

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound.
May. 1882.

19512.

REVUE
DES
DEUX MONDES

XLIX^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C^e, rue Saint-Benoît

49 Année
3me Peri-
ode 35-
1879.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIX^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—
1879

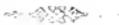


PARIS. — Impr. J CLAYE. — A. QUANTIN et C^e, rue Saint-Benoît

REVUE

DES

DEUX MONDES



XLIX^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—
1879

19512.

LE ROI APÉPI

PREMIÈRE PARTIE.

1.

Un soir, en sortant de son cercle, où il avait dîné, le marquis de Miraval trouva chez lui une lettre de sa nièce, M^{me} de Penneville, qui lui écrivait de Vichy :

« Mon cher oncle, les eaux m'ont fait du bien, j'avais tout lieu jusqu'aujourd'hui d'être satisfaite de ma cure; mais le bon effet que j'en attendais sera compromis, je le crains, par une fâcheuse nouvelle que je reçois à l'instant et qui me cause plus de trouble, plus de tracas que je ne puis vous le dire. Les médecins déclarent que le premier devoir des personnes qui souffrent d'une hépatite chronique est de ne point se faire de soucis; je ne m'en fais pas, mais on m'en donne. Je me ronge l'esprit en pensant à une certaine M^{me} Corneuil, c'est bien ainsi qu'on la nomme. Je n'avais jamais entendu parler de cette femme, et je la déteste sans la connaître. Vous avez toujours été fort curieux et fort répandu. Mon cher oncle, je suis sûre que vous êtes au fait; apprenez-moi bien vite qui est M^{me} Corneuil. Cela m'importe beaucoup, je vous expliquerai pourquoi. »

Le marquis de Miraval était un ancien diplomate, qui avait commencé sa carrière sous le règne de Louis-Philippe et qui sous l'empire avait rempli avec honneur plusieurs postes secondaires, dont s'était contentée son ambition. Quand la révolution du 4 septembre l'eut mis à la retraite, il prit son parti en philosophe. Il ne souffrait pas comme sa nièce d'une hépatite chronique; son foie et sa bile

ne l'incommodaient point. Il avait de la santé, un estomac de fer, bon pied, bon œil et deux cent mille livres de rente, ce qui n'a jamais rien gâté. Comme il voyait le bon côté de toute chose, il se félicitait d'être parvenu à l'âge de soixante-cinq ans en conservant tous ses cheveux, qui à la vérité étaient blancs comme neige ; mais il ne s'avisait point de les teindre. Ayant l'esprit et le caractère bien faits, il estimait que la nature a le génie de l'à-propos, qu'elle sait mieux que nous ce qui nous convient, qu'elle est après tout un bon maître et en tout cas un maître tout-puissant, qu'il est inutile de vouloir la contrarier et ridicule de disputer contre elle, qu'au surplus tous les âges ont leurs plaisirs, qu'après avoir vécu tant bien que mal, il n'est pas désagréable d'employer quelque dix années à regarder vivre les autres, en riant sous cape de leurs sottises et en se disant : « Je n'en fais plus, mais je les comprends toutes. »

S'il n'en voulait pas à la vieillesse d'avoir blanchi ses abondans cheveux couleur noisette, dont jadis il avait tiré quelque vanité, le marquis pardonnait facilement aux révolutions d'avoir interrompu avant le temps sa carrière. On a toujours vingt-quatre heures pour maudire ses juges ; après avoir soulagé son dépit par quelques épigrammes bien décochées, M. de Miraval s'était bientôt consolé d'un événement qui le condamnait à n'être plus rien dans l'état, mais qui en revanche lui avait rendu son indépendance. La liberté avait toujours été pour lui le plus précieux des biens ; il jugeait que l'homme heureux est celui qui s'appartient et gouverne sa vie à sa façon. C'est pour cela qu'après avoir été marié pendant deux ans, il avait résolu de rester veuf. En vain le pressait-on de convoler, il avait répondu comme un peintre célèbre : « Est-il donc si agréable, en rentrant chez soi, d'y trouver une étrangère ? » Il aimait mieux aller chercher les étrangères chez elles, et souvent il en avait été bien accueilli ; mais il n'avait jamais pris les femmes au grand sérieux, il était un peu sceptique à leur endroit et il les avait quittées avant qu'elles le quittassent. A cinquante ans il avait enrayé, à soixante il avait dételé. Le marquis de Miraval était un sage, d'autres diront que c'était un égoïste ; c'est une distinction qui n'est pas toujours facile à faire.

Qu'il fût un égoïste ou un sage, le marquis de Miraval avait pour sa nièce, la comtesse de Penneville, une sincère affection, et il se fit un devoir de répondre à sa lettre presque courrier par courrier ; il ne faut pas faire attendre les hépatiques. Sa réponse était ainsi conçue :

« Ma chère Mathilde, je regrette infiniment qu'on te dérange dans ta cure en te donnant des désagrémens et des soucis ; c'est la pire des maladies, quoi qu'on n'en meure pas. Mais de quoi donc s'agit-il et de quoi se mêle M^{me} Corneuil ? que peut-il y avoir entre

cette femme que tu ne connais pas et la comtesse de Penneville? Je demande un prompt éclaircissement. En attendant, puisque tu le désires, je vais t'expliquer de mon mieux qui est M^{me} Corneuil, qu'au demeurant je n'ai jamais vue; mais je connais à la rigueur des gens qui la connaissent.

« Se peut-il bien, ma chère Mathilde, que jusqu'à ce jour tu n'aies pas entendu parler de M^{me} Corneuil? J'en suis fâché, cela prouve que tu es une femme sans littérature, une femme qui ne lit rien, pas même la *Gazette des Tribunaux*. Ne va pas t'imaginer là-dessus que M^{me} Corneuil soit une recéleuse ou une empoisonneuse, ni qu'elle ait jamais comparu en cour d'assises; mais il y a de cela sept ou huit ans, elle s'est séparée de M. Corneuil. Cette affaire fit quelque bruit; voici l'histoire, autant qu'il m'en souvient :

« M. Corneuil était jadis consul général de France à Alexandrie. Il passait pour un bon agent, à qui on reprochait seulement d'avoir l'humeur un peu brusque. C'est un péché véniel. Dans le pays du *courbache* il faut savoir dans l'occasion brusquer les hommes et les choses. Quand un Oriental n'est pas de votre avis et qu'il vous demande trop cher pour en changer, le seul moyen de le convaincre est de l'étrangler; mais ceci n'est pas de mon sujet. Un hasard heureux pour les uns, malheureux pour les autres, fit débarquer sur les quais d'Alexandrie un certain M. Véretz, petit agent d'affaires, qui en avait fait de mauvaises à Paris, et qui, échappant à ses créanciers, arrivait à toutes jambes pour tenter la fortune sur la terre des Pharaons, homme de peu, paraît-il, d'une moralité douteuse et d'une réputation plus qu'équivoque. M. Véretz avait une fille de dix-huit ans, jolie à ravir. Où et comment M. Corneuil fit sa connaissance, la chronique n'en dit rien; elle nous apprend seulement que ce bourru avait le cœur prenable et ne savait rien refuser à son imagination. Dès sa première rencontre avec cette belle enfant, il en devint éperdument amoureux. On prétend qu'il essaya de s'en passer la fantaisie, sans épouser; il croyait avoir affaire à une de ces innocences très dégourdies qui entendent facilement raison. Il se trompait bien, il s'était adressé à un dragon de vertu. Il offrit tout, il fut repoussé avec perte et avec indignation. S'il n'avait tenu qu'à M. Véretz, on serait bien vite tombé d'accord. Heureusement pour M^{lle} Hortense Véretz, elle avait une mère qui était une femme habile, ce qui est une grande bénédiction pour une fille. Après quelques semaines de poursuites inutiles, M. Corneuil se résolut enfin à franchir le pas. Ce consul général, qui avait de la fortune, prit son parti d'épouser pour ses beaux yeux une fille qui n'avait rien et dont le père était un homme taré; encore l'épousa-t-il sans contrat, en communauté de biens. Cela fit esclandre; on lui reprocha son beau-père, on clabauda contre lui. Il

en fut réduit à donner sa démission et il quitta l'Égypte pour retourner à Périgueux, sa ville natale, à quoi sa jeune et jolie femme l'encouragea, car il lui tardait de s'éloigner à jamais d'un père compromettant et d'aller jouir en France de sa nouvelle fortune. Je me souviens que j'appris cette histoire au ministère des affaires étrangères, où l'on s'en occupa pendant huit jours, et puis l'on parla d'autre chose. Mais l'ex-consul n'était pas au bout de ses peines. Quatre ans plus tard, M^{me} Corneuil plaidait en séparation. Sa mère l'avait accompagnée à Périgueux; quand on a le bonheur d'avoir une mère habile, il ne faut jamais la quitter, et on ne saurait mieux faire que de se gouverner toujours par ses conseils.

« Pourquoi M^{me} Corneuil s'est-elle séparée de son mari? Il faut entendre là-dessus les avocats. Ils furent admirables l'un et l'autre, déployèrent toutes les ressources de leur faconde. Ces deux plaidoyers, où l'épigramme alternait avec l'apostrophe et l'apostrophe avec l'invective, furent des morceaux de haut goût, dont se reput la malignité publique. Le détail m'échappe, et je n'ai pas sous la main la *Gazette des Tribunaux*, mais il n'importe, je suis sûr de mon fait. Maître Papin, avocat de la demanderesse, l'un des princes du barreau, venu de Paris à cet effet, déclara que M. Corneuil était un vilain homme, un franc butor, que M^{me} Corneuil était une nature exquise, un caractère angélique. Il attesta le ciel que ce monstre, après avoir aimé cet ange, s'était dégoûté de son bonheur, dont il était indigne, qu'il avait usé des procédés les plus révoltans, qu'il ne lui avait pas suffi d'avoir des maîtresses et de les afficher, qu'il s'était livré à des emportemens odieux, compliqués de voies de fait, de véritables sévices. A cela maître Virion répliqua que, si son client avait eu l'imprudence de s'abandonner par-devant témoins à de regrettables vivacités, ce n'était point un monstre, et que, si la demanderesse était une créature angélique, il y avait dans le cœur onctueux de cet ange beaucoup de vinaigre et surtout beaucoup de calcul. Il s'efforça de démontrer à la cour que M. Corneuil n'avait eu que des torts fort excusables, mais que sa femme lui faisait un crime de s'obstiner à vivre à Périgueux, où elle ne pouvait se souffrir, que n'ayant point réussi à lui persuader de transporter le domicile conjugal à Paris, seul séjour, pensait-elle, qui fût digne de ses grâces et de son génie, elle avait formé le projet de reconquérir son indépendance, qu'à cet effet elle s'était appliquée avec un art machiavélique à le mettre dans ses torts, qu'elle lui avait rendu son intérieur insupportable par la sécheresse de son humeur, par toute sorte de petites persécutions, par ces mille coups d'épingle dont les anges ont le secret et qui poussent à bout des hommes qui ne sont pas des monstres. Le malheureux était-il si coupable d'avoir cherché à se consoler? Je te le répète, les deux

avocats firent merveille. La difficulté est de savoir qui mentait; pour mon compte, je les aurais renvoyés dos à dos. Ce qui est certain, c'est que la cour donna raison à maître Papin. La séparation fut prononcée et la moitié de la fortune adjugée à M^{me} Corneuil. Cependant maître Virion n'avait pas menti de tout point, puisque, six mois après le jugement, M^{me} Corneuil partait pour Paris en compagnie de sa mère.

« Tu me demanderas, je le prévois, ma chère Mathilde, ce qu'a bien pu devenir à Paris la belle M^{me} Corneuil; ce n'est pas ce que tu penses. J'ai fait trois courses ce matin à l'unique fin de pouvoir te renseigner; ne me remercie pas trop, j'aime à courir. M^{me} Corneuil n'a pas encore assouvi toutes ses secrètes ambitions; elle ne peut pas dire : Je suis arrivée, m'y voilà ! Mais elle est en bon chemin. Le papillon n'a pas dépouillé entièrement sa chrysalide ; il est patient, quelque jour il déploiera ses ailes et sortira triomphant de son étui. Cependant M^{me} Corneuil reçoit; elle donne à dîner, elle a un salon. Une jolie femme, qui a une mère habile et un bon chef, n'a pas à craindre qu'on la laisse sécher dans la solitude. On trouvait autrefois chez elle beaucoup de gens de lettres, surtout de ceux qui appartiennent à la nouvelle école, à ce qu'on appelle le parti des jeunes. Grand bien leur fasse ! Il en est dans le nombre qui ont du talent et de l'avenir; il en est d'autres dont on assure que leurs nouveautés ne sont pas neuves et que leur jeunesse sent un peu le rance; mais ce ne sont pas mes affaires. Cela ne les empêche point d'avoir de bonnes dents, et on mange très bien chez M^{me} Corneuil. Elle ne se contentait pas de nourrir la littérature, elle en faisait elle-même, et elle employait les jeunes gens qui fréquentaient chez elle à écrire à sa louange de petits articles dans les petits journaux. Les estomacs reconnaissans sont d'excellentes trompettes, et au surplus elle est assez riche pour payer sa gloire.

« Dix-huit mois après son installation à Paris, elle publia un roman, qui, par le plus grand des hasards, me tomba sous la main. Je te confesse que je ne l'ai pas lu jusqu'au bout, on ne peut demander à un homme d'avoir tous les genres de courage. Cela commençait par la description d'un brouillard. Au bout de dix pages, le ciel soit loué ! le brouillard se levait, et on apercevait une femme dans une calèche. Je me souviens que cette calèche sortait de chez Binder, et je me souviens aussi que cette femme, dont le cœur était un abîme, gantait le six et quart, qu'elle avait trois taches de rousseur à la tempe droite, ni plus ni moins, « des narines palpitantes, des ronds de bras inimitables et des silences anhé-lans. » Je ne sais si tu es comme moi, le charabia et les descriptions me font peur, et je me sauve. J'ai d'ailleurs l'esprit si mal fait que cette femme, dont le portrait a coûté tant de mal à l'auteur, je ne

la vois pas; le bon Homère, qui n'était pas un jeune, s'est contenté de m'apprendre qu'Achille était blond, et je le vois. Enfin, que veux-tu? C'est la mode du jour; cela s'appelle étudier... comment disent-ils? les documens humains, et il paraît que personne ne s'en était avisé jusqu'aujourd'hui, pas même mon vieil ami Fielding, que je relis tous les ans. Documentez à votre aise, mes enfans, et allez dîner chez M^{me} Corneuil, qui ne reçoit que les gens qui documentent. Je n'aime pas beaucoup les pédans sérieux, mais j'ai la sainte horreur de la pédanterie appliquée à la babiole; n'étant plus jeune, je suis de l'avis de Voltaire, qui n'aimait pas qu'on discutât pesamment ce qui ne vaut pas la peine d'être remarqué légèrement.

« Le roman de M^{me} Corneuil, j'ai regret à le dire, tomba tout à plat, encore prétend-on qu'il y avait un teinturier. Elle tâcha de se rattraper sur les vers et publia un volume de sonnets, il n'était pas question là dedans de M. Corneuil; c'étaient des vers écrits au courant de la plume, mais d'une plume taillée par un ange, et pleins des sentimens les plus exquis, les plus suaves, les plus raffinés. Règle générale, quand les femmes séparées font des sonnets, ces sonnets sont toujours sublimes. Malheureusement le sublime ne se vend guère; ce fut un cruel chagrin pour M^{me} Corneuil, qui du coup se brouilla avec la muse et congédia son teinturier.

« Tous les grands artistes, Mozart comme M. de Talleyrand, Raphaël comme M. de Bismarck, ont eu plusieurs manières. M^{me} Corneuil jugea à propos de changer la sienne. Elle réforma son train de maison, sa cuisine, son mobilier et ses toilettes. Son humeur tourna au grave; elle se prit d'un goût subit pour les tons neutres, pour les conversations sévères, pour la métaphysique et pour les rubans feuille-morte. Cette belle blonde s'aperçut qu'elle ne valait tout son prix qu'en se détachant en demi-teinte dans un salon meublé de gens sérieux. Elle s'imposa la tâche d'épurer le sien; elle mit tout doucement à la porte la plupart de ses petits messieurs, les plus bruyans du moins, ceux qui fréquentaient les coulisses et qui aimaient à conter des histoires grasses. Elle s'était dégoûtée du tapage, elle avait découvert que la considération vaut mieux, fût-elle achetée par un peu d'ennui. Elle s'efforça d'attirer chez elle des hommes posés, des personnages, et surtout des femmes irréprochables. C'était difficile; mais avec un peu de travail et beaucoup de persévérance, une ambitieuse qui ne craint pas l'ennui arrive à tout. Elle ne faisait plus de sonnets ni de romans, elle se jeta à corps perdu dans les œuvres de charité.

« La charité, ma chère Mathilde, est à la fois et selon les cas la plus belle des vertus ou la plus utile des industries. Tu as tes pauvres, et Dieu seul pourrait nous dire comme tu les aimes, comme tu les soignes, comme tu les choies; mais ce que fait ta main droite,

ta main gauche n'en saura jamais rien. J'ignore si M^{me} Corneuil a souvent vu des pauvres ou des pauvresses; en revanche, elle va, elle vient, elle se remue, elle s'intrigue, elle péroré, elle est de six comités, de douze sous-commissions; c'est une quêteuse incomparable, une caissière très experte, une trésorière fort entendue, une vice-présidente accomplie. Oui, ma chère, on assure que personne ne préside comme elle. Voilà de fameux placemens et le meilleur moyen de se pousser dans le monde. J'ajoute que, si elle ne fait plus de vers, elle n'a pas renoncé à la prose. Elle a composé un éloquent traité sur *l'Apostolat de la femme*, qui se vend au profit d'un nouvel hospice et qui en est à sa cinquième édition. Les sonnets étaient sublimes, son traité est plus que sublime. C'est un amalgame des tendresses de saint François de Sales et des spiritualités de sainte Thérèse; jamais on n'a tenu la dragée si haute à notre pauvre espèce humaine, ce n'est plus de l'air respirable, c'est du pur éther. Je serais curieux de savoir ce qu'en ont pensé M. Corneuil et Périgieux.

« Le joli garçon qui m'a fourni ces détails s'en expliquait sur un ton railleur, je m'avisai de lui demander... Il m'interrompit en me disant : « On n'en sait rien, les heureux qu'elle a pu faire ont été discrets. A mon avis, elle est froide comme glace, et si jamais elle fait une faute, c'est qu'elle y trouvera son compte. Elle pêche à la ligne dormante; quand le poisson mord, tant pis pour lui, elle n'y est pour rien. Ce qui est certain, c'est qu'elle a l'oreille prude et qu'elle entend qu'on la traite en divinité et qu'on la nourrisse d'ambroisie, sans lui ménager l'encens. Je doute que sa vertu lui soit chère; mais elle tient beaucoup à sa réputation par souci de l'avenir. Elle aspire à devenir une puissance, à être quelque chose dans la politique, et comme elle est persuadée que M. Corneuil en a dans l'aile, son rêve est d'épouser quelque jour un beau nom ou un député; en ce cas, c'est elle qui à son tour sera le teinturier. » Le joli garçon me disait tout cela avec aigreur. J'ai appris dans le cours de la conversation que depuis près d'un an il n'a pas dîné ni remis les pieds chez M^{me} Corneuil. J'en ai conclu qu'il s'était bercé d'audacieuses espérances, qu'il avait trop osé, et que le jour où le fameux salon a été nettoyé, il ne s'était pas trouvé du côté du manche de l'époussette. Montesquieu avait coutume de dire : « Le père Tournemine et moi, nous nous sommes brouillés, et il ne faudra pas nous croire quand nous parlerons l'un de l'autre. » Je ne crois qu'à moitié les récits de mon jeune homme, je le soupçonne d'avoir chargé les couleurs; mais donnez donc à dîner aux gens! Ce sont de fameuses dupes que les amphitryons.

« Voilà mes renseignemens, ma chère Mathilde; dis-moi ce que tu en comptes faire. Là-dessus ton vieil oncle t'embrasse tendre-

ment, non sans regretter un peu que cela ne tire pas à conséquence.

« *P. S.* — Je rouvre ma lettre. Je sortais pour la jeter à la boîte en allant dîner, quand par une grâce du ciel je rencontrai au coin de la rue de Choiseul maître Papin, dont l'éloquence fit donner jadis gain de cause à l'aimable femme que tu as prise en grippe, on ne sait pourquoi. J'avais eu l'occasion de le consulter touchant une affaire qui m'était recommandée, nous sommes restés bons amis, et comme je savais qu'il avait gardé les meilleures relations avec sa blonde cliente, je l'accostai pour lui en demander des nouvelles. Ma chère, les histoires du bon jeune homme sont sujettes à caution ; tout au moins n'est-il pas au courant. M^{me} Corneuil a encore changé de manière, et je commence à croire qu'elle en change trop souvent. Je crains qu'elle n'ait pas cet esprit de suite, cette persévérance, que demandent les grandes entreprises ; les impatiens, qui procèdent par à-coups, me font douter de leur avenir. Aux premiers mots que je lui dis, maître Papin se rengorgea, fit le gros dos, ce gros dos qui est particulier aux avocats, le dos d'un homme qui porte l'univers sur ses robustes épaules et qui s'arc-boute pour ne pas le laisser tomber. Du même ton qu'il apostrophe le ministère public : — Monsieur le marquis, s'écria-t-il, cette femme est tout simplement un prodige de vertu chrétienne. Elle apprit il y a dix-huit mois que son mari était gravement attaqué de la poitrine. Qu'a-t-elle fait ? Oubliant ses griefs, ses légitimes ressentiments, elle a couru le retrouver à Périgueux, elle s'est réconciliée avec lui. On a conseillé à M. Corneuil de partir pour l'Égypte, elle a tout quitté pour l'accompagner, et pour se faire la garde-malade d'un brutal dont les violences avaient mis ses jours en danger. Oui ou non, avais-je raison d'affirmer à la cour que M^{me} Corneuil est un ange ? — Tudieu ! lui dis-je, ne vous échauffez pas. J'admire autant que vous ce beau trait ; mais, mon cher maître, ne pourrait-il pas se faire qu'après avoir obtenu, grâce à vous, la moitié de la fortune, cet ange se proposât d'avoir le reste par voie d'héritage ? — Il fit un geste d'indignation, son dos grossit encore. — « Ah ! monsieur le marquis, répliqua-t-il, vous n'avez jamais cru aux femmes, vous êtes un affreux sceptique. » — Je le regardais, il me regarda, je riais, il se mit à rire ; je crois que nous devons ressembler aux aruspices de Cicéron.

« Ce qu'il y a de bon, ma chère Mathilde, c'est que tu n'as plus besoin de rien m'expliquer. Écoute-moi bien ; voici exactement ce qui s'est passé. Ton fils Horace, cet égyptologue de grande espérance, qui me fait l'honneur d'être mon petit-neveu, est en Égypte depuis deux ans. Il y a rencontré une belle blonde, et pour la première fois son cœur a parlé ; il n'a pu se tenir de t'en écrire, ses lettres sont pleines de M^{me} Corneuil, et ta sollicitude maternelles s'est éveillée.

N'est-ce pas cela? Fi donc! tu es ingrate envers la Providence. Tu avais mille fois reproché à ton fils d'être un garçon trop sage, trop sérieux, trop plongé dans ses chères études, un farouche Hippolyte de l'érudition, méprisant le monde, les plaisirs, les femmes, les affaires, et ne caressant d'autre rêve que celui de composer quelque jour un gros livre qui révélera à l'univers étonné des secrets vieux de quatre mille ans. Tu t'étais flattée de le mettre à la chambre, ou au conseil d'état, ou dans la diplomatie; il t'a désolée par ses refus. Dès sa plus tendre enfance, il pleurait pour qu'on le menât au musée égyptien du Louvre. Il aurait pu dire, les yeux fermés, ce que contenaient l'armoire K et la vitrine Q de la salle des monumens religieux. Ce n'est pas ma faute; ce n'est pas moi qui l'ai fait. Ce jeune homme vraiment extraordinaire n'a jamais été amoureux que de la déesse Isis, femme et sœur d'Osiris, c'est la seule intrigue compromettante qu'il ait à sa charge. Il ne s'est jamais intéressé qu'aux événemens qui ont bien pu se passer sous le règne de Sésostris le Grand; les discussions les plus passionnées de nos députés et jusqu'aux gros mots qu'ils peuvent se dire lui ont toujours paru fades auprès de l'histoire intime des Pharaons. A tous les divertissemens que tu lui as jamais proposés, il préférerait un papyrus monté sur toile ou sur carton, un masque de momie, l'épervier, symbole des âmes, ou un joli scarabée doré, emblème de l'immortalité. J'en parle en connaissance de cause, il m'honorait de ses confidences. La dernière fois que je le vis, il m'en souviendra longtemps, je le trouvai enfermé avec un texte hiéroglyphique, disposé en colonnes rétrogrades et orné de figures au trait. Il témoigna quelque humeur d'être troublé dans son voluptueux tête-à-tête. En haut du manuscrit on voyait un homme au visage jaune, aux cheveux peints en bleu, au front orné d'un bouton de lotus et d'un grand cône blanc. Je posai le doigt sur une des colonnes rétrogrades, et je dis à ce cher enfant: — Grand déchiffreur, que peut bien signifier ce grimoire? — Il me répondit sans se fâcher: « Mon cher oncle, ce grimoire, qui, ne vous en déplaît, est fort limpide et de la plus haute importance, signifie que l'intendant des troupeaux d'Ammon, grammate principal, Amen-Heb le véridique, et sa femme qui l'aime, la dame qui fait toutes ses délices, Amen-Apt la véridique, présentent leurs hommages à Osiris, habitant la région occidentale, seigneur des temps, à Ptah-Sokari, seigneur du tombeau, et au grand Tum qui a fait le ciel et créé les essences qui sortent de la terre... » Je l'écoutais avec tant d'intérêt que le lendemain il pensa m'obliger en m'envoyant toute l'histoire d'Amen-Heb couchée par écrit. Je la relis une fois chaque année à la Saint-Horace. M'accusera-t-on de négliger mes devoirs de grand-oncle?

« Ne le nie pas, ma chère, cette fureur faisait ton désespoir. De

quoi te plains-tu donc? Voilà un garçon à demi sauvé. C'est le ciel qui l'a adressé à M^{me} Corneuil; elle lui apprendra beaucoup de choses qu'il ignore et lui en fera désapprendre beaucoup d'autres; il boira dans ses beaux yeux l'oubli d'Aménophis III, de la dix-huitième dynastie, d'Amen-Apt la véridique et de l'homme au grand cône blanc. Ne lui envie pas ses tardifs plaisirs, sans compter qu'il est bon d'être charitable envers une pauvre garde-malade. Lui feras-tu un crime, à cette sainte femme, de se délasser de ses fatigues dans la société d'un beau jeune homme qui lui dit des douceurs en l'aidant à préparer ses tisanes? Tout est pour le mieux, ma chère Mathilde. Puisque l'occasion se présente de t'en faire l'aveu, j'étais un peu mortifié de penser qu'Horace, mon futur héritier, avait attrapé l'âge de vingt-huit ans sans que personne lui connût une maîtresse; son aventure me réjouit fort, et je suis bien tenté de faire mettre la chose dans les journaux. Mais toi-même, conviens-en... Les mères ont beau s'en défendre, rien ne les humilie tant que d'avoir un fils à qui le monde reproche d'être trop sage; c'est un affront qu'on leur fait et qu'elles ont peine à digérer. Dieu bénisse M^{me} Corneuil! La déesse Isis a trouvé à qui parler. Écris-moi incontinent que j'ai rencontré juste, et que toute réflexion faite, tu es aussi contente que moi. »

Le surlendemain, le marquis de Miraval reçut de sa nièce la courte réponse que voici :

« Mon cher oncle, votre lettre et les renseignemens que vous avez eu l'obligeance de me procurer ont redoublé mon inquiétude. Ne doutez pas un seul instant que le jeune homme qui s'est brouillé avec M^{me} Corneuil n'ait dit vrai; c'est à une intrigante que nous avons affaire. Pourquoi faut-il qu'Horace se soit laissé prendre dans ses filets? Depuis que j'ai eu le malheur de perdre mon mari, vous avez été dans tous les cas importans mon seul conseil et mon suprême recours. Jamais je n'ai eu plus besoin de votre assistance. Je sais qu'il est cruel de vous arracher à votre cher Paris; mais je connais vos bons sentimens à mon égard, votre sollicitude pour les intérêts de notre famille, votre amitié presque paternelle pour ce pauvre et absurde Horace. Je vous en supplie, venez me trouver à Vichy, nous aviserons ensemble. Je vous appelle et je vous attends. »

M^{me} de Penneville avait raison de croire qu'il en coûtait à son oncle de quitter Paris; depuis qu'il n'était plus diplomate, il ne pouvait se souffrir ailleurs. Dans les mois brûlans de l'été, alors que tout le monde s'en va, il n'avait garde de s'en aller. Il préférait aux plus belles sapinières les vernis du Japon et les ormeaux à petites feuilles qu'il apercevait de la terrasse de son cercle, où il passait la meilleure partie de ses journées et même de ses nuits. Cependant cet égoïste ou ce sage avait toujours pris à cœur les intérêts

de son neveu, à qui il destinait son héritage, et au surplus il était curieux et ne s'en cachait pas. Il ordonna en soupirant à son valet de chambre de préparer ses malles, et le soir même il partait pour Vichy.

Prévenue par une dépêche, M^{me} de Penneville l'attendait à la gare. Du plus loin qu'elle l'aperçut, elle courut à sa rencontre et lui dit :

— Figurez-vous que cette femme est veuve et qu'il s'est mis en tête de l'épouser !

— Ah ! pauvre mère ! s'écria le marquis. Cette fois, j'en conviens, le cas est grave.

II.

M. de Miraval ne s'était pas trompé dans ses conjectures ; les choses s'étaient passées à peu près comme il l'avait pensé. Le comte Horace de Penneville avait fait au Caire la connaissance d'une belle blonde, et pour la première fois de sa vie son cœur s'était pris. On s'était rencontré au *New-Hotel* ; dès les premiers jours, M^{me} Corneuil s'était mise en frais pour attirer sur elle les regards et les pensées du jeune homme. M. Corneuil ayant paru se ranimer et pouvant se passer de sa garde-malade, on avait profité de ce mieux trompeur pour visiter ensemble le musée de Boulaq, les souterrains du Serapeum, les pyramides de Gizeh et de Saqqarah. Horace avait pris au sérieux son métier de cicerone, il s'était fait une affaire et un plaisir d'expliquer l'Égypte à M^{me} Corneuil, et M^{me} Corneuil avait écouté toutes ses explications dans un profond recueillement, avec une attention émue, à laquelle se mêlaient par intervalles d'aimables transports. Elle était comme saisie et toute palpitante, au fond de ses yeux s'allumait une flamme sombre ; elle possédait mieux que personne l'art d'écouter avec les yeux. Elle n'avait fait aucune difficulté d'admettre que Moïse a vécu sous Rhamsès II ; elle avait paru charmée d'apprendre que la deuxième dynastie régna trois cent deux ans, que Menès était originaire de Thinis, et que la grande pyramide à degrés fut bâtie par Kékéou, le Céchoïs de Manéthon, par qui fut établi le culte du bœuf Apis, manifestation vivante du dieu Ptah. Elle éprouvait un enthousiasme de néophyte en se faisant initier aux sacrés mystères de la chronologie égyptienne, elle déclara que c'était la plus belle des sciences et le plus doux des passe-temps, elle jura d'apprendre à déchiffrer les hiéroglyphes.

Ce fut dans une visite au tombeau de 'Ti, à la clarté rougeâtre des torches, que l'événement se décida. Ils examinaient dans une sorte d'extase tous les tableaux gravés sur la paroi de chacune des chambres funéraires. Il en est un qui représente un chasseur assis

dans une barque, au milieu d'un marais où nagent des hippopotames et des crocodiles. Comme ils se penchaient sur ces crocodiles, M^{me} Corneuil, absorbée dans sa contemplation, fit un faux mouvement et sa joue frôla celle du jeune homme; il sentit un frémissement qu'il n'avait jamais éprouvé. Elle sortit la première du tombeau; en la rejoignant, il fut comme ébloui; il découvrit tout à coup qu'elle avait un port de reine, des yeux bruns mêlés de fauve, les plus admirables cheveux du monde, qu'elle était belle comme un songe et qu'il l'aimait comme un fou.

Quelques semaines après, M. Corneuil avait rendu son âme à Dieu, en laissant toute sa fortune à sa femme, qui l'avait soigné, il faut le dire, avec une héroïque patience. La veille du jour où elle devait s'embarquer pour emmener à Périgueux un cercueil plombé, Horace lui demanda la faveur d'un instant d'entretien, et le soir, sur la terrasse du *New-Hotel*, sous le ciel étoilé de l'Égypte, dans un air délicieux où flottaient les grandes ombres vagues des Pharaons, il lui fit l'aveu de sa passion et tenta de lui arracher la promesse qu'avant un an elle serait à lui pour la vie. Ce fut alors qu'il put connaître toute la délicatesse de ce cœur d'élite. Elle lui reprocha, les yeux baissés, l'excès de son amour, lui représenta que le mort n'était pas encore enterré, qu'il lui répugnait de marier les roses aux cyprès et les pensées amoureuses aux longs voiles de crêpe. Mais elle lui permit d'écrire et s'engagea elle-même à lui donner réponse dans six mois; en le quittant, elle avait aux lèvres un demi-sourire infiniment pudique, mais fort encourageant. Il avait remonté le Nil, il avait gagné la Haute-Égypte, heureux de passer ses mois d'attente dans la solitude d'une Thébaine, où les journées ont plus de vingt-quatre heures; on n'en a jamais trop pour déchiffrer des hiéroglyphes en pensant à M^{me} Corneuil. Les crocodiles devaient jouer un grand rôle dans cette histoire. Horace était à Kéri ou Crocodilopolis quand il reçut un billet parfumé et vraiment exquis, destiné à lui apprendre que la femme adorée passait l'été avec sa mère sur les bords du lac Léman, dans une pension située à quelques pas de Lausanne, et que si le comte de Penneville s'y présentait, il n'aurait pas besoin de frapper deux fois à la porte pour qu'elle s'ouvrît. Il était parti comme une flèche, il était accouru d'une seule traite à Lausanne. Il avait écrit de là à M^{ms} de Penneville une lettre de douze pages, où il lui racontait son heureuse aventure avec des effusions de tendresse et de joie bien propres à la désespérer.

L'oncle et la nièce employèrent toute leur soirée à causer, à délibérer, à discuter. Comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, on répétait jusqu'à vingt fois les mêmes choses; cela n'avance à rien, mais cela soulage. M. de Miraval, qui prenait rarement les choses

au tragique, s'appliquait à consoler la comtesse; mais elle était inconsolable.

— En bonne foi, disait-elle, pouvez-vous espérer que j'envisage de sang-froid la perspective d'avoir pour bru une créature sortie on ne sait d'où, la fille d'un homme taré, une demoiselle de rien, qui a épousé un homme de peu et qui s'en est séparée pour aller courir la bague à Paris, une femme dont le nom a traîné dans la *Gazette des Tribunaux*, une femme qui décrit des brouillards, qui compose des sonnets et qui, j'en suis certaine, a eu dix aventures au moins?

— Je ne sais pas si le compte y est, répondait le marquis; mais il est certain qu'on a dit longtemps avant nous que les êtres les plus dangereux de cet univers sont les serpens à sonnettes et les femmes à sonnets. Il y a dix à parier contre un que celle-ci est une intrigante et que voilà une affaire bien désagréable.

— Horace, désolant Horace, s'écriait la comtesse, quel chagrin tu me causes! Ce cher garçon a le cœur le plus noble, le plus généreux; par malheur il n'a jamais eu le sens commun; mais pouvais-je m'attendre?..

— Hélas! oui, il fallait s'y attendre, interrompait le marquis. On ne saurait trop se défier des sagesse précoces; elles finissent souvent par des catastrophes. Je t'ai dit cent fois, ma chère Mathilde, que ton fils m'inquiétait, qu'il nous ménageait quelque fâcheuse surprise. Nous naissons tous avec un certain fonds de folie à dépenser; heureux qui le dépense en détail dans sa jeunesse! Horace a tout gardé jusqu'à vingt-huit ans, capital et intérêts, et voilà le beau fruit de ses économies. Les petites folies multipliées sauvent des grandes; quand on n'en fait qu'une, elle est presque toujours énorme et le plus souvent irréparable. J'ai su me servir de ma jeunesse, moi qui te parle; j'aurais cru manquer à mes devoirs les plus sacrés si je l'avais laissée en friche. A vingt-deux ans, les femmes n'avaient plus grand'chose à m'apprendre; je savais par cœur ce bel animal.

— Ah! mon oncle, permettez! s'écria la comtesse un peu scandalisée.

— Mille excuses. Je voulais seulement te faire entendre que grâce à des expériences répétées, j'avais terminé mon apprentissage avant l'âge où l'on se marie, et que si j'avais rencontré une M^{me} Corneuil, je me serais donné beaucoup de peine pour lui plaire; mais du diable si j'aurais songé à l'épouser!

M^{me} de Penneville présenta au marquis une tasse de thé, qu'elle avait sucrée de sa blanche main, et elle lui dit d'une voix caressante :

— Mon cher oncle, vous seul pouvez nous sauver.

— Et le moyen? demanda-t-il.

— Horace a pour vous tant de respect, tant de déférence! Vous avez toujours exercé une grande autorité sur lui.

— Bah! nous ne vivons plus sous le régime autoritaire.

— Aussi bien, vous lui avez toujours permis de se considérer comme votre héritier; cela vous crée des droits, ce me semble.

— Allons donc! les garçons qui comme ton fils voyagent dans les espaces renoncent facilement à un héritage. Qu'est-ce que cent mille livres de rente au prix d'un joli scarabée, emblème de l'immortalité?

— Mon oncle, mon cher oncle, je suis persuadée que, si vous consentiez à partir pour Lausanne...

Le marquis fit un bond : — Seigneur Dieu! dit-il, Lausanne est bien loin.

Et il poussa un soupir en pensant à la terrasse de son cercle.

— Résignez-vous à cette corvée, et je vous en serai à jamais reconnaissante. Vous ferez entendre raison à ce cher enfant.

— Ma chère Mathilde, je relis quelquefois mes poètes latins. J'en connais un qui a dit que le propre de l'amour est de déraisonner, et que prêcher la raison à un amoureux, autant vaut lui demander d'extravaguer avec sagesse, *ut cum ratione insaniat*.

— Horace a du cœur. Vous lui représenterez que ce mariage me réduirait au désespoir.

— Il s'en doute, ma chère, puisqu'il n'a pas osé venir t'embrasser en arrivant d'Égypte, et sois sûre qu'il ne viendra pas avant que tu lui aies donné ton consentement. On a beau aimer et respecter sa mère, quand un homme est vraiment allumé... Et il l'est bien, juste ciel! Sa lettre en fait foi; c'est une prose qui sent la fièvre et qui brûle le papier.

M^{me} de Pennville s'approcha du marquis, caressa doucement ses cheveux blancs, et lui passant ses bras autour du cou :

— Vous êtes si habile! vous avez l'esprit si délié! On assure que vous avez rempli autrefois des missions infiniment délicates, dont vous vous êtes acquitté à votre gloire.

— Câline, négocier avec un gouvernement est chose plus aisée que de traiter avec un amoureux conduit par une intrigante.

— Vous ne me ferez jamais croire que rien vous soit impossible.

— Tu as juré de me piquer au jeu, lui dit-il. Eh bien! soit; l'entreprise mérite d'être tentée. Mais à propos, as-tu déjà répondu à la formidable épître que tu viens de me lire?

— Je n'ai rien voulu faire sans m'être concertée avec vous.

— Tant mieux, rien n'est compromis, l'affaire est entière. Allons, je te dirai demain si je me décide à partir pour Lausanne.

La comtesse remercia chaudement M. de Miraval. Elle le remercia plus chaudement encore le lendemain quand il lui annonça qu'il avait pris son parti et qu'il la priait de le faire conduire à la gare. Elle l'accompagna pour s'assurer qu'il ne se ravisait pas, et elle lui dit en chemin :

— Voilà un voyage que toutes les mères de famille glorifieront ; mais, s'il vous plaît, quand vous serez là-bas, donnez-moi souvent de vos nouvelles.

— Oui, je t'en donnerai, répondit-il, mais à une condition.

— Laquelle ?

— C'est que tu ne croiras pas un mot de ce que je t'écrirai.

— Que voulez-vous dire ?

— J'exige aussi, continua-t-il, que tu me répondes comme si tu me croyais et que tu envoies mes lettres à Horace, en lui recommandant le secret.

— Je vous comprends de moins en moins.

— Qu'est-ce donc qu'une femme qui ne comprend pas ? Les lettres ostensibles, c'est le fond de la diplomatie. Après tout, il n'est pas nécessaire que tu me comprennes ; l'essentiel est que tu te conformes scrupuleusement à mes instructions. Adieu, ma chère, je m'en vais où m'envoient le ciel et tes chatteries. Si je ne réussis pas, cela prouvera que nos amis les républicains ont eu raison de me mettre à la retraite.

Cela dit, il embrassa sa nièce et monta en wagon. Vingt-quatre heures plus tard il arrivait à Lausanne, où son premier soin fut, après avoir retenu une chambre à l'hôtel Gibbon, de se procurer tout un attirail de pêche. Là-dessus, fatigué du voyage, il dormit six heures durant. Dès qu'il se fut réveillé, il dina, et dès qu'il eut diné, il se fit conduire en voiture à la pension Vallaud, située à vingt minutes de Lausanne, sur le penchant de l'un des plus beaux coteaux du monde. Cette charmante villa, convertie depuis peu en hôtellerie, se composait d'une maison commune, où le comte de Penneville occupait un appartement, et d'un joli chalet isolé qu'habitaient M^{me} Corneuil et sa mère. Le chalet et la maison commune étaient séparés ou, si l'on aime mieux, réunis par un grand parc bien ombragé, qu'Horace traversait plusieurs fois par jour, en se disant : « Quand donc vivrons-nous sous le même toit ? » Mais il faut savoir attendre son bonheur.

En ce moment, Horace, la plume à la main, travaillait à sa grande *Histoire des Hygèsos, ou des Pasteurs, ou des Impurs*, c'est-à-dire de ces terribles nomades chananéens qui, deux mille ans avant l'ère chrétienne, dérangés dans leurs campemens par les invasions élamites des rois Chodoraakhouanta et Chodormabog, envahirent à leur tour la vallée du Nil, la mirent à feu et à sang et occupèrent

pendant plus de cinq siècles le centre et le nord de l'Égypte. Fort de son érudition, riche de documens nouveaux péniblement recueillis par lui, il avait entrepris de démontrer par des témoignages irréfragables que le Pharaon sous lequel Joseph devint ministre était bien Apophis ou Apépi, roi des Hycsos, et il se flattait de le prouver si bien que désormais il serait impossible aux esprits les plus prévenus de soutenir le contraire. Quelques mois auparavant il avait envoyé, du Caire à Paris, les premiers chapitres de son histoire, dont lecture fut faite à l'Institut ; sa thèse avait scandalisé quelques égyptologues, d'autres y trouvaient du bon, et l'un d'eux lui avait écrit à ce propos : « Voilà un début qui promet. *Macte animo, generose puer.* »

Vêtu d'une sorte de burnous en laine blanche, le cou libre, les cheveux en désordre, il était accoudé sur une table ronde, en face d'une écritoire dont le couvercle était surmonté d'un sphinx, et sa figure exprimait le contentement du cœur uni à la parfaite sérénité de la conscience. Au milieu de la table s'épanouissait une belle rose pourpre, presque noire, qu'il avait mise tremper dans un verre et dans laquelle une statuette en faïence bleue, qui représentait une déesse égyptienne au visage de chatte, plongeait indiscreètement, sans se dérider, son museau rébarbatif. Horace contemplait par instans ce museau, qui lui était cher, et cette rose, que M^{me} Corneuil avait cueillie pour lui il n'y avait pas une heure ; par instans aussi, tournant ses yeux vers sa fenêtre toute grande ouverte, il s'apercevait que la lune, alors dans son plein, projetait dans les eaux frissonnantes du lac une longue traînée de paillettes d'or. Mais par une grâce d'état, il ne laissait pas d'être tout entier à son travail, il n'avait aucune distraction, il appartenait aux Hycsos. La lune, la rose, M^{me} Corneuil, la déesse à la tête de chatte, le sphinx qui surmontait l'écritoire, les *Impurs* et le roi Apépi, tout cela se mariait, se confondait intimement dans sa pensée. Les bienheureux du paradis voient tout en Dieu et peuvent penser à tout sans se distraire un seul moment de leur idée, qui est éternelle. Le comte Horace était tout à la fois à Lausanne, dans le voisinage d'une femme dont l'image ne le quittait pas, et en Égypte, deux mille ans avant Jésus-Christ, et son bonheur était parfait comme son application.

Il venait d'écrire cette phrase : « Considérez les sculptures de l'époque des Pasteurs, examinez avec soin et sans parti pris ces figures anguleuses, aux pommettes très saillantes, et si vous êtes de bonne foi, vous conviendrez que la race des Hycsos n'était pas purement sémitique, mais qu'elle était fortement mélangée d'élémens touraniens. »

Satisfait de sa conclusion, il interrompit une seconde son travail,

posa la plume, et attirant à lui la rose pourpre, il la pressa sur ses lèvres; mais il entendit frapper à sa porte. Il remit précipitamment la rose dans son verre, et d'un ton d'humeur, il cria : Entrez! La porte s'ouvrit, M. de Miraval entra. La figure d'Horace se rembrunit, cette apparition inattendue le consterna, il se sentit comme subitement expulsé de son paradis. Hélas! la vie la plus heureuse n'est qu'un paradis intermittent.

Le marquis, immobile sur le seuil, salua gravement son neveu, en lui disant :

— Eh! quoi, je te dérange? Tu n'as jamais su dissimuler tes impressions.

— Ah! mon oncle, répondit-il, comment pouvez-vous croire?.. Je vous avoue que je ne m'attendais pas... Mais, je vous prie, par quel hasard?..

— Je fais un voyage en Suisse. Pouvais-je passer à Lausanne sans venir te voir?

— Convenez, mon oncle, que vous ne passez pas, reprit Horace; convenez que vous êtes beaucoup plus qu'un passant, que vous arrivez ici tout exprès.

— Tout exprès, tu l'as dit, mon garçon, repartit M. de Miraval.

— C'est donc à un ambassadeur que j'ai l'honneur d'avoir affaire?

— Oui, à un ambassadeur, très ferré sur l'étiquette et qui demande qu'on le reçoive avec tous les égards qui lui sont dus, et selon toutes les règles du droit des gens.

Horace s'était remis de son trouble; il s'arma de philosophie, fit bonne mine à mauvais jeu. Avancant un siège au marquis :

— Asseyez-vous là, monsieur l'ambassadeur, lui dit-il, dans le meilleur de mes fauteuils. Mais au préalable, embrassons-nous, mon cher oncle. Si je ne me trompe, il y a deux ans bien comptés que nous n'avons eu le plaisir de nous voir. Que pourrais-je vous offrir, pour vous être agréable? Je crois me souvenir que vous avez quelque goût pour le champagne frappé, que c'est votre boisson favorite. Oh! n'allez pas vous imaginer que nous soyons ici dans un pays de sauvages; on y trouve tout ce qu'on veut; vous serez satisfait à l'instant.

Il tira à ces mots un cordon de sonnette, un domestique parut; il lui donna ses ordres, qui furent promptement exécutés, quoiqu'on accuse les Vaudois d'être un peu lents.

Cependant M. de Miraval contemplait son neveu avec une satisfaction mêlée d'un sourd dépit. Il lui sembla que ce beau garçon bien découpé avait encore embelli. Sa barbe courte était du plus beau noir; ses traits, jadis un peu mous, avaient pris de la fermeté, de l'accent; ses yeux, d'un gris bleuâtre, s'étaient allongés, son teint s'était hâlé, basané, et cette couleur brune lui allait à mer-

veille. Son sourire, plein de douceur et de mystère, était charmant ; on eût dit ce sourire indéfinissable que les sculpteurs égyptiens, dont la Grèce a eu de la peine à surpasser le génie, imprimaient souvent aux lèvres de leurs statues. Tel sphinx du musée du Louvre aurait reconnu Horace à son air de famille et l'eût avoué pour son parent. Il est tout naturel que l'on prenne le teint des pays que l'on habite et quelquefois aussi le visage des choses qu'on aime.

— Maître sot ! pensait le marquis tout fâché, tu as la plus fière tournure, la plus belle tête du monde, et voilà tout ce que tu en sais faire. Ah ! si à ton âge j'avais eu les yeux, le sourire que voici, quel parti j'en aurais tiré ! Non, aucune femme n'aurait pu me résister... Mais toi, que répondras-tu à la Providence quand elle te demandera compte de tous les dons qu'elle t'a faits ? Tu lui diras : Je m'en suis servi pour épouser M^{me} Corneuil... Eh ! maître sot, te dira-t-elle, tu as sottement commencé par où les autres finissent !

Horace était à mille lieues de deviner les secrètes réflexions de M. de Miraval. Après l'émotion désagréable du premier moment, il était rentré dans son naturel, et son naturel était d'avoir du plaisir à revoir son oncle, car il l'aimait beaucoup. A vrai dire, l'ambassadeur lui plaisait peu, et il était résolu à ne point le ménager ; mais quand on est sûr de sa volonté, on ne craint pas les objections, et il savait d'avance qu'il aurait réponse à tout. Aussi attendait-il l'ennemi de pied ferme, et comme l'ennemi buvait du champagne et ne se pressait pas de commencer l'attaque, il marcha au-devant de lui.

— Et d'abord, mon cher oncle, lui dit-il, donnez-moi bien vite des nouvelles de ma mère.

— Je voudrais t'en donner de bonnes, répondit le marquis. Mais tu sais que sa santé nous inquiète, et tu conviendras que la lettre qu'elle a reçue de toi...

— Ma lettre l'a chagrinée !

— Là, tu le demandes ?

— J'aime tendrement ma mère, répliqua Horace d'un ton vif ; mais je l'ai toujours connue la plus raisonnable des femmes. Apparemment je n'y serai mal pris, je lui réécrirai dès demain, je me fais fort de la réconcilier avec mon bonheur.

— Si tu m'en crois, tu n'écriras plus ; on ne guérit pas le mal par le mal. Assurément ta mère désire ton bonheur ; mais le projet extravagant dont tu lui as fait confidence... Extravagant te blesse ? Je retire extravagant... Je voulais dire que le projet un peu bizarre... Allons, je retire aussi bizarre. C'est ainsi qu'on en use à la chambre, et il ne faut pas être plus fier qu'un député. Bref, ce projet, qui n'est ni extravagant ni bizarre, inspire à ta mère les plus vives inquiétudes, et tu ne triompheras pas de ses objections.

— Elle vous a chargé de me les faire connaître ?

— Dois-je te présenter mes lettres de créance?

— C'est inutile, mon oncle. Parlez, dites-moi à cœur ouvert tout ce qu'il vous plaira, ou plutôt, si vous êtes bien inspiré, ne dites rien, car, je vous en avertis, vous dépenserez votre éloquence en pure perte, et je sais que vous n'avez jamais aimé à perdre vos paroles.

— Il faudra pourtant que tu te résignes à m'entendre. Tu ne prétends pas, je pense, que j'aie fait pour rien cent grandes lieues tout courant. Mon discours est prêt, tu le subiras.

— Jusqu'au matin, s'il le faut, répartit Horace. Ma nuit vous appartient.

— Merci... Et maintenant, commençons par le commencement. Ce qui vient de se passer ne m'a pas seulement affligé, mais cruellement humilié. Je me flattais de connaître les hommes, et j'étais fier de ma science. Or je dois avouer, à ma confusion, que je me suis absolument mépris sur ton compte. Comment! c'est toi, mon fils, toi que je croyais le garçon le plus sensé, le plus réfléchi, le plus tranquille de la terre, c'est toi qui tout à coup t'avisas de jeter l'épouvante dans le sein de ta famille par une décision!..

— Extravagante et bizarre, interrompit Horace.

— Puisque je t'ai dit que j'avais retiré ces deux mots! Mais, oui ou non, ce projet de mariage ne ressemble-t-il pas à un coup de tête?

— Dois-je vous répondre article par article? s'écria-t-il, ou préférez-vous me réciter d'abord votre discours tout entier d'une seule haleine?

— Non, ce serait trop fatigant. Réponds tout de suite.

— Eh bien! mon cher oncle, sachez que vous ne vous êtes jamais mépris sur mon compte, et que ce prétendu coup de tête est précisément l'acte le plus sensé, le plus réfléchi que m'ait jamais inspiré mon bon génie, un acte où j'ai mis à la fois tout mon cœur et toute ma raison.

— Quoi donc! tu me défendras de m'étonner que l'héritier d'un beau nom et d'une belle fortune, qu'un comte de Penneville, qui pouvait choisir dans son monde parmi cinquante jeunes filles vraiment dignes de lui, refuse tous les partis que sa mère lui proposait et qu'il se ravise subitement pour épouser.., qui? une madame... je t'en prie, Horace, comment s'appelle-t-elle? Je ne peux jamais retenir ce diable de nom.

— Elle s'appelle M^{me} Corneuil, pour vous servir, répliqua Horace d'un ton pincé. Je suis désolé que son nom vous déplaise, mais ne vous donnez pas la peine de l'incruster dans votre mémoire. Dans deux mois d'ici vous l'appellerez tout simplement la comtesse Hortense de Penneville.

— Peste ! comme tu y vas ! Ce n'est pas encore fait.

— Nous avons échangé nos paroles, mon oncle. Tenez la chose pour faite, car je vous défie bien de la défaire.

M. de Miraval remplit et vida de nouveau son verre ; puis il reprit :

— Ne t'échauffe pas, ne t'emporte pas. Je ne voudrais pour rien au monde te désobliger ; mais je suis si étonné, si surpris... Dis-moi, qu'est-ce donc que cette statuette en faïence bleue coiffée d'un grand nimbe, à la taille fine, au museau de chatte, qui tient dans sa main droite je ne sais quelle façon de guitare ?

— Ce n'est pas une guitare, mon oncle, c'est un sistre, symbole de l'harmonie du monde. Eh quoi ! vous ne reconnaissez pas dans cette statuette la déesse Sekhet, la Bubastis des auteurs grecs, qu'on avait surnommée la grande amante de Ptah, divinité tour à tour bienfaisante et vengeresse, qui, selon toute apparence, représentait la radiation solaire dans sa double fonction ?

— Mille excuses, je crois me la remettre. Et cette rose qu'elle semble flairer d'un air malveillant... Ah ! cette rose, je n'ai pas besoin de demander d'où elle vient.

— Eh ! oui ! elle m'a été donnée par cette femme dont il est impossible de se rappeler le nom.

— Mais permets, je le sais très bien, ce nom... Madame Corneuil... N'est-ce pas Corneuil ? Eh bien ! mon doux ami, ne te semble-t-il pas que la déesse Sekhet ou Bubastis, qui représente la radiation solaire, attache des yeux courroucés, flambayans d'indignation sur la rose pourpre, et qu'elle maudit la rivale que tu as eue l'insolence de lui préférer ? Prends-y garde, les roses se fanent, les roses et celles qui les donnent ne vivent qu'un jour ; les déesses sont immortelles et leurs rancunes aussi.

— Rassurez-vous, mon oncle, répliqua Horace en souriant. La déesse Sekhet regarde cette fleur d'un œil fort doux. Si vous l'interrogiez, elle vous dirait : Les cinquante héritières que vous avez proposées au comte de Penneville sont toutes ou la plupart de sottes créatures, à l'esprit court et futile, uniquement occupées de chiffons et de misères ; aussi je l'approuve fort d'avoir dédaigné ces poupées et de vouloir épouser une femme comme il y en a peu, une femme dont l'intelligence est aussi distinguée que son cœur est aimant, une femme qui adore l'Égypte et à laquelle il tarde d'y retourner, une femme qui ne sera pas seulement pour votre neveu la plus douce des sociétés, mais qui s'intéressera passionnément à ses travaux, qui l'aidera de ses conseils, qui sera la confidente de toutes ses pensées...

— Et qui méritera d'être un jour de l'Institut comme lui, interrompit M. de Miraval. Ce sera charmant de vous y voir entrer bras

dessus bras dessous. Horace, je renonce à te réciter la fin de mon discours. Permetts-moi seulement de t'adresser une ou deux questions. Voyons, où cet inconcevable accident s'est-il produit? Où donc ce fier Hippolyte?.. Oh! mais, je le sais; ta mère m'a raconté que c'était à Memphis, au fond d'une cave.

— Ma mère n'a pas été discrète, répondit Horace; mais soit! c'était au fond d'une cave. Nous appelons cela un hypogée.

— Va pour l'hypogée. Mes idées se débrouillent; je me rappelle à présent que c'était dans le tombeau du roi Ti.

— Ti n'était pas un roi, mon oncle, répliqua-t-il sur un ton d'indulgente mansuétude. Ti était un des grands feudataires, un des barons de quelque souverain de la quatrième dynastie, laquelle régna deux cent quatre-vingt-quatre ans, ou peut-être de la cinquième, qui, vraisemblablement, fut aussi memphite.

— Dieu me préserve de soutenir le contraire! Vous voilà donc dans ce tombeau. Illuminée par l'amour, M^{me} Corneuil déchiffra couramment une inscription hiéroglyphique, et, touché de ce beau miracle, tu tombas à ses pieds.

— Ces miracles ne se font pas, mon oncle. M^{me} Corneuil ne lit pas encore les hiéroglyphes, mais un jour elle les lira.

— Et c'est pour cela que tu l'aimes, malheureux?

— Je l'aime, s'écria Horace avec feu, parce qu'elle est admirablement belle, parce qu'elle est charmante, parce qu'elle est adorable, parce qu'elle a toutes les grâces, et qu'auprès d'elle toute femme me paraît laide. Oui, je l'aime, je lui ai donné pour jamais mon cœur et ma vie; tant pis pour qui ne me comprend pas.

— Peste! voilà parler, repartit M. de Miraval, et voilà de l'amour. Mais, mon cher enfant, je ne te reproche pas d'aimer cette femme; libre à toi. Ce qui me fâche, c'est que tu veux l'épouser. Eh! grand Dieu! où en serions-nous si l'on était tenu d'épouser toutes les femmes qu'on aime?.. Voyons, entre quatre yeux, est-ce donc une vertu si farouche?

Horace fronça le sourcil et répondit sèchement : — Assez, mon oncle! Ah! je vous prie, pas un mot de plus.

— A vrai dire, je ne sais rien, poursuivit le marquis; je n'y étais pas. Mais ta mère, paraît-il, a pris des informations, et les mauvaises langues prétendent...

— Assez, vous dis-je, répéta Horace en haussant la voix. Si tout autre que vous me parlait sur ce ton d'une femme pour qui mon estime égale ma tendresse, d'une femme qui est digne de tous les respects, il aurait ma vie ou j'aurais la sienne.

— Tu comprends bien que je n'ai aucune envie de me battre avec toi, ô mon unique héritier! Dame! que deviendrait l'héritage? Puisque tu me le dis, je demeure convaincu que M^{me} Corneuil est une

personne absolument irréprochable ; mais où diable ta mère a-t-elle pris ses renseignemens ? Elle assure que c'est tout simplement une ambitieuse, voire une intrigante, et que son rêve... Là, es-tu bien sûr que cette femme ne soit pas de la race des habiles ? Es-tu bien sûr qu'elle s'intéresse sincèrement, passionnément aux exploits des Pharaons et au dieu Anubis, conducteur des âmes ? Es-tu bien sûr que les petits moyens ne produisent pas quelquefois de grands effets et qu'elle n'ait pas joué là-bas, dans le caveau de Ti, qui n'était pas roi, une petite comédie dont un égyptologue de ma connaissance a été la dupe ? J'imagine, quant à moi, que le beau garçon que voici, eût-il le nez de travers, les yeux ternes et le regard louche, M^{me} Corneuil l'aimerait encore, par l'excellente raison que M^{me} Corneuil a mis dans son bonnet de s'appeler un jour comtesse de Penneville.

— Vraiment, vous me faites pitié, mon oncle, et je suis bien bon de vous répondre. Prêter de misérables calculs d'intérêt et de vanité à une pareille femme, à l'âme la plus fière, la plus noble, la plus pure ! Tenez, vous devriez rougir de vous abuser à ce point. Elle m'a raconté toute sa vie, jour par jour, heure par heure. Dieu sait qu'elle n'a rien à cacher ! Pauvre sainte créature, mariée toute jeune et malgré elle, par la tyrannie de son père, à un homme qui n'était pas digne de toucher du doigt le bas de sa robe ! Et pourtant elle lui a tout pardonné. Si vous saviez avec quelle tendre sollicitude elle l'a soigné dans ses derniers momens !

— Mais il me semble, mon bel ami, qu'elle a été récompensée de ses peines, puisqu'il lui a laissé sa fortune.

— Et à qui donc l'aurait-il laissée ? N'avait-il pas beaucoup à réparer ? Non, jamais femme n'a tant souffert et ne fut plus digne d'être heureuse. Une seule chose l'aidait à supporter le dur fardeau de ses chagrins. Elle était intimement persuadée qu'un jour elle rencontrerait un homme capable de la comprendre et dont l'âme serait à la mesure de la sienne. — Oui, me disait-elle l'autre soir, je croyais en lui, j'étais sûre qu'il existait, et la première fois que je vous ai vu, il m'a semblé que je vous reconnaissais, et je me suis dit : Ne serait-ce pas lui ?.. Mon oncle, lui et moi, nous sommes le même homme, et ce sera la gloire de ma vie. Elle m'aime, vous dis-je, elle m'aime, vous n'y changerez rien, et brisons là, s'il vous plaît.

Le marquis passa deux fois ses mains dans ses cheveux blancs, et s'écria :

— Je te déclare, Horace, que tu es le plus candide des ingénus et le plus naïf des amoureux.

— Je vous affirme, mon oncle, que vous êtes le plus obstiné et le plus incurable des sceptiques.

— Horace, j'atteste le sphinx que voici et le museau de la déesse Sekhet que la poésie est la maladie des gens qui n'ont pas vécu.

— Et moi, mon oncle, je prends à témoin la lune que voilà et cette rose pourpre, qui vous regarde en se moquant de vous, que le scepticisme est le châtement de ceux qui ont peut-être abusé de la vie.

— Et moi, je te jure par ce qu'il y a de plus sacré, par le grand Sésostris lui-même...

— Oh! mon oncle, comme vous tombez mal! Je sais bien qu'on ne peut pas vous en vouloir, vous n'avez guère étudié l'histoire d'Égypte, ce n'est pas votre affaire; mais apprenez que s'il y a jamais eu dans ce monde une réputation surfaite et même usurpée, ce fut celle de l'homme que vous appelez le grand Sésostris et qui au demeurant s'appelait Ramsès II. Jurez, si vous le voulez, par le roi Ghéops, vainqueur des Bédouins; jurez par Menès, qui bâtit Memphis; jurez par Aménophis III, dit Memnon, ou si vous l'aimez mieux, par Snéfirou, avant-dernier roi de la troisième dynastie, qui soumit les tribus nomades de l'Arabie-Pétrée; mais apprenez que votre grand Sésostris était en somme un homme fort médiocre, d'un mérite très mince, qui a poussé la vanité jusqu'à faire effacer sur les monumens le nom des souverains, ses prédécesseurs, pour y substituer le sien, ce qui a fait prendre le change aux esprits légers, à Diodore de Sicile tout particulièrement, et introduit dans l'histoire les plus déplorables erreurs. Votre Sésostris, bon Dieu! il n'a jamais vécu que sur un exploit de ses jeunes années. Soit adresse, soit bonheur, il était parvenu à sortir d'une embuscade vie et bagues sauvées. Voilà la belle prouesse qu'il a fait retracer cent et cent fois sur les parois de tous les édifices construits sous son règne; ce fut là son éternel Valmy, son sempiternel Jemmapes. Je vous le demande, quelles conquêtes a-t-il faites? Il opéra des razzias de nègres, parce qu'il avait besoin de maçons; il fit la chasse à l'homme dans le Soudan, et son seul titre de gloire est d'avoir eu cent soixante-dix enfans, dont soixante-neuf fils.

— Diable! c'est bien quelque chose que cela... Mais enfin, qu'en veux-tu conclure?

— J'en conclus, répondit Horace, à qui l'incident avait fait perdre de vue le principal, j'en conclus que Sésostris... Non, reprit-il, j'en conclus que j'adore M^{me} Corneuil et qu'avant trois mois elle sera ma femme.

Le marquis se leva brusquement, en s'écriant : — Horace, mon héritier et mon petit-neveu, viens dans mes bras!

Et comme Horace, immobile, le regardait d'un air interdit : — Faut-il te le répéter? Viens dans mes bras, continua-t-il, je suis content de toi. Vrai, ta passion me rajeunit. J'aime la jeunesse, l'amour

et la candeur. Je croyais que tu n'avais pour cette femme qu'une fantaisie, un caprice de tête, je vois que ton cœur est pris, et on ne peut mieux faire que d'écouter la voix de son cœur. Pardonne-moi mes sottises questions et mes objections impertinentes. Ce que j'en ai dit, c'était pour l'acquit de ma conscience. Ta mère m'avait fait ma leçon, je l'ai répétée comme un perroquet. Il ne faut pas leur en vouloir à ces pauvres mères ; leurs scrupules sont toujours respectables. La tienne...

— Oh ! vous touchez là à l'endroit sensible et douloureux, interrompit le jeune homme. Mais je saurai bien la ramener, je lui écrirai dès demain.

— Encore un coup, n'écris pas ; ta prose n'a pas le don de lui plaire. Mais elle a beaucoup de confiance en moi, ma parole aura du poids. Mon fils, me voilà tout prêt à passer à l'ennemi ; si l'aimable femme qui demeure ici près est vraiment ce que tu dis, je serai ton avocat auprès de ta mère, et nous lui ferons entendre raison. Veux-tu me présenter à M^{me} Corneuil ? Je lui tâterai le pouls, et je te promets...

— Êtes-vous bien sincère, mon oncle ? lui demanda Horace, en regardant d'un air de défiance et de défi. Puis-je compter sur votre parfaite loyauté ? Vous ne chercherez pas ?..

— Foi d'oncle et de gentilhomme ! interrompit à son tour le marquis.

— En ce cas, embrassons-nous, et cette fois sera la bonne, répondit Horace, en prenant la main qu'il lui tendait.

L'oncle et le neveu restèrent quelque temps encore à causer comme de bons amis. Il était près de minuit, quand M. de Miraval se souvint que sa voiture l'attendait sur le chemin pour le ramener à son hôtel. Il se leva et dit à Horace :

— Il est donc convenu que tu me présenteras demain ?

— Oui, mon oncle, à deux heures précises.

— C'est ton heure, l'heure où tu la vois ?

— C'est une de mes heures. Je ne travaille jamais entre le déjeuner et le dîner.

— Et tout cela est réglé comme du papier de musique. Tu as raison, il faut mettre de la méthode en toute chose, même dans l'amour, et tout faire avec poids, nombre et mesure. J'ai connu un philosophe qui disait que la mesure est la plus belle définition de Dieu... Mais à propos, j'ai fait ma sieste cette après-midi, et je n'ai plus sommeil. Prête-moi un livre qui me tiendra compagnie dans mon lit. Tu possèdes sans doute les œuvres de M^{me} Corneuil ?

— En doutez-vous ?

— Ne me donne pas son roman, je l'ai déjà lu.

— C'est un pur chef-d'œuvre, dit Horace.

— Pour mon goût, il y a un peu trop de brouillard là dedans. Mais le bruit court qu'elle a publié des sonnets.

— Ce sont de vrais bijoux, s'écria-t-il.

— Et un traité sur l'apostolat de la femme.

— O l'admirable livre ! s'écria-t-il encore.

— Prête-moi le traité et les sonnets. Je les lirai cette nuit, pour me préparer à l'entrevue de demain.

Horace se mit aussitôt en quête des deux volumes, qu'il eut beaucoup de peine à retrouver. A force de s'agiter, il les découvrit enfin sous un gros tas d'in-quarto qui les écrasaient de leur terrible poids. Il dit à son oncle en les lui présentant :

— Soignez-les comme la prunelle de vos yeux. C'est elle qui me les a donnés.

— Sois sans inquiétude, je sens le prix de ce trésor, lui répondit le marquis.

Et du même coup il s'avisa que le traité n'était coupé qu'à moitié et que le volume de sonnets ne l'était pas du tout, ce qui fit naître dans son esprit plusieurs réflexions qu'il garda soigneusement pour lui.

III.

Le monde est plein d'incidens mystérieux, et Hamlet avait raison de dire qu'il se passe dans le ciel et sur la terre beaucoup de choses que n'explique pas la philosophie d'Horatio.

On a remarqué que dans les temps de grandes guerres où des peuples, venus de tous les coins d'un vaste empire, se trouvent subitement réunis en corps d'armée pour faire campagne ensemble, on voit se développer parmi eux des contagions étranges, des pestes meurtrières, et un grand spéculatif n'a pas craint d'en attribuer la cause au rapprochement forcé d'hommes très différens d'humeur, de langage, d'esprit, qui, n'étant point faits pour vivre en société, sont mis en contact par un méchant caprice de la destinée. On a remarqué aussi que, quand l'équipage du bâtiment qui chaque année apporte aux pauvres habitans des îles Shetland les denrées nécessaires à leur subsistance vient à débarquer sur leurs côtes, ils sont pris d'une toux convulsive et qu'ils ne cessent pas de tousser avant que le navire ait remis à la voile. On raconte également qu'à l'approche d'un navire étranger les naturels des îles Féroë sont attaqués d'une fièvre catarrhale, dont ils ont beaucoup de peine à se débarrasser. On a constaté enfin qu'il suffit parfois de l'arrivée d'un missionnaire dans quelque île de la mer du Sud pour y enfanter des épidémies pernicieuses, qui déciment les malheureux sauvages.

Ceci doit servir à expliquer pourquoi, dans la nuit du 13 août 1878, la belle M^{me} Corneuil eut un sommeil très agité, et pourquoi,

en se réveillant le matin sous ses blancs rideaux de mousseline, elle se sentit comme brisée dans tout son corps. Ce n'était pas la peste, ce n'était pas le choléra, ce n'était pas une fièvre catarrhale, ni une toux convulsive, mais elle éprouvait une tension de tête, un malaise, une irritation nerveuse toute particulière, et elle eut le pressentiment qu'il y avait dans son voisinage un danger ou un ennemi tout fraîchement débarqué. Pourtant elle ne connaissait point le marquis de Miraval, elle n'en avait jamais entendu parler, elle ne savait pas qu'il était plus dangereux que tous les missionnaires qui ont pu aborder dans les îles de l'Océan-Pacifique.

Quand sa mère, qui était toujours la première à entrer dans sa chambre pour lui prodiguer des soins qu'elle seule savait lui rendre agréables, s'approcha de son lit sur la pointe des pieds et lui souhaita le bonjour, M^{me} Corneuil, mal disposée, lui fit un accueil un peu sec, et M^{me} Vêretz put s'apercevoir que son ange adoré s'était réveillé d'assez mauvaise humeur. A la vérité, cette tendre mère était accoutumée aux incartades; on la traitait de haut, comme une impératrice traite sa dame du palais. Elle y était faite et ne s'en affectait guère. Sa fille était sa reine, sa divinité, son tout; elle s'était consacrée tout entière à son bonheur, à sa gloire, elle lui rendait un culte, de véritables adorations. Elle appartenait à la race des mères servantes et martyres; mais sa servitude lui plaisait, son martyre lui paraissait délicieux, et cette petite femme maigre, au regard vif, aux allures serpentine, qui avait, comme Caton le Censeur, auquel du reste elle ne ressemblait guère, l'œil vert et les cheveux rouges, faisait toujours bon visage aux duretés qu'elle essayait. Elle avait de quoi se consoler; on avait beau la rudoyer, la gourmander, la renvoyer bien loin, on finissait toujours par l'écouter, attendu qu'on s'en était toujours bien trouvé. C'était par son conseil qu'au moment propice on s'était brouillé, puis réconcilié avec M. Corneuil; c'était grâce à ses précieuses directions qu'on avait pu tenir un salon à Paris et y devenir quelque chose. M^{me} Corneuil régnait, en définitive c'était M^{me} Vêretz qui gouvernait, et il faut le dire, elle n'avait jamais en vue que le bien de sa chère idole. Nous avons tous des pensées confuses, que nous avons peine à débrouiller, et des désirs cachés, que nous n'osons pas nous avouer. M^{me} Vêretz avait le don de deviner sa fille, de lire dans tous les replis de son cœur; elle se chargeait de débrouiller ses pensées confuses et de lui révéler ses désirs inavouables en les prenant à son compte. C'était le secret de son influence, qui était considérable. Quand l'imagination de M^{me} Corneuil voyageait, cette mère incomparable partait la première en courrier; en arrivant à l'étape la belle voyageuse y trouvait des chevaux de relais tout préparés, et elle savait gré à M^{me} Vêretz de lui ménager d'agréables

surprises. Aussi se serait-elle gardée de s'embarquer dans aucune aventure sans son courrier, à qui elle avait l'obligation de n'être jamais restée en chemin.

Après avoir renvoyé sa mère et passé une demi-heure avec sa femme de chambre, M^{me} Corneuil prit une tasse de thé, puis elle s'assit à son secrétaire. Elle employait ses matinées à écrire un livre qui devait faire suite au traité sur l'apostolat et qui était intitulé : *Du rôle de la femme dans la société moderne*. A vrai dire, c'était tirer deux moutures du même sac. Son but était de démontrer que dans une société démocratique, vouée au culte brutal du nombre, le seul correctif à la grossièreté des mœurs, des pensées et des intérêts, est la souveraineté de la femme. « Les rois s'en vont, avait-elle écrit la veille dans un moment d'inspiration, laissons-les partir; mais ne souffrons pas qu'ils emportent avec eux la royauté, dont les bienfaits sont nécessaires aux républiques elles-mêmes. Sur le trône qu'ils laissent vide, faisons asseoir la femme; avec elle régneront la vertu, le génie, les aspirations sublimes, les délicatesses du cœur, les sentimens désintéressés, les nobles dévouemens et les nobles mépris. » Peut-être ai-je gâté sa phrase, mais je crois en avoir rendu le sens. Je crois aussi que dans le portrait qu'elle en faisait, la femme supérieure qu'elle proposait à l'adoration du genre humain ressemblait étonnamment à M^{me} Corneuil, et qu'elle ne pouvait se la représenter sans de superbes cheveux d'un blond chaud, enroulés autour de son front comme un diadème.

Quand on a mal dormi, on n'est pas en train d'écrire. Ce jour-là, M^{me} Corneuil n'était pas en verve, la plume pesait à sa jolie main aux doigts effilés; les idées et l'expression lui manquaient. En vain elle entortillait autour de son index une boucle voltigeante de ses cheveux, en vain elle interrogeait du regard ses ongles roses, rien ne venait; elle se prenait à croire qu'entre elle et son papier il y avait quelque chose qui ressemblait à un malheur. Dieu sait pourtant qu'on s'appliquait en pareil cas à ménager ses nerfs, à ne lui causer aucune distraction; c'était une consigne. Pendant les heures où on la savait retirée dans son sanctuaire, le silence le plus profond régnait partout; M^{me} Véretz y mettait bon ordre. Tout le monde parlait bas, marchait à pas de loup, et quand Jacquot, qui faisait les courses et les commissions, traversait la cour pavée, il avait grand soin d'ôter ses sabots pour qu'on ne l'entendit pas. Cette précaution était le fruit d'une douloureuse expérience. Jacquot cultivait la trompette à ses momens perdus. Un matin qu'il s'était permis d'en sonner, M^{me} Véretz, survenant à l'improviste, lui avait appliqué un vigoureux soufflet en lui disant : « Tais-toi donc, petit imbécile; ne sais-tu pas qu'elle médite? » Jacquot s'était frotté la joue et se le tint pour dit; tout le monde en faisait autant. Aussi

de huit heures à midi, Jacquot disait tout bas à la cuisinière, la cuisinière disait au cocher, le cocher disait aux volailles de la basse-cour, qui le redisaient aux pierrots, qui le répétaient aux merles et à tous les vents du ciel : « Frères, taisons-nous, elle médite ! »

Au coup de midi, la porte du lieu très saint se rouvrit doucement et, comme la première fois, M^{me} Véretz s'avança sur la pointe des pieds, disant :

— Ma chère belle, est-il permis d'entrer ?

M^{me} Corneuil fronça ses beaux sourcils et, d'un air boudeur, renferma ses papiers dans le plus élégant des buvards et son buvard dans les profondeurs de son secrétaire en bois de rose, dont elle eut soin, crainte des voleurs, de retirer la clé.

— On s'est donné le mot, dit-elle, pour ne pas me laisser un moment de repos.

— J'ai dû faire une course ce matin, répondit M^{me} Véretz. Est-ce que par hasard Jacquot aurait profité de mon absence?..

— Jacquot ou un autre, je ne sais, mais on a fait du bruit, remué des meubles. Cette course était donc bien nécessaire ?

— Indispensable. Tu t'es plainte hier à dîner que le poisson n'était pas frais, que Julie ne savait pas acheter. Désormais je fais moi-même mon marché.

— Et pendant ce temps on mènera ici un vrai sabbat.

— Que veux-tu ? entre deux maux...

— Non, interrompit M^{me} Corneuil, je ne veux pas que vous alliez en personne marchander votre poisson ; que n'enseigniez-vous à Julie à le choisir ? Vous ne savez pas commander, il en résulte que vous devez tout faire vous-même.

— J'apprendrai, je me formerai, ma mignonne, répondit M^{me} Véretz en la baisant tendrement sur le front.

Elle n'ajouta pas qu'aller au marché lui plaisait, ce qui était vrai. Parmi les gens qui ont eu de petits commencemens, les uns répudient leur passé et tâchent de l'oublier, les autres prennent un extrême plaisir à se le rappeler.

— Qu'est-ce encore que cela ? s'écria M^{me} Corneuil, qui s'aperçut en ce moment que sa mère tenait à la main un papier.

— Ceci, ma chère, est un billet par lequel M. de Penneville me charge de t'annoncer que son grand-oncle, le marquis de Miraval, arrivé hier de Paris, lui a témoigné le désir de t'être présenté et qu'il l'amènera aujourd'hui à deux heures précises. Tu sais qu'il est sujet au coup de cloche.

— Qui l'empêchait de venir nous l'annoncer ?

— Apparemment il a craint de te déranger et peut-être aussi de se déranger lui-même. Dans les existences bien ordonnées, la première règle est de travailler jusqu'à midi.

M^{me} Corneuil fit un geste d'impatience.

— Qui est donc ce grand-oncle? Jamais Horace ne m'en a parlé.

— Je le crois sans peine. Il ne te parle jamais que de toi, ou bien de lui... ou bien encore de l'Égypte, ajouta-t-elle.

— Et s'il me plaît qu'il m'en parle! répliqua M^{me} Corneuil avec hauteur. Est-ce encore une épigramme?

— Me juges-tu capable de faire des épigrammes contre ce cher et beau garçon? reprit vivement M^{me} Véretz. Je l'aime déjà comme un fils.

M^{me} Corneuil était devenue pensive.

— J'ai fait cette nuit de mauvais rêves, dit-elle. Vous vous moquez de mes rêves, car vous aimez à vous moquer de moi. Voyez pourtant!.. En venant de Paris, M. de Miraval a sûrement passé par Vichy. Ce marquis est un danger.

— Un danger! s'écria M^{me} Véretz. Quel danger peux-tu craindre?

— Vous verrez que c'est M^{me} de Penneville qui l'envoie ici.

— Et tu t'imagines qu'Horace?... Eh! ma pauvre folle, n'es-tu pas sûre de son cœur?

— Est-on jamais sûre du cœur d'un homme? répondit-elle en feignant une inquiétude qu'elle était loin d'éprouver.

— D'un homme, peut-être, dit en souriant M^{me} Véretz; mais le cœur d'un égyptologue est autre chose et ne varie jamais. En fait de sentiment, l'égyptologie est le beau fixe.

— Je vous dis que j'ai fait de méchants rêves, que ce marquis est un danger.

— Voilà ma réponse, lui repartit sa mère en lui présentant un miroir et en l'obligeant à s'y regarder.

— Il me semble que je suis affreuse ce matin, dit M^{me} Corneuil, qui n'en pensait rien.

— Vous êtes belle comme le jour, ma chère comtesse, et je défi tous les marquis du monde...

— Non, je ne recevrai pas ce grand-oncle, reprit Hortense en écartant le miroir; vous le recevrez pour moi. Prétendez-vous me condamner à essayer des impertinences?

— Te voilà bien, tu mets les choses au pis, tu t'exaltes, tu te montes, tu pars de la main...

— Je vous répète que je suis malade.

— Ma chère adorée, il ne faut jamais être malade qu'à propos, et dans ce cas-ci... Prends-y garde, il s'imaginera qu'il te fait peur.

M^{me} Corneuil jugea sans doute à la réflexion que sa mère avait raison, car elle lui dit :

— Puisque vous voulez absolument que je m'impose cette corvée, soit! ordonnez qu'on me monte mon déjeuner, et envoyez-moi ma femme de chambre.

— C'est on ne peut mieux, répondit M^{me} Véretz. Ah! ma chère, ce n'est pas une corvée que je t'impose, c'est une victoire que je te prépare.

Et à ces mots elle se retira, non sans l'avoir embrassée une seconde fois.

A deux heures précises, M^{me} Véretz, sous les armes, installée dans un ajoupa qui faisait face à la vérandah du chalet, attendait le comte de Penneville et M. de Miraval; à deux heures précises, le marquis et le comte parurent à l'horizon. La présentation se fit dans toutes les formes, et bientôt l'entretien s'engaga. M^{me} Véretz était une femme experte en tous les cas difficiles; l'imprévu ne la déconcertait point, elle savait faire fête aux visiteurs fâcheux comme aux événemens désagréables. M. de Miraval ne lui fournit point l'occasion d'exercer sa vertu. Il fut parfaitement courtois et gracieux; il déploya en cette occurrence son amabilité, son brillant des grands jours; il se nût en frais autant qu'il le faisait jadis pour les puissans de la terre qui lui donnaient audience. A quoi servirait-il d'avoir été diplomate, si l'on ne possédait l'art utile de parler beaucoup sans rien dire? Il avait la parole à son commandement et, quand il le fallait, une éloquence fluente, le talent de faire couler, comme dit le proverbe russe, du miel sur l'huile. Tout chemina fort bien. Horace, qui avait beaucoup redouté cette entrevue, et qui d'abord avait eu l'air contraint et gêné, fut bientôt hors de peine, il sentit se dissiper son embarras. Il était dans son caractère de se rassurer très vite. Non seulement il était né optimiste, mais il avait trop approfondi la théologie égyptienne pour ne pas savoir que dans le monde des hommes comme dans celui des divinités la lutte entre les deux principes se termine d'habitude par la victoire du bien, que Typhon finit par se laisser désarmer et qu'Horus, dieu bienfaisant, prend en main le gouvernement de l'univers. La figure du comte de Penneville exprimait une foi profonde dans le triomphe définitif d'Horus, dieu bienfaisant.

La glace était tout à fait rompue lorsque M^{me} Corneuil fit son apparition. Comme on peut croire, elle avait soigné pour la circonstance sa toilette et sa coiffure; son demi-deuil était des plus coquets. Il faut en prendre son parti, il y a des reines qui ressemblent beaucoup à des bourgeoises, il y a des bourgeoises qui ressemblent à des reines, moins la couronne et le roi. Ce jour-là, M^{me} Corneuil était non seulement reine, mais déesse des pieds à la tête; on eût dit Junon sortant de son nuage. Elle ne manqua pas son entrée. En la voyant venir, le marquis ne put réprimer un tressaillement, et quand il s'approcha d'elle pour la saluer tête basse, il perdit contenance, ce qui ne lui arrivait guère, il demeura confus, commença plusieurs phrases sans pouvoir les achever, et l'on assure que c'é-

tait la première fois de sa vie qu'il avait essayé pareille mésaventure. Son trouble était si visible que le bon Horace, qui ne remarquait rien, ne laissa pas de le remarquer.

M. de Miraval fit un effort sur lui-même, il ne tarda pas à recouvrer son assurance et toute l'aisance de ses manières. Après quelques propos oïseux, il se mit à conter avec agrément plusieurs anecdotes de sa carrière de diplomate, qu'il assaisonna de belle humeur et de sel attique.

Tout en contant, il devisait avec lui-même et se disait : — Il n'y a pas à dire, elle est fort belle; c'est une maîtresse femme, un morceau de roi. Quels yeux, quels cheveux et quelles épaules! Je gagerais que ce qu'on ne voit pas vaut pour le moins ce qu'on voit. Est-il possible qu'elle soit la fille de sa mère et que ces cheveux rouges aient produit ces cheveux blonds? Après tout elles se complètent. C'est une frégate accompagnée de sa mouche. Il n'y a pas à dire, sa beauté m'irrite, m'exaspère. Elle était faite pour se rendre heureuse en faisant le bonheur de beaucoup de pauvres diables, et si j'avais quarante ans de moins, je voudrais être du nombre de ces heureux. Mon Dieu! je ne demanderais pas le morceau tout entier pour moi, je me contenterais de ce qu'on voudrait bien me donner. Il faut être philosophe et savoir partager. Hélas! les prétentions ont tout gâté; l'ambition, la fureur de paraître, sont le fléau du genre humain; la femme qui veut à toute force jouer un rôle tue son bonheur et celui des autres... En conscience, elle est superbe! N'y trouverai-je rien à redire? Oui, elle a dans le regard une inquiétude qui ne me plaît pas. Ses lèvres sont un peu minces; bah! c'est un détail. Grâce à Dieu, elle n'a pas de tache d'encre au bout des doigts; mais ils sont trop effilés, trop nerveux, et dénotent des mains prenantes. Les paupières sont trop longues; elles doivent lui servir à cacher beaucoup de choses. La voix est bien timbrée, mais elle sonne sec... C'est égal, si j'avais quarante ans de moins...

Le marquis ne laissait pas de conter ses anecdotes. M^{me} Véretz était tout oreilles et souriait de la meilleure grâce du monde. Quant à M^{me} Corneuil, elle ne se départait pas de sa gravité un peu dédaigneuse. Elle était arrivée avec un parti pris; elle s'était mis dans la tête qu'elle allait comparaître devant un juge malveillant, venu tout exprès pour prendre sa mesure et la faire asseoir sur la sellette. Aussi s'était-elle armée d'une majesté olympienne, de cette insolence de beauté qui fait rentrer sous terre les impertinens, qui foudroie les orgueilleux et transforme en corf les Actéons. Bien que le marquis fût d'une politesse irréprochable et empressée, bien qu'il sollicitât presque humblement sa bienveillance et ses regards, elle tenait ferme, elle ne désarmait pas. Pour Horace, il écoutait tout d'un air satisfait; il trouvait que son oncle était charmant et

il mourait d'envie de l'embrasser ; il trouvait aussi que jamais M^{me} Corneuil n'avait été si belle, que le soleil avait des clartés inaccoutumées, qu'il pleuvait de la lumière sur son bonheur, que l'air embaumait et que toutes les choses de ce monde allaient à merveille. Il avait cependant un scrupule qui l'embarrassait et par instans faisait passer un nuage sur ses sourcils. En relisant le matin un des fragmens de Manéthon, il s'était achoppé à un passage qui semblait contrarier sa thèse favorite, à laquelle il tenait comme à sa vie. Par intervalles il se prenait à douter si ce fut vraiment sous le règne d'Apépi que Joseph, fils de Jacob, vint en Égypte ; puis il se reprochait son doute, qui lui revenait l'instant d'après. Cette contradiction le chagrinait, car il respectait beaucoup Manéthon. Mais quand il regardait M^{me} Corneuil, son âme rentrait dans le repos, et il croyait lire dans ses beaux yeux la preuve manifeste que le Pharaon qui ne connaissait pas Joseph était bien Sethos I^{er}, auquel cas le Pharaon qui l'avait connu était bien Apépi. Être tendrement aimé d'une belle femme, cela fait tout croire, tout devient possible, tout s'arrange, Manéthon, Joseph, le roi Apépi et le reste.

Que se passait-il dans le cœur du marquis ? De quel charme vainqueur était-il la proie ? Le fait est qu'il ne se ressemblait guère à lui-même. Il avait bien débuté, et M^{me} Vêretz prenait plaisir à ses histoires. Peu à peu sa verve s'alanguit. Cet homme si maître de ses idées ne parvenait plus à les gouverner ; cet homme si maître de sa parole cherchait péniblement ses mots. Il lutta quelque temps contre l'étrange fascination qui le privait de ses facultés, mais ce fut en vain. Il ne prit plus part à la conversation que par quelques phrases décousues qui manquaient absolument d'à-propos, et bientôt il tomba dans une profonde rêverie, dans le plus morne silence.

— Ma mère avait raison, se dit M^{me} Corneuil. Je lui impose, c'est moi qui lui ai fait peur.

Et s'applaudissant d'avoir fait taire les batteries de l'assiégeant et éteint son feu, un sourire de fierté satisfaite effleura ses lèvres. L'instant d'après elle se leva pour faire un tour de jardin, et Horace s'empessa de la suivre.

Le marquis demeura seul avec M^{me} Vêretz. Il suivit quelque temps du regard le couple amoureux, qui s'éloignait à pas lents et qui disparut enfin derrière un buisson. Il parut alors que le charme était rompu. M. de Miraval recouvra la voix, et il se prit à murmurer :

Aians, heureux aians...

Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,

Toujours divers, toujours nouveau.

Puis se tournant vers M^{me} Véretz, il s'écria d'un ton lyrique : — Non, on n'a rien inventé jusqu'aujourd'hui de plus beau que la jeunesse, de plus divin que l'amour. Mon neveu est un heureux coquin ; je le félicite tout haut et je l'envie tout bas.

M^{me} Véretz le récompensa de cette exclamation par un gracieux sourire, qui signifiait : — Bon vieillard, nous t'avions mal jugé. Pourrais-tu par hasard nous servir à quelque chose ?

— Plus je les vois ensemble, monsieur le marquis, dit-elle, plus je me persuade qu'ils ont été faits l'un pour l'autre. Jamais caractères ne furent mieux assortis ; ils ont les mêmes goûts et les mêmes dégoûts, la même élévation d'esprit, le même dédain pour les sentimens médiocres et pour les petits calculs, la même insouciance des vulgaires intérêts. Ils vivent l'un et l'autre dans l'azur. Ah ! monsieur le marquis, c'est par une dispensation providentielle qu'ils se sont rencontrés.

— Très providentielle, dit le marquis, et il ajouta *in petto* : — La vraie providence est l'habileté des mères.

Puis il reprit : — De quoi s'agit-il après tout ? D'être heureux. Mon neveu a mille fois bien fait de ne consulter que son cœur. Il aura l'azur, comme vous dites, chère madame, et tout le reste pardessus le marché ; car M^{me} Corneuil... Ne parlons pas de sa beauté, qui est incomparable, mais il est impossible de la voir, de l'entendre sans reconnaître en elle une femme vraiment supérieure, la plus propre du monde à bien conseiller un homme, à le conduire, à le pousser.

— Certes vous la jugez bien, répondit M^{me} Véretz. C'est une étrange créature que ma fille ; elle a tous les nobles enthousiasmes, qu'elle pousse jusqu'à l'exaltation, et cependant elle est infiniment raisonnable, très intelligente des choses de la vie, et à la fois de glace pour ses intérêts, de feu pour ceux des autres.

— Une seule chose m'afflige, lui dit le marquis. Le fabuliste recommande aux heureux amans de ne voyager qu'aux rives prochaines, et les nôtres iront enfouir leur félicité à Memphis ou à Thèbes. Enlever M^{me} Corneuil à Paris, c'est un crime.

— Oh ! rassurez-vous, dit-elle, Paris les reverra.

— Vous ne connaissez pas mon neveu, il a horreur de cette ville perverse et frivole. Il m'a fait hier ses confidences, il entend finir ses jours en Égypte, et il m'a soutenu que M^{me} Corneuil était aussi amoureuse que lui de la solitude et du silence des Thébâides. Il a l'air fort doux, personne n'est plus tenace dans ses volontés.

— A la garde de Dieu ! fit M^{me} Véretz, en regardant le marquis d'un air qui voulait dire : — Mon bel ami, il n'y a pas de volonté qui tienne contre la nôtre, et Paris ne peut pas plus se passer de nous que nous de Paris.

— Ils ont choisi la bonne part, poursuivit M. de Miraval en poussant un profond soupir. Je me suis souvent moqué de mon petit-neveu, à qui je reprochais de ne pas savoir jouir de la vie; c'est à son tour de se moquer de moi, puisque j'en suis réduit à envier son bonheur. Cueillir des roses, c'est charmant, et j'en ai beaucoup cueilli : mais il arrive un âge où l'on regrette amèrement de n'avoir pas su se créer un intérieur... Vous devez être étonnée de mes confidences, chère madame.

— J'en suis flattée beaucoup plus qu'étonnée, répondit-elle.

— L'ennui me ronge, je dois en convenir. J'avais juré de passer le reste de mes jours dans la retraite, dans le repos. L'ennui me fera sortir de ma tanière. Je vais me replonger dans la politique active. On me presse de me laisser porter à la députation dans l'arrondissement où est mon château, on me propose aussi le sénat. Je vais me livrer de nouveau au monstre. Passe encore si j'étais marié à une femme de sens, très intelligente des choses de la vie, quoiqu'un peu exaltée. On ne réussit dans la politique que par les femmes, et à mon âge on ne peut plus se flatter de réussir par les femmes des autres. Que n'en ai-je une à moi ! Comme dit le poète : « Ai je passé le temps d'aimer?.. Ah ! si mon cœur... » Je ne me rappelle pas la suite, mais qu'importe ! Heureux Horace ! trois fois heureux ! Vivre en Égypte avec une femme aimée ou se trémousser à Paris, sans femme aimée, au milieu des tripotages de la politique, quelle différence !

M^{me} Véretz trouvait en effet que la différence était grande, mais toute au profit du trémoussement et du tripot. Elle ne put s'empêcher de se dire : « Si mon futur gendre avait l'humeur et les goûts de son grand-oncle, ce serait parfait, et nous n'aurions plus rien à désirer. » De ce moment, le marquis de Miraval lui parut un homme intéressant. Elle essaya de le réconcilier avec son sort, et comme elle avait l'esprit des affaires et l'amour des détails, elle lui adressa force questions sur son arrondissement électoral, sur les chances de son élection. Le marquis, un peu embarrassé, y répondit de son mieux. Il ne put se tirer d'affaire qu'en détournant le propos et en faisant à cette curieuse une ample description de son château, qui sans contredit en valait la peine, mais où il n'allait guère. Les renseignemens minutieux qu'il lui fournit touchant ses terres et leurs revenus n'étaient pas de nature à refroidir l'intérêt qu'elle commençait à lui porter.

Pendant ce temps, M^{me} Corneuil arpentait une allée du jardin avec Horace, qui ne s'apercevait pas qu'elle avait les nerfs fort excités et un peu orageux. Il y avait un certain nombre de choses dont le comte de Penneville ne s'apercevait presque jamais.

— Dieu ! quel beau temps ! lui disait-il. Le beau ciel, le beau

soleil ! Ce n'est pourtant pas le soleil de là-bas. Quand le reverrons-nous ? Oh ! là-bas, là-bas, comme dit Mignon. Vous me chanterez ce soir cette chanson ; personne ne la chante comme vous. Ce parc ne m'a jamais paru si vert. Il faut convenir que la verdure a du bon, quoique je m'en passe à merveille. J'ai connu un voyageur qui trouvait la Grèce affreuse, parce qu'elle manque d'arbres. Il y a des gens comme cela qui ont la manie des arbres. Vous rappelez-vous notre première excursion à Gizeh, cette grande plaine nue, ces collines onduleuses, ce sable couleur jaune d'ocre ? « On en mangerait ! » disiez-vous. Nous rencontrâmes une longue file de chameaux, je les vois encore. A l'horizon pointaient les pyramides, qui nous semblaient toutes blanches et qui dégageaient des étincelles. Comme elles s'enlevaient sur le ciel ! Elles étaient comme vibrantes. L'air ne vibre jamais par ici. O le bon déjeuner que nous fîmes dans cette chapelle, assis sur des burnous ! Vous étiez coiffée d'un tarbouch, qui vous allait comme un charme. Quand donc vous verrai-je en tarbouch ? Ah ! par exemple, la dinde était un peu maigre, et puis je commis ce jour-là une fière maladresse. Je laissai choir la gargoulette qui contenait notre eau du Nil. Nous en fûmes quittes pour en rire et pour boire notre vin pur. Après quoi nous descendîmes dans un caveau, et pour la première fois je vous traduisis des hiéroglyphes. Je n'oublierai jamais quel fut votre ravissement quand je vous appris qu'un luth signifiait le bonheur, attendu que le signe du bonheur est l'harmonie de l'âme. Dans l'écriture chinoise, le bonheur est représenté par une main pleine de riz. Et après cela, qui contestera l'immense supériorité d'âme et de génie des Égyptiens sur les habitans du Céleste-Empire ?

Il finit pourtant par s'apercevoir que M^{me} Corneuil ne lui répondait pas ; il en chercha l'explication et il la trouva.

— Quelle impression vous a faite le marquis de Miraval ? lui demanda-t-il d'une voix anxieuse.

Cette fois elle répondit.

— C'est un homme fort distingué, dit-elle. Il commence admirablement les histoires, mais il les finit mal... Dois-je être sincère ?

— Absolument sincère.

— Il me plaît fort peu.

— Aurait-il dit quelque chose qui vous ait offensée ? s'écria Horace, saisi d'un remords subit et de la crainte que son oncle n'eût profité perfidement des distractions que lui causaient Manéthon et le roi Apépi, pour hasarder quelque méchant propos.

— C'est un homme d'esprit, répliqua-t-elle ; mais il faut avoir de l'âme, et je le soupçonne de n'en pas avoir.

En disant ces mots, elle attacha sur le visage du jeune homme ses grands yeux bruns où l'on voyait une âme, et peut-être deux.

— A votre tour, soyez franc, reprit-elle. Vous n'avez pas le talent de mentir, c'est un peu pour cela que je vous aime. Vous m'aviez annoncé que vous écririez à M^{me} de Penneville... Le marquis est sa réponse.

— J'en conviens, dit-il; mais quand l'univers entier se mettrait entre vous et moi, il y perdrait ses peines. Vous savez si je vous aime, si je vous adore.

— Votre cœur est à moi, bien à moi? demanda-t-elle en lui jetant un regard ensorcelant.

— Pour toujours, pour jamais! répondit-il d'une voix étouffée.

Ils approchaient d'une charmille, dont l'entrée était étroite. M^{me} Corneuil passa la première, et quand Horace l'eut rejointe, se retournant, elle demeura immobile devant lui et le contempla avec un sourire mélancolique. Jusqu'à ce jour elle l'avait tenu à distance, sans lui rien accorder, sans lui rien permettre. Par une inspiration soudaine, elle dépouilla sa farouche vertu et avança doucement vers lui son front et ses lèvres, qui semblaient réclamer un baiser. Il comprit, mais il eut peur d'avoir mal compris. Il hésitait, enfin il osa; et, la serrant dans ses bras, il appuya ses lèvres sur les siennes. Ce baiser le mit hors de lui, le grisa; il fut sur le point de se trouver mal. Une seule fois jusqu'alors il avait éprouvé une ivresse d'émotion comparable à celle-ci: c'était près de Thèbes, un jour que, faisant une fouille, il avait vu de ses yeux, de ses propres yeux, apparaître au fond de la tranchée un grand sarcophage de granit rose. Ce jour-là aussi, il lui avait pris une défaillance.

M^{me} Corneuil s'assit sur un banc; il se laissa tomber à ses pieds, et, posant ses coudes sur des genoux adorés, les mains dans les mains, il resta quelque temps à la manger des yeux. Il n'y avait que la largeur d'une route entre la charmille et le lac; ils entendaient la vague qui causait tout bas avec la grève; elle balbutiait des mots d'amour, elle racontait des joies et des mystères qu'aucune langue humaine ne peut dire.

Après un long silence: — Les grands bonheurs sont toujours inquiets, toujours sur le qui-vive, reprit M^{me} Corneuil; tout les effarouche, ils ont peur de tout. Je vous en supplie, débarrassez-nous de ce diplomate. Je n'ai jamais aimé les diplomates; ils sont préjugés, des intérêts, des calculs, des vanités, ils ne voient que cela dans le monde.

— Vos volontés me sont sacrées, lui dit-il, et dussé-je me brouiller à jamais avec lui, je ferai tout ce qu'il vous plaira, quoique je lui aie toujours rendu l'amitié qu'il me porte.

— Oui, renvoyez-le dans sa famille, qui nous en voudrait de l'acaparer. Qu'il retourne bien vite lui raconter ses histoires!

— Permettez, sa famille, c'est moi; il est garçon ou plutôt veuf

depuis trente ans et sans fils ni fille. Mais que m'importe son héritage!

A ces mots, M^{me} Corneuil sortit de son extase, et dressant l'oreille comme un chien qui flairer une piste inattendue :

— Son héritage! Vous êtes son héritier! Vous ne m'en avez jamais rien dit.

— Et à quel propos vous l'aurais-je dit? L'argent, qu'est-ce que l'argent?.. Mon trésor, le voici, ajouta-t-il en essayant de prendre un second baiser, qu'elle lui refusa sagement, car il ne faut abuser de rien.

— Ce sont de lâches misères que les questions d'argent, dit-elle. Est-il très riche, le marquis?

— Ma mère assure qu'il a deux cent mille livres de rente. Qu'il en fasse ce qu'il voudra. Puisqu'il a eu le malheur de vous déplaire, je lui déclarerai tout net que je renonce à la succession.

— Encore y faut-il mettre des formes, répondit avec quelque vivacité M^{me} Corneuil. Vous avez de l'affection pour lui; je serais désolée de vous brouiller avec un parent que vous aimez.

— Vous, vous, rien que vous! s'écria-t-il. C'est si peu de chose que le reste!

Il demeura quelques instans encore à ses genoux; mais à son vif chagrin, elle l'obligea de se relever, en lui disant :

— M. de Miraval finira par remarquer que nous sommes longtemps absens. Soyons polis.

Deux minutes après elle rentrait dans l'ajoupa, où la suivit Horace, et elle aborda le marquis avec une nuance d'affabilité qu'elle ne lui avait pas encore montrée; mais, quoiqu'elle eût changé de visage et de procédé, le charme ne laissa pas d'opérer, ou plutôt l'effet n'en fut que plus sensible. M. de Miraval, qui avait recouvré toute la liberté de son esprit en conversant familièrement avec M^{me} Véretz et en lui faisant toute espèce de confidences, se troubla de nouveau quand il revit sa belle ennemie. Il répondit à ses avances par des phrases incohérentes, par des propos sans queue ni tête, qui semblaient tomber de la lune. Bientôt, comme pris de colère contre lui-même et contre son indigne faiblesse, il se leva brusquement, et se tournant vers M^{me} Véretz :

— On n'oublie pas longtemps son La Fontaine, lui dit-il; je retrouve à l'instant la fin du vers que je cherchais et que voici :

Ah! si mon cœur osait encor se reinflammer!

Il prit aussitôt congé d'elle, la salua profondément; puis s'avançant vers M^{me} Corneuil, il la regarda dans les yeux et lui dit avec une sorte d'âpreté dans la voix :

— Madame, je suis venu, j'ai vu et j'ai été vaincu.

Et là-dessus il s'éloigna comme un homme qui se sauve, en défendant à son neveu de le reconduire. On croira sans peine qu'après son départ il fut beaucoup parlé de lui. Tout le monde s'accorda à dire que sa conduite était étrange; mais M^{me} Véretz déclara qu'il lui paraissait plus charmant encore que singulier, M^{me} Corneuil le trouvait plus singulier que charmant. Quant à Horace, il expliqua ce qu'il y avait eu d'un peu bizarre dans son attitude par des inégalités de santé ou par un caprice d'humeur, que son âge rendait excusable. Il avoua du reste qu'il ne l'avait jamais vu ainsi, qu'il l'avait toujours connu bon vivant, alerte, sûr de sa mémoire, dégourdi et se faisant tout à tous.

— Il y a là un mystère que vous aurez soin d'éclaircir, lui dit M^{me} Corneuil. Et comme, ayant regardé sa montre, il se disposait à se retirer :

— A propos, grand paresseux, lui dit-elle, quand donc me lirez-vous ce fameux quatrième chapitre de votre *Histoire des Hycsos*? N'allez pas oublier que nous devons le lire un soir et faire à minuit un souper fin en son honneur. Nous le commanderons à Paris, ce souper. Ne sera-ce pas délicieux?

A l'idée de cette petite fête intime en l'honneur d'Apépi, le cœur d'Horace tressaillit d'aise et sa prunelle s'alluma.

— Je ne veux rien vous lire qui ne soit digne de vous. Accordez-moi dix jours encore.

— Dix jours, c'est un siècle! fit-elle. Mais au moins soyez de parole, ou je me brouille avec vous.

Il s'éloignait, elle ajouta : — Quand vous reverrez M. de Miraval, soyez défiant, mais soyez adroit.

— Lui, adroit! s'écria M^{me} Véretz, lorsqu'elle fut seule avec sa fille. Ordonne-lui plutôt de traverser le grand lac à la nage.

— Est-ce encore une épigramme? dit M^{me} Corneuil avec humeur.

— Puisque je l'adore tel qu'il est, lui répondit sa mère, peut-on m'en demander davantage? Quant à M. de Miraval, tu as tort de t'en inquiéter. M'est idée qu'il nous est tout acquis.

— Ce n'est pas la mienne, répliqua-t-elle.

— En tout cas, ma chère, il faut le traiter avec beaucoup de ménagement, car je sais de source certaine...

— Vous allez m'apprendre, interrompit d'un ton dédaigneux M^{me} Corneuil, qu'il a deux cent mille livres de rente et qu'Horace est son héritier. Ces misérables bagatelles sont pour vous des affaires d'état.

Et aussitôt après, elle lui dit : — Demandez donc à Horace d'inviter le marquis à venir au premier jour déjeuner avec nous.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n^o.)

PORTRAITS

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

I.

AUBER ET SCRIBE

I.

Après avoir dormi d'un sommeil séculaire de dix ans, *la Muette*, comme cette princesse du conte de Perrault, se réveille aujourd'hui : musique nationale et populaire dont le souvenir ne s'effacera ni de nos esprits ni de nos cœurs ; nous avons ainsi trois ou quatre chefs-d'œuvre : *Zampa*, *le Pré-aux-Clercs*, *la Dame blanche*, contre qui les systèmes ne prévaudront pas, par cette raison toute simple que ces chefs-d'œuvre-là sont faits de génie. La muse de notre sol les a touchés à leur naissance et consacrés, les autres sont un peu de tout le monde et à tout le monde, ceux-là sont à nous, rien qu'à nous ; gardons-les soigneusement et souhaitons-leur la bienvenue dans ces reprises qui, à des intervalles de dix et quinze années, viennent témoigner de la force de vitalité dont ils sont doués. Une génération peut se tromper ; mais deux, mais trois, mais quatre ? Tout semble avoir été dit, tout est à redire ; de là ces analyses, ces paraphrases, ces points de vue qui répondent

aux besoins de notre imagination et qui ne sont au demeurant que la constatation de cette vie intense, de la profondeur de ces dessous sans lesquels il n'y a point dans l'art de grande création.

Nous lisons dernièrement dans les journaux de Berlin le compte rendu d'une représentation du *Lac des fées*, et tant de beaux éloges distribués par la critique allemande à cet ouvrage, l'un des plus oubliés chez nous du répertoire d'Auber, n'étaient point sans nous inspirer quelque mélancolie. Eh quoi ! pensions-nous, il y a donc en Europe encore des théâtres où l'on joue *le Lac des fées*, alors que pour nous autres Parisiens *la Muette* n'est déjà plus de ce monde ! Mais ne récriminons pas, car seule ici la force des choses aurait des comptes à nous rendre, et nous perdriions notre temps à lui en demander. Personne n'ignore quel rôle fut attribué à *la Muette* pendant la période tapageuse qui servit de prologue aux événemens de 1870 ; il fallait donc s'attendre à ce qu'au lendemain de nos désastres une musique coupable d'avoir si haut et si imprudemment chanté la victoire tombât en disgrâce pour des années. C'est le destin des œuvres révolutionnaires de bénéficier des circonstances comme d'en pâtir, et *la Muette* est l'œuvre révolutionnaire par excellence, si bien que nous l'appellerions volontiers la Marseillaise des opéras. Chose singulière que deux esprits si profondément indifférens aux passions politiques, Scribe et Auber, deux épicuriens, deux bourgeois professant avant tout et surtout l'opinion quiétiste, aient allumé pareil volcan ! Serait-ce que ni l'un ni l'autre ne savait ce qu'il faisait et qu'il entre dans l'élaboration de certains chefs-d'œuvre une forte dose d'inconscience ? La preuve, c'est que pour Auber le fait ne s'est plus reproduit ; *la Muette* est dans sa carrière un phénomène que rien ne laisse pressentir et que nul grand ouvrage du même ordre ne suivra. A la veille de frapper ce coup de maître, il écrivait quoi ? *Fiorella*, une de ces pauvretés qui découragent vos meilleurs amis, et le lendemain il se reprenait par *Fra Diavolo* à l'opéra de genre, et alors pour n'en plus sortir ou du moins qu'à des intervalles éloignés, puisque sur quarante-cinq partitions qu'on a de lui, huit seulement : *le Dieu et la Bayadère*, *Gustave*, *le Lac des fées*, *l'Enfant prodigue*, *le Philtre*, *le Serment*, *la Corbeille d'oranges*, appartiennent à notre première scène, et encore doit-on reconnaître que le style de ces ouvrages se distingue à peine du style de ses opéras-comiques. *La Muette* reste donc une œuvre absolument exceptionnelle et sur laquelle il est impossible que l'occasion n'ait pas exercé son influence.

Auber n'eut jamais de ces périodes chronologiques qui marquent le développement des grands génies ; sa vie d'artiste se déploie avec une imperturbable uniformité, vous n'y surprenez guère ni

modifications ni tendances. A ses meilleures inspirations succèdent ses plus médiocres, il tombe pour se relever, se relève pour tomber sans que la chose tire à conséquence et que de la chute ou du succès d'hier on doive rien conclure pour ce que sera l'œuvre de demain. Autant pourrions-nous en dire de sa vie privée, si dépourvue d'incidents et de péripéties, aux yeux du plus grand nombre si monotone et peut-être par là même si heureuse. Chacun de nous n'a-t-il pas sa manière de comprendre le bonheur? Son idée à lui était de se sentir vivre à la même place, de ne sortir jamais ni du pays ni de la ville qui l'avait vu grandir : mêmes sites de promenade, mêmes visages de connaissance, mêmes travaux, mêmes plaisirs. Comme ce joueur qui n'admet que deux émotions : gagner et perdre, il n'existait que pour ces deux extrêmes : réussir et tomber. Le succès sans l'enivrer redoublait son entrain, la chute ne le démontait pas, il la craignait cependant et souvent plus que de raison. Je le vois encore à la première représentation de *Marco Spada* tressaillir et blêmir tout à coup pendant le finale du second acte, quand fort heureusement quelqu'un qui se trouvait là derrière lui dans la coulisse, appuyant sa main sur son épaule, lui souffla à l'oreille : « Mais calmez-vous donc, cher maître, c'est la petite flûte. » Il croyait avoir entendu un sifflet. L'habitude était sa gouverne; les grands artistes sont des êtres plus casaniers qu'on ne se figure : combien j'en ai connu, dont la vie, pleine d'influence et de résultats, s'est écoulée dans le va-et-vient d'un quartier à l'autre, et que de petites villes contient cet immense Paris où notre activité s'use et se consume isolément aux alentours d'une Sorbonne, d'une Académie ou d'un théâtre? Vous voyagez, vous passez dix ans à parcourir la planète; au retour vous retrouvez tout ce monde presque à la même place. Habitude ou servitude, comment distinguer entre ces mots qui riment ensemble et signifient si souvent la même chose? Ceux-là seuls que la mort a dételés sont absents, les autres inexorablement tournent leur roue sans que la longe qui les attache à leur vieux moulin se soit seulement étendue de quelques centimètres.

Le moulin d'Auber, c'était l'Opéra, ayant pour dépendances le foyer de l'Opéra-Comique et pour extrême horizon le bois de Boulogne. Je me trompe, disons Saint-Germain et n'en parlons plus. Ses amis se souviennent en effet de l'avoir vu s'expatrier vers ces lointains parages : *finis terræ*, mais le cas ne se produisit que tout à fait sur le tard, aux approches de la quatre-vingt-sixième année et lorsqu'il devint amoureux, à l'exemple du maréchal de Richelieu, son grand ancêtre, qui à cet âge enlevait encore Hermione. Auber, assure-t-on, se contentait de moins. Quoi qu'il en soit, la campagne le charmait peu, et s'il voulait s'en donner l'illusion, il lui suffisait, au mois de

juin ou de juillet, de changer les tentures de son salon et de faire mettre des housses de cretonne à ses fauteuils. De plus, comme il détestait les longs jours d'été et ne pouvait dîner qu'à la lumière des bougies, au coup de six heures et demie on fermait tout, volets, fenêtres et rideaux, et je vous donne à penser si les convives étouffaient; n'importe, ils ne se plaignaient pas, ces petites manies n'agaçaient personne, étant sincères, vous n'y sentiez jamais le paradoxe, et Dumas fils, dans un éloge des mieux inspirés, a pu même en dégager tout un côté sentimental : « Deux sièges n'avaient pu décider ce Parisien, malgré ses quatre-vingt-dix ans, à quitter la capitale de son cœur et de son esprit. Il n'y a eu dans cette résolution ni l'apathie de la vieillesse, ni l'indifférence du bien-être, ni infirmité physique, ni nécessité matérielle, il y a eu purement et simplement cet *Amour sacré de la patrie* auquel Auber avait dû sa plus puissante inspiration et auquel il payait loyalement sa dette. Mais, hélas! les forces de l'homme ont leurs limites et l'âme humaine a ses réserves. Tant que l'ennemi a été l'étranger, Auber a vécu, a résisté, a espéré; quand l'ennemi a été le compatriote, le frère de la veille, le Français, le Parisien, Auber n'a plus voulu voir, il n'a plus voulu espérer, il n'a plus voulu vivre. Comme le grand Romain, il s'est voilé le visage et il s'est couché en disant : Toi aussi mon fils! »

Ce grand Romain est de trop, il manque de proportion, Auber l'eût écarté poliment et reconduit à la tragédie de Voltaire, sa vraie place. Toutefois, pour ne pas être un personnage consulaire, on peut n'en pas moins pratiquer ses devoirs envers la muse; sur ce point Auber était sans reproche, il portait au plus haut degré la dignité de son art, savait à fond ce qu'il était et ce qu'il n'était pas. J'ai noté dans le temps un mot de lui bien caractéristique à ce sujet; c'était en 1870, au lendemain de cette représentation triomphale où *la Muette* avait été patriotiquement acclamée. Je rencontrai Auber sur le boulevard, et mon premier mouvement en l'abordant fut de le féliciter : « Vous aurez beau faire le modeste, une pareille soirée appartient à l'histoire, et ce sont là des honneurs publics qu'on vous a rendus et que les plus grands envieraient! — Aussi, croyez, mon cher ami, que j'en aurais la joie dans l'âme, si quelque chose pouvait encore me toucher; mais, hélas! à mon âge quelle joie voulez-vous qu'on ressente? Et puis, tenez, s'il faut tout vous dire, cette représentation d'hier m'a peut-être en somme valu plus de désappointement que de gloire. » Et comme je lui marquais mon étonnement : « Oui, reprit-il, et c'est ici le musicien qui vous parle. A ce propos, j'ai refait connaissance avec *la Muette* que j'avais perdue de vue depuis des années; j'ai même à la der-

nière répétition suivi ma partition page à page; eh bien, vous l'avouerez-je? ce n'est pas cela! »

Je connaissais l'homme et n'eus pas de peine à saisir l'objection, d'ailleurs spécieuse et de nature à ne point m'embarrasser dans ma réplique : « Ce n'est pas cela? je vous entends. Oui, certes, si vous ne me parlez que de l'instrumentation et encore de certaines parties, il y a en effet ici et là des formules qui rappellent le style de l'époque et qui vous déplaisent aujourd'hui, par exemple toutes ces symétries, tous ces accords plaqués, toutes ces redondances spontiniennes dont s'offense désormais votre oreille et votre goût formés aux sonorités, aux complications des nouveaux orchestres. En ce sens je vous le concède volontiers : ce n'est pas cela! et si vous aviez aujourd'hui à écrire *la Muette*, il est évident que vous l'instrumenteriez différemment. Mais il ne s'agit là que d'un détail; causons de tout le reste, de ce jaillissement d'idées mélodiques, ruisselant, serpentant et s'entrecroisant (comme dans la scène du marché), promenant partout la vie et la fraîcheur d'un printemps nouveau. Plaçons-nous en face de cette couleur, de cet imprévu dans l'émotion, de cette somme énorme d'inspiration sincère, de musique spontanée; répondez, maître, me direz-vous encore, en hochant la tête et le découragement sur la bouche : Ce n'est pas cela! Non, vous ne le direz pas, car vous savez comme moi qu'il n'y a de vrai que le contraire et que c'est par ces qualités absolument géniales que le chef-d'œuvre existe et qu'il tient. *La Muette* a ce mérite d'être quelque chose qui a été fait par un homme et qui n'aurait pas été fait par un autre. Protestez, contestez tant que vous voudrez, cher Auber, il ne dépend de personne, pas même de vous, d'empêcher que *la Muette* soit un chef-d'œuvre! » Les vieillards comme les enfans pleurent facilement. Auber n'a jamais mérité d'être traité ni comme un vieillard, ni comme un enfant, et c'est pourquoi la larme que je crus surprendre dans ses yeux à ce moment m'est restée dans la mémoire. « Vous êtes toujours bon pour moi, » me dit-il en me serrant la main avec tendresse, et je le regardai s'éloigner, traînant le pas, rêveur et morne comme le sont tous les heureux et tous les triomphateurs de ce monde, ce qui doit être la consolation de ceux qui n'ont jamais connu ni le bonheur, ni le triomphe.

Et c'est ainsi que cet homme, qui avait vu mourir Louis XVI, qui avait assisté à la terreur, aux victoires du général Bonaparte, au premier empire, qui, après avoir vécu sous les gouvernemens de la restauration, de Louis-Philippe et de Louis-Napoléon, devait mourir, à quatre-vingt-dix ans, au milieu des horreurs du siège de Paris et de la commune; c'est ainsi que ce musicien de

tant d'esprit et de tant de souvenirs, né l'année même où Mozart donnait à Vienne son *Enlèvement au sérail*, qui avait quinze ans lors de la première exécution de *la Création* d'Haydn et qui en comptait quatre-vingts à l'avènement du wagnérisme, traversa les générations les plus diverses, fut mêlé à tous les courans sans être atteint, toujours jeune, actif, toujours imperturbable dans son art à lui, comme dans sa manière. Chateaubriand bâillait sa vie. Außer dispersa la sienne, l'effeuilla comme un bouquet de roses, prenant le jour comme il vient, indifférent aux écoles, aux systèmes, semant à l'aventure le bon et le mauvais, faisant succéder *le Maçon*, une perle rare, à *Léocadie*, un chiffon, et de la sorte jusqu'à la fin, jusqu'à ce moment où, le succès s'étant éloigné, il le ressaisissait avec *le Premier jour de bonheur*, dernier sourire et dernier défi d'une muse aimable et galante que notre esthétique épouvante et qui s'en va retrouver au pays de Cythère les ombres de Watteau, de Crébillon fils et de l'abbé Prévost. On a d'Auber un portrait fort ressemblant qui nous le représente assis, pensif, un livre entr'ouvert dans la main. « Avouez que ma lecture vous intrigue un peu, nous disait-il un jour en nous voyant planté devant ce cadre. — En effet, je me demande ce qui peut bien vous intéresser de la sorte; rien d'un auteur vivant, j'imagine? » Il sourit et nous montra sur sa table un petit volume corné, souligné, annoté et comme perdu parmi des feuillets de musique en train de sécher. Puissance des affinités intellectuelles et morales! c'était *Manon Lescaut*!

Maintenant, pour qu'un esprit de cette famille ait si héroïquement élargi son style et se soit monté à cette conception de *la Muette*, force est d'admettre cependant qu'une influence étrangère quelconque l'a touché. Il y a des électricités atmosphériques auxquelles nul ne se dérobe, vous aurez beau fermer votre fenêtre aux bruits importuns de la rue, il faut que l'air se renouvelle, et c'est à l'un de ces momens que la contagion vous envahit et que, *volens, nolens*, vous poussez ce cri d'humanité, de liberté, qui gémit, éclate de toutes parts dans *la Muette*.

Oui certes, Scribe et Auber étaient des gens de peu de foi. Eh bien, après? Voyons-nous que la plupart des artistes de la renaissance, le Pérugin en tête, aient mené une vie de saints, et cela les a-t-il empêchés de peindre leurs tableaux d'où s'exhale une odeur suave de mysticisme absente chez Owerbeck, un saint homme de peintre devant le Seigneur, mais dont le tort fut de venir au monde dans un âge comme le nôtre? Ce qu'individuellement, *subjectivement* un artiste croit ou ne croit pas, importe assez peu; l'atmosphère ambiante le gouverne à son insu. On peut vivre en dehors de l'église, en

dehors de la politique, on ne vit pas en dehors du siècle, et ce que nous venons de dire des peintures italiennes s'appliquerait également à cette œuvre de patriotisme révolutionnaire issue de la collaboration de deux hommes d'esprit qui n'étaient ni des révolutionnaires ni des foudres de patriotisme. Reportons-nous à cette heure extraordinaire de 1828. En musique, en poésie, en peinture, un grand siècle s'annonce, il fait mieux, il se donne; ne parlons ni des expositions ni de ce qui se publie, oublions Ingres et Delacroix, Lamartine et Victor Hugo, Vigny, Musset, Michelet et George Sand, tenons-nous en aux musiciens et comptons s'il vous plaît les partitions qu'a produites cette période de dix ans qui de 1828 s'étend à 1838. *La Muette* d'abord, puis en 1829, tout de suite, coup sur coup, chef-d'œuvre sur chef-d'œuvre, *Guillaume Tell* en 1830 et *Robert le Diable* en 1831. Nommons encore, pour que la liste soit complète, *Zampa*, *Gustave*, *la Juive*, *Guido et Ginevra*, *les Huguenots*, *le Comte Ory*, *la Fiancée*, *Fra Diavolo*, ouvrages qui presque tous ont survécu et dont un, *les Huguenots*, est resté l'opéra du siècle. A cette révolution dans l'opéra moderne accomplie sur notre scène de la rue Le Peletier trois maîtres de nationalités diverses : un Français, un Italien, un Allemand, Auber, Rossini, Meyerbeer, ont concouru à tour de rôle; mais à l'auteur français revient l'honneur de s'être inscrit le premier en ligne et d'avoir rompu avec la tradition du vieux style académique. Pour la première fois le chœur secoue sa chaîne et se mêle à l'action, héros lui-même dans le drame auquel il n'avait jusqu'alors servi que de figurant. Ces Grecs et ces Romains de Sacchini et de Spontini, les voilà du jour au lendemain sortis de l'abstraction, entrés dans la vie; l'art nouveau, comme un autre Dédale, dénoue leurs membres, affranchit leurs voix; regardez-les se mouvoir, ils ont conscience de leurs attitudes, de leurs gestes; écoutez-les chanter l'hymne du matin sur la grève ensoleillée, évoquer au bruit du tocsin le dieu des batailles, il n'y a pas à dire, ce ne sont plus là des automates, ce sont des hommes; *novus rerum nascitur ordo*. Le peuple s'emparant de la scène exclusivement réservée aux seuls descendants d'Atrée, d'Enéas et de Dardanus, des pêcheurs et des lazzaroni promenant leurs pieds nus devant ce public habitué à ne connaître que des guerriers en cothurne et casqués d'or, des pontifes mitrés et des princesses, filles, femmes et sœurs de tant de rois! qu'aurait pensé de cela Voltaire, lui qui trouvait que Shakspeare faisant parler les Romains comme des hommes ravalait la majesté de l'histoire : « Cela est naturel, oui, mais c'est le naturel d'un homme de la populace, et ce n'est pas ainsi que parlaient les hommes de la république romaine. » Le fait est que la transformation parut violente, et les témoins de l'é-

poque racontent même qu'elle choqua et scandalisa bien du monde; songez-y donc : ce va-et-vient tumultueux, ce *réalisme* dans les costumes, dans le geste, et quels personnages, justes dieux, pour figurer sur un théâtre d'Académie royale : la canaille en bras de chemise, tout un peuple chassant ses maîtres pour venger l'honneur d'une petite marchande de poissons mise à mal par un prince aimable!

Assurément qu'il y avait là matière à récriminations, mais le spectacle était si nouveau, si moderne, les costumes et les ballets offraient un ensemble si pittoresque, de ce poème et de cette musique un tel flot de vie se dégageait, que bientôt les mécontents se ravisèrent. Tous d'ailleurs, auteurs, chanteurs et directeurs, se tenaient par la main, tous conspiraient pour le succès, succès immense dont le gouvernement de la restauration n'eut pas un instant l'idée de s'inquiéter. L'esprit du temps était là tout entier; nul d'abord ne l'y soupçonna, l'enchantement premier fut pour les yeux et les oreilles. Deux ans plus tard seulement la révolution de juillet mit à découvert le volcan caché sous des fleurs. On reproche souvent à la critique actuelle ses commentaires et ses exégèses, on nous accuse de prêter aux auteurs nos propres idées et de voir dans leurs ouvrages, après coup, mille choses sublimes dont eux-mêmes jamais ne se doutèrent. Je laisse à la sagesse des nations le soin de répondre à ce raisonnement : on ne prête qu'aux riches, dit un proverbe. Toute grande conception d'art porte en elle une sorte de vie latente que l'avenir aura pour mission de reconnaître et de fomentier. Les chefs-d'œuvre ne se font pas tout seuls; avant d'arriver à ce point de perfection où nous les admirons, il leur faut subir une phase de cristallisation; étudié à trente ou quarante ans de distance, tel opéra de Rossini, de Meyerbeer, d'Auber ou d'Hérold, tel drame de Victor Hugo, tel tableau d'Ingres ou d'Eugène Delacroix, n'est plus pour nous ce qu'il était pour la génération qui le vit naître; c'est que depuis la discussion s'en est mêlée, et que de ces critiques, de ces apologies, de ces analyses et de ces commentaires, l'œuvre qui restera s'est dégagée. Il y a chez l'artiste au moment qu'il crée une part énorme d'inconscience, rarement lui arrive-t-il de faire ce qu'il veut, quelquefois il fait moins, quelquefois aussi il fait plus, témoin Béranger et M. Labiche, dont le théâtre a pris tout de suite un autre aspect à la lecture, et qui, croyant n'être qu'un vaudevilliste, faisait œuvre d'académicien (1).

(1) « Vous prétendez que ce sont des chansons, je soutiens, moi, que ce sont des odes! » s'exclamait jadis un fanatique de Béranger : « Vous dites que ce sont là de simples farces du Palais-Royal écrites dans le style du genre, qui naturellement ne saurait être qu'un jargon et la négation de tout style; je soutiens, moi, que c'est du

Habent sua fata, jamais parole plus vraie ne fut écrite. Procédons simplement, soyons d'abord artiste et grand artiste, tout le reste viendra par surcroît, gardons-nous des choses voulues et n'obéissons qu'au souffle de l'esprit. Au jour où cette partition de *la Muette* vint au monde, l'orage ne menaçait pas encore, tout au plus se laissait-il prévoir de loin, mais ses grondemens sourds perçus ici et là suffisaient pour émouvoir un musicien déjà si profondément entrepris par la couleur de son sujet. A ce seul point de vue, *la Muette* mériterait une place à part dans l'histoire de l'opéra moderne, jamais en effet auparavant la musique n'avait connu semblable fête, cette suite non interrompue de tableaux représentant au naturel la vie d'un peuple parut la chose du monde la plus originale; notez que, sur ce chapitre du paysage, l'art lyrique en était encore à la tradition de notre tragédie classique, et chacun sait ce que vaut comme pittoresque cette tradition racinienne. Aussi quel attrait inouï dans cette chaude et poétique peinture du ciel méridional, dans cette symphonie dramatique colorée comme un Véronèse, où rien n'est omis, ni l'étude des caractères, ni l'azur du golfe de Naples, ni son Vésuve dont la flamme surchauffe ces rythmes volcaniques, et tout cela, exécuté sobrement selon les préceptes d'un art d'autant plus sincère qu'il s'ignore, innocent de toute théorie, de tout système ! Sous le rapport du pittoresque, le second acte de *la Muette* n'a point son égal, et s'il pouvait y avoir en musique des *impressionnistes* comme il en existe en peinture, pas un ne me démentirait. Dès le lever du rideau, l'air qui souffle du théâtre vous apporte je ne sais quelle fraîcheur de brise marine ! Musique saine, alerte, allegre et lumineuse qui s'éveille au matin, se sent en joie et vous met en joie.

Une simple remarque : avez-vous présente à l'esprit certaine page de Schumann intitulée *le Laboureur* ? c'est la même idée, à ce point que pendant qu'elle se déroule au piano sous vos doigts vous y ajoutez spontanément les paroles que Scribe semble avoir faites tout exprès : *Amis, le soleil va paraître !* Hasard, réminiscence, plagiat effronté, je n'oserais jurer de rien ; ces diables de néoromantiques allemands vous ont la main si leste et si habile. Revenons à ce deuxième acte ; les chansons succèdent aux chœurs, les duos, les récitatifs s'entremêlent et le drame se déploie, varié, chatoyant, pathétique, au milieu d'un continuel entrain décoratif

Molière et que l'auteur de ce théâtre-là doit être de l'Académie ! » Pourquoi pas ? L'Académie en a bien vu d'autres, l'auteur du *Misanthrope* n'en fut jamais, l'auteur du *Misanthrope* et l'*Auvergnat* en sera.

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre !

pendant lequel l'intérêt symphonique et vocal se soutient jusqu'à la dernière mesure, jusqu'à ce rappel du motif de la barcarolle qui doucement, languissamment, accompagne Fenella sur son rocher et projette sur ce coin bleu de la plage enchantée la note sombre du pressentiment! C'est la mode aujourd'hui entre peintres et romanciers d'échanger leurs idées, et mainte histoire que nous lisons et qui nous charme n'est souvent que la paraphrase d'un tableau de la dernière exposition et la mise en action du mot d'Horace, *ut pictura poesis*. Eh bien, à ce propos, je me retourne vers la peinture et me demande quel Jules Breton me rendra cette scène finale du second acte de *la Muette*, et, par un de ces prestiges de transposition si familiers à l'art contemporain, me fera passer la musique d'Auber dans sa peinture? Et l'homme capable d'écrire un pareil paysage et qui plus tard donnait *Fra Diavolo*, une autre merveille de vie et de coloration, Auber, ne connaissait pas l'Italie et n'eut pour toute information que quelques cahiers d'airs nationaux rapportés par Scribe et des bouts de conversation avec son collaborateur (1). Même instinct de la couleur dans *Gustave*, même divination du pittoresque local, l'effet de neige et le clair de lune d'une nuit du nord succédant à l'effet de soleil. Une troisième fois Auber, dans *Manon Lescaut*, s'essayera à ce métier de peintre, et son inspiration lui fournira l'intermède de la scène du désert, une symphonie à la Salvator. Jean-Paul, racontant à ses lecteurs Naples et Ischia du fond de sa taupinière de Bayreuth, les prévient de se fier d'autant plus à la parfaite exactitude de ses descriptions qu'il s'est toujours bien gardé de visiter l'Italie. Sans aller jusqu'à ce paradoxe, on peut admettre certains privilèges de l'imagination; *la Muette*, *Guillaume Tell* et le *Freischütz* sont en musique les trois ouvrages pittoresques par excellence, et des trois auteurs de ces chefs-d'œuvre, Weber est le seul qui ait eu l'impression directe, aux deux autres l'intuition géniale a suffi. « Le talent vrai, disait Stendhal, est comme le vismas, ce papillon des Indes qui prend la couleur de la plante sur laquelle il vit. » Mouïs éblouissants, envolée continue de ritournelles délicieuses, le musicien abonde et surabonde, quand tout à coup le drame éclate. Écoutez ce duo entre Masaniello et Pietro : *Amour sacré de la patrie!* Nous sommes en pleine révolution de juillet, et tout un côté de cette partition resté dans l'ombre, va jaillir soudainement à la lumière.

Cette date de 1830 fut pour le chef-d'œuvre d'Auber un moment

(1) Détail à signaler, deux musiciens, Auber et Carafa, composent en même temps un opéra sur le même sujet. De ces deux hommes, l'un est Français, l'autre Italien, Napolitain s'il vous plaît, et c'est le Français, c'est Auber qui, sans avoir jamais mis le pied en Italie, trouve la couleur, la vie, le pittoresque du sujet.

de transformation physiologique, l'idée patriotique s'enlevant en vigueur percevait désormais le romantisme ondoyant et divers de la première heure. Chanteurs, public, étaient électrisés; Nourrit, en proie au vertige d'une inspiration toute nouvelle, brûlait les planches, et le baryton Dabadie, artiste d'ordinaire assez médiocre, grandissait lui-même à la hauteur de la situation. Deux mois plus tard, après avoir servi chez nous à cette propagande, *la Muette* allait en Belgique prendre une part non moins active aux journées de septembre, et c'est à dater de cette période que l'ouvrage d'Auber revêtit le caractère qu'il a toujours conservé depuis et qu'il épousa définitivement *la Marseillaise*. Ici, une objection se dresse, et j'entends les ennemis du commentaire s'écrier : « De sorte que, si la révolution de juillet ne fût point venue, toutes les belles choses qu'il vous plaît, après coup, de découvrir et d'admirer n'existeraient pas? » Il se peut qu'en effet elles fussent restées lettre morte, mais il me sera permis de répondre que, si deux ans avant la révolution de juillet Auber les y a mises, c'est que toutes ces belles choses-là étaient alors dans l'air, et que, si elles n'avaient pas été dans l'air, il ne les aurait probablement pas mises. — Le duo des deux hommes au second acte a des accens irrésistibles; c'est convaincu, entraînant, à la fois populaire et noble, un souffle spontinien circule à travers cette phrase d'une ampleur superbe et magistrale. Car *la Muette* n'entend pas rompre ouvertement avec le passé, cet opéra de l'avenir se rattache à l'ancien jeu par maintes traditions bonnes à conserver et même par quelques autres, qu'il eût mieux valu omettre. Ainsi, le croirait-on, en dépit de l'esprit nouveau qui s'affirme partout dans la musique, les costumes et la mise en scène, vous retrouvez là ce fameux confident de la tragédie : *Ominös*, dirait un Allemand. Curieux spectacle en effet, de voir sur le seuil du premier des opéras modernes apparaître le dernier des confidens classiques; c'est à supposer qu'il doit y avoir là une manière de symbole dicté à Scribe par le génie de l'histoire, jaloux de relier au passé le présent et l'avenir : « De Fenella sait-on quel est le sort? » demande dès l'exposition le jeune prince au personnage qui partout le suit et l'accompagne, et celui-ci lui répond comme Arcas, Théramène ou Corasmin pourraient le faire :

Seigneur, je l'ignore, et mon zèle

Pour découvrir sa trace a fait un vain effort.

Goûtons d'abord cette langue : un *zèle* qui fait *un vain effort*. C'est l'école : l'abstraction à la place du pronom personnel; le *je*, le *moi* est haïssable, plus haïssable en vers qu'en prose, car il nécessite chez celui qui l'emploie une certaine habileté de main, tandis qu'avec

des abstractions et des participes présens à la rime, on se tire aisément d'affaire; ainsi, continuant le procédé, Casimir Delavigne dira dans *les Enfants d'Édouard* :

Et mon zèle
N'a pas souffert qu'un autre apportât la nouvelle.

Que de zèle !

II.

J'ai prononcé le mot de romantisme. Il ne faudrait points'y méprendre; Scribe, en ce qui le concernait, n'avait aucun goût particulier pour la chose; s'il l'employa, c'est qu'elle réussissait. Le romantisme de *la Muette* vient d'Auber, de même que le romantisme de *Robert le Diable* et la couleur historique des *Huguenots* sont à Meyerbeer. Scribe, en dépit de ses attaches avec l'école officielle comme en dépit de ses avances à la nouvelle école, ne fut jamais classique ni romantique : c'était un industriel; gagner de l'argent, le plus d'argent possible, il n'eut guère d'autre objectif; ses ouvrages, — vaudevilles, drames, comédies, — ne sont que des hymnes au dieu Mammon. L'argent tient lieu de tout, remplace tout, honneur, famille, renommée. Étaient-ce donc là les mœurs du jour, ou n'y doit-on voir qu'un travers de Scribe, une pure et simple idiosyncrasie ou, pour dire mieux, une idiosyncrasie qui n'était ni pure ni simple? Ses personnages n'ont, comme lui, qu'une idée, s'enrichir. On dirait qu'ils travaillent à l'heure, tant ils sont pressés de faire le plus de choses dans le moindre temps; et son style? Des ellipses, des phrases dont pas une seule ne se tient debout! Nous n'entendons pas qu'on se guinde à la poésie, au lyrisme, mais encore faudrait-il écrire dans une langue intelligible, et capable de varier ses effets, dans une langue qui ne fût pas imperturbablement la même pour tous les personnages de la pièce; même pour ces sortes d'œuvres secondaires il existe une grammaire, et le théâtre n'exclut pas tout usage du français; on peut être dramatique sans platitude ni barbarismes, ceux qui sont venus depuis l'ont bien prouvé. Il est vrai que nous avons inventé le *couplet*, genre d'emprunt fait à l'opéra, espèce de cavatine où la virtuosité de l'auteur et du comédien va se prélassant aux dépens de l'action. Scribe vit et s'agit dans l'étroit, le mesquin, et ne s'élève jamais jusqu'au fait général, au vrai humain. Il est heureux lorsque dans les plus grands événemens il découvre un petit motif pour en faire le grand événement de sa pièce. Avec cela, tacticien merveilleux, sachant mieux que personne émou-

voir l'intérêt, piquer la curiosité, préparer les dénouemens, celui de *Fra Diavolo* par exemple, une trouvaille ! je cite de préférence ses opéras, parce que mon sujet m'y ramène et, de plus, parce qu'ils sont, à mon sens, grâce à la collaboration de certains grands musiciens, d'Abner et de Meyerbeer surtout, la meilleure partie de son théâtre. En outre, ce théâtre-là, par sa nature toute pittoresque, échappe à la discussion des idées morales ; les violons et le génie de la musique aidant, vous y remarquez moins les principes ordinaires de Scribe, ses maximes philosophiques et ses points de vue sur les fins de l'homme. Cette morale, on sait ce qu'elle vaut ; elle est vulgaire, elle est bourgeoise et vous démontre à satiété que pour faire la cour à une femme mariée il faut beaucoup d'argent, et que l'artiste seul, pourvu qu'il soit fortement muni de présomption, se dérobe à cette loi commune. L'artiste en effet, chez Scribe, est toujours cet homme, ce monsieur qui a besoin de protection. Peintre, il a ses tableaux à placer ; musicien, il gueuse un *libretto*, le mari s'emploie à le servir, tandis que la femme l'aime et le « comprend, » et Scribe trouve cela tout naturel (1) ; pour ses jeunes premiers, comme pour ses jeunes premières toujours en train de boursicoter leurs affaires de cœur, il semble que la société n'offre pas d'autres types à son observation. Ses honnêtes gens sont inévitablement des imbéciles ; s'il a besoin d'un galant homme, il ne le trouve que dans l'armée : de là ses brillans colonels, ses généraux pères de famille, ses soldats laboureurs et tout ce caporalisme libéral et sentimental, — signe du temps, — qu'il partage avec Béranger, dont le talent par ses mauvais côtés confine à Scribe. Tel méchant vers de Béranger :

De tout laurier un poison est l'essence

pourrait être du Scribe, et du meilleur, de même qu'on pourrait prendre pour du mauvais Béranger ce faux sublime :

Le bûcher qui s'élève,
Nous rapproche des cieux !

C'est la même muse vue à d'autres heures et sous d'autres aspects. Même aversion des privilèges de la naissance, même intervention chaleureuse en faveur de la capacité, du talent et de la

(1) Il faut que l'atmosphère ambiante y fût aussi pour quelque chose, autrement Musset n'eût pas mis dans une de ses nouvelles ce héros charmant, trop charmant peut-être, qui n'éprouve aucun scrupule à se promener au bois dans la voiture de ses maîtresses et se laisse un peu bien complaisamment aller aux délices d'un riche attelage qui n'a qu'un tort, celui de ne rien coûter à sa bourse.

libre concurrence. Chez Scribe, l'émotion patriotique tient moins de place, et l'on peut dire que ce que dans *la Muette* il nous en montre vient de Béranger; il n'a pas non plus, et je l'en félicite du fond de l'âme, le culte sentimental du grand empereur ni ce vieux refrain de la blouse armée, accompagnement obligé de la légende napoléonienne; pour tout le reste, c'est le même personnel et la même chanson: le soldat, le banquier, le sénateur, le député, l'artiste et le sexe enchanteur. En ce sens, Béranger et Scribe ont encore cela de commun qu'ils sont bien tous deux de tradition française et ne doivent rien au génie de l'étranger dont les romantiques se sont inspirés, aidés, souvent plus que de raison. Ce poète, mort pauvre après avoir usé sa vie à scander, à rimer quatre ou cinq volumes de petits vers laborieusement faciles, et cet infatigable et richissime négociant en produits dramatiques de toute espèce, ce millionnaire académicien et décoré, et ce Diogène, qui écartait de son tonneau les puissans du monde apportant l'or et les honneurs, deux esprits de même souche, deux bourgeois vivant au cœur de leur public, et d'autant plus applaudis, adoptés et gâtés que ce public ne se sent pas dominé par eux. Scribe n'a le temps de rien; cet homme ne vit pas, il produit: cent représentations et 100,000 fr. de droits d'auteur, voilà le but! Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mes paroles, ma critique n'atteint ici que le système, Scribe n'en était pour cela ni avare ni cupide. Ce besoin de gagner de l'argent entraînait dans la loi même de son activité, il ne se représentait le succès que sous cette espèce; car jamais on n'eut la main plus ouverte et plus généreuse. Sur ce point, Auber ne le valait pas. Très humain (1), très serviable à l'égard de ses confrères, il mêlait parfois à son obligeance l'ironie du philosophe. Un jour que Buloz, alors au Théâtre-Français, se plaignait des visites obsédantes d'un auteur: « Voulez-vous que je vous donne un moyen de vous en débarrasser, lui dit Scribe; faites comme moi, prêtez-lui 500 francs, et vous ne le reverrez plus que dans six mois, quand il croira ou feindra de croire que sa dette est oubliée; c'est environ 1,000 fr. par an qu'il vous en coûtera, comme à moi, et vrai, pour se délivrer d'un fâcheux, ce n'est pas trop! » Buloz avait conservé le meilleur souvenir de ses relations avec Scribe pendant leurs

(1) Cette charité de premier mouvement lui sauva même la vie. Un matin, un individu besoigneux se présente à l'hôtel de la rue Olivier-Saint-Georges, il expose sa demande, Scribe après l'avoir écouté ouvre un tiroir et lui remet cinq louis. On frémit à la pensée que cet homme de lettres misérable, disons tout court, ce misérable s'appelait Lacenaire. Lui-même raconta plus tard en cour d'assises qu'à la vue de ce tiroir plein d'or tous ses instincts de meurtre s'étaient éveillés, et que, placé comme il l'était, debout derrière Scribe, il allait agir du couteau quand la magnificence du présent le désarma.

années de travail en commun au Théâtre-Français. Il voyait là un homme et une force, et se sentait attiré en dépit de sa théorie et de ses goûts personnels qui le portaient énergiquement vers un art tout autre : l'art des Musset, des Vigny, des George Sand. Cette force que de loin il condamnait et combattait, saisie ainsi au vif de l'action, en plein mouvement, en plein jeu, triomphait de ses préjugés. Je me réserve, au cours de ces études sur mes contemporains, de dire ici toute ma pensée sur Buloz. En attendant, il m'eût été difficile en parlant de Scribe de ne pas prononcer le nom de l'administrateur éprouvé qui mit au théâtre *le Verre d'eau* et *Une Chaîne*.

Le caractère du génie de Scribe est de manquer de forme et de types, d'être un génie fluide, point plastique, musical par nature. Ses poèmes d'opéra, que nous classerions au premier rang de son répertoire et qui se distinguent par des qualités d'imagination partout ailleurs absentes, ses poèmes doivent beaucoup aux musiciens, et tandis que l'esprit de Scribe exerçait sur Auber une influence pernicieuse à la longue, l'esprit d'Auber prêtait de son côté vie et couleur à l'ébauche du librettiste, et d'un scénario bien gouverné faisait une de ces œuvres dont la première impression devient tradition et s'implante. Auber était artiste au fond de l'âme, et si l'idée l'eût jamais pris de tenir registre de ses variantes, peut-être serions-nous étonnés de la part de librettiste qui devrait lui échoir. N'était-ce pas en effet une lutte sourde et continue entre ce poète qui regardait la musique comme un obstacle à sa pièce et ce musicien jaloux de maintenir ses droits? Plus tard, Scribe, à force de ténacité, l'emportera; quarante années de collaboration et d'empiétements l'aideront à triompher; mais, avant de se laisser éconduire, avant d'en arriver de guerre lasse à cette période du *Domino noir*, de *l'Ambassadrice*, de *la Sirène* et de *Marco Spada*, où la musique paraît décidément quitter la place à la comédie d'intrigue, Auber se défendra, quoique sans trop de suite, et comme on dit, avec des hauts et des bas. Nous le verrons, après avoir, sous le vent de *la Muette*, vaillamment affirmé son art dans *Fra Diavolo*, faiblir dans *Lestocq* et *le Cheval de bronze*, se relever, fléchir de nouveau, puis, insensiblement se laisser conquérir, ne plus combattre que par soubresauts, — le premier acte d'*Haydée*, l'ouverture et le troisième acte des *Diamans de la couronne*, l'acte du désert dans *Mamon Lescaut*, — et définitivement se résigner à n'écrire plus que de la petite musique en grand musicien. Et cela pour faire plaisir à son ami Scribe, qui, soit dit en passant, n'eut point si bon marché de Meyerbeer. *Robert le Diable* et *les Huguenots* sont, comme *la Muette*, des drames qui dépassent de beaucoup la portée

ordinaire du genre. Le premier acte de *Robert le Diable*, au seul point de vue du théâtre, a de la valeur; que de choses dans ce prologue! les événemens, les caractères exposés en quelques mots clairs et rapides. Là se trahit la force de Scribe, l'art scénique mis au service de la musique, ajoutons qu'il n'en donne pas davantage; de poésie, pas une étincelle: les vers sont plats, la couleur nulle; au lieu d'Auber (l'Auber de *la Muette*), au lieu de Meyerbeer, supposez tels musiciens d'école, tels partitionnaires, et la conception définitive avortera faute d'imagination, de poésie. Au besoin, la donnée primitive du troisième acte de *Robert le Diable* suffirait pour juger le procès. Scribe ne s'était-il pas avisé d'évoquer à cette occasion ses vieux souvenirs de collège: nymphes, dryades, hamadryades et jardins d'Armide? Meyerbeer vient, souffle sur ce clinquant et ce poncif, et, s'inspirant de l'esprit du moyen âge qui règne à cette heure, il écrit sa *Notre-Dame de Paris*, comme Auber écrit sa *Marseillaise* aux approches de la révolution de Juillet. Pour *les Huguenots*, même aventure, mais avec plus de complications, plus de tirage. Des exigences à n'en pas finir, tout un rôle nouveau (celui de Marcel) auquel il n'avait point songé et dont on l'encombrait sous prétexte de nécessités historiques et autres; du catholicisme et du protestantisme, il ne s'en souciait ni en musique, ni en peinture et n'en voulait qu'à la recette.

Auber est un écrivain, et qui plus est, un écrivain français dans la meilleure acception du terme; il a dans sa musique toutes les qualités littéraires qui nous sont propres: l'esprit, la clarté, l'élégance, la sobriété, il sait écrire et se borner, et si la sensibilité souvent lui manque, cela tient à ce qu'en même temps que nos qualités, il a aussi nos défauts. Auber est un écrivain et un artiste, il a du génie et de la race; Scribe est moins un génie qu'une puissance; son démon l'agite et lui souffle à l'oreille, comme au Juif errant: Marche! marche! « Je n'ai pas le temps d'être correct, » disait-il, pour excuser son mauvais style, il n'avait pas davantage le temps d'observer, il lui fallait tout deviner. En dehors de ce salon banal d'agent de change, qui représente dans son théâtre littéraire le vestibule de la tragédie classique et où se passent ses pièces du Gymnase et ses comédies en habit noir, vous ne savez dans quelle atmosphère ses personnages vivent et se meuvent; ni l'histoire ni les mœurs du pays ne les gouvernent. A quelle mythologie appartiennent les êtres surnaturels qu'il évoque? Du diable si jamais il s'en inquiéta. Pour lui, l'ombre de Banquo, la statue du Commandeur, sont des *revenans*; ses fées se mettent sous la protection de la sainte Vierge, et si Meyerbeer n'eût passé par là, il y aurait eu des nymphes, des dryades et des hamadryades plein le troisième

acte de *Robert le Diable*. Scribe possède aussi le plus étrange assortiment de fantoches à tout usage; grands inquisiteurs, ministres, pairs de France et d'Angleterre, doges de Venise, rois et reines, bandits et faux monnayeurs, dont il trafique sur son échiquier avec un art inventé à souhait pour le plaisir de la musique; personne comme lui n'abuse des conjurations, il en met dans ses vaudevilles, dans ses comédies; ses grands opéras et ses opéras comiques en fourmillent. Motifs tournés et retournés incessamment que le compositeur se charge d'habiller à neuf.

N'importe, ce rôle de Marcel, une fois admis en principe, qui l'écrirait? Meyerbeer avait résolu *in petto* que ce ne serait point Scribe, car s'il lui convenait de travailler avec Scribe, l'illustre maître n'en redoutait pas moins les vers de son collaborateur, et, tout en s'asseyant au banquet de l'amphitryon, se disait à part lui comme Célimène :

Oui, mais je voudrais bien qu'il ne s'y servit pas.

Auber du moins ne demandait, lui, que des variantes, Meyerbeer réclamait tout un autre style et s'adressait à Émile Deschamps, quitte à indemniser Scribe pour la peine qu'on lui épargnait de rimer quelques méchants vers. Ainsi voilà une pièce dont le sujet est de Mérimée, la musique de Meyerbeer, le texte d'Émile Deschamps, et dont Scribe aura et l'honneur et l'argent! Il semble qu'il n'y soit pour rien, il y est pour tout! Ceux-la seuls qui l'ont vu à l'œuvre peuvent raconter ce que sa collaboration apportait au musicien, ce qu'elle avait d'utile, de fécond. *Jugens alienorum laborum fur*, disait Pétrarque d'un de ses contemporains; Scribe ne volait pas les idées d'autrui, il s'en souvenait, les ravaudait, mais avec quelle verve et quelle incroyable adresse! Sa mémoire était l'Océan; par exemple, il n'y fallait rien jeter, car le flot avare gardait tout, l'anneau de Polycrate aussi bien que la coupe du roi de Thulé, et tant de richesses emmagasinées, souvent à son insu, faisaient les principaux frais de ces séances où librettiste et musicien travaillaient ensemble. Alors son imagination et sa dextérité se donnaient cours, il ne regimbait plus, se livrait au maître corps et âme; oubliant les objections de l'heure précédente, il jetait à bas l'ancien édifice, et d'un tour de main en reconstruisait un nouveau bien dans le mouvement de vos idées; ainsi les airs et les duos trouvaient leur place, ainsi dans *les Huguenots*, la scène de la bénédiction des poignards, qui dans l'origine devait par un coup de foudre terminer l'acte, allait, sur une inspiration de Meyerbeer et contre toutes les règles de la progression dramatique, servir de

préambule au duo entre Valentine et Raoul, ainsi dans *la Muette* le personnage de Fenella se transformait, ainsi naissait ce fier duo du second acte : *Amour sacré de la patrie*, dont Scribe pouvait revendiquer sa bonne part, même comme musicien, en ce sens qu'il fut cause par ses observations qu'Auber, qui d'abord n'avait pas réussi à saisir l'expression vraie, s'y reprit à plusieurs fois. On peut même ajouter que les gourmandes et les assauts du librettiste contribuèrent pour beaucoup au succès.

J'ai parlé plus haut de cette langue abstraite si commode aux versificateurs. Scribe ne se gênait guère pour en abuser et n'en trimait pas moins à la besogne. Ces pauvres vers qu'il rimait à coups de dictionnaire et comme au collège on fait un pensum, ces strophes mal agencées lui coûtaient mille efforts. Un jour, Théophile Gautier assistant à la répétition d'une pièce des boulevards, écoutait cette prose avec recueillement et componction, lorsque soudain il se hérissa, happe une phrase au passage et dit à son voisin, en souriant de son air bonhomme : « Ah diantre ! voilà quatre lignes qui sont écrites en français, je te les dénonce. — Et tu fais bien, car je vais m'empresser de les ôter, » lui réplique alors le voisin qui n'était autre que l'auteur, homme de beaucoup d'esprit et l'un de nos plus célèbres dramaturges et des plus riches, en dépit de Vaugelas. Scribe ne professait point ce dédaigneux parti pris, peut-être même n'aurait-il pas demandé mieux que d'échapper à des critiques qui l'affectaient désagréablement, car ce détestable écrivain avait fait de bonnes études et savait sa langue ; mais que voulez-vous ? tant de travail et d'effort ! Pour cet esprit si abondant en ressources, si doué, si facile sur d'autres points, c'était toute une histoire de redresser un hexamètre, et quand vous appeliez son attention sur ces vers de *Gustave* :

Mais où donc est ta femme ? — Elle est près de la reine
Daignerais-tu, beau page, y porter intérêt ?

Il vous répondait : « Eh ! parbleu, je le sais bien, c'est affreux, cela vous horripile ; mais pensez-vous donc que j'irai perdre une heure à corriger une faute de grammaire ! » Aussi quelle bonne fortune de rencontrer dans Fenella un personnage qui le dispensait de se mettre martel en tête ! Lui qui prétendait qu'au théâtre les scènes qu'on coupe sont les seules qui ne risquent point d'être sifflées, dut se dire cette fois que la meilleure occasion de ne pas multiplier les mauvais vers était d'écrire un rôle de muette. Et voyez comme il faut toujours se défier des jugemens téméraires ; cette chose, en apparence si ingénieusement combinée, ne fut nullement un fait exprès : la sœur de Masaniello devait être dans l'origine un person-

nage chantant comme les autres ; la contexture même et l'harmonie de l'ouvrage nous indiquent en elle le grand premier rôle, la cantatrice dramatique (une Falcon, une Stoltz, une Cruvelli, une Krauss selon les temps) faisant vis-à-vis à la princesse Elvire, la cantatrice légère, ainsi que Masaniello, ténor de force, fait vis-à-vis au prince Alphonse, ténor léger. Et s'il n'en alla point de la sorte, c'est que des circonstances indépendantes de la volonté des auteurs s'y opposèrent.

Par un funeste événement
 La parole à ses lèvres ravie
 La livrait sans défense à l'infidèle amant
 Dont l'abandon empoisonna sa vie.

Cet événement, qui coupa la parole à l'infortunée jeune fille et sur lequel Scribe ne prend seulement pas la peine de s'expliquer, prouve que la pièce était déjà conçue et le siège fait quand il arriva ; l'accident à jamais déplorable qui rendit muette la pauvre Fenella fut tout simplement que, M^{me} Branchu ayant pris sa retraite, il n'y avait plus à l'Opéra de premier sujet capable de représenter avec autorité cette dramatique figure, et de tenir sa place dignement à côté d'une Elvire ayant nom Cinti-Damoreau. Mais à défaut de cantatrice, on avait sous la main une danseuse, M^{lle} Noblet, dont le talent mimique et la beauté se faisaient alors très remarquer. L'administration proposa aux auteurs de modifier le rôle à son intention. L'idée leur sourit, ils l'exécutèrent, elle réussit, et « voilà comment votre fille est muette ». Scribe et Auber n'étaient point gens à négliger une pareille invite ; l'épreuve ayant succédé au delà de toutes les espérances, ils la renouvelèrent deux ans plus tard avec le *Dieu et la Bayadère*, et cette fois de propos délibéré. Ici encore le personnage principal ne chante ni ne parle, et la situation s'offrait d'autant plus belle qu'on aurait M^{lle} Taglioni pour figurer la Bayadère ; tandis que Fenella se borne à s'exprimer par gestes, Zoloé joint par vocation la danse à la pantomime ; et pourquoi, tandis que tout le monde chante autour d'elle, la charmante fille s'évertue ainsi des bras et des jambes, les deux auteurs, qui ne pouvaient cependant en faire encore une muette, vous le racontent en quatre vers :

Étrangère dans ce climat
 Elle ne connaît pas encore
 La langue facile et sonore
 Des enfans de Brahma !

Rien n'est menteur comme un proverbe : soyons plus juste, tous sont

vrais puisque tous se contredisent et qu'à l'instant même où l'un vous dit : *bis repetita placent*, l'autre vous rabâche : *non bis in idem*. Ce qui se passa au sujet du *Dieu et la Bayadère* confirmerait mon assertion, la chose plut, mais pour la plus grande gloire des virtuoses seulement ; Nourrit, M^{me} Damoreau et Taglioni représentaient le dieu et les deux bayadères, dont l'une chante et l'autre danse, et certaine scène du second acte est restée comme témoignage de cet art merveilleux que Scribe et Auber possédaient de tirer parti de tous les avantages de la circonstance. Il y avait là un intermède où la voix de la Damoreau et la danse de Marie Taglioni luttant de souplesse, d'agilité, de fantaisie et d'ardeur intenses, vous rappelaient ces combats d'oiseaux *entraînés* qui ne se terminent que par la mort de l'un des concertans et quelquefois de tous les deux. Invitée à danser par l'étranger qu'elle adore, la belle Zoloé déploie tous ses talens et toute sa grâce (les talens et la grâce d'une Taglioni), et pendant ce temps, le dieu voulant éprouver sa jalousie, affecte de ne regarder et de n'écouter que sa compagne. Il fallait voir alors sur un de ces rythmes passionnés, sur un de ces motifs à toute volée comme Auber en savait trouver, — il fallait voir la pauvre victime s'enlever par bonds toujours plus hauts et plus douloureux jusqu'à sentir son cœur se briser et fondre en larmes ! Et pourtant ce public, qui se laissait ravir ainsi, n'était ému qu'à fleur de peau. La muette, par occasion, a survécu, alors que personne aujourd'hui ne se soucie de cette Zoloé destinée, dans la pensée des auteurs, à reproduire le même effet dynamisé en quelque sorte, puisqu'il était *voulu*, qu'il avait Taglioni pour interprète et qu'il agissait par le double attrait de la pantomime et de la danse.

Quel maître que le hasard, et comme presque toujours ce qu'il nous aide à faire vaut mieux que ce que nous faisons sans lui ! Supposons que le rôle de Fenella n'eût pas été conçu d'abord pour une cantatrice, ce rôle serait-il ce qu'il est dans l'organisme musical de la pièce ? Au lieu d'y occuper simplement et modestement sa place, ne l'aurait-on pas vu empiéter sur l'ensemble, et du commencement à la fin prétendre accaparer tout l'intérêt comme il arrive en général lorsqu'il s'agit de montrer au public une *étoile*, et comme en particulier ce fut le cas pour ce personnage de Zoloé ? *Le Dieu et la Bayadère*, justement à cause de cette importance prédominante attribuée à la virtuosité d'une danseuse, ne fut jamais qu'un opéra-ballet, tandis que *la Muette*, où la pantomime tient une si grande place, a pris rang parmi les chefs-d'œuvre. Bien plus, l'esprit de discussion aidant, un jour ne devait pas tarder à naître, où ce qui, nous venons de le voir, n'avait été que pur hasard, se-

rait compté au maître comme un trait de génie. Un esthéticien allemand, grand éplucheur d'énigmes, M. Riehl, ne nous apprend-il pas que ce fait d'un personnage de muette figurant au premier plan de l'œuvre musicale d'Auber cache un sens très significatif pour l'histoire de l'opéra moderne! Nous qui connaissons le fond des choses, une si belle découverte nous émerveille; nous savons que les auteurs n'y ont point mis tant de malice. Toujours est-il qu'en obéissant à des nécessités d'ordre secondaire, ils allaient au-devant des aspirations symphoniques de l'avenir. Étudiez cette physionomie de Fenella, suivez attentivement dans l'orchestre le commentaire pittoresque à la fois et psychologique de ce qu'elle exprime par ses airs de visage, son geste et ses attitudes, et dites si tout ce mélodrame cousu de motifs adorables ne répond pas aux conditions de caractéristique musicale dont l'art nouveau n'admet point qu'on se passe.

Deux amours sont en présence, l'amour d'une fille du peuple et l'amour d'une princesse, et c'est au plus violent de ces deux sentimens, au seul tragique, que la parole va manquer. Fenella se tait, mais l'orchestre parlera pour elle. Quelle émouvante et pathétique élocution, à l'aide du dessin, du coloris instrumental, Auber donne à sa muette! Les images se succèdent ininterrompues et vivantes à ce point que l'école de la musique sans paroles elle-même trouve là de quoi se renseigner. C'est que tout est absolument neuf dans cet ouvrage; réalisme et naturalisme sont des mots inventés depuis; Auber inconscient créait la chose; ainsi qu'il arrive toujours, l'œuvre naissait avant la théorie, le radieux tableau avant la grisaille. J'ai parlé de l'intervention des chœurs dans le drame, combien d'autres innovations je citerais! Laissons de côté le prince et la princesse, le confident et la confidente, derniers représentans d'un art conventionnel, et plongeons-nous dans ce flot courant et transparent de source vive. L'inspiration fraîche éclore, le motif trouvé et reluisant au soleil comme un caillou de la grève, jamais l'effort ni la surcharge; rien qui sente l'huile. Auber sait son affaire, il la sait même mieux que personne, mais il se garde poliment d'en abuser comme c'est aujourd'hui la manie chez tant de gens. Modulation que me veux-tu? Quand les idées manquent, on cherche la forme, quand on ne peut plus être romantique on devient parnassien. Élevez votre impuissance à la hauteur d'un dogme, elle s'imposera, tout ce qu'on fait systématiquement plaît aux philosophes. Auber mettait le public bien avant les philosophes, et comme le Dorante de la comédie il se fiait assez à l'approbation du parterre « par la seule raison qu'entre ceux qui le composent il y en a plusieurs qui sont capables de juger d'une pièce selon les règles, et que les autres en jugent

par la bonne façon d'en juger, qui est de se laisser prendre aux choses et de n'avoir ni prévention aveugle, ni complaisance affectée, ni délicatesse ridicule ». Aussi, voyez l'homme de théâtre à sa besogne, admirez cet art qu'il a de naviguer *in medias res*, de se gouverner de manière à ne jamais éluder une situation, de les aborder, de les résoudre par les plus habiles transitions, les contrastes les mieux combinés, amenant par l'air du *Sommeil* l'entrée des pêcheurs révoltés, terminant par une scène mimée, par un tableau, cet admirable second acte plein de conflits tragiques et tout vibrant encore de l'écho des masses vocales. Insisterai-je sur la musique de danse avec ses rythmes et ses tarentelles d'un tour si neuf et qui rompant avec le pathos du divertissement classique ouvre la carrière aux airs nationaux et aux ballets de caractère ?

« Scribe et Auber, écrivait Heine, sont deux hommes d'infiniment d'esprit, ils ont la grâce, le sentiment, la passion même; seulement ce qui manque à l'un, c'est la poésie, et ce qui manque à l'autre, c'est la musique. » L'épigramme qui pour Scribe a du vrai, ne tient pas une minute appliquée à l'auteur de *la Muette*. Auber ici nage au contraire en pleine musique, il ne méritera ce reproche que plus tard, lorsque, par l'effet d'une trop assidue collaboration, son talent se rétrécira au contact de Scribe. Si le grand souffle héroïque et populaire de *la Muette* ne s'est pas retrouvé chez le musicien, il convient, selon nous, d'attribuer ce tort à son poète qui, l'inclinant de plus en plus vers l'opéra comique, ne lui donnait à peindre même sur la scène du grand opéra, que des tableaux de genre comme *Gustave*, *le Lac des fées*, *le Philtre* et *la Corbeille d'oranges*. Scribe, affirmant de jour en jour davantage sa manière, ne s'apercevait pas qu'il entraînait son musicien au maniérisme, ou peut-être bien que, s'en apercevant, il jugeait la chose plus utile aux intérêts de la communauté. Toujours est-il qu'à mesure que la comédie gagnait du terrain, la musique en perdait; l'anecdote devenant le principal, l'intrigue et le dialogue tenant le haut bout, il ne restait au compositeur qu'à se cantonner dans les petits coins et s'y manifester de son mieux. Ces quarante années de collaboration furent cause que le trésor d'Auber se dépensa en menue monnaie; à quoi bon les sentimens et la passion quand leurs semblans peuvent suffire? Et cependant au milieu de ces airs dansans, de ces chansons, de ces fredons, de tout cet amusant parlage des violons, des hautbois et des clarinettes, conférant entre eux comme des gens bien élevés qui se rassemblent pour ne se rien dire, — dans ces opéras de salon et de conversation, que d'échappées superbes par momens, quels fiers coups d'aile : le premier acte d'*Haydée*, le quintette de la *Sirène*, le cantique avec chœurs au troisième acte du *Domino noir*!

Jadis, aux temps heureux de jeunesse et de dilettantisme, j'ai beaucoup écrit sur Auber et je me reproche aujourd'hui de l'avoir traité trop à la légère. Il y a là, je le sais, un fond de jolis et galans motifs qu'on écoute sans y prendre garde et comme on croque un sac de chez Boissier. Aimez-vous les bonbons à la vanille, préférez-vous la pistache ou la fraise? Vous en trouvez pour tous les goûts. Mais s'il est permis d'en user librement avec ce petit monde chiffonné, l'homme qui a écrit *la Muette*, et dans *la Muette* le récitatif et l'air du *Sommeil*, mérite les égards dus aux plus grands maîtres (1). D'ailleurs, il pourrait bien se faire que cette *petite* musique du répertoire secondaire d'Auber ne fût point si petite et qu'il n'y eût là qu'une question d'optique. Je songe ici à l'effet complètement nouveau que produisirent sur moi plusieurs de ces opéras mignons lorsqu'il m'arriva de les entendre à Vienne pour la première fois. L'orchestre d'abord, cet admirable orchestre du Kärntner-Thor exécutant les symphonies qui servent de préface à *Fra Diavolo*, aux *Diamans de la couronne*, avec la force de conviction qu'il met à jouer une ouverture de Weber, puis des chanteurs prenant au sérieux la partition, cherchant, au rebours des nôtres, la musique avant de chercher la pièce, et touchant à l'émotion vraie, c'était en un mot l'épreuve du grand opéra imposée à ces œuvres charmantes, et j'avoue que la musique y prenait un air d'élévation que nous ne lui soupçonnons pas ici. Mais voilà, nous avons, nous, cette habitude fâcheuse de laisser aux étrangers le soin de rendre justice à notre école. Nul mieux que l'auteur du *Freischütz* n'a jamais parlé de notre grand Méhul : « La beauté des œuvres de cet ordre-là ne se prouve point, s'écrie Weber à propos de *Joseph*. Il suffit d'en appeler au sentiment de ceux qui les entendent; les souvenirs et les tristesses de Joseph, les remords et le repentir de Siméon, la douleur du vieux Jacob, ses colères, sa joie, autant de motifs traités avec l'inspiration et le talent d'un musicien que nuls principes que ceux qui vraiment conviennent à son art, ne sauraient prendre au dépourvu. C'est une fresque musicale que cette partition, un peu grise de ton, mais d'un sentiment, d'un pathétique, d'une pureté de dessin et de composition à tout défier. » Citerai-je le vigou-

(1) J'ignore si depuis lors M. Gounod a changé d'avis, mais, quant à moi, je me souviendrai toujours d'un certain soir où, passé minuit, comme il était au piano, à feuilleter pour un groupe d'adeptes le merveilleux album de sa mémoire, le hasard amena sous ses doigts l'air du *Sommeil*, le récitatif d'abord, puis la mélodie, qu'il reprit ensuite de sa belle voix jeune et vibrante. Nous écoutions dans le silence du ravissement, Cousin lui-même se taisait, et, sur la dernière mesure, comme Delacroix s'empressait pour le féliciter, l'admirable interprète de cette admirable musique, ému lui aussi jusqu'aux larmes, répondait à son étreinte vigoureuse en s'écriant : Est-ce assez beau!

reux élancement de Verdi assistant à une représentation de *Zampa* à l'Opéra-Comique et secouant à chaque instant son voisin de stalle en lui soufflant à l'oreille : « Quel maître vous avez-là ! quel musicien ! » De même pour Auber, dont le répertoire, grand et petit, alimente les théâtres de Vienne et de Berlin, et fournit journellement aux organes les plus autorisés de la critique l'occasion d'honorer nos musiciens selon leur mérite (1).

Qu'il ne se rencontre pas dans le nombre quelques dissidens, je n'oserais l'affirmer ; Richard Wagner et Schumann font leurs réserves, ceux-là ne louent que du bout des lèvres, et leurs approbations ne vont point sans une arrière-pensée de dénigrement. Ainsi, l'auteur de *Lohengrin* vous racontera comment, la fantaisie l'ayant pris de composer un opéra comique, il s'aperçut qu'il écrivait « une musique à la Auber ! — J'en ressentis un désespoir profond, ajoute-t-il ; tous mes sentimens se révoltèrent, et je me détournai de mon travail avec dégoût ! » *Horresco referens*, dirait Virgile, et le marquis de Mascarille, qu'il vaut mieux citer comme étant plus dans la situation, s'écrierait : « Oh ! oh ! je n'y prenais pas garde ! » Mais, ô vanité de la théorie, l'archi-poète et l'archi-musicien en sera pour sa courte honte, et c'est d'un motif du *Philtre* (l'air du sergent), d'un vil pont-neuf de ce polisson d'Auber qu'il fera le thème de son chant nuptial dans *Lohengrin* ! Quant à Schumann, qui juge *les Huguenots* une œuvre de platitude grimaçante et « antimusicale, » on devine aisément quelle sera son opinion. Qu'il appelle Auber un vaudevilliste, passe encore, mais lui reprocher d'instrumenter grossièrement, d'être « un lourdaud ! » Autant vaudrait accuser Voltaire de manquer d'esprit. Il est vrai que jamais on n'eut l'idée de vanter Schumann pour la justice ou la justesse de ses appréciations et qu'il appartient avec Richard Wagner, son digne compatriote, à cette race d'atrabilaires et d'envieux par qui s'est introduit ce beau système de s'injurier et de se diffamer entre confrères sous couleur de littérature et d'esthétique ; mais qu'un Français, qu'un ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ayant à parler d'Auber devant le Conservatoire assemblé s'avise de requérir contre lui au nom de la science, il y a là vraiment un exemple qui vous déconcerte. « Cet homme a produit plus que

(1) « On tombe de son haut à lire, en feuilletant les vieilles gazettes, avec quelle impertinence et quelle dédaigneuse répulsion furent accueillies à leur première apparition en Allemagne les œuvres les plus exquises des Rossini, des Auber, des Boieldieu, et je me demande s'il ne serait pas pour nous plus honnête et plus habile d'avouer qu'il n'est pas de notre puissance de composer jamais rien qui ressemble à ces merveilles d'esprit, de verve, et de style ayant nom *le Barbier de Séville, la Dame blanche, le Philtre et Fra Diavolo.* » (Ferdinand Hiller, *Aus dem Tonleben.*)

personne, et il est certain qu'il n'a jamais travaillé! » Qu'en savez-vous, monsieur Jules Simon? Si c'est Auber qui vous a conté cela le sourire à la bouche, il s'est moqué de vous, et si par hasard vous devez cette découverte à votre information personnelle, je vous renvoie aux vingt premières mesures de l'ouverture des *Diamans de la Couronne*, où se dérobe sous les délicatesses du style le plus exquis, toute la science d'un Mozart; et Meyerbeer à qui vous jetez le pavé de l'ours en ajoutant : « Il y a plus de travail dans la plus courte scène des *Huguenots* que dans toute la *Muette* (1), » Meyerbeer tel que je l'ai connu et pratiqué n'aurait pas manqué de vous répondre : « Eh bien! alors, mon cher monsieur Simon, tant pis pour les *Huguenots*. » « On a dit qu'il était ignorant, » continue l'orateur. Qui a dit cela? Est-ce Cherubini ou Fétis, qui certes n'en savaient pas plus que lui : *o philosophi, gens credula!* Ou plutôt, que ne peut cette manie de dénigrement, puisqu'elle en arrive à convaincre un homme vieilli dans l'université de cette vérité prodigieuse qu'un maître qui sait tout dans son art n'a jamais travaillé!

Lorsque Byron voulait se mettre en verve, il prenait un livre quelconque, et le premier paragraphe venu lui servait de point de départ. Le hasard a quelquefois de ces bons offices à nous rendre. Je finissais d'écrire ces lignes quand je reçois d'un ami trois volumes : j'ouvre à l'instant, et le premier nom qui me frappe est celui d'Auber. Voilà certes une rencontre qui ressemble furieusement à un rendez-vous, et cependant rien de moins concerté, la riposte ayant de deux ans précédé l'attaque; quoi qu'il en soit, on n'imagine pas coïncidence plus singulière, ni réponse plus topique à cette assertion banale de M. Jules Simon : « Auber n'a jamais travaillé. » Lisez et renseignez-vous : « Auber a été travailleur et conscient; le travail a été son culte, sa religion, sa foi, il lui a tout sacrifié. Il a imposé silence à ses instincts, il a rythmé les battemens de son cœur, il a coupé les ailes à sa fantaisie, il a discipliné son corps, il a mis toutes ses forces vives au service de sa pensée, il n'a permis à aucune des tentations les plus séduisantes pour l'homme d'avoir une prise durable sur lui. Il s'est équilibré physiquement, intellectuellement, moralement, n'accordant aux exigences du corps que juste ce qu'il fallait pour maintenir le cerveau en vigueur et en harmonie. Son génie n'était pas seulement fait d'inspiration divine, comme le croient ceux qui attendent toujours l'inspiration au lieu d'aller au-devant d'elle; il était fait aussi de volonté, de persévérance et de

(1) Pas de travail dans la *Muette*? Excusez du peu! Et la scène du marché avec ses contre-parties, ses motifs fugués, qu'en faites-vous? Une trame cependant est une trame, et les fils d'une pareille harmonie ne s'entre-croisent pas sans qu'une habile main de tisserand pousse la navette.

travail quotidien (1). » Qui parle ainsi? Un poète, un artiste qui sait, lui, par expérience ce que valent ces fables avec lesquelles jonglent en public trop volontiers les prestidigitateurs de la parole, et ce qu'il en coûte d'efforts et de travail pour « aller au-devant de l'inspiration. » Ces quelques pages de Dumas sur Auber sont à mon sens le meilleur résumé qu'on puisse lire. Entre cet écrivain et ce musicien, un lien de parenté existe : le théâtre et d'ailleurs tous les arts ne se tiennent-ils pas? *Omnes artes cognatione quadam inter se continuantur.*

III.

« La perfection des arts, écrit Montesquieu, est de nous présenter les choses telles qu'elles nous fassent le plus de plaisir qu'il est possible. » C'est qu'en définitive le plaisir est au fond de tout ce qui porte en soi à un degré quelconque le caractère du beau. Épicure le mettait dans la vertu, d'autres le mettront dans une fantaisie de Watteau comme dans la *Léda* du Corrège, dans une symphonie de Beethoven comme dans un opéra d'Auber. Pourquoi les gens vont-ils au spectacle, au concert? pourquoi vous faites-vous jouer un morceau de Chopin ou de Schumann? Allez-vous à l'Opéra comme vous iriez à la Sorbonne, et les émotions que vous procure une audition musicale ont-elles rien de commun avec celles qu'éveille en vous une savante lecture? Je ne le pense pas, et la preuve c'est que, lorsque vous sortez d'une représentation de *la Dame blanche* ou de *Fru Diavolo*, vous vous dites : « Cela m'a plu, cela m'a charmé, » et non point : « Cela m'a persuadé, convaincu. » Hegel prétendait qu'il lui était impossible de penser en écoutant de la musique. Ce que la musique a à me dire, elle me le dit par la sensation; si j'ai besoin de tendre les ressorts de mon esprit, adieu le plaisir et la jouissance! La musique, « art complaisant et câlin, au lieu de s'imposer violemment à notre pensée, se plie à l'état momentané de notre être intérieur, nous enveloppe, nous caresse, nous entraîne et nous sépare peu à peu des soucis et des angoisses de la réalité. » Ainsi dans une de ces pages sur Auber que j'ai citées plus haut, s'exprime Dumas fils, et s'il nous plaît après cela d'interroger une femme, M^{me} de Staël nous répondra qu'on doit exiger une attention soutenue quand il s'agit d'idées abstraites, mais que les émotions sont involontaires, qu'il ne peut être question dans les jouissances des arts ni de complaisance, ni d'efforts, ni de

(1) Alexandre Dumas fils, *Entr'actes*, t. II, p. 346.

réflexion. « Il s'agit là de plaisir et non de raisonnement. L'esprit philosophique peut réclamer l'examen, mais le talent poétique doit commander l'entraînement. » Tout ceci constituerait une méthode au profit de l'heureux enchanteur qui nous occupe, mais en est-il besoin? Auber n'eut jamais en ce monde qu'une esthétique comme il n'eut qu'une religion : l'éternel féminin. Les femmes lui doivent beaucoup, et lui leur doit immensément. Il les recherche, les aime, les connaît, et c'est à ce culte jaloux et continu qu'il faut rapporter ce charme presque énigmatique d'une imagination toujours jeune et cette veine toujours nouvelle de frais motifs; car il n'est pas un de nous qui, en redescendant ses souvenirs les plus lointains, ne puisse bercer chacun de ces souvenirs dans une mélodie de l'aimable inspiré. « Sa verve intarissable court depuis un demi-siècle à travers nos existences comme un ruisseau sorti d'une source naturelle, à la fois miroir et rosée, fraîcheur et chanson. Que de tristesses il a emportées dans son murmure, que de sourires il a reflétés, que de confidences il a reçues, que de larmes il a mêlées à ses eaux rapides dont rien ne pouvait troubler la transparence! Gloire et reconnaissance au maître charmant, sans devanciers comparables à lui, sans rivaux contemporains, sans héritiers jusqu'à cette heure, qui a ému, égayé, ravi, consolé toute une génération disparue, toute une génération vivante et qui garde les mêmes émotions, les mêmes joies, les mêmes ravissements pour les générations qui vont naître et à qui nous souhaitons de n'avoir pas besoin d'être consolées. » Auber, qui détestait l'esthétique des esthéticiens, goûterait celle-ci, lui venant de l'auteur de *l'Ami des femmes*, et que j'ai rapprochée des paragraphes empruntés à Montesquieu, à Hegel et à M^{me} de Staël, comme on nuance dans un bouquet des fleurs de diverse culture. Maintenant, si vous voulez, baissons un peu le ton et voyons dans le train ordinaire des choses le vieillard à qui nous venons de souhaiter la fête.

Bien qu'il fût un fieffé courtisan, il préférerait, et de beaucoup, au fameux parterre de rois une double rangée de loges très richement agrémentée de jolies femmes. Ce public-là était le seul qui l'intéressât; pour tout le reste il se montrait assez indifférent. Il ne disait pas comme les ménétriers de Shakspeare : « La musique a le son joyeux de l'argent. » Il pensait à son rang de loges et c'était pour ses beaux yeux et surtout pour ses belles épaules qu'il écrivait. De même dans la distribution de ses rôles, la jeunesse et les grâces physiques d'une cantatrice le rendaient infiniment moins sévère à l'égard de la voix et du talent. En outre, Auber aimait le changement, et chaque ouvrage nouveau lui servait de prétexte pour convoler à de nouvelles noces. Aussi pendant les soixante ans de ce

long règne, quelle consommation de minois charmans et de gosiers choisis! Comment nombrer tous ces becs fins de sa volière? On aimerait à se figurer ainsi une galerie des femmes d'Auber à l'instar des illustrations qui se publient sur l'œuvre des poètes; nous y passerions en revue les divers portraits des cantatrices dans le costume de leurs rôles. Toutes y paraîtraient, depuis la petite Rigault d'*Enma* et la jolie Pradher de *la Bergère châtelaine*, depuis M^{lle} Falcon, l'Amélie de *Gustave*, et M^{me} Damoreau, l'Elvire de *la Muette*, l'Henriette de *l'Ambassadrice*, l'Angèle du *Domino noir*, jusqu'à cette infortunée Priola du *Rêve d'amour* à qui la mort ne laissa pas le temps d'achever son rêve! Il va sans dire que l'on n'oublierait ni la blonde Anna Thillon, la Catarina des *Diamans de la couronne*, ni les Dameron, ni les Lavoix, ni les Rossi, ni les Vandenheuvel, ni les Cabel, ni Marie Roze, fantômes également évanouis et qui furent à leur moment la Sirène, le Carlo Brocci de *la Part du Diable*, Jenny Bell, Manon Lescaut et la voluptueuse Indienne du *Premier jour de bonheur*. Auber aimait les femmes et les aimait toutes, dans le monde aussi bien qu'au théâtre, et ce culte assidu, poli toujours, sinon discret, vous rappelait en lui l'homme du xviii^e siècle dont il avait l'esprit et les manières.

Pour égoïste, il l'était et parfois même cruellement, mais ses dehors, son savoir-vivre, n'y perdaient rien. Et puis, un grand artiste payant de sa bienvenue ne satisfait-il point aux exigences? Très mondain, très répandu, Auber aimait à courir les salons, mais il ne s'y prodiguait pas, et ce n'était guère que dans une certaine intimité que son esprit se laissait aller. Qu'une grande dame eût besoin de lui pour organiser quelque matinée de bienfaisance, il arrivait aussitôt pimpant, guilleret, tout heureux de s'attarder aux menus propos. Il causait à bâtons rompus, rasait le sol : des anecdotes, des mots, de jolis riens, un printemps fleuri avec des bourdonnements d'abeille sur lequel le *tadivm ritæ* planait comme un nuage noir. Tout en étant fort l'ami et même un peu l'amant de ses succès, il ne haïssait point ceux des autres, ou plutôt son éloge en pareil cas trahissait une grande indifférence. Préférer tout le monde, argument suprême des habiles et des ennuyés. Auber avait pourtant des préférences et ne se gênait pas pour vous les dire, mais seulement dans le tête-à-tête et quand il savait n'être menacé d'aucune espèce de discussion. Mozart, Cimarosa, Rossini, formaient son élite. N'oublions pas Verdi, qu'il plaçait très haut pour son double tempérament de mélodiste et de dramaturge, car Auber, comme tous les grands artistes de cette génération, estimait surtout les dons naturels, ce qui s'acquiert l'intéressait moins, et s'il prêtait son attention aux sonoristes d'aujourd'hui, ce n'était point sans regretter

l'absence des idées. « Tout cela, pensait-il, est acheté beaucoup trop cher, il faut pourtant qu'il y ait quelque rapport entre la peine que je me donne pour casser, éplucher, égruger la noix et le plaisir de déguster l'amande ou le lait qu'elle renferme. » Lui dont les airs les plus connus, les plus originaux n'offrent souvent qu'une succession de quelques mesures, lui qui portait des motifs comme La Fontaine poussait des fables, Pétrarque des sonnets et Tallemant des anecdotes, il ne comprenait rien, mais absolument rien à cette esthétique de nains et de bossus qu'ignore la statuaire dont procèdent les Vénus de Milo. « Mélodie continue! » Qu'est-ce que peut bien vouloir signifier cette expression dont les deux termes se contredisent? De quelque façon que vous l'entendiez, ce mot de mélodie représente une forme plus ou moins régulière, mais parfaitement déterminée. Qu'on interrompe le rythme principal et qu'on ouvre des parenthèses à perte de vue, je l'admets encore, mais il faut qu'une phrase ait un commencement et une fin, et il ne saurait y avoir de mélodie continue pas plus qu'il ne saurait y avoir de poésie sans ponctuation. Là où n'existent ni intervalles différens, ni rythme, la mélodie n'existe pas; je vais plus loin, cette forme précise et régulièrement rythmée est un besoin de notre nature. A peine notre œil et notre oreille ont-ils perçu une certaine suite de lignes ou de sons qu'ils en désirent invinciblement la reproduction; et ces répétitions qu'il est de mode aujourd'hui de vouloir proscrire tiennent à l'organisme même de l'art. Vous les retrouvez partout, dans Haydn, Mozart et Beethoven comme dans Rossini. La musique est un moyen d'agir sur la sensibilité, de provoquer chez l'auditeur un certain état moral et c'est par l'emploi répété des mêmes effets qu'elle y parvient. Si l'on peut dire vingt fois à sa maîtresse : « Je vous aime, » on peut à plus forte raison le lui chanter. Il est vrai qu'une théorie n'engage à rien et que tous peuvent s'en moquer, à commencer par Gluck, que les fameux principes développés dans la préface d'*Alceste* n'empêchaient pas de faire servir le même morceau à des situations non seulement diverses, mais complètement opposées. *O malheureuse Iphigénie!* cet air qui depuis plus d'un siècle émeut l'enthousiasme des amateurs de la musique d'expression, cet air célèbre et typique n'est autre chose qu'un chant déjà employé par Gluck dans un de ses nombreux opéras italiens, *la Clemenza di Tito*, à une époque où, n'ayant pas inventé son système, il courait simplement après la mélodie sans toujours réussir à l'atteindre. Qu'on vienne ensuite nous parler de la cavatine de *Muometto* transportée dans *le Siège de Corinthe* et traité de musique à tiroirs tel charmant trio des *Chaperons blancs* que la main paternelle de l'auteur sauva du naufrage et dont la partition de *Fra Diavolo* s'est enrichie.

Auber fréquentait ensuite les petits maîtres de notre école française; sur Beethoven il se taisait religieusement; quant aux autres, Berlioz, Wagner, Schumann, ils produisaient sur lui l'effet d'épouvantails. Qu'on se figure l'honorable M. de Sacy mis en présence des livres de Schopenhauer. Auber d'ailleurs ne niait point, il se contentait de ne pas comprendre, tirait sa révérence et retournait à ses plaisirs, tranchons le mot, au vide énorme de son existence.

Lassitude et désœuvrement! Aucun intérêt où se rattacher en dehors de ce travail auquel même il ne croyait plus, nulle autre distraction qu'un misérable chambellanisme qui lui faisait endosser la casaque de Polonius pour aller battre la mesure aux concerts des Tuileries.

Je vais donner une heure aux soins de mon empire,
Et le reste du jour sera tout à Zaïre.

Son empire, c'était le Conservatoire, et le foyer de la danse était Zaïre. La journée se traînait tant bien que mal dans les affaires et les répétitions; plus tard, c'était la promenade au bois, le dîner, puis les théâtres, les salons. Mais enfin il n'est fête qui toujours dure, et quand le dernier théâtre avait éteint son lustre et le dernier salon sa dernière bougie, il fallait cependant rentrer dans ce lugubre hôtel de la rue Saint-George et s'y retrouver seul avec ses quatre-vingt-huit ans. Ne dormant plus, il avait perdu l'habitude de se coucher; le lit augmentait sa tristesse, son humeur sombre. Enveloppé de sa robe de chambre, plongé dans son fauteuil, il lisait, griffonnait, méditait avec de légers intervalles d'assoupissement, et les premiers rayons de l'aube le surprenaient à son balcon, regardant d'un œil terne et découragé la théorie des balayeurs et balayeuses dévalant des hauteurs de Montmartre. N'exagérons rien toutefois, car ce vieillard morose avait pour se défendre un fonds inépuisable d'ironie et de scepticisme. « Quand je pense, disait-il, que si je m'étais marié, ma femme aujourd'hui ne pourrait pas avoir moins de soixante-quinze à soixante-dix-huit ans! Une compagne de soixante-dix-huit ans, quel intérieur! Mieux vaut encore prendre en patience sa vieillesse, puisqu'on n'a jusqu'ici rien inventé de mieux pour vivre longtemps et qu'il faut vieillir sous peine de mort. » Tête frivole et cœur léger, à Dieu ne plaise que je l'en excuse! Il était de son temps, et ce diable de Diderot l'avait endocotriné dès le collège. Une très illustre dame, un soir qu'il l'agaçait de ses indiscretions, lui faisait cette remontrance en le frappant de l'éventail sur le bout des doigts: « Voyons, Auber, vous n'en finirez donc jamais? Quoi! pas un retour vers la religion, pas une pensée

du ciel, à votre âge, car, songez-y, vous avez quatre-vingt-huit ans sonnés. » Auber se mordit la lèvre et, se souvenant du mot d'Anacréon : « C'est possible en effet qu'ils aient sonné; mais, quant à moi, je n'en ai rien entendu. » Puis, se ravisant et d'un ton de souriant sarcasme : « Le paradis! si j'étais seulement sûr de vous y retrouver! mais, voilà! même là-dessus j'ai mes doutes. Vous me reprochez de n'y penser jamais, qu'en savez-vous? J'ai souvent au contraire essayé de m'en faire une idée. Dante se l'imaginait comme une roue de feu d'artifice débitant à perpétuité les saphirs, les émeraudes et les topazes; moi, je me le figure en *ut* majeur, et, pour vous parler en pauvre musicien que je suis, ce ton-là m'a toujours ennuyé. »

Repenties ou non repenties, toutes les Madeleines le charmaient, et cette influence fit son génie comme elle a fait, et surtout comme elle a prolongé le génie de tant d'autres. Mettons à part certaines défaillances trop faciles à relever et qui seraient plutôt du ressort de la comédie, pour combien cet hommage persistant rendu aux femmes, ces soins assidus, tendres, minutieux autour de leur personne, ne sont-ils pas entrés dans la virtualité même de tel écrivain, de tel artiste que nous admirons? Très utiles à former le talent, les femmes ont surtout l'inappréciable secret de le maintenir sur le tard dans sa pleine vigueur. Qu'on se rassure, je n'entends sortir ici ni de mon pays ni de mon siècle; nous ne parlerons ni de Pétrarque, ni de Dante, ni de Michel-Ange, ni de Gœthe, il suffit de regarder autour de nous. Comptons un peu; les hommes dont l'activité productrice s'est le mieux défendue contre les déchéances de l'âge, qui sont-ils? Ceux que les femmes ont le plus attirés : Chateaubriand, Mérimée, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny, Michelet, Cousin : *In hoc signo vinces*; chaque feuillet d'Auber porte ce signe : distinction, élégance, goût suprême! Aucun maître, Mozart excepté, n'écrivit dans cette perfection le dialogue *parlé*. Cet orchestre, toujours clair, a des façons de dire qu'on ne se lasse pas d'admirer; la phrase musicale, toujours nette et bien construite, rend avec précision le sens du récit : autant de paroles, autant de notes ayant leur signification facile, intelligible; les motifs sont en profusion, et tout cela spirituel, galant, ni trop long ni trop court, touché de main d'artiste, et d'artiste qui sait le monde!

Qui se souvient aujourd'hui du troisième acte de *Gustave*, de cet air de femme si ému, de ce duo entre le royal amant et sa maîtresse, où, chose rare au théâtre, même à travers les mouvemens de la scène, le *comme il faut* ne se dément jamais? Voltaire se vantait d'être le seul poète qui sût faire parler des

princes. Auber, bien autrement, s'entend à mettre en musique le langage des cours. Je prends comme exemple ce sujet de *Gustave* traité depuis par Verdi dans *Un Ballo in maschera*, une des plus vigoureuses partitions du maître italien. En tant que produit musical et chose spécifique, l'œuvre de Verdi l'emporterait peut-être sur l'opéra d'Auber ! Vous signalerez là du tempérament comme dans un mélodrame, du mouvement, de la passion, mais généralisée, brutale et flagrante, sans localisation ni caractéristique : adieu la nuance, le fin pastel ! la quantité supplée à la qualité, la pièce n'est pas rendue, ni les costumes, ni les portraits, tandis que chez Auber vous avez tout, jusqu'à l'œil de poudre. Alexis de Saint-Priest, dont l'information sur la littérature du grand siècle était impeccable, quand il vous lisait une tirade de Monime ou de Bérénice, ne manquait jamais de s'arrêter à certains passages où Racine, disait-il, avait marqué la place du coup d'éventail pour la Champmeslé. Cette observation me revient à propos des ouvrages d'Auber, et notamment de ce *Gustave* où je retrouve dans la façon d'être et l'attitude des personnages, dans leur manière de porter l'épée, de saluer, d'entrer et de sortir quelque chose d'aisé, de poli, de familier et de hautain qui n'appartient qu'à notre XVIII^e siècle ; il y a, comment dirai-je ? le coup de chapeau ; ces gens-là savent vivre, et la langue qu'ils parlent en musique nous le fait voir : ce comme il faut, Scribe au théâtre ne l'eut jamais ; c'est que le style lui manque. Rêvez, inventez, combinez tant que vous voudrez, rien ne vit que par le style. Scribe a tout excepté tout, il sait *trouver* et ne sait point écrire. Vaudeville, drame, comédie, opéra, que n'a-t-il pas imaginé ? Classique de nature et par éducation, il sera romantique demain si le romantisme fait recette, car dès que le public s'est amusé de l'anecdote mise en scène et qu'il ne redemande pas son argent, l'auteur dramatique a touché son but. Monarques et manans, hommes d'état et de finance, artistes, épiciers, charlatans, tous sont égaux devant sa plume ; aussi facilement qu'il aura su tourner en pasquinade la fin tragique de Struensée, il va sur la chute de Marlborough vous composer une spirituelle comédie d'intrigue et travestir la mort de Pierre le Grand en un roman sentimental ; *le Verre d'eau*, *Bertrand et Raton*, *la Czarine*, c'est toujours la même pièce avec d'autres noms, il ne voit dans l'histoire que le fait mesquin, le motif purement personnel, et s'il soulève le rideau étendu devant une catastrophe héroïque c'est avec l'étroite curiosité d'un valet de chambre épiant son maître. Son dialogue toujours incorrect a des idiotismes qui vous renversent. Dans *Adrienne Lecouvreur* par exemple, à cette question de l'abbé : « Je tiendrais à savoir quelle est sa passion régnante ? — l'interlocuteur répond : Je TE saurai

cela.» Et c'est un grand seigneur, un prince de Bouillon s'il vous plaît, qui s'exprime de la sorte, la main au jabot et chiffonnant son cordon bleu : Je te saurai cela ! Involontairement vous pensez au style d'Auber, à ces artisans du *Maçon*, à ce menu peuple si galant et si bien troussé dans sa désinvolture musicale : tableau de genre et de mœurs faubouriennes auquel nous verrons au second acte succéder une *Orientale* en plein Paris qui nous donnera comme contraste ce que j'appellerai le romantisme d'Auber.

Soyons juste cependant et rendons à Scribe la part qui lui revient : ce qu'il a fait est déjà beaucoup, mais ce qu'il a fait faire est immense. Tout notre théâtre lyrique moderne est sorti de son initiative. Sans lui nous n'aurions ni *la Muette*, ni *Robert le Diable*, ni *la Juive*, ni *les Huguenots*, ni ce charmant répertoire que l'Europe nous envie et qui, du moins en partie, survivra : *le Mariage de raison* et *la Calomnie* auront depuis longtemps disparu de la mémoire des hommes que *la Muette* et *Fra Diavolo*, *le Maçon* et *le Domino noir* leur rappelleront le nom du grand musicien, son collaborateur inséparable. « Je fais l'opéra-comique et le vaudeville. On se ruine dans la haute littérature, on s'enrichit dans la petite. Soyez donc dix ans à créer un chef-d'œuvre ! Nous mettons trois jours à composer les nôtres et encore sommes-nous trois. Je sais bien que nos chefs-d'œuvre valent à peu près ce qu'ils nous coûtent, mais on en a vu qui dureraient huit jours, quelques-uns ont été jusqu'à quinze, et quand on vit un mois, c'est l'immortalité. » Ces paroles d'un personnage du *Charlatanisme*, rien ne me dit que Scribe en les écrivant ne se les soit pas appliquées ; toujours est-il que bien d'autres les lui ont appliquées depuis. Il n'en ira point de même pour Auber, et c'est l'œuvre du musicien qui sauvera l'œuvre du poète. La musique qui peut ajouter d'illustres destinées à des comédies telles que *le Mariage de Figaro* et *le Barbier de Séville*, protégera dans l'avenir le nom de Scribe, et cela d'autant plus que l'auteur dramatique aura davantage ici prêté la main au musicien ; qui sait ? en présence de *la Muette* et de ce répertoire lyrique secondaire, modèle de culture et d'urbanité, peut-être bien le public d'alors pensera-t-il comme nous que ce qu'il y eut encore de meilleur dans Scribe, c'est Auber.

HENRI BLAZE DE BURY.

L'HISTOIRE MONUMENTALE

DE ROME

ET LA PREMIÈRE RENAISSANCE

I.

LES RUINES DE ROME PENDANT LE MOYEN AGE.

I. J.-B. de Rossi, *Piante iconografiche e prospettiche di Roma...* (Plans figurés de la ville de Rome, antérieurs au XVI^e siècle), Rome, Spithöver, 1 vol. in-4^o de texte et un atlas in-folio. — II. Eug. Müntz, *Les Arts à la cour des papes pendant le XV^e et le XVI^e siècle*, première et deuxième parties, fascicules 4^e et 9^e de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 1879.

Je réunis ici avec plaisir et à dessein, en profitant de l'occasion que m'offrent deux publications toutes récentes, un maître et un disciple. Le maître est M. de Rossi, le célèbre archéologue romain; le disciple est un des membres de l'École française de Rome, M. Eugène Müntz, aujourd'hui bibliothécaire de notre École nationale des Beaux-Arts.

M. de Rossi distribue plus que jamais autour de lui tout un vivant enseignement. Il ne faut pas voir en lui uniquement le fondateur de l'archéologie chrétienne. Ce peut être son principal titre : par sa critique ingénieuse et sévère, il a indiqué ses vraies voies à cette science, qui trouve dans Rome de si abondantes ressources et de si précieux monumens; les trois volumes in-folio de sa *Roma sotterranea*, son *Bulletin* périodique, son recueil d'*Inscriptions chré-*

ticiennes, son grand ouvrage en cours de publication sur les *Mosaïques chrétiennes des églises de Rome avant le xv^e siècle* (1), forment une encyclopédie qui semble dépasser les forces d'un seul homme ; mais on ne doit pas oublier ses autres travaux. Le même savant a fait sur l'archéologie classique un grand nombre d'excellens mémoires ; il connaît presque familièrement les manuscrits concernant le moyen âge romain que possède la bibliothèque Vaticane ; il est collaborateur actif de la grande publication française des œuvres de Borghesi et du *Corpus* de Berlin ; l'épigraphie et la topographie romaines comptent peu de maîtres aussi expérimentés. Son ample et riche talent est dans tout son essor ; il pourra grandir par l'accumulation croissante des informations, mais il ne saurait gagner en critique sûre et précise. Ce n'est pas seulement par ses écrits que M. de Rossi professe, c'est aussi par la parole, soit qu'il multiplie pour un auditoire sans cesse renouvelé, et aussi pour des élèves assidus, ses visites dans les catacombes, dans les galeries du Vatican et du Lateran (2), où ses démonstrations empruntent aux réalités présentes un si persuasif accent, — soit qu'à l'Académie naissante d'archéologie chrétienne groupée autour du respecté père Bruzza, il disserte sur les divers sujets mis à l'improviste en discussion, — soit enfin que, dans l'une des chaires libres instituées depuis un an par Léon XIII au palais Spada, il fasse devant un nombreux public de très attachantes leçons. En toutes ces occasions, il est le même : singulièrement riche de souvenirs et se donnant sans réserve, habile à discuter et à démontrer, précis et net, d'une critique puissante et droite, aussi remarquable professeur qu'écrivain. — M. de Rossi vient de donner un nouveau témoignage de la variété de ses connaissances. A l'occasion de la cinquantaine de l'Institut allemand de correspondance archéologique, dont il est membre depuis longtemps, il a publié en avril dernier un recueil de plans de Rome antérieurs au xvi^e siècle ; il y a joint un volume in-quarto de texte interprétant ces plans figurés : autant d'éléments inappréciables pour qui veut étudier l'histoire monumentale de Rome.

Sur ce terrain difficile et attrayant, il s'est rencontré avec M. Müntz, qui recueillait au sujet des antiques monumens de Rome, du moins pour ce qui concerne le xv^e siècle, de précieuses informations nou-

(1) *Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma anteriori al secolo xv, tavole cromo-litografiche*. Douze grandes mosaïques et plusieurs planches de pavemens en *opus tessellatum*, faussement appelé *alexandrinum*, ont déjà paru, avec un texte explicatif en italien et en français. Rome, Spithöver, 1872.

(2) Pourquoi la France conserve-t-elle seule cette orthographe barbare : *Latran*, pour désigner l'antique demeure de la famille des *Laterani*? La seule raison de persévérer serait ce qu'on appelle l'usage ; mais pourquoi ne pas changer l'usage, si la forme est à vrai dire ridicule, et le changement très facile ?

velles, dont M. de Rossi déclare avoir plus d'une fois tiré profit. Sous ce titre : *Histoire des arts à la cour des papes pendant le xv^e et le xvi^e siècle*, M. Müntz a entrepris une enquête érudite avec le secours des archives romaines. Son livre, dont nous n'avons encore que deux parties, rappelle ces deux ouvrages de M. le comte de Laborde qui ont rendu, par les documens publiés et par la méthode, un si grand service à la science historique : *les Ducs de Bourgogne et Athènes aux xv^e, xvi^e et xvii^e siècles*. On se rappelle qu'un ingénieux emploi des pièces comptables et des registres de dépenses y devenait la source de renseignemens nombreux et authentiques, de nature à faire pénétrer l'historien dans la vie réelle du passé. M. Müntz a pensé de même, avec raison, qu'en vue d'une recherche sur les destinées des monumens, sur les travaux publics et les arts dans Rome, les dossiers manuscrits des archives romaines, si riches et si peu connues parce qu'elles sont difficiles à explorer, contiendraient d'admirables ressources. L'administration de la curie pontificale tenait ses registres de comptes avec une ponctuelle exactitude ; il est clair que de tels registres, notant un à un, avec détail, les paiemens acquittés à chaque ouvrier, à chaque artiste, deviendraient pour qui saurait les comprendre un vivant tableau de la réalité. M. Müntz a entrepris de réunir, de comparer, de commenter ces innombrables renseignemens. Pendant plusieurs années, avec une patience ardente et un dévouement extrême, il a mis à contribution les divers dépôts de Rome, mais aussi de Florence, de Naples, de Paris. Le fruit de ce travail considérable est un livre composé à peu près uniquement d'informations inédites, auquel devront recourir désormais tous ceux qui voudront s'occuper de la renaissance. En tête de chaque pontificat, une notice préliminaire résume les résultats particuliers obtenus par l'auteur ; puis une série de paragraphes étudie tour à tour chacun des grands travaux accomplis dans Rome, murs et fortifications, portes de la ville, ponts du Tibre, rues et places, monumens antiques, églises et basiliques ; le développement particulier de chacun des arts annexes à l'architecture suit parallèlement. Sous chacune de ces rubriques, les témoignages que recélaient tant d'archives viennent se ranger, et, chemin faisant, des discussions partielles ou de simples comparaisons de textes, mises spécialement en relief, rectifient des erreurs trop longtemps admises, éclaircissent de nombreux doutes, ajoutent à ce qu'on savait déjà des traits importans ou d'utiles détails.

L'un et l'autre ouvrage apportent donc de nouvelles et intéressantes lumières à ce qu'on peut appeler l'histoire monumentale de Rome. Ils ont vraiment une histoire aussi bien que le grand peuple qui les a construits, ces édifices témoins de si nombreuses vicissi-

tudes. Ils ont attesté la force des antiques générations, ils ont abrité la faiblesse d'une Rome abâtardie, ils ont lutté contre le temps et contre les barbares, contre les guerres civiles et contre l'oubli; ceux d'entre eux qui ont pu résister à tant de causes de désastre ont enfin, dans les temps meilleurs, rencontré le respect. Les deux publications de M. de Rossi et de M. Müntz racontent, chacune pour une partie et à sa manière, cette histoire dont nous voudrions signaler les principaux traits. Nul ne marche impunément sous les palmiers, dit le proverbe oriental, et nul ne saurait non plus être spectateur indifférent des grandes ruines de Rome. Quand et comment se sont-elles accomplies? quel âge a été à ce sujet principalement coupable? quels pontifes ont essayé d'y porter remède? quelles restaurations ou quelles constructions nouvelles, quel développement nouveau des arts auxiliaires ont changé une fois encore la physionomie de la ville éternelle, avant que la renaissance du xvi^e siècle vint transformer entièrement l'aspect de Rome par des destructions sacrilèges que n'ont pas fait oublier plusieurs triomphantes substitutions?

I.

Les grands monumens de l'ancienne Rome qui ont subsisté pendant le moyen âge dataient presque tous de l'empire, ayant été élevés ou complètement réparés alors. Il en est peu qu'il ait conservés à peu près intacts après les avoir hérités de la république, comme le Panthéon; il en est peu qu'il n'ait agrandis ou restitués plutôt que de les détruire, car les institutions romaines les protégeaient. Chez un peuple au génie à la fois religieux et pratique, qui savait donner au principe de la propriété des racines si profondes, les édifices même d'un caractère purement civil suivant nous avaient quelque chose de sacré, et une surveillance attentive devait prévenir des désordres qui auraient en même temps causé un dommage matériel et constitué une sorte d'injure à la religion. L'édile républicain en avait la charge, la *procuratio*, et une série de textes législatifs pendant toute la période de l'empire montrerait quelles précautions étaient prises pour que l'aspect de Rome ne fût pas déformé par des ruines, *ne urbs ruinis deformetur*. On connaît le sénatus-consulte hosidien, renouvelé depuis Claude par Vespasien et Alexandre Sévère. Libanius cite un inspecteur des bronzes publics, et la *Notitia dignitatum* connaît un gardien des objets de prix, *custos nitentium rerum*. Cependant le grand nombre des dispositions législatives que nous a laissées à ce sujet la période impériale ferait soupçonner qu'il y avait sujet de craindre

pour ces monumens, qu'il y fallait une tutelle et une sauvegarde. Et en effet Rome a subi de cruels momens de désordre et d'anarchie dès les premiers temps de l'empire; vers la fin, elle commençait d'être singulièrement abandonnée. Même quand elle était florissante, des bandes noires se livraient à de singulières spéculations, achetant les riches demeures pour les démolir, et vendant en détail les matériaux, les sculptures, les peintures et les marbres. Bientôt le luxe de Rome, devenu excessif, préparait le désastre et la ruine. Les jardins de Salluste couvraient une partie du Quirinal; Mécène convertissait en une villa somptueuse presque tout l'Esquilin; on multipliait et on étendait après eux ces grandes propriétés, brillantes et improductives, qui chassèrent la population, et commencèrent de créer le désert.

Si le séjour des empereurs devint, par l'extension du luxe, funeste à Rome, on peut penser que leur abandon de l'ancienne capitale, par des raisons contraires, ne le fut pas moins. C'était bien une rivale que Constantin prétendait opposer. Il appela en Orient tout ce qui restait à Rome d'artistes ou d'ouvriers habiles. Il voulut que sa nouvelle ville possédât jusqu'aux objets sacrés, gages mystiques de grandeur, que les dieux avaient jadis accordés à la cité de Romulus. On croyait encore au vi^e siècle qu'il avait enlevé le précieux Palladium romain, pour le cacher sous la colonne de porphyre que surmontait sa propre image dans son nouveau forum. Constantinople eut son Capitole, son milliaire doré, sa Fortune urbaine, ses jeux du cirque, avec des fêtes solennelles pour célébrer l'anniversaire de sa fondation, sa grande curie, ses thermes, ses basiliques, ses quatorze régions. Il y fallut l'incomparable parure des œuvres de l'art grec, qu'on enleva pour elle soit de Rome, soit des provinces orientales. Beaucoup de statues ornaient déjà l'ancienne Byzance, puisque Septime Sévère y avait institué tout un musée que le feu détruisit en 532; mais Constantin en voulut bien davantage. Dans son seul hippodrome il en érigea soixante. Il pilla le hiéron des Muses à l'Hélicon. Après lui, Théodose I^{er} fit apporter le Jupiter Olympien de Phidias; — une tradition fort peu authentique voudrait qu'on pût le retrouver aujourd'hui sous le sol de Constantinople; mais un incendie de l'année 475 paraît l'avoir détruit, avec bien d'autres chefs-d'œuvre, tels que la Vénus de Cnide de Praxitèle, la Junon de Samos attribuée à Bupalos, et l'Occasion de Lysippe. Rome avait dû contribuer pour une grande part à ces embellissemens: elle rendit en cette occasion une partie des objets qu'elle avait jadis ravis à la Grèce. Encore au xiii^e siècle on voyait à Constantinople l'Hercule colossal en airain de Lysippe, enlevé par Fabius Maximus en 209 aux Tarentins, et que Strabon admirait au

Capitole. Les quatre célèbres chevaux de bronze doré conservés à Venise depuis la quatrième croisade, et qui datent peut-être du temps de Néron, ou bien qu'Auguste enleva d'Alexandrie après sa victoire sur Marc-Antoine, décoraient l'hippodrome dès le iv^e siècle, ainsi qu'une statue de la Fortune enlevée au Palatin.

Ainsi la fondation de Constantinople, en contribuant à dépouiller les édifices romains des chefs-d'œuvre qui faisaient leur majesté et leur méritaient le respect, avait été pour eux comme un présage de ruine. Il semblait qu'elle leur eût annoncé la longue période d'abandon et de mépris qui les attendait.

La décadence inaugurée de la sorte se continua par les invasions. Tandis que la capitale orientale échappait aux dangers, par sa situation, par quelque adresse et quelque fermeté politique, par une moindre renommée, les chefs barbares au contraire entendaient des voix qui les poussaient contre Rome; leurs armées en réclamaient le pillage : c'était là l'antique ennemie, déjà presque abattue, la vraie proie qui promettait un inépuisable butin. — Nous savons qu'il faut se garder d'admettre à ce sujet certaines exagérations des historiens ultérieurs ou des pères de l'église, qui ont fait loi pendant longtemps et donné naissance à des terreurs légendaires. Il est facile par exemple de juger, d'après le curieux journal de fouilles que nous a laissé Flaminio Vacca, en quelle superstitieuse horreur le xvi^e siècle tenait à Rome le seul nom des Goths. Il n'était pas de crime dont on ne chargeât leur mémoire; eux seuls avaient commis tous les ravages à la suite desquels les antiques monumens semblaient devoir périr. C'étaient les traces de leurs lances qu'on voyait encore aux thermes de Caracalla, où l'on remarque en effet que les revêtemens de marbre ont été enlevés, — par d'autres moins pressés et en d'autres temps, — à coups de marteaux pointus et acérés : ces farouches cavaliers avaient voulu, disait-on, après avoir massacré les Romains, détruire leurs orgueilleux édifices. Flaminio Vacca raconte qu'il a vu trouver en terre des haches formant marteau d'un côté et glaive de l'autre : c'étaient, à n'en pas douter, les armes dont se servaient ces Goths, pour démolir après avoir tué. Les Goths n'avaient pas seulement une première fois pillé Rome, ils avaient en outre caché en divers endroits de la ville de riches trésors que leurs descendans reviendraient chercher, et notre chroniqueur raconte mainte histoire de perquisitions nocturnes, dans des lieux déserts, qu'on expliquait de la sorte. — Il est évident qu'au xvi^e siècle le nom des Goths était, pour les Romains, synonyme de brigands et de pillards. Quelque chose de cette tradition se retrouve certainement dans l'inintelligente appellation par laquelle on désigna en Italie ou même en France l'art prétendu gothique.

Ce sont là des excès; on ne doit pas oublier qu'il y eut des différences entre ces barbares, et nous savons par les lettres de Cassiodore que Théodoric, roi des Goths, se fit le protecteur des monumens romains. Ce dernier souvenir ne saurait toutefois effacer celui des désastres que les incursions des peuples germaniques ont causés en Italie. C'est une sorte de mode aujourd'hui de les dire inoffensives; mais la réalité historique proteste. Le pillage des troupes d'Alaric en 410 n'a duré que trois jours, il est vrai, et le chef visigoth, nous dit-on, avait recommandé à ses hommes de respecter les trésors de saint Pierre et de saint Paul. Ses soldats n'en ont pas moins mis le feu aux jardins de Salluste et saccagé la ville. Alaric lui-même emporta, — Procope les a vus dans son camp devant Carcassonne, — les vases sacrés de Salomon avec toute une partie des dépouilles romaines de Jérusalem. Les Vandales de Genseric, quarante-cinq ans plus tard, furent incontestablement beaucoup plus redoutables. Leur chef leur avait accordé un séjour dans Rome de quatorze jours; le pillage se fit méthodiquement, quartier par quartier; ils dépouillèrent d'abord le palais des Césars, sur le Palatin; puis le temple de Jupiter, sur le Capitole; ils en emportèrent les statues, que Genseric destinait à son palais d'Afrique; ils en ruinèrent la toiture pour en ravir les lames de plomb doré. — Le sac de Rome par Ricimer en 472, et un nouveau siège par les Goths de Vitigès, ne furent pas moins désastreux. Vitigès, en coupant les quatorze aqueducs, œuvre magnifique de l'antiquité, ne privait pas seulement Rome de ces eaux salutaires qu'elle recevait depuis des siècles; il la menaçait encore de la famine, car les moulins à blé étaient situés sur la pente du Janicule, en face du *ponte Sisto* actuel, là où cette même eau de Trajan, qui se précipite encore avec force en traversant la fontaine Pauline, continue de mettre en mouvement les roues de plusieurs industries. Bélisaire obvia au danger en faisant construire sur le fleuve, aux endroits les plus resserrés, ces moulins flottans que le courant seul fait tourner (1); ils se multiplièrent à partir de cette époque jusqu'à notre temps, qui les a proscrits avec raison comme un obstacle contribuant au terrible danger des inondations. Le pire résultat de la mesure prise par les Goths de Vitigès fut que les conduits, interrompus et désormais mal réparés, laissèrent échapper leurs eaux dans la campagne romaine, y précipitèrent les ruines, et y formèrent ces marécages qui, négligés pendant des siècles, enfantèrent la corruption, le mauvais air, la solitude et la mort.

(1) Ce sont les *aquimoli* du moyen âge. Voir à ce sujet le curieux travail de M. Corvisieri sur les anciennes poternes du Tibre dans Rome, au tome premier du très intéressant recueil intitulé : *Archivio della società romana di storia patria*, 1878.

Un curieux épisode, emprunté à une autre région de l'Italie, à la maremme toscane, aidera peut-être à comprendre par analogie ce qui s'est ainsi passé dans la campagne romaine. Au milieu de l'antique plaine de Vulci, que le torrent de la Fiora divise en deux parts, — l'ancienne ville étrusque sur la rive droite, et sa nécropole sur la gauche, — s'élève, seule construction debout dans ce vaste désert, un château-fort délabré et inhabité, servant de tête de pont au débris d'un ancien aqueduc, unique et étroit passage par-dessus le lit profond de la Fiora. L'eau qui coulait par ces conduits était chargée de calcaire. Peu à peu, l'aqueduc étant négligé, des fissures se sont produites, l'eau s'est échappée en laissant après elle des concrétions toujours plus considérables, qui ont déplacé les pierres, fait tomber le ciment, continué leur marche, atteint et déformé les berges. Ce ne sont plus seulement des stalactites pittoresques découpant sur le ciel par-dessous la grande arche leurs pointes inégales; c'est, vers la rive droite, toute une voûte comme de glace qui, pendant des siècles, a conduit vers le sol, lentement et goutte à goutte, des eaux que les ruines ensevelies ont empêchées de s'absorber dans les terres. N'a-t-on pas ici l'image visible, l'action prise sur le fait du genre de désastre que la campagne romaine a subi du fait des aqueducs négligés et ne fonctionnant plus? Tout le monde sait que les eaux stagnantes dans le sous-sol, soit à cause des nombreuses constructions qu'il recouvre, soit par suite de certaines formations volcaniques, sont le principal fléau des régions malsaines en Italie. Les anciens ne l'ignoraient pas, et l'on retrouve autour de Rome de vastes souterrains qu'ils destinaient uniquement au drainage : les travaux récents de M. de Tucci et de M. le professeur Tommasi-Crudeli l'ont amplement démontré (1).

Les attaques de Vitigès contribuèrent d'une autre manière encore à dépouiller Rome. Menacés par les assiégeans barbares dans le tombeau d'Adrien, devenu depuis longtemps une forteresse, les soldats de Bélisaire, suivant le récit de Procope, brisèrent en morceaux, pour les précipiter sur l'ennemi, les nombreuses statues qui ornaient l'antique mausolée. Dans ses fossés se retrouvèrent en effet, aux temps d'Alexandre VI et d'Urbain VIII, le buste colossal d'Adrien et l'admirable *Faune dormant* de la glyptothèque de Munich. — Rome était bien dépouillée déjà quand elle fut de nouveau prise et saccagée par le Goth Totila, en 545. Les Lombards, avec Astolf, conti-

(1) P. di Tucci, *Dell'antico e presente stato della campagna di Roma, in rapporto alla salubrità dell'aria e alla fertilità del suolo*, Roma, 1878, in-12. — Tommasi-Crudeli, *Della distribuzione delle acque nel sottosuolo dell'Agro romano, e della sua influenza nella produzione della malaria* (tirage à part de l'Académie des Lincei) in-4°, 1879.

nuèrent pendant le VIII^e siècle à désoler ses environs. Les basiliques chrétiennes, construites sur les catacombes, avaient jusque-là retenu dans la campagne quelque population, tout au moins de pieux visiteurs ; mais les dévastations des Lombards achevèrent de déterminer les papes à reporter en ville les corps des martyrs. Une inscription de l'église de Sainte-Praxède, à Rome, témoigne que Léon III, en 817, transféra ainsi vingt-trois mille corps ; les catacombes commencèrent d'être abandonnées, puis oubliées, jusqu'au temps de Bosio, jusqu'au père Marchi et à M. de Rossi ; la nuit se fit toujours plus épaisse sur la campagne romaine, privant Rome elle-même toujours davantage d'approvisionnement, de sécurité, de communications.

La création d'une autre capitale en Orient avait été, au point de vue de l'histoire monumentale de Rome, une première et sensible atteinte ; les invasions barbares avaient entraîné des dévastations cruelles et de longs désordres ; quelle influence le triomphe du christianisme et l'établissement de la papauté devaient-ils exercer dans Rome à cet égard ?

Il ne se pouvait pas que le christianisme ne regardât tout d'abord avec quelque défiance les monumens de Rome païenne. Ces temples et ces statues représentaient pour lui un culte devenu bientôt hostile. Ces cirques et ces amphithéâtres, il les avait arrosés de son sang lors des persécutions ; ces théâtres et ces jeux, il les maudissait comme immoraux et impies ; ces riches tombeaux, soumis à des rites qui n'étaient pas les siens, il s'en détournait pour se réfugier dans ses catacombes. On doit remarquer toutefois que, dans l'histoire des mutuels rapports entre les deux sociétés païenne et chrétienne, avant et après la paix de l'église, les rigueurs se produisirent en général par accès exceptionnels et peu durables. De même que, pendant très longtemps, l'indépendance civile des chrétiens, invoquant le droit commun, a été respectée, de même les empereurs, après avoir abjuré le paganisme, se sont abstenus, surtout dans Rome, de mesures violentes contre les monumens et les statues de l'antiquité. M. de Rossi a démontré cette thèse abondamment ; il a fait voir que ceux des historiens modernes qui se sont crus autorisés à soutenir avec insistance, avec excès, la thèse contraire, ont été abusés en particulier par les fausses inscriptions ligoriennes.

Les principaux sanctuaires furent fermés, il est vrai, à partir des fils de Constantin et de Théodose ; les sacrifices furent abolis ; les terres qui appartenaient aux prêtres païens furent confisquées avec leurs revenus ; mais les statues des divinités ou des héros, distribuées par les préfets de la ville dans les lieux publics, conti-

nuèrent, après avoir perdu le sens religieux que les anciennes croyances leur attribuaient, à servir d'admirable parure à cette Rome qui ne reniait pas son passé. C'est ce que démontrent aux 5^e et 6^e siècles de nombreuses inscriptions : tel préfet a érigé dans le forum cette statue qu'il a tirée d'un temple « afin qu'elle servit d'ornement à la ville. » Tel édifice ayant été consacré au nouveau culte, « la lumière du salut a brillé là où régnaient les ténèbres, » ou bien : « A l'assemblée des démons a succédé la maison de Dieu. » Il y eut sans doute des violences exercées contre les monumens de l'ancien culte au nom du christianisme; mais ce fut en général hors de l'Italie, en Afrique, en Égypte, en Orient, ou bien dans la campagne, où la présence du sanctuaire ou de l'idole pouvait perpétuer la superstition. On vit, il est vrai, des momens de réaction, pendant lesquels les empereurs chrétiens prirent des mesures sévères, fermant la grotte de Mithra, au pied du Capitole, ou faisant brûler les livres sibyllins; mais le christianisme comprit très vite que les monumens de Rome païenne faisaient partie d'une gloire qu'il ne lui convenait pas de renier, puisqu'elle avait servi, selon les secrets desseins de la Providence, à grouper les nations et à les préparer pour recevoir l'Évangile. C'eût été d'ailleurs une longue et pénible tâche, et bien vaine, que d'essayer d'annéantir tant d'énormes édifices; ne valait-il pas mieux les conserver en les appliquant au vrai culte? N'était-ce pas le moyen de triompher d'autant plus sûrement et de séduire les âmes? Le clergé se montrait habile dans les campagnes à substituer aux génies des arbres et des fontaines le culte des saints, dont les poétiques légendes effaçaient les traditions antiques; il fallait ainsi, dans Rome, arborer les symboles chrétiens sur les anciens monumens et, sans interrompre les courans établis, transformer les sanctuaires pour transformer les cœurs. On vit de la sorte commencer une métamorphose bizarre dans laquelle le moyen âge chrétien faillit, il est vrai, étouffer quelques-uns des souvenirs persistans de l'antiquité païenne; tout compte fait, il en conserva, il en sauva beaucoup.

Un des plus singuliers exemples de cet accord subsistant à travers les siècles se voit à la cathédrale de Syracuse. Là s'élevait jadis un beau temple de Minerve, du haut duquel le bouclier resplendissant de la déesse servait de dernier phare aux navires s'éloignant du port. Dès que ce signe avait disparu de l'horizon, le pilote jetait à la mer la coupe de terre empruntée à l'autel de Héra, et les dieux devaient, pour ces rites accomplis, une navigation prospère. L'église chrétienne a succédé, construite sur les bases et dans l'enceinte même du temple. L'archaïsme dorique se reconnaît sur ces magnifiques colonnes au lourd chapiteau, aux cannelures

profondes, au diamètre énorme, s'élargissant à la base. C'est pitié de les voir aujourd'hui couvertes de l'inconvenant badigeon, et encastrées dans la maçonnerie moderne; quelques-unes sont penchées, comme si elles allaient tomber, et l'on comprend vite qu'elles eussent été depuis longtemps à terre sans le ferme appui de la construction ultérieure, qu'elles ont rencontré. Le christianisme, comme fait le lierre dans les ruines, a soutenu au milieu même de leur chute ces vingt-deux grosses colonnes, et il les a conservées, ainsi que l'architrave et la frise antiques.

Rome est la scène la plus intéressante où l'on puisse suivre le mélange bizarre des deux civilisations et des deux génies. Là surtout le christianisme a préservé beaucoup de monumens et d'objets d'art que lui avait légués le paganisme, mais il les a marqués de son sceau. Ainsi seulement fut sauvée la célèbre statue équestre de Marc-Aurèle. Rien n'autorise à croire qu'elle ait été primitivement placée autre part qu'en face de la basilique de Saint-Jean de Latran. Peut-être ornait-elle la riche demeure de la *gens* Annia, où Marc-Aurèle naquit et fut élevé. Une seule chose est certaine, c'est que Paul III la fit transporter de ce lieu au Capitole, le 23 mars 1538. Elle passait aux yeux du moyen âge pour représenter le grand empereur Constantin, un chrétien : cette erreur la fit respecter. — C'est probablement l'église des saints Cosme et Damien, située près du forum, qui a conservé ce temple de la Ville où se tenait autrefois l'archive préfectorale, et où était exposé l'original authentique du célèbre plan Capitolin. Le Panthéon, qui faisait partie primitivement des thermes d'Agrippa, fut donné par l'empereur Héraclius au pape et consacré à la Vierge en 608; les principales basiliques, les temples les plus célèbres de l'antiquité, furent transformés en églises, aux traditions complexes et souvent inintelligibles. Celles que les *Mirabilia* ont enregistrées ne reposent souvent que sur le fondement unique de la corruption des mots.

Outre la fondation de Constantinople, outre les invasions des barbares et le triomphe du christianisme, une quatrième cause d'entière transformation de l'aspect monumental de Rome, et incontestablement la plus énergique, la plus dissolvante, la plus irrémédiable de toutes, a été la longue durée de l'anarchie féodale et des guerres civiles du moyen âge, pendant lesquelles Rome, souvent abandonnée par ses propres pontifes, réfugiés à Ravenne, exilés à Avignon, est devenue comme un champ clos où les partisans des papes et ceux des antipapes, les Guelfes et les Gibelins, se sont livrés de perpétuels combats, qui ont interrompu toutes les traditions et multiplié les ruines.

Les derniers grands travaux de l'empire avaient été, au iv^e siècle, le cirque de Maxence, la basilique et l'arc de triomphe de Constantin. Encore ce dernier monument est-il composé de pierres sculptées ou taillées primitivement pour d'autres édifices; la célèbre inscription qu'il supporte, *Instinctu divinitatis*, etc., est gravée sur des fragmens de chapiteaux venus d'ailleurs; les bas-reliefs en sont empruntés à un arc de Trajan, qui était au forum. Constance II, par un effort remarquable à cette date, fait venir d'Égypte l'obélisque qui décore aujourd'hui la place de Saint-Jean-de-Lateran. Honorius répare les murs d'Aurélien... Ce sont là les dernières preuves d'énergie que les Romains de l'empire savent donner. Au milieu du vii^e siècle, l'empereur grec Constant II voit encore les chevaux dorés de l'arc de triomphe qui ornait le grand cirque, ainsi que les tuiles dorées du Panthéon. Léon IV construit contre les Sarrasins les vastes murs de la cité léonine vers l'année 848; mais la décadence monumentale de Rome n'en est pas moins irrévocablement engagée. Non-seulement on ne sait plus édifier, mais on ne sait plus relever ce qui s'est abattu ou ce qui penche vers la ruine. Une sorte de renaissance qui s'est montrée pendant la période carlovingienne n'a pas duré. Les industries ou les arts annexes à l'architecture se perdent et les traditions antiques s'oublient: il n'y a plus de traces de mosaïques exécutées dans Rome entre le ix^e siècle et le commencement du xii^e, jusqu'à celles de Sainte-Françoise-Romaine et de Sainte-Marie-du-Trastévère (1130). On ne fabrique plus les grands ouvrages de bronze, et ce bel art, qui avait produit des merveilles dans l'antiquité la plus reculée, exilé à Constantinople, n'en reviendra aussi qu'aux premières années du xiii^e siècle. Pour deux cents ans au moins, nous sommes dans la triste Rome des *Mirabilia*.

Ce petit livre, guide populaire des pèlerins, et qui a été si répandu pendant quatre cents ans, offre la parfaite image de la confusion et de l'abaissement général. Les légendes chrétiennes y enveloppent tellement les réminiscences classiques, et sont elles-mêmes ensuite si entièrement défigurées par l'ignorance commune qu'on en est réduit, toute notion précise s'étant évanouie, à se diriger d'après les apparences extérieures et sur de simples consonnances n'offrant aucun sens déterminé. Le tombeau de Cecilia Metella prend le nom de *Capo di Bove* à cause des bucrânes sculptés à sa frise; les thermes de Caracalla, *Terme Antoniniane*, deviennent le monument d'Antignano; le cirque d'Alexandre Sévère, appelé, comme tous les cirques au moyen âge *agôn* ou *in agone*, c'est-à-dire lieu de combat, reçoit de là son nom actuel bien connu de place *Narone*. La tour qui servait, au bord du Tibre, un peu en amont

du château Saint-Ange, aux paiemens de l'*annone*, devient *Torre nona*, bien qu'il paraisse impossible de lui trouver dans quelque série que ce soit une neuvième place, — ou bien *Tor di Nona*, dénomination corrompue qui n'offre plus aucun sens. La roche Tarpéienne continue pendant un long temps à être le lieu des supplices : c'est là que le bourreau tranche les têtes; on y arrive par les *scale della gran giustizia*; mais le souvenir d'un nom jadis si célèbre s'est effacé, et ce n'est plus pour le moyen âge que la montagne aux chèvres, *monte caprino*, de même que l'ancien forum n'est plus que la place aux bœufs, *campo vaccino*. L'arc de Titus est devenu, à cause de ses bas-reliefs mutilés qui n'ont pas cessé d'arrêter les regards, l'*arco delle sette lucerne*, l'arc aux sept lampes. Si le nom du palais de l'antique famille des *Laterani*, converti en basilique, s'est perpétué, on l'interprète d'une manière qui convient à l'abandon de ce lieu, voisin de la campagne romaine : *latere et rana!* L'*Arcus Nervæ* est devenu l'*Arca di Noè*. — On connaît de reste les aberrations devenues populaires sur le Capitole et ses statues sonnantes, sur le cavalier rustique, sauveur de Rome assiégée, etc.

L'aurore d'une renaissance se montre en quelques intéressantes œuvres romaines du XIII^e siècle; mais le séjour des papes à Avignon, de 1309 à 1377, vient raviver l'anarchie. Les souvenirs de l'ancienne grandeur sont à peine restés dans les esprits. Dante lui-même n'aperçoit les monumens antiques qu'à travers les nuages des *Mirabilia*. Ce n'est pas Pétrarque, c'est le pauvre tribun Rienzi qui fait, un des premiers, quelque sérieuse attention au langage des inscriptions lapidaires. Il voudrait ranimer l'ancienne république romaine; mais la multitude qui l'écoute ne sait plus, ni lui-même, ce que c'est que le *pomarium urbis*; il traduit comme s'il y avait *pomarium*, et il revendique l'Italie parce qu'elle est, dit-il, le jardin ou le verger de la ville éternelle. La solitude s'étend comme une lèpre, le forum et le Palatin ne sont bientôt plus que des pâturages. L'inertie devient telle que, sur les toits des maisons, de misérables planchettes de bois, *scandule*, dont Rome s'était contentée pendant les cinq premiers siècles, remplacent de nouveau les tuiles : cette simple fabrication, si extraordinairement abondante pendant la grande époque classique, est devenue trop difficile pour les Romains dégénérés. Les maisons elles-mêmes sont construites avec de si mauvais matériaux qu'il faut se les représenter de terre plutôt que de brique.

Les monumens de l'antiquité sont exposés alors à un triple péril. Ils deviennent des forteresses, au risque de disparaître sous les aménagemens les plus bizarres ou de s'effondrer sous les coups des assaillans. Pendant les longs débats entre le sacerdoce et

l'empire, entre les Guelfes et les Gibelins, la famille des Frangipani occupe l'arc de Constantin, celui de Titus, le Septizonium construit par Septime Sévère sur la pente méridionale du Palatin, et le Colisée; les Caëtani, cette puissante famille qui a donné quatre papes, dont Boniface VIII, et qui a encore ses illustres représentans à Rome, s'emparent du tombeau de Cecilia Metella sur la voie Appienne, et de l'île Tibérine ainsi que la *Torre della Milizia* en ville; les Orsini détiennent le tombeau d'Adrien, le théâtre de Pompée, le mont Giordano et le *campo del Fiore*; les Colonna ont le mausolée d'Auguste et les thermes de Constantin au Quirinal; les Savelli prennent le théâtre de Marcellus et l'Aventin. Rome se hérisse de tours édifiées sur les monumens antiques. Encore au XVIII^e siècle on chercherait en vain sur l'intéressante gravure de Vasi, de 1765, l'arc de Titus : il a disparu, sauf une partie de la façade inférieure, sous la maçonnerie dont on l'a revêtu pour le réunir en une seule fortification avec Sainte-Françoise romaine. Dans ces vastes monumens qu'elles se sont appropriés, les familles et leurs nombreux cliens s'établissent, se fortifient, et n'ont pas de peine à se défendre; mais les attaques sont vigoureuses et fréquentes, et les assaillans, s'ils n'atteignent pas leur ennemi, se vengent sur l'édifice. Quand Robert Guiscard prend et saccage la ville, en 1084, c'est le signal de la ruine pour le Septizonium, que plus tard Sixte-Quint, par une autre sorte de profanation, achèvera de faire disparaître. Au même temps le Cælius et l'Aventin, pris d'assaut, deviennent les tristes solitudes qu'on voit aujourd'hui; la population des collines, pourchassée, achève de se grouper dans l'ancien Champ de Mars, où se formera de la sorte la Rome moderne. Lorsqu'en 1253 le sénateur Brancaléone détruira jusqu'à cent quarante des tours féodales, on pense bien qu'avec elles disparaîtront en mainte occasion tout au moins les parties supérieures des édifices qui leur servaient de base.

Le second danger auquel sont exposés les monumens romains pendant le moyen âge est d'être mutilés pour servir à de mauvaises constructions ou à des réparations impuissantes. On ne sait plus bâtir qu'en se servant de débris ou de morceaux antiques. C'est ce qui fait que presque tout vieux mur, dans la Rome actuelle, recèle des fragmens sculptés. On pourrait en citer de très nombreux exemples. — L'année dernière, en démolissant un des bastions dont la *Porta del popolo* était flanquée, on a rencontré les restes d'un beau monument funéraire qui avait longtemps orné cette partie de la voie Flaminienne. Un de ces débris nous a fait connaître la curieuse inscription d'une jeune fille qui a été, dit son père, païenne entre les païens, mais entre les chrétiens chrétienne. — Dans

le courant de 1871, M. l'architecte Vespignani, en abattant les deux tours de l'ancienne porte Salaria, mit à découvert l'intéressant tombeau de Quintus Sulpicius Maximus, ce jeune improvisateur grec dont Rome, au temps de Domitien, fut charmée. — On avait ainsi retrouvé en 1838, encastré dans une tour attenante à l'ancienne porte Labicane, tout près de la porte Majeure actuelle, le tombeau bien connu de Marcus Vergilius Eurysacès, ce qu'on appelle vulgairement le Tombeau du boulanger. — Il y a quelques mois, un vieux mur qu'on détruisait sur l'Esquilin s'est trouvé contenir en nombreux fragmens jusqu'à sept statues, que sans nul doute on recomposera. — De trop bonne heure aussi et pendant trop longtemps, le Colisée et le forum sont devenus de véritables carrières, où l'on est venu de toutes parts chercher des colonnes et des pierres pour les employer ailleurs. Déjà en 1140, le célèbre abbé Suger, reconstruisant la basilique de Saint-Denys, songeait à faire enlever les magnifiques colonnes de granit des thermes de Dioclétien, tant la renommée de ce genre d'exploitation s'était vite répandue. En Italie même, la cathédrale de Pise, qui est du xi^e siècle, et celle de Lucques, consacrée par Alexandre II, ont été probablement édifiées avec des dépouilles romaines. Cela est sûr pour la célèbre basilique érigée par le moine Didier au mont Cassin. Les Romains n'étaient plus capables d'aller chercher à quelque distance la pierre ou la pouzzolane. Ils creusaient simplement là où leurs ancêtres avaient bâti; l'édifice antique, d'abord exploité sans trop de peine à la surface du sol, était ensuite dépouillé par-dessous. Les latomies qu'on a trouvées pendant ces derniers temps sous l'Esquilin, et qui ont obligé, pour les quartiers nouveaux, par exemple pour le ministère des finances, voisin de la gare, à des fondations considérables, sont en partie l'œuvre de ces générations ignorantes : on a constaté qu'elles traversent des constructions certainement antiques; il y en a parmi celles des thermes de Dioclétien.

Encore peut-on retrouver, — nous en avons cité des exemples, — quelques-uns des morceaux ainsi enveloppés ou déplacés. Mais le troisième danger, celui auquel ont succombé pendant le moyen âge un trop grand nombre de monumens antiques, a été la déplorable coutume, beaucoup trop longtemps pratiquée, de fabriquer des boulets et de la chaux avec le marbre et la pierre anciennement mis en œuvre. Un grand édifice comme les thermes de Dioclétien ou le Colisée était concédé aux entrepreneurs qui en avaient fait la demande, et ils pouvaient en exploiter désormais tous les matériaux. La carrière ainsi livrée est désignée sur plusieurs anciennes cartes sous le nom de *petraia*, ou bien on voit à côté l'indication d'un four à chaux, *fornace*. Des générations de marbriers paraissent avoir

habité successivement sous la voûte principale de l'arc de Septime Sévère, alors que ce monument était enseveli à moitié : ils avaient un de ces fours si nombreux précisément au forum pendant le moyen âge ; c'est ainsi sans doute qu'ont péri peu à peu les débris du temple de la Concorde, situé tout auprès, et dont il ne reste plus aujourd'hui même une colonne. De si détestables pratiques dureront jusque pendant le xvr^e et même le xvii^e siècle.

Ajoutons à ces nombreuses causes de ruine les fléaux naturels. Le tremblement de terre de 1348 fut terrible : la toiture, le campanile et une grande partie de l'atrium de la basilique du Lateran s'écroulèrent. Une nouvelle secousse dans les premiers jours de septembre 1349 fit tomber une partie du Colisée, mutila la tour des Conti, et ébranla la basilique de Saint-Paul. — N'oublions pas les inondations du Tibre, fléau redoutable qui occupe dans l'histoire de la ville de Rome une si large place. Tite-Live, Tacite et Pline le Jeune ont à ce sujet des récits lamentables. La crue de 792 arracha de ses gonds la porte flaminienne et l'entraîna jusqu'au pied de l'arc de Marc-Aurèle, près de San Lorenzo *in Lucina*, dans le Corso actuel. Celle de 1230 s'éleva, est-il dit, jusqu'aux toits des maisons, et renversa le pont palatin ou de Sainte-Marie. Le xv^e siècle connut huit au moins de ces crues meurtrières. — La chronique des incendies serait tout aussi désastreuse.

Parmi les signes permanens de la ruine laborieuse et séculaire dont Rome a été l'objet, il y en a deux qui étonnent, et dont l'entière explication est difficile. — Les archéologues se sont exercés dès longtemps à résoudre le problème de ces trous nombreux et profonds que tout visiteur a remarqués aux murs et aux colonnes des monumens de Rome antique, par exemple au Colisée et au temple de Neptune (*Piazza di Pietra*). M. Gregorovius cite un antiquaire qui a voulu en avoir le cœur net, et qui n'a rien trouvé de mieux que de proposer jusqu'à sept ou huit explications. L'origine principale paraît en être l'enlèvement successif et patient des tenons de fer qui reliaient entre elles les grosses pierres l'une par-dessus l'autre. On retrouve souvent au fond de la fracture les creux perpendiculaires, pratiqués dans les deux blocs, où ces tenons venaient se placer, et même, dans le creux inférieur, des restes de scellemens en plomb. On peut voir au Colisée, soit à hauteur d'homme, soit parmi les pierres tombées, que ces tenons étaient de fer et non de bronze : il en reste des fragmens. Si l'on s'étonne du degré de misère que cette recherche du fer indiquerait, que l'on veuille se rappeler quel dénûment attestaient d'autres symptômes que nous avons mentionnés, ces maisons de terre et ces toitures en bois, qui faisaient ressembler par certains côtés la Rome du

moyen âge à celle de Cincinnatus et de Camille. Ce n'est sans doute pas dans le tumulte des invasions, ni même dans le désordre des guerres civiles que le long travail de la spoliation des monumens de Rome a pu s'accomplir; n'est-ce pas plutôt dans le silence et l'obscurité de ces temps qui n'ont pas eu d'histoire, alors que des générations inertes n'avaient plus d'énergie que pour dégrader insensiblement, jour par jour, les œuvres de leurs ancêtres, alors que des multitudes pauvres et superstitieuses se menageaient des abris dans les édifices antiques, et les fouillaient incessamment? Ces mêmes ouvertures auront été agrandies en bien des cas pour recevoir les extrémités des charpentes formant les toits des misérables habitations qu'on improvisait : il est plus d'une des grandes ruines de Rome où l'on retrouve les traces de ces pauvres demeures, suspendues à divers niveaux, selon le graduel exhaussement du sol. — Une autre hypothèse, que j'ai entendu exprimer par M. de Rossi, serait que les fragmens de fer n'auraient pu être recherchés si avidement que dans un moment de nécessité suprême, par exemple pendant un des nombreux sièges que Rome a subis. Les trous sont si nombreux, ils sont quelquefois placés en des parties si peu accessibles, qu'il y a fallu peut-être un effort plus vigoureux encore que celui d'une longue patience; on devrait voir ici une entreprise faite en commun par la puissance publique dans un instant de danger, pour se procurer des projectiles ou des armes.

L'exhaussement continu du sol romain, grâce à l'accumulation successive des ruines, par-dessus lesquelles on a toujours continué de bâtir assez peu solidement, est un autre signe qui offre de singuliers contrastes et réserve à l'observateur des surprises extraordinaires. — Ce phénomène ne s'est pas produit seulement dans les vallées; on le retrouve aussi sur les hauteurs. Si d'une part le rocher tarpéien a perdu, dès l'antiquité, quelques parties de son sommet, si le Palatin n'a plus la Velia ni le Germalus, si une sorte d'aplanissement général a fait disparaître les inégalités supérieures de ces collines, par contre il n'est pas un voyageur qui n'ait remarqué sur le Palatin l'infériorité actuelle de niveau, soit de la maison de Livie, soit de ces chambres, construites, il est vrai, au temps de la république dans l'*intermontium*, et où l'on descend du milieu du palais de Domitien. Sur l'Esquilin, les thermes de Titus sont édifiés par-dessus la maison dorée de Néron. Sur le Quirinal, on retrouvait récemment les thermes de Constantin en creusant entre les jardins Rospigliosi et les jardins Colonna. Au Cælius, près de l'église des saints Jean et Paul, là où se trouvent des ruines considérables difficiles à identifier, les fouilles du temps de Piranesi ont démontré que l'exhaussement du sol avait

été de soixante pieds romains. — A plus forte raison le niveau du sol a-t-il dû s'élever dans les vallées qui séparent les célèbres collines, les incendies, les tremblemens de terre, les inondations accumulant les débris, et chaque génération bâtissant par-dessus les ouvrages demi-écroulés des générations précédentes. C'est ainsi que, dans le Transtévère, il faut, pour visiter la station bien connue des Vigiles, descendre par un escalier qui a bien une trentaine de marches. Le Panthéon occupe le fond de la place où il est situé, et cette place s'élève tout autour par un sol évidemment factice. On sait que la basilique de Saint-Clément recouvre une plus ancienne basilique, laquelle est au-dessus d'une maison des commencemens du III^e siècle, construite elle-même sur un très vaste édifice des temps républicains, tout à fait inconnu. Il en est de même aux thermes de Constantin, que les fouilles pour l'ouverture de la rue Nationale ont mis à jour. Ils recouvrent les restes de la maison des Avidii Quieti et des Claudii Claudiani, laquelle est édiflée sur quelques chambres datant des premiers Antonins et sur une plus ancienne construction en *opera quadrata*.

La première pensée serait d'accuser encore de ces désordres les longs siècles du moyen âge; il y a cependant des témoignages qui mettent en cause un autre temps. La porte Saint-Laurent, par exemple, qui est de l'époque d'Honorius et de l'année 403, conserve à peu près son ancien niveau, tandis que l'arc monumental des eaux Marcia, Tepula et Julia, construit par Auguste cinq ans avant l'ère chrétienne, et sur lequel Honorius appuya sa porte, se trouve de nos jours tellement enterré que les hautes voitures chargées de foin ne peuvent le franchir; on a constaté de plus, en creusant à l'issue, que la voie publique avait été là rehaussée jusqu'à trois fois; et l'inscription placée par Honorius témoigne qu'il a fallu, pour construire cette porte, opérer de grands déblais, *egestis immensis ruderibus*. On a quelque peine à comprendre comment une si grande modification du sol a pu s'accomplir pendant la période impériale, quand l'administration romaine était si attentive, et quand les constructions devaient être si durables. — Si le phénomène a commencé, au moins en quelques lieux, dès le début de l'empire, il a duré d'autre part jusqu'au temps de la renaissance. A partir du XV^e siècle, quand de tous côtés la ville nouvelle a grandi, on a constamment profité des parties abandonnées et désertes pour y faire porter les décombres tirés des lieux qu'on rebâtissait. Le forum, après avoir servi de carrière et de four à chaux pendant le moyen âge, a été dès le commencement du XVI^e siècle un vaste *immondezzaio*. Tout autour de la colonne de Phocas, on a trouvé, en déblayant la base, des débris accumulés depuis le XII^e jusqu'au

xviii^e siècle. Ceux du siècle passé formaient une couche d'environ 17 pieds; l'antiquaire Nibby, qui mentionne ces détails en 1838, ajoute que le sol environnant se trouvait encore à 27 pieds au-dessus du niveau primitif. En résumé, on a calculé que l'exhaussement du sol avait été de 24 pieds au forum de Nerva, de 10 au forum de Trajan, de 12 dans la vallée où est situé l'arc de Constantin, etc.

Il serait infini d'énumérer les faits particuliers de nature à montrer le progrès continu de cette ruine monumentale de Rome pendant le moyen âge, dont nous avons signalé les principaux traits; mais une autre sorte de commentaire en pourrait clairement rendre compte. Il serait possible, avec une recherche intelligente et assidue, d'instituer la série chronologique des représentations figurées, bas-reliefs, médailles, dessins et gravures offrant la physionomie des grands édifices romains tels que les ont connus les différens âges; une telle collection, au point de vue particulier qui nous occupe, servirait de pendant à ce que sont pour l'histoire politique les galeries des bustes impériaux, les séries des monnaies consulaires. Ou bien encore, on disposerait par dates les cartes ou plans figurés, panoramas successifs de la ville éternelle. — M. de Rossi vient de nous donner la seconde de ces deux études, au moins pour ce qui concerne le moyen âge et la première renaissance. Cherchons dans son travail la justification et le contrôle des indications générales que nous avons consignées.

II.

Il plaisait au génie exact des anciens Romains de multiplier par les arts du dessin les informations topographiques et locales. De même qu'on voit sur les bas-reliefs de la colonne Trajane, qui nous ont si abondamment instruits des habitudes et du costume des légionnaires en marche, le célèbre pont de Trajan traversant le Danube, sur plusieurs bas-reliefs le port d'Ostie, sur quelques pierres trouvées en Abruzze les travaux de Claude au lac Fucin et peut-être l'unique vestige de la ville d'Angitia, de même, pour ce qui concerne Rome, le monument des Aterii au musée de Saint-Jean de Lateran nous montre la *summa Sacra via*; les stèles trouvées il y a quelques années au pied de la colonne de Phocas et qu'on a dressées près de là, vers l'entrée de l'ancien *comitium*, représentent la basilique Julienne, le temple de Saturne et celui de la Concorde, et les bas-reliefs de l'ancien arc de Trajan, qui se voient aujourd'hui sur l'arc de Constantin, donnent, eux aussi, plusieurs monumens du forum. Il est tel des plus célèbres édifices dont on pourrait reconsti-

tuer, à l'aide de ces représentations, les formes successives. Un grand nombre de sculptures, de monnaies, de lampes en terre cuite, de pierres gravées nous offrent, par exemple, la disposition des trois cellas du Capitole; deux deniers de l'an 40 avant Jésus-Christ nous montrent le Capitole de Sylla, de Catulus et de César; les monnaies de Vespasien portent l'image de celui qu'érigea cet empereur, et un bas-relief du musée Capitolin nous rend l'aspect du quatrième, celui de Domitien, qui a survécu à l'empire. Ces habitudes de reproductions figurées se transmettent aux œuvres romaines du moyen âge ou de la renaissance; c'est ainsi que les sculptures de la porte de bronze de Saint-Pierre nous offrent le tombeau d'Adrien et les deux *metæ* du cirque de Néron, tels qu'on se figurait au xv^e siècle qu'ils avaient été autrefois. — Ce peu d'indications, si faciles à multiplier, fait comprendre de quel intérêt serait une telle série archéologique, et à combien de discussions érudites elle donnerait lieu. Elle s'étendrait aisément jus qu'à la fin de l'empire, et s'ouvrirait par un monument original, authentique, un des plus anciens que l'antiquité romaine puisse présenter, — rien moins qu'un spécimen de la primitive maison de Romulus. Nous voulons parler de ces petites urnes en terre noire dont les fouilles du mont Albano nous ont restitué plusieurs exemplaires. Moulées en forme de cabanes rondes, avec un toit, une porte et quelquefois un portique, elles représentent en de minimes proportions la légendaire maison qu'habita au Palatin le fondateur de Rome. Sur le versant de la colline, là où la crue du Tibre avait déposé les deux jumeaux, une hutte de roseaux et de paille paraît avoir été entretenue et sans cesse renouvelée par les prêtres jusqu'à l'époque de l'empire; on la voyait encore au temps de Denys d'Halicarnasse; mais un incendie l'a fait disparaître alors même, pendant le règne d'Auguste. Sur le modèle de cette maison de Romulus, les premières habitations de Rome et les plus anciens sanctuaires, comme celui de Vesta, ont été construits; des archéologues modernes ont même exprimé la pensée que la fameuse *Rotonda* de Rome, le Panthéon, avait été élevée par Agrippa pour servir de temple ayant la forme traditionnelle de la *Casa Romuli*. Bien plus, certaines inscriptions d'Afrique, qu'a fait connaître M. Léon Renier, donnent l'expression *Romula domus* comme désignant une sépulture, et voici qu'une nécropole d'un âge très reculé, voisin sans nul doute des premiers temps de Rome, nous rend des urnes cinéraires construites très évidemment de manière à reproduire la forme de la célèbre *capanna*. Une lampe en terre cuite conservée au petit musée du Palatin en offre l'image, qui était sans aucun doute devenue très familière. M. Michel de Rossi, frère de l'illustre archéologue, possède une trentaine de ces petits

monumens : sauf quelques exemplaires au musée grégorien et dans deux ou trois galeries étrangères, c'est à peu près tout ce qu'on en connaît.

M. de Rossi a fait graver cette maison de Romulus en tête de son nouvel ouvrage; voici pourquoi. Il a entrepris de rechercher quelles ont été, suivant l'ordre des temps, les diverses *formæ* de la ville, c'est-à-dire les transformations topographiques constatées par les divers cadastres officiels, depuis Romulus jusqu'au temps de la renaissance. Il a essayé ensuite de retrouver les plans qui ont été dressés pour reproduire ces diverses phases et traduire ces calculs, ou tout au moins de restituer les cadres qui ont offert la matière des principaux arpentages selon les accroissemens ou les remaniemens successifs. Ce n'était pas un médiocre travail : il ne s'agissait de rien moins que de suivre concurremment sur le terrain et dans l'histoire le développement chronologique des divisions administratives et topographiques de Rome. Or la maison de Romulus figure naturellement à la première page d'une telle étude parce que, reproduisant le modèle des primitives habitations des Romains ou de leurs dieux, elle représente l'embryon, la première parcelle de propriété, l'unité géométrique, pour ainsi parler, dont les arpenteurs auront à tenir compte et à laquelle ils compareront les autres dimensions. Elle offre en même temps ce mérite d'accuser tout d'abord, par un symbolisme traditionnel, le caractère religieux qu'affecta toujours chez les anciens Romains la délimitation de la propriété. Tout le monde a lu dans Plutarque et Tite-Live quel acte solennel précédait la fondation d'une ville. L'augure, debout sur le Palatin, a tracé dans les airs, avec son bâton recourbé, le double *cardo* et le double *decumanus*, perpendiculaires l'un à l'autre. Il a fait descendre ce carré des cieux sur la terre par la vertu des formules saintes, et dès lors le fossé nouvellement creusé, les murs nouvellement construits, l'enceinte même, ont participé d'un spécial caractère. Les divisions intérieures de la cité, depuis la petite maison primitive, entourée de son champ de deux arpens, *hortus, heredium*, jusqu'aux voies publiques, aux murs et aux propriétés sacrées, ont été de même ordonnées avec le secours de la religion, qui a garanti par ses fermes attaches à la fois le droit des particuliers, celui de l'état, et la régularité du cens, d'où la bonne administration politique et civile dépendait. Nul doute que Rome n'ait eu très tôt un véritable cadastre, ne fût-ce que pour fixer l'état des personnes et l'assiette de l'impôt. Nul doute qu'il n'y ait eu dès les premiers siècles une archive dans quelque temple, ainsi que des plans officiels et publics attestant le droit des particuliers et celui de l'état. Rome avait été précédée ou bien elle

était entourée de peuples qui connaissaient fort bien l'usage des cartes géographiques ou des plans figurés. L'Assyrie et l'Égypte en avaient possédé de très bonne heure, et il nous en est resté quelques exemples. Les Étrusques, les Samnites, les colonies grecques de l'Italie méridionale pratiquaient la même coutume. Les prêtres de Delphes, dont tant de peuples reconnaissaient l'autorité, exposaient de tels documens sur les murs de leur temple. Hérodote a raconté l'histoire d'Aristagoras de Milet, qui, pour engager le roi de Sparte Cléomène dans la guerre contre les Perses, lui faisait calculer, à l'aide d'une carte gravée sur cuivre, quelles distances précisément il y aurait à franchir : cela se passait vers le temps de l'expulsion des rois de Rome. Les célèbres tables d'Héraclée, conservées au Musée de Naples, mentionnent des plans relatifs aux biens du temple de Bacchus vers le milieu du v^e siècle avant l'ère chrétienne. Or, les recherches modernes démontrant toujours davantage que la Rome primitive n'est pas restée étrangère aux civilisations voisines, on comprendrait difficilement qu'elle se fût passée d'un moyen scientifique déjà connu, et répondant si bien à son génie.

Une première période de l'histoire monumentale de Rome se termine par l'invasion gauloise et l'incendie de la ville en 390 avant Jésus-Christ. Rome fut aussitôt reconstruite, mais tumultuairement, dit Tite-Live, c'est-à-dire que, dans le malheur des temps, on réédifia sans trop rechercher ou sans bien reconnaître les limites, qui auraient dû être imprescriptibles, de la propriété publique ou privée. Ce fut le point de départ d'une nouvelle *forma urbis*. Pour cette seconde période, les textes nous apprennent que des plans sur toile, *mappae litucae*, étaient déposés à l'archive des censeurs, dans l'atrium du temple de la Liberté. Il est même parlé de copies sur cuivre destinées aux propriétaires de biens-fonds. Rien ne prouve absolument qu'il y en ait eu pour représenter Rome entière; mais il semblerait étonnant qu'il n'en eût pas été pour l'ensemble comme pour les diverses parties.

On connaît l'immense travail d'arpentage et de recensement que César, puis Auguste, avec l'aide d'Agrippa, firent exécuter dans tout l'empire. Pline l'ancien a puisé dans les informations qu'a procurées cette grande enquête les nombreuses données de topographie mises en œuvre dans son encyclopédie. Un autre résultat direct en a été la carte du monde romain peinte au portique de Polla, sœur d'Agrippa. Quelle qu'ait été la forme primitive de cet *orbis pictus*, sphérique ou allongée en forme de frise, il paraît certain qu'il est devenu le prototype de nombreuses cartes itinéraires et d'enseignement qui ont circulé dans l'empire, particulièrement de celui d'entre ces utiles monumens qui nous est seul parvenu, de la célèbre carte

de Peutinger; mais une autre conjecture infiniment vraisemblable, que M. Jordan, le savant commentateur de la topographie romaine, avait déjà émise, et que M. de Rossi vient d'appuyer de nouvelles et convaincantes raisons, c'est qu'un plan de la ville devait accompagner, dès le temps de César et d'Auguste, celui du monde romain. En effet un cippe mutilé trouvé devant l'église Sainte-Marie *in cosmédin*, à Rome, nous apprend qu'en l'année 47, sous le règne de Claude, les censeurs, après avoir interrogé la *forma* officielle, revendiquèrent et restituèrent au domaine des terrains que des particuliers avaient usurpés, *loca quae a privatis possidebantur, causa cognita, ex forma in publicum restituerunt*. Il est clair qu'il s'agit d'un plan authentique, reconnu de tous, faisant foi pour les limites des propriétés, et d'après lequel on se réglait de part et d'autre. Ce ne pouvait être, puisque l'autorité en était si bien établie, qu'une carte de Rome remontant à plusieurs années, probablement au commencement de l'empire, c'est-à-dire aux grands travaux d'Auguste. Dans les sèches énumérations des portes, des thermes, des places de la ville, dont se composent presque uniquement plusieurs des abrégés géographiques que nous a laissés l'époque impériale, M. de Rossi croit reconnaître les légendes dont une telle carte avait dû être pourvue. Une autre raison encore fait supposer l'existence d'une carte topographique de Rome au temps d'Auguste : les distances des lieux situés sur les grandes voies de l'empire étaient calculées d'abord jusqu'aux murs de Servius Tullius, puis de ce mur au milliaire d'or du forum. Il fallait bien, pour qu'on pût faire aisément ce double calcul, qu'un plan double, celui de l'empire et celui de la ville, eût été dressé.

Auguste se vantait d'avoir laissé de marbre la ville qu'il avait reçue de brique; toutefois la Rome de son temps se ressentit toujours de la reconstruction irrégulière qui avait suivi l'invasion gauloise. C'est vraiment après l'incendie de Néron que Rome, au moins dans les parties que le fléau avait détruites, fut réédifiée, selon les règles sévères du droit national et suivant les exigences nouvelles du bien-être et du luxe. Les rues en furent droites et alignées; les maisons n'en durent pas dépasser une certaine hauteur. Tacite nous apprend dans un curieux passage que plusieurs regrettèrent les rues étroites et les maisons élevées qui donnaient jadis de l'ombre et des abris contre le vent. Pline l'ancien va plus loin dans ses regrets, et décrit l'intéressant aspect de l'ancienne et de la nouvelle ville : « Autrefois, dit-il, la population urbaine, entretenant de petits jardins à ses fenêtres, présentait aux yeux le continu spectacle de la campagne, avant que les brigandages d'une nombreuse multitude eussent forcé de griller toutes les ouvertures. »

Son langage paraît traduire des souvenirs personnels, qui pourraient donc se rapporter d'une part à cet ancien état de Rome dont Tacite a parlé, et d'autre part à l'une de ces périodes transitoires de trouble intérieur et d'anarchie telles qu'a été la triste année 69, celle de Galba, Othon et Vitellius.

Il n'est pas étonnant qu'après de tels désordres Vespasien ait voulu reprendre ou peut-être achever les travaux commencés par Néron. Son année de censure (73 après J.-C.) y fut employée. Il fit mesurer à nouveau et l'ancienne enceinte, toujours limitée aux murs de Servius Tullius, — c'était celle de l'*urbs augurata, sacra*, — et celle que formait, bien au delà, l'extrême limite, soit des quatorze régions d'Auguste, soit de ce que Pline appelle les *crspatiantia tecta*, l'*urbs cum continentibus ædificiis*, c'est-à-dire la ville légale. Il consacra de plus, en terminant cette censure, le temple de la Paix, et exposa sans doute sur le forum de ce nom un plan de Rome offrant les dessins géométriques de la *forma* nouvelle, très différente de celle d'Agrippa et d'Auguste. Il y a lieu de croire que c'est ce même plan que Septime Sévère et Caracalla auront restitué au même lieu avec quelque agrandissement, entre les années 203 et 211, après l'incendie du temps de Commode, et qu'il s'agit du célèbre plan Capitolin. On sait qu'on en a retrouvé des fragmens, au milieu du xvi^e siècle, au pied du mur extérieur d'un édifice qui, après avoir servi d'archive au préfet urbain, est devenu au vi^e siècle un temple de la ville de Rome, et a été incorporé en 530 à l'église même des saints Cosme et Damien, formée de trois temples antiques. Gravé sur des plaques de marbre probablement fixées à ce mur par des attaches en fer, ce plan figurait non pas une partie de la ville, comme on l'a cru longtemps, mais Rome entière, avec les monumens publics et privés, avec les quartiers et les rues, avec les quatorze régions et le périmètre des *ædificia continentia*, sans oublier les villas et jardins intérieurs. Le regretté duc de Luynes, pendant le dernier voyage qu'il fit à Rome, voulait pratiquer de nouvelles fouilles en ce même lieu, pour essayer d'ajouter de nouveaux fragmens à ceux que l'on connaît, soit par les originaux conservés dans l'escalier du musée du Capitole, soit par les dessins des fragmens farnésiens perdus aujourd'hui, dessins donnés par Fulvio Orsini à la Vaticane et reproduits par Bellori. — C'est avec le même espoir que l'administration romaine poursuit en ce moment les fouilles du forum.

Quelque incomplets et mutilés qu'ils soient, les débris du plan Capitolin nous donnent une grande idée de la nombreuse population de Rome, de l'abondance et de la grandeur de ses édifices. C'est la seule représentation qui nous reste de la ville impériale

florissante; comment se fait-il qu'il semble déjà se rattacher par son orientation bizarre aux divers plans que va nous offrir le moyen âge? M. Jordan, qui a donné en 1874, sous ce titre : *Forma urbis Romæ*, l'étude la plus approfondie que nous possédions à ce sujet, est d'avis, comme Canina et Becker, qu'il avait le sud en haut, le nord en bas, le levant à gauche et l'occident à droite. Il se terminait à son sommet par la porte Capène, voisine de la porte actuelle de Saint-Sébastien, qui conduit à la voie Appienne, et dans sa partie inférieure par l'entrée de la ville vers la *via Lata*. Pourquoi une telle déviation de la règle suivie, à ce qu'il semble, jusque-là, par exemple dans la table de Peutinger? Quels rapports entre cette déformation et celle qu'offrent aussi les cartes de Rome du moyen âge? Ce sont autant de questions non encore résolues.

Il est difficile de croire que des plans n'aient pas été dressés, soit quand Aurélien, en 275, a construit ses murs sur la ligne d'octroi qu'un siècle plus tôt Marc-Aurèle et Commode avaient inaugurée par des cippes munis d'inscriptions, soit lors de l'importante réparation de ces murs par Honorius, en 403, quand le géomètre Ammon les mesura à nouveau, soit enfin lors de la rédaction de ces itinéraires ou descriptions de Rome de la fin du iv^e et du commencement du v^e siècle où se trouvent des catalogues de monumens pour chacune des quatorze régions, listes fort insuffisantes et souvent défectueuses, mais qui nous permettent seules d'avoir une idée de ce qu'était Rome à la fin de l'empire. La période carlovingienne n'a pas été stérile, puisque le pape Zacharie ornait en 741 de ce que nous appellerions une mappemonde le triclinium du Latéran, comme Agrippa jadis avait fait au portique de Polla, et qu'Adrien I^{er} reconstruisait les murs de Rome, instituait un nouveau recensement, et faisait une autre répartition du patrimoine ecclésiastique. La description de la ville qui nous est restée de cette époque dans le célèbre manuscrit du couvent d'Einsiedeln reproduit très probablement cette réorganisation de la ville.

Nous arrivons ainsi à l'époque des *Mirabilia urbis Romæ*, vers le xii^e siècle. Comment les pèlerins, venus de toutes les parties du monde avec ce petit guide en main, n'auraient-ils pas réclamé le secours de plans topographiques? Ceux qu'on trouve annexés aux manuscrits de certaines autres œuvres du moyen âge trahissent tout au moins l'influence exercée par les bizarres légendes que ces descriptions de Rome avaient mises en circulation, et qui firent une trop brillante fortune, au risque d'effacer beaucoup de notions positives et de brouiller ce qui restait d'authentiques souvenirs. — Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à jeter un coup d'œil sur les plans que M. de Rossi vient de publier. Le plus ancien qu'il ait rencon-

tré, et qu'il emprunte à un manuscrit de la bibliothèque Vaticane, paraît être une copie imparfaite d'un original du XIII^e siècle (1). La ville y est figurée avec une forme elliptique très peu exacte; l'orientation en est fort arbitraire : on lit en haut de la carte le mot *oriens*; le nord se trouve à gauche du spectateur, et le midi à droite. Le Colisée apparaît au milieu de la carte, couvert d'une coupole hémisphérique, parce que les recensions développées des *Mirabilia* commencent dès cette époque à raconter, sans aucune raison bien entendu, qu'il en était ainsi : « Colisée, dit la traduction française faite après l'expédition de Charles VIII, en 1499, a été anciennement le temple du soleil, construit et édifié de grande magnitude et beaulté, adapté et garny de plusieurs diverses cavernes. Et estoit icelluy merueilleux temple couvert dung ciel de cuyvre doré, et làdedans se faisoient tonnerres, fouldres et coruscacions, et si y estoient envoyez pluies et eaues par tuyaulx de plomb. Et illecques en ce ciel estoient les signes célestes et aussi les planettes avecques le soleil et la lune. Lesquelles choses on voit visiblement mouvoir par art subtil et mathématique. » — Le même plan nous montre, en face de la basilique de Saint-Jean de Lateran, à côté de la statue équestre de Marc-Aurèle, qui y resta jusqu'en 1538, l'informe dessin d'une main et d'une tête. L'unique explication de ces étrangetés est encore dans les *Mirabilia* : « Au milieu du Colisée seoit et présidoit Phébus le dieu du soleil, lequel avoit les pieds devers la terre et le chef qui touchoit le ciel, et aussi tenoit icelluy Phébus une palme en sa main; désignant et signifiant que la cité de Rome gouvernoit tout le monde. Et après une grande espace de temps, le benoist saint Silvestre pape commanda de destruire quellui temple avecques aussi plusieurs aultres temples et sumptueux édifices, et fist mettre le chef, les mains et la palme de ladicte ydole au palais de Lateran, laquelle teste est en vulgaire faulusement appellée la teste de Sanson... » Il y a là sans doute le souvenir un peu effacé du colosse de Néron, qui fut, après le règne de cet empereur, dédié au Soleil. Après avoir été transportées en effet pour longtemps sur la place de Saint-Jean de Lateran, la tête de bronze, qui est énorme, se trouve aujourd'hui dans la cour, et la main dans le musée du palais des Conservateurs. — Les *Mirabilia* placent un certain *theatrum Neronis* dans les prairies qui s'étendent à l'est du château Saint-Ange, sur la rive droite du Tibre, et le moyen âge a vulgairement appelé ce même lieu du nom de *prati di Nerone*, confusion

(1) M. de Rossi a probablement négligé à dessein, dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, manuscrit du XIV^e siècle, un autre exemplaire de ce même plan, de mêmes dimensions, avec un dessin un peu plus complet, mais non pas plus de légendes. Les notes inscrites autour de la carte présentent quelques variantes.

probable entre le souvenir du cirque de Néron, qui s'étendait de l'autre côté du môle d'Adrien, là où Constantin commença d'édifier la basilique de Saint-Pierre, et celui d'un antique monument dont le plan de Rome du XIII^e siècle que publie M. de Rossi a conservé un très curieux indice. Tout l'espace entre le môle d'Adrien et cette partie de la rive droite du fleuve qui fait face à la *porta pinciana* est occupé ici par la représentation grossière, mais non équivoque, d'un cirque avec sa *spina*, et de chasses où figurent des cerfs et un lion. Cet espace est renfermé à tort dans les murs de la ville; mais cela encore s'explique. On a retrouvé en effet au siècle dernier dans ce lieu les restes d'un cirque remontant à Adrien; Procope, sans en rappeler le nom, raconte que les Goths s'y étaient fortifiés par des murs de défense, et les troupes allemandes y campaient lorsque les empereurs venaient pour leur couronnement. Ce cirque paraît avoir servi pendant tout le moyen âge à des spectacles et à des chasses; les débris en ont persisté longtemps, et presque tous les plans antérieurs au XVI^e siècle en tiennent compte.

Les autres édifices mentionnés par cette carte sont, sur la rive droite, le château Saint-Ange, la basilique de Saint-Pierre, et, à côté, la célèbre aiguille, *acus*, c'est-à-dire l'obélisque qui décorait anciennement le cirque de Néron; — sur la rive gauche, la *Rotonda* ou le Panthéon, le palais des Sénateurs sur le mont Capitolin, et le palais des Césars ou peut-être seulement le stade du Palatin, désigné sous le nom de *palatium majus*. Rien des grandes ruines du forum; l'arc de Constantin et l'arc de Titus sont peut-être représentés, mais non pas nommés. En général, il faut bien le dire, c'est la fantaisie ou plutôt la négligence extrême qui préside à ces dessins. En marge, diverses légendes donnent les noms des grandes voies, ceux des collines, ceux des portes; l'auteur n'a pu s'empêcher d'inscrire un aveu de la décadence dont le plan lui-même offre l'image. Il rappelle en mauvais latin que Rome a été incendiée, d'abord par le chef Brennus, puis par Alaric; il ajoute à ces envahisseurs, sur la foi de quelque tradition vague, « le plus jeune fils de Galaon, roi des Bretons. » Chaque jour, dit-il, de nouveaux désastres viennent frapper Rome; elle ressemble au vieillard décrépité qui peut à peine se soutenir avec le bâton; elle n'a rien d'une honorable vétusté, se trouvant réduite à un informe monceau de pierres. Cependant on le lui a prédit, elle ne cédera pas aux coups des barbares; mais elle languira, ébranlée par les tremblements de terre, courbée sous les orages et la foudre. » Curieuse formule, où se fait jour, dans l'excès même de sa misère, la protestation de la ville éternelle.

M. de Rossi a compris dans son intéressante série, pour le XIV^e siècle, la bulle d'or de l'empereur Louis de Bavière, qui date de 1328, et sur laquelle on voit, non pas précisément un plan de Rome, mais la réunion de ses principaux monumens étroitement groupés ensemble. Le palais du Capitole, dans lequel cet empereur ennemi du saint-siège avait reçu la couronne, n'apparaît nulle part plus complètement; le Colisée, au milieu de la ville, n'a pas l'absurde toit légendaire. On croirait reconnaître un bas-relief antique ou une médaille, à voir les formes d'architecture classique, et non pas du moyen âge, qu'affecte cette curieuse représentation.

Il n'en est pas de même d'un plan datant peut-être de 1358, que M. de Rossi emprunte à un manuscrit de notre Bibliothèque nationale. Ce manuscrit, qui date du XV^e siècle, contient le poème intitulé *Dittamondo*; l'auteur, Fazio degli Uberti, est un imitateur de Dante. Il fait, lui aussi, un voyage imaginaire, en compagnie de l'érudit Solin. Le plan les représente tous deux regardant pardessus les murailles, tandis que Rome même, vêtue en habits de veuve et la figure amaigrie, leur montre son deuil et ses ruines. D'une part les traces de l'influence des *Mirabilia* se retrouvent ici à plus d'un trait : le Colisée a son toit doré; sur le Quirinal se dressent les deux célèbres groupes, œuvre prétendue de Phidias et de Praxitèle, qui ont tant étonné le moyen âge; d'autre part, la physionomie générale, conforme sans nul doute à la réalité, est bien celle d'une ville close, sombre, fortifiée, partout sur la défensive. Les ponts sont des forteresses; la tour de la *Milizia*, près du forum de Trajan, est toute une construction d'aspect féodal et militaire; la ville se resserre si étroitement dans ses murs que l'auteur de la carte n'y peut indiquer tous les monumens.

D'autres plans de Rome viennent des manuscrits de cette traduction latine de Ptolémée qui eut tant de succès dans l'Europe occidentale vers le milieu du XV^e siècle. Si ces plans conservent encore les mêmes erreurs traditionnelles, cependant on y remarque déjà un dessin moins imparfait, des proportions moins vagues, quelque recherche d'exactitude topographique. On s'aperçoit très vite qu'on touche à l'époque de la renaissance; c'est le temps où un Brunellesco, un Donatello, Cyriaque d'Ancône, et surtout Léon Baptiste Alberti, l'ami de Laurent de Médicis, vont enseigner enfin le prix et le respect des monumens romains. Ces grands artistes les ont mesurés, relevés, dessinés suivant les règles de la géométrie et de la perspective. Les derniers plans de cette série que recueille M. de Rossi trahissent particulièrement une réelle transformation, qui nous transporte hors du moyen âge, et que nous étudierons après avoir exposé, avec le secours des documens nouveaux donnés par

M. Müntz, les précédens et les premiers progrès de la renaissance. Nous avons rappelé les principaux traits de la décadence monumentale de Rome; nous rechercherons quels restes avaient été conservés de traditions protectrices pour les monumens romains, quelles lueurs d'espérance subsistaient d'un meilleur avenir, puis quels travaux furent accomplis en ce sens pendant le xv^e siècle.

Quel âge avait été le plus funeste pour les monumens de Rome? Il serait difficile de répondre précisément à cette question. Pendant plusieurs siècles sans histoire, alors qu'une chétive population cachait à l'abri de glorieux murs son inertie et sa misère, elle a subi une lente décomposition qui a souillé et mutilé les plus beaux édifices. Les périodes d'agitation et de guerre civile, qui n'ont pas été rares même pendant ces temps obscurs, ont dû lui être encore plus redoutables: la main de l'homme a certainement pesé sur elle plus que celle du temps. Elle a été singulièrement maltraitée au v^e siècle, pendant les invasions barbares; au xi^e siècle, parmi les guerres entre le sacerdoce et l'empire; au xiv^e siècle, alors que les pontifes étaient exilés de leur capitale, et que les guerres civiles, les rivalités féodales, les mouvemens démocratiques, la peste, les inondations, les tremblemens de terre y multipliaient les malheurs et en bannissaient tout bon ordre. Même les erreurs des époques bien différentes qu'animait un esprit nouveau lui sont devenues fatales. Les papes du xv^e siècle dépouillent et ruinent les monumens antiques pour construire leurs édifices; Nicolas V met la main sans scrupule sur l'ancienne basilique de Saint-Pierre, sur le temple de Probus et bien d'autres monumens vénérables qui en dépendent. Le xvi^e siècle effacera presque toutes les peintures de la première renaissance, et non pas toujours pour y substituer, comme au Vatican, les œuvres d'un Raphaël. Michel-Ange, voulant donner à la statue de Marc-Aurèle une solide base, enlèvera sans hésiter un morceau de frise à l'architrave des thermes de Titus. Sixte-Quint fera raser le Septizonium de Septime Sévère. Le xvii^e siècle enfin *modernisera* les églises, en épargnant à peine, entre toutes les œuvres de l'architecture du moyen âge, quelques campaniles et quelques cloîtres. — Rome cependant survit aux continuel désastres; jamais ne se sont effacés entièrement le souvenir, le sentiment et les traces de sa puissance. Ses grands papes du moyen âge les ont ranimés et renouvelés avec assez d'éclat, et elle est encore restée digne, après tant d'infortunes, de devenir à son jour le plus intense foyer de la renaissance italienne.

A. GEFFROY.

UN ESSAI
DE
GOUVERNEMENT EUROPÉEN
EN ÉGYPTÉ

II¹.

LA CHUTE DU MINISTÈRE EUROPÉEN ET DU KHÉDIVE.

I.

L'organisation du ministère européen en Égypte reposait sur des contradictions plus apparentes que réelles, mais dont il était difficile de ne pas être frappé au premier abord. En confiant le pouvoir à Nubar-Pacha et à ses collègues, Ismaïl-Pacha avait nettement exprimé l'intention d'abandonner l'autorité absolue dont il avait joui jusque-là; il avait même condamné les abus du despotisme avec cette emphase de langage qui a fait si souvent illusion sur la fermeté de ses résolutions. Mais il s'était bien gardé de dire dans quelle mesure il se soumettrait désormais aux règles étroites d'un régime constitutionnel. Personne ne savait donc ni où commençaient ni où finissaient les droits et les attributions des nouveaux ministres. Ce qui rendait la solution du problème presque inextricable, c'était l'impossibilité pour ces ministres de trouver tout de suite, en dehors du khédivé, un point d'appui résistant. Comme nous l'avons déjà fait observer, il n'existe en Égypte qu'une force politique : le despotisme du vice-roi; ou plutôt il y en a deux : le despotisme du vice-roi et la puissance de l'Europe, représentée

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

surtout par la France et par l'Angleterre. Mais, parmi les élémens indigènes, aucun n'offrait aux administrateurs européens les ressources dont ils avaient besoin pour accomplir leur œuvre de réorganisation morale et financière. A la vérité, quelques personnes espéraient pouvoir se servir de la chambre des notables, espèce de chambre des députés dont l'ancien ministre des finances, le principal auteur de la ruine de l'Égypte, avait usé comme d'un instrument propre à tout. Elle n'avait pas été convoquée depuis plusieurs années, et son mandat était entièrement expiré. Qu'importe! on commit l'imprudence de la réunir au Caire peu de mois après l'installation du régime européen, sans se douter qu'on créait ainsi un foyer d'intrigues qui allait devenir d'abord gênant, puis dangereux. Quelles que fussent d'ailleurs les attributions de la chambre des notables, la question de savoir si le khédive devait conserver une part d'autorité directe sur le gouvernement, ou s'il fallait le réduire aux conditions d'existence d'un souverain réellement constitutionnel n'en restait pas moins à résoudre. En Europe, les souverains constitutionnels ne sont pas responsables; leur irresponsabilité est même la cause, l'origine, l'explication de la nature de leur pouvoir: comme on ne veut pas leur demander compte de la marche du gouvernement, ce qui provoquerait d'incessantes révolutions, on les réduit à régner sans gouverner. Mais en Orient les choses sont plus fortes que les théories. Il était bien clair que, si on laissait au khédive une action personnelle sur les affaires, que si on l'autorisait par exemple, comme il ne cessait de le réclamer, à présider le conseil des ministres, aucune réforme ne serait possible. Le rapport de la commission d'enquête avait constaté que la main du khédive ou celle de ses familiers les plus intimes, se couvrant de son nom pour satisfaire leurs intérêts personnels, se rencontrait partout où il y avait un abus à réparer. Or comment, je ne dis pas condamner, mais seulement signaler ces abus devant celui qui en était l'auteur ou le complice plus ou moins volontaire? On trouve peut-être dans les grandes monarchies de l'Europe des ministres disposés à dire journellement en face les plus sévères vérités à leurs souverains; mais, dans un pays comme l'Égypte, où depuis des siècles le souverain, quel que soit son nom, fait peser sur tous ses sujets, sur les plus grands comme sur les plus petits, un joug étouffant, où la vie de tous est entre les mains d'un seul, qui est libre d'en disposer suivant les caprices d'une volonté sans frein, on a trouvé parfois des ministres qui ont eu ce courage une heure, sous le coup d'un événement extraordinaire, on n'en trouvera jamais qui l'aient à toutes les heures, comme il le faudrait pour l'usage ordinaire de la politique. Jamais devant le khédive les ministres indigènes n'auraient osé faire profiter leurs confrères européens de

leur connaissance des hommes et des choses de l'Égypte; jamais ils n'auraient eu l'audace d'étaler sous les yeux du maître les scandales de l'ancienne administration, et de proposer les moyens de les faire disparaître.

Il fallait donc éloigner Ismaïl-Pacha du conseil et se borner à lui soumettre le résultat de délibérations dont chaque mot, chaque syllabe, chaque allusion aurait risqué de le blesser grièvement et de provoquer peut-être ses vengeances. Mais, d'autre part, en le condamnant à régner sans gouverner, il eût été plus que puéril de l'investir d'une irresponsabilité purement conventionnelle. Habités à obéir en aveugles aux ordres de leur maître, les fonctionnaires égyptiens n'auraient pas compris qu'une instruction émanée d'un ministre, surtout d'un ministre européen, eût la même valeur et méritât le même respect que si elle émanait du vice-roi. Moudirs, percepteurs, cheiks, moufétichs, avaient besoin de refaire entièrement leur éducation pour saisir la différence qui existe entre la loi, représentée par un cabinet indépendant, et le despotisme, représenté par un homme tout-puissant. « Si son excellence, demandait un membre de la commission d'enquête au ministre des wafks (biens des mosquées), si son excellence recevait du ministre des finances l'ordre de verser une partie des fonds qui lui sont confiés dans le trésor de l'État, est-ce qu'elle croirait devoir y obtempérer? — Oui, répondit le ministre; si je recevais un ordre de son altesse le khédive, je donnerais la somme demandée. » Le directeur du Bet-el-Mal, administration chargée de gérer les biens des orphelins, faisait à la même question une réponse plus catégorique encore : « Dans le cas, disait-il, où la demande d'argent proviendrait du ministre des finances, je ne donnerais pas la somme demandée. *Dans le cas où je saurais que la demande du ministre est fondée sur un ordre supérieur, je donnerais cette somme.* Je ne prendrais ni gage, ni hypothèque. Le gage, c'est l'ordre du khédive. » Ainsi, dans un pays que l'on a voulu représenter comme fanatique et qui est à coup sûr foncièrement honnête, la volonté du souverain est supérieure au sentiment religieux, supérieure au respect de la plus sacrée des propriétés, celle des orphelins ! Les paroles du directeur du Bet-el-Mal sont significatives; elles indiquent bien pourquoi, tout en cessant de diriger les affaires, le khédive devait continuer à en supporter la responsabilité. Le gouvernement ne pouvait marcher qu'à la condition que les ordres des ministres fussent, aux yeux de tous les fonctionnaires, *fondés sur l'ordre supérieur*. Si le khédive faisait une opposition plus ou moins sourde à son cabinet, s'il ne lui prêtait pas un concours éclatant, si surtout il s'avisait de donner aux fonctionnaires des instructions différentes de celles qui venaient des ministres, une crise était

inévitable. La justice, sinon la logique, exigeait donc qu'on modifiât, pour les appliquer à l'Égypte, nos principes de droit public, et qu'on établît au Caire un régime où le souverain fût à la fois constitutionnel et responsable. Il était responsable, non des résolutions, — on le supposait justement incapable d'en prendre de bonnes, — mais de l'exécution qui, sans son concours, était impossible. Le khédivé lui-même avait reconnu la légitimité de ce système de gouvernement, lorsqu'il avait chargé ses ministres d'accomplir les réformes réclamées par la commission d'enquête, tout en acceptant sans réserve les conclusions de la commission, lesquelles portaient que l'entreprise qu'on allait tenter ne produirait certainement pas un résultat d'ensemble avant 1880, « et que c'était par suite alors, mais alors seulement, que la responsabilité du chef de l'état pourrait être dégagée ». Il l'avait reconnu une seconde fois lorsqu'il avait promis, dans son rescrit adressé à Nubar-Pacha pour la formation du ministère, « de sanctionner, en les approuvant, les décisions prises par la majorité du conseil ». Le khédivé avait saisi, avec sa finesse ordinaire, le sens de ces paroles; il n'était donc pas tombé dans un piège. Il avait accepté librement, spontanément, la situation nouvelle et, à coup sûr, fort originale que lui faisait l'organisation d'un ministère solidaire et indépendant, appuyé sur son despotisme.

Peut-être qu'en 1880, ou du moins quelques années plus tard, des changemens notables se fussent régulièrement produits dans la constitution politique de l'Égypte. Ismaïl-Pacha a toujours correspondu directement avec les agens de son administration. Même à l'époque où ses ministres étaient entièrement dans sa main, il n'était pas rare qu'il s'adressât personnellement à un moufétich, à un moudir, à un percepteur, soit pour réclamer une somme qu'il savait être dans leurs caisses, soit pour leur intimer l'ordre de percevoir tout de suite tel ou tel impôt, puis de le verser dans sa cassette particulière. Comme on l'a vu par les réponses du directeur du Bet-el-Mal et du ministre des wafks, il ne rencontrait jamais la moindre résistance; le fonctionnaire qui obéissait sans scrupule au souverain n'éprouvait nullement le besoin de se justifier auprès du ministre dont il dépendait administrativement; il ne songeait même pas à lui faire connaître sa conduite, tant elle paraissait naturelle! Qu'étaient-ce en effet que les ministres? De simples commis dont le souverain se servait ou ne se servait pas à son gré. Pendant plusieurs années, leur autorité avait été entièrement annihilée par celle de deux inspecteurs généraux, préposés l'un à la Haute, l'autre à la Basse-Égypte, et qui s'étaient emparés de tous les pouvoirs administratifs, financiers et politiques. Ces deux inspecteurs étaient les véritables ministres; ils exploitaient le pays avec

une omnipotence absolue sans se tourmenter beaucoup du prétendu ministère qu'on présentait aux étrangers de passage au Caire, afin de leur prouver que l'Égypte jouissait des bienfaits d'un gouvernement régulier. Placé entre ses ministres et ses inspecteurs généraux, Ismaïl-Pacha, qui a toujours eu le goût et la passion de l'intrigue, — comme Napoléon III, auquel il ressemble à tant d'égards et pour lequel il n'a cessé de professer des sentimens d'admiration et de vive sympathie, — Ismaïl-Pacha aimait à les opposer les uns aux autres, à nouer tantôt avec ceux-ci, tantôt avec ceux-là, de petites conspirations qui lui procuraient, quelle qu'en fût l'issue, le plaisir ou l'avantage d'un succès personnel. En acceptant des ministres européens et des ministres indigènes qui lui étaient moins agréables encore que les ministres européens, il s'était bien promis de continuer ses relations directes avec les fonctionnaires et d'entretenir, lui aussi, un gouvernement occulte à côté du gouvernement officiel. Mais c'est un jeu que ni MM. Wilson et de Blighnières, ni Nubar et Riaz-Pacha ne pouvaient tolérer.

Bien qu'Arménien et chrétien, Nubar est le seul homme qui ait un parti en Égypte. Il s'est tellement occupé des fellahs, il a tant travaillé à l'amélioration de leur sort, il a été mis si nettement en évidence par la réforme judiciaire, qu'il s'est fait une réputation d'autorité et d'habileté d'où il tire une réelle importance. On ne pouvait donc pas l'accuser de témérité lorsqu'il entreprenait de détacher insensiblement l'Égypte du khédive, afin de détruire dans sa racine même le despotisme sous lequel ce malheureux pays est écrasé. Les nouveaux ministres avaient choisi le bon moyen pour habituer les fonctionnaires à compter avec eux : ils les avaient payés. Quand la commission d'enquête s'était réunie, depuis près de deux ans aucun traitement n'avait été acquitté ; aussi le premier acte de cette commission avait-il été de faire prendre au khédive un décret décidant qu'on donnerait chaque mois aux employés un demi-mois d'arriéré en sus du mois échu. Le ministère européen appliquait scrupuleusement ce décret, qui a été complètement mis en oubli après sa chute. Sauf l'armée, dont la solde était encore en retard, personne ne souffrait plus de la misère affreuse qui, durant plusieurs années, avait sévi comme un fléau sur les administrations égyptiennes. Le 4 ou le 5 de chaque mois, les fonctionnaires égyptiens recevaient leurs appointemens du mois antérieur, plus leur part d'arriéré ; c'était un immense progrès, et l'on entrevoyait le jour où chaque mois serait payé dès qu'il serait terminé. Les fournisseurs du gouvernement, les entrepreneurs publics auraient été traités bientôt comme les fonctionnaires. Or il n'y a pas de nouveauté plus grande ni de satisfaction plus vive pour les Égyptiens que de voir leur travail strictement et promptement rémunéré. Dans les périodes les

plus heureuses et les plus fécondes de son histoire, l'Égypte n'a point connu ce bienfait! L'étonnement joyeux des indigènes croissait chaque jour, leur attachement au nouvel ordre de choses, leur confiance dans le ministère européen grandissait en proportion. Si ce système de scrupuleuse probité administrative avait été appliqué assez longtemps pour que l'influence s'en fit partout sentir, qui sait quelle révolution se serait produite dans les idées et dans les mœurs du pays? Il est incontestable que le pouvoir absolu aurait perdu peu à peu son appui moral, et qu'en dehors de la classe dominante qui en profite directement, tout le monde l'aurait abandonné. Est-ce à dire, comme le croyait peut-être Nubar-Pacha, qu'un parti indigène assez fort pour résister au despotisme se serait formé autour de sa propre personne, et que l'heure n'aurait pas tardé à sonner où l'on aurait pu se passer de la France et de l'Angleterre? A coup sûr, non; car, en supposant le changement des mœurs aussi complet que possible, rien n'aurait été modifié dans les choses elles-mêmes: une volonté capricieuse du khédive, renversant le régime libéral, aurait arrêté le mouvement des esprits et rétabli le despotisme dans toute sa rigueur. Mais, si Nubar se trompait, non sur la portée, mais sur la force de résistance de la transformation qui se produisait autour de lui, les familiers du palais et la classe dominante partageaient son erreur. Ils détestaient Nubar-Pacha aussi vivement que les colonies européennes détestaient M. Wilson; ces deux ministres étaient battus en brèche par des ennemis différens, mais également passionnés et tout disposés à faire cause commune pour une action décisive. On répétait sans cesse au vice-roi que Nubar voulait détruire d'abord son prestige pour s'emparer ensuite de son pouvoir. — Prenez-y garde! lui disait-on, ce n'est pas du côté des ministres européens qu'est le danger, c'est du côté de Nubar. Nubar est animé des plus vastes ambitions, il mine sourdement votre trône, il rêve d'être un jour gouverneur de l'Égypte. Il vous a expulsé du conseil afin de faire de ses collègues les instrumens inconsciens de ses projets personnels. Après s'être attiré la sympathie des fellahs, il cherche à gagner celle des fonctionnaires. Si vous n'y mettez bon ordre, il aura bientôt la réalité du pouvoir entre les mains, il dirigera effectivement toutes les administrations; il sera le véritable maître de l'Égypte, et vous n'en serez plus que le roi fainéant; mais les rois fainéans, l'histoire le prouve, finissent toujours par laisser leur sceptre à leurs maires du palais!

Au milieu de ce conflit d'opinions et de prétentions, le pouvoir de chacun restant dans le vague, personne n'aurait pu définir la nature du gouvernement qui fonctionnait au Caire. Le khédive n'assistait pas aux réunions des ministres; il communiquait avec le conseil par l'entremise de Nubar-Pacha et signait assez docilement

tous les décrets qu'on lui soumettait. Cette situation, théoriquement très fautive, se serait probablement dénouée dans la pratique, je viens de dire pourquoi, au profit du régime européen. Par malheur, au moment où l'on s'y attendait le moins, les deux puissances qui avaient le plus grand intérêt au maintien de ce régime ont mis tout à coup en évidence les contradictions sur lesquelles il reposait. Après avoir obtenu pour deux de leurs agens des ministères égyptiens, on devait supposer que la France et l'Angleterre auraient renoncé au système des remontrances directes adressées au khédive. La conséquence logique de l'organisation d'un cabinet anglo-français était l'abandon de l'espèce de surveillance politique et administrative que les consulats s'étaient arrogée sur l'Égypte, en vertu des capitulations ou plutôt en vertu d'une interprétation plus qu'arbitraire des capitulations. Pendant plusieurs années, la diplomatie française en particulier s'était donné pour mission non seulement principale, mais unique, d'exiger du khédive le paiement intégral des coupons de la dette publique au taux, manifestement trop élevé, qu'avaient fixé les décrets de mai et de novembre 1876. On comprenait cette insistance tant qu'il était permis de supposer que les sacrifices imposés aux créanciers n'avaient d'autre cause que les abus du gouvernement égyptien; mais, dès que ce gouvernement était passé entre les mains d'Européens, il était absurde de se refuser à toute espèce de concession et surtout de s'en prendre au khédive lui-même des mesures adoptées par ses ministres. Si ceux-ci se trompaient, que ne les changeait-on? que ne les prévenait-on, du moins personnellement, de leur erreur? Le bon sens et la justice indiquaient cette conduite; la France et l'Angleterre ont eu l'imprudence d'en suivre une autre. Tandis que les ministres, convaincus de la nécessité de préparer une réduction provisoire de la dette, cherchaient les moyens de l'opérer le plus équitablement possible, les consuls anglais et français ont reçu l'ordre d'inviter le khédive « à tenir strictement ses engagements. » Maladresse éclatante, qui a permis au khédive de répondre aussitôt : « Comment voulez-vous que je tienne mes engagements, puisque ce n'est pas moi qui dirige les affaires? Si vos gouvernemens veulent que je paie les créanciers, qu'ils me rendent le pouvoir; s'ils ne veulent pas me rendre le pouvoir, qu'ils s'adressent aux ministres qu'ils ont désignés eux-mêmes. » Cette démarche des consuls a été l'origine de toute la crise, le germe d'où sont sortis tous les événemens qui ont suivi. En voyant les gouvernemens lui demander compte des actes de ses ministres, le khédive s'est aperçu qu'on lui reconnaissait le droit de contrecarrer ces actes, et, s'il rencontrait une résistance, de la briser. Il a constaté de plus que la question financière dominait pour les puissances la

question politique ; d'où il lui était facile de conclure que, s'il parvenait à faire croire qu'il paierait les coupons de la dette, on lui permettrait de secouer la tutelle dont le poids commençait à lui paraître bien lourd. Ce n'était pas tout : on lui indiquait en quelque sorte des alliés pour sa nouvelle campagne ; on poussait les consuls à faire cause commune avec lui, à confondre leurs intérêts particuliers avec les siens. Le khédive avait espéré d'abord diviser la France et l'Angleterre et profiter de ce désaccord pour couper à la racine les projets de réformes européennes. L'union parfaite des ministres anglais et français avait déjoué ce calcul. Ne pouvant séparer les deux gouvernemens, pourquoi ne tenterait-il pas de passer entre leurs représentans, de brouiller les ministres avec les consuls, de persuader à ces derniers que le régime despotique était plus favorable que tout autre à leur influence et à leur autorité ? Cette dernière manœuvre était trop habile pour ne pas réussir. La réponse du khédive aux plaintes financières des puissances mettait les consuls dans la plus fausse des situations. Pour exécuter les ordres de leurs gouvernemens, il fallait qu'ils agissent comme si les ministres n'existaient pas ; mais en agissant comme si les ministres n'existaient pas, ils leur portaient en réalité un coup mortel. La France et l'Angleterre n'avaient pas une idée très nette du rôle respectif qui devait être assigné à leurs ministres et à leurs consuls, puisqu'elles les lançaient en quelque sorte les uns contre les autres. Il n'était pourtant point difficile de comprendre qu'on ne pouvait pas à la fois gouverner l'Égypte et prendre envers son gouvernement les précautions que comporte le régime consulaire. Les garanties que les puissances retiraient du pouvoir des consuls, la nomination des ministres européens les remplaçait outre mesure. On se serait expliqué cependant que les consuls des autres pays fussent d'un avis différent ; ils pouvaient se dire avec quelque apparence de raison qu'en cherchant à sauver leur autorité personnelle, ils sauvaient également celle des gouvernemens qu'ils représentaient. Mais, tandis que ces consuls-là s'abstenaient de s'ingérer dans les affaires égyptiennes et devenaient de simples diplomates, n'était-il pas étrange de voir ceux des deux nations qui dirigeaient l'administration du pays protester auprès du khédive contre les projets de cette administration, comme si la France et l'Angleterre avaient pris à tâche de démolir d'une main ce qu'elles avaient élevé de l'autre ?

Ce qui rendait cette conduite inexcusable, c'est que le règlement de la question financière était entouré des plus grandes garanties d'impartialité et de justice. Les ministres anglais et français n'avaient pas voulu prendre sur eux de décider si l'Égypte pouvait faire « strictement face à tous ses engagements. » A peine arrivés

au pouvoir, ils s'étaient empressés de réunir de nouveau la commission internationale d'enquête, et de l'inviter à continuer ses travaux. Cette commission qui, pendant six mois, avait étudié dans tous ses détails l'organisation financière du pays, qui avait fait comparaître devant elle tous les fonctionnaires égyptiens, qui avait envoyé des délégués dans les provinces pour consulter sur place tous les registres de comptabilité, était d'ailleurs formée, on le sait, d'hommes rompus aux affaires de l'Égypte. Présidée par M. de Lesseps, ayant pour vice-présidens MM. Wilson et Riaz-Pacha, elle était composée de tous les membres de la caisse de la dette publique, lesquels habitaient le Caire depuis trois ans au moins et n'avaient cessé durant tout leur séjour de travailler à débrouiller le chaos financier dans lequel M. Cave et MM. Joubert et Goschen n'avaient pu faire pénétrer que des lueurs bien incertaines. Comme commissaires de la dette publique, les commissaires d'enquête n'avaient cessé de déclarer que les intérêts des créanciers et ceux des contribuables étaient solidaires; que ruiner l'Égypte était un détestable moyen d'assurer, sinon pour le présent, au moins pour l'avenir, le paiement des emprunts. « Nous avons considéré les intérêts des créanciers, disaient-ils dans leur compte rendu de 1878, comme étant jusqu'à un certain point, les mêmes que ceux des contribuables; car, si on demandait aux contribuables des taxes qu'ils ne pourraient acquitter qu'en aliénant leur capital, on diminuerait la valeur du gage des créanciers... si donc il nous était prouvé que le pays ne peut pas supporter les taxes actuelles, que le gouvernement est disposé à prendre des mesures équitables et définitives pour le règlement de toutes les dettes non consolidées, que le gouvernement et son altesse le khédive sont tout prêts à faire toutes les économies possibles avant de demander aux créanciers de nouveaux sacrifices; si, d'autre part, il était donné de sûres garanties que les nouveaux engagements seront mieux respectés que les précédens, qu'un effort sérieux sera fait pour réformer les abus, pour fixer plus équitablement l'assiette des impôts directs et notamment de l'impôt foncier, et pour mettre fin aux rigueurs de la perception, alors nous n'hésiterions pas à recommander tant aux négociateurs du décret du 18 novembre qu'aux créanciers eux-mêmes d'accepter un taux d'intérêt moins élevé. » Ces sages déclarations avaient précédé la première réunion de la commission d'enquête; elles devaient servir de programme à tous ses travaux. Malheureusement, lorsque la commission s'était séparée, elle n'avait pas eu le temps de remplir jusqu'au bout sa tâche; elle s'était bornée à décrire l'anarchie financière qui avait permis à la dette publique d'atteindre d'effrayantes proportions; mais elle avait été obligée d'avouer que cette

anarchie était trop profonde pour qu'il fût possible d'évaluer avec quelque certitude les ressources et les revenus du pays, et de reconnaître par conséquent s'il était opportun « de recommander tant aux négociateurs du décret du 18 novembre qu'aux créanciers eux-mêmes un taux d'intérêt moins élevé. »

La question restait donc entière; l'organisation d'un ministère européen ne l'avait nullement tranchée. Mais, le moyen le plus sûr d'arriver à une solution équitable étant de maintenir une solidarité complète entre les créanciers et les contribuables, il était naturel de confier à la commission d'enquête non-seulement le soin de préparer un projet de décret sur la dette publique, mais encore celui de mettre un peu d'ordre dans l'amas confus des lois égyptiennes. En réorganisant cette commission, le ministère anglo-français la chargea donc de codifier et de réviser les décrets, réglemens, décisions administratives et financières de l'Égypte. C'était en outre un moyen d'obtenir un avantage politique qui n'était point à dédaigner. Un certain nombre de puissances pouvaient être jalouses de l'autorité particulière que le gouvernement anglo-français donnait à la France et à l'Angleterre; il fallait s'attendre à les voir réclamer une part dans la direction des affaires. On leur accordait spontanément cette part en transformant la commission d'enquête, composée des représentans de toutes les nations qui ont des droits financiers sur l'Égypte, en assemblée législative internationale. La chambre des notables étant incapable de remplir le rôle que l'on confiait à la commission d'enquête, celle-ci était mieux placée que personne pour s'en acquitter de manière à satisfaire tout le monde, Égyptiens et créanciers. On réservait d'ailleurs l'avenir : « Il appartient au temps et à l'expérience, disait le rapport adressé au khédive par le président du conseil, de démontrer quels élémens devront être, par la suite, appelés à concourir à l'œuvre si importante de la confection des lois et des réglemens généraux. » A chaque jour suffit sa peine ! Pour le moment, l'essentiel était de donner un code financier à l'Égypte, afin d'assurer aux contribuables et aux créanciers les garanties qui seules pouvaient faire accepter immédiatement par ces derniers des sacrifices devenus nécessaires, en leur procurant pour l'avenir l'avantage inappréciable d'une sécurité dont ils n'avaient jamais joui jusque-là.

II.

On le voit, les ministres anglais et français s'étaient trouvés, dès leur arrivée au Caire, en présence de difficultés politiques, administratives et financières singulièrement délicates, et ils en avaient

préparé très habilement la solution, lorsqu'un événement imprévu et bien contraire aux mœurs égyptiennes vint tout à coup les surprendre, étonner l'Europe et préparer la crise à laquelle ils devaient succomber deux mois plus tard. J'ai dit que le premier soin du ministère européen avait été de payer les employés des administrations civiles, ce qui était indispensable pour que la marche du gouvernement se poursuivît. Mais il ne lui avait pas été possible de traiter de la même manière les officiers et les soldats de l'armée. Quelque intéressans qu'ils fussent, ces derniers étaient bien loin de rendre les mêmes services que les employés civils; pour mieux dire, ils ne rendaient même aucun service, les désastres de la guerre d'Abyssinie ayant surabondamment prouvé que l'Égypte devait renoncer désormais à toute conquête et se borner à entretenir chez elle les troupes nécessaires au maintien de l'ordre intérieur. Songer à renouer les traditions militaires de Mehemet-Ali et d'Ibrahim-Pacha était une utopie, permise peut-être à Ismaïl-Pacha au temps de sa richesse, mais à laquelle la ruine de son pays le condamnait à renoncer pour toujours. Alors que les contribuables pliaient sous le faix des impôts et que les créanciers réclamaient en vain le paiement de leurs dettes, n'était-il pas aussi odieux que ridicule d'entretenir à grands frais des écoles militaires, des arsenaux, des magasins modèles et une trentaine de mille hommes organisés en armée européenne? A la vérité, tout cet appareil militaire n'était qu'une sorte de jouet, comme les théâtres du Caire, comme toutes les splendeurs éphémères dont le khédive avait aimé à s'entourer pendant les brillantes années de son règne. Soigneusement équipées, vêtues de jolis uniformes, armées des fusils les plus perfectionnés, ces troupes ne ressemblaient en rien aux solides et grossiers bataillons qu'Ibrahim-Pacha poussait de sa main victorieuse au cœur de la Syrie et de l'Arabie. On les avait vues, durant la campagne turque où elles avaient été incorporées à l'armée de Mehemet-Ali, compromettre en se débandant au premier feu le succès d'une bataille décisive. En Abyssinie leur déroute avait été plus grande encore. Grâce au régime de compression et de terreur qui régnait alors sur l'Égypte, personne n'a jamais su jusqu'où s'était étendu leur désastre; mais l'état dans lequel elles sont revenues de cette campagne ne laissait aucun doute sur le sort qu'elles venaient d'y subir, et quoique l'on ignore encore s'il est vrai qu'elles eussent abandonné leur général en chef, un fils du khédive, entre les mains de l'ennemi, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'elles avaient connu les dernières extrémités de la plus sanglante défaite. On s'explique d'ailleurs sans peine comment en peu d'années l'admirable armée d'Ibrahim-Pacha s'est transformée en une armée de parade,

qui n'a réellement figuré avec honneur que dans le défilé de la marche d'*Aïda*. Tous les officiers d'Ibrahim-Pacha, à partir du grade de capitaine, étaient des Turcs ou des Français aguerris par de glorieuses campagnes. Personne n'ignore ce que valent les officiers turcs : les plus ignorans sont doués de cette autorité particulière, de ce génie du commandement qui sont le caractère même des Ottomans et qui, jusque dans leur décadence, en font encore la race la plus vivace de l'Orient. Le jour où des Arabes ont pu devenir capitaines, colonels, généraux dans l'armée égyptienne, cette armée a été radicalement compromise. L'Arabe est fin, souple, habile, mille fois plus intelligent que le Turc ; mais ne le chargez jamais de commander si vous ne voulez pas voir l'anarchie et la faiblesse naître immédiatement sous ses ordres. Il manque de vigueur et de suite dans les idées, il est incapable d'inspirer le respect. Livrés à des officiers arabes, les troupes égyptiennes ont perdu en peu de temps toute solidité, toute discipline ; elles ont gardé une assez belle apparence sur les champs de manœuvre, dans les revues et dans les processions de théâtre ; mais ce beau décor, revêtu de couleurs éclatantes, s'est brisé en morceaux à chaque épreuve sérieuse. Aussi, changeant tout à coup d'état à son retour d'Abyssinie, l'armée égyptienne n'a-t-elle plus été employée qu'à combattre les inondations, à former des cordons sanitaires et à percevoir les impôts. Ce sont les officiers eux-mêmes qui l'ont avoué dans une proclamation officielle où ils énuméraient leurs titres à la reconnaissance de la patrie. « Après cela, s'écriaient-ils, nous avons été chargés de la perception des impôts arriérés, sans aucune compensation pour ce travail tout à fait en dehors des attributions de l'armée, pendant que les employés civils regardaient faire sans y prendre part ! » A ce compte, on eût mieux fait de fermer les arsenaux et de les remplacer par des ateliers pour la confection des courbaches, le grand instrument de perception en Égypte. Et pourtant de nombreux arsenaux, outillés à l'européenne, continuaient à fabriquer chaque jour assez de canons, d'affûts et de boulets pour servir à l'armement d'une grande puissance militaire, tandis que les écoles gouvernementales préparaient sans cesse de jeunes Arabes à grossir les rangs de ces officiers percepteurs d'impôts qui avaient succédé sur les bords du Nil aux glorieux compagnons d'armes d'Ibrahim-Pacha.

Il est bien clair que le premier acte d'un ministère économe devait être de fermer ces écoles, de vider ces arsenaux, de vendre ce matériel de guerre, de licencier la plus grande partie de ces troupes inutiles et coûteuses. Par malheur, en mettant un certain nombre d'officiers en disponibilité, on ne pouvait pas leur payer

immédiatement l'arriéré de leur solde qui se montait à environ vingt mois. Où trouver, en effet, assez d'argent pour cela? L'année précédente ayant été très mauvaise, par suite de la crue trop faible du Nil, toutes les ressources du pays avaient été employées au service des coupons de la dette. L'emprunt Rothschild devait être employé à payer les dettes flottantes les plus criardes, et en premier lieu les traitemens; mais, grâce au mauvais vouloir des banquiers et des spéculateurs européens qui entraînaient les créanciers flottans, le gage de cet emprunt, c'est-à-dire les domaines cédés par le khédivé à l'État, avaient été grevés d'hypothèques qui rendaient illusoire la garantie de la maison Rothschild et qui empêchaient celle-ci de livrer les sommes qu'elle avait reçues pour l'Égypte. Cette situation était à coup sûr bien grave. Il était cruel de renvoyer, sans leur donner même un léger à-compte, des officiers dont on dépeignait la misère sous les couleurs les plus sombres; et d'autre part, plus on les gardait sous les armes, plus on grossissait le poids d'une dette flottante devenue déjà écrasante. Après bien des hésitations, les ministres se décidèrent cependant pour le renvoi des officiers, espérant soit qu'un certain nombre d'entre eux trouverait dans les provinces quelques lambeaux de terre à cultiver, soit que beaucoup d'autres pourraient être employés dans les administrations civiles. Si brutale qu'elle fût d'ailleurs, cette mesure ne changeait pas grand'chose à la position des officiers, puisque depuis vingt mois ils n'avaient pas reçu une seule piastre de solde et puisqu'ils en étaient réduits, disait-on, à quitter leur uniforme pour se louer comme simples travailleurs ou à partager pour vivre l'orge des rations données à leurs chevaux. En leur rendant la liberté, on leur permettait de chercher des moyens d'existence meilleurs et plus avouables. Néanmoins l'opération du licenciement demandait à être conduite avec beaucoup de tact et de prudence. Le ministre de la guerre, Ratib-Pacha, qui en était chargé et qui était un des familiers intimes du khédivé, n'imagina rien de mieux pour la mener à bonne fin que de concentrer au Caire, sous prétexte de désarmement, tous les officiers licenciés. Au lieu de les désarmer dans leurs garnisons respectives, on les obligea à venir d'Alexandrie, de Damiette, de Port-Saïd, de Syout, etc., etc., déposer leurs armes dans les casernes de l'Abassieh et à la citadelle du Mokatam. Trois mille officiers, réduits au désespoir, se trouvèrent ainsi réunis au Caire, au moment même où une grande cérémonie religieuse, le retour du tapis rapporté chaque année de la Mecque, soulevait dans les mosquées, non un fanatisme dont on ne trouve pas la moindre trace en Égypte, mais une sorte d'enthousiasme mystique qui ne va jamais sans quelque effervescence. Par une coïncidence nul-

lement fortuite, les pèlerins de la Mecque campaient dans une grande plaine située à côté des casernes de l'Abassieh, et des communications incessantes s'établissaient entre eux et les officiers. De plus une vive agitation, ardemment provoquée par le cheik-el-bekri, chef de tous les derviches hurleurs et tourneurs de l'Égypte, régnait dans la grande université mulsumane du Caire, la mo-quée d'El-Azar. Le moment était bien choisi pour exciter les sentimens de révolte des derviches. Le retour du tapis est suivi de la grande fête du *Dosseh*, qui dure deux semaines pendant lesquelles toutes les confréries passent les nuits dans de véritables orgies religieuses afin de se préparer à la cérémonie où le cheik-el-bekri traverse, au galop de son cheval, un chemin pavé de corps humains. La réunion de ces nombreux fermens de troubles ne pouvait manquer de produire quelque émotion. Néanmoins, tout le monde fut surpris lorsqu'on apprit que deux ministres venaient d'être enfermés dans leurs ministères par une grande manifestation d'officiers, que des coups de fusil avaient été tirés dans les rues paisibles du Caire et que l'Égypte avait eu son 31 octobre. Voici ce qui s'était passé.

Cinq cents officiers environ, conduits par deux ou trois meneurs, tous parens des familiers du palais, étaient partis de leurs casernes pour se rendre au ministère des finances sous prétexte de remettre à Nubar-Pacha et à M. Wilson une pétition contre le licenciement de l'armée. Avant de prendre la route du ministère des finances, ils étaient allés à la salle des réunions de la chambre des notables inviter le bureau de l'assemblée à les accompagner. On songeait déjà à donner à la manifestation un caractère national, parlementaire et libéral. Les officiers s'étaient entendus à l'avance avec les notables. Toutefois, le bureau ne crut pas devoir les suivre ostensiblement; trois ou quatre membres de la chambre montèrent seuls sur leurs ânes pour s'associer à la démonstration. Le ministère des affaires étrangères est à côté du ministère des finances. Au moment où les officiers s'en approchaient, Nubar-Pacha partait en voiture. A peine reconnu, on l'entoure de toutes parts. Furieux de cette résistance intempestive, le cocher fouette les chevaux; les officiers, exaspérés, se jettent sur lui, l'accablent de coups, le renversent de son siège; puis, s'emparant de Nubar-Pacha, ils le prennent au collet, le roulent à terre et le secouent violemment. M. Wilson, qui revenait de chez le khédive et qui se rendait à son ministère, aperçoit la manifestation. Reconnaissant Nubar-Pacha entre les mains des révoltés, il se précipite à son secours et tombe à coups de canne sur la foule ameutée. On l'entoure lui aussi, on lui crie de toutes parts : *Du pain! du pain!* on lui tire la barbe, ce qui est la plus

grande insulte chez les Orientaux, on l'oblige à rentrer avec Nubar dans le ministère, où on les retient tous les deux prisonniers. Une partie des officiers se rendent chez un ministre indigène, Ali-Pacha Moubarek, particulièrement détesté en sa qualité de fellah et d'ancien élève des écoles que le ministère venait de fermer. On lui tire également la barbe, on lui crache au visage, on l'insulte de mille manières. Prévenus de ce qui se passe, les autres ministres s'empressent d'accourir. L'arrivée de M. de Blignières, qui était alors très populaire auprès des indigènes, et qui n'a perdu quelque peu de sa popularité que pour avoir vivement embrassé la défense de M. Wilson, soulève un murmure favorable. Pourtant le chapeau à haute forme qu'il s'obstine à garder durant toute l'émeute produit sur les officiers le même effet que le kalpaka bulgare d'Aleko-Pacha a produit plus tard sur les Turcs : « S'il ôtait son chapeau, s'écrie une partie de la foule, nous l'élèverions sur nos bras ! » Ce trait de mœurs n'est pas le seul qui ait donné à la manifestation des officiers du Caire un caractère oriental. Tous les bureaux du ministère des finances étaient gardés par des officiers. L'un de ces officiers entre dans une salle où se trouvait un employé français : l'employé se laissant emprisonner sans protestation, l'officier va tranquillement s'établir dans un coin, choisit le tapis le plus propre de la salle, ôte avec soin ses bas et ses souliers, se tourne vers la Mecque et commence avec gravité sa prière, tandis que l'insurrection à laquelle il prenait part se déroule tumultueusement dans la rue.

Dès que les consuls apprennent qu'une émeute cerne le ministère, ils se rendent près du khédive pour lui demander d'intervenir. Celui-ci n'hésite pas, trop heureux de trouver enfin une occasion de montrer qu'on ne peut gouverner longtemps sans lui ! Il monte en voiture, et il accourt au ministère des finances. Dès qu'il paraît, des vivats et des applaudissemens éclatent. Les abords du ministère sont bientôt dégagés ; les émeutiers s'entassent dans les rues voisines. Peu à peu cependant, ils reviennent à la charge. Le khédive monte alors sur une terrasse d'où il harangue la foule : « Comptez sur moi ! dit-il aux officiers. C'est moi qui désormais prends vos affaires en main ! Je vous promets sur ma tête que vous serez payés ! » La plupart des émeutiers répondent à ces promesses par des applaudissemens ; néanmoins quelques-uns d'entre eux, des Circassiens moins souples que les Arabes, de véritables aventuriers dont le caractère farouche contraste avec la douceur de leurs collègues indigènes, répondent aux belles paroles du vice-roi par des exclamations arabes intraduisibles en français, mais qui équivalent en langage poli à : « C'est toi qui nous promets notre solde ! Nous n'avons que ta promesse ! Ah ! le bon billet ! » La manifestation était

évidemment mêlée d'éléments disparates, et tout le monde n'y jouait pas le même jeu. Joignant le geste à la parole, un officier essaie de saisir le khédive au bras; celui-ci, effrayé, donne l'ordre à sa garde de refouler les émeutiers la baïonnette en avant. Aussitôt ces derniers tirent leur sabre; un coup de feu retentit, sans qu'on sache, comme toujours, de quel côté il est parti; la troupe tire, mais en l'air. Quelques personnes sont blessées, personne n'est tué; enfin les ministres sortent, la foule se retire, le khédive remonte dans sa voiture, et tout est fini. Pour la première fois le Caire venait d'avoir une émeute en règle, comme celles de Paris. Décidément, l'Égypte était bien, suivant le mot du khédive, « la première puissance européenne de l'Orient! »

Chose étrange! les autres puissances européennes se sont trouvées peu flattées d'être aussi fidèlement copiées par l'Égypte, et lorsque la nouvelle des événemens du Caire leur est parvenue, elles n'ont pas cru un instant qu'ils eussent été spontanés. En vertu du principe *is fecit cui prodest*, elles en ont fait sans hésiter remonter au khédive l'entière responsabilité; elles ont vu sous la prétendue insurrection des officiers une simple intrigue contre le régime réformateur inauguré par le ministère anglo-français. Les témoins oculaires ont éprouvé la même impression, mais avec plus de vivacité encore. Le soir même de cette insurrection, le khédive ne pouvait cacher sa joie aux nombreuses personnes qui accouraient pour le féliciter; l'enthousiasme de ses familiers était plus éclatant encore; tous regardaient ce qui venait de se passer comme le signal de la ruine du ministère européen, comme le prélude du retour à l'ancien régime. Le khédive triomphait surtout de ce que les consuls étaient venus le chercher; c'était à ses yeux comme s'ils étaient venus lui rendre le pouvoir. A partir de ce moment en effet, le consul général anglais, prenant la responsabilité de modifier la politique de son gouvernement, a fait cause commune avec les adversaires du régime européen. Soit crainte réelle, soit complaisance malheureuse envers des amis dangereux, soit inimitié déplorable pour le ministre anglais et Nubar-Pacha, il s'est rendu le lendemain de l'émeute au palais d'Abdin, escorté de son collègue français qui n'avait d'autre volonté que la sienne, afin de demander officiellement au khédive s'il n'y avait rien à craindre pour la sécurité des étrangers. Il était impossible de tenter une démarche plus maladroite ni de mieux tomber dans le piège que recouvrait la manifestation des officiers. A la question qu'on lui posait, le khédive ne devait faire que son éternelle réplique: « Adressez-vous à mes ministres! puisque ce sont eux qui gouvernent, ce sont eux qui répondent de la sécurité publique. Si vous voulez que j'en réponde moi-même, restituez-moi le gouver-

nement. » Aucun esprit sérieux ne se trompait sur la nature de l'émeute qui venait de se produire. Tout le monde savait que c'était par la volonté du khédivé que les officiers avaient été réunis au Caire ; tout le monde savait également que, lorsqu'ils s'étaient rendus à Abdin pour expliquer au khédivé leur triste situation, celui-ci leur avait dit à eux aussi : « Adressez-vous aux ministres ! » conseil qui, d'après les mœurs orientales, équivalait à une provocation. A part quelques Circassiens, réellement dangereux, aucun officier n'eût été capable de l'initiative, non-seulement d'une révolte, mais même d'une simple réclamation adressée au gouvernement. Le mal dont ils avaient à se plaindre n'était pas nouveau, à beaucoup près, puisqu'il durait depuis vingt mois. L'année précédente une grande commission internationale d'enquête, composée d'hommes connus de toute l'Égypte et environnés d'un prestige presque inouï pour l'Égypte, avait, durant des mois entiers, solennellement, publiquement, instamment invité tous ceux qui avaient à se plaindre d'une mesure administrative quelconque à venir lui faire connaître leurs doléances. Un seul officier avait-il répondu à cet appel ? Non ! Il ne s'était trouvé dans tout le pays que deux femmes assez courageuses pour porter une pétition à la commission d'enquête, et le poste qui gardait la commission, stupéfait d'une telle audace, les avait immédiatement arrêtées et jetées en prison. Et c'est dans une nation ayant de telles mœurs, capable de tels actes, soumise depuis des siècles à une telle tyrannie, que le consul général anglais croyait à la possibilité d'un 31 octobre spontané ! Et il y croyait précisément à l'heure même où non seulement les personnes qui habitaient l'Égypte, mais toute l'Europe, s'étonnaient de la grossièreté d'une ruse trop facile à découvrir ! Le consul général anglais était, pour son compte, frappé de cécité. Il citait avec confiance les propos du cheik-el-bekri menaçant de soulever contre les Anglais « les quatre cent mille hommes affiliés aux sectes religieuses. » Il recommandait sans cesse aux Européens de prendre des précautions, il les invitait à ne pas aller assister aux fêtes du retour du tapis et du *Dossch*. Or, tandis qu'il se préoccupait ainsi d'un danger imaginaire, tandis que tous les familiers du palais annonçaient sans cesse un massacre général des chrétiens, tandis que les prédications les plus incendiaires retentissaient soi-disant dans les mosquées, les derviches accomplissaient, au milieu d'un concours immense de population, leurs pieux exercices ; le tapis de la Mecque, suivi d'un santon qui se balançait tout nu sur un superbe chameau, traversait pompeusement les rues du Caire ; durant deux semaines, les congrégations religieuses faisaient chaque nuit d'immenses processions et se livraient aux bruyans exercices d'une dévotion que la catalepsie seule peut arrêter ; enfin le cheik-

el-bekri lui-même, transporté par une violente extase, foulait aux pieds de son cheval le corps des fidèles, et si quelqu'un sortait meurtri de toutes ces fêtes, c'était quelque bon musulman que son zèle avait condamné à de vrais supplices, mais aucun Européen n'avait à se plaindre de la moindre offense, si ce n'est peut-être d'une ou deux épithètes peu flatteuses que lui avait adressées quelque gamin, mais dont son ignorance probable de l'arabe lui avait dérobé la signification méprisante.

Si les consuls avaient mieux compris leur mission, après l'émeute des officiers ils seraient allés trouver le khédivé, non pour l'interroger sur la sécurité des étrangers, mais pour lui déclarer que les gouvernemens le rendraient responsable de cette sécurité et que dans le cas d'une nouvelle révolte, c'est à lui, à lui seul, qu'ils en demanderaient compte. S'ils avaient agi ainsi, la crise se serait terminée tout de suite, les affaires auraient repris le lendemain leur cours régulier. En posant mal à propos la question de sécurité des chrétiens, les consuls ont donné lieu au contraire à une série de négociations qui ont rempli les deux derniers mois de l'existence du cabinet anglo-français des plus inutiles et des plus fastidieuses agitations. Dès le premier jour, contrairement aux instructions formelles de leurs gouvernemens, ils ont été obligés d'exiger la démission de Nubar-Pacha, le seul homme cependant qui donnât aux yeux des indigènes une certaine consistance aux nouvelles institutions. Le khédivé affirmait en effet que la présence de Nubar-Pacha au pouvoir rendait impossible le maintien de la paix publique! Nubar-Pacha s'étant retiré, les consuls entreprirent de reconstituer le cabinet d'après un plan imaginé par eux. Malheureusement, quand ce plan arriva en Europe, la France et l'Angleterre le repoussèrent, déclarant qu'à leur avis il était impossible de consentir à la retraite de Nubar. Ce démêlé entre les gouvernemens et le khédivé au sujet de Nubar n'a pas duré moins de trois semaines. Enfin les puissances consentirent à abandonner Nubar, mais à la condition que leurs ministres recevraient des pouvoirs nouveaux. Quoique bien incomplète, cette première victoire enhardit le khédivé. Après s'être débarrassé de Nubar, il voulut traiter de la même manière deux autres ministres indigènes qui avaient montré dans le conseil un remarquable esprit d'indépendance, Riaz-Pacha, ministre de l'intérieur, et Ali-Pacha-Moubarek, ministre des wafks. Les puissances ne pouvaient consentir à cette nouvelle exécution. Dans un pays où toutes les fonctions sont mêlées, où les impôts sont spécialement perçus par les moudirs et par les cheiks, où les services administratifs sont confondus d'une manière inextricable, si tous les membres du ministère n'obéissent pas aux mêmes inspirations

et ne donnent pas à leurs agens des ordres identiques, les réformes sont impossibles, le gouvernement lui-même est entravé de mille manières. De plus, après avoir sacrifié Nubar-Pacha, sacrifier Riaz-Pacha et Ali-Pacha-Moubarek, n'aurait-ce pas été le moyen de décourager tous les hommes de bonne volonté qui ne demandaient pas mieux que de se rallier au nouveau régime, en leur montrant qu'ils n'avaient point à compter sur l'Europe, qu'on les laisserait se compromettre dans la cause libérale, mais qu'au premier danger on les livrerait à leurs propres forces, les abandonnant seuls face à face avec un souverain irrité? Pendant plusieurs semaines, les mosquées retentirent des plus graves menaces dirigées contre les deux ministres indigènes. Il était évident qu'on cherchait à les effrayer par tous les moyens, dans l'espoir qu'ils suivraient spontanément l'exemple de Nubar-Pacha. Chaque jour le khédive répétait aux consuls : « Je ne réponds plus de l'ordre si Riaz-Pacha reste aux affaires. Les ulémas veulent sa mort; je ne puis contenir leur colère. » En réalité les ulémas étaient fort tranquilles, à part quelques meneurs qui, suivant les instructions du cheik-el-bekri, allaient répandre partout les prédications forcenées dont on faisait tant de bruit. Cette comédie du fanatisme et des émeutes se poursuivait avec une singulière activité. Le Caire et Alexandrie entendaient chaque jour les plus extravagantes nouvelles. Tantôt c'étaient les softas de la mosquée d'El-Azar qui se préparaient à jouer le rôle des softas de Constantinople; tantôt c'étaient les Bédouins du désert, massés derrière les pyramides, qui menaçaient d'envahir le Caire et de mettre la ville au pillage; une fois même, ces farouches Bédouins s'étaient emparés de la citadelle et braquaient les canons du Mokatam sur le quartier européen. Je ne parle pas des innombrables manifestations pacifiques des diverses classes des créanciers flottans, qui se rendaient tour à tour, à l'exemple des officiers, au ministère des finances pour y assiéger une caisse vide. Jamais à coup sûr, même aux époques les plus révolutionnaires de notre histoire, Paris n'a été le théâtre d'autant de révoltes que l'imagination des partisans du khédive et celle de quelques consuls en voyaient sans cesse éclater au Caire dans ces mois d'affolement. Les observateurs plus froids admiraient au contraire le calme parfait de cette merveilleuse ville, endormie sous un soleil radieux et ne sortant de son sommeil que pour fêter par les plus brillans spectacles le retour du tapis de la Mecque et la naissance du Prophète. Au moment même où les familiers du palais m'entretenaient de leurs grandes terreurs, je me suis promené seul au milieu du campement des pèlerins, j'ai écouté sans les comprendre les longs récits de leurs conteurs qu'accompagnait une sorte de violon aux sons doux et monotones, je me suis

mêlé aux derviches exécutant les farandoles les plus violentes, j'ai même touché dévotement, avec la foule des fidèles, les habits des saints que les pas du cheval du cheik-el-bekri avaient moulus jusqu'aux os, j'ai visité la mosquée d'El-Azar, je me suis attardé longtemps à regarder les professeurs et les élèves réciter le Coran en balançant le haut de leur corps en avant et en arrière. J'ai fait tout cela en costume européen, avec un de ces chapeaux qui irritent si vivement le goût des Orientaux. Jamais cependant je n'ai été l'objet ni d'un regard inquietant ni d'un geste farouche. A la vérité, j'ai été traité parfois de *nasara*, ce qui n'a rien de blessant, puisque cela signifie tout bonnement *chrétien*, et de *kamzir*, ce qui est le nom d'un animal également prohibé par le culte israélite et par le culte mahométan; mais c'est en tous temps le sort de tous les voyageurs : aux époques les plus calmes, personne n'est revenu d'Égypte sans avoir entendu ce mot malsonnant retentir mainte fois à ses oreilles.

En cherchant à semer la crainte dans l'esprit des Européens, le but du khédive était, non pas de renverser les ministres anglo-français, mais de faire d'eux de simples instrumens comme l'avaient été jusque-là tous ses ministres indigènes. Il avait songé d'abord à présider lui-même le conseil des ministres. Voyant que cette solution ne serait jamais acceptée, il s'était décidé à donner à son fils, le prince Tewfik, la présidence qu'on lui refusait à lui-même; mais à la condition de composer la partie indigène du conseil de ses familiers les plus intimes, d'hommes sur lesquels il pût compter pour diriger son fils et pour entraver sérieusement les ministres européens. Le prince Tewfik ne lui inspirait pas une confiance absolue. D'un caractère doux, un peu timide même, le prince n'avait jamais osé s'opposer directement aux volontés paternelles; mais sa manière de vivre simple et réservée, son grand esprit d'économie, son respect sincère pour la liberté, son attachement solide pour les hommes droits et honnêtes, tout en lui offrait avec les mœurs et la conduite d'Ismail-Pacha un contraste frappant. Retiré dans une maison de campagne aux environs du Caire, il était le premier membre de la famille khédiviale qui eût cédé ses propriétés afin d'obéir aux conseils de la commission d'enquête. « Quand il s'agit de l'intérêt de mon pays et de mon père, avait-il dit, je suis prêt à tous les sacrifices. » Ce qui lui restait de fortune, il le consacrait à l'entretien d'une école modèle où de jeunes fellahs reçoivent la meilleure instruction. Quoique très attaché à sa religion, on ne saurait lui reprocher aucun fanatisme. J'ai vu dans son école des élèves occupés à dessiner, contrairement au principe formel du Coran, des figures humaines, et quelles figures! celles de la sainte

Thérèse de Gérard, des vierges de Raphaël, du Christ de la Cène de Léonard de Vinci, sans oublier celles des douze apôtres et d'une quantité considérable d'autres habitans du paradis chrétien. Le prince Tewfik ne risquait donc pas de contrebalancer à lui seul l'autorité des ministres anglais et français. Malheureusement pour le khédive, les puissances, alors très énergiques, refusèrent de laisser bouleverser le ministère; le ministre de la guerre qui avait réuni les officiers au Caire en fut seul exclu. Elles exigèrent même que leurs deux ministres eussent un droit de veto absolu sur toutes les résolutions que pourrait prendre sans leur consentement la majorité de leurs collègues. C'était leur donner en réalité un pouvoir supérieur à celui du khédive; mais Ismaïl-Pacha, qui se sentait vaincu sur le terrain des émeutes et qui se préparait à une nouvelle lutte sur un terrain meilleur, crut devoir céder tout ce qu'on lui demandait. Dans sa soumission apparente, il adhéra même avec éclat à une note comminatoire que lui avaient adressée la France et l'Angleterre et qui contenait des menaces telles que celle-ci : « Le khédive comprendra la responsabilité sérieuse qu'il a acceptée en provoquant de nouveaux arrangemens ministériels et la gravité des conséquences auxquelles il s'exposerait s'il ne savait pas en assurer la complète exécution. » Il promit « en toutes circonstances à son ministère le concours le plus loyal et le plus complet pour le fonctionnement du nouvel ordre de choses dont l'Égypte devait attendre le plus grand bien. » Il renouvela et sanctionna toutes ses déclarations antérieures avec l'apparence de la sincérité la plus absolue.

III.

Au moment même où le khédive semblait se résigner ainsi à accepter le régime européen, il préparait un nouveau plan de révolte mieux combiné que le premier et dont le succès, par conséquent, lui paraissait beaucoup moins douteux. Le bruit avait commencé à se répandre en Europe que le ministère anglo-français proposerait aux créanciers consolidés de l'Égypte une réduction provisoire du taux de l'intérêt de la dette et aux créanciers flottans un arrangement aussi équitable que possible, mais qui exigerait de la part de ces derniers d'inévitables sacrifices. Rien n'est plus intraitable que les intérêts. Lorsque les grands établissemens financiers de Paris, qui détiennent un nombre considérable de titres égyptiens, apprirent ce qui les attendait, leur irritation se manifesta par des signes non équivoques. Il était facile de s'entendre avec les petits capitalistes, lesquels, ayant acheté des fonds égyptiens dans des

conditions extrêmement favorables et ayant touché durant quelques années des intérêts tout à fait exorbitans, s'étaient toujours attendus à subir tôt ou tard l'épreuve de la réduction. Désirant d'ailleurs conserver dans leur épargne une valeur naturellement très bonne, ils tenaient surtout à ce qu'elle ne fût pas compromise par une hausse factice, bientôt suivie d'une inévitable banqueroute. Or, après dix-huit années d'épouvantables dilapidations, les ressources de l'Égypte étaient presque totalement épuisées; aucun observateur impartial ne mettait en doute que, si on continuait à pressurer les contribuables par les plus odieux moyens, afin d'arriver à payer intégralement les coupons, un jour viendrait où il ne serait plus possible de tirer une seule piastre d'un pays aux abois. Telle était l'opinion formelle des commissaires de la dette publique, représentans officiels des créanciers consolidés. Ils avaient saisi, comme nous l'avons déjà remarqué, toutes les occasions pour dégager leur responsabilité personnelle de la politique qui consistait à obliger l'Égypte à tenir coûte que coûte « ses engagements », et déclaré bien haut qu'à leur avis on préparait ainsi une catastrophe dans laquelle la dette tout entière serait engloutie. Mais les grands établissemens financiers de Paris se souciaient fort peu de cet avenir sinistre. Ils savaient depuis longtemps que les valeurs égyptiennes étaient condamnées à une dépréciation fatale; leur seule ambition était d'obtenir une hausse de quelques mois pendant laquelle ils écouleraient dans le public tous les titres qui encombraient leurs portefeuilles, faisant tomber ainsi sur les petits capitalistes une perte qu'ils ne voulaient pas subir eux-mêmes. Aussi la nouvelle que le ministère européen préparait un projet de décret pour modifier les conventions passées entre le khédivé et MM. Joubert et Goschen avait soulevé en Europe d'ardentes protestations dont l'écho, retentissant jusqu'au Caire, redonnait au khédivé une hardiesse que l'action énergique de la France et de l'Angleterre lui avait fait perdre un instant. Rien ne lui paraissait plus facile que de se concilier l'appui des cercles financiers de Paris et de Londres. Il lui suffisait pour cela de déclarer que ses ministres avaient tort de parler de réduction, que l'Égypte pouvait et voulait payer, que quand on la rendrait à elle-même elle s'empresserait de faire face à tous les engagements qu'on se proposait de violer. A la vérité, il ne suffisait pas de promettre, il fallait tenir. Mais le khédivé, fidèle à son caractère, au tempérament de tous les Turcs et aux traditions de son ancien ministre des finances, ne se préoccupait que de l'heure présente. Pourvu qu'il parvint à payer ou seulement à faire croire qu'il paierait un coupon, peu lui importait l'avenir! Or l'Égypte était certainement en mesure de payer un coupon, à la

condition d'employer encore une fois les procédés au moyen desquels elle avait, les années précédentes, fait face aux échéances de sa dette. Ces moyens, tout le monde les connaît. L'Égypte n'a pas d'époque régulière pour la perception des impôts; rien n'empêche donc le khédive de percevoir au commencement de l'année les contributions de l'année entière, voire celles de l'année suivante. Le fellah sans doute n'a pas d'argent, mais il a sa moisson; à défaut de sa moisson, il a sa terre. Agissant comme un père de famille, le gouvernement se charge de lui procurer de l'argent en aliénant pour lui, sans qu'il lui soit permis de discuter les termes du contrat, cette moisson et cette terre à des banquiers et à des usuriers européens. La commission d'enquête avait flétri ces opérations dans lesquelles le malheureux fellah est exploité d'une manière odieuse. C'est à 40 ou 50 pour 100 qu'on lui avance les sommes nécessaires au paiement des impôts, en sorte qu'il ne lui reste rien ou presque rien de sa moisson lorsque la perception a été faite, et qu'il est obligé souvent de céder pour quelques piastres une terre qui vaut en réalité plusieurs livres. Tous les hommes impartiaux ont signalé d'ailleurs les dangers d'un système qui fera passer en quelques années, si l'on n'y prend garde, la plus grande partie du sol égyptien entre les mains d'Européens refusant de payer l'impôt. Mais le khédive raisonnait comme les grands établissemens financiers de Paris : il ne se préoccupait que d'obtenir une hausse factice, laissant à l'avenir le soin de débrouiller les difficultés de l'avenir. Il n'en était pas de même des ministres européens qui, venus en Égypte pour réaliser des réformes durables, ne voulaient pas remporter un succès d'un jour bientôt suivi d'une série ininterrompue de désastres.

Dans la campagne nouvelle qu'il allait entreprendre, le khédive ne devait pas avoir pour uniques alliés les grands établissemens financiers détenteurs de titres de la dette consolidée; les créanciers flottans allaient lui prêter aussi leur concours. Ce serait une trop longue étude que d'analyser et en quelque sorte de décomposer cette masse compacte de créanciers flottans qui s'agitaient à Alexandrie et au Caire avec une vivacité chaque jour plus grande. Ce que j'ai déjà dit des colonies européennes suffit d'ailleurs à faire comprendre quels intérêts divers l'inspiraient. Chose étrange! le ministre européen était parvenu à arracher au khédive une partie considérable de ses propriétés dont il s'était servi pour contracter un emprunt destiné à payer la dette flottante. Il semble donc qu'il aurait mérité de jouir d'une immense popularité auprès des créanciers flottans et que ceux-ci auraient dû tout faire pour l'aider à mener à bonne fin la liquidation financière. Ils n'ont rien épargné

au contraire pour entraver cette liquidation. En grevant d'hypothèques les propriétés cédées à la maison Rothschild, ils ont rendu impossible le versement de l'emprunt, en sorte que le ministère, qui avait reçu une caisse vide à son arrivée aux affaires, et qui ne voulait pas ruiner le pays par des anticipations d'impôts, s'est trouvé condamné dès le premier jour à la plus irrémédiable impuissance. Mais ce n'est pas tout. Par leur refus obstiné de faire aucune concession à la nécessité, les créanciers flottans ont sans cesse aggravé le mal dont ils étaient les auteurs volontaires. Ils exigeaient qu'on les payât intégralement, et ils bouchaient avec soin toutes les sources d'où quelque argent pouvait couler dans le trésor public! Comment expliquer cette conduite si étrange en apparence? Rien de plus simple. La majorité des créanciers flottans aurait accepté de grand cœur les propositions du ministère, mais elle était malheureusement conduite par des hommes d'affaires, des avocats, des banquiers, qui, traitant en son nom, poursuivaient un tout autre but que le sien. Pour ces derniers, l'important était de faire échouer les réformes qui allaient mettre un terme à leurs spéculations. On leur offrait sans doute des œufs d'or inespérés, mais en tuant la poule : ils préféraient conserver la poule et se priver provisoirement des œufs d'or.

Doué d'un génie tout particulier pour l'intrigue, Ismaïl-Pacha avait compris sans peine le parti à tirer de cet état d'esprit des diverses catégories de créanciers. Quelques jours après la réorganisation du ministère, M. Wilson lui avait confié l'esquisse d'un arrangement de la situation financière qu'il venait de remettre également à la commission internationale d'enquête, afin que celle-ci s'en servît pour rédiger un projet définitif. Sans attendre ce projet, qui seul devait avoir une réelle autorité, le khédivé s'empressa de convoquer ses conseillers intimes et de les charger de rédiger un contre-projet pour lequel il espérait l'adhésion de tous ceux que les intentions connues du ministère avaient déjà ameutés contre le régime européen. Il oubliait qu'il n'avait pas le droit de donner à son contre-projet le caractère d'une loi et que tout le travail qu'il allait faire serait légalement vain. De pareils scrupules n'étaient point faits d'ailleurs pour l'arrêter. On va voir par quel moyen il chercha à éluder les difficultés de sa tâche.

Quelques-uns des conseillers les plus intimes du khédivé professaient une grande admiration pour Midhat-Pacha et pour la manière hardie dont il a opposé toutes les grandes forces nationales de la Turquie aux représentans de l'Europe réunis à la conférence de Constantinople. Sans tenir compte des conséquences désastreuses que cette politique a eues en définitive pour l'empire ottoman, ils

rêvaient de l'imiter en Égypte dans des circonstances qui ne rappelaient en rien celles où elle avait été pratiquée. Ces malheureux plagiaires ne s'apercevaient pas qu'ils allaient jouer un rôle où personne ne les prendrait au sérieux, et que cette répétition d'une pièce déjà misérablement tombée sur un plus vaste théâtre ne pouvait qu'échouer sur la scène étroite et mesquine du Caire. Au moment même où le vice-roi chargeait quelques banquiers et quelques spéculateurs de rédiger un projet financier, le ministère européen, reconnaissant enfin que la réunion de la chambre des notables, dont le mandat était légalement expiré depuis un an, avait été une faute, décidait la fermeture de cette chambre. Mais l'Égypte, qui venait d'assister pour la première fois à une émeute militaire, devait assister encore au spectacle, non moins nouveau pour elle, d'une assemblée politique s'insurgeant contre la loi. Lorsque le ministre de l'intérieur vint lire à la chambre le décret de dissolution, un député du Caire se leva et l'apostropha violemment d'une belle paraphrase du mot fameux et apocryphe de Mirabeau : « Nous sommes ici par la volonté de la nation, nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ! » Ce même député, l'espoir du parti libéral en Égypte, que ses amis appelaient familièrement le Gambetta égyptien, se trouvant quelques jours plus tard dans un grand banquet auquel assistaient quelques magistrats européens, porta un toast de deux heures à la liberté et au gouvernement parlementaire. Il regardait sans cesse en parlant les magistrats européens dans l'espoir que son discours leur produirait une vive impression et qu'ils voudraient bien y répondre par quelques mots d'encouragement. Ceux-ci ayant gardé le silence, il s'approcha d'eux à l'issue du banquet : « Pourquoi, leur dit-il avec tristesse, n'avez-vous pas parlé après moi ? — Et de quoi voulez-vous donc nous faire parler ? — De la liberté et du gouvernement parlementaire ; car ce sont des choses que j'aime beaucoup, mais je dois vous avouer que je ne sais pas au juste ce que c'est. » Un de ses amis, causant dans l'intimité avec le nouveau Mirabeau, lui posait la question suivante : « Si le ministère est renversé, si la chambre des notables est rétablie, que ferez-vous ? osez-vous combattre le despotisme du vice-roi ? — Oui sans doute, pourvu qu'on me le permette. — Mais on ne vous le permettra pas. On vous placera dans l'alternative de vous résigner à un silence grassement payé ou d'aller faire dans le Soudan un de ces voyages dont on n'est jamais revenu. Vous exposerez-vous à ce danger ? — Ah ! non ; si le khédive ne veut pas que je parle, il est certain que je ne pourrai rien dire. » Lorsque ce député avait apostrophé le ministre de l'intérieur, le khédive voulait donc qu'il parlât ! S'inspirant des avis de Chériff-Pacha, qui se proposait d'être

lui-même le Midhat de l'Égypte, Ismaïl-Pacha se préparait à jouer la comédie d'un souverain constitutionnel donnant la liberté à son peuple et obéissant ensuite à ses injonctions. C'est dans ce dessein qu'il faisait appel à toutes les inspirations inconscientes vers la liberté dont est travaillée une partie de la nation égyptienne. On ne rencontrerait certainement pas dans toute l'Égypte un homme sachant mieux que le député du Caire ce que c'est que la liberté et que le régime parlementaire; mais on y trouverait sans peine des gens qui se croient révolutionnaires, des membres de sociétés secrètes, des franc-maçons, des conspirateurs politiques s'agitant beaucoup dans l'ombre quoique n'osant jamais se montrer au soleil. Tous ces prétendus libéraux sont dans la main du khédive. « Il y a ici, me disait un consul français qui connaît merveilleusement l'Orient, des millions de partis : il y a des libéraux enragés, des réactionnaires violens et des radicaux passionnés; mais tous ces partis, depuis les chevaliers jusqu'à l'extrême gauche, obéissent à la même impulsion : celle du khédive, ont le même chef : le khédive ! » Telle est la vérité. Sans doute un certain nombre de naïfs se sont laissé prendre aux promesses d'Ismaïl-Pacha annonçant qu'il allait donner une constitution à l'Égypte, en échange de l'administration européenne. Peut-être Chérif-Pacha lui-même était-il sincère lorsqu'il disait publiquement : « Si le despotisme du vice-roi devait durer, je refuserais de m'associer à la campagne contre le cabinet anglo-français. » Il exprimait pourtant mieux sa pensée intime en déclarant au consul général autrichien « qu'après tout l'Égypte avait été conquise par les Turcs, et que les Turcs ne pouvaient se laisser arracher le droit de l'exploiter. » C'étaient des exploiters, non des libéraux ou des patriotes qui ne voulaient plus du régime européen.

Quoi qu'il en soit, en même temps que le vice-roi faisait préparer un plan financier, il organisait une vaste campagne politique contre son ministère. De grandes réunions avaient lieu chez un ancien ministre des finances, Grec d'origine, Ragheb-Pacha, réunions à demi religieuses, à demi financières dans lesquelles se tramait la conspiration qui devait amener la chute des ministres anglo-français. Ces premières réunions laissèrent éclater les véritables sentimens de ceux qui y prenaient part. Deux raisons principales avaient provoqué la révolte des officiers, instrumens dociles d'une volonté supérieure : premièrement l'annonce d'un cadastre qui aurait permis soit de découvrir les propriétés conservées par le khédive après la cession soi-disant complète de ses biens, soit de constater que les terres des pachas ne supportaient pas tous les impôts qu'elles auraient dû supporter; secondement la prise de possession définitive du pouvoir par des administrateurs euro-

péens, ce qui allait empêcher réellement la classe dominante turque de continuer, suivant le mot de Chériff-Pacha, à « exploiter l'Égypte qu'elle a conquise. » J'ai d'ailleurs exposé dans une précédente étude que la suppression de la moukabalah et l'élévation des taxes ouhoury portaient une grave atteinte à l'intérêt particulier des gros propriétaires. Il était donc naturel que ceux-ci s'unissent au khédive et au cheik-el-bekri pour tenter de renverser le nouvel ordre de choses. Les résolutions votées dans un premier moment d'enthousiasme par l'assemblée convoquée chez Ragheb-Pacha portaient : 1° que l'administration des domaines cédés par le khédive à l'état devait être restituée aux indigènes, attendu qu'aucun véritable Égyptien ne pouvait sans crime continuer à cultiver au profit de l'Europe des terres enlevées au souverain ; 2° que tous les Européens sans exception devaient être chassés des administrations gouvernementales, finances, travaux publics, etc. ; 3° que les ministres indigènes complices des ministres européens devaient être immédiatement destitués ; 4° que la moukabalah et l'impôt ouhoury devaient être maintenus tels quels ; 5° que pour justifier ces mesures aux yeux de l'Europe, les pachas devaient s'engager à payer intégralement toutes les dettes en donnant, s'il le fallait, des garanties sur leurs propriétés. — Ce programme était trop radical pour être définitivement adopté. Les pachas voulaient bien conserver leurs privilèges, mais donner leurs propriétés en garantie du paiement intégral des dettes, jamais ! On laissa pourtant, durant plusieurs semaines, courir le bruit de ce sacrifice patriotique ; on envoya même en Europe des dépêches officielles qui en transportaient l'écho à Paris et à Londres ; on fit ressortir aussi nettement que possible aux yeux du public la différence de conduite qui existait entre les pachas offrant leurs propriétés pour empêcher l'Égypte de tomber en faillite et les ministres européens proclamant sans hésiter l'existence de cette faillite. Mais, dès que l'effet désiré fut produit sur l'opinion, on se ravisa ; on renonça à l'expulsion en masse des Européens, on se borna à réclamer le renvoi des ministres et des nouveaux fonctionnaires. Tout en proclamant avec fracas que l'Égypte pouvait et voulait payer ses dettes, on décréta une réduction de 1 pour 100 sur la dette consolidée et on prépara un arrangement de la dette flottante qui imposait aux créanciers pour une partie de leur solde un papier sans valeur. On laissa de côté tous les gages fonciers annoncés. A la place de solides hypothèques sur des terres bien connues, à la place d'une administration européenne éclairée et honnête, on n'offrit pour toutes garanties aux créanciers et aux puissances que les promesses cent fois violées du khédive et des institutions libérales dont personne ne pouvait par-

ler sans rire. C'est ce qui fut décoré du beau nom de *plan national*. Le plan national devait être imposé au vice-roi qui, bien entendu, n'était pour rien dans son éclosion. La maison de Ragheb-Pacha devint donc le centre d'un vaste pétitionnement auquel on obligea tous les notables, tous les pachas, tous les fonctionnaires, tous les ulémas, voire même le grand rabbin juif et le patriarche arménien à prendre part. Chaque nuit on y amenait un certain nombre de personnes auxquelles on donnait l'ordre de signer le plan national. Deux ou trois pachas à peine eurent le courage de protester. Une résistance fit beaucoup de bruit : ce fut celle du cheik-ul-islam de l'Égypte, du mufti de la mosquée d'El-Azar, qui, contrairement au cheik-el-bekri, refusa formellement de prendre part aux réunions tenues chez Ragheb-Pacha et de s'associer au prétendu mouvement patriotique et religieux, qui n'était en réalité qu'un mouvement de privilégiés menacés. Pour échapper à de fastidieuses obsessions, il se retira dans une petite ville aux environs du Caire. Après quinze jours de négociations, on obtint cependant qu'il signât le plan national, mais il accompagna sa signature de réserves formelles sur le fond des choses qu'il déclara désapprouver.

Pendant que la classe dominante de l'Égypte s'organisait ainsi pour la lutte, la commission internationale d'enquête achevait la préparation de son projet de règlement de la dette. Il serait trop long d'entrer ici dans des détails financiers qui n'y seraient point d'ailleurs à leur place. Contentons-nous de dire que cette commission, proclamant avec courage une vérité incontestable, mais que tout le monde avait cherché à dissimuler jusque-là, affirmait que l'Égypte était depuis trois ans *en état de déconfiture*. « Sans doute, disait-elle dans son rapport, le gouvernement a toujours fait face au paiement des coupons, mais les expédients auxquels on a eu recours compromettaient gravement l'avenir pour sauver le présent. Payer les coupons dans ces conditions, c'est distribuer des dividendes fictifs, et l'on sait à quels résultats arrivent les sociétés qui persévèrent dans cette voie. Leur situation paraît brillante jusqu'au jour où leur ruine est irrémédiable. Si l'on veut éviter que ce jour arrive, il faut rompre avec les traditions du passé. Il ne faut plus, comme on l'a fait trop souvent, et notamment le 1^{er} mai 1878, avoir recours, pour payer un coupon, à des anticipations d'impôts épuisant le pays pour une année entière. Il ne faut plus, comme au 1^{er} novembre de la même année, prélever sur un emprunt les trois cinquièmes d'un coupon. Il ne faut plus enfin, comme on l'a fait depuis deux ans, laisser en souffrance tous les services publics. » En exécution de ces principes, la commission d'enquête proposait une série de mesures imposant sans doute à toutes les classes de

créanciers d'importans sacrifices, mais les leur imposant à titre provisoire, jusqu'au jour où, les réformes européennes ayant porté leurs fruits, le chaos des lois égyptiennes étant débrouillé, la taxe foncière étant équitablement répartie, les innombrables abus de la perception ayant disparu, on pourrait savoir exactement quelles sont les ressources de l'Égypte et ce qu'elle peut sans périr donner à ses créanciers. Tandis que le projet national, réglant l'avenir aussi bien que le présent, réduisait d'une manière définitive l'intérêt de la dette à un taux déterminé, le projet de la commission d'enquête, plus conforme aux règles de la faillite commerciale, partageait entre les créanciers tous les revenus du pays disponibles après le règlement des dépenses indispensables au fonctionnement régulier de l'état. Inaugurant ensuite les réformes, la commission supprimait quelques-uns des privilèges les plus odieux de la classe riche pour dégrever la classe pauvre d'impôts tellement lourds qu'ils restaient depuis plusieurs années non soldés, et qu'ils servaient uniquement à grossir des budgets fictifs de ressources apparentes. Enfin, abordant la question qui occupait tout le monde autour d'elle, c'est-à-dire la question des garanties à offrir aux créanciers et aux puissances, elle n'en trouvait pour son compte qu'une seule d'efficace : le maintien du régime européen. « Tant que la marche régulière des services publics ne sera pas assurée, disait son rapport, toutes les garanties données aux créanciers permanens du gouvernement seront vaines. Les promesses les plus séduisantes n'auront d'autre effet que de faire concevoir des espérances auxquelles, dans un avenir très prochain, les faits eux-mêmes viendront donner le plus brutal démenti. Que servirait d'avoir liquidé la dette non consolidée, si on laissait subsister les causes qui lui ont donné naissance, c'est-à-dire si les services publics n'étaient pas suffisamment dotés, et, à peine est-il besoin d'ajouter, si le régulier emploi des crédits n'était pas assuré par des modifications profondes dans le système d'administration qui a eu pour conséquence la crise que nous traversons ! L'expérience de ces dernières années a surabondamment prouvé combien cette réforme est nécessaire et combien à ce point de vue serait insuffisant tout système qui consisterait uniquement dans l'organisation d'un contrôle. » Quelques jours plus tard, protestant contre la chute du cabinet anglo-français, la commission d'enquête disait avec plus de netteté encore : « La stabilité des nouvelles institutions, et notamment le maintien des ministres européens, ainsi que des garanties qui s'y rattachent, étaient la condition essentielle de l'exécution de notre plan. La commission avait espéré que ce régime amènerait un grand bien pour l'Égypte, et par ce régime nouveau elle

entendait : l'ordre apporté dans l'administration tout entière par une comptabilité européenne, le contrôle efficace des recettes et des dépenses, l'impôt foncier trouvant une base rationnelle dans l'établissement d'un cadastre, la protection des indigènes assurée contre les exactions dont ils sont trop souvent les victimes, en un mot, la réforme complète de la législation fiscale et de l'administration financière. Cette réforme, nous ne pouvions l'attendre que d'un ministère où l'élément européen eût une part légitime d'influence. » Émanées d'une commission internationale où l'Italie et l'Autriche avaient leur place, où l'Allemagne était représentée indirectement, ces déclarations étaient capitales. Ce n'étaient donc plus seulement la France et l'Angleterre, c'étaient toutes les grandes puissances qui reconnaissaient la nécessité de substituer en Égypte, au système de l'ingérence indirecte exercée par les consuls ou par des contrôleurs financiers, le système de l'ingérence directe pratiquée par des administrateurs européens. Vengeant le ministère anglo-français des attaques injustes et injurieuses dirigées contre lui par la classe dominante égyptienne, ainsi que par une fraction des colonies européennes et des créanciers, la commission d'enquête, qui était composée, comme on l'a déjà remarqué, d'hommes ayant étudié depuis de longues années la constitution morale et physique de l'Égypte, ayant examiné avec le plus grand soin tous les rouages de son administration et tous les ressorts de sa politique, — la commission d'enquête proclamait que ce ministère avait, en six mois, donné à ce malheureux pays un embryon d'organisation sur lequel les partisans du régime despotique ne s'acharnaient avec tant d'énergie que parce qu'il leur paraissait trop vivace. A l'heure même où on entendait dire partout que le ministère européen avait échoué, le seul juge éclairé, impartial, désintéressé, qui existât au Caire, affirmait au contraire qu'il avait admirablement réussi et que c'était pour cela qu'on allait le renverser dans une vulgaire conspiration.

IV.

C'est le 4^e avril que la lutte s'est engagée ouvertement entre le khédive et ses ministres. L'échéance du coupon des emprunts à court terme tombait ce jour-là. M. Wilson vint proposer au vice-roi de la retarder de quelques jours afin que les porteurs de ces emprunts subissent le sort commun des créanciers égyptiens. Les emprunts à court terme sont tous des emprunts anglais; M. Wilson montrait donc un véritable courage en frappant d'abord ses compatriotes. Mais ces emprunts sont garantis par les produits de la mou-

kabalah, que la commission d'enquête proposait de supprimer; le coup atteignait donc non-seulement les créanciers anglais, mais les riches propriétaires égyptiens. Déchirant pour la première fois tous les voiles, le khédive signifia avec violence à M. Wilson que l'Égypte ne se laisserait jamais déclarer « en déconfiture, » qu'elle pouvait et voulait payer ses dettes, qu'elle repoussait les projets de la commission d'enquête, et que la chambre des notables, qui continuait à siéger en secret, avait signé une énergique protestation contre la conduite des ministres. L'histoire de cette protestation est significative. Rédigée par un secrétaire de la chambre, elle fut soumise aux notables le jour même de la dissolution. Elle était conçue dans les termes les plus vifs; elle se terminait même ainsi : « Nous n'avons plus d'appui qu'en le vice-roi. Aussi nos biens, nos familles, notre honneur, nos vies même, nous mettons tout *sous ses pieds*. » Si résignés au despotisme que fussent les notables, ces dernières paroles leur parurent un peu fortes. « Elles ne sont pas de moi, leur dit le rédacteur de la protestation; j'ai tenu la plume, mais c'est le khédive lui-même qui m'a dicté tout ce que j'ai écrit. » Néanmoins le khédive, invoquant cette pièce comme une preuve éclatante du sentiment national, n'hésita pas à dire à ses ministres qu'il ne pouvait plus résister à la voix de son peuple. Sur l'observation que sa conduite risquait d'avoir pour lui de graves conséquences, le khédive répondit avec colère : « Soit ! mais si je dois succomber, je succomberai avec honneur ! » Chose curieuse ! ce que le khédive appelait *honneur* n'était qu'un simple mot. Il ne disait pas la vérité lorsqu'il soutenait que l'Égypte pouvait et voulait payer ses dettes, puisque le plan national imposait aux créanciers des sacrifices plus complets et plus durables que le plan de la commission d'enquête. Seulement le second reconnaissait la « déconfiture » de l'Égypte et le premier la niait avec éclat avant d'en consacrer la réalité. Ce terme de déconfiture, nouveau sans doute pour ses oreilles, produisit sur le khédive la plus agaçante impression. Il était habitué à *faillite*, à *banqueroute*, à *banqueroute frauduleuse*; mais *déconfiture* lui paraissait insupportable. Il répétait sans cesse à toutes les personnes qu'il rencontrait : « Dites donc autour de vous, écrivez en Europe que les ministres européens ont eu le front de déclarer l'Égypte en déconfiture, afin de dés-honorer pour toujours le pays et son souverain ! »

L'audace absolument extraordinaire avec laquelle Ismaïl-Pacha, après quelques jours d'hésitation, a renvoyé cavalièrement ses ministres européens a été pour toutes les personnes qui le connaissaient le sujet du plus vif étonnement. Une mesure aussi brutale modifiait de fond en comble le régime réformateur que la com-

mission d'enquête avait essayé d'organiser; aussi cette commission s'est-elle empressée de confondre sa cause avec celle des ministres et de donner, à l'unanimité, sa démission. Tout semblait crouler à la fois en Égypte; le khédivé trouvait devant lui un champ d'expériences absolument libre. Néanmoins personne ne mettait en doute que ce succès, si grand en apparence, ne fût bientôt suivi d'une revanche éclatante. Comment supposer, en effet, que les deux puissances qui venaient d'adresser à Ismaïl-Pacha la note comminatoire que j'ai en partie citée acceptassent sans mot dire l'affront qui leur était fait? Dans l'entourage du vice-roi, la terreur était profonde; chaque dépêche venue d'Europe, de Paris, de Londres ou de Constantinople l'aggravait encore. Dès que la nouvelle du coup d'état égyptien lui était parvenue, la Porte ottomane avait offert aux gouvernemens anglais et français de destituer Ismaïl-Pacha et de le remplacer par le prince Halim, le dernier des fils de Mehemet-Ali. On le savait au Caire, et il est certain que, si les puissances avaient accepté les propositions du sultan, le khédivé serait tombé comme une feuille morte que le plus léger souffle emporte: aucun des hommes qui venaient de suivre ou de diriger le prétendu mouvement national et religieux n'aurait essayé de le défendre; tous l'auraient abandonné sans honte et sans remords, avec cette souplesse orientale sur laquelle la force, d'où qu'elle vienne, a toujours une prise absolue. Dès le lendemain de la chute du ministère européen, on voyait chez les nouveaux ministres et chez les familiers du palais une évidente disposition à renier leur folle entreprise. Mais le khédivé avait eu un sentiment juste, bien qu'étroit, de la vérité lorsqu'il avait compté sur l'inaction de la France et de l'Angleterre. Cette dernière était tellement occupée de la guerre de l'Afghanistan, de la guerre des Zoulous, de l'état dangereux de la Birmanie, des progrès des Russes en Roumélie, etc., qu'il lui restait bien peu de temps pour s'occuper de l'Égypte. Ébranlé par une longue série de déceptions, le ministère Beaconsfield avait perdu cette audace généreuse qu'on lui avait vue quelques mois auparavant et qu'il devait retrouver quelques mois plus tard. Autant il était hardi, entreprenant, prêt à toutes les initiatives après la prise de Chypre, autant il était, après ses échecs passagers dans le Natal, timide et circonspect. L'opinion publique le poussait vivement dans la nouvelle voie où il était entré. Un spirituel dessin du *Punch* exprimait, avec autant de justesse que d'originalité, l'état d'esprit de l'Angleterre. Ce dessin représentait les ministres anglais attablés devant un bon nombre de « pâtés chauds » (*hot pies*) portant les différens noms de Turquie, Afghanistan, Natal, Chypre, etc. Mais à un marmiton diplomatique qui accourait

apportant un nouveau plat où se dessinait vaguement le nom de Birmanie, *master Benjamin* criait : « Merci ! assez ! nous avons déjà plus que nous ne pouvons absorber ! » N'était-ce pas par le même cri que devait être accueilli le marmiton qui apportait à son tour le plat d'Égypte ? Quant à la France, elle avait eu un moment de très grand prestige en Orient, lorsque les pouvoirs présidentiels étaient passés d'une manière si régulière et si pacifique entre les mains d'un nouveau titulaire. Malgré son goût prononcé pour l'empire, Ismaïl-Pacha avait cru sincèrement qu'il faudrait compter avec la république. Mais peu à peu les nouvelles de Paris avaient modifié cette impression. L'agitation causée par l'amnistie, l'émotion des lois Ferry, l'espèce d'entraînement qui s'était emparé du parti républicain, grossis par la distance, défigurés par l'intérêt, avaient changé le cours des idées du khédive. Un certain nombre d'émissaires et d'émigrés bonapartistes s'étaient complètement emparés de lui. « Dans trois mois, répétait sans cesse Ismaïl-Pacha, l'empire, qui a toujours été mon allié, sera rétabli, et d'ici à trois mois les puissances ne feront rien. »

Ismaïl-Pacha ne se trompait qu'à demi. La France et l'Angleterre, qui n'avaient qu'un mot à dire, qu'un geste à faire pour changer la face des choses au Caire, sont restées inertes à la nouvelle du coup d'état khédivial. Leur inaction a duré trois mois. Elles ont eu peur l'une et l'autre de prendre une trop lourde responsabilité. — Poussez-moi, disait l'Angleterre à la France, et j'agirai ! — Mais la France à son tour demandait à être poussée. — Le ministère Beaconsfield craignait le parlement ; le ministère français, que le parlement n'a jamais gêné dans les questions extérieures, craignait le pays. En conséquence personne ne marchait, et il est fort probable que personne ne l'aurait jamais fait, si l'Allemagne ne s'était aperçue tout à coup des périls de cette faiblesse prolongée et de l'intérêt qu'elle pouvait avoir elle-même à la secouer brusquement. Comme toutes les puissances jeunes, l'Allemagne aime à faire éclater sa force un peu partout ; il lui était certainement agréable de la montrer en Orient, sur ce terrain général des luttes européennes. Sans doute, elle n'a pas beaucoup d'intérêts en Égypte ; cependant son commerce n'est point nul dans cette admirable contrée où ses écoles répandent de plus en plus sa langue et son esprit. On ignore trop qu'il y a des colonies allemandes, non-seulement sur les bords du Nil, mais en Syrie, et qu'en Orient comme sur tous les autres points du globe la France et l'Angleterre sont destinées désormais à rencontrer la plus intelligente, la plus ferme et la plus nouvelle des rivalités. Ce n'est point cependant dans l'unique intérêt de son influence diplomatique que

l'Allemagne a fait tout à coup en Égypte la démarche hardie qui a réveillé les gouvernemens anglais et français de leur torpeur. La crise égyptienne risquait d'amener en s'envenimant une rupture plus ou moins profonde entre la France et l'Angleterre; or si l'Angleterre et la France se divisaient, il est clair que cette dernière serait fatalement obligée de se rejeter du côté de la Russie. L'alliance franco-russe n'a jamais été du goût de l'Allemagne; mais elle l'est moins que jamais depuis que les déceptions qui ont suivi le traité de Berlin ont amené, sinon entre les gouvernemens russe et allemand, du moins entre les peuples et certains hommes d'état, un refroidissement très sensible. Il est donc plus que probable qu'en frappant un coup vigoureux au Caire, l'Allemagne a voulu à la fois montrer sa puissance, prendre en quelque sorte pied en Orient, protéger les intérêts de ses nationaux et maintenir les combinaisons diplomatiques qu'elle tient, pour le moment du moins, à ne pas voir se briser.

Le terrain choisi par l'Allemagne pour son action en Égypte a été excellent. En dépit du caractère national et religieux qu'on avait voulu leur donner, les décrets du khédivé sur le règlement de la dette étaient absolument illégaux. En effet, la loi internationale qui a établi la juridiction des tribunaux mixtes contient un article 10 ainsi conçu : « Le *gouvernement*, les administrations, les daïras de son altesse le khédivé et des membres de sa famille *seront justiciables de ces tribunaux dans les procès avec les étrangers*, » et un article 11 non moins essentiel : « Ces tribunaux, sans pouvoir statuer sur la propriété du domaine public, ni interpréter ou arrêter l'exécution d'une mesure administrative, pourront juger, dans les cas prévus par le code civil, *les atteintes portées à un droit acquis d'un étranger pour un acte d'administration.* » Ces deux articles, comme on le voit, mettent directement les créanciers égyptiens sous la protection des tribunaux de la réforme. Mais ces tribunaux, d'après les articles 35, 36 et 37 de la loi internationale qui les a institués, ne peuvent appliquer que les codes, lois et réglemens publiés un mois avant leur installation et approuvés par les puissances. Aucune modification ne saurait être introduite dans le code civil ou dans les lois qui touchent « à des droits acquis d'un étranger » sans l'assentiment des gouvernemens. L'Allemagne avait donc raison de dire que les lois nouvelles, qui portaient assurément atteinte aux droits acquis d'étrangers, puisque tous les créanciers consolidés et presque tous les créanciers flottans sont Européens, étaient injustes, arbitraires, contraires aux traités et aux conventions. Il ne fallait pas être grand clerc pour s'en apercevoir. La réforme judiciaire qui, d'après les partisans du ré-

gime consulaire, devait désarmer les Européens en face des indigènes, leur a donné au contraire une force bien supérieure à celle qu'ils retiraient des capitulations. En vertu de cette réforme, aucun arrangement financier ne peut être fait en Égypte, ni par le gouvernement local, ni par la Porte-Ottomane, en dehors des puissances. On n'avait pas eu l'air de s'en douter à Paris et à Londres. Aussi la protestation de l'Allemagne contre la conduite du khédivé, qu'elle qualifiait de « contraire au droit, » a-t-elle produit partout une vive impression. L'Angleterre, la France, l'Italie, l'Autriche s'y sont associées tour à tour. Mais l'Angleterre et la France n'ont pas cru qu'elles dussent se contenter d'imiter l'Allemagne; piquées au jeu, elles ont résolu d'aller plus loin qu'elle et, du moment qu'elles se décidaient à agir, de pousser les choses jusqu'au bout en renversant le khédivé.

Si le mouvement national et religieux auquel Ismaïl-Pacha avait prétendu céder, et que le consul général anglais avait signalé avec terreur à son gouvernement, avait été tant soit peu sérieux, l'entreprise eût été difficile. Pendant trois mois, on avait laissé aux passions indigènes le temps de se développer. Pour la première fois, les Égyptiens avaient eu l'audace de braver l'Europe, et il n'en était résulté pour eux aucun mal! et ils n'avaient point éprouvé le moindre châtement pour une faute aussi extraordinaire! On comprend que des hommes qui ne croient qu'à la force fussent singulièrement enhardis par une semblable impunité. Le lendemain de la chute de ses ministres, le khédivé s'était mis à réorganiser son armée; il l'avait portée officiellement au chiffre de soixante mille hommes; l'immense matériel de guerre enseveli dans les magasins et les arsenaux en était sorti; de nombreuses batteries d'artillerie avaient été rangées le long des côtes de la Méditerranée; le canon résonnait tous les jours sur la hauteur du Mokabam; la citadelle du Caire avait été préparée pour soutenir un siège en règle; les revues, les marches militaires, les démonstrations belliqueuses se poursuivaient avec une ridicule et dangereuse ostentation. Cette odeur de poudre commençait à monter les têtes. Les promenades publiques n'étaient plus aussi sûres que par le passé au Caire et à Alexandrie; un certain nombre d'Européens avaient été arrêtés en plein jour par des soldats; une troupe de Nubiens avait même fait à plusieurs femmes de sérieuses contusions. Au reste, derrière cet appareil guerrier, l'Égypte jouissait de nouveau du gouvernement national et religieux qu'elle avait soi-disant réclamé. Les ministres indigènes étaient les mêmes qui avaient naguère ruiné le pays. Dès leur arrivée au pouvoir, ils s'étaient mis en devoir d'achever leur œuvre. Pour payer le coupon de mai, la moisson des

fellahs, qui était excellente, avait été aliénée à des taux prodigieusement usuraires aux banquiers, usuriers et courtiers d'affaires ordinaires. En quinze jours, le ministère des finances avait perçu les trois quarts de l'impôt de l'année ; quelques moudirs, animés d'un beau zèle, avaient même empiété sur les années suivantes ; l'un d'eux, par exemple, avait perçu pour trois ans ce qu'on appelle, on ne sait trop pourquoi, l'impôt du sel, puisque dans presque toutes les circonstances le fellah ne reçoit pas un brin de sel en échange. C'est l'impôt le plus odieux, le plus étrangement réparti de toute l'Égypte. Quant aux institutions nationales qu'on avait promises aux indigènes en échange du ministère européen, personne n'en parlait plus. La chambre des notables elle-même était retombée dans le néant. Le député du Caire qui avait joué un instant les rôles de Mirabeau et de M. Gambetta en était réduit à jouer celui de sourd et muet, cherchant en silence en quoi la liberté nouvelle pouvait bien différer de l'ancien despotisme.

Il serait inutile de raconter en détail la chute d'Ismaïl-Pacha. Si coupable qu'ait été ce malheureux souverain, la manière dont il est tombé, abandonné, trahi, livré par tous les instigateurs de ses fautes, qui ont trouvé moyen de rester impunis, ne saurait inspirer qu'un sentiment de pitié. Les premiers qui lui ont parlé de démission étaient les mêmes qui l'avaient poussé à braver l'Europe. Lorsque les consuls de France et d'Angleterre sont venus lui donner le conseil de se démettre au profit de son fils, il n'avait déjà plus un seul appui autour de lui ; le parti national et religieux s'était effondré ; les ministres étaient passés à l'ennemi ; les notables avaient disparu ; l'armée tirait en vain le canon dans le désert ; les ulémas, les softas et les derviches continuaient leurs pieux exercices sans paraître se douter qu'un sacrilège bien plus grand encore que l'introduction en Égypte d'un ministère anglo-français s'accomplissait sous leurs yeux, et que la France et l'Angleterre, non contentes d'une ingérence indirecte dans les affaires du pays, y accomplissaient une révolution. Ceux qui s'étaient si fort émus lorsque les deux puissances touchaient aux membres de la nation ont applaudi lorsqu'elles en ont frappé la tête. Leçon instructive, qui prouve jusqu'à quel point la force est tout sur les bords du Nil ! Il manquait à Ismaïl-Pacha un dernier malheur. A défaut des ministres, des pachas, des familiers qu'il avait enrichis de ses dons, il pouvait légitimement compter sur l'appui de la Porte-Ottomane. C'est en grande partie pour elle qu'il s'était ruiné. Durant les seize années de son règne, il n'avait cessé d'envoyer des sommes énormes à Constantinople ; il avait acheté à prix d'or le titre de khédivé, le droit de succession directe dans sa famille, des pouvoirs financiers et administratifs éten-

dus, enfin une indépendance gouvernementale à peu près complète. Depuis la chute du ministère européen, ses émissaires avaient prodigué les largesses dans le monde politique turc et dans l'entourage du sultan. Ils avaient si bien fait qu'on ne parlait plus à Constantinople du firman de destitution et que le prince Halim semblait y avoir perdu toutes ses chances. Mais dès que les puissances, afin de ménager l'autonomie de l'Égypte et les droits du fils d'Ismaïl-Pacha, ont conseillé à ce dernier d'abdiquer spontanément, la Porte s'est émue. Prenant les devans, elle a destitué son vassal, non sans l'accabler des plus vifs reproches sur sa coupable conduite, sa mauvaise gestion financière, ses innombrables erreurs administratives. Être accusé par le sultan d'être un souverain prodigue et un détestable administrateur, n'était-ce pas pour Ismaïl-Pacha le plus ironique des châtimens? Ce n'est pas tout. La Porte s'est empressée de profiter de l'occasion pour retirer le firman de 1873, c'est-à-dire l'ensemble des concessions que le khédivé avait payées si cher, et pour réduire le prince Tewfik au rôle de simple vice-roi, n'ayant d'autre titre au pouvoir que celui qu'aurait eu le prince Halim lui-même : le libre choix de son suzerain. Certes, rien n'était plus ridicule que de voir le sultan, qui a fait banqueroute, châtier si sévèrement le khédivé d'une simple déconfiture. Mais la punition d'Ismaïl-Pacha devait être complète; une dernière folie devait lui faire perdre tous les fruits de son règne; ce qu'il avait fait de bien comme ce qu'il avait fait de mal devait tomber avec lui. Pour n'avoir jamais compté que sur la puissance de l'argent, pour s'être entouré d'hommes animés des mêmes sentimens que lui, pour n'avoir pas pu supporter plus de six mois d'être servi par des conseillers intègres, économes et sincères, il s'est vu en un jour privé de tous les appuis qu'il avait travaillé dix-huit ans à élever autour de son trône et de sa dynastie. Seul, sans partisans, sans amis, sans protecteurs, chassé de ses états où il avait exercé si longtemps un si orgueilleux despotisme, il ne lui est plus resté d'autre ressource que d'écrire au sultan qui le destituait : « Je te demande l'autorisation de venir à Constantinople où je serai heureux d'essayer avec ma face la poussière de tes babouches. Je sollicite uniquement la faveur de m'abriter dans le sein de ta clémence et de vivre sous ton aile protectrice et bienfaitrice; » humble prière qui, pour comble d'infortune, a été repoussée avec dédain!

LE

MUSÉE THORVALDSEN

ET

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE COPENHAGUE

I.

L'ŒUVRE ANTIQUE DE THORVALDSEN.

C'est un fait singulier et vraiment unique dans l'histoire de l'art moderne, que la renommée de Thorvaldsen, si universelle et si éclatante durant sa vie, si durable encore et si populaire non-seulement dans les pays scandinaves, mais en Allemagne, en Angleterre et en Italie, n'ait jamais pu se répandre et s'acclimater en France. Il n'y a guère de capitale en Europe où l'on ne rencontre quelques chefs-d'œuvre du célèbre Danois, originaux, copies ou moulages : à Paris on ne trouve de lui qu'un buste et une statuette que personne ne connaît. A qui faut-il s'en prendre de cette indifférence ? Aux amateurs et aux gouvernemens français qui n'ont pas su jadis attirer l'auteur du *Lion de Lucerne* et du *Triomphe d'Alexandre*, ou bien à l'artiste lui-même, qui n'a point cherché de travaux dans notre pays, qui n'y est pas même venu une fois, ne tenant pas compte de cette consécration que Paris, à tort ou à raison, donne depuis longtemps à toutes les célébrités ? Ne lui a-t-on pas peut-être d'autant moins pardonné cette insouciance qu'il était plus acclamé et plus fêté chez nos voisins d'outre-Rhin ? Quoi qu'il en soit, il y a parmi nous, à l'endroit du grand statuaire, une ignorance ou un malentendu qui font peser sur sa mémoire une sorte d'ostracisme, à ce point que les plâtres de ses meilleurs ouvrages, achetés en 1849 par M. Charles Blanc, alors directeur des beaux-arts, pour le compte de l'état, n'ont jamais été exposés, ni au

Louvre, ni à l'École des Beaux-Arts, et restent toujours cachés dans la plus mystérieuse oubliette.

Ce parti pris est d'autant plus fâcheux que nos artistes n'ont guère moyen, sans le secours de ces moulages, de connaître et d'étudier un des maîtres modernes les plus utiles à consulter; car ce que l'on voit de lui communément en Italie ne peut pas, tant s'en faut, donner la mesure de son génie et de ses enseignemens. Il est pourtant un peu difficile de parcourir l'Europe pour voir, dispersé de tous côtés, dans les musées, les châteaux et les palais, l'œuvre immense de Thorvaldsen. Le seul parti à prendre, c'est d'en aller voir les plâtres réunis à Copenhague, où se trouvent d'ailleurs tous les travaux religieux du sculpteur, c'est-à-dire une part considérable de ses créations. Un écrivain qui est en même temps l'un des principaux éditeurs de Paris, M. Eugène Plon, fit un jour ce voyage et en rapporta un livre excellent, une biographie détaillée et très intéressante de Thorvaldsen, accompagnée d'un catalogue descriptif et de nombreux dessins, qui suppléaient à l'insuffisance de la critique. Croirait-on que ce précieux volume, traduit jusqu'en Amérique, honoré de plusieurs éditions en Angleterre et en Allemagne, n'en a pas eu seulement trois à Paris? Il offrit du moins à M. Henri Delaborde l'occasion d'écrire ici même sur Thorvaldsen une belle étude, où l'éminent critique jugeait avec la science et l'autorité que l'on sait plusieurs œuvres capitales du maître danois; étude cependant trop incomplète encore, dans ses analyses et dans ses conclusions, M. Delaborde ayant borné son examen aux seuls marbres qu'il connût par lui-même, aux seuls par conséquent qu'il pût apprécier et juger en détail.

Il reste donc beaucoup à dire sur Thorvaldsen en conduisant le lecteur à Copenhague, soit à l'académie, où l'on conserve religieusement les premiers essais du sculpteur, soit à l'église Notre-Dame, qu'il a décorée au dedans et au dehors de magnifiques ouvrages, et surtout au musée, où l'on peut saisir comme d'un coup d'œil l'ensemble de son œuvre. Thorvaldsen gardait les plâtres, souvent même une bonne copie des morceaux qu'on lui demandait de tous les coins de l'Europe. Dans son testament, il a légué cette admirable collection à sa ville natale. Elle forme aujourd'hui le *Musée Thorvaldsen*, l'orgueil de Copenhague, ce que l'on y montre tout d'abord aux étrangers. Une visite au maître sévère de l'art classique n'est peut-être pas hors de propos dans un moment où le goût de l'antique semble un peu décroître, où nos jeunes sculpteurs les plus brillans, entraînés par de glorieux exemples et par le besoin légitime du changement, se retournent vers les dangereuses séductions de l'école de Michel-Ange.

Derrière le lourd palais royal de Christianborg on trouve, au

milieu d'une esplanade déserte, près d'un noir et triste canal, un monument du plus singulier aspect. C'est un bâtiment de forme rectangulaire et allongée, avec un toit presque plat, une corniche saillante ornée de denticules, de petits médaillons en terre cuite sur la frise, des pilastres aux quatre angles, en un mot tous les dehors d'un édifice grec. L'architecte s'est cru obligé sans doute de loger dans ce style un disciple de la Grèce. Les parois sont peintes en noir et les grandes divisions architecturales distinguées par une teinte rouge. Les fenêtres des deux étages sont carrées, celles du rez-de-chaussée très élevées au-dessus du sol, pour donner un éclairage spécial à l'intérieur. Au-dessus de ces fenêtres se déroule, sur trois côtés de l'édifice, une série de peintures représentant l'arrivée triomphale de Thorvaldsen à Copenhague en 1838. Les personnages et les divers sujets de ces peintures se détachent vivement en jaune, en rouge ou en blanc, mais d'un seul ton, sur le fond noir des murailles, à la manière des peintures étrusques ou égyptiennes. Enfin la façade, formée par l'un des petits côtés, est percée de cinq grandes portes de style dorique, et surmontée au centre d'une Victoire conduisant un quadrigé en bronze, d'après une esquisse de Thorvaldsen. Au premier coup d'œil, ces murailles noires, percées de petites fenêtres et bariolées de jaune et de rouge, ne semblent pas d'un goût irréprochable. On se rappelle certains monuments bizarres de Munich, pastiches d'architecture grecque élevés par la ferveur hellénique du roi Louis I^{er}, et l'on se demande malgré soi si les divinités du sanctuaire n'auront rien du pédantisme de leur demeure. Ce n'est qu'après avoir visité l'intérieur du monument, après en avoir compris et apprécié la destination, et peut-être aussi sous l'heureuse impression du musée, qu'on se réconcilie avec l'architecte danois Bindesböll.

L'intérieur en effet est admirablement approprié à son objet. Sur la façade, une grande salle ou vestibule, aussi élevée que le bâtiment et éclairée par les cinq portes, renferme les compositions colossales du maître, statues équestres et autres. Derrière ce vestibule, sur les quatre côtés d'une cour, s'étend un large corridor qui donne accès à vingt-deux chambres ou cabinets, communiquant de l'un à l'autre, dont la série se développe tout autour de l'édifice. Chacune de ces chambres contient une ou plusieurs statues, éclairées comme dans un atelier, et quantité de bas-reliefs fixés sur les parois. Ces chambres sont peintes en rouge et sobrement décorées dans le goût pompéien. La plus vaste, à l'extrémité opposée au vestibule d'entrée, est remplie par les plâtres du *Christ* et des *Douze Apôtres* qui ornent l'église Notre-Dame. Même distribution à peu près au premier étage, dont les corridors et les cabinets contiennent quelques plâtres qui n'ont pu trouver place au rez-de-

chaussée, et les riches collections léguées à sa patrie par Thorvaldsen, galerie de tableaux, pierres gravées, vases grecs, marbres anciens et terres cuites, la bibliothèque du maître, ses esquisses, ses dessins et son humble mobilier conservé là comme une relique. Plusieurs ouvrages de sa première jeunesse sont aussi rassemblés dans les galeries du sous-sol. Enfin, au milieu de la cour, dont les parois sont ornées, comme les murs extérieurs, de peintures jaunes ou rouges sur un fond noir, une touffe épaisse et verdoyante de lierre s'étend un peu au-dessus du sol, contenue par une bordure de granit en forme de pierre sépulcrale. C'est la tombe de Thorvaldsen. Les cendres du statuaire reposent au milieu de ses œuvres, et son musée est en même temps son tombeau. Idée grandiose qui explique et justifie la décoration un peu funèbre de l'édifice.

Plus de soixante statues, quelques-unes de grandeur colossale, plus de deux cents bas-reliefs, grands ou petits, et une centaine de bustes ou d'hermès remplissent les corridors, les salles, les cabinets du musée. La plupart de ces compositions ne sont que des moulages, quelques-unes sont des marbres, originaux précieux ou copies exécutées sous les yeux du maître; d'autres enfin sont représentées à la fois par le plâtre et le marbre. On en trouvera le catalogue complet dans le livre de M. Plon. La première impression, à la vue de cette œuvre immense, c'est l'étonnement. Mais on se rappelle qu'il y a là le travail incessant de quarante années et que Lysippe, au dire des historiens, a modelé quinze cents statues. Bientôt d'ailleurs la surprise fait place à un autre sentiment. A mesure que l'on avance au milieu de cette collection, ce n'est plus la fécondité de l'artiste qui étonne, mais la force, la vérité et l'élégance de ses créations. On reconnaît, à travers la variété des sujets, des conceptions et des formules, l'unité du style et quelque chose d'individuel qu'on n'a pas vu ailleurs. On est en présence d'une grande théorie esthétique réalisée, et, quelque opinion qu'il ait apportée là, aucun visiteur ne peut demeurer indifférent. Bon gré, mal gré, on salue l'empreinte irrésistible du génie, et l'on s'approche avec respect de ce lierre toujours vert, symbole de l'immortalité, qui recouvre les restes du grand sculpteur. Cette tombe est simple, grave; elle rappelle, dans son modeste recueillement, la pensée sévère et philosophique de l'artiste, que reflètent tous ses ouvrages. Point d'épithaphe: les œuvres parlent assez haut. La bordure de granit porte seulement ces mots: *Bertel Thorvaldsen, né le 19 novembre 1770, mort le 24 mars 1844*. Jetons un coup d'œil sur la longue carrière qui sépare ces deux dates, et nous reviendrons après à ces créations qui entourent la dépouille du maître comme un cortège triomphal.

I.

Bertel Thorvaldsen était fils d'un artisan de Copenhague et d'une paysanne du Jutland (1). Gottskalk Thorvaldsen sculptait dans les chantiers de la marine danoise ces colossales et grossières figures de bois qui jadis, beaucoup plus qu'aujourd'hui, ornaient la proue des vaisseaux. Pour le jeune Bertel ce fut une première chance. Au lieu de lutter contre sa naissance, comme tant d'autres artistes fils d'ouvriers, et de chercher péniblement sa vocation, il trouva tout d'abord dans la profession de son père une occasion de la révéler. On le voyait tout enfant quitter les jeux de ses camarades pour venir seul, au milieu de la place Royale, contempler la statue équestre de Christian V. Puis lorsqu'il allait retrouver son père aux chantiers du port, il saisissait ses outils et de ses petites mains commençait à tailler des figures qui étonnaient tous les compagnons.

Rien n'est plus fréquent, dans l'histoire de toutes les écoles, que ces destinées d'artistes issus de la plus humble origine. On a pu lire ici même, il n'y a pas longtemps, le singulier roman du peintre Laurens. Mais ces vocations puissantes sont presque toujours aidées d'heureuses circonstances, un beau ciel, l'éclat des œuvres d'art et surtout l'exemple de concitoyens illustres qui les entoure comme une contagion féconde ou un courant irrésistible. Rien de pareil pour l'apprenti de Copenhague. Au moment où il vint au monde, les arts, déjà si vieux dans presque toute l'Europe, venaient à peine de naître sur cette terre brumeuse et froide du Danemark. Non pas que la civilisation y fût plus retardée qu'en d'autres contrées; mais toutes les races n'ont pas les mêmes aptitudes. Comme les Anglais, les Danois se souciaient plus d'agriculture, de marine et de commerce que de statues et de tableaux. C'était aux pays étrangers que les rois de Danemark demandaient les ornemens de leurs palais et le luxe de leur cour. Lorsque, vers la fin du xvii^e siècle, ils s'avisèrent de protéger les beaux-arts et de les acclimater chez eux, leurs premiers artistes vinrent de France. Il fallait en ce temps-là, pour bien faire, imiter le goût français et la cour du grand roi. Tout devait être à la mode de Versailles. Jacques d'Agar devint peintre des portraits de la cour de Danemark. L'Amoureux exécuta en 1688 la statue équestre de Christian V, et Saly, un demi-siècle plus tard, celle de Frédéric V, beaucoup plus belle. Les élèves de

(1) On lit dans quelques dictionnaires que Bertel Thorvaldsen naquit pendant une traversée de Reikiavik à Copenhague. C'est une erreur que M. Plon a rectifiée d'après les meilleurs biographes. L'artiste est né à Copenhague en 1770.

ces artistes furent les premiers maîtres de Thorvaldsen, qui se trouva ainsi avoir l'école française du xvii^e siècle pour nourrice ou pour marraine au début de sa carrière. Tous les artistes de l'Europe passaient alors par le même chemin.

L'académie des beaux-arts de Copenhague, installée depuis une trentaine d'années par le roi Frédéric V dans le palais de Charlottenborg, n'avait encore produit que d'estimables mais obscurs talents lorsque l'honnête Gottskalk Thorvaldsen y présenta son fils, âgé de onze ans, pour l'école gratuite de dessin. Surpris des heureuses dispositions de son fils, il ne voyait pourtant pas en lui un futur artiste, et ne songeait qu'à en faire un ouvrier plus habile que son père et qui pût gagner davantage. Bertel n'avait jamais tenu un crayon, il savait tout juste lire et écrire et, soit paresse d'esprit, soit plutôt que son goût pour le plastique fût déjà une passion maîtresse, il se montrait rebelle à toute autre étude que celle du dessin. Mais pour celle-là, il s'y adonnait tout entier, autant du moins que le permettait la nécessité du travail ; car il continuait à aider son père, dont il put bientôt corriger les figures.

A dix-sept ans, l'élève obtint un prix de dessin à l'académie, une médaille d'argent, et deux ans après, une autre médaille, pour un petit bas-relief, son premier ouvrage connu, qui représente *l'Amour au repos*. Il avait dix-neuf ans. Son père, le jugeant sans doute capable de dépasser tous les sculpteurs des constructions navales, voulut le retirer de l'académie. Mais il était trop tard : les maîtres de Bertel le gardèrent à l'académie et, par une singularité peut-être unique, ce ne fut pas le fils qui redevint ouvrier dans la compagnie de son père, ce fut le père qui devint une manière d'artiste et l'aide de son propre fils.

Ces maîtres, à qui le jeune homme devait sa liberté et sa carrière, n'étaient pourtant pas capables de le conduire bien loin. Dans ses premières œuvres, par exemple, dans le bas-relief d'*Héliodore chassé du Temple*, où le talent se révèle par la vigueur de l'exécution, Bertel n'est encore que le brillant écolier d'une mauvaise école. Deux bas-reliefs qui suivirent *Priam aux pieds d'Achille* et *Hercule chez Omphale*, œuvres indécises encore et sans caractère, mais conçues avec naturel et simplicité, sont le premier témoignage de ses tendances vers une voie nouvelle. Comme tous les vrais artistes, Bertel rêvait de l'Italie. A vingt-trois ans, il entra en loge pour le grand prix de sculpture qui devait lui donner le droit de voyager pendant trois années au moyen d'une pension. Il sortit le premier du concours avec un bas-relief, *Saint Pierre guérissant le paralytique*, et, par une sorte de prédestination, ce prix de Rome fut en même temps la marque de son affranchissement. Il y a déjà une distance considérable de ses essais antérieurs à cette composition.

C'est une grande scène bien ordonnée où, malgré quelques gestes déclamatoires ou maladroits, quelques lignes disgracieuses, on remarque des personnages franchement dessinés et bien posés, des mouvemens vrais et des draperies d'un beau style.

Ce jour-là Bertel Thorvaldsen changea de condition, et d'ouvrier devint artiste. Contraint de rester encore à Copenhague pendant quelques années pour attendre que la pension attachée à son prix fût disponible, il reçut de l'académie une subvention annuelle et les commandes lui vinrent avec la réputation. On lui demanda des médaillons, des bustes, des statues même, et chaque ouvrage marquait un nouveau progrès. Le bas-relief de *Numa et la nymphe Égérie* par exemple, est un joli dessin, presque sans défaut. Les quatre statues de *Muses* qui ornent aujourd'hui le palais royal d'Amalienborg méritent encore plus l'attention. Le modelé en est ferme et précis, les proportions irréprochables, et, si ces figures manquent encore de caractère et d'accent, on voit déjà percer dans leurs attitudes, dans l'arrangement des draperies et des coiffures, une recherche du style classique, un sentiment de l'élégance et de l'harmonie que personne à coup sûr n'avait jusque-là montré en Danemark. Bertel désormais n'avait plus rien à apprendre dans son pays : il était mûr pour d'autres enseignemens.

Au mois de mai 1796, le jeune pensionnaire s'embarqua pour l'Italie. Les hasards d'une pénible traversée ou la maladie l'arrêtèrent longtemps en route, et il n'arriva à Rome que dix mois après. Chemin faisant il avait vu Malte, Palerme et Naples. Quelques notes écrites au jour le jour sur son album de voyage révèlent mieux que toutes les analyses le caractère et la physionomie de cette âme d'artiste, simple, tendre et insouciant. Point de description des paysages splendides ou des monumens qu'il rencontre dans ce pays où tout éblouit les yeux : à peine semble-t-il les voir. Il jette seulement un cri d'admiration et d'enthousiasme devant les antiques du musée de Naples. Ainsi Mozart, conduit dans sa jeunesse à travers les palais et les galeries de Rome et racontant son voyage, se contente d'écrire : « J'ai vu là diverses belles choses, » et tout est dit. Pour l'un il n'y a rien au monde que la statuaire, pour l'autre rien que la musique.

Arrivé à Rome, Thorvaldsen n'en devait plus sortir pendant vingt-deux ans. Faisant allusion au jour de son entrée dans la ville éternelle, il disait plus tard : « Je suis né le 8 mars 1797 ; jusque-là je n'existais pas. » A Rome en effet il vit pour la première fois le génie des Grecs vivant dans leurs marbres et il salua en eux l'idéal rêvé, attendu, qui devait être désormais l'amour unique de son âme. La vue de ces souverains modèles lui montra d'abord qu'il ne savait rien et qu'il devait tout apprendre. Loin de vouloir produire, il se

mit à l'étude avec la même modestie, la même persévérance opiniâtre qu'il avait montrées dans ses premières études à Copenhague. Dessiner du matin au soir des antiques, comme pour apprendre par cœur les règles et le style des grandes écoles grecques, puis modeler la copie des marbres qui lui plaisaient le plus, c'est-à-dire des meilleurs, telle fut la tâche qu'il s'imposa. Il vivait chichement, n'ayant d'autres ressources que sa pension de 1,200 francs et l'aide qu'il donnait à un peintre anglais pour peupler de figures ses paysages. Ombrageux et indépendant, résolu de se frayer sa voie lui-même, sa vie solitaire ressemble à celle que Poussin, dans sa jeunesse, avait aussi menée à Rome. Bertel n'avait guère d'amis que trois ou quatre jeunes artistes, danois ou allemands, et, bien qu'il y eût alors à Rome des maîtres de grand renom et des ateliers à la mode, il ne les rechercha pas. Il n'avait alors aucun protecteur, si ce n'est son compatriote, le savant archéologue Zoëga, son ami et son guide, qui l'encourageait dans ses sévères études et lui fit même détruire quelques essais de compositions. Un seul a survécu, un tout petit groupe de *Bacchus et Ariane*, où le naturel et la grâce révèlent déjà un commerce intime avec l'art antique.

Cinq années se passèrent ainsi. L'académie de Copenhague, reconnaissante de quelques excellentes copies envoyées par son élève, avait renouvelé sa pension. Le terme où elle allait expirer approchait, lorsque dans l'âme du jeune sculpteur jaillit pour la première fois l'éclair de l'inspiration. Sa pensée s'était arrêtée sur un beau sujet de la fable. Il le médita longtemps, brisa même un premier essai, et, au commencement de l'année 1803, exposa le plâtre de son célèbre *Jason*. Le héros y est représenté s'avançant d'un air de triomphe, sa lance reposée sur l'épaule droite, et portant sur le bras gauche la Toison d'or. En peu de jours, ce fut le bruit de Rome. Artistes et amateurs, tout le monde se pressait dans l'humble atelier du pauvre statuaire, tout à fait inconnu. Canova, alors au faite de sa renommée, y vint aussi et exprima hautement son admiration : « L'ouvrage de ce jeune Danois, dit-il, est d'un style tout nouveau et grandiose. » Ce mot de Canova, qui aurait suffi en ce temps-là pour consacrer le mérite de Thorvaldsen, garde à nos yeux un prix singulier. Le grand artiste, critique beaucoup plus fin et plus sévère qu'on ne pourrait croire en raison de ses ouvrages, comprenait que personne alors n'aurait fait le *Jason*, pas même lui, qui avait adopté un tout autre style. Du premier coup, Thorvaldsen s'était mis hors de pair. Il a fait bien mieux plus tard, mais le *Jason* marque la date la plus importante de sa carrière, et, soit pour ce motif, soit plutôt parce que l'œuvre encore un peu théâtrale frappe davantage le gros

du public, elle est restée la plus populaire de toutes celles du sculpteur dans les pays scandinaves.

Rien ne manqua d'ailleurs à cette création pour être un véritable coup de dé et devenir légendaire. Thorvaldsen lui dut à la fois la réputation et le moyen de vivre, c'est-à-dire de poursuivre la gloire. Il était alors à bout d'argent, sa pension terminée, ses maigres ressources épuisées, et de tous les amateurs qui venaient admirer le *Jason*, pas un ne lui en avait offert seulement cinquante écus. Contraint par son dénûment de quitter Rome, le pauvre artiste avait tout préparé pour son départ, aussi désespéré qu'Annibal quittant l'Italie; déjà le *retturino* amenait à sa porte la charrette qui devait emporter ses plâtres, lorsqu'un riche banquier anglais entre dans l'atelier et demande à voir le *Jason*. Saisi d'admiration, M. Hope se décide sur-le-champ et commande un *Jason* en marbre de Carrare; Bertel s'engage à l'exécuter pour la somme de 600 sequins, dont une part lui est aussitôt payée. Ainsi délivré de tout souci, il resta à Rome, et dut peut-être à un Anglais sa carrière et sa gloire. Pourquoi faut-il qu'on ait à lui reprocher dans cette circonstance le seul trait regrettable de sa vie? M. Hope attendit vingt-cinq ans la statue qu'il avait commandée.

Je ne m'arrêterais pas à rappeler sa passion pour une Romaine qu'il rencontra vers ce temps-là chez Zoëga, et les déboires que lui causèrent la jalousie et le mauvais caractère de sa maîtresse, si l'on n'avait sérieusement reproché au pauvre sculpteur ces amours un peu vulgaires. Qu'importe en effet qu'il se soit fait aimer d'une camériste, qu'il l'ait laissée se marier à un autre et l'ait reprise ensuite? Pour prendre garde à ces misères, il faut oublier ce que c'est qu'un poète ou un artiste, *chose ailée et légère*, mélange inexplicable d'ardeurs, d'inconséquence et de faiblesse. Thorvaldsen n'a pas connu un seul moment de sa vie la débauche; mais ses œuvres sont là pour montrer quel souverain empire exerçait sur lui la beauté plastique, et son cœur garda toujours une intarissable jeunesse. C'est sa propre histoire qu'il a plusieurs fois et complaisamment sculptée dans ses jolis bas-reliefs de *l'Amour chez Anacréon*. Il avait plus de cinquante ans lorsqu'une jeune Anglaise, riche et de bonne famille, miss Mackenzie, s'éprit de sa renommée, s'attacha à lui, le soigna pendant une maladie et, à force d'attentions et de coquetterie, l'amena jusqu'à une promesse de mariage. Pendant que l'artiste hésite encore à sacrifier sa liberté, il voit passer dans le monde de Rome une jeune Viennoise, très jolie, très spirituelle, qui soudain fait échec à l'Anglaise. Thorvaldsen, amoureux fou de M^{lle} Caspers, rend sa parole à miss Mackenzie. Mais il a trop d'honneur pour ne pas garder la sienne et, bien que sa passion

pour la charmante Viennoise soit très partagée, ils se séparent tristement l'un de l'autre, *invitus invitam*. Voilà le vrai roman de Thorvaldsen, et rien ne peint mieux à la fois sa générosité et sa faiblesse.

Au fond peut-être, il n'eut de toute sa vie qu'une seule grande passion, à laquelle il eut raison de sacrifier les autres, l'amour de son art. La rencontre de la belle Anna-Maria lui avait d'abord fait oublier ses engagements envers le banquier anglais, mais ses études et ses travaux l'en écartèrent bien davantage. Avec son premier succès, il était loin de se croire en possession de l'idéal poursuivi, et c'est pourquoi dix ans plus tard il offrait à M. Hope de lui faire un autre *Jason*, plus beau que le premier. On peut dire que, s'il ne fut pas assez reconnaissant pour son bienfaiteur, il le fut du moins envers la Providence, car il ne se servit de la liberté conquise que pour redoubler ses études et aider de toute son ardeur à sa vocation. Depuis la vente du *Jason*, sa bonne étoile ne l'abandonnait plus. Le baron de Schubart, ambassadeur de Danemark à Naples, et sa femme, qui aimaient les arts, s'empressent d'adopter leur jeune compatriote. Ils le présentent à Rome chez le baron Guillaume de Humboldt, ministre de Prusse. L'artiste rencontre là de grands personnages, l'élite de l'aristocratie allemande, russe ou anglaise, et chacun de lui demander un marbre. Le voilà sans relâche au travail, exécutant pour ses riches protecteurs une série de commandes sur des sujets empruntés au paganisme. Dès ce moment, sa carrière est tracée : il sera l'artiste favori des grands seigneurs ou des souverains du Nord. Cette clientèle cosmopolite et princière, qui fit d'abord sa fortune, ne favorisa peut-être pas également dans la suite le libre développement de son génie. Mais au moment dont nous parlons elle lui permit de travailler et de grandir sans cesse pendant quinze années, pendant tout le temps que les guerres de l'empire bouleversaient l'Europe. Toute cette période de sa vie fut consacrée à des œuvres mythologiques dont les plus connues sont, en suivant l'ordre du temps : *L'Amour et Psyché*, *Adonis* (1808), *Psyché* (1811), *L'Amour vainqueur* (1814), *Hébé* (1816), *Vénus triomphante* (1816), *Mercury épiant Argus* (1818), etc. (1)

Ainsi aidé par la fortune, Thorvaldsen, en fixant son séjour à Rome, servait à la fois ses goûts, son talent et sa renommée. Les amateurs venaient facilement à lui de tous les points de l'Europe, où son nom devint célèbre en peu d'années. Mais à Rome il eut plus de peine à se faire une place. Canova y régnait sans partage, et il était difficile au Danois de balancer sur son propre terrain le brillant, l'aimable, le pathétique Vénitien. Son origine même et sa reli-

(1) La plupart de ces statues obtinrent un tel succès que le maître en exécuta plusieurs répétitions. Ces marbres précieux sont dispersés dans les collections particulières en Allemagne, en Russie, en Angleterre.

gion mettaient en défiance les Romains, de tout temps si jaloux des étrangers. Ce qui fit le plus peut-être pour dissiper ces préjugés et assurer peu à peu dans Rome la réputation de Thorvaldsen, ce furent ses bas-reliefs. Soit souvenir de ses premiers succès d'école, soit plutôt cet instinct vraiment hellénique qui le guidait, Thorvaldsen eut de bonne heure et toute sa vie une prédilection marquée pour le bas-relief. On sait qu'il le porta à la dernière perfection et que dans ce genre la prééminence ne lui est pas disputée. Ce fut dans Rome un cri d'admiration lorsqu'on vit apparaître *l'Enlèvement de Briséis* (1805), puis *Hector chez Paris*, puis *le Génie des arts* (1808), offert à l'Académie de Saint-Luc par le sculpteur au moment de sa réception. Lorsque Napoléon fait annoncer en 1811 sa prochaine venue à Rome et que l'Académie de France songe à décorer pour lui le palais du Quirinal, on demande un bas-relief à Thorvaldsen, qui accepte la commande comme une excellente occasion de faire quelque chose de nouveau et de grand. Il étudie Plutarque et Quinte-Curce, et en quelques mois exécute la célèbre frise de *l'Entrée d'Alexandre à Babylone*. Le plâtre seulement fut placé au Quirinal, où on le voit encore. Avant que l'artiste eût achevé son marbre, la fortune de Napoléon avait sombré. Personne, hélas ! ne s'inquiéta plus de ce magnifique travail, si ce n'est un amateur italien, le comte de Sommariva, qui acheta le marbre à moitié prix pour le placer dans sa villa du lac de Côme. En revanche *l'Atelier de Vulcain*, *Priam aux pieds d'Achille*, *la Nuit*, vingt autres bas-reliefs admirables, modelés à la même époque et répandus dans toute l'Europe, contribuèrent autant que ses plus belles statues à la célébrité du maître danois.

Il devait d'ailleurs remporter dans son art tous les genres de succès, même les plus inattendus. Vers 1817 le prince Louis de Bavière lui confia un grand travail, la restauration des fameux marbres d'Égine. La mode était encore à cette époque de restaurer les antiques mutilés, usage qui semble maintenant une profanation à notre goût plus sévère et plus scrupuleux. Mais si jamais un artiste a mérité de se faire pardonner cette hardiesse, de se prendre pour ainsi dire corps à corps avec l'art antique, c'est assurément Thorvaldsen. Le prince de Bavière, en lui confiant ses précieux marbres, ne se laissait pas égarer par son amitié. Peu de restaurations ont été aussi difficiles que celle de ces statues, œuvre archaïque sans doute, mais très savante, dont les formes et les procédés attestent, sous des apparences rudimentaires, un art consommé. Il fallait pénétrer les règles de cet art tout à fait ignoré, et Thorvaldsen, quoi qu'on en ait pu dire, a retrouvé ce secret. Ce n'est guère que par la différence du ton des marbres que l'on peut aujourd'hui distinguer les quelques membres qu'il a rendus aux

combattans des frontons d'Égine et l'on ne regrette pas, en visitant le musée de Munich, une restauration habile, qui permet de saisir dans tout son ensemble cette dramatique composition.

Il fallut des sollicitations pressantes et répétées pour arracher Thorvaldsen à son atelier et le ramener à Copenhague, après une absence de vingt-trois ans. L'artiste ne se souciait pas de faire parade dans sa patrie d'une immense réputation qu'il portait très modestement et qui lui était moins à cœur que ses travaux. Au mois d'octobre 1819, il revint à Copenhague, où l'attendait un premier triomphe. Réception solennelle à l'académie en présence de toute la société danoise, banquets, cantates, rien ne manqua à la fête, pas même des salves d'artillerie. Le roi nomma le statuaire conseiller d'état, afin de le recevoir à sa table sans déroger à l'étiquette, honneur insigne et très nouveau pour un artiste danois. Des croix et des cordons, nous n'en parlons pas. Bref, le fils du pauvre Gottskalk devenait un seigneur dans sa ville natale, et il eût pu dès lors y vivre entouré d'honneurs. Mais la patrie de son cœur et de ses pensées, c'était Rome; il en reprit le chemin dix mois après.

Il rapportait de Copenhague des projets immenses, toute la décoration de l'église Notre-Dame, c'est-à-dire trente statues et deux vastes bas-reliefs. Mais ce n'était rien encore. En retournant à Rome à travers l'Allemagne et la Pologne, Thorvaldsen, reçu avec toute sorte d'honneurs par les artistes et les académies des pays qu'il traversait, par les deux empereurs de Russie et d'Autriche, fut partout assailli de commandes non moins importantes : à Varsovie, une statue équestre de Poniatowski, une autre de Copernic, un mausolée pour le prince Potoçki, etc., sans compter les bustes qu'il modelait chemin faisant. Alors s'ouvre dans sa carrière une nouvelle période. Des sculptures mythologiques, il passe aux sujets modernes ou religieux. Déjà, avant son voyage, il avait préludé à cette nouvelle phase par le *Lion de Lucerne*, que lui demanda la Suisse en 1819. Ce que la gloire de Thorvaldsen a gagné ou perdu à cette transformation, à ce nouvel emploi de son talent, j'essaierai de le dire plus loin. Je veux seulement relever en passant le reproche qu'on lui a sévèrement adressé d'avoir accepté un nombre de commandes auquel la plus longue vie d'artiste n'eût jamais pu suffire. Il n'en put venir à bout qu'avec l'aide de ses élèves ou de ses praticiens, et encore laissait-il souvent les commandes en souffrance pendant de longues années.

L'on s'est demandé comment un artiste loyal avait pu accepter si aisément des travaux auxquels il savait fort bien ne pouvoir suffire lui-même, et on l'a même représenté comme un habile industriel mettant à profit sa réputation, au détriment de son art et de sa dignité. A une aussi grave accusation la réponse, heureusement,

est facile. Si Thorvaldsen eût beaucoup aimé l'argent, son travail prodigieux de quarante années, ces statues, ces bustes, ces bas-reliefs sans nombre que les souverains et les plus riches seigneurs de l'Europe se disputaient et que l'artiste pouvait reproduire à volonté dans son atelier, lui auraient valu des millions. Sans famille cependant, ayant toujours vécu dans une extrême simplicité, quelle fortune a-t-il laissée? Tout au plus 450,000 francs, en y comprenant la valeur de ses collections. Combien d'artistes, aujourd'hui, de ceux qui atteignent à la vogue et à la popularité, se contenteraient, au bout de leur carrière, de cette simple retraite?.. Non, Dieu merci, ce n'est pas dans l'avarice qu'il faut chercher le motif de la légèreté de Thorvaldsen à prendre des engagements qu'il ne pouvait tenir.

J'ai parlé de la faveur qu'il avait rapidement acquise dans toute l'Europe septentrionale. Quoique Danois et d'une race souvent ennemie de la leur, les Allemands le traitèrent tout de suite en fils de la Germanie. Déjà en 1805 William Schlegel, et après lui M^{me} de Staël écrivaient sans hésiter que Thorvaldsen, « élevé en Allemagne, possédant une culture tout allemande, appartenait en quelque sorte à l'Allemagne. » La vérité est que Thorvaldsen avait cinquante ans lorsqu'il vit pour la première fois l'Allemagne, dont il ne parla jamais bien la langue. Mais peu importe, c'était un homme du Nord, et aux yeux des Allemands aussi bien que des Scandinaves, des Polonais ou des Russes, le Danois personnifiait le génie du Nord. Chez ces peuples encore à peu près déshérités de l'art et tributaires depuis deux siècles des Italiens et des Français, il fut salué comme le héros d'une éclatante revanche sur le génie des races latines, des races privilégiées. Thorvaldsen, trop fin et trop modeste à la fois pour se tromper jamais sur son mérite et la vraie valeur de ses œuvres, ne pouvait pas cependant ne point ressentir quelque fierté de cet engouement prodigieux et en quelque sorte national qu'il inspirait, et il se trouvait d'autant moins libre de résister aux demandes pressantes d'admirateurs si passionnés. Il est juste de se rappeler aussi l'autorité de la hiérarchie sociale dans ce pays du Nord, dont Bertel avait gardé toutes les habitudes et tous les sentimens. La plupart de ses travaux lui étaient demandés par des personnages à qui il n'osait pas refuser expressément. Je marquerai cependant plus loin, en parlant de ses œuvres *modernes*, quelques circonstances où il eût mieux fait de montrer plus d'indépendance et de fermeté.

Il se réservait, en acceptant des travaux qui avaient d'ailleurs l'avantage d'ouvrir un champ nouveau à son imagination, de n'exécuter avec soin que ceux qui lui plaisaient. Pour les autres, non-seulement il n'en touchait pas le marbre, mais il laissait même souvent à ses élèves le soin d'en modeler la terre d'après ses ébauches

ou ses dessins. On reconnaît bien vite dans son musée ces produits bâtards. Faut-il lui faire un crime de ce sans-*façon*, qui n'était pas une supercherie? Son atelier était toujours ouvert, et les nombreux Allemands ou Danois qui venaient à Rome ne manquaient pas de le visiter. Le maître d'ailleurs pouvait se dire que ces choses ne se passaient pas autrement au *xvi^e* siècle, et que Raphaël, André del Sarto et d'autres encore ont bravement fait peindre par leurs élèves, aux yeux de leurs contemporains, une bonne part des fresques ou des tableaux qui portent leur nom.

Et véritablement, pendant vingt années, Bertel Thorvaldsen mena la vie des grands artistes de la Renaissance dans cette Rome des papes, redevenue pour un temps la paisible et charmante capitale des beaux-arts, l'asile de l'étude, le rendez-vous préféré de tout ce qui était grand ou illustre en Europe. Il conduisait de front les plus vastes travaux, entouré dans son atelier d'un cortège d'élèves de toutes nations (1) qui donnaient avec joie leur travail à ses œuvres. Le soir on le rencontrait dans les salons des princes romains ou des grands personnages étrangers, avec ses amis Horace Vernet et Mendelssohn. Pour avoir une idée de la popularité dont il jouissait parmi les artistes, on n'a qu'à se souvenir de ce banquet donné à Horace Vernet, au moment où il quitta Rome, par tous les artistes, romains ou étrangers. Au moment du toast, Thorvaldsen voulut mettre sur la tête de son ami une couronne de laurier, mais celui-ci l'arrêta, et, plaçant la couronne sur le front du statuaire, s'écria : « La voilà à sa place ! » et toute la salle d'éclater en applaudissemens. Peu de sculpteurs ont étudié à Rome de 1817 à 1840 sans éprouver plus ou moins l'influence de Thorvaldsen. Sur les Allemands elle fut très efficace, elle l'eût été bien davantage sans l'indiscipline et l'emphase incorrigibles de l'esprit germanique. Des artistes français, j'en parlerai plus loin. Après la mort de Canova en 1822, la célébrité du Danois resta sans rivale en Europe, et sa situation dans Rome dépassa tout ce qu'un étranger aurait pu rêver. Protestant, il voyait le pape Léon XII insister pour qu'on le nommât président de l'académie de Saint-Luc, et recevait du cardinal Consalvi la mission d'élever le tombeau de Pie VII dans la basilique de Saint-Pierre.

Aujourd'hui, à Copenhague, j'exprimais mon étonnement de ce que les Danois, si actifs, si commerçans et si bons marins, se répandaient pourtant fort peu au dehors et n'avaient jamais créé de colonies : « Les Danois, me répondit-on, quittent assez facilement leur pays, mais ils y reviennent toujours. » Ces insulaires s'attachent à leurs

(1) Plusieurs sont devenus des statuaires très distingués, Tenerani, Bienaimé, Wolff, Bissen, et d'autres encore.

rivages verdoyans et à leurs forêts de hêtres immenses, comme les Suisses à leurs montagnes. Thorvaldsen devait aussi obéir à cet amour du sol natal, qui se réveilla un jour en lui au milieu de sa vie sereine et heureuse : ce fut là le vrai motif qui lui fit quitter Rome et non de prétendues tracasseries populaires, ni le départ de quelques amis, ni même le choléra de 1837. Rappelé en Danemark par les plus pressantes sollicitations, il ne se décida à partir que deux ans après, en 1839. Une frégate de la marine royale danoise fut exprès envoyée à Livourne pour le prendre, lui et toutes ses caisses de marbres, de plâtres et d'objets d'art destinés à sa ville natale.

Aucun épisode de sa vie n'est connu comme celui de l'incomparable réception qu'on lui fit alors à Copenhague. C'est qu'en effet l'histoire des temps modernes ne présente rien de pareil, et que cette ovation sans exemple donne bien la mesure de ce qu'était Thorvaldsen pour les peuples du Nord, un peu plus qu'un homme. Il faut lire, dans le livre de M. Plon, le récit très pittoresque, très saisissant de cette marche triomphale de la frégate, escortée sur le Sund, depuis Elsenør jusqu'à Copenhague, de bateaux danois et suédois où retentissent des chœurs et des fanfares. Tantôt un brouillard l'arrête, tantôt le ciel s'illumine au-dessus d'elle d'une splendide aurore boréale, symbole de la gloire du maître. Cependant toute la population de Copenhague, impatiente, inquiète, se presse sur les quais du port et dans les rues voisines, attendant en vain pendant une longue journée de pluie. Le lendemain le ciel s'éclaircit, on signale la frégate, un drapeau hissé sur le plus haut clocher avertit toute la ville, qui se précipite avec une rumeur de joie vers le port et la rade. Au moment où la frégate s'avance entre les flots couronnés de batteries et le rideau vert du *Langelinie*, une flotte d'embarcations se détache des quais et vogue à sa rencontre, chacune portant un corps de métier de la ville et sa bannière. L'une d'elles, décorée à la grecque, porte à bord l'académie des beaux-arts, chargée de complimenter le maître, et de tous les autres canots, déployés en cercle autour du vaisseau, s'élève un chœur immense chantant un hymne composé par le poète Hisberg. Ainsi escorté Thorvaldsen descend à terre au milieu de hurrahs frénétiques. Il monte en calèche pour se rendre au palais de Charlottenborg, mais le peuple dételle ses chevaux et traîne sa voiture. A peine est-il au palais que la foule qui encombre la vaste place de *Kongens Nytorv* demande à le voir, et il faut que l'artiste, très étonné d'ailleurs et nullement préparé à de tels éclats, paraisse au balcon pour saluer ses compatriotes. On dirait le retour d'un souverain ou d'un grand général après une glorieuse campagne, et les récits

de cette fête nationale sembleraient à peine croyables, si on ne les trouvait dans les journaux du temps et si les fresques du musée n'en consacraient le souvenir avec la plus naïve expression. Certes ces ouvriers, ces marins, ces bourgeois de Copenhague ne comprennent guère les chefs-d'œuvre de Thorvaldsen, mais on leur dit que ce vieillard a fait parler du Danemark dans toute l'Europe, et c'est assez pour le recevoir comme un roi. Il faut remonter à l'histoire du couronnement de Pétrarque ou aux jeux olympiques pour retrouver l'image de cette pacifique royauté. Les Danois méritaient bien, par ces hommages dignes de la Grèce, de compter dans leur nation le plus grec de tous les sculpteurs modernes. Au reste, nous avons vu depuis ce que valait le patriotisme du Danemark, lorsque ce petit pays, tristement abandonné, se défendit seul contre deux grands empires. La ville de Copenhague allant au-devant de Thorvaldsen et les trente mille hommes du général Méza arrêtant à Düppel tous les efforts de l'armée austro-prussienne, ce sont des traits dignes l'un de l'autre, qui donnent la mesure de ce vaillant peuple.

De tous les acteurs de cette grande fête le plus étonné et le plus embarrassé était le sculpteur lui-même, qui se gardait bien de prendre au sérieux son rôle de triomphateur. Au lieu de rester à Copenhague, où l'académie lui donnait un appartement dans son palais, et d'y jouir de sa popularité, il s'enfuyait à la campagne chez une vieille amie, la baronne de Stampe, et y reprenait son travail. Ce fut là qu'il exécuta de nombreux ouvrages, plusieurs encore de très bonne venue, un *Christian IV*, sa propre statue en costume d'atelier, que lui arracha à grand'peine son amie, et surtout les deux grands bas-reliefs qui décorent l'église Notre-Dame. Il avait alors soixante-dix ans et sa verte vieillesse rappelle le tempérament athlétique de Michel-Ange et de Titien. Son regard se tourna encore vers Rome, et il y revint en 1841. Cette fois son passage à travers l'Allemagne ne fut qu'une suite de triomphes comparables à celui de Copenhague. A Berlin, à Dresde, à Munich, les rois le reçoivent comme un ami, les villes s'illuminent pour lui, on donne des spectacles de gala, et, quand il y paraît, la foule se lève pour l'acclamer.

Pendant une année encore, il travailla à Rome, mais seulement à des sujets religieux, comme si l'approche de la mort eût réveillé en lui la foi chrétienne. Sa carrière touchait en effet à son terme. Lorsqu'il revint l'année suivante en Danemark, sa pensée et ses forces trahirent désormais l'infatigable sculpteur, et ses dernières œuvres méritent à peine une mention. Le 24 mars 1844, il tomba foudroyé par une apoplexie au théâtre royal de Copenhague, où sa passion pour la musique l'amenait tous les soirs.

Après sa mort comme pendant sa vie, sa ville natale le traita en souverain et mieux encore. Toutes les maisons étaient tendues de noir sur le passage du convoi funèbre, et le cercueil, porté par les artistes, fut reçu à l'entrée de la cathédrale par le roi et le prince royal de Danemark. Quatre ans après seulement, la dépouille du maître fut transportée dans son tombeau au milieu de ses œuvres.

On voit dans ce musée, au premier étage, un portrait de Thorvaldsen par Horace Vernet; un autre, par le peintre danois Eckersberg, est conservé dans une salle de l'Académie des beaux-arts. Vernet a représenté son ami en train de le modeler lui-même, l'ébauchoir à la main et vêtu de la blouse blanche de l'atelier. Le tableau, daté de 1832, a la puissance et l'éclat ordinaires de Vernet. La figure du statuaire, large et osseuse, encadrée des boucles blanchies de son abondante chevelure, éclairée par le beau regard de ses yeux bleus et par un sourire mêlé de finesse et de bonhomie, respire surtout l'activité et la verve de la pensée. Tout autre est l'image que le peintre danois a laissée d'un maître vénéré : on y sent l'esprit scandinave. Bertel Thorvaldsen, beaucoup plus jeune (le tableau est de 1813), est assis, le regard perdu dans une rêverie mélancolique. Ses cheveux encore blonds tombent autour d'un visage maladif que les fièvres de Rome ont amaigri autant que le travail. Le manteau noir des académiciens de Saint-Luc, jeté sur les épaules de l'artiste, paraît singulier avec cette physionomie de poète élégiaque. Les Danois, naturellement, préfèrent ce portrait indigène; mais l'œuvre du maître français, supérieure par la qualité, est apparemment aussi plus fidèle. Il semble d'ailleurs qu'on ait besoin des deux images pour recomposer toute la physionomie du grand sculpteur telle que nous la montrent tour à tour les jeunes années et la maturité de sa vie; rêveur, taciturne, modeste, mais indépendant, opiniâtre dans son vouloir et se donnant avec passion au travail pour réaliser ses conceptions. Ses nombreux amis ont vanté la fidélité de ses affections, la tendresse de son cœur; simple et facile dans le commerce de la vie, il garda toujours, même au milieu des grands, la rude et franche bonhomie de sa première condition, et sa considération n'y perdait rien. Cherchons maintenant dans ses œuvres la marche et le mouvement de cet esprit si actif, ses idées sur le beau, ses méthodes, en un mot, toutes les théories qu'il a mises en pratique et dont il n'a jamais parlé.

II.

Bertel Thorvaldsen vint au monde tout juste pour recueillir les fruits de la Renaissance, ou plutôt de la révolution qui, dans la seconde moitié du xviii^e siècle, ramena peu à peu les esprits au

culte de l'art antique. Lorsqu'il arriva pour la première fois à Rome, en 1797, cette révolution, commencée cinquante ans auparavant en France par le comte de Caylus, propagée bientôt en Italie et en Allemagne par le savoir et l'éloquence de Winckelmann, était déjà un fait accompli. Partout, selon le mot fameux de Louis David, on avait *érasé la queue du Bernin*. En France, ce même David, le plus rude combattant de la lutte, Gérard, Chaudet, tenaient la tête des écoles. L'antique régnait en souverain et depuis longtemps sur la peinture, la statuaire, l'architecture, les arts décoratifs, aussi bien que sur les lettres, et la révolution, comme on sait, avait poussé cette mode jusqu'au fanatisme et au ridicule. Vers le même temps, Flaxman, avec toute la puissance du génie, imposait le goût nouveau à l'Angleterre. Mais c'est en Italie surtout que la ferveur de l'antique embrasait à la fois savans, artistes et amateurs, comme aux beaux jours des Médicis. A son école de Copenhague, Thorvaldsen n'avait pu entrevoir qu'un reflet incertain de cette rénovation; mais, en arrivant à Rome, il trouva tous les faux dieux renversés et Canova installé à leur place. Ce fut donc l'entraînement irrésistible de l'opinion, aussi bien que son propre goût, qui le jeta dans l'étude exclusive de l'antique, et l'on ne saurait s'étonner qu'il n'ait pas pris garde à la première renaissance. Aux yeux de tous alors, les maîtres du xv^e et du xvi^e siècle disparaissaient derrière ces descendans bâtards qui avaient si tristement dénaturé leurs leçons. Tous les modernes semblaient compris dans la même proscription : il n'y avait pas d'autre loi, pas d'autres guides possibles que l'antiquité et ses nouveaux interprètes.

Pendant Thorvaldsen, en se livrant avec plus de ferveur qu'aucun autre à ce courant universel, montra tout de suite l'indépendance et la vigueur de son esprit. Au lieu de s'attacher, comme il semblait naturel, à quelqu'un des réformateurs, à Canova, par exemple, il prit le parti de chercher lui-même son chemin. Un instinct l'avertissait que, parmi ces maîtres en vogue, plusieurs l'auraient égaré, aucun ne l'eût mené assez loin. Il s'en fallait de beaucoup en effet que cet engouement pour tout ce qui venait de la Grèce et de Rome fût l'intelligence même de l'antique, et que chez les meilleurs artistes d'alors on retrouvât le caractère et la véritable beauté des modèles qu'ils étaient censés reproduire. On n'improvise pas une révolution radicale dans les arts, pas plus que dans la société. On ne passe point sans transition, sans tâtonnemens, de l'école du Bernin à celle de Phidias, de l'absurde au sublime. Tout disciples qu'ils se croyaient de la simplicité grecque, ces rénovateurs sacrifiaient par quelque côté à l'esprit de leur temps, qui n'était rien moins que simple, David par l'emphase, la déclamation, l'effet théâtral, Flaxman par sa raideur toute britan-

nique, Canova par l'excès de la violence quelquefois, plus souvent par le sensualisme et une mièvrerie efféminée. A Rome cependant le Vénitien passait pour l'héritier direct des Grecs, et la place d'honneur qu'on lui donna et qu'il garde encore dans le Belvédère même témoigne assez d'une admiration dont la postérité a beaucoup rabattu. Thorvaldsen fut sans doute le premier à ne pas partager cet enthousiasme et à comprendre qu'il y avait autre chose à faire. Quoi qu'il en soit, le taciturne Danois ne se présenta ni chez Canova, ni chez aucun autre statuaire; il se mit bravement à étudier tout seul dans les galeries, se prenant corps à corps avec les vrais modèles, qui le transportaient d'admiration.

On dira que Winckelmann lui avait indiqué la route : assurément, comme à tous ses contemporains. Mais que trouvait-il dans Winckelmann? Des vues très élevées, très pures, mais trop générales, sur l'esthétique des Grecs; des observations plus philosophiques que techniques sur les divers styles et les procédés de leur statuaire; du reste les notions les plus vagues sur les principales évolutions de l'art grec et une critique plus incomplète encore. Winckelmann ne connaît guère que de nom Phidias et les grandes écoles qui l'ont immédiatement suivi. Il ne distingue pas dans les musées de Rome, sauf le *Torse* du Belvédère, ce qui appartient aux plus belles époques, et tout son enthousiasme se concentre sur le *Laocoon* et l'*Apollon*, œuvres désormais classées, par le style comme par l'âge, assez loin du siècle d'or. Ce ne fut donc pas le célèbre antiquaire qui inspira à Thorvaldsen l'idée de s'arrêter tout d'abord devant le *Pollux* gigantesque de Monte-Cavallo. Ce ne fut pas non plus l'inscription apocryphe du piédestal de la statue, qui n'avait aucun sens pour un jeune homme sans lettres. L'œuvre elle-même, par son caractère majestueux et superbe, le captiva, et, pour son coup d'essai, il en fit une copie, ce qui n'était pas facile, vu la situation et les dimensions du colosse. Or il avait choisi, sans le savoir, celui de tous les antiques de Rome qui rappelle le mieux l'école de Phidias; ce choix instinctif et hardi suffit à montrer l'indépendance et la sûreté de son discernement.

Qu'il ait reçu alors quelques bons conseils de son compatriote Zoëga, tous les biographes le racontent; mais le célèbre archéologue n'ayant laissé aucun ouvrage d'esthétique, on ne saurait déterminer la mesure de cette influence. J'ai entendu citer aussi un autre Danois, le peintre Carstens, comme un guide ou un inspirateur de Thorvaldsen. C'est faire beaucoup d'honneur à Carstens, qui était un habile dessinateur, mais un esprit éclectique et indécis, aussi épris de Michel-Ange et des Florentins que des Grecs, et, dans ses imitations de l'antique, presque toujours froid, guindé et vulgaire. Non, Bertel n'eut aucun maître parmi ses contemporains.

Personne ne lui montra les secrets les plus délicats de l'art grec, et il fut les chercher lui-même à leur source.

Le *Jason* donnait déjà la preuve d'un talent supérieur, mais encore un peu esclave de son public. Ce n'est pas, quoi qu'en dise Canova, une œuvre tout à fait individuelle; c'est plutôt un compromis entre le style à la mode, le style de Canova lui-même et celui des plus beaux temps de l'art grec. Si le jeune artiste a copié d'abord le *Pollux*, s'il a cherché à se pénétrer de cette simplicité et de cette grandeur, d'autre part il est fort ignorant et on ne peut s'attendre à ce qu'il ait dès lors arrêté sa marche dans les voies les plus pures et les moins battues. On n'atteint pas du premier coup le simple et le grand tout ensemble. Pauvre, sans appui, désireux avant tout de se faire connaître, Bertel ne peut pas encore ne tenir aucun compte du goût général. Aussi, tout en copiant les formes accomplies du colosse de Monte-Cavallo, il jette les yeux sur l'idole de ses contemporains, sur le type que le monde entier alors proclame la merveille de l'art, l'*Apollon du Belvédère*, et, sans le vouloir peut-être, dans sa première création, il se montre également préoccupé des deux modèles.

Le *Jason* en effet se présente de la même manière que l'*Apollon*. Comme le dieu du jour, le héros vainqueur s'avance triomphant, le corps porté sur la jambe droite, l'autre pied touchant à peine la terre. La tête se retourne aussi du côté gauche, pour jeter un regard de dédain sur l'ennemi vaincu. Les bras, il est vrai, sont repliés, l'avant-bras gauche portant la toison, la main droite tenant une lance qui s'appuie sur l'épaule; mais c'est la même idée sculpturale, le même motif, traité seulement dans un tout autre style. Assurément l'œuvre magistrale du Danois ne saurait être comparée, pour la beauté, la vie et la puissance, au marbre inspiré qui resterait le plus séduisant ouvrage de l'antiquité, sans le *Parthénon* et la *Vénus de Milo*; mais Thorvaldsen eut le mérite, en imitant l'attitude et le mouvement de l'*Apollon*, de lui donner des formes nouvelles, aussi idéales et plus vraies. Le torse un peu court et un peu maigre, les membres trop arrondis de l'*Apollon* sont remplacés par un corps vigoureux, svelte et accentué dans toutes ses parties. La poitrine est large et puissante, avec des plans magnifiques, les membres nourris et bien nuancés, l'ensemble de la figure présente ces proportions carrées que les anciens attribuaient à l'école de Polyclète. On dirait qu'*Apollon Pythien* a changé de corps avec son voisin du *Belvédère*, le *Mercur* (1), et un peu

(1) M. Ampère voit dans le *Mercur* du *Belvédère* une excellente copie d'un célèbre *Mercur* de Polyclète. Cette assertion se trouve corroborée par la récente découverte,

aussi avec le *Pollux*, de façon à représenter l'idéal de la force dans la jeunesse. Une tête plus caractérisée et plus élégante, des épaules et des bras plus souples, une attitude moins théâtrale feraient du *Jason* un véritable chef-d'œuvre. On comprend le mot de Canova que j'ai cité : ni lui, ni les artistes de son temps ne recherchaient ces proportions exactes de l'idéal humain, cette plénitude et cette justesse des formes qui marque la grande période de l'art grec. Prenant au pied de la lettre une théorie fort contestable de Winckelmann, ils se croyaient obligés, pour figurer des dieux ou des héros divinisés, de supprimer les saillies des muscles, de les augmenter au contraire et même de les boursoufler, quand il s'agissait d'athlètes ou de guerriers. Ce sont les défauts ordinaires de Canova, qui échappaient à ses contemporains et nous gâtent ses plus beaux ouvrages. Entre le *Persée* et le *Jason*, aujourd'hui, la palme serait à peine disputée, et les deux marbres, rapprochés l'un de l'autre, montrent tout de suite la profonde différence des deux systèmes.

Le début de Thorvaldsen révélait donc une intelligence toute nouvelle des exemples antiques et une résolution hardie de les suivre, avec une préférence pour la statuaire de grand style, pour les œuvres du siècle de Périclès. Mais il était pauvre, c'est-à-dire condamné pour longtemps encore à n'exécuter que des commandes, trop heureux de les recevoir dans une époque de ruines ! Or les amateurs de ce temps-là, entêtés de paganisme et de mythologie, préféraient le plus souvent les images gracieuses aux types virils et robustes. Ce que les premiers protecteurs du jeune artiste lui demandèrent, ce furent des Apollon, des Bacchus, des Ganymède, des Vénus, toutes divinités qui n'ont guère été honorées dans les ateliers de Phidias, d'Alcamène ou de Polyclète. Thorvaldsen se retourne donc vers les écoles de l'âge suivant, vers Praxitèle d'abord, le sculpteur de la grâce par excellence, le créateur de ces types juvéniles de dieux et de déesses, dont les innombrables copies plus ou moins heureuses peuplent les galeries de Rome. Dans cette voie nouvelle, à dire le vrai, il commença par être assez embarrassé. Le sens esthétique de ces modèles si simples et si délicats était plus difficile à saisir. Dans tous les arts d'ailleurs on atteint plus aisément l'effet, les formes solennelles ou grandioses que l'expression naturelle, la simplicité et la grâce. Il ne faut donc pas s'étonner que le jeune artiste, à la recherche de ce qu'il y a de plus profond et de plus insaisissable dans l'art des Grecs, ait mis quelques années

à Olympie, d'un admirable marbre, trop mutilé, mais fort semblable au *Mercur*e du Vatican, si ce n'est qu'il porte la tête relevée et détournée pour regarder un enfant, Bacchus sans doute, que le dieu tenait sur le bras gauche. Le plâtre de cette œuvre exquise a été offerte par le musée de Berlin à notre École des Beaux-Arts.

à le découvrir et que ses statues mythologiques de ce temps-là ne soient guère que de bonnes *études d'après l'antique*, parfaitement correctes et souvent même élégantes, mais dénuées de caractère et d'inspiration. Passons sur cette période de recherches et d'hésitation, et arrêtons-nous devant l'*Adonis* (1808), seconde conquête de ce laborieux génie.

A force d'étudier les anciens, il finit par leur dérober non-seulement les apparences, mais l'âme même de leur statuaire, c'est-à-dire le secret de faire vivre des figures sans action et de créer l'idéal sans autre procédé que l'imitation choisie de la nature. Le prince Louis de Bavière porta bonheur à celui qu'il appelait *son ami* en lui demandant un *Adonis* : l'*ami* répondit par un chef-d'œuvre qui ne fut alors compris que des vrais amateurs. Canova, rencontrant à la villa Pamphili une dame de beaucoup d'esprit et très liée avec Thorvaldsen (1), lui dit : « Avez-vous vu l'*Adonis*? Il faut le voir. Votre ami, madame, est un homme divin... Quel dommage que je ne sois plus jeune ! » Ainsi, au comble de sa gloire, le grand artiste se repentait de n'avoir pas osé prendre lui-même la route choisie par Thorvaldsen, et il ne marchandait certes pas l'éloge et l'admiration à un nouveau venu qu'il aurait pu traiter plus sévèrement, comme un écolier qui ne lui demandait pas même des conseils.

Il faut voir, à Munich, quelle noble figure fait l'*Adonis*, au milieu de la Glyptothèque, à côté d'antiques de premier ordre, tels que le *Faune endormi*. N'était la fraîcheur du marbre, on pourrait le croire contemporain de ses compagnons, et l'on serait alors surpris de trouver une image d'Adonis traitée dans le style le plus classique, avec toute la science et toutes les délicatesses d'une époque où le culte de l'amant de Vénus était à peine connu en Grèce. Qu'on ait représenté à Alexandrie et à Rome le héros devenu un dieu populaire, cela ne peut être douteux. Mais aucune de ces images ne nous est parvenue, à moins qu'on ne veuille donner le nom d'Adonis à deux marbres du Vatican et du Capitole, reconnus aujourd'hui pour être des statues de Narcisse, demi-dieu de la même famille qu'Adonis et, comme lui, type de la beauté juvénile. Ce sont deux variantes d'un même original agréable et de bon style, mais auquel Thorvaldsen n'a rien emprunté, ni pour l'idée, ni pour les formes, ni pour le caractère de son ouvrage. Abordant un sujet entièrement neuf, il l'a traité d'une manière neuve et tout individuelle. Le jeune amant de Vénus, au retour de la chasse, se repose, négligemment appuyé à un tronc d'arbre sur lequel il a jeté sa chla-

(1) M^{me} Brun, mère de la célèbre comtesse de Bombelles, à qui Lamartine a dédié une de ses plus belles *Harmonies*.

myde et suspendu un lièvre. Le corps, un peu penché à droite, est porté sur la jambe gauche; la main droite retient l'épieu renversé, l'autre s'appuie sur la hanche. La tête, légèrement inclinée et à demi détournée, exprime la rêverie. L'attitude est gracieuse et souple, le mouvement de la figure se contracte à peu près de la même façon que le célèbre *Faune* de Praxitèle, mouvement qui donne le plus bel ensemble de lignes. Et pourtant cette noblesse, cette suprême élégance que présente l'aspect général de la figure, ce n'est encore que la moitié de son mérite; il faut examiner de près le détail si l'on veut apprécier l'idée, le but, les efforts de l'artiste. Le nom seul d'Adonis réveille l'idée de la beauté absolue, avec ce mélange d'extrême jeunesse et de force, qui devait caractériser un chasseur aimé de Vénus. C'est ce type d'éphèbe vigoureux et alerte, ce moment délicat où la jeunesse a atteint toute sa force et touche à la virilité que Thorvaldsen a rendu avec une rare perfection. Rien n'est plus intéressant que de suivre une à une toutes les parties de ce torse traitées avec les raffinemens de l'art le plus consommé. Les pectoraux sont larges et solides, mais beaucoup moins bombés et charnus que ceux d'un athlète ou d'un guerrier, que ceux du *Jason* par exemple, les clavicules sont à peine indiquées, les deltoïdes très sobres, mais d'une courbe élégante, les hanches extrêmement fines; enfin l'abdomen s'étend avec une dépression très sensible et des plans lumineux et simples sous l'arcade des fausses côtes, laquelle est bien accusée et largement ouverte, pour montrer la libre respiration d'un homme habitué à la course. On ne pourrait pas diminuer un muscle de ce torse élancé et souple, mais on n'en augmenterait pas un sans altérer le sens de la figure. Elle exprime véritablement un caractère, un type, et à ce point de vue, elle est sans modèle complet dans les galeries romaines, où les plus beaux torsos juvéniles, le *Mercur*, le *Mélagre*, l'*Apollon au lézard* ne sont que des copies, plus ou moins privées de cette profonde recherche dans les nuances qui était la gloire de leurs originaux et que Thorvaldsen a si bien devinée. Un seul marbre du Vatican pourrait être rapproché de l'*Adonis*, quoique les muscles en soient plus nourris, c'est le fameux *Coureur* de Lysippe; mais il n'a été découvert qu'en 1849, et Thorvaldsen ne connaissait pas davantage, en 1808, le *Thésée* du Parthénon. A lui seul revient donc l'honneur de sa création. Fidèle en tout à ses intentions, il a exprimé par des jambes fines, sveltes, très sobrement traitées, et par des bras semblables, les mêmes idées de jeunesse, de force naissante et de légèreté. Les pieds sont un peu forts, comme dans la plupart des antiques, mais conviennent bien à un coureur. Tous les détails de la figure, en un mot, se fondent

dans une admirable harmonie pour rendre le sujet et il ne manque à ce bel ouvrage qu'une tête plus petite, plus élégante, plus expressive peut-être pour rivaliser avec les chefs-d'œuvre de la Grèce (1).

Mais, dira-t-on, dans tout cela où est la part du sentiment? Patience : c'était déjà beaucoup de créer un idéal de corps humain tel que la statuaire moderne n'en avait pas encore trouvé. D'ailleurs notre patient artiste ne procédait que par étapes et ne prenait pas toujours le chemin le plus direct. Ainsi, après *l'Adonis*, devenu assez riche ou du moins assez libre pour se passer de commandes, il abandonne l'école de Praxitèle qui l'avait si bien inspiré. Séduit par les sujets grandioses, par les formes viriles et accentuées, il entreprend pour son propre compte un groupe colossal de *Mars avec l'Amour*. Du type de Mars, tel que les Grecs ont pu le créer, il n'avait à Rome aucune copie (2), mais son idée n'en était pas pour cela plus heureuse, car le dieu de la guerre ne peut offrir un caractère physique sensiblement différent de celui des athlètes ou des Hercules dont on tant de copies variées, et sa légende ne fournit aucun motif intéressant. Pour en trouver un, Thorvaldsen a imaginé de le grouper avec l'Amour, en s'inspirant d'une des plus jolies odes d'Anacréon. Mars arrive dans l'atelier de Vulcain au moment où celui-ci forge les flèches de l'Amour, que Vénus trempe dans du miel, et le guerrier s'en moque. Éros alors, lui mettant une de ces flèches dans la main : « Vois, dit-il, comme elle est pesante. — En effet, dit Mars, reprends-la. » Mais l'Amour en souriant : « Tu la tiens, garde-la ! » Quelques années plus tard, l'artiste, bien inspiré cette fois, a traduit la scène tout entière dans un bas-relief et en a fait un chef-d'œuvre. Mais c'était une erreur que de traiter un sujet de genre par un groupe de deux mètres et demi de haut. Aussi l'œuvre resta dans l'atelier; personne n'eut envie de ce superbe athlète, malgré la science et la richesse de son modelé, et l'on ne demanda que le joli petit Amour, son compagnon.

Thorvaldsen renonça alors aux *figures de force*, qui l'attiraient par la fierté des lignes, par la majesté du style, et il n'y revint que trente ans plus tard, après toutes ses œuvres historiques ou religieuses; il y revint, entraîné pour ainsi dire par son paganisme,

(1) Le Louvre possède un *Adonis au retour de la chasse*, de Nicolas Coustou. En le comparant à celui de Thorvaldsen, on saisit à la fois les deux extrémités d'un art, la vérité et la convention, le naturel absolu et le factice porté au suprême degré. Ce beau jeune homme de Coustou, si fièrement et si noblement posé, n'a qu'un tort, c'est de ne pas être habillé en mousquetaire.

(2) La belle statue assise de la villa Ludovisi, qu'on appelle *Mars*, est très probablement un *Achille rêvant au bord de la mer*, tel que nous le montre le premier chant de *l'Iliade*.

sans aucune commande et sans imiter personne. Des images de Vulcain, traitées par deux des plus grands statuaires grecs, Alcamène et Euphranor, on ne sait rien, sinon que ces *Vulcain*, en dépit de la fable, étaient beaux et ne semblaient même pas boiteux (1). Thorvaldsen a également résolu ce problème d'idéaliser un dieu forgeron. Son *Vulcain* se repose au milieu du travail, la main droite s'appuyant avec le marteau sur l'enclume, l'autre tenant encore les tenailles. Il est coiffé du bonnet populaire appelé *pileus*, et sa tunique, détachée sur une épaule, comme on le voit dans les bas-reliefs, met à nu sa large poitrine. L'artiste, en lui posant le pied droit sur la plinthe du socle qui porte l'enclume, a ingénieusement, comme ses maîtres grecs, déguisé la boiterie. Le caractère du personnage est supérieurement rendu par la vigoureuse structure du corps, par la saillie puissante de tous les muscles et même des veines, que les anciens exprimaient si rarement, et par l'abondance de la barbe et des cheveux crépus. Ce *Vulcain* est un chef-d'œuvre d'étude anatomique et un bel exemple du style le plus sévère. L'artiste ne l'a jamais vendu, mais il figure bien dans son musée pour en compléter l'harmonie, entre *l'Amour*, *l'Adonis* et le *Jason*, et montrer comment cet infatigable chercheur a parcouru pour ainsi dire toute la gamme des caractères et des types masculins.

Il était bon de parler de ces marbres, moins connus et moins intéressants que les chefs-d'œuvre populaires de Thorvaldsen, afin de mieux marquer toutes les tendances de son esprit, et le désintéressement, la sincérité profonde de son amour pour l'antique. De tous les artistes de son temps, aucun, si ce n'est Ingres, n'a apporté la même conviction dans ce culte de l'esthétique, de la mythologie et de l'histoire des Grecs. Pour lui, comme pour notre grand peintre, c'est une religion. Il s'est fait contemporain de Périclès. Il semble croire aux dieux d'Homère, comme on y croyait dans l'atelier de Phidias, et il cherche naïvement à créer des divinités païennes telles que les aurait demandées le peuple d'Athènes. Pas n'est besoin de faire sentir l'illusion et le danger de cet hellénisme sans mesure. Les sublimes artistes qui faisaient le Jupiter d'Olympie, la Minerve du Parthénon ou la Junon d'Argos, non-seulement croyaient aux dieux qu'ils représentaient, mais ils travaillaient pour le culte de leur patrie. La croyance de leurs concitoyens, non moins que la leur propre, les aidait à créer les images que la foule devait adorer, à en faire des types de grandeur, de noblesse, de vie surhumaines.

(1) *Clavdicatio non deformis*, dit Cicéron en parlant du *Vulcain* d'Alcamène, *De Natura Deorum*, I, 30. On sait combien l'art grec proscrivait la laideur.

Dans les arts comme dans les lettres, le grand style naît toujours d'une pensée ou d'une émotion communes à l'auteur d'une œuvre et à son public. Mais pour un artiste moderne, c'est une tentative chimérique que de représenter les dieux du paganisme, à moins d'en faire tout simplement des hommes, de leur prêter les sentimens ou les passions de la faible humanité. Bon gré, mal gré, nous demandons à la statuaire autre chose que des formes accomplies et idéales, d'autant plus qu'elle n'a pas pour nous les donner les ressources que lui offrait, en Grèce, un peuple admirablement beau. Nous la voulons humaine et même dramatique par quelque côté. Ce sentiment est si naturel qu'il s'éveilla de bonne heure chez les Grecs eux-mêmes. *L'idéalisme* pur ne régna que peu de temps dans leurs écoles. Aussitôt après Phidias et Polyclète on y voit apparaître une sorte de *naturalisme*, un art plus voisin de la réalité humaine, avec Myron, Praxitèle, Scopas et Lysippe. Ces brillans artistes, qui travaillaient pour un public déjà moins croyant, ne se firent pas faute d'*humaniser* les dieux et de consacrer aussi leur ciseau à des demi-dieux ou à des héroïnes de la fable, pour avoir l'occasion d'exprimer les passions. Si nous possédions les bronzes ou les marbres originaux de ces maîtres, comme les marbres sculptés par les élèves de Phidias, ils balanceraient certainement à nos yeux, s'ils ne le dépassaient pas, le mérite de ces derniers, car ils parleraient de plus près au goût moderne.

Voilà ce que comprit un jour Thorvaldsen, après les tâtonnemens et les essais que j'ai indiqués. Peut-être ses bas-reliefs et surtout la grande frise du *Triomphe d'Alexandre*, qu'il exécuta aussitôt après le groupe de Mars, en l'habituant à chercher la vie et le mouvement, l'aidèrent-ils à trouver la statuaire expressive. D'autre part, s'il ne rencontrait pas dans les musées d'Italie les originaux des écoles grecques de la seconde époque, puisqu'ils sont à peu près tous perdus, il en voyait du moins tant de copies ou de bonnes imitations qu'il put saisir et s'approprier l'esprit de ces diverses écoles qui procèdent toutes plus ou moins du même principe. Ce principe, c'est de donner le plus de vie possible à la beauté sans l'altérer, c'est de créer des figures dont l'attitude et le mouvement expriment nettement une action, ou du moins un sentiment très déterminé, sans rien sacrifier de l'harmonie et de la vraisemblance. L'harmonie en effet, condition essentielle de la beauté, et la vraisemblance, vérité suprême des arts, réprouvent les contorsions ou mouvemens trop violens, soit parce qu'ils troublent les lignes, soit parce qu'ils sont trop rapides pour être immobilisés dans la pierre ou le bronze. Quoi qu'en puissent dire les partisans de l'expression exagérée et du pathétique à outrance dans la sta-

tuaire, ce sont là des règles fondamentales auxquelles ont obéi non-seulement les Grecs, mais les plus grands artistes de la Renaissance et des temps modernes, en adoptant d'ailleurs les formes ou les styles les plus divers. Bien peu cependant ont reproduit cette mesure exquise de l'art hellénique, comme l'a fait Thorvaldsen dans quelques statues mythologiques qui marquent la plus brillante période de son génie, et devant lesquelles l'admiration est unanime. La première en date est l'*Amour vainqueur*.

Quel artiste ou quel amateur, en promenant ses rêves dans les galeries du Vatican, ne n'est arrêté maintes fois devant cet *Amour grec*, ce marbre de Paros tout mutilé, une des perles de l'immense collection? Les indifférens y font peu d'attention, parce qu'il est là dans un coin de la salle la moins claire et la plus encombrée; mais ceux qui l'ont admiré une fois y reviennent sans cesse. Il passe, aux yeux des archéologues les plus compétens, pour avoir été taillé dans l'atelier même de Praxitèle. Quoi qu'il en soit de son origine, l'antiquité ne nous a laissé aucune image de l'Amour qui ressemble à celle-là, aucune qui en approche, ni pour la beauté, ni pour l'élévation de la pensée et du sentiment. C'est un Amour mélancolique, attristé des maux qu'il fait aux hommes; on dirait presque qu'il en est atteint lui-même. Sa tête charmante, couronnée d'une abondante chevelure qui retombe en boucles autour du cou, se penche avec une expression de douce et naïve compassion. Le torse est d'un adolescent, avec les formes les plus délicates, et il est impossible de ne pas voir là le ciseau d'un maître. Thorvaldsen s'est inspiré de cette exquise figure pour en faire en quelque sorte la contre-partie, et il a créé un type nouveau de l'Amour, l'une de ses plus poétiques inventions. C'est dans son propre cœur, dans le souvenir de ses secrètes blessures qu'il puisa l'idée de cet Amour vainqueur et roi du monde, idée très gracieuse, mais surtout philosophique, qui nous prouve que désormais le sculpteur va se préoccuper de la pensée autant que de la forme.

Au lieu de l'Amour compatissant, nous avons ici un Amour qui triomphe de sa cruauté. Ce n'est pas non plus ce Cupidon de Lyssippe, dont il y a deux jolies répliques au Capitole et à la villa Albani, ce jeune et malin garçon qui bande son arc en souriant d'un air si mutin. Celui-ci est plus sérieux et compte quelques printemps de plus. Comme l'Amour du Vatican, il a une tête de jeune fille, de longs cheveux bouclés, et une couronne de roses. A demi assis sur un large tronc recouvert de la peau de lion, ses grandes ailes à demi ouvertes, il élève dans sa main droite une flèche dont il tâte et examine la pointe avec un fin sourire et un air de tête tout plein d'orgueil. L'autre main, négligemment abaissée

vers la terre, soutient l'arc détendu. Aux pieds du jeune victorieux, un casque et un foudre. L'action, comme on voit, est peu de chose, mais elle suffit, car le geste seul et l'attitude du dieu éveillent tout un monde de pensées. La pose, le contraste des membres sont à souhait; le corps nous montre les formes sveltes, délicates, à peine saisissables de l'adolescence. Rien n'est plus difficile que de rendre ainsi les suaves ondulations, les plans fugitifs des muscles naissans. Il faut savoir regarder de très près la nature et c'est ce que les anciens avaient appris à Thorvaldsen, en même temps que l'art de faire vivre et palpiter une figure presque immobile.

Pourquoi cette œuvre charmante, d'un style si élevé et si pur, est-elle déparée, aux yeux d'un amateur exigeant, par le type trop moderne du visage? J'ai déjà eu l'occasion de signaler cette insuffisance de la tête qui nuit à plusieurs chefs-d'œuvre de Thorvaldsen. La beauté idéale du corps ne peut pas, dans une statue, suppléer à celle de la tête, où réside surtout l'expression. Ne soyons pas cependant trop sévère sur ce point pour un artiste qui a modelé d'autres fois les plus admirables têtes, et rappelons-nous que les sculpteurs grecs avaient sur les modernes l'avantage de vivre au milieu de la plus belle race qui ait existé. Nos artistes ne peuvent pas copier en tout les marbres antiques, et la nature ne leur offre pas assez de ressources, même en Italie. On ne trouve que bien rarement à Rome, chez les modèles de profession, des têtes à peu près grecques. Ce n'est pas le type du Transtévérin, ni de ces paysans des monts Sabins ou Herniques, qui viennent se louer sur les escaliers de la *Trinità dei Monti*, pour les ateliers. Il faudrait aller en chercher dans quelque coin de l'Italie méridionale, ou bien à Ravenne, dans les endroits où s'est conservé un peu de sang grec. Or les plus grands statuaires ne peuvent se passer de modèles, et ils ne rencontrent pas toujours celui qu'il leur faudrait au moment de leur création. Si l'on regarde, au Louvre, le *Philopæmen* de David (d'Angers), on ne trouvera pas sur son visage toute la noblesse et la pureté que réclamerait le sujet. Les déesses de Pradier sont dans le même cas, et lorsque Rude a fait son admirable *Mercury*, il n'a rien trouvé de mieux que de lui donner à peu près la tête du saint Michel de Raphaël, tête idéale et même céleste, mais fort éloignée du type hellène.

Ceux qui recherchent avant tout dans l'art un puissant effet produit par les plus simples moyens hésiteront entre *l'Amour vainqueur* et *le Jeune Berger*; mais je crois que ce dernier aurait encore la palme. Ici l'action n'existe même pas. Un jeune pâtre est assis tout nu sur un quartier de roche qu'il a recouvert d'une peau de mouton. Il tient de la main droite sa jambe repliée, l'autre jambe pendant vers la terre, et, appuyé de la main gauche sur sa hou-

lette, il rêve. Son chien, assis à ses pieds, semble gronder à quelque mouche qui le taquine, et voilà tous les élémens d'un groupe que le statuaire a dû reproduire dix fois. Il l'a conçu, dit-on, en voyant une pose que prenait, sans y penser, un modèle dans son atelier. Qu'est-ce que le sujet ou le motif du *Tireur d'épines*? Bien moins que cela encore; car le pâtre de Thorvaldsen, ce petit Grec au visage si charmant, avec ses grands yeux naïfs et ses longues boucles retenues par un bandeau, est un personnage plein de sentiment. On dirait d'un berger de Théocrite, Ménalcas qui écoute Daphnis chanter ses amours, ou bien encore un autre Daphnis qui regarde Chloé endormie. C'est en même temps une statue du genre le plus singulier; car si l'on est d'abord frappé par la hardiesse familière de l'attitude, d'où résulte la plus savante pondération, en y regardant de plus près on remarque, comme un singulier parti pris, l'extrême simplicité des contours généraux, et la sobriété de tous les détails. Ainsi le thorax ne forme qu'un seul plan, les divisions du torse sont très sommairement indiquées, aussi bien que les muscles principaux des membres. Il s'agit cependant d'un corps déjà vigoureux et plein, et l'esprit aussi bien que l'œil se trouvent satisfaits de cette étrange exécution.

C'est qu'au moment où il modela son berger, l'artiste travaillait à la restauration des marbres d'Égine. Pénétré des exemples de l'école égéïote (1), si vraie et si grandiose dans sa rudesse, il s'est donné le plaisir de l'imiter et de créer une figure dont le style à la fois élégant et archaïque fût une sorte de compromis entre Égine et Athènes. Essai d'autant plus hardi qu'il était sans modèle chez les anciens, preuve nouvelle de cette adoration fervente et passionnée de Thorvaldsen pour toutes les traditions de la statuaire grecque. La même fantaisie d'archéologue lui inspirait en même temps la statue de *l'Espérance*, et un autre groupe, traité de la même manière que *le Berger*, mais moins séduisant malgré sa sévère beauté, *Ganymède donnant à boire à l'aigle*. L'artiste trouvait dans ce sujet le motif d'une figure agenouillée, la première qu'il eût encore modelée, et il déploya la toute son habileté, toute sa science de composition (2).

Dès lors que Thorvaldsen se bornait aux sujets païens, il ne lui était pas aisé de donner un sentiment à des statues de déesses, à

(1) M. Beulé a développé tous les principes de l'école d'Égine dans son *Histoire de l'art grec avant Périclès*, deuxième partie, chap. ix.

(2) Si bizarre qu'il paraisse, ce sujet a tenté plusieurs sculpteurs français. On voit au Louvre un petit groupe de *Ganymède et l'Aigle*, par Julien (1804), et un autre beaucoup meilleur, au Luxembourg, par M. Barthélemy (1850). Mais il y a loin de ces agréables fantaisies à la simple et puissante conception de Thorvaldsen. On peut s'en rendre compte à Paris même sur une première étude du maître, traitée avec de légères variantes et dans de petites proportions, qui appartient au baron Hotttinger.

moins que ce fût la coquetterie ou la volupté, et la nature même de son esprit chaste et penseur répugnait au sensualisme. C'est un des traits qui le distinguent le plus de ses contemporains et qui lui font le plus d'honneur. Il n'a pas eu la pensée ou l'occasion d'aborder certains sujets énergiques, tels que la *Niobé* ou la *Vénus victrix*. Aussi ses figures de femmes ont-elles longtemps porté la marque de l'indécision. La première qui soit digne de remarque est une *Psyché* (1811), jolie étude de jeune fille, demi-nue, avec une draperie nouée autour des jambes. Elle tient la boîte mystérieuse rapportée des enfers et hésite à en soulever le couvercle. Le motif est ingénieux, l'attitude et l'air de tête expriment assez bien une curiosité craintive; mais l'ensemble est encore un peu froid et embarrassé. Quelques années plus tard, l'inspiration grandit avec une *Hébé*, pudique et ravissante jeune fille qui présente de la main gauche une coupe, tandis que le bras droit retombe négligemment, tenant l'*anchoûle*. La grâce de l'attitude, la souplesse du mouvement, la suavité des contours, les plis de cette longue tunique bouffante à la ceinture, tout ici respire la Grèce. C'est une vierge des Panathénées; mais ce n'est pas davantage, et il y a encore un pas à faire. Bientôt après, et presque en même temps que l'*Amour*, comme s'il eût cédé au même mouvement d'inspiration, Thorvaldsen donna sa *Vénus triomphante*.

Au début de sa carrière, il avait déjà abordé ce sujet de *Vénus*, qu'on lui avait commandé. Peu satisfait sans doute de son travail, il n'en a pas gardé le plâtre, et, comme le marbre est dans un château au fond de la Russie, il n'y a pas moyen de comparer un essai de jeunesse avec un chef-d'œuvre, pour mesurer sur un même sujet la distance parcourue en quelques années. Mais peu importe. J'ai prononcé le mot de chef-d'œuvre et ne crois pas trop dire en parlant de cette *Vénus*, qui réalise à la fois une idée neuve, un sentiment profond et une forme complète de beauté sculpturale.

Pour un artiste arrivé à la plénitude de ses forces, il n'y avait pas, en ce temps de paganisme et après l'exemple de Canova, de sujet plus attrayant, mais aussi plus difficile. Thorvaldsen voyait autour de lui, en Italie, différens types de *Vénus* antiques. D'abord les deux marbres immortels du Capitole et des Uffizi qui rappellent, avec vingt autres plus ou moins imparfaits et disséminés partout, la plus fameuse des *Vénus* de Praxitèle, celle de Gnide. Cette figure ne se recommande assurément ni par l'action ni par le sentiment, car elle n'exprime que la coquetterie, avec une nuance de pudeur. La déesse se laisse voir nue au sortir du bain, comme si elle était surprise, et, bien qu'elle y mette quelques façons, elle n'est point fâchée qu'on la regarde. La *Vénus Anadyomène*, qui tord ses che-

veux en sortant de la mer, et dont il y a deux jolis exemplaires au Vatican, est un gracieux motif, plus chaste peut-être, mais d'un ordre aussi terrestre. Deux autres images de la déesse, également connues, la *Vénus accroupie* et la *Vénus Callipyge*, ne sont à vrai dire que d'aimables Phrynés, qui se soucient peu de parler à l'âme. Je ne mentionne pas notre sublime Vénus de Milo, déesse du ciel et non de la terre : ce marbre divin était encore inconnu. Peut-être eût-il découragé Thorvaldsen, peut-être aussi lui eût-il inspiré une autre Vénus *céleste*. Il sut trouver cependant, en dehors de toutes les images léguées par l'antiquité, une Vénus très noble, grecque et moderne à la fois, c'est-à-dire de tous les temps, en choisissant dans les légendes de la déesse celle qui a le sens le plus humain et le plus général, la victoire du mont Ida. Cette interprétation si caractéristique du type de Vénus avait-elle échappé aux sculpteurs grecs ? Ce n'est guère probable ; mais il ne nous en reste aucun témoignage. Le Danois a pris la place demeurée vide, et jamais une idée mythologique ne fut mieux traduite par un artiste moderne. Debout et sans voile, la déesse tient encore de la main droite la pomme symbolique qu'elle contemple avec ravissement, tandis qu'elle se penche un peu pour reprendre de l'autre main ses vêtements déposés sur un tronc d'arbre voisin. L'instant est choisi avec beaucoup d'esprit, d'abord pour avoir le prétexte de la nudité, et puis pour représenter en même temps la joie naïve d'une vanité triomphante et la pudeur qui réclame aussitôt ses droits, c'est-à-dire les sentimens les plus féminins ; ils respirent tous les deux dans l'attitude, dans le mouvement et sur le visage de la jeune déesse.

Elle est jeune en effet, et c'est le premier trait qui charme dans cette création. Avec un art consommé et une longue étude (il a, dit-on, employé plus de trente modèles), le statuaire a représenté l'épanouissement de la femme et rien de plus, la femme à dix-huit ans en Grèce ou en Italie. C'est le même caractère que la Vénus de Médicis, sauf que celle-ci est d'une taille plus élancée. Thorvaldsen, à tort ou à raison, a préféré les proportions de la Vénus du Capitole, qui est plus courte, en atténuant beaucoup la gorge et toutes les parties de ce corps robuste aux savantes ondulations. Sa Vénus est de la même famille, plus jeune et plus délicate seulement. Elle rappelle assez bien la belle Vénus du musée de Syracuse, que Thorvaldsen ne connaissait pas. C'est une Romaine autant qu'une Grecque, surtout par la tête, qui n'a pas le profil d'Ionie : où donc l'artiste aurait-il pu le trouver ? Mais il a vu à Rome cette tête sérieuse et pure, presque virginale, avec ses traits un peu accentués et son élégante silhouette. Il ne l'a pas vue dans son atelier, car elle n'est point d'un *modèle*, mais plutôt parmi les jeunes personnes de la

classe moyenne, du *mezzo ceto*, comme on dit à Rome, parmi ces belles filles que l'on voit se promener au Corso, les soirs d'été ou les dimanches, parées et pimpantes, mais toujours graves et réservées, répondant à peine par un demi-sourire ou un coup d'œil à leurs amoureux qui passent et repassent près d'elles sur la chaussée.

Comment se fit-il que Thorvaldsen, après avoir si bien senti et si heureusement exprimé l'idéal féminin, l'ait oublié peu de temps après dans le groupe malencontreux des *Trois Grâces*?.. On ne comprend guère aujourd'hui l'enthousiasme des contemporains pour cette froide composition où la sécheresse et la raideur des corps, les duretés choquantes que présente l'agencement des lignes, feraient douter de la signature du maître. Son premier tort fut de ne pas comprendre le vrai sens de son sujet. Vouloir grouper trois corps de femmes nues et debout, en évitant à la fois la monotonie, l'afféterie et le sensualisme, c'est, comme aurait dit Molière, une étrange entreprise. On ne l'eût pas imaginée au siècle de Périclès. Phidias a représenté les Grâces vêtues, aussi bien que Germain Pilon, tous deux en cela conformes aux lois de l'esthétique et au vrai caractère de leurs personnages. Les *Trois Grâces* nues de Sienne, que n'a égalées cependant aucune de leurs imitations modernes, sont une œuvre de la décadence. Il faut à une donnée aussi invraisemblable les ressources de la peinture ou les artifices du bas-relief. Thorvaldsen l'a prouvé lui-même en prenant plus tard sa revanche sur le tombeau du peintre Appiani (1). Là elles sont vraiment d'une beauté suave et chaste, ces trois sœurs enlacées et doucement appuyées l'une sur l'autre, qui écoutent l'Amour chanter sur la lyre les louanges d'un artiste.

Quant au groupe trop vanté dont nous parlons, il me semble, à voir ces formes sèches et maigres, que le maître ait alors délaissé la nature pour une imitation, trop hardie cette fois, de l'école éginète. Bien mieux en fut-il inspiré lorsque, dans un autre mouvement de ferveur archaïque, il voulut reproduire une des statues de femmes qui, sur le temple d'Égine, se tenaient debout au sommet du fronton, de chaque côté de l'acrotère. Ces statues représentaient les *Heures*, et il en fit une *Espérance*, belle et étrange figure, où revit toute la majesté de la vieille sculpture hiératique. Elle s'avance, calme et solennelle comme une prêtresse, couverte de longs voiles aux plis droits et pressés, le front entouré de boucles pendantes que serre un bandeau, d'une main soulevant le bas de sa longue tunique, de l'autre présentant une fleur sans

(1) A l'académie des beaux-arts de Milan; c'est un de ses plus beaux bas-reliefs.

corolle. Pour donner la vie à un marbre sous des formes aussi inusitées, ne fallait-il pas s'être fait soi-même, par la force de la pensée, un contemporain de Solon et de Pisistrate?

Mais, comme s'il eût voulu prouver que ces essais d'archaïsme, *l'Espérance* et le *Ganymède*, n'étaient qu'une fantaisie ou une gaigeure, dans le même moment Thorvaldsen faisait jaillir du marbre une figure du style le plus opposé, sa plus belle création peut-être et pour ainsi dire le couronnement de son œuvre païenne. Sur ce célèbre *Mercurc épiant Argus* tout le monde est d'accord, et il ne reste rien à en dire. Je me contenterai de renvoyer les lecteurs curieux à la page éloquente que lui a consacrée M. Delaborde (1). Le *Mercurc* est une des merveilles de l'art moderne et suffirait à placer son auteur au premier rang. Le dieu est assis, nu, sauf le pétase ailé, sur un tronc d'arbre recouvert de sa chlamyde. De la main gauche il écarte de ses lèvres la syrinx dont il vient de jouer, et de la main droite tire doucement son épée du fourreau placé et maintenu sous le talon droit. Il regarde en même temps d'un air farouche, avec un mélange de haine, de mépris et de joie, l'ennemi que le sommeil lui livre et sur qui il va bondir. Une double action, celle qu'on voit et celle qu'on pressent, le saisissent au même instant. On ne saurait mettre dans un marbre plus de vie et de force dramatiques. Et quelle harmonie dans la composition, quelle perfection dans toutes les formes! C'est un autre idéal que celui de *l'Adonis* : les muscles sont pleins et nourris, comme il convient au dieu protecteur des gymnases, assez sobres cependant pour la légèreté d'un messager de l'Olympe. La tête offre un caractère encore plus individuel. Elle est vraiment grecque, petite, arrondie, avec des traits fins et élégans, à peine contractés par l'expression la plus intense. C'est devant ce chef-d'œuvre qu'un poète allemand avait raison de dire à Thorvaldsen : « Nos barbares aïeux ont détruit dans Rome les ouvrages divins des Grecs, et toi, tu les a rendus au monde. »

Ceux qui ont refusé au Danois le don du *pathétique* feront bien de revoir le *Mercurc*. Pour être pathétique dans la statuaire, il n'est pas besoin d'imiter le *Laocoon*. Nous sommes trop habitués, nous autres modernes, à ne voir l'expression sculpturale que dans les gestes violens ou dans les contractions du visage. Beaucoup moins familiarisés avec la statuaire qu'avec la peinture, dont les moyens d'expression sont très différens et beaucoup plus variés, nous confondons volontiers les ressources et, pour ainsi dire, la langue des deux arts. Les Grecs, peuple de sculpteurs, pensaient tout autre-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin 1868.

ment. Pour eux, suivant le mot très juste de M. Charles Blanc, le visage n'était que *l'appoint de l'expression*. Ils la cherchaient avant tout dans l'attitude et le geste. C'est sur ce point de leur esthétique que Thorvaldsen les a égalés. Imprégné de toutes les formes et des lois les plus secrètes de leur grand art, il a rendu de deux manières ce genre d'expression, mesurée et contenue, mais toujours vive, qui caractérise leur sculpture des meilleurs temps. Il l'a rendu d'abord, à peine est-il besoin de le dire, par la convenance, la signification matérielle des gestes et des attitudes qui indiquent, au premier coup d'œil, de quels sentimens un personnage est animé et ce qu'il fait ; ensuite, par le sens profond et caché, mais éloquent, qui se trouve dans l'harmonie des masses et des contours. Lorsque David (d'Angers), l'homme du mouvement et de la passion, accusait à tort le Danois de tout sacrifier à l'équilibre d'une composition et à l'agencement des lignes, il lui reprochait une qualité maîtresse que lui-même, le fougueux David, n'a pas négligée dans ses meilleurs ouvrages. Cet équilibre merveilleux des compositions de Thorvaldsen, où il n'y a jamais aucun vide, où toutes les masses se balancent, toutes les lignes s'accompagnent l'une l'autre, même dans leurs oppositions, ce n'est pas seulement un charme pour les yeux, c'est un langage pour l'âme du spectateur. Au premier aspect d'une de ces figures on devine, on sent, par la douceur ou l'énergie, par la sobriété ou le caprice de ses contours, ce qu'elle est et ce qu'elle veut dire. Cette harmonie secrète du dessin est pareille à l'harmonie des sons dans la musique qui frappe en même temps l'oreille et l'âme. L'art du musicien est de choisir les sons qui peuvent traduire ses pensées. Non-seulement il choisira, suivant les circonstances, entre le mode majeur et le mode mineur, mais il n'écrira pas indifféremment une mélodie sur tel ou tel des tons de la gamme, parce qu'ils n'ont pas tous la même physionomie et n'éveillent pas les mêmes impressions. Les uns conviennent à une mélodie tendre, les autres à un air joyeux ou à une marche brillante. Aux premières notes de la *sonate en la* de Mozart, par exemple, on devine un chant plein de langueur et d'amour, au premier accord de la *sonate pathétique* ou de la *symphonie en ut mineur* de Beethoven, l'âme se remplit de pensées mélancoliques. Ainsi, sans tenir compte même du sujet de l'œuvre, l'accord des couleurs dans un tableau, la physionomie et l'arrangement des lignes dans une statue, sont un langage mystérieux, mais tout-puissant, que notre esprit subit sans pouvoir l'expliquer.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

VII.

LA RÉFORME JUDICIAIRE.

IV.

LA PÉNALITÉ : LES CHÂTIMENS CORPORELS, LA PEINE DE MORT, LA DÉPORTATION.

Nous pensions en avoir fini avec les lois et les mœurs judiciaires de la Russie. Après le droit coutumier et les rustiques tribunaux des paysans, après la nouvelle justice de paix et la nouvelle magistrature élective, après les tribunaux ordinaires, le barreau et la magistrature inamovible, après la procédure criminelle, le jury et les tribunaux d'exception récemment érigés pour les causes politiques, que pouvait-il rester d'intéressant pour l'étranger dans l'enceinte de la justice russe? Il restait cependant quelque chose, et à nos précédentes études il nous faut ajouter une sorte d'épilogue. On m'a fait remarquer que dans ce travail j'avais négligé tout un côté et non le moins obscur et le moins curieux des lois et des mœurs judiciaires de l'empire : nous n'avons rien dit de la pénalité et des châtimens qui attendent les crimes privés ou publics au sortir de l'audience. Pour combler cette lacune, nous demandons la

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} avril, du 15 mai, du 1^{er} août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, du 1^{er} janvier, du 15 juin, du 1^{er} août et du 15 décembre 1877, du 15 juillet, du 15 août, du 15 octobre, du 15 décembre 1878, du 15 mai 1879.

permission d'achever notre visite aux tribunaux, par un coup d'œil sur les prisons, les bagnes, les lieux de détention. C'est là en effet une des faces les moins connues de la vie russe, ou ce qui est pis, c'est une des plus mal connues, et à ce triste sujet les derniers attentats politiques et la répression qui les a suivis donnent en ce moment une fâcheuse actualité.

I.

Aux yeux du vulgaire, la Russie est toujours le pays du knout. Le knout a été aboli depuis environ un demi-siècle; peu importe, les impressions sont persistantes; pour le peuple, pour bien des hommes instruits ou des écrivains de l'Occident, la Russie restera longtemps encore l'empire du knout. L'on s'est habitué à la regarder comme la patrie des châtimens et des supplices barbares. Comme il arrive souvent, il y avait dans cette opinion une part de vérité et une part non moindre d'erreur ou d'exagération. Comparée aux législations de l'Europe occidentale avant la révolution, la législation russe de la fin du XVIII^e siècle était peut-être l'une des moins rigoureuses, l'une des moins sanguinaires, des moins raffinées en fait de supplices. Le bûcher, la roue, la mutilation, étaient encore en usage dans nombre des états les plus anciennement civilisés qu'ils étaient supprimés chez la dernière venue des nations européennes. Et cependant l'opinion vulgaire n'avait pas entièrement tort; malgré tous les adoucissements du dernier siècle, la législation russe sous Alexandre I^{er}, sous Nicolas même, méritait en partie son triste renom.

Dans aucun code moderne, les châtimens corporels n'ont aussi longtemps tenu une aussi grande place. Jusqu'au règne de l'empereur Alexandre II, c'était là le caractère distinctif de la pénalité russe. Les châtimens n'étaient pas toujours cruels; comme ailleurs, ils étaient de diverse sorte et plus ou moins bien gradués selon la gravité des cas, mais d'ordinaire, pour les simples délits comme pour les plus grands crimes, c'était sur le corps, sur les membres, sur la peau du délinquant que tombait le châtiment. Il n'y avait plus de knout, il y avait encore les baguettes, il y avait les verges. La culpabilité des condamnés s'évaluait ainsi en coups de verges. La Russie semblait vivre sous la férule d'un maître qui la corrigeait paternellement avec le fouet et le bâton; c'était chez elle une des formes du régime patriarcal. Selon l'éloquent tableau tracé par un avocat de Saint-Petersbourg dans un des plus fameux procès des dernières années, la verge régnait en maîtresse (1). « La

(1) Plaidoirie de M. Alexandrof dans le procès de Véra Zasoulitch en 1878.

verge conduisait l'école de même que l'écurie du propriétaire; elle était en usage dans les casernes, dans les bureaux de la police, dans les administrations communales. Il courait même alors le bruit que dans un certain endroit la verge était mise en mouvement par un mécanisme d'invention anglaise que l'on employait dans des circonstances spéciales. Dans les livres de droit criminel et civil, les verges figuraient à chaque page et comme un refrain perpétuel en compagnie du fouet, du knout et des baguettes. »

D'où venait cette fâcheuse prédominance des punitions corporelles dans une législation qui semblait ainsi traiter le peuple moitié en enfant, moitié en esclave? On en a cherché les causes ou les origines dans un passé lointain; le plus souvent on s'est plu à en rejeter la responsabilité sur la domination mongole. C'est aux envahisseurs asiatiques par exemple que les historiens ont fait remonter l'horrible supplice du knout; il n'en est pas, croyons-nous, fait mention dans les annales de la Russie primitive de Kief ou de Novgorod (1). A cet égard comme à beaucoup d'autres, avant l'espèce de déviation, de déformation que lui fit subir la conquête mongole, la Russie des Varègues et des *kniazes* ressemblait beaucoup plus à l'Europe occidentale que la Russie des tsars moscovites. C'est sous les grands princes de Moscou, sous les Ivan et les Vassili, que furent introduites les peines répugnantes et raffinées conservées sous les premiers Romanof. Sous ce rapport, *Poulogénéïé zakonof*, le code du pieux Alexis Mikhaïlovitch, père de Pierre le Grand, ne le cède en rien au *soudebnik* d'Ivan III et d'Ivan IV le Terrible. La première influence de l'Europe, où la torture et les supplices atroces étaient encore en vigueur, ne fit même qu'accroître la sévérité de la législation moscovite. Pierre le Grand limita l'emploi de la peine de mort; mais, au lieu de supprimer ou d'adoucir les peines corporelles, il s'en servit plus que personne pour imposer à ses sujets les coutumes de l'Occident. Usant sans scrupule de moyens barbares au profit de la civilisation, le grand réformateur employait contre ses adversaires, voire contre ses auxiliaires, les instrumens de correction que lui avaient légués ses aïeux. On sait qu'au besoin il ne dédaignait pas le métier de bourreau et contraignait ses courtisans à manier la hache à son exemple. Les verges avaient toutes ses sympathies, aucun de ses prédécesseurs n'en avait fait un tel emploi, et il ne répugnait pas à les appliquer lui-même au dos de ses favoris ou de ses plus hauts fonctionnaires, tels que le prince Menchikof.

Est-ce au long esclavage national de l'époque tatare que la

(1) Le nom même de *knout* n'est pas de source slave, il serait d'origine turque.

Russie a dû l'introduction des châtimens corporels? C'est du moins à l'esclavage domestique du servage qu'elle en doit le maintien jusqu'à nos jours. La verge était l'auxiliaire et le complément indispensable du servage moscovite. Le *pomêchtchik* russe fouettait ses serfs comme le planteur des colonies ses esclaves, et le droit de correction qu'ils laissaient à la discrétion du propriétaire foncier, l'état et le souverain s'en servaient à leur tour vis-à-vis de leurs sujets, tous plus ou moins considérés comme serfs de l'état. La législation s'étant tout entière formée sous l'empire des mœurs serviles, les verges devaient naturellement perdre de leur autorité à mesure que s'introduisaient les mœurs libres et les notions morales et juridiques de l'Occident.

C'est ce qui advint sous les successeurs de Pierre le Grand, alors qu'ayant une cour plus ou moins policée ils essayèrent d'instituer une noblesse à l'occidentale. Leurs serviteurs, leurs ministres, leurs fonctionnaires ne pouvaient continuer à être fustigés comme des esclaves. De là vinrent les mesures qui au XVIII^e siècle exemptèrent successivement des châtimens corporels les classes dites privilégiées, la noblesse et le clergé, puis une partie de la bourgeoisie des villes. La noblesse le fut en 1762 par le malheureux Pierre III, qui, en qualité d'étranger, répugnait à ces peines grossières (1). Les exemptions, élargies avec les années, s'étendirent non-seulement à certaines classes, mais aux fonctions publiques les plus humbles. Les degrés inférieurs du *tchine*, conférant la noblesse personnelle, affranchissaient du fouet tous les fonctionnaires compris dans les quatorze classes du *tableau des rangs*. De là le mot du diplomate qui, lors du traité de Vienne, conseillait à l'empereur Alexandre I^{er} ou à l'un de ses ministres d'élever par un ukase tous les Russes à la XIV^e classe. C'eût été un moyen de supprimer les verges en faisant rentrer toute la nation dans les classes privilégiées : cette suppression, l'émancipation devait l'accomplir en élevant tous les Russes au rang d'hommes libres.

Le knout, instrument cruel et meurtrier, avait été supprimé dès les premières années du règne de Nicolas, les verges devaient l'être par l'empereur Alexandre II. L'acte d'émancipation est de fé-

(1) Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 1^{er} avril et du 15 mai 1876, les études sur les *Classes sociales en Russie* et sur la *Noblesse*. Je rappellerai qu'au point de vue pénal, ce privilège de certaines classes n'était pas sans contre-partie. Pour beaucoup de délits, le noble, exempt de châtimens corporels, était et reste encore, croyons-nous, passible de peines plus sévères que l'homme du peuple. Un délit par exemple n'entraînant, pour les classes non privilégiées, que deux ou trois ans de prison, exposait les membres des classes supérieures à la déportation perpétuelle. Depuis l'abrogation des verges, s'il subsiste encore une inégalité dans la législation, c'est au détriment des hautes classes.

vrier 1831, l'ukase abolissant les verges est de 1863. La verge étant le corollaire naturel du servage devait naturellement disparaître avec lui. Cette petite réforme avait son importance, elle ne devait pas seulement rétablir dans le code pénal le principe de l'égalité devant la loi, elle devait rendre à tout Russe le sentiment de l'honneur et de la dignité personnelle, lui apprendre à se respecter lui-même et à respecter autrui.

La verge, comme tout ce qui tenait au bon vieux temps, a gardé ses partisans et ses défenseurs. Des conservateurs attardés se demandaient avec anxiété « comment un empire qui a dû sa grandeur aux verges pourrait se passer d'un tel agent de cohésion (1). » En dehors de ces esprits timorés prêts à s'effrayer de tout changement, plus d'un homme cultivé se ferait volontiers l'apologiste de cet instrument de correction qui n'atteignait que les épaules du peuple. Où trouver, dit-on, une peine plus simple et plus rapide, une peine plus économique pour la société qui l'inilige et le coupable qui la reçoit, une peine plus morale et plus moralisatrice? Fallait-il, pour de pures et abstraites considérations de point d'honneur, pour un faux sentiment de dignité que ne comprend pas l'homme du peuple, renoncer à un mode de correction qui ne laissait pas plus de trace sur son âme que sur son corps, qui, pour lui et pour sa famille, était moins pénible, moins dommageable, moins corrupteur que la prison par laquelle on l'a remplacé (2)?

Ces doléances auraient beau contenir une part de vérité, on ne saurait regretter la suppression de pareils châtimens. Quels qu'en fussent les avantages pratiques, les corrections corporelles avaient en Russie comme partout le grand inconvénient d'encourager chez le peuple la rudesse et la brutalité des mœurs. Inscrits dans les lois et appliqués sur l'ordre des tribunaux, le fouet et les verges se maintenaient plus aisément dans la vie domestique. Habitué à y voir un instrument de répression pour l'homme fait aussi bien que pour l'enfant, le père de famille avait moins de scrupules ou moins de honte à faire usage du bâton pour ses corrections paternelles ou conjugales. A la suppression des verges les mœurs privées non moins que les mœurs publiques avaient tout à gagner.

Il se peut que sur ce point le réformateur ait devancé les mœurs; peut-être une sorte de respect humain pour l'opinion de l'Europe n'a-t-il pas été étranger à cette réforme; mais depuis Pierre le Grand le respect humain a fait faire à la Russie plus d'un progrès, et pour les états comme pour les individus, l'amour-propre, le

(1) Plaidoyer de M. Alexandrof dans le procès de Véra Zasloulitch.

(2) Beaucoup de proverbes en effet attestent que le peuple, le *moujik* en particulier était fort peu sensible à ce que de pareilles peines ont d'humiliant.

souci de l'opinion d'autrui peut à certaines heures être de bon conseil. Qui sait où en serait la Russie, qui sait où elle en resterait sans un pareil aiguillon?

Les avocats des vieilles coutumes ont du reste de quoi se consoler, les verges ont été supprimées théoriquement, légalement; dans la pratique elles n'ont pas encore entièrement disparu. Les châtimens corporels, knout, baguettes, verges, ont été rayés du code pénal, ils ne sont plus infligés par les tribunaux ordinaires; mais la verge, bannie du code et du droit écrit, a trouvé un dernier refuge dans les rustiques tribunaux de bailliage et dans le droit coutumier. Le paysan, le simple *moujik*, peut toujours être condamné au fouet par le jugement de ses pairs, de ses juges élus (1). Comme nous l'avons déjà fait remarquer à propos de cette justice villageoise, c'est là une concession aux mœurs des paysans affranchis et aux idées populaires qui, dans les dernières couches de la nation, demeurent encore trop souvent favorables aux châtimens corporels. Le gouvernement en tolère l'usage dans ces obscurs tribunaux du *moujik* où la coutume règne en maîtresse et où la loi écrite a peu d'autorité. Le législateur s'est contenté de fixer le maximum des coups de verges à vingt, jadis on en donnait trois ou quatre fois davantage. En même temps la loi interdit d'appliquer cette peine à ceux des paysans qui en pourraient souffrir le plus dans leurs sentimens ou dans leur corps; elle en a exempté les vieillards au-dessus de soixante ans, les femmes de tout âge et tous les fonctionnaires ruraux, *anciens* de bailliage ou de commune (*starchines* et *starostes*), maîtres d'école, sacristains d'église, en sorte que dans les villages mêmes où elle reste tolérée, la verge ne peut plus atteindre que la minorité des habitans (2).

La peine des verges a été effacée du code pénal; mais, dira-t-on, a-t-elle pour cela, en dehors même des communes de paysans, entièrement disparu? En Russie, nous devons le constater, il y a plus d'intervalle qu'ailleurs entre la loi et les mœurs, entre ce qui est permis officiellement et ce qui est pratiqué journellement. Pour les châtimens corporels cependant il y a, croyons-nous, moins de con-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1878, l'étude sur le *Droit coutumier et tribunaux corporatifs en Russie*.

(2) En fait, ces exemptions légales et ces restrictions imposées à la coutume ne sont pas toujours observées par les juges de village. Déjà cependant, comme nous l'avons indiqué dans l'étude mentionnée plus haut, beaucoup de paysans montrent pour l'ancienne discipline du servage une répulsion de bon augure. Dans nombre de communes rurales, on commence, dit-on, à préférer aux verges l'amende et surtout les arrêts. L'on peut ainsi espérer que, grâce aux leçons de la loi écrite et des tribunaux ordinaires, les mœurs rendront chez les paysans l'usage des punitions corporelles de moins en moins fréquent, si bien que la coutume les abolira peu à peu d'elle-même.

traditions, moins de dérogations à la loi qu'on ne le suppose souvent en Occident. Les lois même admettent les châtimens corporels en quelques cas exceptionnels; à l'armée par exemple, dans les compagnies de discipline, ou encore dans les prisons lorsque l'insubordination contraint l'autorité à recourir à cet argument suprême. Sous ce rapport, la Russie ne fait guère autre chose que ce que font d'autres états de l'Europe, l'Angleterre notamment. Ce qui ne se voit que chez elle, car il serait injuste de lui comparer la Turquie, c'est l'emploi arbitraire de moyens de correction légalement interdits envers des personnes que la loi en exempte expressément. L'on ne saurait nier en effet que jusqu'en ces dernières années il s'est présenté quelques cas de ce genre, surtout dans les provinces reculées où l'autorité a quelque peine à faire respecter les lois même par ceux qui ont la charge de veiller à leur exécution.

Dans certaines localités, la police s'est parfois fait peu de scrupule d'appliquer elle-même aux *moujiks* les verges que la loi tolère dans leurs modestes tribunaux. Un procès récent a dans le centre même de l'empire, dans le gouvernement de Riazane, révélé au public et au pouvoir des faits de ce genre, accompagnés de circonstances qui leur donnaient une gravité particulière. Il s'agissait d'un agent de police appelé, croyons-nous, Popof, qui, spécialement pour hâter la rentrée des contributions en retard, avait l'habitude de faire fustiger les paysans, sans égard pour leur âge ou leur faiblesse. Afin de donner plus d'efficacité à ce procédé renouvelé du temps de Nicolas, ce Popof y avait apporté quelques ingénieux perfectionnemens; il se servait de verges brûlantes chauffées à cet effet dans un poêle, ou encore de verges trempées dans un bain d'eau salée ou enduites à dessein d'une couche de sel. Par un autre raffinement, il coupait d'ordinaire l'exécution du patient en plusieurs séances successives, de façon que les verges lui fussent plus sensibles. Ce fonctionnaire trop zélé, traduit en jugement il y a quelques mois, a été cette année même reconnu coupable par le jury. Si la peine qui lui a été infligée par le tribunal, trois mois de prison, nous semble bien légère pour un tel délit, cela suffit pour montrer aux paysans qu'ils ne sont plus tenus de se laisser sans mot dire fouetter ou bâtonner par le moindre fonctionnaire et qu'au besoin ils peuvent trouver les tribunaux pour punir, si ce n'est pour prévenir, les violences dont ils sont victimes. Autrefois de pareilles causes n'eussent jamais été soumises aux tribunaux ordinaires ni de pareils faits livrés à la publicité de la presse.

Dans les régions écartées ou au fond des campagnes, quelques violences isolées et ignorées n'auraient pas de quoi beaucoup nous surprendre; mais on a signalé des illégalités de cette sorte jusque

dans les grandes villes, dans la capitale même, en des circonstances qui ont donné à cette infraction aux lois un grand retentissement en Russie et à l'étranger. Je citerai deux cas de ce genre, les deux plus notables, en dehors du moins des anciennes provinces polonaises qui toujours soumises à un régime d'exception, privées d'assemblées provinciales et de presse indépendante, demeurent particulièrement exposées aux abus de toute sorte (1). Quelques années avant la dernière guerre d'Orient, la police d'Odessa, sans doute encore imbue des anciens usages, imaginait de faire entrer dans la ville des voitures chargées de verges, et à l'aide de cette provision, des agens ivres faisaient une exécution publique, frappant dans les rues tout ce qui se rencontrait sous leur main, hommes, femmes et enfans. Un fait plus récent et d'une plus grande notoriété quoique en réalité d'une moindre gravité, c'est celui qui a donné lieu à l'attentat et au procès de Véra Zasloulitch en 1878. Ici, nous ne le dissimulerons pas, l'opinion européenne nous paraît s'être quelque peu méprise dans son appréciation des agissemens de la police pétersbourgeoise. L'Occident, qui n'en a guère entendu qu'un écho lointain et indistinct, a tiré des débats de ce curieux procès des conclusions peu d'accord avec la vérité ou la logique.

On se rappelle encore les faits : l'acte d'illégal violence qui avait armé contre le général Trépof le bras de la jeune illuminée s'était passé au fond d'une prison, lors d'une visite du préfet de police de Saint-Petersbourg. Irrité de l'attitude provocante de certain détenu politique qui refusait de se découvrir devant lui, le général Trépof, voulant faire un exemple, avait ordonné d'infliger à l'insolent une correction corporelle. C'était dans une prison, et là même, pour recourir aux verges, il a fallu un ordre direct, et les débats l'ont établi, un ordre écrit du préfet de police de la capitale. Et comment cet ordre a-t-il été accueilli des détenus ? Par une sorte d'émeute, qui ne céda qu'à la force. Quelle a été l'impression du public quand l'incident a été connu ? Loin de voir là un fait normal et régulier ou du moins un fait ordinaire ou habituel et par cela même peu digne d'attention, la presse russe s'en est émue. Les journaux l'ont signalé au public et au pouvoir comme un acte blâmable ou une rumeur regrettable qu'il importait de démentir. La juste popularité que valait au maître de police une habile administration de plusieurs années s'est évanouie en quelques jours.

(1) On a beaucoup parlé en effet de violences semblables en Lithuanie et en Pologne, spécialement dans le gouvernement de Lublin, à propos de la triste affaire des derniers Grecs-unis que l'autorité impériale a voulu ramener officiellement à l'orthodoxie orientale, mais je n'ai pas eu le moyen de constater l'exactitude des méfaits prêtés en cette circonstance à la police russe.

C'est par une feuille de la capitale qu'au fond de la province, dans le gouvernement de Penza, la jeune Véra Zasoulitch apprit qu'un prévenu politique avait été fouetté de verges dans une prison de Saint-Pétersbourg; c'est dans cette lecture que la jeune enthousiaste a puisé l'indignation qui l'a conduite aux bords de la Néva et armée d'un revolver pour venger la dignité humaine dans la personne d'un de ses coreligionnaires politiques.

Et sur l'attentat de Véra, quelle a été l'impression de la société, impression exprimée officiellement par le jury? Malgré la gravité du crime, malgré l'évidence de la culpabilité, le jury, aux applaudissemens de l'auditoire, a rendu un verdict d'acquiescement en faveur de la fanatique ennemie des verges. Tout donc dans ce procès, jusqu'à la démission du général Trépof, regardé comme un des meilleurs fonctionnaires de l'empire, tout s'est réuni pour montrer que, si dans la Russie actuelle un haut fonctionnaire peut encore user arbitrairement des verges, cela, dans l'enceinte même des prisons, n'est plus assez accepté pour passer inaperçu. Aux yeux de tout observateur non prévenu, ce que l'inattention distraite du vulgaire a pris comme un signe de la fréquence des verges et du peu de concordance des lois et des mœurs bureaucratiques prouvait plutôt le contraire; c'était le cas ou jamais de dire que l'exception confirme la règle.

Les verges, quoi qu'on en pense en Occident, ne sont plus d'un emploi habituel et journalier. Le Russe a cessé d'offrir complaisamment son dos au fouet ou à la bastonnade. Cette remarque a été confirmée pour moi par une aventure personnelle que je me permettrai de raconter; c'était dans un de mes premiers voyages en Russie. Comme tout le monde, j'avais entendu répéter, j'avais lu chez les auteurs les plus sérieux, russes ou étrangers, que dans les états du tsar le grand argument était le bâton et que pour se faire respecter il fallait y recourir au besoin. J'avais été particulièrement frappé d'un passage où le consciencieux Nicolas Tourguénef affirme que, dans sa patrie, lorsque les chevaux de poste ne marchent pas assez vite au gré des voyageurs, ces derniers s'en prennent au dos du cocher (1). « Il n'y a que les paresseux qui ne nous rossent pas, » disait avec une cuisante naïveté un postillon à l'écrivain russe. Pour un voyageur, le renseignement m'avait paru bon à noter. Je m'étais gardé cependant d'en faire usage, lorsque traversant les steppes qui s'étendent du Don au Caucase, avant l'ouverture du chemin de fer actuel, un jour que j'étais las d'attendre en vain

(1) Nicolas Tourguénef, *la Russie et les Russes*, t. II, p. 88-89. Comparez Cusine, *la Russie en 1859*.

que ma *troïka* fût attelée (1), la cynique maxime du postillon de Nicolas Tourguénéf me revint subitement à la mémoire, et, à bout de patience, je levai ma canne, ou, pour plus d'exactitude, mon parapluie sur le *iamchtchik* trop lent à partir. Mal m'en prit, car au lieu de se venger sur ses chevaux, l'homme se fâcha tout rouge, ses camarades s'ameutèrent et faillirent me faire un mauvais parti. Évidemment ils ne connaissaient pas la maxime du postillon de Nicolas Tourguénéf et j'eusse été mal venu à leur citer mes autorités. Enfin grâce à l'intervention du *staroste*, je fus heureux d'en être quitte pour des excuses et un nouveau retard.

C'est que les mœurs se modifient peu à peu, le bâton est dépouillé de son ancien prestige. Le postillon n'accepte plus les coups du voyag-ur, et le préfet de police qui donne l'ordre de fouetter un prisonnier impoli s'expose à recevoir une balle de revolver de la main d'une jeune fille enthousiaste. Les vieux moyens de discipline domestique et de discipline gouvernementale ont singulièrement perdu de leur popularité. Les verges s'en vont, des idées nouvelles se sont glissées dans les têtes moscovites, et le sentiment de l'honneur, ce sentiment jadis inconnu de ce peuple de serfs, s'éveille dans la Russie émancipée. L'armée et le service militaire ne sont pas étrangers à cette transformation; le soldat, qui jadis n'était mené qu'à la baguette (un noble comme un serf pouvait toujours être fouetté en uniforme), le soldat qui se voit aujourd'hui condamné aux verges se regarde comme déshonoré (2). De l'armée et des tribunaux civils ces notions nouvelles se répandent dans le peuple et s'infiltrèrent peu à peu jusqu'au fond de la nation, qui dans une ou deux générations en sera tout entière pénétrée. Au milieu de tous les motifs de tristesse et des trop fréquentes déceptions que donne aux nationaux comme à l'étranger la Russie des réformes, c'est là un des aspects consolans sur lesquels on peut reposer les yeux avec la joie de constater un progrès réel et durable.

II.

Les châtimens corporels ont été abolis, et depuis lors la législation russe est probablement la plus douce de l'Europe. Quand en 1863 un ukase impérial a effacé les verges du code pénal, il y avait déjà plus d'un siècle que la plus grave des peines corporelles, la seule qui ait été conservée dans la plupart des états modernes, la

(1) Attelage de trois chevaux de front fort en usage en Russie, et habituel dans les voyages en poste.

(2) Dans l'armée, les verges ne sont plus en usage que dans les compagnies de discipline ou pour les soldats qui ont déjà inutilement subi d'autres punitions.

peine capitale, avait été légalement supprimée en Russie. Il est assez singulier que ce soit le pays le plus barbare de l'Europe, le pays dont la législation passait justement pour la plus cruelle, qui ait pris l'initiative de l'abolition de la peine de mort, qui le premier, longtemps avant la Toscane de Léopold, ait prétendu appliquer les maximes de Beccaria, avant même que l'auteur *Des délits et des peines* n'eût proclamé que, pour protéger celle des honnêtes gens, on n'est pas obligé d'enlever la vie aux homicides (1).

Peut-être pourrait-on de ce côté découvrir en Russie, sinon une tradition ininterrompue, du moins des antécédens remontant assez haut dans le passé. Déjà Ivan III, le *rassembleur de la terre russe*, réservait au souverain le droit de prononcer la peine de mort. En revanche on sait que les tsars ses successeurs, Ivan IV le Terrible en particulier, ne se faisaient pas faute d'en user et abuser; mais déjà la mort semble surtout la peine des crimes politiques. Un moment, au xvii^e siècle, sous l'influence même de l'Europe occidentale, le code draconien d'Alexis Mikhaïlovitch, *l'oulogénié zakonof*, prodigue à toute sorte de crimes et de délits le dernier supplice. Pierre le Grand, qui envers ses ennemis publics ou privés fut si peu avare de la peine capitale, en limite l'application dans la loi; sa fille, la sensuelle et grossière Élisabeth, l'abolit entièrement en 1753. C'est à la sensibilité plus affectée que réelle, c'est aux nerfs des impératrices du xviii^e siècle que la Russie est redevable de cette suppression de la peine de mort. Il est vrai que, redoutant surtout les émotions pénibles, Élisabeth Péetrovna supprima plutôt le nom que la chose. Aussi longtemps que dura l'usage du knout, la dureté de la répression ne perdit rien aux lois humanitaires d'Élisabeth et de Catherine. Le knout suppléait parfaitement à la hache ou à la corde. Pour tuer un condamné, il suffisait de ce redoutable fouet dont la rude langue de cuir enlevait à chaque coup d'épais lambeaux de chair et mettait les os à nu. Le juge auquel la loi interdisait une sentence de mort condamnait à cent coups de knout, sachant parfaitement que le condamné ne les pourrait supporter. Dans ce cas, l'hypocrisie du magistrat et de la justice ne faisait que rendre plus cruelle et plus odieuse l'apparente mansuétude de la loi. Le condamné auquel la sentence était censée laisser la vie expirait dans un supplice atroce. Telle était la force et l'efficacité du knout qu'aux bourreaux expérimentés il suffisait d'un ou deux coups bien appliqués pour tuer un homme. Aussi, comme la vénalité se glissait jusque dans les supplices, les condamnés qui se savaient destinés à périr sous le

(1) La publication du célèbre ouvrage de Beccaria est de 1763, postérieure de dix ans à l'édit d'Élisabeth Péetrovna abolissant la peine capitale.

terrible instrument achetaient-ils souvent à prix d'argent la compassion du bourreau pour que d'un coup vigoureux il mît plus tôt fin à leurs tourmens au lieu de s'amuser à découper dans leur chair de sanglantes lanières (1).

L'abolition de ce supplice meurtrier sous le règne de l'empereur Nicolas a rendu à la loi toute sa sincérité. La peine capitale a depuis lors été réellement supprimée; à l'inverse de ce qui se voit en beaucoup d'autres pays, elle n'existe plus que pour les crimes politiques, pour les attentats contre la vie du souverain ou la sûreté de l'état. Doit-on mesurer la sévérité de la répression aux conséquences du crime et au dommage apporté à la société, cette aggravation de peine pour les délits en apparence les moins pervers s'explique aisément. Dans les insurrections contre son autorité en Pologne, en Lithuanie ou ailleurs, le gouvernement ne s'est du reste jamais fait faute d'appliquer la peine capitale. En dehors de là au contraire, en dehors des séditions et des prises d'armes, même vis-à-vis des condamnés politiques, si nombreux dans ces dernières années, on n'y avait jamais eu recours avant l'année courante. La mansuétude de la législation ordinaire réagissait sur les causes d'exception.

Durant tout le règne de l'empereur Alexandre, de 1855 aux premiers mois de 1879, l'échafaud n'avait, croyons-nous, été redressé dans une ville russe qu'une seule fois, en 1866, pour Karakasof, l'auteur du premier attentat sur la personne du tsar.

Les mœurs russes étaient demeurées si contraires à la peine de mort qu'elles ne la laissaient même pas appliquer dans la Finlande, où la législation l'a conservée jusqu'en ces derniers temps. Les tribunaux finlandais avaient beau prononcer, conformément aux lois du grand-duché, des sentences de mort, aucun condamné n'a, croyons-nous, été exécuté depuis la cession de la Finlande à la Russie en 1809, le souverain ayant toujours commué la peine (2).

(1) Dans les dernières années de l'emploi du knout, le maximum légal de la peine avait été abaissé à trente-cinq coups, mais le patient succombait fréquemment au trentième. Il en était de même du supplice des baguettes, usité spécialement pour les troupes. On faisait passer le condamné entre deux lignes de soldats armés chacun d'une baguette de bois dont ils frappaient au passage le malheureux poussé en avant par les baïonnettes de deux sous-officiers. On ne survivait point d'ordinaire à un certain nombre de coups, à deux mille par exemple.

(2) La Finlande qui, grâce à la domination suédoise, a été si longtemps unie à l'Europe occidentale, avait conservé jusqu'à nos jours non-seulement la peine capitale, mais des peines barbares telles que la mutilation. Un nouveau projet de code pénal récemment élaboré par la diète finlandaise d'accord avec le gouvernement impérial supprime la peine de mort, sauf, comme en Russie, pour les crimes de haute trahison et les attentats sur la personne du souverain.

S'il fallait juger de la civilisation d'un peuple par la douceur des lois pénales, la Russie eût pu réclamer la première place en Europe.

Cette suppression de la peine de mort n'a peut-être pas été étrangère aux restrictions récemment apportées aux garanties légales et aux tribunaux ordinaires. La bénignité de la loi civile semble l'un des motifs qui ont décidé le législateur à recourir à un code spécial en même temps qu'aux tribunaux militaires. La mansuétude des lois peut ainsi tourner indirectement contre les organes chargés de les appliquer, contre les tribunaux réguliers. En temps de troubles, cette abolition de la peine capitale pousse le pouvoir à transmettre à des tribunaux d'exception le jugement des crimes commis contre ses agens, et de cette façon la douceur même du code pénal tend à rendre la répression plus sévère pour les attentats inspirés par le fanatisme et l'utopie que pour les forfaits provoqués par les passions les plus basses ou les plus perverses. C'est ce qui s'est vu récemment lors des ukases qui, en 1878 et 1879, ont dans nombre de cas substitué les conseils de guerre au jury et aux tribunaux civils. Dans la justice militaire, en Russie comme ailleurs, règne encore souverainement la peine de mort : aussi lorsque le gouvernement impérial remettait aux cours martiales le jugement de tous les crimes contre la personne des fonctionnaires, il ne modifiait pas seulement la compétence des tribunaux et la procédure judiciaire, il changeait, il aggravait la pénalité. La peine capitale était tellement tombée en désuétude que, dans les causes politiques où elle demeurait autorisée par la loi, elle n'était pas prononcée par les juges. La déportation avec les travaux forcés restait la peine la plus élevée qui pût atteindre les assassins des gouverneurs de provinces ou des chefs de la police. Quand le gouvernement a jugé nécessaire de répondre par l'échafaud au poignard et au revolver de ses adversaires intérieurs, c'est aux tribunaux militaires et à la loi martiale qu'il a dû recourir. C'était là une conséquence presque inévitable du duel engagé entre l'administration et la révolution ou les sociétés secrètes. Pour les adversaires du pouvoir, ce recours aux tribunaux militaires qui les dévouait à la mort est devenu la cause ou le prétexte de nouveaux attentats. C'est une chose caractéristique des mœurs et de l'état social que de voir le gouvernement impérial et les comités révolutionnaires se rejeter mutuellement la responsabilité de cet appel au dernier supplice. Des deux côtés on tient devant l'opinion à se présenter comme en état de légitime défense, à persuader qu'on n'use que de justes et inévitables représailles envers des antagonistes sans scrupules.

Les dates montrent avec quelle promptitude les deux adversaires se sont porté et rendu les coups dans cette lutte inégale. C'est à

Odessa, alors placé en état de siège par suite de la guerre de Bulgarie, que pour la première fois des prévenus politiques ont été déférés à un tribunal militaire. A la fin de juillet 1878, huit accusés, cinq jeunes gens et trois jeunes filles, étaient traduits devant le conseil de guerre d'Odessa comme coupables de complot et de résistance armée à l'autorité. Le principal prévenu, un certain Kovalski, un fils de prêtre, comme tant de ces agitateurs anarchiques, était, en vertu de l'état de siège, condamné à la peine de mort. Le 2 août Kovalski était fusillé dans la métropole de la Mer-Noire, et deux jours après, le 4 du même mois d'août 1878, à l'autre bout de la Russie, les coreligionnaires du condamné répondaient à son exécution par l'assassinat du chef de la 11^e section, le général Mezentsef. Le maître de la haute police avait été prévenu par des avis anonymes que sa vie devait payer pour celle du condamné d'Odessa. En réponse au meurtre du 4 août, le 9 du même mois, un ukase impérial déférait aux tribunaux militaires tous les attentats commis contre les fonctionnaires. Si durant quelques semaines les assassinats politiques cessaient, ce n'était pas que l'ukase du 9 août eût terrifié les révolutionnaires, c'était bien plutôt que, les meurtriers du général Mezentsef n'ayant été ni découverts ni punis, personne n'avait à les venger. Quelques mois plus tard en effet les comités montraient qu'ils n'avaient point varié de doctrines ni menti à leurs menaces, ils rendaient de nouveau au gouvernement et à la police œil pour œil, dent pour dent, répondant à chaque condamnation, si ce n'est à chaque arrestation, par un nouvel assassinat. Les plus hauts fonctionnaires de l'empire recevaient mystérieusement l'avis qu'un tribunal occulte les avait condamnés à mort, et il se trouvait des bras pour exécuter la terrible sentence. La Russie revoyait ainsi le *Vehmgericht* et les francs-juges du moyen âge.

Trois ou quatre mois après l'assassinat du général Mezentsef, de nouveaux forfaits sont, à la suite de nouvelles arrestations, venus montrer que les mêmes juges et les mêmes bourreaux inconnus veillaient toujours sur l'empire. En février 1879, dans le gouvernement de Kharkof, on arrêta un certain Fomine, prévenu d'avoir pris part à une attaque contre les gendarmes pour la délivrance d'un prisonnier politique. Le gouverneur de la province, prince Krapotkine, fut averti par écrit que, si le prévenu était livré à la cour martiale, il en serait rendu responsable sur sa vie. Fomine n'en fut pas moins traduit devant le conseil de guerre, mais avant même qu'il eût été jugé, le prince Krapotkine tombait frappé d'une balle au sortir d'une fête officielle (1). Quelques semaines

(1) Le jugement de Fomine, qui a eu lieu en mars de cette année, a montré que la justice militaire n'usait pas toujours envers les prévenus politiques de rigueurs exces-

après, le gouverneur de Kharkof, le chef de la III^e section, général Drenteln, puis le souverain lui-même, étaient successivement dans la capitale l'objet des plus audacieux attentats. La perspective de la peine de mort semblait n'avoir fait que surexciter les colères des anarchistes; il est vrai que jusqu'alors aucun de ces assassins n'ayant été arrêté, aucun n'avait pu être exécuté. L'impunité était sans doute pour beaucoup dans leur hardiesse. Depuis l'arrestation du régicide Solovief et la mise en état de siège des grandes villes, les choses ont changé de face. Les conseils de guerre ont commencé leur sinistre besogne. Pour la première fois depuis de longues années, les bords de la Néva ont vu dresser un échafaud. L'exécution du lieutenant Doubrovine, pendu le 20 avril (2 mai) 1879, a déjà été suivie de celle de trois condamnés à Kief, de celle de Solovief à Pétersbourg (1). Quand elle aura prouvé aux assassins politiques que leur vie peut répondre de celle des fonctionnaires, la peine de mort pourra retrouver son efficacité et contribuer temporairement au rétablissement de la sécurité publique.

Les ukases qui déferent certains crimes aux cours martiales n'altèrent pas la législation. L'on peut se demander si la Russie doit beaucoup se féliciter de la douceur d'une législation qui, en certaines circonstances, se retourne contre les tribunaux ordinaires et à la justice civile fait substituer la justice militaire. Dans cette guerre entre la révolution et la haute police, les organes réguliers de la loi se trouvent en effet indirectement compromis par la mansuétude même des lois.

En d'autres pays, en Suisse et en Italie, par exemple, les attentats révolutionnaires ou l'accroissement de la criminalité menacent également de ramener la législation à des peines plus sévères, et, malgré les efforts de certains philanthropes, de rétablir ou de conserver la peine de mort dans des codes dont elle avait disparu ou dont elle allait disparaître (2). En Russie la suppression de la peine ca-

sives. C'était la première affaire de ce genre qui vint devant un conseil de guerre depuis l'ukase du 9 août 1878. La cour martiale instituée pour la sévérité a usé d'une indulgence relative. Fomine a été condamné aux travaux forcés et non à mort, bien que, tout en niant avoir fait feu, il avouât avoir pris part à une attaque à main armée dans laquelle avait succombé un gendarme. Aux yeux du code militaire, c'en était assez pour une condamnation capitale.

(1) C'est la potence qui est le supplice ordinaire des condamnés politiques, alors même qu'ils sont jugés par un conseil de guerre. Sous l'empereur Nicolas, les chefs militaires de l'insurrection de décembre 1825 ont, comme le lieutenant Doubrovine, été pendus et non fusillés. La loi laisse du reste aux juges le choix du genre de supplice.

(2) En Suisse, on le sait, une modification constitutionnelle a tout récemment rendu aux cantons le droit de faire usage de la peine capitale. En Italie, sous le premier ministère Depretis, avant la mort du roi Victor-Emmanuel, M. Mancini étant ministre de la justice, l'abolition de la peine capitale, proclamée jadis en Toscane, devait être

pitale ne se maintient que grâce à des mesures d'exception, grâce au régime des ukases qui permet de suspendre ou d'écluser la loi à l'aide d'un changement de juridiction pour toute une catégorie de crimes. Nous sommes ici ramené à une remarque que nous avons dû faire plus d'une fois à propos de l'administration ou de la justice, à propos de l'élection des maires ou de l'élection des juges de paix, par exemple, à une remarque qui, dans les choses dont ils sont le plus disposés à s'enorgueillir, doit rappeler les Russes à la modestie. Les lois en Russie sont parfois plus libérales ou plus démocratiques, plus progressives ou humanitaires que chez beaucoup de peuples d'Occident ; mais dans ce cas ce que la législation officielle a d'imprudent, d'excessif ou de prématuré en apparence, est aisément corrigé dans la pratique par l'omnipotence gouvernementale, toujours maîtresse de suspendre comme d'appliquer la loi. L'abolition de la peine de mort est une de ces témérités que le gouvernement impérial a pu se permettre impunément parce qu'il est toujours libre de recourir à des mesures d'exception. Aussi l'expérience de la Russie ne saurait beaucoup prouver en cette matière pour des états qui ne peuvent prendre avec les lois ou les tribunaux les mêmes libertés.

L'on sera peut-être curieux cependant de connaître les résultats de cette expérience presque séculaire, de savoir quels effets a sur la criminalité russe l'abolition de la peine de mort. En Russie on n'est pas toujours d'accord sur ce point, les uns regrettent la douceur de la législation, la regardant comme un encouragement au crime ; les autres, plus nombreux, maintiennent que le code pénal a eu peu d'influence sur la criminalité et que rien n'autorise à conclure en faveur du rétablissement de l'échafaud. L'homme russe, le paysan du moins, est, dit-on, d'ordinaire assez indifférent à la mort ; grâce au rustique stoïcisme du *moujik*, la peine capitale ne serait pas en Russie un épouvantail bien efficace. Pour une raison ou une autre, il est certain que les faits et les statistiques se prêtent assez bien à la défense de la législation actuelle. On a remarqué que, sous le règne d'Alexandre II, le nombre des meurtres est à peu près dans le même rapport au chiffre de la population que durant la période du règne de Nicolas (1838-1847), où la peine capitale, temporairement rétablie, planait sur la tête des assassins. La comparaison avec les états de l'Occident donne des résultats fort analogues et peut-être encore plus inattendus. Les relevés officiels qui, depuis 1871 au moins, sont dressés avec beaucoup de soin et de détail constatent qu'en Russie, avec l'abolition de la peine

étendue à tout le royaume. Nous ne savons si la tentative d'assassinat sur le roi Humbert n'empêchera pas de donner suite à ce projet, qui en face du redoublement de la criminalité dans la péninsule paraît au moins prématuré.

de mort, il n'y a pas plus d'homicides, pas plus de crimes contre les personnes que dans les pays de l'Europe où règne une pénalité plus sévère. Aux statisticiens russes, les chiffres ont même semblé souvent plus favorables à leur pays qu'à la France ou à la Prusse (1). En 1870, on trouvait en Russie un peu plus de sept individus sur un million d'âmes (7,4) condamnés pour homicide, ce qui vers la même époque était presque exactement la même proportion que dans les îles britanniques (7,5) (2). Depuis, s'il faut en croire les statistiques du ministère de la justice, la proportion des homicides à la population est demeurée en Russie sensiblement la même. De pareilles comparaisons entre la Russie et l'étranger il résulterait en apparence que non-seulement la potence et la guillotine, mais que le degré de civilisation, que le régime politique, que l'état religieux et économique des peuples européens n'ont sur le développement de la criminalité qu'une imperceptible influence. Ce serait là une conséquence forcée, aisée à battre en brèche au moyen d'autres comparaisons et d'autres statistiques. Aussi n'osons-nous pas tirer de pareils rapprochemens des conclusions trop précises, d'autant plus qu'en pareille matière, pour prétendre à quelque exactitude, il faudrait tenir compte de la régularité du service de la police aussi bien que de la sévérité des tribunaux.

Ces résultats n'en sont pas moins instructifs; ils fournissent des armes commodes aux adversaires du rétablissement de la peine de mort, qui, parmi les Russes, est d'autant plus impopulaire que la suppression en est souvent regardée comme un titre d'honneur national. L'on ne saurait donc s'étonner de voir les jurisconsultes de Saint-Petersbourg et de Moscou repousser presque unanimement la pendaison ou la décapitation et n'y voir qu'un reste des coutumes barbares du passé. C'est ce qu'a fait cette année même, dans une de ses séances, la société des juristes russes (*iouriditcheskoe obchtchestvo*). A l'heure même où, par l'ukase du 9 août 1879 et par l'intermédiaire des cours martiales, le gouvernement élargissait le cercle des crimes encore punis du dernier supplice, les juristes russes, sur un rapport de l'un d'eux, se prononçaient catégoriquement contre la peine de mort, la déclarant d'une manière absolue inutile au maintien de l'ordre public et contraire aux saines notions de la morale et du droit pénal (3).

(1) D'après une étude sur ce sujet du *Vestnik Evropy* (juillet 1871), le chiffre annuel des accusés pour meurtre de 1860 à 1867 oscillait entre 2,094 et 1,616, sans qu'il y eût progression ni diminution régulière, les variantes les plus fortes paraissant avoir des causes temporaires. L'année 1865 était celle qui donnait le chiffre le plus élevé.

(2) M. Maurice Block : *l'Europe politique et sociale* (*Vestnik Evropy*, *ibid*).

(3) Voyez (n° 4, février 1879) la nouvelle *Revue critique* *Kriticheskoe obozrénie* publiée à Moscou sous la savante direction de MM. V. Miller et M. Kovalevski.

Nous n'avons pas à chercher ce qu'il peut y avoir d'outré dans des affirmations aussi décidées. La science pénale, comme toutes les sciences qui touchent à la politique, n'a pas, croyons-nous, de solutions aussi absolues. Pour la pénalité comme pour les autres parties de la législation, comme pour toutes les branches de la vie publique, c'est aux faits et aux mœurs de décider ce qui à tel moment de l'histoire convient à tel peuple et à tel état social. Cette réserve faite, nous sommes heureux de reconnaître que dans la Russie contemporaine, en dehors peut-être des assassinats politiques, lorsque le fanatisme révolutionnaire s'attaque systématiquement aux personnes, cette redoutable et répugnante peine de mort ne paraît pas aujourd'hui l'indispensable auxiliaire de l'ordre et de la loi. C'est là une sorte de supériorité dont il est permis aux Russes d'être fiers vis-à-vis des peuples qui ont trop souvent pour eux un injuste dédain. Je ne chercherai point quelles sont les causes qui leur assurent cet avantage. La douceur des mœurs du paysan, en dépit de certains penchans à la brutalité, et plus encore sans doute l'influence de la religion toujours vivante et souveraine dans la masse du peuple, sont pour l'ordre public de plus sûres garanties que la sévérité de la législation et peuvent le plus souvent suppléer au glaive de la loi. En dehors de la Russie, on sera tenté de chercher à ce phénomène d'autres explications. Eh quoi! nous dira-t-on, la peine qui en Russie remplace le dernier châtiment, la peine que la loi fait planer sur de simples délits aussi bien que sur les crimes, la déportation dans les déserts glacés de la Sibérie, ne serait-elle pas aussi efficace que la potence et l'échafaud pour arrêter le bras des malfaiteurs? Si les cours d'assises russes n'ont point besoin de recourir à la peine de mort, n'est-ce point que cet exil dans les affreuses solitudes du nord est pour le commun des hommes un supplice plus cruel et non moins redouté que la mort même?

III.

La Sibérie a dans les deux hémisphères une sombre réputation; elle la doit moins à son climat qu'à la multitude d'exilés de tout âge et de tout sexe qu'elle a engloutis depuis des siècles, qu'aux légendes dont la pitié publique ou l'imagination des écrivains ont entouré les déportés. Aux yeux de l'étranger, la Sibérie, avec ses blanches et silencieuses solitudes, avec ses steppes durcies par le froid, apparaît de loin comme une immense prison de neige, où l'homme est à jamais perdu, comme une sorte d'enfer de glace, pareil au dernier cercle de l'*Inferno* de Dante. Certes

peu de contrées au monde ont reçu de la nature moins de charmes, moins d'attraits pour l'étranger. Un tiers de ces immenses surfaces est compris dans le cercle polaire, et, plus au sud, le relief élevé du sol rend souvent le climat aussi rude qu'au nord, en sorte que la moitié même de la Sibérie méridionale demeure impropre à l'agriculture ou à la vie civilisée. Les régions les plus chaudes, ouvertes tour à tour au vent glacial du pôle et au souffle desséché des déserts de l'Asie centrale, ont la température moyenne de la Finlande, mais avec un climat notablement plus continental, c'est-à-dire avec de plus grands écarts entre les saisons extrêmes, de façon qu'aux hivers les plus rigoureux peuvent succéder des étés brûlans (1).

Avec tous ces désavantages, la Sibérie n'a pour l'homme du Nord ni les mêmes terreurs, ni les mêmes souffrances que pour les habitans de l'occident et du sud de l'Europe. Cette terre, une des plus déshéritées du monde, n'est pas un désert inhabitable, ce n'est en somme qu'une Russie renforcée et outrée, une Russie plus froide que l'autre, mais où néanmoins le Russe peut fort bien vivre, travailler, prospérer. En passant l'Oural, l'on ne change pas brusquement de climat, et tout en empirant à mesure que l'on avance vers l'est ou le nord, les conditions physiques et hygiéniques de la vie ne sont pas considérablement modifiées. Comme lieu de déportation, les abords du cercle polaire sont pour les Russes de Saint-Pétersbourg, de Moscou, d'Odessa même beaucoup moins redoutables, beaucoup moins meurtriers que ne le sont pour les riverains de l'Atlantique ou de la Méditerranée les luxuriantes contrées tropicales où les états de l'occident de l'Europe ont souvent établi leurs bagnes et leurs colonies pénales. Tobolsk, Tomsk, Irkoutsk même sont pour les habitans des bords de la Néva ou du Volga des résidences infiniment moins pénibles et plus saines que ne le sont, par exemple, pour un Français Cayenne, Sinnamari ou Noukahiva.

Les immenses bassins de l'Obi, de l'Iénisèi, de l'Amour, renferment bien des régions plus aisément habitables et naturellement plus riches et plus fertiles que telle ou telle contrée du nord de la Russie d'Europe. Aussi la Sibérie n'est-elle pas le seul lieu de bannissement ou de déportation du gouvernement impérial, les provinces septentrionales de la Russie européenne, celles d'Arkangel et d'Olo-

(1) Voyez entre autres M. Veniukof : *Rossia i Vostok*, p. 80 et suiv., Saint-Pétersbourg, 1877. La température moyenne de la ville la plus chaude de la Sibérie, Vladivostok, située par le 43° degré de latitude au sud de l'Amour, sur l'Océan-Pacifique, n'est pas plus élevée que celle de la capitale de la Finlande, Helsingfors, dont la latitude est de 17 degrés plus septentrionale.

nets en particulier, sont souvent employées pour l'exil des condamnés ou l'internement des suspects politiques. La Russie ne manque pas de lieux de détention, de prisons ou de bagnes naturels. Le Caucase sous Nicolas, le Turkestan sous Alexandre II ont ouvert à la transportation pénale et administrative de nouvelles et vastes régions.

La déportation, comme châtiment pénal ou comme moyen de gouvernement, est fort ancienne en Russie ; on pourrait la faire remonter aux premiers tsars qui, avant d'avoir la Sibérie à leur disposition, transplantaient fréquemment des populations entières d'une partie de leurs états à l'autre (1). C'est sous le règne d'Alexis Mikhaïlovitch, père de Pierre le Grand, vers le milieu du xvii^e siècle, que la Sibérie reçut le premier convoi de malfaiteurs. Depuis lors ces lugubres caravanes de criminels ou de malheureux sont devenues annuelles et n'ont cessé de grossir. Dès l'origine, la déportation a eu moins pour objet d'imposer aux condamnés ou aux ennemis du pouvoir les souffrances d'un climat rigoureux que de délivrer la société ou le gouvernement de tous les hommes qui pouvaient troubler l'une et inquiéter l'autre. Aussi pourrait-on dire d'une manière générale que la peine était à peu près graduée selon la distance ; à mesure que se sont accrus les moyens de communications, à mesure que s'est élargi le domaine de la colonisation nationale, le champ de la déportation s'est étendu, reculant toujours vers l'est ou le nord au fond des solitudes de l'Asie.

Le code pénal appliquait jusqu'à ces derniers temps la peine du bannissement (*ssylka*) aux plus grands crimes et aux simples délits, tels que le vagabondage. Les déportés, en vertu d'une sentence judiciaire, sont ainsi divisés en deux grandes classes : les criminels condamnés aux travaux forcés qui d'ordinaire subissent leur châtiment en Sibérie, et les condamnés à des peines moins sévères qui, de même que les suspects politiques et les internés de la 11^e section, sont simplement transportés d'une partie de l'empire à l'autre, ordinairement du centre aux extrémités, avec interdiction de sortir de la résidence qui leur est fixée. Entre ces deux catégories, ces forçats et ces colons obligés, il y a légalement un grand intervalle qui, grâce à l'adoucissement des mœurs, avait depuis la fin du règne de Nicolas été en diminuant sans cesse.

(1) De pareilles migrations forcées d'une extrémité à l'autre de l'empire ont encore parfois lieu de nos jours. C'est ainsi qu'après la dernière guerre russo-turque, des milliers de familles, des tribus entières du Caucase qui s'étaient révoltées contre le tsar ont dû quitter les montagnes du Daghestan pour les plates et froides régions du nord de la Russie. Le *Golos* annonçait récemment que cinq cents de ces montagnards établis temporairement dans la province de Novgorod allaient être transférés dans celle de Perm.

Les forçats ou galériens (*silno-katorgniki*), sont naturellement de beaucoup les moins nombreux et les moins libres. La peine des travaux forcés remplace la peine de mort, supprimée en 1753 par l'impératrice Élisabeth. Non contente de renverser l'échafaud, la loi russe n'admet point de travaux forcés à vie, la durée des travaux forcés ne peut excéder vingt ans; ces vingt années passées, le forçat rentre dans la classe des condamnés colonisés. Autrefois, sous l'empereur Nicolas et ses prédécesseurs, les galériens subissaient d'ordinaire leur peine dans les mines de Sibérie, et spécialement dans les mines d'argent de Nertchinsk, situées à plus de deux cents lieues au delà d'Irkoutsk et du lac Baïkal. Les criminels, associés parfois aux condamnés politiques, travaillaient enchaînés et demeuraient jour et nuit au fond des humides galeries des mines où ils semblaient ensevelis vivans. Affreuse était la peine, et ce n'était pas seulement dans la législation qu'elle était l'équivalent de la mort. Les tempéramens les plus robustes ne réussissaient pas toujours à résister aux fatigues et aux privations de cette vie souterraine. Comme pour le knout, le maximum légal fixé par la loi semblait le plus souvent une ironie amère ou une hypocrisie; bien peu des exilés qui descendaient dans les mines de Nertchinsk atteignaient le terme de vingt ans.

Une cruelle aggravation de ce bannissement pénal, pour les condamnés aux travaux forcés du moins, c'est la mort civile, et en Russie la mort civile n'est pas un vain mot; elle brise tous les liens de famille. Sous Nicolas, l'on enlevait parfois aux déportés, à leurs enfans mêmes, jusqu'à leur nom; les héritiers du condamné pouvaient s'emparer de ses biens, si toutefois ces biens n'étaient pas confisqués; sa femme devenait veuve et comme telle pouvait se remarier. L'église et le gouvernement admettent encore cette cause d'annulation du mariage. A l'honneur du peuple russe, à l'honneur des femmes russes en particulier, il faut dire que, si cette mort légale a parfois donné lieu à d'écœurans spectacles, elle a le plus souvent suscité les plus généreux dévoûmens. C'est ainsi qu'après la conspiration de décembre 1825, qui fit envoyer en Sibérie tant des membres les plus brillans de l'aristocratie, les femmes de déportés appartenant aux premières familles de l'empire, des Troubetskoï, des Shakhovskoï et d'autres, loin de profiter du triste privilège que leur concédait la loi, demandèrent comme une grâce d'échanger, à la suite de leurs époux, les salons de Saint-Pétersbourg ou de Moscou contre les solitudes glacées de la Sibérie orientale où beaucoup sont mortes, où les autres ont vieilli pour ne rentrer dans le pays de leur jeunesse que sous le règne d'Alexandre II, après trente années d'exil. Depuis, des

centaines et peut-être des milliers de femmes ont suivi ce noble exemple; celles qui ne le feraient point se verraient mises au ban de la société.

Si les mines d'argent de Nertchinsk n'ont pas été abandonnées, elles n'occupent plus qu'un petit nombre d'ouvriers qui y vivent au-dessus de terre et y jouissent d'une liberté relative. La plupart des forçats de Sibérie sont employés à différentes sortes de travaux qui n'ont rien de particulièrement pénible, soit dans les établissemens de l'état (*zavody*), dans les fabriques ou les salines, soit à la construction ou à l'entretien des routes. D'après les réglemens, les forçats ne sont retenus dans la prison de l'établissement ou dans les casernes (*vkazarmakh*) que durant le commencement de leur peine, durant le premier quart de leur temps, alors qu'ils sont compris dans la classe dite des condamnés à l'épreuve ou à l'essai (*ispytouemye*). Durant les trois autres quarts de leur temps, ils vivent aux environs de la maison de force dans des chambres libres, ils sont seulement astreints jusqu'à l'expiration de leur peine à se présenter chaque jour à l'établissement. D'ordinaire cette faculté de loger en dehors de la prison leur est accordée beaucoup plus tôt; dans certains endroits, les forçats sont admis à demeurer au dehors dès qu'ils peuvent se louer un logement (1).

Ces adoucissements ne sont pas les seuls : la coutume s'est introduite de compter pour les criminels ordinaires dix mois comme une année entière, ce qui abrège encore d'un sixième la durée de ces travaux forcés ainsi mitigés (2). Cette peine, la plus élevée du code, est devenue presque nominale; aussi le gouvernement est-il accusé par ses adversaires politiques tantôt de retenir dans les forteresses de la Russie d'Europe des agitateurs légalement condamnés aux travaux forcés en Sibérie, tantôt de déployer vis-à-vis d'eux au delà de l'Oural une sévérité inconnue des criminels de droit commun. Presque tout ce qui faisait jadis l'horreur de ce châtement redouté a disparu peu à peu, comme le knout et les verges; la législation pénale, ainsi dégagée de ses tristes accessoires, ainsi amendée ou corrigée dans la pratique par les réglemens ou l'usage, est restée, avec les ukases humanitaires d'Élisabeth et de Catherine, la plus douce et la plus indulgente de l'Europe. Les criminalistes se sont préoccupés de cet adoucissement, de cet énervement de la pénalité; le gouvernement, se sentant trop mal armé

(1) Les adversaires du gouvernement se plaignent de ce que ces faveurs habituelles n'aient pas été accordées à certains condamnés politiques, à Tchernychevski par exemple, le doctrinaire du radicalisme qui a passé huit ans aux mines de Nertchinsk. Voyez la revue révolutionnaire le *Vpered*, t. II, 1874, n^e part., p. 108.

(2) *Vpered*, même numéro.

contre le crime, a été obligé de songer aux moyens de rendre au code pénal plus d'efficacité, et l'utilité de la déportation s'est trouvée mise en question.

De tout temps la discipline a naturellement été beaucoup plus relâchée, et le bannissement moins pénible pour les déportés de la seconde catégorie, les condamnés simplement colonisés en Sibérie ou ailleurs. Ils ne sont guère soumis à d'autre obligation qu'à celle de ne point quitter la résidence qui leur a été fixée (1). Une fois transportés au lieu désigné pour leur séjour, ces colons forcés (*silno poselentsy*) y demeurent à peu près en liberté sous la surveillance souvent somnolente d'une police peu sévère ou peu exacte. Ceux qui ont quelque fortune peuvent vivre de leurs revenus, louer une habitation ou s'en faire construire une, avoir des livres ou des instrumens de musique, des chevaux ou des voitures, se donner tous les plaisirs que comportent le climat et l'exil; les autres peuvent reprendre leur ancien métier, travailler à la terre ou bien louer leurs bras dans les mines d'or, où ils font concurrence aux ouvriers libres. Ils jouissent du fruit de leur travail, peuvent devenir propriétaires et sont autorisés à se marier avec des femmes déportées ou avec des femmes du pays. Chaque année, le gouvernement consacre une certaine somme, 2,000 roubles environ, aux frais de mariage des colons forcés qui n'y peuvent subvenir. Les condamnés se donnent parfois des fêtes dont l'eau-de-vie fait le principal agrément et où ils invitent souvent les soldats ou les employés préposés à leur garde. En Sibérie plus encore qu'en Russie, le grand mal est l'arbitraire des agens du pouvoir, qui, là aussi, trouve son correctif habituel dans la vénalité. Arbitraire et vénalité ont un champ d'autant plus large que dans ces solitudes le contrôle est plus difficile et que beaucoup des fonctionnaires de Sibérie sont des hommes tombés en di-grâce qui expient au delà de l'Oural d'anciennes peccadilles administratives.

La vie des colons obligés est fort analogue à celle des Sibériens du voisinage; pour l'homme du peuple, elle n'a rien de particulièrement pénible; aussi a-t-on vu des malfaiteurs aggraver leur cas de propos délibéré pour avoir le bénéfice de cette liberté du bannissement. Les déportés politiques sont souvent les plus surveillés et, par là même, les plus à plaindre. C'est pour eux que la déportation garde toutes ses tristesses ou ses rigueurs, pour l'homme du monde ou l'homme d'étude subitement transplanté dans une contrée déserte ou au milieu de gens grossiers, loin de toutes les ressources de la civilisation; pour le Russe ou le Polonais instruit, isolé de

(1) La durée minima de la déportation est, croyons-nous, de cinq années.

ses amis, de sa famille, et parfois du monde entier, privé de lettres et de nouvelles ou ne pouvant correspondre avec les siens qu'à de rares intervalles. C'est pour les exilés politiques, pour les prisonniers d'état, et non toujours pour ceux qui ont été condamnés par un tribunal civil ou militaire, que l'on réserve les stations les plus boréales, à l'extrême limite des établissemens russes. Dans les dernières années même, des écrivains ou des savans tels que Tchernychevski, Ctchepof, Koudiakof, ont ainsi été relégués aux confins du cercle polaire, au milieu de peuplades barbares et idolâtres, dans des localités où la poste même n'arrive qu'une ou deux fois l'an (1).

Ce qu'il y a de plus effrayant ou de plus pénible dans la déportation en Sibérie, c'est peut-être le voyage. Du centre de la Russie, où se forment les convois de prisonniers, à Tioumen, la première ville de la Sibérie occidentale, il y a plus de cinq cents lieues; il y en a plus de quinze cents aux villes et aux districts de la Sibérie moyenne. Autrefois la plus grande partie de ce triste exode s'accomplissait à pied sous le fouet de cosaques à cheval, et pour les forçats du moins, les fers aux jambes ou les menottes aux mains. On se nourrissait de biscuits, de salaisons et des pauvres aumônes de la pitié des paysans, on dormait sur la terre humide ou sur la neige durcie. Le voyage durait souvent toute une année, parfois plus. C'était une rude épreuve, beaucoup des condamnés, beaucoup des infortunés (*nestchastnyjé*), comme disent dans leurs bienveillant euphémisme les paysans russes, succombaient avant d'atteindre le district éloigné où ils devaient subir leur peine. Aujourd'hui le voyage se fait en grande partie par eau, sur des barques ou chalandes remorqués par des steamers. J'ai rencontré sur le Volga de ces convois de condamnés, vêtus de souquenilles de toile et entassés sur de grands bateaux; je ne crois pas que dans ce trajet ils aient plus à souffrir que nos forçats, transportés à fond de cale par delà l'Océan, à nos antipodes. Le voyage a lieu d'ordinaire dans la belle saison, afin d'utiliser les communications fluviales par le Volga et la Kama, puis au delà de l'Oural, par la Tobol, l'Obi et les rivières de Sibérie. Les condamnés passent l'hiver dans la prison des villes où ils ont été mis en jugement; au printemps, ils sont de tous les coins de l'empire dirigés sur Moscou, d'où on les expédie par détachemens sur la Sibérie à travers Nijni, Kazan, Perm et Tobolsk (2).

(1) Tous les déportés politiques russes ou polonais ne sont pas soumis aux mêmes rigueurs; on a vu de ces exilés se fixer volontairement à l'expiration de leur peine dans le lieu de leur exil, soit qu'ils y aient fait une petite fortune, soit même qu'ils devinssent les employés du gouvernement qui les avait bannis.

(2) Aujourd'hui, le transport d'un condamné des points les plus éloignés, de Tiflis,

Durant la période de navigation, de mai à septembre, ces lugubres caravanes d'été, composées de centaines de personnes de tout rang, de tout sexe et presque de tout âge, se succèdent à de courts intervalles, souvent tous les huit ou dix jours. Le nombre des condamnés des diverses catégories est fort considérable. C'est vers 1825, avant même le règne de Nicolas, que la déportation a commencé à prendre un grand essor, et depuis, le contingent annuel du bannissement a grossi d'année en année. Sous Nicolas, de 1830 à 1848 par exemple, le chiffre annuel des déportés montait en moyenne à huit mille environ, dont près de la moitié étaient des vagabonds ou des serfs en fuite. Vers 1830, le nombre total des exilés en Sibérie était de plus de quatre-vingt mille (83,000), en 1855 on l'estimait à près de cent mille âmes (99,860 dont 23,000 femmes), soit une véritable armée, disséminée il est vrai sur toute la surface de la Sibérie (1).

Dans l'été de 1878, malgré la diminution des cas où est appliquée la peine du bannissement, malgré l'emploi plus fréquent de la prison, le gouvernement a expédié de Moscou à Nijni Novgorod, durant la période de navigation, près de douze mille condamnés des deux sexes (2). A Nijni ou à Kazan, ces douze mille condamnés ont été rejoints par les recrues du bas Volga au nombre de près de quatre mille, et avant de quitter Perm les provinces de la Kama leur avaient apporté un nouveau renfort de plusieurs centaines de prisonniers. Grâce aux arrestations et déportations politiques de l'année courante, le nombre des personnes, hommes ou femmes, contraintes de passer l'Oural dans l'été de 1879 doit être plus élevé de plusieurs milliers de têtes. En outre, au chiffre de la Sibérie, il faut ajouter le chiffre, bien inférieur il est vrai, des hommes relégués en

par exemple, à Irkoutsk, ne revient, assure-t-on, qu'à 50 roubles; de Moscou à Tioumen, le prix moyen du transport serait de moins de 22 roubles. Pour les paysans déportés par ordre de leurs communes, tous les frais restent à la charge de ces dernières. Une fois arrivés au lieu de leur détention, les déportés doivent subvenir à leur subsistance; les forçats sont les seuls que l'état entretienne quand il ne loue pas leurs bras à des entreprises privées.

(1) Voyez Schnitzler, *Empire des Tsars*, t. III, p. 882. D'après des chiffres publiés plus récemment, par M. Anoutkine, il y aurait eu, de 1829 à 1847, un peu moins de 160,000 déportés en Sibérie, dont la moitié seulement, 80,000, auraient été des criminels condamnés par les tribunaux, et le reste se serait composé de vagabonds, de serfs expulsés par leurs propriétaires, de forçats en rupture de ban, etc.

(2) Les chiffres de 1878 se décomposaient de la manière suivante :

Condamnés aux travaux forcés	853
Condamnés à la déportation simple	9,847
Évadés réintégrés	1,064

Il était resté à Moscou quelques centaines de malades.

résidences forcées dans les provinces frontières de l'Asie. De huit mille environ, vers le milieu du règne de Nicolas, le nombre total des déportés s'est élevé annuellement sous Alexandre II à seize mille, à dix-huit ou dix-neuf mille et, en y comprenant les pays autres que la Sibérie, à plus de vingt mille (1). Depuis le commencement du siècle, la levée annuelle de la déportation aurait septuplé.

Sur ces dix-huit ou vingt mille déportés, quelle est la part de l'arbitraire administratif? D'après les documens publiés par les journaux officiels ou officieux (2), cette proportion jusqu'à l'année 1878 était très faible, à peine un sur cent, ou même un sur cinq cents. En huit années, de 1870 à 1878 exclusivement, le total des personnes transférées en Sibérie par mesure administrative n'aurait pas monté à seize cents (1,599). Encore le plus grand nombre, soit 1,328, étaient-ils des montagnards du Caucase, exilés au-delà de l'Oural en vertu de lois ou de raisons spéciales, en sorte que, dans toute la Russie d'Europe, il n'y aurait eu en sept ans que 271 individus, russes ou polonais, déportés par la haute police, soit en moyenne trente-huit par année. En vérité, l'institution admise, la III^e section ne pouvait guère user de ses pouvoirs avec plus de modération. Il est vrai qu'à ces déportés en Sibérie il faut ajouter un nombre peut-être supérieur d'internés de toute sorte dans les provinces extrêmes de la Russie d'Europe (3).

Outre les bannis par voie administrative, il y a en Sibérie une classe de *colons forcés* beaucoup plus considérable, que l'on confond souvent à tort avec les premiers; ce sont les déportés par sentence des communes ou des corporations de bourgeois, également investies du droit d'exclure de leur sein les membres vicieux ou dangereux (4). Les communes de paysans usent encore largement de cette espèce d'ostracisme, car pour les sept années antérieures à 1878, le total des transportés de cette catégorie s'élevait à plus de trente-six mille, soit en moyenne de plus de cinq mille par an, et ces trente-six mille exilés du village natal avaient été accompagnés par plus de vingt-sept mille personnes de leur famille.

(1) En 1875 par exemple, le contingent de la déportation sibérienne a monté à 19,183 individus. La durée moyenne de la déportation semble avoir diminué, car le nombre total des déportés ne paraît pas beaucoup plus considérable que vers le milieu du règne de Nicolas.

(2) Je citerai particulièrement le *Journal de Saint-Petersbourg* (mai 1879).

(3) Le nombre des victimes de la III^e section est naturellement fort variable: ainsi en 1875, le chiffre des déportés par voie administrative s'était élevé à soixante-neuf soit au double de la moyenne annuelle; en 1879, il aura probablement plusieurs fois décuplé.

(4) Voyez la *Revue* du 15 mai 1877.

Cette énorme population pénale se répartit d'une manière très inégale sur les diverses régions de la vaste Sibérie. Le gouvernement de Tobolsk seul reçoit encore près de la moitié des déportés, 8,000 environ pour chacune des dernières années, Tomsk environ 2,500, Jéniseïsk 3,500, Irkoutsk un peu moins de 4,000, les territoires du Transbaïkal et de Jakoutsk un peu plus de 500 (1). De 1870 à 1875, on aurait déporté dans la Sibérie occidentale 40,000 condamnés et un peu moins de 36,000 dans la Sibérie orientale, bien que cette dernière, beaucoup plus vaste et beaucoup moins peuplée, semble plus propre à la colonisation pénale. Dans une telle armée de déportés, dispersés sur d'immenses espaces, et la plupart condamnés seulement à un séjour forcé en telle ou telle localité, il n'est pas aisé de toujours maintenir la discipline et d'empêcher les désertions. Aussi y a-t-il souvent un écart considérable entre le chiffre officiel de la déportation et l'effectif réel des déportés. A la date du 1^{er} janvier 1876 par exemple, plus de 51,000 individus étaient inscrits comme *colons forcés* sur les registres du gouvernement de Tobolsk, et à la même date l'administration locale n'avait pu constater la présence que de 34,000 (2). Dans la province de Tomsk, l'écart était à la même époque de 4,651 personnes. Ces chiffres attestent, avec la négligence d'une administration trop peu nombreuse ou trop mal rétribuée, le peu d'efficacité de cette captivité tant redoutée des étrangers. Dans beaucoup de bailliages (*volost*) du gouvernement de Tobolsk, le tiers, parfois la moitié des condamnés inscrits sur les registres des communes rurales, avait disparu. Parmi ceux qui restaient, la grande majorité n'avaient ni profession régulière ni occupation constante. Les rapports des gouverneurs généraux le reconnaissent, la paresse, l'ivrognerie, le vagabondage règnent en maîtres dans un grand nombre de ces colonies pénales, qu'on se représente de loin comme menées à la baguette et soumises à une sévère et minutieuse discipline.

En de telles conditions, rien d'étonnant si, dans les provinces servant de lieux de déportation, la criminalité atteint d'effrayantes proportions. Dans le gouvernement de Tobolsk, il se commet en moyenne chaque année un crime par soixante-douze déportés, dans le gouvernement de Tomsk, un par soixante-sept. Pour ces deux provinces, les statistiques judiciaires constatent annuellement près

(1) Ces chiffres sont empruntés au *Golos* (n° du 8 juillet 1878).

(2) Sur les 34,293 individus formant en 1876 la population déportée effective du gouvernement de Tobolsk, 2,689 déclaraient n'exercer aucune profession, 1,247 étaient à la charge des communes urbaines ou rurales, 13,226 étaient inscrits sur les registres du dénombrement comme vagabonds, 12,502 étaient affranchis de toute redevance et les arriérés d'impôts pesant sur les autres montaient à 642,000 roubles.

d'un crime par mille habitans. Dans la Sibérie prise en bloc, il se commet un vol à main armée sur 31,000 habitans et un homicide sur moins de 9,000, ce qui fait que dans l'Asie russe la sécurité des personnes est environ dix fois moindre que dans l'occident de l'Europe. Comme école de moralisation, le bannissement a donc mal réussi; a-t-il mieux servi la sécurité de la mère patrie, qui, grâce à ce système d'expulsion, cherche à rejeter sur ses dépendances asiatiques tous ses élémens vicieux ou dangereux?

La mince barrière de l'Oural est loin de retenir dans les steppes ou les montagnes de Sibérie les milliers de criminels et d'aventuriers que la mère patrie y transporte régulièrement. N'étant qu'une continuation de la Russie d'Europe, dont ne la sépare aucun obstacle naturel, l'Asie russe est pour les déportés une prison bien moins sûre que les îles ou les contrées transocéaniques qui nous servent de colonies pénitentiaires. Quelque effrayantes qu'elles semblent de loin, les distances qui séparent les provinces sibériennes du centre de l'empire n'arrêtent point les condamnés désireux de revoir la terre natale ou de recommencer une aventureuse existence. Le Russe, l'homme du peuple du moins, est un grand marcheur, et, s'il ne saurait lutter de vitesse avec les Anglais ou les Américains sagement entraînés pour une marche rapide, le pèlerin russe, à l'allure souvent lente et indolente, sait à petites journées franchir d'immenses espaces. Depuis *la Jeune Sibérienne* de Xavier de Maistre, on a vu bien des condamnés en rupture de ban traverser à pied toute l'étendue de l'empire et du fond de la Sibérie se rendre à Moscou ou à Saint-Petersbourg en mendiant ou en volant. Toutes les entraves mises à la libre circulation par le régime compliqué des passeports n'arrêtent pas ces échappés de Sibérie. Dans leur lutte avec la police, ils ont d'ordinaire pour auxiliaire la commisération du peuple, qui, grâce au mélange des criminels et des prisonniers politiques, grâce à une oppression de plusieurs siècles, est encore enclin à voir dans les prisonniers de l'état des frères injustement persécutés. Il y a dans le nord-est de la Russie des villages où les paysans ont, dit-on, conservé l'habitude de laisser le soir à la porte ou à la fenêtre de leur *izba* un morceau de pain et une cruche d'eau pour les fugitifs qui peuvent passer dans la nuit.

La police arrête annuellement un grand nombre de ces déserteurs de la déportation. Plus de 10 pour 100 des gens expédiés chaque été de Moscou en Sibérie sont des évadés qu'on y réintègre. Beaucoup réussissent néanmoins à dérouter toutes les recherches et mènent une vie errante dans les contrées reculées de l'empire ou louent leurs bras au rabais dans les mines de l'Oural et de l'Altaï. La déportation tant employée comme un sûr remède contre

le vagabondage, recrute ainsi, pour la Russie comme pour la Sibérie, une classe nouvelle de dangereux vagabonds.

Avec de tels résultats, il n'est pas étonnant que le système de déportation, si largement pratiqué jusqu'ici, rencontre aujourd'hui peu de faveur parmi les juristes et les criminalistes préoccupés de la répression, comme parmi les politiques ou les publicistes préoccupés de la colonisation. La Sibérie, qui, pendant des siècles a reçu le rebut de la population russe, criminels, vagabonds, paysans en fuite, mêlés aux condamnés politiques et aux sectaires religieux, la Sibérie, qui compte une population libre de quatre millions de Russes, se lasse d'être regardée comme une sentine où la Russie européenne rejette toutes les matières infectantes ou dangereuses. A l'exemple de l'Australie anglaise, la Sibérie commence à repousser les déportés qui pour elle sont moins une ressource qu'une cause de démoralisation et d'insécurité. A une certaine époque peut-être, alors qu'on y internait surtout d'inoffensifs suspects politiques ou de tranquilles sectaires religieux, la colonisation a pu tirer quelque parti du flot régulier de cette immigration pénale. Aujourd'hui il n'en est plus de même; les colons forcés éloignent les libres colons. Selon l'expression d'un écrivain russe, en faisant de la Sibérie un lieu de punition, on en a fait dans l'imagination du peuple une terre d'horreur et d'effroi où personne ne se rend volontiers (1). La déportation, qu'on regardait comme le plus sûr procédé de colonisation, a pu ainsi être rendue responsable de la lenteur de la colonisation russe en Asie. Cet afflux séculaire de matières impures et putrides, cette sorte d'accumulation de fumier humain dont on espérait la fertilisation et l'enrichissement de la Sibérie, ne fait plus par ses fétides émanations qu'en corrompre l'air et en éloigner les habitants. Aussi a-t-on parlé de substituer à la Sibérie pour cette triste mission pénale des terres moins peuplées de colons russes, et sinon plus éloignées, du moins mieux séparées du centre de l'empire par des déserts de sable. Le Turkestan et les contrées nouvellement acquises dans l'Asie centrale ont plus d'une fois été désignés comme devant à cet égard devenir une seconde Sibérie (2).

(1) M. Véniooukof, *Rossia i Vostok*, p. 74-75. La plupart des déportés n'ont pas de famille et un fort petit nombre se livrent à la culture du sol. D'après l'article du *Golos* cité plus haut, 9,579 déportés dans les communes rurales du gouvernement de Tobolsk n'exploitaient en tout qu'une étendue de 775 desiatines, soit une desiatine (un hectare neuf ares) par plus de quatre déportés. On voit l'insignifiance de ce résultat au point de vue agricole.

(2) Pour rendre aux déportés toute évasion plus difficile, le gouvernement a dans ces derniers temps résolu d'interner certains prisonniers politiques dans la grande île déserte de Sakhaline au nord du Japon. Ils y seront employés à l'exploitation de

La déportation telle qu'elle a été pratiquée en grand depuis un demi-siècle n'a réussi ni à la Sibérie qui en devait bénéficier, ni à la Russie qu'elle devait débarrasser, ni aux condamnés qu'elle devait moraliser. Cette peine, qui semblait mieux que toute autre répondre au double but de correction morale et de défense sociale que se propose toute législation pénale, n'a donné en Russie que de tristes et décourageans résultats. A quelque point de vue qu'on se place, intérêt de la société, intérêt du condamné, intérêt de la colonisation, le régime suivi depuis si longtemps s'est montré inefficace. La chose est si certaine qu'en dépit de la routine, en dépit de la commodité de ce système de débarras, on y aurait peut-être déjà renoncé sans les besoins de la III^e section, sans la difficulté de savoir que faire des prisonniers politiques.

Si la déportation doit continuer, c'est sur une moindre échelle et dans d'autres conditions. Une révision du code pénal est devenue manifestement indispensable, c'est une de ces réformes accessoires, politiquement inoffensives, dont le gouvernement russe s'occupe volontiers dans la seconde moitié du règne actuel, une de ces menues réformes qui complètent et au besoin corrigent et restreignent les grandes. La révision des lois pénales devait être la contre-partie de l'abrogation des châtimens corporels, qui tenaient trop de place dans la législation pour en pouvoir disparaître sans affaiblir et énerver la loi.

IV.

L'étude de la réforme pénale a été confiée vers 1876 à une commission présidée par l'un des esprits les plus éclairés de l'empire, M. de Grote. Les travaux de cette commission, aujourd'hui terminés, doivent servir à une réforme pénitentiaire en même temps qu'à une révision du code pénal. Le principal problème était une plus juste gradation des châtimens. La législation actuelle pèche à la fois par deux excès opposés, par trop d'indulgence pour de grands crimes, par trop de sévérité pour de petits délits. Les punitions étaient disproportionnées à la faute, la Sibérie comme jadis les verges se trouvant au bout de presque toute condamnation. D'après la nouvelle échelle des peines, telle qu'elle a été arrêtée dans les travaux de la commission, la mort doit rester à l'état de châtiment

mines de charbon récemment découvertes. Le voyage doit se faire d'Odessa à bord d'un des vaisseaux achetés par souscription lors des craintes de conflit avec l'Angleterre; l'itinéraire est par le Bosphore et l'isthme de Suez, en sorte que les déportés n'arriveront à cette sorte d'Islande asiatique qu'à travers les brûlantes mers du Sud.

exceptionnel réservé pour les attentats contre la vie du souverain et la sûreté de l'état. Les travaux forcés devront comme par le passé constituer le plus terrible des moyens de répression ordinaires. Considérée comme remplaçant la peine de mort, cette peine ne pourra plus être infligée qu'aux plus odieux criminels, elle deviendra en même temps moins fréquente et plus sévère qu'aujourd'hui; au lieu d'être subie dans les mines ou les établissemens de Sibérie, elle le serait dans des maisons de force dispersées sur divers points du territoire.

La déportation simple doit être abolie comme peine ordinaire, elle ne subsisterait plus qu'en des cas spéciaux, à titre de mesure administrative contre les suspects politiques et à l'égard des sectes nuisibles. On pourra toujours être envoyé en Sibérie ou ailleurs par ordre de la III^e section. Pour les suspects politiques ou les sectaires religieux qu'il est difficile de frapper d'une peine régulière, la Russie continuerait l'ancien système d'expulsion. La Sibérie pourra de ce chef continuer à recevoir longtemps un contingent régulier de colons forcés. La déportation, cessant d'être une peine régulière infligée aux coupables ordinaires demeurerait, aux mains de l'administration, un moyen de police et de gouvernement. A l'égard des suspects politiques, le pouvoir, qui en avait été sobre dans les dernières années, en use aujourd'hui d'autant plus largement que, dans sa lutte avec les sociétés secrètes, son impuissance à saisir les vrais coupables le contraint souvent d'arrêter et de bannir tout ce qui excite ses soupçons. A l'égard des sectes religieuses, il en est certaines, comme les *skoptsy* ou mutilés, comme les *courcurs* ou *errans*, qu'aucun gouvernement civilisé ne pourrait tolérer. Si les tribunaux ou l'administration n'usaient de la déportation que contre ces immondes et insensés fanatiques, la tolérance ou l'humanité n'auraient rien à leur reprocher (1). L'on ne saurait malheureusement dire qu'il en a toujours été ainsi. A toutes les extrémités de la Russie, au delà de l'Oural comme au delà du Caucase, le voyageur rencontre d'innocentes colonies d'hérétiques russes, dont tout le crime est de rejeter les dogmes ou les cérémonies de l'église dominante. Avec cette colonisation forcée de tous les élémens réfractaires, politiques ou religieux, le gouvernement risque à la longue

(1) Dans le code pénal russe figurent encore pour les délits religieux certaines peines spéciales et d'un autre âge, qui devraient au moins être réservées pour le clergé ou les tribunaux de l'église. Telle est, par exemple, la pénitence ecclésiastique qui consiste en une sorte de réclusion dans un couvent avec assistance aux offices et remontrances des autorités ecclésiastiques. Cette peine peut être appliquée dans les cas d'adultère, de tentative de suicide, parfois aussi dans le cas d'apostasie de l'église orthodoxe. La loi va même jusqu'à condamner à la pénitence ecclésiastique le médecin qui, par ignorance ou impéritie, a tué ses malades.

d'inoculer aux provinces lointaines, à la Sibérie en particulier, un dangereux esprit d'indépendance ou d'opposition.

A la déportation doit être substituée, dans la plupart des cas, l'incarcération. Cette peine n'est pas nouvellement inscrite dans la loi, mais en fait on s'en servait peu. Il y avait à cela plusieurs raisons dont l'une dispense des autres. La Russie, représentée si souvent comme un vaste baignoire, est en réalité relativement pauvre en prisons et en cachots. Elle n'avait point nos vieilles abbayes ou nos anciens châteaux pour y installer ses criminels. Les prisons y étaient trop peu nombreuses ou trop petites, elles étaient presque toujours encombrées par les prévenus en sorte qu'il restait peu d'espace pour les condamnés. Cela s'explique tant par les habitudes de la police que par des considérations d'économie. A l'incarcération prolongée, qui coûte cher, on préférait le châtimeut corporel, qui ne coûte rien, ou la déportation qui semblait débarrasser des coupables. Jadis, quand d'après la loi un malfaiteur était condamné à la prison et qu'il n'y avait point de place pour lui dans les maisons de détention, on lui appliquait cinquante coups de verge et on le renvoyait en liberté si la peine était légère; on l'expédiait en Sibérie si la détention devait être longue. Avec la suppression des châtimeuts corporels et les restrictions mises à la déportation, on est forcé de recourir de plus en plus à l'emprisonnement. Pour cela, il faut ériger de nouvelles maisons d'arrêt et de détention; et tant qu'on n'en possédera pas davantage, la Sibérie restera forcément comme par le passé la ressource de la justice et du gouvernement (1).

Beaucoup de plaintes ont été élevées contre les prisons russes, on les dépeint comme d'horribles et infects cachots où les détenus sont soumis aux traitemens les plus rigoureux et aux plus cruelles privations. De pareils tableaux ne sont pas toujours d'une exacte vérité. Les prisons que visite le voyageur dans les grandes villes, celles du moins qui ont été récemment construites à l'imitation de l'Europe, ne diffèrent guère de nos établissemens du même genre. Dans ces mornes palais du crime on retrouve l'espèce de luxe architectural et parfois même le confort relatif que l'on se plaît aujourd'hui à procurer aux condamnés. Il n'en est point toujours ainsi dans l'intérieur des provinces, dans les vieilles constructions, où faute de place l'on est obligé d'entasser pêle-mêle prévenus et condamnés. Les conspirateurs se plaignent beaucoup du régime des prisons et des traitemens inhumains dont leurs amis y seraient victimes. A en croire, les proclamations révolutionnaires, les souffrances des détenus politiques seraient un des motifs de

(1) La loi qui vient cette année même d'abroger la contrainte par corps pour dettes a pu récemment donner quelques places dans les prisons.

l'exaspération des nihilistes et des attentats des derniers temps. Dans un empire aussi vaste, de telles doléances peuvent avoir plus d'une fois quelque chose de fondé, bien que les griefs allégués d'ordinaire semblent eux-mêmes en montrer l'exagération (1). Le reproche que, dans les provinces du moins, semblent le plus mériter les prisons, c'est comme presque partout en Russie, le manque de propreté et le manque d'hygiène. A cet égard, il en est plus d'une qui, en temps d'épidémie, pourrait être regardée comme un foyer d'infection. A cette cause de souffrance pour les détenus il faut ajouter parfois la rudesse et l'arbitraire des geôliers ou des employés, grâce au défaut universel en Russie, le manque de contrôle efficace. Pour les maisons d'arrêt et de détention, le désordre et les abus étaient d'autant plus faciles qu'il y avait plus de confusion dans cet important service. Le ministère de la justice, le ministère de l'intérieur, la III^e section, avaient hier encore chacun leurs prisons particulières avec une administration séparée. Pour remédier à ce manque d'unité, on vient de concentrer tout le service des prisons dans les mains d'une direction spéciale, placée sous le contrôle de personnages nommés par le souverain.

L'épineuse et grave question du système pénitentiaire a depuis plusieurs années attiré l'attention du gouvernement et du public, et l'on peut espérer que tous les travaux théoriques récents ne resteront pas sans influence sur la pratique. A cet égard, la Russie n'est point, du reste, demeurée stationnaire : depuis 1870 en particulier, à Saint-Petersbourg, à Kharkof, à Kazan, à Kief, à Nijni-Novgorod et ailleurs, des sociétés privées se sont chargées du patronage des jeunes détenus, ou ont entrepris pour eux l'établissement de colonies agricoles (2). En 1874, un professeur de l'université de Pétersbourg a ouvert un cours sur la discipline pénitentiaire ; en 1875, on a fondé dans la capitale une prison modèle pouvant contenir sept cents individus et renfermant trois cents cellules, et vers le même temps sont nées des sociétés de patronage pour les détenus comme pour les libérés (3).

(1) C'est ainsi qu'en février 1879 les placards séditieux affichés à Kharkof au lendemain de l'assassinat du gouverneur de la province, le prince Krapotkine, donnaient comme un des motifs de son *exécution* les traitemens barbares infligés par ses ordres aux détenus politiques de la ville. Or, d'après ces proclamations mêmes, ces traitemens inhumains de l'*ostrog* de Kharkof consistaient dans l'interdiction de recevoir des vivres du dehors et dans la mise des prisonniers en cellules.

(2) Un professeur de l'université de Kief, M. A. Kistiakovski, a en 1878 fait connaître l'organisation et les résultats des principaux établissemens fondés par ces sociétés aujourd'hui au nombre de neuf ou dix. Voyez la *Kriticheskoe obozrénie*, numéro d'avril 1879.

(3) Dans la Finlande, qui à cet égard est stimulée par le voisinage de la Suède où

A l'aide de la réforme du système pénitentiaire et de la révision du code pénal, on se flatte de diminuer la criminalité ou du moins d'en arrêter la progression. Des espérances de ce genre ont été trop souvent déçues pour qu'on ose s'y fier. Ce n'est pas qu'au point de vue de la criminalité la situation de l'empire présente rien de particulièrement décourageant. Les sinistres prédictions faites lors de l'affranchissement des serfs ne se sont pas vérifiées. On disait qu'en rompant subitement le lien traditionnel des propriétaires et des paysans, on allait déchaîner dans la nation tous les vices et tous les crimes. Que n'avait-on pas à craindre d'un peuple ignorant et grossier, subitement débarrassé de chaînes séculaires ! Les faits n'ont point confirmé ces appréhensions. Les crimes ont pu changer de nature, la criminalité ne s'est pas beaucoup accrue ; à certains égards même, elle a, croyons-nous, diminué. La comparaison est difficile, car les statistiques ne lui fournissent pas de documens suffisans. En dehors des délits et des crimes jugés par les tribunaux, le servage avait sa criminalité spéciale, ses crimes souvent ignorés et impunis, attentats des seigneurs sur la vie de leurs serfs ou l'honneur de leurs serves, attentats des serfs sur la vie ou les biens de leurs maîtres, assassinats et incendies, désordres domestiques, meurtres des époux mal assortis, grâce au régime du mariage forcé auquel beaucoup de propriétaires soumettaient leurs serfs, donnant les plus belles filles aux meilleurs serviteurs.

On ne saurait donc prendre la criminalité comme un moyen facile d'évaluer les résultats de l'émancipation et des grandes lois qui ont touché presque toutes les branches de la vie nationale. Cette mesure, en apparence si simple et si commode, ne peut donner d'indication exacte puisqu'en réalité elle n'est pas la même pour la période antérieure aux réformes et pour la suivante. En dehors des changemens apportés dans l'état social, l'érection des nouveaux tribunaux, l'institution des juges d'instruction et des juges de paix, toutes les améliorations du service judiciaire rendent une telle comparaison incertaine ou trompeuse.

Et quand il n'en serait pas ainsi, quand il serait prouvé que depuis l'affranchissement du peuple certains délits, certains crimes même ont notablement augmenté, y aurait-il là de quoi condamner l'émancipation et les réformes ? Dans tous les pays remués par des commotions profondes, les bas-fonds de la société, la vase fangeuse tend naturellement à monter à la surface. Ces époques de transformation sociale, de révolution et de transition, où les idées traditionnelles et les vieilles croyances sont ébranlées, où les

toutes ces questions ont été fort étudiées, on s'est, comme en Russie, occupé en même temps d'une réforme du système pénitentiaire et d'une révision du code pénal.

situations matérielles et les rangs hiérarchiques sont bouleversés ou confondus, toutes ces époques de changement et de trouble sont d'ordinaire, il faut bien le reconnaître, peu favorables à la moralité publique ou privée. En Italie par exemple, le pays de l'Europe qui, avec la Russie, a le plus changé dans les vingt dernières années, la criminalité a pris un essor redoutable (1). De pareilles révolutions amènent presque partout de semblables effets.

Si en Russie quelque chose doit étonner, c'est que la criminalité n'ait pas pris de plus grandes proportions. Elle n'a pas assez varié, en effet, pour qu'on en puisse tirer des conclusions nettes. A en juger par elle, les réformes n'auraient influé sur les mœurs, ni dans un sens, ni dans l'autre. Cela s'explique à nos yeux parce que le fond du peuple a été moins profondément atteint qu'on ne le suppose d'ordinaire par les lois qui, avec la liberté, lui ont donné l'égalité civile. Ce qui a peut-être été le plus remué, le plus ébranlé dans la société russe, c'est moins l'ancien serf que l'ancien seigneur, ce ne sont pas les assises inférieures et le fond de la nation, ce sont plutôt les couches supérieures et moyennes. C'est là qu'il y a eu le plus de bouleversements et de dislocations, le plus de trouble moral et matériel, le plus de perturbation dans les idées, les habitudes, les situations. La criminalité même, si peu sûr que puisse être un pareil indice, nous montre des traces de cette sorte de désordre ou de désarroi social. Des procès récents et des scandales de toute sorte, de grossiers ou honteux méfaits qui surprennent dans un certain milieu, nous ont trop souvent montré quelles secousses avait subies le sens moral dans certaines sphères de la société russe. De là un fait singulièrement triste qui, pour n'être point peut-être spécial à la Russie, n'en est pas moins un symptôme d'un mal réel. Le nombre des gens lettrés (*gramotnye*), des gens sachant lire et écrire, bien plus le nombre des gens ayant reçu une instruction moyenne ou supérieure, semble relativement plus considérable parmi les criminels que dans l'ensemble de la population. Les statistiques du ministère de l'instruction publique fournissant des données moins exactes et détaillées que celles de la justice, on ne saurait à cet égard rien dire de précis, mais, à en juger par la statistique, il semble en Russie qu'au lieu de diminuer, la propension au crime, l'instruction l'augmente. Ce résultat mérite d'autant plus d'attention, qu'en Russie comme partout, l'instruction tend à diminuer le penchant aux crimes accompagnés de violence (2).

(1) D'après les statistiques italiennes, le nombre des criminels condamnés à mort ou aux travaux forcés à perpétuité avait plus que doublé de 1859 à 1869, et le nombre des crimes et délits de toute sorte aurait augmenté de 40 pour 100 de 1869 à 1876.

(2) Un autre trait digne de remarque dans les statistiques judiciaires de la Russie,

Embrasse-t-on les diverses classes du peuple et l'ensemble de la nation, on trouve que la moralité n'a rien perdu à la suppression de la rude discipline du servage. Si l'émancipation, si les lois qui l'ont suivie et complétée n'ont pas amené dans la moralité un sensible progrès, elles n'ont pas non plus contribué à la démoralisation du peuple. Les relevés judiciaires ne sauraient de ce côté être tournés contre les réformes. La criminalité privée est restée à peu près stationnaire relativement au chiffre de la population. Ce qui a crû, ce qui a pris un rapide développement, surtout dans les dernières années, ce sont les crimes et délits politiques. Cette criminalité spéciale, les grandes réformes d'Alexandre II en doivent-elles être rendues responsables?

Certes entre les lois libérales du règne et l'agitation révolutionnaire de la jeunesse il y a un lien, une visible connexité; mais de quelle façon les réformes ont-elles fomenté dans certaines classes de la nation l'esprit de révolte et les passions révolutionnaires? Est-ce, comme on le dit parfois, que le gouvernement impérial a concédé au pays trop de libertés et de franchises en trop peu de temps? Ne serait-ce pas plutôt que la plupart des réformes sont demeurées incomplètes et inachevées, restreintes ou tronquées dans la pratique, en sorte qu'au lieu de satisfaire les esprits et d'apaiser les besoins qu'elles avaient éveillés, elles n'ont fait que les exciter et les irriter? Ne serait-ce pas que l'œuvre d'Alexandre II a été trop fragmentaire, trop dépourvue d'ensemble, en sorte qu'à certains yeux les lacunes et les défauts en sont plus sensibles que les beautés et les avantages? Ne serait-ce pas enfin que, faite d'un mélange de vieux et de neuf, composée de pièces toutes nouvelles et de débris usés d'un passé vieilli, la Russie actuelle reste incohérente et disparate, et qu'elle manque du couronnement réclamé par l'amour-propre national, la liberté politique, qui seule peut donner aux réformes administratives et judiciaires toute leur valeur et leur sincérité?

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

c'est qu'à l'inverse de ce qui se voit ailleurs, il y a proportionnellement parmi les criminels plus de gens mariés que de célibataires, en sorte qu'en Russie le mariage pourrait être regardé comme exerçant une fâcheuse influence sur la criminalité. Cette regrettable bizarrerie doit sans doute s'expliquer par la trop grande précocité des mariages populaires et la brutalité des paysans qui, pour beaucoup de femmes, fait de l'union conjugale un enfer insupportable.

UN

ENNEMI DES PRÉJUGÉS

L'Allemagne a plus que toute autre nation de l'Europe le goût et le génie de l'universelle discussion. Les Français, les Italiens, les Anglais ont presque tous quelque question grosse ou petite à régler avec leur gouvernement ou quelque grief particulier contre la destinée; mais ils sont disposés à reconnaître qu'il est certaines nécessités dont il faut prendre son parti, certaines vérités de fait que les gens d'un bon caractère renoncent à contester. Beaucoup d'Allemands, une fois qu'ils se sont mis à raisonner, éprouvent le besoin de raisonner sur tout; leur suprême plaisir est de discuter l'indiscutable. Ils ont adopté les armes et la devise du surintendant Fouquet; c'était, comme on le sait, un écureuil avec ces mots: « Où ne monterai-je pas? *Quo non ascendam?* » De quoi qu'il s'agisse, les Allemands dont nous parlons remontent jusqu'au déluge ou plus haut encore. Il ne leur suffit pas de faire la critique de leur gouvernement, ils prennent à partie le soleil, la lune et les étoiles. Ils se plaindraient volontiers, comme certain roi de Castille, que Dieu ne les ait pas consultés avant de faire le monde, parce qu'ils auraient eu de bons conseils à lui donner. Malheureusement on ne les a pas consultés, et la création est une affaire manquée, qui, s'ils ne s'en mêlent au plus vite, finira par une banqueroute. Le suprême entrepreneur est insolvable, il est hors d'état de tenir ses engagements; l'heure des protêts a sonné, et les huissiers entrent déjà en campagne.

On assure que celui qui a fait le monde en le sachant ou sans le savoir s'affecte très peu de ces chicanes d'Allemand, auxquelles il est depuis longtemps accoutumé. Les gouvernemens s'en émeuvent un peu plus que lui, puisqu'ils se croient obligés de recourir à des lois d'exception. Dans le fond, ils voient d'assez bon œil ces terribles épilogueurs, pessimistes ou utopistes, « ces abstrauteurs de quintessences, ces grabeleurs de correction. » Ils leur savent gré de distraire les peuples de

la politique courante. Quand on raisonne avec fureur sur les principes sociaux ou antisociaux, sur la propriété collective, sur l'émancipation des femmes, sur les unions libres, on a moins de temps pour critiquer le budget, et quand on attribue les maux dont nous souffrons soit à quelque bévue du grand mécanicien qui nous a fabriqués, soit à quelque vice originel dans l'agencement des cellules ou de l'œuf d'où nous sommes sortis, on devient plus indulgent pour M. de Bismarck, qui « laisse gémir les persuadés, déclamer les frondeurs et se contente d'agir. » L'Allemagne est aujourd'hui une monarchie militaire, tempérée non par des chansons, car on n'y chante pas tous les jours, mais par des théorèmes, et dans cette monarchie le gouvernement a le droit de tout faire ou peu s'en faut, tandis que de leur côté les philosophes, en dépit des lois de sûreté, ont le droit de tout dire et de tout écrire, ou il ne s'en faut guère.

Jamais la fureur de tout remettre en discussion n'avait sévi en Allemagne avec autant d'intensité que depuis l'institution du nouvel empire. Il n'est pas à cette heure, de l'autre côté du Rhin, un seul principe dont tout le monde convienne. Goethe prétendait qu'au grand jour de la rétribution finale le souverain juge, après avoir mis les boucs à sa gauche et prié les brebis de passer à sa droite, ajouterait : « Quant à vous, gens de bon sens, placez-vous devant moi, afin que j'aie le plaisir de vous regarder. » Les gens qui ne sont ni boucs ni brebis et qui ont du bon sens s'appellent en Allemagne des conservateurs libéraux ou des libéraux plus ou moins progressistes ; mais ils ont beaucoup de peine à se faire entendre au milieu du tumulte que font les exagérés de toute espèce. Le malheur du bon sens est qu'il ne fait pas de bruit ; il n'aime pas à crier, et lorsqu'il se trouve en compagnie de gens qui crient, il prend facilement son parti de se taire.

On déraisonne à gauche, on déraisonne à droite. Pour être un conservateur authentique, pour en mériter à Berlin le titre et les honneurs, il faut déclarer bien haut que le progrès est un leurre et un mensonge, que le régime parlementaire est une invention impie et criminelle, que les soi-disant libertés nécessaires sont des dangers publics ; il faut croire aussi, comme le comte de Boulainvilliers, que le système féodal fut le chef-d'œuvre de l'esprit humain, qu'on se portait mieux d'âme et de corps dans le temps où on avait plus de casques que de chemises et où les rois couchaient avec leur couronne, que les âges de foi naïve ont vu fleurir tous les genres de vertus et de bonheur, et que la révolution française a gangrené l'Europe jusque dans la moelle des os. Ces âpres censeurs de la révolution oublient que la rage de décrier son temps et de chercher l'âge d'or dans le passé est une maladie fort ancienne, que les âges de foi naïve l'ont déjà connue. Tel prédicateur du xiii^e siècle affirmait que cent ans auparavant tous les hommes sans exception

étaient justes et croyans, que toutes les femmes étaient chastes, et il s'écriait douloureusement : « Que penseraient nos pères de leurs descendans dégénérés? » Si la mémoire des hommes était moins courte ou si les morts pouvaient parler, les prédicateurs auraient moins facilement gain de cause ; mais les tombeaux sont muets.

Un romancier célèbre, George Eliot, a publié récemment un livre qui a le titre d'un roman et qui n'en est pas un. Ses lecteurs habituels lui en ont voulu ; ils ont été, selon le mot du poète, aussi désappointés qu'une perruche à laquelle on jette

. une fève arrangée
Dans du papier brouillard en guise de dragée.

Il ne faut pas que notre déception nous rende injuste. Il y a dans ce livre qui n'est pas un roman une peinture piquante de quelques-uns de nos travers, et nous y trouvons en particulier des observations fort justes touchant ces utopistes rétrospectifs qui voient le passé en beau et leur époque en noir. L'auteur remarque qu'il est fâcheux de ne pouvoir reconnaître les obligations qu'on peut avoir à ses ancêtres sans se laisser aller à déclamer contre le temps présent, qui avec tous ses défauts a du moins le mérite de ménager aux panégyristes raffinés du passé certaines douceurs de l'existence auxquelles ils ne sont point insensibles. « Selon toute apparence, ajoute-t-il, les inventeurs remarquables qui se sont avisés les premiers de creuser des puits ou de baratter le lait pour en faire du beurre, et qui certainement ont été utiles à leur temps comme au nôtre, ont eu le chagrin de se voir comparés avec mépris aux générations antérieures, dont la vertueuse simplicité laissait l'eau et le lait tranquilles. Selon toute apparence aussi, quelque nomade qui avait du goût pour la rhétorique, s'étendant sur le gazon pour y savourer une beurrée contemporaine, a célébré les louanges de ses aïeux, lesquels n'avaient pas encore été corrompus par le lait de la vache. Peut-être même ce nomade, dans un bel accès de dévouement imaginaire, s'est-il pris à regretter, après avoir avalé le beurre, cela va sans dire, de n'être pas né un siècle plus tôt et de n'avoir pas été mangé pour servir à la subsistance d'une génération plus naïve que la sienne... En vérité, je ne vois aucune bonne raison pour mépriser toute la population présente du globe, à moins que je ne méprise aussi les générations précédentes, desquelles nous avons hérité nos maladies de corps et d'esprit, et par conséquent à moins que je ne méprise mon propre mépris, qui est également un héritage d'idées et de sentimens élaborés pour mon usage dans la grande chaudière de cette vie universellement méprisable (1). » George Eliot a mille fois raison, et pourtant nous

(1) *Impressions of Theophrastus Such*, by George Eliot, 1879, pages 29 et 32.

avons bien peur que son raisonnement ne corrige personne. Plus d'un bourgeois qu'on pourrait citer, qui, soit inconséquence, soit affectation, maudit la révolution et ses suites fatales, serait bien attrapé si quelque puissant génie, le prenant au mot, rétablissait dans ce monde les inégalités qu'elle a supprimées et en retirait les douces franchises, les aimables commodités de la vie qu'elle y a introduites au profit des petites gens; ce bourgeois ne laissera pas cependant de battre jusqu'à la fin sa nourrice. Rien n'est plus charmant que de manger le beurre et d'en mal parler; c'est se procurer tout à la fois les plaisirs de l'estomac et ceux de l'ingratitude, qui au dire des ingrats sont les plus vifs de tous.

Si les féodaux de Berlin regrettent l'âge d'or, s'ils condamnent les libertés constitutionnelles et ce qu'on appelle les idées de 89 comme une invention funeste, les démocrates socialistes de Leipzig et d'ailleurs traitent le libéralisme de superstition surannée, et ne se lassent pas de lui reprocher son impuissance à résoudre la question sociale. Passe encore si les opinions libérales n'avaient affaire qu'aux féodaux et aux socialistes, mais elles sont combattues aussi par des hommes qui, sans être ni réactionnaires ni révolutionnaires, se flattent d'avoir inventé certaines recettes destinées à guérir tous les maux et qui exigent que les gouvernemens se servent de leur autorité pour en imposer l'usage à tout l'univers. C'est une opinion dominante aujourd'hui dans les universités allemandes que tout le bien qui peut se faire dans le monde ne peut être que l'ouvrage de l'état et doit s'accomplir par voie de décrets. Nombre de professeurs allemands sont intimement convaincus qu'il est possible de décréter l'abolition de la misère, de décréter la bière à bon marché et le perfectionnement de la littérature dramatique, de décréter la vertu et le bonheur. Les libéraux se défient beaucoup des décrets; ils ne croient qu'aux longs efforts, aux réformes lentes et pacifiques, ils croient surtout à la liberté, c'est leur métier, et ils la réclament pour tout le monde, pour les riches comme pour les pauvres, pour les dévots comme pour les incrédules. — « Les libéraux sont des gens bien malheureux, nous disait dernièrement un libéral; ils sont condamnés dans ce monde comme cléricaux, et ils seront damnés dans l'autre comme philosophes. » C'est leur faute à vrai dire; ils veulent qu'on ait le droit de chanter *la Marseillaise* et ils veulent aussi qu'on ait le droit plus précieux encore de ne pas la chanter. C'est le moyen de ne contenter personne, car l'intolérance est le fond de l'homme.

Nous avons sous les yeux, avec plusieurs autres, un livre allemand, intitulé : *les Préjugés de l'humanité* (1). Bien qu'il ait été imprimé à Vienne, on peut le considérer comme un précieux échantillon de ce

(1) *Die Vorurtheile der Menschheit*, von Lazar B. Hellebach. Vienne, 1879.

genre de philosophie sociale qui depuis quelques années a la vogue en Allemagne. L'auteur, M. Hellenbach, a entrepris de démontrer que ce monde ne vaut pas grand'chose, que la société fait fausse route, parce qu'elle prend pour règle de sa conduite des opinions erronées, de vains préjugés. Il démontre aussi qu'en beaucoup de cas la liberté est le plus trompeur de tous les préjugés. Il démontre également qu'il suffirait de deux ou trois décrets rendus par un gouvernement intelligent pour que tout marchât à merveille. Il y a des hommes qui sont nés pour être poètes, d'autres pour être mécaniciens, d'autres enfin pour être gouvernement. « Ah! si j'étais gouvernement pendant dix-huit heures, s'écrient-ils chaque soir et chaque matin, le monde serait bien étonné en se réveillant, tant il aurait de peine à se reconnaître. »

Nous avons d'autant plus de plaisir à citer ce livre que l'auteur n'est pas seulement un homme d'un sérieux mérite, mais qu'à beaucoup d'égards il professe des opinions fort modérées. Il se pose en ennemi résolu de la révolution sociale, de tous ceux qui prétendent régénérer le monde par la violence, par le brigandage; il voudrait qu'on les punit deux fois, et pour le crime qu'ils commettent envers la société et pour le tort qu'ils font à leur propre cause. Il a si peu de goût pour les doctrines subversives qu'il célèbre les bienfaits de la royauté, qui selon lui ne sont pas achetés trop cher par une liste civile de quelques millions. Il estime que la nation française a pu avoir des raisons plausibles de détrôner ses rois, mais qu'elle leur devait une indemnité, attendu que le comte de Chambord a autant de droits à son titre de roi que le premier bourgeois venu peut en avoir à porter le nom de son père et à posséder son héritage. En philosophie comme en politique, M. Hellenbach est juste-milieu. Le matérialisme ne lui revient point; il se refuse à admettre « qu'une combinaison de matières carbonées puisse en deux ou trois ans produire une machine pensante, sensible et consciente. » Il affirme que tout ne s'explique pas dans ce monde par des cellules qui s'accrochent ou se décrochent, et que la métaphysique aura toujours sa part dans les affaires d'ici-bas. Avec cela, M. Hellenbach est un homme fort instruit, très versé dans les matières qu'il traite. Il a beaucoup lu, beaucoup réfléchi, et il sait écrire. La critique qu'il fait de certaines doctrines témoigne de la solidité et de la justesse de son esprit; mais après vingt pages qui font grand honneur à sa judiciaire, on en trouve une fort étonnante, comme si sa raison était sujette à de subits déraillemens. Il y avait jadis dans une maison de santé de Paris un pensionnaire venu du département du Nord, qui passa deux années entières sans donner la moindre marque de folie. Le médecin de l'établissement le déclara guéri et décida qu'il fallait le rendre à sa famille. A l'instant même où, l'ayant reconduit à la gare, il se disposait à le mettre en wagon, un éclair passa dans les yeux du fou, qui s'écria :

« Comme ils vont être heureux à Lille ! Ils verront la lune, qu'ils n'ont pas vue depuis deux ans, puisque c'est moi qui l'ai dans ma manche. » M. Hellenbach n'est point fou et ne le sera jamais ; mais il est doué d'une imagination très vive, que sa raison tient en bride, et qui tout à coup s'échappe, bondit et caracole. Après avoir raisonné une heure durant en philosophe émérite, regardant son lecteur avec un sourire mystérieux, il lui révèle qu'il a la lune dans sa manche, et il la lui montre, ce qui ne nuit point à l'intérêt qu'offre la lecture de son livre, où l'agréable se mêle à l'utile.

Son grand principe, qui peut se défendre, est qu'à la longue toute institution, après avoir été utile à l'humanité, lui devient nuisible et ne subsiste plus que par la force d'un préjugé funeste ou ridicule. Il cite à ce propos le mot célèbre de Méphistophélès : « Tout ce qui naît mérite de mourir. » Méphistophélès a dit aussi : « Les lois et les droits s'héritent comme une maladie ; la raison devient absurdité, le bienfait devient fléau ; ton malheur est d'être un petit-neveu. »

Weh dir dass du ein Enkel bist!

M. Hellenbach en conclut que parmi les institutions sociales qui nous paraissent le plus sacrées et le plus nécessaires, il n'en est pas une qui ne soit destinée à périr. Le sauvage se tatoue et se passe une arête de poisson dans le nez ; nous avons renoncé à nous tatouer, mais nous avons un code civil qui oblige celui qui veut avoir des enfans légitimes à se marier. Le jour viendra où un civilisé qui se marie paraîtra aussi ridicule qu'un sauvage qui se tatoue, M. Hellenbach s'en porte garant. Il confond comme à plaisir les choses qui changent et les choses qui ne changent pas, il se donne l'air d'ignorer qu'il y a dans l'humanité civilisée, au milieu des vicissitudes de ses destins, des lois aussi permanentes que celles qui président au cours des astres. Un enfant intelligent, qui avait lu un résumé de l'histoire universelle, s'écriait en fermant le livre : « Du commencement à la fin, c'est toujours la même chose. » Dans une certaine mesure il avait raison. On n'a pas toujours porté des pantalons, Périclès et César s'en passaient ; mais dans tous les temps l'homme s'est servi de ses jambes pour marcher, parce qu'il avait découvert qu'elles étaient destinées à cela, et il est difficile de croire qu'un jour il marchera sur la tête. Il ne l'est pas moins d'admettre, malgré le témoignage d'un socialiste célèbre, que, quand l'âge d'harmonie régnera sur la terre, l'eau des rivières se transformera en limonade. Hélas ! l'homme ne boira jamais d'autre limonade que celle qu'il aura fabriquée à la sueur de son front.

Ce qui nous étonne aussi, c'est que le même philosophe qui nous enseigne que notre civilisation repose sur des idées fausses puisse se flatter qu'il suffit d'écrire un livre pour faire justice d'erreurs presque

aussi vieilles que le monde, et qui sont entrées dans notre sang et dans notre moelle. C'est pourtant l'espérance dont il se berce. La guerre, par exemple, est pour lui le plus odieux des préjugés. Il dit à ce sujet des choses fort judicieuses et d'autres qui le sont moins, car sa raison voyage toujours accompagnée d'une troupe de chimères. On ne peut que l'approuver quand il réfute un auteur allemand qui voit dans la guerre un précieux moyen de sélection naturelle, *ein Hauptmittel der natürlichen Zuchtwahl*. » Il lui représente fort sagement qu'à ce compte il faudrait encourager les guerres d'extermination, puisqu'elles auraient l'avantage de faire à jamais disparaître les races inférieures. Il lui objecte encore qu'on ne démêle pas très bien quels services ont rendus à la civilisation les invasions triomphantes des Huns et des Mongols, et qu'au surplus la victoire ne prouve rien le plus souvent, sinon qu'il y avait dans l'une des deux armées une paire d'yeux qui voyaient plus clair que ceux du général ennemi.

Mais sur quoi se fonde-t-il pour nous promettre qu'avant peu l'humanité en finira avec ces jeux sanglans de la haine et du hasard, et que tous les différends se termineront par un arbitrage pacifique? C'est promettre qu'après avoir déraisonné à cœur-joie pendant huit, dix ou cent mille ans, notre pauvre espèce, persuadée par l'éloquence d'un écrivain, va se décider tout à coup à devenir parfaitement raisonnable. « Voudriez-vous me dire, demandait en son temps Rabelais, cet immortel représentant de l'éternel bon sens, comme de fait on peut logiquement inférer que par ci-devant le monde eût été fat, maintenant serait devenu sage? Pourquoi était-il fat? Pourquoi serait-il sage? Pourquoi en ce temps, non plus tard, prit fin l'antique folie? Pourquoi en ce temps, non plus tôt, commença la sagesse présente? » M. Hellenbach nous raconte qu'un pacha turc lui dit un jour : « Le fou a toujours des querelles avec le fou, le sage rarement avec le fou, le sage n'en a jamais avec le sage. » Espérons que les sages s'appliqueront à croître et à multiplier; mais il restera toujours assez de fous pour les contraindre à dégâner. Dans tous les siècles il y aura des passions, et la passion aime le sang. Le jour où il n'y aura plus d'ambitieux, le jour où personne ne convoitera plus le bien d'autrui, le jour où les conquérans se décideront de leur plein gré à faire restitution, à rendre gorge, ce jour-là l'épée rentrera à jamais dans le fourreau; mais tant que cet heureux changement ne sera pas accompli, les arbitres désespéreront de concilier les procès. L'ardeur de leur philanthropie sera-t-elle jamais aussi vive que l'ardeur des convoitises? Quelqu'un s'étonnait jadis devant Théophile Gautier qu'il suffit quelquefois de la coalition de trois boute-feux pour mettre en péril la paix publique et lancer malgré elle l'Europe dans les aventures, il répondit : « Avez-vous jamais vu des bandes d'honnêtes gens? »

M. Hellenbach n'aime pas la guerre, on ne saurait l'en blâmer, Il

aime moins encore le mariage, qu'il traite de pure convention, comme le duel et la mode, et d'institution surannée qui se survit. Il se récrie avec indignation contre l'odieuse hypocrisie de nos lois, qui prescrivent la monogamie, tandis que l'homme jusqu'aujourd'hui a toujours été un animal essentiellement polygame, pourvu qu'il ait de quoi, la polygamie étant le plus coûteux de tous les luxes. Tout homme, nous dit-il, aspire à avoir plusieurs femmes; mais, par un instinct de propriétaire, il prêche la monogamie à celle qu'il a épousée, non aux autres, bien entendu, pour peu qu'il soit encore en âge d'avoir des succès. Aussi l'Europe est-elle, selon lui, « le principal foyer de la polygamie, de la polyandrie et de la pantagamie. » Ne pouvant supprimer la pantagamie, faut-il donc que l'état la sanctionne? Il est des hypocrisies salutaires. L'état est comme ces mères de famille qui, ne sachant comment s'y prendre pour empêcher leurs fils de s'amuser, trouvent plus sage de fermer les yeux et affectent de tout ignorer. La loi dit comme Moïse : Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain. Elle dit aussi : Si tu la prends et que ton prochain me la redemande, je la lui rendrai. Elle dit encore : Ce que je ne sais pas n'existe pas pour moi. Franchement, nous ne comprenons pas de quoi s'indigne M. Hellenbach.

S'il n'aime pas le mariage, il a beaucoup de sympathie pour la femme. A la vérité, il n'approuve pas le moraliste qui s'est permis d'avancer que chez l'homme l'amour naît du désir, que chez les femmes le désir naît de l'amour. M. Hellenbach répond à cela qu'elles savent mieux cacher leur jeu; mais il se plaint qu'elles sont sacrifiées par le législateur, et il réclame leur émancipation. Il estime que ce n'est pas la guerre, que c'est l'amour qui est un admirable moyen inventé par la nature pour perfectionner notre misérable espèce, et il reproche au mariage de n'avoir rien de commun avec l'amour. « Parmi les hommes qui se marient, nous dit-il, l'un veut se procurer une ménagère, un autre une commandite pour son commerce, le troisième une mère pour ses enfans, le quatrième une femme qui paie ses dettes, le cinquième la protection d'un beau-père, un autre enfin une cuisinière. Quant à celui qui se marie par amour, la seule raison qu'il peut avoir pour se résigner à franchir ce pas périlleux est que dans la société actuelle il ne peut posséder l'objet aimé qu'en l'épousant. Mais sa déception sera grande, car le mariage n'est pas une institution poétique, le mariage est un contrat, et partant le tombeau de l'amour. » M. Hellenbach paraît croire que le seul moyen de réconcilier le mariage avec la poésie et l'amour serait de le rendre temporaire et renouvelable. Mais pourquoi l'état se mêlerait-il de réconcilier les contrats avec l'amour? Est-ce là son affaire? Au surplus l'amour se passe à merveille de contrats, et les engagemens temporaires répugnent beaucoup plus à sa nature que les engagemens éternels. On loue un appartement pour trois, six ou

neuf ans. Se représente-t-on deux amans très épris, qui s'engageraient à s'adorer jusqu'à la Saint-Michel de l'an prochain? Passé ce terme, ils ne répondent plus de rien. Qu'est-ce que l'amour sans l'illusion? Un grand poète a dit il y a longtemps « que ce que l'homme voit, l'amour le lui rend invisible, et que l'invisible, il nous le fait voir. »

Quel che l'uom vede, Amor gli fa invisibile,
E l'invisibil fa veder l'Amore.

M. Hellenbach ne propose pas dès ce jour l'abolition du mariage; il le juge provisoirement nécessaire dans l'intérêt des enfans. « Si l'embryon détaché du corps de sa mère était capable de pourvoir lui-même à sa subsistance comme l'embryon d'un poisson, rien ne serait plus légitime et plus innocent que de s'abandonner en liberté à toutes les joies de l'amour. Tout ce qui excite le désir dans l'homme, une belle taille, un beau sein, de belles dents, une opulente chevelure, promet au monde la naissance d'un organisme propre au combat de la vie. Mais il faut du temps pour que l'embryon humain se suffise à lui-même, et il en résulte que le désir doit s'imposer une douloureuse contrainte. » Heureusement l'état se chargera un jour de nourrir tous les enfans, et le mariage fera place à l'amour libre, qui transformera cette vallée de larmes en lieu de délices. Les gouvernemens sont pauvres, ils n'ont que des dettes, causées par des dépenses improductives. Le point est de leur assurer une fortune qui les mette en état non-seulement d'élever les enfans, mais de soulager toutes les misères. Rien n'est plus simple, sans qu'il soit besoin de recourir aux moyens brutaux et sommaires de la révolution sociale. Il faut que les gens qui n'ont pas d'enfans soient mis en demeure de nourrir les enfans des autres et qu'ils instituent l'humanité pour leur héritière.

Notre philosophe est impitoyable pour les collatéraux, pour ceux qu'on appelle en allemand les héritiers qui rient, *die lachenden Erben*. « En 1878, s'écrie-t-il, sont morts en Californie trois millionnaires, nommés O'Brien, Hopkins et Reese, qui laissaient chacun huit millions de dollars. Cette année-là, les héritiers qui rient se sont emparés de plus de quarante millions de dollars. Auraient-ils été bien malheureux s'ils n'en avaient touché que la moitié et si le reste avait servi à constituer une rente éternelle affectée à des institutions humanitaires? » M. Hellenbach ne refuse pas absolument aux célibataires le droit de tester; il ne réclame que la moitié ou le quart de leur héritage, dont les rentes seraient administrées par un ministre de la bienfaisance, qui n'aurait rien à démêler avec la politique ni avec les questions de cabinet; ce n'est pas au parlement qu'il rendrait ses comptes, il serait soumis au contrôle d'une commission « composée des hommes les plus honorables

et les plus indépendans, sévèrement triés sur le volet. » Ce ministre qui aurait beaucoup à faire et qui suffirait à tout, ce ministre qui serait un philanthrope fervent et un très habile administrateur, M. Hellenbach le connaît, les yeux ardents de son imagination l'ont vu, il pourrait nous donner son signalement.

Cependant il ne se fait pas d'illusions, il craint que les gouvernemens ne se fassent tirer l'oreille pour agréer sa proposition, et il s'adresse en attendant au bon vouloir des célibataires, il leur représente que le sort de la société est dans leurs mains. Il les adjure d'instituer un nouvel ordre de Joannites, de chevaliers de Rhodes, de chevaliers de Malte, dont chaque membre s'engagerait à laisser une portion considérable de sa fortune à l'humanité souffrante; et pour les encourager, il leur accorde dès à présent le droit de porter sur leur poitrine une croix bleue, Fourier ayant décidé que le bleu est la couleur de l'amour, de même que le rouge est la couleur de l'ambition. Nous ne savons si son appel sera entendu. Dieu nous garde de médire des célibataires! mais la plupart ont refusé de se marier parce qu'ils tenaient beaucoup à rester libres, et nous en connaissons plus d'un que l'avantage de porter une croix bleue sur la poitrine déterminerait difficilement à aliéner sa liberté par des engagements d'outre-tombe. Les hommes qui aiment à la fois le célibat et les vœux se font prêtres ou moines. D'autres, mieux disposés, objecteront que les particuliers sont plus compétens que les gouvernemens en matière de philanthropie, et que la charité de l'état manque d'onction. D'autres encore se défieront peut-être de ce ministre de la bienfaisance qui tôt ou tard encaissera leurs legs; ils demanderont à le voir, à examiner de près ses yeux et surtout ses mains. M. Hellenbach ne fera pas difficulté de leur montrer cet oiseau bleu; il l'a dans sa manche, comme la lune.

Le monde ira mieux quand les célibataires feront leur devoir ou qu'on les obligera de le faire; il ira tout à fait bien quand la terre appartiendra à ceux qui sont le plus propres à en tirer un bon parti, car alors elle produira tout ce qu'elle peut produire. Quoiqu'il estime que l'inviolabilité de la propriété est un vain préjugé aussi bien que le mariage, M. Hellenbach réprouve le communisme. Il ne demande point comme M. Marx que les expropriateurs soient expropriés, ni comme M. Linel qu'il n'y ait pas d'autre propriétaire foncier que l'état (1). Il désire seulement que la terre soit mise en circulation, afin que chacun ait son tour. Il y avait à Athènes une loi en vertu de laquelle un citoyen qui se plaignait d'être plus imposé que tel autre qu'il jugeait plus riche que lui, avait le droit de lui offrir l'échange de leurs fortunes. Les deux parties présentaient sous la foi du serment leur inventaire; si elles ne

(1) *Der moderne Staat und die Ziele des alten Glaubens*, von Dr Linel, 1879.

parvenaient pas à s'entendre, le tribunal décidait. Cela s'appelait l'*antidosis*, et M. Hellenbach s'en est souvenu.

Le propriétaire A, soit indolence, soit maladresse, cultive mal son champ. B, qui n'en a point et qui désire en avoir un, se persuade que, s'il possédait celui de A, il lui ferait produire davantage, et il s'engage à payer à l'état un impôt plus fort. Il demande à A combien il estime son champ, et il double l'estimation. M. Hellenbach propose que dans ce cas A soit exproprié au profit de B. La terre sera ainsi possédée par le plus méritant, et le fisc comme la société tout entière s'en trouveront bien. M. Hellenbach est plus sincère dans sa philanthropie que tel démocrate socialiste; mais les socialistes ont un système, la charité de M. Hellenbach est sans méthode. Les mesures qu'il propose se contraignent. Sa loi sur l'héritage des célibataires était destinée à venir en aide aux petits et aux souffrants; sa loi d'expropriation ne sera favorable qu'aux forts et aux habiles. Quelques tempéramens qu'il apporte dans l'application, il y a dix à parier contre un que B sera un spéculateur heureux, que A sera un pauvre diable lésé dans ses droits les plus chers, à qui on ôtera difficilement de l'esprit que ce monde tel que Dieu ou les cellules l'ont fait vaut encore mieux que celui que fabriquent les utopistes. Il maudira les docteurs qui mettent la propriété en circulation et se vengera d'eux en se faisant socialiste. La terre rapportera-t-elle davantage? Nous en doutons. On ne la cultive bien que lorsque l'on est sûr de la posséder toujours. M. Hellenbach, qui parle de l'amour en connaisseur, presque en gourmet, ne compte pas assez avec celui qu'on a pour son jardin. Qui n'adore son jardin? On y enfouit son âme avec ses sucurs, on y découvre mille beautés qui n'y sont pas; *l'invisibil fa veder l'Amore*.

Nous ne savons si les mesures que recommande ce grand ennemi des préjugés ont quelque chance d'être agréées en Autriche ou en Allemagne; mais nous savons que le gouvernement qui hasarderait de les proposer en France aurait de courtes destinées. L'autre jour, au banquet de la préfecture de l'Aisne, M. le président du conseil parlait en excellens termes de « cette population sage et laborieuse qui, laissant gronder au-dessus d'elle les petites tempêtes de la vie parlementaire, travaille, produit, épargne en paix, sachant qu'elle peut avoir confiance dans le gouvernement qu'elle s'est donné. » Cette population a été enfantée par la révolution française, qui en créant la petite propriété a fait de ce pays la société la plus conservatrice d'elle-même qu'il y ait en Europe; ce n'est pas le moindre de ses bienfaits. Jamais cette population sage et laborieuse n'admettra que B soit autorisé à prendre le champ de A, et les utopies ne sont pas son fait. M. Hellenbach est tour à tour trop sceptique et trop crédule. Il méprise les préjugés des autres, il a le sien, qui est de croire à la vertu des panacées sociales.

Ceux qui se mêlent de refaire le monde devraient y regarder de près et se dire que « de toutes les choses les plus sûres, la plus sûre est de douter. »

De las cosas mas seguras
La mas segura es dudar.

Si M. Hellenbach a du goût pour l'utopie, on aurait tort d'en conclure qu'il ait l'humeur optimiste; il s'en faut. Il prédit à notre globe terraqué le plus fâcheux avenir. Par le refroidissement graduel du soleil, les zones habitables se réduiront de plus en plus; nous aurons le sort de la planète Mars, dont les glaces polaires sont beaucoup plus envahissantes que les nôtres. Nous finirons même par devenir un astéroïde, une lune stérile, désolée, très peu logeable. Si l'avenir ne nous promet rien de bon, le présent n'est pas gai, la vie est un mal. L'ennemi des préjugés s'en excuse en alléguant qu'il ne faut pas s'en prendre à lui, que ce n'est pas lui qui a créé l'univers et que pour sa part il n'y est entré qu'à son corps défendant. Il regrette amèrement qu'on ne lui ait pas fait respirer du chloroforme dans son berceau; il ne peut se réconcilier avec son existence que parce qu'il la regarde comme un anneau nécessaire dans la grande chaîne des causes et des effets. Il a le bonheur de croire à l'immortalité de l'âme; mais il estime que la métaphysique ainsi que l'histoire naturelle ne nous guérit point de nos chagrins. Comme le remarque George Eliot dans son dernier livre, celui qui cherche dans l'étude de l'univers une raison de se consoler de ses malheurs particuliers ressemble à un homme qui lit un livre dans la seule pensée d'y trouver son nom quelque part. Hélas! il n'est pas question de nous dans le grand livre de l'éternelle nature; nous pouvons le lire d'un bout à l'autre sans y découvrir notre nom et notre éloge, soit dans le texte, soit dans la marge.

M. Hellenbach en infère que le suicide a du bon, et il n'y a rien à lui répondre; mais il insinue que l'état devrait prêter son assistance aux gens qui veulent se pendre. « Tout homme qui se délivre de la vie facilite par sa mort l'existence des survivans, soit qu'il ait quelque fortune à leur laisser, soit qu'il les débarrasse d'une concurrence nuisible. En tout cas, il leur fait de la place et rend disponible la part d'alimens qui lui était nécessaire. Quand le nombre des suicides serait décuplé, il n'équivaudrait jamais à la dixième partie des décès causés par la guerre, la faim et la misère. Dépouiller la mort volontaire de ses terreurs est au pouvoir de la société; si elle ne le fait pas, c'est un fruit du préjugé. » M. Hellenbach insinue également que, si les gouvernemens étaient bien inspirés, ils aideraient les malades désespérés à sortir de ce monde et les mères de famille à n'y pas faire entrer un enfant conçu sous une méchante étoile. « Dans l'état présent des choses, nous

ne pouvons mieux faire que de chercher un bon moyen préventif. Si nous ne le trouvons pas ou aussi longtemps que nous ne l'aurons pas trouvé, il faut dans les cas urgens recourir au moyen répressif de l'anéantissement du germe à une période quelconque de son développement, en choisissant la méthode la plus douce et la plus humaine. S'il est vrai, ce qui me paraît douteux, que la cause du paupérisme soit l'excès de population du globe, c'est un préjugé d'y parer par cette lente et cruelle consommation qui est l'inévitable résultat de la misère plutôt que par des préservatifs anodins. » C'est ainsi qu'à force de mêler l'état à toute chose, on finit par le charger de vilaines besognes. Les législateurs d'autrefois étaient durs et même brutaux; si on laissait faire certains rêveurs qui se flattent de tout perfectionner, on en viendrait bientôt à regretter le passé. Une femme d'esprit affirmait qu'en fait de gouvernement elle avait toujours préféré les sangliers aux pourceaux.

Comme M. Hellenbach, les libéraux combattent « ces opinions erronées qui surchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine; » mais ils doutent que le plus sûr moyen d'améliorer son champ soit d'arracher tout, l'ivraie et les épis mûrissants. Les utopistes qui pullulent en Allemagne ont souvent moins de talent et moins d'esprit que M. Hellenbach. Cela n'empêche pas que chacun d'eux n'ait inventé sa recette, qu'ils ne croient tous à la vertu de leur élixir et qu'ils ne prennent un plaisir extrême à le débiter. La plus douce des ivresses est l'ivresse de l'absurde, c'est aussi la plus dangereuse. Ces raisonneurs subtils se plaignent que l'Allemagne soit une monarchie militaire; c'est un peu leur faute, et ils feraient bien de méditer certains épisodes de l'histoire de France. Il y avait dans l'assemblée que le 2 décembre a dissoute des utopistes de très bonne foi, qui ne se doutaient pas de l'irritation croissante que causaient à beaucoup de gens leurs éternelles revendications sociales. Un homme clairvoyant disait d'eux : « Le jour où on les balaiera, ils n'y comprendront rien, et ils demanderont des explications au caporal. » Il est fâcheux d'en être réduit à demander des explications au caporal. Le caporal n'aime pas à s'expliquer, il ne connaît que sa consigne; mais si d'aventure il se décidait à parler, il répondrait peut-être que dans les pays où l'on remet tout en question, dans les pays où l'on ne s'accorde sur aucun principe commun et qui sont en proie à l'anarchie des esprits et des volontés, un homme se charge tôt ou tard de vouloir pour tout le monde. Il ajouterait que cet homme qui sait vouloir est le plus souvent un sabre, quelquefois aussi un grand chancelier, et que cela revient au même.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1879.

Il faut bien convenir que, si les sessions parlementaires, surtout les sessions qui se prolongent, ont leurs abus et leurs dangers par les excitations qu'elles entretiennent, le désœuvrement des vacances politiques n'est pas non plus sans inconvénients. Il a toute sorte d'effets bizarres sur certaines imaginations, ce désœuvrement à la fois désiré et importun. Il ne tarde pas à produire ses fruits de polémiques vaines, de fables ridicules, d'incidents aussi puérils qu'éphémères. A défaut des affaires sérieuses, on s'évertue, ne fût-ce que pour réveiller l'attention endormie, à exagérer tout ce qu'il y a de plus insignifiant et à supposer souvent ce qui n'existe pas, ce qui n'a jamais existé.

Il y a sans doute les conseils généraux qui viennent d'être réunis pendant quelques jours, dont la session est à peine close, et, à dire vrai, si on le voulait, ces assemblées locales pourraient offrir une digne et utile manière d'occuper l'opinion. Il faudrait les prendre pour ce qu'elles sont, sans exagérer et sans diminuer leur rôle, sans dépasser toutes les limites et sans affecter une réserve méticuleuse. On n'aurait certes pas besoin de continuer dans ces modestes conseils des luttes passionnées de tribune, qui seraient d'ailleurs dénuées de sanction et que la loi interdit. Il resterait encore assez de questions à examiner, assez d'intérêts publics à défendre, assez de discussions utiles et pratiques à engager sur l'économie administrative, sur les réformes désirables, sur l'enseignement, sur ce régime commercial qui attend toujours d'être réglé, d'où dépend l'essor du travail et de la fortune nationale. Pourquoi des hommes de tact et d'instruction ne s'efforceraient-ils pas de relever l'importance de ces assemblées en les entretenant sans prétention, sans déclamations vulgaires, de tout ce qui émeut, intéresse ou préoccupe le pays? Ils ne violenteraient pas la loi, ils la féconderaient par un usage impartial et instructif pour tout le monde; ils feraient de ces assemblées locales un ressort plus actif de la vie natio-

nale. Il y a bien parfois quelque chose de semblable, si ce n'est dans l'intérieur des conseils, du moins à côté, à la suite des sessions, dans quelque banquet de circonstance, et c'est ainsi que récemment le chef du cabinet, dans son département de l'Aisne, a saisi l'occasion de définir avec mesure, avec une raison confiante, la politique du gouvernement. M. Waddington a parlé comme parlent les Anglais dans ces libres réunions d'automne ; mais c'est une exception. Trop souvent les conseils généraux tombent dans l'insignifiance ou dans les manifestations de l'ordre baroque, — et puisque les conseils ne suffisent pas à intéresser l'opinion, puisque la tribune du parlement est muette, puisque les ministres se promènent en attendant que M. le président de la république lui-même aille se reposer dans sa Franche-Comté, il faut bien s'occuper. Puisqu'on n'a pas les réalités de la politique, il faut bien en poursuivre les ombres et jouer avec les fictions ! Il faut passer le temps, — et alors on fait voyager M. le comte de Chambord ou l'on fait parler le prince Napoléon, qui a perdu la parole depuis la mort du prince impérial. On réveille tant bien que mal, péniblement, la question Blanqui à propos de l'élection qui a lieu en ce moment à Bordeaux, ou bien l'on bataille trois jours durant autour de quelque médiocre tapage de vagabonds demandant aux musiques de leur jouer *la Marseillaise*. On fait la guerre aux noms des rues ou au cléricisme, et M. Paul Bert, se mettant de la partie, voulant sans doute, lui aussi, émoustiller le public des vacances, envoie de sa villégiature de Bourgogne quelque toast qu'il croit peut-être spirituel et qui n'est qu'une assez lourde excentricité de pédant en gaité. C'est assez pour la saison !

Oui vraiment, on peut en croire les novellistes, un jour de la semaine dernière, M. le comte de Chambord a été à Paris, tout au moins aux environs de Paris. Il était dans un château mystérieux, il a passé la revue de son armée, il lui a parlé, puis il a disparu ! Il est vrai que le même jour le télégraphe signalait sa présence à Vienne et le montrait rendant visite à l'empereur François-Joseph, tandis que d'autres le représentaient partant pour la Suisse ou pour l'Angleterre. N'importe, M. le comte de Chambord était à Paris ! Il s'occupe de rallier ses amis, de leur tracer une ligne de conduite appropriée aux circonstances, de renouveler les instructions qui doivent les guider dans la prochaine campagne. — Qu'est-ce à dire ? s'écrient alors les fidèles, ceux qui ont le mot des cours. M. le comte de Chambord n'a pas besoin de renouveler ses instructions ; ses amis savent qu'il est toujours prêt à sauver la France : sa politique est assez connue ! Et c'est vrai, les idées du petit-fils de Charles X n'ont rien d'inconnu. M. le comte de Chambord n'a pas besoin de promulguer une fois de plus sa politique : il l'a expliquée bien souvent déjà, il l'expliquait l'autre jour encore dans une lettre où il se montre bien tel qu'il est, inspirant le respect par une incomparable candeur de prince illuminé, se créant une France idéale

qui n'a jamais existé, laissant seulement percer quelque amertume à l'égard de ceux qui lui ont reproché de s'être dérobé à un règne possible en 1873. L'honnête prince, l'exilé d'un demi-siècle, n'a point entendu abdiquer ni en 1873 ni depuis, soit; personne n'abdique aujourd'hui! Don Carlos, à qui on fait aussi son rôle dans cette comédie des bruits de la saison, n'entend pas abdiquer, lui non plus. Il a la satisfaction, et il ne s'en cache pas, d'être reconnu roi légitime de l'Espagne par son oncle M. le comte de Chambord, et M. le comte de Chambord, à son tour, est sans doute reconnu roi légitime de France par son neveu don Carlos. Voilà qui est entendu, on nous le dit; c'est l'histoire courante qu'on nous fait.

Un autre jour, ce n'est plus de M. le comte de Chambord et de ses voyages à Paris et de ses droits reconnus par don Carlos, et de ses projets qu'il s'agit, c'est le prince Napoléon qui entre en scène et apparaît comme un sphinx vivant. Le prince Napoléon est-il définitivement, depuis la mort du fils de Napoléon III, le chef reconnu de la dynastie, l'héritier présomptif de l'empire? aura-t-il l'avantage d'être accepté par M. Paul de Cassagnac, ou bien y aura-t-il scission dans le parti bonapartiste? le prince Napoléon se décidera-t-il à déclarer la guerre à la république, à faire tout haut une petite pénitence de ses vieux péchés de libre penseur, de ses instincts révolutionnaires? On attend son manifeste, on l'attendra sans doute longtemps, — le prince ne dit rien. Qu'à cela ne tienne : on le fera parler, on lui attribuera des discours, des programmes de César en expectative, des théories sociales ou politiques; on le représentera engageant la conversation avec un interlocuteur de fantaisie. C'est peut-être une manière de l'obliger à un aveu ou à un démenti. Pas du tout, le prince Napoléon ne se laissera pas tenter; il reste plus que jamais muet, laissant se débattre ceux qui démentent et ceux qui confirment tout ce qu'on lui attribue. C'est une scène de plus de la comédie des prétendants. Tout cela, il faut l'avouer, est assez bizarre, digne d'une heure de désœuvrement, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que tout cela se passe au sein d'institutions établies, en présence d'un gouvernement fondé, devant un pays qui, n'ayant point à choisir entre tant de combinaisons étonnantes ne demanderait qu'à vivre en paix, à être surtout moins saturé de commérages inutiles.

Et toutefois, qu'on le croie bien, le danger pour des institutions comme celles qui existent aujourd'hui, pour un régime livré aux mobilités de l'opinion, fondé sur un consentement incessant, n'est pas dans cette fronde d'anciens partis, dans ce bruit de compétitions pour le moment assez peu menaçants; le danger, il est bien plutôt à l'extrémité opposée, dans l'esprit de certains républicains, dans ces petites agitations et ces excentricités d'un autre genre qui profitent aussi de la saison, qui ne sont pas moins factices que les autres et qui sont moins inoffensives parce qu'elles sont le signe des instincts, des tendances

d'un parti dont il est aussi difficile de décliner que d'accepter l'appui. Le danger pour la république est dans les turbulences, les manifestations, les prétentions de ceux qui, sous prétexte de la défendre ou de la servir par privilège, la représentent comme un régime inévitablement condamné à périr par les violences, par les troubles, par les puérités tyranniques. On se demande parfois à quoi tient cette vague inquiétude, cette indéfinissable défiance de l'avenir qu'il est facile de remarquer. La raison intime c'est qu'on ne distingue pas toujours entre la vraie direction de la république régulière et ces excentricités. Le gouvernement, lui, n'ignore pas la différence; il sait le danger de promener partout *la Marseillaise* comme un chant de trouble, d'alarmer les intérêts conservateurs, et la politique exposée l'autre jour à Laon par M. le président du conseil s'inspirait évidemment de cette pensée. La vraie mission d'un gouvernement sérieux est de dégager incessamment cette politique de libéralisme modéré, de l'imposer aux résistances et aux impatiences des partis contraires.

Il y a deux grands fléaux dans l'administration, dans la politique comme dans la science et dans les lettres elles-mêmes; ces deux fléaux sont l'esprit de routine et l'esprit de secte, qui se ressemblent peut-être plus qu'on ne le croit. L'esprit de routine appauvrit tout et laisse la stérilité après lui. L'esprit de secte altère tout, dénature tout et finit par tout gâter, même le talent qui ne sait pas se défendre de ses obsessions. Il y a des intelligences certainement bien douées, qui ne sont ni sans force ni sans éclat et qui perdent ce qu'elles ont de meilleur à ce jeu meurtrier des sophismes de secte ou de parti; elles se créent une sorte d'originalité inutilement ou dangereusement excentrique, et rien de plus. M. Louis Blanc n'est point sans doute une intelligence vulgaire; il est simplement une des plus brillantes victimes de cet esprit qui l'a enchaîné toute sa vie et l'enchaîne trop souvent encore à cet apostolat des faux systèmes dont M. Victor Hugo lui faisait libéralement honneur l'autre jour dans un banquet. Le socialisme, dont il s'est fait l'apôtre, dont il s'est inspiré dans ses histoires comme dans ses théories économiques, n'a guère été favorable à son talent naturellement porté à la déclamation. M. Louis Blanc n'est qu'un économiste stérilement agitateur, prenant ses chimères réformatrices pour des illuminations prophétiques, un historien aussi passionné que confus, égaré dans ses systèmes rétrospectifs, dans ses réhabilitations révolutionnaires. C'est un utopiste emphatique, en proie à ses visions, — et par un phénomène caractéristique il ne se retrouve avec ses qualités d'écrivain que là où il oublie un peu son rôle d'apôtre socialiste, dans ces lettres qu'il écrivait autrefois, qu'il remet au jour maintenant sous le titre de *Dix ans de l'histoire d'Angleterre*.

Ces lettres qui datent déjà de près de vingt ans ne sont point en effet sans intérêt. Elles ont de l'animation, de l'originalité et souvent de la

force ; elles ont été écrites par un esprit sérieusement observateur, et en vérité M. Louis Blanc aurait été injuste d'oublier ces pages dans l'inventaire de ses œuvres : il leur doit au contraire une reconnaissance toute particulière. C'est par ces lettres, adressées de Londres à un journal de Paris pendant l'empire, que M. Louis Blanc retrouvait en quelque sorte une notoriété de talent passablement obscurcie alors, il faut l'avouer, par la révolution de 1848 ; c'est par ces lettres de tous les jours que l'exilé regagnait en France un succès qu'il n'eût sans doute pas conquis par ses histoires. Et à quoi tenait surtout ce succès, qui relevait un nom dépopularisé jusque dans le monde socialiste ? Précisément à la qualité de l'écrivain, à ce fait que le démagogue semblait s'effacer, qu'il ne restait plus dans ces pages courantes et faciles que l'observateur instruit et pénétrant. M. Louis Blanc ne se donnait pas le ridicule de reconnaître l'hospitalité britannique en écrivant, comme le faisait M. Ledru-Rollin, des déclamations creuses et surannées sur la *Décadence de l'Angleterre* ; il étudiait ce grand pays avec une intelligence sérieuse et suffisamment impartiale. Ce n'est pas qu'il eût abdiqué ses idées ; il les laissait assez souvent percer, et au besoin il aurait trouvé dans ses systèmes de quoi remédier à tous les maux, à toutes les anomalies de la civilisation britannique dont il faisait parfois la vigoureuse analyse ; mais, placé au sein de cette puissante vie anglaise, il se sentait ramené invinciblement vers la réalité. Il n'avait pas trop le temps de divaguer, il était obligé d'aller, comme il le dit lui-même, « d'un débat de la chambre des communes à une fête du lord maire, de l'exposé d'un imbroglio diplomatique à une description des courses d'Epsom, .. d'un tableau de mœurs à un portrait politique... » Il parlait avec sympathie ou avec respect de la reine, du prince Albert ; il écrivait ces pages libres et vives sur « Palmerston gouverneur des cinq ports, » sur le « Christmas. » On avait un peu perdu de vue l'auteur de l'*Organisation du travail* ou du moins on croyait toujours voir en lui le sectaire du Luxembourg, l'insurgé du 15 mai 1848, et on retrouvait un écrivain animé, souvent ingénieux. C'était assez pour le succès de cette correspondance, qui reparait aujourd'hui, qui ramène à des années déjà lointaines.

Depuis, M. Louis Blanc est redevenu ce qu'il était dans sa jeunesse, avant ses années d'exil à Londres, un politique de secte et de parti. Il fait des discours pour l'amnistie universelle, il fête dans les banquets de la démocratie révolutionnaire l'anniversaire du 10 août comme un anniversaire national. Il va prochainement, dit-on, porter l'évangile socialiste en province, dans ces contrées du Rhône, qui n'auraient pas précisément besoin d'être échauffées ; il fera de nouveaux discours, de nouvelles conférences au bruit de *la Marseillaise* chantée par les Marseillais ! Mieux vaudrait peut-être pour lui écrire encore des lettres comme celles qu'il écrivait autrefois de Londres et qui avaient un moment fait oublier un passé de médiocre agitateur.

Cette nation anglaise, que M. Louis Blanc décrivait il y a vingt ans dans ses mœurs, dans son énergique essor, elle a l'avantage et l'originalité, si l'on veut, de peu changer, de rester toujours maîtresse de ses destinées, de compter des réformes et point de révolutions. Ceux qui ont à raconter notre histoire depuis près d'un siècle ont la chance ingrate de rencontrer plus de révolutions que de réformes. Comment la monarchie constitutionnelle, si vivace et si puissante en Angleterre, a-t-elle si peu réussi jusqu'à présent en France? par quelle fatalité surtout a-t-elle échoué dans les conditions où elle s'était établie après 1830? C'est une question qui a été bien souvent agitée, qui le sera plus d'une fois encore, et que M. Louis Blanc ne pense point apparemment avoir résolue dans une boutade, en disant que « le règne de Louis-Philippe n'a été qu'un effort de dix-huit ans pour arriver au gouvernement personnel, » — effort qui a définitivement échoué! C'est une période qui a mal fini, sans doute, comme toutes les autres, comme la restauration, comme la république elle-même, comme l'empire. Elle n'en a pas moins donné dix-huit années de paix, d'ordre libéral, de progrès régulier à la France. Elle a été l'essai le plus sérieux et le plus sincère des institutions libres avec la garantie de l'hérédité du pouvoir souverain, et c'est ce qui fait l'intérêt du récit substantiel et animé qu'un jeune écrivain, M. Victor du Bled, vient d'achever sous le titre d'*Histoire de la Monarchie de juillet, de 1830 à 1848*. C'est l'œuvre complète de ces dix-huit ans que le jeune historien reproduit avec un sentiment simple et juste. Lutes des partis, débats parlementaires, discussions religieuses, négociations diplomatiques, il rassemble et coordonne tous ces élémens de l'histoire. Il fait revivre ce règne destiné à périr dans une échauffourée d'hiver.

Eh! sans doute, elle a échoué, cette monarchie; mais cette chute, que M. Victor du Bled raconte avec tristesse, dont M. Louis Blanc peut triompher en homme du gouvernement provisoire, cette chute soulèverait une double question. A la veille du 24 février 1848, quel est le progrès qui ne fût régulièrement possible? où était la nécessité irrésistible d'une révolution? D'un autre côté, quel a été le lendemain de la catastrophe? quelles ont été les suites de ce lendemain? La moralité des événemens est là tout entière. Macaulay disait avec une brutalité éloquente après 1852 : « Les Français ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Un peuple qui renverse violemment des gouvernemens constitutionnels et qui vit tranquillement sous la dictature mérite d'être gouverné despotiquement. A la place des Français, nous aurions réformé le gouvernement de la maison d'Orléans et nous n'aurions pas supporté le joug de Napoléon III pendant vingt-quatre heures... » Le jugement est dur. Ce qui est certain, c'est qu'au moment où la monarchie constitutionnelle disparaissait, rien n'était en péril, ni pour l'extension possible des libertés intérieures, ni pour la dignité extérieure. La

monarchie constitutionnelle, pendant son existence, sous sa double forme, s'était donné la généreuse mission d'effacer des désastres de 1815 ce qui pouvait être effacé, de relever la France, et, à l'heure où elle était vaincue, l'œuvre était assez avancée pour que l'influence française se fit sentir partout dans les affaires du monde. Par une fatalité singulière, c'est à la république aujourd'hui à recommencer cette œuvre de la monarchie constitutionnelle, et voilà pourquoi ces trente-quatre années qui sont derrière nous, qui ne sont plus que de l'histoire, gardent un si attachant intérêt et par les luttes qui passionnaient le pays, et par l'éclat des talens qui prenaient part à ces luttes, et par la politique qui avait réussi à refaire une France libre et respectée.

De toutes les questions qui occupaient alors l'Europe, que M. Victor du Bled résume dans son *Histoire* et que M. Louis Blanc retrouve lui-même parfois dans ses *Lettres*, les unes ont disparu à peu près complètement, les autres se sont transformées et ont passé de-jà par bien des crises, par bien des métamorphoses. L'Europe presque entière a changé de face. Des puissances nouvelles se sont formées, les vieux états se sont rajeunis. Tout s'est modifié dans les existences nationales, dans les rapports des peuples, et, chose à remarquer, ceux qui ont le moins souffert dans les tempêtes des trente dernières années, ce sont des pays comme l'Angleterre, comme la Belgique, comme la Hollande, qui par tradition ou par une jeune sagesse avalent et ont su garder les avantages de la monarchie constitutionnelle.

L'Angleterre, quant à elle, reste pour sûr ce qu'elle était, ce qu'elle est toujours au milieu de la mobilité des événemens. Elle peut avoir des changemens de ministère; elle peut, selon les circonstances, prendre un rôle plus ou moins actif, plus ou moins direct dans les affaires du monde. Elle ne cesse de garder dans ses institutions libres le ressort qui maintient sa puissance et dont les hommes habiles comme lord Beaconsfield savent se servir quelquefois pour assurer à l'orgueil national quelque satisfaction flatteuse. L'Angleterre a beau avoir ses obstructionnistes irlandais, ses crises industrielles ou ses difficultés lointaines, elle poursuit sans trouble son vaste et multiple travail. Elle vient de voir se clore ces jours derniers une session parlementaire pendant laquelle elle a eu à s'occuper de la fin de la guerre qu'elle avait entreprise dans l'Afghanistan, de la guerre contre les Zoulous, des affaires de l'Égypte, de l'exécution du traité de Berlin, de la pacification de l'Orient. Ces questions sont revenues plus d'une fois pendant la session; elles ont visiblement cessé d'être une préoccupation sérieuse, et le discours de la reine donnant congé au parlement est lui-même d'un ton placide et modeste. Il ne parle que de paix, de relations cordiales avec toutes les puissances, des réformes qu'on obtiendra dans l'empire ottoman, de l'enquête sur les intérêts agricoles. C'est un discours calmant. Le moment du repos est venu en Angleterre comme partout. Il ne reste qu'un

point douteux. Lord Beaconsfield a-t-il l'intention de profiter de ses récents succès pour dissoudre le parlement, pour chercher dans des élections une victoire de plus ou une consécration nouvelle de sa politique? Laissera-t-il au contraire le présent parlement aller jusqu'au bout de son existence légale? Lord Beaconsfield n'a point jusqu'ici dit son secret, et il ne le dira vraisemblablement que lorsqu'il aura son plan de campagne tout prêt, lorsqu'il croira l'heure favorable arrivée. Avec lui il faut s'attendre à de l'imprévu, il aura son coup de théâtre électoral, et, tout bien compté, malgré les signes d'une opposition qui ne laisse pas de grandir, lord Beaconsfield a bien des chances d'obtenir de l'Angleterre la sanction de la politique par laquelle il a illustré son ministère.

Quant à la Belgique, cet autre état plus jeune et pourtant presque ancien déjà parmi les monarchies constitutionnelles de l'Europe, quant à la Belgique, elle a certainement aujourd'hui ses émotions assez vives. Elle a, elle aussi, comme d'autres pays et plus que d'autres pays, ses questions religieuses livrées à toute l'ardeur des partis. Elle a pour le moment ses agitations, qui ne datent pas d'hier sans doute, mais qui viennent d'être ravivées, qui sont portées à un certain degré d'incandescence par la loi récente que le ministère libéral a fait adopter pour modifier les conditions de l'instruction religieuse dans les écoles primaires. Le gouvernement belge, il faut le dire, n'a pas voulu aller jusqu'à supprimer l'enseignement religieux prescrit par une ancienne loi de 1842, qui est restée jusqu'ici en vigueur; il a voulu simplement lui rendre le caractère facultatif en laissant toute liberté aux parens et en retirant au clergé le droit exclusif d'inspection et de contrôle sur les écoles. Désormais l'administration communale doit fixer une heure et désigner un local dans les établissemens scolaires où les ecclésiastiques, délégués par les curés des paroisses, iront donner aux enfans l'instruction religieuse. La loi proposée par le ministère a été votée par le sénat comme par la chambre des députés; elle a été sanctionnée par le roi, elle se heurte aujourd'hui contre l'hostilité ardente du clergé qui, en Belgique, on le sait, est aussi libre que puissant, qui refuse de reconnaître la loi et menace même de mettre en interdit les instituteurs, les parens, les enfans qui se soumettraient à la mesure législative. C'est là le conflit qui s'agite aujourd'hui, c'est là la question violemment, passionnément engagée entre les partis, et naturellement les esprits extrêmes s'efforcent de pousser la lutte à outrance. C'est dans ces conditions que le roi Léopold est allé récemment à Tournay pour assister à l'inauguration d'une gare de chemin de fer. On redoutait un peu d'abord que, sur quelque mot d'ordre d'agitateurs imprudens, une partie de la population ne s'absût des manifestations qui accueillent toujours la royauté en Belgique. Il n'en a heureusement rien été, l'esprit national a été plus fort que tout le reste, et le roi, saisissant l'occasion de la célé-

bration prochaine du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique, le roi n'a pas craint d'aborder résolument, avec l'autorité d'un « souverain constitutionnel, ami de tous, » ces délicates questions. Il n'a pas craint de faire directement appel à la concorde, au patriotisme pour atténuer les divisions qui partagent le pays. « Retrempons-nous, a-t-il dit, dans cet esprit viril et sage qui a fondé la nationalité belge par le rapprochement des partis. Faisons tous, je vous en conjure, des efforts de générosité, de modération et de prévoyance. C'est l'intérêt, c'est l'avenir de notre chère et noble Belgique qui le demandent à tous par la bouche de son roi. » Rien de plus noble assurément que ce langage fait pour retentir bien ailleurs qu'en Belgique, pour être écouté partout où s'agitent ces questions qui intéressent la conscience religieuse; rien de plus patriotique, de plus politique, et c'est ainsi que la royauté constitutionnelle, sans sortir de sa sphère, peut avoir une influence utile, contribuer de haut à adoucir des conflits qui ne sont jamais sans péril, même quand ils ne triompheraient pas de la force des institutions.

Ici du moins tout peut paraître assez simple. La lutte est entre libéraux et catholiques, le pays décide entre les partis. Les crises sont bien autrement obscures et difficiles à saisir dans des pays où elles se compliquent de rivalités de races, de puissantes considérations diplomatiques, et où la monarchie constitutionnelle représentée par une des plus vieilles maisons de l'Europe est réduite à se mouvoir au milieu de toute sorte d'influences contraires. C'est l'histoire de cette crise autrichienne qui vient de se dénouer par la formation d'un ministère sous la présidence du comte Taaffe et qui est l'expression confuse d'un assez sérieux déplacement d'influences dans les régions du parlement et du pouvoir à Vienne. Il ne s'agit ici pour le moment que de cette partie de l'empire qui s'appelle la Cisleithanie. A bien dire, ce changement dans la direction des affaires de la Cisleithanie n'avait rien d'imprévu. Il était devenu inévitable après les récentes élections qui ont modifié les conditions parlementaires, et ces élections elles-mêmes ne se sont pas faites apparemment toutes seules. La vérité est qu'il y a eu depuis quelque temps tout un travail pour mettre fin à une situation irrégulière, particulièrement à l'abstention des Tchèques, qui ont refusé jusqu'ici de reconnaître les lois constitutionnelles de l'empire et qui ne sont évidemment entrés en composition que moyennant certaines garanties. Ce travail a préparé les élections qui ont amené la défaite des libéraux ou centralistes allemands et qui ont grossi dans le parlement de Vienne le contingent des autres nationalités. Les élections à leur tour ont conduit à la nécessité du nouveau cabinet cisleithan où, à côté du comte Taaffe qui paraît avoir été, sous l'inspiration du souverain, l'habile instrument de ces transactions, entrent divers personnages : le docteur Stremayr et le colonel Horst, membres de l'ancien cabinet, M. Ziemalkowski, représentant de la Galicie, le docteur Prazalk,

un des chefs du parti tchèque, le comte Falkenhayn, qui est un des plus grands propriétaires de la haute Autriche et un des amis de jeunesse de l'empereur, le baron Korb de Weidenheim, un des grands seigneurs allemands de la Bohême. Deux portefeuilles sont réservés et paraissent destinés à des libéraux qui voudraient se prêter à la combinaison. Le nouveau ministère cisleithan n'est point formé en effet pour suivre une politique de réaction cléricale et fédéraliste; ce n'est point la pensée du comte Taaffe, qui paraît être un politique éclairé et habile, ni même de ses nouveaux collègues de pouvoir. Le nouveau ministère de Vienne est simplement composé dans l'intention d'appliquer d'une manière plus large les lois constitutionnelles, de rassembler toutes les nationalités de l'empire sur le terrain constitutionnel en leur donnant une représentation plus effective. Il ouvre la porte aux Slaves, et c'est précisément en cela qu'il est une défaite pour l'élément germanique, c'est pour cela aussi qu'il peut ressembler plus ou moins à une menace pour le dualisme fondé sur la suprématie des Allemands à Vienne, des Magyars à Pesth. Ce ministère réussira-t-il à désarmer les Allemands, à éviter d'entrer en antagonisme avec le cabinet hongrois, à réaliser un équilibre constitutionnel satisfaisant? Voilà bien des problèmes qui commencent à Vienne!

Rien n'est plus compliqué assurément, et ce qui complique encore plus cette situation, c'est la retraite du comte Andrassy, qui, à la même heure, se décide définitivement à quitter le poste de chancelier, à abandonner la direction des affaires diplomatiques de l'empire. Jusqu'à quel point cette retraite du chancelier autrichien est-elle liée à la formation du ministère qui vient de naître à Vienne? quelle est la raison véritable de la résolution que prend le comte Andrassy et qui semble maintenant irrévocable? Les difficultés immédiates de l'exécution du traité de Berlin ne sont plus assez graves pour lui créer des embarras. Les récentes négociations conduites par le comte Taaffe pour la formation d'un ministère ne lui ont pas été inconnues, et il paraît les avoir approuvées; il a été évidemment consulté en tout. Il a invoqué, dit-on, sa santé; c'est peut-être la vérité et c'est malheureusement aussi la raison de ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas en donner une autre.

Le comte Andrassy n'est point, à coup sûr, au bout de sa carrière; il reparaitra un jour ou l'autre sur la scène. Ce n'est pas moins jusqu'ici une singulière fortune que celle de ce brillant Magyar qui, après avoir été un révolté contre l'Autriche, un insurgé des honveds, un condamné à mort, est devenu un des plus intimes confidens de la cour, et qui, après avoir été élevé au plus haut poste de l'empire, a été entraîné par degrés à une politique fort difficile à définir. Hongrois d'origine et d'esprit, il a été conduit à contrarier les sentimens hongrois en aidant plus que tout autre, par l'occupation plus ou moins définitive de la Bosnie et de

l'Herzégovine, à étendre et à fortifier les élémens slaves dans l'empire. Libéral d'opinion et d'instinct, il n'a pas peu contribué à rendre au parti militaire de Vienne un ascendant qui n'a fait que s'accroître depuis l'entrée des armées impériales en Bosnie et qui se manifeste par l'occupation de Novi-Bazar. Le comte Andrassy se serait récemment montré satisfait, assure-t-on, d'avoir réussi à replacer l'Autriche dans des relations de cordialité avec l'Allemagne et avec la Russie, d'avoir contribué à renouer l'alliance des trois empires. Le chancelier hongrois est un homme à l'esprit trop fin et trop sceptique pour se payer de mots, pour se méprendre sur la valeur de cette alliance qu'il laisse à un successeur le soin de cultiver. Quel sera ce successeur? Le comte Karolyi aurait été d'abord désigné et il aurait refusé; ce serait maintenant, dit-on, le baron Haymerlé, ambassadeur de l'empereur François-Joseph à Rome. Dans tous les cas, le comte Andrassy ne quitterait les affaires que dans quelques jours, peut-être dans quelques semaines, et avant tout il vient d'aller à Gastein, où il a eu avec M. de Bismarck une entrevue qui n'avait vraisemblablement d'autre objet que la politique des deux cours de Vienne et de Berlin; mais quels sont, d'un autre côté, à l'heure qu'il est, les rapports de M. de Bismarck lui-même avec Saint-Pétersbourg? que signifie réellement tout ce tapage de polémiques acrimonieuses engagées depuis quelque temps entre les journaux allemands et les journaux russes? On ne peut assurément voir dans ces polémiques le signe de combinaisons nouvelles méditées par M. de Bismarck, pas plus qu'on ne peut chercher un lien entre tous ces incidens et la retraite du comte Andrassy. Ce qui est certain, c'est que tout ce qui se passe aujourd'hui en Autriche, comme en Allemagne, comme en Russie, est assez mystérieux, assez incohérent, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ceux qui donnent au monde cette énigme à déchiffrer ne savent probablement pas plus que les autres le secret de ce qui se passera demain.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire de l'École centrale des arts et manufactures depuis sa fondation jusqu'à ce jour, par M. Ch. de Comberousse, professeur de mécanique à l'École centrale. Paris, 1879. Gauthier-Villars.

L'École centrale des arts et manufactures a été fondée en 1829 par l'initiative privée. Devenue en 1857 établissement de l'état, elle a continué à marcher dans la voie où elle avait rencontré le succès; on peut donc dire qu'elle fonctionne depuis un demi-siècle. Pendant ces cin-

quante ans d'existence, elle n'a cessé de perfectionner son enseignement et les conditions de son régime intérieur; le nombre de ses élèves, qui était de cent quarante dès la première année, est aujourd'hui de cinq cent cinquante, et on l'a vu augmenter ainsi sans que l'École eût à offrir à ses élèves aucune autre promesse d'avenir que celle qui résulte d'une sérieuse et solide instruction : preuve certaine qu'elle répondait à un besoin public. Ses fondateurs avaient en vue de fournir à la France les ingénieurs civils qui lui manquaient; laissant à l'École polytechnique le privilège d'être une pépinière de savans, l'École centrale devait tenter de devenir à son tour, selon le mot de M. Perdonnet, une Sorbonne industrielle, chargée de former des agens et des directeurs de la production française. Ce but a été pleinement atteint, et l'exposition universelle de 1878 en a fourni une preuve nouvelle par les distinctions de tout genre qui sont venues récompenser les efforts des ingénieurs sortis de l'École centrale. La situation scientifique, la situation morale de l'École est donc bonne; elle a pris depuis longtemps dans l'estime publique la place qui lui était due, et le succès toujours croissant de son enseignement a inspiré à l'étranger la création d'une série d'établissements analogues auxquels l'École centrale de Paris a servi de modèle. Il n'en est pas moins vrai que la situation matérielle de l'École réclame aujourd'hui toute la sollicitude du gouvernement; s'il y a lieu d'être satisfait du passé, il faut maintenant se préoccuper de l'avenir. Comme le disait, il y a cinq ans, le directeur actuel, M. le colonel Solignac, dans une lettre adressée au ministre de l'agriculture et du commerce, « l'École centrale conserve encore la trace profonde de son origine dans sa condition éphémère d'installation matérielle; l'hôtel qu'elle occupe ne lui appartient pas, elle y est toujours à titre de locataire, et elle ne peut pas encore se livrer à des travaux d'organisation d'un caractère définitif. » Les conséquences de cette situation précaire se font sentir depuis longtemps : les services souffrent, l'École étouffe; il est impossible de songer à augmenter le nombre des élèves, à l'exemple des grands établissemens qui ont pris notre École centrale pour type et qui, pour la plupart, disposent de ressources très supérieures. Il s'agit maintenant de ne pas nous laisser dépasser par les rivaux auxquels nous avons indiqué et ouvert la voie; et à mesure que l'École approche de la fin de son bail, il devient urgent de prendre un parti concernant son installation définitive.

Dans ces circonstances, on a pensé que le moment était venu d'appeler sur l'École centrale l'attention du public éclairé, en racontant ses origines, en montrant les services qu'elle a rendus, et ceux plus grands encore qu'elle peut rendre, s'il lui est donné d'achever son évolution. Peu de personnes étaient, comme M. Charles de Comberousse, à même d'accomplir cette tâche. Ancien élève de l'École, aujourd'hui membre

de son conseil, M. de Comberousse lui appartient depuis plus de trente ans; il a connu ses fondateurs et les plus éminens des élèves qu'elle a formés, il a contribué lui-même, par son enseignement, pour une large part à ses progrès. Aussi le livre qu'il nous a donné est-il à la fois nourri de faits, et rempli d'appréciations très fines et de réflexions qui frappent par leur justesse; il n'a rien de l'aridité qu'au premier abord semblerait comporter le sujet.

L'histoire de la fondation de l'École centrale des arts et manufactures a été retracée ici même par M. Charles Lavallée, au moment où elle venait d'ajouter à son programme l'enseignement de la science agricole (1); c'est ce qui nous dispense de suivre M. de Comberousse dans les détails fort intéressans qu'il donne à ce sujet. Bornons-nous à rappeler en quelques mots les faits les plus importans. La création de l'École centrale a été l'œuvre d'un petit groupe d'hommes éminens dont un seul est encore sur la brèche : M. Dumas, l'illustre chimiste, qui était déjà à ce moment l'un des premiers professeurs de son temps. Il avait formé, avec Théodore Olivier et Eugène Pécelet, le projet de fonder une école destinée à fournir les ingénieurs civils dont l'industrie privée avait besoin; on ne tarda pas à rencontrer dans M. Lavallée non-seulement un bailleur de fonds, mais un organisateur aussi intelligent qu'énergique et dévoué. M. Lavallée a dirigé l'École depuis sa fondation jusqu'en 1862, où il eut pour successeur M. Perdonnet. En 1857, quand le nombre des élèves était monté à 475, quand la prospérité de l'établissement ne laissait plus rien à désirer (le bénéfice net commençait à dépasser cette année-là 100,000 francs), M. Lavallée, refusant les offres brillantes d'une association d'anciens élèves de l'École, proposa de la céder gratuitement à l'état. C'était à ses yeux et aux yeux de ses collaborateurs le seul moyen d'assurer l'avenir de l'École centrale et de la maintenir au niveau d'un véritable établissement national.

La proposition de M. Lavallée, qui était, on peut le dire, un acte d'abnégation et de dévouement à l'intérêt général, fut acceptée, et l'École centrale reutra dans les attributions du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Le gouvernement, en prenant possession de l'école, en respecta l'organisation intérieure et le mode d'enseignement; mais on profita de l'occasion pour réaliser quelques améliorations désirées depuis longtemps, parmi lesquelles la plus importante peut-être fut l'établissement d'un concours d'admission. Jusqu'alors, les examens d'entrée avaient été de simples examens d'admissibilité, sans classement ni concours réel; depuis 1859, les candidats passent devant un jury de concours nommé par le ministre. Une autre amélioration due au changement de régime de l'école fut le dédou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1872.

blement des cours en *deuxième* et en *troisième année*, dédoublement commandé par les nécessités de la discipline et par l'intérêt des études, car les cours réunis en deuxième et en troisième année comptaient alors plus de trois cents auditeurs; cette importante disposition ne put cependant être adoptée qu'à partir de 1864.

Depuis sa fondation jusqu'au concours de sortie de la présente année, l'École centrale a donné à l'industrie 4,054 ingénieurs, dont 552 étrangers. Ces chiffres correspondent aux élèves qui l'ont quittée avec le diplôme d'ingénieur ou le certificat de capacité; le nombre total des élèves admis atteint aujourd'hui 7,266. Citer ces chiffres, c'est dire l'influence que l'École centrale a dû exercer sur la production française et sur nos rapports internationaux. Rappelons d'abord la part considérable que, depuis 1835, ses élèves ont prise à la création et à l'exploitation des chemins de fer français. Le conseil de l'École avait prévu et préparé pour eux ce champ d'activité en instituant, dès 1834, un cours spécial pour la construction des voies ferrées, le premier cours de ce genre qui ait été fait en Europe. En 1863, on comptait, parmi les anciens élèves de l'École centrale, 28 directeurs et ingénieurs en chef des chemins de fer, 79 ingénieurs principaux et 56 ingénieurs ordinaires. N'oublions pas ensuite les services rendus par cette pépinière du génie civil au moment où la conclusion des traités de commerce avec l'Angleterre et l'accession de la France au libre-échange fit naître la crainte que le pays ne fût pas prêt à soutenir la concurrence étrangère. Il est de tradition à l'École qu'elle a été surtout fondée pour préparer, par une forte éducation spéciale, les industriels français à passer sans secousse du régime de la protection illimitée à celui d'une protection sagement restreinte. « Si l'École centrale n'existait pas, disait à ce moment M. Michel Chevalier, il aurait fallu la créer comme complément nécessaire des traités de commerce. » Grâce au concours des ingénieurs de l'École centrale, la transformation de notre outillage industriel et son appropriation à la situation nouvelle qui était la conséquence des traités purent s'accomplir avec une rapidité inespérée et dans les meilleures conditions. « En 1863, dit M. de Comberousse, 124 maîtres de forges, 68 grands manufacturiers, 54 constructeurs de machines, 43 filateurs, 38 fabricans de produits chimiques, 37 agriculteurs, 35 entrepreneurs de travaux publics, 31 directeurs et propriétaires d'usines à gaz, 28 fabricans de sucre, 23 directeurs de cristalleries ou de verreries, 47 fabricans de papier, appliquaient aux luttes de l'industrie la sûreté de coup d'œil, l'énergie raisonnée et les connaissances scientifiques qu'ils devaient à l'École centrale. Ils formaient comme l'élite de l'armée du travail et contribuèrent largement à épargner au pays une crise redoutable... »

Il s'agit aujourd'hui d'assurer définitivement l'avenir de cet établis-

sement digne de toutes les sympathies. Comme nous l'avons déjà dit, l'École n'est pas chez elle; elle est simple locataire des bâtimens qu'elle occupe (l'hôtel de Juigné, au Marais), et son bail expire dans cinq ans; on le voit, il est temps d'aviser. La réputation acquise par l'École centrale dans le monde entier, les services incontestables rendus par ses élèves à toutes les branches de notre industrie, permettent d'affirmer que tout sacrifice fait pour lui donner la situation matérielle à laquelle elle a droit sera un bon placement pour l'état comme pour la ville de Paris. Il faut que l'installation définitive de l'École réponde à la valeur de son personnel, à la notoriété des ingénieurs qu'elle forme, et qu'elle puisse supporter la comparaison avec les établissemens analogues qui se sont élevés à l'étranger et qui lui font une sérieuse concurrence. C'est d'abord le célèbre Polytechnicum de Zurich, fondé en 1856, qui compte aujourd'hui près de mille élèves; l'heureux aménagement du vaste édifice dont le canton a doté l'école, et dont la dépense s'est élevée à 6 millions, fait l'admiration des visiteurs. La subvention que le gouvernement fédéral accorde à l'école de Zurich, d'abord fixée à 150,000 francs par an, n'a cessé de s'accroître et atteint aujourd'hui 367,000 francs. Citons ensuite l'École des arts et manufactures et des mines de Liège, fondée en 1837, l'École polytechnique de Dresde, qui date de 1828, l'Institut royal des arts et métiers de Berlin, que dirige M. Reuleaux, les Écoles polytechniques de Vienne, de Munich, de Stuttgart, de Carlsruhe, de Hanovre, d'Aix-la-Chapelle, etc., qui toutes ressemblent plus ou moins, par leur organisation et leurs programmes d'études, à l'École centrale de Paris, et qui disposent en général de ressources considérables. La Russie a l'École impériale technique de Moscou, qui jouit d'un capital inaliénable de 10 millions et dont la recette totale s'élevait en 1877 à 739,000 francs, tandis que les dépenses pour le même exercice ont été de 714,000 fr. Les États-Unis, qui en 1862 n'avaient pas une seule école technique, en ont maintenant plus de trente, dont la dotation dépasse 50 millions. En France même, l'École centrale lyonnaise fonctionne depuis plusieurs années, et l'exemple de Lyon sera bientôt suivi par d'autres villes. En présence de ce grand mouvement, il s'agit pour nous de ne pas rester en arrière après avoir été si longtemps au premier rang.

La question de l'installation définitive de l'École centrale a été agitée en 1874 devant le conseil de perfectionnement; elle a fait l'objet d'un rapport qui a été lu par M. Burat et qui a servi de point de départ à tous les plans élaborés depuis. Deux projets sont en présence : le premier conserve le local actuel, en accroît l'étendue par l'expropriation des immeubles environnans, et procède par reconstructions partielles effectuées sur place; l'autre consiste à déplacer l'École centrale et à la reconstruire d'un seul jet sur le point le plus favorable, avec toutes

les améliorations suggérées par une longue expérience; l'emplacement que l'on choisirait de préférence serait le terrain occupé actuellement par le marché Saint-Martin, dont la suppression paraît décidée.

En adoptant le premier projet, on éviterait sans doute les tâtonnements qui résulteraient d'un changement complet; mais, d'un autre côté, la voie de l'expropriation ne manquerait pas d'être fort coûteuse; de plus, en se contentant de reconstructions partielles, on ne pourrait améliorer que des détails. Pour toutes ces raisons, c'est le second projet qui a réuni les suffrages du conseil. Une dernière raison d'ailleurs milite en faveur du projet qui consiste à construire l'École centrale sur les terrains du marché Saint-Martin : c'est la possibilité de rapprocher ainsi cet établissement du Conservatoire des arts et métiers, où sont réunis ces collections, ces modèles, ce matériel, à l'aide desquels les autres écoles du même genre cherchent à perfectionner l'enseignement des sciences appliquées. Il importe que ces deux institutions, qui se touchent par tant de points, soient à proximité l'une de l'autre et puissent se prêter un appui constant.

La commission nommée par le ministre, à la suite de cette délibération du conseil de perfectionnement, se prononça à l'unanimité pour la translation de l'École sur l'emplacement du marché Saint-Martin. Le conseil municipal ne tarda pas à être saisi de la question, mais l'enquête prit beaucoup de temps, et c'est seulement au mois de novembre 1878 que fut décidée la cession à l'état du sol du marché Saint-Martin, au prix de 2,520,000 francs, prix sur lequel la ville fait remise à l'état d'une somme de 1,020,000 francs. Les terrains devront être livrés le 1^{er} janvier 1881, afin que le nouvel édifice puisse être terminé pour la rentrée de novembre 1884. Les 1,500,000 francs à payer à la ville pourraient au besoin être fournis par les économies que l'École a réalisées depuis qu'elle est à l'état, de sorte qu'il ne resterait plus qu'à trouver les 3,500,000 francs nécessaires pour l'édification de la nouvelle École; il faudrait alors, pour reconstituer la réserve, élever un peu le taux du prix d'études, qui serait porté à 1,000 francs; mais peut-être préférera-t-on laisser ce prix fixé à 800 francs, et dans ce cas on ne toucherait pas à la réserve de l'École. Quelle que soit la résolution à laquelle on s'arrête, tout fait espérer que, grâce au bon vouloir dont tout le monde a fait preuve en cette occasion, l'École centrale gardera son rang parmi les grandes institutions qui font de Paris le centre intellectuel de l'Europe.

R. R.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LE ROI APÉPI

DERNIÈRE PARTIE (1)

IV.

Le lendemain, dans l'après-midi, le comte de Penneville se rendit à l'hôtel Gibbon dans l'espérance d'y voir son oncle; il ne l'y trouva pas. Il lui laissa sa carte avec un mot pour lui témoigner son regret d'avoir fait une course inutile et lui annoncer que M^{me} Véretz et sa fille invitaient le marquis de Miraval à venir déjeuner avec elles le jour suivant. Le marquis lui fit porter sa réponse dans la soirée; il s'y plaignait d'être indisposé, priait son neveu de l'excuser auprès de ces dames, dont l'attention le touchait infiniment. Inquiet de la santé de son oncle, Horace sortit dans la matinée, contrairement à toutes ses habitudes, pour aller prendre de ses nouvelles. Cette fois encore le nid était vide, et le comte eut tout ensemble le chagrin d'avoir perdu ses pas et le plaisir d'en conclure que le malade se portait bien.

Pressé par M^{me} Corneuil, il lui écrivit pour lui transmettre une nouvelle invitation à déjeuner. Le marquis lui fit répondre par un exprès qu'il venait de se décider à repartir à l'instant pour Paris, qu'il était fort chagriné de n'avoir pas même le temps de lui faire ses adieux.

Cette résolution subite et ce départ inattendu émurent beaucoup la pension Vallaud. On en parla durant une heure d'horloge, et les

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre.

jours suivans on en reparla. M. de Penneville fut le premier à se remettre de sa surprise. — Arrive que pourra, se dit-il ; je serai comme un roc. — Et il eut bientôt fait de penser à autre chose. La mère et la fille furent moins philosophes. M^{me} Véretz éprouvait un étonnement pénible, une vive contrariété de s'être trompée à ce point, car elle se piquait de ne jamais se tromper. M^{me} Corneuil lui disait d'un ton de triomphe :

— Je vous félicite de votre perspicacité. M. de Miraval nous était, disiez-vous, tout acquis. Il se trouve que sa bienveillance ne va pas même jusqu'à la politesse la plus élémentaire. Il était venu en éclaircur, il est retourné bien vite faire son rapport à M^{me} de Penneville. Nous aurons avant peu de ses nouvelles, qui ne seront pas agréables. Je suis sûre que vous n'avez pas su vous tenir avec lui, que vous lui avez dit des choses compromettantes.

— Ai-je l'habitude d'en dire, ma chère? répondait M^{me} Véretz. J'avoue qu'une telle conduite me surprend. Elle est contraire à toutes mes notions du droit des gens. Avant de faire la guerre, un galant homme la déclare. Le monstre a bien caché son jeu.

— Vous avez toujours été d'une confiance aveugle.

— Et pourtant les mauvaises langues prétendent que je suis une mère habile. Ne m'accable pas, ma mignonne. Ce qui m'afflige, c'est qu'un héritage de deux cent mille livres de rente ne se trouve pas dans le pas d'un cheval.

— Vous n'avez que cet héritage en tête. Il est bien question de cela! Il s'agit d'un noir complot, dont nous verrons bientôt les effets. Ce vilain vicillard nous jouera quelque tour de sa façon.

— Attendons, attendons, répondait M^{me} Véretz. Il faut du gros canon pour prendre les forteresses. Tu as beau dire, nous pouvons dormir tranquilles sur nos deux oreilles.

Trois jours plus tard, M^{me} Véretz, qui, en cachette de sa fille, était sortie de très bonne heure pour aller faire elle-même son marché, s'introduisit à pas de loup dans l'appartement du comte de Penneville, entr'ouvrit la porte de son cabinet de travail, et, la main sur le loquet, elle lui cria :

— Voulez-vous savoir une chose, bel oiseau bleu? On vous en a donné à garder, et M. de Miraval n'a pas quitté Lausanne. Je viens de le rencontrer qui traversait la place Saint-François.

— Impossible! répondit-il en laissant tomber sa plume.

— Impossible peut-être, mais encore plus vrai qu'impossible, dit-elle en se sauvant.

Horace se rendit incontinent à l'hôtel Gibbon et ne fut pas plus heureux que les autres fois. Il y retourna dans la soirée, et sa persévérance fut enfin récompensée. Il eut la joie d'apercevoir

M. de Miraval, qui faisait sa digestion en fumant un cigare sur la terrasse de l'hôtel.

— Eh bien, mon oncle, lui dit-il, ce départ?..

— L'esprit est prompt, la chair est faible, s'écria le marquis. Lausanne est une ville si charmante que je n'ai pas eu le courage de m'en arracher.

— Daignerez-vous au moins m'instruire?..

— Montons dans ma chambre, interrompit-il; nous y serons mieux pour causer.

Dès qu'ils y furent entrés, le marquis se laissa tomber sur un sofa en murmurant : — Ouf! que je suis las! — Puis il offrit du geste un fauteuil à son neveu, qui lui dit :

— Une fois pour toutes, expliquons-nous. Ami ou ennemi?

— Recourons au *distinguo*. Ami du cher garçon que voici, mais ennemi résolu, ennemi juré, ennemi mortel de son mariage.

— Ainsi M^{me} Corneuil n'a pas eu le bonheur de vous plaire? répartit Horace sur un ton d'amère ironie.

— C'est tout le contraire, dit le marquis en s'échauffant tout à coup. Tu ne m'avais pas dit assez de bien de cette femme. Il n'y a qu'un mot qui serve : elle est adorable.

— Eh bien! mon oncle, cela étant...

— Adorable, te dis-je; mais elle n'est pas du tout ton fait. Et d'abord, tu crois l'aimer, tu ne l'aimes pas.

— Seriez-vous assez bon pour m'en fournir la preuve?

— Non, tu ne l'aimes pas. Tu la vois à travers vos communs souvenirs de voyage, à travers le plaisir que tu as eu à lui expliquer le tombeau de Ti; tu la vois à travers l'Égypte, à travers les Pharaons. Du haut des pyramides quarante siècles ont contemplé vos fiançailles, et c'est pourquoi ton amour t'est cher. Pur mirage du désert que cet amour! Supprime l'Égypte, supprime Ti, et souffle sur le reste, il ne reste rien.

— Si c'est là votre seule objection...

— J'en ai une autre. Vous n'êtes pas du même âge.

— Elle a dix-sept mois, deux semaines et trois jours de plus que moi. Est-ce la peine d'en parler?

— Je veux croire que ton compte est juste; je connais ta rigoureuse exactitude en toute espèce de calculs. Mais cette femme a l'esprit mûr, et tu n'es et ne seras toute ta vie qu'un enfant. C'est bien de toi qu'on pourra dire comme de l'évêque d'Avranches : « Quand donc monseigneur aura-t-il fini ses études? » Si tu étais dans les affaires, dans la diplomatie, dans la politique, je te dirais : « Épouse ce phénix, tu es sûr de ton avenir. » Mais ce perpétuel étudiant épouser une M^{me} Corneuil, là, c'est absurde. Tu te flattes de lui communi-

quer tes goûts et tes fureurs qui ne lui inspirent qu'une indulgente pitié. Quand tu lui parles de Manéthon, tu l'assommes; mais comme elle a tous les talens, elle a celui de dormir sans qu'on s'en aperçoive.

— Est-ce tout, mon cher oncle?

— Mon doux ami, je te fais grâce du reste.

— Et vous n'attendez pas que je prenne la peine de vous répondre?

— Je t'en dispense; ma conviction est faite.

— Avez-vous écrit à ma mère?

— Pas encore, je ne sais que lui écrire. Mon embarras est extrême.

— S'il vous en souvient, vous m'avez donné votre parole d'oncle et de gentilhomme que vous ne feriez rien à mon insu.

— Parole d'oncle et de gentilhomme, tu verras mes lettres. Reviens dans deux jours, à la même heure, car je ne rentre qu'au moment du dîner. Je te montrerai mon brouillon.

— Voilà qui est entendu, répondit Horace; c'est la guerre, mais une guerre loyale.

Et il prit congé de son oncle sans lui donner la main, tant il avait sur le cœur les impertinens propos que M. de Miraval lui avait tenus; mais en chemin il ne tarda pas à les trouver plus plaisans qu'impertinens. Il finit par se les répéter en riant, et ce fut aussi en riant qu'il les rapporta à M^{me} Corneuil et qu'il lui fit un récit fidèle, minutieusement exact de sa visite à l'hôtel Gibbon. Il fut récompensé de sa sincérité par un sourire enchanteur, par des témoignages de tendresse pleins de saveur et de délices. Comme dans la charmille, il vit un front radieux se pencher vers lui pour venir chercher ses lèvres. On a tort de dire qu'il n'est rien de tel que le premier baiser, le second plongea Horace dans une si douce ivresse qu'il lui fut impossible de travailler sans distraction le reste du jour. Il était occupé à se souvenir.

Il n'était pas au bout de ses étonnemens. En arrivant le surlendemain au rendez-vous que lui avait donné son oncle, il apprit que la veille M. de Miraval était parti, et cette fois tout de bon. Pour où, c'est ce qu'on ne put lui dire. Il avait soldé sa note, quitté l'hôtel sans autre explication. Le marquis se doutait-il que les inconséquences, que le décousu de sa conduite portaient le trouble dans le cœur d'une femme adorable et attentaient même au repos de ses nuits? M^{me} Corneuil se trouva replongée dans ses perplexités, qui prirent sur son humeur. M^{me} Véretz eut beaucoup de peine à se défendre, quoique à vrai dire elle n'eût rien à se reprocher.

— Bah! leur disait Horace, nous nous affectons trop de tout cela. A quoi bon nous tourmenter, nous mettre martel en tête? Ne soup-

çonnons pas de noirs mystères où il n'y en a point. Je n'avais pas vu mon oncle depuis deux ans. Peut-être, si vert qu'il paraisse, l'âge lui fait-il sentir ses atteintes; peut-être n'a-t-il plus toute sa tête. Autrefois il savait à merveille ce qu'il se voulait, il ne le sait plus. J'en suis désolé, car je l'aime beaucoup, et si son esprit s'est affaibli, je lui pardonne de grand cœur toutes les énormités qu'il a pu me dire.

Il ne sut plus que penser quand au bout d'une semaine, un matin qu'il pleuvait à verse, il vit entrer dans son cabinet de travail M. de Miraval, l'air mélancolique et sombre, le front nuageux, l'œil éteint.

— D'où sortez-vous, mon oncle? lui cria-t-il.

— Et d'où sortirais-je, si ce n'est de mon hôtel? répondit le marquis.

— Mais vous l'avez quitté depuis huit jours.

— Je parle de l'hôtel de Beau-Rivage, situé au bord du lac, à Ouchy, port de Lausanne, où je me suis installé depuis que j'ai pris l'hôtel Gibbon en déplaisance.

— Je sais très bien, dit Horace, que l'hôtel de Beau-Rivage est à Ouchy, et je n'ignore pas non plus qu'Ouchy est le port de Lausanne. Ce que je ne sais pas par exemple, c'est pourquoi vous avez changé de domicile sans daigner m'en avertir.

— Mille excuses, mon garçon. Je suis si occupé!

— A quoi donc?

— C'est mon secret.

— J'en suis fâché, mon oncle, mais votre secret ne vous rend pas heureux. Qu'est devenue votre brillante gaité? Vous me semblez sombre aujourd'hui comme un verrou de prison. Ne seriez-vous pas tourmenté par quelque remords?

— Où prends-tu que j'aie des remords? C'est cette maudite pluie qui m'agace. Regarde le lac, il est trouble et hideux. Pleut-il toujours dans ce pays? As-tu un baromètre?

— En voici un, derrière vous, et tout à votre service. Mais, je vous prie, racontez-vous vos secrets à ma mère? Ce brouillon de lettre que vous deviez me montrer, l'avez-vous dans votre poche?

Le marquis ne répondit ni oui ni non. Il allait et venait dans la chambre, en maugréant contre la pluie qui rendait tout impossible, et de temps en temps il retournait au baromètre, qu'il tapotait avec insistance dans l'espoir de le décider à marquer beau fixe. Puis, au milieu d'une jérémiade, il prit son chapeau et sortit aussi brusquement qu'il était entré, malgré les efforts que fit son neveu pour le retenir à déjeuner.

Le lendemain, qui était un dimanche, il ne plut pas, grâce à Dieu; mais en revanche il venta grand frais. Le lac, fouetté par la bise,

ne se possédait plus; il avait des attitudes et des colères d'océan. Le marquis revint à la même heure, l'air aussi maussade, aussi déconfit que la veille, pestant contre la bise aussi énergiquement qu'il avait protesté contre la pluie. Il ne put parler d'autre chose, et il tapota de nouveau le baromètre, mais cette fois pour le faire descendre.

— L'imbécile a trop monté, murmura-t-il.

— Il n'aura pas compris ce que vous lui demandiez, fit Horace.

— Maître gouailleur, je ne suis pas d'humeur à plaisanter, répliqua-t-il, et je me sauve.

Horace tenta vainement de le faire rester, il gagna la porte et l'escalier; mais son neveu le suivit et, s'emparant de son bras, se déclara résolu à le reconduire jusqu'à son hôtel. Il espérait le faire parler en chemin d'autre chose que de la bise. Ils n'avaient pas fait cinquante pas lorsqu'ils virent arriver une voiture qui allait bon train, comme pour échapper à l'ouragan, et dans laquelle se trouvaient M^{me} Véretz et sa fille. Ces dames revenaient d'entendre la messe à Lausanne, où on peut l'entendre depuis qu'il y a une église catholique sur la Riponne.

Au moment où on allait se croiser, M^{me} Véretz, qui n'avait jamais les yeux au talon, donna un ordre à son cocher, et la voiture s'arrêta net. Horace n'eut garde de lâcher le bras de son oncle, qu'il obligea à faire halte. Apparemment le charme opérait de nouveau, car en s'approchant de la portière, le marquis rencontra le regard de M^{me} Corneuil et perdit aussitôt contenance. Il s'inclina gauchement, rougit, marmotta quelques mots qui n'avaient ni sens ni l'air d'en avoir un. Puis, se dégageant de l'étreinte de son neveu, il fit un second salut, tourna le dos et gagna pays.

— Il devient de plus en plus inexplicable, dit M^{me} Véretz. Je commence à croire qu'il a mauvaise conscience.

— C'est un conspirateur qui a des scrupules intermittens, dit M^{me} Corneuil.

— Il m'a confessé hier qu'il avait un secret, dit Horace.

— Je le devinerai, son secret, reprit M^{me} Véretz.

— Et moi, pour en avoir le cœur net, j'écrirai dès ce soir à ma mère, répondit-il.

Le soir même, comme il arrive quelquefois, la bise tomba brusquement; il en résulta que le lendemain on ne revit pas le marquis. M^{me} Véretz alla aux informations; peut-être avait-elle ses mouches, elle en mit une en campagne. Quelques heures après, elle eut la satisfaction d'apprendre à sa fille et à M. de Penneville que chaque matin, sauf les cas de pluie ou de vent furieux, M. de Miraval s'embarquait sur le bateau qui traverse le lac d'Ouchy à Évian,

qu'il passait la journée en Savoie et revenait entre chien et loup dîner à son hôtel. Qu'allait-il faire en Savoie? On se perdit en conjectures. La plus vraisemblable, à laquelle on s'arrêta, fut que M^{me} de Penneville avait quitté Vichy pour Évian, que chaque jour son émissaire, son suppôt, allait l'y rejoindre et conférer avec elle, qu'avant peu la bombe éclaterait. M^{me} Véretz émit sérieusement, quoique sous forme de plaisanterie, le désir qu'on *filât* le marquis et que M. de Penneville se transportât le lendemain à Évian pour s'assurer de ce qui s'y passait. Sa fille et Horace goûtèrent peu son idée et déclinèrent sa proposition, l'un par dignité, l'autre par prudence. Toujours craintive depuis cette nuit où elle avait fait de si mauvais rêves, M^{me} Corneuil se disait : Loin des yeux, loin du cœur. Elle ne se souciait pas qu'une journée durant son bien-aimé mît le lac entre elle et lui; elle avait peur que, dans les hasards de son expédition, il ne tombât dans les mains des Philistins et qu'on ne le lui volât.

On fut bientôt hors de peine. Horace avait écrit à sa mère; il en reçut la réponse suivante :

« Mon cher enfant, M. de Miraval s'était chargé de te faire connaître toute ma pensée sur le mariage que tu médites. Que parles-tu de complots? Ton oncle m'a écrit; pour te prouver à quel point je suis de bonne foi dans cette affaire qui me donne tant de soucis, je prends le parti de t'envoyer sa lettre, en te suppliant de ne lui en rien dire, car sûrement il aurait peine à me pardonner mon indiscretion. Tu verras par cette lettre combien il est peu prévenu contre la femme que tu aimes, et partant combien les objections qu'il fait à ton projet méritent d'être prises par toi en sérieuse considération. Ta mère, qui ne souhaite que ton bonheur. »

La lettre du marquis était ainsi conçue :

« Ma chère Mathilde, j'ai tardé à prendre la plume, et je t'en fais mes excuses. Le cas est tout autre que je ne pensais et demande beaucoup de réflexions. Je n'ai que peu d'espoir de réussir à détacher Horace de celle que j'appelais « sa couleuvre du Nil. » Je t'avais promis d'exercer en cette rencontre tous mes talens diplomatiques. J'avais tort de me faire blanc de mon épée; que peut la diplomatie contre une pareille femme? Tu n'ignores pas que je suis arrivé ici armé de préventions jusqu'aux dents; tu n'ignores pas non plus que je me connais en hommes et en femmes, que je ne manque pas d'une certaine vivacité de coup d'œil. J'ai vu et j'ai été vaincu; je n'ai pu m'empêcher de le dire à M^{me} Corneuil elle-même. Je ne te parle pas de sa miraculeuse beauté, des grâces de son esprit, de son talent littéraire, qui est de premier ordre, de la noblesse de ses sentimens. Un mot suffira. Tu sais quelle était mon horreur pour le mariage; j'ai fait campagne et j'ai gardé du service un déplaisant

souvenir. Eh ! bien, pour la première fois... tu crois rêver, ma chère, et pourtant cela n'est que trop vrai. Oui, si Horace n'existait pas, si M^{me} Corneuil avait le cœur libre, si mes soixante-cinq ans ne lui faisaient pas peur, oui, je franchirais le pas sans hésiter, et je croirais assurer le bonheur des quelques années que j'ai encore à vivre. Tu te moques de moi, tu as mille fois raison. Heureusement, Horace existe ; au surplus, rassure-toi, je n'aurais aucune chance d'être agréé. Laissons là ma petite utopie et parlons de ton fils. — Cela étant, diras-tu, qu'il épouse ! — Non, ma chère Mathilde, je ne crois pas que cette union fût heureuse. Il y a entre ces deux êtres un désaccord absolu d'humeurs, de goûts, de caractères ; il m'est impossible d'admettre qu'ils soient faits l'un pour l'autre. Je m'en suis expliqué franchement avec Horace ; mais parlez donc raison à un amoureux. Autant vaut jouer un air de flûte à un poisson. Amoureux et poissons, j'en ai fait la fâcheuse expérience, sont les gens du monde les plus difficiles à persuader. Je répéterai pourtant mes tentatives, je reviendrai à la charge dans un moment propice, et tu auras avant peu de mes nouvelles. Mais, soit dit sans reproche, je regrette amèrement d'être venu à Lausanne ; tu ne te doutes pas du triste service que tu m'as rendu en m'y envoyant, des journées orageuses et des nuits agitées qu'y passe ton vieil oncle, qui t'embrasse. »

Cinq minutes après avoir lu cette lettre, c'est-à-dire à dix heures du matin, Horace, transgressant toutes les lois du pays, accourait au chalet, où M^{me} Véretz le reçut. Il était hors de lui, et la première chose qu'il fit fut de partir d'un grand éclat de rire.

— Chut ! lui dit-elle vivement, en lui pinçant le bras. Oubliez-vous qu'on ne rit jamais ici le matin ?

Horace jeta un baiser passionné dans la direction du sanctuaire, et il dit à M^{me} Véretz :

— Chère madame, allons-nous-en bien vite dans le fond du jardin, car il faut absolument que je rie.

Dès qu'ils furent installés dans la charmille : — Oh ! décidément, reprit-il, cette aventure est par trop plaisante !

— Quelle aventure ? de quoi s'agit-il ?

— Ah ! mon oncle, mon pauvre oncle !

Et il se mit à rire de plus belle.

— De grâce, expliquez-vous, lui dit M^{me} Véretz.

— Eh ! oui... « Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris !... » Je sais mon La Fontaine aussi bien que lui.

— Qui est la poule ? demanda-t-elle.

— Imaginez-vous qu'il est éperdument, follement amoureux d'Hortense.

M^{me} Véretz bondit. — Vous me faites un conte à dormir debout, s'écria-t-elle.

— Écoutez plutôt, écoutez, s'il vous plaît.

Et là-dessus il lut à haute voix les deux lettres, en s'interrompant par intervalles pour donner un libre cours à sa gaité.

Le premier mouvement de M^{me} Véretz fut de rire aussi, le second d'écouter avec une religieuse attention, le troisième de prendre des maius d'Horace les lettres qu'il venait de lire et d'en vérifier les passages les plus intéressans. Il est bon de n'en croire que ses yeux.

— Oh ! mon pauvre oncle, s'écriait-il, voilà donc son fameux secret ! Il a dû refaire dix fois son épître avant de l'envoyer ; il craignait que ma mère ne se moquât de lui. Et regardez un peu la peine qu'il se donne pour plaisanter et comme malgré lui le sérieux de sa passion se trahit. Ah ! oui, il a « des journées orageuses et des nuits agitées. » Je le conçois. Voyez, je vous prie, comme tout s'explique, les incohérences de sa conduite, ses rougeurs, son trouble, ses accès bizarres de sauvagerie, les impolitesse qu'il vous a faites, lui si poli, si esclave des bienséances ! Il a juré de ne plus remettre les pieds ici, comme le papillon se jure de ne plus retourner à la flamme de la bougie. Chaque matin il se dit : « Quittons Lausanne, partons. » Et il n'a pas le courage de partir. Et pourtant il ne peut tenir en place, il promène ses amoureux soucis sur le lac. Nous nous demandions ce qu'il allait faire en Savoie. Eh ! parbleu, il va à Meillerie, pour y contempler le rocher de Saint-Preux, pour y raconter ses douleurs à cette grande ombre. Puis il se dit de nouveau : Partons ! et il ne part pas, et chaque jour il recommence à décrire sa lointaine et monotone orbite autour du chalet où son cœur est resté.

— Eh ! oui, c'est bien cela, dit M^{me} Véretz. Il faut croire que les planètes aiment le soleil et que pourtant il leur fait peur. C'est pour cela qu'elles tournent en cercle autour de lui.

— A vrai dire, répondit-il en reprenant son sérieux, ce n'est pas tout à fait ainsi que les astronomes expliquent la chose.

— Dieu les bénisse ! dit M^{me} Véretz.

Et à ces mots, elle coula doucement dans sa poche la lettre du marquis, qu'Horace ne songeait pas à lui redemander.

— En vérité, reprit-il, j'aime et je respecte mon oncle, et je me fais une conscience de me moquer de lui. Mais là, il m'est impossible de le plaindre. Il s'était chargé d'une vilaine mission, et notez qu'il se flatte encore de gagner la partie, il caresse je ne sais quel vague espoir... Dieu ! qu'il me tarde de conter cette histoire à Hortense ! Va-t-elle s'en divertir !

— Si vous m'en croyez, mon cher comte, vous ne lui en toucherez pas un mot, un seul mot, répliqua gravement M^{me} Véretz.

Rions entre nous comme deux écoliers, mais vous savez qu'Hortense n'aime pas à rire. C'est une vraie sensitive, et ce qui nous amuse pourrait bien la blesser ou la chagriner.

— Dieu me garde en ce cas !.. Toutefois votre défense m'afflige. Elle est si bonne, cette histoire ! Convenez qu'on en pourrait faire une jolie comédie. Il faudrait l'intituler *le Renard ou le Diplomate pris au piège*.

— Le titre serait peut-être un peu long, dit-elle. Bah ! quand nous composerons notre affiche, nous aviserons.

Là-dessus il la quitta ; mais il se dit en rentrant chez lui :

— C'est égal, je trouverai tôt ou tard un moment pour en parler à Hortense.

V.

Il était près de dix heures du soir. La mère et la fille étaient seules dans leur salon. M^{me} Véretz brodait au tambour, M^{me} Corneuil rêvait, enfoncée dans une causeuse ; comme elle ne méditait pas, il était permis de parler.

— C'est donc demain le grand jour, lui dit sa mère, en levant le nez de dessus de son ouvrage.

— Que voulez-vous dire ?

— M. de Penneville est accouché de ce soir, à terme ou avant terme, je ne sais. Ce qui est certain, c'est que demain nous avalerons l'enfant. Il m'a certifié que son manuscrit se composait de soixante-treize feuillets, ni plus ni moins ; tu sais qu'ils sont de conséquence, ses feuillets. Deux heures d'horloge, nous ne nous en tirerons pas à moins. Ce diable d'homme a la voix si claire, si retentissante qu'on entend sans écouter ; bon gré, mal gré, les oreilles s'imprègnent. Tu es une heureuse femme, ma chère ; M. de Miraval l'a dit, tu as le talent de dormir sans en avoir l'air.

— Voilà une plaisanterie d'un goût douteux, riposta M^{me} Corneuil avec hauteur.

— Je ne t'en fais pas un crime, on se défend comme on peut contre Apépi ; chacun s'arrange à sa manière pour ne pas recevoir la pluie... Mon Dieu ! ce cher garçon peut avoir des travers, cela n'empêche pas qu'il n'ait un cœur excellent et le reste ; cela ne l'empêche pas non plus d'être adoré.

— Eh ! oui, je l'adore, répliqua M^{me} Corneuil d'une voix aigre, ou du moins M. de Penneville m'est infiniment cher, et je vous prie de n'en pas douter.

M^{me} Véretz se remit à broder, et après quelques instans de silence : — Bon Dieu ! quel dommage !

— Qu'est-ce encore ?

— Quel dommage que l'oncle ne soit pas le neveu ou que le neveu ne soit pas l'oncle !

— De quel oncle parlez-vous ?

— Du marquis de Miraval.

— De ce conspirateur ? de cet affreux vieillard ?

— Tu ne l'as pas bien regardé, il n'est pas affreux du tout. Le regard est charmant, la voix est jeune, la main potelée et coquette, une vraie main de diplomate ou de prélat. Il te déplaît donc beaucoup ?

— Infiniment.

— Tu es injuste, très injuste, il a plusieurs genres de mérite. D'abord il est marquis, l'autre n'est que comte, et les comtes courent les rues. Ensuite il n'a pas soixante mille livres de rente, il en a plus du triple.

— Deux cent mille, dit M^{me} Corneuil. A quoi vous arrêtez-vous là ?

— Autre avantage : s'il lui plaisait de convoler, il n'aurait pas besoin de faire agréer son mariage à sa mère. Nous aurons beau faire, M^{me} de Penneville ne nous agréera jamais. Tu verras qu'elle se brouillera avec son fils, et ce sera une mauvaise note pour toi. Le monde en pareil cas prend toujours le parti des mères. Et puis M. de Miraval n'est pas un antiquaire, c'est un homme du monde et, qui plus est, un grand ambitieux. Il a formé le projet de rentrer dans la vie politique ; avant peu de mois, il sera député ou sénateur, à son choix.

— Qui vous l'a dit ?

— Lui-même, et il ajoutait que son seul chagrin est de n'être pas marié, parce qu'il aura besoin d'avoir un salon, et sans femme, point de salon. L'autre n'a de goût que pour les caveaux, et il ne soupire qu'après son cher Memphis, où il t'emmènera.

— Vous savez bien, répondit-elle vivement, qu'Horace fera ce qui me plaira.

— Ne t'y fie pas. M. de Miraval le définit un doux entêté. Bon Dieu ! qu'irons-nous faire en Égypte, nous qui considérons la vie comme une mission, comme un apostolat ?.. Le moyen d'exercer sa mission au fond d'un hypogée !

— Sur quelle herbe avez-vous marché ce soir ? dit M^{me} Corneuil, en secouant sa belle tête de muse ennuyée et en plissant ses lèvres de Junon, d'une Junon qui n'a pas encore rencontré son Jupiter.

M^{me} Véretz tirait l'aiguille et fredonnait tout bas une ariette. Ce fut M^{me} Corneuil qui renoua l'entretien.

— Non, je ne sais ce qui vous prend. On dirait que vous vous

appliquez à me dégôûter de mon bonheur. Ce mariage, qui l'a voulu, ou du moins qui l'a conseillé?

— L'amour tient lieu de tout, ma fille. Ne regrette donc rien, puisque tu l'aimes.

— Mon Dieu! vous savez bien que je n'ai pas rencontré l'homme de mes rêves. Mais j'aime Horace; je veux dire qu'il m'a plu, qu'il me plaît... Enfin vous ne m'expliquez pas pourquoi ce soir...

— Bon, pensa M^{me} Véretz, nous n'en sommes plus à l'adoration. Et elle reprit : — Ma toute belle, M. de Penneville est un superbe parti, je n'en disconviens pas, et je te l'ai recommandé parce que je n'en avais pas un plus beau encore à te proposer.

— Tandis que ce soir?..

— Eh! ce soir, j'en sais un autre.

M^{me} Véretz se leva de son fauteuil, et, après avoir fouillé dans sa poche, elle s'approcha de sa fille et lui dit :

— Lis ces deux lettres; je ne te les donne pas, je te les prête, car M. de Penneville s'est aperçu que je les avais gardées, et je les lui renverrai demain matin.

M^{me} Corneuil passa dédaigneusement les yeux sur la première de ces deux lettres; mais quand elle eut commencé à lire la seconde, elle changea d'attitude, elle secoua sa langueur, son teint mat se colora, et il se passa au fond de ses yeux je ne sais quoi que ses longues paupières ne prirent pas la peine de cacher.

Cependant, quand elle fut au bout de sa lecture, elle se leva, prit une enveloppe dans un tiroir, y enferma les deux lettres, pria sa mère d'y mettre l'adresse, sonna Jacquot et lui dit :

— Qu'à l'instant on porte ce pli à M. le comte de Penneville!

Après quoi elle se rassit dans sa causeuse.

— Ces pattes de mouche te brûlaient les doigts? lui dit en souriant M^{me} Véretz.

— Vous auriez pu vous dispenser de me faire lire ces billevesées, répondit-elle.

— Des billevesées, ma chère? Que dirait le marquis s'il t'entendait? Il est terriblement allumé, ce pauvre homme. C'est sa faute; pourquoi s'est-il approché de deux beaux yeux, qui sont accoutumés à faire des miracles?

— Ah! plus un mot! lui repartit sa fille. Vous savez que je ne puis souffrir certain genre de badinages.

M^{me} Véretz retourna à son tambour. M^{me} Corneuil se leva, se promena quelques instans dans la chambre d'un pas inquiet et fiévreux. Puis elle s'assit au piano et soupira d'une voix émue, passionnée, cette chanson de Mignon qu'Horace aimait tant. Elle s'arrêta au milieu du dernier couplet, et se retournant vers sa mère :

— Non, je ne vous comprends pas. Pouvez-vous bien me proposer sérieusement de renoncer à un homme qui a toute sorte de bonnes qualités, à un homme digne de mon estime, bien fait de sa personne?

— L'autre matin qu'il riait tant, il avait l'air d'un superbe mouton qui a appris le copte, interrompit M^{me} Véretz.

— A un homme, reprit-elle, qui a ma parole. Vous craignez les mauvais propos; c'est bien alors qu'on trouverait à gloser.

— Il n'est que de prendre ses précautions. Nous ne le quitterons pas, il nous quittera.

— Et à qui le sacrifierais-je? A un septuagénaire.

— Ah! permets, le marquis n'a que soixante-cinq ans, et il ne les paraît pas. C'est un homme d'un beau passé et d'un aimable avenir. Je lui prédis les plus beaux succès de tribune, ce genre de succès qui fait qu'on pense à vous pour un portefeuille. La France est si pauvre en hommes! Et puis, ma chère adorée, dis-toi bien qu'il n'y a que les vieillards qui sachent aimer. Ils vous savent tant de gré de ce qu'on leur fait la grâce de les supporter! J'ajoute que M. de Miraval a le goût fin, il apprécie notre littérature. C'est écrit, il la trouve « du premier ordre. »

Là-dessus, M^{me} Véretz quitta de nouveau sa broderie, courut à sa fille, et la serrant dans ses bras :

— Tu te fâches? dit-elle. Eh bien, n'en parlons plus. La partie n'est pas égale entre M. de Penneville et son oncle. L'un te plaît...

— Vous n'avez jamais le mot juste... Il ne me déplaît pas.

— Et l'autre te déplaît.

— Mon Dieu! il me déplaisait.

— Bien! les voilà de niveau et de plain-pied, logés à la même enseigne. Les paris sont ouverts.

— Vous avez raison, je finirai par me fâcher sérieusement, répliqua M^{me} Corneuil, qui alluma une bougie pour se retirer dans sa chambre.

Comme elle allait sortir, elle s'approcha d'une fenêtre, contempla un instant la voûte étoilée, comme pour y chercher une inspiration. Puis elle dit à sa mère d'un ton résolu et solennel :

— Soyez certaine que je ne consulterai que mon cœur. Si vous vous méprenez sur mes sentimens, je me réserve le droit de vous désavouer.

M^{me} Véretz l'embrassa de nouveau, en lui disant : — Tu es un vrai roi de Prusse, toi; tu parles de ton cœur, de ta conscience, tu laisses faire en te réservant de désavouer. Allons, je serai ton Bismarck.

Et à ces mots, elle reconduisit son ange adoré jusqu'à la porte du lieu très saint.

Le lendemain, il tomba dans les premières heures de la matinée une petite pluie fine, qui mouillait ; cependant le marquis ne rendit pas visite à son neveu, ce qui affligea fort M^{me} Véretz ; peut-être s'était-elle promise de l'arrêter, de s'emparer de lui au passage. Dans l'après-midi, le temps s'éleva, et elle proposa à sa fille de sortir avec elle en calèche. Horace ne les accompagna pas ; il tenait à revoir une fois encore son manuscrit, pour que le soir il n'y eût pas d'accroc dans sa lecture ; il estimait que la mariée ne serait jamais assez belle.

Comme ces dames revenaient de leur promenade en longeant la belle esplanade de Montbenon, qui commande une vue admirable sur le lac et les Alpes, M^{me} Véretz, dont les yeux de furet voyaient tout, aperçut par la portière le marquis mélancoliquement assis sur un banc solitaire. Elle descendit lestement de voiture et pria sa fille de retourner au logis toute seule. Quelques minutes après, sans faire semblant de rien, elle passait à dix pas devant le marquis et poussait un petit cri de joyeuse surprise. M. de Miraval s'aperçut qu'entre les Alpes et lui il y avait un chignon du plus beau rouge ; il aimait mieux les cheveux blonds, mais il prit galamment son parti.

— Bénie soit sa majesté le hasard ! s'écria M^{me} Véretz. Vous êtes mon prisonnier, monsieur le marquis ; rendez-vous à discrétion.

Il lui offrit son bras, en lui disant : — Mon geôlier me plaît beaucoup, chère madame.

— Je vous dispense d'être galant, répondit-elle. Je vous demande seulement de me parler à cœur ouvert, si toutefois c'est une chose à demander à un diplomate. Voyons, voulez-vous être sincère ?

— Je le serai autant qu'Amen-heb, surnommé le véridique, lui dit-il, intendant des troupeaux d'Ammon et grammate principal.

— Convenez d'abord que j'ai le droit de vous questionner. Votre conduite à notre égard n'a-t-elle pas été singulière ? Depuis le jour où M. de Penneville vous a présenté à nous, vous avez pris à tâche de nous éviter, de nous fuir.

— Oh ! croyez, madame...

— En vérité, qu'avons-nous bien pu vous faire ? Vous avez sûrement découvert que je suis une sottie.

— Chère madame, dès la première minute où j'ai eu l'honneur de vous voir, je vous ai tenu pour une femme de beaucoup d'esprit, et je ne m'en dédis pas.

— En ce cas, est-ce ma fille qui a eu le malheur de vous déplaire ?

— Votre fille ! s'écria le marquis. Serais-je assez maudit de Dieu et des hommes !.. Mais elle est adorable, votre fille.

— C'est le mot de la lettre, pensa M^{me} Véretz ; il a raison de s'y

tenir. Puis elle reprit : — Monsieur le marquis, quel est donc ce mystère?

— Eh ! madame, lui dit-il en la regardant de travers, vous êtes une femme très fine, et vous vivez avec des gens qui déchiffrent des hiéroglyphes. Je crains bien que vous ne m'ayez deviné.

— Vous vous faites une idée exagérée de ma clairvoyance ; je n'ai rien deviné du tout. Voyons, serait-il vrai, comme le prétend M. de Penneville, que vous avez un secret?

— Est-ce que par hasard mon neveu l'aurait pénétré, ce secret? Vous m'épouvantez ; il est le dernier homme du monde à qui j'oserais faire mes confessions!

— Je le crois sans peine, pensa-t-elle. Allons, nous tenons le lièvre par les oreilles.

Elle pressa doucement le bras du marquis, et lui dit : — Décidément je ne vous comprends pas, et j'ai la passion de comprendre. Vous ne voulez pas me le révéler, ce terrible secret?

— Jamais, madame, jamais. Je n'ai pas encore perdu le respect de mes cheveux blancs, ils me font peur ; voulez-vous que je les couvre d'un ineffaçable ridicule?

— Vous êtes seul à vous apercevoir qu'ils sont blancs, dit-elle en lui jetant une œillade des plus encourageantes.

— Et puis, reprit-il, vous me trahiriez auprès d'Horace. C'est la première fois qu'un oncle a tremblé devant son neveu.

— Il y faut renoncer, se dit M^{me} Véretz avec quelque dépit ; ses cheveux blancs et son neveu le gênent. Il ne parlera pas avant que l'autre ait quitté la place.

Après une pause : — Monsieur le marquis, si vous aviez été moins avare de vos visites, vous nous auriez fait à la fois honneur et plaisir, car il me tardait de vous voir pour vous entretenir d'une inquiétude qui me travaille. J'ai mon secret, moi aussi, et je désirais vous le confier. Oui, depuis quelques jours j'ai l'esprit fort troublé. M. de Penneville, qui a la fâcheuse habitude de tout dire...

— Très fâcheuse en effet, madame, je la lui ai souvent reprochée.

— Sans le corriger, poursuivit-elle, puisqu'il nous a rapporté une conversation qu'il avait eue avec vous, sans nous taire aucun des scrupules qui vous sont venus au sujet de son mariage.

— Je le reconnais bien là, le malheureux, fit le marquis.

— Cela m'a donné beaucoup à penser, et je suis obligée de rendre hommage à votre haute raison. Je dois passer condamnation, je m'étais cruellement abusée. Il n'y a pas entre ces jeunes gens cette harmonie des caractères et des goûts qui est la première condition du bonheur.

— Que j'ai de plaisir à vous entendre ! s'écria-t-il. L'harmonie des goûts, c'est là le point ; encore n'est-ce pas assez. Dans les vues de la Providence et dans les miennes le mariage doit être une société d'admiration mutuelle. Or il est venu à ma connaissance... Oui, chère madame, je connais une femme du plus rare mérite. Elle a publié d'admirables sonnets, que lui envierait Pétrarque, s'il était encore de ce monde, et un traité sur les devoirs et les vertus de la femme que Fénelon consentirait à signer, si Bossuet ne lui en disputait l'honneur... M'écoutez-vous?... Elle a fait don de ces précieux volumes à un homme qui prétend l'aimer ; l'infortuné n'a pu les lire jusqu'au bout. Que dis-je ? je les ai vus ces deux volumes ; l'un n'est coupé qu'à moitié, l'autre est encore vierge, absolument vierge... Le plus beau de l'affaire est que le pauvre garçon s'imagine qu'il les a lus, et il est prêt à jurer qu'il les admire... Mais n'allez pas conter mon historiette à M^{me} Corneuil.

— Quand M^{me} Corneuil, ce qui ne peut manquer d'arriver un jour ou l'autre, répondit-elle en souriant, publiera un livre sur les devoirs des mères, soyez sûre qu'elle comptera l'indiscrétion au nombre de leurs vertus. Hélas ! oui, les mères sont tenues quelquefois d'être indiscrètes, et l'historiette que vous m'avez contée est bien propre à éclairer ma fille sur ses sentimens et sur ceux qu'on affecte d'avoir pour elle. Au surplus, je dois vous confesser qu'elle-même...

— Parlez, madame, parlez. Vous devez, dites-vous, me confesser qu'elle-même...

— Oh ! ma fille est une âme profonde qui renferme ses sentimens. Mais depuis quelque temps, je la vois pensive, soucieuse, presque triste, et je me demande si elle n'a pas fait, elle aussi, ses réflexions.

Le marquis lâcha le bras de M^{me} Vêretz pour s'essuyer le front avec son mouchoir. Il y a dans ce monde des sueurs de joie.

— Ah ! tu jubiles, mon bonhomme, lui disait intérieurement M^{me} Vêretz, et tu ne penses plus à tes cheveux blancs... Voyons si tu vas parler.

Le marquis ne parla pas. On eût dit que son allégresse lui faisait oublier où il était et avec qui. Il finit pourtant par s'en souvenir. Il s'empara de la main de M^{me} Vêretz et la porta presque amoureusement à ses lèvres, si bien qu'elle crut à une méprise. Puis, après quelques instans de méditation :

— Madame, lui dit-il, ce qu'il y a de plus difficile au monde, c'est de perdre son chien.

Elle se mit à rire et lui répondit : — Je vous avais prévenu que je vous demanderais un conseil.

— Chère madame, répliqua-t-il, dans tous les hommes qui se mêlent d'écrire, il y a une passion plus forte et qui a la vie plus dure que l'amour, c'est l'amour-propre, et, pour tuer l'amoureux, il suffit quelquefois d'égratigner l'auteur avec la pointe d'une épingle.

— Nous sommes faits pour causer ensemble, lui dit-elle; nous nous comprenons à demi-mot. Mais, je vous prie, monsieur le marquis, si l'épingle produit cet effet miraculeux, me direz-vous votre secret?

— Non, madame, mais je vous l'écrirai.

— Voilà qui est bien entendu, répondit-elle en lui tendant ses deux mains, qu'il serra dans les siennes avec une reconnaissance convulsive.

Après quoi elle reprit le chemin de la pension Vallaud, en se disant : — Cet homme est le gendre idéal, celui de mes rêves.

VI.

Depuis vingt minutes bien comptées, il lisait. On l'écoutait ou l'on paraissait l'écouter. Le joli salon du chalet était situé au rez-de-chaussée, et la soirée étant tiède, on avait laissé la fenêtre ouverte. S'il y avait eu des passans, le bruit de leurs pas aurait pu le déranger; mais grâce à Dieu, il ne passait personne. Jacquot et sa trompette s'étaient retirés dans leur mansarde, où ils dormaient paisiblement dans les bras l'un de l'autre. Les oiseaux du parc étaient convenus de se taire pour pouvoir mieux l'entendre, sans perdre un mot; il est vrai qu'on était dans la saison où ils ne chantent pas. Du sein des demeures éthérées, les étoiles, ces habitantes de l'éternel silence, lui jetaient un regard ami. Il lisait avec dignité, avec feu, avec conviction, mais avec modestie. De temps à autre il s'arrêtait pour dire : — Trouvez-vous que j'aille trop vite? Dans mon enfance on me reprochait de bredouiller. Avez-vous de la peine à me suivre? Voulez-vous que je recommence? Vous allez me demander mes preuves; attendez, je les fournis plus loin. Si vous avez quelque observation à me faire, ne vous gênez pas, je vous en serai fort obligé. — Mais on n'avait garde de lui adresser aucune observation, et personne ne le conjura de recommencer.

Nous avons dit qu'il avait la précieuse faculté de combiner ses sensations, ce qui lui permettait de se procurer plusieurs plaisirs à la fois, et tous ces plaisirs divers n'en faisaient qu'un. Par la croisée entre-bâillée pénétrait dans le salon une exquise senteur de troëne fleuri. Il respirait avec volupté ce parfum, et, bien qu'il fût très appliqué à sa lecture, il contemplait par instans les étoiles, et

il pensait à deux beaux yeux bruns, mêlés de fauve, plus doux à regarder que tous les astres du ciel. Ces yeux si doux, il ne les voyait pas; M^{me} Corneuil s'était assise à l'écart sur un divan moelleux, et l'importune clarté de la lampe n'arrivait pas jusqu'à elle. A demi couchée et muette, elle était tout oreilles, l'ombre est favorable au recueillement. Je ne voudrais point jurer cependant qu'elle n'eût pas quelques distractions; peut-être pensait-elle par intervalles à deux volumes qui n'avaient pas été coupés. M^{me} Véretz était assise à son tambour, en face du lecteur, à qui, tout en brochant, elle adressait de petits signes de tête approbatifs. Son sourire et le pétilllement de ses yeux verts exprimaient assez le vif intérêt qu'elle portait aux Hycsos, à moins que ce sourire ne voulût dire simplement : — Dieu soit loué, mon cher monsieur, l'habitude rend tout supportable.

Il lisait, tournant les feuillets à regret, car il se sentait si heureux qu'il souhaitait que son bonheur et sa lecture ne prissent jamais fin. Avant qu'il commençât, une main délicate, qu'il aurait voulu toujours garder dans la sienne, avait placé devant lui un grand verre d'eau sucrée. Il y trempa ses lèvres, toussa pour s'éclaircir la voix, puis reprit en ces termes :

« Nous avons démontré que l'histoire de Joseph, fils de Jacob, telle qu'elle est contenue dans les chapitres xxxix et suivans de la *Genèse*, présente un caractère manifeste d'authenticité. Les noms propres, si importans en de pareilles matières, en font foi. Comme chacun sait, l'officier de Pharaon, chef de ses gardes ou de ses eunuques, qui avait acheté Joseph aux Ismaélites, et avec la femme duquel il eut cette déplorable aventure d'où il ne réussit à se tirer qu'en lui laissant son manteau, s'appelait Potiphar, et Potiphar n'est pas autre chose que Pet-Phra, qui signifie consacré à Ra ou au dieu solaire. Joseph reçut du Pharaon le titre de Zphanatpaneach, qu'il faut traduire par Zpent-Pouch; or Zpent-Pouch veut dire créateur de la vie, ce qui prouve assez la gratitude que les Égyptiens gardaient à Joseph pour avoir pourvu à leur subsistance pendant la famine. On lui donna en mariage la fille d'un prêtre de On ou Annu... »

Ici il se tourna vers M^{me} Véretz pour lui dire :

— Est-il besoin de vous expliquer que On ou Annu est la ville du soleil, ou Héliopolis?

— Me feriez-vous ce cruel affront? lui répondit-elle.

— « On lui donna donc en mariage, reprit-il, la fille d'un prêtre de On ou Annu, laquelle s'appelait Asnath, mot qui s'explique par As-Neith et qui témoigne qu'elle était consacrée à la mère du soleil. Après cela, il ne nous reste plus qu'une chose à démontrer, à savoir que le Pharaon sous le règne duquel Joseph arriva en Égypte était bien le roi des Hycsos, Apépi. »

— Nous y voilà donc enfin, s'écria joyeusement M^{me} Véretz. J'ai toujours aimé cet Apépi sans le connaître.

— Oh! je ne prétends pas le surfaire, répondit-il, et je n'oserais pas affirmer qu'il fût précisément aimable; mais c'était un homme de mérite, et vous verrez qu'il est digne en quelque mesure de la considération que vous voulez bien lui témoigner. Je ne vous dirai pas non plus qu'il fût beau, mais sa figure avait du caractère. Vous me demanderez comment je le sais. Il y a, madame, au musée du Louvre, dans l'armoire A de la salle historique, une figurine un peu fruste en basalte vert où l'on avait cru reconnaître le meilleur style saïte. Malheureusement les cartouches ont disparu. Madame, j'ai les plus sérieuses raisons de penser que cette précieuse statuette n'est pas du tout saïte, que c'est le portrait d'un roi pasteur, et que ce roi pasteur était Apépi. Ainsi vous voyez...

Il porta de nouveau le verre à ses lèvres, avala une seconde gorgée avec méthode, comme il faisait tout; puis poursuivant sa lecture :

« À cet effet, nous sommes obligés de reprendre les choses de plus haut. Ce fut vers l'année 1830 avant l'ère chrétienne que les souverains de la dynastie thébaine commencèrent à se soulever contre les Hycsos. Après une longue et pénible lutte, où ils connurent toutes les vicissitudes de la fortune, ils refoulèrent les Pasteurs dans la Basse-Égypte. Plus d'un siècle après, le roi Raskenen était assis sur le trône de Thèbes, et il est fait mention de lui dans un papyrus du Musée britannique, dont l'importance ne peut échapper à personne. — Il arriva, est-il écrit dans ce papyrus, que la terre d'Égypte devint la propriété des méchants, et il n'y avait pas alors un roi doué de la vie, du salut et de la force. Mais voici, le roi Raskenen apparut, doué de la force, du salut et de la vie, et il régnait sur le pays du midi. Les méchants étaient dans la forteresse du soleil, et tout le pays était soumis à des corvées et à des tributs. Le roi des méchants s'appelait Apépi, et il choisit pour son seigneur, c'est toujours le papyrus qui parle, le dieu Sutech, c'est-à-dire le dieu Set, qui n'est autre que le dieu Typhon, génie du mal. »

— Il est certain, interrompit M^{me} Véretz, que Sutech, Set, Typhon... Quand on y regarde de près, cela se ressemble fort.

— Oh! de grâce, chère madame, lui dit-il, nous touchons au point capital.

Et il reprit : — « Il lui bâtit un temple en solide maçonnerie, et il ne servit aucun des autres dieux qui étaient en Égypte. Voilà ce que nous apprend le papyrus, et cet important document prouve que 1^o les rois pasteurs avaient établi leur résidence dans le Delta; 2^o qu'ils tenaient sous leur domination toute la Basse-Égypte; 3^o qu'Apépi... »

En ce moment, il s'avisa qu'il n'avait pas entendu depuis longtemps cette voix adorée qui chantait si bien la chanson de Mignon, et s'étant tourné du côté du divan, il dit :

— On l'appelle aussi Apophis, mais Apépi est le vrai nom. Lequel des deux préférez-vous, Hortense ?

Hortense ne répondit pas ; peut-être l'émotion du récit lui avait-elle coupé la parole.

— Apophis ou Apépi, lui cria M^{me} Véretz. Choisis hardiment, M. de Penneville s'en remet à ta discrétion.

Hélas ! elle ne répondit pas davantage.

Horace tressaillit, il sentit courir dans tout son corps un long frisson, qui était un avertissement de sa destinée. Il se leva, se saisit de la lampe, marcha précipitamment vers le divan. Ce n'était que trop vrai, et il n'en pouvait douter, M^{me} Corneuil dormait.

Peu s'en fallut qu'il ne laissât échapper de sa main cette lampe qui éclairait son désastre. Il la posa sur un guéridon. — Dieu, quel sommeil ! s'écria M^{me} Véretz. Ne seriez-vous pas un peu magnétiseur ? — Elle faisait un mouvement pour réveiller sa fille ; il l'en empêcha en lui disant avec un ricanement amer :

— Oh ! je vous prie, respectez son repos.

On aurait tort d'imaginer qu'il ne souffrait que dans son amour-propre d'auteur et de lecteur. Un jour s'était fait en lui ; il venait de comprendre subitement que depuis plusieurs mois il s'était trompé ou laissé tromper. Immobile et tout d'une pièce, il contemplait d'un œil dur, fixe, perçant, le visage de la belle endormie, dont la pose était coquette, car elle savait dormir. Rien n'était plus charmant que le désordre de ses beaux cheveux, dont une boucle pendait le long de sa joue. Ses lèvres ébauchaient un demi-sourire ; il est probable qu'elle faisait un rêve heureux ; elle s'était réfugiée dans un monde où il n'y a point d'Apépi.

Horace la regardait toujours, et je ne sais quelles écailles tombaient une à une de ses yeux. Si charmante qu'elle fût, de minute en minute il voyait s'évanouir ses grâces, et il fut sur le point de la trouver laide. En vérité, il ne la reconnaissait plus. Le miracle qui s'était fait à Saqqarah, au sortir du tombeau de Ti, venait de se défaire ; il n'y avait plus rien entre cette femme qui dormait et l'Égypte. En quittant le Caire, elle avait emporté dans ses cheveux blonds, dans son sourire, dans son regard, un peu de ce soleil qui fait mûrir les dattes, qui réjouit le cœur des lotus, qui amuse par des mirages le sable jaune du désert et pour lequel l'histoire des Pharaons n'a point de secrets. L'auréole dont elle avait couronné son front venait de s'éteindre en un instant, et il s'aperçut, lui aussi, que ses paupières étaient trop longues, que sa lèvre était trop mince, que ses bras, mollement arrondis, se terminaient par

des mains prenantes, qu'il y avait une griffe là-dessous et de petits plis autour de sa bouche comme à ses tempes, et que ces rides naissantes, dont il ne s'était jamais avisé, trahissaient le travail sourd des petites passions, ces inquiétudes de la vanité qui vieillissent les femmes avant le temps. D'où lui venait sa subite clairvoyance? Il était en colère, et on a beau dire, les grandes colères sont lumineuses.

— Il faut lui pardonner, dit M^{me} Véretz. Je l'ai guettée du coin de l'œil, elle a lutté courageusement; par malheur, ses nerfs ne sont pas aussi solides que les miens. Vous l'aviez déjà mise à de rudes épreuves; elle s'en était tirée avec honneur; mais quoi! peut-on résister à la longue au plus terrible des ennuis, à l'ennui pharaonique? Prenez-y garde, mon cher comte. Elle a pour vous tant d'estime, tant d'amitié! Il suffit quelquefois d'un travers pour lasser le cœur d'une femme.

Et lui montrant du doigt tour à tour les yeux fermés de sa fille et les soixante-treize feuillets :

— Mon cher comte, il faut choisir entre ceci et cela.

Il l'écoutait en l'observant d'un air hagard, et ses cheveux rouges lui firent horreur.

— En vérité, madame, lui dit-il, il me semble que je commence à vous connaître.

A ces mots, il retourna vers la table, rassembla les feuillets, les enferma dans son portefeuille, mit le portefeuille sous son bras, fit un profond salut et détala.

Comme il contournait le chalet pour gagner la grande allée du parc :

— Tu peux te réveiller, ma chère, dit en riant M^{me} Véretz. Nous voilà délivrées à jamais du roi Apépi, qui vivait quarante siècles avant Jésus-Christ.

Une tête apparut au-dessus du rebord de la fenêtre, et une voix cria du dehors :

— Mettons-en seize, madame, car il faut toujours être exact.

Le comte de Penneville rentra chez lui, la mort dans l'âme. Ce qu'il regrettait amèrement, c'était moins une femme qu'un songe. Pendant de longs mois une chimère avait été la délicieuse compagne de sa vie; elle ne le quittait pas, elle s'intéressait à tout ce qu'il faisait, elle mangeait et buvait avec lui, elle travaillait avec lui, elle rêvait avec lui; elle lui parlait, et il lui répondait, et ils se comprenaient à demi-mot; elle avait une voix qui lui fondait le cœur, elle avait des cheveux blonds qui un jour avaient frôlé sa joue, elle avait aussi des lèvres, que deux fois les siennes avaient touchées. En y pensant, il lui prit une colère qui fit diversion à sa douleur; le pauvre

et naïf garçon aurait beaucoup donné pour ravoïr ses deux baisers.

Cependant il conservait encore un vague espoir. — Non, cela ne se peut, cela ne se passe pas de la sorte, pensait-il. Il est impossible qu'elle m'ait laissé partir ainsi pour toujours. Elle me rappellera, elle est occupée à m'écrire. Avant minuit, Jacquot viendra, m'apportant une lettre qui expliquera tout. — Jacquot ne vint pas, et bientôt une horloge voisine sonna minuit. Cette voix lamentable ressemblait à un glas funèbre, cette horloge pleurait quelqu'un qui venait de mourir et Horace reconnut que sa chère compagne, que sa chimère n'était plus de ce monde. Désormais il était seul, tout seul, et sa solitude l'épouvanta. Il laissa pendre son front sur sa poitrine, de grosses larmes descendirent le long de ses joues.

En relevant la tête, il s'avisa qu'il n'était pas seul, qu'il y avait sur sa table une petite statuette d'un pied de haut, qui le regardait, qu'elle s'appelait Sekhet, la secourable, et qu'elle allongeait vers lui son joli museau de chat, dont le froncement était empreint d'une miséricordieuse bienveillance. Il courut à elle, la prit dans ses mains. — Ah! te voilà, lui dit-il, comment t'avais-je oubliée? Je ne suis pas seul, puisque tu me restes. Quelqu'un disait ici même que les roses se fanent, que les dieux demeurent. Je t'aime, tu m'aimes, et nous nous aimerons toujours. — En parlant ainsi, il caressait sa taille fine, ses hanches arrondies, et il finit par la baiser dévotement sur le front. Il lui parut que cette bonne petite Sekhet plaignait ses peines, qu'elle était tout émue, tout attendrie, qu'elle avait un bon petit cœur comme une sœur grise ou simplement comme une honnête créature humaine; il lui parut aussi qu'il y avait des larmes dans ses yeux, quoiqu'elle fût déesse, et qu'elle lui rendait son baiser, quoiqu'elle fût en faïence bleue. Il lui parut enfin qu'elle lui disait: — Tu m'es revenu, je ne te prêterai plus à personne. — Eh! bon Dieu, elle l'avait si peu prêté!

Il se sentit réconforté; il avait purifié son cœur et ses lèvres. Il se planta devant la glace, contempla son image. Il acquit la certitude que le comte Horace avait les yeux un peu rouges et que nonobstant le comte Horace était un homme. Il alla chercher deux grandes malles vides, qu'il avait remises dans un réduit; il les apporta dans sa chambre l'une après l'autre; deux minutes plus tard, il était occupé à les remplir.

Le lendemain dans l'après-midi, le marquis de Miraval, qui par une exception singulière n'avait pas traversé le lac, quoiqu'il fit ce jour-là un vrai temps de demoiselle, reçut à la fois deux lettres, l'une qui fut apportée par le facteur, l'autre que lui remit Jacquot, tout habillé de neuf.

La première, écrite d'une main ferme et tranquille, était conçue en ces termes :

« Mon cher oncle, la place est libre, vous pouvez la prendre. Si vous avez des commissions pour Vichy, veuillez, je vous prie, me les adresser à Genève; j'y coucherai ce soir et j'en repartirai demain par le train express de trois heures ou, pour mieux dire, de trois heures et vingt-cinq minutes. Agrérez l'expression de tous les vœux que je fais pour votre bonheur et l'assurance de mon inaltérable affection. »

La seconde, hâtivement gribouillée, contenait ceci :

« Monsieur le marquis, vous aviez tristement dit vrai; il n'aimait pas ou il aimait bien peu, puisqu'il n'a pu pardonner à la femme qu'il prétendait aimer de s'être assoupie pendant la lecture d'un mémoire sur le roi Apépi. Je vous laisse à deviner ce qu'en a pensé ma fille; elle a toisé le personnage, et une femme n'aime plus l'homme qu'elle toise. J'apprends qu'il se met en route à l'instant; vous n'avez donc plus à craindre mes indiscretions. Rien ne vous empêche désormais de m'écrire votre secret, ou plutôt faites mieux, venez nous le dire ce soir en dînant avec nous. »

Jacquot rapporta à M^{me} Véretz la réponse que voici :

« Chère ma'lame, il faut donc vous le révéler, ce terrible secret! J'ai une passion déplorable, que je cache avec grand soin, par respect pour mes cheveux blancs; ceux de mes amis qui la connaissent m'en ont cruellement plaisanté. Je vous l'avoue en rougissant, j'adore la pêche à la ligne. Quand M^{me} de Penneville m'envoya à Lausanne pour y traiter une affaire de famille, je me consolai de ce dérangement, en me disant : Lausanne est près d'un lac, je pêcherai. Mon premier soin en arrivant fut de me procurer des lignes et tout l'attirail nécessaire. Je n'osais pas pêcher dans votre voisinage, craignant d'être surpris et que mon neveu ne se moquât de moi. Je m'informai; on m'assura qu'il se trouvait en Savoie, près d'Évian, un joli petit parage très poissonneux. Il y a une auberge sur la côte; j'y louai une chambre, où j'installai mes engins, et chaque matin je traversais le lac pour aller satisfaire ma passion. Puisque je vous ai promis d'être véridique comme Amen-heb, grammate principal, voyez un peu à quoi m'entraîne cette fureur. Je quittai Lausanne pour Ouchy dans l'unique dessein de me rapprocher du poisson; j'oubliai si bien l'affaire qui m'avait amené que j'allai voir deux fois seulement mon neveu, un jour qu'il ventait et un jour qu'il pleuvait, parce que ces jours-là on ne pêche pas; enfin je refusai deux invitations à déjeuner des plus attrayantes, parce qu'en m'y rendant je me serais privé pendant deux journées entières du plaisir de pêcher. Ce qui est lamentable, c'est que malgré mes

soins, mon attention, ma persévérance, je ne prenais rien, hormis quelques misérables goujons. Je me disais : C'en est trop, partons. Et je ne partais pas. En débarquant à Lausanne, je croyais encore au poisson, je n'y crois plus, et c'est ainsi que nos illusions s'en vont avec nos années, nous en semons notre route. Toutefois, je ne sais par quel miracle, j'ai réussi avant-hier à prendre une anguille de fort jolie taille, qui est venue obligeamment mordre à mon hameçon, et là-dessus je pars. L'honneur de mes cheveux blancs est sauf.

« Veuillez, chère madame, présenter à votre adorable fille et agréer pour vous-même les complimens empressés et respectueux du marquis de Miraval. »

Nous renonçons à décrire l'expression que revêtait la figure de M^{me} Véretz en prenant connaissance de cette réponse, l'embarras vraiment cruel qu'elle éprouva à la communiquer à sa fille, et la scène véritablement épouvantable que lui fit cet ange adoré. M^{me} Corneuil est moins à plaindre que sa mère, puisque dans son désastre elle a du moins la ressource de soulager son cœur par les reproches les plus véhémens, par les récriminations les plus virulentes, par des exclamations comme celle-ci : « N'est-ce pas toi qui es la cause de tout ? » On raconte qu'il y a eu dans ce siècle une reine très intelligente, très éclairée, pleine de bons sentimens, qui exerçait une grande et légitime influence dans les affaires de l'état. Le roi son époux aimait à prendre ses conseils et s'en trouvait bien. Malheureusement il lui arriva un jour de se tromper, et le sort de toute une vie se décide souvent en une minute. De ce moment elle ne fut plus consultée, les gens qu'elle recommandait n'étaient plus agréés; son auguste époux disait : « Tout ce monde m'est suspect, ce sont les amis de ma femme. » Pour s'être trompée une fois, M^{me} Véretz a perdu toute son influence, tout son crédit. Sa fille lui rappellera éternellement qu'un jour elle lui a fait lâcher la proie pour courir après une ombre en cheveux blancs.

Quand le comte Horace de Penneville se présenta à la gare de Genève, impatient de s'embarquer dans le train qui part non à trois heures, mais à trois heures et vingt-cinq minutes de l'après-midi, son étonnement fut grand d'apercevoir à l'un des coins du wagon où le hasard le fit monter le marquis de Miraval, son grand-oncle, qui, tout en l'aidant à caser convenablement sous les banquettes et dans le filet ses innombrables petits paquets, lui dit :

— J'ai réfléchi, mon fils; il faut se défier des femmes qui tour à tour aiment Apépi et ne l'aiment plus.

LES
ASSEMBLÉES DU CLERGÉ
EN FRANCE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE

III¹.

LES ASSEMBLÉES DU CLERGÉ AU TEMPS DE LA FRONDE.

La mort de Richelieu, que suivit à un assez court intervalle celle du roi auquel il avait imposé ses volontés, délivra le clergé et la noblesse d'un ministre qui leur était plus qu'incommode, et les deux premiers ordres de l'état se flattèrent de ressaisir sous le nouveau régime une prépondérance que le cardinal ne leur avait pas permis d'exercer. L'avènement de Mazarin au timon des affaires faisait espérer au clergé l'entier rétablissement de ses immunités. Tout annonçait chez cette nouvelle Éminence des façons d'agir absolument différentes de celles du redoutable cardinal. Mazarin affectait les dehors de la mansuétude et de l'humilité. Il était de l'accès le plus facile et semblait l'homme de la conciliation. Il ne devait qu'à son caractère ecclésiastique la haute dignité à laquelle il était parvenu ; l'on se persuadait qu'il en serait toujours reconnaissant à l'église, qu'il ne pouvait que travailler à en accroître la puissance

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1^{er} avril.

et l'autorité. La reine, Anne d'Autriche, était dévote comme une Espagnole et paraissait femme à s'en remettre en tout à la direction du clergé; elle ne savait pas d'ailleurs refuser à ceux qui avaient pris sur elle un certain empire. Il n'y avait qu'à lui demander pour obtenir; chacun du moins le répétait, et La Feuillade disait en plaisantant que c'était à ces quatre petits mots : *la reine est si bonne*, que se réduisait désormais la langue française. Le clergé devait donc penser qu'elle lui rendrait la domination dans toutes les matières où il la réclamait au nom de sa divine mission, et qu'il n'aurait plus à donner *l'exemple de la servitude sous le titre d'obéissance* que le cardinal de Retz, dans ses *Mémoires*, lui reproche d'avoir trop souvent prêchée. Le clergé ne se doutait pas que Mazarin, à l'attitude si modeste, entendait continuer la politique autoritaire de son prédécesseur, tout en recourant à d'autres moyens, en usant de la ruse là où Richelieu employait l'intimidation, en dupant ses ennemis là où celui-ci eût frappé les siens. Le clergé avait trop peu pratiqué l'adroit Sicilien pour s'être aperçu que ce ministre n'avait pas plus de piété que de dévouement sincère à l'église, et que la confiance sans bornes que lui témoignait Anne d'Autriche était entretenue par un tout autre sentiment que le respect de la pourpre dont il était revêtu.

I.

Ainsi, au début de la régence de la mère de Louis XIV, l'ordre ecclésiastique était plein de l'espoir de reconquérir son indépendance, et quand se réunit à Paris, en 1645, son assemblée générale, presque tous les députés partageaient une semblable illusion. Ce qui se passa aux séances de cette compagnie l'eut bien vite dissipée. Les élus des provinces ecclésiastiques étaient arrivés dans la capitale avec la ferme intention de faire rendre à l'église de France la jouissance des droits dont Richelieu l'avait dépossédée. Un esprit de réaction contre les actes du grand ministre se manifestait chez une bonne partie de la nation, surtout chez la noblesse, que l'évêque de Luçon avait si peu ménagée. L'épiscopat presque tout entier était dans de tels sentimens, car l'affront fait à l'assemblée de Mantes avait singulièrement accru l'aversion du haut clergé pour Richelieu. La nouvelle assemblée s'empressa de faire une manifestation contre la mesure arbitraire prise quelques années auparavant et de témoigner de la sorte sa résolution de revenir sur ce que le despotisme du feu cardinal avait imposé au clergé français. Charles de Montchal avait été choisi une seconde fois pour représenter sa province. La compagnie le réélut à la présidence, lui restituant ainsi la dignité dont il s'était vu si brutalement dépouillé. Elle

décerna le même honneur à l'autre archevêque expulsé, Octave de Bellegarde, qui était venu reprendre son siège à l'assemblée, mais qui ne devait plus vivre que quelques mois, et le quitta pour cause de maladie.

L'archevêque de Toulouse se montra très touché de l'acte de réparation dont il était l'objet. Pour mettre le sceau à sa réhabilitation, la compagnie le pria de donner devant elle une relation de ce qui s'était passé à l'assemblée de Mantes. Il le fit en termes dignes, mais énergiques, ne craignant pas de comparer ce qui avait eu lieu alors au *brigandage d'Ephèse*. Il stigmatisa la conduite des prélats qui avaient, selon lui, abusé le roi. Il ne manqua pas de rappeler qu'aux derniers jours de sa vie, Louis XIII avait témoigné du repentir de ce qu'on l'avait entraîné à faire, et écrit aux évêques pour lesquels il s'était montré si dur, afin de les assurer de son estime et de ses regrets. La relation fut écoutée avec faveur; on en décida l'insertion au procès-verbal. Quand la compagnie aborda la délibération sur ce qu'elle avait à faire touchant les décisions qu'on avait arrachées du clergé à Mantes, Montchal s'apprêta à sortir de la salle. Comme sa personne était intéressée en cette affaire, il ne voulait pas être juge et partie; mais ses collègues, tout d'une voix, lui dirent de demeurer afin qu'ils pussent profiter de ses lumières dans une discussion dont son rapport devait faire la base. La compagnie fut unanime pour approuver la conduite qu'avaient naguère tenue les prélats et la résistance qu'ils avaient opposée aux injonctions arbitraires d'un ministre peu scrupuleux. On décida donc que l'archevêque de Toulouse serait officiellement remercié du zèle et de la fermeté avec lesquels il avait soutenu l'honneur et la dignité du clergé, et, pour effacer la flétrissure infligée aux prélats qui avaient eu le courage de tenir tête à Richelieu, on décida que ceux d'entre eux qui n'avaient point été réélus députés, et qui se trouvaient alors à Paris, seraient priés de prendre place à l'assemblée et d'y donner leurs bons avis, et qu'on inviterait par lettres ceux qui étaient hors de la capitale à venir jouir du même privilège. On alla plus loin; l'un des prélats expulsés, l'évêque de Bazas, était mort depuis sa disgrâce; l'assemblée voulut qu'il fût considéré comme étant décédé dans l'exercice et la possession du titre de député, et l'un des membres de la compagnie, l'éloquent Godeau, évêque de Vence, fut chargé de prononcer son oraison funèbre. Enfin, pour donner plus d'éclat et de publicité à cette solennelle réparation, l'assemblée arrêta que la lettre qui avait été écrite par le feu roi à l'archevêque de Toulouse, le 25 avril 1643, et qui *portait témoignage de sa bonne conduite*, ce sont les expressions mêmes dont on se servit, serait insérée dans le procès-verbal de la présente assemblée et également imprimée. On voulut qu'une copie en fût faite pour

être annexée au procès-verbal de l'assemblée de Mantes, de façon que l'acte d'infirmité ne fût point séparé de l'acte qu'on venait de condamner. Tout ce qui avait été fait dans la réunion de Mantes, à partir du 15 mai, fut déclaré nul, hormis le vote des sommes accordées au roi en vertu d'un contrat sur lequel la compagnie n'entendait pas revenir.

Cette première démonstration dirigée contre une décision du feu roi froissa Anne d'Autriche, qui y vit un blâme solennel infligé à son époux, et, quoiqu'il s'agit en réalité d'une mesure émanée de Richelieu, dont elle avait eu fort à souffrir, elle se tint pour offensée. C'est ce que rapporte le cardinal de Retz, l'un des instigateurs des résolutions que prit l'assemblée dès le début de sa session. « Il arriva par hasard, écrit-il dans ses *Mémoires*, que lorsque l'on y délibéra, le tour, qui tomba ce jour-là sur la province de Paris, m'obligea à parler le premier. J'ouvris donc l'avis selon que nous l'avions tous concerté, et il fut suivi de toutes les voix. A mon retour chez moi, je trouvai l'argentier de la reine qui me portait l'ordre de l'aller trouver à l'heure mesme; elle estoit sur son lit, dans sa petite chambre grise, et elle me dit avec un ton de voix fort aigre, qui lui estoit naturel, qu'elle n'eust jamais creu que j'eus esté capable de lui manquer au point que je venais de le faire dans une occasion qui blessoit la mémoire du feu roi son seigneur. » Retz donna ses raisons, et Anne d'Autriche lui dit d'aller les exposer à Mazarin, qui ne les goûta pas plus qu'elle. « Il me parla, poursuit le coadjuteur, de l'air du monde le plus haut; il ne voulut point escouter mes justifications, et il me déclara qu'il me commandoit de la part du roi que je me rétractasse le lendemain en pleine assemblée. » Retz ne voulut rien promettre, et il chercha vainement à ramener le ministre à d'autres sentimens; voyant qu'il n'y réussissait pas, il prit le parti d'aller trouver l'archevêque d'Arles, esprit sage et modéré, et il le pria de se joindre à lui pour faire entendre raison à Mazarin. La démarche n'eut pas plus de succès, et les deux prélats sortirent de chez le ministre convaincus qu'il était l'homme du monde le moins entendu dans les affaires du clergé.

Le mauvais accueil qu'avait fait le gouvernement à la démonstration contre les actes de Richelieu ne détourna pas les députés de leur intention de revenir sur tout ce que le clergé avait voté sous la pression de ce ministre, et ils nommèrent une commission pour réviser les dernières décisions adoptées à Mantes, rechercher ce qui avait été fait *de contraire à la dignité et aux intérêts du clergé et y remédier au plus vite*, afin que de pareilles atteintes ne pussent plus se renouveler. Cette commission devait faire un rapport fournissant la matière d'une circulaire à adresser à toutes les provinces et indiquant les mesures à adopter. L'humeur que la reine avait té-

moignée au coadjuteur ne l'empêcha pas d'entrer dans la commission, où il eut pour collègues l'archevêque d'Auch et les évêques d'Uzès, de Coutances et de Maillezais. Il s'y rencontrait aussi quelques députés du second ordre, notamment les abbés de Caminade et de Charrier, qui devaient un peu plus tard se signaler par leur attachement au remuant prélat qu'on était assuré de trouver dans toutes les intrigues dirigées contre Mazarin. L'assemblée du clergé s'était imposé la tâche de rendre à l'épiscopat toute son autorité; elle se hâta de dresser ses batteries contre l'édit de Nantes. Il avait le tort impardonnable aux yeux des évêques de soustraire à leur juridiction spirituelle ceux qui faisaient profession de calvinisme. La compagnie n'attendit même pas qu'elle eût achevé de rédiger ses cahiers pour présenter à la régente des remontrances touchant les entreprises des huguenots. La ruine des religionnaires comme parti politique ne suffisait point au clergé; il voulait qu'on leur enlevât toute faculté d'exercer leur culte; il insistait au moins pour que le gouvernement veillât sévèrement à ce qu'ils ne sortissent pas des limites étroites dans lesquelles ce culte était toléré. La propagande que faisaient les calvinistes alarmait les évêques qui les accusaient d'instituer des prêches là où on les avait interdits, de reconstruire les temples, dont l'autorité épiscopale avait fait opérer la destruction, plus solidement qu'ils n'étaient bâtis auparavant. Toutes ces récriminations furent développées dans la harangue que Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, adressa à Anne d'Autriche au nom de l'assemblée. Il y insista pour que, selon ses expressions, l'église, quand la France étendait ses frontières, pût aussi étendre les siennes. Il signala les dangers que créait pour la religion catholique la tolérance envers l'hérésie, et fit un pressant appel à la piété de la reine, qu'il ne craignait pas d'appeler *la plus grande et la plus vertueuse princesse de la terre*. A l'entendre, la couronne n'avait qu'à s'en remettre au zèle de l'église, et il eut soin de ne rien dire qui rappelât la résistance qu'avait opposée Richelieu aux prétentions de domination du clergé. Il ne voulait voir dans le feu roi que *le protecteur des droits, immunités et franchises de l'église, l'ennemi juré de ceux qui la voulaient opprimer*. Louis XIII n'était pour lui que *l'ange exterminateur de cette liberté impie et injurieuse qu'on prétendait maintenant ressusciter*. Des devoirs que la nécessité d'assurer la paix du royaume imposait au gouvernement, l'archevêque ne s'en occupait pas. Il estimait l'édit de Nantes une transaction honteuse, et l'heure était venue, selon lui, d'user des mesures propres à étouffer l'hérésie. Entre ces mesures, il mentionnait l'abolition des chambres mi-parties. On ne saurait s'étonner de ce langage. La régence d'Anne d'Autriche avait réveillé les espérances du parti de la réaction catholique, et le clergé voulait à tout prix

pousser la reine plus avant dans la voie où l'on pensait que sa dévotion devait l'engager. Claude de Rebé se plaisait à représenter l'église gallicane comme étant déjà assurée par le seul avènement de la reine mère au pouvoir de retrouver toute son autorité. « C'est, disait-il à Anne d'Autriche, de votre majesté que nous avons tous les sujets du monde d'attendre cet accomplissement et ce comble de bonheur et de félicité, et déjà nous prévoyons que l'église, cette épouse du fils de Dieu, ne doit jamais appréhender de devenir souffrante sous votre royale conduite. » Le prélat termina sa harangue en rappelant ce qu'avait fait le feu roi pour l'église et donnant à entendre qu'on espérait maintenant davantage. « Nous espérons, voire même nous tirons de là, s'écriait-il, un secret pronostic des beaux jours pleins de joie, de paix et de jouissance, dont nous jouirons, Dieu aidant, pendant le règne du fils, sous la douce régence de la mère. » Ces paroles ne prophétisaient que trop la révocation de l'édit de Nantes. Mais l'heure n'était pas encore venue pour le clergé de remporter cette funeste victoire, et Anne d'Autriche, toute dévote qu'elle fût, se montra plus sage que ne devait l'être son fils. Elle se borna à répondre par des assurances peu compromettantes sur ses bonnes dispositions à l'égard du corps ecclésiastique. Elle ne prit aucun engagement positif et renvoya, selon l'usage, le contenu des remontrances à l'examen du chancelier. C'était en effet à celui-ci qu'il appartenait de peser la valeur des plaintes, et ce magistrat était un politique trop avisé pour laisser le gouvernement se mettre encore sur les bras les protestants, quand il avait déjà à pourvoir à tant de difficultés, surtout du côté de ses finances. En dépit de la promesse formelle de Louis XIII de ne rien demander au clergé en sus du subsidie des quatre millions, quand même la guerre durerait plus de trois années, la régente avait résolu de lui faire un nouvel appel de fonds; mais comme un tel appel risquait fort d'être mal accueilli, l'on jugea nécessaire d'user d'abord de beaucoup de ménagemens. Les commissaires royaux se bornèrent à représenter à l'assemblée les grandes dépenses auxquelles la guerre obligeait l'état et le devoir qui incombait à l'ordre ecclésiastique de venir à son aide. Le ton de ces représentations était assez timide, et ils les accompagnèrent de force démonstrations de respect pour l'auguste compagnie : précautions d'autant plus opportunes qu'outre le renouvellement du contrat avec l'Hôtel de Ville il s'agissait d'obtenir le vote d'une subvention extraordinaire d'un chiffre élevé. Tout occupée de réviser ce qui avait été fait à Mantes, l'assemblée ne se pressa pas de répondre à cette mise en demeure; elle entendait, avant de rien donner, que le gouvernement revînt sur plusieurs des mesures auxquelles l'assemblée tenue dans cette ville avait été contrainte d'ad-

hérer et sur d'autres imposées depuis sans l'assentiment du clergé, à savoir : la taxe du huitième denier des biens aliénés, la réduction des gages des officiers du clergé et l'impôt des 800,000 écus destinés à garantir à perpétuité aux acquéreurs la possession des biens ecclésiastiques aliénés. En édictant ces mesures, la couronne avait, suivant la compagnie, outre passé ses droits et blessé l'équité. Une députation de l'assemblée alla le représenter aux commissaires royaux. Elle s'attacha à réfuter les raisons sur lesquelles se fondait le gouvernement pour maintenir ses édits et qui ne tendaient rien moins qu'à déposséder le clergé du privilège de ne payer de décimes que ceux que ses mandataires avaient consentis. L'un des principaux griefs qu'alléguait la députation à l'encontre de la demande de la couronne était l'application au corps ecclésiastique de l'impôt levé en vertu du droit de joyeux avènement alors que cet ordre succombait sous le poids des contributions qu'on ne cessait de lui réclamer. Elle soutenait que l'église avait supporté sa part de l'accroissement des impôts mis sur la nation, cet accroissement ayant eu pour effet de faire diminuer ses propres revenus. Bref, le clergé déclarait par l'organe de ses députés être hors d'état de rien donner en sus de ses décimes, lesquels enlevaient déjà aux gros bénéficiers le tiers et parfois la moitié de leurs revenus. Cette fin de non-recevoir décida le conseil du roi à parler plus catégoriquement, et ses commissaires eurent ordre de signifier à l'assemblée le montant du subside qu'il attendait d'elle. Ce chiffre dépassait de beaucoup ce qui avait été demandé à Mantes, car il s'élevait à dix millions de livres, et, comme pour faire comprendre à la compagnie que le gouvernement ne renonçait pas aux moyens dont le règne précédent avait fait usage, la reine avait choisi pour l'un de ses commissaires ce même d'Émery qui s'était fait, à l'instigation de Mazarin, le brutal exécuteur des volontés de Richelieu. D'Émery, alors contrôleur général des finances, déclarait sans réticence que la couronne avait le droit d'exiger du clergé les sommes qui lui étaient nécessaires. « Encore que le roi, dit-il dans sa harangue, sache que la considération des besoins de l'état ne puisse manquer de frapper l'esprit de la compagnie, je crois devoir ajouter que, quoique le roi pour le respect du clergé n'ait été privé jusqu'ici des grands secours qu'il prétend avoir droit de prendre légitimement sur les biens de l'église ou sur les officiers du clergé, etc... le roi a droit de confirmation sur tous les biens privilégiés de l'église qui lui ont été donnés par les rois ses prédécesseurs depuis leurs anciennes fondations et dotations. » L'assemblée ne pouvait entendre de sang-froid l'exposé d'une doctrine si contraire à ses sentimens. Elle répliqua en termes très fermes par la bouche de l'archevêque de Lyon, le cardinal du Plessis de Richelieu. Elle décida qu'elle nommerait

simplement une commission pour rechercher les moyens de fournir au roi un nouveau subside ; mais elle n'en fixa pas le chiffre, et la commission ne se pressa pas. Près de sept mois s'écoulèrent sans que l'assemblée votât aucune subvention ou se mît en mesure de renouveler le contrat de l'Hôtel de Ville. Les commissaires revinrent à la charge pour la quatrième fois, pressant la compagnie de conclure. L'archevêque se borna à leur répondre que la commission n'avait rien pu découvrir, en fait de ressources, qu'un nouvel impôt à mettre sur le clergé, déjà aux abois, et qui en consommerait la ruine. Les lenteurs continuèrent ; l'assemblée alléguait toujours quelque nouveau grief et signalait quelque nouvelle entreprise de l'autorité laïque sur les immunités ecclésiastiques. Elle protesta notamment contre un édit qui portait atteinte aux droits des juridictions seigneuriales dont le clergé de Paris était en possession, à savoir : la juridiction du chapitre de Notre-Dame, celle de l'abbaye de Saint-Victor et celle de l'abbaye de Sainte-Geneviève ; enfin elle déclara formellement qu'elle ne voterait aucune allocation pécuniaire à l'état que l'édit ne fût rapporté. Mazarin recula devant un conflit qui pouvait ne pas tourner à l'avantage de son gouvernement, qui aurait au moins pour effet d'indisposer au dernier degré un corps qu'il travaillait à gagner par la persuasion. Malgré la perte que devait causer au trésor royal la révocation d'un édit dont l'intérêt fiscal avait été l'unique motif, il se résigna à subir les conditions que dictait l'assemblée. Il montra à l'égard du corps ecclésiastique une égale condescendance dans une affaire qui touchait encore de plus près aux immunités de l'église de France, car il s'agissait des droits de l'épiscopat.

René de Rieux, évêque de Léon, avait été destitué de son siège, en vertu d'une sentence rendue par une commission spéciale dont Richelieu avait obtenu du pape Urbain VIII la nomination. Compromis, ainsi que deux autres prélats, l'évêque d'Alby, Alphonse d'Elbenne, et l'évêque de Nîmes, Claude Thoiras, dans les intrigues et les conspirations de Marie de Médicis, René de Rieux, afin de se soustraire à un procès pour crime de lèse-majesté, avait suivi la reine mère en Flandre ; il y était demeuré. La commission spéciale avait été composée de prélats à la dévotion de Richelieu, de Robert de Barreaux, archevêque d'Arles, de Boutillier, coadjuteur de Tours, auparavant évêque de Boulogne, de Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour, et de Séguier, évêque d'Auxerre, plus tard de Meaux, et frère du chancelier. On avait compté qu'effrayés de la procédure entamée contre eux, les trois évêques se hâteraient de donner leur démission afin d'arrêter les poursuites. Mais Claude Thoiras seul avait agi ainsi ; d'Elbenne s'enfuit en Italie, et René de Rieux, de sa retraite dans les Pays-Bas, n'avait cessé de pro-

tester contre sa destitution et la nomination du successeur qu'on lui avait donné. Cette affaire fut fort agitée à l'assemblée du clergé de 1635. Les membres les plus attachés aux principes gallicans contestaient au pape le droit de nommer de son autorité une commission investie de la faculté de déposer par jugement des évêques. Il fallut la pression qu'exercèrent sur la compagnie deux des commissaires que Richelieu était parvenu à faire nommer députés, l'évêque de Saint-Flour et le coadjuteur de Tours, pour que l'assemblée ne se déclarât pas formellement contre la sentence de déposition qui avait été rendue. Ne rencontrant plus d'appui dans la représentation ecclésiastique, René de Rieux en avait appelé de la commission au pape, et il était encore en instance pour que son appel fût reçu quand se réunit l'assemblée de 1645. Avec ses sentimens hostiles aux actes du feu ministre, la compagnie ne pouvait manquer de prendre en mains la cause de l'évêque de Léon dépossédé. L'affaire fut donc examinée dès le début de la session. Quelques-uns de ceux qui avaient fait partie de la commission judiciaire siégeaient parmi les députés; ils furent vivement interpellés; la compagnie leur adressa de durs reproches, les accusant de lâcheté pour avoir consenti à faire partie d'un tribunal qu'on taxait d'illégal. L'assemblée protesta contre les brefs que Richelieu avait obtenus pour ce procès en 1632 et 1633, et elle envoya une députation à la reine mère et au premier ministre pour demander que des instructions fussent données à l'ambassadeur de France à Rome afin de solliciter du saint-père la révision du jugement. Mazarin fit mine d'approuver la démarche et il parut d'abord y donner satisfaction. Des négociations furent entamées avec le souverain pontife tant de la part de l'assemblée que de celle de la couronne; elles marchèrent assez rapidement. Toutefois, comme la session s'avavançait et que l'affaire menaçait de n'être point réglée avant la clôture, la compagnie remit à l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris, la charge de mener à bonne fin la négociation. On était en présence d'assez grosses difficultés qui venaient tant des prétentions du saint-siège que de la résistance du successeur donné à René de Rieux, Robert Cupif. Celui-ci s'élevait contre l'intention qu'on manifestait de rétablir son prédécesseur; il en appelait comme d'abus au parlement de Bretagne. Retz nous a fait connaître dans ses *Mémoires* la part qu'il prit à cette affaire. Il nous montre que Mazarin n'était pas, à beaucoup près, dans des dispositions aussi favorables à l'égard de la réintégration de l'évêque de Léon que l'avaient donné à supposer les paroles articulées par lui dans l'assemblée où il s'était rendu de sa personne. Malgré ses assurances à l'archevêque de Corinthe et à plusieurs députés des provinces, il cherchait à enterrer

l'affaire, car il comprenait que le gouvernement royal, tout ennemi qu'eût été Anne d'Autriche de Richelieu, demeurait solidaire de ce qu'avait fait le grand cardinal, et que l'on porterait quelque atteinte au prestige de la couronne si l'on condamnait les actes auxquels elle avait donné sa sanction. Lors donc qu'il fallut passer des paroles à la pratique, il changea tout à coup d'attitude et il fit presser par la reine le coadjuteur pour que l'on prit *un biais qui*, écrit celui-ci, *m'aurait infailliblement déshonoré*. Le jeune et ambitieux prélat n'entra donc pas dans les vues de Mazarin; il essaya de le dissuader; il n'y parvint pas. La patience finit par lui manquer; il rappela au ministre sa promesse et, n'en ayant rien tiré, il se décida à écrire à toutes les provinces. Comme il venait de composer sa circulaire et l'allait fermer, le duc d'Orléans entra chez lui, lut la lettre et la lui arracha des mains, en disant *qu'il voulait finir cette affaire*. Le prince, en effet, se rendit immédiatement chez Mazarin, et, plus heureux que le coadjuteur, il obtint l'expédition des lettres à Rome que celui-ci avait vainement réclamées. Le pape accorda le bref nécessaire pour qu'on pût procéder à la révision du procès de l'évêque de Léon, et ce bref arriva avant que l'assemblée se fût séparée. Elle nomma pour l'examiner des commissaires, au nombre desquels étaient l'évêque de Chartres et le coadjuteur. Après en avoir pris connaissance, ils représentèrent à la compagnie que la lettre pontificale contenait des clauses de nature à porter préjudice *aux usages, droits et libertés de l'église gallicane*. Les députés s'en émurent, et ils rédigèrent une protestation qui déclarait que le bref ne saurait infirmer ces usages, droits et libertés. Cette réserve n'empêcha pas les effets du bref. La commission désignée par le pape se réunit et elle rendit un jugement qui réintégra de Rieux dans son siège épiscopal. Cupif fut transféré à l'évêché de Dol. Mais celui-ci refusa longtemps d'obéir à la décision de la commission papale. Une lutte des plus vives s'engagea entre les deux compétiteurs, qui fulminèrent l'un contre l'autre et contre leurs adversaires respectifs des anathèmes. Le conseil d'état, mécontent de l'appel fait au saint-siège, soutenait Cupif, homme violent et emporté qui se répandait en injures contre la commission et se laissa même aller à des voies de fait sur des prêtres opposés à ses prétentions. Le conflit se prolongea jusqu'à la fin de l'année 1650, et Cupif ne consentit à désavouer sa conduite qu'après avoir été mandé devant l'assemblée du clergé qui se tint cette année-là.

L'affaire de l'évêque de Léon ayant été remise à la diligence du coadjuteur, l'assemblée s'occupa de la demande du sub-side. Comme satisfaction lui avait été donnée par le gouvernement sur des plaintes qu'elle lui avait adressées et qui concernaient certaines im-

munités ecclésiastiques, elle se relâcha de sa raideur, et vota sans hésiter une subvention de 3,600,000 livres. Elle mit toutefois pour condition à cette libéralité, d'abord qu'une déclaration royale annoncerait qu'aucun nouvel appel extraordinaire de fonds ne serait fait dorénavant au clergé, ensuite qu'on abrogerait diverses mesures fiscales récemment introduites, notamment l'édit du huitième denier, qui n'avait reçu qu'une exécution partielle. La couronne trouva l'assemblée trop exigeante et n'accepta pas ces conditions. Il y eut de longs pourparlers entre les mandataires des deux parties. La reine et ses ministres voulaient tirer de l'assemblée beaucoup plus que celle-ci n'offrirait; ils tenaient ferme, et les députés s'apercevaient bien qu'il leur faudrait hausser leurs offres; mais ils ne le firent que lentement et par degrés. Quand, dans une conférence, l'assemblée voyait le gouvernement rabattre un peu de ses prétentions, elle avait soin de rester toujours, dans ses propres concessions, au-dessous de ce qui était réclamé. Après force discussions, elle finit par consentir à une subvention de 4 millions de livres, au lieu des 3,600,000 offerts d'abord par elle; mais elle rejeta absolument la condition que voulait mettre le gouvernement à son acquiescement à cette nouvelle proposition et qui était le maintien des mesures fiscales dont elle avait réclamé l'abrogation. Pour trouver cette grosse somme de 4 millions, l'assemblée éprouvait un grand embarras. Aussi, pendant que les conférences se poursuivaient, avait-elle discuté les différens moyens auxquels on pouvait songer pour fournir le subsidé et qui ne fussent pas des expédiens ruineux. Si d'une part elle voulait éviter l'aliénation d'une portion des biens de l'église, de l'autre elle craignait d'accroître la contribution directe des bénéficiers. Tandis qu'elle se débattait dans cette pénible recherche, et était au moment de se voir condamnée à de durs sacrifices, les officiers des décimes lui vinrent heureusement en aide. Ils offrirent de faire un fonds de 1,400,000 livres, si l'on augmentait le total de leurs gages de 100,000 livres; ils donnaient par là le moyen de recourir à un procédé alors fort usité pour se procurer de l'argent comptant : ils permettaient de tirer d'eux une somme dont ils avaient l'intention de se rembourser à la longue par l'augmentation des émolumens qui leur revenaient sur les décimes par eux levés. Mais l'offre ne parait pas à tous les embarras, et l'assemblée avait encore à aplanir d'autres obstacles pour régler ce qui concernait le subsidé promis. A la charge de qui devaient être les frais de perception, frais que l'usage où l'on était à cette époque de s'adresser à des traitans rendait considérables? Le contrôleur général voulait qu'ils fussent supportés par le clergé, car ce corps, s'il les eût laissés au compte de l'état, aurait ainsi dimi-

nué en fait d'un chiffre très notable le subside qu'il avait voté. Pour prendre ces frais à sa charge, le gouvernement réclamait une allocation spéciale destinée tant à y faire face qu'à le couvrir de la perte qui résulterait pour lui de l'abandon des mesures fiscales que le clergé réclamait avec le plus d'instance. Ce ne fut pas sans peine que l'assemblée sortit de cette nouvelle difficulté et que l'accord s'établit entre elle et le gouvernement. Une déclaration royale retira l'impôt du huitième denier, la réduction des gages des officiers et les autres mesures vexatoires dont s'étaient plaints les députés. La couronne se contenta d'une allocation modérée, en sus des 4 millions, et prit à sa charge les frais de perception. Un contrat fut signé par lequel le clergé s'engageait à verser en cinq termes la subvention accordée. Ayant ainsi achevé sa tâche, la compagnie envoya, selon l'usage, une députation pour faire la harangue d'adieu à la régente, qui était alors à Fontainebleau. Les concessions de l'assemblée avaient enfin dissipé la défiance manifestée dans le principe par Anne d'Autriche et son ministre envers les mandataires du clergé. Somme toute, c'était au gouvernement que restait l'avantage. Sans doute, il n'avait pas les 10 millions auxquels il prétendait d'abord, et qu'il ne se flattait pas, selon toute apparence, d'obtenir, mais il encaissait 4 millions nets, et, dans l'état des affaires, une telle rentrée était pour le trésor royal une véritable bénédiction.

II.

On pouvait croire, après cet heureux résultat, que l'harmonie entre le clergé et la couronne était assurée pour longtemps. L'habileté que déploya Mazarin dans l'affaire du jansénisme, après l'émotion provoquée par l'apparition du livre d'Antoine Arnauld *sur la fréquente communion*, dut confirmer les amis de la paix dans ces espérances. Malheureusement l'ordre ecclésiastique ne pouvait tout à fait échapper aux excitations révolutionnaires de la fronde. Déjà en 1649 le clergé s'était mêlé aux agitations politiques; il avait pris part à la lutte soutenue contre le gouvernement impopulaire de la régente. Ses principaux représentans s'étaient réunis à la noblesse pour forcer la main à Anne d'Autriche, et, d'accord avec le duc d'Orléans, les deux ordres avaient traité ensemble des affaires de l'état et s'étaient séparés en arrachant de la couronne la permission de s'assembler toutes les fois qu'on manquerait aux promesses données. Le clergé était résolu d'arrêter ainsi les atteintes portées aux privilèges et immunités des ecclésiastiques comme à ceux des gentilshommes. Quand, en mai 1650, l'assemblée du clergé ouvrit sa session, la situation était plus grave encore que l'année précédente.

La reine avait fait arrêter les princes de Condé et de Conti et leur beau-frère le duc de Longueville. Trois partis divisaient la France : celui des anciens frondeurs, celui de la nouvelle fronde, celui de Mazarin. Le parlement cherchait à prendre entre eux le rôle de médiateur et à asseoir ainsi sa prépondérance dans le gouvernement de l'état. Chez le haut clergé, les sentimens étaient en général peu favorables au cardinal. L'esprit de l'assemblée de 1650 en fut le miroir fidèle; il se décela par l'attitude qu'elle prit dès les premières séances. Elle venait de recevoir d'énergiques réclamations des évêques de Guyenne contre les violences dont le duc d'Épernon s'était rendu coupable à leur égard, violences qui avaient été telles que plusieurs de ces prélats s'étaient vus contraints de quitter leur diocèse. La compagnie indignée décida qu'elle se rendrait en corps près de la régente pour lui demander justice. Anne d'Autriche, tout en blâmant fort la conduite de l'irascible gouverneur de Guyenne, craignait de se l'aliéner. Elle avait besoin de sa coopération pour résister à la levée de boucliers que la noblesse préparait contre elle dans le midi de la France et ne se souciait pas d'intervenir. De son côté, Mazarin, qui songeait à faire épouser l'une de ses nièces au duc de Candale, fils du duc d'Épernon, était encore moins disposé que la reine à accueillir des réclamations auxquelles on cherchait à donner du retentissement. La régente essaya donc d'abord d'éconduire l'assemblée en lui proposant de traiter l'affaire avec quelques-uns de ses délégués; mais les députés insistèrent, et Anne d'Autriche dut leur accorder audience et leur promettre que des arrêts du conseil mettraient un terme aux prétentions de d'Épernon. Plusieurs mois se passèrent, et les arrêts ne parurent pas. La mollesse qu'apportait le gouvernement en cette rencontre pour défendre les immunités du clergé acheva d'indisposer la compagnie. Tout en procédant à l'examen des comptes, elle rédigea des remontrances au roi. Il y était surtout question des protestans, dont les tentatives pour étendre la faible part de liberté qui leur avait été laissée inquiétaient les évêques. L'édit de Nantes n'avait cessé d'être chez eux l'objet d'objurgations à la couronne; la prise de la Rochelle les avait enhardis à en réclamer l'abrogation.

Des dispositions aussi peu bienveillantes dans l'assemblée du clergé ne détournèrent pas Mazarin de solliciter un large subside. Le gouvernement était obéré, et les biens ecclésiastiques étaient la seule matière impossible dont on n'eût point abusé; mais comment agir en présence des engagements antérieurement pris de ne plus rien demander au clergé à titre extraordinaire? Au lieu d'envoyer à la compagnie, comme cela se pratiquait habituellement, des commissaires pour spécifier la somme que le roi attendait de sa générosité, Mazarin préféra ouvrir une conférence entre trois commissaires

désignés par la couronne, les conseillers d'Aligre, d'Irval et Gargant, et des délégués désignés par l'assemblée. Le moyen n'aboutit pas; les mandataires du clergé restèrent sourds à toutes les demandes. Ils se retranchèrent invariablement derrière les engagements qui avaient été pris. A leur instigation, l'assemblée déclara, après une délibération solennelle, que, vu l'état de détresse où les événemens avaient mis le clergé, elle n'accorderait rien. Mazarin ne se découragea pas; on sait quelle était sa patiente et habile obstination. Il se flattait d'arracher, de guerre lasse, à la compagnie le subsidé jugé indispensable, mais de violences, il n'en voulait point user, sachant qu'elles eussent tourné contre lui. En vue de garder les députés sous sa main, la cour ayant dû à la fin de juin se rendre dans le Midi à cause de la prise d'armes des frondeurs, dont Bordeaux devenait le centre, il fit demander par la reine à l'assemblée de se transporter à Saintes. La régente allégua que le roi tenait à avoir près de lui l'auguste compagnie, afin de traiter plus facilement et à l'avantage de l'église les affaires qu'elle lui soumettrait. Les députés n'avaient nulle envie d'aller si loin; ils ne pouvaient cependant refuser ostensiblement d'obtempérer aux ordres de la régente; ils décidèrent donc qu'ils se rendraient à Saintes. Mais afin de couvrir les dépenses que nécessitait cette translation, ils arrêtèrent qu'il serait levé sur le clergé une somme de 200,000 livres. La répartition de cet impôt demanda du temps; elle s'opéra d'autant plus lentement que plusieurs provinces ecclésiastiques du Midi protestèrent contre la façon dont était fait le département; elles soutenaient ne pas devoir être imposées sur le même pied que les autres, à raison du petit nombre de bénéfices compris dans leur ressort. En attendant que les fonds eussent été recouverts, l'assemblée continua l'examen de la gestion de son receveur général, La Morinière, qui se retirait laissant des comptes fort embrouillés, et le règlement de diverses affaires contentieuses. Les semaines s'écoulèrent et les députés ne parlaient pas, quoique le gouvernement les pressât, mais ils opposaient toujours la nécessité d'achever le département. Ils atermoyèrent si bien qu'ils étaient encore dans la capitale quand arriva la paix de Bordeaux (septembre 1650). Si la compagnie ne se souciait pas de suivre la reine, elle n'en tenait pas moins à lui présenter ses doléances, et, faute de se rendre à Saintes, elle envoya en Saintonge une députation de six membres pour lui adresser la harangue où elles étaient formulées. L'un des articles de ces remontrances avait un caractère tout politique, car il associait l'assemblée à l'opposition qu'on faisait alors au gouvernement d'Anne d'Autriche. Il concernait la sortie de prison du prince de Conti. A raison du caractère ecclésiastique que lui donnait sa dignité d'abbé de Cluny, l'assemblée, vivement

sollicitée par la princesse douairière de Condé, mère de Conti, avait jugé qu'elle devait intervenir pour sa mise en liberté. Anne d'Autriche fut avertie par les membres de son conseil restés à Paris de la démarche que le clergé comptait faire, et quand les délégués ayant à leur tête l'un des présidens de l'assemblée, George d'Aubusson, archevêque d'Embrun, furent arrivés en Saintonge, il leur fut répondu que la régente ne pourrait leur donner audience s'ils venaient lui demander la mise en liberté du prince, une telle démarche outre-passant les droits de la compagnie, attendu que le roi avait pleine autorité sur les membres de sa famille. Mazarin entendait que le discours contenant les remontrances fût communiqué préalablement à la reine, afin d'être bien sûr qu'il ne renfermât rien de relatif à la détention de Conti. Les délégués se refusèrent à ce qu'on exigeait d'eux ; ils objectaient que la chose était contraire à tous les précédens. Ils soutenaient d'ailleurs qu'en sollicitant la mise en liberté du prince, ils usaient du privilège qu'avait toujours eu l'église de faire appel à la clémence royale, surtout quand il s'agissait d'un membre du clergé. Enfin ils ajoutaient qu'en l'absence de pouvoirs à eux donnés pour modifier les termes des doléances, ils ne consentiraient pas à supprimer du discours le paragraphe concernant Conti. On ne parvint pas à s'entendre, et la députation s'en revint à Paris, s'étant bornée à entretenir Mazarin des divers sujets de plaintes que le clergé avait à adresser à la couronne. Elle rendit compte de sa mission à l'assemblée, et celle-ci consigna au procès-verbal la relation que lui firent ses mandataires. On était à la fin d'octobre et la compagnie n'ayant rien obtenu, elle ne voulait accorder aucun subside extraordinaire. Malgré les nouvelles instances que firent les commissaires du roi, elle se disposait à clore la session. Cela inquiétait le gouvernement, qui jugea qu'avant de la laisser se séparer il devait tenter un dernier et vigoureux effort, et le 27 novembre, comme l'assemblée était en séance, elle reçut la visite des trois commissaires précédemment nommés. D'Aligre apportait une lettre du roi, qui demandait itérativement au clergé son concours pécuniaire. Pour l'amener à de plus favorables dispositions, sa majesté accordait satisfaction à plusieurs des demandes dont les délégués avaient parlé en Saintonge à Mazarin. Les termes de la lettre étaient plus persuasifs qu'impérieux, et le langage de d'Aligre ne démentit pas cette modération affectée ; il protesta contre toute pensée de violenter la compagnie et lui représenta simplement le devoir d'honneur qu'elle avait de venir au secours du roi dans une si grande nécessité. Il confessait que l'assemblée avait le droit de traiter avec la couronne sur le pied de l'égalité. « Nos contrats, disait le commissaire royal, sont synallagmatiques ; nous ne traitons point sous des conditions léonines ; il est juste qu'après

tant de grâces et si importantes que le roi a accordées au clergé, vous contribuiez de votre côté et fassiez effort pour lui donner contentement. » L'assemblée ne se laissa pourtant pas prendre à ces exhortations; elle décida qu'elle expédierait préalablement les affaires qu'il lui restait à régler et verrait au moment de se séparer en quoi elle pourrait répondre aux demandes qui lui étaient faites. Ce moyen dilatoire n'était pas du goût du gouvernement, impatient d'avoir de l'argent, et quelques jours après, le 2 décembre, on apportait une seconde lettre du roi, d'un ton assez aigre. Il s'y plaignait à la compagnie des diverses *fuites* dont elle avait usé dans ses réponses. La lettre mettait l'assemblée en demeure de dire incontinent ce qu'elle entendait faire. Louis XIV, ou plutôt la régente qui le faisait parler, déclarait au nom du bien commun de l'état, qu'il fallait que dès le lendemain les députés en délibérassent. D'Aligre, porteur de la lettre, représenta avec amertume qu'il y avait quatre mois qu'on ajournait la réponse, et pour contraindre l'assemblée à en finir, il lui signifia qu'il ne quitterait pas le couvent des Grands-Augustins où se tenaient les séances, tant qu'on ne lui aurait pas remis la décision. Le président, l'archevêque de Reims, Léonor d'Estampes, qui, à l'encontre de son collègue l'archevêque d'Embrun, ménageait fort le pouvoir, excusa la compagnie de ses délais, en alléguant les obligations particulières où elle s'était trouvée. D'Aligre sortit de la salle, et l'assemblée, ainsi mise en demeure, inscrivit à son ordre du jour du 5 décembre la délibération sur la demande du roi. La discussion générale à laquelle cette demande donna lieu se passa en échange de paroles assez vives; elle se prolongea, et ce ne fut que le 7 qu'on procéda au vote. Un peu moins des deux tiers des voix se prononcèrent pour un don gratuit, mais les opposans objectèrent que le règlement qui avait été adopté à l'assemblée de 1646 exigeait, quand il s'agissait de subsides extraordinaires, la majorité des deux tiers. Le subside devait donc être refusé. L'assemblée le reconnut, et elle décida *que le roi serait très humblement supplié de ne trouver pas mauvais si l'assemblée ne lui accordait aucun don ou secours*. On juge du désappointement du gouvernement! Il semblait qu'il n'y eût plus rien à faire, et que la défaite de la couronne fût consommée. En effet, l'assemblée se regardait comme délivrée des importunités de Mazarin, et elle demanda pour le mois de janvier audience à la reine, afin de lui présenter les remontrances que ses délégués n'avaient pu lui adresser à Saintes. Mais Anne d'Autriche, durant ce conflit, avait changé d'attitude envers les adversaires de son ministre; elle songeait déjà à la mise en liberté des princes, vivement sollicitée qu'elle était par la noblesse et une partie du parlement, quoique Mazarin, qui voulait en avoir le mérite, y fit encore de l'opposition. Elle ne jugea pas

en conséquence qu'il y eût du danger à laisser l'assemblée l'implorer en faveur de Conti, et elle accorda l'audience pour le 18 janvier 1651. Ce fut George d'Aubusson qui porta la parole; il renouvela à peu près et dans les mêmes termes les doléances qu'avait fait entendre la précédente assemblée, et commença son discours par une virulente sortie contre les progrès de l'hérésie, réprouvant la doctrine d'après laquelle on ne devait user envers les protestans que des voies de la douceur et de la persuasion, reprochant à mots couverts au gouvernement sa condescendance à leur égard. Il attaqua, comme l'avait fait l'archevêque de Narbonne, l'existence des chambres mi-parties, et la permission laissée dans certaines villes aux calvinistes d'exercer des charges de finances et de judicature, dont, selon lui, ils auraient dû être partout déclarés incapables. Il fit appel, pour l'extirpation de l'hérésie, au zèle et à la piété de la reine, qu'il appelait une *image vivante de la Divinité*. Ce sujet épuisé, il passa à la question de la mise en liberté de Conti; mais alors son ton s'adoucit, et il donna à sa demande la forme d'une supplique. Sentant tout ce qu'il y avait de hardi dans sa démarche, il la motiva par le caractère ecclésiastique dont le prince était revêtu. C'était moins le membre de la famille royale que l'abbé de Cluny dont il sollicitait la liberté; la détention sans jugement d'un membre de l'église étant une atteinte portée aux immunités de celle-ci qu'il s'attachait à défendre dans un autre paragraphe du discours où étaient attaqués deux arrêts, l'un du grand conseil, rendu contre l'évêque de Mirepoix, l'autre du parlement de Rouen, contre l'archevêque de cette ville touchant la question du concile provincial. « Sans vouloir pénétrer, disait George d'Aubusson à la reine, les mystères de vos conseils, nous serions déserteurs de notre ordre si nous n'intercéditions auprès de votre majesté pour procurer à ce prince affligé le soulagement de ses souffrances. » La réponse d'Anne d'Autriche fut encourageante, et bientôt la nouvelle d'une prochaine délivrance des princes donna satisfaction à la démarche que l'assemblée avait hasardée. Mazarin jugea le moment favorable pour faire revenir la compagnie sur son refus de subside. Les commissaires du roi virent l'archevêque de Reims, plus disposé à être agréable à la cour que son collègue d'Embrun, et qui, pour ce motif, évitait, depuis le commencement de la session, de prendre la parole dans les occasions compromettantes. Ils dirent au prélat que la reine, qui avait tant fait pour l'église, ne pouvait se persuader que l'assemblée eût donné son dernier mot, qu'il était impossible que le clergé ne prît pas en considération les énormes dépenses dans lesquelles on allait être entraîné pour les frais du sacre du roi, et qu'il ne convenait pas à cet ordre de rendre impossible la consécration divine que devait recevoir le roi en entrant dans sa majorité. Le motif était ha-

bilement imaginé pour mettre l'assemblée dans l'obligation de délier les cordons de sa bourse, car c'était là un intérêt tout religieux. Elle ne pouvait persister dans son refus, elle se résigna donc à accorder un subside, et le 25 janvier elle votait, pour le sacre du roi, une somme de 600,000 livres, payable en deux termes, octobre 1651 et février 1652, et dont elle se réservait le département.

Le gouvernement royal, ayant obtenu son argent, eût souhaité que l'assemblée, dont la session s'était tant prolongée, en restât là. L'agitation contre Mazarin allait croissant, et il devait craindre que la compagnie ne s'associât à la noblesse pour peser sur les résolutions de la reine. Mais la clause qui accompagnait le don gratuit laissait l'assemblée à pourvoir au département, ce qui pouvait encore exiger plusieurs semaines. Les princes n'étaient pas délivrés, et durant les premiers jours de février (1), les intrigues continuèrent. Le coadjuteur, qui y jouait un des principaux rôles, exerçait sur l'assemblée un puissant ascendant, et George d'Aubusson, ennemi de Mazarin, la poussait dans le même sens. La noblesse, c'est-à-dire les cinq cents gentilshommes réunis par le duc de Nemours et qui s'assemblaient aux Cordeliers, avait envoyé à la compagnie une députation pour l'engager à s'unir à elle afin d'agir de concert pour obtenir la liberté des captifs (2). Les députés du clergé avaient jusque-là parlé seulement de la mise en liberté de Conti, parce qu'on le regardait comme appartenant au corps ecclésiastique; mais il était maintenant question de Condé et de Longueville. L'assemblée se laissa entraîner par ces gentilshommes entreprenans à prendre parti dans une démarche qui n'était plus en réalité de son ressort; elle accepta la proposition que lui faisait la noblesse. L'archevêque d'Embrun se chargea encore de porter la parole devant la reine. Cette intervention du clergé fut assez mal accueillie, et d'Aubusson ne reçut du garde des sceaux qu'une réponse peu encourageante. « La reine, disait le ministre, désavoue comme illégitime l'assemblée de la noblesse à laquelle s'est jointe celle du clergé. » Ces sèches paroles ne découragèrent pourtant pas l'ordre ecclésiastique. Il comptait sur l'appui du duc d'Orléans, auquel la députation qui avait été trouver le garde des sceaux

(1) Les princes ne sortirent du Havre, où ils avaient été transférés, que le 13 février.

(2) Il y eut entre les ordres du clergé et de la noblesse des conférences par l'intermédiaire de commissaires qui avaient été désignés de part et d'autre, et où l'on discuta les affaires communes aux deux assemblées. La solennité avec laquelle le marquis d'Entragues, qui présidait la réunion des Cordeliers, reçut la députation que l'assemblée du clergé envoya le 16 mars à cette compagnie et qui avait à sa tête l'évêque de Comminges et à laquelle s'étaient adjoints les deux agents généraux, montre que la réunion des gentilshommes se considérait comme représentant le second ordre en vertu du même droit que la réunion des Grands-Augustins représentait le premier.

s'empessa d'aller rendre ses hommages. Elle le complimenta sur l'attitude qu'il avait prise. Poussée chaque jour davantage par la noblesse, par la princesse de Condé, qui lui écrivait en termes aussi pressans que l'avait fait six mois auparavant la princesse douairière, morte dans l'intervalle, l'assemblée s'engagea dans une opposition de plus en plus résolue contre Mazarin; elle soutint les seigneurs qui récriminaient, le parlement qui proclamait l'innocence des princes détenus. Cet accord des trois corps principaux de l'état eut son effet. Les envoyés du roi et du duc d'Orléans partirent pour le Havre, où ils apportèrent l'ordre de la mise en liberté des princes, devancés bientôt par le messager du cardinal qui accourait avec une lettre de la reine pour les faire sortir de prison sans conditions. L'assemblée du clergé, toute fière d'avoir contribué à ce résultat, députa plusieurs de ses membres pour complimenter Condé. Cette politesse flatta fort le héros de Rocroi; il s'empessa d'écrire à la compagnie pour protester de sa reconnaissance. Mazarin, qui ne voulait pas laisser gagner à ses ennemis un corps aussi puissant que le clergé, prit la précaution, avant de quitter la France, d'adresser à l'assemblée une lettre où il l'assurait de ses bons sentimens et du désir qu'il aurait toujours de la servir. Les députés répondirent par une lettre de civilité que l'archevêque de Reims, qui tenait en secret pour le cardinal, rendit la plus courtoise qu'il put. Mais l'esprit d'opposition à la politique du ministre ne s'adoucit pas pour cela; la compagnie resta d'autant plus unie à la noblesse qu'elle cherchait en elle un auxiliaire contre le parlement, dont les résolutions inquiétaient le clergé. Pour rendre impossible le retour de Mazarin, le parlement avait, le 7 février, libellé un arrêt qui visait le ministre fugitif et tendait à l'exclusion des conseils du roi de tous les étrangers, même naturalisés, de toute personne ayant prêté serment à un autre souverain que le roi de France. La conséquence d'un tel arrêt était de fermer l'entrée des conseils de la couronne aux dignitaires ecclésiastiques qui depuis des siècles y avaient constamment figuré. La reine n'accepta cet arrêt qu'en déclarant qu'une exception serait faite pour tous les ecclésiastiques quant au serment prêté au pape, l'obéissance impliquée par ce serment n'étant promise qu'à l'autorité spirituelle du saint-père. Le parlement se refusa à admettre la restriction qu'avait introduite la déclaration royale et il insista sur l'exclusion des cardinaux pour que Mazarin pût tomber sous le coup de l'arrêt. Informée de ce qui se passait, l'assemblée du clergé jugea nécessaire d'opposer aux prétentions de la cour de justice une intervention énergique auprès du trône, et dans sa séance du 20 février elle décida qu'elle enverrait une députation au duc d'Orléans et au prince de Condé pour solliciter leurs bons offices en cette affaire, leur représenter ce

que l'arrêt avait d'inique, et une autre députation à la reine et au roi pour lui adresser les remontrances du clergé. Les députés eurent audience d'Anne d'Autriche quatre jours après; celle-ci, que le parlement pressait vivement de faire droit à sa réclamation au sujet de l'exclusion des cardinaux, se trouvait dans une grande perplexité. Il lui fallait ménager la première cour de justice du royaume; pour ce motif, elle ne voulait pas avouer qu'elle n'avait nulle intention de sanctionner une sentence dirigée contre l'homme auquel elle gardait toute sa confiance et son affection. Elle craignait de s'en ouvrir trop franchement avec le clergé et de lui donner une réponse catégorique. Aussi, après avoir écouté le discours prononcé par l'archevêque d'Embrun au nom de la députation dont il était le chef, se borna-t-elle à balbutier quelques paroles qu'elle prononça si bas que presque personne ne les entendit. La harangue adressée nominativement au roi était pressante et énergique pour le fond, bien qu'adulatrice dans la forme : « La même voix, disait l'archevêque, qui a exprimé à Votre Majesté la douleur que le clergé de France avait conçue de la détention de MM. les princes de votre sang est celle qui produit aujourd'hui faiblement les justes actions de grâce que cet ordre sacré doit à Votre Majesté pour le bienfait éclatant de leur liberté. Nous ne pourrions éviter un reproche honteux à la plupart des hommes qui perdent facilement le souvenir des faveurs passées et qui s'acquittent avec négligence des vœux qu'ils ont faits à Dieu au milieu des périls, si nous n'employions tous les efforts possibles pour marquer à la postérité la joie de nos cœurs. » Ce début exprimait la confiance que le clergé mettait dans la protection qu'il réclamait du roi en l'occurrence. « Nous avons appris, poursuivait d'Aubusson, que Votre Majesté, s'étant résolue d'envoyer une déclaration au parlement pour exclure de ses conseils ses sujets qui ont serment à autres princes qu'à elle, avait eu soin d'y faire insérer distinctement une exception particulière des archevêques, évêques et autres ecclésiastiques de son royaume, qui prêtent un serment spirituel à notre saint-père le pape, et nous avons su de même temps avec un étonnement extrême que cette modification avait reçu difficulté dans les chambres assemblées de messieurs du parlement, qui font des instances pressantes pour obtenir de Votre Majesté une déclaration conçue en des termes ambigus à l'égard des évêques et avec une exclusion expresse contre les cardinaux français, sujets de Votre Majesté. Nous avons eu peine à comprendre d'abord cette loi du temps qui semble renverser les lois fondamentales de l'état, cette réformation de votre conseil dans une conjoncture où nous sommes travaillés d'une multitude presque infinie de personnes qui se mêlent du gouvernement sans aucun caractère. » Puis, après avoir rappelé le nombre consi-

dérable de cardinaux et de hauts dignitaires ecclésiastiques qui avaient rempli la charge de chancelier et été au grand profit de l'état associés au maniement des affaires, il s'attacha à montrer la différence qui sépare le serment prêté par les ecclésiastiques au saint-père de celui que les sujets doivent au roi, et il termina en demandant qu'aucune décision ne fût prise sur la matière par le roi avant d'avoir consulté le clergé.

La reine, suivant ce que rapporta l'archevêque d'Embrun à ses collègues, avait reparti que la compagnie pouvait se tenir assurée qu'elle maintiendrait tous les droits et les privilèges du clergé. La démarche faite par l'assemblée en provoqua une nouvelle de la part du parlement, et depuis la fin de février jusqu'à la fin du mois suivant, Anne d'Autriche se vit tirée des deux côtés, le parlement insistant pour obtenir la déclaration touchant l'exclusion des cardinaux, l'assemblée protestant contre une telle mesure. La mauvaise intelligence commençait à se mettre entre les députés et les parlementaires. Dans l'une des réunions du parlement, le discours de l'archevêque d'Embrun avait été attaqué avec aigreur et la personne du prélat assez maltraitée. La chose fut rapportée à l'assemblée, qui prit fait et cause pour son président, estimant qu'une injure faite à sa personne atteignait la compagnie tout entière; mais les plus modérés engagèrent la compagnie à mépriser ces attaques. On se borna à solliciter une nouvelle audience de la reine afin d'en obtenir des assurances plus formelles. Anne d'Autriche était toujours dans le même embarras, et sa réponse à cette seconde députation ne fut guère plus explicite que celle qu'elle avait faite à la première. Les têtes s'échauffaient dans les deux camps, et les députés du clergé, comprenant que la contestation prenait une portée plus haute, qu'il s'agissait pour eux de soutenir les privilèges de l'église contre la magistrature qui voulait exclure les prélats du gouvernement temporel, y apportèrent autant d'ardeur que d'obstination. L'assemblée ne pressait pas moins le duc d'Orléans d'agir que la reine; elle attendait, disait-elle, tout de la piété et de la justice de cette princesse. « L'exclusion des cardinaux était à ses yeux un outrage fâcheux au clergé de France et une flétrissure honteuse au saint-siège, des intérêts duquel les députés ne voulaient, ne devaient jamais se séparer. » En louant l'archevêque d'Embrun d'avoir été le fidèle interprète des sentimens de la compagnie, on déclarait qu'on était tout prêt à souffrir pour une si juste cause et à mettre tous ses ressentimens au pied de la croix. Les députés perçaient facilement les vrais sentimens d'Anne d'Autriche et cherchaient à arracher d'elle des assurances plus positives qu'elle n'osait les donner. Les magistrats n'agissaient pas avec moins de vigueur pour combattre les efforts du clergé. Le 13 mars le parlement obtenait une audience de la reine dans laquelle il la pres-

sait plus que jamais de souscrire à l'exclusion des cardinaux. Omer Talon prononça, au nom de la députation, un long discours qu'il nous a conservé dans ses *Mémoires*. Anne d'Autriche se montra encore plus réservée dans sa réponse qu'elle ne l'avait été avec le clergé; elle se borna à dire qu'elle en délibérerait en son conseil. Malgré cela, l'assemblée du clergé s'inquiéta de cette solennelle démarche. Poussée par le coadjuteur, intéressé plus qu'un autre à ce qu'on ne fermât pas l'entrée du conseil du roi à ceux qui portaient un chapeau qu'il se flattait d'obtenir, elle décida dès le lendemain, 14 mars, qu'elle ferait opposition au sceau contre la déclaration. L'opposition fut signifiée quelques jours après; elle était signée du président de l'assemblée, George d'Aubusson, et de son secrétaire l'abbé Tubeuf. « Cette opposition, écrit Omer Talon, offensa le parlement, parce qu'elle taxait la compagnie d'avoir fait chose contraire au service du roi et au bien de l'état. » Mais comme la cour n'avait pu avoir de réponse de la régente, elle remit à en délibérer jusqu'à ce que cette réponse fût obtenue. Anne d'Autriche cherchait à gagner du temps; elle répondit aux demandes nouvelles que lui adressait le parlement qu'elle n'en avait pas encore pu délibérer avec son conseil. Elle donnait d'autre part des espérances au clergé, approuvant devant ses députés l'opposition faite au sceau, parce que, disait-elle, il était naturel qu'il défendît ses intérêts. Les choses tirèrent ainsi en longueur jusqu'au mois d'avril, et quand Anne d'Autriche n'eut plus à redouter l'opposition de la noblesse dont l'assemblée venait de se dissoudre et jugea le parlement moins puissant, elle se tira des sollicitations de celui-ci par une promesse ambiguë. Elle assura la cour de justice qu'elle donnerait la déclaration avec l'exclusion demandée, mais elle ajouta qu'il la fallait tenir secrète pour ne pas se brouiller avec Rome et ne pas entraver la liberté du roi une fois qu'il aurait atteint sa majorité. Le parlement dut se contenter de ce mauvais billet.

Ainsi l'accord entre le parlement et le clergé n'avait pas duré longtemps, et celui-ci n'avait fait que se rapprocher davantage de la noblesse, dont l'aréopage parisien contrariait les visées. Le parlement en effet, à la première nouvelle de l'assemblée des gentilshommes aux Cordeliers, avait traité cette réunion comme une sorte de conciliabule et n'en avait nullement favorisé les projets. La noblesse chercha alors un appui dans le clergé. Elle envoya une seconde députation à l'assemblée ecclésiastique, députation qui avait à sa tête, comme l'autre, le comte de Fiesque. Elle faisait appel à l'étroite union des deux premiers ordres de l'état, dont elle signalait la communauté d'intérêts, et engageait les députés du clergé à réclamer de concert avec les gentilshommes la convocation des états-gé-

néraux. C'était, disait-elle, le seul remède aux maux dont souffrait le pays. L'assemblée du clergé n'hésita pas à s'engager plus avant dans la voie où elle s'était laissé attirer. Ses députés, d'accord avec ceux de la noblesse, se prononcèrent en faveur d'une réunion prochaine des trois ordres de la nation. L'assemblée qui siégeait aux Cordeliers, soutenue par le duc d'Orléans et le prince de Condé, la demandait pour le mois d'août ou les premiers jours de septembre. Anne d'Autriche, effrayée de ces manifestations, céda ou plutôt fit mine de consentir. Elle promit pour le 1^{er} octobre la tenue des états-généraux à Tours; elle ordonna même qu'on rédigeât les lettres de convocation. Les gentilshommes se séparèrent, et quelques jours après, au commencement d'avril, l'assemblée du clergé prononça la clôture d'une session qui s'était prolongée près d'une année. Mais les états-généraux ne furent pas réunis. Le parlement redoutait qu'ils ne lui enlevassent le pouvoir qu'il s'était arrogé, Anne d'Autriche n'en voulait pas. Mazarin, après un exil qui semblait le triomphe de ses ennemis, revint aussi puissant que par le passé, et, sans rien rabattre de ses prétentions, sans changer notablement de sentimens pour le cardinal, l'épiscopat comprit la nécessité d'apporter plus de modération dans ses actes, de ne point compromettre les intérêts de l'église en les associant de trop près aux menées des partis dont les récents événemens avaient montré la fragilité. Le clergé ne se mêla donc guère aux agitations qui suivirent la rentrée en France de Mazarin, malgré les efforts du cardinal de Retz, en quête d'auxiliaires pour ses convoitises. En septembre 1652, alors qu'une réaction se produisait à Paris en faveur du roi et que l'opinion se prononçait pour son retour dans cette ville, l'ambitieux prélat, voulant se faire honneur de la paix que tous les gens sensés demandaient à grands cris, entraîna le clergé dans une manifestation en ce sens, et conduisit à Pontoise une députation d'ecclésiastiques; mais il ne trouva qu'un faible concours dans l'épiscopat, et il ne réussit à mettre en mouvement que le clergé de son diocèse. Il arriva à la résidence royale dans un superbe carrosse, accompagné d'un brillant cortège et traînant à sa suite les curés de Paris, les députés du chapitre de Notre-Dame et des congrégations religieuses. On ne prit pas cette démonstration au sérieux, et Retz fut éconduit poliment.

L'inquiet coadjuteur ne devait pas tarder à obtenir un concours plus réel dans de graves affaires où ses intrigues ne purent néanmoins le sauver de sa perte. Il s'était vu peu à peu abandonné du duc d'Orléans, réconcilié avec Anne d'Autriche, et de ceux de ses amis qui voulaient rentrer dans les bonnes grâces de la reine. Il avait vainement cherché, par un regain de popularité, à forcer la cour de compter encore avec lui. Il avait commencé à prêcher l'avent de

1652 dans les principales églises de Paris, et leurs majestés étaient venues l'entendre le jour de la Toussaint à Saint-Germain-l'Auxerrois pour mieux dissimuler le coup qu'on méditait contre lui. La haute opinion qu'il avait de son importance persuada le coadjuteur que la couronne voulait s'accommoder avec lui, et, trompé par les informations inexactes de M^{me} de Lesdiguières, il s'était rendu le 19 décembre au Louvre. Au lieu de rencontrer des bras qui se tendaient vers lui, il trouva dans l'antichambre de la reine M. de Villequier, capitaine des gardes, qui l'arrêta et le fit conduire sous bonne escorte au château de Vincennes.

III.

L'arrestation du coadjuteur produisit naturellement une vive émotion. « Les instances du chapitre et des curés de Paris, écrit celui-ci, firent pour moi tout ce qui estoit en leur pouvoir, quoique mon oncle qui estoit le plus foible des hommes, et, de plus, jaloux jusqu'au ridicule, ne les appuyast que très mollement. » La cour ne céda pas devant ces réclamations, mais elle fut obligée de faire connaître par la bouche du chancelier que l'arrestation du prélat n'avait eu lieu que pour son propre bien et afin de l'empêcher d'exécuter les desseins qu'on lui prêtait. Bientôt l'émotion se calma. La mort de l'archevêque Jean-François de Gondi vint aggraver la difficulté. Le siège archiepiscopal passait de droit au prisonnier. Le gouvernement se trouva dans un grand embarras. Il redoutait au plus haut degré l'avènement d'un tel pasteur dans un diocèse où celui-ci n'avait cessé de lui créer des ennemis. Un archevêque d'un caractère si turbulent, quoique placé sous les verrous, était un danger de tous les instans. Aussi le conseil du roi s'efforça-t-il d'obtenir du pape soit la suspension de l'autorité épiscopale du coadjuteur que son droit appelait à la succession du cardinal défunt, soit sa translation à un autre archevêché, soit une mise en demeure de démission, et en attendant il chercha à tenir caché au prisonnier le décès de son oncle. Mais Retz, qui s'était ménagé des intelligences au dehors, fut averti de la vacance, et il arrangea tout adroitement pour prendre possession de son siège par des procureurs. Il nomma des grands vicaires qui se mirent en mesure d'administrer le diocèse en son absence. La cour ne pouvait s'opposer à ce que le cardinal usât d'un droit qu'on n'eût contesté qu'au mépris des canons; mais elle voulut arracher au nouvel archevêque sa démission. Elle lui promit, s'il consentait à se démettre, de lui donner en compensation de nombreuses et riches abbayes. Retz refusa obstinément, et comme Mazarin craignait son ascendant sur le clergé parisien demeuré en relations suivies avec le

prisonnier, grâce aux affidés, aux amis dévoués qui le servaient, il le fit transférer au château de Nantes. Les vicaires-généraux nommés par l'incommodé prélat n'en persistèrent pas moins à administrer en son nom le diocèse. La cour avait, il est vrai, répandu le bruit qu'il avait consenti à donner sa démission; mais le clergé mandait à Rome que cette démission avait été obtenue par la violence, et le pape se refusait à l'accepter. L'administration provisoire des grands-vicaires de Retz porta le trouble parmi les fidèles. Le clergé était généralement mécontent de la résistance qu'opposait à la prise de possession Mazarin, qui restait sous le coup de sa vieille impopularité. Le gouvernement essaya de l'intimidation. Plusieurs des ecclésiastiques qui s'étaient le plus ouvertement prononcés contre la détention de leur archevêque et en faveur de ses droits furent l'objet de poursuites. L'évasion du cardinal du château de Nantes, arrivée le 8 août 1654, évasion dont il nous a laissé la curieuse relation dans ses *Mémoires*, ne fit qu'augmenter les difficultés de la situation et envenimer le dissentiment entre le clergé de Paris et le gouvernement royal. Retz informa par une lettre le chapitre de Notre-Dame et les curés de la capitale de sa retraite au château de Brissac, près Beaupréau. Grande fut la joie parmi ses amis, qui firent chanter un *Te Deum* à Notre-Dame. Les ministres conseillèrent au roi, qui se trouvait alors à Péronne, de prendre contre le cardinal, dont la fuite menaçait de rallumer la guerre civile, des mesures énergiques et ordre fut promulgué à tous les sujets du royaume d'arrêter et de livrer le fugitif, qu'on se proposait de conduire au château de Brest. Cette mesure indigna le clergé, auquel le pape veiait de faire savoir qu'il désapprouvait la façon dont on s'y était pris pour arracher au prisonnier sa démission. Le gouvernement retourna de surveillance et de rigueur à l'égard des partisans avoués de Retz et prétendit trancher la difficulté par un acte d'autorité. Un arrêt du conseil d'en-haut déclara le siège de Paris vacant, et il fut enjoint par huissiers aux doyens, chanoines et chapitre de cette ville de s'assembler pour commettre des grands-vicaires à l'administration du diocèse pendant cette vacance. Au lieu de calmer l'agitation, ce coup d'état la porta à son comble. La majorité du clergé parisien dénia au roi le droit de déposer l'archevêque auquel un procès en règle n'avait point été fait; elle persista à tenir pour dûment investis de l'administration diocésaine les grands-vicaires que Retz avait nommés. La résistance se manifesta de tous côtés, et le fugitif, qui s'était rendu à Rome, l'excitait par ses émissaires. Il avait écrit en France pour protester contre le traitement à lui infligé. Il soutenait qu'on lui avait extorqué sa démission. Il représentait le gouvernement du roi comme

voulant imposer le joug à tous les ecclésiastiques et réduire les évêques à n'être plus *que de petits vicaires du conseil d'état destituables à la moindre volonté du favori*.

Une assemblée du clergé s'étant peu après, comme il va être dit, réunie à Paris, Retz écrivit à cette compagnie en lui rappelant ce qu'avait fait l'assemblée de 1645 à l'égard de l'évêque de Léon ; il la sollicita de soutenir ses droits aussi énergiquement que cette précédente assemblée avait défendu ceux du prélat injustement frappé. Le gouvernement tint ferme. Les rigueurs dont il usa envers quelques-uns des plus ardens à servir les intérêts de Retz effrayèrent les timides, qui ne manquaient pas. Le clergé ne se souciait point d'ailleurs de souffrir le martyre pour un prélat peu digne de son estime. La majorité finit par accepter la nomination de grands-vicaires à la place de ceux que l'archevêque fugitif avait commis.

Cette résolution eut pour effet d'amener un schisme dans l'église de Paris, car bon nombre de curés et de fidèles ne voulaient pas entendre parler de ces nouveaux grands-vicaires. L'assemblée avait été convoquée dans le principe pour le 25 mai 1655. Malgré la victoire qu'il venait de remporter dans la question des grands-vicaires, le gouvernement, après avoir décidé la réunion de cette assemblée, n'avait pas été sans appréhension sur le résultat que pouvaient avoir les élections, et, à l'instar de Richelieu, il ne s'était pas fait faute d'exercer une pression sur les chûx. Les secrétaires d'état avaient écrit aux archevêques et évêques pour leur notifier ceux que le roi voulait qu'on députât. A Nantes, le maréchal de La Meilleraie, alors lieutenant-général au gouvernement de Bretagne, était entré dans le lieu où se tenait l'assemblée diocésaine et avait commandé au président de la réunion, le Normand, official et grand-vicaire de l'évêque, Gabriel de Beauvais, de faire élire pour députés à l'assemblée provinciale de Tours ceux dont il apportait les noms. Des faits analogues s'étaient produits en d'autres provinces. Ils donnèrent beau jeu pour protester au cardinal de Retz, qui, en dépit de la police, demeurait en rapports constans avec son clergé et contre-carrait les efforts qu'opposait à ses intrigues la diplomatie française à Rome. La mort du pape Innocent X, arrivée le 7 janvier 1655, avait relevé les espérances de Retz, qui comptait sur l'influence qu'il pourrait exercer dans le conclave.

Le gouvernement ne fut pas d'abord beaucoup plus heureux dans son action sur le clergé parisien qu'il ne l'était dans ses instances près des cardinaux italiens, car il avait à lutter contre la résistance obstinée de certains curés, notamment ceux de la Madeleine et de Saint-Séverin, que Retz avait nommés ses grands-vicaires.

Alexandre VII, successeur d'Innocent X et sur lequel Retz, qui avait fort contribué à son élection, comptait beaucoup, crut devoir apporter plus de circonspection à soutenir la personne de celui-ci, mais il n'en maintint pas moins le principe de l'indépendance épiscopale, que le gouvernement français avait quelque peu violé. Le clergé parisien, moins soutenu par Rome, commença à fléchir. La cour en profita pour mander le curé de Saint-Séverin, sous prétexte de conférer avec lui sur ce qu'il y avait à faire dans l'occurrence, en réalité pour le retenir et l'empêcher d'agir; restait Chassebras, curé de la Madeleine, qui déployait un zèle incroyable pour les intérêts de son archevêque; il attisait par ses menées l'opposition du clergé. En présence de ces agitations, le gouvernement jugea prudent de proroger l'ouverture de l'assemblée, du 25 mai au 25 août, et, comme les difficultés ne s'aplanissaient point, il la remit ensuite au 25 octobre et fit envoyer par les agens généraux de nouvelles lettres dans les diocèses pour justifier cette seconde prorogation. La mesure produisit un fâcheux effet. En ajournant ainsi la réunion de l'assemblée, le gouvernement voulait se donner le temps de s'assurer les bonnes dispositions du nouveau pape, représenté par l'ambassadeur de France à Rome comme moins favorable au cardinal de Retz que son prédécesseur. Un autre embarras était d'ailleurs né de l'obligation de réunir l'assemblée provinciale de Paris en l'absence du prélat qui avait qualité pour l'autoriser et la présider; l'élection des députés de cette métropole n'avait pu avoir lieu en même temps que celle des mandataires des autres provinces ecclésiastiques. Et si l'on passait outre pour y procéder, on prévoyait des protestations, des désaveux; il n'y avait que l'autorité pontificale qui pût en paralyser l'effet. Le roi n'était point de retour dans sa capitale; il fallait au moins attendre sa présence, si l'on préférait recourir encore à l'intimidation. L'assemblée générale dut pourtant s'ouvrir à la fin, dans les derniers jours d'octobre, sans que les élections de la province de Paris eussent eu lieu, car on n'était point parvenu à s'entendre sur le mode suivant lequel on devait procéder à ces élections en l'absence de l'archevêque métropolitain.

Les séances de la compagnie se tinrent, comme c'était l'usage, au couvent des Grands-Augustins. Tout annonçait au début de cette session que les débats en seraient orageux, et en effet, les délibérations furent à peine ouvertes que l'évêque de Chartres souleva la question des élections de la province de Paris dans un rapport qui fut lu devant l'assemblée. La majorité du clergé parisien se refusait à reconnaître l'autorité du chapitre de Notre-Dame, qui avait pris l'administration du diocèse comme si le siège eût été vacant. Informé

de l'acte du chapitre, Retz avait écrit de Rome, le 22 mai, à son clergé, une longue lettre qu'il a insérée dans ses *Mémoires*. Il y représentait l'illégalité de l'administration capitulaire et protestait contre ce qu'elle pourrait faire. Les chanoines reconnurent pour la plupart la justesse de la réclamation de leur archevêque et se dédirent de leurs nouvelles fonctions. « La cour, écrit le remuant cardinal, ne trouva pour elle dans le chapitre *que trois ou quatre sujets qui n'étaient pas l'ornement de leur compagnie.* » Le clergé parisien repoussa le biais qu'avait imaginé Mazarin pour sortir de l'embarras où le gouvernement se voyait jeté par la protestation de l'archevêque et la retraite des chanoines. Le moyen consistait à rendre provisoirement le titre de métropolitain de la province ecclésiastique privée de son chef à l'archevêque de Sens, dont relevait comme suffragant le siège de Paris avant qu'il eût été érigé en archevêché. Le ministre fut fort désappointé du peu de succès qu'eut sa proposition, et il recourut à un autre palliatif. C'était de transporter à Paris le métropolitain de Sens en réduisant à un simple évêché cet antique siège archiépiscopal et faisant ainsi du prélat qui en était pourvu l'archevêque de la capitale. Un tel expédient fit jeter les hauts cris aux prélats de la province dont les élections à l'assemblée demeuraient suspendues, et Mazarin s'efforça vainement de le leur faire accepter. Le gouvernement royal dut alors solliciter un bref du pape qui levait la difficulté, en commitant l'un des évêques suffragans de l'archevêque de Paris pour le remplacer dans ses fonctions archiépiscopales. Le prélat délégué eût pu dès lors présider l'assemblée diocésaine et procéder aux élections. L'ambassadeur de France à Rome agit dans ce sens près du saint-père, et il réussit, à la fin, dans sa démarche. Le bref annoncé longtemps à l'avance à l'assemblée du clergé arriva. Il désignait l'évêque de Meaux, frère du chancelier Séguier, pour remplacer le cardinal de Retz; mais les obstacles ne cessèrent pas pour cela; ils se produisirent au sein même de l'assemblée, quoique le ministre y eût plus d'un député à sa dévotion, car les opposans à Mazarin dominaient dans la compagnie; ils avaient à leur tête Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, tandis que les députés ministériels suivaient les inspirations de l'archevêque de Sens, Louis-Henri de Gondrin. Par ce prélat et quelques-uns des membres de la même faction, Mazarin fut tenu au courant de tout ce qui se passait dans l'assemblée et le secret des délibérations n'exista pas pour lui. Quoi qu'il fit, la majorité tenait bon pour l'archevêque exilé; elle avait, dès les premières séances, clairement manifesté son intention d'en soutenir les droits, qui intéressaient ceux de l'épiscopat tout entier. L'un de ses membres les

plus considérables, l'archevêque de Bordeaux, désigné pour célébrer la messe solennelle du Saint-Esprit qui inaugurerait la session, s'était refusé à accepter cet honneur avant d'avoir la permission écrite du curé de Saint-Séverin, c'est-à-dire de l'un des grands-vicaires désignés par le cardinal de Retz, l'usage voulant qu'un prélat ne pût officier solennellement en un diocèse qui n'était pas le sien sans l'autorisation de l'ordinaire. Ce refus, qu'approuvaient un grand nombre de députés, était une réponse à l'arrêt du conseil d'en-haut qui avait destitué Retz; il donna lieu à de longs débats et à bien des pourparlers avec Mazarin, qui avait compté sur le bref pour mettre fin à toute opposition. Sans doute le pape avait accordé, sur les instances du gouvernement français, le bref dont il est ici parlé; mais il l'avait fait d'assez mauvaise grâce, ne voulant pas en cette affaire condamner absolument la conduite de son prédécesseur, et il avait donné pour instructions à Bagni, son nonce à Paris, de ne se servir du bref qu'avec une extrême circonspection. D'ailleurs on l'avait averti de la protestation que l'assemblée du clergé français se proposait de rédiger contre son bref. Le nonce, ne voulant pas donner à Mazarin une arme dont celui-ci eût pu se servir exclusivement à son profit, prit soin après avoir reçu le bref de ne point le lui communiquer. La concession du saint-siège demeura ainsi sans effet et Mazarin en fut réduit dans son différend avec l'assemblée à passer par une transaction. Elle portait qu'il serait écrit au pape pour le prier d'enjoindre au cardinal de Retz de nommer, dans le diocèse de Paris, de nouveaux vicaires-généraux qui fussent acceptables au roi.

Pendant toutes ces lenteurs, le contrat des rentes de l'Hôtel de Ville ne se renouvelait pas, et l'assemblée déclarait n'y pouvoir procéder tant que les élections n'auraient pas eu lieu dans la province de Paris. Retz, alors à Rome, usait de tous ses efforts pour maintenir ses anciens choix; il représentait au pape l'injure que les procédés du gouvernement français faisaient à un prince de l'église; mais il avait à lutter avec forte partie, avec H. de Lionne, alors ambassadeur de France près du saint-siège. La cour de France s'était d'ailleurs ménagé des intelligences dans le sacré-collège. Retz était sans argent, réduit aux expédients, empruntant de tous côtés pour soutenir sa dignité de cardinal, et la guerre incessante que lui faisait le gouvernement français diminuait chaque jour son crédit. Il voyait tous ses biens saisis en France et ne savait plus en vérité où donner de la tête, comme le constate ce qui est consigné dans ses *Mémoires*. Force lui fut donc de se rendre aux instances du pape. Il désigna pour grand-vicaire André du Saussay, official du diocèse de Paris, qui venait d'être nommé évêque de Toul et que le chapitre

métropolitain avait recommandé. Mais il évita, dans la lettre où il notifiait ce choix à son clergé, de révoquer les pouvoirs qu'il avait donnés pendant sa captivité au curé de Saint-Séverin, Hodem, à celui de la Madeleine, Chassebras, et à deux autres ecclésiastiques, les abbés L'Avocat et Chevallier, qui avaient déjà exercé pendant près de six mois les fonctions à eux ainsi conférées. La concession de Retz était donc plus apparente que réelle; il ne se désistait d'aucune de ses prétentions. Peu après avoir envoyé à Paris la nomination de Du Saussay, dont le pape lui avait promis de faire différer le sacre pour que ce prélat pût exercer l'intérim dans le diocèse, l'ambitieux cardinal adressa une lettre à l'assemblée du clergé; il la remerciait d'avoir défendu ses droits et en réclamait l'intervention pour faire cesser les persécutions que le gouvernement royal dirigeait contre les chanoines qui s'étaient prononcés en sa faveur.

L'arrivée de la lettre ayant été connue de Mazarin, il fit interdire à l'assemblée d'en donner lecture officielle, et les termes n'en furent connus que par des copies manuscrites que les grands-vicaires nommés par Retz s'étaient procurées et qui circulèrent clandestinement. Une correspondance de contrebande s'établit entre les députés et l'archevêque exilé. Irrité de toutes ces menées, le gouvernement royal demeura inflexible à l'égard de Retz et de ceux qui se faisaient ses plus actifs émissaires. La nomination de Du Saussay avait levé la plus grosse des difficultés et permis de procéder aux élections de la province de Paris; le nouveau grand-vicaire avait pu prendre la présidence du collège où elle devait se faire. Dominique Séguier, évêque de Meaux, fut précisément l'un des élus; on lui donna pour collègues Jacques de l'Escot, évêque de Chartres, un chanoine et un ancien professeur de théologie en Sorbonne. L'antagonisme n'en subsista pas moins au sein de l'assemblée entre le parti de Mazarin et ceux qui soutenaient l'indépendance absolue de l'épiscopat, et le débat menaçait de se prolonger indéfiniment. Le ministre d'Anne d'Autriche eût voulu que la compagnie mit de côté cette discussion si pleine d'orages et s'en tint au provisoire, afin de ne s'occuper que de la question des décimes et de quelques affaires intérieures de petite importance. Telle n'était pas la manière de voir des députés qui subissaient l'influence des amis du cardinal de Retz et continuaient à correspondre avec Rome. Un nouveau bref d'Alexandre VII envoyé à l'assemblée et dans lequel il l'exhortait à travailler à la paix de l'église vint autoriser cette compagnie à poursuivre la délibération sur une matière pour l'examen de laquelle Mazarin aurait bien voulu qu'on ne prit que les ordres du roi. Ce ministre avait même cherché à en agir avec ce bref comme il en

avait agi avec les lettres de Retz et à en empêcher la lecture au sein de l'assemblée; mais les adhérens de l'archevêque exilé prirent les devans et s'arrangèrent pour le faire lire en séance sans attendre qu'on délibérât pour savoir si cette lecture aurait lieu. En cela ils usaient du droit qu'on avait toujours reconnu aux assemblées du clergé de recevoir directement les brefs du pape. Toutefois, pour ne pas trop mécontenter la cour, la compagnie décida, à l'instigation de l'archevêque de Narbonne, qu'une députation serait envoyée au roi afin de s'excuser d'avoir agi en l'occurrence avec précipitation et lui demander ses ordres touchant la lettre pontificale. Le monarque prit assez mal l'explication qui lui fut donnée par les députés; il chargea le chancelier de faire connaître à l'assemblée ses volontés. La réponse fut formulée dans une longue harangue dont on attribua la composition à Servien, qui était alors l'âme de la résistance faite à la curie romaine, et où l'on accusait le pape de prendre parti pour l'Espagne contre la France. Ce discours tendait à engager l'assemblée dans une lutte contre le saint-siège. Mazarin profita habilement de ce que les termes du bref semblaient porter quelque atteinte à l'indépendance de l'église gallicane. Grâce à ses amis, il manœuvra si bien qu'une réponse au saint-siège, conforme à ses vues et d'accord avec les idées qu'avait exprimées le chancelier, fut rédigée par l'assemblée. Le pape, qui était informé des dispositions peu favorables à son égard que manifestait le gouvernement de Louis XIV, se montrait de moins en moins enclin à le soutenir dans toute cette affaire. Retz s'en aperçut et s'empressa de retirer la concession que le souverain pontife lui avait arrachée. Le 29 juin 1656 parvenait à l'assemblée une lettre du prélat fugitif qui révoquait la nomination par lui faite de Du Saussay comme grand-vicaire, en se fondant sur ce que celui-ci aurait méconnu les instructions du saint-siège aussi bien que celles de son archevêque. Retz fit plus; il adressa un mandement à tous ses diocésains pour leur donner avis de la révocation. Les grands-vicaires qu'il avait précédemment nommés devaient par ses ordres pourvoir exclusivement à la conduite du diocèse. Du Saussay devant prendre bientôt l'évêché de Toul, Retz s'empressait de le destituer de ses fonctions d'official et il nommait à sa place Guy Joly. Le gouvernement répondit à ces actes par l'arrestation de l'un des grands-vicaires dans lequel Retz avait mis sa confiance. L'abbé Chevallier fut envoyé à la Bastille; craignant le même sort, son collègue l'abbé L'Avocat se cacha, et du fond de sa retraite il fit parvenir à l'assemblée une lettre où il l'informait des mesures prises contre Chevallier et implorait pour lui-même l'assistance de l'auguste compagnie. Les députés, tout en soutenant les réclamations de Retz, n'entendaient pas cependant pousser les choses jusqu'à se

compromettre vis-à-vis du gouvernement royal. Ils eurent soin de ne rien décider touchant les demandes de l'abbé L'Avocat, et afin de ménager la susceptibilité de la couronne, ils évitèrent de reconnaître officiellement à Chevallier le titre de grand-vicaire, quoiqu'on contestât si peu à Retz le droit de nomination que Du Saussay ne s'était même pas élevé contre la légalité de sa propre destitution. L'assemblée se borna à envoyer une députation au roi afin d'arranger l'affaire et de plaider en faveur du prisonnier. Chevallier, disait-elle, ne pouvait être puni pour avoir exécuté les ordres de son supérieur ecclésiastique, qui demeurait jusqu'à nouvel ordre le cardinal de Retz, celui-ci n'ayant subi ni excommunication ni déposition. Si ce prêtre, ajoutait l'assemblée, était coupable de quelque crime envers l'état, on devait lui faire son procès, non le retenir sans jugement à la Bastille. Les pourparlers entre la couronne et l'assemblée se continuèrent à ce sujet pendant plusieurs jours. Les députés tenaient bon sur le droit du cardinal de Retz, qui ne pouvait être contesté sans porter atteinte à l'indépendance épiscopale; mais le gouvernement royal prétendait distinguer entre le droit et l'exercice du droit.

Mazarin voulait que l'assemblée pressât le pape d'obliger l'archevêque fugitif à nommer un nouveau grand-vicaire qui fût agréable à la cour, et si le prélat s'y refusait absolument, il était d'avis qu'on passât outre et qu'on désignât un grand-vicaire sans son assentiment. La compagnie refusait de se prêter à ce système de pression, et n'obtenant rien pour Chevallier, auquel le gouvernement reprochait ses incessantes menées en faveur de Retz, elle se contenta de proposer qu'on laissât l'administration du diocèse au curé de Saint-Séverin, qui avait aussi reçu de l'archevêque de Paris la commission de grand-vicaire. Mazarin, après plusieurs refus d'obtempérer à ce moyen terme, dut l'accepter à la fin, car il importait de ne pas se brouiller tout à fait avec une assemblée à laquelle il demandait de l'argent pour la guerre qui se continuait au nord de la France. Condé, appuyé par les Espagnols, opposait à Turenne, qui commandait les troupes royales, une résistance inquiétante. Les intrigues du cardinal de Retz à Rome pouvaient fournir un nouvel aliment à la guerre civile, et le salut du royaume exigeait qu'on apaisât au plus tôt l'agitation qu'elles entretenaient dans Paris. L'assemblée, de son côté, tout en cherchant à se soustraire aux exigences de la couronne, voulait éviter une rupture qui eût été aussi préjudiciable à l'église qu'à l'état. En maintenant que le curé de Saint-Séverin devait continuer ses fonctions, elle décida qu'elle enverrait une lettre au cardinal de Retz pour l'engager à nommer des grands-vicaires qui fussent agréables au roi. La cour comptait qu'en atermoyant elle obtiendrait ce qu'elle désirait. Tandis qu'elle

pressait le pape, elle faisait activement surveiller le cardinal de Retz. Ce prélat aux abois s'était vu dans la nécessité de quitter Rome, mais des divers asiles où il se réfugia successivement, il ne cessait de faire parvenir par des mains sûres à l'assemblée des lettres où il réclamait son droit. Le pape, de son côté, ne voulait point autoriser une sorte de mise en régie par le gouvernement français d'un diocèse dont le pasteur n'avait point été condamné et en laisser confier l'administration à des grands-vicaires que le roi aurait désignés. Le conflit dura ainsi jusqu'en novembre. La position de Retz devenait tellement intolérable que Mazarin devait croire qu'il serait finalement forcé de se rendre. En effet, le gouvernement royal continuait, par application du principe de la régale, la saisie du temporel de l'archevêque de Paris et du revenu des abbayes dont il était titulaire ; celui-ci n'ayant pas prêté serment de fidélité à la couronne, sa prise de possession du siège de Paris par procureur demeurait aux yeux du roi sans effet. On alléguait des précédens qui voulaient qu'un évêque ne pût toucher ses revenus tant qu'il n'avait pas prêté serment. Mazarin espérait que l'assemblée finirait par s'impacifier de l'obstination de Retz, auquel le parlement s'apprêtait à faire le procès, ce qui allait remettre au jugement de cette cour le litige touchant le temporel du prélat. L'assemblée soutenait au contraire que la saisie du temporel ne pouvait avoir lieu avant que le cardinal de Retz eût été convaincu du crime de lèse-majesté. Durant tout ce débat la couronne trouva un puissant auxiliaire dans l'archevêque de Toulouse, le célèbre Pierre de Marca (1), qui mit à son service dans un long mémoire la science profonde qu'il avait acquise de la jurisprudence durant sa vie de magistrat.

Les plus ardents des députés firent rédiger contre la saisie des remontrances qui devaient être présentées au roi ; mais les obstacles que la compagnie rencontra du côté de Mazarin et du conseil refroidirent peu à peu son zèle à défendre des immunités épiscopales que semblait prendre à tâche de compromettre celui qui en réclamait le maintien ; la majorité décida finalement que les remontrances ne seraient pas portées au roi. Pour donner à l'assemblée un semblant de satisfaction, Mazarin fit rendre par le conseil un arrêt qui statuait que le mémoire adressé au roi par les agens généraux pour se plaindre que les informations contre le cardinal de Retz fussent faites au préjudice des immunités et exemptions acquises aux cardinaux et aux évêques, serait déposé entre les mains du chancelier. Ce mémoire devait être communiqué aux avocats et procureur général en cour de parlement et il en devait être fait ce que sa majesté ordonnerait. Mécontente d'en avoir été réduite à en

(1) Marca, élu député de sa province, n'arriva qu'assez tard à l'assemblée, retenu qu'il était par la présidence des états du Languedoc.

passer à peu près par où le voulait la couronne, l'assemblée repoussa le subside de 1,500,000 livres, qui lui était demandé; elle ne vota qu'un million, et encore sous la condition que le recouvrement en serait fait par le receveur général du clergé et non autrement. Le roi trouva ce chiffre bien maigre et s'en expliqua devant les agens en termes assez vifs, disant qu'il ne voulait pas recevoir du clergé durant son règne moins que n'avaient reçu ses prédécesseurs. Il écrivit à l'assemblée pour réclamer un ou deux millions de plus. Le zèle que déploya l'archevêque de Narbonne pour soutenir cette nouvelle demande indisposa fort ses collègues, mais cela n'alla pas jusqu'à la faire repousser. On redoutait l'irritation du roi. Deux millions furent votés et en surplus 1,500 livres de gratification à M. Duplessis-Guénégaud, secrétaire d'état, pour reconnaître ses bons offices. La compagnie fit une libéralité mieux placée en attribuant 36,000 livres à la veuve de Charles I^{er}, qui était dans la gêne.

Le peu de résistance que les députés avaient fait pour accorder ce subside supplémentaire enhardit Louis XIV à exiger encore davantage; il leur fit demander une nouvelle somme de deux millions, sous prétexte que le clergé était en mesure de donner une part contributive plus forte. Il y avait dans de telles requêtes de quoi indisposer sérieusement l'assemblée, bien que dans cette nouvelle demande le gouvernement eût mis plus de formes que dans les précédentes, qu'il eût déclaré que c'était là une pure libéralité qu'il sollicitait, non une injonction qu'il adressait. La compagnie délibéra derechef et elle se résigna à donner trois millions au lieu des deux qui avaient été précédemment accordés. Il fallait en finir. On était arrivé au mois de mars 1657. Il y avait près de deux ans que les députés siégeaient. Jamais session ne s'était tant prolongée. Elle ne fut toutefois close que le 5 mai.

Malgré les défaillances qui se produisirent à la fin de sa longue existence, cette assemblée doit être signalée comme une de celles où fut défendue avec le plus de vigueur et de ténacité l'autonomie temporelle de l'église gallicane. Elle compta dans ses rangs plusieurs membres éminens du clergé. Sans parler de Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, et de Pierre de Marca que j'ai déjà mentionnés, je rappellerai les noms de Daniel de Cosnac, évêque de Valence et de Die, plus tard archevêque d'Aix, de l'abbé de Rancé, alors archidiacre de Tours et commendataire de l'abbaye de la Trappe, de l'habile théologien François Hallier, professeur en Sorbonne et dans la suite évêque de Cavaillon, de Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux, de La Roche-Flavin, conseiller clerc au parlement de Toulouse, d'Antoine Godeau, évêque de Vence, l'un des premiers membres de l'Académie française, de Simiane de Cordes, alors chanoine comte de Lyon, depuis évêque de

Langres, de Michel Poncet, savant théologien de la maison de Sorbonne, de l'ancien précepteur du comte de Moret, Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, célèbre par ses oraisons funèbres.

Tout indépendante que fût la majorité de ses membres, l'assemblée ne put jamais jouir de sa pleine liberté. Elle était suspecte au gouvernement, et elle s'efforça vainement de garder le secret sur ses délibérations. Mazarin n'avait cessé de surveiller de près les agissemens des députés; il se faisait rendre compte, jour par jour, de ses débats par un député qu'il avait à sa dévotion, l'abbé Ondedei, qui fut plus tard évêque de Fréjus. Ce prélat, au mépris du serment qu'il avait prêté, l'informait de l'opinion soutenue par chacun des membres. Un des secrétaires de la compagnie, l'abbé de Carbon, qui fut ensuite appelé à l'évêché de Saint-Papoul, puis à l'archevêché de Bourges et à celui de Sens, ne se montra pas plus discret et n'imita point l'exemple de l'abbé de Villars, auquel les faveurs qu'il devait au ministre ne firent jamais violer l'engagement qui lui était imposé. On accusait le premier d'altérer les procès-verbaux, et les mauvais plaisans donnèrent le nom de *carbonades* aux délits d'inexactitude dont son plumitif se rendait souvent coupable. Mazarin se défiait tant de ces prélats qui avaient si fort contrarié ses vues, que la session une fois achevée, il n'eut de cesse qu'ils ne fussent tous partis de Paris. Plusieurs persistèrent cependant à y demeurer quelques semaines, à son grand déplaisir. François de La Fayette, évêque de Limoges, l'un de ceux qui s'attardèrent, reçut un jour la visite de son collègue Amaury, évêque de Coutances, qui feignait de le vouloir visiter avant son départ. « Je sais que vous venez ici, dit le premier, pour vous informer si je suis parti ou quand je partirai, afin d'en donner avis au cardinal; vous lui direz que je lui demande une grâce, qui est celle de ne jamais songer à moi; assurez-le de ma part que je ne songerai jamais à lui. » Ces paroles montrent assez le peu de cas que faisait de l'éminence ministérielle une partie de l'épiscopat français. L'archevêque de Sens, Louis-Henri de Gondrin, qui n'avait pas été un des moins hostiles à Mazarin dont il soutint d'abord les projets, attendit la mort de celui-ci pour remettre les pieds à Paris, et, malgré ses entrées et ses alliances à la cour, il fallut l'assemblée de 1660, tenue à Pontoise, et dont il eut la présidence, pour l'arracher à une retraite à laquelle il se condamnait plus encore par dégoût que par dévotion.

V.

Les destinées de l'assemblée de 1655 ressemblèrent fort à celles

de la fronde. L'opposition qu'elle avait faite au pouvoir cessa devant les manifestations impérieuses de la volonté royale. Le jeune monarque entendait que rien ne vint contrarier la réalisation des grands projets qu'il avait conçus ; il ne connaissait d'autre moyen d'assurer l'ordre dans l'état que d'y faire régner son bon plaisir. Il voulait que le clergé fût respecté, et il donnait sur ce point l'exemple, mais il n'admettait pas que ce corps eût le droit de lui refuser, dans le gouvernement des choses temporelles, l'obéissance qu'il exigeait de tous ses sujets, de contrevenir à une autorité qui, dans sa conviction, procédait de Dieu au même titre que celle du sacerdoce.

La lettre de Louis XIV à l'assemblée, au sujet du mémoire des agens généraux sur l'affaire du cardinal de Retz, avait suffisamment montré qu'il ne souffrirait pas que son autorité fût tenue en échec par les franchises et privilèges de l'épiscopat. Tout ce que cette assemblée de 1655-1657 put obtenir, ce fut la promesse d'une déclaration portant que le roi ne voulait pas que l'on pût faire le procès aux évêques autrement que les saints décrets et l'usage du royaume l'avaient établi. Cette interminable question de l'administration du diocèse de Paris finit ainsi par s'arranger. Le clergé sacrifia un prélat qui n'avait fait que le compromettre et pour lequel il ne témoignait plus grande sympathie. Abandonné par ses ouailles qu'il avait plus agitées que conduites, Retz fut contraint, pour faire cesser son exil et échapper au dénûment auquel l'eût condamné le séquestre mis sur ses biens, de se démettre de son archevêché. Le roi consentit à arrêter les poursuites contre les ecclésiastiques qui s'étaient mêlés aux menées du cardinal. Il n'y eut d'exception que pour l'abbé Chassebras, l'infatigable émissaire de l'ambitieux prélat, dont la résistance avait fait tant de bruit. Tout rentra dans l'ordre, mais cet ordre sentait un peu la servitude. Les assemblées allaient descendre pour un temps au rôle plus modeste de compagnie chargée de diriger et de contrôler l'administration du temporel de l'église. Le calme qui reprenait possession des esprits après la longue agitation révolutionnaire de la fronde revint dans ces diètes de l'église de France auxquelles le monarque assura le respect et l'importance extérieure, mais autour desquelles il eut soin de faire un silence qui en diminua le prestige ; il entendait qu'elles ne sortissent pas de leurs attributions et que le public ne se mêlât pas de leurs affaires pour peser sur les décisions ou pour passionner les débats.

ALFRED MAURY.

LE

MUSÉE THORVALDSEN

ET

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE COPENHAGUE

II¹.

L'ŒUVRE MODERNE ET RELIGIEUSE DE THORVALDSEN

III.

Si Thorvaldsen avait cherché les succès lucratifs, il n'aurait tenu qu'à lui de rajeunir tout l'Olympe, en répétant, au gré des amateurs, chacune de ses plus heureuses créations. Il aurait servi du même coup ses intérêts et ses prédilections helléniques. Mais ce bon sens profond qui accompagne toujours le vrai génie lui montra, au moment même de ses plus beaux triomphes, qu'il ne devait pas s'attarder dans cette voie. Quelque mérite qu'il y ait à reproduire la beauté grecque, ce n'est pas assez, et la société moderne demande autre chose au génie de la statuaire. De l'antique il doit surtout tirer des exemples et des leçons pour traduire l'histoire et les croyances de nos âges. Mieux que pas un de ses contemporains peut-être, Thorvaldsen comprenait cette grande tâche, et s'il ne l'a pas essayée plus tôt, c'est qu'il n'en avait ni l'occasion, ni les moyens. Le sculpteur, beaucoup plus que le peintre, est soumis à son public pour le choix de ses sujets et pour la manière de les interpréter. Le bronze et le marbre coûtent cher, et un artiste ne peut guère les employer sans être à peu près sûr d'avance du succès de son œuvre. Si l'on attend de lui de grandes créations

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre.

patriotiques ou religieuses, il faut d'abord, en lui demandant son inspiration, lui fournir la matière même de son travail ou lui en assurer le prix, sans compter la légitime récompense de ses peines. Or, pendant la période qui nous a jusqu'ici occupés, de 1803 à 1818, qui donc aurait fait d'importantes commandes à un statuaire? Quel état, dans l'Europe bouleversée d'un bout à l'autre par la plus effroyable tempête, pouvait consacrer le moindre argent aux monumens publics?

Mais quand le monde eut retrouvé la paix, quand les états, les villes, les particuliers eux-mêmes commencèrent à se relever de tant de souffrances et de ruines, on pensa dans tous les pays à consacrer par des monumens les souvenirs de gloire ou de douleur que laissait l'effroyable tourmente. C'est alors qu'en Angleterre Flaxman et ses élèves travaillèrent pour les héros de leur patrie, tandis que, sur le continent, Canova étant déjà vieux, l'on vint de toutes parts solliciter Thorvaldsen, dont aucun statuaire ne pouvait balancer la renommée. De ce moment, la carrière du Danois fut pour ainsi dire détournée vers un autre but et élargie. Au lieu d'obéir à son inspiration solitaire et personnelle, il lui fallut écouter, pour les répéter dans ses œuvres, les sentimens publics et universels; et c'est là le véritable rôle des artistes. Dans cette voie nouvelle que l'estime de toute l'Europe ouvrit à son génie, il trouva l'occasion d'appliquer aux sujets les plus divers et les plus grands ses théories et son expérience.

Du temps qu'il vivait parmi les dieux d'Homère, Thorvaldsen avait déjà saisi toutes les occasions de redescendre dans le monde réel et de représenter ses contemporains. En 1815 et en 1818, deux grands seigneurs russes, le comte d'Osterman et le prince Bariatinsky, lui demandèrent le portrait en pied de leurs femmes, et en acceptant cette tâche d'un genre nouveau, l'artiste fut encore guidé par son étoile. C'était une transition toute naturelle des sujets antiques aux figures modernes, puisqu'il modela les deux statues en costume romain et avec raison : la mode du temps se trouvait sur ce point conforme aux lois du style. De ces deux marbres, à vrai dire, le premier, celui de la comtesse d'Osterman, n'est guère qu'une étude incertaine et sans caractère. Mais l'autre, la statue de la princesse Bariatinsky, soit que l'artiste fût déjà plus expérimenté, soit plutôt que le sujet l'inspirât davantage, devint entre ses mains une des merveilles de l'art moderne, une œuvre sans exemple et qui n'aura peut-être jamais un pendant. Car il faut assurément, pour qu'un simple portrait de femme s'élève à cette hauteur idéale, la rencontre fortuite d'un grand artiste et d'un modèle bien extraordinaire.

C'était en effet la plus séduisante personne du monde que cette

princesse, très belle, une grande tournure, et sur son charmant visage une expression unique de douceur, d'intelligence et de fierté (1). Voilà ce que l'on retrouve sur ce beau marbre, avec une puissance de vie, une franchise et une vigueur de touche qui ne laissent pas douter de la ressemblance et montrent toute l'admiration de l'artiste pour son charmant modèle. Il a représenté la princesse debout, vêtue de cette longue tunique romaine, à manches très courtes et serrées au-dessous des seins, qu'on appelait *stola*, et, par-dessus la tunique, d'un manteau ou d'une draperie à peine retenue sur l'épaule gauche et qui laisse le buste découvert. L'extrémité de ce manteau est négligemment ramenée par la main gauche sur laquelle s'accoude le bras droit pour appuyer un doigt au menton dans l'attitude de la réflexion. Le corps est porté sur la jambe droite, le pied gauche placé un peu en avant. Il y a là une imitation ou une réminiscence d'un très bel antique du Braccio Nuovo, au Vatican, reconnu pour être l'image de la Pudicité, de cette *Pudicité patricienne*, symbole de la matrone, qui avait son temple à Rome, non loin de Vesta. L'attitude est la même, le mouvement seul diffère, puisque la statue romaine écarte son voile de la main droite; les draperies d'ailleurs ne se ressemblent nullement, et ces différences suffiraient à absoudre l'artiste moderne. Pourquoi d'ailleurs lui reprocher cette parenté? S'il a égalé son modèle par la noblesse et l'ampleur du style, il l'a surpassé par la richesse des lignes et surtout par l'inspiration et le caractère élevé de sa figure. On peut même lui savoir gré d'une intention qui permet de mesurer, de l'un à l'autre marbre, toute la distance qui sépare, dans leur type le plus délicat, deux civilisations, celle de Rome païenne et la nôtre. C'est d'un côté la femme du gynécée belle et pudique, mais un peu hautaine, un peu froide, ne laissant voir ni la pensée au fond de ses grands yeux, ni sous ses longs voiles les battemens du cœur; de l'autre la patricienne d'aujourd'hui, d'une beauté toute diverse, moins classique peut-être, mais plus attrayante et plus vive : c'est, pour employer le vrai mot, la grande dame, fière sans orgueil, simple et franche dans sa dignité et riche de tous les dons de l'âme (2).

Et pourtant cette figure, d'un accent si moderne, est tout an-

(1) Elle était née comtesse Wilhelmine Marie de Keller, Allemande par conséquent et non Anglaise, comme le disent tous les catalogues. Son mari avait épousé en premières noces la fille de lord Sherborn, d'où l'erreur des biographes de Thorvaldsen.

(2) La princesse était en effet aussi remarquable par son caractère et ses vertus que par sa beauté. Une preuve de sa modestie, c'est qu'on admire au musée de Copenhague l'original même de sa statue qu'elle avait oublié dans l'atelier de Thorvaldsen, après la mort prématurée de son mari; elle ne songeait qu'à élever dans la retraite sa nombreuse famille, puis fondait elle-même à Saint-Pétersbourg plusieurs établissemens de bienfaisance qui y ont prospéré. Sa mémoire est restée en grande vénération dans le peuple et dans la société russes.

tique par les dehors, sans aucune gêne, sans la moindre prétention. Le statuaire a fondu ensemble ces deux élémens avec une justesse et un art tels, qu'ils semblent inséparables et faits l'un pour l'autre. Plus d'une fois, retrouvant tout à coup le plâtre de la statue dans quelque musée du Nord, cette tête gracieuse et pensive, qui m'apparaissait comme l'image de la Méditation, ces pures et fermes silhouettes me donnaient un instant l'illusion d'un chef-d'œuvre de l'antiquité. Jamais Thorvaldsen ne s'est plus approché de ses maîtres et n'a offert aux sculpteurs un plus fécond sujet d'études sur ces deux points si difficiles, l'art de faire vivre un personnage immobile et celui de dessiner, sous l'harmonie et la souplesse des vêtemens, tous les contours et toutes les richesses d'un beau corps, sans rien ôter à une femme de sa pudique fierté. Voilà ce qu'il pouvait faire et ce qu'il fit chaque fois que, en lui proposant un sujet heureux, on le laissa libre de le traiter à sa guise.

Ce fut encore le cas du *Lion de Lucerne*, modelé peu après, et le chef-d'œuvre le plus connu du maître danois. Un ancien officier de la garde suisse de Louis XVI, échappé au massacre du 10 août, ouvre dans son pays une souscription pour élever un monument à la mémoire de ses héroïques compagnons. Son idée trouve en Suisse un immense écho, et l'ambassadeur de la Confédération à Rome demande à Thorvaldsen, au nom des souscripteurs, d'exécuter le monument désiré. On n'impose à l'artiste aucun plan, aucun programme : aussi trouve-t-il dans sa pensée une admirable conception, que pas un des donateurs assurément n'aurait imaginée. Il lui arrive la même fortune qui vient d'échoir à M. Dubois et à M. Chapu, chargés, par des comités de souscripteurs, d'exécuter les monumens de Lamoricière et de Berryer. Avec de tels comités, lors même qu'ils ne seraient pas pris dans l'élite d'une nation, un artiste est toujours sûr d'avoir le dernier mot et de suivre sa fantaisie ; et c'est ainsi que nos grands statuaires viennent de nous donner deux chefs-d'œuvre. De même Thorvaldsen, après avoir projeté et annoncé un lion en bronze, de dimensions ordinaires, s'en va à Lucerne : il voit, dans le jardin de M. Pfyffer, promoteur de la souscription, un grand rocher à pic et l'idée lui vient de tailler dedans sa composition.

Elle est trop connue pour qu'il soit besoin de la décrire, et peu de voyageurs ont vu sans émotion l'étrange monument dans son cadre sauvage, cette immense niche creusée dans le roc, pour contenir le poétique symbole entre de sombres bouquets de mélèzes, au-dessus d'une eau dormante où se reflète la figure colossale du lion expirant. Songeaient-ils pourtant au *Lion de Lucerne*, ces hommes d'esprit, critiques d'art officiels et même inspecteurs des beaux-arts, qui relèguent si cavalièrement Thorvaldsen dans les *glaces du pôle*? La vérité est que, depuis Michel-Ange, jamais le

ciseau n'avait parlé avec tant d'éloquence. Ce n'était pas cependant pour le sculpteur affaire de parti ou de croyance politique. Il n'était ni Français ni Suisse, ni royaliste, mais simplement un de ceux à qui appartient le mot de Tércence : *humani nihil a me alienum*. Saisissant, avec le coup d'œil des vrais artistes, la grandeur chevaleresque de cette garde suisse et l'horreur de sa fin lamentable, il s'est contenté de traduire son sujet avec autant de pathétique que de majesté.

Que l'on reproche au lion l'insuffisance de quelques détails physiques, cela est peut-être juste, et, dans tous les cas, peu important. Thorvaldsen n'avait point de lion vivant sous les yeux, et il a dû se contenter de dessins ou de modèles antiques. Mais je comprends moins une autre accusation de M. Delaborde, qui me permettra de ne pas partager sur ce point son sentiment. A l'en croire, ce lion blessé à mort et qui serre de sa griffe l'écu royal de France, comme ferait ses petits un vrai lion, n'a pas le droit de montrer sur sa noble face sa douleur et sa sympathie pour la cause qu'il défend. C'est un lion qui a trop d'intelligence et de sentiment, qui n'est plus une bête. A ce propos, le savant critique rappelle que Léonard de Vinci, dans un célèbre *Combat de Cavaliers*, fait mordre ses chevaux les uns par les autres, mais sans qu'ils paraissent comprendre leur propre fureur. On peut répondre à M. Delaborde que le lion seul est entouré, dans l'idée de tous les peuples, d'un prestige singulier et incontesté qui lui donne un rang supérieur et un caractère unique dans la grande famille des bêtes. A tort ou à raison, il est le symbole universel, absolu, de la valeur héroïque. Thorvaldsen a très bien fait de donner à son œuvre sa véritable expression par la douleur de ce lion idéal et tout symbolique, qui frémit de mourir en vain sur les fleurs de lis confiées à sa garde.

Le Danois eut la singulière fortune de consacrer tour à tour son ciseau aux plus grands souvenirs de cette terrible époque. Après les victimes de 92, ce furent les héros des guerres impériales et le pape Pie VII. Seulement, pour ces derniers personnages, il y eut un revers de médaille et les entraves lui vinrent avec les commandes. Il ne faut jamais perdre de vue ce point capital pour juger équitablement les œuvres de Thorvaldsen à cette époque. Voici, par exemple, deux princes polonais dont il doit faire les statues, Wladimir Potoçki, et un autre beaucoup plus connu, Poniatowski, tous les deux tués à Leipzig. La mère du premier, la princesse Potoçka, exige de l'artiste que son fils soit représenté à la grecque, elle voudrait même *quelque chose qui ressemblât à l'Apollon du Belvédère...* Notez que le jeune héros n'était point beau. Que faire? Thorvaldsen n'osait pas refuser à l'une des premières maisons de Pologne l'image de son glorieux

enfant. Il prend un moyen terme et figure un guerrier grec, mais sans le moindre souvenir de l'Apollon, qui n'avait rien à faire là. Le prince, ou plutôt le jeune guerrier est fièrement campé, à demi vêtu d'une tunique et d'une chlamyde qui laissent son épaule droite et sa poitrine nues; une main s'appuie sur la poignée du glaive, l'autre sur la hanche en retenant les plis de la chlamyde. La tête se détourne à gauche avec une expression de fierté tranquille et mélancolique. Le casque et la cuirasse sont déposés à terre, et sur le socle du monument un charmant bas-relief représente le *Génie de la mort*. L'œuvre d'ailleurs est superbe, composée et modelée comme les meilleures du maître, et ce n'est pas sa faute s'il lui a fallu placer la tête d'un prince polonais, un profil de Slave, sur une magnifique statue de Diomède ou d'Hector.

Il comprenait si bien les lois et les conditions de la statuaire moderne que, laissé libre d'abord par le comité polonais qui lui demandait une statue équestre de Poniatowski, il se hâta dans son premier projet de rompre en visière à la mode et de rejeter bien loin la défroque du paganisme. Tout le monde connaît la fin héroïque de Joseph Poniatowski. Après la bataille de Leipzig, où il avait été fait maréchal de France, ne pouvant plus, malgré une défense désespérée, couvrir la retraite, Poniatowski s'élança à cheval dans les flots de l'Elster plutôt que de se rendre. C'est ce trait de valeur folle et vraiment polonaise que Thorvaldsen voulait saisir sur le fait même pour le fixer et l'immortaliser dans un bronze hardi. Son Poniatowski, en uniforme de général polonais, et le sabre au poing, pressait avec colère les flancs de son cheval cabré. Aux pieds de l'animal, du socle même de la statue, s'échappait, pour tomber dans un bassin, une large nappe d'eau qui devait figurer l'Elster. Ainsi composée, la fontaine aurait orné une place de Varsovie. Le dessin de ce projet brillant et poétique est conservé dans les cartons du musée, et l'on imagine sans peine ce que fût devenue une telle composition sous la main du statuaire. Mais cette fois encore sa pensée indépendante vint se heurter aux préjugés de son temps, et son projet, d'abord accepté, fut ensuite condamné et rejeté à Varsovie. Les Polonais ne trouvèrent pas leur costume national assez noble et assez idéal pour la statuaire; la famille de Joseph Poniatowski s'opposa à la représentation de l'acte même où il avait trouvé la mort. Thorvaldsen dut changer son héros en un général romain, la tête nue, le *paludamentum* agrafé sur l'épaule, et, pour toute allusion, une aigle polonaise ciselée sur sa cuirasse. Le cheval est simplement au trot, et le prince fait de la main droite un geste de commandement. Ce geste et l'attitude du personnage rappellent beaucoup la statue de Marc-Aurèle au Capitole. Le cheval d'ailleurs est excellent, l'ensemble d'un beau caractère antique. Mais qu'il y a

loin de cette œuvre de convention à la première idée de l'artiste ! Aussi Thorvaldsen, mécontent de ne pouvoir travailler à son gré, mit-il plus de huit ans à exécuter la statue, sans se soucier des réclamations des Polonais. Le bronze ne fut coulé qu'au moment de la guerre de Pologne, si bien que le général russe Paskévitch, en prenant Varsovie, se le fit adjuger, le transporta chez lui à la campagne et en fit un saint Georges ! Au fait, pourquoi ce guerrier antique ne figurerait-il pas aussi bien saint Georges que Poniatowski ?

Ainsi emprisonné pour l'exécution d'une œuvre qui serait devenue, on peut le croire, la plus belle statue équestre du monde, Thorvaldsen subit la même sorte d'esclavage quand il eut à faire le tombeau de Pie VII. Avant de juger ce monument, le plus connu, par sa situation dans Saint-Pierre de Rome, et, malheureusement aussi, le plus discuté de tous les grands ouvrages de Thorvaldsen, il faut se rappeler d'abord son histoire. On a bientôt fait d'accuser chez un artiste *l'indigence de la pensée* et le vide ou la lourdeur de son travail. Peut-être serait-il plus équitable de s'informer d'abord de ce qu'on lui a commandé et imposé, et ensuite d'examiner s'il n'y a pas dans cette vaste composition assez de mérites et de beautés pour en atténuer les défauts.

Le cardinal Consalvi, par un sentiment de reconnaissance, voulut élever à ses frais le tombeau de Pie VII, qui était pauvre. Car les plus grands papes, si leur famille ne peut y pourvoir, risquent de n'avoir pas après leur mort le moindre monument. Consalvi, dans son testament, avait désigné pour cet ouvrage Canova d'abord, et à son défaut *le célèbre chevalier Thorvaldsen*. Canova mourut, et Pie VII ayant aussi précédé dans la mort son illustre secrétaire d'état, celui-ci fit appeler Thorvaldsen et lui confia le monument projeté. L'honneur était si grand, si inouï, pour ce Danois luthérien de sculpter le tombeau d'un pape dans la basilique de Saint-Pierre, qu'il accepta tout d'abord avec la plus vive reconnaissance, sans regarder ni aux clauses étroites de la commission, ni aux déboires qu'il devait attendre de l'envie. Refuser cette tâche eût été un manque de cœur et une ingratitude envers les princes de sa patrie adoptive. Thorvaldsen aima mieux risquer sa réputation en acceptant un sujet fort éloigné non seulement de ses croyances, qui n'étaient pas très ferventes, mais de ses connaissances et de ses habitudes d'esprit.

Le cardinal exigeait donc dans sa fondation, entre autres conditions expresses, que la statue du pontife, qui devait, suivant la tradition, surmonter l'urne sépulcrale, serait accostée de deux figures allégoriques représentant *la Force* et *la Sagesse*, deux éminentes vertus du pape Chiaramonti. Or les images allégoriques, surtout celles qui figurent des conceptions purement religieuses,

présentent à l'artiste un double écueil, la froideur et le vague, par la difficulté où il est souvent de définir exactement le sens de ses personnages.

Thorvaldsen cependant n'était pas homme à se contenter de ces images banales indéterminées qu'on peut appeler à volonté la Justice, la Vérité ou la Prudence, comme il y en a tant à Saint-Pierre sur les monumens de l'école du Bernin. Esprit juste et lucide avant tout, il avait pour habitude de serrer de près son sujet. Désespérant sans doute de pouvoir définir assez bien par leur physionomie et leurs attitudes les allégories commandées, il les affubla sans façon des attributs les plus païens, plaçant le hibou de Minerve à côté de la *Sagesse*, jetant la peau de lion sur les épaules de cette *Force divine* qui regarde le ciel avec amour en croisant les mains sur sa poitrine. Elle foule aux pieds, il est vrai, la massue, symbole de la *Force matérielle*, mais pourquoi ne foulerait-elle pas aussi la peau de lion? Le symbole, de cette façon, serait complet et ingénieux, et nous n'aurions pas cette bizarre image d'une vertu cardinale sous le manteau d'Hercule. Le hibou n'est pas moins fâcheux à côté de cette vierge pensive qui médite, un doigt sur ses lèvres, dans le livre des saintes Écritures. Et pourtant, nous répondrait le sculpteur, sans ce hibou, la jeune fille pourrait tout aussi bien s'appeler la *Méditation*. Les exigences du donateur l'amènèrent donc presque fatalement, ou à rester dans le vague ou à nous gêner par cet attirail de deux gracieuses figures. Mais le croirait-on? il n'y eut personne alors pour lui montrer sa méprise. L'esprit public était si habitué en ce temps-là à un art tout païen, et la tradition s'était si bien gardée à Rome, depuis la renaissance, de mêler les emblèmes et les souvenirs mythologiques aux images chrétiennes, que l'esquisse des deux Vertus fut adoptée sans discussion. Le hibou, la peau de lion, ne déplurent ni au spirituel et pieux cardinal, ni aux chanoines de Saint-Pierre.

Mais quand il s'agit de la statue même du pontife, les règles canoniques intervinrent, et l'artiste subit une nouvelle sorte d'entraves. On lui refusa coup sur coup deux esquisses. L'une représentait Pie VII dans une sorte d'apothéose, la palme à la main et deux anges soutenant sur sa tête une couronne d'étoiles. Condamné pour cet essai téméraire de canonisation, Thorvaldsen se rabattit sur la vie douloureuse du pape et le figura plongé dans une austère méditation, la tiare à ses pieds. Il cherchait tous les côtés dramatiques de son sujet. Mais c'était là le moindre souci de ses juges. On lui objecta qu'il n'y avait que deux représentations permises des papes sur leurs tombeaux : ou bien agenouillés et en prière, ou bien la tiare en tête et donnant la bénédiction. Ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta comme au plus difficile, ne voulant pas

d'ailleurs refaire le Clément XIII de Canova. Ainsi, sur tous les points de cette vaste composition, où il pensait trouver tant de ressources, l'imagination du sculpteur se heurta à quelque obstacle et replia ses ailes. Il n'eut même pas la liberté de créer à sa fantaisie l'ensemble du monument : on lui en imposa l'emplacement, la forme et les dimensions.

L'artiste cependant ne voulut pas s'avouer vaincu et mit sa gloire à lutter, au moins dans la figure du pape, contre les formules infranchissables où on l'enfermait. La statue de Pie VII est un des chefs-d'œuvre de Thorvaldsen, non-seulement par la majesté simple et la vérité de l'attitude, par l'élégance et la souplesse de ces lourds vêtemens pontificaux, mais par l'incomparable beauté de la tête, fouillée et étudiée avec un art surprenant. On ne peut pas porter plus loin l'expression, ni mieux traduire le caractère et l'âme même d'un personnage. Sur ce visage à la fois sévère, doux et triste de Chiaramonti on lit toute l'histoire de son martyre, sa patience et son inébranlable fermeté en face du plus violent despote qui fut jamais. Un jour, à Rome, il y a, je crois, dix-sept ans, j'entrais dans l'atelier du statuaire Étex, homme de grand talent, comme on sait, mais un peu trop enclin à se croire l'héritier direct des grands maîtres de la renaissance. Il exécutait alors, sous l'empire d'une récente conversion, un buste de Pie IX et cette curieuse statue de *Saint Benoît sur les épines*, qui est au musée du Luxembourg et qu'il appelait *l'antithèse de l'Hermaphrodite*. Je me hasardai à lui représenter que son buste de Pie IX, froid et guindé, rendait assez mal l'expression charmante et si individuelle, mélange singulier de douceur, de finesse et de majesté, que personne n'oubliait après avoir vu l'auguste pontife : « Ce n'est pas Pie IX que j'ai voulu faire, me répondit solennellement l'artiste, mais la papauté ! » Il était bien loin de compte ; mais son mot me parut caractériser tout justement la statue de Pie VII de Thorvaldsen. Ce n'est pas simplement un pape, en effet : on dirait l'incarnation de la papauté, non pas certes de la papauté toute-puissante qui régnait au moyen âge, mais de cette papauté persécutée que le monde a connue bien des fois depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à celui-ci ; et n'était-il pas touchant de voir cette noble image du pontife romain sculptée avec amour par le ciseau d'un protestant ?

Il y a donc dans ce *Tombeau de Pie VII* de quoi fléchir la plus sévère critique. On peut trouver que l'architecture en est trop massive, bien qu'elle soit en harmonie de style avec les figures. On peut trouver les personnages allégoriques trop païens ou simplement trop humains pour le sujet ; et non-seulement les *Vertus*, mais ces deux anges, d'ailleurs très élégans, qui accostent le trône pontifical, et dont l'un montre un sablier à l'autre qui ferme le livre de l'histoire

de Pie VII. Cette petite scène, ces accessoires seraient évidemment mieux à leur place sur le tombeau d'un personnage de l'ordre civil. On peut surtout reprocher à l'artiste de n'avoir travaillé de son propre ciseau que la statue même de Pie VII; les autres figures ont été abandonnées à ses élèves, et l'on s'en aperçoit aux défaillances, à la pauvreté de leur exécution. Certes, Thorvaldsen a mal compris sa gloire, en ne mettant pas toute sa sollicitude dans la perfection d'une œuvre destinée à tant de publicité. Tel qu'il est néanmoins, ce monument est encore l'une des meilleures parmi les nombreuses sépultures papales que renferme la basilique. Qu'on lui préfère le bijou florentin ciselé pour Innocent VIII, par Antoine Pollajuolo, ou le tombeau de Paul III, de Guillaume della Porta, mais non pas le mausolée de Clément XIII, si fort admiré des touristes. Les *Lions* de Canova, son gracieux *Génie de la Mort* et sa *Religion*, un peu massive et emphatique, forment peut-être un groupe saisissant, mais ce n'est pas certainement par l'inspiration chrétienne. Son Clément XIII, agenouillé dans la prière, est très pieux, très expressif; il a moins de caractère pourtant et de grandeur que le pape béni de l'autre mausolée. Enfin, pour le style même des figures, pour l'architecture et l'ordonnance générale du monument, c'est encore le Danois qui l'emporte.

Thorvaldsen, par malheur, lorsqu'il reste au-dessous de son sujet, n'a pas toujours les mêmes excuses. J'ai parlé à dessein, en racontant sa vie, de cette déférence exagérée pour de puissans protecteurs, qui l'a conduit à gaspiller une bonne part de son temps et de ses forces dans des travaux pour ainsi dire *officiels*, devenus aujourd'hui la partie périssable de son héritage. On regrette qu'il n'ait pas eu le caractère indomptable et hautain de Michel-Ange; ces âmes-là, par malheur, sont rares en tout temps, et notre Scandinave, nature patiente et laborieuse, mais timide, ne savait pas résister au prestige du rang social, ni même à sa propre popularité. Qu'il acceptât, par point d'honneur et par reconnaissance, les offres et même les conditions du cardinal Consalvi, rien de mieux. Mais pourquoi ne pas refuser à la ville de Mayence la statue de Gutenberg, plutôt que de laisser faire par un de ses élèves une œuvre médiocre qui porte son nom? Pourquoi se laisser vaincre par l'amitié du roi de Bavière et céder aux instances de sa sœur, la duchesse de Leuchtenberg, qui lui demandait le tombeau de son mari et lui en dictait même l'idée et le dessin? On comprend fort bien que cette pâle figure d'Eugène de Beauharnais, non plus que le vague personnage de Gutenberg, ne lui inspirât pas grand'chose; mais alors il fallait répondre aux indiscrets que le génie ne doit pas être au service de toutes les vanités et de toutes les fantaisies. Dans ces occasions-là, Thorvaldsen résistait d'abord, puis, pour se

délivrer des obsessions, promettait le travail et ne s'en inquiétait plus; on revenait à la charge, on le harcelait, et il finissait, de guerre lasse, par livrer à ses élèves un modèle de terre ou simplement une maquette, qui ne lui coûtait guère qu'un travail de mémoire. De là ces œuvres banales, faites de routine et de *pratique*, comme on dit à l'atelier, où se répètent les formules et les motifs qui ont réussi ailleurs. Par exemple, ce tombeau d'Eugène de Beauharnais (1), qui nous montre un guerrier accoutré à la romaine (on ne l'eût pas accepté autrement), la main sur son cœur, et présentant une couronne de lauriers à la muse de l'Histoire, entre le génie de la Mort et celui de l'Immortalité, ce n'est pas mauvais assurément; on y reconnaît le dessin vigoureux du maître; c'est seulement froid et sans aucun intérêt. *Aliquando bonus dormitat Homerus*. On a dit la même chose de Thorvaldsen; mais on peut être sûr qu'il ne s'endormait qu'à bon escient.

Ce qui prouve d'une façon irrécusable qu'il ne faut pas juger ses travaux sans tenir compte de leurs origines, c'est l'indépendance, ce sont les méthodes neuves et hardies, c'est enfin le sentiment juste et vrai qu'il déployait toujours dans les occasions où il demeurerait le maître de son sujet. Il ne s'est pas fait faute de vêtir lord Byron d'une redingote en l'asseyant sur des débris de colonnes grecques, dans l'attitude d'un poète qui écoute la muse. Son Schiller au contraire est debout, drapé dans un large manteau, la tête couronnée de lauriers et inclinée dans une méditation profonde: il tient aussi une plume et un livre. Cette physionomie et cette attitude seraient dignes du Dante, et si David d'Angers ne les trouve pas assez fières, c'est pousser un peu loin l'orgueil démocratique. Regardez les statues de Conradin, de Christian IV, de Maximilien I^{er} de Bavière (2), et vous verrez comment Thorvaldsen fait du grand style en se soumettant à tous les détails historiques d'un costume. Ce Maximilien à cheval, dans son armure de la guerre de Trente Ans, est une œuvre grandiose et simple, pleine de vie et de majesté. Elle traduit aussi fidèlement le personnage du grand électeur que la belle statue de Rauch, à Berlin, par son style plus familier et plus vif, représente le caractère de Frédéric II. Mais l'application la plus remarquable peut-être des théories de Thorvaldsen, c'est le *Copernic* de Varsovie, exécuté dans ses meilleures années, peu après la princesse Bariatinsky. C'est là qu'il faut étudier l'art d'idéaliser un personnage moderne, de le traiter comme aurait fait un Grec, avec cette grandeur et cette vérité universelles qui conviennent aussi bien au XIX^e siècle qu'au temps de Périclès. Copernic est assis, vêtu d'une

(1) Dans l'église Saint-Michel, à Munich.

(2) Également à Munich, place Wittelsbach.

longue robe. Il tient de la main gauche une sphère armillaire et de la droite un compas ouvert; mais sa belle tête aux longs cheveux se relève vers le ciel et son regard se perd dans une contemplation extatique. C'est à la fois un astronome et un penseur, ou plutôt c'est l'astronomie elle-même mesurant l'espace. Comme dans *le Lion de Lucerne* ou dans la statue de *Pie VII*, Thorvaldsen a pénétré le fond même de son sujet et en a rendu toute la poésie.

Ainsi, après avoir écarté dans le catalogue *moderne* du musée quelques marbres médiocres sur lesquels nous jetterons avec respect le voile de l'oubli, en déplorant les circonstances qu'a subies leur auteur, on peut s'arrêter devant un groupe d'excellens ouvrages, dont quatre ou cinq hors de pair, et en tirer la synthèse la plus instructive. Aller droit à l'essence du sujet, c'est-à-dire au caractère principal et dominant du personnage, pour le traduire avec précision et le résumer dans une physionomie et une attitude; ne pas chercher la vie et l'effet ailleurs que dans cette simplicité de l'action et cette vérité d'un mouvement saisi à son point le plus juste, à une égale distance de la sécheresse et de l'emphase; éviter en général les expressions et les gestes violens, parce que le calme et la sérénité en statuaire sont préférables à l'agitation; grouper et balancer toutes les masses de manière non seulement à charmer les yeux par l'accord merveilleux du dessin, mais à donner le sens même de la composition dans l'aspect de ses reliefs et de ses contours; enfin, par un sentiment analogue, supprimer le plus possible tous les détails et accessoires de costume ou d'attributs pour maintenir la tranquillité des lignes et fixer toute l'attention sur la figure elle-même : voilà à peu près le résumé de l'esthétique de Thorvaldsen.

Chez lui, un simple geste, une attitude, un air de tête, ont le pouvoir souverain de donner au marbre toute la vie possible et de montrer l'âme tout entière d'un personnage. Au reste, ce sont là les principes éternels, la grammaire pour ainsi dire de la sculpture classique. Mais ces règles fondamentales, analogues dans tous les arts, qu'il est difficile et rare de les appliquer avec génie!

N'oublions pas un point capital sur lequel Thorvaldsen donne aussi de grandes leçons, pour l'avoir profondément étudié, l'art du costume et de la draperie. Fidèle en tout à cet amour profond de la vérité et des convenances qui était sa première qualité, aucune exactitude dans le costume ne lui faisait peur, pas même l'habit du *xix^e* siècle. Mais il préférerait la draperie, on le comprend, chaque fois qu'il pouvait l'employer, et, dans cette partie si importante de la statuaire, il n'a peut-être pas d'égal parmi les modernes. Les vêtements de toutes ses figures, même des moins inspirées, sont

toujours également beaux. Ils sont arrangés, plissés, combinés avec un soin prodigieux, sans aucune affectation cependant et en gardant toujours une parfaite exactitude. Mais le plus admirable, c'est qu'ils cachent toujours une idée et une intention nécessaires sous l'enchantement qu'ils donnent aux regards. Personne, on peut le dire, depuis les anciens, n'a poussé aussi loin que Thorvaldsen l'art d'animer le vêtement, de l'approprier aux caractères et de le mêler à l'interprétation des personnages. C'était là, comme on sait, un des secrets les plus mystérieux et les plus puissans de la statuaire grecque. Thorvaldsen a mis longtemps à le deviner; ses premières statues de femmes en sont la preuve. Mais un beau jour il en sut presque autant que les Grecs dans l'art de draper. S'il n'a jamais essayé de reproduire ces hardis effets de linges mouillés, ces voiles transparens qu'on voit frissonner sur certains marbres de Paros, ni ces vêtemens soulevés en larges ondulations, merveilles du ciseau grec que l'on a retrouvées à Athènes, et dont les exemplaires, tous plus ou moins mutilés, sont extrêmement rares à Rome, du moins il a toujours su prendre dans les divers styles de draperies des anciens, ce qui convenait à ses créations, et il l'a fait avec un discernement, un bonheur et un art consommés. Dans la statue de la princesse Bariatinsky par exemple, les longs plis droits, pressés, profondément fouillés de la robe et du manteau, variés çà et là de quelques cassures légères et de quelques sinuosités raccourcies, sont propres à accompagner le caractère de méditation et de rêverie du personnage, avec la grâce nécessaire à une femme. Cette même idée de méditation, de réflexion philosophique, est traduite aussi dans la statue de Copernic, mais avec une nuance plus grave, par les plis sobres et perpendiculaires de la robe tombant tout autour de l'astronome assis, et par les grandes courbes tranquilles et harmonieuses que dessine cette robe entre les deux genoux. On peut faire des observations analogues sur toutes les figures vêtues de Thorvaldsen. Les grands sculpteurs du xvi^e siècle n'ont pas pris le même souci, sans doute parce qu'ils n'avaient pas sous les yeux dans la vie ordinaire, comme les anciens, les effets naturels du vêtement drapé. Pour Michel-Ange et ses contemporains, la draperie n'est qu'un ornement livré au caprice de l'artiste, et c'est là une des différences profondes de leur style et de celui des anciens. Ils ne cherchent dans le vêtement ni le naturel, ni surtout une intention philosophique (1); ils ne songent pas à accompagner et à compléter par les ondulations et les plis

(1) Je ne dirais pas cela toutefois des premiers sculpteurs florentins, Benedetto da Majano, Mino da Fiesole, Luca della Robbia, et encore moins de certaines œuvres charmantes du moyen âge, où l'instinct le plus juste a conduit de naïfs et pieux artistes au même résultat que l'esthétique raffinée des Grecs.

de l'étoffe les lignes et les contours d'une figure. Leurs draperies, traitées avec une puissante fantaisie, avec des cassures bizarres ou gracieuses, mais toujours imprévues, ne sont qu'un moyen de contrastes et d'effets pittoresques. Aussi vit-on dégénérer bientôt cette hautaine méthode et l'école du Bernin arriver, en matière de vêtements, à la plus ridicule extravagance. Les prédécesseurs de Thorvaldsen dans la réforme classique passèrent à un autre excès : rien n'est maigre, sec et froid comme les draperies de Louis David et de Canova. Seul à cette époque Houdon pressentit la valeur sculpturale du vêtement : au reste, si quelque artiste contemporain du Danois a pu exercer sur lui une action directe, c'est celui-là.

IV.

Quittons maintenant le musée du maître pour nous rendre à l'église Notre-Dame, qui n'en est guère éloignée. On peut prendre au musée même, où se trouvent tous leurs plâtres, une première idée des sculptures religieuses accumulées dans cette église. Mais le seul moyen de les goûter et d'en bien juger, c'est de les voir à la place même que l'artiste leur a destinée. Nous sommes ici en présence d'un ordre de compositions tout à fait à part dans l'œuvre de Thorvaldsen, fort peu connu en raison même de sa situation, et sur lequel la critique, du moins en France, n'a encore donné que de très vagues renseignements.

J'ai raconté comment, lors de son premier retour dans sa patrie en 1820, Thorvaldsen accepta de la ville de Copenhague la mission de décorer la cathédrale que l'on venait de rebâtit. Le plan de l'édifice se prêtait mieux que tout autre à une décoration sculpturale, surtout dans le style grec. Notre-Dame en effet est une basilique assez semblable, pour le dehors, à l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris ; mais l'intérieur en est beaucoup moins correct. Les bas-côtés sont trop étroits, et les trois nefs sont divisées, non par une colonnade comme cela devrait être, mais par des arcades qui reposent sur des pieds-droits beaucoup trop larges. On devine que, dans la pensée de l'architecte, ces pieds-droits devaient être flanqués de statues. La façade est nue, surmontée de deux tours carrées au-dessus de l'attique et précédée d'un portique de six colonnes, dans le plus pur style dorique, mais trop petit pour les proportions du monument. On peut se demander, sans en trouver d'ailleurs aucune preuve, si Thorvaldsen n'a pas inspiré lui-même à l'architecte le dessin de ce portique, afin de pouvoir y placer la grande composition qu'il rêvait. Car vers 1820 personne en Europe, si ce n'est peut-être le prince Louis de Bavière, ne songeait à faire du vrai style dorique, dont à peine on commençait à

reconnaître la beauté, et il semble difficile que ce portique, si différent de la lourde basilique romaine, fût compris dans son plan primitif.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il est certain que la composition en ronde bosse qui orne le fronton du portique n'a pu être imaginée que par l'artiste lui-même. L'architecte de Notre-Dame et les édiles de Copenhague lui demandèrent spécialement pour l'intérieur de l'église les statues du *Christ* et des *Douze Apôtres*, laissant à son choix le sujet et l'ordonnance des bas-reliefs qui devaient orner l'abside et le portique. Or le travail déterminé qu'on lui imposait était justement celui qui l'agréait le moins. Thorvaldsen en usa alors avec ses compatriotes comme il fit plus tard avec les grands personnages d'Allemagne ou de Rome. N'osant rien refuser à des concitoyens qui l'accablaient d'honneurs et de caresses, il accepta toute leur commande et se réserva de n'en exécuter lui-même que la partie qui l'intéressait le plus. Ajoutons cependant qu'il employa tout son crédit, mais en vain, pour qu'on laissât la commande des *Apôtres* à son ami Freund, qui en avait d'abord été chargé, et qu'il obtint pour lui un dédommagement dans un autre travail entrepris par la ville.

Les *Apôtres* devaient être rangés symétriquement sur les deux côtés de la grande nef de Notre-Dame, devant chaque pied-droit, comme ceux de la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Or ces douze figures de personnages à peu près semblables entre eux dans leur caractère essentiel, qu'il fallait représenter debout et sous les mêmes proportions, pour les disposer sur deux files uniformes et monotones, n'avaient guère de quoi tenter l'imagination du grand statuaire. Tout au plus un artiste croyant et pieux du xv^e siècle se serait-il dévoué à cette tâche ingrate et austère, mais pouvait-on espérer tant d'abnégation d'un esprit aussi actif que celui de Thorvaldsen, d'une fantaisie aussi mobile, aussi prompte à poursuivre dans les voies les plus diverses son idéal de beauté? Le maître se déchargea sans hésiter des *Apôtres* sur ses élèves, bornant son intervention à leur fournir le dessin et la maquette de chaque figure et à diriger leur travail. C'est avec les *Apôtres* de Notre-Dame qu'il a pris pour la première fois cette liberté et qu'il a commencé d'imiter les façons de Raphaël au milieu de ses élèves.

Il est vrai que pour modeler ces esquisses d'*Apôtres*, Thorvaldsen s'est consciencieusement inspiré des livres saints, des histoires et légendes ecclésiastiques et aussi des œuvres de la renaissance. On reconnaît bien vite les têtes traditionnelles de saint Pierre et de saint Paul (1), et, dans quelques autres, des réminiscences de

(1) Le saint Paul est le seul apôtre modelé de la main même de Thorvaldsen.

maîtres italiens. Tous ces personnages sont largement dessinés; il y a dans leurs draperies un grand style et une recherche évidente de variété, de convenance et de noblesse. Là se reconnaît tout de suite la main du Danois; mais elle ne se montre pas autrement. A part quelques attitudes qui expriment assez bien le recueillement et la méditation, tous ces disciples du Christ ne sont guère caractérisés que par leurs attributs d'évangélistes ou les instrumens de leur martyre, une croix, une hache, un couteau, ou bien par quelque souvenir de leur légende, comme le manteau de pèlerin sur les épaules de saint Jacques le Majeur. Quelques têtes seulement, celle de saint Jean, par exemple, de saint Jude, de saint Jacques le Mineur, de saint Barthélemy, répondent au caractère, à la grandeur morale des personnages. Les autres, il en faut convenir, sont parfaitement vulgaires et dénuées d'inspiration. Ce qui n'est pas moins grave encore, c'est que la main incertaine des élèves se trahit dans tous ces marbres, à des degrés divers, par la lourdeur ou la faiblesse du modelé, l'insuffisance et la sécheresse du ciseau. Ces jeunes gens n'ont su ni transfigurer les rudes pêcheurs galiléens, ni donner la souplesse indispensable même à leurs épais manteaux. C'étaient pourtant des artistes de talent, et leur maître avait choisi les plus capables de son atelier; plusieurs d'entre eux se sont fait plus tard une renommée. Mais alors ils étaient encore inexpérimentés, ou trop habitués à reproduire les marbres païens de leur maître pour n'être pas un peu déroutés sur un terrain si différent. Ils n'ont pas eu la puissance de changer en une figure colossale et bien vivante la petite ébauche qui leur était confiée, tâche difficile assurément, beaucoup plus que celle de Jules Romain, de Penni et de Jean d'Udine peignant des fresques d'après les cartons de Raphaël. Voilà ce qu'il faut se rappeler pour revenir un peu de la désagréable surprise que donnent ces apôtres, qu'on pourrait appeler des *Apôtres avant la Pentecôte*. Personne n'hésitera d'ailleurs à les trouver cent fois plus beaux, plus conformes au sujet et plus dignes d'un temple chrétien que les bizarres colosses laissés par l'école du Bernin à Saint-Jean-de-Latran, qui semblent exécuter sur leurs piédestaux une pantomime, une danse sacrée comme celle du chœur antique autour de l'autel de Bacchus.

Que les compatriotes de Thorvaldsen ne lui reprochent pas cependant la façon un peu cavalière dont il a traité leur commande! Il aurait pu la refuser, au grand détriment de leur basilique, et qui oserait dire qu'il aurait dû perdre des années à modeler lui-même ces douze figures de deux mètres et demi de haut, sacrifiant à cet ennuyeux travail tous ses chefs-d'œuvre de ce temps-là? Certes, le sujet lui-même, l'idée à interpréter ne lui répugnait pas, ni ne l'effrayait, et il a montré de quelle façon un païen, un sceptique,

pouvait, à force de génie, représenter les disciples du Christ. Seulement il a choisi, pour ce tour de force, sa langue de prédilection, le bas-relief, et aucun des nombreux chefs-d'œuvre qu'il a produits dans ce genre de sculpture ne surpasse *l'Institution de la Cène*. Ce chef-d'œuvre, placé dans la sacristie de Notre-Dame, aurait, dit-on, orné le chœur même de la cathédrale sans les scrupules du clergé, qui ne le trouva pas assez orthodoxe. Thorvaldsen, soit qu'il voulût absolument faire du nouveau et ne pas imiter sur le marbre les Cènes des grands peintres italiens, toutes à peu près semblables dans leur composition générale, soit plutôt que cette ordonnance traditionnelle et nécessaire ne lui parût pas donner à son bas-relief assez de pureté et d'élégance, a imaginé et représenté sans scrupule une Cène tout en dehors de l'Évangile. À gauche le Christ, debout près d'une table et les yeux levés au ciel, bénit le calice. Devant lui tous ses apôtres sont agenouillés, moins un seul, au milieu, qui varie le groupe et relie la composition ; à droite Judas s'éloigne en serrant sa bourse, avec un air de dépit et de haine. Cette façon indépendante de traduire le texte sacré choqua les pasteurs de Copenhague, et sans doute un clergé catholique ne l'eût pas acceptée davantage. Comment ne pas absoudre cependant une licence où l'artiste a pu trouver cet admirable groupe, si pittoresque et si dramatique ? Comment résister à cette beauté suave, à ce pathétique chrétien ? Si l'auteur viole la lettre, il est bien dans l'esprit de son sujet en l'interprétant d'une façon tout idéale. Les luthériens appellent cela l'Institution de la Cène, et les catholiques diraient tout aussi bien l'Institution de l'Eucharistie en voyant ces disciples, parfaitement beaux et nobles, prosternés devant le divin calice avec une telle effusion d'amour, de reconnaissance et d'adoration. Les maîtres les plus fervens et les plus tendres de la renaissance, un Benedetto da Majano, un della Robbia, pour ne citer que les sculpteurs, n'auraient pas répandu sur ce sujet plus de foi et plus de charme.

Si j'ai parlé tout d'abord des *Apôtres*, c'est pour présenter plus nettement l'œuvre religieuse de Thorvaldsen, en mettant à part ce qui véritablement ne lui appartient qu'à moitié dans cette immense décoration de Notre-Dame. Car, dès qu'on franchit le seuil de la basilique, ce n'est pas sur ces douze statues rangées en files que le regard s'arrête, mais sur le grand Christ en marbre, de trois mètres et demi de haut, qui se dresse au fond de l'abside. La première impression devant ce colosse est la surprise, mais après examen, ni le regard, ni l'esprit ne demeurent entièrement satisfaits. Il convient toutefois de parler avec respect d'une œuvre puissante et originale, qui appartient tout entière à Thorvaldsen et qu'il a longtemps étudiée. Malgré quelques défauts de caractère et même de conve-

nance, elle n'est pas indigne du grand artiste et garde dans ses travaux un rang considérable.

On peut d'abord se demander pourquoi il a donné de telles dimensions à la figure de l'Homme-Dieu. Est-ce une réminiscence des vieilles mosaïques où l'on voit, dans des proportions pareilles, l'image du Sauveur sur la voûte dorée des absides byzantines? Ou bien le souvenir profane des gigantesques statues de Jupiter et de Minerve sculptées pour les temples d'Olympie et d'Athènes? C'est l'un et l'autre à la fois, l'usage byzantin n'étant lui-même apparemment qu'une continuation naïve de celui des Grecs, qui croyaient, en agrandissant le dieu du temple, lui donner plus de majesté et frapper davantage ses fidèles. Peut-être cette imitation d'une idée païenne, cette importance matérielle de l'image du vrai Dieu était-elle mieux à sa place dans les peintures d'une voûte que dans une figure de ronde bosse, hors de proportion avec sa perspective naturelle. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'emploi uniforme du marbre blanc pour une aussi grande statue lui donne un aspect monotone et froid. Les colosses des anciens étaient la plupart en bronze doré; quelques-uns en or et en ivoire, et ceux que l'on sculptait en marbre étaient toujours animés et embellis par cette coloration merveilleuse dont nous avons perdu le secret. Thorvaldsen était loin de connaître ces détails et de soupçonner que son Christ s'éloignait étrangement, par ce côté-là, des traditions grecques.

Ce Christ est debout sur un haut piédestal, la tête et le corps un peu penchés en avant et les yeux baissés. Il ouvre à demi les bras et étend les mains en disant : Venez tous à moi, *venite ad me omnes*. Il n'est vêtu que d'un ample manteau, léger et souple, qui laisse le sein et le bras droits découverts, en s'ouvrant avec des plis largement dessinés. Cette draperie, par ses grandes lignes, accompagne bien le corps et l'encadre d'une religieuse majesté. L'attitude du Sauveur, le mouvement de ses bras montrent une vérité parfaite, une inspiration franche et élevée. La tête, d'un ovale très pur, avec la barbe légère et divisée, les longs cheveux ondoyans sur les épaules, est d'une beauté irréprochable, si ce n'est que l'expression n'en est pas assez tendre, eu égard surtout au geste de l'Homme-Dieu, et que la ligne des sourcils est trop horizontale, ce qui nuit à la noblesse et à la sérénité de l'expression. On regrette que Thorvaldsen, en s'inspirant visiblement des grands peintres du xv^e et du xvr^e siècle, surtout de Léonard de Vinci, n'ait pas su mieux reproduire le caractère touchant et pathétique qu'ils ont donné plus d'une fois à la figure du Rédempteur. On regrette aussi que, dans sa recherche scrupuleuse du type le plus traditionnel du Christ, il n'ait pas connu certaines vieilles images qui lui auraient donné les plus

utiles renseignemens, la peinture de Gènes par exemple, qui vient d'Édesse et qu'une tradition très respectable fait remonter jusqu'au III^e siècle, et surtout l'admirable mosaïque de sainte Apollinaire à Ravenne, si noble et si vraie, dans son caractère oriental, qu'on la prendrait pour le portrait même de Jésus-Christ.

Mais l'erreur capitale de Thorvaldsen, c'est d'avoir donné à son Christ le corps ou les membres du *Jason* ou du *Mercure* et de l'avoir planté sur ses deux pieds comme un lutteur. On a peine à s'expliquer chez le grand artiste, d'ordinaire si clairvoyant et si précis, un tel oubli de la convenance et du caractère de son personnage. Peut-être ne convenait-il pas d'employer le bronze et cela est si vrai que la statue de Notre-Dame, reproduite en bronze, et dans les mêmes proportions, à Potsdam (1), gagne à cette transformation beaucoup de vie et de souplesse. Au reste, sur le Christ de Thorvaldsen le sentiment des critiques est unanime. C'est une œuvre qui reste au-dessous de son sujet, et pour laquelle on est sévère malgré soi, en raison de ce sujet même. Ne pourrait-on pas se demander si la statuaire, qui n'a pas donné encore un seul Christ vraiment beau, n'est pas impuissante à réaliser ce type idéal? Le plus célèbre avant celui de Notre-Dame est le *Christ vainqueur* ou *trionphant* de Michel-Ange dans l'église de la Minerve, à Rome. Eh bien, entre cet athlète courroucé qu'a sculpté le terrible Florentin et cet autre athlète aimable et doux de l'honnête Danois, peu de gens hésiteront à préférer le dernier.

J'ai hâte d'arriver au vrai chef-d'œuvre de Thorvaldsen dans la cathédrale de Copenhague, à l'un de ses plus beaux titres de gloire, je veux dire le groupe qui remplit le fronton et qu'on appelle le *Sermon* ou la *Prédication de saint Jean-Baptiste*. Il est temps de nous arrêter devant une œuvre vraiment magistrale, unique dans l'art moderne et qui montre mieux que toute autre quelle source féconde est encore pour les sculpteurs l'étude de l'antiquité. J'ai raconté avec quel soin, quelles études, quelle fidélité notre artiste avait restauré les marbres d'Égine. Le résultat de ce long travail fut pour lui non seulement de se pénétrer du grand style des Éginiètes, mais d'apprendre à connaître cette décoration sculpturale des temples anciens; et ayant eu l'occasion, dans ses fréquens séjours à Naples ou aux environs, de voir les temples de Pæstum il put deviner l'effet merveilleux des groupes de statues dans un fronton grec. Nul doute qu'il n'ait dès lors rêvé d'exécuter une composition importante, comme celles qui ornaient tous les grands sanctuaires de la Grèce, et la mission qu'il reçut bientôt après de décorer l'église Notre-Dame lui offrit une excellente occasion de réaliser son

(1) Dans le vestibule ou *atrium* de l'église de la Paix, *Friedenskirche*.

désir. Ainsi le travail obscur et difficile qu'il avait accepté pour son royal protecteur le prince de Bavière devint l'une des plus heureuses fortunes de sa vie.

Il est peut-être bon de rappeler d'abord, pour éviter toute méprise, que les frontons sculptés en haut-relief, comme il y en a plusieurs à Paris, ne peuvent donner même une faible idée du fronton grec, avec ses figures en ronde bosse, tel que Thorvaldsen l'a reproduit. D'abord ces frontons de nos monumens parisiens ne sont point grecs : ils sont tous dans le goût romain. On sait que les Romains élevèrent le fronton grec et le rendirent plus aigu, c'est-à-dire beaucoup moins agréable à l'œil. Peut-être le trouvèrent-ils ainsi plus imposant, et d'ailleurs ils n'adoptèrent pas l'usage d'en orner le tympan avec des statues. Il est impossible d'établir un groupe de figures vraisemblable et harmonieux dans cette pyramide du fronton romain : la décroissance de hauteur sur chaque côté y est trop rapide. Le sculpteur est alors obligé de grandir démesurément la figure ou le groupe du centre, de ployer ou de coucher sans raison tous les autres personnages, à moins de les montrer à mi-corps, comme l'a fait David d'Angers au Panthéon, ce qui n'est pas moins invraisemblable et disgracieux. Tout l'art de Cortot, dans son remarquable fronton du Palais-Bourbon, est venu échouer contre cette difficulté insurmontable de l'espace qui lui était imposé. Les autres frontons de même genre qu'on voit à Paris, la Madeleine, Notre-Dame-de-Lorette et surtout Saint-Vincent-de-Paul, ne présentent que les plus pauvres compositions. Les figures semblent se courber péniblement sous la corniche rampante, et souvent même cette corniche étant mal à propos ornée de denticules, les têtes ont l'air de se heurter à ces saillies aiguës. Au reste, quel que soit l'art du sculpteur, le haut-relief ne peut donner un effet suffisant à la hauteur où sont placés ces tympanes. Les figures ne se détachent pas assez, les divers plans se confondent dans l'uniformité de la lumière ; les lignes, trop nombreuses, s'enchevêtrent, les détails se nuisent l'un à l'autre, et l'ensemble, qui n'est distingué d'ailleurs du monument ni par sa matière ni par sa couleur, paraît inévitablement froid, monotone et sans vie.

Ce n'étaient pas les Grecs qui se seraient contentés de cette décoration inanimée et terne sur le point le plus en vue de leurs édifices. Le fronton de leurs plus anciens temples doriques, il est vrai, est encore nu et sans ornemens, comme celui du grand temple de Pæstum, qui date d'environ six siècles avant Jésus-Christ. Mais vers le même temps, dans la mère patrie, un artiste de génie, architecte ou sculpteur, l'un et l'autre sans doute, dont le nom reste ignoré, s'aperçoit que ce fronton du temple, si l'on en recule le tympan, est un emplacement tout prêt pour recevoir des groupes

de statues, auxquelles la colonne trapue et le lourd entablement de l'ordre dorique serviront en quelque sorte de piédestal. Faut-il faire honneur à l'école d'Égine de cette merveilleuse trouvaille, parce que c'est d'Égine que nous en vient le plus ancien spécimen connu? La question est difficile à résoudre et restera en suspens jusqu'à de nouvelles découvertes. Cette grande école d'Égine, si féconde au VI^e siècle, était bien capable d'une telle inspiration. Quoi qu'il en soit, ce mode de décoration sculpturale, à peine trouvé, eut, comme nous dirions aujourd'hui, un tel succès, il parut si beau et si juste que l'usage en devint aussitôt général dans la Grèce. Tous les temples bâtis dans les siècles suivans, aussi longtemps que travaillèrent les architectes grecs, ceux du style ionique ou corinthien, aussi bien que ceux de l'ordre dorique, reçurent dans leurs frontons des groupes en ronde bosse et les plus grands sculpteurs rivalisaient pour ces créations. Tout le monde connaît, au moins par les moulages, les marbres des frontons du Parthénon, et les fouilles récentes d'Olympie ont mis au jour des fragmens non moins beaux, quoique trop mutilés, qui ornaient les frontons d'un grand temple. Pline et Pausanias nous ont décrit plusieurs autres ornemens du même genre, célèbres dans le monde ancien. Grâce aux recherches des archéologues, aux habiles restaurations de nos architectes, nous connaissons à merveille aujourd'hui toute l'économie et tout le détail d'un temple grec et nous pouvons imaginer ce qu'étaient ces groupes de marbre, eux-mêmes coloriés, sur la façade des édifices polychromes. Mais on en peut prendre une idée plus vive, on en peut voir l'effet exact au musée de Berlin.

Les conservateurs de ce musée, qui le dirigent avec une entente et un zèle remarquables, ont eu l'idée très ingénieuse de simuler une façade du temple de Minerve à Égine, la façade occidentale, celle dont les statues sont toutes conservées. C'est une charpente en bois, représentant, dans leurs dimensions originales, les six colonnes, l'entablement et le fronton, garni des moulages du célèbre groupe; elle est appliquée à la paroi d'une grande salle, avec une saillie suffisante, et revêtue de tous les détails d'une décoration polychrome. On s'est à peu près conformé pour les dessins de cette décoration aux données recueillies autrefois à Égine par MM. Blouët et Cockerell, sauf pour les couleurs, car on a peint en rouge le tympan qui était bleu. Peut-être l'a-t-on fait pour mieux détacher sur ce fond la blancheur monotone des plâtres, et d'ailleurs l'exactitude archéologique n'est pas ici ce qui nous préoccupe. L'effet de cette restauration est surprenant et enchanteur pour qui connaît déjà les marbres d'Égine. A la Glyptothèque de Munich on les a disposés avec beaucoup de soin et de goût sur une longue base, dans l'ordre

et dans la symétrie qu'ils avaient à leur place originelle. Cet arrangement est déjà excellent pour faire apprécier toute la beauté du groupe, mais il ne suffit pas pour satisfaire la raison ni les yeux, parce qu'on ne voit pas la cause de cette disposition pyramidale et de cette décroissance graduelle de la hauteur des personnages : cela paraît aussi contraire à l'harmonie qu'à la nature. Mais, chose étonnante, dès que ce même groupe est à sa place, à cette place en apparence si peu naturelle, il change entièrement d'aspect, et paraît aussi vivant et aussi parfait qu'on pouvait le croire bizarre et froid. On sait qu'il représente Ajax et les Grecs défendant contre les Troyens le corps de Patrocle, tandis que Minerve préside à la bataille entre les deux partis. Les statues sont là, moulées sur les originaux, placées comme le sculpteur l'avait voulu, et l'on ne peut rien imaginer de plus saisissant. Ce cadre des trois corniches, pour lequel elle était créée, rend à la composition toute sa vie, toute sa beauté, et l'on comprend alors la puissance du style éginétique. Ce ne sont plus seulement des hommes debout ou agenouillés, c'est un combat, une mêlée : on voit ces guerriers se mouvoir, se baisser pour tirer leur arc, s'élancer l'un sur l'autre. Il n'y a pas peut-être, dans les œuvres de la statuaire de tous les temps, un groupe plus animé et plus dramatique. La reconstruction si judicieuse et si éloquente du musée de Berlin suffirait elle seule à absoudre les restaurations de Thorvaldsen.

Dans cette admirable décoration des frontons, tout concourt à mettre en relief les statues et à leur donner la vie. Bien distinctes, quoique rapprochées, leurs contours s'enlèvent avec vigueur sur la teinte vive du tympan, au lieu de se noyer les uns dans les autres comme ceux des haut-reliefs. La forme triangulaire n'est pas assez accusée ici pour empêcher le développement logique et pour nuire à la vraisemblance de la composition ; elle en favorise au contraire l'harmonie en attirant sans cesse les regards vers son point central. Enfin les trois corniches, par leur vigoureuse saillie et leurs grandes lignes tranquilles encadrent merveilleusement l'infinie variété de lignes que présentent tous ces corps humains. L'architecture et la sculpture se font ainsi valoir l'une l'autre par les plus heureux contrastes, et l'harmonie paraît si intime entre elles qu'on se demande si la décoration a été faite pour l'édifice ou si au contraire c'est l'édifice qui a été préparé pour la décoration. On est tenté de s'arrêter à cette dernière idée, tant ce groupe vivant de statues, ainsi supporté et encadré ressemble à un excellent tableau disposé sur un chevalet et dans son *jour*. On comprend alors pourquoi les plus grands sculpteurs de la Grèce aimaient à peupler de leurs chefs-d'œuvre les frontons des temples. C'était pour eux l'occasion de faire de la sculpture pathétique et de déployer toutes les ressources de leur

génie. Car, si la statuaire grecque des meilleurs temps avait pour principe général dans ses créations le calme et la sérénité, ce n'était pas ignorance ou dédain d'un art plus dramatique, bien loin de là. Seulement elle se gardait de chercher ce dramatique à tout prix et contre la raison. Il n'est pas juste en effet, sauf de rares exceptions, de donner un mouvement vif à une statue isolée, parce que ce mouvement ne s'explique pas aux yeux du spectateur : un homme tout seul ne se livre guère à des gestes violens. Mais dès qu'il s'agit d'un groupe, et que deux ou plusieurs figures exercent l'une sur l'autre une action réciproque, la sculpture peut et doit représenter tous les mouvemens que suggère cette action. Les Grecs n'y manquèrent pas, et dès les premiers âges, témoin le combat si vivant et si pittoresque du fronton d'Égine. Rien n'était plus propre que des groupes de combattans à remplir d'une façon naturelle cet espace triangulaire du fronton, les péripéties de la lutte amenant toutes les attitudes et tous les mouvemens possibles. Emprisonné dans une étroite limite, l'artiste pouvait alors tirer de cette difficulté même les plus puissans effets de vérité, de passion et de beauté sculpturale. Aussi voit-on souvent les statuaires choisir pour les frontons des sujets de batailles. Le combat des Centaures et des Lapithes par exemple était représenté avec éclat sur le grand temple d'Olympie et sur plusieurs autres sanctuaires. A défaut de combat, on prenait une scène de meurtre : Scopas avait rempli un fronton avec son groupe fameux de Niobé et ses enfans, qui tombent à droite et à gauche de leur mère sous les coups d'Apollon et de Diane (1). Mais je doute que ce chef-d'œuvre lui-même, mis à sa place, surpassât en justesse et en grandeur la rude et archaïque création des artistes d'Égine.

Rien ne prouve mieux le coup d'œil puissant de Thorvaldsen, son instinctive et profonde intelligence de l'antiquité, que d'avoir deviné, en restaurant ces marbres, leur effet d'ensemble, et d'avoir songé, le premier entre les modernes, à imiter cette composition. C'était un projet hardi, car enfin, l'occasion s'étant rencontrée de l'exécuter, il fallait trouver un sujet. On ne représente pas un combat sur la façade d'une église comme sur celle d'un temple païen, et le Nouveau-Testament n'offre guère dans ses récits que des scènes pacifiques, hormis la Passion du Sauveur, que l'artiste réservait, avec raison, pour l'intérieur du sanctuaire. D'ailleurs on ne peut pas traiter toute sorte de sujets dans le cadre d'un fronton : l'emplacement même impose des conditions étroites et inexorables. Il faut au centre un personnage ou un groupe principal, vers lequel convergent par leur

(1) On peut se rendre compte aux *Uffizi*, à Florence, par les diverses attitudes des *Niobides* et de leur mère, de la disposition de toutes ces figures à leur place primitive.

action toutes les figures de droite et de gauche, et la hauteur de celles-ci doit décliner sans cesse, mais naturellement, jusqu'aux extrémités du tympan. Il faut donc des personnages debout, d'autres courbés, assis ou agenouillés, d'autres enfin couchés, mais tout cela sans effort, de manière à former un ensemble naturel et vraisemblable. Pour atteindre ce résultat, heureusement, une scène de tumulte n'est pas nécessaire, témoin les deux frontons du Parthénon lui-même qui représentaient dans leurs groupes, l'un la naissance de Minerve, l'autre la dispute très pacifique de la déesse avec le dieu des mers. Mais Thorvaldsen, à coup sûr, ne connaissait, en 1820, aucune description du Parthénon, si ce n'est peut-être les vieux et très imparfaits dessins de Stuart. Il a donc eu le mérite de créer son *Sermon de saint Jean* sans autre modèle, sans autre précédent que le *Combat* du temple d'Égine; et l'on devine aisément pourquoi, entre tous les épisodes de l'Évangile, il a préféré la Prédication de saint Jean-Baptiste dans le désert. C'est qu'il trouvait là une grande variété de personnages, de types, de motifs pour sa sculpture, et je ne comprends pas pourquoi l'on a dit que ce sujet était plus philosophique que chrétien. Il est souverainement l'un et l'autre à la fois. Placer sur le seuil d'une église l'image de celui qui fut le dernier des prophètes et le premier des apôtres, de celui qui criait dans le désert : *Préparez la voie du Seigneur* et appelait tous les hommes au *baptême de la pénitence*, le placer au milieu de ses auditeurs, les uns attentifs et touchés, les autres indifférens ou sceptiques, n'est-ce pas représenter la prédication même de l'Évangile, telle que le monde l'entend depuis dix-huit siècles? Et ce sujet n'est-il pas bien à sa place sur la porte même du temple, où l'austère prêcheur semble encore inviter la foule? S'il y a là de la philosophie, c'est de la meilleure : elle est d'un catholique aussi bien que d'un protestant et plût à Dieu que nous pussions admirer ce chef-d'œuvre de l'artiste penseur à Paris même, sur le fronton de la Madeleine!

La composition se développe sur une longueur de plus de douze mètres. Le saint Jean qui en occupe le milieu, sous l'angle même du fronton, comme la Minerve dans le *Combat des Troyens et des Grecs*, mesure deux mètres et demi de hauteur avec sa base, ce qui donne des proportions doubles de celles des marbres éginètes. Le groupe entier se compose de seize figures exécutées en terre cuite, sans doute pour qu'il fût plus facile de les élever à cette hauteur, ou plutôt pour éviter l'action fâcheuse d'un climat très humide sur le marbre; au reste, ces terres cuites surpassent en blancheur et en éclat celles que nous ont laissées les artistes de la renaissance. Ces statues n'ont d'autre base qu'une plinthe qui figure le sol sur lequel marchent les personnages, sauf le saint Jean qui se

tient debout sur une sorte de rocher, parce que le cadre même de la composition exige que la figure du centre soit plus grande que les autres. Les anciens se tiraient aisément de cette difficulté en donnant à un dieu, suivant la tradition de l'art primitif, une taille plus élevée que celle des hommes; ainsi, sur le fronton d'Égine, Minerve domine de toute la tête les combattans. Thorvaldsen avait une manière très simple de grandir son saint Jean, en le plaçant sur un objet quelconque, comme un homme qui parle en plein vent à une foule. Du haut de son petit rocher, le Précurseur domine tout naturellement son auditoire, et au milieu de ces personnages tournés vers lui et attentifs, il est vraiment le centre, le pivot, l'âme de toute la scène, qui se déroule, à droite et à gauche, jusqu'aux extrémités du fronton.

C'est dans l'invention et l'ordonnance de cette scène que Thorvaldsen a déployé la fécondité et la justesse de sa pensée, en même temps que sa science de composition et la sûreté de son goût. Il a amené aux pieds du Précurseur non seulement tous les âges, mais les principaux types du peuple hébreu de ce temps-là. A la droite et tout près de saint Jean, qui prêche, la main droite levée, il a placé d'abord un jeune homme plongé dans la méditation. Le pied posé sur le rocher qui porte saint Jean, accoudé sur son genou et laissant à demi tomber son manteau, le jeune auditeur paraît dominé et comme fasciné par la prédication. Derrière lui se tiennent debout un vieillard, un homme du peuple et son fils appuyé sur lui, tous deux très attentifs et pleins d'un naïf respect pour la parole sainte. Vient ensuite une femme agenouillée; son enfant, debout derrière elle, appuie ses deux petites mains sur son épaule. Derrière cet enfant, un docteur est assis sur une pierre, les bras croisés sur sa poitrine; il écoute avec attention, mais froidement et sans rien exprimer de ce qu'il pense. Enfin, dans l'angle du fronton, un jeune homme, demi-couché et accoudé sur la pierre, écoute nonchalamment et par simple curiosité. De l'autre côté de la scène, les contrastes sont encore plus vifs. A la gauche du saint, un jeune garçon, d'une physionomie ouverte et respirant l'enthousiasme, laisse tomber son manteau et semble attendre impatiemment le baptême. Mais derrière lui, un homme, debout et appuyé sur un bâton, regarde le prophète avec dédain. C'est un pharisien ou un prêtre juif; on le reconnaît à cette expression d'orgueil comme à son riche manteau et à sa coiffure. Près de lui un chasseur en tunique courte, coiffé d'un large chapeau et portant son gibier; il passait par là, s'est arrêté en voyant la foule et regarde naïvement. Une fillette taquine son chien; mais un autre enfant, mettant un doigt sur sa bouche, fait signe à sa sœur de ne pas troubler la prédication. A côté de ce joli groupe, une femme

admirablement belle est assise sur une pierre, tenant entre ses genoux son enfant nu, beau et charmant comme ceux de Raphaël. Le dernier personnage est un pâtre à demi couché qui détourne la tête vers le Précurseur et n'écoute qu'à moitié; il semble habitué à une scène qui se passe tous les jours près de lui. Voilà tout le tableau. L'artiste, qui l'a étudié et préparé avec le plus grand soin, a laissé des variantes de plusieurs figures et en avait même modelé deux autres, un Juif assis et un soldat romain appuyé contre un rocher, qu'il a sacrifiées faute d'espace. Les plâtres de ces deux figures sont au musée; le soldat est particulièrement regrettable pour la beauté de l'attitude et la grandeur du style. Mais on ne comprend guère qu'il se trouvât parmi les auditeurs de saint Jean au bord du Jourdain.

Avant d'examiner le mérite particulier de ces personnages, regardons un peu l'ensemble. J'ai déjà parlé de la *convenance* du sujet; il me semble aussi bien à sa place que tout autre que l'artiste aurait pu choisir dans l'Ancien ou le Nouveau-Testament, et tous ne se seraient pas également bien prêtés à un cadre aussi conventionnel. Ce qui a peut-être déterminé le choix de Thorvaldsen, c'est qu'il ne trouvait rien de plus neuf à traiter dans les récits évangéliques. Amené, bon gré, mal gré, en abordant la sculpture religieuse, à se rapprocher dans son style des artistes de la renaissance, du moins ne voulait-il copier personne, ni traduire en marbre les travaux d'autrui. On sait avec quelle abondance et quelle inépuisable variété les peintres italiens, flamands et espagnols ont traité toutes les scènes, tous les épisodes de l'Évangile. La prédication de saint Jean-Baptiste dans le désert n'a guère tenté que des peintres d'une époque avancée, vénitiens ou holonais, qui trouvaient là un prétexte à paysages. Je doute même que Thorvaldsen ait pu connaître ces toiles plus ou moins estimables, qui sont depuis longtemps hors de l'Italie et n'ont d'ailleurs aucune parenté avec ses conceptions toutes philosophiques. Chez les maîtres toscans, romains ou lombards, rien ne lui dispute la propriété de son idée et encore moins celle de son interprétation. Nous retrouvons ici l'application de la même méthode : un sujet pris par son côté le plus simple, mais le mieux raisonné et le plus juste. Aucune recherche de l'effet, rien qui surprenne au premier coup d'œil : seulement plus on regarde, plus on est satisfait et l'on se dit tout naturellement en regardant cette scène : cela devait se passer ainsi. Les gens qui veulent à tout prix de l'extraordinaire s'écrieront que ce sont là des idées ou des formules connues et qu'il n'y a pas de quoi crier miracle. Mais si cela est *vrai*, si cela est beau, que voulez-vous de plus? Thorvaldsen ne se proposait pas d'étourdir ses spectateurs, content de les faire penser en charmant leurs regards. C'est assez, et je le tiens quitte du reste.

Il y a pourtant dans cette vaste composition quelque chose de très surprenant : c'est la manière dont l'artiste accommode la vérité de son thème aux effrayantes exigences du cadre. Rien n'est sacrifié ni de l'un ni de l'autre, et ils semblent au contraire se faire valoir mutuellement. Par exemple il est de règle que l'ensemble du groupe, dans un fronton, présente un aspect triangulaire, mais avec des ondulations, et en évitant de suivre servilement les deux lignes droites des corniches rampantes. En d'autres termes, si l'on trace une ligne passant par le sommet de toutes les figures, elle doit offrir une série de courbes proportionnée au nombre de ces figures et à la longueur du fronton. Autrement composé, le groupe serait aussi faux et invraisemblable que désagréable à l'œil, comme il est aisé de s'en convaincre sur plusieurs de nos frontons de Paris. Les Grecs se seraient bien gardés d'une si choquante maladresse. De chaque côté de la figure centrale d'abord, jusqu'à la moitié de sa hauteur, ils faisaient un vide pour mieux la mettre en relief et briser, à son point le plus évident, la silhouette pyramidale du groupe. Les figures les plus voisines du centre étaient donc plus petites ou courbées ; mais celles qui les suivaient immédiatement, se relevant vers la corniche, rétablissaient la forme nécessaire du triangle et ainsi de suite jusqu'aux extrémités. Voilà ce que Thorvaldsen a reproduit avec un art digne des anciens, en appuyant l'une sur l'autre la vérité morale et la vraisemblance extérieure. Aux côtés de saint Jean, il a placé deux figures beaucoup moins hautes, deux jeunes garçons, car les jeunes gens, toujours plus ardens et plus enthousiastes, devaient approcher de plus près l'éloquent prophète. Après eux, la silhouette se relève : ce sont des hommes faits qui se tiennent debout, par respect ou par bravade. Cependant la corniche s'abaisse, l'espace diminue, il faut des figures assises, agenouillées ou enfin couchées. L'artiste a mis là des enfans d'abord, puis des femmes qui n'osent s'approcher comme les hommes, et qui, plus faibles après un long voyage, s'assoient sur une pierre ou sur leurs talons, à la manière des Orientaux et des paysannes italiennes dans les églises, enfin des auditeurs plus indifférens qui se couchent paresseusement pour écouter.

Tout cela est naturel et humain au suprême degré : l'ordonnance du groupe présente dans sa conception une vérité absolue et dans sa silhouette générale les plus harmonieuses combinaisons. Est-il besoin de faire sentir cette force d'invention qui réunit ainsi quinze figures diverses dans une seule action, ou plutôt qui rattache sans monotonie l'action de tous ces personnages à un seul d'entre eux, à celui qui est au centre et domine toute la scène ? Si les groupes de frontons grecs dont les débris existent sont en général plus dramatiques que celui de Thorvaldsen, aucun n'est

plus savamment composé ni ne remplit mieux les conditions du genre.

Que l'on examine maintenant chacun de ces personnages et l'on retrouvera la même recherche et le même sentiment de toutes les convenances du sujet. Les fragmens du Parthénon nous montrent la perfection de travail que les Grecs donnaient même aux statues destinées à des frontons; Thorvaldsen n'a pas manqué de suivre cet exemple. Le dessin et le modelé de toutes les figures du *Sermon* sont aussi étudiés, aussi soignés que dans ses meilleurs ouvrages. Ces belles statues ne perdent rien à être regardées de près, dans les moulages qui sont au musée; mais on les apprécie beaucoup mieux en les voyant de loin, dans le tympan qu'elles remplissent. C'est pour cet emplacement que leur effet est calculé. Le saint Jean par exemple ne saurait être détaché de son groupe pour devenir une figure isolée, bien qu'il soit peut-être la meilleure statue religieuse qu'ait exécutée Thorvaldsen. Qu'on ne lui reproche pas de rappeler un type connu : il était impossible de donner à ce personnage un caractère très nouveau. Pas un saint n'a été reproduit plus souvent que le Précurseur par les maîtres de la renaissance, et Thorvaldsen a sagement fait, à tous les points de vue, d'adopter les détails d'une figuration traditionnelle. Le geste de la main droite ouverte et montrant le ciel, dans la main gauche le long roseau terminé par une croix, la courte tunique demi-ouverte, en poil de chameau, la coquille suspendue au côté pour puiser l'eau du baptême, tout cela nous est familier. Mais ce qui appartient à notre artiste, ce que personne avant lui n'a rendu avec autant de bonheur, avec la même vérité idéale, c'est la tête du Précurseur. Le saint Jean de Donatello, seule statue de maître exécutée jusque-là sur ce personnage, n'est qu'un jeune et charmant Florentin du xv^e siècle, un compagnon travesti de Julien de Médicis. Raphaël a mis dans un désert, sous le nom de saint Jean, un garçon d'une douzaine d'années, et dans son Paradis, un éphèbe transfiguré et radieux. Les autres peintres ont tous plus ou moins exagéré la tradition qui représente le solitaire du Jourdain maigre, hérissé, farouche. Ce ne pouvait être l'idéal de notre Athénien, qui n'a pas manqué de faire son saint Jean très beau, mais d'une beauté sévère, avec de grands traits, une chevelure longue, épaisse et seulement à demi inculte. Cette noble tête, pensive et austère, convient à merveille au jeune prophète et elle siérait au Christ lui-même; mais saint Jean n'est-il pas *le plus grand de tous ceux qui sont nés des femmes*? Thorvaldsen n'a eu garde d'en faire l'homme maigre et sec qui vit seulement de miel sauvage et de sauterelles. C'eût été plus exact peut-être, mais peu artistique et surtout hors de propos dans la place dominante que la

statue occupe au milieu du fronton. Il faut à cette place une figure ample et solide, offrant aux regards une masse puissante et des contours bien arrêtés. Dans le groupe d'Egine, Minerve, en élevant sa lance et son bouclier, écarte les plis d'un large peplum. La Niobé de Scopas, pour cacher sa dernière fille dans son sein, étend un voile au-dessus d'elle, et ce marbre fameux, vu de près, paraît trop massif. C'est ainsi que Thorvaldsen a jeté sur les épaules de saint Jean un large manteau déployé des deux côtés et que l'emplacement de la statue peut seul justifier. Il avait vu d'ailleurs, enveloppé d'un grand manteau, dans la galerie Pitti, un très beau saint Jean de Fra Bartolommeo, qui semble l'avoir inspiré.

L'accent si juste de cette figure, pour le dire en passant, son caractère simple et élevé, prouvent de quelle manière Thorvaldsen aurait su traiter *les Apôtres*, s'il en avait pris la peine. Et cependant il y a de plus beaux morceaux dans le fronton de Notre-Dame : il y en a surtout qui nous intéressent et nous charment davantage. Rien n'est médiocre dans cette grande création, et il faut la regarder longtemps pour en retrouver toutes les intentions, toutes les finesses et les élégances. Manifestement Thorvaldsen y a mis tous ses soins : comme les grands artistes qu'il imitait, il a voulu faire de son fronton un tableau, et, le sujet ne donnant pas matière à des mouvemens dramatiques, il s'est contenté de faire de la sculpture pittoresque et de parler la même langue que dans ses bas-reliefs. A ce point de vue, *le Sermon de saint Jean* tient une place à part dans son œuvre, et il faudrait le montrer à ceux qui ne connaissent le maître danois que par le *Tombeau de Pie VII* ou telle autre composition plus ou moins officielle. Ils verraient de quel souffle cet homme mesuré et prudent s'animait, avec quelle souplesse se déployait son imagination, quand une large carrière s'ouvrait devant lui. Chacun de ces personnages issus de sa fantaisie est un type absolu, chacun exprime un caractère et une action individuelle, soit par la physionomie et le geste, soit par le vêtement. Les têtes, tantôt nobles, tantôt triviales, sont toutes d'une vérité naïve, quelques-unes très belles, comme cette femme modelée d'après une jeune Albanaise, admirée de tous les artistes du temps, Vittoria Cardoni. Les costumes ne sont pas seulement ces draperies générales, tuniques, robes, manteaux, que Thorvaldsen employait d'ailleurs avec tant de goût et de richesse. Il a recherché dans l'iconographie, encore trop peu avancée, des renseignemens pour arriver à la *couleur locale*. C'était alors chose nouvelle, par exemple, dans la sculpture de ronde bosse, que de faire des turbans et d'autres coiffures orientales ou proprement juives. Dans ces costumes, comme dans les mouvemens de ces auditeurs de saint Jean, on voit une foule de détails pittoresques

d'accidens familiers saisis sur le fait, qui concourent singulièrement à la vérité et à la vie de l'ensemble. Je ne dis rien de l'équilibre et de l'harmonie savante de toutes les masses du groupe : jamais cet art suprême du maître ne s'est montré avec plus d'éclat. Pour retrouver au même degré ce prestige de la composition, il faut remonter aux grandes fresques de Raphaël et d'Andrea del Sarto ; je cite des peintres parce que la statuaire moderne n'offre aucun terme de comparaison. Que serait-ce donc si ce groupe admirable était rehaussé par la couleur, comme ceux des Grecs, et encadré dans la brillante et joyeuse décoration des temples anciens, au lieu de détacher crûment sa blancheur monotone sur la pierre grise et terne du fronton de Notre-Dame ?

Pour achever de faire connaître l'ornementation de cette cathédrale par le grand sculpteur, il me resterait à décrire les deux vastes bas-reliefs qui s'étendent, l'un au-dessus de la porte de l'église, sous le portique, l'*Entrée triomphante de Jésus à Jérusalem*, l'autre tout autour de l'abside, *Jésus allant au Calvaire*, et ceci m'amènerait à parler des bas-reliefs de Thorvaldsen en général. Heureusement pour moi, ce côté de son talent est de beaucoup le plus connu et le mieux apprécié. Tous les bons juges reconnaissent que depuis la renaissance, pas un sculpteur n'a égalé le maître danois dans le bas-relief. Il lui dut ses premiers succès et sa première popularité dans Rome, où les artistes l'appelaient *il patriarca del basso rilievo*, surnom bizarre pour un homme de trente-cinq ans. On voulait dire par là sans doute qu'il était le *rénovateur* du bas-relief, le premier qui, dans les temps modernes, eût fait revivre cette branche de la sculpture telle qu'elle était aimée des Grecs. Sa manière de traiter le relief fut précisément l'antipode de ce qui se faisait depuis quatre siècles, de tout ce qu'avaient enseigné les maîtres toscans. Ceux-ci en effet, n'ayant guère de modèles antiques sous les yeux que les hauts-reliefs si fréquens de l'époque gréco-romaine, trouvant peut-être dans cette méthode un moyen plus puissant d'expression, une sorte de compromis entre la sculpture et la peinture, adoptèrent dès l'origine et pratiquèrent à peu près uniquement le haut-relief et le demi-relief. Seuls ou presque seuls, Mino de Fiesole en Italie et Jean Goujon en France exécutèrent de véritables bas-reliefs, d'un style bien différent de celui de Phidias, mais suivant ses principes, et avec une grâce et un charme dignes de l'art antique. Pour tous les autres, depuis Nicolas de Pise jusqu'à Sansovino, ce fut une règle, un principe de donner à la sculpture en relief le plus de saillie possible. Quels effets prodigieux de pittoresque et d'expression ont tirés de là tour à tour Orcagna, Ghiberti, Benedetto da Majano, Donatello et tant d'autres, tout le monde le sait. On peut se demander

seulement si ces sculptures puissantes, qui veulent à tout prix rivaliser avec la peinture, qui non seulement détachent des groupes entiers de personnages, mais prolongent derrière eux tous les plans et toute la perspective d'un tableau, sont partout également à leur place. Passe encore pour les panneaux d'une porte, d'une chaire ou d'un autel; mais quand il s'agit d'une décoration vraiment architecturale, d'une frise par exemple, la raison n'admet pas que l'on creuse dans une muraille la profondeur d'un paysage et le seul artifice possible en ce cas est celui des Grecs qui modelaient en légère saillie un seul plan de figures sur un fond uni et solide. Au reste ce genre de relief, plus élégant sans contredit, est aussi plus puissant et donne plus d'illusion dans sa simplicité que ces hauts-reliefs pleins de confusion qui prétendent remplacer à volonté la ronde bosse ou la peinture. Dès qu'il eut pénétré l'art des anciens, Thorvaldsen comprit cette supériorité et rompit avec les traditions italiennes qu'on lui avait enseignées à Copenhague. On comprend fort bien l'étonnement et l'admiration des Romains devant ses premiers bas-reliefs à l'antique et surtout devant *le Triomphe d'Alexandre*.

Tout a été dit sur cette fameuse frise du Quirinal, œuvre unique depuis l'antiquité et qui suffirait à immortaliser son auteur. En quelques mois Thorvaldsen modela ce bas-relief, long de trente-cinq mètres, haut de plus d'un mètre, qui nous montre, d'après le récit de Quinte-Curce, l'entrée d'Alexandre à Babylone. A gauche les vaincus, généraux et guerriers persans, femmes et enfans jetant des fleurs ou brûlant des parfums, hérauts sonnans de la trompette, astrologues chaldéens, lions et tigres enchainés. En regard de cette procession le vainqueur, sur son char guidé par la Victoire, et derrière lui son armée, cavaliers caracolant, fantassins, éléphants, prisonniers, tout cela d'une fidélité historique et d'une vie surprenantes. Les meilleurs critiques, surtout M. Delaborde, ont vanté l'art du sculpteur à enlever ses figures par de fermes contours, à en modeler tous les plans d'une main hardie et sûre, avec des rudesses et des mensonges calculés, pour que tout en fût vrai et harmonieux à la hauteur où la frise devait être placée. Thorvaldsen reste loin encore, assurément, des *Panathénées*; ses chevaux, pas plus que ses personnages, ne reproduisent le grand style de Phidias; sa cavalerie macédonienne n'a pas l'impétuosité, la fougue inimitable des cavaliers athéniens; mais, dans tous les autres groupes, que de beautés et quelle richesse de gracieux motifs! Le plus bel éloge à faire de cette œuvre, c'est qu'on peut la regarder même après le Parthénon.

Les deux frises de Notre-Dame qui mesurent, celle du portique treize mètres, l'autre vingt, sur deux mètres de haut, excitent moins l'admiration que celle du Quirinal, ou plutôt le souvenir de celle-ci leur fait tort. Car elles sont très belles et ce qui surprend ici, ce

n'est pas que la pensée ait faibli par momens chez un artiste de soixante-dix ans, c'est qu'il ait pu à cet âge modeler de telles compositions. Il est vrai que l'invention était moins difficile sur des sujets beaucoup moins neufs. Les mêmes caractères de vérité, de noblesse, d'intérêt dramatique et d'exactitude descriptive que nous avons vus ailleurs, nous les retrouvons dans ces bas-reliefs et certains groupes y sont admirables, par exemple celui des saintes femmes qui suivent le Christ au Calvaire. Suivant sa coutume, l'artiste s'est pénétré des textes qu'il veut traduire, au point de les remettre sous nos yeux. Seulement le style est ici moins animé et moins brillant, l'invention moins riche et la perfection moins soutenue que dans *le Triomphe d'Alexandre*, et ceux qui ont vu la frise du Quirinal n'ont rien à apprendre sur son auteur dans celles de Notre-Dame.

Revenons donc au musée si nous voulons admirer le maître dans ses bas-reliefs de petite dimension, qui nous montrent son génie sous son aspect le plus neuf, le plus individuel et le plus séduisant. Il y a là cent chefs-d'œuvre du genre, dont les originaux sont disséminés en Europe, si aimables et si gracieux qu'ils font presque oublier les belles statues leurs voisines. Sur eux du moins il n'y a pas de contestation possible et les juges les plus prévenus, les goûts les plus divers se sont tous inclinés devant ces merveilles que l'on croirait exhumées du sol hellène. C'est bien la Grèce qui revit ici, d'abord dans les procédés techniques de ces reliefs, dans cette simplicité d'ordonnance, dans ce modelé insaisissable, mais d'une si étonnante précision. Le relief des personnages est toujours très mesuré, rarement ils sont superposés, et lorsqu'il y a un simulacre de second plan, la saillie des figures y est aussi légère, aussi aérienne que sur les plus classiques bas-reliefs de la Grèce. Thorvaldsen n'avait pourtant que bien peu de modèles de cette délicate sculpture dans les collections de Rome : quelques processions de bacchantes sur des vases ou des autels, et trois ou quatre petites compositions mythologiques, dont la plus belle, les *Adieux d'Orphée et d'Eurydice*, à la villa Albani, l'a visiblement inspiré. Mais plus encore que la méthode de ces bas-reliefs, c'est leur style, leur esprit et leur accent, ce sont les attitudes et les costumes, les accessoires de toute sorte et enfin, chose plus surprenante, ce sont les types des personnages qui nous donnent de la Grèce une magique illusion. Soit qu'il retrace les scènes les plus dramatiques de *l'Iliade*, *l'Enlèvement de Briséis*, *Hector chez Paris*, *Priam aux pieds d'Achille*, les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, soit que, retrouvant lui-même ce *sourire mouillé de larmes* qu'Homère a mis sur les lèvres de la Troyenne, il dessine sur le marbre, avec une étrange émotion, un mélange d'atticisme et de mélancolie,

les plus jolis poèmes d'Anacréon, les amours de Psyché et d'Éros, ou bien encore des fantaisies allégoriques écloses de son imagination, Thorvaldsen nous transporte, comme avec la baguette d'une fée, au sein du monde antique. Ce n'est pas tout à fait la grâce originale et naïve, l'insaisissable idéal des bas-reliefs athéniens. La création est ici moins spontanée, l'art plus étudié : mais cette recherche atteint son but par la puissance de la vie et le naturel absolu des physionomies. Cela rappelle moins l'inspiration homérique, rude et primesautière, que celle des poètes d'Alexandrie, j'entends des meilleurs : c'est la perfection raffinée de Théocrite ou la grâce légère de Méléagre, comparaison d'autant plus juste que ces marbres sont vraiment de *petits tableaux*, des *idylles*, dans le sens grec du mot. Qui donc s'est jamais approprié à ce degré non seulement les formes, mais les idées et les sentimens qui animaient la plastique comme la poésie des anciens ? Flaxman égala certainement son rival danois pour la science archéologique, et ses dessins fameux sur *l'Illiade* et *l'Odyssée* montrent une puissante intuition du monde où se meuvent les fables héroïques, mais à ces images savamment exactes manque le premier trait de ressemblance, la beauté des types, et ce parfum d'hellénisme qui émane des bas-reliefs de Thorvaldsen. Le seul moderne en qui ait ainsi vécu l'âme d'un Grec, c'est André Chénier ; seulement il était né sur le Bosphore, et quel miracle de lui trouver un frère aux bords du Sund !

Mais ce n'est rien encore que le style, la grâce, l'harmonie exquise de ces tableaux de marbre. Ce qui plaît surtout en eux, ce qui charme les spectateurs les moins exercés, c'est le sentiment. On devine qu'ils sont nés moins du cerveau que du cœur de l'artiste, comme ces dessins de Prudhon, d'une élégance si mélancolique, avec lesquels ils ont parfois une remarquable parenté. Qui ne connaît ce fameux médaillon de *la Nuit*, où la jeune déesse s'envole dans l'espace tenant entre ses bras ses deux enfans, le Sommeil et la Mort (1) ? Il y a au Musée vingt joyaux semblables, tout imprégnés de poésie et devant lesquels on peut à son aise rêver ou s'attendrir. On sent vite que ce sont là des œuvres spontanées que l'artiste laissait tomber de ses mains, au hasard de l'inspiration, comme un soulagement à ses chagrins ou un délassement à ses grands travaux. Que de fois il lui est arrivé de quitter sans façon le bloc de terre d'une grave statue, pour modeler un de ses chers bas-reliefs !

(1) Quiconque a écrit sérieusement sur Thorvaldsen a parlé de ce chef-d'œuvre avec le même enthousiasme. Ce n'est pas amoindrir le mérite du sculpteur que de dire qu'il avait puisé cette poétique idée dans un dessin de Carstens, copié de sa main. Seulement Carstens avait dessiné *la Nuit* simplement assise et les deux enfans accroupis entre ses genoux. On voit avec quelle imagination Thorvaldsen a transformé le motif ; c'est l'éternelle histoire des emprunts du génie, qui change en or tout ce qu'il touche.

Lorsque le pape Léon XII vint visiter dans son atelier les travaux pour le tombeau de son prédécesseur, Thorvaldsen venait justement de faire une de ses excursions favorites dans les régions les plus païennes, et le pontife, homme d'esprit, admira très volontiers les *Agés de l'Amour*, fantaisie tout alexandrine, que l'on croirait contemporaine de Callimaque.

La plupart de ces bas-reliefs, j'entends ceux dont la pensée est sérieuse, étaient destinés ou ont été employés à orner le socle d'une statue ou d'un buste. Fidèle à une tradition des anciens qui remonte à Phidias lui-même, Thorvaldsen regardait le bas-relief comme une légende indispensable de tout monument commémoratif; il l'aurait exécuté à ses frais plutôt que de l'omettre, comme il fit pour le tombeau du cardinal Consalvi. Aussi a-t-il eu maintes fois l'occasion d'appliquer aux sujets les plus modernes la pureté de ses méthodes, et il a laissé sur ce point-là les plus féconds enseignemens. Telle statue modelée par ses élèves se rachète à nos yeux par les chefs-d'œuvre de son piédestal que le maître s'était réservés. Quant aux bas-reliefs inspirés par l'Évangile et exécutés presque tous pour des autels ou des fonts baptismaux, j'ai cité déjà les plus beaux d'entre eux, et j'ai dit à ce propos comment l'artiste, dans toutes ses œuvres religieuses, avait été amené, par le courant même de la pensée chrétienne, à prendre dans son dessin et dans sa touche je ne sais quoi de plus grave et de plus pénétrant, et, sans modifier sensiblement son style, à y mêler aux traditions grecques les souvenirs de la renaissance italienne.

Est-il besoin, pour terminer cette longue revue, de dire un mot des bustes rassemblés dans une salle du musée? Ils sont peu nombreux, eu égard à l'extrême fécondité et à la facilité de l'artiste, et c'est une nouvelle preuve qu'il ne cherchait guère un emploi lucratif de son talent; la plupart d'ailleurs reproduisent, comme on peut s'y attendre, de grands personnages allemands, anglais ou russes, des princes et des artistes danois. Ils sont visiblement conçus et exécutés comme les meilleurs bustes qui nous restent des anciens: recherche exacte et familière de la ressemblance et du caractère de l'individu, mais seulement par les grandes lignes et les traits dominans du visage; les saillies sont très accentuées et les plans largement traités, avec un dédain absolu des détails inutiles, des mièvreries et des trompe-l'œil, ressources habituelles, en pareil cas, des ciseaux vulgaires, pour séduire la foule (1).

Peut-être le lecteur qui aura eu la patience de m'accompagner

(1) On ne peut pas ranger parmi les meilleurs bustes de Thorvaldsen celui de Napoléon qui était aux Tuileries dans la salle dite *des États* et qu'on a heureusement sauvé de l'incendie. C'est une œuvre solennelle et indécise, un travail, pour employer le jargon de l'atelier, fait de *chic*, l'artiste n'ayant jamais vu son modèle.

jusqu'au bout à travers cet immense musée partagera-t-il le sentiment qu'on y éprouve inévitablement après l'admiration, le regret de voir tant de trésors, de précieux exemples en grande partie oubliés et perdus. On se demande où est l'école de Thorvaldsen. N'eût-il pas mieux valu cent fois pour l'art moderne que le maître ne cédât point à son amour du sol natal et trouvât un moyen de laisser toute son œuvre réunie à Rome comme elle l'est à Copenhague? N'en déplaît aux Danois, il a compromis ainsi les fruits de son enseignement. Qu'en restait-il après lui à Rome, une fois son atelier fermé, ses élèves séparés, ses collections emportées? Le Danemark n'avait pas de successeurs à lui donner dans son propre pays; les originaux de ses chefs-d'œuvre, dispersés en Europe, enfouis la plupart dans les palais particuliers et loin du mouvement artistique, y demeurent à peu près inutiles, et combien d'artistes étrangers viennent étudier à Copenhague? Ainsi cette grande renommée semble n'avoir brillé que d'un éclat stérile, et au bout de sa lumineuse carrière être venue s'éteindre aux bords lointains et sombres d'où elle était partie. Voilà de quelles tristes réflexions on a l'esprit saisi au milieu de ce musée, qui prend alors véritablement l'aspect d'un tombeau. Mais, à tout prendre, pouvait-il en être autrement? Un grand artiste de France ou d'Allemagne, entouré des nombreux pensionnaires ou des jeunes amateurs que ces deux pays envoient sans cesse en Italie, eût aisément fondé à Rome une école durable. Mais que pouvait faire Thorvaldsen, qui n'eut guère qu'un seul Danois dans son atelier? C'était beaucoup déjà, et merveilleux pour ce temps-là, que d'y attirer des jeunes gens de toute nation, subjugués par sa renommée et dont j'ai raconté l'étonnante abnégation. Mais le seul lien de cette réunion cosmopolite, c'était le maître lui-même : elle ne put survivre à son départ; et s'il y eut, parmi ces jeunes hommes, des artistes d'un vrai talent, Tenerani, Louis Bienaimé, Émile Wolf, qui ont imité d'assez près leur maître, et laissé des œuvres de grand mérite, aucun d'eux cependant ne fut assez fort pour se créer une forme personnelle et donner une vie nouvelle aux traditions de son école. Par là encore l'atelier de Thorvaldsen ressemble à celui de Raphaël, dont les élèves, après s'être passionnément dévoués à leur maître et singulièrement pénétrés de son style, n'ont presque rien produit, si bien que l'école du peintre divin s'évanouit en quelques années.

Tant qu'il vécut à Rome cependant, l'influence de Thorvaldsen ne fut pas renfermée dans son atelier : elle rayonnait plus ou moins sur les sculpteurs de tous pays qui, de 1810 à 1840, ont travaillé en Italie. J'ai déjà parlé de l'école allemande contemporaine, qui doit aux exemples de Thorvaldsen tout ce qu'elle a de pureté, d'élé-

gance et de noblesse : car l'inspiration ne se donne pas. A ce compte-là Rauch serait le plus grand et le plus célèbre des élèves du maître danois. Sur les statuaires français son enseignement est plus difficile à constater : on n'en cite aucun qui ait été son ami comme Horace Vernet. On sait que David d'Angers ne l'aimait pas et rien n'est moins surprenant. Rude l'a-t-il connu à Rome? Peut-être, mais aucun biographe n'en a parlé. Deux de nos grands sculpteurs seulement, Cortot et Simart, montrent dans leurs œuvres, dans leurs bas-reliefs surtout, une trace évidente des exemples de Thorvaldsen. Mais d'autres sans doute en ont profité qui ne l'ont pas avoué. Si le Danois ne s'était pas tenu si fort à l'écart de la France, s'il avait pris soin d'envoyer quelque ouvrage à Paris, s'il n'avait pas été adopté avec tant de passion par les Allemands, nul doute que les artistes français n'eussent mis plus d'empressement à saluer son génie et à lui demander des leçons. Combien, de notre temps, étaient dignes de les reproduire! Croit-on par exemple que Duret n'eût pas gagné, à ce contact, plus de sobriété et de prudence, et Pradier, cet esprit si gracieux et si naturellement grec, un souci plus vif de la noblesse et de l'idéal antiques? Il n'y avait pas, dans toute l'Europe, un terrain plus propre que l'école française à recevoir les leçons de Thorvaldsen. Car le génie français, faut-il le répéter sans cesse? c'est la mesure, le bon sens, l'horreur du trivial et du clinquant. N'avons-nous pas toute une lignée de grands statuaires, depuis Jean Goujon et Germain Pilon jusqu'à Houdon et Rude, jusqu'à nos illustres contemporains, véritables représentans de notre esprit national dans l'art, qui ont su réunir au plus haut degré l'expression et l'élégance, sans rien sacrifier de la vraie beauté, sans rechercher les contorsions, les figures grimaçantes, les mouvemens ou les poses de mélodrame? Le jour où l'administration des beaux-arts se décidera à tirer de ses greniers les plâtres choisis avec tant de goût par M. Charles Blanc à Copenhague, le *Mercur*, la *Vénus*, le *Triomphe d'Alexandre* et dix autres chefs-d'œuvre, nos artistes reconnaîtront dans Thorvaldsen un génie de la même famille que ceux-là et le public verra une fois de plus qu'il peut y avoir un genre classique très sévère, très pur, et pourtant plein d'attraits pour les esprits les moins raffinés. Il verra que cette prétendue froideur du grand sculpteur danois, dont on lui a quelquefois parlé, n'est qu'un mensonge inventé par l'ignorance, par le préjugé ou par cette perversité du goût qui demande sans cesse des effets extraordinaires et impossibles, perversité trop commune aujourd'hui, mais à laquelle, Dieu merci, l'art contemporain donne chaque année d'éclatans démentis.

S. JACQUEMONT.

LA RÉFORME

DE

L'IMPOT FONCIER

Malgré les charges considérables imposées au trésor public par la guerre de 1870, la majorité de l'assemblée nationale s'est refusée à augmenter la contribution foncière. Lorsque le gouvernement voulut ajouter au principal de l'impôt immobilier des centimes additionnels généraux que le déficit de notre budget rendait nécessaires, les défenseurs des intérêts agricoles se fondèrent sur les inégalités des contingens départementaux pour faire rejeter cette surtaxe. Ils firent d'une nouvelle péréquation la condition préalable de tout rehaussement de la contribution actuelle, et ils réclamèrent une amélioration immédiate de la constitution des contingens.

Le 15 juillet 1873, l'honorable M. Feray et trente-quatre de ses collègues déposèrent sur le bureau de la chambre une proposition par laquelle ils demandaient qu'une commission parlementaire fût nommée pour examiner s'il y avait lieu de réviser les évaluations cadastrales. Ils affirmaient, dans l'exposé des motifs, que la répartition de l'impôt foncier entre les départemens présentait de choquantes inégalités. L'assemblée accueillit leur proposition, et l'article 2 de la loi du 5 août 1874 imposa au gouvernement l'obligation de présenter, dans la loi de finances de 1876, un projet de nouvelle répartition du principal des contingens départementaux.

Le projet de loi ne fut pas déposé dans le délai prescrit. Cependant la question avait été mise immédiatement à l'étude. Le directeur général des contributions directes s'était rendu en Hollande et en Belgique, pour étudier sur place les procédés employés dans

les opérations de péréquation accomplies ou en voie d'exécution dans ces deux pays ; mais les renseignemens qu'il recueillit ne firent que confirmer l'opinion antérieure de l'administration, à savoir : que les documens réunis au ministère des finances, notamment les évaluations de 1851, 1862 et 1874, étaient insuffisans pour servir de base à une nouvelle répartition, et qu'il fallait faire procéder sur le terrain à un travail plus complet, si l'on devait toucher à l'assiette de l'impôt foncier.

Sur l'insistance des promoteurs de la réforme, l'assemblée maintint sa première décision. La loi de finances du 3 août 1875 enjoignit de nouveau au gouvernement de comprendre dans la loi du budget de l'exercice 1877 la proposition qui avait été demandée pour l'année précédente.

Le ministre des finances dut se conformer à cette injonction réitérée et saisir le pouvoir législatif d'un projet de réforme. Il déposa devant la chambre des députés, le 23 mars 1876, deux projets de lois ayant pour objet une nouvelle répartition entre les départemens du principal de la contribution sur les propriétés non bâties, le renouvellement des opérations cadastrales et la péréquation du contingent des propriétés bâties.

Ces deux projets de loi, dont la chambre des députés est encore saisie, ont été modifiés récemment par une nouvelle proposition en date du 19 mai 1879.

I.

Avant d'entrer dans l'examen de ces divers projets de loi et du difficile problème qu'ils sont destinés à résoudre, nous nous demanderons si la répartition de l'impôt foncier entre les départemens présente, comme on l'a affirmé, de graves inégalités qu'il soit urgent de faire disparaître.

On ne peut pas contester que les inégalités dont on parle aient existé, qu'elles aient été même intolérables pendant quelque temps. Nous en trouvons la preuve à chaque page de l'histoire des premières années de l'impôt foncier en France. Les réclamations des contribuables étaient alors absolument fondées.

Ces inégalités provenaient de la manière dont les contingens avaient été formés par la loi du 1^{er} décembre 1790. L'assemblée constituante avait décidé que les anciens impôts directs supprimés, la taille, les capitations, les vingtièmes, seraient remplacés par l'impôt foncier, qui devait être en principe proportionnel au revenu net de la terre et des maisons. Mais on ne connaissait, à ce moment, ni l'étendue du territoire des nouveaux départemens, ni les espaces occupés par les différentes cultures, ni la qualité des terres,

ni le nombre des propriétés bâties, ni le revenu respectif de chaque nature de propriétés. On était donc dans l'impossibilité d'asseoir l'impôt sur une base proportionnelle. On eut recours à un moyen empirique : on rechercha ce que chaque province payait d'impôts directs ; à ces impôts réellement payés on ajouta ceux que les ordres privilégiés auraient dû acquitter ; on dressa un état de tous les impôts par généralité, et l'on mit à la charge de chaque département une somme égale aux taxes qui étaient supportées par les communes composant la nouvelle circonscription départementale.

On sait que les anciens impôts étaient très inégalement partagés entre les provinces. Dans les pays d'états, les impositions étaient établies avec le consentement préalable des assemblées provinciales, tandis que dans les pays d'élection elles dépendaient entièrement de la volonté royale. Les premiers avaient été, par suite, plus ménagés que les seconds. Ajoutons que quelques provinces réunies à la France s'étaient fait affranchir, en vertu de leurs capitulations, de tout ou partie de certains impôts. Les départemens substitués aux provinces, supportant sous une autre forme les charges anciennes, héritèrent nécessairement des inégalités antérieures. Le partage entre les districts et les communes fut, pour des motifs analogues, non moins défectueux. La répartition individuelle ne pouvait pas être meilleure, car il n'y avait à ce moment ni cadastre, ni administration spéciale ; l'impôt était divisé par les autorités municipales d'après des renseignemens vagues et suivant des appréciations personnelles.

La somme totale de l'impôt foncier mise à la charge des départemens en 1791 s'élevait en principal à 240 millions, plus 60 millions en sols additionnels. Le montant du revenu foncier net, à cette époque, étant estimé à 1 milliard 400 millions de francs, la propriété immobilière supportait une taxe de 16.66 pour 100 de son revenu net en principal, et de 20.83 pour 100 avec les sols additionnels, c'est-à-dire plus d'un cinquième de son revenu net (1).

Les contribuables acceptèrent les grosses inégalités d'un impôt aussi lourd, tant qu'ils eurent la faculté de payer leurs taxes en assignats ; mais lorsque la loi du 3 frimaire an VII vint imposer l'obligation d'acquitter les charges publiques en numéraire, les plaintes devinrent tellement vives qu'on fut obligé de leur donner satisfaction.

On s'efforça de diminuer les inégalités au moyen de dégrèvements successifs. En 1797, on fit un premier dégrèvement de 22 millions au profit de tous les départemens, réparti dans des proportions différentes suivant le taux de l'impôt de chacun ; en 1798, un dégrè-

(1) Note annexée au projet de loi du 23 mars 1876.

vement d'un vingtième; en 1799, un autre de 18 millions destiné, lui aussi, à exonérer principalement les départemens les plus chargés. De 1802 à 1821, divers dégrèvemens sont intervenus et se sont élevés en totalité à 35,456,065 francs. En moins d'un quart de siècle, on a donc diminué l'impôt foncier d'une somme totale de 85,318,649 fr.

A la suite de ces mesures financières, la situation des contribuables était déjà considérablement améliorée. En effet, non-seulement l'impôt foncier était descendu de 240 millions en principal à 154,678,000 francs, mais encore le revenu net de la propriété immobilière avait progressé et s'élevait en 1821 à 1,580,597,000 francs. La contribution foncière, au lieu de représenter dans son ensemble 16.66 du revenu net, était descendue à 9.79 pour 100. En outre, les dégrèvemens consentis par le législateur avaient, on vient de le voir, profité surtout aux départemens les plus lourdement taxés, et par suite les contingens départementaux ne présentaient plus les grandes inégalités qu'ils offraient à l'origine.

Grâce au développement de la richesse publique, la situation alla toujours en s'améliorant, et la contribution foncière devint de moins en moins lourde. Le revenu net des propriétés immobilières augmentait rapidement : il était en 1851 de 2,540,043,000 francs. En conséquence, la proportion de l'impôt foncier au revenu net n'était plus, à cette époque, que de 6.06 pour 100.

Une grande mesure, qui coûta plus de quarante ans d'efforts et de travail, vint aussi réaliser un vœu qui était dans la pensée des constituans de 1790, et accomplir un progrès considérable. Le cadastre, commencé en 1807, était terminé en 1850 dans tous les départemens, à l'exception de la Corse. La répartition individuelle, faite désormais sur des contenances exactes et d'après le revenu cadastral de chaque parcelle, fit disparaître, du moins pendant les années rapprochées de la confection des opérations cadastrales, presque toutes les inégalités particulières. Enfin la loi du 7 août 1850, qui supprima les 17 centimes additionnels généraux, réduisit encore les charges foncières de 27 millions.

On conçoit qu'à la suite de tous ces faits les plaintes des contribuables durent se calmer; en effet elles cessèrent presque complètement. Les contingens s'étaient rapprochés sensiblement de l'égalité, et les inégalités qui subsistaient encore étaient d'autant moins senties que l'impôt était devenu moins lourd.

Les revenus de la terre et des maisons prirent d'ailleurs, à partir de 1850, un essor immense. Une nouvelle évaluation effectuée en 1862 constata que le revenu immobilier net s'élevait à 3,096,102,000 fr.; et comme l'impôt, en principal, n'avait pas varié, il ne représentait donc plus que 5.15 pour 100 du revenu foncier. Aussi peut-on dire que

déjà dans les dernières années de l'empire la question de la péréquation n'existait plus; elle n'intéressait plus personne, pas même les contribuables des départemens surchargés. Le silence des procès-verbaux de l'enquête agricole le prouve d'une manière irrécusable. Cette enquête avait été ordonnée en 1866 pour offrir aux propriétaires ruraux le moyen de faire valoir tous leurs griefs, d'exprimer tous leurs vœux. Ils y ont produit en effet toutes sortes de réclamations, même les moins importantes; ils n'ont pas dit un mot des inégalités de la répartition de la contribution foncière.

Un de nos principaux économistes, M. Wolowski, crut pourtant qu'il devait à la science d'entretenir la commission supérieure de cette question d'école qui n'avait plus guère qu'un intérêt historique. La commission, se fondant précisément sur ce que les procès-verbaux de l'enquête ne contenaient aucun vœu sur la reconstitution des contingens départementaux, décida qu'il n'y avait pas lieu de prendre la proposition en considération (1).

Le revenu net de la propriété immobilière s'est encore augmenté depuis l'enquête agricole : l'évaluation de 1874 le porte à 3,959,165,000 francs. Le rapport de l'impôt, en principal, au revenu foncier, était ainsi descendu successivement de 16.66 à 4.24 pour 100.

Il est vrai que la propriété immobilière ne supporte pas seulement l'impôt établi au profit de l'état : elle est assujettie, en outre, à des centimes additionnels, destinés à faire face aux dépenses des départemens et des communes. Ces centimes, pour l'exercice de 1877, représentaient 97 pour 100 du principal de l'impôt foncier; par conséquent les immeubles ne sont pas imposés en réalité à 4.24 pour 100 de leur revenu, mais bien à raison de 8.35. Néanmoins, on doit reconnaître que le taux de l'impôt immobilier, même avec l'augmentation des centimes additionnels, est encore bien inférieur à ce qu'il était en 1791, car, à cette époque, nous avons vu que le principal et les sols additionnels s'élevaient à 20.83 pour 100 du revenu net.

Ajoutons que les centimes additionnels affectés aux dépenses départementales et communales ne doivent pas être considérés comme un véritable impôt. Le produit de ces centimes ne sert pas en effet à défrayer des dépenses d'intérêt général; il est employé plutôt à des dépenses d'intérêt local et privé. Quand des départemens ou des communes font construire des ponts, des chemins de fer d'intérêt local, des chemins vicinaux, des fontaines, ils font leurs propres affaires; ils augmentent directement la fortune et les revenus des particuliers. Par conséquent, si l'on prend sur le revenu fon-

(1) Séance du 4 décembre 1868.

cier les ressources nécessaires pour l'exécution de ces travaux, on fait quelque chose qui ressemble beaucoup à ce que les contribuables feraient eux-mêmes, en payant avec le produit de leurs terres les améliorations de leurs exploitations agricoles. Rigoureusement, il ne faudrait donc pas comprendre les centimes additionnels communaux et départementaux dans le chiffre de l'impôt foncier, c'est-à-dire dans les contributions affectées aux besoins généraux du pays.

En définitive, pendant que le revenu de la terre avait augmenté, les contingens départementaux s'étaient rapprochés du taux moyen, à la suite des dégrèvements répartis entre les départemens, en raison du poids de leurs impositions. Les inégalités étaient arrivées à ne plus guère dépasser les écarts que l'imperfection naturelle des choses humaines rend inévitables.

Dans les départemens les plus surchargés, — le Morbihan, la Lozère et le Tarn-et-Garonne, — le taux de la taxe en principal excède à peine 6 pour 100 du revenu net ; il est de 6.06 dans le Morbihan, de 6.09 dans la Lozère, et dans le Tarn-et-Garonne, où il est le plus élevé, il ne s'élève pas au-dessus de 6.51. Dans six départemens, il est de 5.50 à 6 pour 100 ; dans neuf départemens, de 5 à 5.50 ; dans trente-cinq départemens, de 4.24 à 5 pour 100. Dans trente-quatre, il est au-dessous de 4.24. Les plus ménagés parmi ces derniers paient en moyenne 3.50. Ainsi, les plus lourdement grevés ne paient guère plus de 6 pour 100 du revenu net en principal ; les plus favorisés, guère moins de 4 pour 100 ; pour un grand nombre, l'impôt varie entre 4.50 à 5.50 pour 100.

Les inégalités choquantes alléguées par les auteurs de la proposition sont donc contredites par les documens statistiques comme par les mesures financières que nous avons fait connaître, et surtout par les résultats de la grande enquête de 1866.

Dans les communes où le cadastre est terminé depuis longtemps, on trouve, il est vrai, des inégalités individuelles plus considérables provenant de ce que le revenu de certaines parcelles a augmenté depuis la confection des opérations cadastrales, tandis que le revenu de certaines autres a baissé, alors que les cotes sont restées faibles pour les premières et fortes pour les secondes ; mais, on ne saurait trop le remarquer, la proposition faite par M. Feray en 1873 et les projets de loi déposés par le gouvernement ne s'occupent pas de ces inégalités-là, qui continueraient à exister, même avec des contingens établis sur la base d'une rigoureuse proportionnalité.

Les motifs qui, depuis quelques années, avaient détourné l'attention publique de la question de la péréquation se conçoivent donc facilement, et aucun motif nouveau n'avait rendu à cette question

l'intérêt qu'elle avait perdu. Les plaintes qui s'élevèrent en 1873, à l'occasion de la surtaxe proposée sur la propriété immobilière, n'étaient en réalité que l'écho lointain et attardé de vieilles réclamations dont l'objet n'existait plus ou avait été du moins considérablement atténué. L'assemblée nationale n'en persista pas moins à exiger qu'une proposition de réforme lui fût soumise.

II.

Les projets de lois présentés par le ministre des finances divisent l'impôt foncier en deux contingens généraux distincts : celui des propriétés non bâties et celui des propriétés bâties. Un mode spécial de péréquation est adopté pour chacun d'eux.

La séparation des contingens est une mesure rationnelle qui donnera à l'administration des contributions directes le moyen d'évaluer le revenu de chaque nature de propriétés par des procédés différens et mieux appropriés aux difficultés de chacune des opérations; elle facilitera également les rectifications ultérieures des évaluations cadastrales, lorsque des changemens dans les produits de la matière imposable auront rendu une nouvelle estimation nécessaire. A ce double point de vue, la division des contingens est une amélioration réelle qui devra être accueillie avec faveur par les deux chambres. Elle est appliquée depuis longtemps en Belgique, en Hollande et dans d'autres états. Elle l'a été en France, pendant plusieurs années, conformément aux prescriptions de l'article 34 de la loi du 15 septembre 1807; ce n'est qu'en 1821, lorsque la répartition de l'impôt foncier fut considérée comme définitivement fixée, que les propriétés rurales et les propriétés bâties furent confondues dans la même matrice cadastrale. C'est donc un retour heureux à la législation antérieure.

D'après les projets ministériels, la péréquation du contingent des propriétés non bâties devra être effectuée au moyen d'une nouvelle évaluation générale de leur revenu net. Voici, d'après l'exposé des motifs, comment cette opération préalable doit être pratiquée :

« Des contrôleurs des contributions directes, choisis parmi les plus expérimentés de chaque département seraient chargés de se transporter successivement dans toutes les communes des circonscriptions qui leur seraient respectivement assignées. Là, ils recueilleraient auprès des autorités locales, des répartiteurs, des notaires, des principaux agriculteurs, des renseignemens aussi précis que possible sur le produit des diverses cultures, sur les défrichemens, sur les modifications survenues dans la consistance et le mode d'exploitation du sol depuis le cadastre, et sur les changemens à faire subir aux données fournies par le cadastre, pour les mettre

en harmonie avec l'état territorial. Ces renseignemens, complétés et vérifiés à l'aide d'informations puisées dans les communes circonvoisines, et auprès des diverses administrations publiques, serviraient de base à une évaluation directe des diverses natures de cultures d'après leur contenance dans la commune. Cette évaluation serait ensuite contrôlée à l'aide des baux et des déclarations de locations verbales intervenues dans la période décennale expirant au commencement de l'année précédente, et même des actes de vente, si les baux et les déclarations verbales faisaient défaut ou étaient en nombre insuffisant pour assurer le contrôle des évaluations directes.

« Ces évaluations présenteraient, par chaque commune et par chaque nature de culture, le revenu réel moyen par hectare, et le total de ce revenu pour l'ensemble de la contenance occupée par la nature de culture. »

« Les travaux d'évaluation seraient ensuite communiqués dans chaque département au conseil général. Les observations des conseils généraux ainsi que les tableaux présentant le résumé des opérations pour l'ensemble de la France, seraient déférés à l'examen d'une commission centrale siégeant à Paris, dont les membres seraient nommés par décret. Enfin le résultat de l'examen des évaluations par cette commission, ainsi que les explications du ministre des finances, seraient soumises aux chambres avec un projet de répartition de la contribution foncière. »

Le revenu net des propriétés rurales étant ainsi établi par le mode d'évaluation que nous venons d'exposer, la rectification des contingens devait s'effectuer, dans le système primitif du projet de 1876, au moyen d'une double opération : l'exonération des départemens surchargés, et le rehaussement des taxes à la charge de ceux qui avaient été ménagés.

Le ministre des finances ne s'était point fait illusion sur les imperfections de ce premier système. Forcé d'obéir aux injonctions formelles de la loi, il avait accepté vraisemblablement le seul moyen qui lui avait paru possible dans les conditions d'économie et de temps indiquées dans les discussions parlementaires. Il s'est empressé de modifier son premier projet, aussitôt que la situation du budget lui a permis d'adopter une autre combinaison. Le deuxième système, présenté en 1879, est conçu dans un esprit différent : le gouvernement propose maintenant d'établir l'égalité uniquement par le dégrèvement des départemens dont la contribution foncière est au-dessus du taux moyen.

La répartition des contingens, dans le second système comme dans le premier, aura toujours pour base l'évaluation sommaire dont nous venons de parler. Ce mode d'estimation présente-t-il de

suffisantes garanties d'exactitude pour justifier une opération aussi importante? Nous ne le pensons pas.

On ne peut pas admettre que les renseignemens recueillis par les contrôleurs auprès des autorités locales, des notaires et des principaux agriculteurs, seront toujours désintéressés et sincères. Les contenance des nouvelles cultures, dont les produits sont évalués, ne peuvent pas être établies, sans arpentage, avec une suffisante exactitude. D'un autre côté, les baux qui fournissent les moyens de contrôle les plus certains sont loin de procurer des informations complètes, et surtout de les donner dans des conditions égales pour toutes les contrées et pour toutes les cultures. Le ministre des finances reconnaît lui-même, dans l'exposé des motifs, que, si les baux sont très nombreux dans quelques départemens, ils sont très rares dans d'autres; qu'ils font même absolument défaut dans des régions entières; qu'ils sont loin d'embrasser dans des proportions égales toutes les natures de culture.

Ajoutons que les opérations seront faites dans chaque département par des agens différens qui ne jugeront pas de la même manière, qui n'apporteront pas, dans l'accomplissement de cette délicate et difficile mission, les mêmes préoccupations ni le même esprit : les uns seront portés à modérer les évaluations; d'autres, à les maintenir dans toute leur rigueur. Il est donc certain que les revenus de toutes les régions ne seront pas soumis à une mesure uniforme.

Le gouvernement a sagement abandonné le projet de surélever la part des départemens qui, d'après les résultats de l'estimation, seraient considérés comme étant au-dessous de la moyenne. Nous croyons, avec le ministre des finances, que les départemens dont les contingens seraient rehaussés, n'accepteraient pas une augmentation d'impôt fondée sur une opération qui peut être si justement contestée.

Ce système aurait produit d'ailleurs des résultats inadmissibles. En effet, la loi proposée n'imposant pas en même temps la rectification des pièces cadastrales, il en résulte que les inégalités qui existent actuellement dans les sous-répartitions communales auraient été maintenues; qu'elles seraient même aggravées dans tous les départemens dont les contingens subiraient une augmentation. On peut citer, à titre d'exemple, les résultats que donnerait la répartition du contingent nouveau dans le département de Seine-et-Oise. Les bois des environs de Paris ont été cotisés à un taux très élevé dans les opérations cadastrales, à raison de leur revenu à l'époque où le cadastre a été exécuté dans cette région. Depuis l'établissement des chemins de fer et le perfectionnement des voies navigables, l'usage de la houille et la concurrence des localités plus

éloignées ayant amené une baisse dans le prix des coupes, le revenu des bois a diminué. Ces propriétés paient aujourd'hui un impôt qui représente, en principal, 12 pour 100 de leur produit net. Néanmoins, le département de Seine-et-Oise, dans son ensemble, n'étant assujéti qu'à une contribution foncière de 4.13 pour 100, son contingent général serait élevé au taux moyen de 4.24. De telle sorte que la nouvelle péréquation qui serait opérée, en exécution du projet de loi de 1876, loin de réparer l'injustice dont les propriétaires de bois se plaignent si justement, aurait pour résultat, au contraire, d'augmenter encore la taxe foncière d'une nature de propriété déjà trop surchargée!

Ce système produit encore un autre résultat non moins injuste, en ce que les parcelles incultes au moment du cadastre, dont les revenus, après leur mise en culture, augmentent le contingent départemental, sont, en fait, affranchies presque complètement du rehaussement de l'impôt. Ce résultat provient de ce que les deux répartitions ne sont pas faites sur les mêmes élémens. En effet, pour la fixation du contingent, on prend en considération le revenu actuel, tandis que, dans la sous-répartition communale, on continue à opérer sur le revenu primitif. Or, ces parcelles étant imposées comme terres improductives, il s'ensuit qu'elles ne supportent qu'une part dérisoire de la charge nouvelle qu'elles imposent au département.

Le nouveau système proposé dans le projet de loi de 1879 est certainement plus acceptable. On sera disposé vraisemblablement à se montrer plus indulgent pour les erreurs inévitables des estimations faites dans les conditions que nous avons décrites, si on se borne à des dégrèvemens partiels qui n'aggravent la position d'aucun autre département, car on est naturellement moins exigeant pour la justification d'une exonération qu'on ne le serait si la mesure devait entraîner une augmentation d'impôt.

Cependant nous sommes porté à penser que ce nouveau projet n'est pas non plus satisfaisant. S'il n'a pas tous les inconvéniens du premier, il a, d'un autre côté, une infériorité évidente à l'égard de celui-ci, qui avait du moins le mérite de viser à l'égalité des contingens, tandis que, dans le système de 1879, on se borne à dégrever les départemens dont l'impôt est supérieur à la moyenne; on laisse donc toujours subsister les inégalités entre les départemens exonérés et ceux dont le contingent est au-dessous du taux moyen; on se contente de les diminuer. Il a en outre le grave inconvénient de maintenir, comme le premier projet, les vices des sous-répartitions communales.

Lorsqu'il s'agit d'imposer au trésor public un sacrifice qui, d'après

l'exposé des motifs de la proposition de 1879, paraît être de 15 à 20 millions par an, nous sommes convaincu que les pouvoirs exigent une preuve certaine que les départemens qui sont appelés à en profiter sont réellement surtaxés. Cette justification leur paraîtra d'autant plus nécessaire, dans les circonstances actuelles, que l'impôt qu'on propose de diminuer n'est ni exorbitant, ni entaché d'inégalités excessives, et que le dégrèvement ne produirait aucun résultat économique appréciable.

Les dégrèvements proposés nous paraissent également inacceptables au point de vue financier et économique.

D'une part, l'exonération sera insensible pour les contribuables des départemens en faveur desquels elle sera accordée; elle n'aura aucune action sur les affaires. Ce sera donc pour le trésor un sacrifice sans compensation.

D'autre part, une nouvelle évaluation du revenu des propriétés rurales, bien qu'elle ne doive avoir pour résultat, en réalité, qu'un dégrèvement partiel, donnera lieu néanmoins inévitablement à une grande agitation parmi les populations des campagnes, qui voient toujours avec défiance des opérations de cette nature. Elles supposeront d'autant plus facilement que ce travail est fait en vue d'une augmentation ultérieure d'impôt, qu'on a formellement déclaré à la tribune de l'assemblée nationale, qu'une répartition plus proportionnelle du principal des contingens rendra toujours acceptable et facile la création de centimes additionnels généraux quand les exigences budgétaires la réclameront. Cette opération, qui ne satisfera réellement personne, inquiétera tout le monde.

Ajoutons que la réduction du principal de la contribution foncière apportera le trouble dans les budgets départementaux et communaux. Il est évident, en effet, que les centimes additionnels, qui sont suffisans avec les contingens actuels, devront être augmentés dans les départemens où la mesure proposée aura diminué le principal de l'impôt.

Enfin, en admettant que notre situation budgétaire permette qu'on fasse un sacrifice au profit de la propriété foncière, il y a mieux à faire que de dégrever les contingens de quelques départemens. Il faut plutôt faciliter la transmission des propriétés immobilières au profit de ceux qui peuvent en tirer le meilleur parti. Actuellement la propriété foncière est immobilisée par l'énormité des droits de mutation. Les frais de vente, y compris les honoraires des officiers ministériels et les droits de quittance, s'élèvent à 10 pour 100 de la valeur de la chose vendue, c'est-à-dire qu'on ne peut aliéner aujourd'hui en France qu'à la condition de perdre le dixième du capital. C'est là certainement la cause principale de la

stagnation des transactions immobilières. On a fait avec raison de grands sacrifices pour activer les affaires commerciales et industrielles dans l'intérêt de la prospérité générale. La circulation plus facile et plus rapide des propriétés foncières, qui représentent la plus grande partie de la richesse sociale, produirait un résultat économique non moins considérable. Les droits de mutation qui étaient déjà avant 1870 de 6.05, y compris le décime établi par la loi du 6 prairial an VII, ont été depuis nos désastres augmentés de 1 décime $1/2$, c'est-à-dire de 82 cent. $1/2$ pour 100 ; ils sont actuellement de 6.87 cent. $1/2$ pour 100. Si on y ajoute les droits de timbre et les autres frais accessoires, ils accroissent d'un dixième le prix d'achat. Les aliénations immobilières sont nécessairement entravées par cette fiscalité excessive.

Avant de songer à diminuer les anciens impôts, notamment le principal de la contribution foncière, nous avons le devoir de dégrever certaines taxes créées après nos malheurs, sous la pression des charges publiques. Un engagement législatif nous en impose d'ailleurs l'obligation. La loi du 31 décembre 1873, qui a établi des taxes additionnelles aux impôts indirects, notamment les décimes ajoutés aux droits d'enregistrement, dit que ces taxes sont créées à titre extraordinaire et temporaire, et l'exposé des motifs de cette loi ajoute que ces mots à *titre temporaire et extraordinaire* ont été placés dans la loi, comme indiquant pour les pouvoirs publics l'engagement, dès que la situation financière le permettra, de dégrever ces impôts.

Un économiste éminent qui s'est fait rapidement une grande situation dans la science financière, M. Paul Leroy-Beaulieu, voudrait que le droit de mutation sur les transmissions d'immeubles fût diminué jusqu'à 1 pour 100, et que l'on compensât jusqu'à due concurrence la perte du trésor par le produit de 10 centimes additionnels généraux au principal de la contribution foncière. Nous ne croyons pas qu'on puisse aller jusque-là, ni surtout qu'on doive acheter la réduction des droits de vente par la création de centimes additionnels généraux ; mais nous pensons que le législateur doit affecter les sacrifices qu'il croit pouvoir faire en faveur de la propriété foncière à une diminution des droits de mutation, plutôt qu'à une réduction partielle du principal de l'impôt foncier. Si, en même temps qu'on dégrèverait les droits d'enregistrement, on modifiait les tarifs des officiers ministériels en matière de vente, on donnerait certainement par cette double réduction un grand essor aux transactions immobilières. L'augmentation du nombre et de la valeur des mutations ne serait pas seulement une cause de prospérité générale ; elle donnerait, de plus, au trésor public le

moyen de couvrir une partie du déficit produit par la diminution des droits, et, aux officiers ministériels, l'équivalent de ce que la modification des tarifs pourrait leur faire perdre.

La péréquation par voie de dégrèvements paraît toutefois, à première vue, avoir un avantage sérieux, en ce qu'elle permettrait de soulager les contribuables dont les revenus ont subi, depuis quelques années, de grandes dépréciations, notamment les propriétaires de vignes, ruinés par les ravages du phylloxera; mais, quand on examine la question de plus près, on voit bien vite les imperfections du moyen proposé, car il ne fait que détourner de leur destination spéciale les secours réservés exclusivement à ceux que l'on entend secourir.

La réduction du contingent d'un département favorise en effet tous les contribuables indistinctement. Cependant tous ne sont pas frappés également : les propriétaires de bois, de prés, de terres labourables, ne souffrent pas directement des ravages du phylloxera. Pourquoi accorder un dégrèvement général qui profiterait, dans les mêmes proportions, à tous les contribuables? La maladie de la vigne, d'ailleurs, comme les autres maladies des plantes, ne sera que temporaire, il faut l'espérer du moins; pourquoi faire une réduction d'impôt permanente et indéfinie? C'est, à notre avis, par des moyens particuliers, directs, limités dans leur durée comme les maladies elles-mêmes, qu'on doit chercher à secourir les propriétaires des terres ravagées.

III.

Le projet de loi du 19 mai 1879 ne concerne pas les propriétés bâties. Le contingent spécial de cette catégorie d'immeubles reste toujours soumis au système de péréquation particulier qui fait l'objet des dispositions du projet primitif du 23 mars 1876.

Voici comment le gouvernement entendrait établir l'égalité de l'impôt sur les maisons et les usines :

Il propose d'imposer les constructions nouvelles à une taxe de 5 pour 100 de leur produit net (1). Si dans la commune la proportion de la contribution au revenu est inférieure à 5 pour 100, ce qui a lieu généralement, paraît-il, le contingent foncier des propriétés bâties serait augmenté de la totalité de l'impôt; une partie de cet impôt, représentant la cotisation d'après le régime actuel, serait supportée par le propriétaire de la nouvelle maison; le surplus serait réparti sur toutes les propriétés bâties de la commune,

(1) Le revenu net imposable représente la valeur locative, déduction faite du quart, suivant les règles établies par la loi de frimaire an vii.

y compris la construction nouvelle. Si le contingent communal était au contraire supérieur à 5 pour 100 du revenu des maisons de la circonscription municipale, il serait diminué de la différence entre le taux de 5 pour 100 et la proportion de l'impôt dans la commune; toutes les cotes, même celle du bâtiment nouveau, seraient réduites proportionnellement.

Les cotes de chaque commune se rapprocheraient ainsi successivement du taux de 5 pour 100, qu'elles finiraient par atteindre lorsque toutes les maisons de la circonscription auraient été reconstruites. On arriverait de cette façon, lentement et insensiblement, à la péréquation des contingens départementaux et à l'égalité individuelle.

La contribution sur les maisons étant généralement inférieure à 5 pour 100, l'administration estime que le relèvement des contingens communaux jusqu'à ce taux, au fur et à mesure de la construction des bâtimens nouveaux, procurerait au trésor public une ressource annuelle supplémentaire de 400,000 francs.

Convenons que, si ce système a l'avantage de ne pas troubler brusquement les intérêts, il a en même temps l'inconvénient de faire attendre longtemps le bienfait de la réforme qu'il promet, car la péréquation ne serait réalisée complètement que lorsque toutes les maisons existantes à l'époque de la promulgation de la loi auraient disparu et auraient été remplacées par des constructions nouvelles!

Ce procédé a en outre l'inconvénient de mettre à la charge des autres contribuables de la commune une partie de l'impôt des bâtimens récemment construits. D'après la loi du 17 août 1835, qui est actuellement en vigueur, la contribution à laquelle toute nouvelle construction est assujettie est supportée exclusivement par le propriétaire, tandis que dans le système du projet de loi le propriétaire de cette construction ne supporte exclusivement que la taxe à laquelle il aurait été tenu en vertu de la loi de 1835; le surplus, jusqu'au chiffre de 5 pour 100 du revenu du bâtiment, est réparti sur toutes les autres maisons de la commune. — Il en résulterait que les cotes des autres contribuables augmenteraient par cela seul qu'il aurait plu à un de leurs voisins de bâtir dans la circonscription. Dans une petite commune où l'on aurait élevé un édifice important, un château ou une grande usine, les cotes individuelles des autres propriétaires pourraient être sensiblement rehaussées.

Le projet de loi a emprunté ce système de péréquation à la loi du 4 août 1844, qui en a déjà fait l'application pour la répartition de l'impôt mobilier. M. Lacave-Laplagne, qui en est l'inventeur, n'avait accepté ce mode de répartition que comme contraint et

forcé, ainsi qu'il le déclare dans l'exposé des motifs de cette loi, parce que le recensement direct et immédiat de toutes les valeurs locatives, ordonné en 1841 par son prédécesseur, M. Humann, pour rectifier l'assiette de la contribution mobilière, n'avait pas pu être exécuté. Les opérations du recensement durent, en effet, être suspendues devant les résistances violentes qu'on rencontra dans plusieurs départemens, notamment dans le Puy-de-Dôme et dans la Haute-Garonne, où l'intervention de l'autorité militaire fut nécessaire pour le rétablissement de l'ordre. M. Lacave-Laplagne imagina alors, faute de mieux, le moyen que nous venons de décrire.

Il est vraisemblable que, si l'on ne revient pas purement et simplement au système de M. Humann, les contribuables aimeront mieux le maintien de la loi du 17 août 1835, qui a eu pour résultat d'augmenter les revenus de l'état de 1826 à 1877 d'une somme de 15,600,000 francs, tout en mettant à la charge exclusive des propriétaires des nouvelles maisons la totalité de l'impôt auquel elles sont assujetties.

Le gouvernement demande en outre l'abrogation de l'article 9 de la loi du 21 mars 1874. Ce texte a décidé que les terres cotisées comme incultes et improductives, et qui ont été mises en culture ou sont devenues productives depuis la confection du cadastre, seront, après le délai de faveur fixé par les lois du 3 brumaire an VII et du 18 juin 1859, évaluées et cotisées comme les autres propriétés de même nature et d'égal revenu de la commune où elles sont situées, et accroîtront le montant de la contribution foncière en augmentant le contingent de la commune, de l'arrondissement, du département et de l'état. A l'inverse, les parcelles qui seront devenues improductives depuis la même époque donneront lieu, au profit du contribuable, à un dégrèvement imputable sur le montant total du contingent départemental.

C'est l'application aux terres incultes mises ultérieurement en culture, — qu'on peut considérer jusqu'à un certain point comme une nouvelle matière imposable, — du principe de la loi du 17 août 1835, faite pour les maisons et usines nouvellement construites.

La loi du 21 mars 1874 avait été considérée par tout le monde comme absolument juste. On sait en effet les grands et heureux développemens qu'a pris l'agriculture dans certaines régions de la France. Nul n'ignore que des terres nombreuses qui étaient en friche à l'époque de la confection du cadastre ont été peu à peu cultivées, et que telles qui, d'après les pièces cadastrales, seraient des landes sans valeur comptent aujourd'hui parmi les plus riches et les plus productives. Il semblait donc équitable de ne pas les laisser jouir plus longtemps d'une véritable exemption d'impôt. Le projet du

23 mars 1876 propose cependant l'abrogation de la loi de 1874 par les motifs suivans :

La péréquation générale ordonnée par le projet de loi rendrait inutile le travail de péréquation partielle prescrit en 1874.

Après avoir tenu compte de tous les changemens survenus dans les natures de cultures, on ne pourrait pas sans double emploi faire varier encore les contingens, en raison des augmentations provenant de la mise en culture des terres improductives à l'époque de la confection du cadastre.

Dans les communes où on procéderait à une réfection du cadastre, ajoute-t-on, les dépenses du travail partiel auraient été faites en pure perte.

Ces trois raisons ne justifient pas, à notre avis, l'abrogation de la loi du 21 mars.

Les nouvelles dispositions qui sont proposées ne produiront pas les résultats cherchés en 1874. Elles tendent uniquement à l'égalisation de la contribution immobilière entre les départemens. Elles augmenteront bien le contingent des départemens où l'on a mis en culture des terres jadis en friche, dans la limite du revenu actuel de ces terres ; mais elles diminueront d'autant celui des autres départemens ; en conséquence, la recette totale du trésor n'en sera pas améliorée. De plus, le rehaussement du contingent, au lieu d'être mis à la charge exclusive des propriétaires des terres mises en culture, sera réparti proportionnellement sur toutes les cotes anciennes ; il sera ainsi, contre toute justice, supporté en presque totalité par les autres contribuables.

D'un autre côté, l'évaluation du produit des parcelles antérieurement improductives, pour arriver à leur imposition conformément à la loi de 1874, n'aura pas pour résultat de rehausser une seconde fois le contingent du département ; car, si l'on a déjà compris leur revenu dans la fixation de ce contingent, on n'en tiendra compte dans la seconde opération que pour augmenter les cotes particulières. Enfin, dans les rares communes où le cadastre serait renouvelé, les dépenses d'arpentage et d'évaluation du revenu des parcelles en question n'auront pas été faites en pure perte, comme on le croit ; car on ne manquera pas d'utiliser ces opérations pour le travail général qui sera ultérieurement effectué.

IV.

La modification de certains contingens départementaux, fondée sur les opérations défectueuses que nous avons décrites, — la péréquation de l'impôt sur les propriétés bâties, appliquée seulement aux

maisons et usines nouvellement construites, — ne constituent pas, à notre avis, une réforme sérieuse. L'abrogation pure et simple de la loi du 3 août 1875, qui dégagerait le ministre des finances de l'obligation de présenter un projet général de péréquation de l'impôt foncier, serait mille fois préférable à ces demi-mesures.

Sans toucher à la répartition des contingens, et sans procéder à une nouvelle fixation du revenu foncier sur tout le territoire de la France, ne pourrait-on pas au surplus corriger les principales inégalités individuelles, les seules qui en réalité donnent lieu aux réclamations des contribuables ?

Il nous semble qu'avec quelques mesures spéciales, facilement applicables et peu coûteuses, on atteindrait ce but.

On pourrait d'abord faire exécuter la loi du 21 mars 1874. Cette loi a été votée par l'assemblée nationale, après un examen approfondi de la question et une discussion contradictoire entre les partisans et les détracteurs de la mesure. — Pourquoi ne pas l'appliquer ? — L'exécution de cette disposition ferait disparaître les plus grandes inégalités de la répartition parcellaire, que le système du projet de loi laisse au contraire entièrement subsister.

On pourrait peut-être, en outre, introduire dans notre législation fiscale une disposition qui permettrait aux contribuables surtaxés de demander, dans un délai déterminé, la révision du classement de leurs propriétés. D'après la législation actuelle, les propriétaires ne peuvent réclamer que pour des causes postérieures et étrangères au classement, telles que cession de terrain à la voie publique, disparition de fonds par l'effet de la corrosion ou d'envahissement par les eaux, enfin perte de revenu dans quelques propriétés dont la valeur justement évaluée dans le principe aurait été détériorée par suite d'événemens imprévus et indépendans de la volonté du propriétaire (1). L'ordonnance du 3 octobre 1821 leur avait donné le droit de réclamer contre le classement de leurs fonds pendant un délai de six mois, à partir de la mise en recouvrement du premier rôle cadastral. Depuis l'expiration de ce délai, le classement est inattaquable. — Il y a trente ans, en moyenne, que le cadastre est terminé. Pourquoi ne permettrait-on pas aujourd'hui aux contribuables de demander individuellement la révision du classement de leurs propriétés, si ce classement, pour une cause quelconque, est actuellement inexact ? Puisqu'on a autorisé en 1821 la rectification des erreurs commises par les agens du cadastre, il semble qu'on peut permettre aujourd'hui la révision des inexactitudes qui sont le fait du temps et des événemens. Nous ne voyons

(1) Article 71 du règlement du 10 octobre 1821.

aucun motif de principe ou de pratique qui puisse s'opposer à cette révision individuelle et actuelle. — Un nouveau délai de six mois pour produire leurs réclamations serait donné aux propriétaires qui prétendent que leurs parcelles sont actuellement inexactement classées. — Le montant des réductions serait réimposé sur toutes les autres propriétés de la commune. — Les demandes en rectification ne seraient recevables que dans les cas où les taxes seraient supérieures de 30, 40, ou 50 pour 100 au taux moyen de l'impôt foncier de la commune. — Des précautions seraient prises contre l'abus des réclamations téméraires.

Ces révisions partielles, par mesures individuelles, ne produiraient pas sans doute une égalisation aussi générale que la réfection complète du cadastre; les fonds de terre par trop ménagés, qui ne tomberaient pas sous l'application de la loi du 29 mars 1874, ne seraient rehaussés que par l'effet de la réimposition. Cependant les mesures individuelles dont il s'agit seraient encore préférables à l'opération proposée par le gouvernement, qui ne concerne que la péréquation des contingens départementaux.

Quant aux propriétés bâties, il n'y a rien à faire pour établir entre elles l'égalité dans la sous-répartition du contingent communal, car la loi du 15 septembre 1809 et l'ordonnance du 30 octobre 1821 autorisent les propriétaires de ces immeubles, en cas de surtaxe, à demander, chaque année, dans les trois mois de l'émission des rôles, une réduction d'impôt.

Cette solution, à notre avis, donnerait une satisfaction suffisante aux plaintes légitimes.

Si les chambres ne consentent pas à abroger la loi du 3 août 1875; si elles persistent dans leur résolution de faire procéder à une péréquation générale, nous croyons qu'il faut en ce cas donner au ministre des finances une entière latitude. Il faut lui permettre de faire une réforme complète, efficace et définitive.

Si l'on veut effectuer une répartition réellement proportionnelle de l'impôt foncier, il faut nécessairement, pour les propriétés rurales, faire procéder à l'évaluation exacte et directe du revenu net de chaque parcelle, c'est-à-dire renouveler les opérations cadastrales.

Il faut aussi simplifier le travail par la suppression des contingens départementaux, qui créent des antagonismes d'intérêts inconciliables et des luttes sans fin de département à département: la difficulté de régler les rapports des départemens entre eux a toujours été un écueil contre lequel toutes les tentatives de péréquation ont échoué.

Le revenu réel de chaque parcelle étant déterminé, on applique-

rait directement à ce revenu légalement établi le coefficient fixé par la loi de finances, par exemple 4, 5 ou 6 pour 100.

La réforme ne devrait pas avoir pour objet seulement l'égalisation proportionnelle des cotes actuelles; il faudrait encore, pour être complète et définitive, qu'elle donnât le moyen de les maintenir indéfiniment dans les mêmes conditions d'égalité, en facilitant le renouvellement successif des évaluations du revenu foncier, après l'expiration de certaines périodes dont la durée serait déterminée. A ce point de vue, la conservation obligatoire des opérations cadastrales serait une chose essentielle.

Le renouvellement périodique des estimations du revenu foncier aurait pour effet d'assurer constamment la proportionnalité de la contribution immobilière. Cet impôt suivrait ainsi, à certains intervalles, les changemens qui s'opèrent dans l'industrie agricole, et dans les conditions économiques de chaque région; il croîtrait avec le revenu national, sans augmentation des taxes. Il n'aurait pas, il est vrai, la même flexibilité que la contribution des patentes, qui suit les mouvemens annuels de l'industrie et du commerce, car on ne peut pas refaire chaque année les travaux du cadastre, mais il acquerrait cependant une certaine élasticité qui lui a manqué jusqu'à présent.

Quant aux propriétés bâties, on ne peut établir, en ce qui les concerne, une juste répartition que par un recensement de toutes les valeurs locatives. L'esprit public s'est amélioré depuis trente-cinq ans, le patriotisme des contribuables s'est élevé et éclairé; il est vraisemblable que l'opposition brutale et aveugle de 1841 ne se renouvellerait plus.

Le recensement des valeurs locatives est une opération d'une grande importance dans notre système financier, car c'est le seul moyen de donner une base certaine à l'assiette de l'impôt foncier. Pour ne pas compromettre le succès de cette entreprise, il serait sage de ne pas la compliquer d'une préoccupation de relèvement de taxe. On devrait, au contraire, pour en assurer la réussite, déclarer expressément que l'opération n'a pas pour objet une augmentation d'impôt, et prendre même l'engagement de ne pas rehausser les contributions foncière et mobilière avant l'expiration d'un délai de dix ans. Il conviendrait de décider également que la fixation du revenu des propriétés bâties ne serait renouvelée, comme pour les propriétés non bâties, que par périodes dont on déterminerait la durée.

L'ensemble de toutes ces mesures assurerait la péréquation de l'impôt foncier en France d'une manière effective et durable.

Mais la réforme qui vient d'être esquissée, et qui est la seule effi-

cace, la seule qui doit être acceptée, à notre avis, si l'on tient à faire un travail de répartition générale, cette réforme est-elle possible et ne soulève-t-elle pas des objections graves? C'est ce que nous allons examiner sommairement.

La mobilité de l'impôt foncier, que nous accepterions comme un progrès dans les conditions que nous avons indiquées, est vivement critiquée par un grand nombre de personnes, qui considèrent, au contraire, la fixité comme la qualité essentielle de la contribution foncière. Dans ce nombre nous citerons des financiers éminents : le baron Louis, le comte Mollien, le comte Roy, MM. de Chabrol et Humann. Ils disent que la fixité des contingens, en ce qui concerne la propriété rurale, est commandée par la matière imposable elle-même, qui est permanente de sa nature, et que les évaluations du revenu ayant été faites en raison des qualités intrinsèques de la terre, doivent rester invariables. Ils invoquent l'intérêt de l'agriculture, qui ne pourrait pas prospérer si les améliorations devaient entraîner le rehaussement de l'impôt.

Malgré notre déférence pour ces grands maîtres, nous ne pouvons pas accepter les deux motifs donnés à l'appui de leur opinion.

La propriété foncière n'est pas une matière imposable invariable. Lorsqu'une terre inculte et improductive est convertie en un vignoble fertile, elle constitue, dans son dernier état, au point de vue de l'impôt qui, légalement, est proportionnel au revenu, une chose essentiellement différente de la terre primitive. De même, une forêt inexploitée et inexploitable à cause de ses accès difficiles, qui est ultérieurement traversée par une voie ferrée et desservie directement par une gare, est évidemment une chose imposable toute différente. On ne peut donc pas dire que la terre, à ce point de vue particulier, soit permanente et immuable.

On ajoute qu'il faut encourager l'agriculture, que les propriétaires, rassurés contre la crainte de voir le fisc venir prendre sa part dans la plus-value obtenue par leur industrie, se livrent à des travaux d'amélioration qu'ils ne feraient probablement pas, si le revenu qu'ils obtiennent par ces travaux devait être imposé; que d'ailleurs l'état profite indirectement de la plus-value donnée aux terres, en prenant des droits de mutation plus élevés en cas d'aliénation.

Ce second motif ne peut pas nous convaincre davantage. Les industriels qui veulent perfectionner ou augmenter leurs moyens de production ne sont point arrêtés dans l'exécution de leurs projets par les droits de patentes qui s'accroissent à raison du développement de l'industrie; l'impôt qui sera établi sur les maisons nouvelles n'empêche pas davantage de construire. On ne peut pas, en vérité, supposer que le propriétaire d'une terre inculte qui peut, en

la plantant en vigne, lui faire produire soixante hectolitres de vin par hectare, recule devant la dépense de plantations, parce qu'il aura à payer plus tard 4 ou 5 francs d'impôt par hectare!

Des économistes, partisans encore plus absolus de la thèse de la fixité de l'impôt foncier, prétendent même que le propriétaire actuel n'a pas qualité pour demander un dégrèvement. Ils disent que depuis près d'un siècle l'impôt est entré en considération dans toutes les transactions immobilières, qu'il s'est incorporé à la terre elle-même, qu'il a été un des élémens qui ont servi à la détermination du prix, que par conséquent c'est le possesseur de l'immeuble à l'époque où l'impôt a été établi qui a supporté la perte résultant de l'inégalité dans la taxation. Ils en concluent que le propriétaire actuel qui a acheté la chose diminuée de cette partie du revenu n'est pas autorisé à se plaindre de la répartition. On invoque également l'exemple de l'Angleterre, où, depuis près de deux siècles, les évaluations du revenu foncier sont restées immuables.

Ces raisons ne sont pas plus probantes. Il faut d'abord écarter l'autorité du précédent pris dans l'histoire financière de l'Angleterre, car le propriétaire foncier en Angleterre, vis-à-vis de l'état, est plutôt le débiteur d'une rente rachetable qu'un véritable contribuable. En France la contribution foncière a un autre caractère : c'est une taxe proportionnelle au revenu.

La législation française n'a jamais garanti au propriétaire la fixité du revenu cadastral pour un temps indéfini, mais seulement pendant l'existence légale de la matrice cadastrale. La faculté de renouveler, après une certaine durée, les évaluations du revenu découle du principe même de la proportionnalité de l'impôt. Elle a été d'ailleurs formellement proclamée dans le projet de loi de 1846, par lequel M. Lacave-Laplagne proposait de renouveler, après chaque période de trente ans, les plans parcellaires et les évaluations cadastrales. Le législateur l'a reconnu lui-même par la loi du 7 août 1850 ainsi que par les résolutions du 5 août 1874 et du 3 août 1875.

Une critique d'une autre nature est encore adressée au système qui supprime la répartition successive de l'impôt foncier entre les départemens, les arrondissemens, les communes et les contribuables. On lui reproche de transformer la contribution immobilière en un impôt de quotité.

L'administration des contributions directes, spécialement, admet l'impôt de quotité sur les revenus du commerce et de l'industrie ; nous pouvons même ajouter qu'elle l'admet également sur les propriétés bâties, du moins d'une manière implicite, puisqu'elle propose d'imposer toutes les constructions nouvelles d'une taxe de 5 pour 100 de leur revenu net, pour arriver finalement à soumettre

toutes les maisons à cette même taxe; mais elle le repousse sur les revenus de la terre.

Le mode de quotité a ses avantages et ses inconvéniens. C'est un procédé de perception certainement plus perfectionné, plus en rapport avec les progrès réalisés dans l'administration du recouvrement des impôts, que le système de la répartition. La répartition est une sorte d'abonnement avec les localités, qui sont tenues de donner au trésor public une somme fixée à l'avance, dont le partage entre les contribuables est fait par les autorités locales, avec le concours de l'administration des contributions directes. L'état sacrifie une partie de l'impôt à la certitude d'avoir, sans aucune chance aléatoire, la totalité de la contribution déterminée par le pouvoir législatif, et à l'avantage d'être désintéressé dans les opérations qui ont pour objet la fixation du montant de chacune des cotes : c'est une sorte de fermage sous une forme particulière, une tradition des administrations de l'ancien régime.

L'impôt de quotité au contraire est perçu à raison du revenu de chaque contribuable; il monte ou descend comme la richesse publique. Si le trésor subit les conséquences des chances défavorables, il profite d'un autre côté des accroissemens des revenus qui jusqu'à présent ont toujours suivi une marche ascendante.

Un des grands avantages du mode de quotité, c'est que l'augmentation des recettes se fait toute seule, automatiquement en quelque sorte, par le fait du développement de la richesse, tandis qu'avec le système de la répartition, pour que l'impôt puisse suivre le mouvement ordinairement progressif de la matière imposable, il est nécessaire de procéder par voie d'augmentation des contingens. Si, dans ce système, les contribuables ne paient que ce qu'ils doivent, en revanche ils paient tout ce qu'ils doivent.

L'administration de l'état est obligée, il est vrai, de répartir elle-même l'impôt, de se donner la peine de le percevoir à ses risques et périls, sur les bases établies par la loi; mais on ne peut pas en faire une objection, car c'est le devoir du gouvernement dans les pays civilisés de s'imposer cette peine.

Le mode de quotité appliqué à l'impôt foncier ne constituerait pas d'ailleurs une nouveauté dans notre législation fiscale : cette innovation ne changerait pas les principes des lois organiques de la contribution immobilière en France; ce ne serait, au contraire, qu'un retour pur et simple au système primitif des lois du 1^{er} décembre 1790, du 3 frimaire an VII et du 15 septembre 1807. Le duc de Gaëte, ministre des finances de 1799 à 1814, qui avait été auparavant chef de bureau de la direction générale des contributions sous Necker, commissaire de la trésorerie sous l'assemblée natio-

nale, qui avait concouru à la préparation des lois de finances de cette époque, déclare positivement que le législateur de 1790 avait entendu faire de la contribution foncière un impôt de quotité.

Dans un savant rapport sur les projets de loi du 23 mars 1876, présenté à l'assemblée générale du conseil d'état, M. le président Du Martroy a analysé en termes clairs et concis l'opinion de M. le duc de Gaëte sur ce point (1).

« M. le duc de Gaëte, dit-il, en cherchant à constituer la contribution foncière sous la forme d'un impôt de quotité, entendait se conformer à l'esprit et revenir à l'exécution de la loi du 1^{er} décembre 1790, sagement interprétée. L'assemblée constituante en établissant la contribution foncière avait voulu copier l'impôt des vingtièmes, le moins impopulaire des impôts de l'ancien régime, et qui était un impôt de quotité. Cette contribution dont le montant, déterminé à l'avance, devait être réparti entre les départemens, avait bien certains caractères de l'impôt de répartition; mais il en était ainsi parce que, les revenus territoriaux de la France n'étant pas encore connus d'une manière certaine, et d'autre part, l'impôt foncier étant la principale branche des revenus publics, il fallait bien assurer d'avance la somme nécessaire pour les besoins du budget. Mais ce n'est que d'apparence et provisoirement que ce caractère avait été donné à l'impôt foncier; l'assemblée entendait si bien établir un impôt de quotité qu'elle a reconnu à tout contribuable taxé au delà du sixième de son revenu, le droit d'obtenir une réduction, et d'autre part, pour remédier aux inconvéniens de cette répartition provisoire, elle a prescrit la confection d'un cadastre général parcellaire en vue d'estimer individuellement en quelque sorte le revenu de chaque parcelle de propriété. Supposons, disait M. le duc de Gaëte, que le revenu cadastral de la France soit évalué à 450 millions, et que la législature veuille fixer à 15 millions le contingent de l'impôt foncier, la loi de finances n'aura qu'à disposer que chaque contribuable paiera 10 pour 100 de son revenu imposable, et alors, plus de répartition à faire par la loi entre les départemens, et par les conseils généraux et d'arrondissemens entre les arrondissemens et les communes. La contribution foncière devient un impôt de quotité, en ce que chaque contribuable paie isolément une partie aliquote de son revenu, la même pour tous. »

La loi du 15 septembre 1807, rendue sous le ministère du duc de Gaëte, avait commencé à mettre ce système à exécution; elle en était l'exacte application. Mais, après la chute de l'empire, le mode de quotité fut abandonné, plutôt peut-être par esprit de réaction

(1) Rapport de M. Du Martroy, p. 26 et suiv.

contre le régime précédent, qu'à raison des avantages réels du nouveau procédé par lequel on le remplaça. Les lois du 15 mai 1818, du 17 juillet 1817 et du 31 juillet 1821 organisèrent la perception de l'impôt foncier sur d'autres bases.

Malgré ce changement de système, il reste bien établi que les législateurs de 1790, de l'an VII et de 1807, avaient entendu faire de l'impôt foncier un impôt de quotité, et qu'en revenant à cette forme de perception on ne ferait que se conformer à l'esprit des lois fondamentales de la matière.

Ajoutons que la Belgique a transformé en 1867 son impôt foncier en un impôt de quotité; le revenu est fixe pendant toute la durée des pièces cadastrales. Elle a condamné, comme le législateur français, le principe de la fixité de la contribution foncière.

Cependant des objections sérieuses sont faites contre cette transformation. Si l'on se proposait de faire de la contribution foncière un véritable impôt de quotité dans la rigoureuse acception du mot, il se présenterait effectivement une première difficulté qui pourrait être considérée comme invincible. Si on devait procéder annuellement à une nouvelle évaluation du revenu de chaque parcelle, d'après les changemens survenus dans la nature des cultures, ou d'après des classifications nouvelles; si, en d'autres termes, il s'agissait de faire chaque année pour la contribution immobilière ce qui est pratiqué pour la perception de l'impôt des patentes, il faudrait en ce cas s'attendre à une grave objection, tirée de l'impossibilité d'établir les revenus parcellaires, et par suite les cotes innombrables à imposer aux propriétaires fonciers.

Nous reconnaissons que ce qui est possible avec 1,600,000 patentables, serait matériellement irréalisable pour 140,000,000 de parcelles. Mais ce n'est pas ainsi qu'on entendrait exécuter la mesure. Le revenu serait immuable aussi longtemps que les opérations cadastrales resteraient obligatoires. Les rôles seraient dressés sur les revenus constatés pour chaque parcelle, et on appliquerait directement à ce revenu, comme le disait le duc de Gaëte, le taux de la taxe fixé par la loi de finances, sans aucune autre complication.

La taxe serait appliquée de la même manière sur le revenu des propriétés bâties, déterminé par le recensement des valeurs locales.

On prétend aussi que le mode de quotité crée un antagonisme entre l'administration et les contribuables; on cite à l'appui de cette objection le mot de Turgot, qui a dit que « quand il s'agit de l'impôt de quotité, le roi est seul contre tous. » — C'est vrai, en ce sens que, dans le système de répartition, le contingent étant fixé à l'avance, l'état est désintéressé dans la division qui en est faite ensuite

entre les contribuables; tandis que dans la forme de quotité, la lutte, au lieu de s'établir entre le contribuable et la commune, s'engage entre le contribuable et l'agent des contributions chargé de la fixation de la cote. On pourrait craindre que l'intervention des agens du fisc n'excitât plus de défiance que l'action des autorités locales et n'eût pour effet d'entraver le recouvrement de l'impôt. Mais l'expérience prouve que cette objection est plus grave en théorie qu'en pratique. La cotisation de l'impôt des patentes, qui est une opération non moins délicate, ne provoque aucune protestation de la part des contribuables contre les employés de l'administration. Pourquoi la perception de l'impôt foncier présenterait-elle plus de difficultés?

On ne saurait prétendre que, dans le mode de quotité, le trésor doive rencontrer les intérêts des contribuables coalisés contre lui. Tous les contribuables ont au contraire intérêt à ce que chacun paie sa part proportionnellement à son revenu, car le dégrèvement que l'un obtient ne profite pas aux autres, et ce qui est enlevé frauduleusement au fisc doit être supporté par tous les contribuables. En faisant payer à chacun ce qu'il doit légalement, l'état agit donc en réalité dans l'intérêt de tous.

On a prétendu encore que si on établissait l'impôt de quotité, les conseils de préfecture et le conseil d'état, composés de fonctionnaires amovibles, ne pourraient plus juger les litiges relatifs aux contributions directes, parce que l'état, devenant l'adversaire des contribuables pour la fixation de l'impôt, ne pourrait pas être dans ces affaires juge et partie. Ces contestations devraient être portées devant les juges ordinaires, dont il faudrait doubler le nombre.

L'expérience a fait également justice de cette nouvelle objection. La juridiction administrative juge effectivement les contestations que fait naître la perception de l'impôt des patentes; son indépendance et son impartialité n'ont jamais été contestées.

Mais il y a contre le projet d'une réforme générale de la répartition de l'impôt foncier des objections plus graves. N'y aurait-il pas en effet de grands inconvéniens à faire procéder à des opérations cadastrales qui dureraient certainement plus de dix ans, peut-être vingt ans, et dont le résultat, pouvant entraîner une augmentation de l'impôt, inquiéterait les intérêts des propriétaires de 140 millions de parcelles? Ces opérations entretiendraient dans le pays, pendant toute leur durée, une agitation permanente qui aurait des conséquences fâcheuses pour la tranquillité du pays et même pour la sécurité du gouvernement.

La crainte de provoquer des mécontentemens parmi les propriétaires des 18,500,000 maisons ou usines a empêché l'administra-

tion des contributions directes de proposer le recensement général des valeurs locatives, pourtant bien nécessaire pour rectifier la répartition de l'impôt sur les propriétés bâties. Cette crainte est bien plus redoutable lorsqu'il s'agit d'une mesure qui semblerait menacer les intérêts des propriétaires de tout le sol français. Et que penser de l'énormité de la dépense qu'entraînerait la réalisation de la réforme?

L'administration des contributions directes estime que, même en utilisant autant que possible les documens existans, la dépense de la réfection du cadastre s'élèverait à une somme qui ne serait pas inférieure à 150 millions. Le cadastre, commencé en 1807 et terminé en 1850, a coûté environ 160 millions; mais les prix des travaux exécutés à des époques qui remontent en moyenne à trente ans seraient aujourd'hui évidemment plus élevés. Si, en effet, on prenait pour base de cette évaluation le coût des opérations cadastrales qui se poursuivent actuellement dans les départemens du Nord, de la Savoie, de la Haute-Savoie, des Alpes-Maritimes et de la Corse, on arriverait à un chiffre bien supérieur : dans ces cinq départemens, la dépense est, en moyenne par hectare, de 1 franc 83 cent.; de 93 cent., par parcelle, plus une indemnité fixe de 40 francs par commune, accordée à l'inspecteur et au contrôleur des contributions directes. D'après ces prix, la dépense de réfection du cadastre pour toute la France s'élèverait à 223,140,000 francs. Le recensement des valeurs locatives des maisons et usines coûterait, en outre, d'après l'appréciation du service spécial, une somme de 12 millions de francs. Les frais annuels pour la conservation des opérations cadastrales monteraient à 10 millions de francs. L'ensemble de ces diverses opérations entraînerait donc une dépense totale de 162 à 235 millions en capital, et une charge annuelle de 10 millions, non compris les frais qu'occasionnerait, à l'expiration de la durée légale de chaque période, le renouvellement successif des évaluations du revenu foncier.

Serait-il raisonnable, pour faire cesser les inégalités dont nous avons apprécié l'importance, surtout lorsqu'on peut corriger les plus considérables par des mesures individuelles, rapides et peu dispendieuses, de s'engager dans une entreprise aussi coûteuse?

Pour tout esprit impartial, la réponse n'est pas douteuse. Nous approuvons le ministre des finances d'avoir considéré que le but et les résultats d'une réforme générale de l'impôt foncier ne peuvent pas justifier un pareil sacrifice.

MATHIEU-BODET.

L'HISTOIRE MONUMENTALE

DE ROME

ET LA PREMIÈRE RENAISSANCE

II.

DU SOIN DES ÉDIFICES A ROME PENDANT LE XV^e SIÈCLE.

I. Eug. Müntz, *les Arts à la cour des papes pendant le xv^e et le xvi^e siècle*, première et deuxième parties, fascicules 4^e et 9^e de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 1879. — II. J.-B. de Rossi, *Piante iconografiche e prospettiche di Roma...* (*Plans figurés de la ville de Rome, antérieurs au xvi^e siècle*), Rome, Spithöver, 1 vol. in-4^e de texte et un atlas in-folio.

I.

La décadence monumentale de Rome (1) pendant le moyen âge n'avait pu s'accomplir qu'au mépris de quelques-unes des plus anciennes et des plus profondes traditions romaines. Nous avons dit de quel respect religieux le droit italien primitif entourait la propriété publique ou privée, humaine ou divine. Dès l'origine, le mur et le fossé de la ville *augurée*, le *terme* entre deux champs, le pont si nécessaire en temps de paix et si dangereux en temps de guerre, le temple enfin, demeure des dieux, étaient presque également sacrés. C'est un penchant naturel aux hommes, c'est une pensée

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre.

légitime si elle reste intelligente et élevée, de confondre avec leur foi religieuse la préoccupation de leurs plus graves intérêts ; et dans les sociétés qu'ils forment, beaucoup de ces intérêts, matériels ou moraux, se rattachent aux édifices construits par leurs mains. Il n'en a pas été sous le christianisme autrement que dans l'antiquité : Saint Bénézet, aux premiers temps du moyen âge, consacre sa vie à l'établissement et à l'entretien de ponts aux passages les plus périlleux des Alpes, et le temple chrétien reçoit de la consécration du prêtre un divin caractère. A Rome, le gouvernement civil a continué, pour la protection des édifices publics, l'œuvre du droit religieux. Il serait facile de montrer, par une série de textes législatifs, que les empereurs ont apporté un grand zèle à la surveillance et à la conservation des monumens. Ces traditions ont pu s'affaiblir ; mais le sentiment de l'antique majesté romaine, qui ne s'est jamais entièrement éteint, les a entretenues, et l'idée d'une Rome destinée à une gloire nouvelle les a ranimées. Le temps et le malheur même n'ont fait qu'affirmer toujours davantage cette puissance permanente et qui semblait indestructible. Les peuples barbares y rendaient hommage à leur manière, soit quand ils s'irritaient contre Rome et pensaient follement la détruire, soit lorsque, séduits eux-mêmes, ils enviaient le mérite de s'associer à sa grandeur, ou de la gouverner et de relever ses premières ruines.

Théodoric, roi des Goths, eut cette ambition. Les lettres de son ministre Cassiodore nous instruisent des soins intelligens qu'il prit et des sommes importantes qu'il destina pour l'entretien et la protection des monumens de Rome. Un magistrat spécial, comme jadis, fut chargé d'y veiller ; l'architecte urbain dut exiger l'observation des règles techniques dans les constructions nouvelles ; on reprit la fabrication officielle des briques, si abondante sous l'empire et il n'est pas rare de retrouver aujourd'hui les *mattoni* de Théodoric portant cette inscription : *Felix Roma*. Cassiodore exprime, avec une emphase qui est de son temps, une ardeur très respectable et très sincère ; quand il rédige pour le préfet Symmaque l'ordre de quelques réparations au théâtre de Pompée, au palais des Césars, au cirque Maxime, au Colisée, il prend le langage de l'administrateur, mais aussi celui de l'archéologue et du moraliste. On dirait qu'il prend même celui du poète lorsque, dans son admiration peut-être superstitieuse et dans sa sollicitude pour les magnifiques statues de bronze, impuissant à les protéger comme il le voudrait, il exprime l'espoir que, si quelque téméraire y veut porter atteinte, elles retentiront sous les coups, et appelleront d'elles-mêmes contre les profanateurs un rapide châtement.

La période carlovingienne, en montrant la dignité impériale res-

taurée avec éclat par le souverain pontife, consacra la double majesté de Rome moderne ; cette période compte pour beaucoup dans l'histoire monumentale, soit par les travaux du pape Adrien I^{er}, qui répara les murs et les aqueducs, soit par le premier exemple connu du plus intelligent hommage qu'on pût rendre aux monumens antiques : le manuscrit d'Einsiedeln, qui date d'alors, contient le plus ancien recueil d'inscriptions, joint à une description de la ville où se montre un explorateur instruit en même temps qu'un pieux pèlerin.

Les rédacteurs des *Mirabilia* n'ont certes pas su concilier aussi bien la dignité des souvenirs avec la manifestation de leur foi religieuse. On ne peut nier cependant qu'au fond de leurs légendes, même les plus absurdes, il n'y eût un vif sentiment d'admiration pour un glorieux passé, qu'il leur manquait seulement de mieux connaître et de mieux comprendre. Lorsqu'ils imaginaient que les diverses provinces auxquelles Rome commandait se trouvaient représentées au Capitole par autant de statues dont chacune, portant une clochette au cou, tournait la tête si quelque révolte se produisait au loin, et avertissait du danger, il y avait dans cette conception, quelque puérite qu'elle puisse être, l'idée de l'ancienne domination s'étendant à beaucoup de peuples éloignés et divers. Quand ils essayaient de marquer dans quel temple avait eu lieu le meurtre de César, quand ils montraient Cybèle apparaissant à Agrippa pour lui ordonner de construire le Panthéon, quand ils refaisaient à leur manière l'histoire « d'Octavian empereur, de si grande beauté et prospérité, vivant en paix et justice, et que le monde entier vouloit adorer,.. » quand ils rapportaient enfin la célèbre scène de la clémence de Trajan, — bien qu'ils s'appliquassent toujours à mettre chacune de ces légendes païennes en relation forcée avec quelque légende chrétienne, ce n'en étaient pas moins autant d'hommages sincères envers l'antiquité classique.

Pour trouver les premières traces d'une renaissance romaine offrant quelque originalité réelle, ce n'est pas encore le xi^e siècle qu'il faut interroger ; en effet, lorsque le célèbre moine Didier, en 1066, fait construire l'église du Mont-Cassin, c'est à Constantinople qu'il demande des fondeurs en bronze, des mosaïstes, des orfèvres ; il fait venir des artistes amalfitains, élèves des écoles byzantines, et des Lombards, habitués, comme le furent toujours ces Italiens du nord, à travailler la pierre. S'il vient à Rome, c'est seulement pour y faire acquisition de colonnes, de marbres sculptés, de chapiteaux, qu'il y rencontre tout faits et à bon compte, car toute la ville n'est qu'une vaste carrière où se débitent les débris des anciens monumens. Les Romains d'alors ne sont pas plus architectes

que sculpteurs : ils habitent dans les ruines, qu'ils accommodent misérablement à leurs besoins.

Ce n'est qu'au début du XII^e siècle qu'on voit poindre un mouvement nouveau, soit que les souvenirs de l'antiquité classique aient seulement sommeillé jusque-là, soit que Rome ait été ranimée par les influences qui s'exerçaient non loin d'elle, en Toscane ou bien dans le sud de l'Italie, d'où l'école du Mont-Cassin était restée en rapport avec l'empire d'Orient et les rois de Sicile. Peut-être l'art de la mosaïque ne s'était-il jamais, dans Rome, tout à fait interrompu : il reparait vers 1130 à Sainte-Françoise Romaine et à Sainte-Marie du Transtévère. C'est aussi l'époque, de 1110 à 1120, où l'art du bronze, après avoir émigré longtemps à Constantinople, semble être de retour. Alors même se montrent d'élégantes œuvres du style gothique, ces campaniles à cinq ou six étages de colonnettes et d'arceaux, ces cloîtres aux légères colonnes incrustées de marbre, et dont quelques-uns ont échappé heureusement aux destructions du XVI^e siècle. Bien plus, toute une école d'artistes romains va inaugurer un art à peu près inconnu jusqu'alors et remplir de ses œuvres le centre de l'Italie. Au milieu de cette immense abondance de marbres précieux, dont les fragmens jonchaient la terre, des familles d'artisans, en possession peut-être de certains droits d'exploitation, s'étaient facilement exercées à la sculpture avec mosaïques. La famille des Cosmati s'est fait en ce genre une brillante réputation, qui a duré jusqu'au commencement du XIV^e siècle. On peut établir leur généalogie authentique, grâce aux signatures gravées sur leurs ouvrages à Subiaco, Anagni, Cività Castellana et Rome (1). Dans Rome même, on doit à Laurent les deux ambons de l'église d'*Ara Cæli*, à Cosme le léger édifice de la chapelle *Sancta Sanctorum*, du XIII^e siècle, reste unique de l'ancien palais des papes à Saint-Jean de Lateran ; à Jean son fils, contemporain de Boniface VIII, le tombeau de Guillaume Durand, évêque de Mende, dans l'église de la Minerve, et peut-être le cloître de la basilique de Saint-Paul hors les Murs. Rome a conservé de ces intelligens artistes beaucoup d'autres œuvres encore : les belles sépultures des Savelli à l'*Ara Cæli*, l'élégant *ciborium* de Sainte-Marie in Cosmedin, des pavages d'églises, des candélabres, des tabernacles. Tout visiteur se rappelle quel agréable contraste ces restes délicats de l'art du moyen âge présentent entre les majestueuses ruines antiques et les fastueux édifices de la seconde renaissance. Toutefois, à la vue de la prodigieuse quantité de fragmens précieux employés pour ces différens ouvrages, on est obsédé de la pensée du pillage impitoyable et permanent qui

(1) *Jacobus Laurentii, Jacobus cum Cosma filio suo, Johannes filius Cosmati, etc.*

s'est fait des édifices classiques : c'est en parcelles qu'ont été réduits les riches matériaux de l'ancienne Rome, quand on ne les a pas entièrement détruits dans les fours à chaux. Et ce moyen âge romain sera lui-même impitoyablement poursuivi et ravagé par les grands artistes du xvi^e siècle, puis par leurs fastueux disciples des époques suivantes.

Pendant que les Cosmati donnaient naissance à une première école moderne d'artistes romains, que devenait le soin des monumens antiques? On ne saurait méconnaître l'importance du décret émis par le sénat, le 27 mars 1162, en faveur de la conservation de la colonne Trajane. Il est vrai que, par ce même acte, on confirmait aux religieuses de Saint-Cyriaque la possession de cette colonne, et l'on peut bien croire que le sénat avait pour principal but de sauvegarder une simple propriété de couvent. Cela n'empêche pas qu'il n'y eût dans le décret quelques expressions générales de véritable respect : l'honneur de l'église et de tout le peuple romain était intéressé, disait-on, à ce que la colonne Trajane demeurât intacte jusqu'à la fin du monde : *est ad honorem ipsius Ecclesie et totius populi romani integra et incorrupta permaneat dum mundus durat*; et l'on menaçait de la confiscation ou même du dernier supplice quiconque y porterait atteinte. La colonne de Marc-Aurèle était de même la propriété des religieux de San Silvestro *in capite*, et l'on menaçait aussi de l'anathème tout violateur de leur droit.

Encore à la fin du xiii^e siècle, Dante nous est témoin que les grands esprits eux-mêmes ne savaient ni comprendre ni remarquer les grands monumens de l'antiquité classique. Il en avait pourtant vu beaucoup dans ses voyages au-delà des Alpes, et en particulier dans le midi de la France; à peine mentionne-t-il les sépultures d'Arles et de Pola. Pas un mot sur le célèbre amphithéâtre de cette ville de Vérone où il avait vécu exilé. Pour ce qui est de Rome, il a bien décrit en quelques vers de quelle stupeur les Barbares, au premier aspect de sa grandeur imposante, avaient dû être saisis; mais c'est tout au plus si la vue de ses merveilles lui inspire une allusion à ce bas-relief auquel se rattache la célèbre légende de la clémence de Trajan. Il a fait quelques mentions, de la *pigna* du Vatican, du pont Saint-Pierre, du Monte Malo (aujourd'hui le Monte Mario), du Lateran, du Vatican; mais comment comprendre que la majesté des grandes ruines ait été comme inaperçue pour lui? — Quant à Pétrarque, certes il a déployé un zèle méritoire à la recherche des manuscrits de l'antiquité, envoyant partout des émissaires, en Italie, en Allemagne, en France, en Espagne, en Grèce, retrouvant les *Institutions oratoires* de Quintilien, une partie de la correspondance et plusieurs discours de Cicéron; il a recueilli avec un soin très

louable cette collection de médailles des empereurs qu'il offrit en présent à Charles IV; il a écrit en l'honneur de Rome et de ses souvenirs plusieurs de ses lettres, et notamment celle à Jean Colonna de San Vito, bien souvent citée. On peut dire cependant, — M. de Rossi l'a démontré dans un ingénieux mémoire, — que sa science de l'histoire romaine est apprise, non sur les monumens, mais dans les livres, et que sa science archéologique et topographique est presque entièrement puisée dans les *Mirabilia*. C'est là que Dante a pris son souvenir de Trajan; c'est de là que Pétrarque emprunte des confusions et des erreurs traditionnelles peu dignes de lui. Il croit, avec le vulgaire, que la colonne dédiée à Trajan est le tombeau de cet empereur, et la pyramide de Cestius celui de Rémus, quand les inscriptions de l'un et l'autre monument l'auraient si facilement instruit. Il appelle les thermes de Caracalla *Palatium Antonini*, le monument de l'eau Julia *Cimbrum Marii*; le Panthéon d'Agrippa temple de Cybèle : on reconnaît les désignations arbitraires que les *Mirabilia* ont mises en usage, et que banniront les premières lumières d'une critique nouvelle. Dante et surtout Pétrarque avaient aidé au progrès littéraire et critique, mais sans en recueillir pour eux-mêmes les premiers résultats (1).

Ce fut un très célèbre contemporain et ami de Pétrarque, ce fut le tribun Rienzi, qui, exalté au souvenir de l'ancienne république, et méditant dans son âme inquiète de la faire revivre, sut distinguer de quel secours les témoignages des monumens appuieraient ses évocations populaires. Sincèrement épris de cette étude pour elle-même, il s'appliquait tout le jour, dit son biographe, à interpréter le marbre et la pierre; il était seul, paraît-il, à savoir comprendre les inscriptions: *non era altri che sapesse legere li antichi pataffi*. On sait quel usage il fit de sa science incomplète, et comment il se servit pour ses desseins d'une des plus célèbres inscriptions, la Loi royale, retrouvée par lui sur une plaque de bronze que Boniface VIII avait encastrée dans l'autel de Saint-Jean de Lateran. M. de Rossi a démontré qu'il fut l'auteur de ce recueil épigraphique qu'on avait cru devoir attribuer à Nicolas Signorili, secrétaire du sénat de Rome au commencement du xv^e siècle. Par un si intéressant travail, Rienzi s'est rendu maître d'une nomenclature toute nouvelle, bien plus authentique et plus voisine de la réalité que celle des *Mirabilia*; il a enseigné à ses contemporains que les débris de l'antiquité parlaient d'eux-mêmes et qu'il fallait en étudier le langage; il s'est placé en un mot à la tête d'un mouvement de saine éru-

(1) Voir le tome premier (le seul qui ait paru) de la Correspondance familière de Pétrarque, publié par J. Fracassotti en 1859, pages 301-316, et le *Bulletin de l'Institut archéologique de Rome*, 1871, pages 1 et suivantes.

dition qui allait occuper une grande place dans la rénovation intellectuelle, et transformer ou plutôt créer l'étude attentive et respectueuse des anciens monumens.

Le XIV^e siècle a été dans le centre de l'Italie un temps de continue anarchie politique et civile. C'est pourtant dès le début de cette période que se montre dans Rome un sérieux progrès des arts auxiliaires de l'architecture. Giotto y est venu de 1298 à 1300. Sa célèbre mosaïque de la *Navicella*, après avoir orné l'atrium de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, est tellement transformée aujourd'hui par les restaurations successives qu'on n'y peut apprécier de l'artiste que le dessin général; mais on peut admirer dans l'archive capitulaire ses belles miniatures du manuscrit de la *Vie de saint George*, et dans la sacristie, à côté de quelques œuvres de Melozzo da Forlì, sept fragmens de peintures qu'il avait préparées pour le maître autel. Le même cardinal Jacopo Stefaneschi, vrai Mécène romain, qui lui avait commandé ces différens ouvrages, lui fit exécuter aussi, dans l'église de Saint-George au Vélabre, des fresques qui ont entièrement péri. De celles qu'il exécuta à Saint-Jean de Lateran, il ne reste dans cette basilique qu'un seul fragment sur un pilastre : le portrait du pape Boniface VIII. Il n'en est pas moins évident que Giotto a beaucoup travaillé dans Rome et qu'il y a exercé une remarquable influence, attestée par toute une école. De cette école on retrouvait il y a quelques mois d'intéressantes peintures dans l'abside de Saint-Sixte le Vieux, sur la voie Appienne, et on en retrouvera d'autres encore à mesure qu'on fera disparaître çà et là le badigeon moderne. Jean, l'un des Cosmati, en fut membre; mais le plus célèbre disciple de Giotto à Rome fut Pietro Cavallini, le seul artiste que l'histoire de la peinture romaine puisse enregistrer pendant le XIV^e siècle, alors que la gloire du maître florentin est continuée dans le reste de l'Italie par Taddeo Gaddi, Orcagna, Simon Memmi et tant d'autres. Vasari énumère beaucoup d'œuvres de Cavallini, à Rome, à Assise, à Orvieto; il raconte qu'il avait conquis l'admiration générale, que ses crucifix et ses vierges opéraient des miracles; malheureusement il ne cite à ce propos aucun témoignage authentique, et nous ne savons sûrement de Cavallini que deux choses : il travaillait à Naples en décembre 1308, au service du roi Robert, et M. de Rossi a retrouvé son monogramme sur la mosaïque inférieure de l'abside de Sainte-Marie du Transtévère.

En vain le retour de Grégoire XI en 1377, grâce aux instances de Pétrarque, de Catherine de Sienne et de la population romaine, avait-il mis fin à la « captivité de Babylone »; l'anarchie n'en continuait pas moins dans Rome et dans l'église. Les prétentions armées des antipapes, les agitations populaires créées par les hérésies, les

oppositions des conciles font encore des dernières années du xiv^e et des premières du xv^e siècle une période profondément troublée. La double énergie de la renaissance, qui ranima alors le respect de l'antiquité et en même temps excita un art vraiment moderne, n'en est que plus remarquable. — C'est le commencement de ce xv^e siècle, c'est le pontificat de Martin V, date des plus grands efforts de la cour de Rome pour mettre un terme définitif à tant de troubles, que M. Müntz a choisi comme point de départ dans ses études sur la première renaissance proprement dite. Nous avons dit comment son livre est disposé, avec quelle sage méthode les informations inédites viennent s'y ranger à chaque page. Recherchons avec lui ce que les papes de cette période, sous l'impulsion d'un esprit nouveau, ont prodigué d'efforts et d'ardeur pour la restauration des œuvres subsistantes de l'antiquité, pour la construction de nouveaux édifices d'après les principes d'une architecture indépendante et originale, et pour tout le développement des arts multiples que le soin et la décoration des grands monumens entraînent à leur suite.

II.

Qu'il y ait eu vraiment une renaissance romaine dès le moyen âge, cela n'est pas douteux pour qui observe le grand nombre d'ouvrages originaux d'architecture et de sculpture que Rome a conservés du xii^e et du xiii^e siècle, quoique mutilés et le plus souvent anonymes. Si aux deux siècles suivans la plupart de ses artistes lui viennent du dehors, de l'Ombrie, de la Toscane, de Naples, c'est pour qu'elle les fasse siens par sa puissante influence. Ils contemplant ses arcs de triomphe, ses colonnes, ses sarcophages; ils se trouvent par elle face à face avec l'antiquité, et sortent de ce commerce agrandis et transformés. Raphaël n'étudiera pas seulement les peintures des thermes de Titus; en mesurant une à une les principales ruines, il se pénétrera de l'incomparable grandeur de Rome, et il exécutera ces fresques souveraines du Vatican, où la force du génie esthétique égale la hauteur de la conception. Michel-Ange n'eût pas trouvé ailleurs l'inspiration du *Moïse*, celle du plafond de la Sixtine et de la coupole de Saint-Pierre. De telles œuvres ont été l'expression la plus intense et la plus élevée du mouvement général de la renaissance italienne. Toute une école romaine venue à la suite sera marquée au sceau du grand goût, de l'ampleur et de la dignité.

Le pape Martin V (1417-1431) était Romain et Colonna : double motif pour que, après les discordes à peine suspendues où sa famille

et lui-même avaient été si cruellement mêlés, il résolut de ramener un peu d'ordre, quelque repos et quelque paisible activité dans Rome. Il rétablit tout d'abord, par une bulle restée célèbre, cette ancienne magistrature des *magistri viarum, pontium, ædificiorum*, etc., dont il serait si intéressant de pouvoir reconstruire le passé. Il décrivait lui-même avec énergie, pour motiver ce rétablissement, l'abandon et l'anarchie de Rome : les statues brisées jonchaient la terre, destinées à faire de la chaux, ou bien servant de bornes dans les rues et de marchepieds pour monter à cheval ; les plus beaux des monumens antiques étaient envahis et dégradés par une populace qui y installait sans scrupule ses pauvres et sales demeures, ses boutiques, ses écuries, ses hangars, ses étables. Les grands n'étaient pas beaucoup plus retenus ; ils y construisaient leurs magasins et leurs celliers en même temps que leurs forteresses. Cependant beaucoup d'édifices chrétiens dans Rome étaient déjà en possession d'une antiquité relative qui avait ses droits ; le pape y ordonna des réparations de détail, et saisit l'occasion pour prodiguer de sérieux encouragemens aux diverses branches des beaux-arts. Il aimait en particulier la basilique de Saint-Jean de Lateran, où subsiste un pavage en mosaïque qui date de lui ; ce fut justice que dans cette même basilique fût placé son tombeau en bronze, œuvre de ce Simon désigné à tort par Vasari comme frère de Donatello. Il appela pour ces travaux, à défaut d'artistes romains, quelques-uns de ces habiles maîtres qui faisaient alors la gloire de Florence, de Sienne ou de l'Ombrie. Il employa ainsi Gentile da Fabriano et Vittore Pisanello ; il acheta de Rogier van der Weyden le célèbre petit tableau d'autel qui se trouve aujourd'hui au musée de Berlin. Masaccio trouva en lui un zélé bienfaiteur, mais seulement sans doute après être devenu déjà célèbre par ses peintures de la chapelle des Brancacci au *Carminé* de Florence. Les documens d'archives paraissent en effet démontrer que ce grand artiste, contrairement au témoignage de Vasari, n'a quitté Florence que dans ses dernières années, et qu'arrivé à Rome, il y est mort en 1428 ou au plus tard en 1429. Aussi quelques-uns des meilleurs juges, M. Henri Delaborde par exemple, n'admettent-ils pas qu'il ait pu composer après de si belles œuvres les peintures de l'église Saint-Clément à Rome, représentant des scènes de la vie de sainte Catherine, peintures intéressantes à coup sûr par leur cachet florentin, si aimable à rencontrer parmi les œuvres romaines, mais inférieures, pense-t-on, à ce que le maître devait donner alors, et pour lesquelles il semble d'ailleurs que le temps aurait dû lui manquer (1).

(1) *Des œuvres et de la manière de Masaccio*, par M. Henri Delaborde, brochure in-8°, 1876.

C'est toujours un sujet d'admiration pour l'historien de voir à la fin du moyen âge les arts et les lettres prospérer dans les divers états de l'Italie, alors même que ces états se trouvaient en proie aux guerres civiles et étrangères, tant devenaient irrésistibles et féconds l'essor intellectuel, le sentiment esthétique, l'ardeur de civilisation qui, sous l'empire d'un merveilleux concours d'influences lointaines et profondes, allaient animer cette contrée privilégiée. Il en fut ainsi pour Rome pendant le xv^e siècle. Eugène IV, qui eut après Martin V un pontificat de seize années politiquement très agitées, de 1431 à 1447, était un homme d'esprit et de goût, qui entretenait de fréquens rapports avec les principaux humanistes, le Pogge, Léonard d'Arezzo, Aurispa, Flavio Biondo, George de Trébizonde, Cyriaque d'Ancône. A son instigation et par ses conseils, tout au moins avec ses encouragemens et son approbation, plusieurs d'entre eux adoptèrent Rome elle-même, son passé, ses ruines, l'état présent de ses édifices, pour sujets de leurs études spéciales. Il y avait du reste un mouvement déclaré en ce sens. Nous avons nommé Rienzi; peu d'années après lui, en 1375, un médecin padouan, Giovanni Dondi, visitait Rome, et ses notes, qui subsistent dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise (1), sont d'un voyageur intelligent et sérieux. Il n'est pas exempt des confusions et des erreurs familières à son époque; mais il réagit par un soin habituel d'exactitude et de critique. Quand il décrit un monument, il en donne les dimensions, il en compte les colonnes, il en copie de son mieux les inscriptions. En 1407, Brunellesco et Donatello prennent de même les mesures des thermes, des cirques, des temples, des basiliques. Le Pogge, écrivain pontifical depuis 1402, et qui le resta pendant huit pontificats, compose, lui aussi, sous Martin V, une précieuse description de Rome. — Eugène IV protégera de même Flavio Biondo, qu'on peut appeler l'un des créateurs de la science archéologique, car il s'appliqua l'un des premiers à la comparaison des monumens et des textes. Son livre, intitulé *Roma instaurata*, qu'il dédia en 1447 au pape, est d'un grand intérêt, parce qu'il offre pour la première fois une étude topographique et un essai de restitution critique. A peine retrouve-t-on chez lui, à propos des sanctuaires chrétiens, quelques traits empruntés aux *Mirabilia*, avec lesquels son ouvrage n'a d'ailleurs aucun rapport. Il devait publier quelques années plus tard une utile description de l'Italie, *Italia illustrata*, d'après l'ancienne division en régions, puis un dernier ouvrage, *Roma triumphans*, où il esquissait avec une variété de connaissances remarquable

(1) XIV, 223, et non 233 comme dit le *Corpus* de Berlin, tome VI.

pour son temps ce que nous appellerions aujourd'hui un traité d'antiquités romaines. — Cyriaque d'Ancône s'appliquait aussi au dessin scientifique des édifices de Rome. C'était le même ardent et dévoué antiquaire qui voyageait par toute l'Europe, et jusqu'en Asie et en Afrique, à la recherche des monumens, des inscriptions, des pierres gravées et des sculptures antiques. — Bernardo Rucellai, l'illustre Florentin, beau-frère de Laurent de Médicis, donnait dans son principal ouvrage, *De urbe Roma*, l'exemple d'une critique et d'une précision élégante qui peuvent sembler aujourd'hui toutes modernes. — Pomponius Lætus enfin, épris de Rome et de ses antiquités, célébrait avec les savans membres de son académie, dans sa petite maison du Janicule, la fête des *Palilia*, jour anniversaire de la fondation de la ville éternelle. — Il était évident que Rome, voilée et méconnue pendant tant de siècles, retrouvait peu à peu un prestige accru et transformé, inspirant le respect par ses ruines, et, par sa parure chrétienne du moyen âge, exerçant un nouvel attrait. Le bruit se répandit un jour, pendant la seconde moitié de ce xv^e siècle, qu'on avait retrouvé sur la voie Appienne un sarcophage antique où était ensevelie Tullie, fille de Cicéron; le corps, demeuré intact, répandait, assurait-on, une odeur embaumée, il brillait d'une douce lueur, il respirait en dépit du temps dans la mort, — ou dans le sommeil, — la fraîcheur de la jeunesse. La foule émerveillée se pressa vers ce spectacle, et l'esprit public ne manqua pas d'y voir un symbole de l'antiquité classique ou de Rome même, comme rafraîchie dans son apparent repos et annonçant son prochain réveil.

Eugène IV seconda ces tendances nouvelles; il encouragea les recherches des humanistes et des antiquaires, et en même temps il appela autour de lui d'habiles artistes. M. Müntz a publié à ce sujet de très curieux documens d'archives, qui montrent Angelico da Fiesole préluant dès lors, par des travaux aujourd'hui disparus, à ceux de la célèbre chapelle du Vatican, conservée de nos jours, qu'il devait commencer dès l'avènement de Nicolas V. Eugène IV eût employé Donatello, l'illustre Florentin, si les troubles civils et religieux n'étaient venus le contraindre une fois encore à s'éloigner. Il accueillit notre grand artiste français du xv^e siècle, Jean Fouquet, qui exécuta, pour la sacristie de la Minerve, où on ne le retrouve plus, le portrait de ce pontife assisté de deux de ses familiers.

On doit à Eugène IV, pour ce qui concerne les monumens antiques, un double travail très méritoire. Ce fut en premier lieu une intelligente restauration du Panthéon. L'admirable coupole, ébranlée par les tremblemens de terre, fut consolidée; ses majestueuses

colonnes furent délivrées des misérables habitations qui s'y appuyaient, et ses abords furent dégagés. On trouva dans le sol, à cette occasion, d'abord la grande urne de porphyre qui resta si longtemps en face de la principale entrée, et qui sert maintenant au tombeau de Clément XII à Saint-Jean de Lateran, puis un des deux lions que Sixte-Quint fit placer à sa fontaine de l'*Acqua Felice*, et enfin des débris en bronze, un morceau d'une tête d'Agrippa, une jambe de cheval et un fragment de roue, ce qui fit soupçonner, dit Flaminio Vacca dans ses intéressans souvenirs de fouilles, écrits à la fin du xvi^e siècle, qu'au fronton de la *Rotonda* on voyait jadis Agrippa triomphant sur un char de bronze, avec des lions aux deux angles. — Eugène IV chercha en outre à soustraire le Colisée aux injures de la multitude, en l'enfermant dans une même enceinte avec le couvent de Sainte-Françoise Romaine; mais après sa mort, les Romains jetèrent bas les murs, et le Colisée redevint un lieu public exposé à toutes les profanations.

Il est d'ailleurs très vraisemblable que ce pape s'est occupé plus volontiers encore des églises et des basiliques que des monumens anciens. Son principal effort fut pour Saint-Pierre. Cette basilique vénérable entre toutes comptait déjà une réelle antiquité; elle avait déjà son histoire, que Maffeo Vegio et plus tard l'archiviste Grimaldi devaient écrire (1). Fondée par Constantin sur l'un des côtés du cirque de Néron, elle avait envahi peu à peu plusieurs sanctuaires voisins, et était devenue l'objet des soins de plusieurs papes. La première renaissance, avec des artistes tels que Mino da Fiesole, allait y compter de belles œuvres. Une des plus intéressantes, sinon des plus remarquables au point de vue de l'art, fut la porte de bronze par laquelle Eugène IV voulut remplacer l'ancienne porte ornée d'argent que les anciens papes avaient consacrée, mais que le temps et les rapines avaient ruinée.

C'est après avoir vu la célèbre porte de Ghiberti à Florence que le pape commanda cet ouvrage à un autre artiste florentin, Antonio Filarete; mise en place le 26 juin 1445, elle forme encore aujourd'hui l'entrée principale, au prix de quelques additions ordonnées par Paul V Borghèse en 1619 pour l'ajuster aux dimensions de l'église moderne. Vasari a beaucoup médité à ce sujet; mais s'il connaît l'auteur de la porte de bronze, pour avoir souvent consulté ou copié ses livres sur l'architecture, il connaît bien mal cette œuvre-ci, car il fait d'étranges erreurs en la décrivant; son nouvel éditeur, le savant M. Gaetano Milanesi, proteste avec raison contre son jugement tout au moins peu réfléchi. Comme œuvre d'art, la porte de

(1) Voir au premier fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* une notice fort utile de M. Müntz sur les écrits de Jacques Grimaldi.

bronze de Saint-Pierre reste assurément à une grande distance de son modèle, cela n'est pas douteux; mais elle n'en offre pas moins un sérieux intérêt. D'abord elle témoigne d'une façon éclatante que les Italiens, après avoir perdu l'art du bronze, l'avaient entièrement retrouvé. L'antiquité leur avait laissé en ce genre de beaux modèles, tels que la majestueuse porte du Panthéon, avec ses deux grands pilastres et ses clous richement ornés, la porte de l'église des Saints-Cosme et Damien, celle de Saint-Jean de Lateran, jadis placée, dit-on, à l'église de Saint-Adrien du forum, et que quelques-uns croient avoir appartenu à la basilique Émilienne. Pendant la seconde moitié du xi^e siècle, les églises d'Amalfi, du Mont-Cassin, du mont Saint-Ange au Gargano, obtiennent de la libéralité d'une riche et pieuse famille amalfitaine des portes de bronze, mais qui sont fabriquées à Constantinople. C'est de là aussi et des mêmes donateurs qu'est venue, en 1070, celle de Saint-Paul hors les Murs, près de Rome, dont les cadres gravés, munis primitivement d'argent et d'or, représentent les Apôtres, les Prophètes et la Vie du Christ. Atteinte par le célèbre incendie de 1823, elle est conservée aujourd'hui dans les magasins de la basilique, à la façade de laquelle l'habile architecte M. Vespignani, qui l'a restituée, compte bien la replacer (1). La porte de bronze de l'église de Salerne, de 1054, est encore de fabrication byzantine; mais, dès le commencement du xii^e siècle, à Canosa dans la terre de Bari, à Saint-Marc de Venise, et puis à Troia, à Trani, à Ravello, à Monréal, à Bénévent, à Vérone (2), de nouvelles portes de bronze sont dues à des artistes italiens, Roger d'Amalfi, Oderisius de Bénévent, maître Barisanus de Trani. Parfois encore imitateurs serviles et maladroits des artistes de Constantinople, ils redeviennent bientôt indépendans ou même originaux.

La porte de bronze de Saint-Pierre offre encore un autre intérêt par ses représentations savantes, où l'on reconnaît un siècle d'effort littéraire et d'érudition. Il y a là plusieurs énigmes dont la solution pourrait bien avoir une certaine importance au point de vue de l'histoire littéraire du xv^e siècle, mais qui resteront sans doute inexplicables jusqu'à ce que les archives nous rendent quelque manuscrit de l'auteur traduisant ses propres vues. Pour tout dire, cet ouvrage du xv^e siècle est fort peu connu, bien qu'il mérite de l'être. Qu'on nous permette d'y insister, ne serait-ce que pour montrer

(1) Il a fallu refaire en entier un de ses cadres, qui se trouve, on ne sait comment, au musée de Turin.

(2) On peut voir des reproductions figurées de la plupart de ces œuvres d'art dans le savant ouvrage de Schultz, *Denkmaeler der Kunst des Mittelalters in unter Italien*, in-quarto et in-folio, 1860.

par un seul exemple combien de problèmes se présentent à chaque pas dans Rome pour l'observateur attentif, et particulièrement pour l'historien de la renaissance.

Il y a, sur la porte de bronze de Saint-Pierre, sans compter la riche bordure entourant chacun des deux vantaux, quatre grands cadres, deux petits, et quatre bandes dans les intervalles. En haut, le Sauveur d'un côté et la Vierge de l'autre, assis sur des trônes. Au-dessous, saint Paul tenant le glaive et ayant à ses pieds le vase mystique, le « vase d'élection, » d'où sort la fleur où se pose la colombe; en regard, saint Pierre debout, qui remet les clés au pape agenouillé. — Un premier trait peu remarqué, et que Pistolesi par exemple, dans son grand ouvrage en huit volumes in-folio sur Saint-Pierre et le Vatican, passe entièrement sous silence, bien qu'il ait son intérêt spécial, c'est que chacun des deux derniers sujets est entouré en partie par une bande portant des caractères orientaux. Il y en a de pareils aux nimbes des deux apôtres. Comment concevoir ici des inscriptions arabes, et comment faut-il les interpréter? — La réponse est facile : ces caractères n'offrent aucun sens par eux-mêmes; on a simplement ici un exemple de ce motif de décoration que l'art de l'Occident aimait alors à emprunter aux œuvres orientales ou siciliennes : on se rappelle, dans les peintures de la même époque, les vêtements de madones aux franges pareillement ornées de caractères arabes, sans nulle signification littérale.

La partie inférieure a d'abord deux grandes scènes avec beaucoup de personnages. D'un côté, le jugement de saint Paul, citoyen romain, son supplice en cette qualité par le glaive, et son apparition à Plautilla : il lui rend le voile que, suivant la légende, il a reçu d'elle pour se couvrir les yeux au dernier moment. Sur la lisière d'un bois, un lion dévore un chevreuil, symbole assez fréquent du martyr. En face du supplice de saint Paul l'artiste a placé le supplice de saint Pierre. Une troupe armée emmène l'apôtre, les mains liées, en présence de l'empereur, au bruit des trompettes, et on l'attache sur la croix, la tête en bas. Le plus intéressant ici est la manière dont l'auteur a voulu faire entendre quel fut le lieu de la scène. Il l'a désigné par plusieurs monumens. Le premier, à droite du spectateur, est une petite pyramide, très ornée, et qui porte encore des traces d'or et de pâtes de couleur. Un peu à gauche, on voit un grand arbre, puis un édifice circulaire sur une large base carrée, avec des colonnes et plusieurs étages; et enfin une pyramide plus haute que la première, et à laquelle est adossée une déesse de Rome, tenant de la main gauche une statnette de Pallas. — Nous reconnaissons facilement que l'artiste a voulu représenter par l'édi-

fice circulaire le château Saint-Ange, non pas tel qu'on le voyait en 1445, car il lui donne une forme très différente de celle que reproduisent d'autres œuvres contemporaines : évidemment c'est l'ancien tombeau d'Adrien qu'il a entendu nous montrer, sans nul respect de la chronologie. L'arbre, c'est le célèbre térébinthe auprès duquel la tradition prétend que le supplice a eu lieu ; les souvenirs effacés du moyen âge l'ont quelquefois transformé en un monument ainsi désigné. Quant aux deux pyramides, l'artiste reproduit sans nul doute deux tombeaux anciens, qui subsistaient, quoique ruinés, de son temps. L'un nous est assez bien connu : c'est celui qu'on appela au moyen âge tantôt le tombeau de Scipion l'Africain, tantôt le tombeau ou bien la *Meta* de Romulus. Dès le vi^e siècle, un pape l'avait dépouillé de ses marbres pour en orner le parvis de la basilique ; Alexandre VI le fit à peu près entièrement disparaître. Nul doute que Filarete n'ait eu l'intention de représenter ainsi ce qu'il croyait correspondre aux deux *metae* du cirque de Néron, entre lesquels la tradition plaçait l'épisode du martyre ; le térébinthe était de même imposé par la légende ; quant au château Saint-Ange, il aura été ajouté comme étant l'édifice le plus connu pour désigner aux hommes du xv^e siècle la partie de la ville où il fallait chercher le lieu de la scène. — C'est d'ailleurs un problème difficile que de savoir quel a été l'endroit du supplice de saint Pierre ; une des solutions les moins probables paraît être celle qui choisit le Janicule et particulièrement ce lieu, voisin de l'église Saint-Pierre *in Montorio*, où s'élève l'élégant édicule de Bramante. Saint Pierre n'étant pas citoyen romain, ne devait pas être mis à mort dans l'enceinte de Rome ; or le Janicule faisait depuis longtemps partie de la ville. Bien entendu, c'est cette solution invraisemblable qu'ont adoptée les guides à Rome ; ils montrent le lieu précis où, suivant eux, la croix était fixée. — Ajoutons que la mauvaise interprétation des mots *inter duas metas* devait être admise depuis longtemps, puisque, cent cinquante années avant Filarete, Giotto l'adoptait déjà : sur la peinture, provenant de la *confession* de l'ancienne basilique, que l'on peut voir dans la sacristie actuelle, il représente pour la même scène précisément les mêmes édifices.

Aux souvenirs des temps apostoliques succèdent, dans les quatre bandes entre les cadres inférieurs, des épisodes d'histoire contemporaine, ceux qui ont illustré le pontificat d'Eugène IV. L'empereur d'Orient, Jean Paléologue, arrive à Ferrare, où le concile de Bâle s'est transporté ; l'union des deux églises est proclamée à Florence ; l'empereur Sigismond est couronné à Rome des mains du pape ; les Jacobites éthiopiens, par leurs ambassadeurs, viennent faire union avec l'église romaine, etc. Nul doute qu'il ne puisse y

avoir un grand profit pour l'antiquaire et l'historien à observer attentivement les attitudes et les costumes de tous ces divers personnages.

Ce n'est pas tout. Aux rinceaux élégans qui forment l'encadrement de toute l'œuvre sont mêlés de petits sujets qui témoignent de l'érudition toute classique de cette époque. La mythologie, les fables d'Ésope, les *Métamorphoses* d'Ovide, l'histoire romaine, en sont les principales sources. Léda, Ganymède, Io, les travaux d'Hercule, Romulus et Rémus avec la louve, l'enlèvement des Sabines, Clélie, Adam et Ève, tout cela, figuré avec un talent très inférieur assurément à celui de Ghiberti, atteste du moins une grande abondance de souvenirs et une imagination facile. On a conjecturé que ces entourages, offrant des représentations païennes pour la plupart, devaient être quelque débris antique, réuni après coup à l'œuvre de Filarete. Rien de moins vraisemblable : l'unité du travail paraît évidente. Bien plutôt retrouverait-on, si l'on savait expliquer toutes ces petites scènes, certaines curieuses influences de la littérature romanesque ou morale de ce moyen âge romain, que l'on commence seulement de nos jours à bien étudier.

Un dernier trait peu connu, tout spontané et naïf, fera pardonner à l'auteur de la porte de bronze son érudition un peu pédante. Entrez dans la basilique, et, par derrière la porte, au coin le plus obscur, tout en bas à droite, cherchez une petite bande de bronze avec un sujet en bas-relief, ce que Vasari appelle *una storiotta di bronzo*. C'est la signature de l'artiste. Deux personnages, aux deux extrémités de cette sorte de frise, sont montés l'un sur un cheval ou un mulet, l'autre sur un dromadaire (1) ; rien n'indique s'il faut y voir Antonio et son collaborateur Simon Ghini. Entre eux se plaçant, reliés par une danse joyeuse, et les mains dans les mains, sept vigoureux compagnons : Antonio paraît être celui qui mène le chœur : il tient un compas ; on lit au-dessous de ce personnage cette inscription : *Antonius et discipuli mei*. Une devise latine domine toute la scène : *Ceteris opere pretium fastus summusve mihi*, ce qui paraîtrait signifier : « L'argent pour les autres, l'honneur pour moi ! » Si tel est le sens, voici comment nous interprétons la scène : content d'avoir terminé, Antonio chevauche et se promène avec les siens dans la campagne. Son langage est fier à l'égard des hommes, mais son humilité est profonde et sincère devant Dieu : il a pris pour lui la dernière place, à l'intérieur du

(1) Au-dessus de la première monture, il y a un mot mutilé que je ne puis lire : *apo...ci* ou *capo...ci*. Sous l'autre il y a le mot *Dromedarius*. Pourquoi l'inscrire ici ? Cet animal était-il encore peu connu dans Rome, ou bien y a-t-il quelque allusion cachée ?

temple, dans la poussière et dans l'ombre, presque sous les pieds du premier venu (1).

Quels qu'aient été les mérites de Martin V et d'Eugène IV envers Rome monumentale, c'est assurément Nicolas V (1447-1455) qui a été, parmi les papes, le premier vrai représentant de la renaissance, soit par la considérable série de ses entreprises, soit par la grandeur de ses conceptions et la hauteur de ses vues. M. Müntz a dépeint en d'excellentes pages l'ardeur incomparable de ce pontife. « On le voit occupé sans cesse, dit-il, à prodiguer ses faveurs à presque toutes les branches de l'art. En même temps que ses constructions s'élèvent avec une rapidité vertigineuse, il réunit et dresse une véritable armée de peintres, de verriers, de calligraphes, d'enlumineurs, d'orfèvres, de brodeurs. Il installe à Rome un atelier de tapisseries; il envoie dans les différentes parties de l'Europe des agens chargés de lui rapporter ce qu'ils trouveront de rare ou de précieux en tout genre... Un mélange de rares qualités fait de lui la personnification la plus complète de la renaissance sur le trône pontifical. Son amour pour la littérature classique, les sacrifices immenses qu'il s'imposa pour créer au Vatican une bibliothèque sans rivale; dans un autre ordre d'idées, la reconstruction de la basilique de Saint-Pierre et du palais du Vatican, ses projets grandioses pour la transformation de la ville éternelle, de ses rues et de ses places, sont autant de titres qui lui assignent le premier rang parmi les protecteurs des arts et de l'humanisme. Il a été donné à d'autres de laisser des traces plus durables de leur activité. Les monumens qui proclament la gloire de Jules II et de Léon X sont plus nombreux que ceux sur lesquels on lit le nom de Nicolas V; mais, outre que Jules II et Léon X n'ont fait que suivre la voie inaugurée par celui-ci, leur programme ne saurait se mesurer avec le sien; on n'y trouve pas au même degré la grandeur en quelque sorte épique de la conception, ni cette jeunesse, cette fraîcheur d'impression, cet enthousiasme naïf qui prêtent tant de charme à la période si justement appelée la première renaissance. » Voilà qui est très juste et très bien dit : Nicolas V était animé en

(1) Pistolesi lit tout autrement l'inscription; il croit qu'il y a *Ceteris opere pretium fastus fumusque mihi*, et il voit dans ces paroles un témoignage du dépit de l'auteur, dont l'œuvre n'aurait pas réussi. Il y a à répondre d'abord que l'avant-dernier mot *ve* est très lisible, et que le mot précédent, effacé en partie, paraît bien avoir eu six lettres. De plus, cette interprétation ne cadre certainement pas avec ce qui est représenté : l'auteur et ses élèves sont en danse et en fête. Antonio est si peu mécontent de son travail qu'il a mis son portrait et par deux fois son nom sur la façade même, en pleine lumière. L'auteur de l'article *Averulino*, dans le *Künstler-Lexicon* de Meyer, lit : *Ceteris opere pretium fastus fumusve, mihi Hilaritas*. Je n'ai pas vu trace de ce dernier mot.

effet du propre esprit de ce temps, qui invoquait l'air et la lumière; il voulait refondre, pour ainsi parler, la ville de Rome; il voulait en aligner et en élargir les rues, dégager les abords des places publiques, relier ces places entre elles au moyen de portiques sous lesquels on circulerait à l'abri du soleil et de la pluie, couvrir les ponts de galeries ouvertes, rebâtir les murs extérieurs, restaurer les quarante églises-stations, faire du Borgo, voisin de Saint-Pierre, une cité à part, reconstruire enfin le palais du Vatican et la basilique. La réédification de la ville avait commencé aussitôt après le retour des papes; mais certains des quartiers nouveaux ne devaient prendre forme que sous Nicolas V. Par exemple le *campo di Fiore*, ouvert près du palais Farnèse actuel sur les ruines du Théâtre de Marcellus, était encore, vers la fin de ce pontificat, un lieu abandonné au bétail, quand le cardinal camerlingue, qui habitait tout auprès, à San-Lorenzo in Damaso (le palais de la Chancellerie), fit payer cette plage du Tibre. Les habitations s'y multiplièrent promptement; une des plus anciennes hôtelleries de Rome, l'*Albergo del Sole*, où descendaient à la fin du xv^e siècle les plus nobles voyageurs, y subsiste encore de nos jours. De la même époque datent le palais Capranica, un des plus curieux spécimens de la fin de l'architecture gothique à Rome, l'église Sant'Onofrio du Janicule, sur l'autre rive du Tibre, et bien d'autres édifices.

Il faut lire dans la Vie des deux Rossellini par Vasari quel était l'immense projet de Nicolas V sur le Borgo. Pour éviter les invasions et les surprises qui avaient continué de frapper ses prédécesseurs immédiats, profitant d'ailleurs de l'état d'abandon et de ruine où les désordres civils avaient mis cette partie de la cité, il avait résolu de construire entre le pont Saint-Ange et la limite extrême du Vatican une résidence fortifiée où le pape habiterait avec toute sa cour et une population d'artisans, d'employés, de scribes, de moines, de prêtres, qui devrait se suffire à elle-même. Il y aurait eu de vastes cours, des jardins, des portiques, des fontaines, des bibliothèques et même un théâtre, tout l'appareil nécessaire pour faire bonne figure, bien recevoir les ambassadeurs étrangers, et couronner dignement chez soi les empereurs d'Allemagne; c'eût été une sorte de *paradis* à la manière des pays orientaux, et dans lequel, sans redouter le contre-coup des discordes extérieures, le pontife aurait donné au monde l'exemple d'une vie sainte et pure, d'une puissance majestueuse et respectée. — Ne reconnaît-on pas à de telles conceptions l'ardeur intempérante du xv^e siècle? C'est de tels plans imaginaires que sont remplis certains livres de ce temps, comme le *Songe de Poliphile*, le *Traité de l'Architecture* d'Antonio Filarete, encore inédit, etc. Cette effervescence des esprits, leur im-

patience et leur enivrement se montraient dans le domaine des lettres comme dans celui des arts; c'étaient les signes précurseurs de la seconde renaissance.

Nicolas V eût fait des merveilles s'il faut en juger par ce qui nous reste de ses travaux au Vatican. Non-seulement ce pape, ancien bibliothécaire des Médicis, a réellement fondé l'incomparable bibliothèque Vaticane; mais c'est lui encore qui a fait décorer, par un artiste tel qu'Angelico da Fiesole, cette chambre où M. Müntz reconnaît son oratoire privé ou son cabinet d'étude, son *studio*. Tout le monde a admiré cette chapelle de Nicolas V, comme on l'appelle aujourd'hui, où le maître, aidé de son élève Benozzo Gozzoli, a représenté la vie de saint Étienne et celle de saint Laurent, précieux débris heureusement échappé aux destructions de la seconde renaissance. Nicolas V avait encore fait venir Piero della Francesca, dont les fresques ont dû disparaître pour faire place aux œuvres de Raphaël, qui cependant les admirait, Benedetto Buonfiglio, un des plus importants prédécesseurs du Pérugin, l'habile Andrea del Castagno, Bartolomeo di Tomaso, un des chefs de l'école ombrienne, et une foule d'autres artistes distingués, dont les travaux devaient orner surtout le Vatican et Saint-Pierre, mais aussi Sainte-Marie-Majeure et le Lateran. Il employa l'illustre Léon-Baptiste Alberti à réparer l'aqueduc de l'*Acqua Vergine* et à construire la fontaine de Trevi où cette eau devait aboutir. Bernardo Rossellino, Aristote de Fioravante, de Bologne, cet habile architecte si fort admiré pour avoir su transporter une tour sans l'abattre, devinrent ses cliens recherchés et firent grand honneur à son pontificat.

L'ardeur de construction se montre si dominante alors qu'on pense immédiatement aux dommages qui en pouvaient résulter pour les monumens antiques et pour les œuvres délicates du moyen âge. C'est ce qui fait aussi qu'on est tenté, ce semble, de ne pas être aussi sévère que l'a été M. Müntz pour un pontife tel que Pie II. Il le blâme d'avoir voulu bâtir de préférence à Corsignano, sa patrie, la même ville qui de lui s'est appelée Pienza, et dans Sienne, berceau de sa famille, Rome étant à ses yeux comme un asile des monumens antiques, qu'il fallait seulement respecter et conserver. — Cette vue pouvait se soutenir cependant; si elle avait été longtemps suivie, nous aurions sauvé du naufrage beaucoup de précieux morceaux de l'architecture et de la sculpture antiques. La bulle du 28 avril 1462, par laquelle il recommandait en lettré, en humaniste, la bonne conservation et le respect des anciens édifices, méritait d'être mieux comprise et mieux obéie qu'elle ne devait l'être sous les grands papes ses successeurs.

Pie II n'édifia guère dans Rome que des ouvrages destinés à dis-

paraître sous les coups de la seconde renaissance, mais qui se rapportaient tous à d'intéressans souvenirs, dont la trace n'est pas entièrement perdue de nos jours. C'est lui, par exemple, qui construisit dans l'ancienne basilique de Saint-Pierre cette chapelle dédiée à saint André que les papes suivans devaient détruire, mais dont il reste quelques fragmens de sculptures relégués dans les cryptes vaticanes. Cette fondation rappelait un épisode qui n'avait pas dû sortir si tôt des mémoires. Dans la journée du 11 avril 1462, le dimanche des Rameaux, Rome tout entière avait accompagné le pape allant en grande pompe recevoir près du Ponte Molle une précieuse relique apportée de Patras par le despote de Morée, parent du dernier empereur Paléologue. La tête de saint André, frère de saint Pierre, compagnon du Christ, apôtre de l'Orient, était pour le pontife comme un symbole aidant à cette prédication de la croisade qui le préoccupait sans cesse. Des mains du cardinal Bessarion elle passa dans celles de Pie II, et fut déposée dans la confession de Saint-Pierre au milieu des chants de tout un peuple en fête (1).

Pie II avait aussi réparé et embelli l'église de Sainte-Pétronille, voisine de l'ancienne basilique Vaticane, et à laquelle se rattachaient, M. de Rossi l'a montré, de curieux souvenirs, particulièrement intéressans pour la France. Le sépulcre de la sainte des temps apostoliques, révéérée sous le titre de fille spirituelle de saint Pierre, reposait dans la catacombe de Sainte-Domitille, où dormaient également les saints Nérée et Achillée, et le culte de la sainte se trouvait être en grand honneur dans Rome quand les rapports des papes avec les rois carlovingiens devinrent très actifs. Le pape Étienne II, s'étant rendu en France pour réclamer de Pépin le Bref une protection contre les Lombards, promit en échange de transporter le sépulcre de la sainte plus près du tombeau de saint Pierre. Pétronille devint dès lors *auxiliatrice* des princes carlovingiens; la nouvelle église qui la reçut fut désignée comme un monument éternel de la gloire et du nom de Pépin, comme la chapelle des rois de France, qui portèrent le titre de très chrétiens, et déjà peut-être de fils aînés de l'église. Quand les différens sanctuaires furent absorbés par la basilique reconstruite, on y réserva une chapelle, dédiée à sainte Pétronille, dont les souverains de la France

(1) La précieuse tête, enfermée dans un riche reliquaire, œuvre florentine, échappa comme par miracle au fameux siège de Rome de 1527, mais non pas aux désordres de 1848. Un voleur, après l'avoir dérobée et avoir vendu le reliquaire, ensevelit le crâne, qui l'embarassait, au pied d'un des murs de fortification de la ville; mais, poursuivi par ses remords, il alla confesser son crime, et la relique fut rétablie dans le trésor de Saint-Pierre, comme le rapporte une inscription qu'on peut lire sur cette partie des murs, vers le Vatican.

furent déclarés protecteurs, où Louis XI fit faire encore d'importans travaux, et sur laquelle notre droit reconnu de patronage n'a point cessé. Quand l'ambassadeur de France à Rome près le saint-siège fait sa première entrée dans la basilique, après avoir révééré le prince des apôtres, il va s'agenouiller dans la chapelle de Sainte-Pétronille (1).

Rien ne subsiste probablement de la tour que ce même pape avait construite auprès de la porte d'entrée du palais du Vatican. Est-ce sur le mur de cette tour que plus tard Raphaël dut peindre une fresque bien singulière, de nature à ne rien ajouter à sa renommée? Un jeune éléphant, nommé Hannon, et qui avait été donné à Léon X par le roi de Portugal, faisait les délices de la cour pontificale et du peuple romain. Un mauvais poète, nommé Baraballo da Gaëta, voulut aller réciter ses vers au Capitole afin de mériter, lui aussi, le laurier qu'avait eu autrefois Pétrarque. On le fit monter sur le dos d'Hannon, dans la cour du Vatican, le pape et les cardinaux assistant des fenêtres à son départ et lui souhaitant bon succès; mais, arrivé au pont Saint-Ange, Hannon, qui n'aimait pas les vaniteux, jeta le mauvais poète à terre. Le pauvre Hannon, estimé de tous, mourut d'une angine le 8 juin 1512, et Léon X voulut, dit une inscription latine attribuée à Bembo, que Raphaël d'Urbino le reproduisit de grandeur naturelle sur la tour voisine de l'entrée du palais, *ad turrem prope portam palatii*. On peut voir sur la porte travaillée en *tarsia* de l'une des chambres de Raphaël au Vatican une représentation de Baraballo monté sur Hannon.

C'est, nous l'avons dit, dans l'intéressante ville de Sienne, où il a construit le palais Piccolomini et la *Loggia*, et où Pinturicchio, dans la sacristie de la cathédrale, a représenté sa vie, c'est à Corsignano, aujourd'hui Pienza, sa ville natale, tout entière réédifiée par lui, qu'il faut étudier et juger Pie II. M. Müntz a fort bien rappelé combien le nom de ce pontife était cher à l'humanisme. Les écrits d'Æneas Silvius avaient montré un esprit varié, ouvert, intelligent, bienveillant, fortifié par l'expérience de pays et de civilisations diverses, à la fois accessible aux vues nouvelles et pénétré de quelques-uns des plus profonds sentimens du moyen âge.

Paul II (cardinal Barbo) n'eut pas, comme Pie II, les humanistes pour lui; cela seul, en le privant de certains éloges retentissans, lui valut en outre quelques médisances. Peu s'en faut qu'on ne l'ait voulu faire passer pour un ennemi de la renaissance italienne, reproche bien injuste et bien faux. Il est vrai qu'il a permis d'enlever, pour les faire servir à ses propres monumens, les travertins

(1) Cette chapelle, située au fond de la basilique, à droite, est fermée depuis le dernier concile.

et les marbres du Colisée; mais ses prédécesseurs n'avaient-ils pas fait de même à Porto, à Ostie, à Tivoli, et aussi à Rome, dans plusieurs quartiers couverts de ruines, que tout le xv^e siècle exploita en guise de carrières? Paul II, il est vrai, chassa de son entourage beaucoup de petits poètes; il fut beaucoup trop rigoureux contre cette académie de Pomponius Lætus qui se réunissait quelquefois aux catacombes et y inscrivait, par un jeu d'esprit voisin du scandale, le nom de son président ou *pontifex maximus*. A ce peu de griefs qu'on fait valoir contre lui répondent suffisamment sa hauteur d'esprit et son incontestable libéralité. Il avait le grand goût vénitien; c'était un vrai pape de la renaissance, qui joignait au désir d'un luxe majestueux un réel respect des belles choses. Il y comprenait les monumens de l'art antique et des édifices ruinés de l'ancienne Rome. Avec plus de sollicitude encore que Pie II son prédécesseur, il fit restaurer l'arc de Titus, celui de Septime Sévère, les colosses de Monte Cavallo, la statue équestre de Marc-Aurèle. Il était si peu l'ennemi des souvenirs de l'antiquité classique qu'il fit célébrer avec grande pompe un Triomphe d'Auguste. On y voyait s'avancer des géants, l'Amour, Diane et les Nymphes, et puis les rois et les chefs vaincus, au milieu d'eux Cléopâtre; après cela Mars, les Faunes, Bacchus. Et les chœurs chantaient les louanges du saint pontife, qu'ils appelaient père de la patrie, protecteur de la paix, auteur de la prospérité publique. — Ce doivent être là des circonstances atténuantes auprès des partisans de l'humanisme.

Au reste, une des plus grandes œuvres architecturales du xv^e siècle, et qui fait toujours grande figure dans Rome, conserve le souvenir de Paul II et assure à ce pontife, malgré tout, une belle place dans l'histoire monumentale du xv^e siècle: c'est le palais de Saint-Marc adjoint à la basilique du même nom. L'immense édifice que, plus tard, Pie IV donnera à la république de Venise, et qui deviendra ainsi jusqu'à nos jours une propriété autrichienne, rappelle par ses formes massives et sa physionomie sévère, par ses créneaux, sa tour et son peu d'ouvertures, les châteaux fortifiés du moyen âge, mais en même temps, par ses belles proportions, par l'élégance de ses fenêtres et de ses arcades intérieures, l'art émancipé de la première renaissance. C'est là que Paul II avait accumulé les trésors incomparables d'une collection qui réunissait aux tapisseries, aux broderies, aux riches étoffes, aux bijoux, — perles, camées, intailles, anneaux et bagues, — les sculptures antiques, les bronzes, les peintures byzantines, les monnaies et médailles, les mosaïques, les émaux, les ivoires, les vitraux peints, les manuscrits ornés de miniatures, tout ce qu'avaient pu lui obtenir à grands frais les voya-

geurs les plus intrépides et les plus habiles en Occident et en Orient. La passion de Paul II, — c'en était une véritable, poussée à ses dernières limites, — rencontrait pour se satisfaire, et aussi pour devenir profitable à la science, le temps et les circonstances les plus propices. Les invasions des Turcs et la prise de Constantinople dispersaient par tout l'Occident les manuscrits et les objets d'art antiques ou du moyen âge que les églises et les monastères avaient longtemps conservés, et, d'autre part, si le goût commençait à s'éveiller et la curiosité à s'instruire, peu de collectionneurs avaient encore essayé d'accaparer tant de riches dépouilles. Paul II ne manqua pas d'engager à ce sujet une lutte acharnée contre les Médicis; il ne prévoyait pas qu'après lui la plus grande partie de ses trésors passerait paisiblement entre les mains de Laurent le Magnifique.

Pour un antiquaire érudit tel que M. Müntz, c'était une bonne fortune que de rencontrer un si intéressant épisode. Il a dans son livre de très curieux chapitres à ce sujet, quand par exemple il dresse la liste des collectionneurs romains qui avaient précédé Paul II. On comprend bien d'ailleurs qu'il ne s'agit pas ici de petite et vaine curiosité : sans les amateurs du xv^e siècle, combien de morceaux antiques auraient définitivement péri ! combien seraient demeurés, peut-être pour longtemps encore, entièrement ignorés ! M. Müntz nous introduit le premier dans cette riche collection du xv^e siècle, puisqu'il publie le premier un catalogue contemporain inédit, qui en donne tout au long le détail. Personne n'ignore quel parti l'érudition de notre temps sait tirer de pareilles informations : on compare les témoignages, on reconnaît les vraies provenances, on identifie les époques, les artistes, les œuvres, et nos musées cessent enfin d'être des ramassis incohérens, arbitraires et confus, pour devenir ce qu'ils doivent être, des galeries où la science vient en aide à l'esthétique.

Il serait long de signaler une à une toutes les nouveautés que contiennent les volumes de M. Müntz. Il a distingué avec soin d'une part les artistes étrangers appelés à Rome, particulièrement les français, et d'autre part les artistes italiens ou romains employés à cette cour. Ses recherches sont particulièrement attachantes et décisives sur la différence qu'il faut faire entre Mino da Fiesole, dont quelques œuvres charmantes se retrouvent dans les cryptes vaticanes ou dans les églises de Rome, et Mino del Regno, l'auteur insuffisant des statues de saint Pierre et de saint Paul placées autrefois au bas de l'escalier de la grande basilique, et conservées aujourd'hui à la porte d'entrée de la sacristie, — ou bien sur Paolo Romano, sur Isaïe de Pise, artistes habiles dont les travaux inspirés par la pre-

mière renaissance mériteraient d'être mieux connus (1). M. Müntz fait en quelques pages un examen curieux de la condition des artistes à Rome vers le milieu du xv^e siècle; mais on ne distinguait pas nettement, à cette époque, entre les ouvriers et les artistes. Les architectes sont appelés indifféremment, dans les pièces que l'auteur a transcrites, *muratori*, c'est-à-dire maçons, *maestri di ligname* ou charpentiers, *scarpellini*, *maestri di muro*, etc. Eux-mêmes ne réclamaient pas des distinctions plus précises, et l'on sait que, dans la Florence du xv^e siècle, les plus habiles d'entre eux conservaient leurs *boutiques* bien connues, et ne refusaient aucun travail, quelque modeste qu'il fût. — Est-il bien sûr qu'en de telles circonstances une juste diversité des traitemens correspondit toujours à la diversité des talens et des aptitudes?

Le livre de M. Müntz n'est pas entièrement achevé. Il lui reste à faire connaître des pontificats singulièrement intéressans pour l'histoire de l'art, Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, règnes illustrés par des artistes tels que Pollaiuolo et Pinturicchio. Nous en avons assez dit pour faire apprécier ce qu'est déjà son œuvre, et ce qu'elle rendra de services à l'histoire des arts. Il n'est pas un des récents ouvrages italiens publiés sur ces matières qui n'ait eu quelque importante information à lui emprunter : c'est ce qu'on peut vérifier déjà dans les nouvelles et savantes éditions soit de Vasari par M. Gaetano Milanese, soit du livre du P. Marchese sur les artistes dominicains; il en sera de même pour l'ouvrage utile de M. Perkins sur les sculpteurs italiens. Un critique allemand a dit que les études de M. Müntz feraient époque; il en sera ainsi, parce que rarement on a vu employer à un plus intéressant sujet, avec plus d'intelligence et de dévouement, des documens plus précis et plus authentiques.

Nous en avons dit également assez pour faire mesurer quels changemens s'étaient opérés à Rome dans les esprits, et comment à la tradition de l'ignorance, du mépris, des aveugles légendes concernant les édifices antiques avait succédé celle du respect, se traduisant par un soin jaloux de conservation et même d'étude érudite. Nous avons trouvé dans une première série des représentations de Rome au moyen âge qu'a publiées récemment M. de Rossi le reflet de la première de ces deux périodes; mais il a terminé

(1) Il n'est pas facile de les connaître et de s'en faire une idée. Pour Isaïe de Pise, par exemple, deux de ses œuvres principales, *le Tombeau d'Eugène IV* et celui de la mère de ce pontife, qui se trouvent dans le cloître de San Salvatore in Lauro, à Rome, sont murés depuis que le cloître est devenu caserne. Il y a une gravure du tombeau d'Eugène IV dans l'ouvrage de Litta, et M. Renmont l'a décrit. Isaïe de Pise a joui d'une grande renommée, puisqu'on voit un poète contemporain le comparer à l'auteur du Parthénon.

son intéressante collection par quelques plans du xv^e siècle, qui offrent un contraste immédiat. L'examen rapide de ces plans nous donnera la confirmation précise de ce qu'a montré par le détail le livre de M. Müntz, et des diverses phases que nous venons de signaler.

III.

La série de ces plans est, avons-nous dit, comme un panorama de l'histoire monumentale de Rome, comme un livre où l'on peut étudier sa longue période de décadence et d'abandon, puis son relèvement et le nouveau prestige de ses anciens souvenirs. Les plans du xiv^e siècle témoignaient encore d'un oubli presque entier des traditions classiques; Rome elle-même était figurée sur l'un d'eux en vêtemens de deuil, avec l'apparence de la décrépitude, et gémissant sur sa misère et ses ruines. Mais, dès le commencement du xv^e siècle, une école d'humanistes et d'érudits a repris l'étude des textes pour y retrouver les titres authentiques; ils ont recueilli les inscriptions, appelé à leur aide le calcul et le dessin. Les efforts d'un Brunellesco, d'un Donatello, d'autres encore, pour fixer par des mesures certaines un inventaire authentique, furent couronnés par les travaux de Jean-Baptiste Alberti, le célèbre architecte florentin, ami de Laurent de Médicis. Employé par Nicolas V à de nombreux travaux, il continua son action dans Rome par ses élèves. Vasari raconte que, pendant l'année même de l'invention de l'imprimerie, Jean-Baptiste Alberti inventait un merveilleux instrument permettant d'agrandir ou de diminuer les dessins de perspective. Il s'agit simplement peut-être de ce qu'on appelle les carreaux; mais, en tout cas, il est sûr qu'Alberti imprima un nouvel essor au dessin technique, à la reproduction à la fois géométrique et pittoresque des monumens, et que son procédé, avec son actif exemple, encouragea des études auxquelles la cause des édifices antiques était fort intéressée. Aussi est-ce une conjecture très vraisemblable de M. de Rossi que d'incliner à reconnaître, dans certains plans de Rome de la seconde moitié du xv^e siècle, l'influence non-seulement des artistes et des érudits qui avaient inauguré une étude nouvelle, mais en particulier d'Alberti et de son école.

Ces remarques s'appliquent aux trois derniers plans de l'atlas de M. de Rossi. L'un d'eux, exécuté à la plume en 1474 d'après un original perdu, se trouve dans un manuscrit de la Laurentienne. Sans tenir compte des habitations privées, il figure les monumens, païens ou chrétiens, et ajoute à côté des noms contemporains et

vulgaires ce qu'il croit être les désignations antiques. Les deux autres, c'est-à-dire un plan en perspective publié en 1493 à Nuremberg, et un grand et beau panorama peint sur toile, qui est conservé aujourd'hui au musée de Mantoue, reproduisent évidemment un modèle commun datant de la seconde moitié du xv^e siècle; ils y ajoutent des retouches qui descendent jusqu'en 1538. Ces deux dernières cartes offrent une vue pittoresque de la ville entière, avec les maisons et les rues. Il en résulte que certains monumens, au milieu du dédale qu'offre la grande cité, sont dissimulés par la perspective; mais en revanche on voit cette forêt de tours carrées qu'avait multipliées le moyen âge et qui rappellent tant de guerres civiles; on suit quelques principales rues, comme la *via Papale*, que parcouraient les pontifes lors de leur solennelle prise de possession; chaque monument apparaît dans son cadre réel; la physionomie de Rome au xv^e siècle se montre ainsi tout entière. On n'aurait, pour restituer un vivant tableau de la ville au temps de la première renaissance, qu'à comparer en détail ces divers plans avec une des descriptions écrites vers la même époque, par exemple avec celle de Poggio, qui date de 1431. Nous voudrions seulement noter par quelques traits quelle place ces représentations occupent dans l'histoire monumentale de Rome.

Dès le premier aspect elles se distinguent, disions-nous, des précédentes, et montrent une époque de renaissance et de progrès. Le plan de 1474 offre un très grand nombre de monumens avec des légendes développées: on sent l'étude et la recherche scientifiques. Quant au plan conservé à Mantoue, un seul coup d'œil suffit à convaincre qu'il a été tracé sous l'influence d'un profond sentiment de la double grandeur romaine: l'auteur l'a orné d'images et de devises latines qui l'expriment clairement. Il a bien introduit parmi ces devises quelques réflexions sur les vicissitudes des choses humaines: « Où sont, ô Rome, tes consuls, tes sénateurs?.. où sont les Fabius et les Camille? Il est donc vrai que rien de terrestre ne résiste à l'action du temps!.. » Et l'on voit dessiné le Temps avec sa faux. La pensée dominante n'en est pas moins rendue par des signes non équivoques. Deux étendards, figurés au bas de la carte, flottent au vent. Sur l'un se lisent les lettres traditionnelles: S. P. Q. R.; l'autre porte l'image d'un aigle aux ailes déployées. Deux médaillons représentent en outre les origines mythiques de Rome païenne: d'une part, la louve et les deux jumeaux, et le figuier ruminal; d'autre part, Énée avec Ascagne fuyant de Troie et portant son père Anchise. Sur un troisième médaillon Rome chrétienne est adorée par les peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; on lit à l'exergue: *Domina gentium, princeps provinciarum.*

L'auteur a voulu exalter Rome, siège de la puissance pontificale et source du pouvoir impérial, centre à un double titre de tout le monde chrétien. C'était là toute une poésie politique très conforme aux idées des derniers temps du moyen âge, mais qui allait s'évanouir pendant le xvi^e siècle.

Ne pourrait-on pas conjecturer que la même idée a présidé à l'orientation bizarre de ces deux derniers plans? Celui qui les a dressés suppose l'observateur placé au sommet du Quirinal et perpendiculairement au fleuve. Le Tibre entre pour lui en ville vers la droite et coule vers la gauche. Ainsi se trouve ménagée à l'horizon, en toute liberté, la vue du Vatican et du Janicule. La pensée d'attirer d'abord les regards vers la basilique de Saint-Pierre et le palais des papes n'aurait-elle pas dicté cette disposition, comme au moyen âge les géographes prenaient volontiers Jérusalem pour centre du monde? — Le château Saint-Ange paraît tout d'abord, sur la rive droite. La forme en est à peu près semblable à celle que donnent soit une intéressante toile de Carpaccio à l'Académie des beaux-arts de Venise, soit la grande fresque de la *Bataille de Constantin*, au Vatican; tel est probablement l'aspect qu'offrait ce monument à la fin du xv^e siècle. Il a trois étages, sans aucune trace extérieure des statues qui devaient l'orner jadis. — Les plans de M. de Rossi et le tableau de Venise donnent la statue de l'Ange rappelant la célèbre vision de Grégoire le Grand; nous savons d'ailleurs qu'il y avait au temps d'Alexandre VI (on ne dit pas depuis combien d'années) une pareille statue; une explosion la détruisit en 1497; elle fut remplacée sous Paul III par un marbre, puis, sous Benoît XIV, par le bronze actuel.

La représentation de la basilique de Saint-Pierre, telle que la donne le plan conservé à Mantoue, est particulièrement intéressante. On y voit à la façade, vers la droite du spectateur, une tribune élégante soutenue par des colonnes : c'est la célèbre loge dite de la bénédiction, un petit chef-d'œuvre de sculpture renaissance, dont M. Müntz a donné aussi, d'après un dessin inédit de Grimaldi, une curieuse reproduction. A gauche de l'église, deux absides rappellent cette antique chapelle des sépultures impériales, annexe de l'ancienne basilique, dans laquelle on a trouvé de précieux objets. Tout à côté se trouve la célèbre *guglia*, ou aiguille, c'est-à-dire l'obélisque dressé par Caligula sur la *spina* du cirque de Néron; les débris accumulés par les siècles autour de sa base l'avaient conservé debout : c'est celui que Sixte-Quint fera transporter en 1586 au milieu de la place Saint-Pierre. Le moyen âge croyait que la boule dont il était surmonté contenait les cendres de César.

Le Tibre est traversé, selon nos deux plans, par quatre lignes de ponts dans l'enceinte de la ville. A l'entrée du pont Saint-Ange, sur

la rive gauche, le plan de Mantoue marque les deux statues des apôtres Pierre et Paul, qui subsistent encore aujourd'hui à la même place. Cela seul est une date, et nous indique une des retouches que cette carte a subies. En effet, ces deux statues ont été posées en 1534; il y avait eu là, jusqu'en 1527, deux édifices, restes d'une ancienne fortification. La présence du pont Sixte est également une date, car il ne fut commencé qu'en 1473 et achevé qu'en 1475. — Il est à remarquer que, sur l'une et l'autre carte, le fleuve est, dans sa partie inférieure, couvert d'embarcations et de bateaux à voile. On aperçoit même des constructions s'avancer de la rive gauche. C'est qu'il s'agit du lieu qui fut toujours le principal port de Rome, et qu'on appelle aujourd'hui *Ripa grande* ou *Marmorata*. Là débarquaient les nombreuses denrées que réclamait l'approvisionnement de la ville dans ses temps prospères, et les marbres pour ses immenses constructions. Du port d'Ostie, puis, — après que ce port se fut ensablé et se vit relégué loin de la mer, — de celui de Claude, et enfin de celui de Trajan, creusés tous deux de l'autre côté du delta sur la rive droite, les bateaux chargés étaient remorqués jusqu'ici. Le port était situé précisément au lieu où le baron Visconti a retrouvé les quais antiques et les anneaux creusés dans la pierre. Tout auprès, sur la rive gauche, s'était élevé pendant la première moitié de l'empire ce mont Testaccio, soigneusement marqué sur nos cartes, et composé, ainsi que tout le sol qui l'entoure, de fragmens d'amphores munis de marques inscrites, soit qu'on ait brisé là en immenses quantités les vases contenant les liquides ou les grains apportés par le commerce, — ce qui ne s'expliquerait guère, — soit plutôt que de grandes fabriques de ces sortes de vases aient eu leur siège pendant des siècles dans ce qu'on appelle aujourd'hui les *Orti Torlonia*, et que les *rebuts* aient peu à peu, comme il arrive à l'issue des ardoisières ou des houillères, formé un vaste monticule. Les nombreuses embarcations qu'on voit, sur les plans du xv^e siècle, sillonner le Tibre, veulent-elles dire que la navigation n'avait pas perdu ou bien avait repris alors quelque activité? Il est très probable que le cours du fleuve n'était pas obstrué comme il l'est aujourd'hui. En tout cas, cette image fait un singulier contraste avec l'absence complète de toute navigation dans l'intérieur de la ville actuelle. De nos jours, quelques bateaux à vapeur faisant le service entre Rome et Fiumicino, quelques remorqueurs pour les bateaux qui apportent la pouzzolane, arrivent seuls à *Ripa grande*. En amont, sauf le bac silencieux de Ripetta, qu'un pont nouveau, ennemi du pittoresque, va faire bientôt disparaître, pas une barque ne sillonne ces eaux : le désert s'est fait sur le Tibre comme dans la campagne romaine.

Examiner ces cartes de Rome au xv^e siècle dans tout le détail

que comporterait une étude spéciale serait aborder une série de problèmes dont un grand nombre sont encore non résolus. On aura une idée des irrésolutions où sont réduits de notre temps ceux qui s'occupent de topographie romaine si l'on songe que l'élégant petit temple périptère admiré de tout voyageur sur la place de Sainte-Marie in Cosmedin, celui qui a été si longtemps connu comme un temple de Vesta, peut être désigné par sept noms différens, dont chacun s'autorise d'assez bonnes raisons, et entre lesquels il est difficile d'oser choisir. D'ailleurs s'il est vrai, comme nous l'avons dit, que les plans de Rome de la fin du *xv^e* siècle dénotent dans leurs auteurs un degré d'expérience scientifique qui n'avait pas été encore atteint, il ne faut pas croire pour cela qu'on les trouverait, en les comparant à ce que réclame la science moderne, exempts de fantaisie dans les représentations et d'erreurs graves dans les commentaires, soit par un reste d'attache aux vieilles légendes, soit par des conjectures nouvelles imparfaitement dirigées. Le plan conservé à Mantoue, par exemple, a le dessin d'un monument sur lequel est cette légende en italien : « Tour dans laquelle résida longtemps l'esprit de Néron. » On sait en effet que, Néron ayant été enseveli dans le tombeau de sa famille, les Domitii, près du lieu où résidait aussi l'opulente *gens Pincia*, les corbeaux, dit la légende, effrayèrent pendant longtemps cette région maudite, jusqu'à ce que le pape Pascal II, en 1099, pour mettre fin à cette sinistre obsession, démolit la sépulture, et construisit à sa place cette église de Santa-Maria-del-Popolo, si riche aujourd'hui en charmantes œuvres de la première renaissance. — Le même plan montre, au forum, les trois colonnes du temple de Vespasien bizarrement recouvertes d'une sorte de toit, et la notice explique que ces colonnes ne sont autre chose qu'un fragment du pont que Caligula avait jeté du Palatin au Capitole, singulière imagination révélant chez les antiquaires d'alors le même embarras que nous éprouvons nous-mêmes à expliquer de quelque façon l'étonnante construction de cet empereur.

Il ne faudrait donc pas attendre de ces plans de Rome des informations trop complètes; cependant, à côté des obscurités et des erreurs, ils donnent des traductions fidèles de la réalité qui ont beaucoup de prix. Si le tombeau d'Auguste est caché par la perspective sur la carte du musée de Mantoue, on le voit sur celle de 1474, en ruine et délabré. Il en est réduit aujourd'hui à servir de scène à des troupes dramatiques de quatrième ou de cinquième ordre : on y peut entendre parfois quelque comédie de Plaute en italien, ce qui ne manque ni de couleur locale ni de tradition; mais le plus souvent ce sont les plaisanteries de nos boulevards, émoussées par la traduction, qui attristent, en dépit de quelques protestations honnêtes, ce

classique mausolée. — Tout le beau groupe de monumens entre le forum de Trajan et le forum romain apparaît en ruines magnifiques : colonne et basilique Trajane, forum de Nerva, tours des *Milizie* et des *Conti* datant des commencemens du XIII^e siècle, temple de Faustine, etc. Le Palatin fait brillante figure par son stade, désigné sous le nom du Grand-Palais, « *Palazo maggiore*. » C'est ce même stade, enterré depuis et dévasté, que M. Pietro Rosa a fait déblayer récemment, et où l'on retrouvait l'année dernière une intéressante statue. — Le temple de la Paix a ses trois célèbres arcades, mais surmontées d'un second étage semblable au premier; il serait intéressant de fixer quel est ici le degré d'exactitude. La désignation même de *Templum Paris* est-elle bien légitime? Le temple de la Paix, dédié par Vespasien en 77, détruit par le feu sous Commode, à la fin du II^e siècle, paraît n'avoir pas été reconstruit; au VI^e siècle, Procope le voit en ruine; il semble que Constantin y ait substitué sa basilique, et que ce soit donc le magnifique débris de ce dernier édifice qui subsiste depuis le tremblement de terre de 1349. Il est certain toutefois que la désignation de temple de la Paix, survivant au IV^e siècle, s'étendait plus tard à tout un quartier. — Le même fléau de 1349 avait fait au Colisée l'énorme blessure, ouvrant un de ses côtés, qu'on distingue sur nos plans. L'héroïque édifice avait déjà subi bien des coups; pour lui commençait un âge d'abandon et de mépris; le XVI^e siècle allait en piller les travertins pour élever le palais de Saint-Marc, le palais de la Chancellerie et le palais Farnèse.

En même temps que M. de Rossi donnait ce recueil de plans figurés, le gouvernement italien publiait une grande carte de Rome datant du milieu du XVI^e siècle, et qui fait suite par conséquent aux documens dont nous venons de parler. L'auteur de cette carte a été un certain Leonardo Bufalini, duquel on sait bien peu de chose. Originaire du Frioul, il paraît avoir été employé dans l'imprimerie de Paul Manuce, à Rome, mais peut-être simplement comme graveur. On ne connaissait plus qu'un seul exemplaire de cette carte, et incomplet, à la bibliothèque Barberini, lorsqu'on en retrouva, pendant ces dernières années, un autre bien entier, dans la bibliothèque d'un des couvens supprimés. La reproduction de cette pièce par la gravure la met désormais à l'abri de toute destruction. La carte de Bufalini n'offre pas une vue pittoresque, mais un plan géométrique. Il indique par le dessin les rues et places, dont il nomme les principales; il nomme surtout avec soin les édifices, dont il donne les plans restitués. C'est dire combien d'inappréciables renseignements sur l'état de Rome au XVI^e siècle on rencontrera en le consultant, et combien d'indications utiles sur les monumens de

l'antiquité qui ont subsisté jusqu'alors ; mais il faut attendre que le difficile commentaire d'un tel document soit préparé, et il ne peut l'être que par M. de Rossi ou par un des plus habiles entre ceux qui tiennent à honneur de se dire ses élèves, par M. Rodolphe Lanciani, ingénieur et archéologue, déjà bien connu pour sa participation très active à la direction des fouilles municipales. M. Lanciani prépare lui-même une carte générale destinée à compléter et à rectifier celle de Canina : il y montrera quelles ruines subsistent sur le sol, quelles ont été les principales fouilles modernes, et ce qu'on peut restituer avec certitude, à l'heure qu'il est, de la ville antique.

Rome mérite tant de soins ; l'archéologie y a des droits et des devoirs plus grands qu'ailleurs, et une dignité particulière. Les moindres détails, qui n'auraient autre part qu'une valeur locale, prennent ici une importance historique, car il n'y a pas de ville au monde qui ait eu un plus haut caractère et une personnalité plus vivante. Ses monumens ont eu vraiment leur part dans ses destinées, qui ne l'intéressaient pas seule : ils ont transmis le souvenir de sa gloire, dont ils étaient de perpétuels témoignages ; ils ont souffert au moyen âge en même temps qu'elle ; il semble qu'ils aient partagé non-seulement ses vicissitudes, mais ses passions. Ils ont été guelfes ou gibelins ; ils ont lutté pour le sacerdoce ou pour l'empire. Symboles de grandeur et de majesté, ils ont participé eux-mêmes de ces caractères, grâce auxquels on peut dire qu'ils ont exercé une durable influence à travers les âges. Le seul aspect des antiques ruines de Rome, réveillant les souvenirs, invitant au respect, provoquant la recherche érudite, a été pour une part dans le mouvement intellectuel et moral dont se sont inspirés les temps modernes ; il a ému d'admiration un Raphaël et contribué au court mais splendide essor de la seconde renaissance à Rome ; il s'est continué, comme par un magnifique reflet, dans ces nobles villas, dans ces vastes palais des princes romains, types merveilleux d'une ample et sévère beauté. Le tableau de l'enfantement d'un essor si original et si intense est une page capitale de l'histoire de l'art. Cette page était pour nous incomplète parce que la Rome du moyen âge et celle même du xv^e siècle sont imparfaitement connues encore. On saura gré à M. de Rossi et à M. Müntz d'avoir, par les deux publications que nous avons essayé de faire connaître, contribué à nous la rendre.

A. GEFFROY.

LAURENCE

I.

Dans le bourg de Verneuil, aux environs de Dijon, vivait en 18.. une jeune fille, orpheline depuis son enfance. Elle habitait chez sa grand'mère, dont elle était restée l'unique intérêt, et qui seule lui servait d'appui. Laurence était aimable et belle. Son cœur tendre jouissait paisiblement de la vie, et, dans l'accomplissement de devoirs humbles et réguliers, les jours s'écoulaient monotones, sans tristesse ni mélancolie, pour sa nature calme et douce. M^{me} de Sargé s'occupa seule de l'éducation de sa petite-fille. Elle avait une instruction solide et des talens agréables. Elle se plut à lui donner tout ce qu'elle possédait.

Le temps vint où M^{me} de Sargé dut songer à assurer une existence à laquelle son âge lui faisait craindre de manquer tout à coup. La difficulté était grande. Elle vivait retirée tout à l'extrémité du bourg, dans un vieux presbytère que l'éloignement de l'église avait fait abandonner. Elle ne voyait que peu de personnes des environs. L'une d'elles lui parla un jour de M. Bernier, professeur au lycée de Dijon. C'était un honnête homme, savant et modeste; mais son âge déjà mûr et la médiocrité de sa situation effrayèrent d'abord M^{me} de Sargé. Elle ne parla de rien à sa petite-fille. L'amie commune invita cependant M. Bernier à venir passer les mois de vacances à Verneuil. Il vint : il fut frappé des agrémens de Laurence, et le plaisir de causer avec elle, de lui donner même quelques leçons, ne tarda pas à lui fournir le motif naturel de fréquentes visites. La beauté, la jeunesse, exercèrent sur lui leur charme tout-puissant; le souvenir de Laurence l'occupa toute une année, et les objections tombèrent une à une. Quand il revint à Verneuil et qu'il eut revu la jeune fille, il ne se trouva plus si fou d'oser prétendre à sa main.

M^{me} de Sargé sentait de jour en jour croître sa faiblesse. Laurence avait vingt ans, les maris ne s'étaient pas présentés; dans cette maison solitaire, dans ce bourg ignoré, qui donc ouvrirait les yeux sur la grâce et la distinction de sa petite-fille? M^{me} de Sargé résolut d'accueillir la demande de M. Bernier. Portée, comme le sont d'ordinaire les personnes âgées, à appeler jeunesse tout ce que sépare d'elles l'intervalle de quelques années, M. Bernier ne lui paraissait plus aussi vieux depuis qu'elle l'avait vu. Aussi combattit-elle avec vivacité les hésitations de Laurence. La vue de la peine et des inquiétudes de sa grand'mère, quelques paroles qui ouvrirent devant Laurence les tristes perspectives de la vie telle qu'elle est, touchèrent facilement une âme tendre, une raison simple et soumise. Elle se trouva coupable de pleurer sans savoir pourquoi elle pleurait, et, lorsque, quelques mois après, une maladie rapide lui enleva celle qu'elle avait uniquement aimée, elle rencontra la seule consolation que la Providence lui eût gardée en s'unissant à l'ami qui, depuis deux ans, s'était associé à ses soins et à ses affections. Ses jours du moins s'écouleraient dans les mêmes lieux, et le passé ne disparaîtrait pas tout entier pour elle. M. Bernier la laissa habiter cette maison qu'elle n'avait jamais quittée. La naissance d'un fils vint la distraire et remplir des soins les plus doux les longues journées que M. Bernier passait à Dijon.

Les soucis d'une fortune insuffisante attristaient seuls leur vie paisible. Une occasion favorable se présenta. La place de professeur de mathématiques à l'école de Saint-Cyr étant devenue vacante, M. Bernier sollicita l'appui de quelques parens éloignés de Laurence. Ils voulurent bien se souvenir d'elle un moment, à la condition de l'oublier aussitôt. M. Bernier fut nommé, et, pleinement satisfait, il se considéra comme parvenu au terme de sa carrière.

Il partit pour Saint-Cyr, où il comptait précéder sa femme. Il avait vendu le vieux presbytère, et Laurence était restée pour les derniers arrangemens. Jamais peut-être son cœur n'avait été si gros, jamais elle n'avait senti le malheur de plus près. La mort de ses parens, celle de sa grand'mère, se réunissaient dans sa mémoire pour l'accabler. Son enfance, sa jeunesse, repassaient devant elle, jour par jour, et la mélancolie du souvenir la pénétrait d'une tristesse qu'elle avait ignorée jusqu'alors. Ce jardin où elle courait autrefois, cette chambre où elle avait passé tant de jours occupés, tant de longues heures tranquilles, ce fauteuil où sa grand'mère s'était trouvée mal, cette fenêtre qu'il avait fallu ouvrir, ces arbres dont la vue avait distrait la mourante, ce lit où elle avait cessé de vivre, il fallait tout quitter. A genoux dans cette chambre où elle pouvait encore être seule, Laurence s'abreuvait de ses larmes. Son mari, son fils, étaient momentanément oubliés.

Elle pleurait ceux qui n'étaient plus, son enfance heureuse, sa jeunesse remplie de confuses espérances, sa vie enfin, écoulée sans retour. Mais la veille n'en était-il pas de même, et d'où venaient tant de larmes? que s'était-il donc passé? Ces lieux?.. Elle devait les quitter; elle le savait, et le moment prévu était arrivé. Sa vie? Mais, jusque-là, ne l'avait-elle pas trouvée calme, douce, heureuse enfin, et pourquoi, brusquement, lui apparaissait-elle sous cet aspect nouveau et douloureux? Ne devait-elle pas plutôt remercier le ciel des biens qu'elle avait reçus, de l'avenir paisible qu'elle pouvait prévoir? que demandait donc ce cœur si agité? que pouvait-il souhaiter dont il n'eût déjà joui, dont il ne dût jouir encore?

Tandis que ces rêves troublaient l'esprit de Laurence, ses larmes coulaient abondamment. Lorsqu'elle se releva, ce fut pour reprendre tristement une existence qu'elle avait crue heureuse jusqu'à ce jour. Le sentiment profond d'une douleur confuse l'accompagna pendant son voyage. Ce sentiment ne se dissipa point parmi les embarras et les soucis d'une installation nouvelle. Pour la première fois, la vie qui lui était échue en partage lui parut vide d'intérêt, pénible à supporter. Elle attribua à la perte du presbytère, à l'éloignement de ces tombes qu'elle aimait, la mélancolie qu'elle découvrait au fond de son cœur. M. Bernier n'y chercha point d'autre cause. Occupé de ses nouveaux devoirs, heureux d'un avancement qui assurait l'avenir de sa famille, il jouissait de l'aisance dont il entourait sa jeune femme et son enfant, et son temps suffisait à peine à ses occupations.

— Qu'as-tu fait tout le jour? dit un soir d'été Laurence à son fils, dont elle essayait le visage couvert de sueur. Tu sais que je ne veux pas que tu sortes par un tel soleil. Te voilà tout en nage et tout en désordre. — Ne me gronde pas, maman, répondit le petit Louis, en s'attachant à son cou et en s'opposant par la vivacité de ses caresses aux soins de sa mère. Je suis allé à la mare pour pêcher... — Grand Dieu et sans ma permission! avec qui étais-tu? — J'avais celle de papa et j'étais avec Étienne. — Qui Étienne? le petit Hublin qui n'a que dix ans? — Non, non, mon ami Étienne, qui est un professeur comme papa, qui est un officier même, que je connais bien et que j'aime beaucoup. Nous avons emmené non pas le grand Hublin, qui est beaucoup trop grand pour nous, mais le tout petit, qui a eu bien de la chance. Il a pêché une grenouille... — Quel est cet ami Étienne dont me parle Louis? pouvez-vous lui confier votre fils en toute sécurité? demanda Laurence à son mari. — Étienne Danvel est mon collègue, répondit M. Bernier, un très jeune collègue, il est vrai, et aussi bon que distingué. C'est un guide excellent. Vous pouvez être sans inquiétude et lui savoir gré, autant que moi, de l'obligeance qu'il a pour Louis.

Le nom d'Étienne revint souvent, et Laurence apprit qu'il habitait Saint-Cyr depuis deux ans, ne voyait personne, étant en deuil de sa mère qui venait de mourir, qu'il était toujours triste, toujours occupé, et que son seul plaisir était de se promener avec Louis quand M. Bernier voulait bien le lui confier. Souvent le petit Louis rapportait à Laurence des bouquets qu'ils avaient cueillis ensemble. Ces bouquets ornaient la table du salon, jusqu'à la promenade suivante. — Je voudrais bien connaître ton ami Étienne, dit Laurence à son fils, un jour qu'elle le tenait sur ses genoux et qu'il venait de lui faire le long récit d'une course toute pleine d'incidens merveilleux. — Mais tu le connais, maman, lui répondit l'enfant; lui, il te connaît bien. — Non, je ne le connais pas. Où veux-tu que je l'aie vu? — Mais tu es tous les dimanches, à la messe, tout près de lui, et il passe tous les soirs sous ta fenêtre. Tiens, le voilà, — dit l'enfant en s'élançant pour faire signe à son ami qui passait. Laurence resta assise, retint l'enfant et ne se montra pas. Elle avait reconnu un pas agile et régulier qu'elle entendait chaque jour, à la même heure, retentir sur le pavé qui longeait la maison. Elle avait remarqué ce pas cadencé, toujours le même, arrivant du même point, s'éloignant du côté opposé. Il lui indiquait l'heure, et il était devenu pour elle le signal de l'interruption de son travail près de la fenêtre. Jamais elle n'avait regardé quelle était la personne qui passait. En découvrant que ce pas bien connu était celui d'Étienne, une certaine curiosité s'empara d'elle. Quand il fut passé, elle avança avec précaution la tête au-dessus de celle de l'enfant, et, à travers l'espace étroit qui séparait la jalousie de la muraille, elle aperçut un homme jeune, élancé, qui disparut aussitôt. A peine si elle le vit. Elle en garda cependant un souvenir distinct. Elle vit qu'il était grand et qu'il avait des cheveux bruns et bouclés. Son aspect était jeune, triste; son air distingué. Elle savait qu'il était sérieux, laborieux, qu'il aimait les enfans. Son existence apparut à Laurence toute pleine de sentimens tendres et honnêtes. Quel était-il? quelle était sa mère? comme il devait se trouver seul dans ce monde! Tout en faisant ces réflexions, Laurence embrassait avec plaisir son enfant, et écoutait en rêvant son gentil babil.

Elle attendit le dimanche avec quelque inquiétude. Elle avait voulu parler à M. Bernier de son désir de voir Étienne pour le remercier. Il lui déplaisait de ne point connaître quelqu'un que son fils connaissait tant. Cependant, si simple, si naturel que fût un pareil souhait, elle ne put l'exprimer. Une rougeur subite l'envahit comme elle ouvrait la bouche. Elle ne sut à quelle cause attribuer son embarras, mais elle garda le silence. Le jour et l'heure de la grand-messe arrivèrent. L'enfant avait indiqué à sa mère la place habituelle d'Étienne à l'église. Laurence n'osa lever les yeux. Sa préoc-

cupation était grande. Elle essayait de fixer son attention sur son livre de prières. C'était en vain. Son agitation dominait ses efforts. Elle se hasarda enfin lentement à regarder autour d'elle. Quelques visages connus ou inconnus lui apparurent. Pas un ne lui rendit l'idée qu'elle s'était faite du visage d'Étienne. Pas un n'était encadré de ces cheveux abondans et dorés qu'elle avait remarqués. Cette absence, qui aurait dû lui causer quelque déplaisir, au contraire la soulagea tout à coup. Ce fut d'un pas plus libre et plus léger qu'en sortant de l'église pour aller voir les sœurs de charité elle traversa le cimetière, dont la vue l'attristait d'ordinaire en lui rappelant des heures douloureuses. Mais ces croix bien alignées, ce gazon bien soigné, ces tombes pieusement entretenues, lui causèrent ce jour-là une impression toute différente. Il semblait que les spectacles les plus mélancoliques fussent impuissans à l'attrister, tant était vive, forte et douce, une émotion nouvelle dont elle ignorait l'origine. Le temps devint pluvieux. Louis joua beaucoup dans la chambre et ne cessa de parler du regret de ne point voir Étienne. La semaine s'écoula, et Laurence n'avait pu encore trouver une occasion de témoigner à M. Bernier son désir de connaître M. Danvel. Cependant elle croyait ne plus éprouver de gêne et elle comptait toujours en parler au premier instant. En entrant à l'église, le dimanche suivant, elle regarda du côté où il devait être, et ses yeux s'abaissèrent aussitôt. C'était lui, elle l'avait reconnu, elle l'eût reconnu en tous lieux. Il était tel qu'elle l'avait imaginé. Mais son regard lui parut plus ardent et plus tendre. Le trouble s'empara d'elle. La regardait-il encore? Elle n'osait s'en assurer. Elle se sentait comme enveloppée d'un air brûlant qui l'oppressait à tel point qu'elle croyait souffrir. Il lui parut que le service divin ne s'achèverait jamais, ce dimanche. La fraîcheur du dehors lui rendit seule ses esprits.

A partir de ce jour, ce qui jusqu'alors avait paru si simple à Laurence lui devint impossible. Sa langue s'arrêtait en voulant prononcer le nom d'Étienne. Désirait-elle seulement le voir? elle l'ignorait elle-même ou plutôt elle en eût été plus effrayée qu'heureuse. Elle souhaitait de ne rien changer, de ne rien ajouter à ses rêves déjà trop agités. Ces troubles inconnus, mêlés à sa vie tranquille, lui causaient une déplaisance singulière. Elle avait toujours le cœur gros et ne savait plus s'intéresser à ce qui l'avait occupée jusqu'alors. Tout s'était effacé, tout lui était indifférent; elle avait oublié son passé, ses goûts, ses affections. Le bruit de ce pas sur le pavé, le soir à six heures, et ce regard que ses yeux avaient à peine rencontré, était tout ce qu'elle demandait à la vie. Écouter avec avidité les récits enthousiastes du petit Louis, tout en osant de moins en moins le questionner, restait son unique plaisir. Elle devint plus

sédentaire encore. — Étienne me demandait hier si tu étais malade, chère maman, lui dit son fils en montant sur ses genoux, comme elle était assise un soir devant cette fenêtre où se passaient ses journées. Il t'a vue étendue sur ton canapé, et il a été inquiet. — Il m'a vue sur ce canapé? s'écria Laurence surprise, comment aurait-il pu me voir? on ne m'aperçoit point d'en bas, et il n'est jamais venu ici. — Non, chère maman, mais il te voit malgré cela tous les matins, et il est tous les soirs à sa croisée à te regarder avec moi, quand nous sommes ensemble. S'il ne faisait pas si noir, je suis sûr que je le verrais là-bas, dit l'enfant en montrant un coin des bâtimens. — Laurence s'éloigna, par un mouvement rapide, de cette place où elle avait tant vécu, et où elle se croyait invisible. Son cœur battit avec violence; elle ne savait que penser. Aucune idée distincte ne sortait du choc de tant d'émotions. Elle s'avança cependant pour suivre la direction du doigt de Louis. Le toit d'un bâtiment voisin, s'abaissant brusquement, laissait apercevoir un grand mur percé de quelques fenêtres. Une de ces fenêtres était celle de la chambre habitée par Étienne. Il la voyait de là! Elle se sentit près de défaillir et ne put parler. Puis, d'un coup d'œil rapide, elle parcourut l'étroit espace où s'écoulait toute son existence. Cette salle n'était plus déserte; Laurence n'était plus seule, elle n'avait jamais été seule dans ces longues heures d'abandon. Il lui sembla qu'un sentiment indicible de joie remplissait son cœur.

Elle vécut ainsi des semaines entières, aspirant dès le matin à la fin du jour. Elle observait avec impatience l'allongement des ombres, et lorsque le soir était enfin venu, elle ouvrait sa fenêtre et reprenait cette place sous le regard qu'elle aimait. Immobile elle le cherchait alors à travers les ténèbres. Au fond de cette obscurité brillait l'étoile qui éclairait sa vie. Elle ne la voyait point, mais ses rayons pénétraient son âme. Peu à peu elle s'accoutuma à ces émotions et n'attendit plus la nuit. Elle restait près de son balcon, occupée, affairée, comme indifférente au dehors, cachant sous des mouvemens sans but l'émotion profonde d'un cœur tendu vers un seul objet. Sans paraître regarder la fenêtre d'Étienne, elle le voyait confusément dans sa chambre, s'éloigner de la croisée, s'en approcher en hésitant, s'enhardir comme elle, à l'arrivée des ombres. Ces ombres leur donnaient le signal du bonheur. A quoi pensait-il? pourquoi ne cherchait-il pas à la rencontrer? que comptait-il faire? Elle s'adressa ces questions lorsque l'automne, ayant succédé à l'été, amena les soirées froides. Elle dut fermer la croisée pour son enfant, et M. Bernier l'exigea pour elle. Quelques jours plus doux lui rendirent par hasard la liberté perdue. Avide de retrouver les seules heures de sa vie qu'elle voulait vivre, elle

s'élança un soir à cette fenêtre et l'ouvrit avec l'impétuosité de la joie. Étienne attendait tristement à la sienne, et malgré la distance Laurence crut voir briller son visage au moment où elle parut. Leurs regards se joignirent dans cet élan rapide : ils sentirent tous deux qu'ils s'étaient attendus et qu'ils se retrouvaient. Laurence émue, tremblante, effrayée de ce qu'elle avait involontairement fait, baissa la tête, et appuyant la main sur son cœur, elle voulut en retenir les battemens. Cachée à demi par ses cheveux que son mouvement rapide avait dénoués, elle sentait fortement sur elle le regard d'Étienne. Elle n'osait remuer, rendue immobile par une émotion douce, et cependant mêlée d'angoisse; il lui semblait qu'elle s'était trahie. Les soirées redevinrent pluvieuses et les fenêtres furent désormais fermées. Les regrets succédèrent aux rêves de la joie.

II.

Les promenades de Louis n'avaient plus lieu, et les vagues espérances de Laurence allaient s'éteindre, lorsqu'un incident bien simple amena un rapprochement que chacun semblait craindre, auquel du moins aucun des deux ne paraissait vouloir aider. Le petit Louis devint malade assez gravement. Laurence, pendant les premiers jours, fut toute à ses inquiétudes. La convalescence arriva; avec elle, le soulagement de la peine, le contentement, les fantaisies de l'enfant et les jours nombreux de soins constans. Étienne était venu sans cesse savoir des nouvelles de Louis. Étienne fut la première personne qu'il voulut voir. M. Bernier l'amena. Ils trouvèrent Laurence assise auprès du lit de l'enfant. Elle s'attendait à cette visite, dont depuis plusieurs jours l'appréhension remplissait uniquement sa pensée. Cependant elle resta interdite, et le choc qu'elle ressentit fut si violent qu'elle se prit à trembler, sut à peine l'accueillir et parla comme dans un rêve. Étienne parti et la chambre, hélas! déserte, elle croyait le voir encore et ne pouvait se remettre. Peu à peu elle se rappela les moindres incidens de cette heure. Elle souffrait à la pensée que son embarras avait pu être visible. Que de fois elle s'était répété d'avance ce qu'elle dirait à Étienne, ce qu'elle avait hâte de lui dire! Les remerciemens étaient indispensables, les paroles étaient tout indiquées. Les mots coulaient de source dans sa pensée, et, lui présent, à peine si elle avait su lui parler. Elle croyait le connaître, être déjà faite à son abord, et en ce moment il lui paraissait un inconnu. Il avait bien cependant cet air sérieux et jeune, ce regard plein d'une tristesse passionnée, cet aspect résigné et ferme à la fois qu'elle s'était représenté si souvent. Mais, de près, on

sentait davantage l'éclat de cette jeunesse et le feu de cette passion. D'ailleurs le son de sa voix lui était inconnu, et cette voix pénétrante se joignant aux charmes de son visage et de sa personne fit sur Laurence une vive et profonde impression.

— M. Danvel est distingué et d'une aimable compagnie, dit M. Bernier à Laurence lorsque Étienne fut parti. Il a été si gauche aujourd'hui que vous ne pouvez le juger comme il le mérite. Il ne voit personne, et sa timidité m'a paru extrême. — Laurence ne sut que répondre. Elle fut surprise d'apprendre qu'Étienne avait été timide et gauche, et elle espéra que sa propre timidité avait passé inaperçue. Étienne lui avait paru rempli d'une modeste assurance, puisée dans une distinction rare; elle sentait en lui le maître de sa vie. Une puissance inconnue la réclamait et venait troubler son repos. La jeunesse et la beauté sont-elles donc des dons terribles autant que divins et qui portent la destruction dans l'être qui les possède? Faut-il nécessairement aimer? Faut-il nécessairement inspirer l'amour?

Étienne vint souvent. Laurence s'accoutuma au bonheur que lui donnait sa présence. La joie dominait son trouble. Elle savait les jours où il devait venir, et toutes les heures de ce jour elle ne les vivait que dans l'attente d'une seule. Si par hasard elle s'était trompée, si l'attente avait été vaine, elle reportait ses espérances au lendemain, et le temps écoulé n'avait pas été vide, puisqu'elle avait cru le voir. L'enfant servait de lien entre eux. Leur but n'était-il pas à tous deux de le distraire? L'enfant était content et reprenait ses belles couleurs. Laurence croyait renaître avec son fils, se reprendre à la vie avec lui, et ces jours lui paraissaient les plus doux et les plus beaux qu'elle eût vécus.

Combien ces jours eussent-ils duré? On ne saurait le dire. Ces cœurs candides se livraient au charme de leurs rêves et semblaient heureux. L'amour, en se révélant bientôt tout entier, leur eût montré peut-être tout à la fois sa puissance et leur faute. La faute devait leur être épargnée. La puissance de l'amour allait bouleverser leur sort et consumer l'une par l'autre leurs vies innocentes. M. Bernier était toujours là, et, peu à peu, il conçut des inquiétudes vagues qui agirent sur son humeur. Son ton parfois brusque, l'embarras qui suivait ses accès de vivacité, son silence singulier sur Étienne, qu'on voyait souvent et dont on ne parlait jamais, ses agitations continuelles qu'il ne savait pas entièrement réprimer, éclairèrent Laurence à demi. Son cœur généreux et pur ne put supporter cette situation fâcheuse. Aussitôt qu'elle entrevit la peine de son mari, elle résolut de le calmer. Les jours qu'elle venait de passer lui donnaient une joie sereine qui lui prêtait une

force inconnue. Elle était si heureuse qu'elle crut facile de se priver pour un temps de la cause même de son bonheur. Le lendemain d'une de ces soirées où une douce joie l'avait pénétrée tout entière, elle dit à Étienne que, l'enfant étant remis, elle et son mari allaient reprendre quelques habitudes moins sédentaires, voyager peut-être. — A ces mots, le trouble d'Étienne fut si grand que Laurence fut effrayée de ce qu'elle avait fait. La tristesse s'appesantit peu à peu sur son cœur, l'envahit et en chassa le sentiment du bonheur. Devant elle, elle ne voyait plus que le vide, et elle se demanda avec une surprise mêlée d'effroi ce qui avait pu la porter à agir ainsi.

— J'approuve très fort les paroles que vous avez adressées à M. Danvel, lui dit M. Bernier le lendemain. J'allais vous demander d'imaginer quelque prétexte pour le voir moins souvent. Votre fils est bien, et il ne sied pas à une femme aussi jeune que vous de recevoir un homme de son âge. Je ne puis le lui dire moi-même, et je vous prie de le lui indiquer avec la convenance dont vous usez toujours. Il va venir tout à l'heure. S'il le faut, ajouta-t-il en voyant l'embarras sur le visage de Laurence, s'il le faut, nous voyagerons un peu, comme vous l'avez dit.

M. Bernier sortit à ces mots, et Laurence tomba, plutôt qu'elle ne s'assit, sur ce fauteuil où le regard d'Étienne l'avait contemplée pendant des soirées entières. Elle se réfugiait dans ce monde imaginaire dont on menaçait de l'arracher. Pâle, sans pensées, ne comprenant rien, même aux tourmens de son cœur, elle restait immobile, et des larmes qu'elle ne sentait pas coulaient lentement de ses yeux fermés. Un choc violent les lui fit ouvrir. Louis s'était élancé sur ses genoux et, l'entourant de ses bras, il couvrait son visage de baisers. Cette consolation imprévue, ces caresses si tendres de son enfant, précipitèrent ses larmes. Son angoisse diminua. Elle pressa passionnément contre elle cet être qui l'aimait et demanda au ciel de la force contre les tourmens inconnus.

— Ne pleure pas, maman, lui dit Louis tout en essuyant ses larmes avec mille gentilleses pour la faire sourire; nous ne partirons pas, je m'amuse trop ici, et papa me laissera bien toujours voir Étienne.

— Ton père te laissera voir ton ami, mon cher enfant, et notre voyage te plaira.

— Oh! non, maman, car s'il faut ensuite ne plus voir Étienne, j'aime mieux ne pas partir.

— Mais il n'est pas question de ne point voir Étienne. Que dis-tu là?

— Je dis ce que je sais, car j'ai bien entendu papa te le dire tout à l'heure. J'étais à jouer contre la porte, et je sais bien ce que je dis. Déjà, hier, tu en avais parlé à Étienne, et tu lui avais fait bien de la peine. Il s'était tourné de mon côté et il croyait que je ne voyais pas qu'il pleurait. Il arrangeait avec moi mes soldats, et je m'en apercevais bien, car ils étaient mouillés à mesure que je les prenais.

— Tais-toi, mon enfant, reprenait sa mère, tu ne sais pas ce que tu dis.

— Si, si, je le sais... il pleurait.

— Il pleurait peut-être en pensant à sa mère qu'il a perdue et dont il porte encore le deuil.

— Ah! oui, répondit l'enfant ému; puis, après un instant de réflexion : — C'est égal, il nous aime tous beaucoup, et il pleurait à cause de notre départ.

Laurence resta la tête appuyée sur le dossier de son fauteuil. L'état de son cœur, troublé par des impressions si violentes et si diverses, demeurait un mystère pour sa pensée. Étienne était auprès de Louis quand Laurence alla le rejoindre. Elle devina, à son visage pâli, que Louis avait parlé. Vainement chercha-t-elle quelques paroles; les yeux qu'il fixait sur elle avec une persistance inaccoutumée étaient remplis d'une attente trop douloureuse et, par instans, d'une tendresse trop navrante. Ce regard troublait et désespérait Laurence tour à tour. Elle ne savait comment y répondre. Que lui dire? quels mots choisir pour ne le point affliger? comment les prononcer d'un ton naturel? comment même aborder ce cruel sujet? Cependant les yeux d'Étienne questionnaient avec une ardeur qui réclamait une prompte réponse. Laurence le comprenait, et pourtant elle restait sans paroles, les paupières toujours baissées. Elle craignait d'éclater en sanglots, à la vue de ce visage où la douleur se marquait plus fortement à mesure que le silence se prolongeait. M. Bernier n'arrivait point. Louis, occupé, ne les aidait pas. Laurence fut comme enhardie par la présence de cet innocent confident : — Louis causait avec vous, dit-elle à Étienne, au moment où j'entrais; il vous parlait de nos projets... de voyage, ajouta-t-elle en hésitant et de plus en plus émue par son silence obstiné.

— Oui, madame, Louis m'a tout dit, répondit Étienne d'une voix où l'on sentait l'effort d'une âme courageuse. Madame, je ne puis que vous remercier de bontés dont j'ai peut-être abusé. Leur souvenir est là, reprit-il en mettant la main sur son cœur avec une gravité singulière. Je suis bien malheureux... mais je ne puis, je ne dois pas vous parler de moi. Madame, dit-il encore après un pénible silence, voyant Laurence s'appuyer sur la table, le visage entre ses mains, et n'espérant pas de réponse, souvenez-vous tou-

jours que personne n'aura aimé votre fils autant que moi, et pardonnez ma témérité... Accordez-moi une grâce...

— Laquelle? répondit Laurence sans lever la tête.

— Regardez-moi une fois, une seule fois, dit-il d'une voix pressée et suppliante où l'on sentait la hâte du désespoir en entendant les pas de M. Bernier.

Laurence écarta ses mains et, levant à peine la tête, elle lui laissa voir son charmant visage inondé de larmes, où l'amour rayonnait de ses feux les plus tendres et les plus purs. Ses yeux se levant lentement rencontrèrent, pour la première fois d'aussi près, ce regard qu'elle avait cherché pendant tant d'heures à travers les ténèbres, et son âme fut pénétrée d'une douceur et d'une douleur inconnues.

Le lendemain, Laurence se sentit à la fois brisée et agitée. Une activité fébrile suivie de défaillances remplaçait la sensation égale et douce de la santé. Son âme partageait l'agitation folle de son corps. C'était un dimanche. Elle crut trouver à l'église le repos qui lui manquait. Elle espérait aussi revoir Étienne et elle le souhaitait avec une ardeur extrême. Jamais elle n'avait eu tant de hâte de le rencontrer. Elle marchait avec une rapidité inaccoutumée, et pourtant il lui semblait qu'elle n'arriverait jamais. Étienne n'était pas à l'église. Le trouble de Laurence croissait à chaque instant; un désir véhément, comme une soif inextinguible de l'apercevoir encore, se mêlait à un affreux désespoir. Elle aurait voulu se fuir elle-même, se séparer de son âme qu'une douleur inouïe, insensée, déchirait sans cesse. Elle chercha à bannir ces agitations coupables, et, traversant le cimetière, elle regarda ces croix symétriquement placées. Elle pensa à ce repos auquel aboutissent tous les tourmens et toutes les douleurs. La présence mystérieuse de ces êtres anéantis, qui avaient enduré les dernières angoisses fit taire un instant sa peine. Elle n'osait se plaindre devant tous ces maux épuisés. — Le soleil du matin dardait ses rayons, et les ombres des arbres paraissaient jouer sur un gazon touffu, auquel le vent prêtait les ondulations des vagues.

Lorsque Laurence rentra, un mouvement inaccoutumé régnait dans sa maison. Un bruit lointain la frappa d'un pressentiment obscur. Elle s'élança chez M. Bernier. Il lisait une lettre; son visage était bouleversé. Ému en apercevant Laurence, il vit sur ses traits contractés le trouble de son cœur : — Mon amie, ayons du courage, dit-il en la faisant asseoir, comme elle chancelait. Il a souffert, et Dieu aura pitié de lui.

— Sa lettre! — dit Laurence d'une voix étouffée, et, fixant sur ce papier des yeux étincelans de douleur, elle le saisit et s'évanouit.

Voici cette lettre. Elle était adressée à M. Bernier :

« Monsieur, il peut paraître étrange qu'au moment de quitter cette vie, les soins qui la remplissent soient précisément ce qui m'occupe le plus. Je romps pour jamais avec ses soucis et ses douleurs, et cependant, la rougeur me monte au front lorsque je me représente à la fois vos bontés et l'ingratitude dont je les paie. Étranger pour vous, je devrais mourir comme j'ai vécu, et des circonstances plus fortes que ma volonté ne peuvent vous dérober ma mort. Elle apportera dans votre pensée, et autour de vous, un trouble passager dont la conscience me pèse. La confusion que j'en éprouve rend plus pénible ces derniers instans. Je ne serai plus quand vous lirez ces mots : que cette pensée du moins m'assure votre indulgence et vous fasse pardonner à un malheureux qui n'a ouvert son cœur qu'à vous.

« Ceux qui m'aimaient ont quitté ce monde ; ma mort passera inaperçue. Nul ne me regrettera, et cette certitude qui m'aurait aidé hier encore à rompre mon existence m'émeut et m'arrête en ce moment. Cet oubli me paraît plus redoutable que la mort même. Ah ! que ma vie s'efface, mais qu'au moins ma mémoire puisse rester chère à quelqu'un ! Qu'ai-je voulu ? Rien. Qu'ai-je espéré ? Je l'ignore. Ce cœur fatigué va se détruire lui-même. Également malheureux dans le vide qui était son partage et dans l'espoir qui vint le remplir, il préfère son anéantissement. Laissez-moi au moins vous dire de celui qui a vécu ce qu'il n'aurait point raconté s'il était resté près de vous.

« J'ai perdu mon père peu après ma naissance, et la modique pension que la loi accordait à ma mère suffisait à peine à l'éducation qu'elle voulut me donner. Elle dut vendre peu à peu ce qu'elle possédait pour satisfaire aux besoins d'une existence chétive à laquelle ne se mêlait pour moi aucun des plaisirs de l'enfance et de la jeunesse ; chaque jour m'apprit mieux les secrets multiples de la pauvreté et son amertume croissante. Je venais cependant de passer l'examen décisif qui devait m'ouvrir une carrière et assurer la vieillesse de ma mère, lorsqu'une maladie épuisa ses dernières forces ; elle succombait aux chagrins, aux fatigues. J'avais à la fois perdu ma mère et la douceur que je lui avais préparée ; je ne gardais que le souvenir déchirant de ses privations. Je l'avais vue s'éteindre dans la douleur. Pouvais-je penser à être heureux ?

« Je ne voulais rien, je ne savais plus même désirer, et je tombais peu à peu dans l'anéantissement. C'est alors que vous vîntes à Saint-Cyr. Que vous dirais-je, monsieur ? à ce souvenir, le trouble s'empare de tout mon être et mon cœur bat pour la dernière fois avec violence. C'est à vous que je dus mon seul bonheur. Ce bonheur, comme ma vie, est un rêve. Je vous apercevais quelquefois

de loin, tous les trois réunis. Ah! que vous me sembliez heureux! vous marchiez ensemble, d'un pas égal et léger. Un enfant charmant courait autour de vous, embellissant de ses grâces et de ses joies nouvelles vos jours déjà comblés. Il existait donc pour quelques êtres ce bonheur pur et incomparable! chaque jour vous assurait des devoirs pleins de douceur, une raison fortunée de vivre. Vous retrouviez avec la lumière des êtres pour vous aimer, les heures de votre vie n'étaient pas vaines, et le sommeil assoupissait au même moment un cœur enchaîné au vôtre. Ah! ce bonheur me tenait lieu du mien. Je m'en nourrissais de loin, et de toute l'ardeur de mon âme je m'abreuvais à une source qui, hélas! ne m'appartenait point. Je vécus de votre vie, monsieur, et le reflet de votre félicité fut l'unique consolation de mon malheureux cœur. Quel beau jour que celui où cet enfant s'approcha de moi! Ce fut le premier d'une vie nouvelle. Je l'aimais passionnément, et il comprit ma tendresse. Il voulait me voir, se promener avec moi, et il me remerciait comme si ses regards, ses caresses n'étaient pas les seuls biens que j'eusse connus! Son brillant visage, sa fraîcheur rayonnante me charmaient; sa voix, ses cris joyeux remplissaient l'air, son mouvement incessant peuplait le monde, si vide pour moi jusqu'à ce jour. J'attendais l'heure de sa promenade avec plus d'impatience que lui, et les intérêts de ses jeux devenaient mes plus chers intérêts. — Vous m'avez remercié, monsieur, et j'ai entendu d'autres remerciemens. La bienveillance que vous m'avez accordée a effacé bien des amertumes. Je vous en remercie à ce dernier jour, et ma conscience me dit que je n'ai pas cessé de la mériter. Non, monsieur, votre justice ne peut me faire un seul reproche; vous pouvez déplorer mon erreur, mais vous devez me plaindre. Je m'en punis, en brisant ce cœur égaré par un entraînement involontaire. Ce cœur mérite votre pitié, car ses rêves eux-mêmes furent innocens. Il est temps que ces rêves prennent fin. Je ne puis, je ne dois pas vous voir plus longtemps. Je n'ai pas voulu attendre une séparation prolongée, et donner aux indifférens l'occasion de chercher à lire dans mon cœur, où, moi-même, je n'ai pas lu. Je vous voyais hier, je pouvais vous voir demain, et je meurs; je meurs, parce que j'ai toujours été malheureux, et que je ne puis être heureux, que je ne puis même souhaiter de le devenir. Je meurs parce que je suis seul dans le monde, et que, devant y rester seul, je préfère le repos de la mort à cet isolement qui dévore la vie sans l'anéantir. Je meurs enfin, parce que je n'ai plus la force de vivre. — J'ai confiance dans la miséricorde de Dieu. — Laissez-moi croire que vous me regretterez, et que ma mort me donnera de votre cœur à tous deux plus que ne m'en eût accordé la vie. C'est peut-être dans cet espoir que je meurs. Adieu. »

III.

Laurence fut longtemps malade.

Un mois, deux mois s'étaient écoulés, et avaient suffi pour dissiper tous les bruits qui s'étaient répandus à la suite de cet événement tragique. Les hommes avaient regretté ce jeune officier et attribuaient sa mort à un fond de mélancolie bizarre, dont sa vie retirée était la plus forte preuve. Les femmes décidèrent d'abord qu'il s'était tué par amour. Mais la maladie de Laurence, se déclarant aussitôt, détruisit leurs soupçons au lieu de les fortifier. Pourquoi serait-il mort, si elle l'aimait? On ne trouva donc pas pour expliquer cette mort de raison bien évidente, quoiqu'on s'en préoccupât beaucoup, un peu par désœuvrement, un peu par intérêt et aussi par l'effet de l'agrément rare de ce jeune homme, que personne n'avait connu, que tout le monde avait rencontré, et auquel chacun avait pensé plus qu'il n'en convenait. Puis Laurence se rétablit, et, lui mort, elle bien portante, du moins au regard indifférent, le souvenir qui avait réuni et confondu un instant ce suicide et cette maladie s'effaça à son tour. Les années se déroulèrent de leur pas égal, qui paraît cependant tantôt si lent et tantôt si rapide. Le petit Louis grandit et dit bientôt adieu aux jeux de l'enfance; il commença ses études et vécut moins avec sa mère. M. Bernier, un instant si troublé par des appréhensions inattendues, ne s'avouait pas de quel allègement était pour lui la mort de ce jeune homme, — son esprit bon et honnête n'eût pas accepté une telle pensée, — mais il était délivré en fait du seul danger qu'il eût jamais redouté. Les réalités ont leur force certaine et pénétrante. Il n'avait plus à craindre cette présence séductrice, et, le danger disparu, il ne crut pas autant que l'amour fût un besoin de la jeunesse. Puis, qu'avait-il à se reprocher? N'était-ce pas de son devoir de conjurer le danger dès qu'il avait pu le discerner, pour Étienne aussi bien que pour lui. Et aurait-il pu le faire avec plus de douceur? Sa conscience était donc tranquille, et Laurence avait trouvé en lui un ami prêt à sympathiser avec ses peines. Il parlait souvent avec elle d'Étienne qui avait tant aimé leur fils, et ils le regrettaient ensemble. Bientôt l'attention que M. Bernier dut donner à l'éducation de Louis lui enleva le peu de loisir qui lui restait; ses préoccupations s'effacèrent, et son esprit ne garda, avec le temps, qu'une certaine inquiétude de la faiblesse croissante de Laurence.

Pendant ces années, quelle fut la vie de Laurence? quels désirs épuisèrent son cœur? quels regrets tourmentèrent sa pensée? quelles souffrances détruisirent peu à peu toutes les forces de son corps? Les premiers mois furent les moins pénibles. La douleur

s'apprend lentement comme tous les sentimens qui doivent dominer l'âme entière. Pas plus qu'on ne peut exprimer en un mot tout ce qu'on sent, on ne peut sentir en un instant tout ce qui doit remplir l'âme. Les heures, les jours, les années apportent une façon nouvelle de souffrir. Une peine n'efface pas l'autre. Elles naissent tour à tour et s'accumulent sans se détruire. La douleur devient la vie elle-même. Peu à peu elle établit son rigoureux empire dans ce cœur à la fois candide et coupable, où l'innocence et la faute devaient rester confondues. Assurément, si Étienne avait vécu, la vertu y eût repris ses droits. Son âme pure se fût détournée du mal et eût enseveli au fond d'elle-même son égarement et ses luttes. Elle n'avait pas hésité dès l'instant où elle avait eu la plus légère perception de la réalité. Un mot de son mari avait suffi. L'embarras, la surprise, un trouble extraordinaire, loin de l'arrêter, l'avaient portée à accomplir son devoir avec plus de hâte. Elle avait pleuré ensuite, Étienne avait vu ses larmes... Mais qu'avait-elle désormais à combattre? Le bonheur n'était plus là. Elle n'avait plus à redouter d'être heureuse.

Durant ces tristes jours, la bonté même de son cœur servait ses illusions. Elle sentait qu'elle avait été une des causes involontaires de cette mort malheureuse et elle eût été insensible et ingrate de ne point pleurer celui qui n'était plus. Elle lui devait ses larmes et elle se faisait un pieux devoir de les répandre. Elle n'était pas non plus sans éprouver quelques remords. Les moindres actions prennent une apparence redoutable quand on découvre que la mort était cachée si près d'elles. On s'interroge, on s'inquiète, on se croit responsable. Ces fins imprévues troublent le jugement, et la raison humaine ne peut que déplorer les suites insaisissables, mystérieuses et terribles d'événemens dont elle ne démêle point les causes. Étienne mort, elle devait le pleurer et elle pouvait le pleurer sans le craindre. Son mari autorisait ses regrets en les partageant. Sa raison ne l'aidait point à discerner le regret permis de la douleur dangereuse et coupable. Son âme se laissa aller sur la pente qui conduit au désespoir, comme elle s'était abandonnée à l'amour. Sa pitié fut surprise, comme l'avait été sa candeur, ou plutôt l'amour avait saisi sa proie. — Mais ces premiers momens n'étaient pas encore remplis de la douleur que lui réservait l'avenir. Il fallait bien des jours de peine pour appesantir le malheur sur ce cœur si doux, où l'amertume perdait son fiel, où la résignation savait étouffer l'angoisse. Des larmes fréquentes soulageaient Laurence, et la faiblesse que lui laissait sa maladie, émoussant les pointes de la douleur, prêtait à la peine une tranquillité trompeuse. Ses regrets, ses souffrances, les soins qu'elle recevait, se mêlaient vaguement dans son esprit. Elle se sentait malheureuse, mais elle trouvait encore

de tristes douceurs dans le souvenir d'un passé que chacun se prêtait à rappeler. Les pleurs de Louis, la tristesse de M. Bernier, cette maladie même de Laurence, étaient une suite naturelle de la mort d'Étienne. Cette mort ne lui paraissait plus si solitaire, et le cœur de Laurence était soulagé par tant de sympathies.

Une sœur de charité venait voir souvent Laurence, et, avec la simplicité qu'ont les esprits dégagés des choses de ce monde, elle lui avait parlé souvent d'Étienne et de cette mort criminelle qui appelait leurs prières. A peine rétablie, Laurence voulut aller avec la sœur sur le tombeau d'Étienne. Ceux mêmes qui ne l'avaient point connu s'en étaient fait un pieux devoir. L'abstention de Laurence eût paru une affectation d'autant plus remarquable, que la coïncidence de sa maladie avec la mort d'Étienne avait un instant frappé quelques personnes. M. Bernier engagea sa femme à cet acte si simple. Elle réserva ses premières forces pour l'accomplir. Elle alla, appuyée sur le bras de la sœur, dans ce cimetière qu'elle traversait autrefois avec des sentimens si différens. Le souvenir du trouble étrange, de l'agitation cruelle et surprenante qu'elle avait éprouvés au moment même où Étienne s'apprêtait à quitter la vie se présenta subitement à sa pensée. Le soleil dardait ainsi ses rayons, et le gazon était couvert alternativement de lumière et d'ombre; le vent remuait ainsi les herbes épaisses, et leur mouvement léger semblable à celui des vagues s'ajoutait aux ondulations régulières et immobiles que les tombes imprimaient à la terre. A cette vue, tous les objets tournèrent autour de Laurence. Le vent glaça la sueur sur son front, le chant des oiseaux frappa ses oreilles comme dans un songe, et ses yeux apercevaient à peine les croix symétriquement rangées. Mais lorsqu'elle s'agenouilla sur cette terre que le gazon verdissait déjà, elle sentit qu'elle ne rêvait point, que tout cela était une réalité terrible, et que c'était bien un cadavre qui gisait sous cette tombe. — Elle se releva à la fois plus forte et plus désespérée. Toute chose avait repris sa couleur et son mouvement, mais rien ne lui importait plus. Le soleil, le chant des oiseaux, le ciel, la nature appartenaient à d'autres. Le monde était vide pour elle. D'un pas hâtif et ferme, elle rentra dans sa maison désormais déserte.

Le sentiment d'une solitude entière, sans espoir, sans fin, s'éleva peu à peu dans l'âme de Laurence. Les vives couleurs de ses joues rassurèrent au lieu d'inquiéter. Personne ne devina ses souffrances, et cependant l'amertume s'emparait d'elle et troublait son jugement. La tranquillité de M. Bernier, les succès qu'il devait à son travail, ses illusions sur la santé de Laurence, devinrent pour elle un sujet d'irritation. Elle ne sut point tenir compte à son

mari du regret que son cœur bon et affectueux avait volontairement prolongé. Poursuivie du seul souvenir d'Étienne, elle avait attribué uniquement à sa mort la tristesse de M. Bernier. Laurence ne s'était pas enquis des dangers que sa propre vie avait courus. Elle oubliait parfois qu'elle avait été malade. Elle ne s'apercevait pas toujours qu'elle souffrait. Elle ne savait qu'une chose au monde, c'est qu'Étienne était mort et elle allait au cimetière demander à sa tombe quel était ce rêve étrange et douloureux qui pesait sur sa vie. La sympathie qui avait paru l'unir à son mari dans une peine commune était donc une erreur? Son âme s'était reposée sur ces regrets comme le malade appuie sa tête accablée sur le premier soutien qu'elle rencontre. Maintenant elle ne se souvenait plus de ses soins compatissans et méconnaissait des regrets qui eussent autrefois touché son cœur. Peu à peu elle en vint à accuser son mari de dureté, d'égoïsme. Il lui paraissait ne pas comprendre tout ce qu'une âme élevée et honnête devait conserver de ressentiment d'un tel malheur. Ce jugement, justifié chaque jour à ses yeux par la sécurité même que reprenait M. Bernier, jeta comme une lumière sur sa vie passée. Jamais le temps écoulé ne s'était présenté nettement à son esprit. Mais à présent, se disait-elle, l'âge prêtait à son jugement une clairvoyance que la jeunesse, l'habitude, l'inexpérience avaient tenue en suspens. Elle se ressouvint du jour où elle avait été surprise elle-même des larmes qu'elle versait, à la veille de quitter cette maison où elle avait vécu avec sa grand'mère, où elle l'avait perdue. Ce jour-là ce n'était pas seulement le passé qu'elle pleurait; elle l'avait bien senti dans le moment même. Et qu'avait-elle regretté, si ce n'est toutes les joies dont sa vie était sevrée? — Alors elle se représentait dans ses moindres détails cette vie décolorée. Elle se vit commençant chaque matin un jour semblable au précédent : quelques soins à son fils, le travail d'une ménagère, des lectures dont son esprit ne savait ni se nourrir ni se distraire, quelques rares promenades, — tous ces faits chétifs qui composent la vie, — revinrent à sa pensée dans leur insignifiance. Sa mémoire ébranlée ne leur rendait point les charmes tranquilles qu'elle avait autrefois ressentis. Elle n'avait rien demandé de plus que cette vie alors qu'elle en jouissait. Pourquoi s'en plaignait-elle maintenant? Laurence était dans ces jours funestes de chagrin et d'irritation où la peine repousse même le remède. Elle éloignait de son cœur la seule affection droite qu'elle eût ressentie, la seule qui dût lui servir de refuge et la ramener au sentiment de la vérité. Elle oublia que sa grand'mère avait béni son mariage, que, sans cette union, elle fût restée seule dans ce monde, qu'elle avait vécu à l'abri d'un nom honorable, et que l'estime l'avait toujours

entourée. Elle voulut ignorer ce qu'elle devait à son mari pour décharger la balance et le trouver coupable de tout ce qu'il n'avait pu lui donner.

L'affection pour M. Bernier n'était pas la seule que l'amour devait combattre dans le cœur de Laurence. L'amour ne dérobe-t-il pas à l'âme ses plus tendres sentimens? N'est-il pas de sa nature même d'anéantir tout ce qui n'est pas lui? Il agit ainsi pour ceux qu'il comble de ses joies. Pour eux le monde entier, tous les liens et tous les devoirs disparaissent. Le bonheur est seul leur partage. A Laurence l'amour imposait la douleur. Mais, non moins exclusif, il étouffait dans son âme les sentimens qui l'avaient remplie jusqu'alors. Il enlevait à M. Bernier la part d'affection qu'elle lui avait toujours donnée. Ce sentiment refoulé parut fortifier tout d'abord celui qu'elle éprouvait pour Louis. L'ardeur de son âme semblait s'être réfugiée sur cet aimable enfant. C'est lui qu'elle aimait uniquement, par-dessus tout, et qu'elle voulait voir à toute heure. Elle était avide de ses regards, avide de ses caresses; elle épiait ses moindres gestes comme s'ils lui étaient nouveaux. Elle considérait pendant des heures ses yeux, son visage, et semblait chercher en lui autre chose que lui-même. Elle se plaisait à le voir jouer des jours entiers, à l'entendre causer. Elle ne souriait point; elle lui répondait à peine et rêvait tristement. Ses mouvemens, ses jeux, ses rires eux-mêmes, dont Étienne avait été le compagnon, lui créaient comme une autre existence, pâle, obscure, affaiblie, dont elle cherchait à rassembler les traits. Cette ombre revenait dans ce milieu qui l'avait entourée et où Laurence l'avait entrevue. Parfois elle en appelait aux souvenirs de Louis et lui demandait le récit de ses promenades. Dans les premiers temps, il ne pouvait entendre parler d'Étienne sans pleurer. Laurence le saisissait alors dans ses bras, et, le pressant comme dans les jours heureux, elle trouvait encore du bonheur à joindre leurs deux cœurs, gros d'un même chagrin. Ses larmes coulaient avec moins d'efforts, et leur abondance même lui causait une amère satisfaction: elles tombaient une à une, sur ces boucles blondes, qui avaient reçu d'autres larmes peut-être. L'enfant, immobile, restait sur les genoux de sa mère. Elle se souvenait alors combien Étienne l'aimait, et elle répétait à demi-voix les mots de cette lettre tant relue, où il peignait son bonheur le jour où ce même enfant s'était approché de lui avec tendresse. Ah! ce n'était pas un rêve puisqu'il était là, cet enfant tant aimé, cet enfant si heureux!

Parfois au contraire Laurence restait assise à la fenêtre comme jadis et sentait de sombres lueurs traverser sa pensée. Un regret passionné faisait palpiter son cœur; une appréhension singulière tenait son âme en suspens. L'heure s'écoulait, le jour avait ainsi

passé, la peine succédait à la peine, et nul effort n'était tenté pour la soulager. A certains jours, la force de la jeunesse luttait avec le mal. Laurence oubliait. Elle naissait avec le matin belle et jeune, elle allait vivre! mais aussitôt une pensée navrante serrait son cœur, voilait ses yeux, lui dérobait le monde. L'être qu'elle regrettait n'était plus, et cet instant d'allègement, ce mouvement instinctif de la nature, lui paraissait un oubli coupable. Le sentiment de la douleur pénétra bientôt si avant, qu'elle en portait le poids jusque dans le sommeil. Elle fut en proie à une angoisse si profonde, si prolongée, qu'elle avait besoin de rentrer dans la lumière du jour, d'agir, de se rattacher à la réalité par l'occupation la plus minime, pour opposer en quelque sorte, au désespoir qui l'envahissait, une forme précise qui lui permit de le combattre, du moins de l'endurer sans en être accablée. Elle ne pouvait supporter la présence de personne. Tout lui faisait mal; tous la blessaient. Elle passait peu à peu d'une extrême mélancolie à la sensation active de la douleur. En d'autres temps, ces mouvemens eussent été les troubles, les tourmens heureux de l'amour. C'étaient ces mêmes troubles, ces mêmes tourmens. Mais le bonheur et celui qui aurait pu le lui donner n'appartenaient plus à ce monde.

Quand elle avait causé d'Étienne avec Louis, il semblait à Laurence que le passé était moins lointain et qu'il reprenait quelque réalité. Elle questionnait sans cesse l'enfant, elle entretenait sa mémoire. Mais la vie marchait pour tous hors pour elle, et chaque jour apportait son changement. Les regrets s'effaçaient peu à peu dans le cœur de Louis. Il avait commencé par écouter sa mère avec intérêt et lui répondre affectueusement. Il le fit bientôt avec distraction, et l'effort finit par devenir évident. Il n'était plus attendri au souvenir des promenades passées. Il avait trouvé de nouveaux compagnons, et ce mot *nous* ne disait plus Étienne et lui. Ces changemens surprirent et troublèrent Laurence. Elle crut que l'enfant essayait de détourner sa pensée, afin de lui épargner des larmes. Elle fut touchée, puis, peu après désabusée, elle s'attrista de ne le plus trouver docile à ses regrets. Elle le regardait attentivement comme pour l'interroger sur ce changement inattendu, et lui l'embrassait non moins tendre, non moins tranquille, ignorant la faute dont on l'accusait. Il répondait de même aux mêmes paroles, mais il n'allait plus au-devant. D'autres récréations l'occupaient; il fit à sa mère le récit de ses amusemens nouveaux, et, se laissant aller à la confiance, il s'anima. C'étaient les mêmes mots, les mêmes plaisirs, les mêmes projets. Laurence l'écoutait effrayée et sans comprendre : — Te souviens-tu comme Étienne t'aimait, lui dit-elle enfin avec effort, comme il était bon pour toi? — Oh! oui, je m'en souviens, répondit l'enfant avec sincérité, mais si tu savais comme les autres

aussi sont bons ! Et il reprit l'histoire de ses promenades avec ses nouveaux amis. Laurence l'envisageait et s'aperçut de changemens qui, tout à coup, la frappèrent. Louis avait grandi ; ses cheveux étaient coupés, l'ajustement du collègue avait changé son aspect. L'enfant devenait un jeune garçon. Il avait été jusqu'à ce jour le compagnon de la peine de Laurence. Mais était-ce bien là le compagnon d'Étienne ? qu'étaient devenus cette câlinerie enfantine, ces longues boucles, ces rires, ces jeux ? Ce jeune garçon marchait à grands pas vers la force. La vie active devenait son partage. Quelle place y tiendrait Étienne désormais ? quels vestiges pouvait y laisser son souvenir ? Cette dernière source de consolation tarissait à son tour. Ce témoin des jours évanouis, cette trace vivante de l'affection d'un cœur éteint, ce visage tant regardé, tout disparaissait, car tout changeait de forme. Était-ce là l'enfant qu'Étienne avait aimé ? était-ce l'aspect qui l'avait frappé ? cette voix même avait-elle le son qu'il avait entendu ? Hélas ! où était Étienne ? Tout le chassait chaque jour, comme si chaque jour ajoutait à sa mort. Laurence faisait l'apprentissage de cette destruction dont les preuves nouvelles naissent avec les instans. Celui que la terre recouvre n'a pas encore disparu. Les cœurs sont pleins de regrets, les esprits pleins de souvenirs ; il vit encore, d'une vie insaisissable, secondaire, mais certaine. Et les jours passent, et les cœurs s'épuisent, et les esprits oublient. Celui qui n'était plus a achevé sa fin, et les vivans s'aperçoivent, en sondant leur cœur, qu'il a oublié ses douleurs.

Laurence découvrait cette suite terrible de la mort. Elle ne l'avait pas prévue. Étienne n'était plus, mais elle le croyait encore regretté. Partout ses souvenirs restaient présens ; les visages, les lieux étaient les mêmes. Allait-il être oublié, et toutes choses pouvaient-elles changer à ce point ? Un peu plus, sans ce cœur souffrant où il vivait encore, on eût pu croire qu'il n'avait jamais vécu. Il était donc banni de partout ce souvenir qui formait à lui seul toute l'existence de Laurence. Les mémoires ne le retenaient plus, les lieux avaient perdu sa trace. La réalité semblait détruire jusqu'aux derniers vestiges de son passage et les enlever d'autour d'elle. L'objet de ses rêves n'avait-il donc jamais existé ; le saurait-elle elle-même sans les tortures de son propre cœur ?

Dans cette voie de souffrance, où elle était désormais éclairée par ses réflexions, elle apprit à connaître Étienne et pénétra mieux dans cette vie qui s'était passée, près d'elle, ignorée. Elle discerna ses propres sentimens et, aidée par eux, elle comprit la tristesse, les espérances, les tourmens de ce cœur brisé. Cette solitude amère qu'elle sentait aujourd'hui, ne l'avait-il point aussi connue ? cette

impossibilité d'être aimé n'avait-elle pas oppressé son cœur? qu'avaient été ses jours? Dénués, sans joie, comme les siens. Il aimait sa mère, il travaillait pour elle, il l'avait perdue et, avec elle, ses devoirs, son but, sa consolation, le passé, l'avenir. C'est alors qu'elle-même était arrivée dans ces lieux où ce cœur ému l'attendait. Ces vagues tristesses qui l'avaient aussitôt envahie n'étaient-elles point des pressentimens? Comme ces premiers temps lui avaient semblé difficiles à passer! quel ennui inconnu s'était glissé dans toutes ses heures! comme tout lui manquait! Aussi quelle émotion nouvelle elle avait éprouvée au bruit de ses pas! quel trouble quand elle l'avait vu! quels charmes infinis quand il l'avait regardée, quand elle lui avait parlé! Il l'aimait. Elle le sentait. Dès ce jour, il avait vécu d'elle comme à présent elle vivait de lui; il avait voulu mourir alors, comme maintenant, elle aussi, voulait mourir. Elle obéissait trop tard à cette voix éteinte. Et ne lui obéissait-elle pas peut-être parce qu'elle ne pouvait plus l'entendre? Il avait voulu mourir parce qu'il n'avait pas même voulu espérer! Combien cette âme lui paraissait enflammée et pure! comme ce cœur brisé montrait, sous cette apparente faiblesse, une véritable grandeur! Il respectait trop ce qu'il aimait pour oser, pour vouloir désirer le bonheur. Il avait préféré quitter ce monde. Il ne cherchait à toucher le cœur aimé que le jour où son absence rendrait le regret permis. Avait-il compté sur le désespoir? « Laissez-moi croire que ma mort me donnera de votre cœur plus que ne m'en eût accordé la vie. » Ces mots, les derniers qu'il eût pensés, qu'il eût écrits, bornaient toutes ses espérances. Mais le dévouement, pas plus que l'amour, n'est vain. Laurence répondait à son appel. Elle en comprenait la tendre énergie. Elle ne voulait plus vivre. L'eût-elle voulu, elle ne le pouvait plus. La douleur avait dénoué tous les liens. Cette ombre l'attirait; elle l'aimait uniquement. Elle voulait la suivre; elle voulait exaucer ses derniers souhaits. Son cœur, ravagé par l'affliction, soutenait moins son corps fatigué. Des larmes plus rares séchaient une à une sur ses joues brûlantes. Son âme, tendue vers un seul objet, ne tenait plus à la terre. Une sorte de calme, avant-coureur de l'éternel repos, succédait à l'activité dévorante du désespoir. Peu à peu son corps s'affaissa, et la faiblesse détendit son esprit. Elle interrogea sa conscience et la trouva tranquille; l'égarement ne l'avait pas atteinte. Sa vie avait été sans tache. Son fils, son mari, étaient dans ce monde ses plus chères affections, et elle pleura sur eux en les quittant. — N'avait-elle pas expié ses feux coupables? La miséricorde divine ne dut-elle point pardonner à cette âme, que la douleur avait purifiée?

L'ESTHÉTIQUE NATURALISTE

Nous voici en présence d'une école littéraire nouvelle. On nous l'assure du moins. L'enfant s'appelle le naturalisme. Il fait son entrée dans le monde à la façon ordinaire des enfans, en criant beaucoup. Si une forte voix est signe d'une bonne constitution, celui-ci paraîtrait doué d'une constitution robuste. Pour l'instant, on n'entend guère que lui. J'imagine que, si le petit Jupiter de la fable avait fait autant de tapage, les corybantes ne seraient pas venus à bout de couvrir sa voix et de cacher son existence au vieux Saturne. La comparaison est d'ailleurs assez inexacte, selon la coutume des comparaisons. Le Saturne actuel n'a nullement envie de dévorer son fils et ne paraît avoir nulle crainte d'être détrôné par lui. Il est très fier au contraire de sa progéniture et très désireux de lui voir faire son chemin. Il se constitue le chantre de ses vertus et le trompette de sa renommée. Sans médire des poumons de l'enfant, on peut bien ajouter qu'il occuperait moins nos oreilles sans le concours que lui prête le trombone puissant et infatigable de monsieur son père.

M. Zola eût pu, tout comme un autre, se borner à faire des romans, les meilleurs qu'il eût dépendu de lui. Il était né avec assez de talent pour se conquérir ainsi une place parmi ses contemporains et exercer par son exemple une réelle influence. Mais cette gloire n'était pas pour lui suffire. Son ambition était d'être un chef d'école et sa prétention d'apporter au monde la formule complète, — et jusqu'à lui vainement cherchée, — de la vérité littéraire moderne. A côté de l'artiste, il avait senti en lui dès sa jeunesse un critique et un théoricien. Depuis le grand succès de *l'Assommoir*, Gusman ne connaît plus d'obstacle. Du haut de ses soixante-deux éditions, — c'est le dernier chiffre officiel en attendant la suite, — il regarde en pitié et son siècle et les siècles qui

l'ont précédé. Il est venu, il a vu, il a vaincu : il promène un regard hautain sur le passé, un regard triomphant sur l'avenir. Les temps du naturalisme sont venus; une voix a été entendue annonçant que le règne des faux dieux était passé et que le grand Pan est mort.

Pourtant il est des morts qu'il faut qu'on tue encore, et M. Zola s'y emploie consciencieusement. Oncques ne vit-on iconoclaste plus intrépide. C'est merveille de le voir s'escrimer de sa lourde masse d'armes et briser les idoles que le peuple avait naguère la folie d'adorer. Sans doute il n'a point empêché la foule de courir à la reprise de *Ruy Blas*, mais du moins il a dit vertement leur fait à M. Victor Hugo et au romantisme; si l'on ne voit pas après cela que les pieds du colosse sont d'argile, l'apôtre a accompli son devoir et sa conscience n'a rien à lui reprocher. En même temps que d'une main M. Zola détruit, de l'autre il édifie. S'il est l'ange terrible qui chasse de l'Éden ceux dont la présence le souillait, il est aussi le bon saint Pierre qui ouvre la porte du paradis à ceux qui sont dignes d'y pénétrer. Hors du naturalisme point de salut, ni pour les écrivains ni même pour les gouvernemens. Mais avec le naturalisme tout change. Recevez le baptême et vous serez sauvés. Ce n'est pas sans doute qu'il n'y ait des degrés parmi les élus. J'imagine que là même le talent personnel gardera quelques droits. Il y aura les petits saints et les grands. Tout le monde ne pourra pas prétendre à une place d'honneur : on distinguera jusqu'en cet olympe nouveau les grands dieux et les demi-dieux; mais en tout cas, au noble banquet, ceux-là seuls seront admis à s'abreuver du nectar qui auront communiqué d'abord ici-bas dans la formule sacro-sainte de l'art nouveau.

Je ne voudrais pas plaisanter plus qu'il ne convient. C'est le métier de la critique de prendre au sérieux tout ce qui autour d'elle est pris sérieusement. Or tel est incontestablement le cas du naturalisme. D'abord il se prend lui-même effroyablement au sérieux; il n'admet pas le moindre mot pour rire, et c'est pour de bon qu'il pontifie. Ensuite il a trouvé force gens qui l'ont pris comme il se donnait; si le temps était encore au martyre, il se pourrait qu'il trouvât des martyrs. Parlons donc raison et raison seule; voyons clair, s'il se peut.

Et d'abord qu'est-ce que le naturalisme et qu'ordonne cet évangile récent? A vrai dire, c'est ce qu'il n'est pas toujours bien aisé de découvrir. Ce n'est pas que le messie nouveau ait épargné ses « sermons sur la montagne. » Tout au contraire; il est né sermonnaire et, depuis quelque temps surtout, il ne perd aucune occasion de prêcher. Si le clou n'entre pas, ce ne sera pas du moins la faute du marteau. Études littéraires, volumes de critique, journal, supplément de journal, brochure, tout sert également à M. Zola, tour à tour ou à la fois. Il se redit sans se fatiguer et nous croit tous infatigables. Une douzaine de fois

déjà pour le moins il a refait sa « préface de Cromwell. » Quelque sujet dont il parle, il n'a jamais qu'un but, qu'une pensée. Il fait flèche de tout bois; il ramène tout à ses fins, la politique, la philosophie, l'art, la littérature; il se multiplie, il fait à lui seul l'illusion d'une foule. Je ne suis pas de ceux qui lui reprochent cette persévérance et pour ainsi dire cette ubiquité. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir ainsi son *Delenda est Carthago* et de s'y tenir résolument. Si ce n'est pas le signe d'une nature très souple, c'est au moins celui d'une nature puissante, et la volonté est ici-bas la première des forces. J'aime à voir cet apôtre, occupé du matin au soir de sa mission, appliqué sans relâche à secouer les indifférens, à ranimer les tièdes, à convaincre les incrédules. C'est là le symptôme d'une foi vaillante ou tout au moins d'une énergie peu commune.

Ce que je regrette, c'est, après avoir lu consciencieusement les manifestes de M. Zola, innombrables comme les étoiles du ciel, de n'avoir pu bien comprendre encore ce que c'est que le naturalisme. Est-ce le prédicateur, est-ce moi qu'il faut accuser? La modestie m'ordonnerait sans doute de m'accuser si j'étais seul embarrassé; mais je vois beaucoup d'honnêtes gens embarrassés comme moi; et M. Zola nous rendrait bien grand service à tous en voulant bien mettre une fois les points sur les *i* pour les pauvres d'esprit qui en ont besoin.

Parfois il semble que le naturalisme soit surtout une réaction contre la forme de l'art romantique, contre l'alliance systématique du tragique et du comique dans une même œuvre, contre les trappes et les trucs du mélodrame de la Porte-Saint-Martin, contre les inventions bizarres et compliquées multipliant à plaisir les invraisemblances pour en faire sortir ce que l'on a appelé des « situations. » Si c'était là le fond du naturalisme, il faudrait avouer qu'il vient bien tard. La porte qu'il prétend enfoncer est ouverte depuis longtemps. Il y a déjà tout près de quarante ans qu'Alfred de Musset, dans cette *Revue* même, se moquait, sans que le lecteur protestât, de ces gros mélodrames où l'intrigue

enroulée en feston

Tourne comme un rébus autour d'un mirliton.

La formule du drame romantique est aujourd'hui presque aussi vieille que sa grande ennemie la formule de la tragédie classique. Au moment même où l'on applaudit une reprise d'*Hernani* ou de *Ruy Blas* au lendemain d'une reprise d'*Andromaque*, de *Zaïre* ou de *Phèdre*, nos jeunes poètes ne songent pas plus à refaire d'autres *Ruy Blas* ou d'autres *Hernani* qu'ils ne songent à refaire *Zaïre*, ou *Phèdre*, ou *Andromaque*, en se conformant aux rigoureuses unités de temps et de lieu. Le ridicule des déclamations retentissantes, des tirades à effet, des grands sentimens étalés à faux, nous le connaissons depuis longtemps, il n'est

personne qui ne s'en moque aujourd'hui; et si l'on veut chercher qui a tué le mauvais romantisme, ce n'est pas à nos novateurs littéraires qu'en revient l'honneur : c'est l'opérette qui a fait cette besogne salutaire. Le « sabre de mon père » a tué « la croix de ma mère. » J'aimerais à voir M. Zola, qui se plaît à parler de Balzac, de M. Flaubert, et de MM. Edmond et Jules de Goncourt, faire une place dans l'histoire littéraire de ce siècle à ces railleurs impitoyables qui ont écrit *Orphée aux enfers*, *la Belle Hélène* et *les Brigands*. Leur œuvre assurément n'a pas été louable de tout point; mais, s'il s'agit de dire qui a porté les coups redoutables aux recettes sentimentales et artificielles de 1830, il ne faut point oublier les vrais démolisseurs de la convention romantique. Ils en ont fait justice avec l'arme la plus mortelle en France, la moquerie.

M. Zola se plaint que le romantisme obstrue le siècle : il se trompe de vingt années. Le romantisme aujourd'hui n'obstrue rien et ne gêne personne. Il en reste simplement les hommes qui ont eu du génie; ce serait dommage qu'il n'en fût pas ainsi, car nous y perdriions tous. Je souhaite aux naturalistes de faire de même et de tâcher eux aussi d'avoir, de temps en temps, du génie. Il pourrait alors leur arriver, à eux aussi, de durer, même quand la mode du naturalisme aura passé. Le plus sûr est encore de faire de belles choses, suivant une formule médiocre ou bonne. L'humanité ne croit plus à Vénus ni à Minerve; mais elle admire toujours la Vénus de Milo et les frises du Parthénon; elle pourrait cesser de croire au christianisme sans moins admirer pour cela la *Dispute du Saint-Sacrement* de Raphaël, ou la *Création de l'homme* de Michel-Ange.

Quand on cherche un enseignement positif dans les manifestes de M. Zola, en dehors de ses critiques contre le romantisme, on n'y trouve guère qu'une recommandation : l'étude de la nature et du « document humain. » C'est l'alpha et l'oméga des sermons du maître. Le « document humain » est le terme auquel il revient sans cesse pour définir son esthétique. J'avoue que le mot est de lui; je ne crois pas que l'Académie française lui en ait grande jalousie. J'avoue encore qu'en ce temps d'études scientifiques, le mot a un petit air savant fait pour réjouir les gens spéciaux et pour imposer à la foule toujours respectueuse. Mais si le terme est neuf, la doctrine l'est beaucoup moins. Je crains que M. Zola n'ait, après beaucoup d'autres, découvert l'Amérique. Il s'est vanté quelque part de n'être rien, pas même bachelier. Il n'y a sûrement nulle honte de n'être pas bachelier, et maint bachelier n'est parfois qu'un sot. Mais ce que maint bachelier pourrait lui dire, c'est que les artistes aussi bien que les écrivains, depuis qu'il y a au monde des écrivains et des artistes, ont toujours eu la prétention de faire usage du « document humain, » et de s'inspirer de la réalité. C'est tout justement à cause de cela que l'art et la littérature sont les plus précieux entre

les documens de l'histoire. M. Zola n'était pas encore au temps où M^{me} de Staël écrivait : « La littérature est l'expression de la société. » Avant M^{me} de Staël, La Bruyère avait commencé son livre des *Caractères* par cette phrase charmante en sa douce malice : « Je rends à mon siècle ce qu'il m'a prêté. » Les Grecs et les Latins, avant La Bruyère, avaient plus d'une fois dit à peu près la même chose. Homère, Sophocle, Platon, Térence et Virgile, avant Shakspeare, Racine et Molière, passent aux yeux de beaucoup pour avoir su faire un emploi assez intelligent du « document humain. » Depuis de longs siècles, les générations passent devant leurs ouvrages et se figurent y retrouver leurs sentimens et leurs passions ! Il n'est pas jusqu'aux productions les plus illustres de l'école romantique, des drames de M. Hugo aux romans de George Sand, où l'humanité moderne ne croie retrouver à un degré plus ou moins éminent les mêmes mérites, et c'est de cela justement qu'elle les admire.

Si donc M. Zola a voulu simplement dire que l'artiste devait ouvrir les yeux, regarder autour de lui et s'efforcer de peindre l'humanité telle qu'elle est, il n'a fait que répéter le conseil que formulent tous les critiques depuis qu'il y a des critiques, et qu'ont pratiqué instinctivement tous les artistes depuis qu'il y a des artistes : voilà sa grande découverte réduite à une vérité de la Palisse, et il va rendre jaloux l'ombre de Joseph Prudhomme. Ce n'était pas la peine de forger un mot nouveau dans une langue déjà trop riche de mots pour redire ce que tout le monde entendait fort bien. S'il a voulu ajouter que l'humanité qu'il fallait observer et peindre était l'humanité contemporaine, vivante, et qu'il importait pour cela de s'affranchir aussi complètement que possible de toutes les conventions des écoles et de tous les pastiches du passé, d'être surtout et avant tout naïf et sincère : tout en approuvant fort ce programme, je ne vois pas bien encore où serait la grande innovation. Voilà cinquante ans passés qu'en France on ne recommande guère autre chose. L'art est fort libre au temps où nous vivons ; l'écrivain fait ce qu'il veut sans avoir à se soucier des formules, ni même des traditions : s'il fut un âge où des conventions de rhétorique l'opprimaient, cet âge est loin, et c'est tout justement à la génération romantique de 1830, — M. Zola a tort de l'oublier, — que nous sommes surtout redevables de cette pleine liberté dont il profite avec beaucoup d'autres. M. Zola fait son 89 littéraire quand il n'y a plus de Bastille à prendre.

Loin d'être un précepte nouveau que de recommander l'étude du « document humain, » ce n'est même pas un précepte bien clair. Tant que l'on reste dans cette généralité vague, on n'a rien dit. Car enfin il est partout, le document humain, ondoyant et divers comme l'humanité elle-même. Tout le monde s'est servi du « document humain, » et cha-

cun en a tiré des choses différentes. Joubert, « cette âme qui avait rencontré un corps et qui s'en tirait comme elle pouvait, » est un document humain aussi bien que M^{me} Bovary, ce corps qui a rencontré une âme et qui s'en débarrasse comme elle peut. Il y a toujours eu, il y aura toujours des Joubert et des M^{me} Bovary. Il s'est trouvé à tous les âges de l'humanité, il ne cessera pas d'y avoir des bons et des méchants, des simples et des raffinés, des êtres nobles et des êtres pervers, des gens d'esprit et des sots, des natures froides et calculatrices et des tempéramens passionnés. Les romantiques eux aussi avaient en leur temps la prétention de représenter l'humanité, et leurs admirateurs pensaient qu'ils y avaient réussi. Si donc le naturalisme apporte réellement, ainsi qu'il l'affirme, quelque chose de nouveau et d'original, ce n'est pas, comme il le dit, ce précepte éternel et vieux comme l'art lui-même de l'observation de la réalité, c'est une certaine façon de faire cette observation, c'est une certaine méthode pour la diriger. Il regarde sous un angle particulier et dans une certaine perspective et les caractères et la vie humaine; il considère de parti pris une série de faits en éliminant tous les autres : il fait son choix systématique et exclusif dans l'immense variété du « document humain. »

Disons le vrai mot : le naturalisme sort bien moins de la nature elle-même que de l'esprit de messieurs les naturalistes. Plus que l'expression de la réalité, il est l'expression de leur esthétique, de leur éducation, de leur philosophie, de leur tempérament, de la constitution de leurs organes. Leur œil est fait de telle façon, leur sensibilité est exercée de telle sorte qu'ils voient uniquement certains faits, qu'ils reçoivent uniquement certaines impressions, et j'accorderai volontiers qu'ils sont parfaitement sincères et qu'il ne dépend pas d'eux de considérer autrement et le monde et la vie; ils imaginent de la meilleure foi possible que la nature est exactement telle qu'elle leur apparaît et que rien n'existe en dehors de ce qu'ils aperçoivent. Ils ont leur candeur touchante. Il est parmi les insectes certaines espèces, comme les abeilles, qui n'ont de flair que pour les fleurs où elles vont butiner leur miel; d'autres espèces ont des curiosités différentes. Peut-être chez les hommes aussi n'y a-t-il le plus souvent, qu'ils aillent ici ou là, qu'obéissance à l'instinct naturel. La chose du moins devrait les rendre modestes. Il n'est sage à aucun d'eux de prétendre qu'il embrasse la réalité tout entière et que rien n'existe hormis ce qui l'attire et ce qu'il découvre. C'est cet important facteur de toute œuvre humaine, la personnalité propre et spéciale de l'individu, que la théorie nouvelle a le grand tort de méconnaître, c'est là même au fond le facteur essentiel dans tous les ouvrages de l'esprit. Quoi que l'on assure, l'artiste ne sera jamais un instrument passif, semblable à l'appareil du photographe qui, mis une fois en face du monde, en reproduit l'image servile : il a beau

vouloir abdiquer son individualité, son intelligence, cette intelligence et cette individualité persistent malgré ses efforts; aucune impression ne pénètre dans un cerveau humain qui n'y soit aussitôt déviée et transformée par ce cerveau même, et le plus tyrannique de tous les systèmes est peut-être de se persuader qu'on n'obéit à aucun système.

Essayons donc de voir quel est le système de l'école naturaliste et de quelle interprétation de la réalité, volontaire ou inconsciente, elle procède. Et ici je demande la permission de laisser de côté le chef de l'école lui-même pour jeter un regard sur ses disciples. L'Évangile a dit qu'il fallait juger les arbres d'après leur fruit. Traduit dans le langage de la critique, ce sage précepte peut s'énoncer ainsi : « C'est aux œuvres des disciples que se voit la valeur des théories littéraires. » Quel que soit en effet le système auquel s'arrête et que recommande un artiste supérieur, on peut dire que lui-même n'en est jamais complètement l'esclave : ses doctrines ne représentent qu'une partie de lui-même et pas toujours la plus originale. Tout homme éminent porte en lui plusieurs âmes, on l'a dit, et c'est cette contradiction intérieure même qui fait sa force : si appliqué qu'il soit à réfléchir et à transformer en règles générales ses aptitudes personnelles, une partie de lui-même échappe toujours à sa réflexion, et ce qui lui échappe le plus c'est cette faculté intime, toute inconsciente et intuitive, qui est proprement son génie. Elle a précédé tout système, et aucun système, si faux qu'il puisse être, n'arrive jamais à la gêner entièrement. Un don secret et précieux retient le vrai talent sur la pente, alors même qu'il est tenté d'y glisser; il se garde, même en ses entraînemens logiques, d'aller aux derniers excès.

Les disciples n'ont point de ces retenues, ou si l'on veut de ces inconséquences. Comme ce qui les a séduits d'abord et a déterminé leur vocation, c'est le système, une fois emportés par lui, ils poussent jusqu'au bout. Leur petit doigt pris dans l'engrenage, ils y passent tout entiers. Plus une conséquence de telle ou telle esthétique est terrible et faite pour effrayer, plus ils sont fiers d'avoir été jusqu'à cette conséquence; du moment où elle était nécessaire, le principe une fois admis, ils se font gloire de ne pas reculer devant elle; ils soutiendront, ils estimeront même de bonne foi, que ce qui révolte le plus doit être ce qu'il y a de plus admirable. On ne connaît bien une doctrine philosophique ou sociale que lorsqu'on voit le dernier terme auquel elle a abouti : ainsi l'on ne connaît bien une formule littéraire que lorsqu'on a lu les ouvrages auxquels elle a servi de patron. Rien sans doute n'est à tirer de là contre le talent personnel de M. Zola romancier, talent robuste, qui étonne tour à tour par de grandes qualités et de graves défauts. Mais c'est notre droit de critique d'interroger ceux qui le suivent et se réclament de lui, qu'il encourage et protège, pour juger ce que valent

ses théories, pour montrer ce qu'elles préconisent, d'où elles partent, où elles conduisent. Les disciples ne sont pas des traîtres qui travestissent méchamment les doctrines du maître pour les rendre ridicules; ils sont simplement des naïfs qui dans leur sincère admiration en font un usage innocent, et nous les montrent dans leur ingénuité sans voiles.

Parcourons donc quelques-uns de nos récents ouvrages naturalistes. Ici l'on nous montre un homme qui vit de ressources inavouées, il exploite au profit de sa paresse les sens malades de créatures déchuées. Passons vite. Voici une autre histoire. Une jeune fille douce, calme, sensée et bonne, a épousé sans amour, sans répugnance non plus, un homme qui l'adorait, et qu'un héritage a rendu tout à coup millionnaire. Ils ont hôtel au faubourg Saint-Germain et château à la campagne. Un fils leur est né après quelques années de mariage : ils sont heureux. Ce fils est mis au lycée; il est bon élève, appliqué, content de son maître d'étude, qui est content de lui. Un dimanche, le maître d'étude est invité à venir passer la journée au château. Ce maître d'étude a une large carrure, des épaules solides, de grosses lèvres, des mains velues : un physique parfait de brute vulgaire; le moral est exactement à la hauteur du physique. Jamais âme plus basse n'habita un corps moins poétique. N'importe : à peine la mère a-t-elle vu le maître d'étude de son fils qu'elle est conquise, séduite, fascinée : elle le compare avec le médiocre mari que la fortune lui a donné; elle n'a de cesse qu'elle n'ait retiré son fils du lycée pour appeler chez elle le maître d'étude comme précepteur. Son fils meurt, et c'est alors son neveu qu'elle retire du lycée pour avoir un prétexte à garder le précepteur à la maison. Lui voit le jeu, mais se garde d'en profiter; car c'est précisément en résistant qu'il espère tirer meilleur parti de la faiblesse de madame. Plus il s'obstine à ne pas sembler comprendre, plus elle s'irrite et s'enflamme : elle sollicite des rendez-vous; une nuit enfin elle n'y tient plus : elle se lève, quitte le lit conjugal, grimpe à la chambre du maître, le surprend dans son sommeil, va déposer un baiser brûlant sur la poitrine velue du lourdaud qui ne s'éveille même pas. Cependant le mari averti congédie le précepteur et emmène sa femme à la campagne. Mais le précepteur l'y rejoint, ou plutôt la femme trouve moyen de l'y ressaisir. Elle combine un rendez-vous dans une vieille tour voisine du château où sa passion a enfin la promesse d'être satisfaite. Mais elle a le tort de remettre au misérable une donation qui lui assure les deux cent mille francs que son mari lui avait reconnus à elle-même par contrat de mariage. Le misérable se dit qu'il serait bien long d'attendre pour en jouir l'arrivée de la mort naturelle. Il graisse les gonds de la porte de la vieille tour et, quand la femme y pénètre, la porte se referme sur elle. Elle s'est faite belle et provocante; elle attend en vain, la peur la prend, puis le

désespoir, puis la faim. Elle meurt. Lui alors vient pour s'assurer que sa victime est bien morte : mais surpris dans son examen par le garde-chasse du château, il tire son revolver et menace de le tuer; le garde-chasse riposte, et d'un coup de fusil étend le drôle raide mort. Au bruit le mari est accouru : il aperçoit ce cadavre, il aperçoit celui de sa femme, il comprend tout, et se suicide.

Quelques initiés prétendent que les deux auteurs dont je viens de parler ne possèdent pas, absolument pures de tout alliage, les vraies traditions du vrai naturalisme. En voici deux autres du moins qui se présentent avec les plus complètes garanties : ils peuvent exhiber la marque de fabrique la mieux authentiquée, le diplôme le plus certifié.

L'un ne s'est pas senti une ambition médiocre. Il a entrepris de refaire, suivant la formule perfectionnée et désormais définitive, *la Recherche de l'absolu* de Balzac, « notre maître à tous. » Excusez du peu ! Balthasar Claës cherchait, après les alchimistes, la pierre philosophale, le secret suprême de la matière ; son émule plus moderne se contente de poursuivre la direction des ballons. Enfant perdu de Paris, élevé par charité dans une famille d'ouvriers, il est, à quatorze ans, entré comme apprenti dans une maison d'horlogerie. Il s'est juré aussitôt d'épouser la fille de la maison et de faire fortune. Il a réussi à l'un comme à l'autre. Depuis sa femme est morte, et il s'est retiré, riche de 300,000 francs, aux environs de Paris. Mais le dada des ballons à diriger l'a pris : ses 300,000 francs ont été déjà dépensés en expériences qui n'ont pas abouti. Il a deux filles : la cadette va se marier avec un pharmacien de Clamart ; l'aînée, nature douce et triste, faite pour les sacrifices, aime en secret le prétendu de sa sœur. Un oncle leur a laissé par testament à chacune 50,000 francs. Il faut de l'argent au père pour continuer ses expériences qui seront demain la fortune : ses amis l'ont refusé ; il s'adresse à l'aînée de ses filles et lui demande ses 50,000 francs ; elle aussi refuse, car ces 50,000 francs c'est le moyen d'assurer le pain de la vieillesse de son père qu'elle sait ruiné. Celui-ci prie, s'emporte, frappe ; rien n'y fait. Dès lors son parti est pris. Avec quelques sous d'arsenic il empoisonne celle de ses filles qui allait se marier et la tue ; puis il accuse la sœur aînée de l'empoisonnement. De cette façon il héritera de ses deux filles, il aura leurs 100,000 francs à lui seul pour continuer ses expériences. Tout lui réussit également, poison et dénonciation. Sa fille, innocente, est condamnée à mort, et si, dans une conversation suprême, elle découvre que son père est l'assassin de sa sœur et l'auteur de sa propre mort, ce n'est pas elle qui le dénoncera. La veille du jour où l'on doit trancher la tête de la malheureuse, le père va passer sa soirée aux *Cloches de Corneville*. C'est en prenant sa tasse de café sur le boulevard qu'il lit bientôt, non sans satisfaction, les détails de l'exécution et s'assure qu'il n'a désormais aucune révélation à redouter. Rien ne lui gâterait cette journée heureuse, s'il

n'avait la tête un peu lourde, et si, le soir, en rentrant chez lui, il n'était surpris par une grosse averse qui le trempe jusqu'aux os. Un municipal lui apprend le lendemain, par un pli cacheté, que le secours qu'il a sollicité du ministère en faveur de son invention ne lui est pas accordé. Mais qu'importe! Le voilà bien tranquille maintenant jusqu'à la fin des 100,000 francs. Voilà certes un inventeur bien possédé par son idée fixe.

L'autre roman est l'histoire de deux sœurs, toutes deux employées dans un atelier de brocheuses, et dont la famille demeure quelque part vers le prolongement de la rue de Sèvres. L'une, l'aînée, a jeté depuis longtemps son bonnet par-dessus les moulins. C'est une fille qui ne sait que suivre son plaisir et n'est point capable de faire fortune, même dans le vice. Elle est née pour être exploitée par les hommes plus que pour les exploiter. C'est à l'hôpital qu'elle finira; elle suit la grande route qui y mène. Sa jeune sœur, témoin depuis l'enfance de ses désordres, de ses brouilles, de ses raccommodemens méprisables, de ses désespoirs, y a pris l'horreur de la débauche; elle est sage par bon sens et par tranquillité de tempérament bien plutôt que par principes et par vertu. Elle rencontre un ouvrier paisible, de mœurs honnêtes, d'une intelligence médiocre, d'une force physique moyenne, qui gagne des journées passables; elle suppose tout cela, elle discute le pour et le contre d'un établissement avec lui. Un moment, ils sont tout près d'être amoureux l'un de l'autre; mais l'éincelle ne jaillit pas: leur petit roman sentimental se dénoue languissamment comme il avait commencé. Le jeune homme trouve un parti plus avantageux, elle fait de son côté une rencontre plus profitable. Ils se disent adieu dans une dernière poignée de mains, tandis que la sœur aînée, après avoir un moment essayé de forcer sa nature en cherchant auprès d'un homme du monde et d'un artiste les bénéfices et les élégances du vice entretenu, se lasse des contraintes qu'il lui faut s'imposer dans une vie sociale plus relevée, revient aux amans de sa classe et retourne avec joie au ruisseau qui, bien décidément, est sa vraie patrie.

J'ai raconté sans commentaires. Et maintenant il me semble que le problème dont nous poursuivons l'examen est fort avancé et approche de la solution. Nous pouvons voir ce que c'est que le naturalisme; c'est-à-dire quels sont, dans l'infinie variété des « documens humains, » ceux qu'il recherche et de quelle façon il s'applique à les mettre en œuvre. Il n'est point exact, ainsi qu'il le prétend, qu'il ait le premier essayé de se mettre en face de l'humanité réelle et vivante; mais ce qui est exact, et il convient de lui accorder cette originalité, c'est qu'il a sa psychologie et son observation particulières, qu'il voit la vie contemporaine et s'efforce de la représenter à sa manière, avec un parti pris, brutal si l'on veut, mais décidé.

Deux traits caractérisent proprement la littérature naturaliste. D'un

côté, elle s'attache surtout à la peinture du vice, à la laideur morale, à la maladie répugnante à voir du corps ou de l'âme; de l'autre, elle emprunte de préférence les sujets de ses peintures aux classes inférieures de la société.

De la peinture du vice, j'ai peu de chose à dire. Le vice et le crime ont toujours été, hélas! des élémens de la réalité; ils sont par conséquent des élémens de l'art. On peut défier les naturalistes eux-mêmes de jamais produire des monstres plus horribles, plus abominables qu'une Agrippine, un Néron, une Athalie, une lady Macbeth ou un Richard III. Leur originalité a été de mêler, dans la peinture de ces monstres, la physiologie à la psychologie, ou plutôt de supprimer la psychologie au profit de la physiologie. La littérature s'était appliquée jusqu'ici à montrer les ravages de la passion et les désordres s'accomplissant dans la conscience, les luttes du moi intérieur, les tentations, les faiblesses, les entraînemens et les remords; on nous étale aujourd'hui les troubles et les révoltes des sens, on nous montre la domination tyrannique des tempéramens, l'humanité esclave de la chair. Jadis on nous faisait voir des criminels, on nous fait voir aujourd'hui des malades, et le roman est devenu une clinique d'hôpital. Ce n'est pas le moment d'examiner la grande question philosophique de l'esprit et de la matière ni celle de la liberté et de la responsabilité humaines; redoutables problèmes qui ne sont pas faits pour être tranchés en quelques lignes. Mais à supposer même qu'en effet l'homme ne soit rien qu'un animal, et que nos sentimens, nos désirs, nos pensées mêmes et nos convictions soient uniquement les résultats nécessaires du jeu de nos organes, de notre constitution, je répondrai que la physiologie doit être laissée aux physiologistes; méfions-nous de la physiologie littéraire autant que de la musique d'amateurs. Un écrivain n'est pas devenu un savant pour s'être barbouillé de quelques livres de médecine qu'il a compris par à peu près et dont il a retenu quelques termes baroques qu'il place ensuite, au hasard le plus souvent. Il n'a ni compétence pour parler physiologie, ni qualité pour le faire; et je voudrais voir, je l'avoue, quelqu'un de nos médecins illustres, ayant du goût et sachant écrire, — c'est le cas de plus d'un, — se donnant un de ces jours la peine d'examiner et de réduire à sa valeur vraie la soi-disant physiologie des matérialistes, arrachant à ces prétendus savans la robe de docteur dont ils s'affublent pour imposer à une galerie ignorante. Quel déchet ce jour-là dans la théorie des tempéramens, dans les « innéités, » dans les « élections du père ou de la mère, » dans les « hérédités en retour, » dans les « mélanges-fusion, » dans les « mélanges-équilibre, et dans les « mélanges-dissémination » sans parler de tout le reste, et que je sais de gens qui riraient de bon cœur, et d'autres qui ne riraient pas! Mais ce n'est pas aux critiques littéraires à faire cette besogne.

Ce qu'ils ont à dire le voici. Que l'homme ait une âme ou non, qu'il

soit libre ou non, il a en tout cas l'illusion de l'âme et l'illusion de la liberté. Que ses passions soient ou non les conséquences de son tempérament, il éprouve des passions, il leur cède ou leur résiste. La peinture de ces mouvemens intérieurs, leurs effets, les rencontres comiques ou terribles des caractères, des intérêts, des passions, voilà le vrai domaine du romancier comme de l'auteur dramatique. Que m'importe à moi, spectateur, que Phèdre soit atteinte ou non d'une maladie hystérique? C'est l'affaire du médecin chargé de sa santé. Ce qui me préoccupe moi, c'est de savoir quels effets vont sortir de son amour furieux, quels ravages cet amour exercera sur sa conscience, et si l'innocent Hippolyte périra. Que m'importe à moi lecteur de savoir si Claude Frolo est fou ou non, si son vœu imprudent de chasteté a amené peu à peu à l'état d'idée fixe chez lui, jusqu'à obstruer son cerveau, l'obsession de la luxure? Ce qui m'intéresse c'est de savoir si la pauvre Esmeralda va être la victime de sa haine. L'artiste n'est pas un savant qui recherche les causes; sa tâche à lui c'est de peindre les effets, de faire jaillir de son œuvre l'émotion, douce ou terrible, qui tour à tour nous prend en face de la vie elle-même, de remuer nos cœurs, de nous attendrir, de nous faire sourire ou frémir. Hé! sans doute je sais bien que ce sont des muscles et des tendons qui déterminent chacun de nos mouvemens; que les corps se composent d'os et de chair, de globules sanguins qui incessamment vont et viennent portés par la circulation. Mais que me font ces os, ces tendons, ces muscles et ces globules quand je regarde *l'École d'Athènes*, *les Noces de Cana*, ou *l'Entrée des croisés à Constantinople*. Sont-ce leurs attaches et leurs mouvemens que j'y viens étudier; ou bien est-ce une impression de beauté et d'harmonie, ou la représentation puissante de quelque grand drame de l'histoire que je suis venu demander à l'œuvre d'art et que je lui suis reconnaissant de m'avoir donnée?

Je ne reproche pas aux naturalistes de nous peindre le vice; mais je leur reproche de ne guère nous montrer sous ce nom que la maladie physique. Ce que je leur reproche ensuite, c'est de ne voir guère dans la réalité que le vice. J'accorde qu'il existe, qu'il tient même dans l'humanité une large place. Mais est-il donc vrai qu'il tienne toute la place? Le romantisme avait peut-être peint les hommes et les femmes plus beaux qu'ils ne le sont. Est-ce une raison, quand on se donne comme programme l'étude fidèle de la réalité, de passer à l'autre extrême, et de les peindre plus laids que nature? Notre société française, notre société parisienne même, — la seule que nos naturalistes semblent connaître d'ailleurs, — n'est pas sans doute une perfection idéale, ni même relative. Elle n'est pourtant pas aussi pourrie qu'on nous le dit. Nous y connaissons tous, sans nous compter, bon nombre d'honnêtes gens. Il s'y accomplit tous les jours des actes de dévouement et d'héroïsme. On en pourrait trouver la preuve jusque dans les faits divers de la troisième

page des journaux, qui n'ont pas cependant pour mandat de rapporter surtout les belles actions. Pourquoi ne pas voir le bien comme on voit le mal? Pourquoi se boucher volontairement, en face de la réalité, un des deux yeux, celui qui apercevrait la vertu à côté du vice? Je ne sais quel plaisir on peut trouver à représenter comme si profondément dégradée une humanité à laquelle, quoi que l'on fasse, on appartient, et une société où l'on vit volontairement. Il n'est pas jusqu'à leurs monstres, j'allais dire leurs héros, que ces messieurs ne peignent plus noirs qu'ils ne sont. Je ne sais si l'on a jamais vu une femme, même arrivée à cette crise redoutable de la quarantième année, tombant tout d'un coup, sans transition, sans explication, sans cause, après une vie honnête et régulière, à une aussi lamentable dégradation que celle dont l'un d'eux nous a dit l'histoire. Je ne crois pas que l'on ait jamais vu un père, même possédé de l'idée fixe de diriger les ballons, imaginant une combinaison aussi méchante et compliquée que celle que nous avons vue ailleurs pour se débarrasser de ses filles et hériter d'elles. J'imagine qu'on aurait quelque peine à nous montrer le « document humain » dont on s'est servi en ces occasions. Les dramaturges romantiques à l'imagination sombre et dont on se moque, n'ont jamais rien inventé de plus horrible. Quand on a la prétention de « faire vrai, » il ne faudrait charger personne, pas même les scélérats.

Si les romans naturalistes étaient l'exacte peinture de la société française, en vérité il serait bien inutile d'essayer de sauver cette société; on n'y trouverait pas les cinq justes qui eussent suffi au salut de Sodome. Elle tomberait d'elle-même en dissolution, à moins que le feu du ciel ne se chargeât d'en faire bonne et prompte justice. Le bon Dieu heureusement a d'autres moyens d'information que les romans naturalistes, et s'il les lit, ce dont il est permis de douter, il sait ce qu'ils valent. Mais on les lit ailleurs qu'au ciel, en des endroits où l'on est moins en état de les contrôler et où du reste on ne demande pas mieux que de les croire sur parole. Il y a sur la terre des gobe-mouches qui prennent au pied de la lettre tout ce qu'il plaît à des écrivains français d'écrire sur la société française, ou plutôt contre elle, et il y a de savans politiques qui trouvent leur compte à entretenir ces gobe-mouches dans leur douce candeur. Ils signalent à leur vertueuse indignation ces portraits comme autant d'exactes photographies; ils leur demandent ce qu'il faut penser d'une société qui inspire de tels livres et de celle qui les admire. Tout le vocabulaire des prophètes, tout celui de l'Apocalypse est réédité et enrichi même pour qualifier la nouvelle Babylone. J'avoue que c'est une des choses que je pardonne le moins aisément à nos romanciers nouveaux. Nous savons ici à quoi nous en tenir sur la vérité générale de leurs portraits, et eux-mêmes au fond savent bien qu'ils n'ont représenté, en les exagérant, que certaines exceptions monstrueuses. Mais ils ne doivent point espérer d'être lus au dehors, où ils

sont goûtés, assure-t-on, plus même qu'ils ne le sont chez nous, avec cette discrétion clairvoyante. Ils cèdent plus que de raison à cette tentation toute française de frapper fort quand on frappe sur les siens, et de forcer la couleur de la satire. Peut-être autrefois encore la manie était excusable; mais depuis quelques années les choses ont changé. L'amour-propre des vaincus a le droit d'être un peu susceptible; le seul bien qui leur reste, c'est leur réputation: elle ne saurait leur être trop précieuse. Je ne demande pas aux Français de ne plus médire de leur pays, mais je crois qu'il serait patriotique à eux de ne pas le calomnier.

J'arrive au second caractère de l'esthétique naturaliste, à sa préférence marquée pour les personnages populaires; il serait plus juste de dire pour les ouvriers et ouvrières de nos ateliers parisiens: car en fait de peuple on ne nous a guère montré jusqu'ici que cela. Le cercle d'observation naturaliste s'arrête volontiers à l'enceinte des fortifications; ses romanciers n'ont guère regardé, et le plus souvent ne paraissent même pas soupçonner, les millions d'êtres qui au-delà labourent, sèment et récoltent, et qui sont en réalité le vrai peuple français, le fond solide où sans cesse la race se renouvelle.

Je conviens que les classes populaires ont leur droit de cité tout comme les autres dans la république de l'art. Je conviens encore qu'on ne leur a pas toujours fait leur juste place. Le drame et la comédie sont partout: partout où il y a des hommes ils aiment, ils sentent, ils souffrent. Les pleurs d'une cuisinière valent celles d'une grande dame. J'accorde que les romanciers nous ont plus d'une fois fatigués avec leurs marquises et leurs comtesses; il en est que la qualité entête tout simples bourgeois qu'ils soient nés, et qui, comme tel personnage de Molière « ne parlent jamais que duc, prince ou princesse. » Ce n'est pourtant pas une raison, ici non plus, d'aller à l'excès contraire et de ne nous montrer désormais que des ruelles de faubourg, des mansardes ou des loges de portier. Si les drames humains se passent surtout dans la conscience, si c'est là qu'est le véritable intérêt littéraire, ces drames sont particulièrement attachans là où la conscience est la plus complexe et la plus développée. Ce sont les êtres auxquels leur éducation et leurs loisirs permettent le mieux de se regarder vivre et de s'analyser eux-mêmes qui seront toujours, en thèse générale, les mieux faits pour offrir des sujets d'étude aux romanciers comme aux auteurs dramatiques. L'un des instigateurs du mouvement naturaliste, M. Edmond de Goncourt, effrayé de la direction à peu près exclusive qu'a suivie ce mouvement, a fini tout dernièrement par se fâcher presque rouge, et par dire assez vertement son fait à la jeune école. Il l'a avertie que ce n'était pas tout l'art et toute l'humanité que la Cité-Dorée, la Boule-Noire ou la rue de la Goutte-d'Or, qu'il y avait autre chose dans Paris que Belleville ou le quartier Mouffetard, et que le roman contemporain n'aurait

vraiment donné sa mesure que lorsqu'il aurait su représenter une Parisienne de nos jours avec toute l'élégance de sa vie et toute la délicatesse de ses sensations. M. Edmond de Goncourt s'est même du coup frappé quelque peu la poitrine : il est convenu que si son frère et lui avaient donné le mauvais exemple qu'on avait trop suivi et commencé par écrire *Germinie Lacerteux*, c'est qu'ils avaient succombé à la tentation de traiter d'abord les « sujets faciles. »

« Sujets faciles » est bien dit. Il ne faut pas en effet un bien grand effort ni même un travail bien long pour découvrir quelque chose d'inédit sinon de nouveau dans les rayons de la grande ruche ouvrière parisienne, et se figurer que l'on enrichit son siècle de précieux « documens humains. » Depuis *l'Assommoir* de M. Zola, les lavoirs de Paris n'ont plus de mystères, la profession de zingueur et celle de soudeur en métaux n'ont plus de secrets, comme depuis *le Ventre de Paris* l'arrière-boutique du charcutier où l'on fait le boudin, et le sous-sol du coin des Halles où l'on plume la volaille, n'en avaient plus. Nous voici maintenant initiés à tout ce qui passe dans un atelier de brocheuses. On peut continuer quelque temps encore avant d'avoir épuisé la série des corps de métiers. Attendons de précieuses révélations, qui ne sauraient manquer de venir, sur la tannerie, la corroirie, les égouts et les abattoirs. Quand on nous aura, par le menu, fait connaître la fabrication de tous les articles de Paris, quand on aura passé en revue tous les travailleurs du jour et de la nuit, il faudra cependant trouver autre chose en fait de « documens humains, » à moins qu'on n'aime mieux se redire. Nos romans modernes forment ainsi comme une rallonge au livre de M. Maxime Du Camp sur *Paris et ses organes*. On pourra extraire de chacun des détails précis sur l'exercice des professions. Ils pourront servir à composer quelque *Dictionnaire de la conversation*, une nouvelle collection de « manuels Roret, » à moins que précisément ils n'aient commencé par sortir de ces dictionnaires et de ces manuels.

Si je trouvais dans ces livres nouveaux une profonde sympathie pour les humbles et les déshérités de notre société, je me sentirais disposé à leur égard à une certaine indulgence; mais je l'avouerai franchement, j'y trouve plus de curiosité que d'intérêt véritable. J'entends bien ce que l'on nous dit : nous vivons dans une démocratie, et la France est une république. Le souverain actuel a nom : sa majesté le suffrage universel, et le suffrage universel est peuple surtout; c'est donc du peuple surtout que doit s'occuper une littérature démocratique. Ah! le beau mot et qu'il fait bien dans un programme! Mais hélas! nous avons été si souvent payés de mots que nous nous défions aujourd'hui de cette monnaie; avant de l'accepter pour bon argent, nous demandons à l'essayer d'abord. Quoi vraiment, messieurs, vous êtes des démocrates et des amis du peuple! En vérité, à vous lire, on ne s'en douterait pas. Le vrai peuple de Paris seulement, avec ses enthousiasmes, irréflichis

mais généreux, sa soif de justice, sa charité simple et touchante, sa vaillance à la besogne si rude qu'elle soit, ses vertus de famille solides, malgré bien des irrégularités d'état civil et jusqu'en ces irrégularités, nous l'avez-vous jamais montré? Votre peuple à vous, c'est une bête tour à tour brute ou féroce, proie livrée d'avance à toutes les convoitises, à toutes les contagions, à tous les vices. Si votre peuple était le vrai peuple, il n'y aurait plus qu'à quadrupler le nombre des hôpitaux et à décupler celui des sergens de ville. Une seule chose le pourrait consoler : c'est que le reste de la société, quand vous y touchez, ne paraît pas valoir mieux que lui.

Non, ce n'est pas le vrai peuple que l'on peint; ce n'est pas davantage pour lui que l'on écrit. On n'est pas ému de ses misères et désireux d'y porter remède. On n'a point été conduit par une pensée philanthropique et populaire. Ce n'est pas au peuple que s'adressent les livres où il est en scène. Ils sont faits au contraire pour un public appartenant à ces classes que l'on appelle les classes supérieures, qui s'intitulent elles-mêmes les classes dirigeantes. Pour piquer leur curiosité blasée, on leur offre un nouveau ragoût. Les belles dames du xviii^e siècle, lasses de la poudre et des paniers, trouvaient une distraction à se déguiser en bergères: Florian leur arrangeait des idylles enrubannées. On promenait à Trianon des agneaux bien lavés; la cour y allait boire du lait en grande pompe. La mode est inverse aujourd'hui, mais non pas différente : les ennuyés et les raffinés ont besoin de quelque régal étrange pour réveiller leur appétit languissant. Voici le piment attendu. On leur montre des filles de trottoir, des mauvais lieux, des ouvriers ignobles et des souteneurs. On fait danser devant eux des ilotes ivres, on les mène voir des descentes de la Courtille. Pour que rien ne manque au spectacle, l'argot dans ce qu'il a de plus sot, de plus abject même, est mis de la partie. On s'ingénie à recueillir, non-seulement les vulgarités, mais les indécentes qui peuvent tomber des bouches déchues et dégradées. C'est un spectacle comme un autre, comme celui de ces arènes de barrière où certaine belle société allait voir il y a quelques années un bull cassant les reins à des douzaines de rats. Le spectacle est nouveau, il émoustille, il plaît. On est ravi et l'on bat des mains: voilà l'une des causes, et non la moins puissante, de ce succès dont on est si fier, de ces éditions innombrables que l'on fait sonner si haut.

Il faut conclure, et la chose n'est pas malaisée. Le naturalisme, au point de vue de la doctrine littéraire, a inventé peu de chose. Il y a deux cents ans passés que Boileau, l'homme qui certes prétendit le moins à l'honneur d'avoir inventé quoi que ce soit, disait en son *Art poétique* aux auteurs comiques ses contemporains :

Que la nature donc soit votre étude unique.

Au point de vue du fait, il en est un peu différemment. Parmi les

phénomènes de la nature, parmi les « documens humains, » le naturalisme a opéré, comme l'on dit aujourd'hui volontiers, sa « sélection » à lui, et c'est cette sélection que nous demandons la permission de ne pas admirer sans réserve. Nous lui reprochons d'avoir systématiquement exclu toute une partie de la réalité, et la plus noble, la plus intéressante, celle qui enferme le plus de vérité humaine et générale. Ayant le choix, il a eu la main assez malheureuse pour préférer la part de Marthe et délaisser celle de Marie.

Même à cet égard, la moins justifiée de ses prétentions, c'est de se présenter à nous comme une école nouvelle. Il n'est pas un point de départ, il est un point d'arrivée. Ce n'est pas une évolution qui commence : il nous montre au contraire le dernier terme d'une évolution qui finit. Il se trompe singulièrement sur lui-même quand il se croit l'avènement de la méthode scientifique dans la littérature ; il se trompe quand il se croit jeune ; il a tout au contraire et les impuissances et les raffinemens de la vieillesse. Son précurseur ce n'est pas, comme il le dit, Balzac. Qu'il laisse en paix cette grande mémoire. C'est M. Flaubert, c'est Ernest Feydeau, ce sont MM. de Goncourt, c'est M. Alexandre Dumas fils, qui lui ont ouvert la voie où il marche. C'est de ces maîtres qu'il a reçu son impulsion ; c'est d'eux qu'il tient ses curiosités et ses méthodes d'observation. Au début il s'est appelé, il y a vingt-cinq ans, le réalisme ; il aime mieux s'appeler aujourd'hui d'un nom nouveau. Il n'a changé ni d'humeur, ni de tempérament en changeant d'état civil. Il a beau se dire et se croire peut-être républicain, il est, à prononcer le vrai mot, la littérature du second empire qui survit à Sedan et achève son mouvement logique et fatal. Il en est aujourd'hui à sa dernière incarnation ; je ne vois vraiment pas comment il s'y pourrait prendre pour se transformer encore, aller plus loin qu'il n'est allé et trouver désormais le moyen de nous étonner. Il n'est pas d'avatars qui n'aient un terme, et je crois que si quelque chose est proche, c'est une réaction.

Aussi ai-je entendu sans grande émotion la sommation hautaine qui nous a été récemment adressée : « La république sera naturaliste ou elle ne sera pas. » Non, le naturalisme n'est point le jeune officier d'avenir destiné à être bientôt général. Il ne fera pas de 18 brumaire ; il ne gagnera point de bataille d'Austerlitz. J'ai peu de goût pour les prophéties, et cependant je formulerais volontiers celle-ci : « La république sera autre chose que naturaliste ou elle ne sera pas. » Ce n'est pas du fond d'où est sortie *la Marseillaise* qu'est sorti le naturalisme. Quand je regarde les paysans de Millet, de M. Jules Breton ou de M. Bastien Lepage, les statues de M. Antonin Mercié ou de M. Delaplanche, je sens qu'il y a là une façon saine et robuste de regarder la nature ; il me semble pressentir là comme un art nouveau, plein d'espérances et de promesses, original sans renier les traditions, déjà grand et qui doit grandir encore ; celui-là fortifie les cœurs et les intelli-

gences. Rien de semblable ne m'apparaît dans les œuvres littéraires de l'école naturaliste. Elle trouble, inquiète, irrite tour à tour; elle ne connaît ni la paix ni la sérénité : elle peint des malades, elle est une malade elle-même. Elle est l'incarnation d'une époque tourmentée et fiévreuse; elle a la fièvre et s'applique à nous la donner à tous. Hélas! depuis vingt-cinq ans, nos nerfs n'ont été que trop agités, nos consciences aujourd'hui ne sont que trop ébranlées. Ce que demande notre société, c'est le calme; ce dont elle a besoin, c'est la santé. Les écrivains utiles à la France, ceux aussi qui prendront sur elle un durable empire, ceux qui l'aideront à se relever et auront place dans sa reconnaissance, ce sont les écrivains qui lui referont une âme virile. Ceux-là ne lui viendront pas de l'école naturaliste. Ils seront des naturalistes au sens vrai du mot, des observateurs de la réalité, mais occupés d'autre chose que de décrire les verrues des visages ou d'observer complaisamment de vilains cas pathologiques. La république n'a pas de raison d'être, si elle n'est pas le gouvernement où les âmes sont le plus vraiment fières et libres : une démocratie qui n'aurait pas la passion de la beauté et de la grandeur morale serait la plus honteuse déchéance de l'humanité. Les artistes de la démocratie athénienne, celle qui est restée la gloire du monde, s'appelaient Ictinus, Phidias, Myron, Scopas, Praxitèle; ses poètes s'appelaient Sophocle, Euripide, Ménandre; ses orateurs Périclès et Démosthène : ils auraient désavoué les naturalistes, et les naturalistes le leur rendent.

Attendons et laissons passer le sabbat. Le naturalisme a un ennemi plus redoutable que ses adversaires, à savoir lui-même. Quand il aura péri sous ses propres excès et n'appartiendra plus qu'à l'histoire, les critiques feront alors du récit de sa grandeur et de sa décadence un curieux chapitre des livres que lira le *xx^e* siècle. Ils montreront pour quelles raisons la mode l'a tour à tour subi, acclamé, puis abandonné. Ils auront quelque peine peut-être à faire comprendre à leurs lecteurs et les colères et les enthousiasmes qu'il a soulevés, ils diront qu'avec tous ses défauts il a cependant rendu quelque service aux lettres françaises, qu'il a achevé la ruine de certaines conventions déjà fort ébranlées, qu'il a déblayé le terrain pour d'autres qui sont venus après et préparé la voie à un art plus libre. Peut-être y aura-t-il alors encore, après le désastre du système littéraire, un écrivain que le grand naufrage n'aura point emporté, auquel les amis de la littérature, presque également attirés et repoussés par lui, feront une place dans leurs bibliothèques. On continuera cependant de le lire, non à cause de ses théories, mais en dépit d'elles, pour la vigueur de ses peintures, pour la puissance de ses conceptions, pour la façon magistrale dont il a souvent manié la langue française. C'est la grâce que je lui souhaite, et malheureusement la seule que je puisse lui souhaiter.

CHARLES BIGOT.

REVUE LITTÉRAIRE

Théâtre complet de M. Eugène Labiche, première série. 10 vol. in-18.
Paris 1879, Calmann Lévy.

Voici un phénomène singulier : trente ou quarante années durant, sur des scènes réputées à bon droit secondaires, ou même inférieures, un auteur dramatique a produit des pièces applaudies ; ses inventions ont fait fortune, ses mots ont fait proverbe, son genre a presque fait école, et son amusant répertoire a défrayé déjà la gaieté de plusieurs générations ; en effet, il est passé maître dans l'art de provoquer le gros rire, le *fou rire*, ce rire qui se prend à tout dès qu'il est une fois lancé, qui n'instruit sans doute, ni n'amène la réflexion à sa suite, ni n'égaie peut-être, au vrai sens du mot, mais au moins qui dilate, et pour employer la seule langue ici qui convienne, ce rire qui « désopilerait la rate » même de Timon d'Athènes ou de l'homme aux rubans verts, grands misanthropes, comme on sait, et forcenés atrabilaires. Là-dessus, un beau jour, notre auteur, cédant aux sollicitations d'un confrère, publie son *Théâtre complet*, et la critique, dans cette ample collection de joyeusetés, tout à coup, découvrant ce que personne encore ne s'était avisé d'y voir, proclame à son de trompe qu'un héritier de Molière nous est né, que *le Chapeau de paille d'Italie*, *la Cagnotte*, *la Sensitive*, *le Voyage de M. Perrichon*, sont tout uniment chefs-d'œuvre trop longtemps méconnus d'observation comique, satirique, voire philosophique, et que décidément l'auteur de *Si jamais je te pince!*.. manque à la gloire de l'Académie française. Lui cependant, là-bas, au fond de sa So'ogne, tranquille, et bien innocent du bruit que l'on mène autour de son nom, modère habilement l'enthousiasme de ses admirateurs. Il consent volontiers qu'on l'appelle « notre premier producteur de gaz exhilarant ; » il ne souffre pas encore qu'on le compare à Molière. Et vraiment, que pourrait-il davantage ? Voudriez-vous pas

qu'il eût empêché l'Odéon d'ouvrir sa campagne d'automne par *le Voyage de M. Perrichon*? Vous prétendriez peut-être qu'il eût interdit au Palais-Royal de reprendre *la Cagnotte*, aux Nouveautés de jouer *les Trente millions de Gladiator*? ou vous aimeriez encore qu'il eût signifié défense à son heureux éditeur de lui promettre par avance, dans les annonces de librairie, les suffrages académiques? Eh donc?

Des amis qu'il a faits le rendez-vous coupable,
Et quand pour le pousser ils font de doux efforts,
Prendra-t-il un bâton,...

pour les en remercier?

S'étonner de ce tapage, de cet excès d'admiration et de ce débordement de louanges, ce serait mal connaître notre temps. « Un auteur dramatique est sous la sauvegarde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource. » Cet aphorisme de Voltaire, — à moins qu'il ne soit de Condorcet, — vous explique pourquoi le patriarche de Ferney termina par *Irène* la carrière que l'élève du P. Porée, soixante années devant, avait commencée par *Œdipe*. Il vous explique aussi pourquoi même les plus hostiles à la candidature académique de l'auteur d'*Edgard et sa Bonne* ou de *Mon Isménie* gardent et garderont sans doute jusqu'au bout un silence prudent. Tout ce qui touche au théâtre, de près ou de loin, est comme engagé dans les lois, comme lié par les us et coutumes d'une sorte de « maçonnerie. » Nous entendons bien parler quelquefois de rivalités de coulisses; il est même possible, tant est grande l'humaine faiblesse, qu'un auteur à succès ne voie pas toujours de bon œil le succès d'un confrère. N'importe, et contre l'ennemi commun, dès qu'on le signale à l'horizon, tous ensemble, — auteurs, directeurs, acteurs, décorateurs, machinistes, costumiers, figurans et buralistes, — ils se joignent, se serrent et font cause commune. Ne touchez pas à l'*Association des artistes dramatiques* : c'est la *Société des auteurs* qui crierait. Tel est le secret de leur force à tous, et de la véritable domination que dans une grande ville comme Paris ils exercent sur le public. Ajoutez la faveur des cercles et des clubs, ajoutez la complicité de cette bourgeoisie qui remplit chaque soir les petites places, passionnée pour le spectacle, curieuse de la pièce, mais surtout curieuse de l'auteur, curieuse de l'acteur, ce sera le secret de cette grande popularité que donnent les succès de théâtre, et si jamais M. Labiche doit s'asseoir dans un fauteuil académique, ce sera, croyez-le bien, le secret de son éléction.

J'oubliais ses collaborateurs, qui se nomment légion, qui fêteraient son triomphe comme ils feraient *une centième* et qui considéreraient son échec comme leur échec personnel. Les dix volumes jusqu'ici publiés du *Théâtre* de M. Labiche contiennent cinquante-sept pièces, soit en

tout cent douze actes : il n'y en a que quatre, — je dis quatre actes, — qui soient signés de lui seul, et ce ne sont pas les meilleurs. C'est une question délicate que celle de la collaboration, et pour en parler docement, je sens qu'il faudrait être vaudevilliste soi-même. Au moins peut-on se demander si c'est vraiment faire œuvre littéraire que de composer ainsi sous une raison sociale. Car tout n'est pas dit quand on a constaté que toute collaboration est un *concubitus*, qu'il y a « dans tout *concubitus* un mâle et une femelle » et que « Labiche est un mâle. » Si j'avais l'honneur d'être académicien, je crois d'abord que je n'écrirais pas cette phrase, et j'aimerais, — puisqu'enfin parmi les collaborateurs de M. Labiche il en est qui comptent, M. Gondinet par exemple, de nombreux et brillans succès, — j'aimerais à savoir pour qui je vote, je voudrais être assuré que personne, après M. Labiche, n'invoquera comme un titre *le Plus heureux des trois*, et qu'aucune candidature à venir ne me mettra dans le cas de répondre « que j'ai déjà nommé quelqu'un pour cela. » Humble spectateur ou simple lecteur, il me plairait encore assez, quand je goûte une bonne plaisanterie du *Misanthrope et l'Auvergnat*, de savoir si c'est à M. Labiche ou si c'est à M. Siraudin que je dois la reconnaissance du rire. Certes, si tous les collaborateurs de M. Labiche ressemblaient à M. Legouvé, si dans l'œuvre commune ils imprimaient tous fortement, comme l'inventeur de *l'Art de la lecture*, leur marque personnelle, il n'y aurait pas lieu seulement de poser la question. Je vais voir jouer *la Cigale chez les fourmis* : il s'agit d'une jeune fille à marier, d'une bonne petite fillette bourgeoise qu'il faut élever à la dignité d'une alliance aristocratique : sait-elle seulement se coiffer ? ou sait-elle s'habiller ? et vingt autres détails du même genre. Tout cela M. Labiche a pu le trouver, mais ici son collaborateur lui fait remarquer sagement « qu'il ne suffit pas qu'une femme soit bien coiffée... bien habillée pour plaire à un honnête homme, et le rendre heureux, » il faut encore qu'elle sache lire ; voyons donc comme elle se tirera d'une lettre de M^{me} de Sévigné par exemple. « Oh ! oh ! celui-là ne s'attend pas du tout ; » je reconnais ici le *dada* de l'oncle Tobie, je veux dire la manie de M. Legouvé. Lui seul, qui jadis avait trouvé le moyen d'introduire dans *Adrienne Lecouvreur* une fable de La Fontaine, était capable d'interpoler dans la prose de M. Labiche une lettre de M^{me} de Sévigné. Mais tous les collaborateurs de M. Labiche n'ont pas ainsi, comme M. Legouvé, un « faire » qu'on reconnaisse entre mille. C'est fâcheux, parce qu'il y a de petits esprits que cette confusion de paternité ne laisse pas d'embarrasser et de troubler dans leurs jugemens. Cela les gêne de songer que, s'ils relèvent quelque part une plaisanterie d'un goût douteux, un couplet d'une langue incertaine, M. Labiche en rira là-bas et dans son par-dedans répondra que justement le couplet est de M. Marc Michel, par exemple, ou la plaisanterie de M. Delacour. C'est fâcheux, parce que, si ces détails n'importent guère

au public, une Académie française n'a pas le droit d'oublier « que l'on n'a guère vu de chefs-d'œuvre d'esprit qui fussent l'ouvrage de plusieurs. » La leçon est de La Bruyère. On ne fait pas asseoir une *raison sociale* dans un fauteuil académique.

Prenons pourtant ce théâtre et tâchons de démêler ce qu'il peut bien avoir de mérite littéraire. On loue beaucoup dans les pièces de M. Labiche ce qu'on appelle aujourd'hui « le métier ». C'est un de ces mots à la mode, comme la critique en invente parfois pour sa plus grande commodité : ils signifient probablement quelque chose, mais on s'accorde pour n'en pas trop approfondir le sens, de sorte qu'ils répondent péremptoirement à tout. Celui-ci, qu'on salue poète, n'aura de sa vie fait entrer dans ses alexandrins ni sentiment ni pensée : mais il fait si bien les vers, il sait si bien son métier ! Celui-là, qui travaille dans le roman, s'il existe un art de composer ne s'en soucie, un art d'écrire l'ignore, un art d'émouvoir ne s'en doute seulement pas ; et c'est pourtant le même refrain banal : si vous saviez comme il sait son métier ! Je crains fort qu'il n'en soit du théâtre comme du roman et de la poésie. Du moins suis-je un peu surpris, quand je regarde aux vaudevilles de M. Labiche, de voir combien d'actes joyeux mêmes procédés, mêmes formules, mêmes plaisanteries ont pu défrayer, soutenir et faire applaudir. Ainsi, c'est une vieille observation qu'il n'y a rien au théâtre qui provoque plus sûrement le rire que la méprise et le quiproquo. M. Labiche en a fait son profit jusqu'à l'abus : voyez-en quelques exemples. Deux camarades de pension, Mistingue et Lenglumé, se croient complices, au lendemain d'un souper trop gai, de je ne sais quel crime imaginaire, l'assassinat d'un charbonnier, si vous voulez, ou d'une charbonnière : simple méprise, un acte, c'est *l'Affaire de la rue de Lourcine*. Le docteur Malingear, qui songe à marier sa fille, prend le confiseur Ratinois pour un prince de la raffinerie, le confiseur Ratinois, qui songe à marier son fils, prend de son côté Malingear, médecin sans clientèle, pour un millionnaire de la chirurgie : double méprise, deux actes, c'est *la Poudre aux yeux*. La veuve Champbaudet croit être aimée de M. Paul Tacarel, architecte ; M. Garambois s'imagine que M^{me} Champbaudet n'a pas tort de le croire, et M. Letrinquier s'imagine à son tour que M. Garambois a raison de se l'imaginer : triple méprise, trois actes, c'est *la Station Champbaudet*. Qui numbrera les quiproquo du *Chapeau de paille d'Italie* ? Mais ici, quand M. Labiche étend son sujet jusqu'aux dimensions de quatre actes ou de cinq, il faut un fil au moins qui tant bien que mal rattache toutes ces méprises ensemble. Rien de plus difficile peut-être à trouver : je le crois, je veux le croire, ce n'est pas mon métier que de le savoir, mais assurément rien de plus uniforme. Vous posez une demi-douzaine de personnages que vous mettez d'abord en contact par des moyens plus ou moins ingénieux ; puis, tous ensemble, d'un seul coup, comme une caravane, vous les déplacez, et les voilà

partis à la recherche d'un chapeau, comme dans *le Chapeau de paille d'Italie*; pour un voyage de plaisir à Paris, comme dans *la Cognotte*; pour la mer de glace, comme dans *le Voyage de M. Perrichon*; pour Chamounix et les chutes de l'Aar, comme dans *le Prix Martin*. Il est presque impossible qu'un certain comique de situation ne sorte pas de là. Vous avez eu soin d'ailleurs, dès le premier acte, de mettre sur la figure de vos bonshommes un masque grimaçant dont l'expression ne variera plus de toute la pièce et qui soulèvera nécessairement le rire du parterre parce qu'il gardera, jusque dans les situations les plus diverses, sa même expression stéréotypée. La mobilité de l'expression nuirait à l'effet comique. C'est pourquoi, dans tant de pièces de M. Labiche, on notera quelque jeu de scène ou quelque phrase qui revient uniformément : c'est le Vancouver de *Mon Isménie* répétant : « Pincé ! je suis pincé. *Pinçatus sum* ; » c'est le Krampach du *Plus heureux des Trois* fermant la bouche à sa femme Lisbeth : « Tais-toi ! t'as commis une faute ; » c'est le Clampinais de *la Sensitive* recommençant l'histoire qu'il n'achève jamais : « Je suis à la disposition de la société... Pour lors que nous arrivons à Milan... ; » c'est le Champbourcy de *la Cognotte*; c'est le Nonancourt du *Chapeau de paille d'Italie* promenant son myrte sous son bras et soulignant chaque incident de l'intrigue par la phrase devenue quasi proverbiale : « Mon gendre, tout est rompu. »

Que servirait-il d'insister ? Quand le procédé serait moins visible et le métier moins apparent, quand M. Labiche disposerait enfin de cette inépuisable fécondité, de cette infinie variété de moyens qu'on a tant et trop vantée dans le vaudeville et dans la comédie de Scribe, qu'est-ce que cela prouverait et qu'en voudrait-on conclure ? Sans doute, puisqu'on y tient, « c'est un métier de faire un livre comme de faire une pendule, » à plus forte raison de faire un vaudeville. Vous saurez donc ou vous ne saurez pas votre métier : je dis seulement que c'est affaire à vous, nullement au public, ni même à la critique. A coup sûr, si vous ne le savez pas, j'en pourrai, j'en devrai tirer argument contre vous, parce que, si je trouve que l'on a tort de vous applaudir, je suis loyalement tenu de donner mes raisons, toutes mes raisons, et puisque je prends le public à témoin, de motiver mon avis ; mais si vous le savez, je n'ai pas à vous en louer, non plus que je ne louerai l'écrivain de savoir écrire, le peintre de savoir peindre, le forgeron de savoir forger. L'éloge ne commence et ne doit commencer qu'au point où précisément l'art commence, et ce sera le point où vous commencerez vous-même à vous élever au-dessus du métier. L'art seul relève de la critique : le métier ne relève que de la statistique. Le propre du métier, c'est ici, dans le vaudeville comme dans le roman-feuilleton, de pourvoir à la consommation quotidienne. Allons plus loin : le fort du métier, c'est de spéculer sur l'usure prochaine du produit qu'il a livré. Quand M. Labiche donne au théâtre *les Vivacités du capitaine Tic*, il

compte bien que le public aura perdu la mémoire de *Un monsieur qui prend la mouche*. Ce serait la mort des métiers que de croire un instant à la durée de leurs œuvres. Et c'est justement pourquoi les œuvres dites « de métier » ne comptent pas en littérature. Je rappelais le nom de Scribe : qui, mieux que lui, connut et sut à fond le métier ? Que sont devenues tant de comédies, j'entends les meilleures, *Bertrand et Raton*, par exemple, ou *la Camaraderie* ? Que sont devenus tant de vaudevilles, *l'Amour platonique*, *l'Hôtel des Bains*, *les Adieux au comptoir*, *la Maîtresse au logis*, etc., dont je copie les titres au hasard, qu'on ne joue plus sur nos théâtres, qu'on ne lit plus qu'en Allemagne, je pense ; et que resterait-il de Scribe, à vingt ans de distance seulement, si, comme on le disait tout récemment ici même, les grands noms de *la Mucette* et des *Huguenots* ne préservaient auprès de nous sa mémoire ?

Scribe avait une excuse : un don lui manquait, il ne savait pas voir ; M. Labiche savait voir, il est de ceux dont on peut dire vraiment : « s'il eût voulu ! » Mais il n'a pas voulu. Que faudrait-il pour que le premier acte de *la Cagnotte* fût presque un chef-d'œuvre d'observation dans la caricature ? Peut-être seulement qu'il ne fût pas suivi des quatre autres. Il est vrai qu'alors il n'aurait plus de raison d'être, et ce serait dommage. Que faudrait-il pour que *le Voyage de M. Perrichon* fût une comédie dans le vrai sens du mot ? L'idée en est heureuse et quelques caractères n'en sont pas mal posés. Peut-être suffirait-il qu'elle fût exécutée dans un ton différent, que les moyens y fussent moins invraisemblables, et surtout que l'intention de faire rire ne s'y montrât pas à chaque instant, l'intention de faire rire sans s'inquiéter ni des caractères, cela va sans dire, ni même de la pièce, ni de la qualité du rire. Vous souvenez-vous de l'invective de Rousseau, dans sa *Lettre sur les spectacles*, contre la comédie de Molière, et l'entendez-vous encore qui termine chacune de ses apostrophes par la phrase célèbre : « Mais il fallait faire rire le parterre ! » Il a tort contre *le Misanthrope*, mais comme il a raison contre le vaudeville de tous les temps ! Il faut faire rire le parterre, et il faut le faire rire à tout prix.

Non pas, à la vérité, que la plaisanterie de M. Labiche, en général, soit cette plaisanterie lourde et grossière de l'ancien vaudeville ou cette plaisanterie licencieuse du vaudeville et de l'opérette tout contemporains. Le plus souvent elle est gaie, spirituelle et, ce qui ne laisse pas d'avoir son prix, au fond, toujours honnête. C'est qu'elle n'est pas superposée pour ainsi dire au dialogue, comme après coup, c'est qu'elle sort assez fréquemment de la force de la situation, c'est qu'enfin elle repose quelquefois sur l'observation vraie. Il y a notamment d'heureuses paysanneries dans quelques pièces de M. Labiche et des originaux de province assez plaisamment croqués. C'est l'exception, et d'ordinaire l'observation de M. Labiche est toute parisienne ou, si je puis risquer le mot, car il faut bien un peu parler la langue du sujet que l'on traite,

toute *boulevardière*. Elle est vraie de la Bastille à la Madeleine, dans les limites de l'octroi de Paris, si l'on veut; jusqu'à Versailles ou jusqu'à Fontainebleau, quand elle va le plus loin. « Je retiens votre salon de cent couverts, dit au traiteur le héros de la noce. — Combien êtes-vous? — Dix-neuf. — Diable! vous allez être bien gênés. » Il n'y a pas de raison pour que cette plaisanterie des *Noces de Bouchencœur* ne meure pas comme elle est née, dans la zone des forts détachés. Dans *Un mari qui lance sa femme*, le baron de Grandgicourt donne dans ses salons une fête « champêtre; » on a mis partout de la verdure, et le maître de la maison, recevant ses invités : « Entrez donc! vous voyez! de la verdure, du gazon, du feuillage partout... comme s'il en poussait. » Le mot est joli, mais au-delà de l'enceinte fortifiée « porterait-il » seulement? Or voici le danger, c'est qu'on verse de là bientôt dans la farce et dans la bouffonnerie. Le même vaudeville peut nous servir d'exemple. Au milieu de cette fête champêtre apparaît M. Lépinois, suivi de sa femme et de sa fille : « Par ici, mes enfans... Regardez donc... de vraies feuilles,... de vrais arbres,... des pommes,... on se croirait à *Ménilmontant*. » Vous voyez ici le moment précis où l'observation

Sort du bon caractère et de la vérité.

Les chocolatiers retirés du commerce avec trente ou quarante mille francs de rente, ce qui est le cas de M. Lépinois, ne prennent plus, — voilà longues années, — Ménilmontant pour la campagne ni les Butes-Chaumont pour la Suisse. Nous retournons à l'ancien vaudeville, le vaudeville pesant de Duvert, nous descendons du bon comique à la caricature pure; encore un pas, nous allons tomber dans le bouffon. Ce dernier pas, c'est le style ou plutôt la négation du style, érigée pour ainsi en principe, qui va nous le faire faire.

Il faut s'entendre. Encore aujourd'hui, quand on parle de style, nombre de gens veulent bien s'imaginer qu'il n'y va que d'une question de forme ou même de correction grammaticale: une étroite et pédantesque observation des règles, un respect superstitieux de la syntaxe, avec cela quelques ornemens, quelques oripeaux de circonstance, du paillon et du clinquant dont on habillerait la simplicité de la pensée toute nue, d'ailleurs une phrase harmonieuse, qui sonne agréablement à l'oreille, voilà pour eux le style et voilà tout l'art d'écrire. Mais le style est autre chose, dont il vaut mieux au surplus se taire que de parler sérieusement en semblable sujet. Toujours est-il que je ne m'offenserai guère des libertés que M. Labiche a prises quelquefois avec la syntaxe et que, s'il a quelquefois « chiffonné la grammaire, » je n'affecterai pas la prudence de le lui reprocher. Ce n'est pas qu'on ne pût noter, deçà, delà, des couplets d'une langue singulière, ceux-ci par exemple :

Je ne consens, trop abrupt hérisson,
 A proclamer cet ange-là ta fille
 Qu'en me disant... triste réflexion!
 L'état civil du brillant papillon
 Remonte bien à la chenille.

ou ceux-là :

Ils vont de la feuille odorante
 Savourer l'arome si doux ;
 Pour moi, la saveur qui me tente
 C'est de deviser avec vous (1).

Ce n'est pas qu'on ne pût signaler des locutions étranges : « Voyons ! voyons ! dit un personnage de *la Sensitive*, ne t'agace pas. » Un autre dira, dans un goût différent : « Cette perspective est acerbe. » Qu'importe ? passons aux auteurs dramatiques les licences que M. Dumas, naguère, dans l'une de ses préfaces, réclamait et réclamait à bon droit au nom des exigences de la scène. On peut admettre, sans nulle difficulté, que les lois du style ne soient pas les mêmes au théâtre que dans le discours, ou que dans la familiarité de la conversation quotidienne. On a dit ingénieusement « que les spectacles forment le lien entre les classes de la société qui pensent et celles qui ne pensent pas. » Ou il faut renoncer à provoquer la pensée chez ceux qui n'en ont pas l'habitude, ou il faut leur parler un langage qu'ils puissent comprendre. Le *purisme* ici serait déplacé. On ne brosse pas, sans doute, un décor de théâtre comme on ferait un tableau de chevalet. L'optique du théâtre a ses nécessités, la langue du théâtre a les siennes. Un certain grossissement du trait, une certaine exagération dans les termes, quelque emphase dans le drame, quelque liberté dans le comique, ne seront pas moins nécessaires que le masque tragique aux acteurs d'autrefois ou que le fard aux comédiens d'aujourd'hui. Il y aura pourtant une limite, et c'est par malheur cette limite que ni le vaudeville, ni M. Labiche ne se sont jamais piqués d'observer.

Que dis-je ? cette limite, le propre du vaudeville est de la franchir, et plus il s'en éloigne, plus il est le vaudeville. « Il y a, dit M. Augier dans la préface qu'il a mise aux œuvres de M. Labiche, autant de degrés de maîtrise qu'il y a de régions dans l'art. La hiérarchie des écoles n'importe guère, l'important est de ne pas être un écolier. » Rien de plus vrai, voilà parler et parler d'or : il ne s'agit que de savoir si le domaine du vaudeville est une région de l'art, et c'est tout le procès.

Il est facile à terminer : écoutez parler les personnages de M. La-

(1) Je crois que ces quatre vers veulent dire : « Causons, tandis qu'ils vont prendre le thé. »

biche : « Charmant ! charmant ! dit un père en vantant le gendre de son choix ; il est bien mieux que ce Dardenbœuf, qui a l'air d'un *charcutier appauvri par les veilles*. » Qu'est-ce que cela veut dire et dans quelle langue cela signifie-t-il quelque chose ? Un autre, mécontent de la façon dont on l'accueille, s'exprimera de la sorte : « Dites donc... domestique... il me semble que vous pourriez m'annoncer d'une façon... *moins carnales-sière*. » Un troisième donnera ses ordres en ces termes : « Apporte-moi une chope de bière, dans laquelle tu *émetteras gracieusement* un verre de cognac. » Je m'arrête : aussi bien que vous et que moi, M. Labiche sait et sent ce qu'il y a d'insolite, pour ne rien dire de plus, dans de telles façons de parler, dont un volume ne suffirait pas à rassembler les exemples, mais, faites-y bien attention, c'est là qu'il attend son public, et c'est sur ces alliances de mots qu'il compte pour soulever le rire. Il est dans la tradition du genre. Quelques délicats détourneront peut-être l'oreille, il n'écrit pas pour eux, mais le parterre rira, et le parterre aura le dernier mot. Et plus un dialogue sera semé de ces sortes de plaisanteries, plus elles éclateront en phrases hétéroclites, en coq-à-l'âne, en calembredaines, plus elles se multiplieront de réplique en réplique, plus elles détonneront avec le caractère ou la condition du personnage et la nature de la situation, plus elles exciteront de grosse gaieté dans la salle, et M. Labiche le sait, et M. Labiche y compte. Que si, par hasard, tirée de trop loin, la plaisanterie ne portait pas coup d'abord, il sait de plus que les interprètes ne se feront faute, et de la souligner, et de la prolonger, et de l'exagérer ; car il n'y a rien de moins sacré pour eux que le texte de M. Labiche, il est pour ainsi dire convenu qu'ils y collaboreront, qu'ils retrancheront et qu'ils ajouteront, et leurs plaisanteries renouvelées des tréteaux de la foire ne seront pas toujours celles qui feront le moins rire. C'est encore et toujours la tradition du genre. Essayez maintenant de ramener au naturel tout ce monde du vaudeville et de la farce, les Potloury, les Boisrosé, les Grandcassis, les Beauperthuis, les Chauvinancourt, les Veauvardin, les Bidonneau, tout ce monde caricatural et grotesque déjà sur l'affiche, avant même que d'avoir ouvert la bouche, émondez, taillez, coupez ces métaphores extravagantes, tempérez l'excès de ces plaisanteries qui frappent d'autant plus sûrement et plus fort qu'elles enferment en réalité moins de sens et que, sortant moins naturellement de la situation, elles sont plus inattendues, c'est tout simplement le genre lui-même que vous aurez détruit. Ce sera comme si vous prétendiez astreindre aux lois de la logique la marche de l'action, comme si vous demandiez que la pièce eût son commencement, son milieu, sa fin ? Pourquoi *la Cagnotte* a-t-elle cinq actes et non pas six ? pourquoi *le Voyage de M. Perrichon* en a-t-il quatre plutôt que trois ? Qui le dira ? qui pourrait le dire ? Personne, assurément, pas même M. Labiche, car s'il le sait et qu'il prétende le dire, et qu'il accepte d'être jugé selon les règles, c'est la

liberté du vaudeville qu'il abdique, le droit d'interrompre à son gré la suite naturelle de l'intrigue, le droit de s'échapper à tout coup vers la fantaisie, le droit de s'amuser lui-même à ses propres inventions, le droit enfin de faire dans les chemins de traverse et ses plus heureuses rencontres et ses plus joyeuses trouvailles. Il faut de l'esprit à ce jeu? qui en doute? et de la verve? qui le nie? mais vous voyez bien que c'est un jeu, et qu'il faut le prendre comme tel, c'est-à-dire comme la négation même de toutes les qualités qui font l'œuvre littéraire, depuis qu'il y a des hommes et qu'ils écrivent.

La foule y court cependant, elle y rit, elle y applaudit : je ne m'étonnerai pas plus que de la voir courir à l'opérette, au mélodrame, à la féerie. Mais si la foule est juge de son plaisir, elle n'est pas ni ne peut être juge de la qualité de son plaisir. Voilà le point. Il y a de sots plaisirs, et la morale est d'accord avec l'hygiène pour nous enseigner qu'il y en a de dangereux. Le rire du moins est bon, dit-on, sain et fortifiant : c'est à savoir s'il l'est toujours, et quand il n'a rien de desséchant, ni de cruel, il reste encore à se demander s'il n'a pas souvent quelque chose de niais. Or est-il vrai que le vaudeville fon le son succès précisément sur la niaiserie publique, je veux dire sur cet étrange besoin que nous éprouvons parfois de nous délasser du travail de la pensée dans les ébattemens et les ébrouemens du gros rire? Est-il vrai qu'il spéculé systématiquement sur la vulgarité des moyens et sur le mauvais goût de la salle? qu'il n'hésite jamais, par exemple, entre un trait de satire qui se ait un trait de caractère ou une plaisanterie qui fera trépigner le parterre d'aise et de contentement? qu'il se fasse une loi de corrompre lui-même ses meilleures imaginations et de les gâter, de les défigurer à plaisir, poussant à la caricature, détournant les personnages de leur caractère, l'intrigue de sa marche, les mots de leur usage, heurtant et choquant, à chaque repartie, de propos délibéré, le bon sens, le bon goût, voire quelquefois les plus simples convenances? Il n'en faut pas davantage, et la cause est entendue. Je n'ignore pas que l'on invoque ici le nom de Molière, et le *Bourgeois gentilhomme*, et le *Malade imaginaire*, et *Monsieur de Pourceaugnac*. C'est encore un de nos argumens en vogue, et l'on entend répéter que, si Molière vivait de notre temps, il porterait le *Misanthrope* à la Comédie-Française, et *Monsieur de Pourceaugnac* au théâtre du Palais-Royal. Et quand il serait vrai? pourquoi donc ici la superstition nous fermerait-elle la bouche, à nous, qui jusque dans les livres élémentaires osons bien reprocher à Corneille ses déclamations rimées ou sa prétendue fadeur à l'auteur de *Bérénice*? et par quelle fausse honte balancerions-nous à reconnaître enfin qu'il n'y a rien de si gai dans la cérémonie du *Malade imaginaire*, ou que la cérémonie du *Bourgeois gentilhomme* est médiocrement divertissante? Eh oui, Molière, « trop ami du peuple, » a flatté quelquefois, aussi lui, la sottise publique, et, directeur d'une troupe qu'il fallait faire vivre, en même temps qu'auteur,

il a spéculé, lui aussi, sur le mauvais goût du parterre de son temps. Est-ce un exemple que nous devons suivre? ou proposer à l'imitation? ou seulement avancer comme une justification? Le bon Homère, au dire d'Horace, ne laissait pas de sommeiller quelquefois : notre Molière quelquefois est tombé bien bas dans la farce. Et quand on prétend s'autoriser de son exemple, c'est alors le cas de dire que « la chasteté d'Alexandre a fait moins de continens que l'exemple de son ivroguerie n'a fait d'intempérans. »

Il existe en France une compagnie dont le rôle, ou même la mission sociale est de résister contre les entraînemens comme celui dont M. Labiche est en ce moment, je ne sais s'il faut dire le héros, ou la victime : j'ai nommé l'Académie française. C'est à elle qu'il appartient de maintenir, — autant qu'elle le peut encore, — cette hiérarchie des genres, de protéger, avec l'intégrité de la langue, le peu de traditions qui nous restent, et, le cas échéant, de déjuger la foule. Dans une société comme la nôtre, elle ne saurait avoir la prétention d'imposer à personne une direction : elle peut au moins se défendre contre l'invasion des genres inférieurs. C'est en somme, jusqu'ici, bien qu'entre plusieurs candidats qui briguaient son suffrage elle n'eût pas toujours choisi le plus digne, ce qu'elle avait su continuer de faire. Va-t-elle maintenant ouvrir sa porte à ces genres qui jadis n'osaient pas seulement y frapper? C'est ce que l'on commence à craindre. Combien déjà compte-t-elle d'auteurs dramatiques? et veut-elle s'en adjoindre un de plus? « Il y a fagots et fagots, » dit le bon sens de Sganarelle. Loin de nous la pensée de disputer son rang en littérature à l'œuvre dramatique, et ce rang est peut-être le premier. Il n'y a qu'un Shakespeare, et nous n'avons connu qu'un Molière. Dans le domaine de la poésie, peut-être ne saurait-on rien nommer qui balance *Othello*, si ce n'est l'*École des femmes*. Si le mot de *création* a quelque sens dans la langue de l'homme, c'est de Desdémone et d'Agnès qu'il est vrai, c'est de la création dramatique, c'est du poète qui fait respirer, marcher, parler, vivre enfin sur la scène ces immortelles figures, plus vraies, plus vivantes que la réalité même. Mais il y a des degrés, plusieurs degrés, beaucoup de degrés.

Ce n'est pas le lieu de discuter ici ceux de nos auteurs dramatiques qui siègent à l'Académie française. Ils y sont : ce qui est fait est fait. Oublions ce qu'on pourrait en dire, puisqu'aussi bien à peine en est-il deux ou trois dont on pourrait gloser. Mais au moins que l'on s'arrête

Après Agésilas,
Hélas !
Mais après Attila,
Holà !

Quand on voit la façon dont l'Académie française, depuis quelques années déjà, distribue les prix et répare les distinctions dont elle dispose, on peut juger que les auteurs dramatiques y possèdent assez d'influence et qu'il n'est pas besoin de renforcer leur bataillon. Le prix Jean Reynaud à M. de Bornier! c'est-à-dire *la Fille de Roland*, en séance solennelle, proclamée l'œuvre la plus remarquable que la littérature française ait enfantée depuis cinq ans! Mais cela ne serait rien. L'Académie française est maîtresse de son budget, et maîtresse souveraine. Ce qui est plus grave, c'est que la popularité des auteurs dramatiques, — popularité qui n'a jamais été, je crois, plus grande que de nos jours, — tient justement à ce qu'ils s'éloignent de plus en plus de la littérature et de l'art pour verser dans le métier. Grâce à la confusion des genres, et grâce aussi, dans une large mesure, à la liberté des théâtres, ils vont, de plus en plus, où le public les pousse. Préoccupés uniquement de flatter ce maître ignorant et capricieux qu'ils maudissent, dans leur for intérieur, mais dont ils ne sont pas moins les humbles serviteurs, ils lui donnent de plus en plus ce qu'il demande, et non pas ce qu'ils avaient rêvé. Or ce maître ne leur demande pas de l'instruire, ou seulement de l'aider à penser, de le provoquer à réfléchir. A peine leur demande-t-il seulement de l'émuouvoir, il leur demande de l'amuser. L'entreprise est difficile, nous le savons : c'est beaucoup d'y réussir ; à quel prix y réussit-on? Je crois qu'aujourd'hui nos auteurs y réussissent à trop bon marché, semblables en cela d'ailleurs à nos romanciers, j'entends ceux qui sur le marché du feuilleton subissent la loi de l'offre et de la demande. Il y a donc et peut-être y a-t-il bien eu de tout temps deux formes de l'œuvre dramatique, deux sortes de théâtre, le théâtre littéraire et le théâtre industriel, le théâtre, comme on disait autrefois, qui résiste à l'épreuve de la lecture, et le théâtre qui rend tout son effet à la représentation, là, sur les planches, au feu de la rampe, aussi parfaitement insoucieux de la forme et du fond, du style et de la pensée, que préoccupé, selon le vilain mot en vogue, *d'empoigner* le spectateur. De sorte que, si l'on continue de remplir ainsi l'Académie française de nos auteurs dramatiques à succès, un beau matin il se trouvera tout simplement que, de toutes les formes de l'art, la moins littéraire aujourd'hui, la plus voisine d'une industrie patentée, aura véritablement annihilé toutes les autres dans l'Académie française. Ce sera un beau résultat.

Il y a quelques mois de cela, quand disparut M. de Sacy, le dernier des classiques, un écrivain qui ne partageait guère ni les idées, ni les goûts de M. de Sacy, mais qui voulait et qui sut lui rendre justice, M. Scherer, a pu dire tristement qu'avec M. de Sacy « quelque chose finissait. » Quelque chose aussi finira, si l'on met M. Labiche à la place de M. de Sacy, — mais non pas M. Labiche.

F. BLUNETIÈRE.

REVUE MUSICALE

La direction de l'Opéra vient de changer de mains, et si nous ne nous sommes point mêlé à cette histoire au cours de ses vicissitudes, c'est qu'il nous a paru que le ministre avait son siège fait et qu'il ne s'agissait pour lui que d'amuser le tapis. Il y a de ces duperies auxquelles seuls les esprits naïfs se laissent prendre, et nous ne sommes pas de ceux qui se mettent en chasse après la question d'art quand elle est lancée par des hommes dont l'art, s'ils en pouvaient comprendre le premier mot, serait encore le moindre souci. Mais aujourd'hui, le fait accompli, rien ne nous empêche de l'aborder. On sait dans quelles circonstances le directeur sortant prit jadis l'Opéra alors que les ruines amoncelées dans Paris par la commune fumaient encore. Sans doute, la nouvelle salle déjà se profilait à l'horizon, et ses miroitantes coupoles réjouissaient un peu le paysage; mais ce bienheureux temple de la fortune, que de périls et de hasards n'aurait-on pas à traverser avant d'en voir s'ouvrir les portes et d'en monter l'escalier de porphyre et d'or! Ceux-là mêmes que leur ambition poussait le plus hésitaient, tergiversaient, et pendant qu'ils traînaient le temps en pourparlers, M. de Fourtou, pressé d'en finir, s'accordait avec M. Halanzier. Ce dénouement brusqué, imprévu, jeta le désarroi dans l'opinion. Beaucoup refusaient d'y croire; le préjugé qui se niche partout, jusque sous le manteau d'arlequin d'une salle de spectacle, n'admettait point qu'un simple directeur de province fût placé à la tête de l'Opéra: « Il espéra s'initier à la cour, il n'y fut jamais que des faubourgs! » Ce que disait Saint-Simon du marquis de Lassay, la malveillance l'appliquait à M. Halanzier. Être des faubourgs passe encore, directeur des Bouffes-Parisiens, ou même d'un théâtre lyrique quelconque, mais « s'initier

à la cour! » inscrire son nom au frontispice du monument de M. Garnier, succéder à M. Perrin, la prétention semblait bizarre et l'opinion rééditait pour lui l'apostrophe légendaire de la comtesse Zichy à cette femme de banquier qui demandait à faire partie du cercle intime : « Vous, chez moi, quelle idée! » Mais M. Halanzier n'était point homme à se déconcerter; ni les petites rebuffades ni les grandes n'ébranlèrent sa confiance. Il en devait du reste voir bien d'autres; en une nuit, la salle de la rue Le Peletier disparaissait dans les flammes : plus de théâtre, plus de décors, plus de répertoire! Sans parler ici de l'homme d'Horace imperturbable au milieu des ruines, nous pouvons dire que M. Halanzier supporta dignement ce coup du sort, l'idée d'abandonner son poste ne lui vint pas, il se contenta d'émigrer à Ventadour; ingrate et rude campagne pendant laquelle à force d'industrie on maintint debout le spectacle, période de captivité avant la terre promise! L'inauguration de la nouvelle salle était en effet le point de mire, et de ce jour seulement commença la vraie exploitation. A l'ère des grands désastres succédait l'ère des difficultés, car il s'agissait maintenant d'aborder l'inconnu.

Ce qui se dépense en pareille occasion d'énergie et d'intelligence, le public ne s'en inquiète guère, et quand un directeur de théâtre a fait fortune, il lui suffit de le proclamer un homme heureux et d'en parler comme d'un joueur qui a la veine. Il y a toujours dans nos jugemens humains un fond d'envie et de coquinerie, et il nous en coûte moins de mettre au compte du hasard le succès des autres que d'attribuer ce succès à leur mérite. Former une bonne troupe d'ensemble, relever un à un les chefs-d'œuvre du répertoire, appeler à soi les jeunes maîtres et les vieux, tenir tête au *Roi de Lahore* de M. Massenet, comme à la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet et au *Polyeucte* de M. Gounod, représenter en outre des ballets selon le goût des amateurs et les exigences du cahier des charges, voilà bien des efforts que la critique aurait dû prendre en considération, et cependant les attaques épargnèrent si peu M. Halanzier qu'en 1875, il en était réduit à se défendre dans un mémoire adressé à la commission du budget et dont maint paragraphe qui ne visait alors que le passé pourrait être ici reproduit en vue du présent. « On allègue contre moi deux griefs; le premier consiste à dire que je ne suis pas ce qu'on appelle un directeur-artiste, le second a trait à la situation exceptionnellement prospère de l'Opéra, comme si de ces deux griefs le second ne réfutait pas le premier, étant admis généralement que la prospérité d'une entreprise théâtrale ou autre ne saurait être que la conséquence d'une bonne administration. » Après quoi, le directeur mis en cause ouvrait carrément la discussion et démontrait par des argumens clairs comme des chiffres qu'il avait fait ce que les autres n'ont point fait. « M. Perrin touchait une subvention de 900,000 francs, moi

j'en ai 800,000 et je m'en contente : voudrait-on comparer sa troupe à la mienne? Commençons. » Et tout de suite il vous dressait le tableau synoptique : « Vous aviez quatre ténors, j'en ai neuf ; vos soprani combien étaient-ils? Sept, moi j'en compte seize. Quatre étoiles se partagent l'admiration du public : la Patti, Gabrielle Krauss, Christine Nilsson, M^{me} Carvalho. Sur les quatre, deux m'appartiennent par de longs traités ; des deux autres, l'une s'est fait entendre pour la première fois en français dans la salle de l'Opéra, grâce à mon initiative, l'autre eût inauguré la nouvelle salle sans une maladie persistante. » Ce plaidoyer *pro domo sua* nous saisit à cette époque par sa verte allure et nous eûmes plaisir à reconnaître ce qu'il y avait de convaincant dans cette honnête et juste éloquence d'un homme fils de ses œuvres, que le travail et son seul mérite avaient élevé au poste qu'il occupait. On remarquera ce mot de *directeur-artiste* passé depuis dans la polémique courante et qui faisait alors ses premiers débuts dans le monde. Autrefois on se contentait de savoir son affaire et de bien gouverner son théâtre ; pour un directeur de l'Opéra, posséder des notions d'art était quelque chose de si simple qu'on ne s'en occupait même pas. Aujourd'hui l'espèce se fractionne en toute sorte de variétés intéressantes, et nous avons le directeur-artiste, le directeur bel esprit, le directeur gentilhomme, etc. N'importe, l'arme était forgée au moyen de laquelle on finirait par avoir raison de l'ennemi et par entrer dans la place ! « Tarte à la crème ! » s'écriait le marquis de la comédie. — « Directeur-artiste ! » répétaient sur tous les tons les malveillans et les gens à la suite.

Étant donnée la compétence, ou, si vous l'aimez mieux, l'incompétence des hommes qui dirigent aujourd'hui les beaux-arts, il n'en fallait pas davantage pour leur mettre l'esprit à l'envers. Le privilège en cours d'exploitation avait encore de longs mois à vivre que déjà la succession de M. Halanzier était ouverte, et je vous demande si les compétiteurs affluèrent ; directeurs-artistes et autres assiégeaient à la journée les bureaux du sous-secrétaire d'état, qui, désolé de ne pouvoir les nommer tous, du moins ne les congédiait jamais sans leur adresser quelque une de ces paroles réconfortantes et bien senties que M. de la Palisse et M. Prudhomme donnent pour régal à la compagnie : « L'art que nous voulons, c'est celui qui élève, non celui qui dégrade ; l'œuvre que nous aimons, c'est celle qui assainit, non celle qui corrompt (1). » Pendant ce temps, les affaires de notre première scène lyrique s'en allaient à la débandade. Mécontent, écœuré, le directeur se désintéressait de plus en plus et laissait à la force des choses le soin de débrouiller une de ces

(1) Voir la circulaire de M. Edmond Turquet sur la régénération morale de l'art. Voir aussi le discours prononcé cette année à la distribution des prix du Conservatoire. Tout cela n'est pas neuf, mais c'est consolant, douce littérature d'amateur et bon vin de propriétaire dont on peut boire à discrétion sans se griser.

situations comme il s'en présente toujours quand les hommes chargés de donner d'en haut l'impulsion auraient eux-mêmes besoin d'être à chaque instant renseignés sur ce qu'ils ignorent. De quel beau zèle voudriez-vous qu'un directeur fût animé et quelle autorité conservera-t-il dans son théâtre quand tout le monde se raconte autour de lui que le ministre a déjà *in petto* pourvu à son remplacement? Sans être un de ces phénomènes dont le souvenir se transmet, la troupe de M. Halanzier avait ses qualités. Ensemble, tenue, discipline, émulation des jeunes sous le regard des vieux diplômés du Conservatoire et de la tradition, vous trouviez là à certaines heures je ne sais quel bon ordinaire qui vous réjouissait le cœur, surtout au retour de ces *saisons* de Londres où toutes les étoiles du firmament européen s'emmêlent dans la contredanse, où le même opéra vous montre la Patti, Faure et Nicolini jouant et chantant en virtuoses voyageurs qui ne se sont pas seulement concertés un quart d'heure et qui se moquent du public. Cette troupe s'est aujourd'hui modifiée, et des mois s'écouleront avant qu'on ait reconstitué quelque chose d'équivalent à ce qui n'était déjà point la perfection. Les ministres qui savent ce qu'ils font sont les seuls que les responsabilités n'effraient pas, les autres nomment des commissions, commandent des rapports, et pour avoir des clartés sur une question s'adressent au principal intéressé. Un moment la régie fut mise en avant; de toutes les inventions c'était bien la plus malencontreuse: n'importe, en dépit des expériences pitoyables faites sous l'empire, en dépit des protestations de tout un monde d'artistes et d'esprits informés, cette billevesée eut les honneurs d'une interminable discussion. Tout ce bruit, toute cette aventure en vue de créer une sorte d'intendance des théâtres subventionnés par l'état, comme si ce qui se passe dans les petites capitales d'Allemagne où l'art dramatique n'a qu'une vie stagnante et coûte si peu aux gouvernements pouvait jamais exister dans nos théâtres, où la concurrence la plus active et la plus âpre est forcément en jeu et dont les budgets se chiffrent par des centaines de mille francs.

Les projets de régie écartés, on se dit: Tuons le mandarin, nommons un nouveau directeur, rien de mieux. Seulement ce qui aurait dû être l'affaire de quelques jours devint la question d'Orient; plus de trois mois durant ce débat occupa la ville; on se demandait au lever: Avons-nous un directeur? Le ministre en avait un, mais il ne voulait pas qu'on le sût, c'était, comme dirait Pascal, sa pensée de derrière la tête. Et pendant que cette pensée couvait, la désorganisation se mettait partout. Rude besogne que celle qui va s'imposer à la nouvelle administration, car s'il est déjà assez malaisé de recoudre ce qui est bien coupé, quelle industrie ne faudra-t-il donc pas pour recoudre ce qu'il y a de mal et très mal coupé! En ce sens là, le cadeau de M. Jules Ferry à M. Vaucorbeil paraît moins enviable. Les beaux jours de l'exposition sont passés, le fameux escalier

commence à s'user et le répertoire devient caduc à ce point que des miracles d'exécution suffiraient à peine pour lui communiquer un certain renouveau. En outre, on peut s'attendre à voir le public se montrer plus exigeant qu'il ne l'était à l'égard de M. Halanzier, à qui ses services rendus et ses hautes qualités administratives garantissaient certaines immunités. Loin de nous l'idée de décourager personne, nous voudrions au contraire prémunir qui de droit contre les éventualités d'une situation pleine de mirages; jamais en effet les circonstances ne furent plus difficiles, et c'est bien le cas pour le directeur sortant de répéter à son successeur le mot de Louis XVIII au comte d'Artois: « Je meurs sur mon trône, tâchez d'en faire autant. »

En attendant, les programmes vont leur train comme d'habitude et ce ne sont pas les belles promesses qui manquent: l'année prochaine, l'Opéra de M. Gounod, en 1881 la *Françoise de Rimini* de M. Thomas, en 1882, l'*Hérodiade* de M. Massenet, puis le *Sigurd* de M. Reyer, la *Nuit de Cléopâtre* de M. Victor Massé, et la reprise d'*Armide* aux calendes grecques. On commence même à nommer déjà les interprètes: ainsi pour le *Tribut de Zamora*, vous aurez M^{lle} Heilbron et M. Maurel, pour *Françoise de Rimini*, M^{me} Nilsson et M. Gayarré, jeune ténor castillan qui se forme à notre langue en chantant l'italien sur toutes les grandes scènes étrangères; quant aux engagements contractés en l'honneur d'*Hérodiade*, il n'en est point encore question; d'ailleurs les opéras de M. Massenet n'étant guère que des symphonies, un bon orchestre leur doit suffire. Tout cela peut faire illusion à distance, mais ne nous dit rien qui vaille au point de vue du répertoire. Quel service régulier attendre par exemple de M^{lle} Heilbron? Le bruit court que M. Gounod la réclame: fort bien, mais une fois son caprice passé, quel profit notre scène lyrique aura-t-elle à tirer de cette voix et de ce style de fantaisie, de ce talent de jolie femme non moins agréable qu'antimusical? Autant il en faut présumer de M^{me} Nilsson et de M. Gayarré, personnalités cosmopolites également réfractaires à cet esprit de suite et d'émulation, à ce goût du travail en commun qui sont la marque distinctive de notre tradition française. Souvenons-nous de l'apparition de Christine Nilsson sur le théâtre de l'Opéra et du peu de place qu'elle y tint en dehors du rôle d'Ophélie, son unique création. Qu'elle ait depuis remporté d'autres succès et chanté à l'étranger tous les répertoires, j'y consens, mais cela se passait en Angleterre, en Russie et en Amérique, et nous, Parisiens de Paris, n'en avons jamais rien su, car pour ce qu'elle fut dans *Alice de Robert le Diable*, mieux vaut assurément n'en point parler. C'est à croire aujourd'hui qu'on nous prépare la même aventure. Ne s'agit-il pas cette fois encore d'une partition de M. Thomas, le compositeur ordinaire de l'aimable Suédoise? Qu'on engage M^{me} Nilsson, à merveille, mais sachons bien d'avance où elle en est de

sa voix, de son talent, de sa santé et ce qu'elle veut et peut faire pour nous. Peut-elle chanter Valentine, dona Anna, Rachel, *l'Africaine*, prendre sa part de ce pénible travail quotidien auquel depuis six ans la Krauss a tenu tête avec tant de bravoure? Qu'elle vienne, et nous applaudirons à son retour; mais s'il faut qu'elle soit derechef la cantatrice d'un seul rôle, s'il nous faut à perpétuité l'entendre chanter les *Nilsson* et rien que les *Nilsson*: *Dí, talem avertite casum*, qu'on nous épargne cet ennui de voir *l'auteur d'Hamlet* friser à neuf pour Françoise de Rimini la perruque blonde d'Ophélie.

Soyons sérieux et ne commençons point par nous perdre dans les chinoiseries. « Faire de l'art » est un mot que M. Vaucorbeil prononce volontiers; comment y réussir sans compromettre les intérêts financiers de la situation? comment marier le Grand Turc avec la république de Venise? Question difficile et que les bonnes intentions ne suffisent point à résoudre. Nous l'avons dit mainte fois, le monument de M. Garnier sera la ruine de notre Académie lyrique. Il ne s'agit plus désormais simplement d'ouvrir les portes, et de promener son monde par les escaliers, les corridors et les foyers, le public réclame autre chose et, sa première curiosité désormais satisfaite, il prétend comme le corbeau de la fable que le ramage réponde au plumage.

Équilibrer les proportions, faire que la bonne harmonie s'établisse partout, et qu'entre le contenant et le contenu il n'y ait pas dissonance: quand M. Perrin refusait naguère de se charger de l'Opéra à moins d'une augmentation de quatre cent mille francs dans la subvention, il comprenait cette nécessité de premier ordre. A l'heure qu'il est, on peut en prendre son parti, la chambre ne votera pas un centime, non par indifférence ou mauvais vouloir, mais parce que personne n'est là pour la convaincre; ce ne sont pas nos députés qui sont des indifférens, ce sont nos ministres des beaux-arts qui ne savent pas les persuader. Les députés ont un sentiment vague des avantages que la république aurait à tirer de riches dotations accordées au département des beaux-arts, l'exemple d'Athènes et de Florence sourirait même à quelques-uns; mais la confiance leur manque dans les hommes qui sont au pouvoir et qu'ils connaissent pour les avoir faits; ils savent que M. Ferry n'est là qu'en vue de l'article 7, et que M. Turquet, n'ayant jamais compté que comme appoint de la majorité, représente aujourd'hui au ministère des beaux-arts le personnage que le maréchal Vaillant y faisait sous l'empire, avec cette différence que le maréchal avait à son côté M. Doucet, pour le sauvegarder contre son inexpérience, et que M. Turquet opère lui-même.

Croit-on que la chambre ignore ce qui se passe, et que la manière dont on use des subventions qu'elle accorde à la musique doive beaucoup l'encourager à des largesses nouvelles? Quel sens donner par

exemple à l'extraordinaire indulgence que l'administration supérieure ne se lasse pas de témoigner à M. Carvalho? Voilà, certes, un directeur qui n'a qu'à se louer du gouvernement de la république. Laissons de côté ces réparations de la salle, qui n'en finissent pas, cette clôture arbitrairement prolongée au préjudice d'une foule d'intérêts respectables, petits employés dont les appointemens sont suspendus, commerçans des alentours que le mouvement de reflux d'un grand théâtre fait subsister, et qui chôment dès que le gaz s'éteint sur la place et que les portes ne s'ouvrent plus, — négligeons ce désastreux entr'acte contre lequel assez de clameurs s'élèvent de toutes parts, et ne nous occupons que de ce qui concerne en temps ordinaire l'économie de l'établissement. L'Opéra-Comique a comme les autres théâtres subventionnés son cahier des charges où, si je ne me trompe, se trouve un paragraphe portant que les traductions seront exclues du répertoire ou que du moins on ne les y admettra qu'avec une certaine réserve. Et ce théâtre spécialement *national*, ce théâtre doté, privilégié outre mesure au bénéfice de nos jeunes compositeurs, M. et M^{me} Carvalho sont en train de le reconstituer sur le modèle de l'ancien Théâtre-Lyrique; il a fermé ses portes avec *la Flûte enchantée* et compte bien, sitôt après les avoir rouvertes, monter *les Noces de Figaro*, et le ministre se tait, laisse faire, et s'il plaît demain à M^{me} Carvalho de chanter Zerline, on affichera *Don Juan* sans en demander la permission; puis on reprendra le *Freischütz* et *Oberon* avec M. Talazac et ainsi de suite jusqu'à ce que l'anarchie et la désorganisation soient complètes.

Mais revenons à l'Opéra et rendons-nous bien compte de l'état des choses. Comme accroissement de ressources financières, on aura le droit d'augmenter le prix des abonnemens, rien au-delà, et les bénéfices éventuels résultant de ce droit, nous voyons déjà que, par un acte de premier mouvement, plus généreux peut-être que réfléchi, le nouveau directeur vient de les aliéner d'avance en faveur des petits appointemens. Faire de l'art et ne songer à soi qu'après avoir pourvu aux grands intérêts de la maison, cela part d'un esprit et d'un cœur excellens, reste à exécuter le programme, et c'est ici que nécessairement l'administrateur devra se montrer. On évitera, nous le savons, de pencher du côté où les autres ont versé, on donnera moins aux pompes décoratives et davantage à l'appareil musical. Il y a du bon dans ce système, tâchons cependant de ne pas perdre de vue que le spectacle est une des conditions organiques de notre Académie lyrique et que si, les cortèges, les triomphes et les fantasmagories coûtent fort cher, le public n'admettra jamais qu'on les supprime. Il faut être ce qu'on est et pouvoir l'être; l'Opéra, sans les magnificences de sa mise en scène, cesserait d'être l'Opéra. Et pourtant, comment sortir de gêne et résoudre le problème?

Car il n'y a pas à dire, parler de cent cinquante et de deux cent mil e francs chaque fois qu'on monte un nouvel ouvrage n'est plus aujourd'hui chose possible. On économisera sur quelques pièces d'étoffe, on rognera sur les accessoires; si par hasard il arrive que M. Gounod exige de vrais chameaux pour le *Tribut de Zamora*, on suppliera l'auteur de *Faust* et de *Roméo et Juliette* de se contenter des chameaux de la *Caravane du Caire* en lui objectant que les chevaux attelés au char de Sévère, tout en étant des chevaux de chair et d'os, de vrais coursiers, n'en ont pas mieux fait les affaires de son *Polyeucte*. Vous verrez que c'est encore la musique qui devra payer les frais de la comédie. A tout prendre, le mal ne serait point trop déplorable, s'il n'y avait de compromis que le système; pour deux ou trois étoiles de moins, le firmament ne tomberait pas. Agissons donc selon nos moyens: une bonne troupe d'ensemble, jeune et homogène, tirée autant que possible du Conservatoire, une troupe capable à la fois de jouer le répertoire et de créer les opéras nouveaux, et, ce principe admis, que personne, sous aucun prétexte, n'y déroge; plus de virtuoses, des chanteurs actifs, convaincus, liés à nous pour trois et six ans, et mettons hors concours une fois pour toutes, — fussent-ils membres de l'Institut et membres de vingt commissions, — les musiciens qui ne se contenteraient pas de notre régime, lequel suffisant à Mozart, à Rossini, à Meyerbeer, devra également suffire à M. Thomas et à M. Gounod, sinon, non! Ce que pourrait être le Conservatoire sous une impulsion intelligente et déterminée, on ne le saura probablement jamais, tant que cette institution sera considérée comme une espèce de canonicat de Saint-Denis réservé aux vieux compositeurs à bout de souffle. Le Conservatoire, mal gouverné comme il l'est, donne encore par intervalle certains résultats. Gailhard et Lassalle, de l'Opéra, M^{lle} Vauchelet, M. Talazac, de l'Opéra-Comique, sortent de là, et c'est là qu'il faut se recruter, en ayant soin d'y saisir en quelque sorte les talens à leur éclosion et sans leur laisser le temps de s'envoler vers la province ou la Belgique, qui nous les gâtent, ainsi qu'il est arrivé pour les deux jeunes femmes qu'on vient de faire débiter dans *les Huguenots*, M^{lle} Hamann, voix de blonde flexible et légère, mais où le sentiment brille par son absence, et M^{lle} Leslino, une Valentine à outrance, dont le goût est déjà faussé, un tempérament dramatique surmené et qui manque tous ses effets par excès de zèle. Ce rôle d'instituteur d'une jeune troupe siérait admirablement aux aptitudes de M. Vaucorbeil; je le vois enseignant, formant tout ce monde, payant bien dans la main, lui insufflant l'esprit de tradition, le goût du style. Schumann parle d'une cassette où Beethoven enfermait ses génies et dont avant de mourir il aurait jeté la clé d'or dans le Danube: rêverie hoffmanesque sans moralité pratique; les maîtres n'enferment point leurs idées; tout au contraire, ils leur

ouvrent l'espace et le ciel pour qu'elles aillent ensuite s'abattre dans la tête de leurs disciples :

Comme de gais oiseaux qu'un coup de vent rassemble,
Et qui pour vingt amours n'ont qu'un arbuste en fleurs.

En fait d'information musicale, M. Vaucorbeil n'a peut-être pas son égal ; comme répertoire vivant et bibliothèque ambulante, il vaut M. Gounod ; avec cela, toujours prêt à se donner, à se répandre : actif, expert, plein de ressources, il a le chant et la parole. Comment résister au double attrait ?

Ses ennemis lui reprochent d'être un charmeur ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il sait vaincre, il ne lui reste plus maintenant qu'à nous prouver qu'il sait profiter de la victoire et nous en faire profiter. Ayons patience, tout ce fonds d'artiste et de musicien expérimental trouvera son emploi tôt ou tard et dans les concerts historiques qu'on nous annonce pour cet hiver et dans l'économie du répertoire. Les chefs-d'œuvre servant au roulement semainier sont éreintés et fourbus ; à ce métier qu'on leur inflige depuis vingt ans, les coursiers de l'Olympe finirait eux-mêmes par devenir des rosses. Il faut absolument les dételer, les mettre au vert, puis les reprendre et les harnacher avec autant de soin que s'il s'agissait de les envoyer à leur premier combat. J'avoue que je compte ici beaucoup sur M. Vaucorbeil, et tenez, cette reprise de *la Muette*, qui remonte pourtant à l'ancienne administration, nous le montre déjà dans son élément. La scène de la révolte au troisième acte est admirablement réglée dans ses oppositions et ses nuances ; le *pianissimo* de la prière intervenant entre les deux *fortissimo* du début et de la fin produit un effet surprenant et j'en veux louer M. Vaucorbeil tout à mon aise, certain qu'il va maintenant procéder avec le même zèle à la restauration de nos chefs-d'œuvre et les reprendre morceau par morceau, comme des mosaïques effritées qu'on reconstitue pierre à pierre. Les gens qui ne sont jamais contents reprochent à ces anti-thèses de bruit et de silence, de lumière et d'ombre, de n'être plus qu'un jeu rebattu, qu'un de ces contrastes dont on abuse dans les concerts du Conservatoire. « Vous donnez tout à l'effet musical, disent-ils, et j'oublie en vous écoutant que je suis au théâtre. » Critique d'ailleurs assez spécieuse et qui rigoureusement appliquée finirait par nous brouiller même avec Rembrandt. L'ensemble choral est excellent, je le répète et plutôt à Dieu que le total de la représentation ne suscitât point d'autre querelle. Malheureusement du côté des chanteurs se trahit la plus regrettable insuffisance, et là dessus mieux vaudrait se taire, le pire c'est que la musique d'Auber doit porter la peine d'une pareille exécution. Qu'est devenu l'air du sommeil ? où retrouver ce cri sublime des

Nourrit, des Duprez? « Que la pitié vous arrête! » Et cette Fenella, comme elle s'ignore elle-même, la pauvre enfant! comme elle vous a l'air de ne rien entendre de cette émotion continue qui s'exhale de l'orchestre et ne cesse de l'envelopper! Hélas! est-elle donc sourde aussi votre muette? Les coups frappés à tour de bras ressortent seuls; tout le reste, motifs, coloration, pathétique, est non avenu, les abeilles se sont envolées et le chef-d'œuvre disparaît dans la bagarre.

Rendons pourtant cette justice à M. Vaucorbeil de reporter à son influence le peu de bien qui mérite d'être signalé, car si les mouvemens sont rétablis, si les chœurs marchent d'aplomb, si nous sentons partout la justesse dans l'attaque et le fini dans la nuance, c'est que l'œil du maître a passé sa revue. Je devine l'objection et vais au devant; on dira: « Ces qualités mêmes dont vous nous parlez impliquent une sorte de critique; un pareil homme n'est pas un directeur de l'Opéra, c'est un chef du chant. » Et quand cela serait, où serait le mal? Chacun n'a-t-il point une spécialité quelconque en dehors des fonctions qu'il exerce? Diriger l'Opéra est un métier très complexe, une chimie où bien des élémens se combinent, et je ne comprendrais pas qu'un peu ou même que beaucoup de savoir musical y puisse être un si grand obstacle. On reprochait à M. Halanzier de se mêler de tout, d'être à la fois sur son navire commandant et maître calfat; à M. Perrin d'être toujours en conférence particulière avec son costumier. Ces quolibets ont-ils empêché M. Perrin et M. Halanzier de mener à souhait les affaires de notre Académie nationale? Espérons qu'il en sera de même pour M. Vaucorbeil et que chez lui le musicien de talent et le directeur parviendront à vivre côte à côte sans se nuire. Force est pourtant de reconnaître que jamais encore des musiciens de profession n'ont fait grande figure à la direction de l'Opéra. Lulli, qu'on se plaît à citer, est une exception comme Molière, et ni l'un ni l'autre de ces deux fameux exemples ne prouve qu'on doive nécessairement avoir écrit *Atys* ou le *Tartufe* pour bien gouverner une troupe de chanteurs ou de comédiens. Laissons donc reposer la vieille histoire et contentons-nous d'interroger le passé contemporain. Habeneck compte pour un musicien des plus expérimentés, je suppose. Quelle fut sa valeur comme directeur de l'Opéra et quelle trace a-t-il laissée de son passage? On peut connaître à fond la question d'art sans être soi-même un artiste, et pour mettre à la scène des opéras ou des tragédies, nul besoin n'est d'en savoir composer. Sarette, qui fut un admirable organisateur du Conservatoire, n'écrivait ni des messes ni des symphonies, et, jusqu'à ce que le contraire me soit démontré, je persisterai dans cette conviction qu'un *laïque* aurait seul aujourd'hui qualité pour reconstituer notre grande École lyrique.

Il n'en sera pas moins curieux de voir M. Vaucorbeil à la besogne; ce spectacle d'un musicien dirigeant a de quoi piquer l'intérêt des

amateurs. Il doit y avoir plus d'un type dans la manière d'administrer le théâtre de l'Opéra, et c'est en somme quelque chose de beaucoup plus divers que ne se l'imaginent les gens qui ne sont jamais sortis de Paris. Voici tantôt quarante ans que nous vivons sous le même régime : d'énormes ouvrages in-folio à ressorts archi-compliqués, où l'accessoire surabonde et dont la mise en scène laborieuse et somptueuse coûte de longs mois et des sommes folles, quatre ou cinq chefs-d'œuvre invariablement affichés à tour de rôle, et çà et là quelque maigre ballet pour les abonnés : c'est le système, ou si vous aimez mieux, la formule du docteur Véron, qui, depuis un demi-siècle environ, se continue et que tous les directeurs ont pratiquée, qu'ils se soient nommés ou se nomment Duponchel, Roqueplan, Léon Pillet, Crosnier, Royer, Perrin ou Halanzier. A Vienne et à Berlin, les choses se passent autrement; rien de ces *impedimenta*, de cet éternel solennel qui nous encombre; on n'y met ni tant de façons, ni tant d'argent. Les opéras nouveaux se montent en quelques semaines; des reprises, il n'y en a jamais, pour ainsi dire, tous les répertoires étant à l'ordre du jour, l'ancien comme le moderne, l'italien, le français, comme l'allemand, le classique comme le romantique et le néo-romantique; Gluck, Mozart, Beethoven, Rossini, Weber, Halévy, Meyerbeer, Hérold, Méhul, Auber, Bellini, Richard Wagner, Cherubini : c'est la foire aux idées, et tandis qu'à Paris nous piétinons sur place, deux ans d'une pareille école vous forment un homme à la musique. Et avec cela des ballets, de vrais ballets, où le drame et la chorégraphie s'entremêlent pour la satisfaction du grand public, et qui ne sont pas, comme chez nous, de simples intermèdes, n'ayant d'autre objet que celui de complaire à quelques abonnés ou d'occuper la muse errante des symphonistes sans emploi.

Je ne sais, mais je me figure que M. Vaucorbeil trouverait sa raison d'être à l'Opéra dans l'application d'un tel régime : à lui de montrer que c'est vraiment un avantage pour nous d'avoir un musicien à la tête de notre première scène lyrique; le public veut du changement, car s'il ne s'agissait que de retourner à l'ancien jeu, pourquoi tout ce remue-ménage? « Faire de l'art, » c'est vite dit; commençons par faire une troupe et soyons modeste assez surtout pour ne pas publier à son de trompe celle que nous avons et qui ne saurait valoir qu'à titre provisoire; ne comptons pas sur les annonces de ce genre pour rassurer le public dont une période de transition trop prolongée irrite les nerfs. C'est déjà un tort d'avoir devancé l'heure de l'entrée en fonctions. Il fallait permettre à M. Halanzier d'achever son temps et n'arriver au combat qu'en novembre, mais alors bien accompagné de fraîches recrues et sans fausses manœuvres. Le public n'a point ces trésors d'indulgence qu'on lui suppose bénévolement. Quand vous nous dites : Ceci ou cela ne compte pas, attendez que ma gestion commence, nous vous répon-

dons : Pourquoi vous-même n'avez pas attendu et levé ainsi le rideau sur un prologue ? Au théâtre, il n'y a rien d'indifférent, et prêcher le contraire serait prendre au sérieux cette plaisanterie de Dugazon traçant avec de la craie un rond sur la poitrine de son gros camarade et lui disant avant de le viser que toute balle qui l'atteindrait en dehors du cercle ne compterait pas. L'Opéra n'est pas simplement une affaire de luxe, il est dans la constitution de la vie parisienne et dans le mouvement de gravitation qui s'opère autour de nous un objet de première nécessité : raison de plus pour regretter que M. Jules Ferry n'ait pas compris l'importance de la question. Faire grande chère avec peu d'argent est un précepte d'Harpagon qui ne s'applique point à notre Académie nationale de musique. Cette augmentation de quatre cent mille francs, devenue indispensable au fonctionnement régulier dans la nouvelle salle, et qu'on ne se sent point capable d'obtenir, la chambre n'attend peut-être pour l'accorder que de se trouver en présence d'un ministre des beaux-arts informé et compétent ; autrement, il ne nous resterait qu'à nous arranger tant bien que mal d'un Opéra au rabais et qu'à se laisser aller tout doucement sur cette pente de la décadence que M. Renan nous indique du doigt dans son aristophanesque *rifacimento* de la *Tempête* de Shakspeare.

D'après un bruit qui se répand et qui, nous l'espérons bien, sera démenti, on formerait le projet de représenter prochainement le *Lohengrin* de M. Richard Wagner. M^{me} Nilsson, en ce moment dans nos murs, rentrerait par le rôle d'Elsa, qui lui a valu des succès à l'étranger, et ce serait pour la nouvelle administration une manière d'affirmer son existence. Le public commence à trouver en effet que voilà déjà trop de prolégomènes, et sa patience n'irait point jusqu'à souffrir qu'on prolongeât davantage l'ère des tâtonnemens et des débuts à l'essai. Une scène telle que l'Opéra exige plus d'égards, et le monument de M. Charles Garnier ne saurait être une sorte de colombier banal à l'usage des pigeons voyageurs en quête d'un perchoir pour la nuit. Que penser en outre de ces querelles d'intérieur dont on nous entretient à satiété, comme si, l'intérêt n'étant plus à ce qui se passe sur le théâtre, il fallait absolument jeter en pâture à la curiosité les moindres incidents domestiques ? Est-ce que si les beaux-arts étaient administrés, le monde aurait à s'occuper de ces controverses entre un directeur et son baryton ? Le malheur veut que l'autorité ne soit nulle part, ou que, si elle existe, elle se dérobe. Pour revenir à cette mise à la scène de *Lohengrin*, il ne nous semble pas qu'une idée pareille doive être prise au sérieux. Que le poème soit grotesque et courût risque d'obtenir dès l'introduction un succès de fou rire, il n'y aurait point encore là peut-être de quoi trop se décourager, car la musique a par instans des morceaux d'un ordre supérieur qui, l'exécution aidant, réussiraient

à conjurer une catastrophe; mais, dès qu'on parle de transporter *Lohengrin* sur notre première scène, la question se déplace. Il ne s'agit plus alors ni d'une pièce inepte, ni d'une partition plus ou moins sillonnée d'éclairs dans sa nuit, nous nous trouvons en présence de la personne même de l'auteur. Quelle que soit la tolérance qu'on professe en matière d'esprit national, — cette tolérance dût-elle aller jusqu'au scepticisme, — il y a cependant des outrages qui ne s'oublient pas.

Voici tantôt quinze ans que M. Richard Wagner use son encre à libeller des infamies contre la France. Il semble que, pour sa haine acharnée et venimeuse, chaque heure passée sans nous insulter soit une heure perdue; pas une de nos gloires musicales ou littéraires qu'il n'ait vilipendée, nos anciens maîtres comme les modernes; il a des expectorations de cracheur pour tout le monde, et c'est à l'œuvre d'un pareil homme qu'on oserait faire les honneurs de l'Opéra, c'est à son profit qu'on emploierait l'argent de la France! Sommes-nous donc si pauvres? n'avons-nous parmi nous personne à qui nous adresser, et quand cela serait, faudrait-il, parmi tant d'étrangers, s'adresser à celui qui nous hait et le choisir de préférence à tel autre qui nous aime et qui de plus, — Verdi, par exemple, — a du génie? Eh quoi! vous avez sous la main des musiciens qui n'attendent que votre bon plaisir, et vous les écarteriez pour ouvrir la porte à cet intrus, et *Lohengrin* mènerait sa fête dans le temple, tandis qu'au dehors le *Sigurd* de M. Reyer continuerait à battre la semelle sur l'asphalte et qu'on distribuerait à nos symphonistes des scénarios de ballet pour leur faire prendre patience, et, comme on dit, pour tromper leur faim? Sans appeler la proscription sur les œuvres d'un maître, il doit être pourtant permis de protester d'avance contre une entreprise dont le moindre inconvénient serait de détourner notre premier théâtre de sa voie nationale. Les gens que cet art réjouit n'ont qu'à se rendre aux concerts Padeloup; là, règne et gouverne un chef d'orchestre convaincu, qui, plutôt que de pactiser avec les récalcitrons, commence par leur passer son archet à travers le ventre, sauf à les achever ensuite au moyen d'une seconde décharge de la même artillerie. Mais jamais on ne nous fera croire qu'un directeur de l'Opéra se puisse imaginer que la chambre lui vote une subvention de huit cent mille francs à cette fin de procurer des satisfactions d'amour-propre au pire de nos ennemis.

Il n'est question depuis quelque temps que de fonder un opéra populaire. L'heure en effet serait des mieux choisies pour rendre accessible aux classes laborieuses un spectacle jusqu'à présent réservé aux seuls privilégiés. Les sociétés orphéoniques, les concerts Colonne, Danbé, Padeloup, ont commencé l'éducation, le théâtre la complétera, et voyez ce que peut l'initiative individuelle, fût-ce la plus bornée en ses moyens.

Pendant que les commissions délibèrent en permanence et que M. Turquet commande des rapports à tous les passans, une troupe quelconque s'installe au Château-d'Eau sous la direction improvisée d'un ancien ténor de l'Opéra-Comique; point de fracas, pas une annonce; qui d'ailleurs afficherait-on en vedette pour l'attraction? Nous n'avons ni Lambert, ni Molière, notre Nilsson s'appelle M^{lle} Séveste, et notre Frezzolini a nom Alice Lutscher, pour ténors nous avons notre *impresario*, M. Leroy, et M. Michot, un vieux de la vieille. Rien de plus modeste que cette troupe de voyage, mais aussi rien de mieux en train et de plus digne d'intérêt. Ces braves gens ne demandent qu'à prouver leur zèle, et le public met à les récompenser une volonté toute réjouissante. Ils nous ont donné d'abord *le Barbier* de Rossini, très convenablement exécuté; ensuite est venue *Martha*, puis *Lucie de Lammermoor*; en trois étapes, les voilà déjà qui touchent au grand répertoire, et leur succès ne fait que grandir, et chaque soir leur salle est pleine, et l'Opéra populaire est trouvé; sans remuer ciel et terre, en ne s'aidant que de leur courage, ils ont résolu le problème. Pendant que les fortes têtes du gouvernement discutaient sur le mouvement, ils ont marché. Maintenant l'exemple est donné, et quand on parlera de privilèges et de subventions à distribuer, nous savons avec qui on devra compter. Le fera-t-on? Hélas! comment s'y fier, et qu'est-ce que d'avoir mérité et fourni toutes les garanties, si vous ne pouvez, comme L'Intimé des *Plaideurs*, crier d'en bas à ceux qui sont en haut :

Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire!

Celui-ci ou celui-là, peu importe; ce qui est certain, c'est qu'il y a quelque chose à faire. Il ne faut plus qu'en parlant des chefs-d'œuvre de l'art dramatique musical on puisse dire : « C'est du caviar pour le peuple. » En même temps que le bien-être des classes inférieures va s'augmentant, leur éducation doit aussi progresser, et puisque, grâce aux bouillons Duval, il y a de la soupe et du bœuf pour l'alimentation du corps, je ne vois pas pourquoi, sous forme d'un opéra de Rossini, d'Auber, d'Halévy, de Meyerbeer et de Weber, il n'y aurait pas du caviar pour toutes les intelligences. Plus de ces représentations à prix réduits qui ressemblent à des aumônes et sont des offenses à la dignité d'un peuple libre, plus de ces spectacles gratuits qui ne sont que des réminiscences du *Panem et circenses*, vieux restes de l'abrutissant césarisme. Mais s'il est d'un bon exemple que chacun paie sa place, encore convient-il que les prix du bureau soient abordables. Qui dit Opéra populaire dit un théâtre où, pour une minime rétribution, tous les chefs-d'œuvre de nos deux principales scènes lyriques pourront être, à tour de rôle, incessamment passés en revue; et remarquez que nous parlons

ici de la fleur du panier et non du rebut, et que jamais l'idée ne nous viendrait d'aller exhumer certaines momies du sein de leurs légitimes catacombes; si l'on tient à ce qu'il soit question d'Halévy, qu'on prenne *la Juive*, *l'Éclair* ou *Charles VI*, mais *Guido et Ginevra*! Quel singulier goût! Dédoulez le Théâtre-Français, vous avez l'Odéon, qui joue également le répertoire et forme des auteurs et des comédiens dont profite ensuite la maison mère. Pour qu'un Opéra populaire se constitue, il faut ainsi que des rapports mutuels s'établissent entre lui, l'Académie nationale et l'Opéra-Comique. L'Académie nationale donne ou prête *la Muette*, *Robert le Diable*, *Guillaume Tell*; l'Opéra-Comique donne ou prête *la Dame blanche*, *Fra Diavolo*, *le Maçon*, *Zampa*, *le Pré-aux-Clercs*, et l'Opéra populaire, en retour de ces riches cadeaux met à la disposition des deux scènes suzeraines tous les succès, tous les produits de son terroir. Le *Faust* de M. Gounod peut n'être point un grand chef-d'œuvre, mais c'est incontestablement un grand succès que le Théâtre-Lyrique a fait pousser et dont l'Académie nationale recueille depuis quinze ans les bénéfices. Il en sera de même d'un Opéra populaire qui, n'en doutons pas, une fois bien établi dans son domaine, saura payer à qui de droit ses redevances. Il se peut qu'à l'heure où j'écris, il n'y ait là qu'un rêve bon à faire sourire de pitié les *afficionados* de *l'Assommoir* et de *la Petite Mademoiselle*, mais ce rêve, un peu plus tôt un peu plus tard, s'accomplira, il s'accomplirait même tout de suite avec un peu de bonne volonté de la part du gouvernement, et pas ne serait besoin d'aller chercher l'organisateur. Le sujet qui nous occupe a fait l'étude d'un artiste de talent et d'expérience. M. Obin, l'ancien chanteur de l'Opéra que tout le monde connaît, ne s'est point contenté de dissenter sur ce thème, il l'a creusé et développé jusqu'à en extraire tout un programme des mieux pensés et des plus pratiques. Sa paraphrase rédigée, ses conclusions déduites, ses comptes établis, il a communiqué le document à ceux qui devaient naturellement s'y intéresser. Eh bien, que croirez-vous? Personne n'y a pris garde et quand le ministre voudra donner un directeur subventionné à l'Opéra populaire, M. Obin ne sera seulement pas consulté. Mais quelle administration des beaux-arts avons-nous donc? Un artiste capable, informé s'il en fut, se présente, offre ses services, on l'éconduit; bien plus, il s'agit de s'attacher un maître dans la science de la mise en scène et de la déclamation lyriques, on a sous la main un ancien pensionnaire du théâtre, l'héritier immédiat de la grande tradition des Dérivis, des Nourrit et des Levasseur, professeur lui-même au Conservatoire, qui va-t-on prendre? Un comédien du Théâtre-Français. Ce n'est certes pas nous qui voudrions méconnaître l'esprit et les talents de M. Régnier; nous l'avons vu naguère remplissant, rue Richelieu, des fonctions du même genre, mais alors tout à fait appropriées à son aptitude. Ici, nous ne sommes plus

dans la maison de Molière et la théorie devient autre. La langue que parlent Gluck et Mozart, Rossini et Meyerbeer, n'a rien de commun avec la langue de Corneille, de Racine et de Victor Hugo. Un récitatif ne se déclame pas comme une tirade, et M. Samson qui insufflait si merveilleusement à Rachel les imprécations de Camille, le fameux Samson lui-même y perdrait sa peine. A l'Opéra, la musique gouverne tout; l'accord frappé commande le geste qui pour s'imposer à cette salle immense, pour agir par-dessus l'orchestre et les chœurs et dominer tout ce formidable spectacle, doit avoir une amplitude, une envergure dont la pratique des planches du Théâtre Français ne saurait donner la moindre idée. Entre l'orchestre et le personnage règne un continuel rapport de va-et-vient; l'orchestre, sous forme de prélude et d'accompagnement, annonçant, commentant le personnage et celui-ci l'oreille tendue vers l'orchestre, ne perdant pas une note du commentaire, y conformant ses inflexions de voix et sa mimique, en un mot se l'assimilant. Et maintenant, je le demande, est-ce sur les indications quelconques d'un *libretto* que vous réglerez votre leçon de déclamation lyrique, et si vous n'êtes musicien quels services pouvez-vous rendre? Je sais tout ce que vaut M. Régnier comme information littéraire et ne lui reproche que de ne pas être ou de ne plus être à sa vraie place. Que dirait-il lui-même en voyant aujourd'hui M. Perrin appeler au Théâtre-Français pour le charger de la direction des études un baryton de l'Opéra, M. Obin par exemple? *The right man in the right place*: mettre en pratique ce proverbe semble la chose la plus simple du monde, dans les autres pays peut-être, chez nous point. Quant à l'Opéra populaire, on en pourra retarder et compromettre le succès, mais toutes les combinaisons maladroitement ne l'empêcheront pas de s'implanter, car il est dans l'esprit du temps: *Sinite parvulos venire ad me*, a dit quelqu'un dont la parole compte pour quelque chose, et dans le mouvement d'instruction universelle qui s'annonce, civiliser, évangéliser les masses au nom de Mozart, de Beethoven, de Méhul, de Rossini, d'Auber, de Boïeldieu et de Meyerbeer ne serait point après tout une invention si chimérique.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1879.

Dans ce vide des vacances où tourbillonnent les incidens éphémères et les manifestations factices, ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait de profiter de ces jours de repos pour s'interroger sincèrement, pour étudier le pays, pour se rendre compte des fautes qui ont déjà été commises aussi bien que des fautes qu'on peut commettre encore et qui pourraient être évitées. Ce qu'il y aurait surtout de sage et d'utile pour le bien commun, ce serait de s'arrêter à ce premier phénomène de notre situation morale et politique, à cette sorte de contradiction qui éclate à tout propos et que les esprits irréfléchis peuvent seuls méconnaître.

Certainement la France est en possession aujourd'hui d'institutions qui ont passé par toutes les épreuves, qui ne sont plus sérieusement contestées. La république existe, elle a son organisation, ses pouvoirs, ses représentations de toute sorte, qui suffisent à la marche régulière des affaires nationales. Elle a pour elle aujourd'hui, comme hier, tout ce qui peut légitimer un régime, le vote populaire, une certaine nécessité des choses, l'impossibilité de tous les autres régimes, et s'il y a eu depuis quelques mois bon nombre de fautes commises à l'abri de son nom, il est prouvé aussi qu'elle peut assurer la paix au pays. Le calme du moment l'atteste. Tout le monde est absent. M. le président de la république se repose bourgeoisement dans sa maison de Montsous-Vaudrey, au fond du Jura. M. le ministre de la guerre visite les fortifications nouvelles de nos frontières. M. le ministre de la justice et M. le ministre de l'intérieur voyagent sur le lac de Côme et sont salués, nous dit-on, du feu des coulevrines italiennes dérouillées en leur honneur. M. le ministre des travaux publics est encore dans la Gironde. C'est à peine s'il y a un jour ou l'autre à Paris quelques représentans du gouvernement qui passent sans bruit, et malgré tout il n'y a nulle part, d'un bout à l'autre de la France, un signe d'agitation sérieuse, à

part quelques excentricités dont le retour des amnistiés a été l'occasion et qui restent sans écho. Bref, la république en est venue à n'être plus par elle-même, par son nom, par son principe, une incessante menace. C'est un fait, c'est un des aspects de la situation. Et cependant, quelles que soient ces apparences favorables, qu'on ne s'y trompe pas, il y a un autre fait qui n'est pas moins frappant, c'est que la confiance est loin d'être entière et sans mélange. En dehors des satisfaits de vocation, d'intérêt ou d'amour-propre, qui forment le troupeau de tous les régimes, il y a la France, il y a tous ceux qui ne se paient point de mots ou de banales illusions, qui, dans l'indépendance de leur raison ou de leur instinct, gardent le souci persistant du lendemain. Assurément, quoi qu'on en dise, ce n'est pas de l'hostilité; on ne se méfie pas des intentions, on accepte le présent pour ce qu'il est, avec la tranquillité qu'il assure. On sait que l'honnêteté est au premier poste de l'état, que la bonne volonté et l'esprit de modération sont chez les principaux membres du gouvernement, que, dans leur ensemble, malgré des entraînemens ou des méprises toujours possibles, les chambres elles-mêmes ne dépasseraient pas certaines limites. On le sait, on le croit. Au premier incident qui éclate, le sentiment de l'incertitude n'est pas moins prompt à se réveiller. La confiance, peut-être prête à naître, est tout à coup paralysée ou refoulée; avant de croire complètement à l'avenir, à la durée, on hésite, on attend une expérience plus prolongée et plus décisive. Voilà la contradiction faite pour donner à réfléchir : elle ne s'explique nullement par le travail des propagandes ennemies.

Le secret de cette contradiction des choses, de ces perplexités d'opinion est bien simple, et il ne s'agit nullement ici de faire de vulgaires querelles à un gouvernement nouveau, dont le rôle est assez difficile. Le secret des complications morales et politiques du moment, c'est qu'à côté de cette république qui existe, qui est acceptée avec les garanties dont elle est entourée, avec le caractère qui lui a été imprimé, il y a tout un travail pour la dénaturer par des passions et des excès de parti, pour lui donner une autre figure, une autre signification, une autre direction. Le secret des défiances inquiètes qui se manifestent encore souvent, il est dans les confusions de majorité, dans les oscillations de conduite, dans l'hésitation à dégager et à affirmer la politique du régime nouveau, dans des concessions ou des complaisances qu'on croit quelquefois nécessaires et qui ne font que prolonger une dangereuse équivoque. Exemple : le conseil municipal d'une grande ville décide qu'il faut célébrer une fête nationale ou communale le 21 septembre en commémoration de la république de 1792. Il y a un mois, c'était le 10 août, maintenant c'est le 21 septembre qu'il faut célébrer; M. le ministre de l'intérieur se borne à signifier que « le conseil a empiété sur les pouvoirs publics », et que, de plus « le programme soulève une

deuxième question qui relève du ministre de la guerre. » Eh bien ! non ce n'est là qu'une défaite inutile, il y a une autre raison. La république d'aujourd'hui n'a point d'anniversaire à célébrer le 21 septembre, elle ne se rattache point à des événemens qui sont relégués dans l'histoire ; elle n'a rien de commun, ni avec la république de 1792, née sous l'ombre sinistre des journées de septembre, ni avec l'explosion sanglante du 10 août. Elle est née de circonstances toutes nouvelles, dans des conditions propres à notre temps. Pourquoi donc M. le préfet du Rhône se croit-il obligé de déclarer qu'il n'a « jamais protesté contre la date choisie ? » Pourquoi M. le ministre de l'intérieur lui-même se croit-il tenu de « remercier le conseil de Lyon de l'esprit qui l'a guidé ? » L'esprit qui l'a guidé, c'est de réhabiliter des souvenirs qui ont toujours compromis la république en France, qui la rendraient éternellement suspecte aux âmes libérales. Est-ce en faisant les honneurs d'un compliment au conseil municipal de Lyon sur le choix de ses anniversaires républicains qu'on croit dissiper les doutes sur la vraie politique, sur le caractère de la république nouvelle ?

Le conseil municipal de Paris, lui aussi, est républicain à la manière du conseil municipal de Lyon. Comme celui-ci, et guidé par le même esprit, il aurait sûrement ses anniversaires à célébrer, ses fêtes civiles à proposer ; il chômerait dans les grands jours, le 21 septembre comme le 10 août. Ces derniers mois, faute de mieux, il a mis son zèle républicain à cette révolution des noms de rues qui a fini par prêter à rire, qui a été quelque peu déconcertée par l'ironie universelle, et M. le préfet de la Seine a cru devoir tout récemment raconter, consacrer cette entreprise héroï-comique dans un morceau de littérature administrative dont le dernier mot pourrait bien être : « Ah ! ne me brouillez pas avec... le conseil municipal ! »

M. le préfet de la Seine a sûrement fait ce qu'il a pu pour tempérer cette manie de changement, pour mettre quelques bornes à cette révision impatiente des étiquettes des rues, pour sauver au moins certains noms déjà condamnés. Il a fait des suppressions, des additions, des concessions, des confusions ! Malheureusement, si le rapport qu'il a cru devoir publier est le témoignage de ses bonnes intentions, c'est aussi une preuve nouvelle de ce qu'a toujours d'excessif ou de ridicule cet envahissement de l'esprit de parti dans les choses les plus modestes de la vie, dans une simple affaire de voirie. Qu'on eût tenu à effacer certains noms d'une signification purement dynastique ou personnelle, ce n'était pas bien nécessaire à la santé de la république, — cela se comprenait encore. Au delà, M. le préfet nous permettra de croire que pour un administrateur il a fait une œuvre peu sérieuse, et que pour un homme de goût, il n'est pas toujours bien inspiré. M. le préfet et son conseil ne sont pas heureux, particulièrement quand ils touchent à des noms littéraires. Ils exagèrent les uns, ils semblent ignorer ou ils omet-

tent systématiquement les autres. Ils font des rapprochemens qu'ils croient spirituels et qui ne sont que baroques, comme ce rapprochement de Saint-Simon et de Paul-Louis Courier. Ils biffent d'un trait de plume, avec de gros mots, Fontanes, qui fut un lettré supérieur et que M. Jules Ferry aurait dû défendre, ne fût-ce que pour faire honorer en lui le premier grand maître de l'Université. M. le préfet de la Seine a pu, il est vrai, sauver quelques noms, même celui de M. Haussmann et aussi le nom de Cambacérès, et le nom de Bonaparte! C'est sa grande victoire, — il ne l'a pas gagnée sans plaider avec bien de l'humilité les circonstances atténuantes, et sans payer rançon d'un autre côté en décorant une grande avenue de l'illustration « éminemment démocratique et populaire » de Ledru-Rollin. M. le préfet de la Seine peut-il nous dire en quoi M. Ledru-Rollin s'est illustré, quelle trace il a laissée dans l'histoire sérieuse soit comme politique, soit même comme orateur? — N'importe, M. Thiers est oublié; M. Ledru-Rollin est un fétiche du culte! Il faut bien plaire au conseil municipal et le « remercier de l'esprit qui l'a guidé. » Que dans ce conseil même bien des membres se fussent passés de ce ridicule, c'est vraisemblable. Malheureusement parmi ceux-ci les uns interviendraient inutilement, les autres craindraient de passer pour tièdes. Les modérés suivent les plus extrêmes, M. le préfet de la Seine suit les modérés, et en définitive on va toujours plus loin qu'on ne le voudrait. C'est l'inconvénient de ces confusions que les partis hostiles exploitent, qui entretiennent l'incertitude, qui conduisent l'opinion à se demander quelle est la république qui règne, si c'est la république du conseil municipal de Paris, des énergumènes qui fêtent le retour des amistiés ou la république libérale, constitutionnelle, dont le gouvernement est le premier gardien, dont il entend, nous n'en doutons pas, sauvegarder la dignité et le caractère.

Ce n'est point précisément la paix qui manque aujourd'hui, pas plus dans les autres contrées de l'Europe qu'en France. Du moins le continent n'est plus ébranlé comme dans les dernières années par les conflits sanglans et le bruit des armes venant de l'Orient.

Le monde cependant, sous ces apparences toutes pacifiques du moment, semble éprouver d'indéfinissables malaises qui, jusque dans cette saison du repos, se manifestent de temps à autre par toute sorte d'incidens énigmatiques et de signes bizarres. Les relations sont confondues, les influences rivales se heurtent dans l'ombre ou dans le demi-jour de rapports extérieurement réguliers. Il y a tout un mouvement dont le sens se dérobe, dont les suites sont encore plus inconnues. Les plus grandes puissances sont sorties des dernières crises avec des avantages sans doute, mais aussi avec des défiances plus ou moins avouées, avec des intérêts gravement engagés, avec le sentiment de profonds antagonismes, qui s'étendent jusqu'à l'extrême Orient, et les succès qu'elles poursuivent, qu'elles ont cru atteindre, ne laissent pas d'être

exposés à de cruels retours. C'est ce qui arrive en ce moment même à l'Angleterre. Lord Beaconsfield, avec sa confiance dans une fortune qui ne lui a pas manqué, jusqu'ici triomphait, il n'y a que quelques semaines, en montrant dans ses discours le traité de Berlin en pleine exécution, la paix de l'Orient assurée, la guerre de l'Afghanistan définitivement terminée, la guerre des Zoulous près de finir, la politique de l'Angleterre partout victorieuse. Le bulletin était brillant et sonnait comme une fanfare. Voilà du moins une partie du bulletin qui n'est plus vraie. La question de l'Afghanistan vient de se raviver dans le sang des envoyés anglais massacrés à Caboul, dans le feu d'une insurrection, qui remet en doute tout ce qu'on croyait avoir conquis, qui risque aussi de faire renaître le problème de l'équilibre de l'Asie centrale.

On ne peut certes méconnaître que, par son esprit entreprenant, lord Beaconsfield n'ait imprimé depuis quelques années une vigoureuse impulsion à la politique extérieure de l'Angleterre. Il a tenu à faire sentir l'action de la Grande-Bretagne partout à la fois, dans l'extrême Orient, en Afrique comme en Europe. Il a réussi ou il a paru réussir; il réussira vraisemblablement encore, puisqu'il a pour complices l'orgueil et les intérêts britanniques engagés dans toutes ces affaires. Il n'est pas moins vrai que, dans ces derniers temps, l'Angleterre a eu deux graves mécomptes, qui ont un peu effacé l'éclat de la prise de possession de Chypre et qui, jusqu'à un certain point, tiennent à cette politique d'agitation, de coups de théâtre. Le premier de ces mécomptes a été cette guerre avec les Zoulous, qui n'a pas eu seulement des incidens douloureux, qui a été pénible pour la fierté anglaise en montrant une armée de la reine tenue en échec par un petit roi barbare, chef de bandes sauvages. La seconde et la plus sérieuse épreuve est ce qui arrive aujourd'hui dans l'Afghanistan.

Le succès avait sans doute tout d'abord paru trancher la question et justifier la politique ministérielle. L'Angleterre avait habilement et victorieusement conduit cette difficile campagne, dont d'anciens vice-rois des Indes, entre autres lord Lawrence, avaient signalé les dangers. Elle avait conquis pour l'empire indien ce que lord Beaconsfield a appelé les « frontières scientifiques, » et par le traité de Gandamak, prix de ses victoires, elle pensait avoir assuré les résultats essentiels auxquels elle tenait. Elle avait noué alliance avec un nouvel émir, Yacoub-Khan, qui a succédé à l'ancien émir Shere-Ali, mort pendant la guerre. Récemment enfin elle avait établi une mission considérable à Caboul, et l'envoyé qu'elle avait chargé de la représenter, le major sir Louis Cavagnari, semblait fait pour la mission. Italien d'origine, fils d'un officier de Napoléon et d'une mère irlandaise, naturalisé Anglais et élève aux écoles militaires, le major Cavagnari était un de ces hommes comme l'Angleterre en trouve souvent: soldat et diplomate à la fois, rompu aux

affaires asiatiques. Quoique jeune encore, il n'avait pas quarante ans, il servait depuis longtemps aux Indes et il avait été souvent employé aux missions les plus périlleuses, où il avait toujours montré autant de finesse que d'imperturbable audace. Il avait joué un des rôles les plus actifs dans la dernière guerre, et nul n'était mieux fait pour représenter l'Angleterre après la victoire à Caboul. Malheureusement on n'avait pas compté avec la faiblesse d'un prince nouveau, transformé en vassal peut-être peu sûr, avec le fanatisme musulman irrité par la défaite, avec le ressentiment de populations belliqueuses. Le major Cavagnari n'était que depuis peu à Caboul, où il avait été reçu avec pompe, lorsque des régimens afghans ont donné le signal d'une formidable insurrection contre lui, contre la légation dont il était le chef. Il s'est vu assailli dans sa demeure où, avec les hommes de sa mission, au nombre d'une soixantaine, il a eu à soutenir un vrai siège. Il paraît s'être défendu avec un héroïsme désespéré, puisqu'il aurait tué plus de deux cents soldats afghans. On n'a eu raison de lui qu'en mettant le feu à la légation, et dans une sortie furieuse il a péri avec tous les siens. Il ne s'est échappé que neuf cavaliers de la mission, qui étaient absens pour le moment et qui n'ont plus reparu. A trente-sept ans de distance, c'est le renouvellement d'une scène du même genre, de la tragédie du 2 novembre 1841, où un autre envoyé anglais, sir Alexander Burnes, périsait également massacré, et ces événemens donnent tristement raison à ceux qui n'ont cessé de blâmer et l'expédition et l'idée d'entretenir une mission permanente à Caboul. Aujourd'hui le mal est fait, et l'Angleterre n'a plus même le choix des résolutions.

Évidemment la première pensée devait être de réparer au plus vite ce sanglant échec, de revenir sur Caboul, pour aller chercher une vengeance exemplaire de l'attentat commis contre le major Cavagnari et le nom britannique. Déjà les généraux anglais se sont remis en mouvement, des troupes nouvelles vont les rejoindre. Par le fait, c'est une campagne à recommencer : elle ne sera peut-être pas très aisée, d'autant plus qu'on ne sait ni ce qu'est devenu l'émir Yacoub-Khan, dont le rôle est assez difficile à démêler, ni quelle force réelle représentent les régimens afghans insurgés, ni quelle extension a prise ou prendra l'insurrection. D'un autre côté, l'armée anglaise, fort éprouvée par la dernière guerre, paraît insuffisamment munie pour une marche longue et laborieuse dans ces contrées. Embarras et résistances, l'Angleterre surmontera tout sans doute, elle ira dicter ses lois à Caboul; mais c'est ici que les vraies difficultés commencent. Va-t-on parler encore de cette merveille des « frontières scientifiques? » Maintiendra-t-on purement et simplement le traité de Gandamak, prix de la dernière guerre? Soutiendra-t-on tant bien que mal contre les compétitions et les insurrections un émir devenu plus que jamais un impuissant vassal? L'Angleterre dans ce cas reste livrée à toutes les incertitudes, elle risque d'avoir

toutes les charges de l'occupation de vive force sans en avoir les avantages. Ira-t-elle jusqu'à l'annexion complète et avouée de l'Afghanistan? Ce serait alors le commencement de complications bien autrement graves, ce serait la question même des rapports de l'Angleterre et de la Russie dans l'Asie centrale. Lorsque récemment les Russes ont engagé une expédition contre les Turcomans-Tekès, peut-être avec l'arrière-pensée d'aller jusqu'à Merv, les Anglais ont vu ces opérations avec ombrage, et ils ont été presque satisfaits des contre-temps qu'a éprouvés dernièrement l'expédition russe par la mort du général Lazaref. Les Russes ne se réjouissent pas sans doute du massacre de Caboul, ils voient probablement avec philosophie les embarras des Anglais; l'annexion du territoire afghan ne les laisserait plus indifférens, et c'est ainsi que sans cesse, sous toutes les formes, à propos de tout, reparaissent ces questions d'antagonisme et d'équilibre qui troublent le monde.

On n'a point du reste besoin d'aller si loin pour voir s'agiter ces questions : elles se débattent plus près de nous, elles sont partout, dans ces conflits de plumes, dans ces rivalités de chancelleries, dans ces évolutions de diplomatie, dans ce trouble des plus vieilles alliances, dans toutes ces dissonances, ces confusions qui se manifestent au centre de l'Europe et qui déguisent à peine une situation vraiment assez troublée. Le fait est que tout ce qui se passe depuis quelque temps en Allemagne prend un caractère étrange et passablement énigmatique. D'un côté, les journaux allemands et les journaux russes sont entrés tout à coup en campagne et échangent des récriminations passionnées, des défis acerbes; ils n'interrompent un instant, sur quelque mot d'ordre de circonstance, leurs polémiques bruyantes que pour les reprendre presque aussitôt avec une vivacité nouvelle. Cette guerre de plume n'est point inspirée, si l'on veut, elle peut être désavouée selon le besoin du moment; elle ne répond pas moins à une antipathie intime qui s'est déclarée entre le chancelier d'Allemagne et le chancelier de Russie, qui n'a fait que s'envenimer depuis quelques années, surtout depuis le congrès de Berlin et qui n'est pas plus di-simulée d'ailleurs par le prince Gortchakof que par M. de Bismarck. La rivalité des deux chanceliers est devenue un des élémens avérés de la politique. D'un autre côté, l'empereur d'Allemagne et l'empereur de Russie choisissent ce moment pour se donner de nouveaux témoignages d'affectueuse courtoisie. L'empereur Guillaume a commencé par envoyer en plénipotentiaire intime le feld-maréchal de Manteuffel à Varsovie, auprès de son neveu l'empereur de Russie, et M. de Manteuffel ne pouvait être envoyé comme un simple chambellan, il avait évidemment la mission de préparer l'entrevue impériale qui vient d'avoir lieu à Alexandrovo, sur la frontière russo-allemande. Les deux souverains se sont rencontrés sans autre suite que leur escorte militaire, sans cortège civil ou diplomatique.

Que faut-il conclure de tous ces faits qui se mêlent, s'enchevêtrent dans un écheveau de contradictions ? L'empereur d'Allemagne et l'empereur de Russie ont visiblement tenu à donner par leur entrevue un éclatant démenti à tous les mauvais bruits, à bien montrer que leur intimité était au-dessus des polémiques de journaux et même des querelles de leurs chanceliers. Ils ont voulu prouver une fois de plus que tant qu'ils vivraient la paix entre l'Allemagne et la Russie était assurée, l'alliance des deux empires demeurerait intacte. C'est là, on peut le présumer, la signification de l'entrevue d'Alexandrovo. En dehors de cette cordialité personnelle des deux souverains, cependant, la situation tout entière ne reste pas moins avec ses complications d'intérêts, de passions et d'ambitions. Il n'est point douteux qu'en Russie le sentiment national est peu favorable aux Allemands. On ne pardonne pas à l'Allemagne le rôle qu'elle a joué à certains momens de la dernière guerre, l'influence qu'elle a eue sur le dénoûment, et la politique commerciale que vient d'adopter M. de Bismarck, en froissant les intérêts russes, n'est pas de nature à désarmer ces ressentimens. En Allemagne aussi on ne voit pas sans jalousie l'extension de la puissance russe, et c'est ce qui explique le soin qu'a mis M. de Bismarck, surtout dans ces derniers temps, à appuyer l'Autriche, à resserrer ses liens avec elle. Il atteignait un double but : en engageant l'Autriche vers l'Orient, il opposait une puissance ennemie ou rivale à la Russie ; en poussant l'état autrichien dans la voie slave, il a compté peut-être hâter le jour où les élémens germaniques de l'empire austro-hongrois se détacheraient d'eux-mêmes pour revenir à la patrie allemande. M. de Bismarck a seul le secret de ses combinaisons ; il en poursuit la réalisation à sa manière, sans scrupule sur les moyens, sans se piquer de fidélité aux amitiés dans ses évolutions extérieures ou intérieures, laissant son empereur aller à Alexandrovo et les journaux allemands guerroyer contre les Russes, tandis qu'il va lui-même à Gastein et à Vienne s'entretenir avec l'empereur François-Joseph et le comte Andrassy.

N'importe, tout cela est un étrange épilogue de l'alliance fameuse des trois empereurs imaginée ou ressuscitée il y a quelques années par le chancelier allemand comme la souveraine sauvegarde de la paix de l'Europe ! La première conséquence de cette alliance a été la récente guerre d'Orient. La seconde conséquence est ce qu'on voit aujourd'hui, cette situation, où toutes les politiques se surveillent d'un œil jaloux, où l'alliance ne ressemble plus qu'à un rêve platonique caressé par un oncle et un neveu réunis dans une petite ville de passage, et où lord Palmerston, s'il vivait, pourrait dire encore avec son humeur gouguenarde qu'il y a de quoi allumer une demi-douzaine de guerres. Merveilleux résultat de la politique de force et de conquête déchaînée depuis quelque temps en Europe !

Et comme les dissonances semblent être partout aujourd'hui, comme

on dirait que tous les rapports publics passent par une certaine épreuve, comme en même temps tout se tient, voici d'un autre côté, entre l'Autriche et l'Italie, un nuage ou une apparence de nuage qu'on s'est plu un instant à grossir : c'est cette brochure, rapport ou compte-rendu, que le colonel autrichien Haymerlé a récemment fait paraître à Vienne et qui vient d'avoir un retentissement de quelques jours. A considérer simplement le fait, le colonel Haymerlé se borne à exposer la situation militaire de l'Italie, l'organisation de son armée, ses ressources défensives et offensives ; il étudie cette situation avec sympathie, sans prévention, et il ne touche à la politique que par un côté, pour montrer le danger des propagandes révolutionnaires qui tendraient à préparer des annexions nouvelles par la revendication de toute sorte de territoires, Trente, Trieste, Nice, la Corse, Malte ! En réalité, cette brochure, cette étude qui a pour titre *Italicæ res*, n'a rien d'un manifeste inquiétant et menaçant. Elle peut cependant répondre plus ou moins indirectement à une certaine situation. Assurément au delà des Alpes l'opinion nationale n'est guère favorable à ceux qui ne trouveraient rien de mieux que de mettre successivement ou d'un seul coup leur pays en lutte avec l'Autriche, la France, l'Angleterre. Ni les cabinets, ni les partis sérieux ne songent à de nouvelles querelles avec l'Autriche. Il n'est pas moins vrai que, depuis la guerre d'Orient, l'Italie a semblé éprouver parfois quelque malaise d'ambition mal contenue ; elle a paru tourner les yeux un peu de tous côtés, particulièrement vers certaines parties des provinces ottomanes faisant face à ses rivages. Elle aurait voulu sans doute avoir ses compensations, sa part dans la distribution, et sans pactiser avec le mouvement de l'*Italia irredenta*, le gouvernement de Rome l'a laissé un moment se produire assez pour s'en servir peut-être, tout en le désavouant. L'Autriche à son tour, sans rendre le gouvernement italien responsable d'agitations assez factices, a les yeux ouverts et tient à ne laisser aucune illusion. Elle est parfaitement résolue à défendre, à maintenir à tout prix ses positions sur l'Adriatique, et c'est là même une des raisons, la raison militaire de l'occupation de l'Herzégovine et de la Bosnie. Elle a voulu relier stratégiquement ses territoires de façon à être compacte et libre de ses mouvemens en toute circonstance. La brochure *Italicæ res* peut, si l'on veut, répondre jusqu'à un certain point à tout cela. Elle n'a rien de blessant pour le gouvernement italien ; elle n'est un avertissement ou une menace que pour les rêveurs d'annexions, pour la politique de l'*Italia irredenta*, et si elle a pu prendre un moment une signification particulière, c'est qu'elle a paru, à l'heure qu'il est, au milieu des bruits confus de l'Allemagne, dans un journal presque officiel de Vienne, c'est qu'elle est l'œuvre d'un officier qui était récemment encore attaché à l'ambassade de l'empereur François-Joseph à Rome, c'est qu'enfin le colonel Haymerlé est le frère du baron Haymerlé qui quitte Rome pour aller recueillir, au moins temporaire-

ment, des mains du comte Andrassy la direction des affaires étrangères de l'Autriche. C'est assez pour que l'opuscule autrichien ait été mis au nombre des symptômes du moment.

Qu'on brode là-dessus et sur le reste toute sorte d'hypothèses, qu'on se hâte de supposer toute sorte de combinaisons, d'évolutions, d'éventualités, où au besoin la France elle-même aurait son rôle, c'est l'affaire des imaginations promptes et actives. Les événemens ne vont pas si vite. Pour ce qui est de la France, elle n'a sûrement donné à personne pouvoir de lui assigner un rôle, de disposer de sa politique. Elle a assez souffert pour garder sa liberté, pour ne consulter que ses intérêts dans toutes les occasions.

Tout est contraste dans les affaires des peuples comme dans la vie des hommes, tout se mêle dans la politique. A la fin du mois dernier, la famille royale d'Espagne sortait à peine des deuils; on venait de conduire à l'Escurial une dépouille humaine de plus, tout ce qui restait de cette jeune princesse Pilar, si brusquement enlevée dans sa villégiature des provinces basques. Presque aussitôt la raison d'état a repris ses droits, la politique a fait oublier les deuils : la question du nouveau mariage du roi Alphonse s'est produite comme une diversion riante. Cette couronne qui n'a été portée que quelques mois par la jeune reine Mercédès, l'Espagne va la voir passer sur le front d'une princesse autrichienne, l'archiduchesse Christine. Évidemment tout avait été préparé depuis quelque temps par des négociations qui n'étaient point d'ailleurs absolument un mystère. On savait que la diplomatie matrimoniale était à l'œuvre entre Madrid et Vienne. Cette union royale, elle a été préparée et négociée par les diplomates, elle a été décidée par une rencontre du roi Alphonse et de l'archiduchesse Christine en terre française. Pendant quelques jours, sur une de nos plages, à Arcachon, s'est déroulé ce gracieux roman des deux jeunes futurs époux, qui ne se voyaient pas, il est vrai, pour la première fois, qui se sont connus il y a quelques années à Vienne, à l'époque de l'exil du fils de la reine Isabelle, et qui se rencontraient maintenant pour se plaire. Tout s'est passé, à ce qu'il semble, comme dans les contes de fées. Le roi Alphonse a banni ses tristesses et s'est senti séduit, l'archiduchesse Christine, qui paraît brillante de qualités, a été gagnée à son tour par la bonne grâce du souverain espagnol autant que par l'éclat d'une couronne. L'entrevue s'est prolongée quelques jours dans une aimable simplicité, à l'abri des ennuis du cérémonial et de l'étiquette. On s'est vite trouvé d'accord, et avant deux mois, une escadre espagnole ira chercher la nouvelle reine à Trieste pour la ramener sur les côtes d'Espagne. D'ici là les cortès seront réunies à Madrid pour sanctionner par leur vote et consacrer par leur présence l'union du souverain.

Le premier mariage du roi Alphonse avec la reine Mercédès avait été l'union de deux enfans de la même famille, la réalisation naïve

d'un rêve de jeunesse et de cœur; il n'a eu que la durée d'un rêve. La politique a certainement une plus grande part dans le nouveau mariage, même en tenant compte du petit roman d'Arcachon qui a été un peu arrangé pour la circonstance. Le choix de la princesse appelée à régner à Madrid est par lui-même caractéristique. Depuis que les Bourbons ont succédé aux Habsbourg au delà des Pyrénées, c'est la première fois que le nom de l'Autriche reparait dans les combinaisons de la politique espagnole. C'est comme une tradition qui se renoue, et on ne peut assurément méconnaître l'importance de ce nouveau lien formé entre le jeune descendant de Philippe V devenu le chef d'une monarchie constitutionnelle et une princesse d'une des plus vieilles races régnantes, une parente de l'empereur François-Joseph. Il ne faudrait cependant exagérer ni le caractère ni les conséquences de l'union qui préoccupe aujourd'hui les Espagnols. C'est un événement qui a ses avantages, mais qui ne peut plus avoir la signification qu'il aurait eue dans le passé. Autrefois, à l'époque où il y avait des guerres de successions, où les unions royales confondaient ou transportaient les souverainetés et déplaçaient l'équilibre du continent européen, le fait aurait eu sa gravité et eût sans doute aussitôt mis les cabinets en mouvement. Aujourd'hui tout est changé! Le mariage du roi Alphonse avec la fille de l'archiduc Charles-Ferdinand et de l'archiduchesse Élisabeth ne peut susciter des conflits d'influences. Il ne change ni les conditions diplomatiques, ni les intérêts internationaux, ni les relations de l'Espagne; il n'introduit aucun élément nouveau dans la politique intérieure ou extérieure de la péninsule. L'archiduchesse Marie-Christine ne va pas représenter au delà des Pyrénées les souvenirs et les traditions de ce règne de la maison d'Autriche qu'un homme à l'imagination originale et hardie appelait un jour « une parenthèse dans l'histoire de l'Espagne, » elle ne porte à Madrid que son esprit et sa bonne grâce. Elle sera une reine constitutionnelle de plus. Il n'est point impossible sans doute que, même en gardant ce caractère tout moderne, le mariage du roi Alphonse rencontre encore quelques difficultés intimes, que les partis libéraux n'éprouvent quelque crainte en voyant arriver une princesse élevée dans une cour qui a été longtemps absolutiste. La nouvelle reine ne peut mieux faire que d'éviter tout ce qui pourrait froisser le sentiment espagnol, tout ce qui laisserait apparaître l'influence étrangère. C'est la première condition de succès pour ce mariage royal qui se prépare, qui peut devenir une garantie de plus pour la monarchie constitutionnelle et pour la situation de l'Espagne en Europe.

ESSAIS ET NOTICES.

LES OBSERVATOIRES D'ITALIE

L'Astronomie pratique et les Observatoires en Europe et en Amérique, par MM. C. André, G. Rayet et A. Angot. — *V. Observatoires d'Italie*, par G. Rayet. Paris, 1878, Gauthier-Villars.

L'astronomie physique, qui se donne pour tâche l'étude de l'aspect et de la constitution intime des corps célestes, a pris naissance en Italie, alors que Galilée, tournant vers le ciel la lunette inventée par lui, faisait coup sur coup toutes ces découvertes dont son *Nuntius sidereus* portait partout la nouvelle aux contemporains émerveillés. Il vit que la lune, loin d'être une sphère parfaite, était couverte de montagnes et de vallées comme notre terre, montagnes dont les ombres s'allongeaient ou diminuaient selon la position du soleil; il put mesurer la hauteur de ces montagnes et constater le phénomène de la libration. Puis sa lunette lui révèle des fourmillemens d'étoiles là où rien n'était perceptible à l'œil nu; il découvre les satellites de Jupiter, entrevoit l'anneau de Saturne, reconnaît les phases de Vénus, observe les taches du soleil en même temps que Fabricius, Harriot et Scheiner, et essaie d'en expliquer la vraie nature. Après la mort de Galilée, les progrès de l'astronomie physique éprouvent une interruption d'un demi-siècle: la guerre de trente ans, les troubles auxquels la France et l'Angleterre sont en proie, ne laissent point aux peuples le temps de cultiver les sciences. Vers 1650, Jean-Dominique Cassini renoue enfin le fil de la tradition scientifique: sa renommée grandit rapidement, et Louis XIV l'appelle en France pour lui confier la direction de l'Observatoire de Paris qui vient d'être fondé (1669). C'est désormais en France et en Angleterre que se concentre l'activité astronomique de la seconde moitié du xvii^e siècle; mais le contre-coup de ce grand élan se fait sentir jusqu'en Italie, et dès le commencement du siècle suivant on y voit les universités, les villes, les corporations religieuses, les souverains, grands et petits, créer des observatoires et des chaires d'astronomie.

Nous allons essayer de résumer en quelques pages l'histoire de ces diverses créations, en prenant pour guide l'intéressant volume que leur a consacré M. G. Rayet, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux. Ce volume forme la cinquième partie de l'ouvrage où MM. André, Rayet et Angot ont entrepris de dresser l'inventaire complet des établissemens astronomiques qui existent dans les deux mondes, et qui nous a déjà fourni deux fois l'occasion d'entretenir les lecteurs de la

Revue des progrès de l'astronomie pratique (1). M. Rayet, qui s'est fait connaître par d'importans travaux d'analyse spectrale exécutés tant à l'Observatoire de Paris que dans les diverses missions dont il a été chargé, a pu visiter lui-même la plupart des observatoires d'Italie et puiser dans leurs archives des renseignemens authentiques; son livre est rempli de détails curieux et qui pourront intéresser d'autres lecteurs que les astronomes de profession.

Parmi les observatoires que possède ou qu'a possédés l'Italie, le premier en date est celui de Bologne, fondé en 1723 par l'université de cette ville, à l'aide de donations que l'on devait à la générosité du comte Marsigli. La salle d'observation (qui existe encore avec son aspect ancien) était située sur une tour: c'était une chambre de forme carrée, ouverte sur les quatre points cardinaux par de larges fenêtres qui donnaient accès sur quatre balcons triangulaires formés par les angles de la tour, dont les pans regardent au nord-ouest, au nord-est, au sud-est et au sud-ouest; en outre, le toit était percé d'une ouverture circulaire. C'est là que Manfredi entreprit les recherches de diverse nature qu'il continua jusqu'en 1739, année de sa mort. En même temps, il publiait les célèbres *Éphémérides de Bologne*, qui donnaient les lieux du soleil et des planètes, avec beaucoup d'autres indications utiles aux astronomes; il était aidé dans ses laborieux calculs par ses deux sœurs, devancières de M^{me} Lepaute, de Caroline Herschel et de M^{me} Villarceau. Manfredi eut pour successeur son élève et ami Zanotti, qui paraît avoir été l'un des astronomes les plus habiles de son époque. L'observatoire ne tarda pas à s'enrichir d'instrumens nouveaux, et Zanotti, tout en continuant les *Éphémérides*, put bientôt publier un catalogue de 447 étoiles. Après sa mort, survenue en 1782, des changemens rapides de direction et quelques interrègnes forcés désorganisèrent l'observatoire de Bologne. C'est vers 1851 seulement que l'installation d'un cercle méridien d'Ertel permit à M. Respighi de faire une série de bonnes observations; mais cet astronome quitta Bologne quelques années plus tard, et ses successeurs n'ont su tirer aucun parti des instrumens. « L'observatoire de Bologne, dit M. Rayet, n'est plus qu'une sorte de musée où la poussière et la rouille rongent quelques appareils historiques. »

Cinq autres observatoires ont été fondés en Italie au siècle dernier: celui de Milan (1760), qui a été illustré par Boscovich, Oriani, Carlini; celui de Padoue (1767), qui compte parmi ses astronomes Toaldo et Santini; celui de Florence (1774), où ont travaillé Amici et Donati; celui du Collège romain (1787), qui a eu pour directeurs De Vico et le P. Secchi; enfin celui de Palerme (1789), auquel les travaux de Piazzzi ont valu une grande célébrité. De 1812 à 1825, on a encore vu s'élever

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1874 et du 15 janvier 1878.

les observatoires de Naples, de Turin, de Modène, et celui du Capitole. Tous ces établissemens, animés d'une noble rivalité, ont déployé un grand zèle et contribué pour leur part aux progrès de l'astronomie, jusqu'au jour où, découragés par des exigences nouvelles hors de proportion avec leurs moyens, ils ont baissé pavillon. Cet arrêt de développement remonte au premier tiers de notre siècle. « A cette époque, dit M. Rayet, les observatoires des grands états, disposant de ressources considérables, commencèrent à faire construire des instrumens beaucoup plus grands, plus précis et malheureusement aussi plus coûteux. A leur tour, ces instrumens plus parfaits exigeaient une installation beaucoup meilleure ; il leur fallait un point d'appui stable, des salles et des coupoles construites exprès pour eux. Les ressources limitées des petits états entre lesquels l'Italie était alors divisée, et des universités qui végétaient péniblement dans les villes, se trouvèrent tout à fait insuffisantes pour la substitution de ces puissans appareils aux lunettes anciennes maintenant hors d'usage et pour la rénovation de locaux devenus tout à fait défectueux. Les savans placés à la tête des divers observatoires italiens, se sentant impuissans à soutenir, avec les instrumens qu'ils avaient entre les mains et les maigres ressources dont ils disposaient, la lutte contre leurs confrères plus heureux de Greenwich, de Paris, de Poulkova, de Berlin et de Washington, s'abandonnèrent pour la plupart au découragement, finirent quelquefois par renoncer à des travaux fatalement condamnés à rester stériles, et laissèrent dépérir les établissemens dont ils avaient la garde. De là une sorte de torpeur à laquelle l'unification de l'Italie, en faisant espérer aux astronomes des jours meilleurs, est venue heureusement mettre fin. »

Les noms des astronomes que nous avons cités disent assez tout ce que l'astronomie doit à l'Italie, et ce qu'elle peut en attendre encore, quand la patrie de Galilée aura complètement repris son rang parmi les nations les plus avancées en culture intellectuelle. Pour en faire mieux juger, nous allons rappeler les faits les plus importans de l'histoire de ses divers établissemens astronomiques.

L'observatoire de Milan doit sa naissance au zèle de deux jeunes « lecteurs en philosophie » du collège de Brera, les RR. PP. Bovio et Gerra, qui dès 1760 établirent dans la partie la plus élevée du collège une lunette achromatique de 40 pieds de longueur focale, à l'aide de laquelle ils eurent, paraît-il, le bonheur d'annoncer les premiers l'apparition d'une comète. Ils se firent ensuite fabriquer par un serrurier de Milan un grand sextant de 6 pieds de rayon ; mais cet instrument, qui fit honneur à la bonne volonté de l'ouvrier, ne put guère être employé, C'est vers 1763 que fut décidée, d'après les conseils du R. P. Boscovich, la construction d'un observatoire plus sérieux, dont le savant jésuite garda la direction jusqu'en 1772. L'observatoire se com-

posait d'une tour carrée, dominant de 40 pieds la masse régulière du palais Brera; cette tour avait pour base quatre chambres voûtées, flanquées vers l'est de deux cabinets également voûtés, et surmontées d'une salle octogone et de quatre tourelles à toits tournans, qui abritaient les principaux instrumens, assez remarquables pour l'époque. Boscovich eut pour successeur le P. Lagrange, dont les collaborateurs se nommaient Reggio, De Cesaris, Oriani; c'est aux travaux de ces trois astronomes que l'observatoire de Milan a dû sa célébrité. Pendant que Reggio commençait les observations sur lesquelles est fondé son catalogue d'étoiles, Angelo de Cesaris entreprit la publication des fameuses *Ephémérides de Milan*, qui, en dehors des données courantes à l'usage des astronomes, contiennent, comme notre *Connaissance des temps*, un grand nombre de mémoires sur des questions de pratique ou de théorie. Oriani, qui fut à la tête de l'observatoire depuis 1804 jusqu'en 1832, a publié des recherches sur le mouvement d'Uranus, sur les petites planètes nouvellement découvertes entre Mars et Jupiter, sur l'obliquité de l'écliptique, sur la réfraction, et, en dehors des travaux ordinaires de l'observatoire, il a pris une part active aux opérations géodésiques relatives à la triangulation de la Lombardie. Sa renommée avait de bonne heure dépassé les frontières de l'Italie, et en 1796, après l'entrée de Bonaparte à Milan, il put, grâce à l'estime que lui témoignait le général républicain, protéger les professeurs du collège de Brera, menacés d'expulsion pour refus de serment, et empêcher la suppression des universités de Pavie et de Bologne. C'est lui encore qui attira à Milan l'astronome Cagnoli, dont l'observatoire particulier de Vérone venait d'être détruit pendant le siège de cette ville, et lui fournit les moyens d'achever son catalogue de 500 étoiles. Oriani resta toujours en grande faveur auprès de Napoléon 1^{er}, qui le nomma comte, sénateur du royaume d'Italie, et lui offrit finalement l'évêché de Vigevano, lequel rapportait 42,000 livres de rente; mais Oriani refusa cet excès d'honneur et se contenta d'accepter une pension de 8,000 livres sur les revenus dudit évêché. A sa mort, il laissa la plus grande partie de sa fortune à l'observatoire de Brera et 50,000 francs à l'astronome Plana pour l'aider à poursuivre tranquillement ses travaux d'analyse.

Carlini, le successeur d'Oriani, était lui-même déjà célèbre lorsqu'il fut chargé de la direction de l'observatoire auquel il était attaché depuis plus de trente ans. Il avait refait les tables du soleil de Delambre, et entreprit, avec Plana, un travail de longue haleine sur la théorie de la lune, qui fut couronné par l'Académie des sciences de Paris, en même temps qu'un mémoire de Damoiseau sur le même sujet. Complété ensuite par Plana seul, ce travail a été publié en 1832, en trois gros volumes in-4°. Le règne de Carlini fut inauguré par l'installation d'un nouveau cercle méridien; pour l'établir, on fit choix de l'ancienne tour

de l'église de Brera, appropriée à cette destination par des travaux de maçonnerie qui en consolidèrent les voûtes. De 1833 à 1862, il n'interrompit pas un seul jour ses travaux habituels. Il avait conservé jusqu'à soixante-dix-neuf ans une activité presque égale à celle d'un jeune homme, et, prêchant d'exemple, il observait chaque nuit. La succession de Carlini échut, en 1862, à M. Schiaparelli, qui soutient dignement la vieille réputation de l'établissement dont il a la charge. On connaît ses importantes recherches sur l'origine des étoiles filantes et sur les rapports qui existent entre ces météores et les comètes périodiques (1). Aidé par M. Celoria, M. Schiaparelli a pu accomplir d'utiles travaux d'observation, surtout depuis que son outillage s'est augmenté d'un équatorial de Merz, dont les qualités optiques ne laissent rien à désirer. Les *Éphémérides de Milan*, qui en 1875 comptaient un siècle d'existence, ont cessé de paraître à partir de cette époque; on a pensé avec raison que ce recueil avait perdu son utilité à côté du *Nautical Almanac* des Anglais et de notre *Connaissance des temps*, qui sont dans toutes les mains et qui répondent suffisamment aux besoins des astronomes et des navigateurs.

L'étonnante précision avec laquelle nous pouvons aujourd'hui calculer, longtemps d'avance, les positions du soleil, de la lune et des principales planètes, pour la plus grande commodité des observateurs, n'est pas due seulement à la perfection que les théories de la mécanique céleste ont acquise entre les mains de quelques grands géomètres. Elle eût été impossible sans les efforts persévérans de ceux qui, par la détermination rigoureuse des lieux des étoiles fixes, ont fourni des repères auxquels on peut rapporter en toute sûreté la marche des astres errans. La formation d'un bon catalogue d'étoiles est donc une des tâches les plus méritoires que puisse se proposer un astronome, — méritoire autant par l'utilité du résultat que par le labeur qu'elle exige. Or l'une des premières entreprises de ce genre a été menée à bonne fin par un astronome italien dont la science n'oubliera jamais le nom, par Joseph Piazzi. Au moment où parut son premier catalogue, qui comprend près de sept mille étoiles, les observations plus anciennes de Bradley n'avaient guère encore été utilisées, et les catalogues qu'on possédait déjà étaient fort defectueux; son travail n'a pas peu contribué à poser les fondemens de l'astronomie moderne.

Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, Piazzi avait fait ses études chez les révérends pères du collège de Brera, puis chez les théatins, où il fit sa profession en 1765. On ne le voyait pas d'abord d'un œil favorable se livrer à l'étude des mathématiques, et il fut chargé d'enseigner la philosophie dans plusieurs séminaires, puis envoyé comme prédicateur à Crémone; mais il finit par être rendu à sa véritable vocation,

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre 1867.

car en 1780 il obtint la chaire de calcul différentiel à l'académie de Palerme, et six ans après le roi Ferdinand consentit à faire construire un observatoire dont Piazzi devait être le premier directeur. Ce dernier se rendit d'abord à Paris, chez Lalande, qui l'initia au maniement des instrumens, puis en Angleterre, où il prit les conseils de Maskelyne et comanda au célèbre Ramsden un *cercle vertical*. On appelle ainsi un appareil qui se compose essentiellement d'une lunette fixée à un cercle divisé de grande dimension; ce cercle, placé verticalement, peut tourner avec la lunette dans son propre plan. L'instrument construit par Ramsden, d'un modèle tout nouveau, fut trouvé si parfait que les astronomes anglais eussent voulu le garder, et Piazzi dut recourir à l'intervention du gouvernement napolitain pour obtenir qu'il pût l'emporter en Sicile. Le duc de Marlborough lui offrit vainement la direction de son observatoire. Piazzi revint à Palerme en 1789, et les architectes se mirent à l'œuvre pour lui bâtir des salles d'observation sur la terrasse de la tour carrée du palais royal. Cette tour, de construction arabe et d'une solidité comparable à celle des constructions romaines (les murs ont 5 mètres d'épaisseur à la base et 2 mètres au sommet), dominait tous les édifices de la ville et offrait un horizon presque complètement découvert.

C'est là que Piazzi établit son cercle vertical et sa lunette méridienne, et dès que les instrumens furent réglés, il se mit à observer d'une manière méthodique les étoiles fixes qu'il désirait cataloguer. Chaque étoile fut observée cinq fois pendant cinq jours consécutifs, et l'on reprenait les mesures s'il y avait entre les déterminations successives des différences trop fortes. En opérant ainsi, on se mettait à l'abri des erreurs d'observation et des fautes de calcul qui se glissent si facilement dans les déterminations isolées. Piazzi poursuivait ses observations depuis huit ans quand il fut récompensé de ses peines par une découverte éclatante qui lui valut beaucoup d'honneur. Le 1^{er} janvier 1801, il avait déterminé la position d'une petite étoile qui, le soir suivant, s'était manifestement déplacée. Il vérifia ses observations le 3 et le 4, et put constater qu'il avait affaire à un astre errant. Le lendemain, le ciel était couvert; Piazzi ne revit son étoile que le 10, mais il put la suivre jusqu'au 23 et déterminer sa route avec beaucoup de précision. « J'ai annoncé cette étoile comme étant une comète, écrit-il à Oriani le 24 janvier, mais elle n'est accompagnée d'aucune nébulosité, et son mouvement très lent et presque uniforme me fait penser que c'est peut-être quelque chose de mieux qu'une comète. » Il avait en effet découvert la première des petites planètes qui circulent entre Mars et Jupiter, et il lui donna le nom de *Cérès Ferdinandea*. Le roi de Naples fit frapper une médaille commémorative de cet événement et gratifia Piazzi d'une pension de 200 onces. Quelques années plus tard, Olbers et Harding trouvèrent à leur tour Pallas, Junon et Vesta; mais c'est en

1845 seulement qu'Astrée vint renouer la chaîne de ces découvertes de plus en plus fréquentes qui ont déjà porté à environ 200 le nombre des petites planètes connues.

En dehors de son grand catalogue d'étoiles, dont une seconde édition, fondée sur des calculs nouveaux et des observations supplémentaires, parut en 1814, Piazzî a publié des recherches sur la précession des équinoxes, sur la parallaxe des étoiles, etc. ; à partir de 1814, il dut consacrer une partie de son temps à l'introduction du système métrique dans le royaume de Naples. La mort le surprit au milieu de ses travaux, le 22 juillet 1826 ; depuis 1817, la direction de l'observatoire de Palerme avait été confiée au plus actif de ses aides, à Nicolas Cacciatore, qui la garda jusqu'à sa mort. Mais bientôt des événemens graves devaient troubler la paix profonde de cet asile de la science. Ce fut d'abord la révolution de 1820 : le palais royal et l'observatoire sont envahis par la foule, les papiers sont dispersés et brûlés en partie, et ce n'est qu'au péril de sa vie, après avoir été traîné en prison, que Cacciatore parvient à sauver l'observatoire d'une destruction complète. Cacciatore se hâta de mettre à jour l'arriéré des observations en publiant tout ce qui n'était pas perdu, et reprit courageusement sa besogne accoutumée ; mais une grave maladie dont il fut atteint en 1837 vint suspendre presque tous les travaux de l'observatoire pendant plusieurs années, et son fils Gaëtano, qui lui succéda en 1841, s'efforça vainement de les réorganiser. Compromis dans le mouvement révolutionnaire de 1848, il dut quitter Palerme et fut remplacé par M. Ragona, qui obtint enfin les crédits nécessaires à une restauration de l'antique établissement. Il put commander à Berlin un cercle méridien et à Munich un grand équatorial de 24 centimètres d'ouverture. L'installation de ce bel instrument fut terminée par M. G. Cacciatore, que la révolution de 1860 ramena à l'observatoire, et qui s'associa bientôt comme assistant M. Tacchini, l'un des astronomes les plus actifs que possède aujourd'hui l'Italie. M. Tacchini a entrepris, à l'aide de l'équatorial de Palerme, des recherches suivies sur les taches solaires, et il a fondé, avec le P. Secchi, la *Société des spectroscopistes italiens*. Les bases de cette association, qui s'est assurée la coopération de cinq observatoires, furent posées dans une réunion tenue à Rome en octobre 1874 ; les *Mémoires* qu'elle publie renferment déjà bon nombre de résultats importants.

Sur la fin de sa vie, Piazzî, nommé « directeur général des observatoires des Deux-Siciles, » avait contribué à faire terminer les constructions de l'observatoire de Naples, commencées en 1812 sur l'ordre du roi Murat, au lieu dit *Capo di Monte*. Cet observatoire, situé au sommet d'une colline et pourvu de très beaux instrumens, eut pour premier directeur Carlo Brioschi, qui mourut en 1833, n'ayant encore publié qu'une faible partie de ses observations. Ses successeurs, Capocci et del Re, négligèrent complètement l'établissement confié à leur garde,

qui n'a repris son niveau que depuis le jour où M. A. de Gasparis a été appelé à le diriger (1844), M. de Gasparis s'est fait connaître par la découverte de neuf petites planètes, sans compter de nombreux mémoires consacrés à des questions d'astronomie théorique. Aidé de MM. Fergola et Nobile, il n'a rien négligé pour maintenir l'observatoire de Capo di Monte au rang d'un établissement scientifique sérieux.

La fondation de l'observatoire de Florence remonte à 1774, et les premiers instrumens étaient en place dès 1784; mais on les laissa se rouiller, et De Vecchi, lorsqu'il fut nommé directeur en 1809, dut commencer par demander des fonds pour les faire réparer. Il mourut d'ailleurs en 1829 sans avoir fait aucun travail important. Le célèbre Amici, qui fut à la tête de l'observatoire de 1831 à 1864, s'appliqua surtout à perfectionner la construction des lunettes et des instrumens d'optique en général; on lui doit un grand nombre d'inventions ingénieuses. Son successeur, Donati, s'est fait connaître par des découvertes de comètes et par ses recherches sur les spectres des étoiles. Frappé des inconvéniens que présentait la situation du vieil observatoire au sein même de la ville, il en demanda la translation sur la colline d'Arcetri, et au mois d'octobre 1872 eut lieu en grande pompe l'inauguration de l'édifice nouveau; mais Donati mourut en 1873, laissant inachevée l'œuvre capitale de sa vie.

L'antique observatoire de Padoue, établi depuis 1767 dans la tour d'Ezzelino, a eu successivement pour directeurs Toaléo, puis son neveu Chiminello, qui commencèrent dès cette époque une série régulière d'observations du baromètre et du thermomètre, enfin Giovanni Santini, à qui l'on doit plusieurs catalogues d'étoiles et une nouvelle détermination de la masse de Jupiter; c'est son adjoint, M. Lorenzoni, qui fait maintenant fonctions de directeur.

A Rome, il existe deux observatoires: celui du Collège romain, qui a été illustré par les travaux du père De Vico et du père Secchi, et celui du Capitole, auquel M. Respighi donne aujourd'hui une nouvelle vie. On sait que la Compagnie de Jésus a toujours compté parmi ses membres des astronomes habiles, qu'elle envoyait dans tous les pays et sous tous les climats faire des observations utiles ou fonder des établissemens dont quelques-uns ont eu un grand éclat; la plupart du temps ces savans avaient fait leurs études au Collège romain, dont les bâtimens successifs ont depuis des siècles abrité des instrumens astronomiques. Ce n'est toutefois que vers 1787, quand le Collège se trouvait entre les mains du clergé séculier, que l'un des angles de la façade fut approprié aux observations par la construction d'une tour qui a servi d'observatoire principal jusqu'en 1848. Le directeur du petit observatoire, G. Calandrelli, quitta le Collège quand les pères jésuites y rentrèrent en 1824 par les ordres de Léon XII, et c'est alors que fut décidée

l'installation d'un cabinet d'observation à l'usage du professeur d'astronomie de l'université; c'est là le modeste point de départ de l'observatoire du Capitole, dont les premiers directeurs furent F. Scarpellini, puis I. Calandrelli, remplacé depuis 1866 par M. Respighi. L'observatoire du Collège romain a été reconstruit et complété en 1850, grâce à l'énergique initiative du père Secchi, qui l'a dirigé jusqu'à sa mort (1878), car en 1875 le gouvernement italien l'avait prié de conserver ses fonctions. Travailleur zélé s'il en fut, le père Secchi avait une réputation européenne; on connaît ses recherches sur les étoiles doubles, sur les nébuleuses, sur les taches et les protubérances du soleil, sur les spectres des corps célestes, sur les étoiles filantes, sur le magnétisme terrestre, etc. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en français.

Il n'y a rien à dire de l'observatoire de Modène. Celui de Turin, qui a eu longtemps à sa tête le célèbre Plana, plutôt mathématicien qu'observateur, avait été négligé depuis quarante ans lorsque la direction passa en 1865 à M. Dorna, qui s'efforce maintenant de le restaurer.

En août 1875, un congrès astronomique, réuni à Palerme sous les auspices du gouvernement, a voté un plan de réforme, qui conserve tous les observatoires existans, mais en les divisant en trois classes : 1^o ceux de Naples, Florence, Palerme, Milan, seront considérés comme établissemens de premier ordre, et les ressources disponibles devront être concentrées sur eux; 2^o ceux de Parme, de Bologne, de Modène, sont mis sous la dépendance des universités de ces trois villes et devront se borner à des travaux de météorologie et de physique; 3^o ceux du Collège romain, du Capitole, de Turin et de Padoue sont déclarés observatoires universitaires et consacrés surtout à l'instruction des jeunes astronomes. En restreignant ainsi l'activité de chaque établissement dans les limites imposées par l'état de son outillage, on évitera en tous cas un gaspillage de temps et d'argent, et on nous débarrassera d'un fatras encombrant d'observations sans valeur qui, le plus souvent, sont de véritables obstacles semés sur la route des astronomes engagés dans des recherches théoriques.

La multiplicité des centres d'observations, condition nécessaire de l'indépendance des astronomes, source d'émulation féconde et stimulant énergique de l'esprit d'invention, est, comme le fait remarquer M. Rayet, utile et nécessaire au développement de la science. C'est une vérité qu'en France on commence aussi à comprendre, et la création prochaine des observatoires de Lyon et de Bordeaux, qui prendront place à côté de ceux de Toulouse et de Marseille, rendra chez nous à l'astronomie pratique un éclat digne de son passé. R. R.

LORD BEACONSFIELD

ET SON TEMPS

I.

L'ANGLETERRE APRÈS LE BILL DE RÉFORME.

L'ouverture du parlement d'Angleterre, pour la session de 1877, avait été fixée au 8 février. La haute société anglaise semblait attacher à cette cérémonie un intérêt plus qu'ordinaire, car plus de dix mille demandes avaient été adressées au lord chancelier pour obtenir des places dans les tribunes de la chambre des lords. On savait, et c'était l'explication de cette ardente curiosité, que ce jour-là le premier ministre, élevé à la pairie depuis la clôture de la session précédente, devait prendre séance et rang en qualité de comte de Beaconsfield. Les plus grands noms de la noblesse anglaise s'étaient disputé l'honneur d'assister le nouveau pair dans cette circonstance solennelle, et il devait avoir pour parrains les deux comtes dont les titres sont les plus anciens, les comtes de Shrewsbury et de Derby, chefs des deux illustres maisons de Talbot et de Stanley.

Aussitôt que les pairs en grand costume eurent occupé leurs sièges, on vit entrer solennellement Jarretière, le roi d'armes d'Angleterre, et l'huissier à la verge noire, précédant le grand maréchal, qui est le chef de la maison de Howard, et le grand chambellan, qui est un Percy. Derrière ceux-ci apparut, entre lord Shrewsbury et lord Derby, le nouveau lord Beaconsfield, revêtu de la robe de comte et la couronne comtale sur la tête. Il s'age-

nouilla devant le lord chancelier et lui présenta les lettres patentes qui lui conféraient le titre de comte. La lecture faite, il se releva, et, précédé du grand maréchal et du grand chambellan, assisté de ses deux parrains, il fit le tour de la salle des séances avant de s'asseoir au banc des comtes, où les pairs vinrent en foule le complimenter.

Quelles pensées remplirent l'âme du nouveau pair pendant cette marche solennelle autour de cette salle où se réunissent les représentans de la plus fière aristocratie d'Europe? quels souvenirs s'éveillèrent dans son esprit en contemplant ces blasons dont beaucoup remontent à la conquête normande? Sans doute, son passé vint tout entier et d'un seul coup se retracer à ses yeux. Il se revit, fils d'une race proscrite et méprisée, demandant à sa plume une partie de son modeste revenu, et conquérant à force de persévérance et de talent une place éminente au sein de la représentation nationale; contesté, envié, critiqué sans relâche, avançant lentement, mais sans reculer jamais; puis il avait fait accepter sa direction au parti conservateur: il était devenu le chef autorisé des représentans des plus vieilles familles anglaises, et voilà qu'il allait s'asseoir comme un égal à côté des chefs de ces illustres maisons qui font remonter leur origine aux compagnons du Conquérant. Embrassant d'un coup d'œil ces quarante années de labeurs, de luttes et de succès, il a pu se dire, avec un légitime orgueil, qu'il avait pleinement justifié la devise adoptée par lui à ses débuts dans la vie: *Forti nihil difficile*.

C'est cette carrière de quarante ans que nous voulons retracer et que nous essaierons d'apprécier (1).

I.

De 1825 à 1840, le salon littéraire et politique le plus en renom à Londres fut celui de lady Blessington. Les infortunes de la comtesse et son mariage romanesque avaient éveillé la sympathie des femmes; son éclatante beauté attirait les hommes et son esprit les retenait, bien avant qu'elle eût taché d'encre ses jolis doigts à écrire des romans fashionables. Elle avait une véritable cour d'écrivains, d'artistes en renom et d'hommes politiques: d'ailleurs, pour donner la vogue à son salon, il eût suffi de la présence de son beau-fils, le comte d'Orsay, le roi de la mode, l'arbitre suprême en matière d'élégance et de bon goût. L'un des ornemens de ce salon,

(1) Des publications récentes nous ont fourni d'utiles renseignemens: *the Public Life of the earl of Beaconsfield*, by Fr. Hitchman; 2 vol., Londres, Chapman et Hall; — *Benjamin Disraeli, earl of Beaconsfield*, a biography by S.-A. Becton. — *Lord Beaconsfield, ein Charakterbild*, von J. Brandes.

dont le prince Louis-Napoléon devait devenir l'hôte le plus assidu, était un ancien chancelier d'Angleterre, Irlandais comme la comtesse, lord Lyndhurst, l'un des plus grands noms de la magistrature anglaise et un maître en fait d'éloquence. Parmi tous ces hommes distingués à des titres divers, on remarqua de bonne heure un jeune homme dont la beauté frappait le regard. Des cheveux d'un noir de jais, tombant en boucles épaisses, encadraient à ravir des traits fins et réguliers et faisaient ressortir la pâleur d'un teint qui avait la blancheur mate du marbre. Une mise d'une recherche excessive accusait des prétentions à la suprême élégance : c'étaient toujours des habits de la dernière mode, avec des revers de satin blanc, des gilets merveilleusement brodés, des flots de dentelles pour manchettes et pour jabot, et sur ces dentelles de grosses chaînes d'or d'un beau travail : c'était enfin une canne d'ivoire avec un chiffre gravé en or. Les hommes ne voulaient voir dans ce jeune homme que l'étoffe d'un fat. Plus indulgentes ou plus perspicaces, les femmes s'accordaient à dire qu'il deviendrait un homme remarquable et qu'il ferait son chemin. Et de fait, bien qu'habituellement réservé et silencieux, et comme uniquement préoccupé d'écouter, il se transformait tout à coup s'il venait à être provoqué, ou si le sujet de la conversation l'intéressait plus particulièrement ; alors la flamme semblait jaillir de ses yeux noirs et brillants, un sourire sarcastique se dessinait sur ses lèvres frémissantes ; il prenait la parole avec un feu et une verve extraordinaires ; l'originalité quelquefois étrange de la pensée était relevée par le tour piquant de l'expression et par le charme d'une voix harmonieuse : personne ne se lassait plus ni de le regarder ni de l'entendre.

Ce jeune homme, qui alliait à des dons si rares des prétentions et des afféteries que la jeunesse pouvait seule faire excuser, était Benjamin Disraeli, en qui personne alors, excepté lui-même peut-être, ne soupçonnait un futur premier ministre d'Angleterre. C'était le fils d'un simple homme de lettres, et il semblait ne vouloir point d'autre carrière, car, placé chez un attorney en renom pour se préparer au barreau, il avait, au bout de quelques mois, complètement abandonné l'étude des lois. La fortune lui réservait une plus haute destinée.

Le nom seul de M. Disraeli indique suffisamment son extraction ; loin d'en rougir, il s'est toujours fait honneur d'appartenir à la plus ancienne nationalité qui soit sur terre. Il a mis une sorte de complaisance, on pourrait même dire d'ostentation, à faire ressortir, dans plusieurs de ses livres, le rôle considérable que les Juifs ont toujours joué dans les affaires de ce monde, en dépit du mépris injuste et des persécutions dont ils étaient l'objet : il les a

représentés volontiers comme une race prédestinée au gouvernement de l'humanité. Il a recherché avec un soin pieux les origines de sa famille, et il les a fait connaître dans une préface qu'il a mise à une réimpression des œuvres de son père. La famille Disraeli faisait partie des *Sephardim*, c'est-à-dire de ces juifs d'Aragon et d'Andalousie, désignés souvent sous le nom de *nouveaux chrétiens*, qui avaient conservé leurs antiques croyances malgré une apparente adhésion au christianisme, et qui, après de longues années de prospérité et même de faveur, furent chassés d'Espagne, au xvi^e siècle, par l'inquisition, et transportèrent à Venise leurs richesses, leur savoir et leurs aptitudes industrielles. Le grand-oncle de lord Beaconsfield était un des plus riches banquiers de Venise : en 1748, il envoya en Angleterre son frère cadet, Benjamin Disraeli, alors âgé de dix-huit ans, pour lui servir de correspondant. Celui-ci s'établit à Londres, s'affilia à la synagogue espagnole et épousa une de ses coreligionnaires. Bien que naturalisé Anglais, il demeura fidèle à la foi de ses pères; mais sa femme, d'un esprit original et vif et d'un caractère plein de fierté, supportait malaisément les préjugés qui régnaient encore contre les Juifs en Angleterre et s'irritait des avanies et des dédains contre lesquels les relations étendues et la grande fortune de son mari ne la protégeaient pas. Elle finit par prendre en aversion la religion dans laquelle elle était née, et elle fit partager ce sentiment à son fils unique, Isaac Disraeli. Envoyé de bonne heure en Hollande et en France, pour y apprendre les affaires, celui-ci rapporta du continent, en 1789, un ardent enthousiasme pour Jean-Jacques Rousseau et ses doctrines, des cahiers de vers et de prose, et une insurmontable aversion pour la banque et le commerce. Écrire était sa seule passion : il se laissa marier à la fille d'un architecte de mérite, Basevi, à qui l'on doit plusieurs monumens; mais ni le mariage, ni la naissance de quatre enfans ne purent le distraire de ses lectures et de ses travaux littéraires. Il ne quittait guère son cabinet que pour aller faire des recherches dans les bibliothèques ou passer de longues heures dans les boutiques des bouquinistes, d'où il revenait toujours les poches remplies de livres. Dépourvu de toute originalité, il était surtout un vulgarisateur : il était sans cesse à la poursuite des anecdotes et des menus faits destinés à former le fond des articles de biographie et de critique qu'il a réunis sous le titre de *Curiosités de la littérature*, et qui ont rendu son nom populaire.

Isaac Disraeli avait refusé d'occuper aucune fonction dans la synagogue : il se tenait complètement à l'écart des coreligionnaires de sa famille; lorsque la mort de son père, arrivée en 1817, lui rendit toute liberté à cet égard, il rompit absolument avec le judaïsme et fit ou laissa baptiser ses enfans dans la religion anglicane. Il en

avait quatre : Sarah, née en 1802; Benjamin, né le 21 décembre 1804, et deux autres fils plus jeunes de quelques années. On dit que lord Beaconsfield eut pour parrain Rogers, le poète millionnaire, dont les dîners étaient aussi renommés que les vers, et qui menait de front la banque et la poésie; la marraine fut M^{rs} Ellis, femme d'un critique alors en réputation. Ce fut, assure-t-on, sur leurs sollicitations réunies qu'Isaac Disraeli, absolument indifférent en matière de religion, consentit à faire entrer ses enfans dans le sein de l'église officielle. Ce fut du reste à peu près le seul souci qu'il prit de leur éducation et de leur avenir. Après quelques années passées dans un pensionnat de Winchester, Benjamin reçut, dans la maison paternelle, les leçons d'un professeur particulier, le docteur Cogan, qui lui enseigna le latin et le grec; mais il fut surtout son propre maître. Abandonné à lui-même, sans conseil et sans direction, il passait une grande partie de son temps dans la bibliothèque de son père, lisant sans méthode et un peu au hasard tous les livres dont le titre éveillait sa curiosité, et ajoutant sans cesse par ces lectures assidues à la somme de ses connaissances. Il n'eut donc point les avantages de cette éducation des universités, si prisée des Anglais, et plus précieuse encore par les amitiés qu'elle fait naître et par les relations qu'elle prépare que par l'instruction qu'elle permet d'acquérir. En revanche, il n'en subit pas la routine et n'en contracta point les préjugés; si cette éducation solitaire fit entrer dans sa jeune tête des connaissances confuses et mal digérées et une foule de notions incohérentes que l'âge et la réflexion devaient rectifier, il lui dut en retour l'indépendance de son jugement, l'habitude de penser par lui-même et, dans l'expression de ses idées, un tour personnel et imprévu qui donnait à ses paroles la saveur de l'originalité.

A l'âge de dix-huit ans, il fut placé dans l'étude de MM. Swain et C^{ie}, attorneys à Londres; mais il n'y demeura que quelques mois, et, cédant sa place à son frère cadet, il partit pour un voyage sur le continent. Il visita successivement la France, l'Italie et enfin l'Allemagne, où le nom de son père et les lettres de recommandation dont il était muni lui ouvrirent la porte de plusieurs écrivains en renom, et particulièrement de Goëthe et d'Henri Heine. Il séjourna assez longtemps en Allemagne pour en apprendre la langue et en étudier la littérature, et il y contracta quelque peu ce goût pour les théories abstraites et ces habitudes de généralisation précipitée que les jeunes gens prennent volontiers pour des aptitudes philosophiques. La trace en est sensible dans plusieurs de ses ouvrages, et l'on ne saurait rapporter à une autre influence les conceptions nuageuses et les effusions mystiques auxquelles se complaît parfois un écrivain qui semble né pour la satire et qui

ne donne jamais plus complètement sa mesure que quand il flagelle avec une ironie puissante les ridicules et les vices de la société contemporaine.

Deux ou trois années s'écoulèrent ainsi, et, au retour d'une dernière excursion sur le continent, Benjamin Disraeli ne retrouva plus sa famille à Londres. Son père avait acheté un domaine, Bradenham-House, dans le comté de Buckingham, et, à la fin de 1825, il y fit transporter sa bibliothèque et s'y établit à demeure. Il y passa les vingt dernières années de sa vie. Benjamin demeura seul à Londres ; il était déjà en relation avec la plupart des écrivains et des critiques du jour. L'amitié de Rogers lui ouvrit l'entrée de plusieurs salons où sa jeunesse, sa bonne mine et son esprit lui valurent le meilleur accueil. A ce moment naquit un nouveau journal politique, *the Representative*, qui, fondé à grands frais et avec fracas, disparut au bout de quelques mois, après avoir coûté beaucoup d'argent à la maison Murray. Une tradition fort accréditée attribue à M. Disraeli, si jeune qu'il fût encore, le rôle principal dans la fondation et dans la rédaction de cette feuille éphémère, dont le nom même serait aujourd'hui oublié sans cette prétendue collaboration. M. Disraeli a été absolument étranger à cette entreprise, dont on a voulu faire retomber sur lui l'avortement. Ses débuts ont été plus modestes, ils ont eu pour théâtre un petit journal littéraire dont l'existence n'a pas été de longue durée, *the Star Chamber*, auquel il donna quelques articles de critique et une satire en vers, *la Dunciade du jour*, contre les poètes du temps. M. Disraeli n'a rien épargné pour faire disparaître toute trace de ces premiers essais de sa plume, mais un collectionneur implacable a préservé de la destruction quelques numéros de la petite revue, et le corps du délit existe encore.

Le véritable coup d'essai de M. Disraeli fut un roman anonyme, *Vivian Grey*, qui parut à la fin de 1826, avant que l'auteur eût complété sa vingt-deuxième année. Le jeune écrivain voyait journellement défiler devant lui, dans les salons dont il était l'hôte assidu, tout le personnel de la haute société anglaise : ministres, diplomates, grands seigneurs, femmes à la mode, orateurs et écrivains en renom. La médisance l'instruisait des secrets de leur passé, et lui révélait leurs faiblesses. Son esprit observateur lui faisait mesurer toute la disproportion qui existait entre la valeur réelle et le rôle de certains personnages : il voyait en action l'influence de la fortune et de la naissance, la puissance des préjugés, les ressources de l'intrigue, le jeu des passions et des infirmités humaines. La jeunesse n'est pas d'ordinaire portée à l'indulgence ; l'expérience de la vie n'a pas encore émoussé la vivacité de ses impres-

sions : la méchanceté l'indigne, le triomphe de la sottise l'irrite, le ridicule l'agace. Le spectacle que le jeune Disraeli avait sous les yeux n'était pas seulement pour lui une récréation instructive, il était aussi une tentation perpétuelle ; éveillant le démon de la satire qui sommeillait en lui, il surexcitait sa verve malicieuse et faisait affluer à son cerveau un torrent d'épigrammes auquel il fallait une issue. Un jour, M. Disraeli prit la plume, et *Vivian Grey* fut écrit tout d'un trait.

Ce fut un événement : jamais succès littéraire n'eut cette rapidité foudroyante et ce retentissement. La cour s'arracha le livre : la ville prit feu aussitôt ; puis ce fut le tour de la province : sept ou huit éditions se succédèrent en quelques semaines. Il ne faut pourtant chercher dans ce roman ni intrigue fortement nouée, ni passions dramatiques, ni scènes émouvantes : c'est une succession d'épisodes à peine rattachés les uns aux autres par le fil le plus ténu ; c'est une lanterne magique dans laquelle défilent une foule de personnages dont le nom seul est déjà une épigramme, et dont aucun ne peut intéresser ; mais n'avoir point lu *Vivian Grey*, n'en pouvoir nommer les personnages réels, n'en point saisir toutes les malices, c'eût été se donner un brevet de béotisme et se mettre soi-même en dehors de la bonne compagnie. Aussi le livre fit-il fureur, et sept ou huit clés furent publiées par les journaux ou les revues pour venir en aide à la pénétration des lecteurs.

L'auteur s'est toujours défendu d'avoir voulu faire une galerie de portraits, et la multiplicité des clés dues à la malignité contemporaine suffirait elle seule à le justifier. Des portraits où l'on reconnaît plusieurs personnes ne méritent plus ce nom. Le jeune écrivain avait évidemment emprunté aux originaux qu'il avait sous les yeux les différens traits qui lui avaient servi à composer ses personnages : si les grands seigneurs, les femmes à la mode, les hommes politiques qu'il mettait en scène n'avaient ressemblé à personne de la vie réelle, s'ils n'avaient pas eu le ton, les habitudes, les idées qui avaient cours dans les salons, son livre eût été l'esquisse d'un monde imaginaire peuplé d'êtres de fantaisie, il n'eût pas été une peinture fidèle de la haute société anglaise. C'était l'exactitude du tableau, c'était la vérité de l'ensemble qui conduisaient à rechercher des ressemblances de détail, et à disséquer en quelque sorte les personnages du roman pour retrouver la trace des emprunts que l'auteur avait faits au monde réel.

Si *Vivian Grey* n'avait été qu'une galerie de portraits et de caricatures empruntée à la société anglaise de 1826, son succès eût été aussi éphémère qu'étourdissant. La malignité des contemporains une fois satisfaite, le livre aurait perdu tout intérêt. Il n'en a rien été : tous les personnages qu'on avait voulu reconnaître

sont depuis longtemps descendus dans la tombe : le nom même de la plupart est ignoré de la génération actuelle, et *Vivian Grey* a conservé des lecteurs : il a été réimprimé aussi souvent qu'aucun des autres ouvrages de M. Disraeli. C'est que ce livre est un tableau plein de vivacité et de vérité de la haute société anglaise, dont les côtés secondaires ont pu se modifier, mais dont le caractère général n'a pas changé. Où les contemporains n'ont voulu voir que la caricature de gens qu'ils connaissaient, les générations suivantes ont vu la peinture de la nature humaine : ce que l'auteur a emprunté aux originaux qui posaient devant lui, ce sont moins les traits accidentels et fugitifs qui donnent un certain relief à une figure, que les traits permanens qui constituent le fond de l'humanité : il a pu faire des portraits, mais il a surtout tracé des caractères. C'est là ce qui a sauvé son livre de l'oubli où tombent nécessairement les œuvres qui n'empruntent leur intérêt qu'à la curiosité ou aux passions du jour.

Le principal personnage du roman est un jeune aventurier, sans naissance et sans fortune, mais plein de confiance dans les dons qu'il a reçus de la nature et dans la puissance de sa volonté, et déterminé à parvenir. Il compte, pour s'élever, mettre à profit l'incapacité, la sottise et la faiblesse de ses contemporains : pour faire des grands seigneurs les instrumens de ses desseins, il flattera leur vanité ; il flattera les préjugés et les passions de la foule pour conquérir cet autre levier, non moins puissant que la richesse, la popularité. Il n'embrassera d'opinions, il n'épousera de causes que celles qui pourront servir à sa fortune. Les maximes et les préceptes de conduite que Vivian Grey laisse échapper dans ses confidences formeraient un petit manuel qu'on pourrait intituler *l'Art de parvenir*, à la condition de n'avoir ni moralité ni vergogne et de ne rencontrer que des dupes. Les ennemis personnels et les adversaires politiques de M. Disraeli n'ont pas manqué de dire qu'il s'était peint lui-même sous le nom de Vivian Grey, révélant avec un cynisme effronté sa résolution de faire fortune et les moyens qu'il comptait employer pour réussir. A l'appui de cette thèse peu charitable, on a relevé tous les détails de l'éducation, de l'entourage et du caractère de Vivian Grey qui paraissent se rapporter à M. Disraeli. C'est à l'aide d'argumens de cette sorte qu'on a voulu retrouver dans *Werther* l'histoire personnelle de Gœthe, comme si, au début de leur carrière littéraire, de très jeunes écrivains n'ayant fait encore qu'entrevoir le monde, n'étaient pas nécessairement conduits à emprunter à leurs impressions personnelles et à leur entourage immédiat quelques traits du tableau qu'ils esquissent. A vingt-deux ans, M. Disraeli songeait-il déjà sérieusement à embrasser la carrière politique, qui semblait lui être fermée par

d'insurmontables barrières ? En tout cas, s'il eût entendu se peindre lui-même sous les traits de Vivian Grey, se serait-il montré sous un jour aussi peu favorable ? Son héros est un ambitieux vulgaire, chez qui de brillantes facultés ne rachètent pas l'absence du sens moral : il ne se recommande par aucune des qualités qui peuvent éveiller la sympathie ; ni ses projets ni ses aventures ne peuvent exciter l'intérêt : finalement, il ne réussit à rien en Angleterre, et c'est en Allemagne seulement, dans une principauté lilliputienne qu'il peut trouver l'emploi de ses talents. La conclusion qui se dégage du livre, c'est que la richesse ignorante et vaniteuse trouve toujours quelque intrigant qui l'exploite. Ce n'est pas là une biographie, c'est l'histoire éternelle des faiblesses humaines.

Le goût des voyages s'était-il réveillé chez M. Disraeli ? L'Orient exerçait-il sur lui cette fascination irrésistible qui entraîne en Palestine le héros d'un de ses romans ? Désirait-il seulement se soustraire au retentissement persistant de son livre et aux secrètes inimitiés qu'il avait pu lui valoir ? mais il ne tarda point à quitter l'Angleterre pour plusieurs années. Après avoir publié, au commencement de 1828, *les Aventures du capitaine Popanilla*, imitation aujourd'hui oubliée du chef-d'œuvre de Swift, et sans attendre l'effet de ce nouvel ouvrage, il partit pour Constantinople avec sa sœur Sarah et un de ses amis, M. Meredith, qui était le fiancé de sa sœur. Tous trois passèrent à Constantinople l'hiver de 1829 : ils employèrent l'année 1830 à parcourir la Roumélie, la Grèce et l'Albanie. En 1831, ils visitèrent la Troade et l'Asie-Mineure ; arrivés en Syrie, il leur fallut se séparer. Ils avaient espéré que ce long séjour en Orient fortifierait la santé délicate de Meredith : loin de là, la phthisie se déclara et fit de rapides progrès. Se transformant en garde-malade, Sarah Disraeli ramena son fiancé en Angleterre, mais ce fut pour le voir expirer presque en touchant le sol natal et sans qu'il pût lui donner son nom. Prenant alors le deuil pour ne le quitter jamais, elle se consacra à son vieux père, dont elle devint la lectrice et le secrétaire, et qui ne tarda point à la pleurer à son tour.

Demeuré seul en Syrie, Benjamin mit à exécution le projet qu'il avait formé de visiter toutes les contrées où les Juifs ont séjourné, de demander à l'aspect des lieux, au climat, au ciel de l'Orient le secret de leur étrange destinée et de suivre de pays en pays leurs pérégrinations. L'ardente curiosité et les préoccupations mystiques qui entraînent à Jérusalem lord Tancrède Montaignu ne sont-elles pas des réminiscences personnelles plutôt que les conceptions imprévues d'un romancier ? Il est permis de le conjecturer. Arrivé en Palestine, le jeune voyageur voulut tout voir, même la mosquée d'Omar, dont le fanatisme musulman interdit l'entrée aux infi-

dèles, et cette imprudente curiosité faillit lui coûter la vie. Ce fut à grand'peine qu'on l'arracha des mains d'une foule irritée.

De Jérusalem, il se rendit en Égypte et remonta le Nil jusqu'aux cataractes, voyage alors plein de difficultés et de périls, et que bien peu d'Européens avaient osé entreprendre depuis l'expédition française. Ce fut ensuite le tour de l'Espagne, où il visita l'une après l'autre ces belles cités de l'Andalousie, autrefois habitées par les Séphardim, et qu'il s'est complu à décrire. Enfin, après une nouvelle visite à Venise et à Rome, où il passa l'hiver, il revint en Angleterre au mois de mars 1832, après une absence de trois années. Il rapportait d'Orient, outre des impressions ineffaçables dont la trace est manifeste dans tous ses livres, de nombreux matériaux, un poème, et le canevas sinon les manuscrits de trois romans.

Le premier en date de ces romans, *le Jeune Duc*, parut presque immédiatement après le retour de M. Disraeli en Angleterre. C'était une peinture de la haute société anglaise sous une forme vive et spirituelle et dans un style élégant, mais sans l'attrait particulier que des portraits vrais ou supposés avaient donné à *Vivian Grey*. Cet ouvrage fut favorablement accueilli par le public et par la critique, qui reprocha seulement à l'auteur d'avoir abusé des digressions et d'avoir fait de trop fréquentes allusions à ses voyages et à ses impressions personnelles. On ne remarqua point que c'était, comme *Virian Grey*, une satire voilée de l'aristocratie anglaise, où l'auteur mettait en relief quelle éducation frivole et superficielle recevaient les enfans des plus illustres familles, quelle préparation insuffisante ces futurs législateurs apportaient dans la vie politique, et quel discrédit l'ignorance, l'incurie et les préjugés de la plupart des grands seigneurs faisaient rejaillir sur un ordre appelé à jouer un rôle considérable dans l'état. On ne saurait laisser passer inaperçu ce côté des deux premiers ouvrages de M. Disraeli : c'est l'éclosion d'idées auxquelles l'auteur demeurera fidèle ; s'il veut maintenir entre les mains de l'aristocratie la haute direction des affaires publiques, c'est à la condition qu'elle se fera la gardienne des intérêts des masses, et qu'ayant la facilité et par conséquent le devoir de tout apprendre, elle justifiera sa prépondérance en se montrant toujours la classe la plus instruite, la plus éclairée, la plus vraiment libérale de la nation.

Au *Jeune Duc* succéda, en 1833, *Contarini Fleming*, que l'auteur intitula lui-même « revue psychologique. » C'est l'histoire d'une âme ardente et généreuse, incapable de résister à ses premières impressions et passant d'un entraînement à un autre sans pouvoir jamais se tenir dans une juste mesure ni arriver à la fixité. Dans ce roman, les événemens comme les caractères dépassent toutes les

limites de la vraisemblance et atteignent, on peut le dire, à l'extravagance. Aussi le public fit-il à *Contarini Fleming* un accueil assez froid pour décourager l'auteur, qui avait écrit ce livre avec passion. Ce jugement de la première heure n'était pas sans appel. L'Allemagne se montra plus indulgente que l'Angleterre pour les conceptions aventureuses et les effusions mystiques de l'auteur. Gœthe s'exprima favorablement sur le livre, et Henri Heine en fit l'objet d'un article louangeur. En Angleterre même, la critique rendit justice au talent qui éclatait dans des descriptions d'une rare beauté, aux pages brûlantes et parfois d'une éloquence singulière qui rachetaient le décousu du récit et l'étrangeté des situations. Le découragement de l'auteur ne fut point d'ailleurs de longue durée; car, au bout de quelques mois à peine, paraissait un roman, *Alroy*, qui portait pour second titre : « Récit surprenant. » L'auteur ne pouvait en effet se dissimuler l'invraisemblance absolue des aventures de son héros, bien qu'il essayât de la pallier en ajoutant à son livre une notice étendue sur Scanderberg. Alroy est un prince de la maison de Juda qui entreprend d'arracher ses coreligionnaires à l'oppression et aux outrages dont ils sont victimes. Il les appelle aux armes, les enflamme par ses chants et tente de reconstituer un état juif : après des succès inespérés, il succombe dans une lutte héroïque, emportant dans la tombe l'admiration de ses ennemis. On trouve ici distinctement la trace des préoccupations qui avaient conduit le jeune Disraeli au fond de l'Orient : ses prédilections particulières et, si l'on peut s'exprimer ainsi, son orgueil national s'y sont donné libre carrière. Il semble que, dans la conception primitive de l'auteur, *Alroy* ait dû être un poème, car les vers y abondent : non-seulement les vers blancs, qui se confondent aisément avec la prose, mais les vers rimés, et des pages entières pourraient presque sans changement être réimprimées comme des vers. Une œuvre comme *Alroy*, malgré l'étrangeté et l'invraisemblance du sujet, devait moins choquer en Angleterre que sur le continent : les esprits y sont familiarisés dès l'enfance, par une lecture assidue de la Bible, avec les lieux où l'auteur place le théâtre de son récit, avec les sentimens qu'il met dans le cœur de ses personnages et avec toutes les traditions de la race hébraïque. Guerrier et poète, Alroy tient de David et de Macchabée : on sent à la vivacité et à la chaleur du récit que l'auteur est plein des souvenirs de l'Ancien-Testament, et ses descriptions, par leur éclat et par l'impression de vérité qu'elles laissent après elles, trahissent l'homme qui a vu avec l'âme autant qu'avec les yeux, et dont la pensée a encore présens devant elle, dans leur antique beauté, les lieux qu'elle décrit.

Après *Alroy*, qui était un poème en prose, vinrent, au commen-

cement de 1834, les trois premiers chants d'une œuvre poétique qui en devait avoir six : *l'Épopée des révolutions* (*the Revolutionary Epick*). M. Disraeli a raconté lui-même qu'en visitant les ruines de Troie, et l'imagination échauffée par les souvenirs poétiques que ces ruines lui rappelaient, la pensée lui était venue de mettre en vers la lutte et les vicissitudes des diverses formes de gouvernement. L'âge des héros avait donné naissance à une épopée héroïque et guerrière, *l'Iliade*; le grand mouvement de la réforme avait enfanté une épopée religieuse, *le Paradis perdu*; notre époque, marquée par tant d'agitations et de bouleversements, semblait appeler une épopée politique. De cette conception était sortie une œuvre étrange, une de ces interminables et fastidieuses allégories dont Chaucer et Bunyan avaient déjà donné des exemples, le premier en vers et le second en prose. On devine aisément quel genre d'intérêt peut inspirer la lutte de Magros et de Lyridon, représentant l'un le principe féodal et l'autre le principe fédératif ou républicain, avec leur cortège de personnages symboliques, Foi, Fidélité, Chevalerie, Opinion, etc. Par une juste défiance de ses facultés poétiques, M. Disraeli ne fit imprimer la première partie de *l'Épopée des révolutions* qu'à cinquante exemplaires, destinés à des amis particuliers et aux journaux, dont il désirait provoquer le jugement. S'inclinant devant leur arrêt, il renonça à continuer son œuvre et dit adieu à la poésie. C'était agir en homme d'esprit : il avait tout à gagner à rentrer dans sa véritable voie.

II.

Il semble que trois romans et un poème publiés en deux années auraient dû suffire à absorber l'activité de l'homme le plus laborieux et le mieux doué. Loin qu'il en eût été ainsi, M. Disraeli avait encore trouvé moyen de consacrer un temps considérable à la politique, et déjà il songeait à abandonner la littérature pour la carrière parlementaire. Il était parti pour l'Orient au moment où l'émancipation des catholiques faisait entrer dans la chambre des communes un élément nouveau avec lequel les hommes politiques devaient désormais compter parce qu'il pouvait déplacer la majorité; à l'agitation en faveur de l'égalité religieuse en avait succédé une autre qui avait pour objet la réforme de la chambre des communes elle-même. Cette agitation avait atteint son paroxysme au printemps de 1832, précisément au moment où M. Disraeli revenait en Angleterre. La présence d'un ministère libéral au pouvoir arrêtaient seule l'explosion de l'irritation populaire; la chambre des lords avait deux fois rejeté le bill de réforme, mais sa résistance semblait épuisée; le duc de Wellington jugeait que le moment de céder

était arrivé, et l'adoption définitive du bill était imminente. Les conditions de la vie politique allaient donc être changées; une nouvelle invasion d'éléments inconnus allait détruire l'équilibre des forces parlementaires, effacer peut-être les anciennes divisions des partis et donner lieu à des combinaisons imprévues. Sans doute il y aurait une place à prendre et un rôle à jouer pour les hommes jeunes et instruits auxquels l'absence d'antécédens laisserait toute liberté d'action.

La tentation devait être irrésistible pour M. Disraeli. Débutant dans la vie à une époque d'extrême fermentation, où des questions politiques de la plus haute gravité étaient débattues avec une ardeur sans égale et formaient presque l'unique sujet d'entretien dans les salons et jusqu'au sein des plus humbles foyers, comment serait-il demeuré indifférent à ce qui passionnait tous les esprits autour de lui ! Mille traits épars dans le *Vivian Grey* prouvent qu'il avait étudié avec soin le mécanisme des institutions anglaises et que les combinaisons de la stratégie parlementaire avaient dû souvent être dévoilées et analysées devant lui. Il se savait le talent d'écrire; il se sentait le talent de parler; il était mieux doué, plus instruit, plus actif, plus laborieux que la plupart des hommes politiques qu'il avait rencontrés dans les salons; pourquoi ne jouerait-il pas un rôle aussi bien qu'eux ? A quoi conduisaient les lettres en Angleterre ? A rien, pas même à la fortune, pas même à l'indépendance. Heureusement pour lui, la sienne était assurée par la modeste aisance qu'il pouvait attendre après son père et après son grand-père maternel; mais que de gens de talent ne voyait-il pas vivre péniblement de leur plume, s'ils ne voulaient être les esclaves des libraires ou les parasites des grands seigneurs ? En quelle méliocre estime Byron avait-il été tenu pour n'avoir voulu être qu'un poète, quand il avait le droit de haranguer les lords sur la question des sucres et sur la balance du commerce ? Quand Moore luttait contre la pauvreté, était-ce à ses vers ou à ses millions que Rogers était redevable de son crédit ? Dans le plus cher de ses amis, dans Bulwer, était-ce l'auteur de romans agréables et émouvans que les salons accueillaient avec empressement ? n'était-ce pas le baronnet et surtout le membre du parlement ? Non, les lettres étaient impuissantes à élever un homme qui n'avait pour lui ni la fortune ni la naissance : la politique pouvait seule renverser la barrière artificielle que les préjugés et la constitution aristocratique de la société anglaise opposaient à l'essor du mérite, et elle permettait toutes les ambitions. Ne pouvant être ni soldat ni légiste pour se frayer la route de la chambre des lords, il fallait forcer la porte de la chambre des communes.

Sous quelle bannière se rangerait-il ? Serait-il whig ou tory ?

Non-seulement les whigs étaient en possession du pouvoir, mais ils semblaient avoir toutes les chances de le conserver. Ils étaient portés par le courant populaire, ils s'étaient mis à la tête du mouvement qui entraînait toute l'Angleterre, et la réforme ne pouvait que consolider leur ascendant. M. Disraeli n'avait eu que peu de relations avec les whigs, et il ne devait se sentir aucune inclination pour eux. La direction du parti était concentrée entre trois ou quatre familles, étroitement unies entre elles par des alliances matrimoniales, et appartenant à la fraction la plus élevée, mais la plus dédaigneuse et la plus exclusive de l'aristocratie. Nul n'était compté ni même admis dans les conseils secrets des whigs, à moins d'être un Grey, un Russell, un Canning ou un Elliot. Ils avaient entrepris d'accomplir la réforme, mais ils entendaient la faire tourner exclusivement à leur profit. Pour eux, elle consistait à supprimer les bourgs-pourris où s'exerçait l'influence des tories, et à conserver autant que possible ceux dont les grands seigneurs whigs disposaient. On faisait bien la part du feu, mais surtout aux dépens de ses adversaires. On entendait s'en tenir là : on proclamait bien haut que le bill de réforme, tel qu'il était présenté, serait une mesure définitive et qu'il ne serait plus apporté aucun changement ni dans la législation électorale ni dans la composition du parlement. Quant à ceux à qui la réforme paraissait insuffisante ou qui auraient voulu lui faire produire d'autres conséquences qu'un déplacement de la prépondérance politique, on les qualifiait de radicaux, on les reléguait parmi les utopistes, et, en acceptant leur coopération et leur vote, on les excluait soigneusement du pouvoir.

Pendant telle est l'influence du succès et tel est l'attrait de la nouveauté que tous les aspirans à la vie politique, tous les jeunes gens se tournaient du côté des whigs; un homme de valeur pouvait-il s'exposer à demeurer perdu dans cette foule de recrues empressées? D'ailleurs les plus anciennes et les plus étroites relations de M. Disraeli étaient du côté des tories. En achetant Bradenham-House, son père avait pris rang parmi les propriétaires terriens du comté de Buckingham, comté essentiellement agricole, où presque toutes les grandes influences étaient conservatrices; lui-même ne devait pas tarder à se lier d'amitié avec le fils aîné du duc de Buckingham, le marquis de Chandos, qui tenait à la chambre des communes un certain rang parmi les conservateurs. Une inclination naturelle devait donc faire pencher M. Disraeli de ce côté, mais on ne pouvait attendre qu'un homme de son intelligence et de son éducation, qui avait autant de lecture, qui avait vécu dans le milieu le plus éclairé et le plus propre à ouvrir l'esprit aux idées nouvelles, qui avait parcouru l'Europe, non pas en oisif et en homme de plaisir, mais en observateur pénétrant et studieux, devint un

tory à la façon des gentilshommes campagnards qu'il a criblés des traits d'une si fine ironie, et qu'il nous montre aussi inaccessibles à toute pensée de changement qu'inflexibles sur leurs droits de chasse et leurs prérogatives seigneuriales. Si nous cherchons le secret des opinions de M. Disraeli dans ses premiers ouvrages, et particulièrement dans cette *Épopée des révolutions*, où les théories politiques tiennent tant de place, nous y voyons qu'il estimait déjà que l'impulsion politique doit venir d'en haut, parce que l'autorité seule peut accomplir des réformes sans déchiremens et sans secousse, et qu'il croyait à l'utilité d'une classe dirigeante, d'une aristocratie, à la condition qu'elle justifiât sa prépondérance par ses lumières, son dévouement au bien public et sa promptitude à tous les sacrifices, en se montrant toujours l'amie du pauvre, la protectrice des arts, l'initiatrice de tous les progrès. Pour que la noblesse anglaise remplît les conditions de cette aristocratie idéale, il était nécessaire qu'elle se transformât, qu'elle apprît à faire un plus généreux usage de sa richesse et un meilleur emploi de ses loisirs, qu'elle préparât de bonne heure ses enfans aux fonctions législatives par des études sérieuses et qu'elle se tint constamment au niveau des idées de son temps. Pour être plus sincèrement et plus sérieusement libéraux que les whigs, pour se montrer ce qu'ils étaient, les véritables amis du peuple, les Tories n'avaient d'ailleurs qu'à demeurer fidèles aux traditions de leur parti. Si une irrésistible réaction contre les excès de la révolution française, si les exigences d'une lutte terrible contre Napoléon les avaient contraints de faire un usage rigoureux du pouvoir, on n'avait pas le droit d'abuser des nécessités d'une situation exceptionnelle et temporaire pour identifier leur nom avec les idées de compression. N'étaient-ce pas leurs orateurs et leurs hommes d'état qui, sous les trois premiers George, avaient défendu les libertés publiques contre les whigs et avaient lutté contre le despotisme démoralisateur de Walpole?

Tout en professant les mêmes idées que les Tories sur le respect de la prérogative royale, sur l'autorité de la chambre des lords et sur le maintien de l'église établie, M. Disraeli ne se croyait tenu de repousser aucune réforme utile, d'être hostile à aucun progrès. Un esprit puissant et libre de préjugés, Bentham, avait soumis à une critique rigoureuse toutes les parties de la législation anglaise : il en avait fait ressortir les incohérences, les vices et les lacunes. Bien qu'il eût exposé ses idées sous une forme et dans un style bien propres à rebuter les lecteurs, il avait fait école. Des hommes jeunes, ardens et, pour la plupart, d'un incontestable mérite, s'étaient déclarés ses disciples et s'étaient voués à la propagation de ses doctrines. Ils s'étaient groupés autour d'un recueil trimestriel,

la *Revue de Westminster*, dont la courte existence n'a pas été sans éclat, et ils avaient fondé pour leur servir de centre de réunion un club qui s'appelait aussi Club de Westminster. On leur donnait et ils ne repoussaient point le nom de radicaux par lequel on les distinguait des whigs, c'est-dire des libéraux qui poursuivaient uniquement les réformes politiques. Il ne faudrait donc pas que ce nom fit illusion sur leurs sentimens, fort différens de ceux que professent les radicaux d'aujourd'hui, dont les uns sont républicains et dont les autres sont socialistes. M. Disraeli avait adopté sur les devoirs de la richesse envers la pauvreté, sur l'amélioration du sort des classes laborieuses, sur la réforme de la loi des pauvres, sur la diffusion de l'instruction et sur d'autres questions encore les opinions émises par Bentham et propagées par ses disciples. Il comptait en outre parmi les benthamites des amis très chers, entre autres sir Edward Lytton Bulwer, aujourd'hui vice-roi des Indes, qui n'épargna rien pour l'attirer dans leur camp et qui l'avait fait inscrire d'office parmi les membres du club de Westminster.

Ainsi M. Disraeli, au début de sa carrière politique, n'avait aucun lien ni aucun rapport d'opinions avec les whigs : par le fond de ses convictions politiques, il tenait aux tories ; par les tendances libérales et généreuses de son esprit et par ses opinions sur certaines questions spéciales il tenait également à ce petit groupe de réformateurs qui n'allait pas tarder à se fondre dans l'un ou l'autre des deux grands partis. M. Disraeli fut donc logique et conséquent avec lui-même en se présentant tout d'abord comme un candidat libre de toute attache, comme un conservateur indépendant. On excusera l'abondance de ces détails si l'on réfléchit à l'action considérable que M. Disraeli a exercée sur son pays : ils contiennent l'histoire de ses opinions et donnent l'explication de sa conduite.

A quelques milles de Bradenham-House, au cœur du comté de Buckingham, se trouvent la paroisse et la ville de High Wycombe. La ville, ou plus exactement les habitations groupées sur un espace de 50 hectares, formaient un bourg parlementaire, représenté à la chambre des communes par deux députés. La franchise, ou droit d'élection, était le privilège de la corporation, c'est-à-dire du conseil municipal, et des propriétaires fonciers ayant le titre de bourgeois : en tout, moins de 40 personnes. High Wycombe avait pour représentans, en 1832, le plus grand propriétaire de la paroisse, l'héritier présomptif de lord Carington, M. Robert Smith et sir Thomas Baring, nommé par l'influence de M. Smith. Tous deux étaient whigs et comptaient parmi les amis dévoués du ministère. Quelques semaines après son retour d'Orient, M. Disraeli fut informé que sir Thomas Baring allait donner sa démission de député de High Wycombe pour se porter dans le Hampshire, où l'une

des deux places de député du comté était devenue libre. Une circonstance plus favorable ne pouvait se présenter : M. Disraeli n'avait point à chercher un collège électoral dont il pût solliciter les suffrages : une vacance se produisait dans le comté même où sa famille résidait, où il était le mieux connu, à quelques milles de la demeure paternelle. Sa détermination fut prise immédiatement. Il ne pouvait ignorer que l'influence de M. Robert Smith était toute-puissante sur la corporation de High Wycombe, et que cette influence allait s'exercer en faveur d'un personnage officiel, le colonel Grey, troisième fils et secrétaire particulier du premier ministre ; mais le bill de réforme venait enfin d'être voté, et il devait nécessairement avoir pour conséquence une dissolution prochaine du parlement. L'élection qui allait avoir lieu à High Wycombe n'était donc en quelque sorte qu'une élection préparatoire ; il était important de prendre date et de se faire connaître des futurs électeurs que le bill de réforme allait investir du droit de suffrage. M. Disraeli posa donc sa candidature. Sir E. L. Bulwer lui rendit le mauvais service de demander à Joseph Hume, le vétéran du radicalisme parlementaire, et à O'Connell, de vouloir bien le recommander. Ni l'un ni l'autre ne connaissait personne à High Wycombe, et les lettres banales qu'ils envoyèrent à sir E. L. Bulwer ne pouvaient être d'aucune utilité pour le candidat : encore Joseph Hume, sur une réclamation de M. Robert Smith s'empressa-t-il de retirer la sienne, trois jours après l'avoir envoyée. Néanmoins, ces deux lettres ont suffi pour échafauder une accusation qui a pesé sur toute la carrière politique de M. Disraeli et dont la persistance étonne encore plus que l'injustice : aujourd'hui encore, après plus de quarante ans, on ne manque point d'invoquer ce prétendu patronage de Joseph Hume et d'O'Connell comme la preuve que le chef actuel du parti conservateur n'a jamais eu ni convictions ni principes, et qu'après avoir professé, pour entrer au parlement, les opinions radicales les plus avancées, il les a reniées à la voix de l'intérêt.

Une seule remarque suffirait à faire justice de cette imputation. A ce moment, les radicaux du parlement faisaient cause commune avec le ministère, qui avait pris en main la réforme électorale ; ils votaient avec lui à la chambre des communes ; ils votaient pour ses candidats dans les élections. C'est à raison de cette alliance que Joseph Hume se reconnaissait dans l'obligation de retirer la lettre qu'il avait écrite en faveur de la candidature de M. Disraeli. Or celui-ci se présentait en concurrence avec un candidat ministériel, avec le fils du premier ministre, et il se déclarait l'adversaire irrécyclable des whigs. Il agissait donc au rebours de la conduite que les radicaux croyaient devoir tenir, et il ne pouvait compter

sur leur appui. La vérité est que M. Disraeli, par un excès de confiance dans ses propres forces, s'annonçait comme un candidat indépendant et libre de tout lien de parti. C'était ainsi que sa candidature était envisagée, et le journal tory du comté, *the Bucks Herald*, s'exprimait en ces termes au sujet de la lutte électorale engagée à Wycombe: « Nous ne sommes d'accord, au point de vue politique, avec aucun des deux candidats, mais nous n'hésitons pas à préférer la déclaration pleine d'indépendance et de franchise de M. Disraeli aux plates protestations du colonel Grey... De plus M. Disraeli n'est pas un whig... C'est un indépendant, sans engagement vis-à-vis d'aucun parti; et comme il a du talent et de la volonté, il peut se faire une place honorable et distinguée à la chambre, ce à quoi le colonel ne peut prétendre. Nous pesons impartialement la valeur des deux hommes, et la balance penche très décidément du côté de M. Disraeli. »

Trois mois plus tard, les nouveaux électeurs qui se proposaient de donner leurs suffrages à M. Disraeli lui offraient un banquet à l'hôtel de ville de Wycombe, et le président s'exprimait ainsi sur son compte: « M. Disraeli est venu à nous sans l'aide d'aucune influence, sans l'appui de personne, ni dans cette salle, ni dans la ville, et il a conquis sa popularité actuelle uniquement par son talent et son mérite. En lui, ce n'est pas un zéro que nous enverrons au parlement, mais un homme qui fera honneur à Wycombe. »

S'il faut dire toute notre pensée, nous croyons que M. Disraeli avait, dès ce moment, des visées plus hautes que d'entrer au parlement à la remorque d'un parti quelconque. Il avait le sentiment de sa force; il ajoutait tous les jours à ses connaissances par un travail acharné; il avait été gâté par les éloges de tous ceux qui l'entouraient et par la précocité de ses succès; il s'était fait, du premier coup, une place parmi les romanciers: lui serait-il plus difficile de se faire une place parmi les hommes politiques? L'application du bill de réforme devait désorganiser les partis, priver les tories de leurs principaux moyens d'action et affaiblir les whigs eux-mêmes: une foule d'hommes nouveaux allaient arriver à la chambre des communes sans engagements et sans idées arrêtées: il s'en trouverait nécessairement un certain nombre disposés à se grouper autour d'un orateur, autour d'un chef qui, tout en rassurant les sentimens conservateurs de la nation, saurait faire la part du progrès. Il pouvait être, il serait cet orateur et ce chef. Il l'est devenu en effet, mais après une longue attente et au prix de persévérans efforts. Voyons si son langage devant les électeurs concorde avec l'ambition que nous lui supposons.

« Je suis un indépendant, dit-il à High Wycombe, en paraissant pour la première fois sur les hustings, et je ne porte la livrée d'au-

cun parti. Je veux faire produire à la réforme électorale tous ses fruits ; car elle n'est pas un acte définitif, elle n'est que le moyen d'atteindre un grand but. » Répondant au reproche qui lui était adressé d'avoir l'appui des tories, il se félicita de cet appui, qui prouvait que, cette fois, les tories se rangeaient du côté du peuple, et le besoin que les tories devaient éprouver de conquérir les sympathies populaires lui faisait présager que cette alliance serait durable. Dans une circulaire adressée aux électeurs pour leur annoncer qu'il solliciterait de nouveau leurs suffrages lorsque la dissolution du parlement serait prononcée, il donnait à sa candidature le même caractère : « Je me présenterai sans porter l'étiquette d'aucun parti ni la livrée d'aucune faction. Je vous demanderai vos suffrages à titre de voisin indépendant, qui, sympathisant avec vos besoins et avec vos intérêts, consacrera tous ses efforts à satisfaire les uns et à servir les autres. » Et, après un tableau de la crise redoutable que l'Angleterre traversait, la circulaire concluait par cet appel : « Anglais, rejetez loin de vous tout ce jargon politique et ces dénominations factieuses de whigs et de tories, deux noms qui n'ont qu'un seul sens et qui servent uniquement à vous tromper ; unissez-vous dans la formation d'un grand parti national, qui seul pourra sauver le pays de la destruction... » La même conclusion et presque les mêmes paroles se retrouvent dans une petite brochure publiée quelques mois plus tard, sous ce titre : *Ce qu'il est*. Dans cette brochure, M. Disraeli exprimait l'opinion qu'il fallait compléter la réforme dans un sens démocratique, si l'on voulait obtenir désormais un bon fonctionnement de la machine gouvernementale. Les institutions anglaises avaient eu jusque-là pour moteur le principe aristocratique : ce principe avait été sapé à sa base par le bill de réforme, on ne pouvait songer à lui rendre sa force et son rôle passés, parce qu'il n'y avait pas de conciliation possible entre les tories et les whigs, et que l'antagonisme avait été rendu plus violent encore par la façon dont les whigs avaient accompli la réforme. Il fallait donc donner au gouvernement une force motrice nouvelle qu'on ne pouvait trouver que dans la transformation des partis. « Je puis comprendre, disait l'écrivain anonyme, un tory et un radical ; mais un whig, un aristocrate démocratique, dépasse mon intelligence. Si les tories renoncent réellement à restaurer le principe aristocratique et sont sincères dans l'aveu qu'ils font que la machine gouvernementale ne peut marcher dans sa condition actuelle, il est de leur devoir de se fondre avec les radicaux, et de faire disparaître ces deux dénominations politiques dans l'appellation commune, plus intelligible et plus relevée, de parti national. »

Cette création d'un parti, ralliant et réunissant dans une action commune, au lendemain même de la bataille et avant que l'ardeur

de la lutte fût tombée, les tories vaincus et une partie de leurs vainqueurs, les représentans des classes conservatrices et les partisans des idées nouvelles, devait demeurer à l'état d'utopie. Tout n'était pas chimérique, néanmoins, dans la façon dont M. Disraeli envisageait la situation politique de l'Angleterre. L'axe du gouvernement allait, en effet, se déplacer; mais ce changement ne devait pas s'opérer brusquement, il devait s'effectuer graduellement et en un certain nombre d'années. Les whigs, dernière expression de l'aristocratie territoriale, devaient aller sans cesse s'affaiblissant, faute de pouvoir se recruter aux mêmes sources que par le passé : ils étaient destinés à être dominés et absorbés par leurs alliés, par les représentans des classes qu'ils avaient appelées à la vie politique, et ils devaient perdre leur existence propre et jusqu'à leur nom. Quant au parti tory, ce n'était pas par l'intrusion d'éléments étrangers qu'il devait se régénérer : c'était par l'adoption d'idées nouvelles, et M. Disraeli devait être le principal instrument de cette transformation.

Laissons donc cette vieille et oiseuse querelle du patronage sous lequel M. Disraeli aurait cherché à entrer dans la carrière politique : ce qui est intéressant, c'est de constater quelles idées professait le jeune candidat; la suite de cette étude montrera s'il y a été ou non fidèle.

« Je sors du peuple, dit-il aux électeurs de High Wycombe dans son premier discours, et n'ayant dans les veines le sang ni d'un Plantagenet ni d'un Tudor, c'est assez vous dire que je mets le bonheur du plus grand nombre au-dessus de la satisfaction de quelques-uns. » La réforme, ajouta-t-il, n'était à ses yeux qu'un moyen qui devait conduire à des améliorations pratiques. Il était nécessaire de réduire les dépenses publiques et de supprimer les emplois inutiles afin d'arriver à une diminution des impôts. Il fallait assurer au clergé inférieur une rémunération convenable et en rapport avec ses services afin de lui assurer considération et influence. Il était urgent d'amender la législation et la procédure criminelles. Au-dessus de toutes ces réformes, le jeune orateur plaçait l'amélioration du sort du peuple : il fallait que l'homme qui travaille fût mieux nourri, mieux logé, mieux instruit. Il travaillerait de toutes ses forces à obtenir cette amélioration dans le sort du peuple, sans laquelle on ne pouvait envisager l'avenir avec confiance. — C'était là un langage tout nouveau dans la bouche d'un candidat. N'oublions pas, en effet, qu'à ce moment, le bill de réforme n'avait pas encore été mis à exécution : cette grande mesure n'avait été défendue par les uns et repoussée par les autres qu'en invoquant des considérations exclusivement politiques; on s'était surtout préoccupé de l'influence qu'elle pouvait exercer sur la force

numérique des partis au sein du parlement; ceux mêmes des whigs qui étaient guidés par un sentiment d'équité croyaient avoir tout fait pour les classes industrielles en appelant les grandes villes manufacturières à envoyer des représentans à la chambre des communes, comme si la concession du droit du suffrage pouvait être le dernier mot de la justice distributive au sein d'une société chrétienne. Bien peu de gens portaient plus loin leur pensée et se disaient qu'en dehors du cercle des nouveaux électeurs, il y avait des multitudes qui luttèrent péniblement pour l'existence, et qui, pour ne point prétendre aux droits politiques, n'en avaient que plus de titres à la sollicitude du législateur. Rendons cette justice à M. Disraeli qu'à son début dans la carrière politique, son premier mot a été un appel en faveur des déshérités de la fortune. Toute la vie, il est demeuré fidèle à cette grande cause : dans le parlement, jamais sa parole et son vote n'ont manqué à une mesure favorable aux classes laborieuses; hors du parlement, son initiative, son influence et sa bourse ont toujours été au service de toutes les œuvres qui pouvaient améliorer la condition matérielle et morale du pauvre. Aussi ce dut être pour lui une noble et légitime satisfaction, lorsqu'au lendemain de son élévation à la pairie, une députation d'ouvriers vint lui apporter une couronne comtale, produit d'une souscription ouverte entre les ouvriers d'Angleterre, et qui lui était offerte en reconnaissance de ses persévérans efforts en faveur de tous ceux qui travaillent et de tous ceux qui souffrent.

Au nombre des mesures, dont M. Disraeli se déclarait partisan dans ses premiers manifestes électoraux, se trouve encore l'abolition des taxes sur l'instruction, c'est-à-dire du timbre sur les publications périodiques et du droit d'excise sur le papier. Il se prononçait en faveur de l'abolition immédiate de l'esclavage dans les colonies, moyennant une indemnité aux propriétaires d'esclaves. Il demandait que l'église d'Irlande fût ramenée à des proportions en rapport avec le nombre des habitans dont elle desservait les besoins spirituels, et qu'en Angleterre, tout en améliorant le sort du clergé inférieur, on remaniât les taxes ecclésiastiques de façon à en rendre la perception moins onéreuse. Il demandait encore l'allègement et surtout la simplification des taxes compliquées dites *assessed taxes*, dont le fardeau pesait presque exclusivement sur le petit commerce et la petite industrie. Enfin il mettait au premier rang des réformes à obtenir le rétablissement de la triennalité du parlement et le vote au scrutin secret. C'étaient là deux des points principaux du programme politique des radicaux, et il est incontestable qu'ici M. Disraeli se plaçait sur le même terrain que la fraction la plus avancée du parlement. Lui-même reconnaissait qu'il donnait ainsi prise à l'accusation de radicalisme : il

justifiait son opinion par des raisons historiques en rappelant que la durée des parlemens avait commencé par être de trois années, que c'étaient les wighs qui, en 1714, pour se perpétuer au pouvoir, l'avaient étendue à sept années, et que, pendant l'ère des George, les tories n'avaient cessé de protester contre la septennalité et de réclamer le retour à l'ancienne coutume. Loin de mériter le reproche d'être un radical et un ennemi de la constitution, il ne faisait donc que suivre la doctrine et l'exemple des hommes les plus illustres du parti tory. Quant au scrutin secret, il lui paraissait une conséquence nécessaire de la réforme : du moment que l'on conférait l'électorat à des citoyens dont la condition offrait moins de garanties d'indépendance, il devenait utile de leur assurer le moyen d'exercer leur droit de suffrage à l'abri de toute intimidation et de toute influence illégitime.

Disons tout de suite, pour n'avoir point à y revenir, que la fréquence des dissolutions qui se succédèrent à de courts intervalles ne tarda pas à faire perdre de vue par l'opinion publique la première des deux réformes : le scrutin secret est la seule question sur laquelle M. Disraeli ait fait aux préventions de son parti le sacrifice de ses sentimens personnels.

III.

Après avoir exposé les opinions du candidat, il nous reste à raconter ses mésaventures. High Wycombe n'avait qu'environ quarante électeurs, presque tous dans la dépendance de M. Robert Smith, qui était dévoué au ministère. Dans ces conditions, M. Disraeli ne pouvait espérer de réussir : il eut seulement 11 voix contre 23 données au colonel Grey ; mais il n'avait tenté cette première épreuve que pour se faire connaître des habitans de High Wycombe et préparer le terrain en vue de la nouvelle élection qui devait suivre la dissolution du parlement. L'application du bill de réforme éleva le nombre des électeurs à près de 300 : M. Disraeli s'était déjà concilié assez de sympathies dans la ville pour que le colonel Grey s'en alarmât ; un des membres de l'administration, lord Nugent, fut envoyé pour seconder M. Smith et jeter dans la balance électorale le poids de l'influence ministérielle. M. Disraeli avait affaire à trop forte partie : c'eût été miracle que, débutant dans la vie politique, en dehors des deux grands partis qui se disputaient le pouvoir, et ayant contre lui le propriétaire le plus influent de la circonscription, il l'emportât sur un personnage aussi considérable que le colonel Grey, énergiquement soutenu par le gouvernement. M. Smith eut 179 voix, le colonel Grey 140, et M. Disraeli 119. L'échec était honorable ; mais il semblait fermer

la carrière au vaincu. Il ne paraissait pas probable, en effet, que de nouvelles élections eussent lieu avant plusieurs années. Tout autre, assuré de trouver dans des succès littéraires la consolation d'une défaite électorale, aurait abandonné la partie : M. Disraeli n'en fit rien, donnant ainsi une première preuve de la ténacité de son caractère. Il avait décidé qu'il entrerait à la chambre des communes : prenant d'avance son parti de tous les obstacles qu'il aurait à renverser, de tous les revers qu'il pourrait essuyer, il résolut de ne pas détacher les yeux, un seul jour, du but qu'il poursuivait et de rentrer dans la lice chaque fois qu'une occasion se présenterait. Ainsi, informé qu'une vacance allait se produire dans la représentation de Marylebone, il adressa aussitôt une circulaire aux électeurs pour leur annoncer sa candidature ; mais la démission dont il avait été question ne fut pas donnée. En attendant, on le voyait entretenir soigneusement des relations avec ses voisins du comté de Buckingham, quitter fréquemment Londres et ses travaux littéraires pour assister aux réunions des fermiers, y prendre la parole, faire partie des comités qu'ils nommaient pour la défense de leurs intérêts, rédiger les pétitions qu'ils adressaient au parlement, ne rien négliger, en un mot, pour ajouter à sa popularité naissante et pour acquérir une influence sérieuse.

Le ministère qui avait accompli la réforme n'avait pas tardé à se diviser, et ses dissensions intestines déterminèrent sa retraite au mois d'octobre 1834. Contre toute prévision, les tories revenaient au pouvoir, mais ils ne pouvaient espérer de gouverner avec une chambre élue sous l'influence de leurs adversaires, et une dissolution était inévitable. L'activité surprenante de M. Disraeli, l'instruction étendue dont il faisait preuve et le remarquable talent de parole qu'il avait déployé en toute occasion, ne pouvaient manquer, indépendamment de ses succès littéraires, d'appeler sur lui l'attention. Lord Durham, qui s'était séparé des wighs pour se mettre à la tête des radicaux, le faisait presser par sir Edward Lytton Bulwer de se joindre à eux. Lord Lyndhurst, dont l'esprit large et élevé ne s'inquiétait pas des ébullitions naturelles chez un jeune esprit, faisait grand cas des qualités éminentes de M. Disraeli, qu'il voyait souvent chez lady Blessington, et il aurait désiré que les tories s'attachassent cette brillante recrue. Il fit une démarche en ce sens auprès de M. Greville, qui était chargé d'organiser et de conduire les élections dans l'intérêt du parti ; mais, malgré l'influence que lui donnaient ses hautes fonctions, il ne réussit pas. Les partis n'aiment point les gens qui se réservent et qui veulent penser par eux-mêmes ; pour obtenir leurs sympathies et leur concours, il faut adopter surtout ce qu'il y a d'excessif dans leurs idées et épouser leurs passions. A la date du 6 décembre 1834, M. Greville raconte

lui-même dans son journal, en termes railleurs, la démarche infructueuse de lord Lyndhurst. « Le chancelier, écrit-il, est venu me voir hier pour me parler de faire entrer le jeune Disraeli au parlement comme député de Lynn. Je lui avais dit que George Bentinck avait besoin d'un bon second pour mettre dehors William Lennox, et le chancelier m'a proposé le gentleman en question, qu'il m'a dit être ami de Chandos. Il faut pourtant que ses opinions politiques soient encore en suspens, car le chancelier m'a dit que Durham fait tout son possible pour le gagner par l'offre d'un siège et le reste; si donc il ne s'est pas encore prononcé et s'il flotte entre Chandos et Durham, ce doit être un personnage d'une bien grande impartialité. Je ne pense pas qu'un tel homme nous convienne, bien qu'il soit précisément tout ce qu'il faut pour être des amis de Lyndhurst. » Voilà l'accueil que les chefs des tories firent à l'homme qui devait, un jour, relever la fortune de leur parti. Ce qui ajoute à l'intérêt du récit de M. Greville, c'est qu'il prouve par un témoignage irrécusable que M. Disraeli est l'auteur de sa propre fortune, qu'il n'a rien dû au parti sous la bannière duquel il s'est rangé volontairement : ainsi s'explique, du même coup, l'indépendance hautaine dont nous le verrons faire preuve vis-à-vis des chefs de ce parti.

La chambre des communes ayant été dissoute, M. Disraeli se présenta de nouveau à High Wycombe et sans plus de succès : il échoua encore devant les influences réunies de M. Smith et du colonel Grey. Quelques jours après ce nouvel échec, un banquet lui fut donné par les électeurs conservateurs, et il y prit la parole : « J'ai livré, dit-il, deux combats pour l'indépendance de Wycombe, et je suis prêt, si l'occasion se présente, à en livrer un troisième. Je ne suis pas découragé. En aucune façon je ne me sens battu : peut-être est-ce parce que j'y suis habitué. Je puis presque m'appliquer le mot d'un illustre général italien, à qui l'on demandait, dans sa vieillesse, pourquoi il était toujours victorieux. Il répondit : « Parce que, dans ma jeunesse, j'ai toujours été battu. » Le jeune orateur ne devait pas tarder à montrer qu'en effet sa résolution n'avait pas fléchi. Bien que les tories eussent gagné cent cinq voix dans les élections générales, ils n'avaient pas une majorité suffisante pour se maintenir au pouvoir : ils furent renversés dès le mois d'avril 1835, grâce à l'appui que leurs adversaires reçurent d'O'Connell. M. H. Labouchère, qui tenait un certain rang parmi les whigs, fut appelé à faire partie de la nouvelle administration comme directeur général de la Monnaie. Il dut se soumettre à la réélection. Il avait été nommé cinq fois déjà par le bourg de Taunton; il n'avait pas eu de concurrent aux élections générales, et il s'attendait à n'en point avoir, lorsque son influence personnelle

était encore accrue par les fonctions auxquelles il était appelé. Les Tories n'avaient même pas songé à lui susciter un compétiteur. Quelle ne fut donc pas sa surprise de voir surgir tout à coup la candidature de M. Disraeli ! Les journaux whigs fulminèrent à l'envi contre le présomptueux candidat, qu'ils qualifièrent de renégat du radicalisme et d'instrument stipendié des Tories. Des attaques personnelles dirigées contre lui, cette dernière est la seule que M. Disraeli crut devoir relever : « J'ai livré quatre combats pour la cause du peuple, dit-il, sur les *hustings*, et toujours avec mes propres ressources, sans devoir un farthing à qui que ce soit. Je recommencerai encore la lutte sur ma fortune personnelle, sans rien demander à aucun club. »

Pour la quatrième fois M. Disraeli échoua ; mais sa tentative fut justifiée par le chiffre de voix qu'il obtint et qui fut considérable, surtout pour une candidature improvisée. Cette audace d'un simple écrivain ne craignant pas de se mesurer avec un ministre qui avait derrière lui un parti triomphant, attira l'attention publique sur l'élection de Taunton. A la différence du colonel Grey, M. Labouchère savait parler, et il se défendit avec vigueur. La lutte fut donc des plus vives et des plus intéressantes : M. Disraeli y déploya une puissance et une verve qui révélèrent en lui un véritable orateur. Dans une de ses harangues, il établit un parallèle entre le ministère whig, sans cesse modifié, mais s'abritant toujours derrière les mérites du bill de réforme, et la troupe équestre de Ducrow, où chevaux et écuyers étaient continuellement renouvelés sans que l'affiche cessât de demeurer la même. Ce parallèle fit fureur, et il a été souvent cité chez nos voisins comme un modèle de mordante ironie. Un incident pénible prolongea le retentissement de cette lutte électorale. M. Disraeli avait reproché aux whigs de s'être alliés, pour revenir au pouvoir, avec O'Connell, qu'ils n'avaient cessé de dénoncer comme un conspirateur et un traître, dont les efforts pour séparer l'Irlande de l'Angleterre ne pouvaient aboutir qu'à provoquer des collisions sanglantes. D'après un compte-rendu, M. Disraeli aurait accusé les whigs de n'avoir pas craint « de serrer la main sanglante du traître O'Connell. » Non-seulement M. Disraeli a toujours contesté l'exactitude de ce compte-rendu, tout en reconnaissant qu'il pouvait avoir employé une expression malheureuse, mais quelques jours à peine après ce premier discours, et à Taunton même, il expliqua sa pensée et tourna en ridicule la métaphore qu'on lui avait prêtée. Néanmoins elle fut reproduite à l'envi par les journaux ministériels auxquels elle servit de thème pour accuser l'orateur d'avoir calomnié le ministère et de se montrer ingrat envers O'Connell. La phrase incriminée arriva ainsi à la connaissance d'O'Connell, qui était en Irlande à organiser ces immenses

réunions populaires que sa parole fanatisait. L'irascible tribun prit feu et, comme le lui a justement reproché M. Disraeli, sans vérifier le fait et sans provoquer aucune explication, il riposta par un torrent d'invectives dans un discours prononcé devant l'association électorale de Dublin. Jamais on n'a accumulé contre un homme autant d'expressions injurieuses et d'épithètes blessantes. Cette sortie se termina par une allusion à l'extraction de M. Disraeli : O'Connell assura son auditoire que le mécréant qui l'avait attaqué descendait nécessairement du mauvais larron qui avait blasphémé le Christ à côté duquel il était crucifié, et que cette origine était la seule circonstance atténuante de sa conduite.

La patience n'était pas non plus au premier rang des qualités de M. Disraeli : les grands railleurs n'aiment guère qu'on leur rende coup pour coup. Dans un premier mouvement de colère, il rêva une satisfaction par les armes; il ne pouvait songer à l'obtenir d'O'Connell lui-même, déjà trop âgé et qui avait juré de ne plus se battre depuis qu'il avait tué un adversaire en duel; mais Morgan O'Connell venait de demander raison à lord Alvanley d'une injure faite à son père, et M. Disraeli crut pouvoir à son tour lui adresser une lettre de provocation. Morgan O'Connell répondit fort sensément qu'il ne se croyait pas responsable de tous les discours attribués à son père, qu'il se battait pour ses querelles personnelles, et qu'il attendrait d'être personnellement insulté. M. Disraeli en revint donc au parti qu'il aurait dû prendre tout d'abord, il adressa à O'Connell une réponse dont il demanda l'insertion aux journaux qui avaient publié le discours de Dublin. Cette lettre virulente, où les variations politiques d'O'Connell étaient stigmatisées avec une sanglante ironie, se terminait par ce défi : « Je compte bien devenir représentant du peuple avant le rappel de l'union. Nous nous rencontrerons à Philippes; soyez assuré qu'alors, mettant ma confiance dans une bonne cause et dans une vigueur que je sens s'être accrue, je saisirai la première occasion de vous infliger un châtement qui tout à la fois vous rappellera et vous fera regretter les outrages que vous m'avez prodigués. »

Cette lettre, qui raviva les polémiques auxquelles avait donné lieu l'élection de Taunton, est du 5 mai 1835. Il y avait à peine trois ans que M. Disraeli était revenu en Angleterre. Dans l'espace de ces trois années, il avait publié trois romans et un poème; il avait quatre fois posé sa candidature pour le parlement; il avait prononcé d'innombrables discours politiques, et il s'était fait beaucoup d'ennemis. On voit qu'il n'avait pas perdu son temps. Ses habitudes d'élégance, ses relations avec le grand monde et ses aspirations politiques étaient loin de le rendre populaire parmi les journalistes et les gens de lettres d'alors, dont il ne partageait pas

les goûts intempérans et dont il évitait la fréquentation. La persistance avec laquelle il ne laissait échapper aucune occasion d'attaquer les whigs lui avait valu à juste titre l'hostilité de la presse ministérielle à Londres et en province; les petits journaux le poursuivaient de leurs sarcasmes, et les caricaturistes de leurs dessins et de leurs légendes satiriques. Il rendait à ses adversaires en dédain ce qu'ils dépensaient en malignité contre lui. D'ailleurs il semblait, tant ce concert d'attaques stimulait son ardeur et redoublait son énergie, que la lutte fût son élément: d'une verve intarissable et prompte à la riposte, il était toujours prêt à répondre de la parole et de la plume. Tout en appréciant les brillantes qualités de M. Disraeli et en rendant justice à sa vie laborieuse et sévère, les gens du monde, que sa causticité charmait et effrayait à la fois, n'étaient pas sans redouter quelque peu cet esprit absolu dans ses idées, ce caractère entier que rien ne semblait pouvoir faire plier. Pourtant on le disait, et avec raison, aussi ardent et aussi fidèle dans ses amitiés qu'implacable dans ses haines et ses ressentimens, et il conquérait irrésistiblement les sympathies de tous ceux auxquels il voulait plaire. Enfin, contesté par les uns, loué par les autres, tour à tour dénigré et porté aux nues, il était l'un des hommes dont la presse et le monde s'occupaient le plus, et il avait à peine trente ans.

A ce moment, quelles qu'eussent été les illusions du premier jour, il ne pouvait plus être question, pour M. Disraeli, de former un parti, de gagner les esprits à des idées nouvelles et de marcher à la conquête du pouvoir en s'appuyant sur ces idées. Il avait vu et touché la réalité des choses, il avait pu constater la vitalité des organisations anciennes, l'irrésistible influence des traditions et l'impuissance absolue de tout effort isolé. Il avait dû reconnaître que, pour être compté dans la politique et pour faire triompher une idée, il fallait renoncer à créer une force nouvelle et s'appuyer sur quelqu'une des forces existantes. Ce n'est assurément pas sans faire un retour sur lui-même que, dans un livre qu'il préparait alors, il traçait de Bolingbroke, pour lequel il a toujours professé une vive admiration, le portrait suivant :

« Il est probable qu'au début de sa carrière, Bolingbroke songea à la formation d'un nouveau parti, ce rêve de toute jeune ambition dans une époque de trouble et de divisions, mais qui est destiné dans la politique anglaise à n'être jamais autre chose qu'une vision. Une plus grande expérience de la vie politique lui fit reconnaître qu'il n'avait le choix qu'entre les whigs et les tories, et cet esprit sagace, sans s'arrêter aux apparences, voulut aller au fond des choses et scruter ce qu'il y avait sous ces deux dénominations célèbres : il reconnut que, bien que l'on professât d'un côté l'amour

du peuple, et de l'autre le respect de l'autorité, il s'agissait en réalité de choisir entre une oligarchie et la démocratie. Du jour où lord Bolingbroke, en devenant un tory, embrassa la cause nationale, il se dévoua entièrement à son parti et dépensa à son service toute la puissance et toute la variété de son prodigieux esprit. Bien que l'ignoble prévoyance des whigs l'eût mis dans l'impossibilité de défendre la cause de la nation au sein du parlement, c'était sa plume inspiratrice qui faisait trembler Walpole au fond de la trésorerie. Dans une série d'écrits dont rien, dans notre littérature, n'égale l'ardent patriotisme, les vues justes et profondes et l'admirable style, il déracina chez les tories ces doctrines absurdes et odieuses qui avaient envahi le torysme comme des plantes parasites; il en mit en éclatante lumière le caractère essentiel et permanent : il rejeta le droit divin, ruina l'obéissance passive, fit justice de la doctrine de la non-résistance, rendit leur signification réelle à la déchéance de Jacques II et à l'élévation de George, et c'est en refaisant complètement l'éducation de l'esprit public qu'il prépara pour l'avenir le retour des tories au pouvoir, et cette carrière de popularité et de triomphes, réservée à toute administration qui s'inspire de l'esprit de nos libres et vénérables institutions. »

Quarante-quatre ans se sont écoulés depuis que M. Disraeli traçait ce portrait : si les premières lignes peuvent être considérées comme l'histoire des sentimens de l'auteur au moment où il écrivait, la carrière parcourue par lui semble donner au reste un caractère presque prophétique. L'œuvre que M. Disraeli attribue à Bolingbroke, en exagérant l'influence de cet homme d'état sur son temps, il l'a certainement accomplie. Par quelle sorte de divination faisait-il, un demi-siècle à l'avance, sous le nom d'un autre, le résumé de sa propre carrière? La vérité ne serait-elle pas que, trouvant dans l'histoire les traces de l'influence qu'un homme d'état peut exercer, par la parole et par la plume, sur l'opinion de son pays, il avait à son insu, mais par un entraînement naturel, esquissé sous la forme d'un portrait historique le rôle qu'il ambitionnait pour lui-même, auquel il n'a cessé de se préparer avec une force de volonté sans égale, et que la Providence, qui aime les grands cœurs, lui a donné de remplir?

Dès ce moment, M. Disraeli prit rang parmi les tories ou, pour employer le nouveau nom sous lequel ils commençaient à se désigner eux-mêmes, parmi les conservateurs. Le gros du parti avait déjà adopté le vaillant lutteur qui combattait ses adversaires, servait sa cause et soulageait ses ressentimens; les chefs croyaient devoir se tenir dans une certaine réserve vis-à-vis d'une recrue qui ne semblait vouloir abdiquer la liberté ni de son jugement, ni de son action. En effet, en se ralliant aux tories, M. Disraeli n'entendait

abandonner aucune de ses opinions personnelles, il entendait encore moins épouser les idées arriérées, l'intolérance religieuse et les préjugés de caste de ce parti au sein duquel il comptait, au contraire, aider à faire pénétrer un esprit plus libéral. Mais comment faire accepter des idées nouvelles à un parti dans un pays où le respect de la tradition semble un des traits du caractère national, où la constance dans les doctrines qu'on a une fois professées est un titre d'honneur, où le changement d'opinion est le plus grave reproche qu'on puisse adresser à un homme politique? Le seul moyen d'y parvenir était de démontrer aux tories qu'ils s'étaient insensiblement écartés des véritables traditions de leur parti, qu'ils avaient toujours été les défenseurs des libertés publiques, et qu'en prenant en main la cause du peuple ils se montreraient conséquens avec eux-mêmes et fidèles à leur passé.

Telle était la conclusion, sinon l'objet principal, d'un livre que M. Disraeli publia dans l'automne de 1835, sous ce titre : *la Constitution anglaise vengée (Vindication of the English Constitution)*, et qu'il aurait pu intituler la philosophie du torysme. Cet ouvrage, à la fois politique et historique, avait la forme d'une lettre adressée à « un noble et savant lord. » Ce destinataire supposé n'était autre que lord Lyndhurst, à qui l'auteur avait souvent exposé ses idées dans leurs conversations presque quotidiennes, et dont il avait sans doute mis à contribution la science juridique et l'érudition profonde. L'auteur commence par contester le principe posé par Bentham et son école, que l'utilité est le fondement unique de toute législation et que la valeur des institutions d'un pays se mesure exactement à la somme de bien-être dont jouit la masse de ses habitans. Il nie en conséquence que des institutions puissent être créées de toute pièce; une constitution ne peut être l'œuvre que du temps; elle doit naître et se développer graduellement sous l'influence des idées et des besoins de la nation, elle doit porter l'empreinte du caractère national, et reposer sur le respect de tous les droits reconnus et consacrés. A l'appui de cette thèse, il oppose la stabilité des institutions anglaises, demeurées intactes après de si nombreuses et si violentes secousses, à la fragilité des constitutions artificielles que la France a essayé de se donner; et il invoque comme une preuve non moins décisive le succès de la constitution des États-Unis et l'avortement de toutes les constitutions qui ont été calquées sur elle dans l'Amérique espagnole.

Après avoir esquissé, dans un historique rapide, la formation de la constitution anglaise, M. Disraeli analyse et commente cette constitution. A son jugement, la nation anglaise est représentée par trois ordres ou trois pouvoirs, dont chacun répond à un de ses élémens constitutifs, qui sont réciproquement indépendans, et dont

le concours est indispensable pour créer la loi et rendre obligatoire l'obéissance de tous. Ces trois pouvoirs sont la royauté, la chambre des lords et le corps électoral. La royauté est l'expression de l'unité nationale, la personnification de la nation elle-même vis-à-vis de l'étranger ; la chambre des lords représente l'église par le banc des évêques, la magistrature par le chancelier qui la préside et par les autres magistrats qui y ont obtenu des sièges, l'administration provinciale par les lords-lieutenans de comté ; elle représente en même temps la propriété foncière et tous les intérêts qui s'y rattachent, toutes les classes qui en vivent. Le corps électoral représente tous les autres intérêts, et comme il est trop nombreux pour participer directement et personnellement à la confection de la loi, ainsi que cela est possible aux lords, il exerce sa fonction par l'entremise de délégués qui composent la chambre des communes. Considérer cette dernière chambre comme la représentation de la nation est donc commettre une hérésie constitutionnelle ; la chambre des communes n'est pas un pouvoir par elle-même, elle est la réunion des délégués d'un seul des trois pouvoirs ; et la représentation de la nation pour être sincère et complète exige le concours simultané de tous les trois. Ces trois pouvoirs sont égaux, ils sont indépendans, et par conséquent ils sont irresponsables, l'irresponsabilité étant la condition de l'indépendance. Toutes les fois qu'on a tenté d'enlever à un des trois pouvoirs sa part légitime d'action ou d'établir la prépondérance de l'un d'eux sur les autres ; toutes les fois qu'on a essayé, comme les whigs l'ont voulu sous les rois hanovriens, d'affaiblir l'initiative de la couronne ou d'énervé le contrôle des lords, on a détruit l'équilibre de la constitution et mis les libertés publiques en péril.

A côté de ce caractère représentatif, un trait non moins essentiel des institutions anglaises est la généralisation du principe de l'hérédité. La royauté est héréditaire, et c'est au respect de cette hérédité que l'Angleterre a dû d'être affranchie des révolutions du continent. La chambre des lords est héréditaire, bien qu'elle se retrempe sans cesse dans le sein de la nation par l'introduction d'éléments nouveaux, et c'est à l'hérédité qu'elle doit d'être un pouvoir effectif et vivant, à la différence de l'ancienne chambre des pairs français et de tous les sénats qui n'ont point d'existence propre. Le corps électoral lui-même n'est pas étranger à l'hérédité, car la plupart des électeurs tiennent de leur père leur droit à la franchise ; et les services paternels ont toujours été pour le fils d'un député une recommandation sérieuse et un motif de préférence aux yeux des électeurs. C'est cette communauté de caractère entre tous les pouvoirs qui fait l'harmonie et assure le fonctionnement régulier de la constitution anglaise.

Ce n'est pas que les whigs n'aient essayé à diverses reprises de la dénaturer et de la fausser. Sous la maison de Hanovre, un petit groupe de familles patriciennes qui s'étaient rendues maîtresses de la chambre des lords a tenté d'annuler la royauté en la réduisant au rôle effacé des doges de Venise, et, après avoir asservi les communes par la corruption, de les soustraire au contrôle du corps électoral en portant de trois années à sept la durée des parlemens. Les libertés publiques auraient été perdues sans la résistance énergique des petits propriétaires tories sous la conduite de grands politiques comme Bolingbroke, Wyndham et Pitt. L'auteur faisait alors, à son point de vue, l'histoire des deux grands partis et cherchait à établir, ainsi qu'il l'avait déjà soutenu, que les tories, en dépit de leurs préjugés et de leurs erreurs, avaient toujours été plus sincèrement libéraux et plus fidèles aux intérêts du peuple que leurs adversaires. Résumant enfin ce qu'il avait dit du mécanisme par lequel la nation, en Angleterre, se gouverne et s'administre elle-même, M. Disraeli arrive à cette conclusion que la constitution anglaise a établi une démocratie, mais une démocratie libérale et protectrice. A la différence de la démocratie française, qui fait peser sur la nation un niveau inflexible et ne laisse subsister devant elle aucun droit, la démocratie anglaise reconnaît des droits à tous et en consacre l'inviolabilité : remarque juste et vraie, car tandis que le citoyen en France n'est qu'un grain de sable, sans point d'appui et sans force de résistance, le citoyen anglais, cantonné dans son droit comme dans une forteresse, est assuré d'obtenir protection et justice.

Tel est, en substance, ce livre singulier, mélange de vérités et d'erreurs, où, à côté d'idées hasardées et de jugemens contestables, fourmillent les aperçus ingénieux et les vues justes et profondes. L'histoire et le droit y ont été mis également à contribution pour établir une thèse préconçue : aussi les hommes ne sont-ils pas toujours jugés équitablement, aussi les faits historiques sont-ils quelquefois forcés ; quelquefois aussi ils sont éclairés d'une lumière inattendue. Au fond, sous les dehors d'une œuvre de métaphysique et d'érudition, c'était surtout une œuvre de polémique. Les journaux qui s'en occupèrent aussitôt ne s'arrêtèrent point à discuter les théories politiques de l'auteur : les feuilles radicales affectèrent de voir dans ce que l'auteur disait du rôle de la chambre des communes une négation des droits de cette chambre ; les journaux whigs qualifièrent d'abominable diatribe les appréciations historiques défavorables à leur parti ; les uns et les autres crièrent au scandale, s'indignant de trouver de semblables jugemens sous la plume d'un renégat du radicalisme. La discussion fut donc remplacée par des personnalités ; et il ne fut question dans le *Globe* et dans le

Chronicle que des prétendues variations de M. Disraeli. L'auteur répondit avec vigueur à toutes ces attaques, et le patriarche du radicalisme, Joseph Hume, ayant commis l'imprudenc d'intervenir dans cette polémique sans avoir vérifié l'exactitude de ses souvenirs, s'attira une réponse accablante qui est un chef-d'œuvre de spirituelle et mordante ironie.

M. Disraeli n'estima point que ce fût une satisfaction suffisante d'avoir les rieurs pour lui; laissant de côté les journaux qui l'attaquaient, il fit retomber sa vengeance sur ceux qui les inspiraient, c'est-à-dire sur les membres du gouvernement. Le 19 janvier 1836 parut dans le *Times* une lettre politique adressée au premier ministre, lord Melbourne, et qui contenait une critique des plus vives de l'homme, de son parti et de son administration. C'était la première d'une série de lettres satiriques qui se succédèrent rapidement à l'adresse des principaux personnages politiques du temps, et qui eurent le plus grand succès. Le ridicule y était déversé à pleines mains sur les ministres et leurs principaux partisans; un portrait de lord Palmerston fit fureur. Ces lettres qui furent réunies en volume étaient signées du pseudonyme de Runnymède. M. Disraeli ne s'en est jamais reconnu l'auteur, et par conséquent elles n'ont été comprises dans aucune édition de ses œuvres; mais elles lui ont été universellement attribuées, et personne n'en a revendiqué la paternité. Les opinions et le style, certains tours de phrase alambiqués, l'imprévu des comparaisons, la vigueur des attaques, l'inépuisable abondance et la cruauté des épigrammes, tout décèle l'auteur, car nul autre écrivain contemporain n'a fait preuve de la même verve et de la même puissance dans la satire. Notre goût, plus délicat que celui de nos voisins, reculerait devant l'âpreté et la rudesse de certaines personnalités; nos voisins, moins raffinés, ne détestent point les coups violens, pourvu qu'ils soient bien assésés... On a prononcé à propos de ces lettres le nom de Junius; M. Disraeli serait le premier à protester contre toute comparaison. La grande infériorité des lettres de Runnymède, malgré tout le talent que l'auteur y a déployé, tient surtout aux sujets qui y sont traités. Les questions que discute Junius sont les plus hautes dont un écrivain puisse s'occuper, elles sont de tous les temps et de tous les pays. En regard de ces graves questions : la probité dans le gouvernement, la moralité politique, la liberté du vote, la liberté de la presse, qu'est-ce que les misérables querelles qui se débattaient entre les whigs et les tories de 1836?

En attendant une occasion de rentrer dans la lice électorale, M. Disraeli écrivit et publia, cette même année, le meilleur de ses romans non politiques, celui où les événemens sont les plus naturels,

les caractères les plus intéressans et les mieux soutenus. *Henriette Temple*, qui a été traduite dans toutes les langues, est une simple et charmante histoire d'amour : c'est la peinture des progrès d'un sentiment noble et délicat chez deux jeunes cœurs qu'un irrésistible penchant entraîne l'un vers l'autre, et qui tous les deux, immolent au devoir et à l'honneur cette affection sincère, lorsque l'intervention aussi généreuse qu'imprévue d'un brillant grand seigneur vient lever les obstacles qui s'opposent à leur union. Dans ce grand seigneur, peint sous les couleurs les plus aimables, on se plut à reconnaître le comte d'Orsay, à qui le livre était dédié. Quelques mois plus tard, au commencement de 1837, parut une autre histoire d'amour, *Venetia*, aussi brillamment écrite, mais moins bien composée et moins attachante que sa devancière, et dont les principaux personnages, sous des noms supposés, étaient lord Byron, le poète Shelley, son ami, et lady Caroline Lamb qui exerça sur la destinée du grand poète une si fatale influence. *Venetia* est la dernière œuvre exclusivement littéraire de M. Disraeli : il touchait au but de son ambition.

En effet, le 20 juin 1837, le roi Guillaume IV succomba à une maladie qui n'avait point inspiré d'inquiétude et qui fit tout à coup de rapides progrès. La mort du souverain, suivant les usages anglais, mettait fin aux pouvoirs du parlement convoqué par lui et nécessitait des élections générales. Les électeurs de Wycombe offrirent la candidature à M. Disraeli, qui la déclina. Il s'était lié avec un des plus riches propriétaires du comté de Kent, M. Wyndham Lewis, l'un des deux députés de Maidstone. M. Lewis, qui était un tory, avait pour collègue un partisan du ministère, M. Roberts, qui se retira pour céder sa place au colonel Thompson, l'un des chefs de la fraction radicale dans le parlement dissous. M. Lewis proposa à M. Disraeli de faire campagne avec lui, et de disputer au colonel Thompson la succession de M. Roberts. M. Disraeli accepta. Il se présenta aux électeurs de Maidstone comme le champion inflexible de l'antique constitution britannique, comme le défenseur des prérogatives de la couronne, des droits égaux des deux chambres, et des libertés du peuple. A ce dernier titre, il se déclarait l'adversaire déterminé de la loi des pauvres, que le cabinet whig avait fait voter. Il annonçait la résolution de soutenir les droits de l'église établie, qu'il considérait comme la principale institutrice et comme la grande distributrice d'aumônes de l'Angleterre; et il promettait de veiller sur les intérêts de l'agriculture. Le 27 juillet 1837, les deux candidats conservateurs furent élus à une majorité considérable. M. Disraeli était enfin membre du parlement.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

VI.

LES PEINTURES D'HERCULANUM ET DE POMPÉI.

W. Helbig. — I. *Wandgemälde der vom Vesuv verschütteten Städte Campaniens.* — II. *Untersuchungen über die campanische Wandmalerei.* Leipzig. Breitkopf et Härtel.

Je ne m'aviserais pas d'entretenir le public d'un sujet aussi spécial que les peintures de Pompéi, et qui échappe par tant de côtés à ma compétence, s'il n'avait paru, dans ces dernières années, d'excellens ouvrages où elles sont étudiées avec une autorité et une science à laquelle les connaisseurs ont rendu justice. Quoique ces peintures frappent tous ceux qui les regardent, il ne faut pas croire qu'elles livrent du premier coup tous leurs secrets. Celui qui se contente de jeter un moment les yeux sur elles sans s'être préparé d'avance à les comprendre court le risque de n'emporter de sa visite que des notions vagues et une impression fugitive. Pour les apprécier comme il convient, quelques études sont nécessaires. Ces études, M. Helbig s'est chargé de les faire pour nous. Les ouvrages qu'il leur a consacrés sont le guide le plus sûr du voyageur sérieux qui veut parcourir avec profit les ruines des villes campaniennes et tirer des fresques qui en couvrent les murs quelques connaissances précises sur le caractère et l'histoire de l'art ancien.

L'auteur de ces ouvrages, M. Wolfgang Helbig, est l'un des deux secrétaires de l'Institut que l'Allemagne entretient à Rome et qui,

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, du 15 juillet, du 15 novembre 1877, du 1^{er} avril, du 1^{er} octobre 1878.

il y a quelques mois, célébrait sa cinquantaine. A côté du vénérable M. Henzen, qui s'occupe surtout d'épigraphie, M. Helbig est chargé de ce qui concerne l'archéologie figurée. C'est une science qu'on peut appeler nouvelle, car elle n'a guère plus d'un siècle d'existence. Winckelmann fut le premier qui, dans son *Histoire de l'art antique*, fit connaître avec quelle méthode et dans quel esprit on doit interpréter les monumens de la Grèce et de Rome. Ce fut presque une révélation : l'Allemagne savante se précipita vaillamment à la suite de l'illustre érudit vers ces études qu'il avait renouvelées, et comme son exemple prouvait qu'il faut vivre au milieu de ces monumens eux-mêmes, et pour ainsi dire dans leur familiarité, pour en avoir la pleine intelligence, elle a voulu établir à Rome, sur le Capitole, une école archéologique où ses jeunes savans viendraient se former. M. Helbig est l'un des élèves de cette école, et il en était à peine sorti qu'il y est revenu pour la diriger. On n'a pas hésité, malgré sa jeunesse, à le mettre à la place de M. Brunn, qui allait occuper une chaire à l'université de Munich, et il a montré, par ses travaux, que cet héritage périlleux n'était pas trop lourd pour lui.

Les fonctions de M. Helbig l'avaient jusqu'à présent retenu dans l'étude des arts anciens, et il semblait destiné à n'en pas sortir, lorsqu'on l'a vu, dans ces derniers temps, se tourner tout d'un coup vers l'archéologie préhistorique. Ce changement inattendu a surpris, et même scandalisé, quelques personnes. On a eu peine à comprendre qu'il abandonnât ainsi le terrain solide de l'antiquité classique pour les époques primitives, où jusqu'ici tout paraît incertain; on s'est demandé comment il avait le courage de préférer aux chefs-d'œuvre de Polygnote et de Phidias l'étude des haches de bronze et des fleches en s'ix.

M. Helbig avait répondu d'avance à ces objections, et expliqué, dans la préface d'un de ses livres les plus récents (1), de quelle manière cette curiosité nouvelle lui était venue. Après s'être longtemps occupé des arts, il a voulu connaître les métiers; il lui a semblé qu'il n'était pas juste de négliger tout à fait ce qui est nécessaire à l'existence pour ce qui en fait l'agrément et la parure. Des artistes il est donc descendu aux ouvriers, et dans son désir de nous donner une histoire du travail chez les nations anciennes, il a voulu remonter aux origines mêmes de ces nations et voir comment elles apprirent à se servir des métaux et à façonner l'argile. Il se trouve précisément que quelques curieux, en fouillant dans les plaines de la Haute-Italie le terrain que les gens du pays

(1) Cet ouvrage est intitulé : *Die Italiker in der Poebene. Beiträge zur altitalischen Kultur und Kunstgeschichte*; il a paru en 1879.

appellent *terramara*, y ont découvert les débris d'une société primitive où l'on ne connaissait pas l'usage du fer. M. Helbig pense que ces débris appartiennent à ces peuples de race aryenne qu'on appelle *italiques*, et qui furent les aïeux des Sabins, des Ombriens, des Osques et des Latins. Ils venaient, dans leur grande migration, de se séparer des Grecs, leurs frères, qui s'étaient arrêtés dans l'Épire; eux, pou-sant plus loin, avaient passé les Alpes, pour s'établir dans les plaines du Pô; ce sont les véritables ancêtres des Romains; M. Helbig les étudie à leur entrée même dans la péninsule et sur le sol qui fut en Italie leur première étape. Ce qu'il y a de nouveau dans son travail, c'est qu'il ne se contente pas, comme on fait, d'observer les ossemens ou les détritns qui se trouvent dans la boue des terramares; il s'est avisé de profiter de renseignemens dont on ne s'était pas encore assez servi. Le passage de la barbarie à la civilisation ne s'étant pas fait en un jour, il pense que le souvenir de ces âges primitifs ne s'est pas effacé non plus tout d'un coup, et qu'il doit en rester quelque trace dans les époques qui suivent. Il n'a pas de peine à en signaler dans Homère : ces prêtres du Jupiter de Dodone, les Selles, dont le poète nous dit « qu'ils ne se lavent pas les pieds et qu'ils couchent sur la terre, » on s'est souvent demandé ce qu'ils pouvaient être; ne sont-ils pas simplement de ces conservateurs obstinés, comme on en trouve dans les associations sacerdotales, qui veulent à tout prix garder les anciens usages, et qui continuent à faire par dévotion ce que leurs pères faisaient par nécessité? A Rome, où tous les régimes se sont fait gloire de rester fidèles au passé, nous voyons les souvenirs des temps les plus reculés persister jusqu'à la fin de l'empire. Quand les frères Arvales, sous le règne de l'empereur Gordien, faisaient tant de cérémonies avant d'introduire dans leur bois sacré un instrument de fer, ils ne se doutaient pas qu'ils exécutaient à la lettre un rite qui remontait à l'âge de bronze. M. Helbig a donc raison de croire que, parmi les usages des peuples civilisés, il y en a qui rappellent le temps où ils étaient encore barbares, et qu'il convient de profiter de la connaissance que nous avons des époques historiques pour arriver à mieux comprendre les temps antérieurs à l'histoire.

Mais, quelque intérêt que présentent ses travaux d'archéologie préhistorique, je n'ai pas l'intention de le suivre aujourd'hui sur ce terrain nouveau. Restons dans le domaine de l'art ancien, où il s'est complu si longtemps à rester lui-même. Ses ouvrages sur les peintures murales des villes campaniennes méritent d'être étudiés à part, et je serais heureux de faire partager au lecteur l'intérêt et le profit que j'ai trouvés à les lire.

I.

M. Helbig a publié sur les peintures d'Herculanum et de Pompéi deux ouvrages qui se complètent l'un par l'autre. Le premier nous en donne le catalogue minutieux, avec des descriptions aussi précises que possible, et les classe d'après leur sujet, quand on est assez heureux pour le découvrir. Dans l'autre, l'auteur traite toutes les questions que ces peintures soulèvent; il cherche surtout à savoir jusqu'à quel point les artistes qui les ont faites sont originaux et si l'on peut connaître à quelle école ils appartiennent.

De ces deux livres, il est naturel que ce soit le second qui se lise avec le plus de plaisir; mais le premier, quoique plus aride en apparence, est peut-être encore plus utile. Même isolé de l'autre ouvrage qui lui sert de commentaire, ce catalogue est plein des renseignements les plus curieux. — Il me semble qu'on peut juger une époque non-seulement par les livres qu'elle lit volontiers, mais par les tableaux qu'elle aime surtout à regarder: c'est un indice qui ne trompe guère sur son caractère et sur ses goûts. Appliquons cette règle au catalogue de M. Helbig. Sur 1,968 peintures qu'il a classées et décrites, il y en a un peu plus de 1,400, près des trois quarts, qui de quelque manière se rattachent à la mythologie, c'est-à-dire qui représentent les aventures des dieux ou les légendes de l'âge héroïque. Ce chiffre indique la place que les souvenirs religieux du passé tenaient dans la vie de tout le monde au 1^{er} siècle. Les incrédules même et les indifférens en subissaient le prestige; quand les consciences leur échappaient, ils régnaient encore sur les imaginations. C'est une réflexion qu'on a souvent l'occasion de faire lorsqu'on étudie l'art ou la littérature de cette époque, mais nulle part elle ne frappe plus qu'à Pompéi. Il importe d'y insister quand on songe qu'au moment même où les artistes décoraient à profusion les villes campaniennes de ces images de dieux et de héros, le christianisme commençait à se répandre dans l'empire. Saint Paul venait précisément de passer tout près de ces rivages, en se rendant de Pouzzoles à Rome, et l'on a quelques raisons de croire que la coquette et voluptueuse ville que le Vésuve allait engloutir avait reçu la visite de quelques chrétiens (1). Ils prêchaient leur doctrine et célébraient leurs mystères dans ces maisons dont les murs leur rappelaient à tout moment un culte ennemi. La multitude de ces peintures mythologiques nous donne une idée des obstacles qu'avait à surmonter le christianisme. La religion contre laquelle il luttait s'était mise en

(1. On a trouvé une inscription tracée au charbon sur une muraille blanche, où on lit assez distinctement le mot de *Christianus*.

possession de toute l'existence. Il était bien difficile au païen d'oublier ses dieux; il les retrouvait partout, non-seulement dans les temples et sur les places publiques, remplies de leurs images, mais dans sa demeure privée, sur les murs de ces salles et de ces chambres où il vivait avec sa famille, en sorte qu'ils paraissaient se mêler à tous les actes de sa vie intime, et que celui qui les abandonnait semblait rompre en même temps avec tous les souvenirs et toutes les affections du passé. C'est sur ces peintures que s'arrêtaient les premiers regards de l'enfant; il les admirait avant de les comprendre. Elles entraient dans sa mémoire, elles se confondaient avec ces impressions de jeunesse qui ne s'oublient pas. Les pères de l'église ont donc raison de faire remarquer que ce qui donnait alors tant de partisans à la mythologie, c'est qu'elle prenait tout le monde au berceau et presque avant de naître; aussi Tertullien disait-il avec autant de vigueur que de vérité : *Omnes idolatria obstetricæ nasimur*.

Nous voilà donc bien informés par le spectacle que nous offrent les peintures de Pompéi de l'importance que la mythologie avait conservée, sinon dans les croyances, au moins dans les habitudes de la vie. Mais quel était le caractère de cette mythologie? De quelle façon et dans quelles aventures ces dieux et ces héros étaient-ils présentés d'ordinaire à leurs adorateurs? Ici encore le catalogue de M. Helbig est fort instructif. Il nous montre que ce sont des histoires d'amour que ces peintres préférèrent à toutes les autres. Jupiter ne paraît occupé, chez eux, qu'à séduire Danaé, Io, ou Lédâ, et à enlever Europe. La poursuite de Daphné par Apollon est le sujet de douze tableaux; Venus est représentée quinze fois dans les bras de Mars, et seize fois avec le bel A. Louis. Il en est de même des autres divinités, et il n'est guère question, dans toutes ces peintures, que de leurs galanteries. Voilà ce qu'un monde élégant et futile avait fait de la vieille et grave mythologie. Il est vrai de dire qu'elle n'avait pas beaucoup résisté. Une des grandes forces de ces anciennes religions qui ne possédaient pas de livres sacrés, qui n'étaient pas fixées et liées par des dogmes, était de s'accommoder aisément aux opinions et aux goûts de chaque époque. Celle de la Grèce a suffi à tout pendant des siècles; et c'est pour cela qu'elle a vécu si longtemps. Depuis Homère jusqu'aux néo-platoniciens, elle a su prendre toutes les formes : tantôt sérieuse, tantôt folâtre, toujours poétique, elle servit aux artistes à exprimer leurs idées les plus diverses, leurs sentimens les plus contraires; elle permit aux philosophes de revêtir de couleurs brillantes leurs plus profondes doctrines. Au moment dont nous nous occupons, elle se pliait, avec sa fécondité et sa souplesse ordinaires, aux caprices d'une société amie du repos et de la joie, riche, heureuse, assurée du len-

demain par un pouvoir redouté, délivrée des soucis sérieux de la politique, et n'en ayant plus d'autre que de passer gaiement la vie, qui aimait à se représenter elle-même sous la figure de ses dieux et à idéaliser ses plaisirs en les prêtant aux habitans de l'Olympe. Nous trouvons donc un attrait de plus dans les peintures de Pompéi, quand nous songeons qu'elles sont l'image d'une époque et nous aident à la comprendre. — Mais, puisque j'ai parlé tout à l'heure du christianisme et que j'ai fait voir que cette affection qu'on avait gardée pour la mythologie devait être un obstacle à ses progrès, il faut ajouter qu'il pouvait rendre l'obstacle moins sérieux en montrant ce que cette mythologie était devenue et qu'elle n'était plus qu'une école d'immoralité. On pense bien qu'il ne manqua pas de le faire. De savans critiques ont accusé de nos jours les pères de l'église d'ignorance ou de calomnie quand ils se moquent des amours des dieux et qu'ils prétendent que toutes ces aventures qu'on leur attribue ne sont que la glorification des plus honteuses passions de l'homme. Ils répondent que ces fables ont un sens plus profond, qu'elles recouvrent de grandes vérités et ne sont en réalité qu'une explication allégorique des plus importants phénomènes de la nature. On a raison sans doute si l'on songe à la mythologie des époques primitives, mais il est sûr que celle du *III^e* siècle, au moins dans l'esprit des gens du monde, n'avait plus ce caractère. Ceux qui faisaient peindre dans leurs maisons les amours de Jupiter pour Danaé ou pour Ganymède n'étaient pas des sages qui voulaient exprimer quelque pensée cosmogonique : c'étaient des voluptueux qui désiraient s'exciter ou plaindre ou se réjouir les yeux d'une image agréable. Il n'y a plus là la moindre intention de mythe ou d'allégorie; c'est uniquement la vie humaine qui est représentée, et la pensée du peintre ne va pas plus loin que de reproduire des scènes d'amour pour le plus grand plaisir des amoureux. Il n'était donc pas possible de réfuter les docteurs chrétiens quand ils attaquaient avec tant de violence l'immoralité de la mythologie, et ceux qui écoutaient leurs invectives n'avaient qu'à lever les yeux sur les murs de leurs maisons pour reconnaître qu'au fond ils n'avaient pas tort.

Les autres peintures, qui ne rentrent pas dans la mythologie, sont ou des reproductions d'animaux et de nature morte, ou des paysages, ou des tableaux de genre. Ces derniers méritent d'être étudiés séparément. Ce sont ceux qu'on regarde avec le plus de curiosité, quand on parcourt Pompéi : comme ils reproduisent des scènes réelles et des personnages vivans, ils semblent animer pour nous la ville déserte et lui rendre les habitans qu'elle a perdus. Parmi ces tableaux, qui sont nombreux, M. Helbig distingue deux classes différentes et bien tranchées. Dans les uns, le sujet, malgré ce qu'il a d'ordinaire et de commun, est traité d'une ma-

nière plus relevée. On y trouve un certain souci de la composition ; les personnages sont opposés l'un à l'autre pour se faire valoir par le contraste. Le peintre cherche avant tout la vérité ; mais il ne se refuse pas le droit de l'orner et de l'embellir ; il choisit, parmi les aspects divers qu'elle nous offre, ceux qui lui semblent le plus agréables. Ce sont d'ordinaire des femmes qu'il représente, des femmes qui jouent, qui se parent, qui dessinent, qui chantent ou qui écoutent des propos d'amour ; il leur donne des attitudes naturelles, mais en même temps gracieuses, et l'on voit qu'il est préoccupé partout de la beauté : c'est de la peinture idéaliste. Dans les autres tableaux, la réalité domine. L'artiste ne se met plus en peine de choisir certains incidens et d'en omettre d'autres, c'est-à-dire de composer. Il prend le sujet tel qu'il est et les personnages comme il les voit ; il se plaît à nous montrer des boutiques de boulangers, des ateliers de foulons, des gladiateurs, des athlètes dans leur costume authentique, des scènes d'amour vulgaire, où les femmes sont parées de ces toupets qui étaient à la mode du temps des Flaviens : c'est le triomphe du réalisme. Cette différence, qui frappe dès qu'on y prend garde, n'est pas un accident ; elle se retrouve partout, aussi bien dans les tableaux dont le sujet est le plus grossier que dans les autres. M. Helbig fait très justement remarquer que, parmi les peintures que la pudeur du dernier régime avait reléguées dans le musée secret, il est aisé de distinguer des obscénités idéalistes et des obscénités réalistes.

Faut-il en conclure que nous sommes en présence de deux écoles différentes, et que nous avons à Pompéi le spectacle, que nous donnent souvent nos expositions de peinture, d'artistes qui luttent entre eux pour s'attirer la faveur du public par des procédés contraires ? M. Helbig ne le pense pas, et il est sûr que, quand on compare les tableaux qui appartiennent aux deux genres opposés, il est difficile de le croire. A côté des diversités qu'on vient de signaler, ils présentent tous des ressemblances frappantes, et l'on peut dire en somme qu'ils se ressemblent beaucoup plus qu'ils ne diffèrent. On est même tenté de faire quelquefois à ces peintres le reproche d'être trop monotones et de ne pas assez éveiller la curiosité par l'imprévu des sujets et la nouveauté de l'exécution. Il y a chez eux des degrés divers de talent, il ne paraît pas y avoir de différence de méthode ou de doctrine. C'est ce qui porte M. Helbig à croire que les deux classes de tableaux qu'il vient de distinguer ont pour auteurs les mêmes artistes, mais qu'ils travaillaient autrement parce qu'ils étaient placés dans des situations différentes.

Ils devenaient franchement réalistes lorsqu'ils étaient mis en face de la réalité. Si le maître de la maison qu'ils devaient décorer était un de ces amateurs enragés de l'amphithéâtre ou du cirque,

qui voulait en avoir sans cesse le spectacle sous les yeux, ou simplement s'il était curieux des scènes de tous les jours, l'artiste les copiait exactement pour lui plaire. Il allait voir les gladiateurs exécuter leurs exercices dans la grande caserne qu'on a découverte près du théâtre, et les reproduisait comme il les avait vus. Il transportait sans plus de façon dans les fresques les personnages qui fréquentaient le forum ou les rues de la petite ville. Soyons sûrs que ces foulons, ces aubergistes, ces boulangers, ces marchands de poissons, qui ornent les murailles des maisons pompéiennes, habitaient les boutiques où l'on retrouve encore leurs ustensiles. Ces femmes demi-nues, dont les cheveux se relèvent sur le front d'une façon si étrange, sont celles mêmes qui vendaient leurs faveurs à très bas prix dans ces cellules étroites qu'on ne laisse pas visiter à tout le monde, et qui contiennent des dessins si grossiers et des inscriptions si brutales. Le peintre avait observé lui-même ces paysans et ces ouvriers avec leur tunique à capuchon, comme nos moines, assis à une table en face d'un verre de vin, qu'il a rendus d'une manière si vivante; il avait vu de ses yeux ce soldat au teint basané, chaussé de larges bottes, couvert d'un ample vêtement, qui dit gaîment au cabaretier en lui tendant son verre : Allons, un peu d'eau fraîche : *Da fridan pusillum*. Ce qui prouve que ce sont bien les gens du pays que l'artiste reproduisait dans ses personnages, c'est qu'ils frappent encore aujourd'hui par leur ressemblance, et qu'on les reconnaît au premier coup d'œil pour les avoir rencontrés sur les places ou dans les boutiques de Naples. Ainsi l'origine de cette classe particulière de tableaux que M. Helbig appelle des peintures réalistes est aisée à trouver : le peintre qui les a faits imitait fidèlement les scènes qu'il avait devant les yeux.

Pour les autres, la question présente plus de difficultés. Elle est pourtant beaucoup plus importante à résoudre, car ils sont plus nombreux que ceux dont je viens de parler; sans compter qu'on peut encore y joindre tous les tableaux qui se rattachent à la mythologie, et dont j'ai dit qu'ils formaient les trois quarts de ceux qu'on a trouvés à Pompéi. Voilà donc un nombre considérable de peintures qui ont à peu près le même caractère, qui semblent faites d'après les mêmes procédés, et dont il s'agit de savoir de quelle source elles peuvent venir.

Je ne crois pas d'abord qu'il y ait lieu de se demander si elles sont l'œuvre d'artistes originaux, qui les ont imaginées tout exprès pour en orner les maisons des villes campaniennes : ce serait une supposition fort peu vraisemblable. Il a bien fallu admettre que les tableaux de genre qui représentent des scènes locales et des personnages du pays ont été créés dans le pays même et pris directement sur la réalité; mais ces tableaux sont peu nombreux, et en général de peu d'import-

tance. Quant aux autres, qui sont souvent de grandes œuvres et révèlent quelquefois un talent très distingué de composition, il est difficile de croire qu'ils aient été faits pour Herculanium et pour Pompéi. Ces petites villes ne méritaient guère qu'un peintre se mît en si grands frais d'invention pour elles. Ce qui prouve d'ailleurs que ces peintures ne leur étaient pas uniquement destinées, c'est qu'on les a retrouvées aussi dans d'autres pays; on a découvert ailleurs, surtout à Rome, des restes d'habitations entièrement décorées comme celles des villes de la Campanie (1). Les murs de ces maisons contiennent quelques-uns des plus gracieux tableaux de genre qu'on admire au musée de Naples, et les mêmes sujets mythologiques traités de la même façon; par exemple, l'Io gardée par Argus et délivrée par Mercure qu'on voit dans la maison de Livie, au palais des Césars, ressemble tout à fait aux six ou sept compositions qui rappellent la même aventure à Pompéi. N'est-ce pas la preuve que ces artistes avaient préparé d'avance un certain nombre de tableaux, qu'ils s'étaient exercés à les peindre et qu'ils les reproduisaient partout où l'on avait besoin de leurs services? Mais ces tableaux, pas plus à Rome qu'à Pompéi, ils n'en étaient réellement les créateurs; ils n'en avaient imaginé ni le sujet, ni l'ordonnance. Ce qui permet de l'affirmer, c'est qu', dans les scènes de quelque importance, l'invention vaut toujours mieux que l'exécution. Elle témoigne d'une force de conception, d'une habileté à composer, d'un talent enfin qui paraît supérieur à celui de l'artiste obscur qui est l'auteur de la fresque. Il est, je crois, naturel d'en conclure que ce n'est pas le même qui a exécuté la peinture et imaginé le sujet, et que les artistes pompéiens, au lieu de prendre la peine d'inventer, se contentaient le plus souvent de reproduire des tableaux connus, en les appropriant aux lieux auxquels ils étaient destinés. Ainsi s'expliquent la rapidité de leur travail et leur inépuisable fécondité. Comme ils avaient dans leur mémoire et pour ainsi dire au bout de leur pinceau une foule de sujets brillans qu'ils avaient pris à des

(1) Au mois d'avril dernier, en creusant au bord du Tibre pour agrandir le lit du fleuve, on a trouvé, devant les jardins de la Farnésine, les restes d'une charmante habitation romaine. Elle se composait de longs corridors et de quelques chambres, dont l'une surtout avait été remarquablement décorée. Quand on la débarrassa de la boue humide qui la remplissait depuis peut-être dix-huit siècles, les couleurs avaient un éclat extraordinaire. On y remarquait, selon l'usage, des motifs d'architecture peints avec beaucoup d'élégance, des figures très hardiment dessinées, des colonnes reliées entre elles par des guirlandes et des arabesques, et, au milieu, des médaillons qui renfermaient des scènes de la vie ordinaire, des repas, des concerts, des sacrifices. Ce système de décoration est tout à fait semblable à celui des maisons pompéiennes, si ce n'est qu'il paraît plus soigné et traité par des artistes plus habiles. Ces belles peintures, menacées d'être de nouveau recouvertes par le Tibre, ont été enlevées avec précaution, et provisoirement déposées dans le cloître de Sainte-Françoise Romaine, près du Forum.

maîtres illustres, ils n'étaient pas en peine d'achever rapidement la décoration d'une maison et pouvaient le faire à bon compte. Ils ne travaillaient donc pas de génie, ils peignaient de souvenir; ce ne sont pas des inventeurs, mais des copistes.

C'est probablement la raison qui fait que les connaisseurs et les critiques du 1^{er} siècle traitent si mal la peinture de leur temps. Nous avons à ce sujet l'opinion d'un homme d'esprit, d'un amateur éclairé des lettres et des arts, personnage curieux et plein de contrastes, fort léger dans ses mœurs, très grave dans ses jugemens, qui vivait comme les gens de son époque et affectait de penser comme ceux d'autrefois. Pétrone, dans son roman satirique, imagine que ses héros, de vrais coureurs d'aventures, se promènent un jour sous un portique orné, selon l'habitude, de peintures précieuses. Ils prennent grand plaisir à les regarder, ils veulent en savoir la date, ils cherchent à en comprendre le sujet, et se mettent à en discuter ensemble. Le passé, comme c'est l'usage, les ramène vite au présent, et ils arrivent bientôt à s'entretenir de l'art contemporain. Ils en parlent fort sévèrement; l'admiration qu'ils éprouvent pour les anciens artistes les rend très durs pour ceux de leur siècle. Ils trouvent que les arts sont en pleine décadence, et que c'est l'amour de l'argent qui les a perdus. A ce propos viennent des plaintes que, depuis lors, nous avons entendues bien souvent répéter : Le passé, c'était l'âge d'or; « les beaux-arts y brillaient de tout leur éclat, parce qu'on aimait alors la vertu toute nue... Est-il étonnant qu'ils soient maintenant délaissés quand on voit que les dieux et les hommes préfèrent de beaucoup un lingot d'or à toutes les statues et à tous les tableaux que ces pauvres Grecs, ces fous de Phidias et d'Apelle, se sont donné la peine de faire? » La conclusion, c'est « que la peinture est morte et qu'il n'en reste même plus de trace. » Cette opinion est à peu près celle de Pline l'Ancien, un juge moins prévenu, et en général plus équitable. Il affirme quelque part « que la peinture est en train de mourir, » et dans un autre endroit « qu'elle n'existe déjà plus. » Voilà des arrêts bien rigoureux. Ceux qui viennent de visiter Pompéi ont quelque peine à y souscrire. Quand ils se rappellent ces scènes si habilement composées, ces figures si élégantes, si gracieuses, qu'ils songent que ces tableaux ont été exécutés en si peu de temps, par des artistes inconnus, pour des villes de province, il leur est impossible de croire que l'art fût dans un état aussi désespéré que Pline et Pétrone le prétendent. Mais tout s'explique lorsqu'on se souvient que ces tableaux charmans ne sont après tout que des copies; ils n'ont pas le mérite de l'invention, et c'est dans l'invention que Pétrone et Pline, qui se piquaient d'être des classiques, fai-

saient surtout consister la grandeur de la peinture. Puisqu'elle ne sait plus créer par elle-même et qu'elle ne vit que d'imitation, il leur semble qu'elle est morte. Voilà d'où vient leur sévérité.

Nous ne sommes plus dans la même situation qu'eux. Aujourd'hui que les modèles n'existent plus, ils ne peuvent pas nuire par la comparaison aux imitations qu'on en a faites. Nous ne descendons plus des originaux aux copies, ce qui est toujours très dangereux pour elles; au contraire, ce sont les copies qui nous permettent de remonter aux originaux perdus et de nous figurer ce qu'ils pouvaient être. Ce service qu'elles nous rendent nous dispose d'abord très bien pour elles. Loin de nous plaindre que les artistes pompiéens ne soient pas des génies inventeurs, nous sommes tentés de leur savoir gré de n'avoir presque rien tiré d'eux-mêmes. En se contentant de reproduire les inventions des autres, ils nous reportent vers un des plus grands siècles de l'art antique, que nous ne connaîtrions pas sans eux. Seulement, pour ne pas nous égarer, pour tirer d'eux un profit certain, une première étude est nécessaire : nous devons essayer d'abord de retrouver la source à laquelle ils avaient puisé; il faut arriver à savoir à quelle époque de l'histoire, à quelle période de l'art appartenaient ces peintres dont ils ont copié les tableaux.

Nous pouvons d'abord affirmer sans crainte que les artistes pompiéens n'appartenaient pas à une école qui de quelque manière pût s'appeler romaine. Ils travaillaient dans une ville d'Italie, pour des gens qui étaient fiers de se dire citoyens romains, à une époque où l'on était plus sensible que jamais à la gloire nationale, et cependant ils sont demeurés tout à fait étrangers à l'influence de Rome. Tandis qu'à leurs côtés la sculpture, grecque aussi d'origine, prenait plaisir à peupler les places publiques des images de la famille impériale, eux n'ont jamais songé à peindre les exploits d'Auguste ou de ses successeurs. L'histoire de Rome, cette glorieuse histoire qui faisait l'étonnement du monde, ne les a jamais inspirés. Dans leurs tableaux mythologiques, les sujets sont toujours empruntés à des traditions et à des légendes grecques. Il y avait pourtant à ce moment un grand poème romain, consacré par l'admiration publique, qu'on savait par cœur dans le monde entier, et à Pompéi autant qu'ailleurs, nous en avons la preuve : c'était *l'Énéide* de Virgile. Cet ouvrage, qui se rattache par tant de côtés à l'épopée homérique, n'était pas fait pour déplaire à des artistes grecs. Ils ne se trouvaient pas dépaysés dans un poème où la Grèce est partout présente et dont le héros est emprunté à *l'Illiade*. *L'Énéide* leur offrait à chaque pas des scènes tout à fait semblables à celles qu'ils étaient accoutumés à peindre. Ils n'avaient

donc pas à changer de méthode pour les reproduire et pouvaient devenir romains presque sans sortir de leurs habitudes. Ils ne l'ont pourtant fait que très rarement. Parmi toutes les peintures de Pompéi, il n'y a que cinq tableaux qui semblent inspirés par l'épopée de Virgile; encore l'un d'eux est-il une caricature. Il représente un jeune singe à longue queue couvert d'une cotte de mailles, embarrassé d'une épée, qui porte un vieux singe sur son épaule et traîne un petit singe par la main : c'est Énée sortant de Troie avec son père et son enfant. Dans les autres, un seul a quelque importance; c'est une imitation très fidèle d'une scène du XII^e livre de *l'Énéide*. Énée, atteint d'une flèche dans le combat, s'appuyant d'une main sur sa javeline, de l'autre sur l'épaule de son fils en pleurs, livre sa jambe au médecin, le vieil Iapyx, qui essaie d'arracher le dard de la blessure. Au-dessus de lui, sa mère Vénus, descendant du ciel, apporte le dictame qui doit le guérir. Ce n'est pas une des bonnes peintures de Pompéi. L'attitude des personnages est embarrassée, l'ensemble manque d'aisance, et l'on voit que, le sujet n'étant pas familier à l'artiste, il ne l'a pas traité avec plaisir. Il semble qu'au moins l'aventure de Didon aurait dû tenter quelques peintres de talent. Macrobe nous dit en effet qu'on l'avait sans cesse reproduite dans les tableaux, les bas-reliefs, les tapisseries, et que les artistes paraissaient préférer ce sujet à tous les autres. Il ne s'agit pas assurément des artistes de Pompéi, car M. Helbig, en cherchant bien, n'a pu trouver que deux tableaux où il fût question de Didon, encore cette attribution est-elle fort incertaine (1). Ce n'est guère, il faut l'avouer, surtout si l'on songe que l'histoire d'Ariane abandonnée par Thésée, qui ressemble tant à celle de Didon, a donné naissance à plus de trente ouvrages dont quelques-uns sont de grande dimension et d'un travail remarquable.

Cette absence à peu près complète de sujets tirés de l'histoire ou des légendes romaines, cette sorte d'affectation de les éviter, même quand ils avaient le mérite d'être embellis et comme préparés pour la peinture par le génie de Virgile, ne peut s'expliquer que par une seule supposition : il faut admettre que les peintres qu'imitaient les artistes pompéiens appartenaient à une école toute grecque, et que cette école florissait avant l'époque où l'influence de Rome a dominé le monde. Ce n'est encore qu'une indication assez vague; pour aller plus loin, pour déterminer d'une façon plus précise le temps où ces peintres vivaient, il faut regarder de

(1) On vient d'en découvrir un autre qui est malheureusement effacé; il n'en reste guère que les pieds des personnages et au-dessous leurs noms. On ne peut pas trop deviner quelle scène l'artiste avait voulu peindre; ce n'est certainement pas celle de la caverne, car il y a des témoins.

plus près et étudier avec plus de détail les peintures mêmes de Pompéi.

Nous avons vu que ces peintures se ressemblent beaucoup entre elles et qu'au premier abord elles paraissent être toutes de la même époque. On en distingue pourtant quelques-unes, en regardant bien, qui diffèrent un peu des autres et semblent se rapporter à des écoles plus anciennes. Tel est, par exemple, le célèbre tableau du *Sacrifice d'Iphigénie*, un des plus beaux qu'on ait découverts à Pompéi, et qui, par un rare bonheur, se trouve être aussi l'un des mieux conservés. Au centre, Iphigénie en larmes, tendant les bras au ciel, est apportée à l'autel par Ulysse et par Diomède. Aux deux extrémités opposées, Agamemnon se voile la face pour ne pas voir la mort de sa fille; Calchas, serrant le couteau dans sa main, semble se préparer tristement à son rôle cruel de sacrificateur. En haut, Diane arrive, dans un nuage léger, avec la fiche qui doit être offerte à la place de la jeune fille. Il semble à M. Helbig, juge expert en cette matière, que l'arrangement si régulier du tableau, la correspondance symétrique des personnages, la couleur du fond, les plis des vêtemens rappellent une époque de l'art assez ancienne. Il fait remarquer que les figures sont disposées de telle sorte qu'on n'aurait presque aucune peine pour faire du tableau un bas-relief. Ce qui est plus caractéristique encore, c'est que Diomède et Ulysse sont représentés plus petits qu'Agamemnon et Calchas, d'après cette règle antique et un peu naïve qu'il faut que l'importance des personnages se reconnaisse à leur taille. Tout en présentant ces observations curieuses, M. Helbig ne va pas jusqu'à prétendre que ce beau tableau remonte à une époque très reculée. Il y a dans tous les temps des artistes qui retournent volontiers en arrière, et qui aiment à reprendre les anciennes méthodes et les vieux procédés. Pline, parlant de deux peintres célèbres qui travaillèrent au temple de l'Honneur et de la Vertu, que Vespasien faisait reconstruire, dit de l'un d'eux qu'il ressemblait plus aux anciens : *Priscus antiquis similior*. C'est sans doute un artiste de ce genre qui est l'auteur du *Sacrifice d'Iphigénie*; comme il aimait l'archaïsme, il a conçu et exécuté son tableau à la manière antique, et les peintres pompéiens, selon leur usage, l'ont fidèlement copié.

Mais les exceptions de ce genre sont rares à Pompéi, et l'on peut dire qu'à peu près toutes les peintures y sont de la même école. Cette école, M. Helbig est parvenu à établir, par une suite de raisonnemens et de comparaisons, que c'était celle qui florissait à la cour des successeurs d'Alexandre. C'est donc l'art alexandrin ou *hellénistique* que les artistes pompéiens ont imité et dont leurs peintures peuvent nous donner quelque image.

II.

Qu'il est fâcheux que nous ne possédions pas une histoire complète de la littérature et des arts de la Grèce à l'époque alexandrine ! Ce n'est certes pas un temps qui puisse se comparer avec le siècle de Périclès. Le goût s'est étrangement affadi ; la subtilité, la recherche, le pédantisme, ont pris la place du naturel ; on sent que les jours d'invention facile sont passés et que l'originalité ne s'obtient plus sans efforts. Mais que d'éclat encore dans cette décadence ! A côté de défauts choquans, que de rares qualités ! que de grâce et de délicatesse dans cette poésie prétentieuse ! que d'audace et de nouveauté dans ces spéculations téméraires ! Partout enfin, dans la critique, dans la philosophie, dans les sciences exactes, dans les beaux-arts, que d'idées agitées, que d'horizons nouveaux entrevus ! Cette dernière fécondité de l'esprit grec, qui se rajeunit au moment où il semblait épuisé de produire, est un spectacle curieux qui mérite d'attirer l'attention de tous les amis des lettres. Mais elle a encore pour nous un autre intérêt. Songeons que les Romains n'ont été en relation directe avec l'Orient qu'après la mort d'Alexandre. C'est alors « que les vaincus mirent la main sur leurs fiers vainqueurs » et que la Grèce les conquit en leur communiquant sa littérature et ses arts. C'est aussi à ce moment qu'il importe de l'étudier pour savoir ce qu'elle a pu donner au monde occidental par l'intermédiaire de Rome et ce qui est entré d'elle dans le grand courant de notre civilisation. Cette question a trop d'importance pour ne pas tenter les savans de tous les pays. Aussi plusieurs des travaux que vient de publier l'Allemagne sont-ils dirigés de ce côté. Il y a quelque temps, nous étions conduits, en analysant l'ouvrage de M. Rohde sur le roman grec, à parler de la littérature alexandrine d'où il est sorti (1). Le livre de M. Helbig nous y ramène aujourd'hui. Pour nous faire comprendre le caractère des peintures de Pompéi, qui ne sont que des copies d'une école hellénistique, il est forcé d'étudier les conditions nouvelles dans lesquelles l'art s'est trouvé après Alexandre ; suivons-le dans ces intéressantes recherches.

Je ne crois pas qu'il y ait d'autre exemple d'une révolution aussi rapide et aussi durable que celle qui fut opérée par les victoires d'Alexandre. Quelques années lui suffirent, non-seulement pour vaincre l'Orient, mais pour le transformer. Ce qui est plus étonnant encore dans cette courte et décisive expédition, c'est que le vainqueur en sortit presque aussi changé que le vaincu ; en sorte

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1879.

qu'on peut dire qu'après la mort du roi de Macédoine une ère nouvelle commença pour le monde. De ses anciennes qualités, qui avaient fait sa gloire, la Grèce en perdit quelques-unes et en garda d'autres. Elle ne cessa pas de cultiver les arts, et même le goût qu'elle avait toujours éprouvé pour eux sembla devenir plus vif encore. Alexandre s'était honoré de l'amitié de Lysippe et d'Apelle; ses successeurs, continuant la tradition, aimèrent à s'entourer d'artistes, et quelquefois ils devinrent artistes eux-mêmes. Attale III, le dernier roi de Pergame, modelait en cire et ciselait en airain. Antiochus Épiphane se reposait des fatigues de la royauté dans l'atelier d'un sculpteur. Rien ne leur coûtait pour posséder les statues ou les tableaux qui les avaient charmés. Ils payaient aux artistes des sommes insensées. Un de ces princes proposa aux Cnidieus, qui étaient fort obérés, de se charger de toutes leurs dettes s'ils voulaient lui céder l'Aphrodite de Praxitèle. Un autre, dans la vente que faisait Mummius du butin de Corinthe, poussa le Bacchus d'Aristide jusqu'au prix de 100 talens (500,000 francs). Mummius, qui n'en croyait pas ses oreilles, jugea qu'un tableau qu'on voulait payer si cher devait être une merveille, et il garda le Bacchus pour Rome. La passion furieuse de ces amateurs couronnés ne connaissait pas de limites ni d'obstacles. Rien ne leur était sacré quand il s'agissait de conquérir un bel ouvrage. Ce sont eux qui ont enseigné aux proconsuls romains le moyen de se former une riche galerie aux dépens des divinités les plus respectées : ils ont été véritablement les maîtres de Verrès. Dans les guerres continuelles qu'ils se faisaient entre eux, les trésors des dieux n'étaient pas plus en sûreté que ceux des rois. Prusias I^{er}, quand il envahit le territoire de Pergame, ne se fit aucun scrupule d'enlever d'un sanctuaire vénéré la statue de Vulcain, œuvre célèbre de Phryomaque. De son côté, Ptolémée Évergète, dans son expédition d'Asie, sous prétexte de reprendre les images sacrées que Cambyse avait emportées d'Égypte, pénétrait dans les temples et prenait tous les objets d'art qui s'y trouvaient. C'est ainsi que tant de chefs-d'œuvre s'entassèrent dans les palais de Pergame, d'Antioche et d'Alexandrie. Ils n'y devaient pas rester, car les généraux romains à leur tour, instruits par l'exemple des rois grecs, firent main basse sur ce riche butin et l'apportèrent à Rome pour en orner leurs triomphes.

Des princes et des rois ces goûts descendirent bientôt aux simples particuliers. La succession d'Alexandre, comme on sait, fit naître des troubles et des guerres sans fin. Jamais le pouvoir ne fut disputé avec plus d'ardeur, plus facilement conquis et plus tôt perdu qu'alors. Dans ces époques agitées, les grandes fortunes se font et se défont vite. Aussi ces parvenus qui se souvenaient de la veille et craignaient le lendemain s'empressaient-ils de jouir de

leurs richesses éphémères. La comédie de Ménandre a popularisé le type de ces soldats d'aventure qui venaient dévorer en quelques jours, chez les courtisanes d'Athènes, l'argent qu'ils avaient gagné à la cour des souverains de l'Orient. Elle aime à les montrer bien reçus de leurs maîtresses et flattés par leurs parasites tant que durent les dariques ou les philippes d'or, puis chassés et raillés quand ils n'ont plus rien dans leur bourse. Parmi ces enrichis, il y en avait qui faisaient de leur fortune un meilleur usage : ils imitaient leurs maîtres et achetaient des tableaux ou des statues pour en orner leurs maisons.

C'était une nouveauté. M. Helbig pense que, dans la grande époque de l'art, les artistes ne travaillaient guère pour les particuliers. On nous dit sans doute qu'Agatharcus décora la maison d'Alcibiade, mais Alcibiade ne pouvait pas passer pour un citoyen comme les autres. D'ordinaire les peintres gardaient leur talent pour le public. Ils couvraient les vastes murailles des portiques de scènes empruntées aux vieilles légendes et aux poèmes d'Homère, ou ils composaient des tableaux qui devaient être placés dans des temples. Peut-être leur aurait-il semblé que c'était humilier l'art que de le faire servir aux plaisirs d'un seul homme. Pline au moins le laisse entendre, et il ajoute en termes magnifiques que leurs tableaux, au lieu d'être enfermés dans une maison où quelques privilégiés pénétraient à peine, avaient la ville entière pour demeure, que tout le monde pouvait les contempler, et qu'un peintre alors appartenait à tout l'univers : *pictor res communis terrarum erat*. Mais il semble que, quand les cités grecques perdirent leur liberté, sous Alexandre, leurs habitans se soient un peu détachés d'elles. On se sentait moins obligé envers la république depuis qu'elle ne donnait plus aux citoyens les mêmes droits et qu'on intervenait moins directement dans ses affaires ; on en était moins fier, on ne se souciait plus autant de l'embellir, on songeait moins à elle et plus à soi ; l'argent qui n'était plus destiné aux monumens publics, on le garda pour décorer sa maison, dont on fit le centre de son existence. Les peintres naturellement flattèrent ce goût nouveau, dont ils devaient profiter. « On peut distinguer, dit Letronne (1), deux momens principaux dans l'histoire de l'art grec : celui pendant lequel il fut consacré uniquement à entretenir la foi religieuse par les images des dieux et la peinture de leurs bienfaits, à réveiller le patriotisme des citoyens par le spectacle toujours vivant des grandes actions de leurs ancêtres, où, par conséquent, chaque production de l'artiste avait sa destination et sa place marquée d'avance, et celui où l'art

(1) Dans ses *Lettres d'un antiquaire à un artiste*.

ne fut plus, pour ainsi dire, que de commande, où ses productions devinrent des objets de luxe, mis sur la ligne des raretés, assimilés aux produits de l'industrie, recherchés moins comme beaux que comme chers, et furent entassés dans les palais des rois et des riches, pour le vain plaisir des yeux. » Dès lors l'artiste perdit le goût de ces grandes peintures qui étaient faites pour un monument déterminé, qui devaient répondre à la destination et à l'architecture de l'édifice, qui en reproduisaient le caractère et ne se comprennent qu'à la place qu'elles occupent. Il travailla dans son atelier selon ses caprices à des sujets de son choix, sans s'inquiéter de ce que deviendraient ses tableaux, ou plutôt sûr d'avance qu'il se trouverait toujours un riche amateur qui les paierait cher et qui en ferait l'ornement de sa demeure. C'est ainsi qu'à la place des grandes fresques ou des vastes toiles destinées aux monumens publics, on commença à peindre ce que M. Helbig appelle avec justesse des tableaux d'appartement (*cabinetsbilder*), comme on dit la musique de chambre pour l'opposer à celle de théâtre ou d'église. Ils devaient être accrochés le long des murailles dans les maisons particulières, et devinrent, selon Cicéron, une sorte de besoin et comme un luxe indispensable pour ceux qu'on appelait les heureux du monde.

M. Helbig a fort bien montré, et c'est peut-être la meilleure partie de son livre, que le système de décoration de Pompéi découle de cet usage. Quoi qu'on ait prétendu, il n'a rien de commun avec la grande peinture monumentale appliquée aux parois des temples ou des portiques dans la première époque de l'art grec. Il suffit, pour s'en convaincre, d'étudier la manière dont les scènes mythologiques ou autres, qui ornent les maisons campaniennes, sont disposées sur les murailles. En général, elles n'en couvrent qu'une partie; elles sont placées au milieu d'une décoration d'architecture destinée à les faire ressortir, distribuées dans des compartimens réguliers, et très souvent entourées d'un cadre qui paraît s'appuyer sur la cimaise ou reposer sur des consoles. On voit que l'artiste a voulu faire une sorte de trompe-l'œil, et donner l'impression à ceux qui regardent que ces peintures étaient des tableaux véritables. Ce système de décoration ne s'explique que lorsqu'on songe aux habitudes et aux goûts de l'époque alexandrine dont nous venons de parler. On a vu que c'était devenu une sorte de fureur chez les grands personnages de suspendre des tableaux précieux aux murs de leurs maisons. Mais c'est un luxe qui se paie cher, et tout le monde ne peut pas se passer d'aussi coûteuses fantaisies. Il fallait être un roi d'Égypte ou de Syrie, ou tout au moins un puissant ministre ou un général redouté, avoir longtemps pressuré les peuples et pillé sans scrupule les pays voisins, pour se faire construire

de ces salles immenses que les historiens décrivent avec admiration, soutenues par cent pilastres ou cent colonnes de marbre, avec des statues merveilleuses devant les colonnes et des tableaux de maîtres dans l'intervalle. Les bourgeois s'en tiraient à meilleur compte : ils faisaient peindre à fresque sur leurs murailles de faux pilastres qui encadraient de faux tableaux, et dans leur petite maison, en regardant les murs de leur péristyle, ils éprouvaient sans doute un plaisir semblable à celui des rois ou des grands seigneurs, quand ils se promenaient dans leurs palais, au milieu de chefs-d'œuvre. La fresque était donc un moyen économique, à l'usage des petites gens, pour imiter l'exemple des riches. Comme elle demande une exécution rapide et qu'on y souffre des imperfections de détail, les artistes en profitèrent pour travailler plus vite, ils purent produire à meilleur marché, et l'art devint une industrie. Pétrone dit que « c'est l'audace des Égyptiens qui a inventé cette imitation en raccourci du grand art : *Aegyptiorum audacia tam magnæ artis compendiarium invenit* ; » et cette opinion est très vraisemblable. Il est naturel que le pays où l'on avait sans cesse en spectacle le luxe irritant des grands personnages soit celui même où l'on a cherché à se procurer à moins de frais quelques-unes de leurs jouissances. Pétrone ajoute que l'usage de ce procédé commode a perdu la peinture. C'est aussi ce qu'il est aisé de comprendre : les pauvres, ou, si l'on veut, les moins aisés, l'avaient imaginé pour imiter de quelque façon l'exemple que leur donnaient les riches ; les riches à leur tour ne tardèrent pas à l'emprunter aux pauvres. Comme les peintres de fresque arrivaient par l'habitude à une exécution assez satisfaisante, on finit par se contenter des copies qu'ils faisaient des tableaux célèbres, et la peinture originale ne fut plus encouragée. De là, la colère des critiques et des connaisseurs : M. Helbig fait remarquer que Pline et Pétrone s'expriment au sujet de « cette invention égyptienne » du même ton que certains amateurs de nos jours parlent de la photographie, qu'ils accusent de perdre l'art véritable.

Tout du reste confirme l'origine que M. Helbig attribue aux fresques d'Herculanum et de Pompéi. Les tableaux dont elles sont des copies devaient bien être du temps des successeurs d'Alexandre ; ils en portent clairement la marque, ils en ont tous les caractères. Un des grands changemens qui se fit alors dans le monde grec, c'est que la monarchie remplaça presque partout la république. Autour du monarque et de sa femme se réunirent des officiers, des ministres, des serviteurs, des poètes, des artistes ; une cour enfin se forma, et, comme il arrive toujours, l'influence de la cour se fit bientôt sentir dans les mœurs publiques. Elles devinrent plus polies, plus élégantes, plus raffinées. On prisait par-dessus tout la dis-

inction des manières, les agrémens de l'esprit, la finesse des entretiens, les plaisirs délicats de la société. Il est de règle que l'amour soit le grand intérêt des réunions mondaines où les deux sexes sont rassemblés : aussi prit-il beaucoup d'importance dans la société, et par suite dans la littérature de ce temps. La poésie va désormais en vivre, et les arts imiteront la poésie. Mais l'amour, comme le peignent d'ordinaire les artistes alexandrins, n'est pas cette passion furieuse qu'Euripide a représentée dans *Phèdre*. M. Helbig a raison de dire que leur peinture ne s'inspire plus de l'épopée, comme celle de Polygnote, ou même de l'ancien théâtre tragique : elle emprunte plutôt ses sujets à l'idylle et à l'épigramme, genres favoris de la poésie hellénistique. L'amour est chez elle un mélange de galanterie et de sentimentalité. Elle aime à représenter les déesses et les héroïnes que désole quelque infortune amoureuse : OÈnone abandonnée par Pâris, Ariane sur la côte de Naxos, suivant des yeux le navire qui emporte son amant, Vénus qui regarde mourir dans ses bras le chasseur Adonis sont les sujets favoris de ces peintres. Mais ils ont grand soin que la douleur de ces belles délaissées ne nuise pas à leur beauté. Leur désespoir a des attitudes très élégantes ; elles sont inconsolables, mais parées ; elles portent des colliers, de doubles bracelets, et leurs cheveux sont enfermés dans des filets d'or. Il est rare d'ailleurs qu'il n'y ait pas, dans un coin du tableau, quelque petit Amour qui donne un air plus riant à la scène, quand elle menace de devenir trop sévère. Les Amours sont encore plus nombreux dans les fresques de Pompéi que dans les tableaux de Watteau, de Boucher et des autres artistes de notre XVIII^e siècle. Ils forment le cortège ordinaire de Vénus ; ils l'aident à se parer, lui présentent ses bijoux et tiennent le miroir où elle se regarde. Ils l'amènent à Mars qui l'attend ; ils entourent Adonis blessé, soutiennent son bras, écartent ses vêtemens, portent sa houlette et sa lance. C'est un Amour encore qui conduit Diane dans la caverne d'Endymion et lui montre le bel adolescent endormi. Quand OÈnone essaie de retenir par son désespoir son époux infidèle qui va la quitter, Pâris est indifférent à ses reproches et semble à peine l'écouter : je le crois bien ; l'artiste a représenté derrière lui un Amour qui se penche à son oreille d'un air caressant, et l'entretient sans doute de sa nouvelle passion. Dans ces divers tableaux, les Amours ne sont que des accessoires ; il y en a d'autres où ils forment le tableau tout entier. On nous les montre tout seuls et livrés aux occupations qui sont ordinairement le partage de l'homme. Ils dansent, ils chantent, ils jouent, ils festinent ; le fouet levé, ils conduisent un char traîné par des cygnes, ou essaient à grand'peine de diriger un attelage de lions (1). Ils font la vendange, ils écrasent

(1) Ces tableaux rappellent ceux qui représentent ces chars traînés par un perro-

le blé dans un moulin, aidés par de jolis petits ânes qu'ils mènent avec des guirlandes de fleurs. Ils vendent, ils achètent, ils chassent, ils pêchent à la ligne, et cette distraction paraît si bien à nos peintres un plaisir divin qu'ils l'attribuent plusieurs fois à Vénus elle-même. Un des plus agréables tableaux et des plus connus, dans ce genre précieux et coquet, est celui de *la Vendeuse d'Amours*. Une vieille femme vient de prendre un petit Amour dans une cage et le tenant par les ailes le présente à une jeune fille qui veut l'acheter. Celle-ci ne paraît pas être tout à fait à ses débuts, car elle tient déjà un autre Amour sur ses genoux; elle n'en regarde pas moins avec beaucoup de curiosité celui qu'on va lui vendre et qui tend joyeusement les mains à sa nouvelle maîtresse.

J'ai déjà dit un mot de ce que devint la mythologie dans la nouvelle école de peinture; on a vu que les vieux mythes perdirent leur sens profond et sérieux. Un des procédés ordinaires de ces peintres, quand ils reprennent les sujets auxquels l'art ancien avait donné une grandeur idéale, c'est de les ramener autant qu'ils le peuvent à des proportions humaines; ils se plaisent à effacer tout à fait la distance qui sépare les dieux des hommes et à traiter les légendes héroïques comme des aventures de la vie de tous les jours. On voit bien qu'en peignant les amours des dieux l'artiste a toujours sous les yeux ce qui se passait à la cour des Séleucides ou des Ptolémées. Dans le fameux Jugement, Vénus, qui veut être préférée, coquette avec Pâris comme une femme du monde. Tandis que Polyphème, assis sur le bord de la mer, chante ses douleurs sur sa lyre, on voit arriver sur un dauphin un Amour qui lui apporte une lettre de Galatée. Mars et Vénus sont des amoureux prudents qui ne veulent pas être découverts pendant qu'ils se livrent à leurs doux entretiens; une peinture de Pompéi les montre qui, pour être avertis de l'approche des indiscrets, ont soin de se faire garder par un chien. Voilà une façon bien vulgaire d'introduire la vie réelle dans les légendes héroïques. Tout ce qu'avaient conservé d'un peu rude et d'antique ces vieilles histoires se trouve adouci, ou, si l'on veut, affadi dans les peintures pompéiennes. La tradition voulait que Narcisse fût mort en se mirant dans un ruisseau; mais un ruisseau aurait paru sans doute trop rustique à ces délicats; on l'a remplacé par un bassin élégant que remplit un Amour en versant l'eau d'un vase à long col.

Le caractère de cette peinture indique clairement son âge: c'est bien l'art alexandrin que nous avons sous les yeux; mais est-il sûr que cet art soit fidèlement reproduit dans les fresques de Pompéi, et jusqu'à quel point peut-on se servir d'elles pour le juger? C'est

quet et conduits par un papillon, fantaisies charmantes, tout à fait grecques, et qui semblent inspirées des plus gracieuses imaginations de Platon.

une question délicate que M. Helbig a traitée avec beaucoup d'intérêt. Il montre d'abord, par l'étude des conditions mêmes de la peinture à Pompéi, qu'il devait y avoir entre l'original et les copies des différences inévitables. Les maisons pompéiennes sont en général petites, l'espace que l'architecte livrait au peintre n'avait pas ordinairement beaucoup d'étendue et ne comportait guère ce que les Grecs appelaient la « mégalographie. » La dimension a beaucoup d'importance dans les arts, et souvent les grands sujets, quand on les enferme dans un cadre trop étroit, deviennent des tableaux de genre. C'est ce qui arrive à Pompéi, où les fresques ne sont ordinairement que des réductions de compositions plus larges et plus vastes. Ajoutons que, si ces fresques nous paraissent manquer un peu de variété, la faute n'en est pas tout à fait imputable à l'école alexandrine d'où elles procèdent. Parmi les innombrables sujets que leur livrait cette école, les artistes pompéiens étaient forcés de choisir. Ils prenaient plutôt les scènes riantes et gaies et fuyaient celles qui étaient trop lugubres. « Une peinture violente bouleverse l'âme, » disait Sénèque. Ces bons bourgeois qui voulaient vivre joyeusement, dans ce pays heureux, au pied des pentes verdoyantes du Vésuve, n'auraient pas aimé qu'on leur mît sous les yeux toutes les horreurs de l'antique mythologie. Les crimes de la famille d'Agamemnon, la mort d'Hippolyte, déchiré par les ronces du chemin, avaient donné lieu, nous le savons, à des tableaux célèbres de peintres alexandrins. Nous ne les retrouvons plus à Pompéi. Ils n'étaient pas à leur place dans ces salles réservées aux joies calmes de la famille. Quand les artistes pompéiens se hasardaient à peindre quelque scène moins plaisante, le plus souvent ils la modifient. Dirce attachée à un taureau furieux, Actéon dévoré par ses chiens, ne sont plus chez eux que des prétextes pour des études de femmes nues ou d'agréables paysages. Voilà pour l'invention et le choix des sujets; l'exécution présente encore plus de différences. Lorsque qu'on reproduit un tableau dans une fresque, inévitablement on le dénature. La fresque ne comporte pas au même degré cette finesse de traits, cette perfection de détails, qui étaient les principales qualités des maîtres alexandrins. Du reste, ces qualités n'étaient pas celles que recherchaient surtout les peintres de Pompéi; on peut même soutenir qu'ils n'en avaient pas besoin. Aujourd'hui que les maisons pompéiennes n'ont plus de toits, nous voyons leurs tableaux sous la lumière d'un soleil éclatant qui en fait ressortir les moindres défauts. Mais ils n'étaient pas faits pour ce grand jour. Les salles où ils étaient placés ne s'éclairaient ordinairement que par la porte, et même on avait pris des précautions pour que la lumière qui inondait l'atrium ne pénétrât pas toute par cette unique ouverture. Des voiles tendus

d'une colonne à l'autre faisaient de l'ombre devant ces chambres où les habitans passaient les heures chaudes de la journée. Dans cette demi-obscurité, les imperfections de détail ne paraissaient pas, et les artistes pouvaient sans inconvénient négliger quelques-uns des mérites des modèles qu'ils imitaient.

Malgré ces réserves, qu'il était indispensable de faire, on peut admettre sans témérité que les fresques d'Herculanum et de Pompéi donnent une idée assez juste de la peinture alexandrine. M. Helbig en est si convaincu qu'il essaie de retrouver dans ces copies incomplètes quelques-uns des tableaux célèbres dont les critiques anciens nous ont vanté la beauté. C'est une entreprise qui peut sembler d'abord un peu hasardeuse; mais il ne faut pas oublier que, si ces tableaux sont aujourd'hui perdus, il nous reste au moins d'eux quelques souvenirs. Ils sont mentionnés brièvement chez les écrivains qui nous ont transmis l'histoire de la peinture antique : il est rare que les poètes, surtout ceux de l'Anthologie, n'aient pas consacré quelques vers à les décrire; on en trouve des imitations plus ou moins exactes dans les bas-reliefs et sur les vases; enfin, ce qui est plus important, ils ont dû être plusieurs fois reproduits sur les murailles des villes de la Campanie. En rapprochant ces copies diverses et les contrôlant par les renseignemens que les critiques et les poètes nous donnent, on aperçoit ce que chaque artiste a pris à l'original, et l'on arrive à le reconstruire au moins dans son ensemble et ses grandes lignes. C'est ainsi que, par un effort de science et de sagacité, M. Helbig nous rend deux tableaux fameux de Nicias, l'*Andromède* et l'*Io*. Le premier est reproduit deux fois à Pompéi dans des proportions qui n'y sont pas ordinaires; l'autre ne l'est qu'une fois, mais on l'a fort heureusement retrouvé dans la maison de Livie, au Palatin. Ce sont deux belles peintures, qui paraissent faites pour se correspondre et qui se ressemblent assez pour qu'on les croie de la même main. Les copistes doivent avoir conservé l'ordonnance générale et les principales qualités du modèle; ils nous permettent donc de nous figurer ce que devaient être ces deux ouvrages du grand artiste athénien, qui, selon Pline, excellait à peindre les femmes. C'est ce qui nous arrive aussi à propos d'un tableau encore plus célèbre que ceux de Nicias. Deux petites fresques de Pompéi représentent Médée au moment où elle va tuer ses enfans. Les savans sont d'accord pour admettre que ce sont des imitations d'un chef-d'œuvre de Timomaque, mais des imitations assez imparfaites. A côté de Médée, ces peintres ont placé ses deux fils qui jouent aux dés sous la surveillance de leur pédagogue. Ce détail dramatique, ce contraste saisissant entre la joie insouciance des enfans et les préoccupations terribles de la mère,

appartient évidemment au tableau original. Le reste, dans les fresques pompéiennes, est moins heureux ; la figure de Médée surtout manque de caractère. Heureusement on a trouvé à Herculanium une Médée de dimensions plus vastes, et qui révèle un talent plus sûr. Cette fois elle est représentée seule, et sans ses enfans, la bouche entr'ouverte, les yeux égarés ; ses doigts serrent la poignée de l'épée d'un mouvement convulsif : elle paraît en proie à une indicible douleur. Cette figure, l'une des plus belles qui nous reste de l'antiquité, est certainement d'un peintre de génie, les copistes de Pompéi ne l'auraient pas imaginée, on y trouve la main du maître. De cette façon, en plaçant auprès de la Médée d'Herculanium le groupe des enfans que nous donnent les fresques pompéiennes, nous sommes sûrs d'avoir tout le tableau de Timomaque (1).

C'est donc toute une époque importante de l'art grec qui s'est conservée pour nous dans ce coin de l'Italie. Le plaisir que nous prenons à voir ces tableaux augmente quand nous songeons qu'ils représentent seuls une grande école de peinture ; ce qui ne veut pas dire assurément qu'ils n'ont pas d'autre intérêt que de nous rappeler des chefs-d'œuvre perdus et qu'ils sont indignes d'être étudiés pour eux-mêmes. Je crains qu'à force de répéter les mots d'imitateurs et de copistes, nous n'ayons trop rabaisé le mérite de ces artistes inconnus. On ne leur rend pas justice quand on se contente de les appeler des décorateurs et qu'on les compare surtout aux décorateurs de nos jours. Ils imitaient sans doute, mais avec une certaine indépendance ; ils n'étaient pas tout à fait les esclaves de leurs modèles ; ils les interprétaient librement et n'hésitaient pas à les modifier d'après les conditions des lieux qu'ils avaient à peindre ou l'humeur du maître qu'il fallait contenter. Ce qui le prouve d'une manière certaine, c'est qu'on trouve à Pompéi un grand nombre de répliques, évidemment faites sur le même original, et qui ne se ressemblent jamais entre elles. Il entrerait donc dans le travail de ces artistes quelque chose de personnel qui entretenait leur talent, qui les empêchait d'être de simples manœuvres et en faisait des peintres véritables. C'est ce qui les rendait capables d'inventer par eux-mêmes quand il en était besoin. Ils le faisaient rarement, étant forcés de travailler vite et trouvant plus expéditif d'emprunter aux autres que de se donner la peine d'imaginer. Nous avons vu pourtant qu'ils avaient pris quelquefois leurs inspirations dans les scènes dont ils étaient témoins et créé des tableaux de genre d'une inimitable vérité. Mais qu'ils inventent ou qu'ils imitent,

(1) On a la preuve que la *Médée* d'Herculanium, destinée à décorer un pan de mur très étroit, avait été détachée d'une fresque plus vaste. Le tableau dont elle faisait primitivement partie devait très probablement contenir les enfans et leur précepteur.

ils font tout avec une aisance, une grâce, une rapidité d'exécution, une sûreté de main que nous ne pouvons nous empêcher d'admirer. Notre admiration redouble quand nous nous souvenons qu'ils travaillaient pour les bourgeois d'une petite ville, quand nous songeons surtout que, dans tout le monde romain, on devait avoir les mêmes goûts qu'à Pompéi et qu'il devait se trouver partout des artistes capables des mêmes ouvrages. C'est ce qui étonne et confond notre esprit. Les historiens nous disent qu'il n'y avait plus alors de peintres de génie, mais les peintures de Pompéi nous montrent que jamais les peintres de talent n'ont été plus nombreux. Nous nous vantons aujourd'hui de mettre l'aisance à la portée du plus grand nombre et de populariser le bien-être; c'est un grand bienfait. Au 1^{er} siècle, on avait fait quelque chose de semblable pour les arts. Grâce à ces procédés commodes qui permettaient d'en répandre les chefs-d'œuvre, ils avaient cessé d'être le privilège de quelques-uns pour devenir le plaisir de tout le monde.

III.

M. Helbig, en étudiant de près les peintures pompéiennes, n'a pu s'empêcher de remarquer combien elles ressemblent à certaines présies de la grande époque des lettres latines, surtout à celles des élégiaques ou des didactiques qui chantent la mythologie et l'amour. Ces ressemblances sont en effet très frappantes. Chez les poètes, comme chez les peintres, les mêmes sujets se reproduisent sans cesse, et ils sont traités d'une façon presque semblable. Les uns et les autres aiment à exprimer les mêmes sentimens; ils recherchent les mêmes qualités et n'évitent pas les mêmes défauts. Faut-il en conclure que les peintres se sont inspirés des poètes et qu'ils ont pris dans leurs ouvrages le sujet de leurs tableaux? Nous avons vu qu'il n'en est rien, et M. Helbig a victorieusement démontré qu'ils sont demeurés presque entièrement étrangers à la littérature de Rome. Doit-on croire au contraire que ce sont les poètes qui ont imité les peintres? Cette supposition ne serait pas beaucoup plus vraisemblable, et dans tous les cas elle est inutile. Nous avons un moyen plus simple de tout expliquer : s'ils se ressemblent, c'est qu'ils puisaient à la même source; peintres et poètes travaillaient sur les mêmes modèles, ils étaient les élèves des maîtres d'Alexandrie, et voilà comment ils pouvaient arriver à se rencontrer, même sans se connaître.

On sait que les Romains ne possèdent pas une littérature vraiment originale et qu'ils ont toujours vécu d'emprunt. Ils imitèrent d'abord la poésie classique des Grecs, c'est-à-dire celle qui a fleuri depuis Homère jusqu'à l'époque d'Alexandre. C'était, il faut l'avouer,

bien choisir leurs modèles; mais je ne crois pas qu'on doive leur faire trop d'honneur de leur préférence : ils n'étaient guère en état, dans ces temps reculés, de distinguer l'ancienne littérature grecque de la nouvelle, et les écrivains du siècle de Périclès de ceux qui vivaient à la cour des Ptolémées; peut-être même n'ont-ils jamais fait très nettement cette distinction, et l'on est surpris de voir leurs critiques les plus éclairés parler plus tard d'Apollonius de Rhodes à peu près comme d'Homère, d'Aratus comme d'Hésiode, de Callimaque comme de Pindare. Le choix qu'ils firent alors s'explique moins par la finesse de leur goût que par les circonstances. Les vieux poètes grecs, quoiqu'un peu effacés dans le monde par la gloire d'écrivains nouveaux, continuaient à régner sans partage dans les écoles. Les grammairiens les expliquaient à leurs élèves et ils faisaient le fond de l'éducation publique. Comme les Romains connurent d'abord la Grèce par l'intermédiaire des professeurs qui venaient élever leurs enfans, ils furent naturellement amenés à admirer et à imiter les écrivains qu'on initiait et qu'on admirait dans les écoles, c'est-à-dire ceux de l'âge classique. Il faut dire aussi que, par leur grandeur et leur simplicité, ces vieux poètes convenaient à un peuple énergique et jeune, qui était en train de conquérir le monde. Malheureusement les mâles vertus des premiers Romains ne résistèrent pas à leur fortune, et au moment où elles commençaient à s'altérer, le progrès même de leurs conquêtes les mit en relation plus directe avec les Grecs. Après avoir connu la Grèce dans les écoles et par les livres, ils allèrent la voir chez elle et prirent l'habitude de la parcourir. A Athènes, à Pergame, à Alexandrie, dans ces grandes villes qu'ils visitaient si volontiers, et dont plusieurs avaient été les capitales de royaumes puissans, ils trouvaient une société éclairée, polie, spirituelle, dans laquelle ils étaient heureux de vivre, une littérature différente de celle que leurs maîtres leur avaient enseignée, et qui du premier coup les charma. Le temps était favorable à cet art nouveau : il était né dans un monde de gens délicats et raffinés, amis du plaisir et du repos, et qui avaient renoncé sans chagrin aux joies sérieuses de la liberté pour en éviter les périls; il avait fleuri dans le voisinage des cours, sous la protection des souverains qui le regardaient comme une des plus belles décorations de leur pouvoir; le succès qu'il obtint à Rome dans la seconde moitié du viii^e siècle semblait bien montrer que la république était malade, qu'il s'établissait de nouvelles habitudes qui annonçaient l'avènement d'un autre régime, et que, dès l'époque de Sylla, on était prêt pour César. C'est en vain que quelques amis du passé résistèrent : Cicéron se plaignait amèrement de « ces amoureux d'Euphorion, » qui osaient railler Ennius et lui préféraient un bel esprit d'Alexandrie. Lucrèce aussi resta

fidèle aux anciens poètes, les reconnut pour ses maîtres et se plut à imiter leurs vers vigoureux et sobres; mais la nouvelle école avait pour elle ce qui donne le succès, la jeunesse et les femmes. Ces belles affranchies, qui régnaient dans les réunions du monde et gouvernaient les hommes politiques, aimaient à répéter les vers de Calvus et de Catulle. Dès lors l'imitation des alexandrins se glisse chez presque tous les poètes; elle domine surtout chez Ovide et chez Propertius, qui se proclame sans détour l'élève de Callimaque et de Philétas.

Voilà pourquoi les élégiaques romains se sont si souvent rencontrés avec les peintres de Pompéi. Ces ressemblances ne sont pas de simples curiosités qu'il est agréable de noter au passage : M. Helbig pense qu'il y a un intérêt sérieux à les signaler, et qu'elles peuvent nous aider à mieux connaître la littérature du siècle d'Auguste. Comme les poètes d'Alexandrie sont perdus, il est difficile de dire jusqu'à quel point ceux de Rome les avaient fidèlement reproduits et de distinguer ce qu'ils leur empruntent de ce qui leur appartient. Pour le savoir, comparons-les aux peintures de Pompéi : quand leurs descriptions rappelleront fidèlement quelque tableau pompéien, nous en concluons que le peintre et le poète avaient sous les yeux un modèle commun et qu'ils sont tous deux des imitateurs.

Nous ignorons à qui Catulle doit le plus beau de ses poèmes, celui où il dépeint Ariane abandonnée par Thésée et consolée par Bacchus. M. Riese pense qu'il l'a traduit de Callimaque, mais il n'en a pas donné de preuve certaine; ce qui est sûr, c'est que ce sujet se trouve fort souvent reproduit sur les murailles de Pompéi ou d'Herculanum, et que par conséquent il devait être très commun chez les poètes d'Alexandrie. C'est bien aussi à la manière alexandrine que Catulle l'a traité : il mêle à des traits de passion profonde beaucoup de diminutifs gracieux, il ne néglige pas de décrire, en ce moment terrible, la toilette de son héroïne, de nous dire en passant un mot de sa chevelure blonde et de ses petits yeux charmans, de raconter enfin que, lorsqu'elle s'avance dans les flots pour essayer de suivre son amant qui s'enfuit, elle a soin de relever sa robe jusqu'au genou

Mollia nudatæ tollentem tegmina suræ.

Virgile aussi a commencé par céder au goût du moment et par imiter les alexandrins. C'est ce qui explique les défauts qu'on reproche à ses premiers ouvrages. On trouve dans ses *Bucoliques* quelques incohérences qui surprennent chez un esprit si juste et si fin. Ces bergers d'Arcadie qui habitent les bords du Mincio,

ces hommes d'état devenus des pâtres, qui tressent des corbeilles de jonc dans des antres solitaires et chantent sur un chalumeau rustique pour se consoler des infidélités d'une comédienne qui a suivi un officier, cette façon de transporter à la campagne les événemens de la ville et de placer des allusions politiques au milieu de discussions pastorales, rappellent à M. Helbig les fantaisies étranges de certains paysages pompéiens, où l'on voit la ville et les champs bizarrement mêlés ensemble, des portiques élégans dans la solitude où Polyphème mène paître son troupeau, et un temple ionien couronné de guirlandes sur les hauteurs du Caucase, près du vautour qui dévore Prométhée (1). Chez Properce, l'influence des alexandrins est plus visible encore; aussi ses élégies présentent-elles plus de rapports que les églogues de Virgile avec les peintures pompéiennes. La mythologie y déborde : qu'il soit triste ou joyeux, tous ses sentimens s'expriment par des allusions à de vieilles légendes; il n'a pas d'éloge plus délicat pour célébrer sa maîtresse que de la comparer aux héroïnes de l'ancien temps. S'il l'a surprise un jour la tête appuyée sur son bras et endormie, elle lui rappelle aussitôt Ariane étendue sur le rivage de Naxos, Andromède après sa miraculeuse délivrance, ou la bacchante épuisée qui tombe saisie d'un sommeil invincible dans les plaines de la Thessalie : ce sont des personnages que connaissent bien ceux qui ont visité les villes campaniennes, on les y retrouve partout. Quand Cynthie, après une longue résistance qui a désolé le poëte, cède enfin à son amour, c'est par une explosion de mythologie qu'il célèbre sa victoire. « Non, le fils d'Atrée ne fut pas plus joyeux quand il vit tomber à ses pieds la forteresse de Troie. Ulysse, après tous ses voyages, n'aborda pas avec autant de plaisir aux rivages de son île chérie; Électre, lorsqu'elle aperçut son frère, dont elle avait cru tenir les cendres dans ses mains, la fille de Minos en revoyant Thésée qu'elle venait de sauver du labyrinthe, n'ont pas éprouvé tant de bonheur que j'en ai connu la nuit dernière. Qu'elle m'accorde une autre fois ses faveurs, et je me tiens pour immortel ! » Les petits Amours, que nous avons trouvés si souvent dans les

(1) La merveille du genre, comme l'appelle très justement M. Helbig, c'est un tableau qui représente l'aventure d'Actéon; il se compose en réalité de plusieurs paysages juxtaposés, sur des plans divers, et avec des caractères très différens. Au premier plan, à l'extrémité droite, une nature sauvage, des rochers à pic, d'où se précipite un torrent; vers le milieu, le torrent devient un ruisseau paisible, avec de petits ponts, des rives basses et des chèvres qui viennent y boire. Au second plan, un *sacellum* d'Artémis, très richement décoré; plus loin, une maison romaine, avec une tour, un cryptoportique, et une statue sur un piédestal élevé. Le peintre semble avoir voulu réunir dans un seul tableau les divers genres de paysages qu'on exécutait à Pompéi, sans se préoccuper de l'effet produit par cet ensemble bigarré. Ces dissonances ne sont pas très rares dans les peintures pompéiennes.

peintures pompéiennes, ne manquent pas non plus dans les poésies de Properce. Lorsqu'il se décerne à lui-même une sorte de triomphe pour avoir fait connaître aux Romains, dans toute sa beauté, l'élegie alexandrine, il y associe les Amours et veut qu'ils prennent place dans le même char que lui,

Et mecum in curru parvi vectantur Amores.

Il raconte, dans une de ses pièces les plus agréables, imitée par André Chénier, qu'une nuit, après avoir fait quelque débauche, il errait seul, et à pas mal assurés, dans la ville endormie, cherchant une bonne fortune coupable; tout à coup il tombe au milieu d'une troupe de petits enfans que sa frayeur l'empêche de compter. « Les uns portaient de petites torches, d'autres tenaient des flèches, d'autres enfin semblaient préparer des liens pour m'attacher. Tous étaient nus. Alors l'un d'eux, plus résolu, s'écrie : « Le voilà! saisissez-le; vous le connaissez bien. C'est lui qu'une femme irritée nous a chargés de lui rendre. » Il dit, et déjà je sentais un nœud qui serrait mon cou. » Les autres s'approchent, l'enchaînent, le grondent, et le ramènent, repentant et heureux, à la maison de Cynthia. — N'est-ce pas le sujet d'un tableau charmant qu'on pourrait mettre en face de *la Vendeuse d'Amours*?

Mais c'est Ovide surtout qui paraît avoir le plus profité des poètes d'Alexandrie; aussi est-ce lui dont les vers rappellent le plus souvent les peintures pompéiennes. Il serait aisé, parmi ces peintures, d'en choisir un certain nombre qui pourraient servir pour ainsi dire d'illus ration à ses ouvrages, tant le poète et le peintre se ressemblent par moment. C'est tout à fait de la même manière qu'ils représentent la délivrée par Mercure, Hercule filant chez Omphale, Pâris qui grave le nom d'OEnone sur l'écorce des arbres, Europe, « qui tient la corne du taureau d'une main, appuie l'autre sur son dos, tandis que le vent agite et gonfle ses vêtemens. » J'ai mentionné plus haut le tableau où l'inconsolable Polyphème reçoit une lettre de Galatée, qui lui est apportée par un Amour monté sur un dauphin. Cette bizarre invention fait songer tout de suite aux *Héroïdes* d'Ovide. Ce sont des épîtres amoureuses qui supposent non-seulement qu'on savait écrire et qu'on écrivait beaucoup du temps de la guerre de Troie, mais qu'on avait alors le moyen de faire porter ses lettres, même quand on les adressait à des gens dont on ignorait la demeure ou qu'on était relégué dans quelque île déserte. Voilà des habitudes qui ne conviennent guère à des époques si lointaines. Pour comprendre que des femmes écrivent des lettres si longues, où l'on trouve des pensées si brillantes et tant de connaissance du cœur humain, il faut admettre qu'on a

pris la peine de les bien élever. Aussi le poète dit-il en termes exprès qu'elles ont eu des maîtres « et qu'on leur a enseigné les arts qui sont l'ornement de l'enfance. » En réalité, elles ne sont que des contemporaines de Corinne, qui ont fréquenté la bonne société et appris les usages de la galanterie dans *l'Art d'aimer*. C'est le système ordinaire d'Ovide de rajeunir par tous les moyens cette vieille mythologie, et les dieux n'y échappent pas plus que les héros. Ils perdent tout à fait chez lui cet air antique qui les rendait vénérables ; il en fait des hommes, et des hommes qui ressemblent à ceux parmi lesquels il passait sa vie. Hercule n'est plus qu'un athlète ordinaire qui se bat contre Achéloüs à la façon de ceux qu'on montre au peuple dans les jeux publics. Quand Minerve délie Arachné, elle se met au travail comme une bonne ouvrière, retroussant sa robe pour être moins gênée et faisant courir sa navette entre les fils « avec une ardeur qui lui fait oublier sa peine. » Le ménage de Jupiter manque entièrement de gravité. Junon est sans cesse occupée à surveiller son mari, qui lui donne de grands sujets d'être jalouse. Tout entretient ses soupçons. Il suffit d'un brouillard qui couvre un coin de la terre, pendant un jour serein, pour la rendre toute pensive. « Elle s'étonne, en voyant s'élever ce nuage qui n'a pas de raison de s'être formé, et sa première pensée est de regarder aussitôt où son mari peut être, car elle se souvient de toutes les infidélités dont il s'est rendu coupable. Comme elle ne le voit nulle part : Je serais bien étonnée, s'écrie-t-elle, s'il n'était pas en train de me tromper (*aut ego fallor, aut ego l'rdor, ait*) ; » et elle se met en mesure de le surprendre. Cette habitude de représenter tout à fait les dieux comme les hommes et de donner un air moderne à l'antique mythologie pour la rendre vivante, nous l'avons aussi remarqué dans les peintures de Pompéi. C'est la preuve qu'elle existait déjà chez les poètes d'Alexandrie. Mais Ovide est allé beaucoup plus loin que ses maîtres. Il mêle à tout une sorte de bonne humeur et de verve bouffonne qui n'est pas dans le génie des alexandrins. En les imitant, il les a profondément modifiés. M. Rohde, dans son livre sur l'origine du roman grec, fait remarquer que, s'il leur doit le fond de ses ouvrages, il se distingue d'eux par l'exécution. Les alexandrins étaient en général des gens méticuleux et compassés, des critiques autant que des poètes, fort sévères pour les autres et pour eux, qui, voulant plaire aux gens du monde, soignaient beaucoup leurs vers, qui polissaient et ciselaient leurs phrases, cherchaient à mettre de l'esprit ou de la science partout, et par conséquent ne produisaient guère. C'était véritablement un de leurs élèves que cet Helvius Cinna, l'ami de Catulle, qui mit neuf ans à achever un petit poème et le rendit si obscur à force de le travailler qu'il eut tout de suite des commentateurs, et que c'était une

gloire de le comprendre. Ovide n'était pas un de ces regratteurs de syllabes, un de ces délicats qui ne se contentent jamais. Il avait l'imagination vive et la main rapide; c'était son plaisir et son talent d'improviser. Il charma cette société non-seulement en suivant ses goûts et en flattant ses caprices, mais en l'éblouissant sans cesse d'ouvrages nouveaux. On peut dire de lui aussi qu'il remplace ces « tableaux d'appartement » de l'école alexandrine, si soignés, si léchés, par des fresques hardies, pleines de négligences et de défauts choquans, mais où l'on trouve une fécondité de ressources, une richesse de détails, une rapidité d'exécution qui séduisent les plus difficiles. — C'est une ressemblance de plus avec les peintres de Pompéi.

Mais ces peintres et ces poètes ne se ressemblent pas toujours. Il y a aussi quelques différences entre eux qu'il faut signaler avec soin, car elles achèvent de les faire bien connaître. Je ne veux pas parler seulement de celles qui sont la conséquence des conditions diverses de leurs arts : ils n'y pouvaient pas échapper, et elles se reproduisent partout. Quand Horace dit que la poésie est comme la peinture, — *ut pictura poesis*, — il n'entend pas exprimer une vérité absolue et qui ne souffre pas d'exception. Il savait bien, ce fin critique, que, si leur but est semblable, elles suivent des routes différentes pour y arriver. La peinture, qui travaille directement pour les yeux, est bien forcée de donner aux personnages de belles attitudes. Elle ne peut rien présenter au regard qui le choque, car l'image ne s'effaçant pas, l'impression durerait et deviendrait plus fâcheuse par sa durée même. Le poète au contraire, qui s'adresse à l'imagination et peint d'un trait, peut se permettre des fantaisies qu'on ne pardonnerait pas au peintre. Je n'en veux prendre qu'un exemple. La légende racontait qu'Io avait été changée en vache; c'est sous cette forme qu'elle est poursuivie par la colère de Junon, qui la met sous la garde vigilante d'Argus, le berger aux cent yeux. Ovide accepte la légende comme elle est, il n'y change et n'y cache rien; au contraire, elle l'amuse et il s'y complait; ce qu'elle a de bizarre est précisément ce qu'il développe avec le plus de complaisance. Il dépeint la malheureuse Io qui n'a pas encore conscience de sa métamorphose : « Elle veut implorer son gardien et lui tendre les bras; mais elle ne se trouve plus de bras qu'elle puisse tendre vers lui (1). Elle essaie de parler, et ses paroles sont des mugissemens qui lui font peur. Elle s'approche d'une fontaine où, dans les temps plus heureux, elle avait coutume de se mirer, mais, dès qu'elle aperçoit ses cornes, elle s'enfuit épouvantée devant son image. » Tout cela est dit finement, avec un ton d'ironie fort

(1)

Illa etiam supplex Argo quum brachia vellet
Tendere, non habuit quæ brachia tenderet Argo.

agréable; sans compter que le père d'Io lui-même, malgré sa douleur, ne se refuse pas une réflexion comique : « Et moi, dit-il, qui te cherchais un époux, qui songeais à me donner un gendre et des petits-fils; c'est dans mon troupeau qu'il faut te choisir un mari, c'est dans mon troupeau que je me trouverai des petits-enfants! » Un peintre ne pourrait pas se permettre ces plaisanteries. Il lui serait difficile d'exciter notre compassion pour une vache, de nous intéresser à son malheur, de nous faire souhaiter son salut. Io restera donc pour lui, en dépit de Junon, une belle jeune fille captive, surveillée par un méchant geôlier, qui lève les yeux, qui tend les bras au ciel pour appeler un libérateur. C'est tout au plus si les peintres les plus scrupuleux, et qui veulent à tout prix respecter la tradition, dessineront sur son front charmant deux petites cornes, à moitié dissimulées par les cheveux : c'est le seul souvenir que laissera dans un tableau la métamorphose de la fille d'Inachus. Il en est de même pour son gardien : les cent yeux que la légende lui donne égaient beaucoup Ovide, qui le félicite de pouvoir se tourner comme il voudra sans perdre jamais du regard sa victime :

Ante oculos Io, quamvis aversus, habebat.

Supposons que le peintre veuille rester fidèle à la tradition, il ne fera jamais qu'une figure grotesque. Il s'en tire en représentant Argus comme un berger ordinaire, et en se contentant de lui mettre sur l'épaule une peau de léopard, dont les taches seront chargées de figurer, pour un spectateur complaisant, les cent yeux de la légende. Voilà comment le peintre évite des difficultés qui n'existent pas pour le poète, ce qui l'oblige quelquefois à traiter les mêmes sujets d'une manière différente.

Ces différences, je le répète, étaient inévitables, car elles tenaient aux conditions mêmes des deux arts, qui ne peuvent pas être changées : il est donc inutile d'y insister davantage. Mais il y en a une autre qui est plus importante et qui sépare profondément les peintres de Pompéi des poètes latins. — Tous les arts que la Grèce a donnés à Rome semblent avoir fait effort pour s'acclimater dans leur nouvelle patrie; ils en ont pris de quelque façon les qualités et le caractère (1). La peinture n'est jamais devenue romaine.

(1) Au début de son second ouvrage, M. Helbig étudie ce qu'est devenue la sculpture grecque à Rome; il n'est pas disposé à croire qu'elle y ait rien inventé de nouveau. Ainsi les bustes, qu'on croit tout à fait propres à l'art romain, existaient déjà chez les Grecs. Les bas-reliefs des arcs de triomphe sont imités, dans leurs dispositions principales, de ces scènes si fréquentes sur les tombeaux qui représentent Bacchus triomphant des Indiens. M. Helbig reconnaît pourtant que la sculpture a pris à Rome un caractère puissant de réalisme qu'elle n'avait pas au même degré dans la Grèce; il en donne pour exemple les bas-reliefs de la colonne Trajane. L'artiste qui a exécuté ce

Ce n'est pas qu'elle ait eu à se plaindre plus que les autres de l'accueil qu'elle a reçu des Romains. Depuis le jour où Paul-Émile fit venir d'Athènes Métrodore pour peindre les tableaux qui devaient orner son triomphe et le chargea d'élever ses enfans, les grands artistes trouvèrent à Rome la considération et la fortune. On y payait aussi cher les belles peintures que les statues des maîtres; si l'on était fort empressé à remplir les places où les portiques des images en marbre ou en airain des dieux et des grands hommes, on ne l'était pas moins à décorer de fresques les monumens publics ou privés, et l'exemple de Pompéi nous montre combien ce goût était devenu commun. Ce qui prouve encore mieux que la peinture n'était pas sans honneur à Rome, c'est qu'elle fut un des premiers arts que les Romains aient eux-mêmes pratiqués. Avant l'époque des guerres puniques, un patricien qui appartenait à l'une des plus glorieuses maisons du pays ne dédaigna pas de se faire l'élève des artistes grecs et de décorer un temple de sa main. Son talent lui donna tant de renommée qu'on ne l'appela plus que Fabius le Peintre (*Fabius Pictor*) et que sa famille en garda le nom. A partir de ce moment, dans la liste des peintres qui se rendirent célèbres, les Romains ne manquent pas, et parmi ceux dont Pline nous a conservé le souvenir, il y en a un qui était si fier de son pays qu'il ne quittait jamais la toge, même quand il avait à monter sur quelque échafaudage : à peu près comme on prétend que Buffon se mettait en habit de cérémonie quand il composait son grand ouvrage. Mais qu'il portât la toge ou le pallium, l'artiste restait grec. En s'établissant en Italie, la peinture grecque ne changea pas de méthode; elle ne modifia en rien ses habitudes, elle ne chercha ses inspirations que dans les souvenirs de son ancienne patrie. Letronne a raison de dire « que ce fut une plante qui se développa partout comme sur le sol natal, sans presque éprouver l'influence du changement de terrain et de climat. »

C'est au moins ainsi qu'elle nous apparaît à Pompéi. Il est vrai que M. Helbig, pour diminuer notre surprise de la voir devenir si peu romaine, dans une ville d'Italie, nous fait remarquer qu'elle n'y fut guère employée qu'à décorer des maisons particulières. Étant réservée à de simples bourgeois, et pour leurs appartemens privés, elle ne se crut pas obligée de prendre un air officiel. On lui laissa plus de liberté, et elle en profita pour ne pas sortir de ses anciennes habitudes. C'est ce qui montre précisément qu'elle y

monument est imitateur dans les parties plus idéales de son œuvre, par exemple lorsqu'il représente une Victoire; il devient original quand il traduit directement la réalité et qu'il reproduit les soldats romains ou les barbares dans leur costume exact et leurs attitudes vraies.

restait très volontiers fidèle, quand on ne lui faisait pas violence. Il ne faudrait pas conclure, comme on l'a fait, du spectacle de ces tableaux dont le sujet est toujours emprunté aux légendes de la Grèce, que Pompéi fut une ville tout à fait grecque. D'origine, sans doute, elle l'était, comme Naples, la molle et voluptueuse Naples, sa voisine. Ses habitans firent aux armées de Sylla une résistance acharnée; mais, une fois vaincus, ils acceptèrent très aisément leur sort. Ils sont une preuve de plus de la facilité étrange avec laquelle le monde est devenu romain. Les anciens langages qu'ils parlaient du temps qu'ils étaient libres, l'osque et le grec, ils y avaient très vite renoncé pour le latin. Le latin n'est pas seulement la langue officielle des magistrats, dans leurs édits, et des décurions, dans leurs décrets : c'est l'idiome commun, celui des pauvres comme des riches, des paysans comme des citadins. Les enfans qui crayonnent leurs plaisanteries sur les murs, les jeunes gens qui, suivant l'usage antique, adressent un salut à leurs maîtresses, les oisifs qui, au sortir des jeux publics, célèbrent leur gladiateur préféré, les habitués de tavernes ou de lieux suspects qui éprouvent le besoin d'exprimer leurs impressions, le font toujours en latin. Non-seulement ils parlent la langue de leurs maîtres, mais ils partagent tous leurs sentimens. Sans doute il n'y a pas lieu d'être surpris que les images des princes de la famille d'Auguste se retrouvent sur les places publiques et que les inscriptions officielles soient pleines d'expressions de dévouement et d'affection pour eux; mais celles qui sont charbonnées sur les murailles par des gens du peuple, et qu'on ne peut soupçonner de flatterie et de mensonge, contiennent des protestations à peu près semblables. Le cri de : *Vive l'empereur (Augusto felicitari!)* n'y est pas rare. L'un de ceux qui l'écrivent sur un mur y ajoute cette pensée que le salut des princes fait celui de leurs sujets : *Vobis salvis felices sumus perpetuo*; un autre envoie à Rome, l'ancienne ennemie, des souhaits de bonheur et de prospérité : *Roma vale!* Il n'y a aucune raison de douter que ces gens-là ne soient sincères, qu'ils n'expriment leur opinion et celle de leurs concitoyens. Dans un milieu aussi bien préparé, il n'est pas étonnant que *l'Énéide* de Virgile ait été très favorablement accueillie : elle était consacrée à la gloire de Rome, dont elle célébrait l'origine. D'ailleurs le poète avait su intéresser à son œuvre toute l'Italie : on pouvait voir de Pompéi cette pointe de Misène, tombeau d'un des compagnons d'Énée, que Virgile avait chantée; on était près de ces champs Phlégréens où il avait mis l'entrée des enfers. Aussi *l'Énéide*, on peut l'affirmer, y a-t-elle été lue dans les écoles et dans le monde avec un très vif plaisir. Ce qui le prouve, c'est que les inscriptions gravées avec la pointe d'un couteau ou écrites au charbon, qui sont

l'œuvre des écoliers ou des gens du peuple, en contiennent souvent des vers. On la savait donc par cœur, on la citait volontiers, et les illettrés même en connaissaient quelque chose. Il est donc probable que, dans une ville où Virgile paraît avoir été populaire, on aurait aimé à voir représenter sur les murs des maisons quelques-unes des scènes qu'il a décrites. Si les peintres ne l'ont presque jamais fait, s'ils ont si rarement mis sous les yeux des Pompéiens des sujets empruntés à leur poète favori ou des souvenirs de leur histoire nationale, c'est que l'art qu'ils pratiquaient était resté grec, qu'on le savait enfermé dans ses traditions et ses habitudes, et qu'on ne lui demandait pas d'en sortir.

Il n'en fut pas de même de la poésie, et c'est ce qui la distingue le plus de la peinture. Grecque aussi d'origine, elle consentit de bonne grâce et presque dès le premier jour à devenir romaine. Nævius emploie les formes de l'épopée homérique à célébrer les héros de l'ancienne Rome ; la muse de Sophocle chante les exploits de Décius, de Paul-Émile, de Brutus. Ce mélange arrive à sa perfection dans Virgile : nulle part les traditions des deux pays, le génie des deux peuples, les deux antiquités ne se sont plus harmonieusement unies que dans son poème, et c'est ce qui en fait l'admirable beauté. A ce moment, Rome paraît plus fière que jamais de son passé et plus occupée de son histoire. L'empereur, qui lui a pris la liberté, excite en elle l'orgueil national. Il lui montre sans cesse, pour occuper son imagination et prévenir ses regrets, l'immensité de son territoire, qui s'étend jusqu'aux limites du monde civilisé, et lui rappelle la manière héroïque dont elle l'a conquis. Pour dissimuler la nouveauté de ses institutions, il s'entoure de tous les grands hommes de l'ancien temps, se met dans leur compagnie et se présente hardiment comme leur continuateur. Une sorte de mot d'ordre fut donné à tous les poètes contemporains de mêler à l'éloge du prince celui des héros de la république et les souvenirs de l'ancienne Rome. Aucun d'eux ne se dispensa de le faire. Les plus futiles mêmes, qui ne s'étaient jamais occupés que de leurs amours, prirent un ton plus grave et mêlèrent à leurs vers légers des chants patriotiques. Properce, en homme avisé, avait réglé d'avance l'emploi de toute sa vie. Il comptait « quand l'âge aurait chassé les plaisirs et semé sa tête de cheveux blancs, s'enquérir des lois de la nature, chercher comment se gouverne cette grande maison du monde, étudier les principes qui dirigent le cours de la lune, d'où viennent les éclipses et les orages, pourquoi l'arc-en-ciel boit les eaux de la pluie, quelle est la cause des agitations souterraines qui font trembler les plus hautes montagnes » ; en d'autres termes, il voulait rester un véritable alexandrin jusqu'à la fin de ses jours, et se proposait

seulement de passer avec l'âge des élégies de Callimaque à la poésie didactique d'Aratus. Il ne résista pas pourtant aux sollicitations de Mécène; il finit par célébrer, lui aussi, les vieilles traditions de Rome « et mettre tout le souffle qui s'échappait de sa faible poitrine au service de la patrie. » C'est ainsi que l'élégie romaine, toute fille qu'elle était des alexandrins, et fort attachée à ses modèles, mêla pourtant des nouveautés à ses imitations et osa placer souvent à côté des légendes grecques les souvenirs de l'histoire nationale. La peinture, on vient de le voir, ne l'avait presque jamais fait.

Il y avait donc dans cette poésie, qu'on traite aujourd'hui avec rigueur, un élément de force et de vie qui me paraît surtout ressortir quand on la compare à la peinture contemporaine. En se faisant romaine, elle flatta l'orgueil du pays, elle essaya de répondre au sentiment général. De ce côté, elle était originale et ne devait rien à l'école d'Alexandrie, qui n'a jamais connu ces élans de patriotisme. Quant à toute cette mythologie qu'elle lui avait trop facilement empruntée et que nous trouvons si fade et si obscure aujourd'hui, les Romains devaient assurément y prendre moins d'intérêt que les Grecs, chez lesquels elle était née; mais on se trompe quand on croit qu'elle leur était tout à fait indifférente ou inconnue. La peinture l'avait popularisée chez eux de bonne heure. Avant même l'époque des guerres puniques, les artistes grecs avaient pénétré en Italie et y exerçaient leur métier. Plaute nous parle de tableaux qui décoraient de son temps des maisons particulières et représentaient Vénus avec Adonis ou l'aigle qui enlève Ganymède. Dans Térence, un amoureux qui hésite à commettre une assez méchante action raconte qu'il a perdu tous ses scrupules après avoir vu sur les murs d'un temple Jupiter qui séduit Danaé. Ce sont les sujets qu'on retrouve le plus souvent dans les villes de la Campanie. Ainsi, pendant plusieurs siècles, les peintres en avaient orné les édifices publics et privés. L'œil et l'esprit s'étaient habitués à les voir, les ignorans eux-mêmes, les illettrés étaient devenus insensiblement familiers avec eux, et l'élégie, qui devait à son tour les reprendre, se trouvait avoir d'avance un public tout préparé et beaucoup plus étendu qu'on ne le croit. La peinture et la poésie se sont donc aidées l'une l'autre; nous avons raison de dire qu'il est utile de les comparer ensemble pour les mieux connaître, qu'elles s'éclairent mutuellement par leurs rapports, comme par leurs différences, et que M. Helbig, en nous renseignant mieux qu'on n'avait fait jusqu'ici sur les peintures de Pompéi, nous permet de porter un jugement plus juste sur les poètes de l'époque d'Auguste. C'est un service signalé, dont les amis des lettres latines doivent le remercier.

GASTON BOISSIER.

GEORGETTE

PREMIERE PARTIE

I.

C'était aux Pyrénées, dans une station thermale où j'étais allé cette année-là chercher du soulagement aux maux variés qui peuvent assaillir un âge... qu'il ne me plaît pas de préciser, car j'ai mes coquetteries de célibataire. Je traînais, sous les quinconces qui précèdent l'établissement des bains, mes pas quelque peu alourdis, en attendant l'heure ordinaire de la musique. La musique est deux fois par jour en ce lieu, durant la saison, le rendez-vous du monde, un prétexte à toilette, à rencontres, à *flirtation*, et la grande ressource des invalides qui ne peuvent ni entreprendre de longues courses à pied, ni se joindre aux cavalcades. On passe une heure à flâner, à regarder un va-et-vient qui rappelle celui des Champs-Élysées ou du boulevard, en tournant le dos pour cela, notez-le, à un groupe de montagnes merveilleusement pittoresque, posé comme le plus beau des décors au fond d'un jardin public, — jardin vulgaire et prétentieux, cela va sans dire, pourvu de rocailles et de lacs artificiels, comme si l'on n'était pas au pays par excellence des eaux vives et des pics marmoréens. J'ai pensé souvent que c'était là le secret de la vogue dont jouit cette méchante promenade : les baigneurs, des citadins pour la plupart, cédant à la force de l'habitude, cherchent la nature factice auprès de la nature vraie.

Pour mon compte, je n'avais pas le choix ; mon mauvais destin et ma béquille de goutteux me condamnaient, bon gré mal gré, à tour-

ner comme un écureuil sur sa roue, dans ces petites allées décevantes, mais je ne m'y résignais point sans pester contre les gens mieux partagés que moi-même.

— Où allez-vous? d'où venez-vous? — En montant et en descendant les avenues ombreuses qui tiennent lieu de rues, on n'entend que ces deux questions jetées fiévreusement au milieu d'un temps de galop : c'est l'agitation, le fracas perpétuels! Malheur au pauvre hère qui ne peut suivre cet essaim endiablé de cavaliers et d'amazones, il est réduit à sécher d'ennui, comme je le fis pendant un grand mois cette année-là. Quelle vie en effet que celle d'un malade, réellement malade, aux Pyrénées! Il n'y a pas d'amusemens à son usage, tous étant dédiés aux nombreux malades qui se portent bien. Quand le déshérité en question a bu le nombre réglé de verres d'eau, que voulez-vous qu'il fasse, sinon guetter de loin les jeux de la lumière sur le flanc tentateur des montagnes qui lui proposent quelque escalade impossible, compter les chevaux et les petits paniers qui défilent en faisant sonner tous leurs grelots comme pour le mieux narguer, et puis, je le répète, attendre l'heure de la musique? C'est ce que j'avais fait, selon mon habitude, et l'heure enfin venait de sonner. Les premiers accords de l'orchestre éclataient dans le kiosque qui forme le centre du lieu de réunion. Déjà l'on arrivait de tous côtés, on prenait place sur les rangs de chaises méthodiquement alignées d'abord, éparpillées ensuite comme les sièges d'un salon, car chaque coterie forme son petit paquet à part : ici cette grande brune du théâtre des Variétés au milieu de son état-major de journalistes, plus loin l'irrésistible Villeroche, surnommé « la duchesse » à cause de ses miévreries toutes féminines d'allures et de costume, escortant la jolie M^{me} de Saint-Béat, puis cette jeune ambassadrice des contrées du nord, véritable statue de neige qui, sous le ciel flamboyant dont nous jouissions, me faisait toujours l'effet d'une anomalie, puis d'autres étoiles de moindre grandeur qu'il serait trop long de citer. Jusqu'ici rien de nouveau; je les connaissais tous sur le bout du doigt, comparses et premiers sujets. Bientôt ce fut un bourdonnement de conversations où toutes les langues de l'Europe, tous les accens provinciaux de France, se mêlaient discordans et confus; on parlait des modes du lendemain, des noms inscrits sur la dernière liste des étrangers, des quelques mariages qui dans les villes d'eaux sont toujours en train et dont chacun suivait les péripéties avec curiosité; on regardait la baronne Odinska, une Polonaise insinuante, donner la chasse à tel millionnaire naïf qu'elle avait choisi pour gendre, le fasciner, l'enlacer à la façon du serpent qui magnétise sa proie. Comment cela finirait-il? l'oiseau se laisserait-il gober par le serpent? Des paris s'engageaient, puis le serpent en question se dirigeait sur ces entre-

faites vers le groupe malicieux, et les plus médisantes de lui tendre la main avec empressement, après quoi les commérages reprenaient sur nouveaux frais entre une valse de Strauss et un air d'opéra; détail piquant, la dernière venue incriminée tout à l'heure ne manquait jamais de s'y joindre, et chacune des nouvelles figures qui apparaissaient au bout de l'allée était impitoyablement critiquée en chœur, de la tête aux pieds. J'assistais pour la vingtième fois à ces petits manèges, pour la vingtième fois j'écoutais ces menus propos qui, s'ils se prolongeaient, deviendraient fastidieux, mais qui, comme intermède entre un bain et une douche, sont, paraît-il, un adjuvant nécessaire à l'oisiveté bienfaisante de la vie des eaux.

— Ah! ça, me demanda tout à coup M^{me} de Saint-Béat, avez-vous vu la merveille?

Une vibration ironique sur le mot merveille, bien entendu : il s'agissait d'une femme.

— Quelle merveille?

— Mais cette beauté fraîchement débarquée à l'hôtel des Bains où vous demeurez, je crois? Elle fait déjà sensation, bien que personne ne l'ait encore vue...

— Viendra-t-elle à la musique? demanda la baronne polonaise avec inquiétude, car tout ce qui pouvait à un degré quelconque détourner des seuls attraits de mademoiselle sa fille l'attention du jeune millionnaire lui était naturellement suspect.

— Elle n'est pas venue hier...

— Qui est-elle?..

— Son nom ne figure pas sur la liste.

— Mais qu'en dit-on?.. Est-elle du monde?.. Ici, vous le remarquez sans doute, la confusion sur ce chapitre augmente d'année en année... Oui, cela va de mal en pis... On ignore absolument qui l'on coudoie, à côté de qui l'on dîne... La piscine même n'est plus abordable. Croiriez-vous que la petite Léone s'y baigne?

Dix minutes de commentaires à voix basse sur le costume extravagant arboré la veille à la piscine par M^{lle} Léone.

— Au moins les créatures de cette sorte se dénoncent d'elles-mêmes, tandis qu'il y a des apparences si trompeuses! On ne saurait trop serrer ses rangs contre les intrus. La dame de l'hôtel des Bains a-t-elle un mari?

— Non, point que je sache, mais il y a un enfant,.. je l'ai aperçu à la fenêtre.

— Oh! un enfant... cela ne prouve rien. Nous verrons d'ailleurs, Samiel saura nous dire...

— Il connaît tout le monde, il est au courant de tout.

Samiel était la coqueluche de ces dames. Sous ce satanique

pseudonyme emprunté à l'opéra du *Freyschütz*, se cachait un garçon très gai, amusant à la façon d'une caillette, qui passait pour un artiste auprès des gens du monde et pour un homme du monde auprès des artistes. En réalité il se nommait René de Chevagny et appartenait à une bonne famille; ayant croqué son maigre patrimoine, il avait songé à utiliser quelques petits talens d'amateur : il dessinait pour les journaux illustrés, écrivait pour les recueils mondains, envoyait des statuettes assez médiocres, mais qui plaisaient par leur mièvrerie même, aux expositions annuelles du club élégant dont il faisait partie. On le rencontrait dans tous les lieux où l'on s'amuse. Y venait-il pour son plaisir ou pour s'acquitter d'un rôle de *reporter*? nul ne s'en inquiétait. Recevoir un homme de lettres est si flatteur! Il faisait de si jolis bouts rimés, des quatrains si risqués! Il racontait si drôlement! Ces faux talens sont plus appréciés mille fois que les vrais dans les salons, parce qu'ils n'ont aucune peine à se donner tout entiers en une heure de marivaudage, de délations pimentées, sous l'éventail, et de bouquets à Chloris; et puis, attrait suprême, René de Chevagny, dit Samiel, avait un ton détestable : — Le ton d'un artiste, disaient ces dames en souriant avec indulgence, il voit la plus mauvaise compagnie! — Elles ne s'avouaient pas, bien entendu, qu'elles entr'ouvraient avec autant de plaisir que de curiosité leur porte à la mauvaise compagnie en la personne de Samiel. D'autre part, le moindre croquis de mœurs, le moindre entrefilet émaillé d'initiales compromettantes était payé fort cher à Samiel par certains journaux : — Il est au courant de tout ce qui se passe dans le grand monde, puisqu'il y est né, puisqu'il y vit, se disait la bohème ingénue. — Cette existence artificielle en partie double assurait à Samiel des succès variés; au fond il était trop intelligent pour se prendre au sérieux, mais il jouissait sans scrupule de ses avantages :

— Quoi de plus charmant! expliquait-il à ses intimes, je dis aux femmes tout ce qui me passe par la tête, je les amuse, je leur fais peur... deux moyens pour réussir auprès d'elles... et je gagne par des indiscretions qui m'échapperaient coûte que coûte, car je suis né bavard, assez d'argent pour pouvoir jouer gros jeu.

Or, en jouant gros jeu, Samiel satisfaisait à la fois une passion dominante et faisait figure au club.

Ces dames trouvèrent la musique détestable pour une seule raison, la silhouette éminemment parisienne de Samiel ne se montrait pas au milieu des promeneurs qui de temps en temps quittaient la grande allée qu'arpeute l'élément masculin en fumant d'interminables cigares, et venaient faire leur cour à telle ou telle reine de la saison: il y a toujours plusieurs reines de la saison, bien que chacune croie être seule à tenir le sceptre.

Enfin on vit apparaître sous les arbres un petit homme ridiculement affublé de *knickerbokers*, d'un *plaid* jeté sur l'épaule, et d'un chapeau catalan posé sur l'oreille, une écharpe de soie roulée autour de son corps grêle sous sa veste de velours noir, la cigarette aux lèvres et brandissant au-dessus de sa tête le *High Life*. Tous les groupes s'ouvrirent pour le recevoir avec de petits cris de joie, des gazouillemens flatteurs : on eût dit qu'il apportait la manne dans le désert. Justement, la première partie du concert étant achevée, les musiciens s'essuyaient le front et remettaient leurs instrumens d'accord.

Samiel profita de cet entr'acte pour se glisser dans le cercle privilégié de M^{me} de Saint-Béat où aussitôt de longues traînes soyeuses l'enlacèrent comme un filet.

— Voyons... Qu'est-ce que vous tenez-là? Donnez-vite. Ah! l'article a paru? *Brebis galeuses*. Voilà un joli titre!

Et l'on se mit à chuchoter sur je ne sais quel menu scandale de table d'hôte qui avait inspiré la verve de Samiel.

— Berthe, dit une mère à sa fille, allez vous promener autour de la corbeille avec M^{lle} Odinska jusqu'à ce que nous vous rappelions. Ne vous éloignez pas surtout. Que je ne vous perde pas de vue!

— Allez, Hedwige, ordonna la baronne avec une certaine sévérité.

Berthe et Hedwige s'éloignèrent d'un air désappointé, mais sans mot dire, en filles bien élevées. De temps à autre elles se retournaient curieusement et voyaient leurs mères et les amies de leurs mères rire en se renversant sur leurs chaises, tandis que debout, au milieu d'elles, appuyé au tronc d'un tilleul, Samiel faisait de l'esprit.

— J'espère être bientôt mariée, disait au loin M^{lle} Berthe.

— Je le serai sûrement cet hiver, déclarait M^{lle} Hedwige. Maman prétend que cette fois c'est tout de bon.

Plusieurs fois apparemment la baronne polonaise et sa fille étaient revenues bredouille de leur chasse aux maris, conduite dans toutes les villes d'eaux de France et de l'étranger.

— Et alors, reprit M^{lle} Berthe, nous pourrons tout entendre.

— Chut! disait de son côté M^{me} de Saint-Béat, au moment où je rejoignis le groupe principal en réfléchissant au problème : A quoi rêvent les jeunes filles?.. — Chut! — Et elle posa la main sur le bras de Samiel pour l'interrompre. — La voici!..

Une apparition inattendue et véritablement éblouissante venait de surgir sous les quinconces. Figurez-vous une grande jeune femme extraordinairement blonde et blanche, gracieuse à la façon d'un cygne superbe qui vogue avec lenteur... le genre de beauté que je

préfère. Les plis de ses vêtemens, d'une sobre et savante élégance, laissaient deviner la perfection d'une taille incomparable.

En dépit de ma barbe grise et de ma béquille, je restai là planté, le lorgnon à l'œil, suivant la ligne onduleuse de ce corps élancé, la forme de ce long cou flexible qui semblait plier sous une lourde tresse d'or bruni. L'expression de ses traits d'une pureté remarquable était sérieuse, sa démarche tout naturellement imposante. Elle ne se souciait guère d'attirer les regards. Cependant on s'arrêtait sur son passage, on l'admirait, on admirait l'enfant qu'elle tenait par la main, une petite fille de cinq ou six ans, toute pomponnée de rubans et de broderies, un vrai chérubin. Un peu en arrière marchait une sorte de gouvernante à tournure d'Anglaise, chargée de ballons et de cerceaux. Ce personnage subalterne continua de se promener avec la petite fille, tandis que la jeune mère s'installait sur une chaise à l'écart, en abaissant entre elle et la foule, comme pour mieux s'isoler, une ombrelle que le feuillage des grands arbres moirait par intervalles d'ombres frémissantes.

— Le soleil se cache ! dit Villeroche au grand dépit de M^{me} de Saint-Béat.

— C'est elle, c'est M^{me} de Villard. Permettez que j'aie la saluer, dit Samiel évidemment enchanté de l'importance que lui prêtait ce fait d'être seul à connaître la nouvelle venue.

Les hommes le suivirent d'un regard jaloux et les femmes d'un regard pétillant d'interrogations de toute sorte, tandis qu'il abordait cette M^{me} de Villard. L'ombrelle se déplaça fort heureusement pour nous permettre de suivre la pantomime.

Elle répondit par une inclination de tête assez froide et qui même exprimait une vague contrariété, comme si la rencontre n'eût pas été de son goût. Cependant peu à peu elle parut se remettre et lui parla, un demi-sourire aux lèvres, mais sans l'inviter à prendre place sur la chaise inoccupée auprès d'elle.

La petite fille accourait, donnant la chasse à une balle élastique. Samiel compta sans doute qu'elle le dédommagerait de l'accueil réservé de la mère : il la saisit au passage, l'enleva de terre, voulut l'embrasser ; mais ses démonstrations furent mal prises, la petite se débattit et lui glissa des mains, lesté comme un écureuil, avec cette impatience nerveuse de certains enfans qui, pas plus que les feux follets, ne permettent qu'on les touche.

— Eh bien ! dirent ces dames à leur favori quand il revint s'asseoir au milieu d'elles, votre belle amie ne vous a pas fait grande fête !

— Oh ! répliqua Samiel, piqué au vif par la remarque, ces airs penchés et pincés sont une nécessité du veuvage. Elle est seule pour

le moment, ajouta-t-il en appuyant sur ces derniers mots avec intention.

— On attend prochainement M. de Villard?

— On l'attendrait longtemps, murmura le mieux informé des chroniqueurs avec un sourire qui en disait long.

— Elle est réellement veuve?

Il feignit de vouloir être discret l'espace de cinq minutes; puis, comme s'il ne pouvait résister aux supplications de son entourage :

— Non, répondit-il, mais séparée de son mari.

— Judiciairement? Il y a eu procès? De quel côté sont les torts?

— Vous m'en demandez trop. Je n'ai jamais entendu dire qu'aucun jugement eût été prononcé, bien qu'il ne s'agisse pas non plus d'une séparation à l'amiable;... elle s'est fait enlever.

Ces dames se voilèrent la face.

— Et vous allez saluer respectueusement une?..

— Que voulez-vous? Je suis l'ami de Thymerale.

La plupart d'entre nous connaissaient le comte Philippe de Thymerale, l'un des hommes les plus élégans de Paris, et ses chevaux, qui étaient célèbres, et la très jolie musique qu'il faisait à ses momens perdus; un critique éminent avait dit de cette musique : — C'est quelque chose de mieux que de la musique de prince. — Il n'était pas besoin d'une telle consécration pour que ses mélodies dédiées aux étoiles les plus aristocratiques du ciel parisien fussent sur tous les pianos; mais depuis longtemps déjà il ne les dédiait plus à personne, lui-même se dérobaît au monde, on le soupçonnait d'avoir introduit dans sa vie un intérêt puissant, mystérieux, et c'était un sujet de souci pour les mères de filles à marier. Quand on lui demandait les raisons de sa quasi-retraite, il répondait simplement : — Je travaille. — Ou bien : — J'aime la chasse de plus en plus. — Seul, un petit groupe d'amis connaissait son secret et l'avait gardé jusque-là. Il avait fallu un soudain accès de dépit pour que Samiel lui-même parlât. Encore n'entraît-il pas à corps perdu, comme de coutume, dans son rôle de gazette. Il se laissait arracher les renseignemens à regret, cédant malgré lui aux cajoleries d'un auditoire complaisant, et inquiet au fond des conséquences que pourrait bien avoir son indiscretion. Ce fut un *tolle* parmi ces dames :

— Thymerale!.. Voilà donc pourquoi il ne se marie pas?.. Par quel prodige la chose n'a-t-elle pas fait plus de bruit?

— C'est que personne ne connaissait M^{me} de Villard à Paris, où elle n'avait passé que ses années d'enfance, du vivant de son père, dont elle a repris le nom, quittant pour cela celui de son mari.

— Attendez donc, fis-je observer,.. Villard? J'ai connu un Villard... Non que je fusse de ses amis, il n'avait que des relations de club, de boulevard, etc.,.. l'homme le plus aimable et, ma foi! le plus léger. Il a eu vingt ans jusqu'à son dernier jour. Mais ce nom de Villard s'écrit de tant de façons...

— Non, vous ne vous trompez pas : c'était bien son père.

— Et elle avait épousé?..

— Un M. Danemasse, je ne sais quel Franc-Comtois...

— Qui l'a rendue malheureuse?

— Comment voulez-vous qu'une femme de cette figure-là, une femme créée pour être impératrice, grande comédienne?..

— Ou courtisane, interrompit la mère de M^{lle} Berthe. C'est vrai, il y a des femmes prédestinées par la nature à ces rôles-là et qui fatalement y tombent... mais les occasions de jouer le premier sont rares; elles s'en tiennent donc aux deux autres.

— Enfin, reprit Samiel, comment voulez-vous qu'une pareille femme ne se trouve pas malheureuse d'être condamnée à passer sa vie bourgeoisement et obscurément dans les froides brumes d'une vallée du Jura?

— C'est tout ce que vous avez à alléguer pour sa défense?

— Voyons, mesdames, avant de lui jeter la première pierre, dites-moi si vous connaissez Pontarlier?.. Non?.. En bien! alors, vous ne pouvez juger la situation. L'histoire atteste que Mirabeau était un amant irrésistible, mais je vous déclare que tous les ouragans de sa passion ne se fussent-ils pas déchainés contre Sophie, l'aventure qui conduisit celle-ci aux Madelônnettes et celui-là au donjon de Vincennes serait survenue tout de même. Quel crime ne commettrait-on pas pour fuir cette ennuyeuse patrie de l'horlogerie!..

— Vous nous la baillez belle! Pourquoi l'avait-elle épousé, cet horloger,.. ce Franc-Comtois?..

J'aurais voulu pouvoir, au milieu des sifflemens de vipère qui s'ensuivirent, hasarder un mot en faveur de l'absente dont on exécutait sommairement la réputation. Cette belle jeune femme m'inspirait une pitié involontaire, d'autant que, malgré son calme trop grand pour être réel, la malheureuse jetait parfois un coup d'œil furtif et inquiet de notre côté. On parlait d'elle, elle n'en pouvait douter.

— Bref, reprit assez haut la baronne, M. de Thymerale n'eut qu'à passer un jour à travers les brumes du Jura, comme vous dites, pour vaincre sans combat.

— Je n'ai pas dit sans combat... Ce qui est certain, c'est qu'ils sont partis ensemble.

— Mais ces abominations-là n'arrivent plus nulle part, s'écria

M^{me} de Saint-Béat, qui avait réussi à sortir blanche comme neige de deux ou trois aventures galantes, grâce à son adresse supérieure et à la présence d'un mari modèle. C'est plus que criminel, qu'en dites-vous?.. c'est démodé.

Ma foi, je n'y pus tenir :

— En effet, répliquai-je, ces choses-là n'arrivent plus, on sauve les apparences, on jette le voile de la considération sur des incartades que le monde n'a garde de vous reprocher, si vous ne le bravez pas en face. C'est bien facile pour quiconque n'aime que soi et son plaisir, pour quiconque n'a que des caprices et point de passions... Eh bien ! si j'avais le droit, vieux pécheur que je suis, de donner mon avis, je dirais que ce que j'estime le plus après la vertu, c'est une faute courageusement avouée et supportée avec toutes ses conséquences... d'autant plus, mesdames, que ces fautes-là sont les seules qu'on expie, les seules qui provoquent ce repentir presque aussi beau que l'innocence et beaucoup plus intéressant...

— Quel don Quichotte ! s'écria M^{me} de Saint-Béat d'un ton moqueur. Le voilà qui prend feu contre la morale vulgaire, contre la société en faveur des victimes non pas sans tache, mais de bonne mine... Celle-ci me paraît bien en disposition de se repentir dans cette petite toilette toute simple de foulard et de linon bordé de valenciennes à cent francs le mètre... tenue de pénitence!.. Vous oubliez, cher monsieur, que c'est un médiocre sacrifice d'abandonner une campagne où l'on s'ennuie pour Paris qui vous attire, un mari désagréable pour un amant comme Philippe de Thymerale. Qu'a-t-elle sacrifié en somme ?

— Mais,.. l'honneur ! dit la jeune ambassadrice que nous avons surnommée Lorelei. L'honneur, répéta-t-elle avec un accent étranger qui vibra grave et sonore dans cette frivole conversation ; ce doit être cruel de le sacrifier même à l'amour.

— Bah ! reprit avec impétuosité M^{me} de Saint-Béat en s'adressant à moi, votre frondeuse de préjugés me fait l'effet tout simplement d'une éhontée qui n'a su s'imposer aucun frein.

— Et d'une mauvaise mère, ajouta M^{me} d'Orfeuill, la maman de M^{lle} Berthe, car enfin cette enfant de six ans devait être née à l'époque de l'escapade que nous raconte M. de Chevagny. Quel droit avait-elle de l'entraîner dans son naufrage ?

— Quant à cela, déclara Samiel, je n'ai jamais compris que Thymerale se fût embarrassé du *baby*. Il avait perdu la tête apparemment, il n'était plus lui-même.

— Et le père... comment a-t-il abandonné sa fille à une pareille créature?..

— Cela me donne en effet mauvaise opinion de lui, dit Samiel.

Peut-être cependant n'a-t-il pas voulu augmenter le scandale par des réclamations ?

— D'ailleurs savait-il?..

La conversation s'acheva à voix basse.

Je me détournai avec le dégoût que m'inspire toujours l'excès de méchanceté chez les femmes. Justement parce que je les adore, je ne puis supporter qu'elles s'enlaidissent par ces insinuations perfides, semblables aux serpents qui, dans le vieux conte, tombent tout à coup de deux lèvres roses. Je savais d'ailleurs que, si la coupable eût été moins belle, on l'eût moins impitoyablement lapidée.

— Chevagny, dis-je à Samiel d'un air indifférent, puisque vous la connaissez et qu'elle est d'accès facile, d'après ce que vous faites entendre, pourriez-vous me présenter ?

— Vraiment ? s'écrièrent celles de ces dames qui avaient entendu. Voilà donc le secret de votre grande générosité !.. vous voulez couper l'herbe sous le pied de Thymérale !.. Ces hommes mûrs ne doutent de rien...

— Moquez-vous ! dis-je en riant, et satisfait au fond d'avoir détourné sur moi-même le torrent de leurs épigrammes. Eh bien, Chevagny, est-ce possible ?

— Mon Dieu ! répondit le jeune homme visiblement embarrassé. je ne demanderais pas mieux, mais elle vient de me signifier qu'elle désirait vivre ici très retirée...

J'en conclus qu'il la connaissait moins intimement qu'il ne s'était plu à le dire.

Le premier coup des nombreux dîners retentit en carillon dans toute la ville ; ces dames, avant de regagner leurs hôtels respectifs, affectèrent de défiler devant l'intruse, qu'elles dévisagèrent avec l'aplomb insolent dont s'arment si facilement les femmes posées sur un terrain solide, lorsqu'elles se trouvent en présence d'une de leurs sœurs dépossédées du même avantage. M^{me} de Villard subit les regard offensans avec une apparente tranquillité : elle affectait d'observer les jeux de sa petite fille ; mais je remarquai très bien que le pur ovale de son visage, un peu pâle auparavant, se colorait d'une rougeur qui exprimait la souffrance ou tout au moins la gêne.

— Vous ferez sur elle le pendant de votre joli article d'aujourd'hui, Samiel, dit Villeroche, « la duchesse, » qui tenait à flatter pour le moment les fantaisies de M^{me} de Saint-Béat.

Samiel se récria :

— Y pensez-vous ? Moi qui suis de ses amis !

— Vous venez de le prouver, dis-je avec aigreur.

— Que l'arrêt soit imprimé ou non, décréta M^{me} d'Orfeuil, nous pouvons dès aujourd'hui la ranger sans scrupule dans la catégorie des « brebis galeuses!.. »

II.

Au grand désappointement de la société féminine qui lui préparait toute sorte d'humiliations et d'avanies pour le cas où elle eût tenté d'esquiver les rigueurs de la quarantaine indéfinie prononcée contre elle, la pauvre brebis si durement qualifiée se tint à l'écart pendant tous les jours qui suivirent, sans aucune affectation du reste, et même sans qu'il parût lui en coûter beaucoup. A peine si les habitants de l'hôtel où elle avait pris gîte l'entrevoyaient de temps à autre, bien qu'ils fussent obstinément occupés à guetter ses faits et gestes; on lui servait ses repas dans son appartement, et elle ne mettait jamais le pied au Casino.

Quelle que fût toutefois son apparente détermination d'isolement et de retraite, je trouvai moyen de lui être présenté sans le secours de Samiel ou plutôt de me présenter tout seul; les circonstances me servirent. N'ai-je pas dit qu'une rivière serpentait parmi les ombrages du parc? Ses eaux transparentes agissaient à la façon d'un aimant sur la jolie petite fille dont j'entendais le nom jeté aux échos toute la journée par sa bonne anglaise, sous les longues colonnades des tilleuls où passait et repassait, rapide comme l'éclair, gaie comme un rayon de soleil, sa petite robe blanche : — Georgette, venez ici! Georgette, ne vous éloignez pas autant! — Où êtes-vous cachée, miss Georgey!.. — Georgette était cachée dans les grandes herbes de la rive, elle appelait de sa voix claire, un vrai gazouillement de fauvette, les poissons rouges qui, à son grand désespoir, n'avaient garde de lui répondre; elle émiettait les gâteaux de son goûter aux oiseaux aquatiques qui rasaient le bord en quête de nourriture. Un jour que, déjouant la surveillance de sa bonne, elle s'était avancée imprudemment sur le sol limoneux que recouvrait une frange de jones pour offrir quelque fin morceau à un cygne plus familier que les autres, l'oiseau l'effraya par son élan brusque, elle glissa en essayant d'éviter un coup de bec, et je me trouvai là tout juste à point pour la retenir par les pans de sa ceinture. Je ne prétends pas l'avoir tirée d'un danger véritable, l'eau n'était que peu profonde, et les passans, qui auraient pu me remplacer, ne manquaient pas; mais enfin, grâce à moi, elle fut quitte pour des bottines mouillées. Au cri qu'elle avait jeté, la mère accourut en même temps que la bonne. Tout naturellement je fus remercié, remercié même avec beaucoup de chaleur, et j'abusai sans scrupule de la reconnaissance maternelle pour faire mon chemin. Ce fut

dès lors un échange de saluts à la promenade, puis les avances affectueuses de M^{lle} Georgette qui prenait au sérieux le service que je lui avais rendu, nous contraignirent à échanger quelques mots; cette enfant, un peu sauvage avec tous les autres, venait du plus loin qu'elle l'apercevait, se jeter dans les jambes de son sauveur en tendant vers lui un petit museau rose pour se faire embrasser. Je profitai de ce gentil trait d'union, je devins l'ami, le compagnon de la fillette pour arriver jusqu'à sa maman et aussi pour elle-même; car les enfans sans exception m'inspirent cette tendresse d'oncle ou d'aïeul que leur vouent si facilement les célibataires... tous ceux du moins qui ne les ont pas en grippe: il n'y a point de milieu.

Le matin, sous les quinconces, j'avais des rendez-vous avec M^{lle} Georgette et ses poupées; la bonne anglaise, sentant tout ce qu'on devait à mon intervention dans l'affaire de la noyade, n'avait garde de s'y opposer. La jeune mère survenait... je hasardais un mot sur le beau temps ou sur tout autre sujet d'un intérêt égal. Elle répondit brièvement d'abord et par pure politesse, puis s'étant informée de mon nom, ne me trouvant pas hélas! la mine d'un homme dont les attentions pussent tirer à conséquence, elle se départit peu à peu de cette première réserve. Peut-être son isolement l'embarrassait-il et la présence d'un grison tel que moi lui semblait-elle impliquer une sorte de protection qui n'était pas à dédaigner; peut-être, malgré l'indifférence qu'elle marquait en toute occasion, n'était-elle pas fâchée d'avoir un allié dans ce monde malicieux qui l'entourait et dont elle n'avait pu manquer de soupçonner au moins l'hostilité. Bref elle ne me rebuta pas trop, et bientôt on en fut à me plaisanter, sans y croire, sur ma bonne fortune: — Quel séducteur! Il est arrivé à ses fins! — Eh bien! comment est-elle? Que vous dit-elle? — Ces questions et bien d'autres m'étaient posées à chaque instant par d'aimables curieuses. Je répondais à peine, affectant des airs mystérieux qui les mettaient au désespoir.

En réalité, plus je voyais M^{me} de Villard, plus je trouvais chez elle autre chose à admirer que sa merveilleuse beauté. Elle avait le ton et les allures d'une femme bien née, un langage pénétrant par sa simplicité même, le sentiment très vif des arts, une mémoire nourrie de lectures et de cette instruction supérieure à celle des livres que donnent des voyages bien dirigés. Une note mélancolique vibrait parfois dans son accent, dans ses paroles. Heine a fait mention de ces cloches de cristal fêlées on ne sait au juste à quelle place; n'importe, la fêlure secrète, dont on est averti par le son, a un charme de mystérieuse tristesse. Sa conversation, vraiment attachante, me reposait du caquet décousu, insipide, dont le reste du temps je devais me contenter. Elle apportait dans les ques-

tions générales une hauteur de vues et de sentiment étonnante chez une femme qui était supposée sans principes. Le seul signe suspect qu'un observateur prévenu aurait pu découvrir en elle, c'était un excès de retenue, je ne sais quoi de méfiant, d'ombrageux, comme si elle eût craint et défié à la fois la curiosité, celle-là même qui ne s'exprimait pas. Toute allusion, si discrète qu'elle fût, à son passé, lui était évidemment désagréable. Un jour, par exemple, je trouvai l'occasion de lui dire que j'avais connu son père, insistant sur le souvenir que m'avait laissé l'esprit, la bonne humeur, la persistante jeunesse de M. de Villard. A ma grande surprise elle sourit presque amèrement. J'avais cru faire un pas de plus dans sa bienveillance, et je m'étais trompé; le fait d'avoir été des amis de son père ne comptait pas pour une recommandation auprès d'elle.

— Mais, continuai-je assez embarrassé, je ne m'étais jamais douté que le beau Villard eût une fille. J'ignorais même qu'il eût été marié.

Elle répondit d'une voix brève : — Cela ne m'étonne pas, — et n'ajouta rien de plus. Mais il me parut que cette réflexion était suivie d'un léger soupir, et ce soupir me suffit pour trouver à la jeune femme toute sorte d'excuses. Villard, occupé des plaisirs qui avaient été jusqu'à la fin l'unique affaire de sa vie, avait dû négliger sa fille, il avait laissé son avenir à la merci d'intrigans; je n'hésitais pas à décerner ce nom aux Danemasse, mère et fils, ayant recueilli de la bouche de Samiel, entre autres renseignemens, ce détail, que la fortune de M^{me} de Villard était de beaucoup supérieure à celle de son mari et que le désir de l'accaparer avait dirigé la mère de celui-ci, personne avisée à qui les événemens donnaient une influence absolue sur l'orpheline. Victime d'intérêts sordides, elle n'avait été sans doute ni comprise, ni réellement aimée; puis, au milieu des tristesses dont est assailli un cœur de vingt ans qui sent qu'il s'est trompé de voie, ou plutôt qu'on a abusé de son inexpérience pour le sacrifier, un grand amour s'était emparé de cette femme et avait décidé de sa vie. Telle fut l'histoire touchante que je prêtai tout d'abord assez gratuitement à M^{me} de Villard. Je finis même par me demander s'il fallait ajouter foi entière aux propos de Samiel; l'intempérance de langue n'avait-elle pas été jusqu'à la calomnie? Mais non, sur ce point je m'égarais, ... il fallut me résigner bientôt à faire descendre M^{me} de Villard du piédestal où l'avaient placée un instant ma confiance et mon enthousiasme.

M. de Thymérale arriva.

Jamais, je dois le dire, intimité coupable ne fut voilée avec plus de soin que celle de ces deux êtres d'une distinction supérieure l'un et l'autre. Ils n'habitaient pas le même hôtel, on les voyait fort peu

ensemble. Ils faisaient au loin presque tout le jour de longues promenades qui les isolaient de la foule. M^{me} de Villard ne se montrait jamais dorénavant dans les endroits publics où Thymerale ne pouvait paraître sans être abordé par celui-ci ou interpellé par celle-là, car il était de ces gens que tout le monde connaît. Je m'amusais souvent à constater la différence entre ses manières auprès des femmes en général, et celles qui, auprès de sa maîtresse, faisaient de lui un autre homme. Cette différence était tout à l'honneur de M^{me} de Villard. Avec M^{me} de Saint-Béat ou quelqu'une de ses pareilles, il se signalait et il plaisait, je dois le dire, par je ne sais quoi de sceptique, d'indolent et de dédaigneux qui semblait indiquer peu de respect pour elles, avec M^{me} de Villard il n'était qu'égards et attentions délicates. Sa physionomie même changeait, son œil bleu, au regard froid et hautain, s'attendrissait en se posant sur elle, sa voix aux inflexions légèrement sarcastiques devenait douce; c'était une transformation; en y assistant, on ne pouvait douter qu'après lui avoir sacrifié tous les préjugés d'un homme du monde arrivé à l'âge de trente ans sans autre souci que des succès mondains et des intrigues de salon, il ne l'aimât encore assez pour ignorer ou mépriser le scandale auquel leur liaison donnait lieu. Et M^{me} de Villard répondait bien à cette passion que le temps n'avait pas atténuée. Je me la rappelle, quand le matin, assise dans le parc sur un banc rustique, elle tirait le fil de sa tapisserie en prêtant une oreille distraite à ce que je pouvais lui dire, au babillage même de Georgette, qui jouait dans le sable à ses pieds. Un pas qu'elle savait reconnaître retentissait-il derrière elle, le long de l'allée, comme elle changeait de couleur, quelle expression nouvelle passait sur ses traits! Ceux qui ne l'avaient pas vue en pareille circonstance ignoraient à quel point elle pouvait être belle. Thymerale approchait, et, dans le premier regard échangé entre eux, on lisait combien ces deux existences étaient étroitement confondues, malgré les semblans de barrières qu'un dernier respect des convenances leur imposait. Je restais là quelques instans encore, ne voulant pas paraître deviner que je pusse être de trop. Du reste je ne sais ce que lui avait dit de moi M^{me} de Villard, mais Thymerale, avec lequel je n'avais jamais eu que des rapports insignifiants et passagers, comme ceux que peuvent avoir ensemble, sans se connaître autrement que de vue, des hommes du même monde, m'avait tout d'abord traité presque en ami. Je paraissais être toujours le bienvenu. Mon vrai rôle cependant n'était pas celui d'un tiers entre ces amoureux qui se seraient en somme très bien passés de moi, c'était celui de consolateur de M^{lle} Georgette; car, depuis l'arrivée de M. de Thymerale, Georgette demandait à être consolée. Pendant quelque temps, elle avait eu sa mère tout à elle, et maintenant cette incés-

sante préoccupation concentrée sur elle seule s'était divisée, on lui en avait retiré la meilleure part; elle était reléguée de nouveau à un rang secondaire, et il était évident pour moi qu'elle le sentait.

Je voyais aussi que sa présence produisait un effet pénible sur Thymeraïe; elle rappelait l'obstacle qui empêchait M^{me} de Villard d'être plus complètement à lui, en même temps que le souvenir de l'homme qui le premier avait eu des droits sur la femme qu'il adorait, souvenir infiniment blessant, même lorsqu'il s'agit du mari le moins aimé. Georgette avait beau être un véritable bijou; elle représentait le passé, un passé qu'on eût voulu effacer à tout prix. Pauvre petite! Désormais elle descendait au jardin d'un pas moins bondissant, seule avec son Anglaise; certes elle était toujours habillée avec recherche, mais il y avait moins de goût et de coquetterie dans l'arrangement de cette toilette enfantine; ce n'étaient plus les belles mains de sa mère qui l'attifaient, M^{me} de Villard, absorbée par d'autres pensées, ne trouvait plus le temps de répondre à ses mille questions, de se mêler à ses jeux. Or il arriva que les devoirs négligés de la mère retombèrent sur moi de par une singulière fantaisie de Georgette. Après avoir erré un jour ou deux un peu désseparée en compagnie de miss Madge, elle vint me prendre la main avec cette confiance de la jeunesse à laquelle je n'ai jamais su résister, et me persuada que j'avais un talent remarquable pour expliquer les images. Avez-vous quelquefois observé cet attrait réciproque, providentiel, à mon avis, qui s'établit tout naturellement entre les deux âges qui ont le plus besoin d'appui, entre l'enfance et la vieillesse, entre celui qui n'a plus rien à attendre de ce monde et le petit être qui fait dans la vie ses premiers pas? Chaque période de notre carrière humaine a son lot déterminé : vers soixante, ans la nature nous force d'être grand-père. Sans doute Georgette se rendait vaguement compte de cela, puisqu'elle me demandait tous les services, toutes les complaisances que cette qualité comporte, bien sûre de n'être jamais rebutée.

Il me fallut une certaine somme de courage pour justifier la bonne opinion qu'elle avait prise de moi et dont j'étais flatté d'ailleurs; je dus fouler aux pieds tout respect humain, braver l'ironie de ces dames qui ne tardèrent pas à m'affubler du surnom de bonne d'enfant. N'importe, je me souviens aujourd'hui avec plaisir d'avoir plus d'une fois charmé l'ennui que causaient à la pauvrete les absences de sa mère, en lui contant des histoires interminables dont elle était toujours naïvement émerveillée. Ces mots entendus pour la première fois : — Encore! encore! pourquoi?.. et puis après?.. — excitaient ma verve de façon à m'étonner moi-même et finirent par développer en moi un véritable génie d'invention. Je ne veux pas me faire meilleur, plus désintéressé que je

ne le suis. Ma curiosité espérait bien trouver son compte dans ces longs entretiens. Les vieux garçons, sachez-le, sont curieux tout autant que les vieilles filles. Je pressais donc Georgette de questions indirectes sur elle-même, sur sa mère par conséquent. Mais, bien que ma petite interlocutrice ne demandât pas mieux que de parler, je n'appris presque rien de sa bouche : l'hiver elle demeurait à Paris... elle n'aimait pas Paris... on était bien plus heureux à la campagne... l'été elle faisait des voyages avec sa maman et Tim et miss Madge... Tim était, cela va sans dire, le diminutif très familier de Thymerale... — Où allaient-ils?.. — Elle n'en savait rien... dans les montagnes, au bord de la mer. — Mais auparavant?.. — Auparavant?.. Ses impressions étaient vagues et confuses, car je ne réussis jamais à comprendre. Sans doute elle était trop jeune quand on l'avait séparée de son père pour se rien remémorer qui le concernât, d'autant que depuis elle avait vu tant de choses dans la vie mouvementée qu'on lui faisait partager!..

Il fallait un mauvais temps, rare aux Pyrénées en cette saison, pour que nos journées ne s'écoulassent pas tout entières dehors. Nous étions habituellement sur la lisière du parc à causer, Georgette et moi, quand vers le soir passaient devant nous, de l'autre côté de la grille, les chevaux de nos promeneurs revenant de quelque excursion. Aucun costume ne seyait mieux à M^{me} de Villard que celui d'amazone. Je crois la voir encore rentrer au galop comme en un tourbillon, son buste admirable moulé par un habit de drap bleu bien collant, ses cheveux d'or nattés tout près de sa tête élégante pour en mieux dessiner les exquises proportions, le voile de son petit chapeau tendu sur un visage singulièrement animé par l'exercice et le plaisir.

Il fallait vraiment excuser l'orgueil, un peu trop triomphant peut-être, qu'exprimait la physionomie de Thymerale.

Très souvent ils rentraient au pas, côte à côte, avec lenteur, en achevant quelque entretien à voix basse, d'un air de regret, comme des gens qui ne se sont pas encore tout dit, qui ne pourront jamais tout se dire. Pourtant un cri de joie jeté par sa fille faisait tressaillir la jeune femme... Elle tournait la tête de notre côté, elle faisait un signe affectueux de la main, mais je crois bien que, pour entendre plus tôt ce mot : — Maman! — lancé dans l'air avec un accent d'impatience si touchant, elle n'eût pas perdu cinq minutes de sa promenade.

— Maman! répétait la petite fille, enfin! te voilà donc! — Et Georgette courait rapide comme une flèche pour arriver avant elle à la porte de l'hôtel, se jeter dans ses jupes, dévorer ses mains de baisers, tandis qu'elle glissait à terre en se laissant aller dans les bras de Thymerale. Et la mère répondait à ses caresses, elle y

répondait tendrement... Mais au moment même le regard de Thymerale, glissant avec humeur sur l'enfant, semblait dire : — Que viens-tu faire entre nous ?

Georgette lui était importune comme la réalité même. Il avait trop d'esprit pour ne pas comprendre, même au milieu de toutes les illusions de l'amour, que les paradis artificiels comme celui qu'il s'était créé en ce monde sont menacés par le voisinage de tout ce qui est naturel et vrai en fait d'affections, de morale, de devoirs. À sa place, j'aurais tremblé de même, et je disais à part moi, avec le dépit secret qu'inspire toujours à un homme, fût-il vieux et sans prétentions, le bonheur excessif d'un autre homme : — Tu auras un jour ou l'autre une rivale, une ennemie dans Georgette... Quel sera son choix entre vous deux ? — Puis je me remettais à craindre pour l'avenir de ma petite amie. — Ne la sacrifierait-on pas à Thymerale comme on lui avait sacrifié tout le reste?..

Quand M^{me} de Saint-Béat, M^{me} Odinska, d'autres encore, affectaient de s'écrier en regardant Georgette, qui ne leur inspirait d'ailleurs aucun intérêt sincère : — Pauvre enfant!.. — je ne trouvais pas de paroles pour les rembarrer comme je le faisais d'ordinaire. Elles avaient raison de la plaindre...

Il va sans dire que les promenades en tête-à-tête, qui étaient le seul signe extérieur de l'intimité de M. de Thymerale et de M^{me} de Villard, ne passaient inaperçues pour personne : elles étaient observées, commentées, et plus d'un sentiment inavouable entraînait, je n'en doute pas, dans la vertueuse indignation qu'elles inspiraient : quelque perdue que fût M^{me} de Villard, mainte honnête femme l'enviait peut-être à son insu ; n'avait-elle pas accaparé un homme qui jamais ne s'était laissé fixer jusque-là, un homme qui avait fait des passions et ne les avait partagées que superficiellement pour les oublier le lendemain ? Un homme à la mode pris au piège ! quel triomphe, de quelque prix qu'on le paie !

Ces messieurs éprouvaient à peu près le même sentiment que ces dames ; assurément l'idée ne leur serait jamais venue de s'embarrasser d'une femme mariée et d'un enfant pour satisfaire un amour irrésistible, dont ils n'eussent point d'ailleurs été capables ; ils étaient vexés cependant qu'un des leurs, qu'ils ne pouvaient traiter de naïf, eût montré plus de courage et accompli cette folie sans ridicule, ils étaient jaloux d'un bonheur conquis à grand risque sans doute, mais aussi bien supérieur à tous les minces plaisirs dont ils se contentaient. Les hommes rivalisaient donc avec les femmes de malice et de cruauté à l'égard de M^{me} de Villard. Nul cependant n'osait s'attaquer à Thymerale, fût-ce par la moindre raillerie ; son attitude ferme et parfaitement résolue déconcertait toutes les audaces ; il était sur la défensive, on n'en pouvait douter ;

même ce parti pris de combattre pour elle qui avançait et semblait pressentir l'attaque devait froisser certaines délicatesses chez M^{me} de Villard, en lui marquant, ce qu'elle savait déjà, combien était grande et menaçante l'improbation autour d'elle et combien celui qui était cause du mépris où elle était tombée s'en rendait nettement compte!

Une occasion se présenta pour cette société implacable d'exercer ses rigueurs, à demi contenues jusque-là dans les bornes d'une insolente réserve. Certaine fête, la première grande fête de la saison, eut lieu au Casino, et le flot des baigneurs s'y porta avec cet entrain qui pousse les désœuvrés vers tout ce qui est bruit et amusemens tumultueux.

M^{me} de Villard voulait se dispenser d'y assister, mais Thymérale insista pour qu'elle y parût, soit qu'il n'admit pas la possibilité d'un esclandre, soit qu'il ne craignît pas que l'esclandre se produisît, irrité qu'il était déjà de certaines impertinences à l'adresse de cette femme qu'il considérait comme sienne, impertinences trop lâchement déguisées pour qu'on pût y répondre, mais qui cependant n'avaient point échappé à sa perspicacité et à son savoir-vivre.

Vers onze heures, ils firent donc, au bras l'un de l'autre, une entrée à sensation dans les salons du Casino, au milieu d'un murmure mêlé d'admiration et de surprise indignée.

Un peu plus pâle qu'à l'ordinaire, elle marchait dans ce calme impassible dont elle avait pris l'habitude de se couvrir comme d'un bouclier et ressemblait ainsi à cette royale Diane qui est au Louvre pour la gloire de Jean Goujon. Seulement Diane en descendant au milieu des mortels avait revêtu la plus simple et la plus magnifique à la fois des robes de dentelle blanche; aucun bijou : ce qu'on voyait de ses épaules et de ses bras était plus éblouissant que tous les diamans du monde; ses cheveux relevés à la façon de cette déesse de la renaissance, avec laquelle sans doute elle se connaissait des analogies de beauté, étaient retenus par un lien de perles.

Tant de splendeur parut insupportable; on résolut de la lui faire expier sans retard. L'attitude de Thymérale cependant imposait un peu; il avançait d'un pas nerveux, la lèvre contractée sous sa moustache frémissante, l'œil étincelant de défi derrière son monocle. Il eût voulu, sa physionomie impérieuse et courroucée l'indiquait, forcer toutes ces têtes qui n'exprimaient que l'étonnement ou la curiosité, à s'incliner devant elle.

Ce beau couple fendit la foule au milieu d'un profond silence, puis Thymérale, ayant aperçu de loin une place libre sur les banquettes garnies de femmes qui attendaient la comédie, prélude du bal, installa M^{me} de Villard à cette place et alla rejoindre d'autres hommes debout dans l'embrasure d'une porte. Le moment était venu de l'outrageante

manifestation que peut-être on avait préparée d'avance. M^{lle} Berthe qui se trouvait à côté de la nouvelle venue changea vivement de place sur un ordre péremptoire de sa mère, qui la tirait par le bras comme pour l'éloigner d'une pestiférée. M^{me} de Saint-Béat se leva à son tour, en jetant à l'oreille d'une voisine deux ou trois mots qui furent parfaitement entendus de celle qu'ils devaient cingler en plein visage. Rien n'indiqua cependant que M^{me} de Villard eût senti l'insulte; elle garda la même attitude indifférente et reposée, en feignant de respirer les fleurs de son bouquet. On eût pu croire d'autre part que Thymérale n'avait rien vu; quand le spectacle fini, M^{me} de Villard le pria de la reconduire, sous prétexte d'un léger mal de tête qui l'empêcherait de prendre plaisir au bal, il ne fit pas la moindre objection, mais le lendemain matin je fus surpris de le voir entrer de bonne heure dans ma chambre :

— Je me bats, dit-il; voulez-vous être mon témoin ?

Comme je me récriais :

— Vous savez aussi bien que moi, reprit Thymérale, ce qui s'est passé hier au Casino.

— Je sais que vous ne ferez que compromettre davantage M^{me} de Villard en vous battant pour elle.

— Il s'agit bien de compromettre !.. Tout ce qui importe, c'est de fermer la bouche aux insolens, c'est de faire respecter, du moins en apparence, une personne qui, si elle était libre, serait demain M^{me} de Thymérale.

— A qui vous en prendrez-vous d'un complot de femmes si détestable qu'il soit ?

— On demande raison des complots de femmes aux maris ou aux frères...

— Soit ! mais M^{me} d'Orfeuil est veuve, M^{me} de Saint-Béat...

— M^{me} de Saint-Béat est la dernière à qui je puisse m'attaquer, interrompit Thymérale avec un dédaigneux sourire... d'ailleurs son mari est absent; mais j'ai été déjà au fond des choses. Les comérages de Samiel sont cause de tout le mal; c'est lui, c'est M. de Chevagny qui me répoudra. Villeroche doit lui servir de second... je viens vous prier de le voir et de tout régler au plus vite.

Samiel ne recula pas devant les conséquences de ses indiscretions; la rencontre eut lieu sur un point désigné de la montagne, où les pique-niques sont beaucoup plus fréquens que ces sortes d'affaires. Il en résulta pour l'adversaire de Thymérale une blessure qui l'éloigna trois mois entiers de la table de jeu et du petit journalisme. Bien entendu, le duel dont elle avait été l'objet fut loin de relever la réputation de M^{me} de Villard, mais il eut pour effet de resserrer les nœuds de notre récente amitié. En quittant les Pyrénées quelques jours plus tard, elle me fit promettre de venir la voir à Paris.

III.

À Paris comme aux Pyrénées, Thymerale et sa maîtresse vivaient séparément en apparence; il avait une installation de garçon aux environs du boulevard, elle habitait un quartier retiré, mais en réalité ils étaient bien plus souvent réunis que ne le sont beaucoup de gens attachés l'un à l'autre par des liens légitimes.

J'allai chez M^{me} de Villard; son joli petit hôtel, entouré de jardins pleins d'ombre et de silence, était un cadre digne d'elle; tout y révélait ce goût du chez soi que conservent si rarement les femmes qui ont versé dans l'aventure. Elle recevait peu de monde, les amis de Thymerale, voilà tout, jamais une femme. Le soir, on la trouvait assise devant un métier à broder; son accueil était plein de simplicité et de bienveillance tranquille; elle parlait peu, mais on causait agréablement autour d'elle; les habitués de ce salon, d'ailleurs semblable à un club restreint et choisi, étaient du meilleur monde, intelligens pour la plupart, mélange d'artistes et de gentilshommes: Thymerale détestait la nullité. Quelques-uns avaient dû faire la cour à la maîtresse de leur ami pour reconnaître la confiance avec laquelle il les avait présentés; c'était inévitable, mais M^{me} de Villard décourageait ces velléités, depuis long-temps réprimées du reste, par une attitude dont elle avait le secret et qui ne pouvait laisser d'espoir au fat le plus incorrigible. Thymerale, qui s'étudiait à lui donner toutes les preuves d'estime, n'était point jaloux, et il avait raison. Une douairière à cheveux blancs ne se fût pas montrée moins coquette; elle ne traitait pas ses hôtes en *camarades*, elle tenait au respect d'autant plus peut-être qu'elle ne le méritait pas: une femme parfaitement irréprochable et d'une réputation inattaquée peut permettre certaines libertés de langage qu'on ne hasarderait point sans l'offenser devant une femme compromise; c'est pour celle-ci un dernier devoir de défendre ce qui lui reste de dignité en maintenant autour d'elle quelque chose de plus que les simples bienséances. La conversation où M^{me} de Villard plaçait son mot de temps en temps pour lui donner de l'élan, la retenir sur une pente scabreuse ou concilier des opinions divergentes, roulait sur les mille riens du jour; on prenait le thé en fumant des cigarettes, on faisait de bonne musique; c'était une maison doucement et gracieusement hospitalière. J'y passais volontiers la plupart de mes soirées en continuant mon rôle d'observateur commencé l'été précédent.

— Cette sérénité, pensais-je, cette liberté d'esprit qu'elle déploie, est-ce bien réel? N'éprouve-t-elle pas quelque tristesse à entendre parler sans cesse de ce monde auquel naguère elle appartenait et

dont elle est proscrite par sa faute? N'est-elle pas humiliée au fond de voir sa situation connue et son secret gardé par tant de gens?

Mais non, rien n'indiquait qu'elle souffrit; elle ne pensait, je crois, qu'à Thymerale; tout le reste lui était indifférent. D'ailleurs j'aurais été bien embarrassé de la juger, ne la connaissant guère, malgré le temps qui s'écoulait sur nos cordiales relations. Quoiqu'elle me traitât avec plus de familiarité que tous les autres, sachant bien que j'étais incapable de me rendre ridicule en cultivant ce que les hommes de mon âge appellent la galanterie, elle ne me laissait point pénétrer dans le cercle absolument fermé de sa pensée intime. Ceci m'empêcha de céder tout à fait à l'attrait qu'elle m'avait d'abord inspiré; la première condition d'une sympathie véritable, c'est que l'objet de cette sympathie se laisse pénétrer; or M^{me} de Villard cachait ses moindres impressions avec un soin si obstiné qu'il était impossible de s'en faire une idée, même par conjecture. Jamais il ne lui échappait un de ces mots qui jettent parfois une clarté inattendue sur les caractères les plus dissimulés; elle se possédait d'une façon extraordinaire.

Thymerale était seul, je suppose, à tenir la clé de cette vivante énigme, et il paraissait satisfait de ce qu'il pouvait savoir. Lui aussi ne se livrait qu'à elle. Chacun le croyait insouciant, fort peu sensible à quoi que ce fût, sauf à l'opinion, dont il avait toujours été singulièrement préoccupé en effet, jusqu'au jour où une passion plus forte que tous ses préjugés l'avait décidé à la braver; mais cette glace était de pure convention, je le sais, j'ai surpris chez lui d'attachantes faiblesses, et s'il croyait, avec la confiance d'une noble nature, à l'absolue fidélité d'une autre, c'est qu'il était lui-même capable de cette fidélité, si étrange chez un homme du monde, chez un ex-don Juan. La possession déjà longue, loin de le conduire à la satiété, l'enlaçait tous les jours davantage par les liens d'une heureuse habitude. J'étais arrivé assez vite à déchiffrer Thymerale, mais M^{me} de Villard restait pour moi un sphinx que je finis par me lasser d'étudier; somme toute, ce couple me paraissait jouir, en dépit de la morale et des lois sociales outragées, d'une de ces félicités exquisés dont il n'est jamais très agréable d'être témoin; je m'intéressais tout autrement à Georgette.

Trois années avaient passé sur le don spontané qu'elle m'avait fait de sa reconnaissance et de son affection; ce n'était plus un petit enfant, mais une personne déjà grandelette, qui portait fièrement ses neuf ans révolus, mince, avec de beaux yeux où l'on voyait courir, à la façon des nuages sur un ciel pur, toute sorte de réflexions au-dessus de son âge, et avec de longues boucles d'un blond plus cendré que les magnifiques cheveux de sa mère, à laquelle du reste elle ressemblait comme une miniature peut ressembler au

portrait de maître dont elle est la copie. Nous étions toujours de grands amis, de vieux amis maintenant, devrais-je dire. Elle reconnaissait mon coup de sonnette et accourait à ma rencontre, pressée de me dire tout ce qui lui était arrivé depuis ma dernière visite, bien que sa vie se passât assez uniforme et solitaire, le plus souvent auprès de miss Madge; elle ne savait par où commencer et babillait comme une pie, sûre de ne m'ennuyer jamais; seulement je remarquai plus d'une fois qu'il suffisait de l'entrée de Thymerale pour que sa verve tarit; ce me fut une première révélation de l'antipathie décidée que lui inspirait cet ami de sa maman, antipathie fort naturelle: tous deux étaient aussi susceptibles, aussi exigeans, aussi tyranniques l'un que l'autre. Réserve faite de quelques miettes de son cœur qu'il me fallait partager avec miss Madge, Georgette aimait sa mère d'un amour unique; les rares momens où elle se trouvait seule auprès d'elle étaient remplis par des effusions de tendresse débordante; elle cherchait à retarder par mille petites ruses l'heure qu'elle connaissait trop où on lui disait invariablement: — Va jouer... — ou bien: — Va travailler. — Cette heure là était celle où survenait Thymerale; à sa vue, la rayonnante physionomie de l'enfant devenait sombre; elle ne l'appelait plus Tim comme autrefois; elle ne se laissait plus embrasser qu'avec répugnance et souvent sa main tremblait lorsqu'il la prenait dans la sienne d'un air distrait, sans plus de tendresse qu'elle ne lui en accordait elle-même. Thymerale ne respirait bien que quand elle avait disparu; le regard de ce petit être hostile le gênait; c'étaient deux rivalités en présence; il me semblait impossible que M^{me} de Villard ne s'en aperçût pas, mais, je le répète, j'ignorais tout des impressions de la mère et je savais si bien ce qui manquait à la fille! Il lui manquait cette sollicitude maternelle incessante, exclusive, à laquelle un enfant sent qu'il a droit, il lui manquait d'être au premier rang dans un cœur rempli d'elle. La souffrance que Georgette n'articulait pas, bien entendu, qu'elle ne s'expliquait pas à elle-même, n'était que le sentiment légitime de ses droits contestés, méconnus. Dans un intérieur régulier, elle aurait eu entre son père et sa mère unis par une affection dont elle eût été le centre, l'objet et le gage, sa place dont nul n'aurait songé à la chasser... Pourquoi la présence de Thymerale était-elle inmanquablement pour elle un signal de retraite? Pourquoi ne la rappelait-on jamais tandis qu'il était là? Pourquoi était-ce toujours lui qui accompagnait maman, qui montait en voiture auprès d'elle, les empêchant de se promener, de causer, de s'isoler toutes deux ensemble? Pourquoi l'influence de Thymerale réglait-elle toutes les décisions de sa mère?

A ces questions son innocence était bien loin de trouver une

réponse, mais elle comprenait que Thymerale était un ennemi. Thymerale avait d'elle la même opinion, et une opinion raisonnée tandis que la sienne n'était qu'instinctive : il jugeait que les heures de tête-à-tête entre la mère et la fille, heures que Georgette trouvait si courtes, lui étaient dérobées; il eût voulu, même absent, être seul à occuper l'imagination et le cœur de cette femme qui lui appartenait. La jalousie qu'il n'avait éprouvée jusque-là contre aucun homme lui fut inspirée par un enfant.

Je suppose que M^{me} de Villard essaya des plaintes et des reproches, car vers cette époque je la trouvai souvent plongée dans une rêverie qui paraissait n'avoir rien que de sombre. Une fois même au moment où j'entrai, elle pleurait, et je ne puis dire l'impression que produisit sur moi cette tête si fière courbée par la douleur, mais l'idée me vint qu'elle ne me pardonnerait pas de l'avoir vue en un état différent de sa sérénité ordinaire, et, avant de m'approcher d'elle, j'affectai de regarder par la fenêtre je ne sais quoi d'imaginaire afin de lui laisser le temps de se remettre. Elle me sut gré de n'avoir pas voulu surprendre une confidence involontaire.

— Je suis heureuse que vous soyez venu, dit-elle, sans songer apparemment à essayer une larme qui tremblait encore au bord de ses longs cils; me voici à la veille de prendre un grand parti au sujet de Georgette... Vous aimez beaucoup ma fille... il est juste que vous soyez consulté. Ne trouvez-vous pas que cette enfant n'est plus la même depuis quelque temps?..

— Mon Dieu! un peu plus sérieuse peut-être; elle devient une demoiselle...

M^{me} de Villard secoua la tête :

— Son humeur est inégale à présent, son caractère s'aigrit, tout le monde le remarque, miss Madge aussi bien que moi-même.

— L'isolement peut-être?.. Il est bon à son âge d'avoir des compagnes.

M^{me} de Villard leva vers moi des yeux tristes où je lus ceci comme un reproche : — Vous savez bien que je ne puis lui en donner, que la pauvre innocente partage fatalement l'espèce de proscription à laquelle je me suis condamnée.

Elle répliqua tout haut :

— Je le crois comme vous, et voilà pourquoi j'ai songé à la mettre en pension...

— Projet très sage.

— C'est votre avis? Pensez-vous vraiment que je doive le faire?..

— Je n'ai jamais douté, répondis-je d'une manière évasive, que vous ne le fissiez à un moment donné.

— Pourtant, reprit-elle, comme désireuse d'être contredite,

Georgette est bien jeune et déjà trop pressée d'apprendre..., avec des facultés qui demandent, dans l'intérêt de sa santé, à être modérées plutôt qu'excitées. J'ai pour prendre soin d'elle une personne sûre. Dans de pareilles conditions, il eût été facile de l'élever auprès de moi.

Mais en parlant ainsi sa voix défaillit, car elle savait très bien que ce qu'elle dépeignait comme facile était l'impossibilité même. Je compris de mon côté que je n'avais pas d'objections à émettre, qu'elle était pénétrée d'avance de tout ce que j'aurais pu lui dire si la matière n'eût été aussi délicate. Allongeant le bras vers la sonnette : — Je vais appeler Georgette, ajouta-t-elle en soupirant; elle a confiance en vous et ce sera me rendre service que de m'appuyer pour l'ouverture que j'ai à lui faire. Autrement il me semble que je n'aurai jamais le courage...

Ses larmes allaient couler de nouveau. Je vis combien sa fille lui était chère. Pourquoi, hélas! cet amour n'avait-il pas suffi, dans le passé, à la consoler de tout? Prenant sa main frémissante, je la portai silencieusement à mes lèvres. Qu'aurais-je pu dire?

Au même instant Georgette entra en bondissant : elle embrassa sa mère à plusieurs reprises, puis se blottit sur mes genoux.

— Nous parlions de toi, lui dit M^{me} de Villard. Sais-tu ce que nous venons de décider?

Georgette leva sa petite tête curieuse.

— Nous avons décidé que tu étais d'âge à entrer en pension...

Tout son corps tressaillit dans mes bras. Elle fit un mouvement comme pour me repousser, puis se penchant à mon oreille :

— Non, non, dit-elle, ce n'est pas vous qui le voulez...

Se jetant éperdument sur sa mère, elle joignit les mains :

— Te quitter? s'écria-t-elle avec un accent dont je fus moi-même ému au fond de l'âme.

M^{me} de Villard était hors d'état de répondre. Je lui prêtai main forte :

— On ira vous voir souvent, chérie, et vous viendrez aussi chez votre maman... Quelle idée vous faites-vous donc d'une pension? C'est un endroit très agréable où les jeunes filles réunies apprennent ce qu'il faut savoir pour devenir des femmes instruites et distinguées. Tous les enfans vont en pension.

— J'y ai été mise plus jeune que toi, fit observer M^{me} de Villard.

— Mais toi, tu n'avais pas de maman, riposta Georgette, tu n'avais jamais connu ta mère...

Elle la regardait fixement, avec autant d'indignation que de douleur :

— Ainsi tu lui cèdes!.. semblaient dire ses yeux étincelans, c'est

à son conseil, c'est à sa volonté que tu me sacrifies! — Mais comme si elle eût compris, même dans sa révolte secrète, que la lutte serait inutile, elle n'insista plus; ses mains seulement se crispèrent davantage. Elle était capable de se maîtriser; peut-être s'y était-elle déjà exercée plus d'une fois en étouffant des plaintes toutes prêtes à lui monter aux lèvres.

— Soyez raisonnable, dis-je en attirant à moi ma petite amie; n'affligez pas inutilement votre mère... Il le faut...

On eût dit au regard profond et grave qu'elle reporta sur moi, que Georgette pénétrait toute la portée de ces derniers mots.

— Oh! maman! balbutia-t-elle dans un sanglot étouffé. — Ce fut sa dernière protestation. Ouvrant la porte avec violence, elle s'enfuit auprès de miss Madge. Quand sa mère alla un peu plus tard la rejoindre, elle la trouva résignée :

— Je ne veux pas te faire de peine, dit-elle avec douceur, j'irai en pension... Je tâcherai de n'avoir pas trop de chagrin.

Ce qui n'empêcha pas la mère et la fille de pleurer beaucoup encore dans les bras l'une de l'autre.

IV.

Je fus consulté de nouveau pour le choix de la pension. M^{me} de Villard ne pouvait songer à placer Georgette dans le couvent où elle-même avait été élevée, ni dans aucun établissement semblable. Elle redoutait trop cette enquête que les religieuses ne manquent jamais de faire, non-seulement sur l'enfant qu'on leur confie, mais sur la famille même à laquelle l'enfant appartient. D'autre part elle ne voulait livrer sa fille qu'à des mains éprouvées et sûres. Si elle m'exposa nettement ses exigences, elle eut soin de taire ses appréhensions, qui étaient, du reste, faciles à deviner. Je me mis en campagne, consultant les mères de famille et les professeurs les plus compétens, prenant des informations de tous côtés, cherchant, voyant surtout par moi-même. Je découvris à la fin un bon pensionnat laïque où n'était admis qu'un nombre restreint de jeunes filles, presque toutes étrangères. La maison, un vieil hôtel du Marais, ne donnait l'idée ni d'un cloître, ni d'une caserne, aspect que présentent assez souvent les établissemens d'éducation; elle avait grand air et était entourée de rians jardins où folâtrait, quand j'y pénétraï pour la première fois, une bande joyeuse de brunes Espagnoles, de fines Américaines, de créoles envoyées de nos colonies. Je me dis que parmi ces compagnes exotiques, dont la plupart ne recevaient jamais la visite de leurs parens, Georgette aurait moins de chance qu'ailleurs d'être le point de mire d'une curiosité malveillante peut-être, que M^{me} de Villard, quand elle viendrait la voir,

courrait moins de risques aussi de se heurter à cette société parisienne qui connaissait ses aventures. J'espérais en outre que la directrice, habituée aux bizarreries variées de l'élément cosmopolite, n'examinerait pas de trop près la situation un peu exceptionnelle de cette nouvelle élève. En effet, M^{me} Despreux, c'était son nom, aplanit toutes les difficultés lors de l'entrevue préliminaire que nous eûmes avec elle, M^{me} de Villard et moi; elle avait l'habitude du monde et ne pouvait se tromper sur la condition sociale de cette mère; moi je représentais un vieux parent fort respectable; je gage qu'en physionomiste émérite, elle me décerna aussitôt le titre d'oncle. Quoi qu'il en fût, elle nous mit absolument à l'aise et ne parut disposée à pratiquer aucun système d'investigation direct ou autre. Nous convînmes que Georgette ne lui serait présentée que le jour de la rentrée définitive.

— Il ne faut pas multiplier inutilement les occasions de s'attendrir, dit-elle avec une autorité souriante qui indiquait l'expérience approfondie des chagrins de la jeunesse et des moyens d'en venir à bout. — A votre première visite vous serez étonnée, madame, de la trouver très gaie; tous nos enfans, sans exception, sont la gaieté même.

Georgette se rendit donc quelques jours plus tard, chez M^{me} Despreux comme elle eût été à la promenade. On avait expédié d'avance, sans l'avertir, son trousseau de pensionnaire; elle ne savait pas au juste où nous la conduisions, bien que, depuis la communication qui lui avait été faite une fois pour toutes, elle n'eût qu'une seule pensée : son exil décrété, résolu.

Dans la voiture où j'étais assis en face d'elle, je pensais à l'agneau qui, sur le chemin d'un supplice qu'il ignore, tremble et gémit cependant, comme s'il pouvait pressentir son destin. En vain m'efforçais-je de la distraire, Georgette ne répondait pas. Le hasard nous ayant fait rencontrer Thymérale, elle frissonna comme si elle eût aperçu le bourreau et se détourna pour ne pas répondre au petit salut familier qu'il lui adressait après avoir échangé un signe d'intelligence avec sa mère. En revanche, lorsque nous nous arrêtâmes devant la porte monumentale au-dessus de laquelle on lisait : — Pensionnat de demoiselles, — elle ne manifesta aucune surprise, aucune velléité de fondre en larmes.

— Du courage! lui dit sa mère d'une voix qui révélait qu'elle-même en avait bien peu.

La directrice vint à notre rencontre de l'air le plus engageant et baisa au front sa nouvelle élève en lui faisant de belles promesses. Georgette ne parut pas les entendre; elle regardait du coin de l'œil cette petite femme rondelette, encore fraîche, cérémonieusement aimable, qui joignait à l'expression de bonhomie que donne l'em-

bonpoint un ton et un regard d'impérieux commandement en désaccord avec ses sourires et ses fossettes.

On lui fit explorer toute la maison, depuis le vaste parloir aux longues portes-fenêtres, dont les vitres claires donnaient sur une terrasse garnie d'arbustes, jusqu'au réfectoire, aux classes, aux salles d'études; elle vit aussi sa chambre, car ces pensionnaires privilégiées n'étaient pas reléguées dans le banal dortoir; chacune d'elle avait son nid particulier qu'il n'était pas défendu d'embellir par quelques ornemens. Comme M^{me} Despreux en faisait la remarque : — Je pourrai donc mettre le portrait de maman au-dessus de mon lit, dit tout bas Georgette. — C'était le premier mot qu'elle eût prononcé. La directrice, enchantée d'avoir réussi à rompre la glace, cligna de l'œil pour rassurer M^{me} de Villard, et continua, en femme experte dans l'art de séduire et d'enlacer, à faire valoir les moindres détails de la maison tenue avec une propreté qui touchait presque à l'élégance. En traversant le jardin où les élèves nouvellement rentrées déployaient dans leurs jeux un entrain complice de la faconde de leur maîtresse, elle interrompit les rires et les cris pour appeler deux des plus jolies petites filles :

— M^{lle} de Mendoza!.. Miss Tempest!.. venez prendre la main de votre compagne et faites-lui les honneurs de la récréation...

Mais Georgette, baissant la tête, refusa de suivre miss Tempest et M^{lle} de Mendoza. Elle répondait peu, ne regardait rien et se pressait contre sa mère avec anxiété, comme si elle eût prévu un piège qui allait les séparer tout à coup. Chaque grincement de porte la faisait tressaillir, elle avait l'air de flairer à chaque pas quelque chausse-trape habilement dissimulée. Quand, après notre tournée, nous rentrâmes dans le cabinet de la directrice, M^{me} de Villard, faisant bonne contenance, bien que l'heure du déchirement final approchât, se déclara très satisfaite de ce qu'elle avait vu et l'on procéda sans retard aux dernières formalités.

M^{me} Despreux, assise devant son petit bureau de laque, une plume à la main, demandait :

— Quel nom dois-je inscrire? Je n'ai encore marqué que le numéro.

Dans la demi-minute d'imperceptible hésitation qui suivit, elle reprit avec volubilité :

— Pardon!.. j'oubliais! La carte que vous m'avez fait passer l'autre jour portait : M^{me} de Villard,... donc j'écrirai Mademoiselle...

— Georgine Danemasse, interrompit précipitamment M^{me} de Villard, sur le front de laquelle perlait une sueur légère.

Elle ne pensait guère à l'étonnement de la maîtresse de pension, elle redoutait celui de sa fille, elle s'attendait à ce cri de l'enfant, occupée à suivre tout ce qui se passait autour d'elle avec l'atten-

tion passive du condamné devant les derniers apprêts de l'exécution :

— Maman!..

Puis, se penchant à l'oreille de sa mère, Georgette continua d'une voix plus basse, pas assez basse cependant pour que M^{me} Despreux ne pût l'entendre :

— Est-ce que je ne porte pas le même nom que toi?

Cette question si naturelle fut soulignée par un regard scrutateur de la directrice. Je laissai M^{me} de Villard répondre à celle-ci comme elle voulut, et j'entraînai Georgette, sous prétexte de lui faire admirer quelques dessins au fusain, têtes de guerriers et de déesses, chefs-d'œuvre des grandes élèves, qui décoraient les panneaux. Mais Thémistocle et Minerve lui importaient peu;... pour la première fois elle avait entendu son nom de famille, duquel jusque-là elle ne s'était pas souciée, n'étant que Georgette, rien que Georgette, et une énigme troublante se présentait à sa jeune imagination.

— Maman ne m'a pas répondu, dit-elle en pressant fortement ma main qui la retenait à l'écart. Savez-vous pourquoi?

Il fallait bien qu'elle s'habitât à entendre et à porter ce nom qui était le sien! Très perplexe, je me mis à étudier consciencieusement l'un des affreux barbouillages de la muraille pour fuir l'obsession de son regard.

— Écoutez, mignonne, je veux bien vous le dire, mais à la condition que vous ne ferez plus à votre mère des questions qui la chagrinent.

— Qui la chagrinent?.. Pourquoi?

Le moment me sembla venu de hasarder un mot qu'on devrait inévitablement prononcer tôt ou tard, et, pressé par les circonstances, je résolus d'épargner à M^{me} de Villard l'embarras d'un interrogatoire semblable à celui que je subissais.

— Votre mère, à la suite d'événemens trop graves pour qu'elle vous les raconte, a repris son nom de jeune fille.

La façon dont sa petite main étreignait la mienne, plus nerveusement encore, me prouva qu'il était indispensable d'en dire davantage.

— Son mari l'avait rendue très malheureuse.

— Qui?.. mon père?

Ce seul mot suffit pour m'avertir que je jouais un rôle bien difficile à justifier. Oter à un père, même coupable, même inconnu, le respect de son enfant, qui donc osera faire cela sans un cruel tiraillement de conscience? Mais j'avais commencé, fort de ma bonne intention,.. impossible d'en rester là!

— Oui, poursuivis-je, il l'a fait beaucoup souffrir.

— Il l'a fait souffrir! elle? ma pauvre maman, qui est si bonne! mon père était donc bien méchant, lui?

Décidément, je m'étais engagé sur un mauvais terrain. Quelque persuadé que je pusse être que M. Pannemasse ne méritait aucun ménagement, je me sentais honteux devant moi-même et devant cette enfant comme je ne l'avais jamais été.

— Alors, repris-je au plus vite pour en finir, alors votre pauvre mère a choisi de vivre seule avec sa petite fille, et elle a quitté un nom qui ne lui rappelait que des douleurs.

— Le nom que je porte, dit Georgette avec une expression étrange.

— Vous ne parlerez jamais de tout cela, n'est-ce pas, à votre maman?

— Oh! jamais... à elle ni à personne...

Après un instant de réflexion : — Il me semble, ajouta-t-elle, que je me rappelle un peu mon père : il avait l'air vieux... je le croyais mort depuis longtemps!.. Il n'est pas mort, dites?

— Je ne sais... mais prenez garde... votre mère va nous entendre et, je le répète, il ne faut pas qu'elle se doute...

— Non, non, soyez tranquille, répondit Georgette toujours pensive, comme si elle eût essayé de fouiller les ténèbres d'un passé si incompréhensible pour elle.

Quand nous nous rapprochâmes du bureau de la directrice, celle-ci souriait de nouveau d'un air de parfaite satisfaction. Elle posa sa main blanche et grasse sur la tête bouclée de l'enfant pour la caresser et s'emparer d'elle à la fois, tandis que s'échangeaient les adieux.

Je pus remarquer en cet instant que la physionomie de Georgette exprimait une préoccupation absorbante qui semblait avoir chassé toutes les autres, un nouveau souci, vague, mais poignant, celui dont j'avais semé le germe en elle et que je me reprochais déjà d'avoir imposé à cette petite âme.

Nous remontâmes en voiture, M^{me} de Viard et moi. La pauvre mère, qui avait jusque-là réussi à se maîtriser, s'abandonna tout à coup à l'excès de son émotion librement, franchement, comme si elle eût été seule. Je me gardai bien de tomber dans la banalité des consolations. Je me tus, de façon à lui permettre le plus possible d'oublier ma présence.

— Pardonnez-moi, dit-elle enfin, de vous donner le spectacle d'une pareille faiblesse; mais c'est notre première séparation, et il me semble, je ne sais pourquoi, qu'elle sera suivie de bien d'autres déchirements... Pardonnez-moi...

— Je vous remercie, répondis-je, de ne m'avoir pas dérobé ce que vous appelez votre faiblesse, de m'avoir jugé digne de la con-

fidence d'une de vos douleurs. C'est me récompenser au centuple du bien léger service que j'ai pu vous rendre.

— Que parlez-vous de légers services? interrompit-elle avec vivacité. Je sens tout ce que je vous dois, allez! Vous n'avez cessé de faire de nous vos obligées depuis que nous vous connaissons; vous avez été bon pour Georgette,... et pour moi si dévoué que je m'imagine souvent, vous jugeant par vos actes, que vous êtes un ami de toute ma vie! Qui donc m'eût aidée dans cette épreuve, si vous ne vous étiez trouvé! ?

Comme je me défendais contre ces expressions de reconnaissance exagérée : — Pourtant, reprit-elle, vous ne savez pas qui je suis... Vous m'avez accordé votre amitié sans vous demander seulement si je la méritais, quand toutes les apparences, au contraire (et les apparences ne mentent pas toujours), semblaient indiquer que j'en étais indigne.

Elle poursuivit, sans me donner le temps de répondre à ces derniers mots prononcés avec une humilité singulière dans sa bouche.

— Maintenant, expliquez-moi... qu'avez-vous pu dire à Georgette pour arrêter ainsi ses questions tout à coup?

Je lui répétai sincèrement notre colloque à voix basse, dans un coin du parloir, et j'ajoutai, tandis qu'elle écoutait rêveuse :

— Après tout, il est bon, n'est-ce pas, qu'elle connaisse la vérité?

— Mais si ce n'était pas la vérité que vous lui avez dite? fit M^{me} de Vilbard, se retournant vers moi, d'un mouvement brusque.

— Comment?... balbutiai-je interdit.

— Tenez, reprit-elle résolûment, je veux une fois pour toutes vous éclairer sur mon compte, non que je craigne d'usurper des sentiments d'estime : ma situation est telle que l'homme le plus indulgent, — et vous êtes celui-la, — ne peut m'accorder que de la compassion. — elle prononça ce mot avec une sorte d'impatience, comme si son orgueil d'ange déchu repoussait malgré elle un pareil sentiment, — mais il s'agit de l'intérêt même de Georgette... Il faut que vous sachiez à quoi vous en tenir, afin de pouvoir lui donner, l'occasion se présentant, un bon conseil qu'elle réclamera peut-être de votre expérience... Qui sait ce que l'avenir nous réserve? Qui sait?... répéta-t-elle avec un geste accablé.

Il y eut une pause embarrassante pendant laquelle je gardai le silence, très ému, très curieux, attendant qu'elle se décidât à parler.

TH. BENIZON.

(La seconde partie au prochain n^o.)

REMBRANDT

DANS

LES MUSÉES DE CASSEL, DE BRUNSWICK ET DE DRESDE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Rembrandt a ses fidèles. A travers les fluctuations du goût qui n'ont pas épargné d'autres gloires, la sienne a toujours été en grandissant. Des hommes de tempérament très divers se sont rencontrés dans une pareille admiration pour son génie, et ceux-là même qui, par leur éducation ou les habitudes de leur esprit, semblaient peu préparés à le goûter, n'ont pas été les moins fervens. Sous bien des formes, et plus d'une fois ici même, il a reçu des hommages dignes de lui. Aujourd'hui encore, après avoir, il y a quelques années déjà, publié un catalogue raisonné de son œuvre, M. Ch. Blanc entreprend de nous donner cet œuvre complet reproduit d'après les meilleures épreuves des collections publiques ou privées.

Rembrandt lui-même, il faut le dire, avait pris garde de nous renseigner sur ses productions, et il n'est guère d'artiste qui, plus que lui, se soit montré soigneux de signer et de dater ce qu'il a fait. Mais autant les œuvres du maître sont en vue, autant sa vie a pendant longtemps paru se dérober. Quelques propos apocryphes et des anecdotes plus que suspectes formaient la plus grosse part de ce qu'on savait sur son compte. Un critique qui s'est fait connaître sous le nom de Burger (T. Thoré) avait le premier essayé de démêler et de poursuivre la vérité à cet égard. Mais explorer des archives, c'est, en Hollande surtout, une tâche difficile et ingrate. Il y a là des grimoires indéchiffrables pour un étranger et qu'un Hollandais lui-même a quelque peine à débrouiller. Du reste,

même pour ce qui concernait les œuvres de Rembrandt, Burger ne pouvait se décider à conclure. Par conscience autant que par désir d'accroître son savoir et ses jouissances, il ne se lassait pas de rechercher, de voir, de comparer et d'amasser sans relâche notes et renseignemens. C'était chaque année l'occasion pour lui de visiter quelque musée nouveau et de nous entretenir des découvertes qu'il avait pu y faire. Des scrupules toujours renaissans, par exemple celui d'un voyage à Saint-Pétersbourg qui, tout en l'effrayant, lui semblait obligatoire pour quiconque veut entreprendre sur Rembrandt une étude complète, d'autres préoccupations encore, la crainte de voir, sitôt que son travail aurait paru, surgir quelque document important relatif à son maître préféré, tout s'accordait pour retarder une publication qu'il ne devait point faire. Jusqu'au bout cependant il se promettait bien de réaliser son dessein, et, comme s'il avait voulu s'y contraindre lui-même par des engagemens publics, il annonçait de temps à autre l'apparition du livre dont il donnait le titre : *Rembrandt, l'homme et son œuvre*. En attendant, le charme agissait peu à peu sur lui, et la passion qui l'avait pris tout entier ne lui laissait plus toujours sa clairvoyance habituelle. Dans un commerce dont les séductions le captivaient de plus en plus, non-seulement il s'était familiarisé avec les bizarreries du grand artiste, mais il s'était épris de ses imperfections mêmes. Lui qui avait si justement remis en honneur l'école hollandaise, rectifié sur tant de points son histoire, réhabilité avec une verve si chaleureuse et des argumens si précis quelques-uns des maîtres méconnus ou oubliés, il en venait parfois à proclamer l'influence de Rembrandt sur des talens dont l'originalité est incontestable. Dans son fanatisme inconscient, il lui arrivait même, à lui l'homme des dates, de reconnaître cette influence chez des peintres qui, loin de procéder de Rembrandt, l'avaient précédé, comme si le culte qu'il rendait à son idole exigeait qu'il lui immolât des victimes innocentes.

Malgré tout, cette admiration sincère et enthousiaste devait porter ses fruits. Burger, par sa passion ardente, avait encouragé des recherches dont il devenait le confident naturel et provoqué des découvertes qu'il transmettait aussitôt au public français avec une dénégation et une modestie qui méritent d'être signalées. On s'était en effet mis à l'œuvre en Hollande, et, çà et là, à force de minutieuses investigations, quelques rares documens, quelques dates, quelques indications positives avaient successivement grossi la liste des renseignemens primitifs. Il était temps que ces lumières éparses fussent réunies en faisceau. Un Hollandais seul était capable d'un tel travail, et le livre que Burger s'était promis de faire, c'est

à M. Vosmaer que nous le devons aujourd'hui. Après avoir déjà publié (1863-1868) deux volumes sur Rembrandt, M. Vosmaer nous a donné en 1877 une édition définitive de son travail (1). En suivant toutes les pistes, en joignant à ce qu'avaient découvert les érudits de son pays tout ce qu'il avait pu trouver lui-même, en opposant des témoignages, en étudiant à côté de Rembrandt ses maîtres, ses proches, ses amis, ses contemporains et ses élèves, en apprenant à connaître son époque et en visitant les lieux où il a habité, M. Vosmaer est parvenu à reconstituer, autant du moins qu'elle pouvait l'être, la vie de Rembrandt et l'histoire de ses œuvres. Ce grand travail, il l'a mené à bien avec la sagacité d'un magistrat, avec le sens d'un homme de goût, avec la piété d'un patriote, surtout avec cette opiniâtre ténacité qui fait l'honneur de sa race. Ajoutons que par une attention dont nous devons lui être reconnaissans et que lui inspirait « le désir de porter aussi loin que possible la gloire du grand Rembrandt, » M. Vosmaer a eu la bonne pensée d'écrire en français le livre qui lui était consacré. Nous n'avons pas la prétention de résumer un tel ouvrage, encore moins celle de le compléter (2). Notre but est à la fois plus modeste et plus précis. Avec les indications que nous fournit M. Vosmaer, nous voudrions aujourd'hui suivre Rembrandt dans les musées trop peu connus de Cassel, de Brunswick et aussi dans celui de Dresde. Ses prédécesseurs, ses contemporains et ses élèves y sont comme lui très largement représentés, mais c'est à ses propres œuvres surtout que nous voulons nous attacher. A raison de leur nombre (3) et de leur importance, elles marquent les principales étapes de sa vie et de son talent. Elles seront pour nous l'occasion de rapprochemens instructifs et qui nous ont paru offrir parfois tout l'intérêt d'une observation morale faite directement. Quand il s'agit d'une nature aussi sincère que celle de Rembrandt, une telle étude a son prix, à la condition qu'elle reste discrète et mesurée. Pour délicate qu'elle soit, elle vaut du moins qu'on s'y applique : c'est avec une liberté respectueuse que nous l'avons tentée.

(1) *Rembrandt, sa vie et ses œuvres*; un gros volume avec catalogues et pièces à l'appui; Paris, 1877, librairie Renouard.

(2) Pas plus que Burger, M. Vosmaer n'a vu les nombreuses peintures de Rembrandt que possède le musée de l'Ermitage. C'est pour compléter son livre à cet égard, ou pour rectifier sur quelques points des appréciations qu'il n'avait pu donner que de seconde main, d'après des gravures ou des photographies, que M. Bode a récemment publié dans l'*Athenæum* trois articles sur Rembrandt.

(3) On en compte vingt-trois à Cassel, huit à Brunswick et vingt à Dresde, et dans le nombre, des productions capitales, ou qui nous montrent Rembrandt sous des jours nouveaux, car on ne rencontre en Hollande ni paysage du maître, ni aucune de ses grandes compositions empruntées aux livres sacrés.

I.

On serait injuste envers les prédécesseurs ou les contemporains de Rembrandt et on ne le grandirait pas en lui attribuant le rôle de fondateur de l'école hollandaise. L'erreur serait égale d'ailleurs de supposer qu'autour de lui tous les peintres de cette école ont subi son influence et perdu à l'imiter quelque chose de leur originalité. S'il reste le plus grand des maîtres de la Hollande, si son action sur quelques-uns des artistes de son pays a été bien réelle, d'autres, avant comme après lui, sont demeurés eux-mêmes et ont conservé leur physionomie. Sa gloire est assez haute pour qu'on n'essaie pas d'y ajouter aux dépens d'autrui.

Sur l'époque qui a immédiatement précédé Rembrandt et sur les enseignemens mêmes qu'il a reçus, le musée de Brunswick fournit d'utiles informations. Mais des deux courans qui entraînent à son origine l'art de la Hollande, celui qui le portait vers l'Italie est surtout représenté dans cette collection. Pour cette autre source plus modeste, mais singulièrement plus profonde et plus pure, qui devait s'épandre sur le sol même d'où elle avait jailli, c'est au musée de Harlem, si intéressant pour l'étude des origines de l'art national, qu'il conviendrait d'en chercher la trace. Là, chez Martin Van Heemskerke nous sommes surtout frappé par le talent du portraitiste, et les figures des donateurs peintes sur les volets du *Jésus au prétoire* (1559) nous semblent bien supérieures au tableau lui-même. Là encore, dès la date de 1583, Cornelis de Harlem nous montre avec un *Repas d'archers* la première représentation de ces sujets civiques qui allaient fournir à l'école hollandaise un de ses thèmes les plus familiers et mettre si heureusement en vue les fortes qualités qui la distinguent. A Brunswick, où nous retrouvons les deux peintres, c'est l'influence italienne qui, sans partage, se manifeste dans leurs tableaux. Le *Baptême du Christ* du premier nous fait voir, il est vrai, l'étude du nu abordée avec une franchise assez rare chez un artiste du nord, franchise qui n'est pas ici dépourvue d'une certaine élégance, tandis que cette même étude n'a produit dans *l'Age d'or* et *Vénus et l'Amour* du second que des œuvres molles et médiocres. Ni la fadeur douceuse qui, malgré le mérite de l'exécution, se remarque dans la *Flore et Pomone* de César Everdingen (1), ni la platitude banale d'une *Vénus et Adonis* de J. Backer (2), ne sont faites pour nous réconcilier avec cette persistance des préoccupations italiennes que nous constatons

(1) Musée de Dresde, n° 1397 a.

(2) Musée de Cassel, n° 383.

chez leurs successeurs. Une grande composition d'un élève de Poelembourg, le *Triomphe de Bacchus* par Moyse Van Uytenbroeck (1), est assurément plus ridicule encore. On imaginerait difficilement la triviale gaité de cette scène, les types vulgaires des comparses et l'étrange cortège que font à Bacchus ces courtauds grotesques et ces nymphes lourdement délurées. Et ce dieu lui-même, le dieu brillant de la passion et de la vie, comment le reconnaître sous les traits disgracieux de ce buveur abruti par l'épaisse ivresse de la bière? Pourquoi nous étonner d'ailleurs? Que pouvaient inspirer à des peintres hollandais ces fictions ailées, nées au pays du soleil? Par quel effort de pensée et de talent les auraient-ils transportées sous leur climat changeant, sur ce sol misérable où la nudité humaine paraît déplacée, presque indécente, où le corps ne se montre guère que déformé par les travaux ou les vêtements auxquels il est astreint? Au lieu de s'épuiser dans une vaine recherche du style, l'art hollandais allait trouver sa voie en empruntant ses données à la vie nationale; miliciens en armes ou groupés autour d'une table, syndics des corporations, magistrats municipaux ou professeurs au milieu de leurs élèves, tels étaient, dans leur simplicité bourgeoise, les sujets qui s'offraient à cet art. Ceux-là mêmes qui avaient conquis l'indépendance du pays devaient fournir à ses peintres l'occasion de s'affranchir et montrer ce que valait, pour eux aussi, cette fière devise : Liberté et vérité, qui répondait aux plus chères aspirations de tout un peuple.

Le portrait était dès lors appelé à prendre une large place dans l'école et à maintenir celle-ci dans l'étude directe de la nature. Dès le début, les artistes hollandais y apportèrent cette conscience, cette fine et délicate observation qui se remarquent dans les œuvres correctes, mais un peu froides, de P. Morelse et dans celles de M. Mirevelt, son maître (2). C'est un bien autre peintre que ce Jan Van Ravesteyn dont la vie tout entière s'écoula dans sa ville natale, à La Haye, où sont encore ses toiles les plus importantes : des *Officiers descendant du Doelen*, une *Réception de la milice civique* et

(1) Musée de Brunswick, n° 495. Dans ce tableau, la campagne au milieu de laquelle débouche le cortège est traitée non comme un fond, mais comme un paysage pur et qui nous semble de la main de P. Brill. C'est bien la touche de ce dessinateur, sa façon de rompre par quelques arbres grêles les masses puissantes de la végétation et d'opposer, à la manière des Carrache dont il s'est inspiré, des colorations brunes ou rouges au ton verdâtre qui domine. Plus d'une fois d'ailleurs, et ce fait confirme notre appréciation, Uytenbroeck a eu recours à la collaboration d'un paysagiste, et Elsheimer a peint pour lui le fond d'une autre de ses compositions : *Cléopâtre mordue par l'aspic*.

(2) Le musée de Dresde possède un portrait de Morelse, et celui de Brunswick plusieurs œuvres de Mirevelt; mais c'est à Amsterdam et à La Haye qu'il convient surtout d'étudier ces deux peintres.

un *Conseil des magistrats de la cité*. Le musée de Brunswick possède cependant de lui deux œuvres de premier ordre. L'une, datée de 1622, époque de sa pleine maturité, représente un légiste, Antoine Faber, avec sa belle tête, son large front, son air énergique, plein de sens et de droiture. La peinture est saine, puissante dans ses intonations; et le modelé, très simple, très franc, dénote une irréprochable sûreté. L'autre tableau, probablement de la même époque, est un chef-d'œuvre. Il nous montre une famille hollandaise : dix personnages de grandeur naturelle et vus jusqu'aux genoux. A gauche, trois grands fils sont placés par rang d'âge, debout, au-dessus de leur père. Celui-ci, — la figure jeune et robuste encore, la barbe et les cheveux bruns, — est assis en face de sa femme, jeune aussi, de physionomie distinguée et sympathique, portant comme son mari un costume noir et une collerette blanche. Autour de la mère se groupent ses cinq filles, vêtues, ainsi que leurs frères, de costumes sombres, largement coupés et sans ornemens. Seule, la plus petite des filles, une bambine de huit à dix ans, mise un peu moins sévèrement, porte une robe jaune brun à raies de broderies plus claires. C'est la dernière de la famille; on lui passe quelque coquetterie dans son ajustement : un bonnet brodé d'or, un collier et des bracelets de corail. Elle tient à la main une branche de groseilles rouges et s'appuie sur les genoux de sa mère. L'aînée promène ses doigts effilés sur les touches d'un petit piano à deux claviers superposés. Les dix visages en pleine lumière, étagés sans grand souci de composition, se détachent avec éclat sur les vigueurs intenses du fond et des vêtemens. Ces honnêtes figures qui se montrent à vous sans fierté comme sans embarras, ont un charme singulier. On reconnaît bien là les membres d'une même famille, mais les nuances des âges et des tempéramens sont marquées avec un art délicat sur leurs physionomies. Le milieu aussi est nettement accusé. On se sent en présence d'une race énergique, un peu austère, pratiquant le devoir plus que le plaisir et qui ne sacrifie rien au paraître. Aucun laisser-aller dans cet intérieur : des attitudes graves, plus de dignité que d'expansion, et cependant nulle froideur. Notez que ces indications et bien d'autres encore que nous pourrions relever sont écrites en termes précis, dans une langue simple, loyale, contenue, mais substantielle, et dans sa sobriété même pleine de force et de grandeur. Cette science consommée et qui s'efface si complètement est en harmonie parfaite avec le sujet et donne à l'œuvre toute sa signification.

Qu'on rapproche cette peinture serrée, suivie à fond, sérieuse et dépouillée de tout artifice, de la manière vive, alerte, spirituelle et incisive d'un Hals, si vrai aussi à sa façon, et, malgré sa désinvol-

ture, si fidèle interprète de la réalité, et l'on comprendra la richesse de cet art qui, avec un égal souci de la vérité et une technique presque semblable, admet cependant des différences aussi profondes. Bien qu'ils aient devancé Rembrandt, de tels hommes conservent, même en face de lui, leur originalité et leur prix.

Ils n'étaient pas seuls d'ailleurs, et déjà le paysage hollandais comptait aussi ses maîtres. Sur ce sol défendu avec une si indomptable persévérance contre tous ses ennemis, il avait à son tour conquis son indépendance. Dès les premières années du xvii^e siècle, l'émancipation était complète. Nous avons plus d'une fois déjà rencontré ceux qui l'avaient assurée : le vieux J.-G. Cuyp, qui était en même temps un portraitiste éminent ; J. Wynants, Van Goyen et Salomon Ruysdael. A ces noms, il convient d'ajouter celui d'un artiste peu connu, R. Roghman, qui fut non-seulement le contemporain, mais l'ami de Rembrandt. Il avait voyagé, parcouru le Tyrol, peignant moins qu'il ne dessinait, car ses tableaux sont rares. On peut le regretter en face des grands paysages du musée de Cassel, deux pendans, signés des initiales du peintre, et de dimensions peu usitées dans l'école hollandaise. L'un d'eux est un souvenir de ses voyages emprunté peut-être à l'Italie du nord, dans le voisinage des Alpes ; mais au milieu de ces montagnes et de ces accidens multipliés, parmi ces eaux qui jaillissent de tous côtés, l'artiste se sent comme dépaysé. On le retrouve chez lui, reproduisant avec une impression plus saisissante, parce qu'elle est plus immédiate, un des aspects familiers de la Hollande : une campagne plate, des masses d'arbres épaisses, des terrains crayeux au travers desquels serpente un cours d'eau qui vient s'élargir au premier plan. La peinture est simple et grave, transparente malgré l'intensité de ses tonalités roussâtres et d'une ampleur d'effet et de facture qui explique l'ancienne attribution qu'on en faisait à Rembrandt. Sans qu'il soit possible d'assigner une date précise à ces œuvres remarquables, leur exécution facile et sûre atteste la maturité d'un talent très personnel et qui méritait d'être signalé.

L'école hollandaise, on le voit, était pleinement constituée et les maîtres ne lui manquaient pas quand, le 15 juillet 1607, celui qui allait les surpasser tous naquit à Leyde, au bord du Rhin, dont il devait prendre le nom (Van Ryn). Rembrandt était le sixième enfant d'une famille aisée appartenant à la bonne bourgeoisie. Le jeune garçon montrant peu de goût pour l'étude des lettres et ayant manifesté de bonne heure sa vocation, ses parens le retirèrent de l'école latine où ils l'avaient mis pour le confier vers l'âge de treize ans à un peintre peu connu, Van Swanenburch, dont les œuvres assez médiocres n'ont guère été épargnées par le temps. Quoiqué moins

bien partagée que d'autres villes, telles que Delft, Dordrecht, Harlem ou Amsterdam, Leyde n'était pas cependant déshéritée et comptait à cette époque plus d'un artiste supérieur à Van Swanenburch et plus en vue que lui : Ésaïas van Velde, Van Goyen et Joris Schooten, par exemple. Sans doute d'anciennes relations de famille, peut-être même des liens de parenté, avaient décidé du choix de ce maître, chez lequel Rembrandt demeura trois ans. En 1623, nous retrouvons le jeune homme à Amsterdam fréquentant l'atelier de P. Lastman, peu de temps, il est vrai, mais à cet âge où l'influence d'une direction se fait sentir et laisse ses traces. Lastman jouissait alors d'une réputation assez étendue. Il avait voyagé en Italie et vécu à Rome au milieu d'un cercle d'artistes dont Elsheimer était le centre. C'était un chercheur, travaillé sans cesse par des désirs d'innovation, et ses manières très diverses déroutent un peu, car il ne s'est tenu à aucune. Au musée de Brunswick, où trois tableaux lui sont attribués, nous trouvons d'abord un *Ulysse et Nausicaa*, signé de son monogramme et daté de 1609, sujet qu'il devait reprendre dix ans plus tard avec des modifications notables (1). Ulysse, échappé au naufrage, nu, humblement agenouillé, s'efforce par son attitude suppliante de rassurer les compagnes de Nausicaa qui, affublées de turbans et de costumes bizarres, s'enfuient à son approche, et abandonnent précipitamment un festin préparé sur le rivage. Seule, la fille d'Alcinoüs s'avance vers le héros et lui témoigne sa compassion par une pantomime un peu trop expressive. La couleur est dure, criarde, l'aspect vulgaire, les carnations rouge brique tranchent brutalement sur un ciel plat et immobile. Le *David chantant dans le temple*, signé Pietro Lastman, 1613, nous montre les mêmes duretés et un manque d'harmonie aussi complet. Malgré la désinence de ce prénom de Pietro, l'œuvre est peut-être moins italienne que flamande, et les enfans qui chantent au premier plan rappellent vaguement les types et les costumes de Rubens. Quant au *Massacre des Innocens*, nous ne le croyons pas de Lastman. Placée entre les deux tableaux que nous venons de citer, pouvant par conséquent se prêter à une comparaison directe, cette peinture n'offre avec eux aucune analogie ni de facture ni de couleur et n'est évidemment pas de la même main; ou bien les transformations de l'artiste, déjà assez surprenantes, seraient faites pour confondre l'imagination. Le *Baptême de l'Eunuque* que nous trouvons à Manheim

(1) Voir dans la *Gazette des Beaux-Arts* du 1^{er} février 1878 l'article de M. P. Mantz sur le musée d'Angsbourg et la gravure d'après cet autre tableau d'*Ulysse et Nausicaa*. La figure d'Ulysse est à peu près semblable, mais la scène, tout autrement disposée que dans la composition de Brunswick, contient plusieurs élémens nouveaux, comme le char attelé d'un cheval blanc, placé au premier plan.

est une répétition également modifiée d'un sujet déjà traité par le peintre en 1608 (1). Mais cette fois les influences flamandes ou italiennes sont moins sensibles; nous sommes en présence d'un tableau bien hollandais, et l'entente de l'effet, l'empâtement des terrains frappés par le soleil, le relief donné aux ornemens, la manière assez étrange de comprendre l'Orient et la Bible, une certaine naïveté des expressions aussi bien que l'introduction de détails très familiers mêlés à la composition, nous permettent de reconnaître bien des points communs avec Rembrandt. Enfin, dans un petit tableau daté 1629, *la Nuit de Noël* du musée de Harlem, la disposition même de la scène, l'attitude et le geste de saint Joseph, et surtout le rôle attribué à la lumière montrent ces analogies d'une manière bien plus frappante encore; Lastman ici apparaît vraiment comme un précurseur. Cette façon nouvelle de comprendre l'effet devait-elle rester chez lui à l'état de tentative isolée, ou plutôt n'était-ce pas le résultat d'une expérience acquise et dont on retrouve de plus en plus la trace dans ses dernières productions? C'est à cette seconde hypothèse que nous nous arrêterions volontiers en la voyant confirmée par un autre tableau qui passe pour être de cette même époque, le *Mamie* du musée de Rotterdam. Toute réelle qu'elle puisse être, il ne faudrait pas encore trop faire honneur à Lastman de cette intervention du clair-obscur, qui, chez lui, ne se présente guère qu'avec des oppositions rudes et tranchées, sans la finesse des dégradations et des transparences qui lui donneraient son prix. Les œuvres de Lastman restent donc malgré tout assez insignifiantes; elles n'attireraient pas l'attention s'il n'avait bénéficié de la gloire de son illustre élève. Est-ce seulement dans les six mois de leçons qu'il lui aurait données que l'influence de Lastman se serait exercée sur lui? Nous sommes porté à croire que, si Rembrandt n'a pas plus longtemps fréquenté son atelier, il a du moins continué d'entretenir avec lui des relations. A défaut d'autre mérite, la fécondité de Lastman devait l'attirer; comme preuve de l'estime où il le tenait, nous voyons figurer dans son inventaire deux livres remplis de dessins de son maître, et il ne serait pas difficile de relever dans ses œuvres les emprunts que plus d'une fois il lui a faits.

II.

En nous occupant de Lastman et en essayant de démêler, dans le demi-jour où ils étaient noyés, les traits de cette figure un peu

(1) Musée de Berlin, n° 677. Le tableau de Manheim n'est pas daté, mais nous le croyons postérieur à celui de Berlin.

confuse, nous céditions à cet intérêt naturel qui s'attache aux origines d'un grand maître, à l'éducation et aux influences qu'il a pu recevoir. Aussi bien, sur les commencemens de Rembrandt lui-même, les informations nous font défaut. Depuis le moment où il quitte l'atelier de Lastman, en 1623, jusqu'à l'apparition de sa première œuvre connue, en 1627, nous perdons complètement sa trace. Ce furent là sans doute pour lui des années fécondes de recueillement et de travail. A Leyde, où il vivait au milieu des siens, il pouvait, sans se presser de produire, se fortifier dans son art par ces études désintéressées, qui sont à la fois l'épreuve et la promesse des hautes vocations. Son premier tableau, le *Saint Paul dans sa prison*, du musée de Stuttgart, ne fait cependant présager ni les destinées qui l'attendent, ni surtout la nature de son talent. La facture est sèche et dure, les détails sont accusés pesamment et la peinture n'a pas grand charme. Et cependant, à y regarder de plus près, l'air réléchi de ce captif, l'accord de l'attitude avec l'expression du personnage, le geste de cette main qui va écrire sous l'impulsion de la pensée, tout cela n'est pas d'un débutant vulgaire. La précision même de la forme témoigne en faveur de la conscience du jeune artiste. Ni les vagues indications, ni les témérités hasardeuses où tant d'autres s'abandonnent ne le contentent. Il sent qu'il faut mettre à l'entrée de sa carrière ces notions exactes qu'on n'acquiert que par une sincérité et un labeur opiniâtres, et il s'impose un programme sévère dont il ne s'écartera pas de longtemps. Sa conscience est donc extrême, et, si on ne la connaissait pas, le nom de son premier disciple serait fait pour étonner. Dès 1628 en effet, nous voyons que Gérard Dow, à peine moins âgé que lui, fréquente son atelier. A cette date cependant le rapprochement s'explique, et les œuvres des deux peintres offrent, quant à l'aspect du moins, des ressemblances frappantes. Mais ce qui pour Gérard Dow semble le but principal n'est chez Rembrandt que la marque d'une observation plus intime de la nature, d'une attention toujours vigilante à suivre les fluctuations les plus délicates de la lumière aussi bien que les moindres inflexions des formes; le fini est au fond et non à la surface.

Ses habitudes de graveur lui viennent en aide sur ce point. La pointe de l'aquafortiste ne permet pas de subterfuges; elle oblige à la précision, elle force à résumer, à choisir dans la réalité tous les traits significatifs. Rembrandt a commencé de bonne heure son apprentissage d'un art qu'il renouvellera et qui dès maintenant, en le faisant vivre avec les œuvres du passé, lui apprend à connaître les maîtres de l'Allemagne et de l'Italie. Mais c'est surtout sur lui-même que, le burin ou le pinceau à la main, il poursuit des expériences

qu'il ne se lasse pas de varier. De profil, de face, en buste ou en pied, il pose dans toutes les attitudes et sous toutes les lumières. Il ne saurait trouver modèle plus complaisant, ni qui se prête de meilleure grâce à toutes ses tentatives, et alors, en face de son miroir, il se campe le poing sur la hanche, il se drape, il ébouriffe sa chevelure rebelle, il se coiffe d'un turban ou revêt l'armure d'un homme de guerre. Quelquefois aussi, plus rarement, il nous montre ses proches, sa mère surtout, une figure vénérable dont il exprime, avec un respect tout filial, la fine et bienveillante physionomie. Puis vers cette première époque apparaissent déjà quelques essais de clair-obscur, des têtes envahies par de larges parties d'une ombre un peu verdâtre (1), éclairées par quelques accrocs de lumière; essais d'abord timides, indécis, et dans lesquels l'artiste ne persévère pas. Il comprend qu'il n'est pas encore mûr pour ces libres interprétations de la nature et il se hâte de revenir à des études plus formelles.

En 1630, nous le voyons fixé à Amsterdam, dans ce milieu si vivant, si peuplé de peintres, déjà considéré lui-même comme l'un des premiers et entouré d'élèves. En attendant qu'il aille plus tard habiter en plein quartier des Juifs, il est souvent attiré de leur côté. Il a bien des raisons de frayer avec eux. Dans la société des rabbins, il aime à se renseigner sur la Bible, à en pénétrer le sens, à en découvrir les beautés. Il va fureter chez les brocanteurs pour y chercher ces étoffes, ces curiosités de toute sorte qu'il commence à collectionner et qu'il appelle « ses antiques. » C'est là aussi qu'il trouve des modèles à son goût, ces vieillards au nez busqué, aux paupières épaisses, dont si souvent il a reproduit le type franchement hébraïque. Dans une de ces études (musée de Cassel, n° 348), les moindres détails, les rides et les plis de la peau, les poils de la barbe, sont minutieusement indiqués, mais déjà d'un pinceau plus souple et avec un sentiment plus large de l'ensemble.

Le portrait du musée de Brunswick (n° 131), daté de 1631, qui passe à tort pour celui de Hugo Grotius, correct, presque froid à force de conscience, et le portrait de femme qui lui sert de pendant, plus timide encore, quoique de deux ans postérieur, nous montrent cette persistance des mêmes scrupules en face de la nature. Les visages en pleine lumière et les vêtements noirs s'enlèvent nettement sur un fond gris; les collerettes blanches sont étudiées pli à pli; la peinture est sage, réglée, posément exacte. Mais pour un peintre de vingt-trois ans quel talent déjà! quelle force dans le regard de l'homme, quel sentiment vrai de la vie se montre sur ce visage fin,

(1) Musée de Cassel, n° 361 et musée de Gotha, n° 45.

élégant, tout plein d'énergie ! Avec quel charme de naïveté certaines particularités physionomiques sont indiquées chez la femme, une imperceptible moue de la bouche, la courbure délicate du nez, le soigneux arrangement des cheveux, modestement tirés sous la coiffe ! Dans la *Margaretha van Bilderdyk* du musée de Francfort (n° 145), une Hollandaise rose et replète, mêmes qualités encore et même conscience, mais avec une facture plus généreuse, une pâte plus abondante et une couleur plus gaie, plus épanouie.

Autant qu'on en peut juger d'après le monogramme qu'il employait alors et surtout d'après la facture, c'est vers la même date (1632) qu'il faut reporter le portrait de *Coppenol* (musée de Cassel, n° 358), le calligraphe dont Rembrandt nous montre l'étrange visage : une tête falote, d'un ovale irréprochable, de petits yeux ronds, une bouche minuscule. Le front plissé, l'air sérieux, tout attentif à la grave opération à laquelle il se livre, Coppenol est en train de tailler sa plume qu'il tient délicatement dans sa main petite, ramassée et adroite. Ce n'est pas une mince affaire, car, en Hollande et dans ce temps, les calligraphes étaient renommés à l'égal des écrivains et célébrés par les poètes. Celui-ci d'ailleurs resta jusqu'au bout l'ami de Rembrandt, qui plus d'une fois l'a représenté. L'exécution ici est devenue plus large et l'ombre qui enveloppe une partie du visage, quoique vigoureuse, conserve toute sa transparence. Nous sommes au temps de la *Leçon d'anatomie*, œuvre inégale, peu équilibrée, la plus importante que le peintre eût encore tentée, mais où, malgré des préoccupations évidentes de force et d'unité, il serait facile de relever des timidités et des incohérences. Si quelques-unes des têtes sont remarquables, celle du professeur Tulp, par exemple, avec son air grave et digne, d'autres sont loin d'avoir la fermeté des portraits individuels que peignait alors le jeune maître.

Les relations de Rembrandt, nous le voyons, se sont étendues : il est déjà bien en vue puisqu'on le charge d'un pareil ouvrage, et dans la compagnie des médecins, des anatomistes, il va encore trouver plus d'un enseignement pour son art. Il fréquente aussi des poètes, et c'est également au musée de Cassel (1) que nous rencontrons le beau portrait de l'un d'eux, de ce Jean Krul qui, M. Vosmaer nous l'apprend, avait été forgeron. On ne le croirait guère, et cette main fine et blanche, avec ses doigts grêles, ses veines bleuâtres qui apparaissent sous la peau un peu flétrie, c'est la main d'un écrivain et non plus celle d'un artisan. La pose est naturelle et la sil-

(1) M. Vosmaer donne la date de 1634 pour ce portrait (musée de Cassel, n° 351); nous croyons, avec le catalogue, qu'il convient de lire 1633. Les premières lettres de la signature et les premiers chiffres de la date sont cachés par la bordure du cadre, mais on voit assez nettement les deux terminaisons : . . . brandt, et au-dessous, . . . 33.

houette très étudiée. Grâce au ton neutre du fond et à la simplicité du costume noir, le regard va droit au visage, à cette figure large, intelligente et ouverte. Avec un style plus ample, le peintre a conservé ses rares qualités de conscience et de scrupuleuse honnêteté, et c'est par cette lente et légitime progression de talent que se prépare l'éclosion prochaine de son génie.

Mais voici de nouveau Rembrandt lui-même (musée de Dresde, n° 1215); une peinture sage encore, mais plus animée, plus libre, avec un coloris plus riche et des transparences plus chaudes. Le jeune homme est en belle humeur et vêtu comme un brillant cavalier. Son large col orné de guipures est rabattu sur un riche pourpoint d'une étoffe gris-neutre rayée d'or. Qu'a-t-il donc à se parer ainsi? Non loin de là, avec la même date 1633, dans un rayon de soleil, apparaît une gracieuse figure de jeune fille rose, aimable, potelée, aux petits yeux vifs et pleins de malice. Ses lèvres vermeilles, entr'ouvertes par un sourire, laissent voir des dents plus mignonnes que les perles qui s'étalent sur sa chemisette. Un bérêt d'un rouge grenat surmonté d'une plume grise projette une ombre colorée sur son front. La robe, bleue à dessins blancs, est ornée de nœuds et d'aiguilletes d'or; les mains sont enfermées dans des gants gris. Sous ce gai soleil, ce visage radieux que nous voyons pour la première fois, c'est celui de Saskia van Uilenburgh, qui allait devenir la femme de Rembrandt. Où s'étaient-ils connus? par quel hasard cette fille noble et riche avait-elle rencontré sur son chemin ce plébéien? On est réduit aux conjectures. Restée orpheline dès l'âge de douze ans, Saskia avait été recueillie par une de ses sœurs mariées. Elle comptait parmi ses alliés des magistrats, des littérateurs, un peintre même, Wybrand de Geest, dont le musée de Stuttgart possède un remarquable tableau de famille. A cette date, Rembrandt était déjà célèbre, il avait de nombreux élèves, et les commandes abondaient chez lui. Il pouvait bien, sans présomption, aspirer à une telle union. Sans doute un penchant mutuel avait décidé les deux jeunes gens, et il semble que les portraits de Dresde nous les montrent souriant à leur amour, probablement fiancés déjà, puisque l'année suivante le peintre ramenait de la Frise, dans sa maison de la Breestraat, à Amsterdam, celle qui depuis le mois de juin 1634 était sa compagne.

Entré dans cette âme passionnée, l'amour l'avait envahie tout entière : les deux époux étaient tout l'un pour l'autre. Mais dans ce court intervalle de bonheur qui leur était accordé, il y avait encore place pour le travail. Rembrandt trouvait un modèle dans cette femme aimée qui se prêtait à tous ses caprices et se laissait orner à son gré. Aussi les images de Saskia abondent, et elle revit pour

nous dans les nombreux dessins, dans les gravures et les tableaux que Rembrandt a faits d'après elle. Voici d'abord le grand portrait de Cassel, peint avec un soin extrême, sans doute aux environs de leur mariage, mais qui cependant ne porte ni date, ni signature. Apparemment, c'est à Saskia elle-même qu'il était destiné (il provient en effet de sa famille), et il n'était guère besoin d'en attester l'authenticité; l'œuvre l'affirmait elle-même. La jeune femme est vue de profil, coiffée d'un large chapeau de velours écarlate qu'ombrage une plume blanche. Le nez droit, un peu gros du bout, la bouche pincée, le menton légèrement renflé, forment un ensemble plus piquant que régulier. Les traits n'ont pas grande beauté, mais l'air mutin de ces petits yeux, la fraîcheur des lèvres, l'éclat du teint, le modelé délicat du front, leur prêtent un charme irrésistible de jeunesse et de vivacité. Les cheveux frisottés, rebelles, ardents comme ceux du peintre lui-même, s'échappent capricieusement de la toque. Le costume est d'une richesse extrême : une pelisse de fourrures jetée négligemment sur un corsage de velours rouge et rattachée par une cordelière avec de grosses agrafes en or bruni ; un collier de perles de prix qui s'étale sur une chemisette couverte de broderies d'or et d'argent d'un travail très compliqué ; des bracelets, une chaîne d'or dans les cheveux et de grosses perles aux oreilles ; tout cela d'un goût plutôt italien que hollandais. Dans cet accoutrement pittoresque, mais un peu surchargé, on sent l'époux épris qui n'épargne rien pour parer celle qu'il aime. La peinture est étudiée minutieusement et toute cette joaillerie détaillée pièce à pièce. Pour être moins clairvoyant que d'habitude, l'œil du peintre se résigne cependant aux sacrifices nécessaires et, afin de reporter toute l'attention sur le frais visage, le bas de la toile a été noyé dans une ombre transparente. Hélas ! qu'elle est mignonne cette frêle créature ! Si mignonne qu'avec ses vingt-deux ans elle paraît une enfant. Quel contraste avec Rembrandt tel qu'il se montre dans les nombreux portraits que nous avons de lui à cette époque, au Louvre, à Berlin, à Florence, à Cassel même où nous le voyons presque de face, le visage éclairé et ombré fortement, avec sa solide charpente, son gros nez épaté, ses lèvres épaisses, ses cheveux crépus, sa moustache en brous-ailles, avec le regard interrogateur et pénétrant de ces yeux au-dessus desquels la concentration de la volonté a creusé des plis et qui, suivant l'expression de M. Vosmaer « couvent la lumière et se rétrécissent comme des griffes pour saisir les formes et les effets ! » Le travestissement guerrier, — casque à plumes, hausse-col et manteau rougeâtre, — est en parfait accord avec l'aspect de ce visage énergique. Fidèle à ses habitudes laborieuses, le maître poursuit ainsi obstinément son

éducation de peintre, et dans cette pâte plus substantielle qu'il manie avec une si étonnante dextérité, il sait désormais fixer et enfermer la lumière.

Une œuvre célèbre réunit à la fois cette première facture scrupuleuse, finie, et cette facture plus large, plus résumée vers laquelle Rembrandt inclinera progressivement. Elle marque une période de transition pour son talent, et en mettant sous nos yeux les deux époux, elle rend plus apparent encore le contraste de leurs deux natures. La scène est connue. Assis sur une chaise, encore en tenue de soudard, — large béret à plumes blanches, pourpoint rouge briqué à bandes brodées d'or, baudrier d'or avec une longue rapière au côté, chemisette fine et manchettes, — Rembrandt élève en l'air un verre de forme allongée rempli d'un vin écumant. Son autre main serre la taille de Saskia, qu'il tient sur ses genoux. Celle-ci, parée de ses plus beaux atours, — corsage à crevés et à taille courte, jupe verte, coiffe brodée d'or, collier et grande chaîne d'or à médaillons, perles aux oreilles, — retourne à demi vers le spectateur son gracieux visage. Au près d'eux est une table couverte d'un riche tapis sur laquelle reposent un autre verre, une assiette et une pièce de pâtisserie dressée avec un paon dont on voit la tête et la queue étalée. Rapprochée de la grosse tête de Rembrandt, la tête de Saskia paraît plus petite encore. Le maître rit aux éclats en montrant ses deux rangées de dents et secouant sa chevelure opulente dont les longues boucles retombent sur les épaules; on dirait un géant et une petite fée qui, sûre de son pouvoir, heureuse de l'amour qu'elle inspire, s'épanouit confiante et joyeuse. Malgré tout, cette grosse gaîté du maître est un peu factice. Il se force, il n'a jamais su rire, et dans cette bombance à huis clos, il n'a ni la belle humeur, ni l'abandon qu'un Hals y aurait mis. Ces goguettes de corps de garde ne sont point son fait, et on ne l'y reprendra plus. Aussi à cette sensualité qui s'étale, il mêle, comme par une protestation du peintre, des recherches exquises d'harmonies délicates, de tons indéfinissables, des reflets d'opale auxquels les rouges du pourpoint donnent tout leur prix. La facture cependant n'est point égale, et il semble que sur les finesses un peu timides d'un premier travail, qui subsiste encore par places, — à la poignée de l'épée et dans d'autres détails encore, — le pinceau soit revenu pour donner quelques accens plus libre, mais d'une crânerie qui reste néanmoins apprêtée et un peu gauche.

Ce n'est pas, au surplus, par le goût que brille le maître à ce moment, et parmi les étrangetés auxquelles il se livre, ses incursions sur le terrain mythologique peuvent sans scrupule être qualifiées d'égaremens. Dans ce genre, il y a au musée de Dresde un certain

Rapt de Ganymède, dont la trivialité semble une gageure, et qui, signé d'un nom moins illustre, ne mériterait pas notre attention. La singulière attitude de ce gamin surpris en pleine maraude par le maître des dieux, et qui, enlevé dans les airs, tient encore à la main les cerises qu'il dérobaît aux arbres voisins, la vulgarité de son visage, les formes charnues que découvre sa chemise retroussée, la façon impossible à dire dont se traduit son effarement, tout ici semblerait la plaisanterie un peu grasse de quelque Lucien du nord qui s'égaierait sur l'Olympe, et comme une anticipation aventurée des charges de l'opérette moderne. Mais Rembrandt, paraît-il, ne plaisante pas ; M. Vosmaer nous l'affirme, et Rembrandt lui-même a pris soin de nous en avertir dans les deux dessins que nous trouvons à Dresde même, au riche cabinet des estampes, et dans lesquels il a par deux fois, avec peu de variantes et sans grand profit, cherché sa composition. L'inaptitude à traiter de tels sujets n'est point, nous l'avons vu, particulière au grand maître. Dans l'école hollandaise, pas un, que nous sachions, n'y a réussi. En Flandre, Rubens lui-même, avec toute la souplesse de son génie, lui qui connaissait l'Italie et qui avait vécu dans un commerce étroit avec les peintres de l'élégance et de la beauté, Rubens ne s'est pas toujours tiré à son honneur de ses emprunts à la fable antique. Rembrandt du moins n'est pas revenu souvent à ces données. Elles ne tiennent qu'une place minime dans son œuvre, et sa *Danaé*, datée de 1636, qui est à l'Ermitage (1), n'est pas de nature, dit-on, à augmenter nos regrets.

Si la mythologie n'a pas réussi à Rembrandt, la Bible, au contraire, a été la source de ses constantes et, à la fin, de ses plus hautes inspirations. De bonne heure elle l'avait attiré ; il en faisait sa lecture favorite et il y revenait souvent en s'arrêtant aux épisodes qui convenaient le mieux à la nature de son talent et aux dispositions de son esprit. Ces sujets sacrés ne lui avaient d'abord fourni que des thèmes compliqués dans lesquels l'agencement des lignes et l'effet semblaient surtout le préoccuper. La dimension restreinte de ces premières compositions, où il introduisait de nombreux personnages, ne lui permettait guère d'aborder l'expression individuelle des sentimens humains. Déjà sans doute, dans les diverses scènes de la vie du Christ que, de 1633 à 1639, il exécute pour le prince Frédéric-Henri (2), apparaissent quelques figures touchantes où se lisent la compassion, l'amour, les douleurs de l'abandon et les brisemens de l'agonie. Mais le plus souvent, c'est par l'arrangement

(1) Si tant est que ce soit une Danaé : M. Bode en effet croit que Rembrandt a voulu représenter la fiancée de Tobie.

(2) Ces tableaux sont maintenant à Munich (Voyez la *Revue* du 15 décembre 1877).

des groupes, par leur silhouette, par la vivacité du geste ou les contrastes violens de la lumière que le peintre cherche à expliquer sa pensée.

Au moment où nous sommes, vers 1638, il commence à augmenter la dimension de ses personnages, mais il apporte parfois dans ses interprétations du texte sacré les défauts de goût et les bizarreries que nous avons signalées à propos du *Ganymède*. L'histoire de Samson, qui l'a souvent inspiré, nous en fournit un double exemple; mais nous ne nous arrêterons pas à cette composition du *Samson terrassé par les Philistins*, dont le musée de Cassel ne possède, au reste, qu'une copie assez médiocre (1). La scène, tout à la fois horrible et ridicule, nous montre le héros qui se débat sanglant, défiguré par une plaie béante, impuissant contre les ennemis difformes qui le garrottent et qui s'acharnent après lui pendant que Dalila, une poignée de cheveux à la main, s'échappe de cette bagarre. La jovialité de l'autre épisode, *le Festin de Samson*, n'est pas d'un goût moins équivoque. Le repas est servi dans une salle aux magnifiques tentures; une aiguière et un grand bassin à rafraîchir se voient dans un coin, et sur la table est posé un surtout d'or, surmonté d'un large plateau où baignent quelques fleurs. On touche sans doute à la fin de ce singulier gala qui, suivant la Bible, s'était prolongé pendant sept jours; à en juger par l'attitude des convives et le débraillé de leur tenue, ils se sont un peu trop écartés de la sobriété proverbiale de l'Orient. Rangés autour de la table, sur des chaises ou des bancs couverts de riches tapis, ils se livrent sans vergogne à leurs ébats. Au premier plan, un gaillard plus entreprenant se permet avec sa voisine des privautés un peu risquées; une autre de ces dames, que son galant presse instamment de boire, témoigne qu'elle ne saurait, sans danger, poursuivre ses libations. Presque au centre, la fille des Philistins, le diadème au front, chargée de colliers et de bijoux, parée comme une châsse et les mains croisées béatement sur son ventre, assiste impassible à la fête. A côté, mais lui montrant presque le dos, Samson paraît fort peu se soucier d'elle. Une couronne de feuillage est posée sur ses longs cheveux tombans, et son vêtement, fait d'une étoffe verte brodée d'or et de pierreries, découvre sa large poitrine. Il se retourne vers des gens placés derrière lui, des musiciens travestis en Turcs de carnaval, auxquels avec un geste vulgaire il propose ses énigmes. Vous diriez un hercule forain s'entretenant familièrement avec son orchestre. On se demande ce qui a pu tenter le

(1) L'original fait partie de la collection des comtes de Schœnbronn. Au musée de Brunswick se trouve une reproduction presque identique de ce tableau, peinte par Victors, un élève de Rembrandt.

maître dans cet épisode assez peu intéressant en lui-même et dont l'obscurité est telle que plusieurs fois déjà, avant de recevoir le titre qu'il porte aujourd'hui, le tableau avait été débaptisé. Quant à ce qu'on appelle le style, nous voulons dire l'accord d'un tel sujet avec ses moyens d'expression, il ne saurait en être ici question. Mais si, négligeant les singularités de la composition, nous nous attachons à l'exécution elle-même, il faut bien reconnaître qu'elle est pleine de liberté et de largeur. Le rôle de la lumière est aussi plus marqué; elle reste concentrée sur Samson et sa fiancée, et dans les ombres moins épaisses les détails sont devenus plus lisibles. Enfin, si les personnages manquent tout à fait de noblesse, il y a du moins comme un soupçon des magnificences et des harmonies de l'Orient dans l'étalage pittoresque de ces étoffes, les unes d'un bleu pâle lamées d'argent, les autres rouges mêlées d'or et heureusement opposées aux tons verts qui forment la base des colorations du tableau.

La nouveauté et pour nous l'intérêt de l'œuvre est dans le maniement de cette palette qui, tout en restant discrète, devient de jour en jour plus riche et n'est plus bornée aux rousseurs monotones et un peu trop sommaires de la première heure. Le plus souvent, c'est encore un ton dominant qui sert de motif principal et auquel toutes les nuances, toutes les dégradations viennent faire écho avec des modulations d'une variété inexprimable. Et remarquez que dans la ténuité, aussi bien que dans la vigoureuse franchise de ses accens, nulle part ce ton n'est dénaturé. Tout subtil, tout ondoyant qu'il soit, et bien qu'il se prête à toutes les exigences de l'effet et qu'il se modifie partout aux accidens de la lumière et aux reflets des objets voisins, il reste sain dans sa tenue générale et conserve sa substance.

Le *Chasseur avec un butor* du musée de Dresde nous apporte une précieuse indication sur la façon dont Rembrandt interrogeait la nature et sur les enseignemens qu'il en savait tirer. Ce n'est pas là, comme on pourrait s'y attendre, une de ces ébauches lestement enlevées dans laquelle le peintre, ainsi que l'ont fait plus d'une fois ses confrères, aurait cherché à se delasser d'œuvres plus sérieuses. Le travail comporte au contraire une intention formelle et marque un but précis. Le chasseur, presque entièrement dans l'ombre, s'efface derrière l'oiseau qui, vivement éclairé, est peint avec un soin et une finesse extrêmes. Comme ces simples motifs auxquels l'inspiration d'un grand musicien prête des développemens d'une richesse inattendue, la couleur du plumage de ce butor va servir à Rembrandt de prétexte à un déploiement de ressources qu'une gamme aussi restreinte ne semblait point promettre. Avec quelques tons

très rapprochés et très simples, des gris, des jaunes pâles, des jaunes plus francs, des roux zébrés ou tachetés de bruns, dont il fera ressortir l'heureuse répartition, le peintre trouvera les élémens d'une harmonie originale, à la fois vibrante et contenue. Mais, si excellent que soit le résultat, nous croyons que Rembrandt a vu plus loin que cette œuvre elle-même et qu'il a surtout voulu y chercher une instruction. Plus tard en effet, profitant de l'expérience ainsi acquise, il se servira de cet ensemble de tons qu'il a appris à manier, comme d'un chaud accompagnement sur lequel il détachera les notes vives et hautement timbrées des carnations de ses portraits ou de ses compositions. Quand, dans le fauve des fourrures ou dans le velours sombre des étoffes, il encadrera des visages en pleine lumière qui prendront alors un si prodigieux éclat, le peintre se souviendra de ces études dont la nature lui a fourni le point de départ et les élémens, mais auxquelles son génie seul pouvait donner cette originale appropriation.

Tout évident que fût pour nous un procédé de travail dont la vue même du tableau de Dru sde nous avait suggéré la pensée, nous aurions hésité à présumer, comme résultant d'une intention méthodique, cette tentative qui pouvait, après tout, n'avoir été qu'un essai fortuit. Mais plus d'une fois, nous le savons de source certaine, Rembrandt a renouvelé l'épreuve. Son inventaire, ce témoignage aussi douloureux que sûr, qui nous renseigne sur ses habitudes et ses goûts, nous le montre, dans sa demeure de la Breestraat, entouré de minéraux, de coquilles, de marbres, d'étoffes et de curiosités de toute sorte. Ces objets si variés, qui posaient complaisamment devant lui et dont il pouvait, à son gré, combiner et modifier les dispositions, n'étaient pas seulement une récréation pour ses yeux, mais ils lui fournissaient l'occasion de travaux positifs destinés à son instruction. Nous voyons en effet, outre une autre étude de bœuf, plusieurs peintures de nature morte figurer dans cet inventaire. Au Louvre même, cette représentation, presque répugnante à force d'être fidèle, d'un bœuf éventré et saignant, pendu à l'étal d'un boucher, nous prouve qu'à la date de 1655, dans la pleine maturité de son génie, il poursuivait encore, et cette fois dans une autre gamme, cette série de travaux qui, en développant ses dons originels, devaient l'initier à la connaissance des harmonies de la nature. Ainsi muni, plus tard, quelle que fût la base des colorations auxquelles il eût dessein de s'arrêter pour une œuvre, il en pouvait à l'avance prévoir toutes les ressources et mettre en évidence les qualités les plus expressives.

Mais ce n'est pas seulement sur la couleur que portaient ses recherches. Tous les problèmes que peut se proposer un peintre le

préoccupaient tour à tour. Il voulait savoir ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, et sur les exemplaires de choix qu'il possédait, il consultait l'œuvre gravée des plus grands artistes de toutes les écoles. Toutefois son fier génie n'acceptait point de maître. Il répugnait aux chemins frayés; dût-il errer à l'aventure et quelquefois s'égarer, il aimait à marcher seul. Aussi, comme sa couleur, son dessin est bien à lui! En face de la nature, qui reste sa vraie institutrice, il s'embarrasse peu de cette pureté idéale et abstraite pour laquelle il n'est pas fait; mais oubliant volontairement ce qu'il sait, avec la timidité émue d'un débutant, il conserve jusqu'à la fin, pour exprimer les beautés qu'a pour lui la réalité, ces gaucheries délicieuses et cette simplicité naïve dont les séductions sont irrésistibles. C'est dans la riche collection du cabinet de Dresde qu'on peut voir avec quelle opiniâtreté il s'attache à ses idées, comme il y revient pour les amender et avec quel bonheur il saisit, parfois en quelques traits, l'expression d'un visage, la vérité d'une attitude, l'ébauche même d'un geste et l'éclair furtif d'un sentiment. Dans ces indications sommaires qui s'adressent à l'âme parce qu'elles en viennent, on est étonné de ce qu'il peut enfermer d'éloquence et de poésie.

Sa manière de composer n'est pas moins personnelle. A force de vivre avec son sujet, il en est comme possédé; on dirait qu'il le voit, et la façon dont il le rend est aussi pathétique qu'inattendue. Ses personnages sont quelquefois vulgaires, laids, trapus; mais la vie déborde en eux, et, acteurs ou témoins, ils semblent absorbés par les scènes auxquelles ils sont mêlés. Les foules qui s'agitent dans ses eaux-fortes ou ses tableaux ne sont pas des troupes indifférentes, des comparses qui escortent les premiers sujets et dont la mission principale serait de garnir une composition, d'en meubler les vides. Ces foules sont vraiment peuplées d'hommes, traversées par des sentimens complexes qu'elles manifestent énergiquement. Sans se substituer jamais aux personnages principaux, elles leur prêtent un utile secours, et ramènent sur eux l'attention. Quant au sujet lui-même, le maître excelle à le mettre en évidence et les inflexions des lignes, la disposition des groupes, l'isolement ou la silhouette mouvementée des figures essentielles lui suffiraient pour appeler et fixer là où il le veut l'intérêt. Aussi bien et mieux que lui, cependant, d'autres ont su se servir de ces moyens. Mais la lumière va procurer à Rembrandt un élément d'expression qui lui sera propre et qui caractérisera son originalité. L'emploi qu'il en fait marque dans la peinture une véritable révolution dont l'influence s'exercera sur toutes les parties de son art et en renouvellera toutes les données.

Pour le dessin, c'est le clair-obscur qui lui enseignera à perdre

à propos une forme pour insister sur une autre qui lui paraît plus significative; à noyer des contours ou à leur donner, s'il en est besoin, un relief inusité. C'est encore le clair-obscur qui, en restreignant le champ des colorations vives et en les encadrant de tons sourds, lui permettra de renforcer l'éclat de celles-ci. Enfin cet emploi de la lumière dont bientôt il disposera en maître lui fera découvrir, dans le domaine de la composition surtout, des perspectives jusque-là ignorées. Que de ressources dans ce merveilleux instrument, capable à la fois de délicatesse et de force et qui pour rendre toutes les nuances de la pensée humaine fournit des combinaisons inépuisables! Les formes évoquées par le maître semblent se transformer sous nos yeux; on croit les voir émerger de l'obscurité, s'épanouir, animées par lui d'une vie resplendissante et, après avoir un instant brillé, se replonger bientôt après dans les ténèbres. Les objets les plus insignifiants, baignés dans cette atmosphère, s'imprègnent de poésie et de mystère. A la fois réels et transfigurés, ils prennent le degré d'évidence ou d'effacement qu'a voulu leur donner le peintre, et, tout empruntés qu'ils sont à notre monde, ils nous parlent aussi de cet autre monde créé par l'imagination du grand artiste et dont il nous a apporté la révélation.

De nombreux dessins de cette époque, des lavis à l'encre de Chine et à la sépia, que nous trouvons également au cabinet de Dresde, nous paraissent avoir particulièrement en vue cette étude du clair-obscur qui, au moment où nous sommes, devenait la préoccupation dominante de Rembrandt. La petite famille réunie le soir autour du foyer, ou bien quelqu'un de ces taudis encombrés et obscurs qui abondent dans le quartier qu'il habitait, ou bien encore une grange, une étable rustique, suffisaient à lui fournir des sujets d'observation inépuisables. Dans ces intérieurs où règne un jour douteux, la lumière, pénétrant par quelque baie étroite, vient se concentrer ou se perdre, en posant çà et là sur son passage quelques accrocs plus vifs qui font deviner les objets bien plus qu'ils ne les montrent. Ces violents contrastes aussi bien que ces insensibles dégradations sont notés soigneusement par le peintre, et il apprend à construire par l'effet une composition, comme d'autres avant lui l'avaient construite par les lignes et par les couleurs.

Même en ces années de bonheur, on le voit, Rembrandt ne se relâche pas de son travail. Quoi d'étonnant d'ailleurs si ses tentatives manquent parfois de mesure, si, lui qui montre une telle conscience en face de la nature, il s'abandonne, quand il n'est pas maintenu par elle, aux élans de passion qui sollicitent sa jeunesse! Il faut que cette exubérance se tempère peu à peu, que cette vie trop pleine et trop riche apprenne à se contenir. Comme ces métaux précieux qui n'abandonnent qu'au feu les scories auxquelles ils sont

mêles et qui, pour acquérir toute leur valeur, doivent repasser par la fournaise, le gême du maître devait bientôt se purifier et grandir au contact du malheur. Cette existence qui jusque-là s'était écoulée paisible, remplie par l'amour de l'art et les joies de la famille, allait être profondément troublée. L'heure de l'épreuve était proche, et avec elle aussi celle de la maturité.

III.

Coup sur coup, en effet, Rembrandt était frappé dans ses plus chères affections. Sa mère meurt la première (septembre 1640); sa femme la suit de près (juin 1642), et de l'année même où il perd Saskia, comme s'il voulait marquer cette date fatale, il signe une des plus importantes et certainement la plus célèbre de ses œuvres : *La Ronde de nuit*. Sur cette création étrange, audacieuse et indélicée, déconsuë malgré son unité, pleine d'efforts appareus et de délicatesses cachées, et où l'on sent plutôt le trouble enfievre de la recherche que la clairvoyance du but, sur cette vision qui inquiète le bon sens et ravit l'imagination, la vérité a été dite ici même (1), et le jugement qu'en a porté Fromentin nous paraît définitif. En présence du tableau, sous le coup d'un saisissement dont après mainte visite on ne sait pas se défendre, nous avons relu cette appréciation loyale, singulièrement pénétrante et précise, et une épreuve aussi redoutable nous en a fait mieux encore sentir tout le prix. La critique restait à la hauteur de l'œuvre, sincère, sympathique même dans ses réserves et plus respectueuse, à le bien prendre, que les louanges aveugles d'admirateurs intolérans.

Ce n'est donc pas encore la pleine maturité que nous montre *la Ronde de nuit*, et, avec toutes ses beautés, elle porte aussi en elle la trace de contradictions ou de violences qui ne sont pas le fait d'une entière possession de soi-même. Rembrandt doit continuer à lutter; il n'est pas sorti vainqueur de ce combat qui se présente pour tout peintre alors qu'il lui faut choisir entre les données positives de la réalité et l'idéal particulier qu'il se propose d'en tirer. Mais nulle part les hésitations et les tiraillemens de sa volonté ne se manifestent d'une manière plus significative que dans les paysages qui, vers cette époque, apparaissent dans son œuvre.

Étant ce par cet amour qu'il avait toujours éprouvé pour la nature, étant ce par ce vague besoin de consolation qui attire vers elle les âmes endolories que le pauvre abandonné se sentait pousser? Quoi qu'il en soit, les études de paysage auxquelles depuis longtemps il s'était

(1) Voyez la Revue du 1^{er} mars 1876.

livré deviennent à cet instant de sa vie plus sérieuses et plus suivies. Ce sont d'abord de nombreux dessins que nous voyons au musée de Dresde, les uns, simples griffonnages, pris debout, à la hâte; d'autres plus serrés et poussés à fond. Ce sont aussi des eaux-fortes qui semblent également faites en face de la nature, en attaquant le cuivre directement, tant l'exécution y est libre et décidée, précieuses indications où l'on saisit sur le vif ce travail d'un esprit qui, d'emblée et avec un merveilleux instinct, fait la part de ce qu'il doit prendre et laisser. Ces études sont d'une sincérité extrême; elles montrent le même besoin d'intelligente exactitude dont nous voyons Rembrandt animé alors qu'il est aux prises avec la figure humaine. Au lieu d'affecter vis-à-vis de la nature des airs de domination, il sait que pour pénétrer ses secrets il faut la consulter avec conscience. Elle se révèle aux humbles, à ceux qui l'aiment. Il s'attache donc à reproduire les aspects les plus caractéristiques du grand et simple pays où il vit : un canal avec des barques, un chantier, un moulin, une chaumière entourée de son îlot de verdure, la perspective d'une ville, d'un village; moins encore, un bout de haie, une barrière avec l'homme ou la bête qui passe. Mais ce qui le tente le plus, c'est la grande plaine qui s'étend jusqu'à l'infini, avec les lignes horizontales de ses terrains et de ses eaux qui se suivent de très près et finissent par se confondre. Tout fait saillie sur cet horizon rasé : la modeste silhouette des toits de chaume, les découpures de la végétation, tantôt libre et imposante, tantôt courbée impitoyablement et comme ployée sous cette ligne de destruction en deçà de laquelle le vent de la mer ne permet aucun écart. Ce n'est pas là un pays imaginaire : les contours, dessinés d'une main ferme ont une précision photographique, que la pointe du crayon ou du burin accuse d'un trait serré, nerveux, expressif à force de rigueur et de concision. Ajoutons que l'élégance et la vivacité de ce trait paraissent toutes modernes et que de notre temps les meilleurs maîtres de l'eau-forte et du croquis semblent s'en être inspirés.

Ce caractère de véracité, ces qualités d'exactitude, nous les trouvons dans un petit paysage du musée de Cassel où se lit, en caractères un peu suspects, la date de 1636, mais dont les sobres colorations sont très heureusement réparties. La donnée est des plus simples : sous le ciel clair d'un jour d'hiver, le peintre nous montre un canal bordé de maisons et couvert de glace sur lequel de petits patineurs indiqués en quelques coups de pinceau prennent leurs ébats. Peut-être trouverait-on à reprendre à la coloration un peu trop jaune des terrains éclairés par le soleil. Est-ce du sable, ou bien est-ce, comme nous le croyons, de la neige que le peintre a

voulu représenter? L'incertitude est permise à cet égard. Mais, pour le piquant de l'effet et l'impression de la réalité, ce petit paysage rappelle les eaux-fortes les plus heureusement enlevées et semble, comme elles, exécuté en face de la nature. En revanche, trois autres paysages de Rembrandt, œuvres plus importantes et plus travaillées, nous paraissent avoir un tout autre caractère. Le hasard fait que l'un de ces paysages (musée de Cassel, n° 372) reproduit, à peu près exactement, la disposition et les élémens principaux du *Coup de soleil* de Ruysdael que nous avons au Louvre (n° 473) : une plaine avec un cours d'eau que traverse un pont, puis des bois dominés par des côtes semées d'habitations et de ruines. Mais quel contraste entre les deux œuvres! Chez le grand paysagiste, tout est clairement indiqué, et sous la lumière d'un jour froid, les moindres détails de cette contrée (on croit que c'est la Gueldre), apparaissent écrits en termes d'une justesse et d'une précision extrêmes. La poésie naît de l'accord de tous ces élémens pittoresques, de la vérité de l'effet, de la pâleur de ces reflets mobiles que de légers nuages promènent sur le dos des montagnes et qui semblent fuir sous vos yeux eux-mêmes. Rembrandt au contraire, enveloppant dans une ombre colorée et intense toute la nature, la laisse supposer plus qu'il ne la montre; il sollicite votre pensée bien plus qu'il ne la fixe. A mesure que vous pénétrez dans cette atmosphère et que votre regard s'habitue à ces colorations vigoureuses, des formes confuses se meuvent, se démêlent, se dessinent; des barques apparaissent, des fabriques, des villages, une ruine qui rappelle le profil de ce temple de Tivoli qu'on retrouve dans maint tableau de cette époque; un moulin à vent agite ses grandes ailes, des cygnes s'ébattent dans l'eau et au premier plan se dresse sur son cheval un petit personnage à manteau rouge, coiffé d'un de ces énormes turbans qu'affectionnait le maître et qu'ont copiés ses élèves.

C'est à ce même monde étrange et peu réel qu'appartient un autre paysage du musée de Brunswick (n° 688), un peu moins accidenté dans ses lignes, mais auquel les jeux de la lumière et la même tonalité imaginaire prêtent un aspect plus invraisemblable encore. Des nuées épaisses montant vers la droite du tableau escadent le ciel, s'y étendent, le noircissent par places, et viennent peser sur l'horizon. Une lueur soufrée éclaire vaguement la silhouette d'une ville, des terrains en friche et des cimes d'arbres qu'agitent les frémissemens d'un vent d'orage. Enfin le paysage de Dresde (1), avec des intonations plus franches, n'est pas moins mys-

(1) N° 1232 du catalogue. M. Vosmaer, tout en reconnaissant la valeur de ce paysage, émet des doutes sur son authenticité. A défaut de cette attribution à Rembrandt, nous cherchons en vain quelle autre serait possible.

térieux, ni moins bizarre. Ces montagnes qui grim pant à pic s'en tassent et s'enchevêtrent: cette contrée mal assise, cahoteuse, encombrée; ces eaux qui de toutes les pentes ruissellent, grossissent, débordent et se heurtent en écumant; ce ciel d'un bleu audacieux où roulent péniblement de gros nuages blancs, épais et massifs; dans la plaine, ce pêle-mêle de moulins, de villages, dont les constructions désordonnées semblent protester contre l'immobilité et délier l'équilibre, ces prairies trouées çà et là par des buissons et des rochers, toutes ces violences, tous ces contrastes, cette accumulation d'effets, de motifs, de lignes et de couleurs, tout cela ne relève plus de la logique. Nous sommes en plein pays des rêves, et il y a dans ces étrangetés sans mesure comme un jeu de Titan qui s'enivre de sa force et ne se contient plus. Sans marchander au génie aucune de ses libertés, sans méconnaître ce qu'il peut y avoir là de sauvage grandeur, nous avouons que l'intention de pareilles œuvres nous échappe et que nous n'y trouvons pas cette détermination finale qui en arrête le sens et en règle les parties. La volonté nous paraît absente, au cours de cette exécution plus nerveuse que forte, qui s'oublie en chemin, ne sait se prémunir ni des incohérences, ni des brutalités, s'empporte hors de propos, remplace une forme par un ton et met un accent plus vif là où l'économie de la composition appellerait un repos. Et pourtant, malgré cette dépense d'efforts et ces bizarreries où se marquent les fluctuations d'une pensée indécise, pourquoi ne pas le dire aussi, parce qu'il s'agit de Rembrandt, on regarde, on demeure, on veut assister au mystérieux travail de cet esprit, on veut voir par quelles tentatives risquées ce violent se fraiera des chemins nouveaux, et on étudie sur le vif ce génie qui, également impuissant à se délayer des visions qui l'obsèdent et de la réalité qui l'étreint, laisse subsister dans une même œuvre ce mélange d'imitation précise et de fantaisie.

La critique serait infidèle si elle affectait le calme en face de ces créations audacieuses et inquiètes. Ne pouvant leur accorder ces acquiescemens sans réserve qui ne sont dus qu'aux purs chefs-d'œuvre, elle voudrait du moins s'abstenir de conclusions trop précises. Défiante d'elle-même alors, et ne se sentant pas plus le goût que le droit de faire la leçon à de pareils hommes, elle comprend toute la force des scrupules respectueux qui l'invitent à suspendre ses jugemens. Aussi bien, comme si le maître lui-même voulait nous rassurer, comme s'il avait à cœur de s'éclairer sur ses propres voies, c'est Rembrandt que nous pouvons ici opposer à lui-même, car tandis que dans ses paysages peints il semble vouloir se venger des contraintes de la nature et les secouer absolument, nous le voyons au contraire s'appliquer dans ses dessins et ses eaux-fortes à les

subir, à s'y plier, et par cette docilité soumise où grandira son talent, il va retrouver sa liberté et sa grandeur.

C'est de ce temps, en effet, que datent quelques-unes de ses œuvres les plus mesurées, de celles où il dit le plus complètement ce qu'il veut dire. Bientôt même, à force de travail et de sincérité, l'accord va se faire, les deux tendances que nous voyions aux prises et qui semblaient contradictoires se concilieront dans l'unité de ce merveilleux génie. Rembrandt ne cesse donc pas d'interroger la nature et, quel que soit le charme qu'ait pour lui le paysage, la figure humaine reste cependant le sujet le plus habituel de ses études. En continuant à se prendre pour modèle, il nous laissera ainsi, pour toutes les étapes de sa vie, des renseignements irrécusables sur sa personne même et sur les modifications de son talent. Un portrait du musée de Cassel, daté de 1639, et dans lequel nous croyons qu'on a raison de retrouver ses traits, nous le montre en pied, dans un accoutrement d'une riche simplicité, coiffé d'un chapeau à larges bords, vêtu de noir avec des bouffettes de dentelle et une collerette blanche. Le deuil ne s'est pas encore abattu sur son foyer; c'est toujours un élégant cavalier, un peu trapu, mais à l'air vaillant et ouvert. La tête déjà forte, est élargie encore par son ample chevelure et se détache fièrement sur un fond d'architecture très coloré. Dans un autre portrait du musée de Carlsruhe, Rembrandt a environ quarante ans (1). Ses traits se sont accusés, les rides se montrent, et le travail comme le malheur ont laissé leurs plis sur son visage. Entre les sourcils, le froncement provoqué par la contraction répété du regard s'est marqué plus profondément. Les yeux n'ont plus ni la fièvre de la passion, ni la fierté joyeuse que nous leur connaissions; leur expression est triste, un peu inquiète. La moustache a disparu, les cheveux courts sont devenus plus rares, ils laissent le front à découvert, le beau et noble front du génie.

A ce temps encore, il conviendrait de rapporter de nombreuses et admirables eaux-fortes d'après des personnages qui posaient devant lui. C'étaient des lettrés, des savans, des peintres, des pasteurs ou des rabbins qui formaient ses relations, puis le fidèle Coppelol et aussi des marchands de curiosités, chez lesquels trop souvent il allait vider sa bourse. Son cercle s'est élargi, et quand il consacre maintenant son burin à ces compositions bibliques qui toujours lui sont restées chères, il est en mesure d'y multiplier les contrastes, d'y opposer dans leurs physionomies caractéristiques la riche di-

(1) Le portrait a donc été peint vers 1647. Vosmaer, d'ordinaire si exact, non-seulement émet des doutes sur l'authenticité de cette œuvre, doutes qui ne nous paraissent pas fondés, mais il lui assigne pour date probable : 1633, hypothèse que ni l'âge apparent, ni la facture ne permettent de soutenir.

versité des tempéramens humains, et il atteint, dans *la Pièce aux cent florins* par exemple, une puissance d'expression que nous ne lui avions pas encore vue. Mais pour la peinture de ces mêmes scènes, il va entrer dans des voies nouvelles et, restreignant le nombre des personnages, il préférera aux épisodes compliqués qu'il recherchait autrefois des données plus simples avec lesquelles il pénètre plus profondément dans la poésie de son sujet et la manifeste avec plus d'éloquence. Dès 1641, le *Sacrifice de Mamé*, du musée de Dresde, marque dans ce sens une véritable révolution. A genoux et de grandeur naturelle, le vieillard et sa femme sont prosternés en présence des entrailles fumantes de la victime qu'ils viennent d'offrir en holocauste. Ils paraissent saisis d'une respectueuse frayeur à la vue d'un ange envoyé de Dieu qui, devant eux, s'élève dans les airs avec la fumée du sacrifice. Par malheur, cet ange est tout à fait grotesque. Les ailes dont il est affublé seraient impuissantes à soutenir son corps disgracieux et massif. Sa tête est gauchement coiffée d'une épaisse couronne et la tunique blanche dont il est revêtu se fronce autour de lui en plis égaux et symétriques. Mais les deux vieillards en prières sont admirables : c'est bien du fond du cœur que ces bonnes gens remercient le ciel d'une faveur dont leur modestie semble confuse et presque alarmée. N'était cette malencontreuse figure d'ange, bien faite pour étonner chez le peintre qui a imaginé la fulgurante apparition de l'ange Raphaël dans le *Tobie* du Louvre, nous serions en face d'un des plus purs chefs-d'œuvre de Rembrandt. L'harmonie sobre de la couleur, la noblesse des deux personnages, la simplicité de la composition, la largeur du faire qui s'est proportionné à la taille de la toile, tout ici est dans un juste accord et annonce la maturité.

Les œuvres en effet se pressent désormais nombreuses et variées, aussi remarquables par l'élévation de la pensée que par l'ampleur magistrale de l'exécution. Tels sont au Louvre, avec la date de 1648, le *Bon Samaritain* et les *Pèlerins d'Emmaüs*. Un beau dessin du cabinet de Dresde nous montre une variante de cette dernière composition. Le Christ vient de disparaître; mais, par une invention bien digne du génie de Rembrandt, une vive lumière persiste au-dessus de la place qu'il occupait et illumine la modeste chambre. Les disciples manifestent leur étonnement, et l'un d'eux, debout, comme terrifié à la vue du prodige, se serre avec effroi contre la muraille. Ce rôle mystérieux attribué ici à la lumière, nous le retrouvons avec une signification plus émouvante dans une peinture du musée de Brunswick : *le Christ apparaissant à Madeleine* (1651). Seule, couverte de vêtemens de deuil, tout entière à sa désolation et poussée par je ne sais quel pressentiment, Made-

leine a fui la ville et, sous la lueur indécise d'un jour qui finit, elle est venue dans ce lieu désert où quelques maigres buissons croissent parmi les rochers. Et voilà qu'à l'entrée d'une grotte déjà envahie par l'obscurité, le Christ s'avance vers elle. Il a été touché de tant d'amour, et, pâle, défait, brisé, portant encore aux mains et aux pieds les traces sanglantes de sa passion, montrant sur son visage amaigri les souffrances de l'agonie, il est sorti du royaume des ombres. Enveloppé de son blanc linceul, il s'approche de celle qui lui est restée fidèle au milieu de ce grand abandon. La pécheresse voudrait baiser le bord de son vêtement, elle essaie de le retenir : « Oh ! bon maître, restez encore ! » Mais il n'appartient plus à cette vie terrestre, et sans la repousser, avec un geste de douceur et de bonté, il lui dit qu'elle ne doit point le toucher : *Noli me tangere!* Ces deux figures ainsi isolées, l'une d'où émane toute la lumière, l'autre éclairée seulement par un mystérieux reflet, ces contours flottans, cette tristesse de l'heure et du lieu, cette majesté de la mort, ce mélange ineffable de respect et de tendresse, tant de traits si délicatement choisis et si délicatement exprimés, tout ici parle à l'âme et la pénètre : tout concourt à rendre saisissante la poésie d'une des œuvres les plus touchantes qu'il ait été donné à la peinture de produire.

Notez que cet homme qui nous révèle ainsi les secrets de la vie mystique, les réalités les plus brutales de l'existence l'étreignent à ce moment même et que tout se réunit pour l'accabler. Il a perdu les êtres qui lui étaient chers, celle qui faisait la joie et la dignité de son foyer. Du moins, dans cette demeure où il vit avec son jeune enfant, solitaire, presque oublié, il trouvait encore, avec le souvenir des jours heureux, la satisfaction de ses goûts d'artiste et de collectionneur. Mais bientôt il lui faudra renoncer à toutes ces richesses qu'il a lentement amassées. Lui qu'on a essayé de nous représenter comme un avare, de tout temps il a été indifférent à l'argent, peu soigneux dans la gestion de son avoir. A la mort de sa mère, il aliène à des conditions onéreuses sa part d'héritage pour se débarrasser du souci qu'entraînerait sa réalisation. Du vivant de Saskia, nous avons vu dans quels atours il la peint, de quels bijoux il la pare, le luxe dont sans compter il l'entoure. Aussi, bien qu'en 1638 il se déclare « richement pourvu de biens » et qu'il traite de calomnieuses les accusations que les parens de sa femme dirigeaient contre elle, disant qu'elle avait gaspillé son « héritage paternel en parures et ostentations, » nous le voyons dès 1639 solliciter de Huyghens le paiement immédiat des peintures qu'il a exécutées pour le stathouder. Puis à diverses reprises, avec l'insouciance d'un fils de famille, il continue à emprunter. Imprévoyant pour

lui-même, il veille du moins, quand il se voit débordé, à mettre à l'abri le petit avoir de son fils Titus. Le moment arrive où la gêne déjà ancienne s'aggrave encore d'un état de malaise momentané, mais général, en Hollande; elle devient de plus en plus pressante; bientôt enfin la ruine est irrémédiable. En 1656, il est déclaré insolvable et, vers la fin de l'année suivante, tous ces objets rares et curieux qui faisaient sa joie sont vendus aux enchères et dispersés pour une somme dérisoire et tout à fait insuffisante à combler le déficit.

Agé de cinquante ans, Rembrandt était chassé de sa maison et privé de toute ressource, sans autre asile qu'une chambre d'auberge où il était réduit à vivre misérablement et de crédit. Dans cette extrême détresse, il ne se laisse pas abattre. Il n'a plus d'aide et de consolation à attendre que de son art, il reprend ses pinceaux. Plus opiniâtre que jamais, il se remet à la tâche et manifeste par des œuvres accomplies un génie qu'avaient encore grandi les implacables leçons de l'épreuve. Nous touchons en effet aux années les plus fécondes, aux créations les plus hautes. Dans les portraits de cette période, au respect constant de la réalité viennent se joindre une décision et une liberté d'exécution qu'il avait parfois déjà montrées dans ses compositions, mais alliées jusque-là à des bizarreries ou à des incorrections. Maintenant son goût s'est épuré; il s'est affermi dans ses vues et, sans renoncer aux enseignemens qu'il continuera à demander à la nature, il ne l'abordera plus avec les tâtonnemens d'un écolier ni avec les timidités d'un homme qui se laisse dominer par elle et lui subordonne sa personnalité. Il a pris confiance, il se sent en possession des secrets qu'il lui a arrachés par un infatigable travail, *indefatigati laboris*, dit Sandrart, et ces secrets, il va les dire à sa manière.

C'est ainsi que, sous la date de 1654, il se révèle à nous dans un portrait du musée de Dresde (n° 1223), représentant un vieillard (1) coiffé d'un large béret brun et qui, par son aspect vénérable, ses grands traits et sa longue barbe blanche, rappelle un peu le Léonard de Vinci de Florence. La peinture est très libre, très empâtée, par touches juxtaposées et même un peu heurtées. Mais cette fougue se modère à distance et donne à la couleur une vibration et à l'exécution une solidité extrêmes. La galerie de

(1) Il avait déjà quelques années auparavant, croyon-nous, représenté ce même vieillard dans un portrait que possède également le musée de Dresde (n° 1228); du moins le type est le même; mais Rigaud, qui avait eu entre les mains cette dernière œuvre, lui a fait subir, peut-être pour la réparer, de nombreuses retouches. Ces repaints d'une facture si différente se remarquent notamment dans les vêtemens, la coiffure, les gants, et sautent aux yeux les moins exercés.

Cassel surtout est riche en œuvres de cette époque. Dans le portrait (daté de 1655) d'un guerrier couvert de son armure et tenant de ses deux mains une lance, l'effet est énergiquement accusé. Ainsi encadré par des ombres vigoureuses, par le ton puissant de l'armure et par la forêt de cheveux noirs qui le couronne, ce pâle visage ressort mieux encore, et l'expression de tristesse et de souffrance peinte sur ses traits contraste avec leur mâle beauté. La force des oppositions ne va pas cependant ici sans une certaine dureté. C'est au contraire la modération de l'effet et surtout la blonde transparence des colorations qui caractérisent *le Porte-Étendard*, du même musée (1), un soudard hollandais, de robuste encolure et à tous crins, dont la face vulgaire et rubiconde n'offre pas d'ailleurs grand intérêt. Dans *le Géomètre*, qui se trouve également à Cassel, le parti pris est le même; mais la distinction plus haute du modèle, en même temps qu'elle a mieux inspiré le peintre, ajoute pour nous au charme de son œuvre. Ce géomètre est un vieillard à barbe grise, dont les cheveux, gris aussi, rares et flottans, forment comme une auréole au-dessus de son front. D'une main, il tient une plume, de l'autre une équerre. Enveloppé dans une souquenille rougeâtre et bordée de fourrure, le vieux savant semble absorbé par l'idée qu'il poursuit. On croirait qu'il l'entrevoit et qu'il est sur le point de la fixer. Rembrandt, qui d'ordinaire sait donner au regard de ses personnages une force de pénétration si intense, a cette fois tourné vers le dedans cette force, et admirablement exprimé ainsi la concentration intérieure du travail de la pensée.

Le maître en est venu maintenant à résumer en quelques traits une physionomie et à préciser son caractère, en ajoutant à la représentation de la vie physique ces particularités morales qui paraissent insaisissables et qu'il fixe pourtant avec la délicatesse et l'audace qui sont propres à son génie. De telles indications, il est vrai, ne peuvent se produire que d'une façon discrète dans un portrait. Elles sont tout à fait à leur place et elles ont tout leur prix dans des compositions où le jeu des sentimens humains devient le principal élément d'intérêt. C'est à leur expression que Rembrandt s'attachera désormais en reprenant, avec la simplicité et la grandeur qui leur conviennent, ces sujets sacrés dont parfois il compromettait la gravité par ses recherches de costumes et d'accessoires, par ses architectures fantastiques, par toute cette défroque et ce pittoresque d'un Orient de convention qu'il tenait à y introduire. Peut-être sa ruine a-t-elle, sur ce point, profité à son talent, peut-

(1) Une répétition plus colorée de ce porte-étendard se trouve à Paris chez M. de Rothschild, et le cabinet de Dresde possède le dessin qui a servi d'étude pour ces deux tableaux.

être le peintre a-t-il grandi quand il n'a plus été doublé d'un collectionneur. Dans l'austère nudité de son atelier, demandant à la méditation et au travail les seules satisfactions qu'il pût goûter, Rembrandt ne vivait plus que pour son art, et il allait imprimer à ses créations une grandeur de poésie et une sincérité d'émotion auxquelles il n'avait pas encore atteint.

Le moraliste est au niveau du peintre dans cette belle composition des *Travailleurs de la vigne*, qui est au Stædels-Institut de Francfort. Le maître de la vigne, coiffé d'un haut turban, est assis devant une table, ayant à côté de lui le scribe occupé à tenir les comptes. L'ouvrier, qui se croit lésé, tenant d'une main la pièce qu'il a reçue et soulevant humblement sa toque, s'approche pour présenter sa réclamation; ses compagnons, un peu à l'écart et dans l'ombre, attendent l'issue de la scène. La sobriété et le ton soutenu des colorations, — des verts olivâtres, des rouges et des bruns neutres, — donnent à ce drame muet sa gravité et reportent l'attention sur les visages dont les carnations ressortent vivement. Ainsi rapprochée de l'expression vulgaire et sournoisement obséquieuse de son interlocuteur, la distinction naturelle du maître est tout à fait imposante. Il a la noblesse, la majesté d'un juge. Rien n'égale d'ailleurs la clairvoyance du regard doux et un peu attristé dont il perce les malignes intentions de l'ouvrier. Celui-ci essaie en vain de se soustraire à ces yeux scrutateurs; il ne saurait leur échapper, et déjà retentissent à son oreille ces mots d'une simplicité écrasante : « Mon ami, je ne vous fais point de tort;... votre œil est-il mauvais parce que je suis bon? »

Mais, quelle que soit la gravité de la scène, et quelque intérêt que le peintre ait su lui donner, de cette date même (1656) nous avons au musée de Cassel une œuvre plus importante (1) et plus admirable encore, qui nous paraît marquer le point culminant du génie de Rembrandt. Nous voulons parler du *Jacob bénissant les fils de Joseph*. Sentant ses forces décliner, le vieillard a fait approcher de son lit les jeunes enfans de son fils bien-aimé. Après les avoir embrassés, il les bénit en mettant sa main droite sur la tête du petit Éphraïm, le plus jeune des deux. Joseph, croyant à une méprise de son père, veut l'éclairer et ramener son bras vers Manassé. La femme de Joseph se tient silencieuse à côté de son mari. Telle est, dans sa simplicité, la donnée à laquelle Rembrandt a imprimé un caractère pénétrant d'émotion et de grandeur. Un lien étroit unit entre elles ces cinq figures, et cependant chacune a sa signification précise. Le patriarche, avec sa longue barbe blanche

(1) Les figures sont presque en pied et de grandeur naturelle.

et son expression auguste, semble faire effort pour retenir un moment la vie qui lui échappe, car il a un dernier devoir à remplir. Son regard déjà voilé, le geste incertain de ses mains vénérables, ridées, appesanties par l'âge, qui cherchent à tâtons la tête du jeune enfant; le noble et beau visage de Joseph, où se lit à la fois le sentiment de la justice et le respect qu'il doit à son père; l'air ingénu de sa femme, qui attend pensive et non sans quelque secrète préférence pour son dernier né; celui-ci, rose et blond, recueilli, adorable d'innocence et de naïveté, les yeux baissés, les mains jointes, recevant pieusement la bénédiction de son aïeul, tandis que l'aîné, une tête brune, éveillée, hardie, semble avoir conscience de ses droits méconnus; ces contrastes fournis par la diversité des âges et des sentimens, ces nuances délicates de la vie, et par-dessus tout l'unité saisissante de l'impression, tout ici commande une admiration sans réserve.

La simplicité même des attitudes, des costumes et de la composition caractérisent d'une manière élevée cette représentation de la vie primitive des patriarches. C'est une nouveauté chez Rembrandt que ces couleurs amorties, claires et suaves, que cette douceur des gris pâles et des jaunes, relevée çà et là par un ton fauve ou par un rouge plus franc. La lumière aussi est sereine, égale, discrète, et l'effet est obtenu presque sans oppositions. Les détails secondaires, noyés dans une pénombre blonde, ne se révèlent que par quelques indications larges qui mettent en évidence ce qui mérite d'être vu. L'exécution, d'une ampleur extrême, est à la fois savante et libre, pleine d'audaces et aussi de mesure, se modelant sur les choses, en somme plutôt contenue et discrète, dans un rapport étonnant avec la grandeur et la solennité de la scène, avec le silence et l'apaisement qui se font autour du lit de ce mourant. On pense à peine à cette exécution tant elle est peu apparente, spiritualisée en quelque sorte par ce poète qui se montre à nous tel qu'il est, tendre, aimant, avec cette naïveté familière par laquelle il se fait comprendre des plus humbles, trouve son écho dans toutes les âmes et n'a pas besoin de se hausser pour atteindre l'éloquence, parce qu'il trouve en lui-même la force et la vraie grandeur.

Une telle œuvre compte, et parmi les premières, dans la vie du peintre. Si la Hollande la possédait, sa renommée serait bien autre, et depuis longtemps elle aurait pris rang, tout au moins, à côté de ces toiles illustres que l'admiration publique a comme transfigurées. A Cassel, où Rembrandt est si largement, si excellemment représenté, elle reste la plus haute expression de son génie. Au lieu d'être, comme elle est, reléguée dans un des cabinets, elle mériterait, après une restauration minutieusement prudente, une place

d'honneur au centre même d'une des grandes salles de ce beau musée.

C'est l'année même de sa ruine que Rembrandt peignait cette page touchante. Les œuvres qui lui succèdent ont le même caractère de grandeur et de simplicité. Tel est, à Cassel, un admirable portrait de jeune homme, une tête fine, élégante, gracieusement encadrée dans de longs cheveux bruns et bouclés, presque entièrement estompée dans une tiède demi-teinte, à peine effleurée et caressée pour ainsi dire par les reflets d'une lumière discrète qui prête à sa physionomie un charme exquis de douceur et de mélancolie. Par une rencontre assurément fort imprévue, ce séduisant jeune homme c'est un commis obscur, Bruyningh, le secrétaire de la chambre des insolubles, avec lequel, à cette triste date, on sait trop dans quelles circonstances le peintre était entré en relations, et qui, peut-être en reconnaissance de quelque service rendu, allait tenir de lui l'immortalité.

Dans le même temps, et comme si par le choix d'un tel sujet il voulait manifester les dispositions mêmes de son âme, le maître nous donne un témoignage touchant des sentimens dont elle est remplie en peignant *le Christ à la colonne* du musée de Darmstadt (1), composition étrange, pleine d'oppositions violentes et de pathétique. Au fond d'un cachot où tombent d'en haut les rayons d'une vive lumière, deux rustres à figure bestiale s'occupent à torturer le Christ. Pendant que l'un d'eux, un bandit à la chevelure et aux moustaches rousses, à peine couvert d'une chemise et d'une culotte rouge, assujettit les pieds de sa victime, l'autre, — coiffé d'une toque et vêtu d'une casaque jaune à manches d'un gris bleuâtre, — tire sur une corde enroulée après une poulie et à laquelle le Christ, les bras élevés en l'air, est attaché par les mains. Des verges, un bâton et des armes sont jetés de part et d'autre. La brutalité de la facture, le choc des lignes et des couleurs, l'effort de ces mouvemens anguleux font mieux ressortir la blancheur de ce long corps maigre, étiré, frissonnant, après lequel s'acharnent ces misérables. La pâleur douloureuse des chairs éclate comme un grand cri, qui déchire et remplit l'espace. L'exagération et l'in vraisemblance de cette scène, sur laquelle se taisent les livres sacrés, sont de toute évidence; mais on oublie vite ce qu'elle a d'excessif quand le regard s'arrête sur la figure du Christ, quand on contemple son expression sublime de beauté, de mansuétude et de

(1) Contrairement à l'opinion de Burger et de Vosmaer, il faut renoncer à voir dans ce tableau une des dernières œuvres de Rembrandt. Avec le catalogue et après un examen attentif, nous croyons que c'est la date de 1658 et non de 1668 qu'il convient de lire, date pleinement confirmée d'ailleurs par la facture même du tableau.

surnaturelle dignité. Malgré la passion sauvage qui anime les bourgeois, la résignation et la noblesse du supplicé dominant encore l'attention, et il semble qu'en retraçant cet horrible drame Rembrandt ait voulu à la fois, au plus fort de sa détresse, attester l'énergie indomptée de son courage et se proposer l'imitation de ce noble exemple.

Si âpre que soit la vie pour lui, son âme reste fière et sereine, aussi incapable d'amertume que de langueur. Ses portraits à ce moment, celui de Dresde, celui de Cassel surtout, nous montrent le vieux maître avec son mâle et large visage, éclairé par un sourire de contentement, heureux encore, parce que rien n'a pu le détourner de son art et qu'il peut toujours satisfaire son amour pour le travail. Les deux œuvres, quoiqu'elles aient souffert, sont des exemplaires de cette grande et forte manière qui est plus que jamais la sienne. Avec une sobriété extrême dans les moyens, elles laissent paraître cette entente toujours plus profonde de la vie qui met le souffle de sa pensée sur les lèvres de ses figures et allume dans leurs yeux une étincelle empruntée au foyer intérieur qui les anime. Nous sommes à l'apogée de la carrière de Rembrandt, dans cette période de suprême puissance et de mesure parfaite où son génie se manifeste dans toute sa plénitude, période dont *les Syndics* d'Amsterdam demeurent pour nous la création la plus accomplie.

Après *les Syndics*, une ère nouvelle s'ouvre pour Rembrandt. Sa vie, jusque-là peu en vue, devient plus cachée encore. Malgré les minutieuses recherches des érudits, elle a conservé ses secrets. C'est à peine si de loin en loin, avec la sécheresse énigmatique ou la brutalité concise de sa forme, un acte public sorti de la poussière des archives nous apporte quelques révélations, les unes embarrassantes et pénibles pour ses admirateurs : une réprimande infligée à sa servante pour ses relations avec son maître, et, la même année, la naissance d'un enfant venu de ce commerce. A côté de ces documens dont on voudrait pouvoir contester l'authenticité, d'autres qui sont plus honorables pour sa mémoire, comme les mesures qu'il prend pour conserver à Titus, le fils de Saskia, la part du bien qui lui revient de sa mère, ou encore les remboursemens successifs par lesquels il arrive à désintéresser tous ses créanciers. Enfin, à la date du 8 octobre 1669, une courte mention sur un registre mortuaire, et puis c'est tout. La rareté de ces informations ne jette sur la vie du peintre qu'une lumière douteuse ; c'est à ses œuvres elles-mêmes qu'il convient de demander des indications plus formelles. Elles aussi deviennent plus rares à ce moment ; leur caractère du moins est bien marqué et il va en s'accroissant de plus en plus.

La faveur publique s'était retirée de Rembrandt. Il avait eu ses jours de succès et de gloire et, tant que son talent avait conservé en face de la nature la timidité consciencieuse des premières années, ses contemporains l'avaient célébré. Mais ils n'étaient pas disposés à le suivre dans les voies aventureuses où plus tard l'avait porté son génie. A partir de *la Ronde de nuit*, Van der Helst répondait mieux au goût de la plupart d'entre eux. Plus tard enfin, au moment où nous sommes, la vogue était tout entière à une peinture finie, léchée; au joli, au gracieux, à la fadeur apprêtée des Miéris, des Netscher, des Laïresse et des Van der Werff. Rembrandt, lui, semblait vouloir braver l'opinion. Il vivait retiré, à peine entouré de quelques fidèles, et il s'exaltait dans sa manière. Ce n'était plus guère que pour lui-même qu'il peignait et le plus souvent c'est encore lui-même qu'il prenait pour modèle. A côté de lui pourtant apparaît déjà depuis quelque temps une figure de femme; sans doute cette servante qui allait être associée étroitement à sa vie. Quel échange d'idées était possible entre cette fille et son maître? quelle séduction avait-elle pu exercer sur lui? Avec sa nature tendre plus que raffinée, spontanée et ardente plutôt que réfléchie, Rembrandt avait-il été touché de l'affection naïve dont il était l'objet? Quoi qu'il en soit, une fois nouée, la liaison avait duré. En retrouvant à son foyer, sinon une compagne, du moins une société, le peintre avait en même temps rencontré des facilités d'étude auxquelles il devait pendant plusieurs années largement recourir. C'est ce qu'atteste suffisamment la persistance de ce même type de femme que nous remarquons successivement dans la *Bénédiction de Jacob*, dans la *Bethsabée* de la galerie Lacaze et dans deux ouvrages considérables qui, bien que n'étant pas datés, doivent être reportés tout à fait à la fin de la vie de Rembrandt : nous voulons parler de la *Fiancée juive* du musée Van der Hoop et du grand *Tableau de famille* du musée de Brunswick.

Comme aspect, comme procédés employés, ces deux peintures diffèrent complètement des créations antérieures du maître. La dernière surtout, par son importance capitale, mérite de fixer notre attention. L'effet qu'elle produit est saisissant. Autant dans la *Bénédiction de Jacob*, par exemple, la facture de Rembrandt était égale et mesurée, autant il se montre ici violent, heurté, plein d'emportemens et d'audaces. Les moyens qui l'ont conduit à la perfection ne lui suffisent plus; il ne saurait se répéter. Il faut qu'il se renouvelle encore, et les tentatives les plus téméraires l'attirent par leur témérité même. Il a atteint le but, il va le dépasser, et bien qu'il sache ce que vaut la règle, il ne s'y pliera plus. Sous la main, il a un instrument d'une puissance inouïe, il en connaît toutes les

ressources ; mais, fiévreux et troublé, il frappe sur lui à coups redoublés. Il veut en tirer des sons qu'on n'ait point encore entendus, et alors, à côté des inspirations les plus pures, des cris sauvages jaillissent tout à coup, et des accens confus, désordonnés viennent interrompre brusquement les mélodies les plus sublimes, art grandiose et inégal, absolument libre, peu correct dans ses élans, pas toujours clair, mais passionné, véhément, pathétique, tout plein de ce feu du génie qui, une dernière fois, se ravive encore pour jeter son plus grand éclat !

La composition d'ailleurs est des plus simples. On a voulu reconnaître Rembrandt et sa famille dans ces cinq figures de grandeur naturelle qui se détachent vigoureusement sur un fond très sombre. La femme, c'est peut-être bien en effet cette Hendriekie Jaghers dont un document compromettant nous a conservé le nom, et nous retrouvons ici ses traits que souvent alors le peintre a reproduits, son front large, son nez un peu gros, ses fossettes aux joues, sa bouche vermeille, ses grands yeux noirs et la fraîcheur de son teint que font encore valoir les rouges hardis du vêtement. Mais l'homme placé à gauche, assurément ce n'est pas Rembrandt. Avec son visage régulier, son grand air, son nez droit et ses longs cheveux châtainés séparés au milieu du front, il offre une vague ressemblance avec notre Poussin. Entre le père et la mère sont groupés les trois enfans. Tout blond, vêtu de rouge et coiffé d'un petit chapeau noir à plumes, le plus jeune, un bébé à l'air espiègle, tient dans une main un jouet et pose l'autre sur la poitrine de sa mère. Près du père, l'ainée des petites filles s'avance portant une corbeille plate remplie de fleurs de toutes couleurs. Sa chevelure dorée, à reflets roux, est retroussée sur le front, qu'elle laisse complètement découvert. Elle est parée comme une petite femme : des perles aux oreilles, une robe, très riche et très ornée, de ce jaune brun qui n'appartient qu'à Rembrandt, avec des crevés blancs aux manches et au corsage. Une petite figure rieuse, irrégulière, mais rose, ferme, appétissante et qui semble appeler les baisers, sépare les deux enfans. Elle a, comme sa sœur, des cheveux d'un brun un peu roux et relevés sur le front. Sa robe est d'un bleu verdâtre, très passé, et sur sa chemisette blanche s'étale une chaîne d'un travail élégant.

A l'encontre des ouvrages de la période précédente, l'exécution cette fois ne s'efface plus. Regardez de près le tableau : les moyens y sont très apparens, très variés, très opposés ; on dirait que sur le thème modeste qu'il a choisi, le maître s'est proposé d'épuiser en quelque sorte toutes les ressources de la peinture. La lumière est concentrée en plein sur les cinq personnages. Avec l'éclat singulier de leur teint, l'intensité presque surnaturelle de vie qui les anime,

avec l'éclair de leur regard, ils semblent des apparitions émergeant des ténèbres accumulées autour d'eux. Dans cet effet poussé à outrance, il y a place pour les noirs absolus et pour les plus vives lumières ; et entre ces termes extrêmes se déploient les mille nuances d'insaisissables dégradations. La couleur a les mêmes richesses. L'harmonie générale va du jaune au rouge, mais c'est le rouge qui domine avec ses pompeuses magnificences, avec des brutalités soudaines et des délicatesses adorables, avec des transparences chaudes, veloutées, profondes, et des fanfares aiguës dont quelques dissonances jetées çà et là exaltent encore la tonalité. C'est comme un écrin merveilleux, plein de coulées d'or qui ruissellent sur un fond de pourpre et de pierres précieuses aux chatoyantes scintillations. Au milieu de ces rayonnemens qui jaillissent et se croisent, les formes s'accusent ou s'effacent, tantôt simplement indiquées par le trait brun de l'esquisse, tantôt étudiées à fond, suivies dans leur détail, avec des ménagemens extrêmes ou de subites décisions. A tous ces contrastes s'ajoutent encore ceux de la touche elle-même, fougueuse ou contenue, martelée, écrasée ou fondue, noyée dans des fluidités onctueuses, donnée avec la brosse, avec la hampe ou le couteau. Sur des surfaces lisses s'étale une couleur aplanie ; parfois même la toile est à nu, et tout à côté se montrent des entassements de rugosités superposées ou sabrées d'estafilades, et des amas dans lesquels les objets sont pétris en relief.

Il y a comme une folie dans ces emportemens, et nous ne connaissons aucune autre œuvre qui réunisse des contrastes aussi audacieux et des incohérences aussi multipliées. Et cependant ces oppositions violentes de la touche, ces jeux de la lumière, ce fracas des tons, tout cela se tempère à distance. Éloignez-vous de quelque pas et les constructions se dégagent logiques et puissantes ; les valeurs s'équilibrent ; la couleur chante son hymne joyeux. La création du maître vous apparaît dans son unité puissante, avec toutes ses séductions et son incomparable éclat. Que vos yeux se détournent un moment de la toile enchanteresse, et tout ce qui l'avoisine vous semblera terne, insignifiant, inerte. Votre regard sera invinciblement ramené sur cette œuvre étonnante, vision et réalité tout à la fois, qui ravit l'admiration encore plus qu'elle ne la déconcerte.

IV.

Au musée de Brunswick, où se trouve ce *Portrait de famille*, une des dernières productions du maître, il est placé tout à côté du soi-disant portrait de Grotius, cette peinture correcte et scrupuleuse-

ment exacte dont nous avons parlé au commencement de cette étude. C'est à douter que tous deux soient de la même main, tant les dissemblances s'y accusent profondes et nombreuses. Le rapprochement est instructif; mais loin de dérouter la raison, il nous paraît, au contraire, qu'il porte en lui-même ses enseignemens. Entre les timidités de cette jeunesse ardente et ces élans d'une fougue qui semble croître avec la vieillesse, il y a une vie tout entière. Si on en repasse les phases diverses, les transformations du talent de Rembrandt se montrent, dans leur suite, naturelles et progressives. Les dons de sa riche nature, le maître les a fécondés par une culture sans relâche. Il n'a pas voulu des faciles succès de la redite; il leur a préféré les hésitations, les exigences opiniâtres et les naïvetés de la recherche. Incessamment et à force de travail, il s'est renouvelé, donnant à chacune de ses œuvres toutes la perfection dont il était capable. Lorsque, bien tard, il a cédé aux entraînemens de son génie, il avait mérité par de lentes et consciencieuses études la possession des ressources de son art. Un jour il s'est affranchi de la règle, mais il avait commencé par s'y soumettre. C'est là une leçon qu'il convient de retenir, et même avec Rembrandt, on le voit, la logique ne perd pas tous ses droits.

Mais la logique seule n'explique pas le génie, celui de Rembrandt surtout, peut-être le plus personnel qui fut jamais. On s'égarerait à le suivre, et il serait peu prudent de le prendre pour modèle; aussi ne saurions-nous parler longuement ici de ses élèves. Bien qu'ils soient très largement représentés dans les divers musées dont nous venons de nous occuper, ils disparaissent forcément devant le maître. Malgré les précautions matérielles que celui-ci imaginait pour les isoler (1) et pour maintenir leur indépendance, leurs physionomies ne diffèrent guère; tous ont subi son ascendant. Les meilleurs, dans leurs meilleures œuvres: G. Flinck dans les grandes toiles d'Amsterdam, F. Bol, dans *l'Échelle de Jacob* du musée de Dresde (n° 1267), Victors dans *l'Aman et Esther* de Brunswick (n° 529), arrivent à lui ressembler. Leur honneur suprême est d'être pris pour Rembrandt; mais le plus souvent ils n'imitent de lui que l'extérieur, ses habitudes de composition, ses bizarreries. Ils le copient, ils le contrefont, et la fière originalité de celui qui les domine ne rend que plus manifeste la docilité de leur soumission.

Rembrandt, en effet, appartenait à cette race d'artistes qui ne peuvent avoir de descendance: la race des Michel-Ange et des Beethoven. Comme ces Prométhées de l'art, il a voulu ravir le feu céleste, mettre les palpitations de la vie dans des formes inertes,

(1) Ses biographes nous apprennent qu'il avait disposé pour ses élèves plusieurs ateliers séparés par des cloisons; ces cloisons figurent en effet dans son inventaire.

exprimer sous des traits sensibles ce qui de sa nature est immatériel et insaisissable. L'infini attire ces audacieux, et l'idéal rêvé fuit à chaque instant devant eux. Cependant, inassouvis, haletans, ils s'acharnent à la sublime poursuite, et parce que le sentiment qui les pousse existe en germe au fond de toute âme humaine, ils évoquent en nous les pensées dont ils sont remplis. Est-il besoin de le dire, leurs œuvres sont inégales, excessives, peu conformes aux traditions; mais les accens grandioses par lesquels ils traduisent leurs ardeurs ou leurs défaillances, ces accens leur appartiennent bien. Ce ne sont pas des formules vides ou banales; ils y ont mis le plus pur de leur substance. Rarement ils ont goûté les joies de notre terre: ils vivent dans la retraite, plus jaloux de leur indépendance que des applaudissemens d'autrui. « Je ne cherche pas les honneurs, disait Rembrandt, mais la liberté. » Le travail solitaire, le noble tourment des aspirations sans limites, les perplexités et les déceptions que réserve l'exécution d'une œuvre qu'on avait rêvée parfaite, voilà leurs grands soucis. Mais jusque dans leurs découragemens ils sont pathétiques, et leur désespoir même reste viril. Ils confessent, ils acceptent eux-mêmes l'impuissance de leur art, et, par une inconséquence qui nous vaut des chefs-d'œuvre, leur art est tout pour eux. Les plus vieux sujets, ceux que l'on pouvait croire rebattus, épuisés, ils les rajeunissent par ce souffle de vie qu'ils communiquent à tout ce qu'ils touchent, et ils nous en présentent des images à la fois saisissantes et nouvelles. Ils trouvent à la nature des beautés que leurs devanciers n'y ont point soupçonnées, et ils cherchent à surprendre ses secrets. Mais bientôt la nature elle-même ne peut plus les satisfaire, car ils vont vite au bout de tout: ils veulent toujours voir au delà. Après être devenus par le talent plus que les égaux de leurs contemporains, ils semblent tenir peu de compte du talent qu'ils ont acquis et mépriser toute cette science apprise. Sans y songer, et comme s'ils n'avaient à cœur que d'exprimer ce qu'ils sentent, ils plient à leur usage les procédés anciens et ils découvrent aussi des moyens qui leur sont propres pour manifester leur pensée. Ce sont des créateurs, et, au vrai sens du mot, des poètes.

Rembrandt fut un de ces novateurs. Tour à tour arrêté et flottant, mystérieux et ingénu, délicat et fort, aussi souple que tenace, très spontané et très réfléchi, son génie a bien des faces. Il ne se révèle pas tout d'un coup, et à vouloir envelopper son unité complexe dans un de ces jugemens sommaires auxquels se complaît l'opinion, on courrait grand risque de l'amoindrir. On a cru lui faire honneur en lui attribuant l'invention du clair-obscur, sans penser que d'autres s'en étaient servis avant lui: Léonard, Cor-

rège, pour ne citer que les plus illustres. Parmi ses compatriotes, nous avons pu également relever chez plusieurs de ses contemporains et jusque chez son maître cette préoccupation du clair-obscur que la nature même au milieu de laquelle ils vivaient devait leur inspirer. Les grandes luttes des nuages dans les vastes étendues du ciel, ou dans le miroir des eaux qui les reflète, le sourire furtif d'un rayon de soleil, la décroissance ou l'accumulation des ombres, tous ces accidens variés de la lumière attirent involontairement le regard au milieu de ces plaines basses de la Hollande, où la terre ferme n'offre bien souvent qu'une bande mince et sombre, resserrée entre deux claires immensités. C'est un spectacle toujours vivant et, dès son jeune âge, dans les campagnes qui avoisinent Leyde, Rembrandt l'avait eu sous les yeux. Mais ce n'est là, à tout prendre, que le côté pittoresque et en quelque sorte extérieur du clair-obscur. Pour marquer dans ces contrastes ou ces épanouissemens de la lumière une correspondance avec nos sentimens, pour découvrir et suivre à travers ses dégradations infinies les résonnances qu'elle peut éveiller en nous, pour étendre enfin au monde moral ces analogies secrètes qui sont l'honneur suprême de l'art, mais dont la nature ne nous offre jamais qu'un écho affaibli, il ne fallait pas moins que l'accord d'une sensibilité exquise et d'un talent supérieur.

A cet élément que d'autres avaient pu employer, mais dont ils n'avaient pas compris les ressources, Rembrandt seul a donné sa complète signification. Nous savons par quelle intime rénovation de tous les élémens de son art il y est arrivé. Sur des œuvres trop peu connues, nous avons aimé à relever l'imprévu de ses compositions, l'éloquence de ces attitudes saisies d'un jet, mais dans lesquelles le visage, les mains, toute la personne enfin manifestent l'énergie de la passion. L'effroi, la pitié, le respect, la ferveur d'une prière qui part du fond de l'âme, les grands recueils ou les angoisses de la mort, les regards encore vagues et les gestes hésitans de la vie qui rentre dans un corps qu'elle avait abandonné, toutes les énergies et toutes les nuances des sentimens les plus divers, nous les avons trouvées exprimées par ce maître étrange et puissant qui, jusque dans les plus subtiles combinaisons d'un art très raffiné, reste si profondément humain, et qui communique à la peinture elle-même quelque chose du mouvement et des trépidations de la pensée.

ÉMILE MICHEL.

LE

SOCIALISME AU XIX^E SIÈCLE

LA PHILOSOPHIE DE CHARLES FOURIER.

Au moment de la crise qui allait dissoudre la secte saint-simonienne, et que nous avons racontée dans un travail antérieur (1), un membre de cette école, écrivant à l'un de ses amis pour lui expliquer cette crise, terminait sa lettre par ces mots : « Avant de continuer directement dans la voie saint-simonienne, je veux m'arrêter devant un homme, inconnu encore, qui me paraît avoir apporté une grande et belle part dans l'œuvre de l'avenir. Cet homme est Charles Fourier, de Besançon, auteur de la théorie des *Quatre mouvements*, publiée en 1808, et du *Traité d'association agricole*, publié en 1822. La valeur du système exposé dans ces ouvrages a été mal appréciée, même par les saint-simoniens. Mon premier écrit sera donc un examen détaillé du système social et cosmogonique de Ch. Fourier. Je n'ignore pas qu'en prononçant ce nom, je puis diminuer et même détruire l'effet de cette lettre, mais je ne sais pas reculer devant un devoir pour obéir à un préjugé (2). » L'auteur de cette lettre était M. Jules Lechevallier, qui allait bientôt passer, comme ces paroles le faisaient pressentir, de l'école de Saint-Simon à celle de Fourier. Bientôt un autre saint-simonien des plus distingués, le plus grand prédicateur de l'école, M. Abel Transon, passait par la même évolution, et devait traverser encore la secte phalanstérienne ou fouriériste avant de revenir à la foi catholique, dans laquelle il est mort récemment. Ainsi une

(1) Voir notre travail sur *Saint-Simon et l'école saint-simonienne*, dans la *Revue* des 15 avril et 1^{er} octobre 1876.

(2) *Lettre sur la division de l'école saint-simonienne*, par Jules Lechevallier, 1831, 20 décembre.

école disparaissait; une autre allait éclore. Qu'était-ce donc que ce Ch. Fourier qui allait recueillir l'héritage du saint-simonisme, et dont l'école, pendant quinze ou dix-huit années, devait jeter un si grand éclat?

Si l'on considère les dates, on peut dire que, pour le bruit extérieur, la propagande, l'organisation sectaire, l'école de Fourier en tant qu'école est postérieure à celle de Saint-Simon. Mais, pour ce qui est de la conception même de Ch. Fourier, et de ses plans de rénovation sociale, il doit être considéré comme antérieur à Saint-Simon, et il ne dérive de lui à aucun degré, à aucun point de vue. Saint-Simon en effet n'a rien écrit sur l'ordre social avant 1814, et ses premiers plans de réorganisation sont de 1817. Jusque-là, il ne s'était occupé que de philosophie scientifique; dans son *Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e siècle*, dans son *Mémoire sur l'homme*, il ne faisait autre chose que continuer Bacon et d'Alembert, en préparant Auguste Comte. Charles Fourier, au contraire, dès 1808, avait jeté les bases de son système social, qui dès lors était déjà entièrement arrêté dans son esprit. L'originalité de Fourier est donc incontestable. Mais il était resté jusque-là un penseur isolé, sans action et sans lecteurs. Il avait assisté, en spectateur ironique, aux saturnales mystagogiques du saint-simonisme et s'était refusé aux avances d'Enfantin, sans avoir lui-même ni école, ni disciple. Il est probable que sans l'ébranlement causé par le saint-simonisme, il fût resté dans cet isolement, ne laissant après lui que la réputation d'un utopiste à moitié fou, d'un penseur bizarre et solitaire, recherché peut-être des curieux, ignoré de la foule. Mais la parole enflammée des saint-simoniens avait mis le feu aux esprits : l'imagination des jeunes gens attendait quelque chose. La chute d'une utopie ne devait pas de sitôt décourager de l'esprit d'utopie : on crut seulement qu'on s'y était mal pris, qu'on s'était trompé sur la solution, qu'il fallait en chercher une autre. Il y en avait là une toute prête : on dut passer de l'une à l'autre; et ceux qui étaient arrivés trop tard pour avoir eu le temps de s'émouvoir pour l'un de ces rêves se trouvèrent tout prêts pour en adopter et en propager un nouveau.

I.

La différence des deux systèmes, fouriériste et saint-simonien, tient en grande partie à la différence des deux génies et des deux hommes. Signalons d'abord ce qu'ils ont de commun. C'est une aversion très grande, plus grande encore chez Fourier que chez Saint-Simon, contre le parti révolutionnaire; le socialisme, qui se présente aujourd'hui aux yeux du vulgaire comme l'expression de

la démagogie la plus radicale, et qui en effet a fini par prendre ce caractère surtout depuis Proudhon, n'a été au contraire tout d'abord dans nos deux réformateurs qu'une conception antirévolutionnaire et anti-anarchique. Ils pouvaient avoir pour cela sans doute quelques raisons personnelles, ayant été l'un et l'autre incarcérés par la Terreur; mais, indépendamment de ces raisons, ils avaient contre la révolution l'aversion naturelle d'esprits plus préoccupés d'organisation que d'affranchissement, de discipline et d'ordre que de vague liberté. Fourier, nous dit son biographe, ne se mettait jamais plus en colère que lorsqu'on le confondait avec les républicains ou les prédicateurs de morale : la morale et la république lui étaient également odieuses; non qu'il fût monarchique, mais les disputes politiques lui étaient absolument indifférentes. Ici, cependant, il faut signaler une différence entre Fourier et Saint-Simon. Celui-ci critiquait surtout l'esprit négatif et anarchique de la révolution; mais tout en la critiquant, il prétendait la continuer : il en voulait l'achèvement, il en accordait la légitimité; il se chargeait seulement de lui donner une forme organique et stable; son système est donc une suite du système révolutionnaire, dont il ne fait que répudier les excès. Pour Fourier, au contraire, la révolution paraît être un accident insignifiant; sa doctrine en est tout à fait indépendante; il le croit du moins. C'est à peine s'il y fait allusion. Il semble que son système eût pu être découvert à n'importe quelle époque de l'histoire. Ce qu'il se propose d'exécuter est bien autre chose que l'achèvement de la révolution : c'est un changement total, radical dans la condition de l'humanité et dans l'ordre moral; c'est en quelque sorte une nouvelle espèce humaine qu'il s'agit de créer. Le problème est bien plus profond que dans Saint-Simon : ce n'est pas seulement la société qu'il faut changer, c'est la nature humaine. Au lieu d'un problème social, nous avons devant nous un problème moral et métaphysique : le problème du mal.

Saint-Simon et Fourier ont l'un et l'autre l'esprit d'utopie, mais ils l'ont différemment. L'un et l'autre, et le second encore plus que le premier, oublient volontiers les conditions réelles de la nature humaine et de la société, et ils s'exagèrent la possibilité et la facilité des changemens : voilà le trait commun qui caractérise l'utopiste; mais ce caractère commun se modifie dans chacun d'eux. Saint-Simon, à son point de départ, est beaucoup plus près que Fourier de la condition actuelle de la société; ce ne sont d'abord que des changemens peu notables qui insensiblement grandissent, s'éloignent du réel et du possible, et enfin entre les mains des disciples deviennent des changemens radicaux; encore ceux-ci étaient-ils très habiles pour se rattacher le plus possible à la société actuelle. Leur

doctrine est le progrès. Pour Fourier, il ne s'agit plus de progrès, mais de changement absolu; il ne s'agit pas d'aller de mieux en mieux, mais du mal au bien, du malheur absolu au bonheur absolu. Quant au mode d'exposition des deux auteurs, celui de Saint-Simon est beaucoup plus vague. Ce sont des vues plutôt qu'un système. Fourier au contraire a un système rigoureux, fermé, dont on ne peut rien retrancher : tout s'y tient, comme dans le mécanisme d'une horloge. Il est à la fois plus imaginaire et plus positif. Saint-Simon est un brillant improvisateur, et tous les élèves de son école ont le même caractère : ils prêchent, ils prophétisent, et quelquefois ils chantent et ils prient. Fourier, au contraire, est un fouilleur, un mineur, qui creuse jusqu'au dernier filon, qui saisit jusqu'au dernier détail. Le système de Saint-Simon a quelque chose de plus noble, de plus large, de plus libre : il semble que l'on sente le gentilhomme dans ses écrits. Sans doute, c'est le gentilhomme qui a spéculé et agioté sur les biens nationaux et qui a dévoré sa fortune dans toutes sortes d'expériences, pas toujours très fières, sur la vie; mais il y a toujours en lui quelque grandeur. Fourier au contraire est un bourgeois, un marchand, pas même un marchand, un commis-voyageur, et comme il le dit lui-même « un sergent de boutique. » Il apporte dans l'utopie l'esprit du commerce, l'exactitude, le goût des comptes, et un étrange sentiment du réel dans l'imaginaire. C'est une imagination tout à fait originale : rien de vague, rien de vaporeux, rien de laissé à l'inconnu; tout se dessine dans son esprit avec une prodigieuse précision. Il a l'imagination de l'architecte et du général d'armée, et cela appliqué à des édifices qui n'existent pas, à des armées qui n'ont jamais été et qui ne seront jamais que dans son cerveau. Tous les deux, Fourier surtout, ont quelques grains de folie; mais la folie de Saint-Simon ressemble plutôt à de l'illumination; celle de Fourier à de l'hallucination. Saint-Simon est un chercheur d'absolu à la Balzac : il y dévorerait des millions. Fourier au contraire a une vie humble, simple, réglée, mais digne, austère et sans désordre. Saint-Simon n'est pas exempt de charlatanisme : il n'y en a pas trace dans Fourier. Il est naïf et croit lui-même à ses plus folles espérances. On pourrait enfin continuer longtemps le parallèle sans l'épuiser. Mais quelques détails sur la vie de notre réformateur seront une préparation naturelle à l'exposition de ses idées.

Charles Fourier est né à Besançon (comme Victor Hugo et Proudhon), le 7 avril 1772, d'un négociant aisé. Il était parent à quelque degré du père Fourier, béatifié par l'église. Il entra dans la vie par le commerce, et il est permis de conjecturer que ce sont les habitudes peu droites, trop souvent répandues dans le commerce, qui ont contribué dans une certaine mesure à lui inspirer la

haine et le mépris de la civilisation. Il fit en 1790 son premier voyage à Paris; il en reçut une vive impression et fut particulièrement « émerveillé du Palais-Royal. » Cette impression paraît avoir exercé une assez profonde influence sur son imagination, car le Palais-Royal a été plus tard le type de l'architecture phalanstérienne, et c'est encore au Palais-Royal que l'un de ses disciples, M. Cantagrel, place la scène d'un de ses ouvrages, imité du *Neveu de Rameau*, et où son héros, le fou du Palais-Royal, comme il l'appelle, expose la théorie de Ch. Fourier. Après avoir fait des études classiques, probablement médiocres, car on n'en aperçoit guère les traces dans ses écrits, il entra dans les affaires, d'abord comme commis, puis comme entrepreneur à son propre compte. Il venait de s'établir à Lyon, en 1793, et avait mis tout son patrimoine dans une spéculation de denrées coloniales, lorsque le siège et la prise de Lyon par l'armée révolutionnaire vinrent non-seulement détruire sa fortune, mais compromettre sa liberté et sa vie. Étrange rencontre, que nous avons déjà signalée ailleurs, mais qu'on ne saurait trop méditer! les trois rénovateurs sociaux de la révolution, Babeuf, Saint-Simon et Ch. Fourier furent incarcérés en 1793, et le hasard seul les a sauvés de l'échafaud. Fourier, en particulier, fut sauvé par un mensonge (on ne dit pas lequel), et il aimait à rapporter ce fait, disant qu'il ne se faisait aucun scrupule d'avoir menti pour sauver sa tête, malgré la thèse des rigoristes qui soutiennent qu'il n'est pas permis de faire le plus petit mensonge pour obtenir même le plus grand bien. Une fois hors de prison, Fourier ne fut pas sauvé pour cela : il fut obligé de se cacher et enfin de se réfugier à Besançon dans sa famille.

Ayant perdu sa fortune, après le siège de Lyon, il continua à se livrer au commerce, mais non plus à titre de patron et de chef de maison. Il redevint commis, et jusqu'à la fin de sa vie. On dit que c'est pour avoir vu de trop près les fraudes et les perfidies du commerce qu'il fut amené, en en cherchant les remèdes, à découvrir ses propres projets de réforme sociale. Chargé, en 1799, par ses patrons, de jeter à la mer une cargaison de riz qu'ils avaient laissée périr pour faire hausser la denrée, ce fut cette année-là même qu'il aurait trouvé, nous dit-on, la grande invention sociale qui doit, suivant ses disciples, immortaliser son nom : cependant il n'en fit part au public que quelques années après.

La première publication de Ch. Fourier est un article sur les affaires extérieures, qui parut le 3 décembre 1803 dans le *Bulletin de Lyon*, imprimé et dirigé par Ballanche (1). Cet article frappa le premier consul, qui invita le journal à ne plus s'occuper de ces matières

(1) Voir dans le *Correspondant* (1851) un article de M. Ducoin, intitulé : *Particularités inconnues sur quelques personnages.*

et fit proposer à l'auteur un poste au ministère des finances. Balanche, ayant à donner des renseignements sur Fourier à cette époque, le représente comme « ayant une grande réputation de science géographique. » Rien de plus obscur que la vie de Fourier pendant toutes les années qui suivirent : nous n'avons guère à enregistrer que la date de ses ouvrages. C'est en 1808, nous l'avons vu, qu'il publia son premier livre : *Théorie des quatre mouvemens*. En 1821, il se retire du commerce et va vivre près de Belley, où il médite sa théorie et lui donne sa forme complète et définitive dans son monument capital : *Traité de l'association domestique et agricole* (1822). Déjà cependant il avait trouvé un disciple, un seul, mais dévoué et fidèle jusqu'à sa mort, et qu'avait convaincu la lecture des *Quatre mouvemens*, M. Just Muiron, avec lequel Fourier s'engagea dans une curieuse correspondance, que nous possédons en partie. Muiron ne se borna pas à une admiration stérile : il prêta à Fourier un concours actif et généreux. Ce fut lui qui fit les frais de la publication précédente. Ce livre n'eut aucun succès. Les journaux ne songèrent pas à s'en occuper, et les célébrités du temps, auxquelles il fut envoyé, ne le lurent même pas. Fourier l'avait adressé, en Angleterre, au célèbre Robert Owen, le grand réformateur, le seul qui ait obtenu des succès pratiques : celui-ci ne paraît pas y avoir attaché la moindre importance et lui fit répondre par son secrétaire. Les ressources de notre apôtre étant alors complètement épuisées, il dut renoncer à sa retraite méditative et reprendre un emploi : il fut nommé, à Lyon, à une place de caissier, aux appointemens de 1,200 francs. C'est alors seulement, vers 1825, que Fourier commença à rallier autour de lui quelques disciples : ce furent, avec le fidèle Muiron, M^{me} Clarisse Vigoureux, et un jeune écrivain, plein d'ardeur et d'imagination, qui devait être après Fourier le chef de l'école, M. Victor Considérant. Muiron publia vers cette époque un abrégé de la doctrine de son maître, sous ce titre : *Aperçu sur les procédés industriels*. En 1826, Fourier se décida à venir habiter Paris, toujours en qualité de commis d'une maison de commerce. En 1826-1827, il écrit le *Nouveau monde industriel*, qui devait être le résumé de son système, mais il ne peut trouver un éditeur, et c'est encore avec l'aide de ses amis qu'il le publia à Besançon en 1829. Il avait annoncé alors qu'il attendait un candidat qui se présentât prêt à faire les frais de l'expérience du phalanstère. Tous les jours, pendant dix ans, il rentra chez lui à l'heure de midi, pour ne pas manquer la visite de ce messie, qui ne vint jamais. Point d'articles dans les journaux sur son dernier ouvrage : tout ce qu'il obtint, par l'intermédiaire d'Amédée Pichot, fut de ne pas être tourné en ridicule dans la *Revue de Paris*. Celui-ci arrêta la satire d'un économiste, qui allait

paraître dans ce recueil. C'est seulement dans le *Mercure de France du XIX^e siècle* que l'on rencontre pour la première fois un jugement favorable (3 janvier 1830) : Fourier y est traité de Colomb et de Galilée.

En 1829, Fourier entra en rapport avec les saint-simoniens. Ce fut lui qui fit les premiers pas en envoyant à Enfantin son livre du *Nouvel ordre du monde*, avec une note où il montrait les avantages de son système. Enfantin lui répondit par une très longue lettre, très étudiée, très sérieuse, et où il répond aux critiques que Fourier avait élevées contre ses propres vues. Celui-ci reprochait aux saint-simoniens de commencer la réforme par le moral au lieu du physique, tandis que la méthode de Fourier était toute contraire. Il opposait « la gigantesque entreprise des saint-simoniens » à « la petite entreprise » qu'il proposait et qui n'exigeait qu'un tiers de lieue carrée pour l'exécution. Il demandait aux saint-simoniens de professer sa doctrine, « au moins dubitativement, » c'est-à-dire à titre de conception possible, problématique, mais non irréalisable. A la tendance ploutocratique des saint-simoniens, qui mettaient la société entre les mains des banquiers, il opposait sa vieille aversion contre le commerce et contre ses procédés déloyaux. Enfin, il persistait à défendre contre les saint-simoniens l'inégalité des fortunes et soutenait que, dans le phalanstère, comme dans la société actuelle, il y aurait toujours des riches et des pauvres. Enfantin répondait à toutes ces objections et propositions, et de même que Fourier voyait le faible des doctrines d'Enfantin, Enfantin discernait le point faible des doctrines de Fourier.

En réalité, celui-ci détestait et méprisait les saint-simoniens et leur affectation de religiosité, et il s'élevait avec un bon sens clairvoyant contre leurs dogmes antisociaux. « J'ai assisté, écrivait-il à Muiron (1), aux prônes des simoniens dimanche passé. On ne conçoit pas comment ces histrions sacerdotaux peuvent se former si nombreuse clientèle. Leurs dogmes ne sont pas recevables : prêcher au XIX^e siècle l'abolition de la propriété et de l'hérédité ! « ... Que feront-ils de la paternité sans la libre disposition de l'héritage ? Et pourtant ils veulent favoriser les femmes ! Mais où trouveront-ils une mère qui veuille dépouiller sa fille et lui dire : « Je croyais te laisser cent mille francs, mais je les donne aux prêtres. Si tu veux du travail, tu iras vers les prêtres faire vérifier tes capacités. » — « Vous voulez, dit-il encore à son correspondant, que j'imité leur ton, leurs capucinades sentimentales, que vous nommez effusions du cœur. C'est le ton des charlatans. Jamais

(1) Morin, *Vie de Fourier*, p. 110-117.

je ne pourrai donner dans cette jonglerie. » Enfin il accusait les saint-simoniens de lui avoir pris ses idées, entre autres celle du travail attrayant.

On voit que l'école saint-simonienne n'avait pas été inattentive aux travaux de Ch. Fourier. *Le Globe* en avait même parlé avec considération : « De ce nombre (des réformateurs), est-il dit dans un article de Guérault (1831), est M. Charles Fourier. Le jour est venu pour nous, disciples d'un homme qui vécut et mourut méconnu, si ce n'est de quelques-uns, d'appeler la lumière et la justice sur les écrits d'un penseur dont les idées ont un rôle important à jouer dans l'œuvre que nous accomplissons aujourd'hui. »

Malgré ces rares témoignages d'estime, Ch. Fourier était demeuré presque entièrement inconnu ; mais la chute de l'école saint-simonienne fit la fortune de la sienne, et il eut avant de mourir la bonne fortune de voir se grouper autour de lui une jeune et active clientèle. Lechevalier le premier commença des leçons publiques sur la doctrine de Fourier. Abel Transon publia dans la *Revue encyclopédique*, de Pierre Leroux et de Jean Reynaud, un résumé de la doctrine de Fourier. Enfin, en 1832, l'école fut assez fortement constituée pour se donner un organe périodique : *le Phalanstère, ou la Réforme industrielle*, qui plus tard devint *la Phalange*. A cette époque, on commença une expérience de colonisation phalanstérienne à Condé-sur-Vesgres, près de la forêt de Rambouillet. L'entreprise échoua ; mais, disent les disciples, faute de capitaux et sans avoir été sérieusement essayée. On fit des cours et des conférences ; on essaya d'obtenir des ministres, MM. Guizot et Thiers, de nouveaux essais de colonisation agricole. En 1831, Fourier publia un dernier ouvrage essentiellement critique, *la Fausse Industrie et l'Industrie naturelle*. Enfin, outre les différents ouvrages que nous avons mentionnés, Fourier a écrit un grand nombre d'articles au journal *le Phalanstère* ou *la Phalange*, articles dont un grand nombre ont été réunis par les disciples, sous le titre de *Manuscrits de Fourier*. Il mourut en 1831.

Après la mort de Fourier, l'école phalanstérienne passa sous la direction de M. Victor Considérant, dont le livre, *Doctrine sociale*, supérieur littérairement à tous les autres livres de l'école, contribua beaucoup en propager les idées. Le recueil de *la Phalange*, jusqu'alors hebdomadaire, devint un journal quotidien et prit le titre de *Démocratie pacifique* : on y soutint une politique très conservatrice et même ministérielle. Cependant, en 1848, l'école arbora franchement le drapeau républicain, et son chef, M. Considérant, fut appelé, ainsi que tous les autres chefs socialistes, à l'assemblée nationale, où ils purent développer leurs plans. La discussion publique n'était guère favorable à des systèmes essentiellement arti-

ficiels, qui demandaient à être acceptés tout entiers d'un seul bloc, et qui ne peuvent avoir qu'un intérêt spéculatif. La fin de la république en 1852 fut la fin des systèmes socialistes, et en particulier du système phalanstérien. L'école fouriériste renonça à toute action militante : son chef, M. Victor Considérant, renonça à la vie publique ; uniquement curieux de sciences et d'études, il vécut et vit encore comme un sage antique, spectateur paisible des évènements prodigieux, plus prodigieux que le phalanstère, qui se sont accomplis dans le monde depuis cette époque ; on le voit sur les bancs des écoles, comme un vieil écolier du moyen âge, débris d'une époque puissante par l'imagination et l'invention, que bientôt on ne comprendra plus. Peut-être le moment est-il convenable pour parler de ces écoles et sectes qui ont tant troublé et agité notre jeunesse, mais dont nous sommes aujourd'hui assez éloignés pour en parler sans passion, en même temps qu'assez rapprochés pour n'en avoir pas perdu le sens et la tradition. Au reste, comme le système social de Fourier et ses plans de réorganisation ont été souvent exposés et ont perdu toute importance pratique, nous insisterons surtout sur la philosophie du système : nous en chercherons le fil conducteur, et nous essaierons de trouver une sorte de suite et de lien dans cette construction bizarre et artificielle que l'on est souvent tenté de croire sortie de la cervelle d'un fou.

II.

Le système de Fourier peut se ramener à deux théories fondamentales : d'une part, l'association domestique agricole, de l'autre l'attraction passionnelle. L'une de ces théories est une thèse économique ; l'autre une thèse philosophique. Historiquement, c'est par la théorie économique que Fourier a commencé, mais si l'on veut se rendre compte de la pensée et de l'esprit du système, c'est par la thèse philosophique qu'il faut d'abord l'étudier.

Le saint-simonisme reposait sur la philosophie de l'histoire : le fouriérisme repose sur la métaphysique, ou plutôt sur la théodicée, en un mot sur une théorie de la Providence. Aujourd'hui que la question du mal est à l'ordre du jour, on nous permettra d'insister quelque peu sur la solution étrange que Fourier en a donnée. Cette solution est une combinaison très particulière de pessimisme et d'optimisme, de pessimisme provisoire et d'optimisme définitif. Il est curieux de voir comment un esprit sans culture, mais original et pénétrant, a compris et essayé de résoudre à son tour cette question accablante du mal qui, depuis l'origine de la pensée humaine, n'a cessé de tourmenter les philosophies et les religions.

Il semble qu'il n'y ait que trois solutions possibles du problème du mal : l'athéisme, le manichéisme, le théisme. Pour l'athée, la nature est aveugle, par conséquent indifférente : elle produit à la fois le bien et le mal, le mal et le bien. Ce système peut prendre deux formes : ou bien en vertu des lois du hasard et du mouvement, ces deux termes se compensent et s'égalisent : c'est l'indifférentisme; ou bien au contraire, dans cette lutte, le mal, ayant beaucoup plus de chances que le bien, l'emporte nécessairement, et c'est le pessimisme. Pour le manichéisme, qui dérive de la doctrine de Zoroastre, on sait qu'il y a deux principes : le principe du mal et le principe du bien. La création est le théâtre de leur lutte : pour les uns, cette lutte n'est que provisoire et se terminera par le triomphe du bien; pour les autres, elle est éternelle : la première de ces deux formes rentre dans le théisme, la seconde est à proprement parler le dualisme. Pour le théisme enfin, le bien seul est réel; seul il est l'effet direct de la volonté de Dieu; le mal n'est qu'une limitation liée à la condition de la créature. Ce système à son tour se divise en deux formes : la doctrine de l'expiation ou de la chute, et celle de l'épreuve et du progrès; la première de ces deux formes est un pessimisme relatif, la seconde est l'optimisme.

Il semble que ces hypothèses épuisent tout ce que l'on a pu penser et écrire sur le problème du mal; cependant Fourier a imaginé une conception qui n'est aucune de celles que nous venons de dire, quoiqu'elle se rattache cependant au troisième système, c'est-à-dire au système théiste; mais dans le sein du théisme il est original, si toutefois la bizarrerie et l'excentricité des idées peuvent s'appeler du nom d'originalité.

Fourier est l'adversaire de l'athéisme; c'est, suivant lui, une opinion bâtarde qui ne signifie rien. En présence de l'ordre du monde, nous ne pouvons nier l'existence de Dieu; mais aussi, en présence du mal qui règne dans le monde, il faut convenir que l'athée est excusable. Le vrai ennemi de Dieu, le vrai ennemi de la raison, au contraire, est le théiste ou le superstitieux : car, en disant qu'il faut se résigner au mal, en cherchant à l'amoindrir et à le couvrir dans le monde par toutes sortes de subterfuges, il empêche d'en chercher le remède. Il conduit les hommes à une lâche servitude, au lieu de leur inspirer le désir de la délivrance.

Entre les deux thèses extrêmes de l'athéisme et du théisme servile (Fourier ne parle pas du manichéisme, disparu depuis longtemps), il y a une voie moyenne : c'est l'impiété, non pas une impiété aveugle, mais « une impiété raisonnée. » Il faut commencer, non par renier Dieu, mais par le maudire; et cela, non pour s'arrêter là, comme l'impie vulgaire, mais au contraire pour revenir à une idée plus juste de la Providence et de Dieu. Le mal nous ramènera

au bien, le pessimisme à l'optimisme, la haine de Dieu à l'amour de Dieu, l'impiété à la piété véritable (1).

La vraie coupable est la métaphysique. Elle n'a compris ni ses droits ni ses devoirs. Elle devait se faire l'intermédiaire entre Dieu et la science humaine; elle devait se faire juge de Dieu, lui demander compte de ses créations, examiner s'il a rempli ses devoirs, en un mot « lui faire son procès. » D'un autre côté, elle devait aussi juger les sciences humaines, qui prétendent gouverner l'homme, à savoir la morale, la politique, l'économie politique, montrer que ces sciences éliminent Dieu du gouvernement du monde et en font un Dieu fainéant; car, si par la morale et la politique nous pouvons gouverner l'homme, nous n'avons plus que faire de Dieu. La métaphysique a donc méconnu son rôle; au lieu de changer le cuivre en or, elle a changé l'or en cuivre et s'est perdue dans d'inutiles subtilités.

L'impiété raisonnée ne nie pas l'existence de Dieu; au contraire elle se sert des preuves mêmes que l'on donne de son existence pour le maudire. On dit : *Enarrant cæli gloriam Dei*. Il faut dire : *Enarrant terræ incuriam Dei, et absentiam providentiæ ejus enuntiat civilitatio*. Plus la création prouve son habileté, plus nos maux prouvent son indifférence. Dieu semble n'avoir voulu que nous éblouir. Que nous font vos fatras d'étoiles? Nous voulons du pain et non des spectacles, *panem, non circenses*. Si tous ces mondes sont habités, le bel art de créer tant de malheureux! S'ils sont plus heureux que nous, pourquoi nous a-t-il exceptés de ses faveurs?

Après ces plaintes générales, Fourier fait un véritable réquisitoire qu'il appelle « acte d'accusation contre la Providence. » Il accuse Dieu d'être imprévoyant, limité en Providence et en lumière; il l'accuse d'avoir été jaloux de la raison humaine et d'avoir craint que cette raison ne fût supérieure à la sienne; il l'accuse d'être avilisseur de lui-même et de l'homme, et d'avoir fait naître par là l'irrégion et l'athéisme; enfin il accumule avec une redondance diffuse toutes sortes de griefs qui reviennent tous au même, et il conclut en disant que « Dieu est l'équivalent du diable. »

Mais qui nous prouve que tous ces griefs viennent de Dieu et non de la faute de l'homme? Au contraire, ils retomberont tous à la charge de la raison humaine, s'il est prouvé que ce n'est pas Dieu qui a négligé de nous donner un code qui assurerait notre bonheur, mais que c'est la fausse raison ou philosophie qui s'est refusée obstinément à le voir et à le proclamer. En un mot, pour résumer ici les devoirs de l'homme et de Dieu, « le devoir de Dieu

(1) Toutes ces idées et celles qui suivent sont empruntées à un fragment de Fourier intitulé : *Égarement de la raison*, qui, je crois, n'a jamais été analysé, soit par les partisans, soit par les critiques de la doctrine.

est de nous donner un code, le devoir de l'homme est de le chercher. »

Il y avait deux solutions possibles du problème du mal : la malfaisance de Dieu, ou la malfaisance de la civilisation. Il fallait supposer d'abord la première pour être conduit à la seconde, et c'est en quoi l'impiété raisonnée valait mieux que l'athéisme ou le théisme. En effet, l'impie dit d'abord : « Dieu, s'il l'eût voulu, aurait pu nous rendre heureux. » Un autre dit : « Qui sait s'il ne se repentira pas de son erreur et de son injustice, et s'il ne cherchera pas un plan pour nous rendre heureux ? » Un troisième dira enfin : « Ce plan existe, il faut le trouver. »

Comment le découvrir ? Fourier part d'un principe qu'il appelle « l'économie de ressorts, » et qui n'est autre, sous une autre forme, que le principe de Malebranche, « de la simplicité des voies de la Providence, » ou celui de Maupertuis, « de la moindre action. » Dieu étant, suivant Fourier, le plus parfait des mécaniciens, comme le prouve le système du monde découvert par Newton, il doit avoir appliqué le même ressort à toutes les créatures. Quel est ce ressort qui gouverne le ciel ? C'est l'attraction universelle. S'il y a unité de système dans tout l'univers, le même ressort doit régir la nature humaine. L'attraction, voilà le ressort cherché ; mais quelle attraction ? Les astres n'ont besoin que d'être guidés dans leurs mouvements, puisqu'ils n'ont ni sensibilité ni intelligence ; l'attraction y sera donc exclusivement mécanique. Mais les hommes sont des êtres sensibles, entraînés à l'action par les passions ; l'attraction doit donc être passionnelle, les passions doivent y être soumises à une loi telle que, tout en la suivant, les hommes arrivent au plus grand accord, à la plus grande harmonie avec eux-mêmes et avec leurs semblables ; et comme l'harmonie du monde est produite par deux forces, l'attraction et la répulsion, de même l'harmonie passionnelle comme l'harmonie musicale doit être à la fois obtenue par le mélange des accords et des discords.

Niera-t-on la possibilité d'un pareil système ? Ce serait dire que Dieu, qui a pu donner un code mécanique, n'a pu donner un code social (1). C'est ce qui est d'ailleurs réfuté par les faits ; car Dieu a donné un tel code aux animaux, lesquels n'obéissent qu'aux lois de l'attraction passionnelle. Mais il y a cette différence entre l'animal et l'homme que l'un, réduit à l'instinct, n'a rien à faire autre chose que suivre ce code sans être chargé de le découvrir ; l'homme au contraire a reçu la raison, en sus de l'instinct, précisément pour découvrir ce code. S'il n'a pas encore été découvert, ce n'est pas la

(1) Cette expression de *code*, si souvent reproduite par Fourier, paraît empruntée au *Code de la nature* de Morelly, dans lequel on retrouve d'ailleurs, avec bien moins de talent, des idées analogues à celles de Fourier sur le rôle des passions.

faute de Dieu, mais des philosophes : ajoutez-y les moralistes, les économistes, les politiques, contre lesquels Fourier n'a jamais assez d'anathèmes.

Qu'ont fait tous ces faux savans ? Ayant vu dans l'homme deux choses, l'attraction et la raison, au lieu de supposer que ces deux choses sont faites l'une pour l'autre et de partir du principe de l'économie de ressorts, qui les eût conduits à comprendre que la raison doit marcher d'accord avec la passion, ils ont imaginé une lutte entre l'une et l'autre, comme si Dieu pouvait avoir ainsi créé un être composé de deux ressorts contradictoires. Ils ont imaginé en un mot que Dieu nous a donné la raison pour réprimer les passions. Quelle étrange idée se fait-on par là du Créateur ! Que dirait-on d'un père qui commencerait par donner des vices à son fils et qui lui ferait ensuite la morale, d'un précepteur qui mettrait son élève au milieu de toutes les tentations, qui éveillerait ses sens, allumerait son imagination, et qui lui dirait ensuite : Triomphe de tous ces ennemis ? Et si après une telle épreuve, le père ou le maître insensé qui agiraient ainsi condamnaient à mort celui dont ils auraient eux-mêmes préparé la perte, ne serait-ce pas à une insigne imprévoyance ajouter une abominable cruauté ? Tel est le rôle que les moralistes prêtent à Dieu. Ils le rendent responsable d'une contradiction qui est leur œuvre. Ce que l'on appelle le devoir vient donc des hommes ; les passions seules viennent de Dieu. Le devoir varie suivant les temps et suivant les lieux ; les passions sont immuables. Partout les hommes aiment la vie, la puissance, la fortune, le plaisir ; mais la vertu en Orient n'est point la même que la vertu en Occident ; la vertu romaine et grecque est tout autre que la vertu moderne. Ainsi, tandis que les philosophes opposent précisément à la sensibilité son caractère relatif et subjectif et réservent au devoir seul le caractère de l'absolu, Fourier, retournant l'objection, nous montre que l'homme physique et animal est au contraire partout semblable à lui-même et que c'est la morale qui varie.

Encore, ajoute-t-il, si ce moyen d'action que Dieu aurait mis en nous pour combattre les passions, si la raison était en effet un remède efficace ! Mais il n'en est rien. Pour que ce remède eût une véritable action, il eût fallu nous donner beaucoup de raison et peu d'attraction ; au contraire, il nous a été donné beaucoup d'attraction et peu de raison. Les passions sont à la raison dans la proportion de douze contre un. Aussi la raison est-elle toujours impuissante, et elle l'est tout autant chez ceux qui la prêchent que chez les autres. Les parens et les maîtres prêchent les enfans, qui valent mieux qu'eux. Les moralistes et les prédicateurs ont exactement les mêmes passions et les mêmes vices que le reste des hommes. Qu'arrive-t-il ? C'est que, voyant la plupart de ceux qui

font métier de morale s'abandonner comme les autres à leurs passions, chacun s'habitue à en faire autant; l'important n'est pas d'être vertueux, mais de le paraître. La seule morale pratique, c'est l'hypocrisie.

On voit que Fourier rejette sur tous les moralistes en général l'objection que ces moralistes eux-mêmes, quand ils sont libres penseurs, opposent à la morale ascétique et religieuse. Cette morale leur paraissant dépasser les forces humaines, ils ne peuvent croire à la sincérité de ceux qui s'y engagent, et ils les accusent volontiers d'hypocrisie. Mais, selon Fourier, ce n'est pas un tel degré d'exaltation morale qui est contraire à la nature humaine, c'est la morale elle-même, c'est la prétendue lutte du devoir et de la passion. Si l'on suppose, en effet, que la volonté, aidée de la raison, peut vaincre les passions, on ne voit pas pourquoi la vertu chrétienne et ascétique serait plutôt impraticable que toute autre. Si au contraire on admet que la passion est essentiellement rebelle, elle le sera autant pour le philosophe que pour le religieux. Or c'est cette dernière hypothèse qui est la vraie, selon Fourier. C'est pourquoi l'imputation d'hypocrisie vaut aussi bien contre l'un que contre l'autre.

Nous n'insisterons pas ici sur le tableau cruel et virulent que Ch. Fourier nous étale, du désordre et du mensonge des mœurs mondaines. Il s'y laisse aller trop souvent à une crudité et à un cynisme que notre délicatesse ne supporte pas; mais il y déploie souvent aussi un talent de moraliste ou du moins de satiriste assez remarquable, et je m'étonne que les disciples n'aient pas eu l'idée d'extraire des œuvres bizarres et illisibles de leur maître un certain nombre de pages, écrites quelquefois avec une sorte de verve à la Rabelais et qui pourraient assurer à leur auteur une place qui ne serait pas sans honneur dans la série des moralistes français.

Les philosophes, les métaphysiciens, les théologiens ont donc méconnu ce qu'il y avait d'étrange en soi et d'inconciliable avec la bonté de Dieu et sa justice dans la condition actuelle de l'homme. Ils nous renvoient à la vie future; mais, si Dieu nous a préparé le bonheur dans l'autre monde, pourquoi pas dans celui-ci? Si au contraire il ne lui a pas répugné de nous rendre malheureux ici-bas, qui nous garantit qu'il aura plus de pitié de nous ailleurs? Suivant Fourier, Dieu ne s'occupe pas des individus. Il nous dit dans son langage trivial et burlesque: « Prenez-vous Dieu pour un cuistre qui va s'occuper de chaque ménage, pour un tatillon qui fourre son nez dans les affaires de chacun? » Non, Dieu s'occupe du globe et non des particuliers. Tous les civilisés lui sont en horreur. Robespierre et Louis XIV sont aussi coupables à ses yeux. Ce n'est pas que Fourier soit opposé à l'immortalité de l'âme. Au con-

traire, il en donne même une démonstration originale, fondée sur ce théorème : « Les attractions sont proportionnelles aux destinées. » Les désirs de l'homme sont infinis, la durée de son existence doit l'être également : démonstration fort analogue à celle que M. Jouffroy a donnée plus tard dans son *Cours de droit naturel*. Mais, tout en admettant la vie future, Fourier n'y voit qu'un résultat de la nature des choses, et non une compensation pour les maux que les hommes subissent ici-bas.

Ces maux sont l'œuvre de la civilisation. La civilisation, voilà le grand coupable. On reconnaît ici dans Fourier un élève de Rousseau. Il est le seul des philosophes qui ait pris à la lettre et poussé à l'excès les anathèmes de Jean-Jacques contre la civilisation. Le pessimisme de celui-ci n'avait guère produit que des optimistes. Tous ou presque tous avaient oublié les critiques amères et les violentes déclamations du citoyen de Genève contre la corruption et la décadence des mœurs, pour ne s'attacher qu'aux tendances idéales de l'*Émile* et du *Contrat social*. La révolution elle-même, dans ses momens de plus grande cruauté, était optimiste, et croyait toujours que le mal allait céder sa place au bien. Fourier, plus fidèle à la pensée de Rousseau, prend à partie la civilisation tout entière, aussi bien dans ses rêves de fausse perfectibilité que dans ses maux héréditaires. C'est le mal tout entier qu'il faut extirper, et cela en détruisant la « civilisation » pour y substituer « l'harmonie. » Dieu a fait l'homme pour être heureux et pour l'être ici-bas. Il suffit pour cela d'étudier les lois de la nature et d'appliquer les principes de l'attraction passionnelle.

La question du mal est donc résolue. Dieu avait établi pour l'homme un code naturel, qu'il fallait chercher et se contenter de reconnaître et d'appliquer. La raison abstraite et orgueilleuse a mieux aimé s'attribuer à elle-même l'empire. Que ce code soit révélé, et le mal cédera la place au bien.

Il reste toutefois une objection. Que faire des hommes qui nous ont précédés et qui ont été malheureux? Fourier n'est pas embarrassé de cette objection. Les périodes de calamité, selon lui, ne sont rien en comparaison des périodes bienheureuses que l'humanité a à parcourir. « Que sont, dit-il, quatre à cinq mille ans de misère pour quatre-vingt mille de bonheur? » Si Fourier eût su que l'on donnerait bientôt presque deux cent mille ans d'existence à l'humanité, il s'en serait tiré probablement en attribuant des millions d'années aux périodes harmoniques, car il ne s'embarrassait pas pour si peu.

De même que Fourier donnait, on vient de le voir, une solution originale au problème du mal, en nous promettant sur la terre une sorte de paradis de Mahomet, il donnait aussi une solution nou-

velle au problème moral. Car, en morale, on ne connaît guère que trois solutions : ou réprimer les passions au nom du devoir; — ou réprimer les passions au nom de l'utile; — ou s'abandonner à toutes les passions. Or la première est contraire à la sagesse de Dieu, comme nous l'avons montré. La seconde est plus près de la vérité; mais, ne sachant pas que les passions s'ordonnent elles-mêmes quand on en connaît la loi, c'est toujours dans la répression que l'on cherche la solution. Enfin l'abandon à toutes les passions est impossible en civilisation. La solution de Fourier est bien en effet l'abandon libre aux passions, mais à la condition d'en découvrir la loi et le mécanisme. Il ne s'agit pas de changer les passions, mais d'en changer la marche, — elles tendent d'elles-mêmes à la concorde. Les maux qu'on leur impute ne viennent pas d'elles, mais du milieu social, c'est-à-dire du mode de leur application. C'est ce mode qu'il faut chercher. Nous avons découvert le principe, à savoir l'attraction passionnelle. Il faut chercher maintenant le mécanisme, c'est-à-dire le moyen, passer de la théorie à la pratique, du problème philosophique au problème économique et social.

III.

Nous venons d'étudier la première théorie de Fourier, à savoir l'attraction passionnelle : nous avons maintenant à exposer la seconde, la théorie de l'association; mais, entre les deux et pour passer de l'une à l'autre, il y a une théorie intermédiaire qui appartient encore à la philosophie du système : c'est celle du mécanisme passionnel. Le mécanisme passionnel et l'association domestique-agricole sont deux doctrines liées l'une à l'autre; l'une est la clé de l'autre. Car c'est le mécanisme des passions qui conduit nécessairement à la vraie théorie du mécanisme social.

Pour comprendre le mécanisme passionnel, il faut d'abord étudier les passions, qui sont les modes ou espèces de l'attraction passionnelle. Cette attraction est l'impulsion donnée par la nature avant toute réflexion, et persistant malgré toutes les protestations de la raison. Autant il y a d'impulsions de ce genre, autant il y a de passions primitives. Suivant Fourier, il y en a douze, lesquelles se ramènent à trois principes ou foyers d'attraction. En premier lieu, l'homme est porté au « luxe. » Fourier entend par là le goût du bien-être intérieur ou extérieur, santé ou richesse : c'est là une première classe de passions. En second lieu, l'homme est né sociable et porté à former des groupes et des réunions : c'est le principe de la seconde classe. Jusque-là, rien de bien nouveau, rien qui n'ait été dit par tous les observateurs du cœur humain, par tous les moralistes ou psychologues. Mais voici

ce que Fourier considère comme le nœud de son système, et comme sa grande invention sociale : c'est que l'homme n'est pas seulement porté à former des groupes, il l'est aussi à former des « séries; » non-seulement il obéit à certaines impulsions, appelées passions; mais ce que les philosophes n'ont pas vu, c'est que, parmi ces passions, il en est un certain nombre dont la fonction est précisément d'établir entre les autres un certain ordre, un certain mécanisme, et d'en rendre possible le libre essor. C'est la découverte de ce troisième foyer d'attraction qui constitue l'originalité de la psychologie de Fourier, et qui contient implicitement la solution du problème social.

Quelles sont les diverses passions qui se rattachent à ces trois grandes sources d'attraction? Le bien-être extérieur ou intérieur, objet du premier groupe, n'est autre chose que la satisfaction des sens; et comme il y en a cinq, il y aura donc cinq passions fondamentales qui réunies composent ce que Fourier appelle dans sa terminologie barbare le *luxisme*. En second lieu, la tendance sociale ou affection que Fourier appelle le *groupisme* donne lieu à quatre passions principales, parce qu'il y a lieu à former quatre espèces de groupes. Ou bien nous nous réunissons par choix libre ou sympathie de caractère : c'est ce qu'on appelle l'amitié; ou bien par l'intérêt commun ou similitude d'occupation : c'est l'esprit de corps, ou, suivant Fourier, « lien corporatif, » mobile qu'il confond avec l'ambition, parce que l'ambition peut être collective ou individuelle; collective lorsqu'on veut la supériorité de sa corporation sur les autres : de ce genre est l'ambition du clergé; individuelle, lorsqu'on cherche la supériorité dans sa corporation propre. En troisième lieu, les groupes sont formés par l'attrait des sexes : et c'est la passion de l'amour; d'où naît un quatrième groupe, à savoir la famille, reposant sur un ensemble d'affections que Fourier appelle *familisme*. Il y a donc dans la seconde classe quatre passions fondamentales : l'amitié et l'ambition, l'amour et le familisme.

On remarquera que, parmi les passions fondamentales, Fourier ne range pas le patriotisme. Sans qu'il s'explique sur ce point, on est autorisé à supposer qu'il considérait cette passion comme appartenant à l'ordre civilisé et subversif. La nature humaine étant la même partout, il n'y a pas lieu à la diviser en peuples différens. La patrie, dans le système de Fourier, c'est la commune sociétaire, la phalange. L'amour de la patrie sera donc l'amour de la phalange : il sera la résultante naturelle de toutes les passions, la phalange étant le vrai milieu où elles peuvent se satisfaire.

Nous venons de constater l'existence de neuf passions fondamentales ramenées à deux types, l'amour du bien-être et la tendance aux groupes. Supposons maintenant un état de choses où ces neuf pas-

sions, c'est-à-dire toutes nos passions sensibles ou affectives, trouvant leur satisfaction, où les sens et le cœur soient à la fois satisfaits, cet état est ce qu'on appelle le bonheur. Le bonheur, suivant Fourier, doit être « bi-composé; » c'est-à-dire qu'il doit être, d'une part, composé, à la fois sensuel et spirituel; en second lieu, qu'il doit nous fournir, à chacun de ces deux points de vue, une double jouissance, c'est-à-dire deux jouissances des sens et deux jouissances de l'âme; et encore n'est-ce là qu'un minimum, car l'homme, selon Fourier, est capable de « plaisir puissantiel, » c'est-à-dire de plaisir cumulé.

Or, nous avons vu précédemment que Dieu nous doit le bonheur et qu'il eût été un bien mauvais mécanicien s'il nous avait donné le désir du bonheur sans le moyen de le satisfaire. Comment résoudre le problème? D'un côté en effet, le bonheur est dans la satisfaction des passions, ou comme s'exprime Fourier dans « l'essor continu et intégral des passions radicales. » D'un autre côté, dans l'ordre social tel que nous le connaissons, les passions sont « des tigres déchainés, des êtres démoniaques. » D'où l'on a conclu qu'elles étaient nos ennemis naturels et qu'il fallait les détruire ou les réprimer. C'était mal conclure, car sont-ce bien nos passions qui sont nos ennemis? Ne serait-ce pas plutôt le milieu dans lequel elles se développent, c'est-à-dire le mécanisme civilisé? Au lieu de changer et de détruire nos passions, ce que l'on n'a jamais pu faire, ne serait-ce pas le mécanisme lui-même qu'il faudrait changer?

Si les philosophes avaient mieux étudié la nature humaine, ils auraient trouvé dans nos passions elles-mêmes la loi de leur mécanisme naturel. Ils auraient vu qu'il y a en nous des passions, qu'ils ont appelées des vices, parce qu'ils n'en comprenaient pas la raison d'être et le but, et qui tendent précisément à l'harmonie des autres passions : ce sont celles qui forment le troisième groupe ou foyer d'attraction, tendant à la formation des « séries, » et que Fourier appelle *sériisme*. De plus, comme ces passions ont pour objet propre de déterminer le mécanisme des autres passions, Fourier les appelle *mécanisantes*; enfin, comme elles mettent un certain ordre, un certain rythme dans le jeu des autres ressorts, il les nomme aussi *distributives*. Quelles sont ces trois passions *pivotalles*, qui jouent un rôle si considérable dans la théorie de Charles Fourier? Nous le verrons tout à l'heure; mais, puisqu'elles se rattachent toutes trois à un foyer principal qui est le *sériisme*, puisqu'elles tendent à la formation des séries, demandons-nous ce que c'est qu'une série dans la mécanique phalanstérienne.

Reprenons encore une fois le problème à résoudre. Le voici : assurer à toutes nos passions le libre essor dans leur jeu interne et externe, c'est-à-dire permettre à chaque homme la satisfaction

de toutes ses passions sans se nuire à soi-même et sans nuire aux autres : tel est le problème dont la loi sériaire ou le mécanisme sériaire nous donne la solution.

La loi sériaire est une loi de la nature, c'est la loi que Dieu lui-même a employée dans la formation des êtres. Les différens règnes naturels sont en effet groupés par séries. Ce sont ces groupes qui ont permis les classifications des naturalistes. Les animaux rangés par divisions et sous-divisions, depuis les embranchemens jusqu'aux variétés, forment une échelle et une hiérarchie. Ce que l'on appelle la méthode naturelle n'est autre chose que le travail par lequel le naturaliste essaie de reproduire dans ses cadres cet ordre et cette hiérarchie. Si Dieu a appliqué cette loi au règne animal, pourquoi ne l'aurait-il pas appliquée au genre humain? Comme il y a une série animale, pourquoi n'y aurait-il pas une série passionnelle? L'homme serait-il « hors d'unité avec l'univers? » Il y aurait donc duplicité de système; rien ne serait plus contraire au principe de l'économie de ressort.

Comment se représenter cependant la série appliquée aux passions? Le voici : « La série passionnelle, dit Fourier, est une ligue, une affiliation de diverses petites corporations dont chacune exerce quelque espèce d'une passion, qui devient passion de genre pour la série entière. Par exemple, vingt groupes cultivant vingt sortes de roses forment une série de rosistes quant au genre, et de blancs-rosistes, de jaunes-rosistes, de mousse-rosistes quant aux espèces. » On se demandera en quoi la loi sériaire est un moyen d'établir l'accord et l'harmonie des passions, et par conséquent d'assurer le bonheur. C'est que l'harmonie des passions n'est possible qu'à deux conditions : la première, c'est que les passions soient nombreuses; la seconde, qu'elles soient graduées : cette seconde condition suppose la première, car il est impossible de graduer les passions s'il n'y en a pas un grand nombre.

Supposons en effet un petit nombre de passions qui ne soient pas divisées en sous-passions, celles-ci subdivisées à leur tour en nuances de plus en plus faibles; dans ce cas, nul accord possible. Entre deux extrêmes point de transition, et par conséquent point de transaction; même un seul moyen terme ne suffirait pas : de là lutte et discorde allant jusqu'à l'animosité. Supposons, dit Fourier, qui aime à emprunter tous ses exemples à la cuisine, supposons trois personnes dînant ensemble. L'une aime le pain très salé, l'autre demi-salé, l'autre point du tout. Nul accord possible, en supposant qu'il n'y ait qu'un pain à se partager. Supposons au contraire trente personnes aimant chacune le pain à un degré de cuisson ou de salaison différente; aussitôt il s'établira des groupes, des sous-groupes qui se feront contrepoids les uns aux autres, qui

lutteront les uns contre les autres, mais qui se soutiendront aussi; nul ne se sentira isolé. Il puisera sa force dans le groupe dont il fait partie; et dans ce groupe même, il aura des alliés et des rivaux qui exciteront et soutiendront son activité et lui feront produire tout ce dont il sera capable.

Cette division en groupes et en sous-groupes est donnée par la nature. Elle se forme spontanément partout où il y a réunion d'hommes. Dans toute assemblée politique, il y a un centre et deux extrémités; et bientôt même ce centre et ces extrémités se subdivisent, et il se forme des groupes intermédiaires. C'est ainsi également que, dans une armée, il y a un centre et deux ailes, et des liaisons intermédiaires qui tiennent ces trois groupes en communication.

Appliquez cette loi aux passions, vous avez la série passionnelle. Moins il y aura de passions intermédiaires, plus il y aura de luttes, de discordes et de haines sans contre-poids. Plus au contraire il y aura de passions intermédiaires, plus il sera facile de tempérer les discordes par les accords et de tout fondre dans une harmonie générale comme dans un orchestre. De là ce principe qui résume tout le mécanisme sériaire: « Tous les goûts sont bons, pourvu qu'on puisse composer une série régulière, échelonnée en ordre ascendant et descendant, et appuyée aux deux extrémités par des goûts mixtes. »

On doit donc se représenter la série sociétaire de Fourier comme une armée composée de corps différens: chacun de ces corps subdivisé à son tour en corps subordonnés, régimens, bataillons, compagnies, etc.; ces armées étant toutes consacrées à la production, à la manutention, à la distribution, à la consommation. Il y aura donc des groupes producteurs, des groupes distributeurs, des groupes consommateurs, chacun d'eux formé spontanément par l'attrait. On demandera s'il y a des goûts pour toutes les occupations. Fourier a répondu d'avance par son grand théorème « des attractions proportionnelles aux destinées. » Tout ce que l'homme est appelé à faire par la nature trouve dans sa nature même un attrait qui l'y pousse et qui l'y convie. Autrement Dieu aurait fait une œuvre contraire à elle-même.

Maintenant que nous connaissons la loi sériaire, nous sommes en mesure de comprendre le mécanisme passionnel. On voit tout d'abord que le problème de mettre d'accord les passions avec elles-mêmes se confond avec le problème de la plus grande production possible de l'activité humaine, et de la meilleure distribution possible des produits. Pourquoi en effet les hommes se haïssent-ils? C'est qu'ils n'ont pas en assez grande abondance les produits qui doivent satisfaire leurs besoins, et que ces produits sont mal dis-

tribués. Ainsi le problème philosophique et moral de l'harmonie des passions n'est autre en réalité que le problème économique de l'organisation du travail. Or ce problème, la nature l'a résolu pour nous en nous donnant trois passions fondamentales qui ont pour office propre de déterminer et de régler le mécanisme sériaire. Ce sont les passions mécanisantes et distributives que nous avons déjà signalées, mais qu'il nous reste à décrire et à nommer. Ces trois passions que Fourier appelle « des ressorts » sont *la cabaliste*, *la papillonne* et *la composite*. La cabaliste est l'esprit de rivalité et d'intrigue si funeste dans l'état de civilisation, mais qui a sa raison d'être dans le dessein de la Providence : « Pourquoi Dieu, dit Fourier, a-t-il rendu les hommes si enclins à l'intrigue, et encore plus les femmes ? C'est parce que dans l'ordre sociétaire tout homme, femme, enfant doit être membre de trente, quarante, cinquante séries, y épouser chaudement l'esprit de parti, les cabales... Une série ne souffre pas de sectaire modéré : elle a horreur de la modération. Qu'en arrive-t-il ? Que ses ouvrages sont de niveau avec la véhémence de ses passions. » La papillonne est « le besoin de variétés périodiques, situations contrastées, changemens de scènes, incidens piquans, nouveautés propres à créer l'illusion, à stimuler sens et âme à la fois. » Enfin la composite est la passion qui recherche la composition des plaisirs, ou, comme s'exprime Fourier, « l'amorce composée », à savoir la réunion des plaisirs des sens à ceux de l'âme.

Ces trois passions mécanisantes ou ressorts agissent par le moyen de trois leviers qui sont : *l'échelle compacte*, *les courtes séances* et *l'exercice parcellaire*. La compacité ou échelle compacte consiste dans « le rapprochement des variétés cultivées par des groupes contigus. Par exemple, sept groupes qui cultiveraient des poires très différentes ne pourraient former une série passionnelle. Ces groupes n'auraient ni sympathie, ni antipathie, ni rivalité, ni émulation, faute de rapprochement. La cabaliste n'y aurait point son essor. » Il faut donc des groupes compacts, où tous les intermédiaires soient représentés. Le principe des courtes séances s'explique assez par lui-même. Les plus longues ne dépasseraient pas deux heures. Sans cette disposition en effet, un individu ne pourrait s'engager dans une trentaine de séries, comme il est nécessaire pour le jeu de la cabaliste. Le principe des courtes séances correspond à la passion de la papillonne. Enfin l'exercice parcellaire est la troisième condition ou troisième levier. D'après ce principe, le travail de chacun doit se borner à telle parcelle de fonctions : c'est la division du travail poussée à l'extrême. Le troisième levier sert à satisfaire la passion de la composite, en permettant, grâce à la facilité du

travail, de cumuler le plaisir matériel et le plaisir de l'esprit (conversations, jeux, etc.).

L'action de ces six moteurs, ressorts et leviers, est inséparable. Les ressorts sont causes, les leviers sont effets. Par leur action combinée, le problème du mécanisme passionnel est résolu. En effet, le jeu interne des passions est garanti. Toutes peuvent se donner essor sans se nuire les unes aux autres. Toutes les passions sensibles peuvent se donner carrière, car toutes sont utiles; en même temps les passions affectives sont satisfaites par la formation des groupes, et les trois procédés signalés donnent satisfaction aux passions mécanisantes. Ainsi nous savons par quel moyen passer de l'attraction passionnelle à l'association, du principe à l'application. Il nous reste à expliquer dans ses lignes générales la seconde théorie de Fourier, son plan d'organisation du travail : c'est la partie la mieux connue de sa théorie.

Dans l'état actuel, le ménage, l'industrie, le commerce, l'agriculture, tout est morcelé. Chaque famille a son ménage, chaque commerçant sa boutique, chaque industriel son atelier, chaque cultivateur son champ. Chacun travaille isolément et jouit isolément. A cet ordre de choses qu'il appelle « l'ordre morcelé, » Fourier propose de substituer « l'ordre combiné, » c'est-à-dire l'exploitation et la consommation par association. Soient quatre cents familles qui, dans l'état actuel, ont quatre cents ménages différens : il s'agit de les réunir en un seul ménage, de substituer à quatre cents ateliers un seul atelier, subdivisé en groupes de fonctions; à quatre cents champs séparés, un seul territoire à exploiter en commun, et ainsi de suite. Il s'agit en un mot de transformer les salariés en coïntéressés et coassociés.

Telle est l'idée fondamentale de Fourier en matière d'organisation sociale. Il reconnaît que cette idée n'est pas de lui, et il fait honneur à quelques capitalistes, notamment à M. Cadet de Vaux, d'avoir compris l'immense économie de frais généraux que produirait ainsi la substitution d'une seule entreprise combinée à quatre cents entreprises morcelées. Mais, suivant lui, les avantages de l'association n'avaient été reconnus que dans l'intérêt du capital, et bien loin de profiter à tous, ce n'était encore là que le principe d'une nouvelle féodalité. Pour lui, il s'agissait non pas d'associer les capitaux, mais d'associer les familles, les ménages; c'est pourquoi il appelle son système : association domestique. On dit qu'il n'est pas possible de faire vivre d'accord trois ménages ensemble. Trois, non; mais quatre cents, oui; car la multiplicité produit les accords en même temps que les discords. La variété des goûts entretient l'intrigue nécessaire aux perfectionnemens de l'industrie,

s'il y a assez de goûts pour former des ligues, c'est-à-dire des groupes associés. De plus, cette association doit être agricole. C'est en effet à l'agriculture que ce système s'applique particulièrement. Ce sont les travaux de la campagne qui se prêtent le mieux à la formation de séries et de groupes, aux alternances, aux engrenages, à tous les mouvemens en un mot qu'exige la loi du mécanisme sériaire.

Mais de là même naissait pour le système une difficulté que Fourier ne résolvait pas et qu'il n'a pas même examinée. En supposant qu'il s'appliquât en effet à l'agriculture, était-il également applicable à l'industrie manufacturière et commerciale? *A priori*, sans doute, il n'y a rien là d'impossible. Mais il se présente ici des difficultés particulières qui eussent mérité l'examen. En effet, dans Fourier les exemples de séries sont toujours pris à l'agriculture, et surtout au jardinage. C'est toujours la série des *poiristes*, des *rosistes*, etc., que l'on nous propose comme modèles. On ne réfléchissait pas assez que la série soi-disant passionnelle se calquait tout simplement sur la série végétale donnée par l'histoire naturelle. La nature et l'art ayant créé des variétés de roses, des variétés de poires, on supposait (arbitrairement d'ailleurs), que la passion des roses et des poires se subdivisait en autant d'espèces qu'il y avait de variétés. Mais en est-il de même dans l'industrie? Peut-on diviser la passion en proportion de la division du travail? Y a-t-il des gens qui aiment la tête d'une épingle, et d'autres qui en aiment la pointe? De plus, l'industrie se prête-t-elle comme l'agriculture aux courtes séances, aux alternances, à tous ces jeux du travail attrayant qui eussent fait du phalanstère, suivant Fourier, un véritable paradis, si toutefois le changement perpétuel est aussi agréable qu'il se le figurait? L'industrie veut au contraire la continuité, la répétition incessante. L'extrême habileté y résulte de l'extrême spécialité. Quoi qu'il en soit de cette critique, une réunion de quatre cents familles liées en séries et en groupes industriels, exploitant une lieue carrée du sol, sous le gouvernement d'une régence, est ce que l'on appelle une « phalange, » et la ville ou le village habité par la phalange s'appellera « phalanstère. »

Pour bien comprendre l'association phalanstérienne, comparons-la à l'association saint-simonienne? Il y a deux différences principales. D'une part, la phalange est une association libre fondée dans une société quelconque par l'initiative privée, tandis que l'association saint-simonienne enveloppe nécessairement la société tout entière. Fourier a toujours demandé ce qu'il appelait une « épreuve locale, » pensant que l'attrait seul suffirait pour entraîner le reste des hommes : deux ou trois ans devaient suffire pour convertir le globe tout entier.

Le saint-simonisme, au contraire, supposait une révolution sociale et une prise de possession du gouvernement. En second lieu, le saint-simonisme supprimait la propriété du sol et le capital. Il ne restait plus que des fonctionnaires. Dans le phalanstère, au contraire, les associés ne sont pas fonctionnaires, mais actionnaires. A moins de dire qu'une action de chemin de fer n'est pas une propriété, on doit reconnaître que la mise en actions d'une lieue carrée de territoire, assurant à chacun un dividende proportionnel à son apport, ne change en rien les conditions fondamentales de la propriété actuelle.

Le phalanstère ne supprime donc pas la propriété, mais il résout, du moins Fourier le croyait, l'antinomie entre la grande et la petite propriété. Cette antinomie se concilie par le système de « la propriété combinée. » Le phalanstère résout aussi les antinomies soulevées par la division du travail, par les machines, par la concurrence, et il est permis de dire que la célèbre méthode qu'un autre socialiste fameux, Proudhon, a employée plus tard avec fracas, la méthode des antinomies, résolues par une synthèse supérieure, est déjà en principe dans Fourier, non pas qu'il ait employé cette méthode trichotomique, mise à la mode par Hegel, et dont Proudhon a fait un usage si sophistique; c'est le fond du système, sinon la forme que l'on trouverait dans Fourier. Il a même encore cette supériorité sur Proudhon, que celui-ci excellait sans doute à mettre en contradiction la thèse et l'antithèse, mais était absolument négatif et muet quand arrivait la synthèse, tandis que Fourier avait une solution, chimérique sans doute, mais positive, et qu'il proposait avec une entière sincérité.

L'idée fondamentale du phalanstère étant indiquée, rappelons brièvement les idées qui s'y rattachent. Il y en a quatre principales : le travail attrayant; — le triple ou quadruple produit; — le minimum garanti; — la répartition proportionnelle. Ces théories sont trop connues pour que nous y insistions. Bornons-nous à quelques mots sur le fameux principe du travail attrayant.

La théorie des séries a pour conséquence nécessaire celle du travail attrayant. Suivant Fourier, il n'y a aucune passion primordiale qui nous porte au travail; mais il n'y en a aucune qui nous en éloigne. Nul n'aime travailler pour travailler; mais nul ne se refuse à travailler lorsqu'il y trouve la satisfaction d'une passion. Or, dans le phalanstère chacun choisissant spontanément l'occupation qui lui agrée le plus, la variant sans cesse, sans aller jusqu'à la lassitude, enfin étant exalté par la double impulsion des sens et de l'âme, travaille avec plaisir, tandis que dans la civilisation le travail est une contrainte. On dit que le travail sera toujours, quoi

qu'on fasse, une fatigue. Mais tel homme qui passe pour paresseux emploiera toute sa journée à la chasse, et souvent sans résultat. Ainsi on ne recule devant nulle fatigue, souvent sans résultat. C'est donc en excitant la passion qu'on excitera au travail. Ainsi, suivant Fourier, la paresse n'est pas une passion primordiale et simple : c'est le contre-coup de la subversion de nos penchans naturels. Reste la question des travaux répugnans. Fourier croit résoudre la difficulté en faisant remarquer le goût des enfans pour la malpropreté. Il croit qu'en utilisant ce goût et en exaltant le sentiment de l'honneur, on arrivera à faire produire par goût ce qui nous paraît aujourd'hui affreusement répugnant. Telle est la théorie célèbre des « petites hordes », dont on s'est tant amusé et sur laquelle il est inutile d'insister.

Il y a beaucoup de vérité psychologique dans les vues de Fourier sur le travail attrayant ; néanmoins sa démonstration est encore bien vague, et notamment on peut y signaler une équivoque perpétuelle et singulière entre les goûts de consommation et les goûts de production, et une conclusion illégitime des uns aux autres. Il croit que parce qu'on a du goût à jouir d'une chose, on a par là même du goût à la produire. Il choisit pour exemple le goût que les uns ont pour le pain salé, les autres pour le pain demi-salé, d'autres enfin pour le pain sans sel. Soit ; admettons ces trois espèces de goût ; s'ensuit-il qu'il y ait des gens qui aient du plaisir à faire du pain sans sel et d'autres à faire du pain salé ? La présence ou l'absence du sel a de l'importance pour celui qui jouit, mais n'en a aucune pour celui qui fabrique ; et en général, de ce que j'aime à jouir d'une chose, il ne s'ensuit pas que j'aie du plaisir à la produire. Faire un bon repas n'est pas la même chose que faire la cuisine ; le plus gourmet ne sera pas nécessairement le meilleur rôtisseur. Quand il s'agit de jouir, il n'y a à tenir compte que du plaisir ; quand il s'agit de produire, il faut tenir compte de la difficulté. Il y a même des goûts où il est impossible de se satisfaire soi-même : par exemple, celui qui aime les beaux vers et les beaux tableaux, ne sera pas pour cela un grand peintre ou un grand poète. Ainsi les deux séries des consommateurs et des producteurs ne se répondent pas l'une à l'autre, et cependant Fourier choisit presque toujours pour exemple les groupes de consommation, parce que là, en effet, il est bien plus facile de comparer des séries graduées. Ce qu'il eût fallu prouver, ce n'est pas que tous les goûts sont bons, mais qu'il y a des goûts et même des passions pour toutes les espèces et toutes les subdivisions de travail qui sont nécessaires à l'homme, et que ces goûts sont plus nombreux en raison de l'utilité ou de la nécessité des travaux. Or Fourier ne s'est jamais occupé de ce côté de la question. Il suppose toujours que, par cela seul que

j'aime les roses, j'aurai du plaisir à produire des roses, sans réfléchir que pour jouir d'une rose il me suffit de respirer, tandis que pour la produire il me faut faire un travail considérable, qui peut même n'être pas suivi d'effet. Fourier n'a jamais vu dans l'homme que le plaisir; il n'y a pas vu l'effort, ou plutôt il a cru pouvoir supprimer l'un à l'aide de l'autre; c'est une grave erreur en psychologie.

Fourier est venu échouer contre le même écueil qu'Enfantin: je veux dire le problème des sexes. C'est que dans notre société il est beaucoup plus dangereux encore de toucher à la famille qu'à la propriété. Tant qu'il s'agit de satires, de peintures de mœurs, fussent-elles dures et sévères jusqu'à la dernière exagération, ou violentes jusqu'à la crudité et au cynisme, on applaudit parce qu'on aime à voir flageller les vices, et aussi par une certaine complicité secrète de libertinage qui trouve son compte dans la peinture même. Mais dès qu'il s'agit de toucher à cet ordre de choses, quelque hypocrite qu'on le suppose, fort arbitrairement d'ailleurs, on vient se heurter contre des répugnances invincibles. Il y a d'ailleurs une sorte de contradiction à s'armer des désordres qui peuvent exister à tel ou tel degré pour en conclure une liberté absolue, en un mot, à généraliser le désordre pour le supprimer.

Fourier a bien senti le danger de cette partie de ses théories. Aussi a-t-il employé, ainsi que son école, le même biais qu'Enfantin. Il a déclaré la question à l'étude, et, tout en la résolvant d'avance de la manière la plus libre, il a ajourné l'application de ses vues à une période indéterminée. En d'autres termes, pour parler familièrement, il a renvoyé le problème aux calendes grecques. Mais il n'en avait pas le droit. Si, en effet, le système est vrai, toutes nos passions, même celle-là, doivent trouver leur satisfaction dans la liberté. Or, comment accorder cette liberté à la passion sans tomber dans la promiscuité? Et comment cette liberté pourrait-elle ne pas aboutir, comme elle a toujours fait, à l'esclavage de la faiblesse par la force, c'est-à-dire de la femme par l'homme? Enfin, comment une passion si exclusive, si jalouse, si dominatrice, pourrait-elle être abandonnée à elle-même sans donner lieu aux luttes et aux haines que l'on prétend supprimer? Sans doute Fourier ne détruit pas la famille dans son phalanstère: il la laisse subsister pour ceux qui en ont le goût. Mais ce goût, il ne l'a pas lui-même. Il parle de la famille en vieux garçon. Il ne voit dans les petits enfans que des objets malpropres et insupportables. Il n'a aucune idée du chez soi, le *home* des Anglais. Les sentimens si doux et si charmans de la vie domestique lui sont absolument étrangers. C'est encore à ces habitudes cyniques de vieux garçon qu'il faut attribuer ses jugemens satiriques sur les femmes, et cette sorte d'hallucination qui lui fait voir partout des maris de Molière. La vie réelle nous offre

heureusement des tableaux très différens. Je n'insisterai pas d'ailleurs sur ces tableaux que l'école phalanstérienne a toujours laissés dans l'ombre. Contentons-nous de dire que toute doctrine qui prétendra toucher à la famille est par là même frappée de mort. Cette vérité est démontrée aujourd'hui par un double exemple. Je n'examinerai pas s'il y aurait lieu d'introduire ou de repousser telle institution qui existe dans d'autres états de l'Europe, par exemple, le divorce. J'y suis opposé pour ma part ; mais c'est une question ouverte. Quant à ce qui est de toucher au principe de la monogamie, il y a là une force traditionnelle si puissante, que c'est une suprême imprudence d'y toucher. Toute polygamie, sous quelque forme qu'elle se présente, entraînera toujours un double péril : l'abaissement et l'asservissement de la femme ; l'abandon des enfans. Sur ce point, l'école de Fourier comme celle de Saint-Simon, s'est jetée tout à fait en dehors de la vérité.

Quant à la théorie sociale de Fourier, malgré les chimères dont elle est remplie, elle mérite cependant un sérieux intérêt. De tous les socialistes de notre siècle, Fourier nous paraît le premier et le plus remarquable. C'est lui qui a le plus d'idées, et d'idées ingénieuses. Son système est un peu grossier à la vérité, et l'élément matériel y joue un trop grand rôle ; mais cela tient surtout à la nature vulgaire et prosaïque de son imagination. Mais ses idées en elles-mêmes n'ont rien de vulgaire ; elles ont même une certaine grandeur. La théorie de l'attraction passionnelle et le principe des attractions proportionnelles aux destinées ont droit à une place dans l'histoire des idées morales. En économie sociale, sa découverte a été le principe de l'association que l'on peut dégager de la forme particulière et utopique qu'il lui a donnée, et qui est appelé à jouer un rôle de plus en plus grand dans l'économie sociale. Quelle est précisément la part de Fourier dans la découverte de ce principe ? C'est ce qu'il n'est pas facile de dire ; mais cette difficulté se trouve à chaque pas dans l'histoire de la philosophie pour toutes les grandes idées. On ne peut jamais en signaler avec certitude l'inventeur. Quant à la valeur réelle et aux limites du principe d'association, ce sera l'expérience qui prononcera. Mais les conséquences fussent-elles moins étendues qu'on ne l'avait cru et que Fourier ne se l'était imaginé, c'est un démenti auquel doivent s'attendre la plupart des inventeurs. Il n'est pas question d'ailleurs de plaider pour l'utopie du phalanstère qui est bien et pour toujours ensevelie dans l'histoire ; mais il est permis de dire que l'auteur de cette chimère a été un fou de beaucoup d'esprit.

LE

MARÉCHAL DAVOUT

SA JEUNESSE, SA VIE PRIVÉE

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par les siens et par lui-même, par M^{me} la marquise de Blocqueville, 2 vol. Paris, 1879; Didier.

La révolution française, selon toute apparence, n'a plus guère de secrets à nous découvrir; tous ses témoins importans, ou à peu près, ont été entendus, et ses dernières révélations importantes ont été faites, il y a déjà trente ans, avec les papiers de Mirabeau et la correspondance échangée entre le célèbre tribun et le comte de La Marck. C'est au tour du premier empire maintenant de lever les derniers voiles dont une grandeur jalouse voulut que la vérité fût recouverte pour le plus grand profit de son autorité et le plus grand éclat de sa gloire. Jusqu'à une date récente, les panégyristes ont eu seuls la parole sur cette mémorable époque; le premier empire a eu cette singulière fortune que le bien qu'on en pouvait dire a été dit tout de suite, et a été dit seul, sans contradiction sérieuse ni démenti de quelque valeur, en sorte que, sous l'influence de cette apologétique passionnée, la légende napoléonienne s'est emparée aussi sûrement de l'opinion des classes lettrées qu'elle s'était emparée déjà de la foi naïve des classes populaires. Le règne de cette période exclusivement apologétique est désormais terminé, et comme rien ne saurait arrêter la divulgation de la vérité lorsque l'heure en est venue, c'est sous le second empire même, si intéressé pourtant à maintenir l'opinion reçue, que nous avons vu commencer pour l'ère napoléonienne l'époque critique. A la correspondance offi-

cielle de Napoléon, recueillie et éditée par les soins du gouvernement impérial, répondirent la correspondance du roi Joseph, si remplie de récriminations douloureuses contre le despotisme fraternel, les plaidoyers habilement accusateurs des *Mémoires* de Marmont, les récits discrètement acerbes du général Miot de Mérito. Depuis lors nous avons eu les *Mémoires* du général Philippe de Ségur, qui sut allier à l'admiration la plus fervente pour le maître de son choix l'équité la plus sévère. L'époque actuelle, on sait par quel concours de circonstances, est singulièrement favorable à toute divulgation qui permettra de continuer cette enquête contradictoire commencée sous le second empire et en dépit de lui ; on a pu le voir tout récemment à la curiosité éveillée par les spirituels récits, publiés ici même, où M^{me} de Rémusat a pour ainsi dire humanisé le bronze impérial en en dévoilant les faiblesses, voire même les petites-tesse intimes. Tout document nouveau pourvu qu'il porte la marque de l'authenticité, tout témoignage pourvu qu'il émane d'une source directe, seront sûrs d'être bienvenus auprès du public contemporain. Les papiers et la correspondance du prince d'Eckmühl, publiés par sa plus jeune fille, viennent donc bien à leur heure ; ils y viennent doublement bien, et parce qu'ils introduisent devant nous un des plus grands personnages du premier empire, et parce qu'il y a pour un Français d'aujourd'hui un intérêt très particulier à connaître de près le vaillant homme par qui la Prusse fut écrasée, plus que par aucun autre, en 1806, et qui, selon le mot heureux de Lamartine, aurait mérité d'être appelé Davout le Prussique, comme Scipion portait à Rome le surnom d'Africain.

Ce n'est pas que ces papiers dévoilent rien de très important, au point de vue politique ou militaire ; mais ils révèlent mieux que cela : ils révèlent un être moral, une âme pleine de grandeur et un cœur plein de bonté. Tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher M^{me} la marquise de Blocqueville, — et ceux-là sont nombreux parmi les écrivains tant anciens que nouveaux de ce recueil, — savent quel culte ardent elle porte à la mémoire de son illustre père. Jamais cette expression de piété filiale, qui donne une portée religieuse au plus pur des sentimens humains, ne fut justifiée d'une manière plus noblement touchante. Ce que ce père à peine entrevu a laissé à sa fille, c'est mieux qu'un souvenir dont elle a le droit d'être fière et la joie de se parer, c'est pour ainsi dire sa présence invisible de génie protecteur sans cesse réclamé comme appui, sans cesse interrogé comme conseil. Cette enthousiaste piété filiale a inspiré à M^{me} de Blocqueville une tentative originale, celle de laisser le maréchal se révéler lui-même devant la postérité, tel qu'il fut dans le secret de sa vie privée, par le moyen de ses lettres intimes et les témoignages des siens. Je dis que la tentative est originale, car elle est jusqu'à

cette heure sans précédens dans la littérature historique qui se rapporte au premier empire. Que savons-nous en effet des hommes marquans de cette époque? En chacun d'eux nous ne voyons que l'acteur, mais l'homme même nous échappe, impuissans que nous sommes à le suivre au delà de son rôle officiel et extérieur. Peu soucieux pour la plupart des choses littéraires et souvent neufs aux arts sociaux, les compagnons d'armes de Napoléon et les auxiliaires de sa politique ont laissé échapper un des plus enviabiles privilèges de la célébrité, celui d'être leurs propres peintres et de conquérir ainsi pour leurs personnes autant de sympathie qu'ils avaient conquis d'admiration ou de respect pour leurs actions. Cette regrettable discrétion qu'ils ont gardée sur eux-mêmes a été imitée, semble-t-il, par ceux qui les entouraient; rares sont les révélations d'un caractère réellement autobiographique qui nous ont été faites par les témoins du temps, rares les traits anecdotiques intéressans pour l'étude morale de l'homme. Aussi, tandis que le moindre officier du règne de Louis XIV ou le plus chétif mondain du règne de Louis XV nous est connu par le menu dans toutes les amusantes particularités de sa nature, nous ne voyons jamais les hommes de l'empire autrement que dans le feu de l'action, en grand uniforme militaire, dans un appareil de pompe, et sous une lumière uniformément radieuse de gloire militaire. De là une impression de sécheresse et d'aridité chez celui qui étudie l'histoire de cette période; il trouve, non sans raison, que les oasis rafraîchissantes y font quelque peu défaut. Voici cependant un de ces vaillans hommes de guerre, un des plus grands, le plus grand même, au dire des vrais juges en ces matières, qui se présente à nous dans toute la simplicité de la vie habituelle, se laisse aborder avec cordialité, et nous raconte avec une bonhomie sans préméditation non comment il fut guerrier illustre, mais comment il fut époux, fils, frère et ami, non comment il sut vaincre, mais comment il sut aimer. Pascal se moque, dans une de ses pensées, de la ridicule erreur d'imagination qui nous fait nous figurer Aristote et Platon comme des pédans en robe longue et en bonnet pointu, tandis que c'étaient de honnêtes gens conversant volontiers avec leurs amis. Le livre qui fait le sujet de ces pages nous rend le service de dissiper une erreur analogue et nous montre que les héros que nous nous figurons toujours en casque et en armure sont heureux de déposer cet attirail de guerre pour sentir de plus près les battemens des cœurs qu'ils aiment, et savent vivre avec les hommes sans les terrifier de leur majesté.

Nous nous permettrons cependant de contredire l'auteur sur quelques points. M^{me} de Blocqueville a ouvert son livre par une esquisse plutôt morale que biographique, où elle a rassemblé tous les traits

du caractère du maréchal dans la pensée de répondre à ses détracteurs et de venger sa mémoire des injustices dont il eut à souffrir. Qu'elle nous permette de lui dire que son imagination nous semble avoir singulièrement grossi le nombre de ces détracteurs et exagéré ces injustices. Passe pour les plaintes qu'elle élève contre la conduite de Napoléon envers Davout. Il est certain que l'empereur, nous le savons pertinemment depuis la publication des *Mémoires* du général Philippe de Ségur, prit mal son parti de la victoire d'Auerstaedt, qu'il fit tout ce qu'il put pour en dissimuler l'importance, et qu'il s'efforça contre toute évidence de la transformer en un simple épisode de la bataille d'Iéna; néanmoins il y eut là, à tout prendre, plus d'égoïsme encore que d'injustice, et ces manœuvres de duplicité n'allèrent pas, le titre de duc d'Auerstaedt en fit foi, quoique tardivement, jusqu'à priver le maréchal des avantages de sa victoire. Il est certain encore que l'empereur garda toujours envers Davout quelque froideur; mais cette froideur ne se traduisit jamais, que nous sachions, par un manque de confiance ou par une marque de défaveur, ou par une dépréciation quelconque de ses grands talens militaires. Nous comprenons également les reproches que M^{me} de Blocqueville adresse au second empire à propos du singulier oubli qu'il a fait du maréchal Davout dans la distribution des statues militaires du nouveau Louvre, car les reproches sont cette fois amplement mérités. Il est inexplicable en effet qu'un tel homme de guerre ait été oublié dans une décoration monumentale destinée à représenter les gloires de l'époque impériale. Quant aux injustices des partis politiques, de l'opinion et de la postérité, je crois pouvoir assurer à l'auteur que son zèle filial l'abuse complètement. Jamais personne à ma connaissance n'a élevé le moindre doute sur le génie militaire de Davout et n'a eu l'envie de lui contester l'importance de ses victoires. Qu'un tel homme ait eu des ennemis et des jaloux, cela n'est que trop explicable; ce qu'on peut contester, c'est que ces ennemis aient eu pouvoir de lui nuire, que leurs manœuvres aient eu prise sur l'opinion et que leurs calomnies aient été seulement connues d'elle. Il a encouru à un moment donné la défaveur de la restauration, mais cette défaveur qu'il devait à sa fidélité à Napoléon n'était pas, à tout prendre, une injustice. Les actes d'un homme de cet ordre ne peuvent être pris indifféremment, et il était assez naturel que le gouvernement de Louis XVIII eût préféré que le défenseur de Hambourg arborât le drapeau blanc spontanément et sur la première rumeur de la chute de Napoléon plutôt que d'en attendre l'ordre accompagné de la notification officielle de la révolution accomplie. Il est assez naturel encore que la seconde restauration lui ait gardé quelque rancune de son rôle pendant les cent jours et qu'elle l'eût

mieux aimé hors de France avec Louis XVIII qu'en France auprès de Napoléon. Restent enfin certaines fausses représentations de son caractère et de son cœur que sa fille réussit sans grand'peine à détruire; est-elle bien sûre cependant que ces fausses représentations aient jamais eu un véritable crédit? Le maréchal par exemple a été dépeint comme brusque, dur, bourru, presque impoli, tandis qu'il était, nous dit M^{me} de Blocqueville, la courtoisie même; mais elle se trompe, si elle croit que cette qualité fut ignorée des contemporains. Voici une anecdote que je rencontre dans une biographie d'Henri Heine récemment publiée en Angleterre. Pendant une de ses campagnes en Allemagne, le maréchal avait logé dans la famille d'Henri Heine, et comme on parlait quelques années après, entre voisins, des généraux de l'empire, le père de Heine, pour répondre plus victorieusement à certaines attaques, évoqua le souvenir de Davout. « Heinrich, dit-il en se tournant tout à coup vers son fils, n'est-ce pas que c'était un *aimable homme*? » Comme il est assez improbable que cet Allemand soit le seul contemporain qui ait remarqué ces qualités aimables du maréchal, on peut regarder cette anecdote comme une preuve à peu près certaine que Davout a toujours été connu pour ce qu'il était, ce qui ne veut pas dire que les jugemens calomnieux ou erronés lui aient pour cela manqué. Tout homme qui exerce le commandement est assuré de faire des mécontens, et certaine note vengeresse de l'auteur contre un historien contemporain atteste que le maréchal en avait fait quelquefois.

Cette querelle une fois vidée, il ne nous reste plus qu'à profiter des documens qui nous sont offerts. Nous aurions peut-être préféré un autre classement des matières, nous aurions désiré peut-être des élucidations plus nombreuses, surtout pour toute la partie militaire de ces papiers. Tels qu'ils sont, cependant, ces documens abondent en faits curieux qui fournissent les élémens d'une histoire véritablement neuve du maréchal. C'est à ces faits inédits, mal connus, que nous voulons nous attacher particulièrement en nous imposant la réserve de nous en tenir à ceux-là seulement qui nous sont racontés, comme dit le titre du livre, par le maréchal même ou par les siens.

Louis Davout naquit à Annoux, département de l'Yonne, le 10 mai 1770, un peu moins d'une année, par conséquent, après le grand capitaine dont il devait être un si illustre et si essentiel lieutenant. Comme un certain orgueil plébéien s'est toujours complu à voir dans les ducs et princes de l'empire de glorieux parvenus, fils de leurs propres œuvres, ayant, à l'instar du don Sanche de Corneille, leur épée pour mère et leur bras pour père, nous allons étonner peut-être quelques-uns de nos lecteurs en leur apprenant

que le vainqueur du duc de Brunswick et du prince Charles n'était pas un homme d'extraction nouvelle, mais appartenait à une famille d'ancienne noblesse bourguignonne, qui remonte par actes authentiques au commencement du *xiv*^e siècle et qu'on trouve sous l'étendard des ducs de la maison de Valois mêlée aux guerres de cette lugubre époque. Son père, Jean-François d'Avout, qualifié chevalier et seigneur d'Annoux, était au moment de la naissance de son fils, ainsi qu'en témoigne l'acte de baptême du maréchal, lieutenant au régiment de Royal-Champagne cavalerie; sa mère, Adélaïde Minard de Velars, descendait d'Antoine Minard, président à mortier au parlement de Paris sous Henri II, ardent magistrat dont le zèle catholique dans le procès d'Anne Dubourg lui valut d'être assassiné par une arquebuse protestante en 1559. Louis Davout n'était donc pas le premier de sa race; l'éditeur des présens mémoires a tenu justement à l'établir, non dans la mesquine pensée de retirer un nom glorieux aux classes dont le maréchal épousa et servit la cause, mais au contraire avec l'intention de rehausser la justice de cette cause. « Il faut tenir à ses ancêtres, dit M^{me} de Blocqueville, avec une fierté pleine de finesse, ne fût-ce que pour avoir le droit de se faire le champion de la liberté sans paraître prendre un tel rôle par un misérable sentiment d'envie. » S'il est quelqu'un, en effet, qui puisse être cru sur parole lorsqu'il affirme que la seule aristocratie est celle de l'âme, c'est bien celui qui peut se vanter d'une antique origine, car celui-là ne peut être suspect de partialité.

On aime à tout savoir sur les ascendans des hommes célèbres. Nous n'avons malheureusement aucun détail sur le père de Louis Davout, qui mourut lorsque son fils était encore enfant; mais il n'en est pas ainsi pour sa mère dont les présens mémoires nous offrent une correspondance assez étendue. Cette correspondance, toute familière, nous la montre à découvert; ce fut une personne d'une âme en bon équilibre, d'un caractère égal et modeste, sans ambition ni vanité mondaine, avec une préférence marquée pour la vie tranquille et à demi obscure. Au moment le plus resplendissant de la carrière militaire de son fils, dont elle suit les succès avec bonheur, mais sans éblouissement d'aucune sorte, nous la trouvons tout occupée dans sa retraite de Ravières à filer du lin que lui a envoyé la mère de la maréchale, M^{me} Leclerc, une autre personne pleine de bonhomie bourgeoise et de patiente humeur devant les vicissitudes de la fortune. « On dirait de la soie; aussi j'ai bien du plaisir à tourner ma roue. Je viens d'en acheter à 1 franc 12 la livre, mais aussi quelle différence! c'est le jour et la nuit. » Un trait remarquable de son caractère, c'est l'aisance avec laquelle elle sait garder son rang de mère sans prétendre pour elle-même à celui que la fortune a fait à son fils, sans se hausser pour

y atteindre, sans se diminuer pour s'en écarter. Cette grandeur, elle la regarde comme chose naturelle et légitimement due à ceux à qui elle est échue; pour elle, se renfermant dans son rôle maternel, elle n'intervient dans cette existence princière que pour les questions qui en intéressent le ménage intérieur, ou qui peuvent en troubler le huis-clos, — médisances mondaines dont il faut se méfier, jalousies conjugales qu'il faut se garder d'exciter, — ou pour en contempler de loin le rayonnement du fond de sa petite ville, en compagnie de quelques bons voisins et amis de longue date. « Je ne puis me dispenser de vous dire un bon mot de notre pasteur, écrit-elle à son fils en 1808; le temps nous menaçait d'un orage, et j'ai fait : « On dirait que les nuages se dirigent du côté de la Pologne. » M. le curé de répondre : « M. le maréchal Davout ne peut craindre le tonnerre, il n'est jamais tombé sur les lauriers. » — Tout le monde l'a fort applaudi, et moi très contente. » Quel contraste cette gentille, scène de vie provinciale fait apparaître entre cette existence paisible et celle de l'homme qui sortait d'écraser la Prusse et qui commandait alors presque souverainement en Pologne! Ne dirait-on pas un aimable tableau de genre en face de quelque tragique page de Gros?

Ce que fut Louis Davout pendant les années de l'enfance et de l'adolescence, cette mère si sensée nous l'a dit dans sa correspondance en deux mots qui sont un portrait achevé, où l'on peut retrouver sous les traits de l'enfant les qualités éminentes de l'homme de guerre que nous connaissons. « Le détail que vous me faites de Joséphine (la fille aînée du maréchal), est charmant; sa bruyante gaieté annonce un heureux caractère et une longue vie. Il me semble voir son père dans son enfance; *il faisait beaucoup de tapage avec un grand sang-froid*, et je n'ai jamais connu d'enfant plus doux. » L'homme tint ce que promettait l'enfant. Toute sa vie, à Auerstaedt, à Eylau, à Eckmühl, à Hambourg, Louis Davout fit grand tapage avec un sang-froid parfait. Son âme fut pour ainsi dire comparable à un tonnerre sans craquemens, et il y eut toujours dans ses actes militaires tous les effets de la furie guerrière la plus irrésistible sans aucun des symptômes extérieurs qui en révèlent la présence. Nul chef d'armée ne sut écraser ses ennemis, ce qui est le comble du tapage, avec une fermeté plus tranquille, ni regarder le péril en face avec un plus hautain mépris. C'était un bronze qui renvoyait la défaite avec une impassibilité terrible; si jamais batailles présentèrent un air de fête, à coup sûr ce ne sont pas celles de Davout, qui méritent au contraire de rester classiques comme étant quelques-unes de celles qui présentent l'image exacte de la guerre dans toute sa tragique beauté. La nature l'avait sacré pour le commandement en le douant d'une inflexibilité taciturne qui le dispo-

sait à l'action plus qu'aux paroles ; mais ce taciturne avait, quand il le fallait, des mots à l'avenant de ses actes où son caractère se peint tout entier, des mots d'une portée sombre et d'une mâle allure, faisant aussi grand tapage avec sang-froid. Le Davout que nous venons de décrire n'est-il pas tout entier dans cette allocution au moment de la surprise d'Auerstaedt faite pour troubler les plus hardis courages : « Le grand Frédéric a dit que c'étaient les gros bataillons qui gagnaient la victoire, il en a menti, ce sont les plus entêtés. Faites comme votre maréchal, en avant ! » Et ce qu'on peut appeler la religion de l'homme de guerre n'est-elle pas tout entière dans ce mot admirable au matin d'Eylau : « Les braves mourront ici, les lâches iront mourir en Sibérie. » Je dis bien la religion de l'homme de guerre, car ce mot, qu'est-il sinon le résumé inconscient de ce culte de la vaillance par lequel l'antique Odin apprit à ses Scandinaves que toute vertu est contenue dans le courage et tout vice dans la lâcheté ?

Élevé non à l'école de Brienne, comme quelques biographes l'ont dit à tort, mais à l'école militaire d'Auxerre, puis à celle de Paris, nous le trouvons au moment où s'ouvre la révolution française officier comme son père au régiment de Royal-Champagne cavalerie. Ce qu'il était physiquement à cette époque, un portrait de famille gravé par les soins de l'éditeur et placé en tête des présens mémoires, nous l'apprend d'une manière charmante. C'était un joli jeune officier d'un front superbe qu'une calvitie précocement menaçante laissait déjà tout à découvert, de traits délicats et mâles en même temps, d'une physionomie à la fois douce et peu endurente, d'un air juvénilement sentimental tempéré par je ne sais quelle ironie étouffée qui semble rire au fond de l'âme. Les yeux sont longs, profondément enfoncés sous des sourcils proéminens, ouverts comme avec peine, affectés d'un léger strabisme, tous signes manifestes de la myopie bien connue du futur maréchal. Ce qu'il était au moral, les extraits de ses cahiers de lecture que sa fille nous donne, un peu trop abondamment peut-être, sont là pour l'attester. Qui le croirait cependant ? les habitudes studieuses dont témoignent ces cahiers lui avaient fait dans son entourage une réputation de rêveur impropre à la vie pratique. Il y avait notamment dans ce régiment de Royal-Champagne, où il servait comme lieutenant, un certain major, son propre cousin, qui, ne pouvant se figurer un officier français sous la forme d'un rat de bibliothèque, confiait sentencieusement à son carnet de poche ce pronostic fâcheux : « Notre petit cousin Louis lit les philosophes et n'entendra jamais rien à son métier. » On ne nous dit pas si ce juge pénétrant des caractères vécut assez pour entendre parler d'Auerstaedt, d'Eckmühl, de la retraite de Russie, de la défense de Hambourg ; mais voilà qui

prouve une fois de plus que, si l'on tient à être apprécié de travers, on peut s'adresser aux siens en toute assurance.

Entré dans la vie avec la révolution, il en partagea tous les espoirs et, comme il était naturel à son âge, toute la première turbulence. Nous le voyons emprisonné à Arras en 1790 pour avoir protesté contre le renvoi de trente cavaliers de son régiment pour cause d'opinion. Bientôt remis en liberté, il vécut dans la retraite jusqu'en 1792, où nous le trouvons enrôlé volontaire et commandant le 3^{me} bataillon des gardes nationales de l'Yonne. Un peu plus d'un an après, vers la fin de 93, il donnait spontanément sa démission et allait partager la prison de sa mère, arrêtée pour correspondance avec certains émigrés. Parmi ces incidens de la vie de jeunesse de Davout, il en est un qui doit nous occuper particulièrement, son rôle comme commandant du 3^{me} bataillon de l'Yonne. Sur ce sujet nous avons les renseignemens les plus directs, les plus abondans et les plus authentiques, la série même des rapports adressés par le jeune officier aux administrateurs de son département. Ils sont singulièrement curieux ces rapports, moins encore pour les faits qui s'y rencontrent, — et ces faits ont cependant leur importance, — que parce qu'ils nous permettent de mesurer avec la plus extrême exactitude le degré thermométrique des passions républicaines de Davout pendant les deux terribles années qui suivirent la chute de la monarchie. Ces passions, il faut le dire, sont portées au plus haut degré de chaleur et d'énergie. Nous apprenons par ces rapports que Louis Davout fut adversaire ardent de la politique des girondins, et qu'il n'avait pas attendu pour se prononcer à cet égard que la fortune se fût déclarée contre cet infortuné, mais coupable parti.

« Les conspirateurs de l'intérieur et les ennemis déclarés de la république, écrit-il le 2 juin 93, trouveront toujours le bataillon sur leurs pas prêt à s'opposer à leurs infâmes projets. Car notre patriotisme n'est point équivoque; il n'est point de circonstance; nous sommes et nous mourrons, telle chose qui arrive, républicains. L'âme de Pelletier est passée dans les nôtres; c'est assez vous dire quelles sont nos opinions et quelle sera notre conduite dans la crise où peut-être va nous plonger de nouveau une faction qui cherche à mettre la guerre civile entre les départemens et Paris. Nous espérons qu'aucuns de nos concitoyens ne se laisseront égarer par la perfide éloquence de quelques-uns de ces agens républicains. Déployez toute votre énergie, elle est plus que jamais nécessaire; surveillez tous ces Tartufes modérés, ces hommes suspects; surveillez-les de si près qu'ils perdent dès ce moment l'espoir de réaliser leurs infâmes projets. »

Ces lignes, disons-nous, sont écrites du 2 juin 93, c'est-à-dire

au moment même où s'achevait à Paris la révolution commencée le 31 mai. Comme il était à peu près matériellement impossible que la nouvelle en fût arrivée au camp sous Cambrai, où se trouvait alors Davout, il faut en conclure que les sentimens dont elles témoignent n'ont rien dû aux circonstances et étaient chez lui de plus ancienne date. Ennemi déclaré de la gironde, faut-il admettre pour cela qu'il fût partisan de la montagne ? Nous croyons plutôt qu'il faut dire qu'il fut en tout temps partisan déclaré de l'unité de pouvoir et de la prépondérance de l'état. Nous en avons pour preuve une lettre écrite peu avant l'émeute du 1^{er} prairial 95 à son compatriote Bourbotte, qui, comme on le sait, paya de sa vie en compagnie de Romme, Ruhl, Soubrany et autres cette tentative de résurrection terroriste. Cette lettre, connue depuis longtemps, est fort belle, et Davout s'y montre aussi tiède pour la montagne que nous venons de le voir ardent contre la gironde. Ce qui lui déplait visiblement avant tout, c'est l'esprit de secte dans lequel il voit un agent d'anarchie et de guerre civile, et un obstacle malfaisant à l'établissement d'un gouvernement vraiment national qui ne tienne compte que de la patrie. Et dans son ardeur antigirondine de 93, et dans ses répugnances antijacobines de 95, on sent également l'élément premier de l'opinion qui allait se former dans les camps aux dépens de tous les partis, l'embryon de l'ordre futur dont il devait être un si ferme défenseur.

A la distance où nous sommes de ces formidables années, et de sang-froid comme nous le sommes, il est d'ailleurs fort difficile de se rendre un compte exact de l'influence que les événemens dans leur rapidité vertigineuse exerçaient sur le langage et le ton des acteurs contemporains. Si les paroles que nous avons citées plus haut vous paraissent trop incandescentes, songez que la rédaction du rapport d'où nous les détachons a coïncidé avec la trahison de Dumouriez, que le jeune officier en a été témoin, qu'il s'est même mis à la poursuite du général fugitif, et que par conséquent elles ont été écrites sous le coup de l'indignation excitée par cette défection. Quelques lignes plus bas en effet nous trouvons les détails suivans sur cette poursuite jusqu'ici à peu près ignorée, mais qui appartient à double titre à la grande histoire, et parce qu'elle se lie à l'une des crises les plus importantes de la révolution, et parce qu'elle est la première apparition sérieuse de Louis Davout sur la scène de l'histoire. Davout s'excuse sur l'exigence de ses devoirs militaires du retard qu'il a mis à rendre compte aux administrateurs de l'Yonne de cette action dont la convention nationale les a déjà félicités, et fait suivre ces excuses de ce récit plein de véhémence juvénile.

« Un autre motif m'a empêché de vous donner des détails sur la fusillade de Dumouriez, le voici : C'est que j'eusse été obligé de blâmer la conduite de quelques individus qui ont fait manquer en partie le projet que j'avais conçu pour sauver la république de la crise où la jetaient les trahisons de ce monstre; la vérité m'eût forcé de dire que si l'on n'avait pas ralenti l'ardeur des volontaires, si on n'avait pas crié en retraite, nous tenions Dumouriez; son cheval avait été blessé sous lui, onze chevaux de sa suite étaient pris, l'Escaut était là qui lui fermait toute retraite, nous étions sur le point de le joindre puisque nos balles l'atteignaient, et c'est le moment qu'on a choisi pour crier en retraite ! Les volontaires ignorant ce qui se passait derrière eux n'ont pu faire autrement que d'obéir à cet ordre, et Dumouriez nous a échappé. J'en ai déjà dit plus que je ne voulais sur cette affaire, je laisse à ceux qui le voudront, au conseil d'administration, s'il le désire, à instruire nos concitoyens qui savent ceux qui, dans cette occasion et dans bien d'autres, ont bien mérité ou démérité de la patrie. »

A la manière dont cette expédition est présentée, on voit que Davout la regarde comme son œuvre personnelle, qu'il avait engagé à sa réussite son jeune orgueil et l'honneur de son bataillon, et qu'il a ressenti comme une demi-trahison l'ordre fâcheux de retraite qui l'a fait échouer.

Ces rapports font mieux que nous révéler le Davout des premiers jours qui va mûrir si vite au feu des événemens, ils nous donnent la clé du Davout véritable et définitif, de celui que l'histoire connaît seul. On y sent, même au milieu des illusions révolutionnaires, une âme opiniâtre avec feu, animée d'une légitime ambition, qui s'est sondée, a reconnu sa valeur, se sent sûre d'elle-même et ne permettra pas qu'on la méconnaisse. Ses moindres mots respirent une confiance invincible en ses facultés de commandement. Et ne croyez pas que cette effervescence républicaine lui fasse jamais oublier les lois de l'ordre nécessaire à toute armée. Ce n'est pas lui qui confondra jamais la liberté propre au soldat avec la liberté propre au citoyen. Dès le premier jour de sa vie militaire, il sait que la discipline est la condition essentielle de la guerre, et il s'applaudit de la trouver autour de lui stricte, sévère et acceptée comme légitime. « Non, citoyens, écrit-il dans un rapport daté du 4 septembre 1792, jamais vous ne verrez aucune délibération quelconque de la part de vos frères du troisième bataillon de l'Yonne, qui savent combien les délibérations des corps d'armée sont illécites et en même temps attentatoires à la liberté et à l'égalité. » C'est déjà le langage de l'homme qui, plus tard, dans un ordre du jour daté de Breslau, en 1807, prononçait ces remarquables pa-

roles : « Bravoure et discipline, telles sont les bases de la morale du soldat. » Il sait aussi dès le premier jour que la probité est la vertu indispensable à toute administration militaire, et il est prêt à applaudir à toute mesure de sévère justice capable d'inspirer la terreur aux fripons et la confiance aux spoliés ou exploités. « Nous sommes maintenant occupés à débrouiller les finances du bataillon qu'une administration illégale de six semaines seulement a plongées dans un chaos qui, lorsqu'il sera débrouillé, mettra au grand jour le brigandage, et, suivant toute apparence, quelques individus qui se sont justement acquis la réputation de *lâches* pourront aussi fort bien mériter celle de *fripons*, ces deux qualités coïncidant parfaitement. »

Les talens militaires d'un homme de cet ordre n'étaient pas de ceux qui peuvent rester ignorés, pas plus que son caractère n'était de ceux qui se laissent dédaigner. Appelé au commandement d'une division dès 1793, il refusa cependant ce grade, ne se croyant pas l'expérience nécessaire pour l'occuper, et c'est avec le titre de général de brigade que nous le retrouvons, en 1795, à l'armée de Rhin-et-Moselle. C'est à cette époque qu'il se lia avec le général Marceau d'une amitié qui paraît avoir été des plus vives et des plus réciproques. Une belle lettre, remplie d'expansion, de bonne humeur, et tout empreinte de cette fraternité républicaine qui régnoit dans les armées d'alors nous en a conservé le témoignage. Les deux compagnons d'armes rêvèrent même, paraît-il, un instant, une intimité plus étroite encore : introduit par Davout au sein de sa famille, Marceau songea à épouser la sœur de son ami, M^{lle} Julie Davout, depuis femme du général comte de Beaumont. La mort arrêta ces projets en fleur, comme elle mit fin aussi à une autre illustre amitié, celle de Desaix, qui fut l'introduit de Davout auprès de Bonaparte peu avant la campagne d'Égypte. Si, comme le veut un proverbe populaire, nous devons être jugés par nos amitiés, rien ne plaide davantage en faveur de l'élévation de nature et de la noblesse de sentimens de Davout que d'avoir su conquérir l'affection des deux plus pures gloires des armées républicaines.

Sur la campagne d'Égypte, les présens Mémoires ne nous donnent qu'un seul document, une lettre du 18 nivôse an VII, datée du camp de Belbîa et relative à la prise d'El-Arisch par le grand-vizir ; mais le récit que le jeune général y fait de cette affaire humiliante suffit pour révéler l'accent, ou mieux le *timbre* propre de cette âme en qui le mot de *lâcheté*, toutes les fois qu'il doit être prononcé, rend une résonnance extraordinaire. Pour Davout, ce mot exprime le crime entre tous ineffaçable. Dès sa première jeunesse, on a pu le voir par nos citations précédentes, ce sentiment était

porté au plus haut point, en sorte qu'on peut dire que le mot sublime du matin d'Eylau fut, non l'heureuse inspiration d'une heure terrible, mais l'expression laconique de ce qui fut le catéchisme militaire de toute sa vie. Voici le récit de cette affaire, où, sans blâmer ouvertement le commandant de la place, le jeune général le stigmatise d'un dédain voilé en accolant à son titre militaire le titre de monsieur, comme César, un jour qu'il avait à se plaindre d'une légion, ne trouva pas de meilleur moyen d'en punir les soldats que de les flageller du nom de *Quirites*.

« Je vous invite, mon camarade, à me faire connaître ce qui pourra venir à votre connaissance sur l'armée du grand-vizir, qui, comme vous en êtes sans doute déjà instruit, s'est emparé d'El-Arisch, le 9 de ce mois, après un siège de huit jours; mais son armée, au lieu d'exécuter la capitulation et de laisser sortir et retirer tranquillement sur Kadish les Français qui défendaient le fort, s'est rejetée sur cette malheureuse garnison, qui a été assassinée, à l'exception d'une centaine d'hommes que l'on a faits prisonniers. Un soldat de cette garnison, voyant cette infâme trahison, a été mettre le feu au magasin à poudre et a donné la mort, par ce généreux dévouement, à plus de deux mille de ces brigands qui, par leur conduite, ont appris à ceux d'entre nous qui seraient assez lâches pour se rendre dans les combats que nous pourrions avoir avec eux le sort qui nous est réservé.

« Le chef de bataillon Grandpère a été du nombre des assassinés; les Turcs ont poussé la cruauté, auparavant de lui couper la tête, jusqu'à lui faire faire plusieurs fois le tour du fort entièrement nu et en le frappant à chaque pas; quelques autres officiers des plus distingués de cette garnison ont eu un pareil sort. Le commandant de place, M. Gazal, n'a pas été assez heureux pour avoir ce traitement: il a survécu à son déshonneur.

« Lorsque cet officier a pris sur lui de capituler, le fort était encore sans brèche, et il n'avait eu que vingt hommes tués ou blessés depuis le commencement du siège. Les Turcs n'auraient peut-être jamais pu parvenir à faire une brèche, puisqu'ils n'avaient que du 8, du 3 et du 5.»

Revenu en France avec Desaix après la bataille d'Héliopolis, Davout se trouvait marqué d'avance pour un des grands rôles du régime inauguré par le 18 brumaire. Dès le premier jour, Bonaparte eut les yeux sur lui et mit la main à sa fortune. Nous ne voulons pas parler seulement de tous les titres dont Davout fut investi successivement pendant les années du consulat, commandant en second de la garde des consuls, général de division, bientôt maréchal de France, mais d'une faveur tout autrement rare, qui montrait assez en quelle estime le nouveau maître de la France

tenait le jeune soldat. C'est sous ses auspices et ceux de Joséphine que s'accomplit le mariage de Louis Davout avec M^{lle} Aimée Leclerc, et en parlant ainsi nous ne craignons pas de trop nous avancer, car nous avons pour nous l'autorité même du maréchal, qui, dans ses lettres intimes à sa femme, lui rappelle à vingt reprises différentes que c'est au premier consul qu'ils doivent leur heureuse union. M^{lle} Aimée Leclerc était la sœur du général Leclerc, premier mari de Pauline Bonaparte et par conséquent beau-frère du premier consul ; en favorisant cette union, Bonaparte rapprochait donc Davout de sa propre famille aussi étroitement qu'il pouvait en être rapproché, sans en faire directement partie, et semblait dire qu'il l'associait d'avance à toute la grandeur qu'elle allait atteindre. M^{lle} Aimée Leclerc, de son côté, était digne de cette union. Née d'une famille d'excellente bourgeoisie, qui allait devenir sous le consulat et l'empire une famille toute militaire, elle unissait à une rare beauté une grande fermeté de caractère et cette loyauté du cœur qui seule fait les tendresses sûres et sensées. Elle avait reçu la meilleure éducation qu'il fût possible de recevoir au sortir du grand déluge, éducation qui aurait suffi pour la mettre d'emblée au niveau de la haute fortune que cette union allait lui faire, quand bien même elle n'y aurait pas été préparée de longue date par les leçons d'une mère excellente, les exemples de la famille et les dons d'une nature foncièrement droite et sans petitesesses d'aucune sorte. Son éducatrice mérite bien de nous arrêter un instant, car elle ne fut, autre que la célèbre M^{me} Campan, l'ex-femme de chambre de Marie-Antoinette et l'auteur de curieux *Mémoires* pour lesquels nous demanderons la permission d'être moins sévère qu'on ne l'a été tout récemment ici-même.

Au sortir de la terreur, M^{me} Campan eut l'idée d'établir à Saint-Germain-en-Laye une institution pour les demoiselles, où elle pût sauver du naufrage de l'ancien régime ces principes de bonne éducation, ces traditions de politesse et ces méthodes de tenue correcte qui méritaient de lui survivre, en les modifiant légèrement pour les mettre au ton du jour. C'est dans cette institution que furent élevées à cette époque la plupart des jeunes filles de la haute bourgeoisie et de ce qui restait encore de noblesse en France. M^{me} Campan fut donc pour les hautes classes de la société française au sortir de la révolution à peu près ce qu'avait été, sous les dernières années de la monarchie, M^{me} de Genlis pour l'aristocratie libérale, et si l'empire put avoir une cour, c'est en partie à elle qu'il le dut. Cette personne, sinon supérieure, au moins peu commune, grâce à son institution, se trouva, dès la première heure de la fortune de Bonaparte, en relations presque intimes avec tous les membres de sa famille et de celle de Joséphine. Rien de plus

étrange que d'entendre, dans les lettres qu'à cette date de 1800 elle adresse à son élève, M^{lle} Leclerc, l'ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette nommer familièrement ces futures reines et ces princes en voie d'éclosion : « J'irai demain à Paris, et j'y verrai pour vous l'aimable Caroline et Hortense, » dit-elle dans une de ces lettres. Dans une autre elle invite M^{me} Davout et son mari à venir prendre dans son pensionnat un thé qui leur sera servi par les plus grandes de ses ex-compagnes, et ajoute : « Il n'y aura d'hommes que vos maris, Jérôme, Eugène et Henri. » Caroline est la future reine de Naples, l'épouse de Murat, Hortense la prochaine reine de Hollande, Eugène est le prince Eugène Beauharnais, Jérôme le futur roi de Westphalie. Quoi donc ! il n'y a pas plus de huit ans que M^{me} Campan vivait auprès de la reine Marie-Antoinette et de Louis XVI, et la société française a été à ce point renouvelée ! Connaissez-vous rien qui soit mieux fait pour donner avec plus de vivacité le sentiment que la figure du monde est dans un perpétuel changement, pour parler comme Bossuet après saint Augustin ?

C'est avec une parfaite justesse que M^{me} de Blocqueville dit de ces lettres de M^{me} Campan à son élève, qu'elles sont comme un trait d'union entre l'ancien régime et l'époque impériale ; cependant il faut bien vite ajouter que les affinités d'idées et de sentimens sont plus grandes avec l'empire qu'avec l'ancienne monarchie. Par sa naissance, M^{me} Campan appartenait aux classes nouvellement émancipées, et le ton de ses célèbres *Mémoires* nous dit assez qu'elle servit la famille royale avec fidélité plutôt qu'avec enthousiasme, et qu'elle observa les mœurs de l'ancien régime avec réserve et équité, mais sans engouement. Il y avait chez elle et chez les siens un certain fonds de libéralisme discret ; elle-même et M^{me} de Genlis se sont chargées de nous apprendre quel rôle son frère, le citoyen Genet, avait joué dans le parti d'Orléans ; quant à elle, elle ne trouva rien dans ses souvenirs qui pût l'empêcher d'applaudir et de prendre part au régime napoléonien avec toute l'ardeur qui était compatible avec son humeur sensée. En lisant les lettres que nous présentent ces *Mémoires*, il me vient à la pensée que l'influence qu'elle a exercée sur les générations de l'empire a été plus forte qu'on ne l'a dit et qu'on ne l'a su, et qu'on a attribué à de plus illustres une action qui lui appartient. On connaît les modes de costume, d'esprit, et j'oserai dire de cœur de l'époque impériale, les femmes *sensibles* et *essentielles*, la sentimentalité conjugale, la maternité attendrie, et d'ordinaire on en fait honneur à l'influence prolongée de Jean-Jacques Rousseau, mais on peut soutenir, sans amour aucun du paradoxe, que cet honneur revient bien plus directement à M^{me} Campan. Son originalité en matière d'éducation, c'est d'avoir donné à tout ce que lui avait appris l'ancien régime des formes et

des couleurs bourgeoises. L'idéal de femme qu'elle avait conçu et qu'elle s'efforce de façonner, c'était celui d'une ménagère femme du monde, qui vécût pour son mari sans l'enfermer dans son amour comme dans une solitude, et qui fit profiter son intérieur de toutes les élégances et de toute l'animation qu'exige la vie mondaine. Écoutez plutôt ces conseils à son élève et cette esquisse de la femme selon ses préférences :

« Vous allez être une de celles qui réaliserez ce qu'on a caractérisé de *ma chimère*, occupée de convenir à tout le monde et de faire le bonheur d'un seul; soignée dans les moyens *décens* de plaire, mais pour donner uniquement à son mari le plaisir d'avoir une femme aimable. *Une bonne tête unie à un bon cœur sont nécessaires pour savoir bien aimer et pour aimer constamment.* Croyez-vous qu'un mari puisse être jamais infidèle, quand il trouvera réuni dans sa femme de la grâce et de la simplicité dans les manières, du goût dans sa parure, mais de la modestie dans la mise et de l'économie dans la dépense; quand elle aura le matin veillé aux plus petits détails d'ordre dans sa maison, inspecté jusqu'à la propreté qui y est nécessaire, et que le soir elle recevra ses amis avec empressement, égards et politesse; quand elle entretiendra son jugement par des lectures utiles, et partagera son temps entre l'aiguille et le crayon; quand elle n'aura jamais de caprices, connaîtra les prérogatives des hommes et se réservera seulement le droit modeste et aimable de la représentation? Il faudrait rencontrer un être odieux pour n'être pas sûre de son bonheur. »

Est-ce qu'à la lecture de ce portrait sensé et aimable vous ne voyez pas apparaître l'image d'une grande dame du temps de l'empire dans un intérieur à la fois somptueux et ordonné, sans fouillis et sans nudité, revêtue du costume décent et défavorable à la beauté qui était alors à la mode : corsage montant, jupe longue et traînante, manches plates, ceinture marquée trop haut de manière à faire ressortir davantage les signes des fonctions maternelles que les élégances de la forme. Une vision qui attendrit plus qu'elle ne fascine et qui appelle l'estime plus qu'elle ne provoque la séduction!

M^{lle} Aimée Leclerc, la future princesse d'Eckmühl, était extrêmement belle, d'une beauté imposante et fière qui la sacrait pour les pompes des fêtes royales et dont nombre de contemporains ont pu admirer jusque dans ces dernières années les superbes vestiges. Nul mensonge dans cette beauté, qui tenait non à ces charmes passagers destinés à s'évanouir avec les années, mais à ce qu'il y a dans l'être humain de plus indestructible, c'est-à-dire la forme et la structure même. Comme sa belle-sœur la future princesse Borghèse, la nature l'avait créée avec une franchise exempte de toute

mièvrerie et une correction pleine de magnificence. Nous ne craignons pas d'appuyer sur cet aimable sujet, car, si la beauté sous tous les régimes a toujours eu une influence sociale considérable, elle eut sous le régime consulaire une importance de premier ordre et fut pour ainsi dire un des instrumens politiques du nouveau régime. Ce n'était pas sans arrière-pensée personnelle que Bonaparte s'occupait de marier ses lieutenans et qu'il leur voulait des compagnes dignes d'eux; mais il faut convenir que cette arrière-pensée avait sa grandeur. Vous rappelez-vous cette première scène des mémoires de Consalvi, envoyé par le pape Pie VII comme négociateur du concordat auprès de Bonaparte? Il arrive aux portes d'un palais entouré de gardes en grand uniforme, traverse de vastes salles où partout l'image de la puissance militaire s'impose à ses regards, et lorsqu'enfin une dernière porte s'est ouverte et qu'une dernière tenture est retombée, il est ébloui par le plus inattendu des spectacles, le premier consul siégeant comme un roi au milieu de sa famille, de ses généraux reluisans de l'or de leurs costumes, et de leurs femmes étincelantes de bijoux et de pierreries. Il avait cru être envoyé dans une nation veuve de toutes ses splendeurs, et il tombait dans une cour aussi magnifique par la pompe et plus séduisante par le choix des personnes, toutes saisies par la grandeur dans la fleur même de leurs années, qu'aucune de celles que ses yeux avaient jamais vues. Le service que l'incomparable artiste politique demandait à la jeunesse et à la beauté, c'était de montrer à l'Europe, après la grande tourmente, le miracle d'un printemps social qui fût la justification visible de la prétention qu'affichait la France de s'être renouvelée par la révolution. Le renouveau était là évident dans ces fiers jeunes gens revêtus de l'uniforme, et dans ces femmes toutes brillantes de grâce et d'élégance. Il fallait qu'on sût que cette France ne s'était pas tellement décapitée elle-même qu'elle fût désormais le seul séjour de la tristesse, de la laideur et de la médiocrité. « Nous avons toutes vingt ans, et ils avaient tous trente ans, » disait un jour devant nous la maréchale d'Eckmühl, repassant le souvenir de ses jeunes années. Quelques semaines après, nous lisions les mémoires de Consalvi et nous comprenions toute la portée de ces mots si simples.

Si le premier consul avait trop compté sur les services de représentation officielle que cette belle personne pouvait rendre à ses réceptions et à ses fêtes, il dut éprouver quelque désappointement. La maréchale, on le voit par ses lettres intimes, ne goûtait que médiocrement les fatigans plaisirs du monde, et s'abstenait d'y paraître autant qu'elle pouvait. Elle préférait la tranquille existence de son Savigny, même avec un peu de solitude, à toutes les pompes de la cour; embellir cette belle demeure, en diriger les construc-

tions et les plantations, surveiller sa laiterie, ses moulins et sa basse-cour étaient son occupation favorite; pour elle, ces soins de ménagère étaient tout plaisir, et le reste était tout corvée. Les simples visites semblent avoir été pour elle une charge trop lourde; il n'y a pas pour ainsi dire une lettre de son mari qui ne fasse foi de cette disposition qui le contrariait vivement, et souvent même l'affligeait. A chaque instant, il la rappelle à ces devoirs d'étiquette dont leur position commune lui fait une loi. « Es-tu enfin allée voir M^{me} Bonaparte, va donc voir M^{me} Bonaparte, je te recommande instamment d'aller chez M^{me} Bonaparte, » est le refrain presque obligé de chacun de ses billets. Il est aisé de voir à cette insistance que le maréchal craint les impressions défavorables que ces lenteurs de sa femme peuvent créer chez le premier consul et Joséphine, et les situations embarrassantes où cette circonstance peut le placer. A bien y regarder, on aperçoit autre chose peut-être que l'ennui du monde dans ce peu d'empressement de la maréchale, et cette autre chose est, croyons-nous, la quasi-parenté qui l'unissait à la famille du premier consul, et plus tard de l'empereur, et qui était faite pour rendre les relations souvent difficiles et toujours délicates. Dans une telle situation, la susceptibilité s'effarouche plus aisément, la timidité redouble, l'imagination s'exagère le plus mince incident, et l'on trouve de la froideur dans le moindre geste, de la défaveur dans le moindre regard, de l'indifférence dans le plus court silence. Nous voyons que la maréchale avait été plusieurs fois affectée de l'attitude de Joséphine à son égard. S'il y avait eu en effet quelques froissemens, il ne faut guère en chercher la cause que dans certains incidens qui étaient nés de cette quasi-parenté. La maréchale Davout était la sœur du général Leclerc, et elle avait pour ce frère si prématurément enlevé une affection des plus profondes. Peut-être le second mariage de Pauline Bonaparte succédant si vite au premier lui fut-il une blessure trop sensible pour qu'elle réussît à la cacher, et peut-être cette piété fraternelle mal dissimulée fut-elle prise avec déplaisir par la famille consulaire. Qu'il y ait eu en tout cas certaine piqure qui ait été ressentie vivement par Pauline Bonaparte, et par suite par son entourage, cela n'est pas douteux, car une lettre du maréchal nous apprend que sa femme avait eu à se plaindre de procédés inconvenans de la part du prince Borghèse pendant une visite à Savigny. Cette piqure d'ailleurs n'était pas précisément une de ces *misères* pour lesquelles les femmes se brouillent entre elles, selon un mot philosophique de Thiers à propos de je ne sais quelle querelle entre femmes de la cour impériale. Pauline avait un fils du général Leclerc, un fils bizarrement nommé Dermide par le premier consul par suite du goût non moins bizarre qu'il afficha toute sa vie pour les poèmes d'Ossian, goût dans

lequel, pour le dire en passant, il nous a toujours paru que la politique avait plus de part que le sentiment littéraire. La maréchale voulut retenir auprès d'elle l'enfant de son frère et fit à cet effet à plusieurs reprises des démarches auprès du premier consul, qui parut un moment disposé à consentir, mais qui finit par laisser l'enfant à sa mère. Le petit Dermide accompagna donc Pauline Bonaparte à Rome dans la demeure des Borghèse; un an après il était mort, ce qui fut pour la maréchale un grand chagrin en même temps qu'une justification de ses trop légitimes appréhensions. Cet événement n'était pas pour la guérir de son éloignement pour les pompes officielles; on en eut une preuve à ce moment même. Lorsque le consulat céda la place à l'empire, la maréchale Davout fut désignée pour faire partie de la maison de l'impératrice-mère, sur la demande même de M^{me} Lætitia. Cette faveur assujettissante fut reçue avec désespoir par la maréchale, et cette fois avec un profond ennui pour son mari, qui la laissa libre de faire à sa volonté, en lui conseillant cependant d'accepter pour ne pas paraître agir par égoïsme et s'attirer le reproche d'ingratitude. La maréchale suivit le conseil de son mari, mais à la première occasion elle prétextua son état de santé et se démit de sa charge. Que cette retraite ait été mal prise par l'empereur, qui, comme on le sait, aimait peu qu'on se dérobat à ses volontés, cela n'a rien d'inadmissible, et qui nous dit que ce n'est pas dans les incidens que nous venons de passer en revue qu'il faut chercher une des causes de cette froideur dont l'auteur de ces mémoires l'accuse envers le prince d'Eckmühl? C'est là sans doute une cause plus mesquine que la victoire d'Auerstaedt et les vœux prêtées à Davout sur la Pologne, mais l'histoire du verre d'eau de la reine Anne est de tous les temps, et nous croyons fort qu'elle a joué un rôle considérable dans les rapports de ces deux grands hommes d'action.

Parmi les documens rassemblés dans les présens volumes nous trouvons une longue correspondance de la famille Leclerc, dont la partie la plus intéressante revient, cela va sans dire, à l'individualité la plus remarquable de cette famille, l'infortuné mari de Pauline Bonaparte. Ces lettres adressées de Saint-Domingue, tant à son beau-frère Davout qu'à son beau-frère le premier consul, et aux ministres de la guerre et de la marine d'alors, écrites d'un excellent style militaire, où la correction ne nuit en rien à la vivacité, sont d'un effet dramatique saisissant. C'est l'appel d'un naufragé, luttant contre toute espérance et employant ses dernières forces à faire des signaux de détresse à un heureux navire qui vogue sous un vent favorable, pavillon déployé, trop loin de lui pour le voir et l'entendre. Le vulgaire proverbe que les absens ont tort reçoit ici une effroyable justification. « Depuis le 21 germinal, écrit-il au

ministre de la marine, je n'ai reçu aucune lettre de vous. J'ai correspondu avec vous très exactement, et vous ne répondez à aucune de mes lettres; l'abandon où vous me laissez est cruel. Je vous demande des effets d'hôpitaux, d'artillerie... rien! pas une de vos lettres ne me dit si le gouvernement était satisfait de ma conduite; on a besoin d'encouragement dans la position où je me trouve. » — « Nos hôpitaux sont toujours encombrés, écrit-il au premier consul à la date du 14 thermidor an x, mes généraux de division sont tous au lit, et la majeure partie de mes généraux de brigade; mon ordonnateur est très malade et mon administrateur est assez mal. Les employés et officiers de santé sont morts en grande partie. La marine est écrasée. La maladie fait des ravages affreux à bord des bâtimens. Je serai sans argent, et ce n'est que les douanes qui me rendent six cent mille francs par mois. » — « La position n'est pas bonne, mon cher Davout, — écrit-il le 5 vendémiaire de l'an xi, avec ce reste d'espérance que l'on voit parfois aux agonisants à leurs suprêmes minutes, — mon armée entière est morte ou mourante; tous les jours on vient tirer à mes oreilles au Cap, et je ne puis que repousser les coquins et rester sur une défensive pénible... Je vous embrasse, ainsi que ma chère sœur. *Je serai avec plaisir le parrain de votre fils.* » Mélancoliques paroles quand on songe à la fin si prochaine, et dont l'accent de confiance est plus lugubre qu'un tocsin d'agonie! On ne peut s'empêcher de trouver réellement barbare de la part du premier consul l'abandon de ce beau-frère si dévoué, qui, lorsqu'il apprend la nouvelle de la transformation du pouvoir consulaire en 1802, fait taire un instant toutes ses inquiétudes pour lui adresser, en son nom et au nom de l'armée de Saint-Domingue, une adresse de félicitations enthousiastes, et qui, au milieu de sa suprême détresse, écrit à Davout ces lignes, où respire tant d'affectueuse admiration pour l'ingrat dominateur : « Adieu, mon cher Davout; plaignez-moi : depuis mon départ de France, je suis constamment à la brèche; que dis-je? félicitez-moi d'être à même de donner au premier consul de grandes marques de dévouement et de justifier sa confiance. » Cet abandon, si cruel qu'il soit, ne nous semble pas cependant motiver l'hypothèse de préméditation criminelle que l'éditeur de ces documens ne craint pas d'émettre à l'égard du premier consul. En dépit des actes coupables que l'on peut lui reprocher, nous nous refusons à reconnaître la nature de Bonaparte dans un projet aussi pervers que celui d'envoyer son beau-frère au-devant d'une mort certaine. Il y a bien de la finesse et bien de la vérité dans ces mots par lesquels M^{me} de Bloc-queville essaie de préciser la vraie nature de son accusation : « Il y a des énormités que l'on commet sans consentir à en avoir conscience, car on n'oserait certainement pas les accomplir si on les.

regardait bien en face; » mais, même avec cette atténuation, nous repoussons une telle hypothèse. Le machiavélisme de Bonaparte, — il en eut un, — fut un machiavélisme de tête, qui, il faut le dire à sa louange, ne descendit jamais dans son cœur, et qui, tout en le rendant capable d'une certaine jactance d'inhumanité, ne se traduisit jamais par de froides méchancetés ou des noirceurs de parti pris. Pour être juste à cet égard pour Bonaparte, il faut toujours se rapporter à cette parole d'un vrai libéral, Sismondi, dans une de ses lettres à la comtesse d'Albany : « J'ai l'expérience de l'histoire, et je vous déclare que je n'y ai jamais rencontré de fondateur de dynastie ou de gouvernement qui ait moins versé le sang par politique. » Ce jugement nous paraît l'équité même; tenons-nous-y jusqu'à révélation du contraire, car l'impartiale histoire n'a pas la complaisance des passions et ne se paie pas d'hypothèses.

A l'époque de son mariage, 1801, Davout était général de division, commandant la cavalerie de l'armée d'Italie, et c'est en cette qualité qu'il prit part à la bataille de Marengo. Parmi les papiers qui se rapportent à cette époque, nous trouvons une pièce singulièrement caractéristique en ce qu'elle témoigne ouvertement, et cette fois sans réserve ni réticence, de cette confiance invincible en lui-même que nous avons déjà notée comme un des traits les plus essentiels de Davout. C'est une pièce adressée de Milan, à la date du 19 thermidor an VIII, au ministre de la guerre, et relative à certains arrêtés de l'autorité militaire supérieure qui scindaient le commandement dont il avait été investi; la pièce vaut d'être citée tout entière, tant elle donne le *ton* juste de cette âme née pour le commandement :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que je suis arrivé depuis le commencement de ce mois à cette armée, et que l'arrêté qui me donne le commandement de la cavalerie n'a eu son exécution qu'en partie.

« L'intention primitive du général Masséna a été de l'exécuter, mais le général Laboissière, à qui le général en chef avait déjà donné le commandement, a représenté qu'il était très ancien général de division. Le général Masséna a adopté un tempérament auquel j'ai cru devoir me soumettre en ce qu'il a l'air de reconnaître l'arrêté du gouvernement qui me concerne et de lui obéir. Il a donné au général Laboissière le commandement de la réserve de cavalerie, composée de la grosse cavalerie de l'armée. Ce général ne doit correspondre qu'avec le général en chef; cependant en ligne je commanderai toute la cavalerie; hors cette circonstance, je ne commande que les hussards, chasseurs et dragons.

« Il ne m'appartient point, citoyen ministre, d'examiner si ce tempérament peut être nuisible au service, j'ai accédé par les raisons que je viens de déduire. J'avais observé au général en chef que, s'il tran-

chait et exécutait à la lettre les ordres du gouvernement, il pouvait être tranquille sur les obstacles d'obéissance qu'il prétendait que j'éprouverais, que tous les petits moyens de la jalousie et des autres petites passions m'étaient très indifférens, et que, *dans vingt-quatre heures*, une fois mis en possession du commandement, *tout le monde aurait obéi*, et que, depuis que je connaissais quelque chose à ce que c'était que le commandement, j'avais bien su mépriser toutes ces misères et utiliser les hommes selon leurs talens. »

La correspondance du maréchal Davout avec sa femme remplit à peu près tout le deuxième volume de ces *Mémoires*. Elle va de 1801 à la fin de 1810, embrassant ainsi le commandement de l'armée du Nord pendant les années du consulat, poste difficile qui lui fut assigné aussitôt après son mariage et où il rendit à Bonaparte de si utiles services, Austerlitz, Auerstaedt et la guerre de Prusse, Eylau, le commandement de Pologne en 1807, et enfin cette mémorable campagne de 1809, où il marcha par une suite de combats terribles à cette sanglante bataille de deux jours qui lui valut son second titre, harcelant et étreignant pour ainsi dire la fortune de son poignet de fer pour qu'elle lui livrât la victoire qu'il réclamait d'elle, c'est-à-dire la série entière des années radieuses, sans jours sombres, sans gloire ingrate comme le seront les années qui vont suivre. On se tromperait cependant beaucoup si l'on croyait que c'est le grand homme de guerre que ces lettres mettent particulièrement en lumière; assurément il n'en est pas absent, nous le verrons bientôt; mais ce n'est pas lui qu'elles sont avant tout ambitieuses de nous montrer, c'est un second Davout, plus inconnu de la postérité, l'homme privé, le chef de famille, le héros au repos pendant les rapides minutes de trêve que lui laisse l'action, cette maîtresse impérieuse de toutes ses heures. Arrêtons-nous donc devant ce second Davout, et voyons s'il ne justifie pas exactement le mot du père d'Henri Heine : « Heinrich, n'est-ce pas que c'était un aimable homme ? »

L'étendue de cette correspondance, que nous sommes loin d'avoir tout entière (l'éditeur n'ayant pu nous donner que les lettres qui sont en sa possession ou qui lui ont été communiquées), suffirait seule à nous faire comprendre combien fut forte et soutenue cette affection conjugale. Davout est vraiment un modèle d'exactitude maritale; à peine se passe-t-il un jour sans qu'il écrive à la maréchale, à qui cependant cette ponctualité suffit à peine; pendant les quatre années de commandement de l'armée du Nord surtout, où il était moins engagé dans le feu de l'action qu'il ne le fut à partir de 1805 et qu'on peut appeler les années de miel de ce mariage, les lettres pleuvent sans discontinuer d'Ostende et d'Ambleteuse sur l'austère

demeure de Savigny, que les époux avaient acquise dès le début de leur union. Davout aime sa femme comme un bourgeois et comme un amant, c'est-à-dire avec familiarité et avec passion, mélange qui est peut-être la meilleure manière d'aimer et celle qui résiste le mieux à l'action du temps, l'universel destructeur. Rien de fardé ni d'artificiel dans cet amour, nul sacrifice aux conventions du monde, nul souci des formes aristocratiques et de cette politesse conjugale mise à la mode par l'ancienne société, instrument prétendu de mutuel respect et trop souvent en réalité actif agent de création de ce mur de glace qui s'élève si rapidement entre les cœurs les mieux épris. Oserai-je dire qu'il a encore une troisième manière de l'aimer, beaucoup plus inattendue que les deux premières? Aurait-on jamais imaginé un Davout jeune premier, amoureux comme un enfant libre de toute autre préoccupation que la poursuite de son bonheur, et trouvant sans recherche pour exprimer ses sentimens les *concetti* les plus ingénieux, et les motifs les plus heureux de sonnets à la française et de *lieds* à l'allemande? cependant ce Davout a existé en toute vérité. Il aime en poète, et comme on ne nous croirait pas sans preuves, nous allons en demander quelques-unes à cette correspondance, où elles abondent. « Je m'attends à bien des questions, écrit-il dans une de ses lettres de 1801, pour savoir d'où je tiens ces particularités. C'est que je suis avec toi en intention, en esprit. Mon corps est resté à Bruges, j'ai envoyé le reste à Paris. *Ce sont des espions qui ne te quittent pas*, et qui toutes les nuits me font de fidèles rapports; oui, ma petite Aimée, toutes les nuits ils me parlent de toi. » N'est-il pas vrai qu'il y a dans ces lignes la matière d'une jolie chanson d'amour à la manière de Heine, et de fait il nous semble qu'il s'en trouve une sur un motif analogue dans l'œuvre du nerveux poète. « Je t'assure, ma petite Aimée, que, pour peu que tu continues, je ferai de toi une petite Amazone. Comment! *tu ne veux pas douter de la fortune pour en obtenir plus souvent les faveurs!* Mais tu connais donc le secret de notre état? Ce sont ceux qui mettent cette théorie en pratique qui sont les braves par excellence. » C'est le style même que l'on pourrait supposer à Othello écrivant à Desdémone, et Davout, sans y songer, s'est rencontré dans cette phrase avec le grand poète anglais, tant la petite Amazone semble une traduction libre de *la belle guerrière* du Maure amoureux. « Malgré mes occupations, dit-il après une légère querelle que lui avait cherchée la maréchale, il faut que je trouve le temps de m'entretenir avec toi; à la fréquence de mes lettres, tu dois voir que cela m'est nécessaire pour supporter ton absence... Aimée, je t'écrirais des sottises que cela ne doit te toucher qu'un moment, parce que cela ne tient ni au cœur ni à la tête... Voilà assez de métaphysique de sentiment, je ne te fais pas

l'injure de croire que tous ces raisonnemens t'étaient nécessaires pour apprécier l'âme de ton petit Louis; *elle est toute de feu pour mon Aimée, et les mille baisers que je t'envoie t'assurent de cet élément.* » D'aucuns trouveront peut-être dans ces lignes l'accent du dernier siècle finissant, et il y est en effet, car n'est-il pas vrai qu'on ne s'étonnerait pas de les trouver au bas de quelque une des lettres de Mirabeau à Sophie, voire même, en changeant le sexe, de M^{lle} de Lespinasse à M. de Guibert? Ce qui est certain toutefois, c'est que cette marque est inconsciente et qu'en dépit d'elle le sentiment garde toute sa spontanéité. Que dites-vous encore de l'amusante anecdote de volière que voici : « Je ne croyais pas, ma petite Aimée, qu'il pût se trouver quelque circonstance où il fût, sinon permis, au moins excusable de battre sa moitié. Cependant tu prends tellement le parti du pauvre faisan qui, se voyant frustré dans ses espérances de se reproduire, est entré en fureur contre sa femme et s'est porté à des extrémités telles que la pauvre malheureuse eût succombé sans tes secours et ton intervention, tu prends tellement, dis-je, le parti du faisan que l'on pourrait croire que tu approuves sa brusquerie. Je ne partage pas ton indulgence pour le faisan, ma petite Aimée : les maris doivent dans des circonstances pareilles consoler leurs femmes, toujours plus sensibles et par conséquent plus affligées de ces malheurs. » Ou nous nous trompons fort, ou cela est par le ton, l'enjouement, la moralité piquante, de la meilleure plaisanterie française. Notez pour plus de saveur que cette moralité est une gracieuse leçon conjugale indirectement adressée à la maréchale, qui se désespérait de ne mettre au monde que des filles et avait laissé percer plusieurs fois la crainte que cette circonstance ne refroidît pour elle son mari, soupçon que Davout avait repoussé avec tendresse en assurant sa femme que les filles qu'elle lui donnait lui seraient aussi chères que des garçons. Nous pourrions multiplier nos citations, mais il faut se borner, et celles que nous venons de donner suffiront sans doute pour montrer que ce soldat sévère savait se dérider en face des siens et leur présenter un tout autre visage que celui dont il regardait l'ennemi.

Ce n'est vraiment pas assez que de dire, comme nous venons de le faire, qu'aimer en bourgeois et en amant est la meilleure manière d'aimer, nous devrions dire que c'est la plus complète, car c'est la seule qui embrasse l'être aimé dans son intégrité, corps et âme à la fois. Davout nous en est un exemple. Comme il aime sa femme en bourgeois, sa tendresse est minutieusement inquiète de tout ce qui regarde son bonheur matériel, et comme il l'aime en amant, elle est soucieuse à l'excès de tout ce qui peut lui conserver son bonheur moral. Aux plus longues distances et dans les momens

les plus critiques, il voit par les yeux du cœur les nécessités de son ménage, non-seulement dans les lignes principales, mais dans les plus menus détails; il multiplie les combinaisons pour alléger à sa femme le double fardeau que lui fait leur existence divisée, et pour ménager son repos en la rassurant sur la dépense. D'ordinaire c'est le mari qui est obligé de rappeler sa moitié aux règles de la bonne économie domestique; ici, au contraire, c'est lui qui stimule la femme à ne respecter ces règles que juste autant qu'elles ne seront pas contraires à l'agrément de sa vie. Il la presse, autant qu'il est en son pouvoir, de prendre sa part des plaisirs du monde, de ne pas s'ennuyer à la campagne, de louer un hôtel à Paris et d'y fréquenter les réunions agréables et les spectacles. « J'ai vu avec peine, ma chère Aimée, que tu as rejeté ma proposition d'employer l'argent du bien d'Italie à t'acheter des diamans, » écrit-il, en 1802, époque à laquelle sa fortune n'était encore qu'à ses débuts, et où il l'avait grevée d'avance par la lourde acquisition de sa terre de Savigny; mais il venait alors de perdre son premier enfant, et toute considération d'économie disparaissait devant le désir de créer une diversion à la douleur de sa femme. « Je ne suis pas du tout de l'avis de la petite Aimée sur l'emploi qu'elle fait de son argent, écrit-il un an plus tard; en le mettant à se donner ce qu'elle appelle des chiffons, elle m'eût fait bien plus de plaisir qu'en l'employant à me donner des *surprises*. J'ai cherché à deviner ce qu'elle me préparait, mais en vain. Pour en revenir aux chiffons, ils sont nécessaires, ma bonne amie, ne les néglige pas trop. Je sais bien que ta figure, ta tournure n'en ont pas besoin, mais ils sont reçus dans le monde, et, je t'en conjure, pense un peu à toi. » Ne pouvant réussir à donner à sa femme des goûts mondains, il ne veut au moins laisser échapper aucune occasion de la flatter dans ceux qui lui sont particuliers. Il sait qu'elle aime son jardin, et il lui envoie de Belgique des oignons de tulipes et de renoncules; il sait qu'elle aime son rôle de ménagère, et il lui envoie d'Allemagne du linge de Saxe. Il est d'autres soins de nature moins matérielle qu'exigent les bons mariages, et Davout s'en acquitte avec un tact parfait. Mille inquiétudes, et quelques-unes de nature bien cuisante, obsèdent l'imagination de M^{me} Davout toujours séparée de son mari. Depuis la fable antique de Vénus et de Mars, les femmes aiment les victorieux; et Davout, elle le sait, n'est pas de ceux qui sont faits pour être à l'abri des provocations de la beauté. Bonaparte n'a-t-il pas eu la cruauté de lui faire certaines plaisanteries sur les belles dames de Gand à son retour de Belgique? Joséphine n'a-t-elle pas vu le général rire avec une jolie personne et ne l'a-t-elle pas menacé d'en prévenir sa femme? Pendant qu'elle varie ainsi de vingt manières diverses le mot du pigeon de La Fon-

taine : *L'absence est le plus grand des maux*, Davout met toute son âme à l'assurer qu'il ne méritera jamais du moins qu'elle lui applique le vers suivant de la fable : *Non pas pour vous, cruel!* Il marche droit à ces fantômes de jalousie, les dissipe, et l'apaise par des sermens d'invariable affection dont le ton de loyauté indique qu'ils méritent d'être crus. S'il reçoit quelquefois des reproches, Davout n'en adresse jamais à sa femme, et c'est en cela peut-être que se montre le mieux toute la délicatesse de cet amour. Il y avait cependant un sujet qui aurait justifié ses plaintes, la négligence de sa femme à cultiver ses rapports d'amitié et de parenté avec la famille consulaire, négligence qui, nous l'avons vu, lui avait été très sensible. Plus d'un mari en pareil cas se croirait autorisé à reprocher à sa femme les difficultés de situation où cette négligence pourrait le mettre, les obstacles ou les retards qu'elle pourrait apporter à sa carrière, les mécomptes qu'elle pourrait faire subir à son ambition, et ces reproches ne paraîtraient ni injustes ni mal fondés. Davout évite cependant d'en exprimer aucun, et le seul blâme qu'il inflige à cette négligence est la prière mainte fois répétée de ne pas la faire dégénérer en ingratitude.

La même bonté éclate dans ses rapports avec tous les siens, mais avec cette nuance fort curieuse à noter qu'il n'eut jamais avec aucun d'eux la familiarité que nous venons de lui voir avec sa femme. Ce n'est pas qu'il les aime moins, mais il les aime autrement. Même avec ceux qui lui sont le plus proches par le sang le tutoiement est banni ; pour sa mère il montre une tendresse profondément respectueuse, pour son frère une amitié protectrice pleine de générosité. On pourrait dire avec exactitude que Davout aima ses proches avec les formes de l'ancienne société, et qu'il aima sa femme avec l'expansion ennemie de la contrainte qui caractérise l'esprit nouveau. Cette différence dans les formes de l'affection est toute à l'honneur de l'homme qui sut la comprendre. La seule bonne manière d'aimer ses parens sera toujours de les aimer à la façon de l'ancien régime, c'est-à-dire avec déférence, retenue et respect, et la manière la moins périlleuse d'aimer sa femme sera toujours de l'aimer avec une vivacité assez intime pour écarter toute froideur. La générosité dont cette correspondance, tant avec sa mère et son frère qu'avec sa femme, donne un si grand nombre de preuves montre bien d'ailleurs que cette absence de familiarité n'impliquait pas une diminution d'affection. Dès qu'il eut conquis à la pointe de son épée sa magnifique dotation de Pologne, il s'empessa d'associer tous ceux qu'il aimait à son opulence.

« Il est bien juste, ma chère mère, écrit-il en 1808, que vous vous ressentiez de la grande fortune que je tiens de l'empereur. Je prendrai

des arrangemens aussitôt après ma rentrée en France pour que vous puissiez vous en ressentir et établir vos dépenses en conséquence ; en attendant je vous enverrai de temps à autre quelques fonds. Vers la fin de ce mois, ou dans le courant de l'autre, je vous ferai passer 12 ou 1,500 francs ; je vous prierai de donner sur cette somme de 2 à 300 francs à cette pauvre fanchonnette (sa nourrice). Il n'est pas en mon pouvoir de lui rendre ce qu'elle a perdu, mais assurez-la que je lui donnerai des secours et que j'aurai soin de son aîné.

« Alexandre m'a fait part de vos projets de mariage pour lui. Connaisant l'amitié que je lui porte, vous ne pouvez douter du désir d'une réussite, si la jeune personne, aux conditions de la fortune qu'elle a, joint de bonnes qualités physiques et morales ; mon amitié pour mon frère ne peut consister en des mots, et je me regarderais comme un très mauvais frère si, malgré que je ne tiens pas la brillante fortune que j'ai d'héritage, mais des bienfaits de mon souverain, je ne faisais rien que des vœux pour l'établissement d'Alexandre. Je vous autorise à annoncer que je m'engage à lui donner 100,000 francs ; je paierai la moitié au moins de cette somme comptant ; quant à l'autre moitié, les intérêts jusqu'au remboursement qui aura lieu au plus tard dans les deux ans. Indépendamment de cet avantage, vous pouvez lui donner et je vous autorise à lui céder tous les avantages que vous m'aviez faits pour mon mariage, c'est-à-dire la maison, le bien de ***, et même je m'engage à acheter du général de Beaumont le bien de Ravières à la condition qu'Alexandre ne pourra jouir de tous ces derniers articles qu'après votre mort, et lui et moi souhaitons que ce ne soit pas de sitôt. »

Alexandre Davout, militaire comme son frère, dont il était un des aîles de camp, n'avait sans doute pas parcouru une aussi magnifique carrière que son aîné ; cependant sa position n'était pas de celles qui sont à dédaigner. Il était colonel, baron d'empire, commandant de la Légion d'honneur, et à ces divers titres il réunissait encore une trentaine de mille livres de rente, dont le maréchal détaille les chiffres dans une seconde lettre à sa mère. C'est ce frère déjà si bien pourvu que nous venons de voir doter, et ce fait parle avec assez d'éloquence en faveur de la générosité du maréchal. Sa bienfaisance ne s'arrêtait pas à sa famille, ses officiers, ses serviteurs, ses anciens maîtres, ses amis, en ressentaient journellement les effets. Ici c'est une vieille nourrice qu'il soutient, là c'est un jeune aide de camp aux prises avec des embarras pécuniaires dont il veut payer les dettes, plus loin c'est un ancien professeur qu'il installe principal du collège d'Auxerre, une autre fois c'est un vieil ami de sa famille tombé dans l'indigence auquel il fait passer à diverses reprises des secours considérables. Quant à sa protection, il est toujours prêt à l'étendre sur quiconque en

est digne; mais il est un point qu'il faut se garder d'aborder avec lui si l'on n'a pas de goût pour les refus, le service militaire. Qu'on n'essaie pas de lui arracher à cet égard la moindre complaisance, les êtres qui lui sont les plus chers, femme, mère, frère, sont sûrs d'être repoussés, et de manière à n'avoir pas envie de revenir à la charge. Lisez les deux fragmens de lettres suivans, et dites si le sentiment du devoir militaire parla jamais un plus ferme et plus moral langage. La première de ces lettres est adressée à sa femme, à cette Aimée si chérie, si soignée, à laquelle il ne refusa jamais rien et qu'il grondait de ne pas assez lui demander.

« Ostende, 9 frimaire an xii. — J'ai reçu, ma petite Aimée, tes lettres des 2, 3 et 4 frimaire. Tous ces petits détours que ton adresse prend pour m'inviter à empêcher un conscrit, *désigné par le sort pour l'armée active*, de rejoindre l'armée, ne sont point capables de me faire commettre une pareille inconséquence. Si on se relâche sur les lois de la conscription, il n'y aura bientôt plus d'armée française, et si nous avons jamais une guerre continentale, le gouvernement serait obligé d'avoir recours à des levées en masse et autres moyens qui soulèveraient les esprits sans rien produire. Je ne puis donc entrer dans ta commisération... »

La seconde lettre est bien plus significative encore. Elle est adressée à sa mère, et il s'y agit de ce frère Alexandre pour lequel nous connaissons l'affection du maréchal :

« Vous me dites, ma chère mère, que votre désir est qu'il soit nommé général de brigade; je ne pense pas que votre désir se réalise, et j'estime assez mon frère pour être convaincu qu'il ne partage pas ce désir, auparavant au moins le rétablissement de sa santé, puisque tant qu'il sera dans l'état où il est, il ne pourra pas servir l'empereur. Il faut qu'il s'occupe du soin de sa santé; il a toutes les ressources possibles étant près de vous et de sa femme. Il ne faut pas, ma chère mère, avoir de ces idées que rien ne justifie, et vous me connaissez assez pour être persuadée que je ne les partagerai pas lorsqu'elles seront contre mes devoirs; lorsque vous m'en exprimerez de pareilles, vous m'affligerez en me mettant dans la nécessité de ne pas les seconder ou de les improuver. Quant à ce que vous me demandez pour Charles (un second frère), j'ai mis sous les yeux de l'empereur ses services, et S. M. a eu la bonté de le nommer chef d'escadron. J'espère qu'il continuera à se bien comporter, et il trouvera en moi un bon frère. »

Parmi ces papiers de famille, il en est un très exceptionnel, d'une réelle et sérieuse beauté. C'est une lettre écrite par le prince

d'Eckmühl à son frère Alexandre pour lui annoncer la mort de leur mère survenue en 1810, lettre que la fille du maréchal a raison d'appeler antique, tant l'âme qui s'y révèle apparaît ferme devant les cruautés de la nature, stoïque envers elle-même et pleine de mâle sensibilité. Voici cette lettre que tout lecteur ayant l'expérience des choses vraiment nobles nous remerciera de lui avoir fait connaître.

« Ravières, ce 8 septembre 1810. — Mon cher Alexandre, sur la nouvelle qui m'a été donnée que notre mère était indisposée, ma femme et moi sommes venus à Ravières pour lui donner nos soins; nous avons entendu faire avec bien du plaisir l'éloge de votre femme, tout ce que nous avons entendu dire d'elle ne peut qu'ajouter au désir que nous avons de faire sa connaissance. Vous et moi sommes très heureux par nos femmes. Aussi est-ce un devoir pour nous de faire leur bonheur. Je vous avoue que ce qui m'a fait supporter le malheur que j'ai éprouvé en perdant un fils unique, c'est l'idée que je me devais à mon excellente Aimée et à mes autres enfans. Sans cette idée, la vie m'eût été odieuse. Le moment, mon cher Alexandre, de mettre cette morale en pratique de nouveau est arrivé. Ainsi, supportez tous les malheurs domestiques avec fermeté; ce serait un crime que de s'y abandonner quand on a comme vous une femme estimable et un enfant en bas âge. Lorsqu'on est seul dans le monde, on peut sans inconvénient ne point vouloir lutter contre la mauvaise fortune; mais ce n'est point notre cas. Imitiez-moi donc, supportez, par les considérations qui nous sont communes, le malheur commun que nous venons d'éprouver. Notre mère n'est plus. Je pars à l'instant avec mon Aimée, que je ne pourrais laisser plus longtemps ici dans l'état où elle est.

Achievez votre guérison, je vous le répète, et *montrez-vous un homme*. Assurez votre excellente femme de tout notre attachement. Vous savez que nous vous portons depuis longtemps ce sentiment; comptez que que nous vous le conserverons. »

Que le cœur est poète, cela est chose connue depuis longtemps; ce qui est plus contestable et plus contesté, c'est qu'il puisse être artiste au même degré, et cependant ici nous le voyons artiste accompli. La plus superficielle lecture de cette admirable lettre suffira pour faire apercevoir l'habile bonté avec laquelle elle a été composée. Quels ménagemens exquis pour empêcher que la nouvelle que le maréchal doit annoncer à ce frère toujours malade, alors en traitement, et qu'il sait plus faible que lui-même, ne lui soit trop cruelle, pour ouater en quelque sorte le coup qu'il va recevoir! Quelle science instinctive des gradations dans cette succession d'étapes par lesquelles il l'achemine à la fatale vérité! La lettre

commence presque sur un ton d'indifférence, annonçant une indisposition de leur mère, puis, de la manière la plus naturelle, et comme un incident né d'une réunion de famille, il lui transmet l'éloge de l'être qui lui est le plus cher, sa jeune femme. afin d'éveiller doucement en lui le sentiment des devoirs qui le lient à elle, et que ce sentiment devançant la triste nouvelle le prépare à l'entendre avec plus de fermeté; il insiste sur ce sentiment, il se donne en exemple, et par cette insistance qui devra nécessairement faire naître chez le lecteur de la lettre un certain étonnement, il crée un pressentiment du fait irrévocable que la ligne suivante va révéler. Quant à lui, il a pris de longue date l'habitude d'imposer silence à la douleur, et il ne se dément pas même en cette circonstance. C'est un chef-d'œuvre que cette lettre, qui serait classique depuis longtemps si elle se rencontrait parmi les *epistole* d'un Sénèque ou d'un Pline le Jeune, et qui mériterait de le devenir si le sentiment qui l'a dictée n'était à la fois trop haut et trop compliqué pour la plupart des hommes.

Parler du militaire tel qu'il transperce dans ces lettres à la maréchale d'Eckmühl et à ses autres parens, c'est encore parler de l'homme privé, tant il s'y fait un rôle effacé, tant il y parle avec retenue de ses actions les plus glorieuses. Davout avait horreur de se mettre en scène pour une occasion quelconque, il détestait l'affiche, comme on dit vulgairement, et ces *Mémoires* nous en fournissent quelques exemples remarquables. Désigné par les électeurs de l'Yonne pour présider le collège électoral de ce département, il refusa cet hommage bien naturel, et il fallut pour le lui faire accepter que le ministre de l'intérieur d'alors lui en fit un devoir. Entre Austerlitz et Auerstaedt, la municipalité d'Auxerre décréta qu'un buste en marbre du maréchal serait placé dans la salle de l'hôtel-de-ville où se réunissait le conseil afin de donner au plus illustre enfant du pays un témoignage d'admiration et de respect. Davout pria le conseil municipal de ne pas donner suite à sa délibération, n'estimant pas que ses actions lui méritassent encore une marque d'honneur de cette nature. Ces sentimens, il les conservait même avec ses proches, et il laissait volontiers la renommée les informer en détail de ses succès militaires. Encore l'éloge de ces succès l'indisposait-il fréquemment lorsqu'il lui revenait par l'organe des siens sans qu'il l'eût en rien provoqué. La maréchale l'ayant un jour félicité sur son éloquence militaire en reçut une réponse légèrement froissée et comme une semonce amicale. « Tu es bien indulgente, bien prévenue en ma faveur, ma petite Aimée, pour trouver que je suis éloquent sur les champs de bataille et en parlant aux troupes... Je garantis ma bonne volonté, mon zèle et mon dévouement, il ne faut pas me supposer autre chose; quant à l'éloquence, permets-

moi, ma chère Aimée, de rire de tes éloges. J'ai le mérite d'exprimer ce que je pense sans la plus petite prétention. » Cet éloge de son éloquence lui était valu par un discours qu'il avait prononcé à une fête donnée par les Polonais en l'honneur de la bataille d'Auerstaedt, discours auquel les journaux du temps avaient fait une publicité qui lui avait fort déplu, « ayant beaucoup plus d'envie, dit-il dans cette même lettre, de servir de mon mieux l'empereur que de me voir cité dans des journaux *quand ce n'est pas dans un bulletin.* » S'il se plaisait ainsi à s'effacer, ce n'était pas par une étroite modestie, qui chez un tel homme aurait été faiblesse plus que vertu, c'était au contraire par une juste conscience de sa valeur qui, lui faisant trouver une bataille gagnée chose toute naturelle pour lui et allant de soi, le détournait de toute manifestation extérieure de contentement et de toute ivresse d'amour-propre. Cette légitime fierté lui fit détester toute sa vie les petits manèges politiques par lesquels les hommes se poussent en avant, se prouent eux-mêmes et mettent leurs services au-dessus de ceux de leurs rivaux : c'est aux hommes sans valeur, pensait-il et disait-il, à user de tels moyens; mes actions parlent pour moi, et elles sont assez hautes pour que je n'aie pas à craindre qu'aucun rival indigne essaie d'y atteindre et d'en diminuer l'importance. Quant à se servir de ces actions pour écraser celles des autres, c'est un autre genre d'indignité dont se rendre coupable serait la preuve que la fortune s'est trompée en me fournissant des occasions de gloire que je ne méritais pas. Aussi, dans cette longue correspondance intime, ne surprend-on ni la plus légère jalousie des succès d'autrui, ni la plus petite impatience devant les lenteurs d'équité du souverain, ni le plus petit dépit devant la non-réalisation de ses espérances. « Il faut attendre, désirer même, les bienfaits de notre souverain, écrit-il à sa femme, et ne jamais murmurer lorsqu'ils n'arrivent pas aussitôt qu'on les souhaite. Il y a toujours autant de bonheur au moins que de justice lorsqu'on en est l'objet, car si votre amour-propre vous dit que vous les avez autant mérités que tel ou tel, la justice dit que mille autres les ont mérités au moins autant que vous, et ces mille autres cependant seront oubliés parce que la fortune n'aura pas fait connaître leurs services. » Nombre de grands capitaines ont proclamé que c'était à la fortune plutôt qu'à eux-mêmes qu'ils devaient leurs succès, mais avez-vous souvenir d'aucun qui ait fait cette confession avec plus de noblesse, d'une manière moins blessante pour l'égalité et avec un plus délicat sentiment du droit?

A la fin d'une des lettres écrites après Auerstaedt, Davout parle des débris de la *jactancieuse armée prussienne* qu'il avait vaincue. Cette épithète robuste exprime admirablement le contraire de tout ce qu'il fut. Dans ces lettres intimes c'est à peine si un mot çà et là

jeté en courant vient nous rappeler que le personnage qui parle est quelqu'un de plus qu'un mari heureux ou un propriétaire soigneux qui envoie ses recommandations au plus cher de ses intendants. Ses relations de batailles, rares et sommaires, sont remarquables par l'absence complète de tout accent d'égoïste personnalité. Après Austerlitz, il se contente d'écrire à sa femme qu'il a eu dans cette journée son bonheur ordinaire. Cette discrétion sur sa personne n'étonne cependant pas trop pour cette bataille où il n'eut, comme on le sait, qu'une action secondaire soutenue principalement par la division Friant, mais elle est la même pour Eylau, où il eut un rôle si considérable; elle est presque la même pour Auerstaedt, qui ne releva que de son génie et de son initiative; nous ne disons rien d'Eckmühl, les lettres qu'il écrivit à la maréchale après ces deux célèbres journées s'étant perdues ou n'étant pas en la possession de l'éditeur de cette correspondance. Mais laissons ce héros sans jactance nous raconter lui-même quelques-unes de ses batailles; c'est le meilleur moyen de bien connaître la nature de cette discrétion, qui n'exclut d'ailleurs, comme on va le voir, ni le talent de peindre à grands traits, ni le don des expressions fortes. Lisez ces fragmens sur Eylau, et dites si ces impressions de la première heure, rédigées en toute hâte, n'ont pas saisi et rendu avec vigueur le caractère de cette journée tel qu'il reste fixé dans les imaginations par les récits laborieusement composés des historiens et la mise en scène pathétique du chef-d'œuvre de Gros.

« Nous prenons nos quartiers d'hiver, et je t'assure que les Russes n'auront pas cette fois l'envie de les venir troubler; la grande et sanglante bataille du 8 (février 1807) les a dégoûtés de l'envie de nous combattre; je dis *sanglante*, car elle a fait de l'impression même sur les individus de l'armée victorieuse. Il est vrai que ces individus ne sont pas ce qu'il y a de mieux dans notre armée; mais cela explique la grande terreur qui règne dans l'armée vaincue. Elle est telle que, obligée d'évacuer un pays qui n'offrait plus de subsistances pour les hommes et les chevaux et par conséquent de faire une retraite d'une trentaine de lieues devant une armée, — objet toujours délicat, — les Russes n'ont pas osé nous suivre. Toutes ces réflexions, ma bien bonne amie, sont peut-être trop du métier, mais la femme d'un militaire doit s'abonner à en entendre de pareilles...

« Cette bataille du 8 a produit, à en juger par ta lettre, un effet que j'ai remarqué sur bien des figures habituées à faire des campagnes jusque-là peu meurtrières; maintenant on n'est point satisfait d'une bataille à moins que tout un pays, beaucoup de places fortes et cent mille prisonniers n'en soient le résultat. L'empereur, ma bien bonne

Aimée, nous a gâtés par tous ses prodiges; dans cette journée, il avait assez bien manœuvré pour pouvoir espérer ce résultat; mais les tempêtes, les plus grandes contrariétés et le destin en avaient autrement décidé. Cette bataille devait être gagnée après avoir été bien disputée; mais le gain devait se borner au champ de bataille. Cependant ce n'est point peu de chose, car plus le champ de bataille a été disputé, plus l'armée qui est forcée à l'abandonner après des pertes immenses doit renoncer à l'espoir de vaincre à l'avenir. Chaque jour nous nous apercevons que les Russes ont perdu cet espoir et qu'ils ne se relèveront pas de sitôt des pertes majeures qu'ils ont faites; nous, au contraire, nous les réparons chaque jour. Jamais les Russes n'ont plus désiré la paix que depuis cette journée, et il est vraisemblable que leur empereur finira par céder à ce vœu. Ainsi il est présumable que ce sera la dernière bataille qui se donnera d'ici à longtemps. J'ai vu avec plaisir, ma bien bonne petite Aimée, que le bulletin n'avait pas fait mention de ma légère blessure, car tu n'aurais pas manqué de croire que l'on avait mis *légère* pour en imposer, et ton imagination bien ingénieuse à te tourmenter t'aurait fait supposer ton Louis blessé dangereusement... »

N'est-ce pas là une esquisse d'une touche magistrale et n'y sentez-vous pas l'impression de glaciale horreur de cette bataille sanglante, premier avertissement donné par le destin au vainqueur de l'Europe et prophétie des boucheries effroyables que tient en réserve un avenir prochain? Le soleil d'Austerlitz s'est voilé, et c'est sous un ciel blafard et sur un champ de neige que la victoire s'est abattue d'un vol contraint et d'un visage sévère. Il lui tarde visiblement de changer de camp, et elle restreint maintenant ses faveurs à sa seule présence. Eylau, c'est le point tournant de la fortune de Napoléon. Désormais la guerre va changer de caractère, et d'héroïque et lumineuse qu'elle avait été jusqu'alors elle va devenir sauvage et implacable. Vous aurez aussi certainement remarqué au passage la piquante observation de Davout sur les exigences insensées de l'opinion de l'époque, observation qui démontre à quel point les nations se blasent vite sur toute chose, et combien il est inutile pour les retenir de les mettre au régime des prodiges, la surprise au bout de peu de temps leur paraissant manquer d'imprévu et le miracle de nouveauté.

Des deux grandes batailles de Davout, Auerstaedt et Eckmühl, Eckmühl sombre, acharnée, meurtrière, opiniâtre, est peut-être la plus typique, en ce sens que c'est elle qui exprime le plus pleinement le génie sévère de son auteur; mais Auerstaedt est la plus originale par l'imprévu de la situation, la plus primesautière par l'élan et l'entrain de l'action. Les documens nouveaux nous manquent,

nous l'avons dit, pour la première de ces deux batailles, mais nous sommes plus heureux avec la seconde, que Davout lui-même va nous raconter sans vanité d'auteur, de sa plume simple et mâle.

« Ma bien bonne petite Aimée, depuis neuf jours il m'a été impossible de t'écrire faute de communications. Crois que, sachant apprécier les inquiétudes que mon silence t'aura données, j'ai été moi-même très tourmenté. J'espère qu'à l'avenir je serai plus heureux; peut-être que, malgré mon silence, tu auras eu connaissance auparavant cette lettre des rapports sur les opérations de l'armée qui auront dissipé tes inquiétudes sur ton Louis, en même temps que tu auras éprouvé une grande joie de voir qu'une belle occasion s'était offerte de chercher à mériter les marques d'estime et de bienveillance de mon souverain.

« Le 14, le roi de Prusse, le duc de Brunswick, les maréchaux de Mœlendorf, Kalkreuth, enfin tout ce qu'il restait à l'armée prussienne des anciens compagnons de gloire du grand Frédéric, avec 80,000 hommes, l'élite de l'armée prussienne, ont marché sur moi qui leur ai évité une partie du chemin. Aussi, dès les sept heures du matin, la bataille a commencé, elle a été très disputée, et très longue et très sanglante; mais enfin, malgré l'extrême inégalité des forces (le corps d'armée n'était fort que de 25,000 hommes), à quatre heures du soir la bataille était gagnée, presque toute l'artillerie de l'ennemi en notre pouvoir, beaucoup de généraux ennemis tués, parmi lesquels se trouve le duc de Brunswick. Ce succès inespéré est dû au bonheur qui accompagne les armes de notre souverain et au courage de ses soldats; la terreur est dans l'armée prussienne; aussi cette guerre peut-elle être regardée comme finie. Pour mettre le comble à ta satisfaction, je t'envoie copie de la lettre que m'a écrite l'empereur, et l'annonce que je n'ai pas été blessé dans cette glorieuse et sanglante journée. Toi, ma petite Aimée, dont l'existence est employée à ajouter à la considération de ton mari, qui as vécu de privations pour payer mes dettes, et empêcher par là qu'on ne puisse croire que mes affaires étaient dérangées, tu ressentiras, j'en suis certain, une vive joie d'apprendre que j'ai eu le bonheur de remplir les intentions de l'empereur et d'acquérir quelques titres à son estime et à sa bienveillance (1). »

(1) Sur cette bataille d'Auerstaedt, les mémoires contiennent nombre de documens nouveaux. Malgré l'intérêt qu'ils présentent, nous les passerons sous silence par l'excellente raison, qu'en ayant obtenu communication il y a quelques années par une faveur toute bienveillante, nous avons pu déjà en faire connaître à nos lecteurs quelques-uns des plus curieux (*), par exemple les piquans récits anecdotiques du général de Trobriand, aide de camp de Davout et envoyé par lui auprès de Bernadotte pour l'arracher à l'inaction calculée dont, comme on le sait, il refusa de sortir. Toutefois parmi ces documens il en est un fort curieux, quoique secondaire, dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs. C'est un court billet dont le prince de Talleyrand accompagna

(*) Voyez *Souvenirs de Bourgoigne. Auxerre et le maréchal Davout*, n° du 15 octobre 1872.

Ce n'est pas la moindre gloire du maréchal Davout que d'avoir éveillé par ce succès d'Auerstaedt, non pas la jalousie, comme on l'a dit, mais l'ombrageuse personnalité de Napoléon. Il est certain qu'il fut coupable envers Davout de la pire des injustices, l'injustice par duplicité et dissimulation. Subtilement il essaya (le mot n'est pas trop fort) d'escamoter au maréchal sa victoire et de le réduire contre toute évidence au simple rang de collaborateur de sa gloire impériale. Cette injustice lui a été reprochée à bon droit, et lui-même s'en est repenti; cependant, pour dire toute notre pensée, rien ne nous paraît plus explicable que cette conduite, pour peu qu'on réfléchisse à la politique que suivit toujours Napoléon et qui lui était jusqu'à un certain point commandée par sa situation de souverain parvenu. « La différence entre vous et moi, écrivait à Béranger un des chefs du libéralisme sous la restauration, Benjamin Constant, si ma mémoire est fidèle, c'est que je crois, au contraire de vous, la liberté beaucoup plus assurée sous une vieille dynastie que sous une nouvelle. » Ce que ce libéral disait des libertés publiques, on peut le dire bien mieux encore d'une certaine justice, de celle qui s'applique aux individualités éminentes et aux actes exceptionnels. Un souverain d'une vieille dynastie peut être juste envers ses serviteurs sans craindre pour son autorité, et peut voir sans jalousie leurs succès les plus éclatans, parce que le pouvoir traditionnel dont il est investi le dispense d'être leur égal par la nature. Mais il n'en va pas ainsi avec un souverain qui, comme Napoléon, a acquis son pouvoir par son prestige personnel et à la pointe de son épée; ses serviteurs, dont il n'était hier encore que le compagnon d'armes, sont trop près de lui pour qu'il n'ait pas à craindre de les voir rétablir par leurs actions l'égalité rompue entre eux par le titre trop nouveau de souverain. En outre, un tel pouvoir, reposant sur cette opinion accréditée que le chef de l'état ne saurait être remplacé parce que nul ne pourrait faire les mêmes choses que lui, tout doit nécessairement émaner du souverain et se rapporter

l'envoi à la maréchale de la note officielle sur la bataille d'Iéna, note où Auerstaedt était présenté à dessein comme un simple épisode d'Iéna; le voici :

« Madame,

« Je m'empresse de vous donner connaissance d'une note que je viens de recevoir du quartier général sur la victoire d'Iéna. M. le maréchal Davout en est revenu, suivant son usage, avec une belle branche de lauriers que vous pourrez ajouter, Madame, à sa collection précédente. Je vous prie, Madame, d'agréer, etc. »

Ce billet est précieux non pour ce qu'il dit, mais pour ce qu'il ne dit pas. Talleyrand, malgré sa clairvoyance, a-t-il été lui-même dupe à la première heure de la ruse impériale, ou bien, en fin regard politique, a-t-il flairé l'intention du maître et a-t-il rédigé en conséquence ce billet où, comme on le voit, il libelle en quelque sorte l'injustice commise en confondant inconsciemment ou en feignant de confondre ces deux batailles en une seule ?

au souverain. Napoléon avait raison lorsqu'il se représentait toujours comme l'homme de la fatalité, car la nécessité est le véritable titre d'une telle souveraineté ; mais que devient ce titre si les événemens, trouvant d'autres moteurs, se chargent de prouver que ni la nature, ni le destin n'ont dit leur dernier mot en enfantant une grande personnalité ? Dans de telles conditions, toute victoire qui n'est pas remportée, soit par le souverain en personne, soit sous sa direction immédiate, peut bien être un triomphe pour la nation qu'il commande, mais ne vaut pas mieux pour lui qu'une défaite, car elle porte atteinte à son pouvoir. Cela dit, il est facile de comprendre quel déplaisir secret lui fut cette surprise d'Auerstaedt. Comment donc ! il y avait eu deux batailles livrées en même temps, et de ces deux batailles il y en avait une qu'il n'avait pas prévue et qui avait été gagnée sans sa participation ! Comment ! la principale armée prussienne n'était pas celle qu'il avait battue à Léna, c'était celle que Davout avait battue à Auerstaedt ! Mais alors la bataille où il commandait était donc la moins importante des deux ! mais alors le véritable vainqueur de la Prusse, celui qui l'avait mise dans l'impossibilité de résister, ce n'était pas lui, c'était Davout ! Autrefois, il est vrai, tels et tels de ses lieutenans avaient remporté des victoires pour leur propre compte, mais il y avait longtemps de cela, c'était à l'aube première de sa gloire, et eux-mêmes semblaient avoir perdu la mémoire qu'ils pussent rien faire de pareil. D'un coup d'œil Napoléon vit la situation originale que cette bataille faisait à Davout et le rang exceptionnel qu'elle allait lui créer parmi ses compagnons d'armes, et alors, ne pouvant la détruire, il la couvrit de son ombre, dissimula la vérité sans la nier, atténua et éteignit le succès de son lieutenant autant qu'il put, et retint la récompense qui en aurait été la constatation authentique.

Il ne fut cependant pas sans remords de cette dissimulation peu loyale et de ce déni de justice peu digne d'un victorieux comme lui. Ce qui prouve mieux peut-être que le titre de duc d'Auerstaedt, qu'il accorda par la suite à Davout, la réalité de ces remords, c'est un fait fort curieux consigné dans les présens mémoires, fait où le besoin de réparer et de rendre hommage à la vérité est manifeste. Dans ses dernières années, la vieille maréchale d'Eckmühl se plaisait à raconter que lorsque l'empereur l'avait revue à Paris pour la saluer duchesse d'Auerstaedt, il lui avait dit ces paroles remarquables : « Votre mari s'est tracé un chemin à l'immortalité. En Italie, j'ai vaincu Mélas avec des forces bien inférieures en nombre, mais j'avais divisé ses corps. » Tardive réparation cependant : l'injustice de Napoléon avait porté coup et avait eu des conséquences qui se continuent encore aujourd'hui. Il est certain, par exemple, que cette victoire d'Auerstaedt, si complète, si originale, si décisive par ses

résultats, si admirée de tous les véritables juges en matière militaire, n'a jamais eu la popularité dont tant de batailles moins importantes restent entourées, et à quoi cela tient-il, sinon à la demi-obscurité que lui fit l'égoïste duplicité de Napoléon? Mais si notre peuple n'en a pas gardé un souvenir en rapport avec son importance, il n'en a pas été de même du peuple dont elle consumma la ruine. Une anecdote contemporaine, trop curieuse pour n'être pas citée, mais dont nous laissons la responsabilité à l'éditeur de ces documens, atteste la fidélité de la mémoire prussienne. Pendant son séjour à Paris, en 1867, l'empereur actuel d'Allemagne, visitant une après-midi la salle des maréchaux aux Tuileries en compagnie du maréchal C..., qui lui avait été donné pour *cicerone*, se complut à se faire nommer chacun de ces hommes de guerre à mesure qu'il s'arrêtait devant un buste nouveau. « Et celui-ci, quel est-il? demanda le roi lorsqu'il fut arrivé devant le buste de notre héros. — Davout. — Et quel titre portait-il? — Il était prince d'Eckmühl. » Un silence, puis brusquement et d'une voix forte le roi foudroya son interlocuteur de ces paroles : « Il s'appelait aussi le duc d'Auerstaedt, la Prusse le sait. »

Ce déni de justice fut un coup très sensible pour Davout, non-seulement parce qu'il essayait de le frustrer d'une partie de sa gloire méritée, mais parce qu'il portait atteinte en même temps à l'idole qu'il s'était formée et qu'il avait adorée jusqu'alors avec une confiance qui est un modèle de la foi militaire parfaite. Nous nous sommes trop avancés en effet en disant que les lettres du maréchal Davout ne sont pleines que de sa femme et de l'amour qu'il ressent pour elle; il y a dans cette correspondance une autre personne et un autre amour qui occupent au moins autant de place, la personne et l'amour de Napoléon. Cet amour fondé d'abord sur une admiration sans bornes va si loin qu'il lui fait identifier en Bonaparte patrie, civilisation et humanité. Il ne conçoit pas la France sans lui et la révolution autrement que par lui; c'est en lui que l'une et l'autre ont réellement la vie, le mouvement et l'être. Aussi quelles craintes lorsque quelque événement semble menacer ou menacer en effet cette existence en qui tout se résume pour lui! Un jour une lettre de sa femme lui apporte l'histoire de l'homme en casaque rouge qui s'est dressé subitement devant le premier consul, — le fameux petit homme rouge de Béranger et de Henri Heine, — et aussitôt son imagination lui a présenté le spectacle de la France ressaisie par l'anarchie et du chaos renaissant. « L'histoire de cet habit rouge me fait encore frissonner, tu sais assez que ce n'est pas par intérêt. Pour moi je sais bien que *je n'ai de salut que dans le premier consul; je n'en veux point chercher d'autre*; mais l'impression que m'a faite ton récit n'a été que pour le consul. Que deviendrait

ma patrie s'il venait à nous manquer? Mon imagination ne me fournit dans cette hypothèse que les plus affreux spectacles et l'avenir le plus funeste. Il est toujours sauvé par des circonstances extraordinaires... » Ne surprenez-vous pas dans ces paroles l'accent même de la religion? C'est qu'en effet c'est une religion véritable pour Davout que ce culte de Bonaparte. Toujours dans ces premières années, l'accent que nous venons de noter se maintient : « Partout où le consul passe, écrit-il pendant le voyage de Bonaparte en Belgique, il sème l'enthousiasme, et *il avance dans les pays conquis de vingt-cinq ans l'époque où tous les intérêts se confondront avec les nôtres.* » Comme tous les croyans fervens et sincères, Davout ne s'interroge jamais sur l'objet de sa croyance. Pour ce grand homme de guerre comme pour le plus naïf des hommes du peuple, Bonaparte est un créateur de miracles, un artisan de prodiges, le génie même qui s'est fait chair, la lumière qui a lui subitement dans les ténèbres et que pour leur bonheur les ténèbres ont comprise. Ce n'est donc pas un maître qu'il s'est choisi arbitrairement, c'est un maître qui s'est imposé à son âme, auquel il s'est donné tout entier, et qu'il a fait vœu de servir avec constance, fidélité et désintéressement. Sur ce dernier sentiment surtout, Davout se montre d'une délicatesse scrupuleuse, qui met sa renommée à l'abri de ce genre de reproches qui ont atteint plus d'un de ses compagnons. « Je n'aurai jamais d'autre fortune que celle que le premier consul (ou l'empereur selon la date des lettres) me fera, » répète-t-il sans cesse à sa femme. C'est donc en vain qu'elle l'entretient de leurs affaires embarrassées. « Je ne demanderai certainement au premier consul rien de plus que ce que j'en ai reçu, répond-il; plutôt vendre notre Savigny que de laisser soupçonner que le vil motif de l'argent est pour quelque chose dans mon dévouement.» Jusqu'à l'époque de sa dotation d'Eckmühl, le maréchal n'eut pas de demeure à Paris, ce qui était souvent un grand embarras pour la maréchale, qui insistait souvent auprès de son mari pour qu'il s'ouvrit à l'empereur sur ce chapitre. Davout promit à sa femme de faire à l'empereur cette demande, mais, quand il fallut l'exécuter, il se conduisit comme les amoureux timides qui remettent toujours leur déclaration au lendemain, et finalement ce projet de sollicitation, toujours renvoyé de quinzaine en quinzaine, resta en suspens pendant des années sans qu'il pût trouver un jour favorable. Aussi, fort de ce désintéressement, Davout se croyait-il à l'abri, non-seulement de toute disgrâce, mais de toute marque de froideur, et rejetait-il bien loin tous les conseils de défiance et tous les avis que la maréchale lui faisait passer sur les manœuvres secrètes de ses rivaux et les menées ténébreuses de ses envieux. D'ailleurs sa prudence égalait sa fidélité. Comprenant et acceptant les exigences du pouvoir que la

France s'était donné, il s'était fait une loi d'imposer à ses paroles une retenue constante, de ne tenir jamais compte des détails où sa vanité seule pourrait être intéressée, et de s'effacer dans toutes les occasions où il était moins utile à l'empereur qu'à lui-même qu'il se montrât. Un exemple remarquable de cette prudence, c'est le refus motivé de l'hommage que le conseil municipal d'Auxerre avait voulu lui décerner après Austerlitz, hommage et refus dont nous avons déjà fait mention. Qu'avait-il donc à craindre, puisque son unique souci était le service du souverain, et n'avait-il pas bien le droit de se moquer des inquiétudes de la maréchale lorsqu'elle lui écrivait que nombre de ses lettres lui arrivaient décachetées? Il fallut l'affaire d'Auerstaedt pour lui prouver que faire son devoir n'assure pas toujours contre l'injustice et pour lui révéler le colosse de personnalité égoïste auquel il avait affaire.

C'est de cette époque qu'il faut faire dater la sourde mésintelligence qui devait désormais séparer Davout et Napoléon, sans aboutir jamais à une rupture ou à une disgrâce, mésintelligence toujours respectueuse du côté de Davout, discrète quoique souvent acerbe du côté de Napoléon, soigneusement voilée de silence et qui attendit pour éclater les scènes tragiques de la campagne de Russie. A partir d'Auerstaedt, le ton de cette correspondance change sensiblement. Ce n'est point d'abord qu'il doute de l'empereur, mais il a entendu siffler à ses oreilles les serpens de la jalousie, et il est entré en méfiance de ceux qui l'approchent. « Je suis très flatté, écrit-il à la maréchale, de l'impression qu'ont faite sur toi les éloges que l'empereur a bien voulu donner à ma conduite... *J'aurai plus besoin que jamais de sa bienveillance ; ceci n'est pas trop en faveur de mes collègues, mais enfin c'est la vérité.* Peu me pardonneront le bonheur que le 3^e corps a eu de battre avec vingt-cinq mille hommes au plus, dont mille seulement de cavalerie, l'armée du roi de Prusse... Si je me réjouis de cet événement, je te le jure, quelque gloire que cela me donne, c'est plus parce qu'il a été utile à mon souverain que pour tout autre motif. Je m'en serais réjoui de bien bon cœur si cela était arrivé à un de mes camarades. » Le commandement de Pologne (1807-1808) vint bientôt donner un nouvel aliment à cette mésintelligence. Les Polonais, croyant les circonstances favorables, s'agitaient beaucoup pour amener l'empereur à reconstituer le royaume de Pologne et se montraient disposés à accepter le roi français qu'il voudrait leur donner, soit un prince de sa famille, soit même un de ses lieutenans, et un parti favorable au vainqueur d'Auerstaedt commençait à se former. Que se passa-t-il réellement alors entre Napoléon et Davout? L'inquiétude du souverain éveillée depuis cette contrariante bataille qui avait soudainement donné une rivale à celle

d'Iéna le porta-t-elle à accueillir comme fondés les soupçons que la malveillance faisait courir sur les projets de Davout? le capitaine victorieux qui se sentait grandi ouvrit-il réellement son cœur à l'ambition, rêva-t-il sérieusement un trône et eut-il l'espérance que la main de l'empereur l'aiderait à s'y asseoir? Dans tout ce qui nous est dit à ce sujet, nous ne voyons rien d'assez précis pour autoriser autre chose que des conjectures; un fait seul est positif, c'est que Davout se déclara ouvertement pour la reconstitution de la Pologne et que l'empereur fit obstinément la sourde oreille à tout projet de ce genre. Si Davout avait eu d'ailleurs les velléités ambitieuses qu'on lui prêtait, il se serait bien vite aperçu qu'il y avait un obstacle insurmontable à ses visées dans le commandement qu'il exerçait en Pologne. De qui le tenait-il en effet? De l'empereur, qui était défavorable à la reconstitution polonaise, en sorte que Davout se trouvait par sa position obligé de décourager des espérances qui lui apparaissaient comme sacrées et de combattre les idées même dont il s'était déclaré partisan. Les contrariétés de cette fausse situation sont si vives qu'elles lui arrachent à lui, l'homme ferme et circonspect par excellence, un cri de dégoût et de lassitude. « Crois qu'à l'avenir je serai plus exact, puisque tu attaches autant d'importance à recevoir de mes nouvelles, écrit-il à la maréchale à la date de novembre 1807. Je n'aimais pas à t'en donner lorsque je me trouvais dans un de ces momens de contrariété, parce que mon style s'en ressentait et devait alors t'affecter; mais lorsque j'y serai, je ne t'entretiendrai que de moi et je serai laconique. Depuis un mois j'en éprouve du reste beaucoup moins. *C'est malgré cela un rude métier que je fais, parce que l'empereur l'a voulu, et qui est bien peu dans mes goûts.* » Il est évident qu'il y a à cette époque entre ces deux âmes un état d'hostilité sourde qui se traduit chez Davout par un stoïcisme amer, et chez Napoléon par de brusques rudesses et un ton de froid mécontentement. Par exemple, Davout ayant cru devoir faire remarquer au maître l'insuffisance de ressources dans laquelle certaines réductions nouvellement opérées vont le laisser pour couvrir les frais de sa maison militaire, l'empereur lui répond sèchement que sa dotation bien administrée doit rapporter 300,000 francs, tandis que celle du maréchal Lannes ne produit que 150,000 francs. Eh bien, qui le croirait? l'effet le plus certain de cette mésintelligence est de faire apparaître sous un jour plus éclatant la fidélité de Davout. Il faut citer, pour faire comprendre à quel point cette fidélité est admirable, quelques fragmens des lettres de ces deux années 1807, 1808. Rien ne peut l'ébranler, ni l'injustice des soupçons, ni la fausseté des accusations, ni la perspective même d'une disgrâce possible. L'empereur fût-il inique envers lui, son dévoûment res-

tera le même ; il s'est donné une fois et pour toujours. Et puis, par derrière l'empereur, il y a la France qu'il ne conçoit pas sans lui, et cette pensée suffirait, même fût-il privé de ses faveurs, pour qu'il désirât encore le maintien de son pouvoir et la continuation de ses triomphes.

17 novembre 1807. — « Je sers mon souverain du mieux que je peux, et les petites intrigues et jalousies ne m'ont jamais inquiété pour deux puissantes raisons : la première qu'elles ne peuvent avoir d'influence sur lui, la deuxième que, me conduisant dans l'intention de faire tout ce qui peut et doit être bon pour son service, je suis parfaitement tranquille sur les résultats. J'appelle être tranquille sur les résultats, ma chère Aimée, de ne pas craindre une disgrâce. Mon dévouement sans bornes à l'empereur, l'indifférence que j'ai pour mes propres intérêts, le désintéressement que j'apporterai dans toutes mes actions, mille et mille raisons, toutes aussi bonnes, et qui, alors même que je ferais des fautes, m'inspirent la plus grande tranquillité, parce que mes intentions sont toujours droites, me dictent que la disgrâce n'aurait aucun motif fondé, et dès lors elle me serait indifférente. Je trouverais dans l'attachement de ma petite Aimée, dans celui de mes enfans et dans ma propre conscience, non-seulement mille motifs de consolation, mais le vrai bonheur, car il serait à espérer que les petites jalousies me laisseraient tranquille. »

24 novembre 1807. — « ... Si je passe un jour sans me donner le plaisir de t'écrire, crois que la faute n'en tient qu'à mes occupations. Elles sont toujours bien ennuyeuses et bien discordantes avec mes goûts ; mais, dans cette circonstance comme dans toutes, je ne consulterai que ce que prescrit le service de l'empereur... Ma chère Aimée, ma conscience me rassure tellement que je ne redoute rien que d'être au-dessous des bienfaits de sa majesté. Si jamais elle me retirait sa bienveillance, je ne l'eusse point mérité, et je n'en éprouverais aucun mécontentement. Mes vœux pour l'empereur, mon admiration, ma reconnaissance seraient les mêmes, et mon bonheur particulier peut-être plus certain. Je m'y livrerais tout entier, et j'y trouverais mille satisfactions que je ne peux pas espérer dans les grandes places. »

19 février 1808. — « ... Je suis comblé des bienfaits de l'empereur. Eh bien ! je te jure que demain il me les retirerait que je ne lui en porterais pas moins ces sentimens d'admiration et d'amour que tout bon Français doit éprouver pour le sauveur de notre patrie, parce que rien ne peut m'empêcher d'être bon Français... »

22 janvier 1808. — « ... Tant que de tels désagrémens ne me viendraient pas de l'empereur, je n'y ferais aucune attention. S'ils me venaient de l'empereur, alors le sentiment qui me fait agir et qui me fait valoir quelque chose, celui de servir, de mériter l'estime du libérateur de ma patrie, de celui qui l'a portée au plus haut degré de

gloire, dont tous les momens sont consacrés à la France, alors, dis-je, le jour où ce véhicule me manquerait, je me retirerais en continuant à faire des vœux pour la conservation de jours si précieux à la France... »

La véhémence de ces sentimens pourra surprendre aujourd'hui ; mais songez, pour la comprendre, que c'est un lieutenant de Napoléon qui parle, que nous sommes en 1807, au lendemain de Tilsitt, et que l'on croit la paix assurée, l'Europe vaincue et la nouvelle société française à l'abri de toute aventure sous la tutelle de l'empire.

En nous révélant un Davout inconnu, celui de l'intimité, un Davout bon et cordial, humain, familier, ces mémoires n'ont pas effacé pour cela le Davout de la tradition, le chef militaire inflexible, taciturne, stoïque, laconique, opiniâtre, car, tout en montrant les traits du premier, ils n'ont pas cessé, on vient de le voir, de nous laisser présente l'image du second. Est-ce donc que ce sont deux hommes distincts, et sommes-nous ici en présence d'un de ces caractères à faces multiples qui font penser à l'homme ondoyant et divers de Montaigne ? Non, la nature du maréchal est essentiellement simple, sans complexité d'aucune sorte. C'est un personnage tout d'une pièce, d'une personnalité nettement tranchée, et pour lequel les nuances changeantes n'ont jamais existé. La contradiction entre les deux hommes que nous avons montrés n'est qu'apparente et ne peut embarrasser que si, parlant comme le vulgaire, on consent à appeler dureté ce qui est justice, et farouche humeur ce qui est sérieux d'esprit ou rectitude de caractère. « Lorsque Dieu créa le cœur et les entrailles de l'homme, dit Bossuet, il y mit premièrement la bonté. » C'est à propos des héros que le grand orateur sacré prononce cette parole mémorable, et nous avons vu que Davout n'est pas pour la démentir. Mais cette parole a besoin d'être comprise et complétée. Oui, lorsque Dieu crée les entrailles de quelqu'un de ces hommes qu'il désigne pour le commandement ou sacre pour l'autorité, il y met premièrement la bonté, mais il l'y met tout au fond, comme base de toutes les autres vertus, il l'y cache pour qu'elle n'y soit connue que de celui qui la possède, de manière que, restant ignorée, elle puisse être à l'abri des atteintes de la perversité ou des séductions de l'hypocrisie, et pour mieux rendre invulnérable celui qu'il doue de cette sainte faiblesse, il l'arme d'une indomptable énergie, revêt son visage d'un masque de sévérité et met dans le son de sa voix un accent de menace. Ce secret de la contradiction apparente qui se remarque en Davout comme en tant d'autres grands hommes d'action, c'est cette sage précaution de l'esprit qui mène le monde pour préserver contre tout abus des natures inférieures ses créatures d'élite ; il n'en faut pas chercher d'autre.

ÉMILE MONTÉGUT.

COMMUNE A L'HOTEL DE VILLE

POST-SCRIPTUM

Après avoir terminé cette série d'études sur quelques faits relatifs à la commune de 1871, je crois devoir expliquer aux lecteurs de la *Revue* pourquoi je ne leur ai point offert un travail d'ensemble et pourquoi j'ai procédé par épisodes, ou, pour mieux dire, par monographies. Je n'ai jamais eu l'intention d'écrire une histoire complète de la commune, par l'excellente raison que les documens m'ont fait défaut. Si je m'en étais rapporté aux journaux du temps, aux livres nombreux que l'on s'est hâté de publier aussitôt que la victoire de la légalité a été obtenue, je me serais exposé à commettre de regrettables erreurs; car, dans ce premier moment d'effarement et d'indignation, on a accueilli sans critique ni contrôle les récits les moins vraisemblables et les fables les plus extravagantes. Les écrivains qui aujourd'hui parlent de la commune avec une indulgence pleine de tendresse ne se sont fait faute alors de répéter sans scrupule les bruits souvent calomnieux que la foule exaspérée propageait avec une excessive crédulité. J'ai dû négliger cette source de renseignemens, car ceux que j'y aurais puisés ne présentaient que bien peu de garantie. J'ai voulu, autant que cela m'a été possible, ne me servir que de pièces dont l'authenticité ne paraissait pas discutable, et c'est pourquoi j'ai dû limiter mon récit aux seuls épisodes que j'étais en mesure de raconter d'après des preuves justificatives et suffisantes. En un mot, j'ai cherché à mettre en lumière les documens que j'avais entre les mains; ils pourront n'être pas inutiles à une histoire future de la commune; mais cette histoire, je ne pouvais l'écrire, car les élémens n'en sont point encore réunis.

Je n'ai rien su, je n'ai rien pu savoir des séances à huis-clos du

comité central, de la commune, du comité de salut public; je ne sais rien de la délégation à la guerre; les instructions secrètes remises aux délégués qui furent envoyés vers la province pour la soulever me sont mal connues; les relations mystérieuses qui ont existé directement entre plusieurs personnages de la commune et M. Thiers restent pour moi dans une demi-obscurité un peu confuse; les opérations militaires de la fédération m'échappent, peut-être à cause de leur incohérence même: j'ignore ce qui s'est passé au ministère de l'intérieur, au ministère des finances, au ministère des travaux publics, où l'on besogna beaucoup; sur l'octroi, sur l'assistance publique, sur les hôpitaux, qui alors furent si intéressans, sur les difficultés du ravitaillement, qui parfois furent considérables, sur certains incendies, je n'ai que des notes incomplètes, curieuses à plus d'un titre, mais sans valeur déterminante pour l'histoire. La destruction de l'Hôtel de Ville, celle de la préfecture de police, celle du Palais de Justice, ont anéanti une prodigieuse quantité de documens, car la commune fut très écrivassière. Les endroits où travaillait le gouvernement de la commune, où se vaudraient les délégués à la sûreté générale, où gitait Raoul Rigault avec ses substituts, étaient à étudier en détail et à décrire par le menu; c'était là une tâche bien tentante, mais à laquelle il a fallu renoncer, la preuve matérielle manque, le feu a tout détruit; quant aux témoins qui jadis furent si bavards, ils sont devenus muets aujourd'hui, et la plupart ont trouvé prudent d'avoir perdu la mémoire. Dans trop de cas, j'en aurais été réduit à procéder par induction, méthode toujours faillible et souvent périlleuse. J'ai donc résolument écarté de mon récit une masse de faits qu'il ne m'a pas été donné d'approfondir dans des conditions de sécurité satisfaisante. La plupart de ces faits seront probablement connus plus tard et permettront d'écrire une véritable histoire de la commune, œuvre émouvante et de haute portée que j'ai dû renoncer à entreprendre, car il ne m'eût pas été possible de la mener à bonne fin.

Le grand dépôt des documens inédits pour servir à l'histoire de la commune n'est point ouvert; j'ai vainement frappé à sa porte qui, je crois, restera longtemps fermée. Je parle des greffes des conseils de guerre; il y a là environ cinquante mille dossiers qui ne sont encore que des instrumens judiciaires, mais qui forcément deviendront un jour des documens historiques d'une incomparable valeur; tout est là: rapports, dépositions, enquêtes, correspondances, pièces holographes; c'est une mine inépuisable; on n'aura qu'à y fouiller pour en faire sortir la vérité sur chaque événement, sur les moindres détails de cette détestable époque. Là aussi on trouvera toutes les pièces officielles que les généraux de la com-

mune ont accumulées au ministère de la guerre, et que, sur l'ordre de M. Thiers, une commission a classées, cataloguées et placées à l'abri des investigations actuelles de l'histoire. Les greffes de la justice militaire, les greffes de la justice criminelle sont clos; lorsque l'heure sera venue de les ouvrir, on verra apparaître une histoire anecdotique, morale et politique de la commune qu'il me paraît impossible d'écrire aujourd'hui. Tout ce que l'on peut faire à cette heure, c'est d'utiliser les documens qui ont échappé aux incendies, qui n'ont pas été enfouis dans les cartons de la justice, et qui sont restés là où la commune les avait expédiés : dans les prisons, au Louvre, à la Banque, au ministère de la marine, et ailleurs; c'est ce que j'ai essayé de faire, sans me dissimuler les lacunes auxquelles un pareil travail était condamné.

Ce travail offre en outre un inconvénient qu'un écrivain plus habile que moi aurait sans doute réussi à éviter, mais auquel je n'ai pas pu échapper. J'ai souvent dans ces diverses monographies côtoyé des sujets dont j'avais déjà parlé, car ils se développaient parallèlement aux événemens que je racontais et exerçaient sur eux une sérieuse influence. Prenant l'histoire d'une administration au début même de l'insurrection et la conduisant jusqu'à la fin de celle-ci, j'ai dû, pour rester clair et aussi complet que possible, revenir sur des incidens qui avaient précédemment trouvé place dans mon récit. C'est là un grave défaut de composition, je le reconnais; car il m'a entraîné à des répétitions, à des redites, plus apparentes peut-être que réelles, mais qui ont pu surprendre et fatiguer le lecteur. Mon excuse est donc un besoin d'exactitude poussé parfois jusqu'à la minutie. A ce besoin j'ai tout sacrifié, même l'ordonnance de l'ouvrage entier.

Il est un fait que j'ai volontairement négligé : c'est le fait du 18 mars, que j'ai eu à indiquer, mais que je n'ai pas cru devoir raconter avec les développemens qu'il pourrait comporter. On m'a reproché d'avoir gardé le silence à cet égard, j'ai donc à m'expliquer. Des témoins se sont offerts, les documens abondent, et je crois que toute lumière peut être faite; mais, si le 18 mars est un point de départ, ce qui n'est pas douteux, le point de départ de la commune, il est avant tout une conséquence : il est la réalisation des projets formés, la mise en œuvre des doctrines professées dans les sociétés secrètes depuis plus de quarante ans; projets et doctrines connus, que les hommes du gouvernement de la défense nationale ont eu la nonchalance de ne pas combattre, et qui se sont cristallisés dans la formidable association armée de la fédération de la garde nationale. Au 18 mars, on a saisi une occasion propice que le gouvernement offrit imprudemment lui-même, et que sans cela l'on était résolu à faire naître bientôt sous n'importe quel prétexte.

L'histoire du 18 mars devrait donc être un ouvrage spécial, racontant les origines, remontant aux causes lointaines, dévoilant le mystère des sociétés révolutionnaires sous le règne de Louis-Philippe, la seconde république, le second empire, et démontrant que la capitulation de Paris n'a été qu'un prétexte dont on s'est servi pour faire réussir les tentatives qui avaient échoué plus d'une fois depuis l'attentat de Fieschi jusqu'au 22 janvier 1871. Le projet et les doctrines étaient étroitement liés dans la cervelle des saccageurs de société; le 18 mars vit l'accomplissement du projet, la commune fut l'application des doctrines; nous nous sommes borné à expliquer, par le récit des faits, comment celles-ci avaient été mises en pratique.

Ces faits ne sont point appréciés aujourd'hui de la même façon par tout le monde; on dirait qu'en vieillissant ils ont changé d'aspect, et que les flammes du pétrole sont devenues des flammes de Bengale. Les hommes que n'entraîne aucune passion politique, qui pour satisfaire leur ambition n'ont besoin de s'appuyer ni sur les foules aveugles, ni sur les foules criminelles, n'ont point eu à modifier leur opinion première et motivée; pour eux, comme pour tout individu doué de sens commun, épris de justice et aimant la liberté, la commune reste ce qu'elle a réellement été : un forfait exécrable. On peut en amnistier les auteurs et les rendre à leurs droits politiques, l'acte en lui-même demeure justiciable de l'histoire désintéressée, qui ne l'amnistiera jamais. La commune nous apparaît aujourd'hui telle que nous l'avons contemplée à la lueur des incendies allumés par elle : un accès d'envie furieuse et d'épilepsie sociale. Ceux qui menèrent le branle de cette énorme destruction n'eurent même pas la franchise de leurs détestables instincts; ils furent hypocrites. Sous prétexte de défendre la république que nul n'attaquait, ils assassinèrent, le 18 mars, le vieux républicain Clément Thomas; sous prétexte de donner une leçon de patriotisme à nos généraux et à l'assemblée nationale, ils tentèrent, le 29 mai, de livrer le fort de Vincennes aux Allemands victorieux : toute la commune est contenue entre ces deux dates et entre ces deux faits; l'intervalle n'est rempli que de crimes. « Il n'est point de pouvoir qu'on ne puisse accuser, a dit Charles Nodier; il n'est point de révolte qu'on ne puisse défendre; » s'il avait été le témoin de la commune, il n'aurait point ainsi parlé, car dans cette révolte il n'y eut rien qui ne fût absolument condamnable. La présence de l'ennemi sur notre sol bouleversé par les défaites la rendait sacrilège; la façon dont elle fut conduite la rend grotesque; les crimes inutiles et prémédités au milieu desquels elle s'effondra la rendent odieuse. Les gens qui la dirigeaient sont d'une si intense nullité que, malgré tout le sang, tout le pétrole versés, il est impossible de les prendre

au sérieux. Lorsque l'on étudie leur histoire, il faut toujours se rappeler leurs forfaits pour ne pas éclater de rire.

Cette opinion dont la sévérité n'a rien d'excessif, lorsque l'on se reporte par le souvenir aux actes qui l'ont fait naître, n'est plus de mise aujourd'hui. La commune a trouvé des défenseurs et des apologistes. Tous les torts sont du côté de la légalité, du côté de Versailles, comme l'on dit; le droit est devenu criminel, la révolte est devenue sacrée. L'assassinat des généraux sur les buttes Montmartre, le massacre des otages, l'incendie de Paris, ne sont plus que des peccadilles, à moins que ce ne soient des calomnies monarchistes et cléricales. Que pouvaient donc faire ces pauvres révolutionnaires de la fédération, du comité central, de la commune, sinon se défendre contre la France, la France tout entière, qui ne voulait pas leur permettre de faire sauter l'édifice social? C'est la vieille histoire du loup qui se plaint du berger, quand celui-ci ne le laisse pas tranquillement égorger le troupeau; étrange façon de travestir la réalité : c'est l'incendiaire qui crie : Au feu! c'est l'assassin qui crie : Au meurtre! Cela n'est pas grave et cela passera, rien ne prévaut contre la vérité : les passions ambitieuses et les scélérats malsains peuvent parfois l'obscurcir; mais ce n'est que pour peu de temps, elle reparait bientôt dans son énergique nudité, et il lui suffit d'un regard pour dissiper tous les mensonges.

On a beau inventer des légendes, les propager, les mettre en prose ou en vers; on a beau parler de la grande bataille du Père La Chaise, des 40,000 exécutions sommaires, de l'héroïsme des communards, de la férocité des soldats, tout cela tombe, tout cela tombera devant l'étude impartiale des faits; les auteurs de ces erreurs volontaires en seront pour leurs frais d'imagination, et d'elles-mêmes ces historiettes rentreront dans le néant. Elles ont cependant actuellement une influence qui doit être signalée : elles ont fait croire aux révoltés de 1871 qu'ils avaient été les chevaliers et les apôtres d'une cause méconnue. En vérité, ils ont été les chevaliers de la débauche et les apôtres de l'absinthe; mais ils ne le croient guère et ils s'enorgueillissent. Ils ne sont pas des coupables repentis, comme les honnêtes gens pourraient se le figurer; non pas, ce sont des victimes injustement condamnées, ce sont de glorieux vaincus. Ils racontent la commune comme un soldat raconte ses campagnes; ils ne portent plus les galons qui leur étaient si chers, mais ils ont conservé les titres dont ils s'étaient affublés pendant ces jours de désolation, ils signent leurs lettres : ancien chef du... bataillon fédéré..., ancien chef d'état-major de..., ancien délégué à... Ils assignent au jour de la revanche ceux qui écrivent leur histoire, et dans les juges qui les ont condamnés ils ne voient que « des soudards ivres d'eau-de-vie et de sang. » Il faut sourire, cela ne vaut pas plus.

Ils ont parfois des fanfaronnades singulières. Dans le buffet d'une gare étrangère, j'ai entendu un homme se vanter d'avoir été un des assassins de l'archevêque; il entrait avec complaisance dans toute sorte de détails et, malgré son état de demi-ivresse, parlait avec un tel accent de sincérité qu'une femme qui l'écoutait s'éloigna en pleurant. Or je sais d'une façon positive que cet homme a réussi à quitter Paris le 22 mai et qu'il était à Nancy le 24, dans la soirée, au moment où Genton, Lolive, Mégy, Vérig et les autres assassinaient les otages dans le chemin de ronde de la Grande-Roquette; j'ajouterai que cet homme, — ce vantard pour la mauvaise cause, — quoique lieutenant-colonel et soldat de la révolte, avait été pendant toute la durée de la commune en relations suivies et rémunérées avec un des agens directs d'Ernest Picard, alors ministre de l'intérieur. Ce fait n'est pas rare, il s'est reproduit souvent dans le huis clos des cabarets et des tavernes; entre quelques bouteilles, plus d'un contumax s'est attribué des crimes qu'il n'a jamais commis. Ce n'est que de la gloriole; les vieux juges savent qu'il y en a parmi les scélérats plus que partout ailleurs.

Cette recrudescence dans l'hyperbole est due en grande partie aux défenseurs de la révolte, — défenseurs quand même, — qui font semblant de croire que les flammes des incendies sont les lueurs d'une aurore. La plupart, je me hâte de le dire, combattraient énergiquement la commune, si elle tentait trop manifestement de continuer l'œuvre interrompue par l'intervention de l'armée française; mais ils croient actuellement qu'il est de leur intérêt politique de glorifier les actes les plus coupables qui furent jamais, et ils ne s'en font pas faute. A ces protecteurs de l'illégalité, à ces souteneurs de la revendication par la violence, les études que je viens de terminer n'ont pas eu le don de plaire. Il n'est injure, médisance et calomnie dont ils n'aient essayé de me frapper. Cela m'a paru bien peu important au point de vue de la vérité, et je n'en ai tenu compte. J'ai trop voyagé dans les pays d'Orient pour n'en point connaître les proverbes; je me suis rappelé la parole turque : « Si tu t'arrêtes à jeter des pierres aux chiens qui aboient contre toi, tu n'arriveras jamais au but de ton voyage. » J'ai laissé aboyer et j'ai continué ma route. Et puis, lorsque l'on se souvient du traitement qui a été infligé à des archevêques et à des présidens de chambre de la cour de cassation, ce serait se montrer bien susceptible que d'être, non pas blessé, mais atteint par quelques extraits du catéchisme poissard; on éprouve même une certaine satisfaction à ne pas se sentir indigne de la colère de ceux qui se font ouvertement les champions des massacreurs et des incendiaires. La seule réponse à faire était de ne point répondre, de poursuivre mon travail et de rester fidèle aux engagements que j'avais contractés envers le public.

Parmi les reproches qui m'ont été adressés, il en est un que l'on a répété à satiété. On m'a très nettement dit que je piétinais sur des cadavres; seulement on a négligé de m'apprendre sur lesquels, et je ne sais pas encore si j'ai piétiné sur les assassins ou sur les victimes. En attendant que l'on veuille bien m'éclairer à ce sujet, je crois pouvoir affirmer que je n'ai piétiné ni sur Mégy, ni sur Félix Pyat, ni sur Gabriel Ranvier, ni sur Eudes, ni sur tant d'autres qui traitaient de capitularde nos soldats écrasés par le nombre, qui reprochaient à nos généraux de n'avoir pas su se faire tuer, qui poussaient au crime le troupeau affolé de la fédération, qui resteront à jamais rouges du sang qu'ils ont fait verser; mais qui n'ont eu le courage que de se sauver et d'aller attendre hors de nos frontières le moment de revenir achever leur œuvre. Non, sur le cadavre de ceux-là je n'ai point piétiné.

Par une étrange aberration, on m'a aussi reproché d'attaquer la forme actuelle du gouvernement et, en flétrissant la commune, de porter préjudice à la république. Cela m'eût rempli de surprise, si je n'avais su, dès longtemps, que l'esprit de parti modifie arbitrairement la valeur des mots selon les besoins de sa polémique quotidienne. Ceux qui ont soutenu cette thèse insensée n'ont pas compris que la commune fut précisément l'inverse de la république et que la violation du pouvoir par une bande d'incapables furieux, l'absence de toute garantie pour la liberté et la vie des citoyens, le service insurrectionnel obligatoire, la suspension du culte dans les églises, le despotisme le plus abject imposé à la population, était le contraire d'un ordre de choses qui admet, en principe, la libre, l'équitable répartition des droits et des devoirs.

Plus tard, lorsque l'on verra dans son ensemble toute cette commune dont je n'ai pu que découvrir quelques coins, on reconnaîtra que la politique n'y fut jamais pour rien. Ceux qui l'inventèrent, l'imposèrent à Paris et ne reculèrent devant aucun forfait pour la prolonger, se disaient républicains: ce n'est là qu'une étiquette; lorsqu'on la soulève, on s'aperçoit promptement qu'elle cache des ambitieux amoureux d'eux-mêmes et ivres de pouvoir. Si un despote leur eût offert la puissance, la fortune et des titres, eussent-ils refusé? J'en doute. En voyant la persécution qu'ils se hâtent d'exercer, dès qu'ils sont les maîtres, contre tous ceux qui ne s'inclinent pas devant eux, en comptant les crimes qu'ils ont froidement commis avant de disparaître, je me suis toujours rappelé cette lettre fameuse: « Je viens de faire tomber deux cents têtes à Lyon; je me promets d'en faire tomber autant tous les jours; les larmes de la joie et de la vertu inondent mes paupières sous l'effort d'une sainte sensibilité. » Le « sans-culotte » qui écrivait ceci devait plus tard être duc d'Otrante, exécuter les œuvres secrètes de l'empire

et protéger la seconde restauration, dont il fut le ministre. Les vices et l'ambition de Fouché étaient à l'Hôtel de Ville pendant la commune; mais j'y cherche son intelligence, et je ne la trouve pas.

On n'a laissé à ces usurpateurs ni le loisir, ni l'occasion de prouver que, pour le plus grand nombre, la raideur des opinions n'était que la brutalité des convoitises; ils restent des hommes violents, obtus, dont la logomachie ne trompera personne. Ce n'étaient que des malfaiteurs qui ont invoqué des prétextes parce qu'ils n'avaient aucune bonne raison à donner: les assassins ont dit qu'ils frappaient les ennemis du peuple, et ils ont tué les plus honnêtes gens du pays; les voleurs ont dit qu'ils reprenaient le bien de la nation, et ils ont pillé les caisses publiques, démeublé les hôtels particuliers, dévalisé les caisses municipales; les incendiaires ont dit qu'ils élevaient des obstacles contre l'armée monarchique, et ils ont mis le feu partout; seuls, les ivrognes ont été de bonne foi: ils ont dit qu'ils avaient soif, et ils ont défoncé les tonneaux. Les uns et les autres ont obéi aux impulsions de leur perversité; mais la question politique était le dernier de leurs soucis, et la forme gouvernementale ne leur importait guère. Cette vérité ressortira avec évidence de l'étude des documens, lorsque ceux-ci seront livrés aux historiens futurs.

On s'étonnera aussi de reconnaître que, pendant un règne de deux mois, ces hommes, qu'ils appartiennent au comité central ou à la commune, ne peuvent faire que le mal, et qu'il n'est pas une seule de leurs actions qui ne soit coupable. Cela est naturel; lorsque la cause est criminelle, les effets sont forcément funestes. C'est à la commune que l'on peut, plus qu'à toute autre tyrannie, appliquer la belle pensée d'Ernest Renan: « Il est un comble de méchanceté dans le gouvernement qui ne permet pas au bien de vivre, même sous la forme la plus résignée. » Ce fut le cas de la commune: non-seulement elle fit le mal, mais elle ne put tolérer le bien, car celui-ci était absolument contraire à son essence; c'est pourquoi elle persécuta les humbles et les petits: les sœurs de charité, les frères ignorantins, les gendarmes, dont le modeste dévouement effarouchait ses mauvais instincts. En vain quelques-uns de ces législateurs improvisés luttèrent pour empêcher la révolte de glisser sur la pente où elle était fatalement entraînée; ils ne furent point écoutés, et on se disposait à les traiter en ennemis publics, lorsque nos têtes de colonne franchirent les fortifications de Paris.

Ai-je été trop sévère en parlant de cette époque maudite? Je ne le crois pas; toute violence me fait horreur, qu'elle vienne de César ou qu'elle vienne de Brutus, et la commune n'a été qu'une explosion de violence, explosion d'autant plus douloureuse à supporter, d'autant plus impie, qu'elle se produisait à un moment où le plus

simple patriotisme commandait le recueillement, le retour sur soi-même, l'effort individuel au profit de la communauté, la soumission aux lois et le respect de sa propre dignité en présence de l'ennemi. Si l'indignation que j'ai ressentie alors s'est apaisée, elle a été ravivée par l'attitude provocante que les contumax ont affectée, par les projets de revanche qu'ils ont formulés, par les accusations iniques qu'ils ont portées contre la France, qui avait été réduite à les combattre et à les vaincre pour ne pas périr. Ils frelataient si résolûment leur histoire qu'il m'a paru convenable de dire ce que j'en savais pour lui rendre les médiocres et honteuses proportions dans lesquelles elle se meut.

Du 18 mars au 28 mai, je suis resté à Paris, attentif aux faits dont j'étais le témoin, me mêlant aux hommes, regardant les choses et prenant des notes; un goût inné pour la recherche des documens originaux m'a poussé à réunir de nombreuses pièces authentiques; des collections importantes d'autographes m'ont été ouvertes, des correspondances écrites alors au jour le jour m'ont été confiées, des journaux intimes rédigés par des hommes considérables ont été mis à ma disposition, de grandes administrations m'ont libéralement ouvert leurs archives. Appuyé sur de tels élémens, j'ai pu écrire quelques fragmens d'une histoire de la commune et leur donner, — je le crois du moins, — un degré d'exactitude qui mérite d'inspirer confiance au lecteur. Je n'ai pas besoin de dire que si, dans ces récits et dans les détails multiples qu'ils comportent, il s'est glissé des erreurs, ces erreurs sont absolument involontaires: nul esprit de parti ne m'a guidé, car je n'appartiens à aucune faction politique; l'étiquette gouvernementale m'est indifférente, pourvu que le gouvernement assure à chacun la sécurité à laquelle donne droit le paiement de l'impôt; je n'ai recherché que la vérité; j'ai tout mis en œuvre pour la découvrir et la faire connaître.

Plaise à Dieu que le récit de cette lugubre aventure en épargne le retour à la ville incomparable et terrible dont j'ai essayé de raconter la vie normale et les convulsions; plaise à Dieu, comme dit le chœur dans *les Euménides* d'Eschyle, « que jamais au sein de notre cité, la discorde insatiable de crimes ne fasse entendre ses clameurs, que jamais la poussière ne soit abreuvée, ne soit rougie du sang des citoyens, que l'intérêt de l'état domine dans tous les cœurs, que l'un pour l'autre les hommes soient pleins d'amour! » Puissent ceux qui viendront après nous vivre loin des malheurs qui nous ont accablés! Puisse le vaisseau symbolique de Paris, échappé déjà à tant d'orages, ne pas faire mentir sa vieille devise: *Fluctuat nec mergitur!* Qu'il vogue avec bon vent de fortune, et que jamais il n'ait plus à lutter contre les tempêtes déchaînées par l'alcoolisme, l'ignorance et l'envie!

MAXIME DU CAMP.

LES AMOURS

DE

FERDINAND LASSALLE

On a souvent prononcé le nom de Lassalle dans ces derniers temps; M. de Bismarck s'est chargé lui-même de remettre en honneur sa mémoire. Tout récemment encore, lorsque le *Reichstag* discutait la loi de sûreté publique, le chancelier de l'empire sut trouver l'occasion de parler avec éloge du célèbre agitateur, de l'éloquent tribun qui institua au printemps de 1863 l'association générale des ouvriers allemands, dont il fut jusqu'au terme de sa trop courte vie le président ou plutôt le dictateur. M. de Bismarck, on s'en souvient, se plut à célébrer la vigueur et l'étendue de son esprit, la diversité de ses talents, l'agrément de ses manières, le charme infini de sa conversation, et par forme de conclusion, il insinua que si ce grand révolutionnaire vivait encore, il renierait ses disciples et ses héritiers, qu'il serait aussi malheureux dans leur société qu'un aigle enfermé dans une basse-cour. Il est permis de comparer Lassalle à un aigle; il en avait, paraît-il, les yeux et le regard, il en avait aussi le bec, le cri, les serres puissantes, et quand il déployait la vaste envergure de ses ailes, le vent qui conspire avec les oiseaux de haut vol l'emportait parfois sur des sommets où ne montent jamais les corbeaux et les chouettes.

La loi de sûreté publique n'a pas encore produit les effets décisifs qu'on en attendait; les succès que viennent d'obtenir les socialistes dans les élections saxonnes en font foi. Il est naturel que les Allemands se demandent ce qui serait advenu du socialisme si, à trente-neuf ans, son fondateur n'avait été frappé mortellement dans ce tragique duel qui fit tant de bruit. Chacun arrange les choses à sa façon; dès qu'il s'agit de conjectures, l'imagination a beau jeu. «Ce qui nous manque, disent les démocrates socialistes, c'est un chef qui soit un grand politique. Nous l'avions, nous ne l'avons plus, et cependant nous sommes

devenus redoutables; si nous l'avions encore, nous aurions déjà ville prise. » — Les conservateurs de leur côté regrettent que Lassalle soit mort dans la force de l'âge, avant d'avoir dit son dernier mot. Il était patriote et il n'était pas communiste. Il y aurait eu moyen de s'entendre avec lui, il aurait tenu tête à M. Marx et au communisme international; son autorité aidée de son éloquence aurait eu raison des fous et des énergumènes.

Il est certain que Lassalle n'était pas communiste. On ne peut nier non plus qu'il ne fût à sa manière homme de gouvernement ou qu'au moins il n'eût un penchant naturel de sympathie pour ceux qui savent gouverner. Dix-huit mois avant sa mort, il disait aux ouvriers : « J'ai toujours été républicain; mais promettez-moi, mes amis, que si jamais la lutte éclatait entre la royauté de droit divin et cette misérable bourgeoisie libérale, vous seriez pour le roi contre le bourgeois. » Qu'on relise la tragédie historique, *Franz von Sickingen*, qu'il publia en 1859. Il y déclare que l'épée est le dieu de ce monde, la parole faite chair, l'instrument de toutes les grandes délivrances, l'outil nécessaire à toutes les grandes entreprises. Les vers sont faibles, rocailleux; la pensée est nette et ne saurait déplaire à M. de Moltke et à l'empereur Guillaume, qui plus d'une fois l'ont exprimée en prose, ne se piquant ni l'un ni l'autre d'être poètes. Qu'on lise surtout dans la scène 3^e du 1^{er} acte les hautaines protestations de Franz von Sickingen contre les prêtres et leurs basses ambitions, contre les petits princes et la médiocrité de leurs pensées : — « Comment faire entrer une âme de géant dans des corps de pygmées?.. Ce que nous voulons, ajoute-t-il, c'est une Allemagne unitaire et puissante, la rupture avec Rome, un grand empire gouverné par un empereur évangélique. » Quelqu'un s'est chargé d'exécuter ce programme. Mais il ne faut pas oublier que ce même Franz s'écrie : « Je suis, moi aussi, du bois dont on fabrique les empereurs. » Il ne faut pas oublier non plus qu'après s'être longuement entretenu avec cet ambitieux, Charles-Quint, qui s'était flatté de le gagner à ses desseins et qui a deviné son secret, se dit à lui-même : « L'homme est grand, mais ce n'est pas la grandeur que je cherche et que je peux employer. »

Der Mann ist gross, doch ist es nicht die Grösse
Welche ich suche und gebrauchen kann.

Voilà apparemment ce que s'est dit M. de Bismarck après avoir causé et fumé avec Ferdinand Lassalle. On a ouvert la fenêtre, la fumée est sortie, et il n'est rien resté que le souvenir d'une conversation agréable avec un homme d'esprit.

Il est à présumer que tout le monde se trompe. On peut croire que les conservateurs se font illusion quand ils s'imaginent que Lassalle aurait fini par s'entendre avec eux, et il est probable que les socialistes

s'abusent lorsque ils prétendent qu'il possédait la trompette qui fait tomber les murailles de Jéricho. On peut mourir à trente-neuf ans et avoir dit son dernier mot ou tout au moins l'avant-dernier. La vie et la mort ont leurs mystères, et ce n'est pas la vertu, c'est la vieillesse qui n'attend pas le nombre des années. Quand on rapporta de Genève le corps du grand homme, le médecin de Dusseldorf qui l'examina y découvrit tous les symptômes d'une phtisie du larynx très avancée. A d'autres indices encore il est facile de reconnaître que Lassalle était atteint dans sa force, dans la libre possession de lui-même, qu'il ne s'appartenait plus tout entier. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est que celui qui se vantait d'avoir toujours été maître de son cœur commençait à aimer les femmes d'un amour d'obéissance qu'il avait jadis considéré comme la suprême servitude. L'heure des défaites avait sonné pour cette fière et audacieuse volonté.

Les femmes ont joué un grand rôle dans la destinée de Lassalle ; c'est une femme qui a commencé sa gloire, c'est une femme qui l'a tué. Ce fut un malheur pour Samson d'avoir connu Dalila ; mais il pouvait se féliciter d'avoir rencontré dans sa première jeunesse la femme de Thimna, car elle fut cause, comme dit l'Écriture, que « l'esprit de l'Éternel commença à l'agiter. » Il brûlait du désir d'entrer en dispute avec les Philistins, qui dominaient alors sur Israël ; ce fut elle qui lui fournit l'occasion qu'il cherchait, et l'amour qu'elle lui inspirait le rendit si fort qu'il déchira de ses mains un jeune lion rugissant, mit le feu aux moissons et aux plantations d'oliviers des Philistins, et massacra mille hommes avec une mâchoire d'âne. Voilà les effets d'un grand amour.

Les femmes font les héros, mais ce sont les femmes aussi qui les défont, car elles aiment à défaire ce qu'elles ont fait, et en ceci l'histoire de Lassalle ressemble à celle de Samson. Comme le fils de Manoach, il aspirait à batailler contre les Philistins. S'il n'avait pas rencontré en 1845 la comtesse de Hatzfeld, si la comtesse n'avait pas été belle, si cette femme de quarante ans n'avait pas inspiré un goût assez vif à cet ambitieux joveuseau, si elle n'avait pas eu un très vilain mari qui, non content de la maltraiter, la dépouillait de ses biens, si Lassalle ne s'était pas fait son avocat, son champion et son chevalier, il eût peut-être attendu longtemps l'occasion de débiter avec éclat dans le monde et de rompre en visière à la société. On peut douter qu'il l'ait aimée passionnément ; il est probable qu'il l'aima parce qu'il trouvait son compte à l'aimer. Elle était femme, elle était belle, mais surtout elle était l'occasion désirée. Ce fut en plaidant sa cause pendant huit années devant trente-six tribunaux différens qu'il put révéler tout ce qu'il y avait en lui de ressources d'esprit, d'énergie de caractère, et ce don de fascination par lequel il attirait sur lui le regard des foules. Il n'a jamais méconnu le service qu'elle lui avait rendu en l'aidant à se faire connaître ; il lui est demeuré attaché avec une constance qu'on

lui a souvent reprochée, car la comtesse avait beaucoup d'ennemis. Certaines gens qui recherchaient avidement la société de Lassalle évitaient d'aller chez lui de peur d'y rencontrer « une femme de soixante ans, fardée au delà de ce qui est possible, avec de faux sourcils en forme de sangsues, le teint jaune, la gorge sèche, fumant tout le jour entre de fausses dents des cigares de Havane longs de deux pieds, remarquable au demeurant par son intelligence, versée dans l'économie politique et dans le droit romain autant qu'un savant de profession, en un mot un vieux homme-femme, *ein altes Mannweib*. » — « Il est des circonstances, disait Lassalle, où je mangerais mes propres entrailles, mais jamais je ne tromperai quelqu'un qui m'a dit : Je crois en vous. » — C'est une belle vertu que la fidélité, c'est une belle carrière que la chevalerie errante; mais tel chevalier est doublé d'un homme d'affaires, et quand il défend l'innocence opprimée, il s'arrange pour y trouver quelque profit. Lassalle, qui reprochait aux journalistes de prostituer leur plume en touchant le prix de leurs articles, a touché sans scrupule jusqu'à la fin la pension viagère que lui servait son ancienne maîtresse. Il y a vraiment dans la biographie de ce Gracque prussien beaucoup de détails à sauver. Homme supérieur assurément, mais caractère trouble, équivoque, missionnaire jouisseur, humanitaire à gants jaunes, un de ces apôtres dont les convictions n'ont jamais contrarié les intérêts et les plaisirs et qui en définitive ne croient sérieusement qu'à leur tremplin. Don Quichotte a récolté sur les grands chemins de l'Espagne beaucoup de mésaventures, force coups de bâton, et sa gloire n'en est point diminuée; mais il suffirait d'une comtesse de Hatzfeld et d'une pension viagère pour nous gâter son histoire.

On assure que de toutes les passions la reconnaissance est celle qui laisse le cœur le plus tranquille, et Lassalle n'était pas homme à se contenter des passions tranquilles. Il était né pour la vie de tempête, il éprouvait le besoin d'agiter ses jours et ses nuits, c'est à cela que lui servaient les femmes. Il aimait peu, mais il entendait qu'on l'aimât avec fureur, avec emportement. Ses caprices lui étaient sacrés, il n'admettait pas qu'on leur résistât. Ce superbe sultan, qui remplissait Berlin du bruit de ses bonnes fortunes, jetait presque au hasard son mouchoir, et son mouchoir était toujours ramassé. Il avait une tête d'empereur romain, et il en était fier. On lui rapporta que le célèbre helléniste Bœckh avait dit de lui : « Lassalle est l'homme le plus génial et le plus savant que je connaisse. » Cet éloge le laissa froid. On lui rapporta aussi que le même soir une Berlinoise avait dit : « Lassalle est le plus bel homme que j'aie jamais vu. » Ce propos le ravit, et il s'écria : « Être le plus bel homme de son temps, voilà la vraie gloire; il faudra graver cette sentence sur mon tombeau, afin que la postérité n'en ignore. » A la beauté il joignait l'audace; il méprisait les longs sièges, il emportait les citadelles d'assaut, et il exigeait qu'on se rendit sans

conditions, sans rien stipuler, sans rien lui demander. Il écrivait un jour dans un français dont les incorrections ne sont point déplaisantes que « son amour était un feu dévorant pour les femmes qui s'y précipitaient » et que parmi toutes celles qu'il avait le plus aimées il n'en était pas une qui eût pu lui parler de mariage sans le faire frémir. — « C'est pour cela, ajoutait-il, que j'évitais toujours les jeunes filles. Deux fois seulement je parlai d'amour à des jeunes filles qui m'aimaient bien et qui donnèrent à moi le désir de les posséder, et cependant je débutais dans tous les deux cas avec la déclaration que je ne les épouserais jamais. Sauf ces deux exceptions, je m'en suis tenu seulement aux femmes mariées, dont j'étais, vous l'avez dit, l'enfant gâté, et dont quelques-unes m'aimaient bien fortement. Vous savez, les femmes, quand elles aiment, ont l'habitude de questionner; aucune à laquelle je n'aie avoué à sa demande avec ma franchise ordinaire que, dans le cas où elle serait libre, je ne l'épouserais pas du tout. Et malgré cela, et peut-être pour cela, on m'a bien aimé. Je voulais prendre, mais ne pas me donner. »

Pascal a dit qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition. « Si j'avais à en choisir une, je prendrais celle-ci. » Malheureusement on ne choisit pas sa destinée. Celle de Lassalle était de commencer par l'ambition et de finir par l'amour. Ce grand vainqueur fut vaincu à son tour; l'une après l'autre deux jeunes filles le réduisirent en servitude. Elles se sont donné le plaisir de raconter à tout l'univers le détail de leur victoire, car à quoi sert de vaincre si l'univers n'en sait rien? Quand don Juan se met à aimer, cela prouve que sa volonté et son orgueil sont bien malades et qu'avant peu les femmes auront leur revanche. Au théâtre, la punition de don Juan consiste à être englouti par une trappe qui conduit à l'étang de feu et de soufre où l'on est brûlé tout vif. Dans la vie réelle, il rencontre tôt ou tard une petite fille qui, honnête ou perverse, a le diable dans les yeux et se moque du monde. C'est le vrai châtement, pire que tous les étangs de soufre.

La première de ces héroïnes a voulu garder l'incognito, elle a pensé que la suprême coquetterie était d'arriver à la célébrité par le mystère (1). Comme César, elle parle d'elle-même à la troisième personne et ne nous dit guère que ce qu'il lui convient de nous dire. Elle se contente de nous apprendre qu'elle est Russe, qu'elle s'appelle Sophie Adrianovna, qu'elle avait vingt-cinq ans lorsqu'en 1860, Lassalle la rencontra à Aix-la-Chapelle, qu'à première vue il fut frappé de sa figure, qu'il se fit présenter à elle, qu'il la charma par sa conversation pleine de verve, de feu et d'éloquence, que de son côté elle le subjuga par son chant et sa musique. Elle ajoute « que nourrie dès son enfance des idées qui vers cette époque éveillaient la Russie à une vie nouvelle,

(1) *Une Page d'amour de Ferdinand Lassalle, récit, correspondance, confessions.* Leipzig, Brockhaus, 1878.

avec sa jeune et énergique nature, bouillonnant d'un désir ardent d'activité et d'abnégation, elle crut au bout de quelques semaines de connaissance intime avec Lassalle, trouver en lui l'incarnation vivante de son idéal, de l'apôtre social que sa jeune tête avait rêvé, mais que, tout en étant fière des attentions qu'il lui témoignait, elle ne se doutait guère de l'attachement sérieux, de la passion fiévreuse qu'elle lui avait inspirée. » Bientôt Lassalle se déclara; ce grand ennemi du mariage demanda la main de Sophia Adrianovna. Quelque penchant qu'on ait pour le nihilisme et pour l'abnégation, on ressent quelque plaisir à la pensée « d'avoir inspiré une passion fiévreuse » à un homme célèbre, et on se complait à savourer son triomphe. Sophia Adrianovna n'eut garde de décourager brutalement Lassalle; elle lui répondit que, n'ayant pas encore aimé, il y avait une place d'attente dans son cœur et que peut-être il la prendrait. Elle le pria de lui laisser le temps de la réflexion, et il fut convenu qu'on s'écrirait. Il ne savait pas le russe, elle ne savait guère l'allemand, il fallut recourir au français, quoique Lassalle se plaignît « qu'il lui était impossible d'avoir aucun épanchement de cœur dans une autre langue que la sienne. — Ah! si je vous écrivais en allemand; quelle vie, quel mouvement il y aurait dans cette lettre! Ce ne seraient pas comme maintenant des lettres mortes, ce seraient autant de petits oiseaux aux ailes dorées, qui s'envoleraient d'eux-mêmes et s'abaisseraient devant vous pour vous baiser les mains et les pieds. »

L'inconnue n'a publié que les lettres de Lassalle: on sait que les inconnues ne publient jamais leurs réponses. — « Les hommes de ma trempe, écrivait-il de Berlin le 7 octobre 1860, sont nés pour souffrir. Je suis né, comme Heine l'a dit de moi lorsque j'avais dix-neuf ans, pour mourir comme un gladiateur le sourire à la lèvre. Que d'autres soient heureux! A des natures comme moi il suffit de combattre, de verser lentement jusqu'à la dernière goutte de leur sang, de manger leur cœur et, la mort dans l'âme, de paraître souriant... Vous m'avez forcé de vous aimer. Oui, je vous aime, et il en coûte beaucoup plus à ma fierté d'homme de faire cet aveu qu'il n'a jamais coûté à la timidité de la fille la plus pudique... Il n'est qu'une seule chose dont je vous prierai, Sophie, ne me laissez pas à la torture, dans l'attente. D'être mort, cela se supporte très bien; mais de ne savoir pas si l'on est mort ou vivant, oh! c'est affreux. » Il dut se résigner cependant à demeurer quelque temps suspendu entre la vie et la mort; on ne lui donnait que de vagues espérances. Pour être juste, il faut avouer que ses exigences étaient grandes et ses prétentions excessives. Il demandait à Sophie de l'aimer « de toutes les forces de son existence, de tous les abîmes de son cœur; » il entendait que son amour fût « un ouragan. » Il lui représentait aussi que la femme qui épouse Caius Gracchus doit se tenir prête « à passer par l'eau et par le feu, » à tout endurer, l'exil, la prison, la pauvreté, les derniers supplices. — « Je ne suis in-

différent à personne, disait-il. Le monde se divise à mon égard en deux parties. L'une me craint, me hait et me déteste. La seconde m'estime, m'aime et souvent m'adore. Pour ceux-ci, j' suis un homme du plus grand génie et d'un caractère presque surhumain, dont il faut attendre les plus grandes choses. Ceux-là, les ennemis, s'attendent eux aussi à de très grandes choses de moi. Mais c'est précisément pour cela qu'ils me haïssent outre mesure... Quant aux femmes, pendant que les unes ne vous pardonneront pas d'avoir épousé un homme tel que moi, d'autres vous envieront cet avantage comme un bonheur dépassant votre mérite. La haine chez mes ennemis, l'envie haineuse chez beaucoup de femmes, voilà ce qui vous attend... Qu'aurez-vous en retour de tous vos sacrifices ? Rien que deux choses, un homme et un cœur, mais un homme dans le vrai sens du mot et un cœur qui, s'il se donne à quelqu'un, se donne pour l'éternité. »

Ce qu'il faut le plus admirer dans les lettres de Lassalle publiées par l'inconnue, c'est la prodigieuse naïveté de cet homme d'esprit qui ne s'aperçoit pas qu'on se moque de lui, que Sophie est fermement résolue à ne jamais l'épouser, qu'elle s'amuse à le faire grimper à l'arbre. Il finit pourtant par s'en apercevoir, et son orgueil fut piqué au vif. On lui offrait une tendre et pure amitié; on lui disait : « Ne nous épousons pas, mais écrivons-nous. » Il répondit sèchement qu'il acceptait l'amitié, mais que désormais Sophie devrait écrire deux lettres au moins pour avoir le droit d'espérer une réponse. Tout pesé, ceci nous fait croire que Sophie s'abuse, que Lassalle n'eut pour elle qu'un amour de tête. Les passions de feu ne se consolent pas si vite de leurs déconvenues. D'ailleurs, quand on est Samson, on n'aime dans toute sa vie que deux femmes. La première, on l'aime ou on croit l'aimer, d'abord parce que c'est la première, ensuite parce qu'on cherchait l'occasion de partir en guerre contre les Philistins. Mais on ne donne son cœur tout entier qu'à la dernière, à la femme qui tue. Comme Samson, Lassalle n'aima véritablement que Dalila, « qui l'endormit sur ses genoux, lui coupa les sept tresses de ses cheveux et le dompta. »

Quand on apprit en Allemagne que, le 29 août 1864, Lassalle s'était fait tuer pour les beaux yeux de M^{lle} Hélène de Dönniges, il s'éleva de toutes parts un cri de pitié ou d'indignation. Ses amis conçurent l'étrange pensée de promener son corps de ville en ville, la police y mit bon ordre. Quant aux ennemis, ils se laissèrent attendrir par cette fin misérable, et tout le monde se réunit pour maudire Dalila, qui ne trouva pas un seul défenseur. Dalila s'est tue pendant quinze ans. Elle avait toujours rêvé de monter sur les planches, elle a satisfait son goût et accompli son rêve. Un jour qu'elle jouait à Breslau dans un travesti, son entrée en scène excita de bruyans murmures dans plus d'une loge. En la voyant paraître, on avait cru voir Lassalle en chair et en os. Cet incident lui remit en mémoire que Lassalle lui avait dit une fois : « Vous

et moi, nous nous ressemblons beaucoup. » A ce propos aussi, la pensée lui vint que, dans l'intérêt de sa carrière, elle ferait bien de dissiper certaines préventions dont l'injustice l'afflige, et de donner un coup d'époussette à son passé. Quoi qu'il en soit, Dalila a rompu le silence; elle a écrit son apologie, et le petit volume de près de deux cents pages, qu'elle vient de publier, est agréable à lire (1). Elle a de l'esprit, de la littérature, l'art de conter, du pittoresque, des traits heureux, et une plume qu'a taillée le diable en personne; c'est un service qu'il rend volontiers à toutes les femmes qu'il aime. Si elle s'est proposé d'amuser, elle y a réussi; mais si elle a voulu sérieusement se justifier, elle aurait mieux fait de continuer à se taire, car on trouvera peut-être que son apologie ressemble singulièrement à un réquisitoire en forme contre M^{me} Hélène de Racowitza, née de Dönniges. Qu'on en juge par la traduction et le résumé très succincts, mais très fidèles que voici :

« Mon père, nous dit-elle, était un homme distingué, fort aimé du roi de Bavière, très bien en cour, faisant à Munich la pluie et le beau temps, disposant de toutes les places, choyé, caressé de tout ce qui avait un nom. Ce qui m'agréait en lui, c'est qu'il avait une voix charmante; mais au reste c'était un triste père, et j'ai attendu pieusement qu'il fût mort et enterré pour dire tout le mal que je pense de lui. Ma mère, amie intime de la reine, était jolie, gracieuse, intelligente, mais légère, frivole à l'excès et infiniment personnelle. Mon bonheur lui était fort indifférent, elle ne s'intéressait à moi que pour le lustre que ma beauté donnait à son salon. J'avais des gouvernantes, mais je m'élevai toute seule par la grâce de Dieu. A peine sortais-je de l'enfance que j'avais déjà l'esprit mûr. J'avais tout lu et tout vu, tout appris ou tout deviné : je connaissais l'endroit et l'envers de toute chose, et j'étais fermement convaincue que l'univers est un lieu de plaisance qui a été inventé tout exprès pour que les petites filles s'amuse. Aussi je m'amusais beaucoup et je n'avais qu'un médiocre respect pour la vieille morale allemande. Je venais d'atteindre ma douzième année quand il plut à ma mère de me fiancer avec le commandant de la citadelle d'Alexandrie, que je n'avais jamais vu; elle avait pris en goût cet Italien, parce qu'il faisait la cuisine comme un maître-queux, c'était son seul mérite. Je fus charmée d'apprendre qu'il lui avait suffi de voir mon portrait pour tomber éperdument amoureux de moi, et je conçus pour la première fois la pensée que ma beauté était irrésistible, pensée fort judicieuse dans laquelle m'ont confirmée tous les événemens de ma vie. Mais quand je vis mon fiancé, sa barbe hérissée me fit peur et je le pris en aversion. Un peu plus tard, on m'envoya à Berlin chez ma grand-mère, et j'y fis la connaissance d'un jeune boyard, le prince Yanko Racowitza, qui avait à peu près mon âge. C'était un charmant

(1) *Meine Beziehungen zu Ferdinand Lassalle*, von Helene von Racowitza, geb. v. Dönniges, Breslau und Leipzig, 1879.

garçon, le teint basané, les cheveux crépus, les yeux d'un noir de velours, qui était tout le portrait d'Othello. Il s'éprit de moi comme l'Italien; il me plaisait, je lui faisais faire mes dix mille volontés, je le considérais comme ma chose, comme ma propriété, et je l'appelais mon page noir. De Berlin, je retournai en Italie, où je conçus une tendre sympathie pour un officier de la marine russe. Il en résulta que j'eus le courage de déclarer au commandant de la citadelle d'Alexandrie que je le détestais et de rompre avec lui, ce qui fit pousser les hauts cris à ma mère. Je passai un hiver à Nice, où mon père avait accompagné le roi. Il y avait là beaucoup de personnages de distinction, Meyerbeer, la grande-duchesse Hélène, Carl Vogt, lord Lytton Bulwer, et avec eux une écume où se trouvaient réunis côte à côte le plus beau monde, le demi-monde et le pire de tous les mondes. Cette écume me plut infiniment. J'étais charmée des hommages qu'on me prodiguait; je passais à Nice pour l'écuyère la plus intrépide, pour la danseuse la plus infatigable, pour la reine de toutes les folies, et je me brouillais de plus en plus avec la vieille morale allemande. De Nice, je retournai à Berlin; j'y retrouvai mon boyard, le jeune Yanko, et pour la première fois j'entendis parler de Lassalle; quelqu'un m'assura que j'étais la seule femme vraiment digne d'épouser ce grand homme. J'étais fort curieuse de le voir; je le rencontrai enfin à l'un des mardis de l'avocat Hirzemenzel. Je me tins quelque temps à l'écart, assise sur un tabouret, masquée par un sofa. Il ne me voyait pas, et je l'écoutais. Je sortis brusquement de ma cachette, je courus à lui, nous nous regardâmes les yeux dans les yeux, muets, étonnés, confondus. Ce fut un coup de foudre. Il finit par me dire : « Vous êtes Brunhilde, vous êtes Adrienne de Cardoville, vous êtes le joli renard dont on m'a parlé, vous êtes Hélène de Dönniges. » Là-dessus on soupa; nous restâmes ensemble jusqu'au petit jour sans déparler. Quand je sortis, il me tuoyait depuis deux heures, et il me prit dans ses bras pour descendre l'escalier. Cela me parut tout naturel. Il me raconta en me reconduisant chez ma grand'mère qu'un de ses amis lui avait dit : « Je t'ai trouvé une femme, mais cette femme est un renard. » Il en conclut qu'il voulait m'épouser. Je ressentais en l'écoutant la voluptueuse souffrance, *wonnige Qual*, que peut éprouver une somnambule sous le regard du magnétiseur. Cependant je prévoyais que mes relations avec cet illustre démagogue seraient très mal vues de ma famille; j'eus soin de ne rien dire à ma grand'mère. Heureusement il se trouva dans le meilleur monde de Berlin beaucoup de gens distingués qui se chargèrent de nous ménager des rendez-vous. Je revis Lassalle, et il me déclara une fois de plus qu'il était écrit au ciel que je l'épouserais. »

Si l'on en croit M^{me} Hélène de Racowitza, il se passerait des choses étranges dans le meilleur monde de Berlin, et on pourrait remarquer à

ce sujet... Ne remarquons rien et laissons la parole à Dalila. — « Peu après, ma grand'mère mourut, et avant de mourir, elle déclara à Yanko qu'elle le regardait comme mon fiancé. Je ne dis pas non, mais je confiai à mon jeune page que, si je l'aimais beaucoup, j'adorais Lassalle. Cet aveu l'affligea. Je lui représentai que je n'avais jamais eu l'habitude d'imposer aucune contrainte à mes passions. C'est précisément cette sauvagerie effrénée de ma nature, *diese Wildheit, die Schrankenlosigkeit meiner Natur*, qui fait le charme irrésistible de ma personne; il faut bien qu'on en accepte les côtés désagréables. Après avoir enterré ma grand'mère, j'allai rejoindre ma famille en Suisse, où mon père était chargé d'affaires; il résidait pour le moment à Genève. Yanko ne tarda pas à m'y suivre; il fit la conquête de mes parens, qui l'acceptèrent de grand cœur pour leur futur gendre. Je tombai malade, ma convalescence fut longue. Pour me remettre tout à fait, on m'envoya faire un tour dans les montagnes, sous la garde d'une dame anglaise et de ses enfans. Quoique Lassalle ne m'eût pas donné de ses nouvelles, je savais de science certaine qu'il faisait au Righi une cure de petit-lait. En passant à Kaltbad, je dis à un gamin : — « Lassalle est ici, va me chercher Lassalle. » Le gamin partit comme un trait et il m'amena Lassalle, qui s'écria : « Par tous les dieux de la Grèce! c'est elle! — Eh oui, c'est elle, lui répondis-je. » Sur quoi il nous accompagna au Righi-Kulm, pour y assister au lever du soleil. Nous ne vîmes pas le soleil, mais Lassalle eut le plaisir de me voir

. . . dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

ce qui lui fournit l'occasion de me comparer à toutes les déesses de l'Olympe. »

Voilà une fille bien gardée, et on pourrait s'étonner que la dame anglaise... Ne nous étonnons de rien, sous peine de nous étonner de tout. Nous ne sommes pas en Suisse, nous sommes en pleine bohème germanique. — « Lassalle me mit au pied du mur, il me proposa ou de m'enlever ou de demander ma main à mes parens. Je me prononçai contre l'enlèvement, et j'eus grand tort. Quant au mariage, je demandai quarante-huit heures pour réfléchir. Avant de nous séparer, Lassalle m'offrit de faciliter les choses en abjurant le judaïsme. Je lui répondis : — « Fais ce qu'il te plaira, la religion ne m'importe guère, il m'est plus facile de croire à plusieurs dieux qu'à un seul. — Est-ce là aussi ton principe en amour? me demanda-t-il, et trouves-tu que plusieurs hommes valent mieux qu'un seul? » — Il avait rencontré juste, et sa question m'amusa. « Je dois avouer, lui dis-je, que jusqu'à présent un homme ne m'a jamais suffi. Depuis le jour où j'ai rencontré l'officier de la marine russe qui fut l'objet de ma première passion, j'ai toujours pensé qu'il fallait trois hommes pour en faire un, et j'ai partagé mon cœur en

trois. » Là-dessus je voulus lui faire le récit fidèle de toute ma vie et le détail de tous les attentats que j'ai pu commettre contre la vieille morale allemande; mais il me ferma la bouche en me disant : « Non, non, pour l'amour de Dieu, pas de fouilles de Pompéi, et ne pensons qu'à l'avenir. »

On demandera peut-être quel âge avait alors M^{lle} Hélène de Dönigès. Elle n'avait pas encore vingt ans, et elle fouillait déjà Pompéi. Elle a eu soin de nous apprendre « qu'elle est la femme la plus femme de l'univers, c'est-à-dire irresponsable, capricieuse et fille. » Elle nous apprend aussi « qu'elle a toujours payé de sa personne où elle croyait voir un vrai sentiment. » Elle nous dit cela en français, car elle sait très bien le français. — « La nuit suivante, j'écrivis à Lassalle : « Vous m'avez demandé mon consentement et vous m'avez déclaré que vous vous chargiez du reste. Je consens, chargez-vous du reste. » En quittant le Righi, j'allai à Berne, où Lassalle vint me retrouver. Nous avions besoin de nous voir pour concerter nos plans. Nous passâmes des journées délicieuses, les meilleures de ma vie. Je l'adorais comme un chrétien peut adorer le Christ, et je l'aimais aussi comme on aime un gros chien, à qui l'on dit : *Couche-toi là!* et qui se couche. Je lui disais : *Couche dich!* et il se couchait. Un soir, il enjamba ma fenêtre et demeura la moitié d'une nuit dans ma chambre; mais j'atteste à tout l'univers que nous employâmes tout notre temps à parler de M. de Bismarck. Au jour fixé, je partis pour Genève; Lassalle devait m'y rejoindre quelques heures plus tard. J'étais chargée de préparer les voies, il devait faire le reste. J'arrivai comme ma sœur Marguerite venait d'être fiancée au comte Kayserling. Mes parens étaient ravis de ce mariage, et je voulus profiter de l'heureuse disposition où je les voyais, pour obtenir leur consentement au mien. A peine en eus-je touché un mot, ma mère s'emporta et mon père entra dans une fureur que je renonce à décrire. Il suffit de dire que dans toute cette affaire il tint une conduite où le ridicule le disputait à l'odieux. Je résolus de me sauver, d'aller attendre Lassalle à l'hôtel où il devait descendre. Je pris mon chapeau, mon manteau, quelque argent et un petit poignard. »

Peut-être voudra-t-on savoir tout de suite à quoi servit ce poignard. A rien du tout, absolument à rien, et ce n'était pas la peine d'en parler. — « Je rencontrai Lassalle, je l'entraînai dans une maison amie, et cette fois je le suppliai de m'enlever. Il n'y consentit pas; la partie était engagée, il entendait la gagner. Ma mère nous surprit au milieu de notre délibération, elle nous accabla des injures les plus grossières. Lassalle lui dit : « Vous vous méprenez sur mon caractère; je vous rends votre enfant, mais avant peu je reprendrai mon dépôt. C'est de votre main qu'Hélène me sera donnée. » Puis il me dit à moi-même : « Je te quitte pour peu de temps; tu me connais, tu sais que je veux bien ce que je veux. Je vais m'occuper d'assurer notre bonheur; je ne

te demande qu'un peu de patience. Crois en moi, et je réponds de la victoire. » A ces mots, il sortit, et je ne l'ai pas revu. Cependant mon père arriva et me ramena chez lui en me traînant par les cheveux. »

On trouvera sans doute que, de la part d'un chargé d'affaires ou d'un ministre plénipotentiaire, ce procédé était un peu vif. Encore un coup nous sommes en pleine bohème ; on y rencontre quelquefois des diplomates. « On m'enferma sous clé, on me mit au pain et à l'eau, continue Dalila. Aux invectives, aux menaces de mes parens, mes frères et mes sœurs joignaient de larmoyantes supplications. Je demeurai inflexible, intraitable ; j'étais un vrai rocher. Tout à coup le rocher changea d'idée, et ce jour-là mon père me déclara que j'étais un ange, un être adorable, un idéal de fille. Pour plus de sûreté, on m'emmena de nuit sur l'autre rive du lac ; la police escortait notre bateau. De là je fus conduite à Bex, où j'eus la surprise de voir Yanko apparaître un matin devant moi. Je fus sensible, très sensible à la tendresse qu'il me témoignait, et ce fut pour cela que je lui dis : « Toi et les autres, je voudrais vous assommer, vous empoisonner, vous étrangler tous de ma propre main. » Comme l'esprit de conséquence est la première des vertus et qu'il faut toujours conformer ses actions à ses paroles, je me résolus à ne plus rien refuser à mon père. Il prétendait, cet homme odieux, me contraindre à déclarer que je renonçais à Lassalle librement, de mon plein gré. Je dis, j'écrivis tout ce qu'on voulut, et je signai des deux mains. Pendant ce temps, Lassalle, fidèle à sa promesse, remuait ciel et terre ; il avait bien raison de se vanter qu'il voulait bien ce qu'il voulait. Il avait couru à Munich, il faisait agir tous les ressorts et les plus hautes influences. Il finit par intéresser à sa cause le ministre des affaires étrangères, le baron de Schrenk, et le baron chargea un avocat de Munich, le docteur Hæhle, de partir pour Genève et de faire entendre raison à mon père. Le docteur Hæhle me fut présenté, et il me fut permis de lui parler. Je lui affirmai ma ferme volonté de ne jamais épouser Lassalle, et il se peut même que, comme on le prétend, j'aie assaisonné cette affirmation de termes ironiques, grossiers, outrageans, vraiment dignes d'une femme sans cœur, *unglaublich herzlose Antworten*. J'espérais que le docteur ne croirait pas un mot de ce que je lui disais, mais il s'avisait sottement de tout croire, et quand mes réponses furent rapportées à Lassalle, il ne respira plus que la vengeance, et il provoqua mon père en duel. Mon père, qui ne se souciait pas de se battre, trouva tout naturel que Yanko se battît pour lui, et Yanko, qui faisait tout ce qu'on lui disait de faire, se battit pour lui. Le pauvre garçon n'avait jamais touché un pistolet, Lassalle était un tireur de première force. Je ne doutai pas un moment que Yanko ne fût tué, et cette certitude me remplissait d'aise et de joie. Je me disais : « Quand on rapportera ici le cadavre de Yanko, tout le monde perdra la tête, la maison sera sens dessus dessous, et j'en profiterai pour m'évader et me

réfugier auprès de l'homme que j'adore. » Il se trouva malheureusement que ce fut Yanko qui tua Lassalle. J'en fus au désespoir, car je vous ai dit que j'adorais Lassalle, et après m'être consultée, je ne vis pas d'autre moyen de me consoler que d'épouser son meurtrier. Il en résulta que six mois plus tard j'étais la femme de Yanko de Racowitza, sans m'être avisée qu'il avait sur lui le sang de l'homme que j'avais adoré. Là-dessus, lecteur, embrassons-nous; la sagesse des nations a décidé que tout comprendre, c'est tout pardonner. » Peut-être le lecteur se plaindra-t-il d'avoir trop compris; peut-être pensera-t-il que l'apologie de M^{me} de Racowitza pêche par un excès de clarté.

Quand on réfléchit sur l'emportement avec lequel Lassalle s'est précipité dans cette funeste et misérable intrigue où il a laissé sa vie, on ne peut s'empêcher de penser que ce joueur ne croyait plus à ses cartes et qu'il a voulu se venger sur lui-même des déceptions de sa destinée. Il est des âmes que l'insuccès rend impitoyables pour elles-mêmes. L'homme qui s'est chargé d'une mission sociale et qui croit résolument à sa mission ne risque pas sa tête pour avoir raison des refus, des caprices et des repentirs de M^{lle} Hélène de Dönniges. L'âme de Lassalle n'était plus entière, et sa fin n'a pas été précoce, il était nûr pour le tombeau. En faisant le tour de sa forêt pour y régler ses coupes prochaines, le bûcheron avait fait une entaille à ce chêne, et il avait dit à sa cognée : Je te le donne. La grande association ouvrière que Lassalle avait créée n'était pour lui qu'un moyen, une machine politique; elle se propageait lentement, et, son attente ayant été trompée, il se prenait à douter de son tremplin. On voit par une lettre qu'il adressait à la comtesse de Hatzfeld un mois avant sa mort qu'il était inquiet, découragé (1). En terminant le discours qu'il avait prononcé à Rousdorf le 22 mai 1864, il s'était écrié : *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!* Il commençait à se lasser des tracasseries de la police, des poursuites judiciaires qui se multipliaient, des condamnations qui pleuvaient sur lui, de la sottise de quelques-uns de ses partenaires, des haineuses jalousies auxquelles il était en butte, des complots ourdis contre sa dictature par des intrigans de bas étage, qui le traitaient d'insolent parce qu'il les dépassait de la tête. Pour surmonter les dégoûts, il faut avoir une forte conviction et beaucoup de désintéressement. Lassalle vénérât la mémoire de Robespierre, dont il possédait la canne, qu'il ne quittait jamais. Il était assurément fort supérieur à Robespierre, le plus médiocre des hommes qui ont joué un rôle dans l'histoire; mais il était beaucoup moins convaincu que lui. Henri Heine, qui le connaissait bien, écrivait un jour à un ami : « Ferdinand Lassalle est un vrai fils des temps nouveaux, à qui il ne faut parler ni d'abnégation ni de modestie. Cette nouvelle génération entend jouir et faire la roue en plein

(1) *Die deutsche Socialdemokratie, ihre Geschichte und ihre Lehre*, von Franz Mohring. Bremen, 1877.

soleil. » Lui-même disait à M^{lle} de Dönniges : « T'imagines-tu vraiment que je sacrifie le repos de mes nuits, la moelle de mes os, la vigueur de mes poumons pour tirer les marrons du feu et les laisser manger à d'autres? Ai-je l'encolure d'un martyr politique? Je consens à agir et à combattre, mais je prétends jouir du prix du combat. » Ajoutons qu'ayant débuté dans la vie par une aventure, c'est par une aventure qu'il en est sorti; ainsi le veut le destin. Dans l'intervalle il avait expliqué Héraclite, composé une tragédie, publié un livre sur les origines du droit que les socialistes ne sont pas seuls à admirer, et la parole de ce tribun avait remué les foules et arraché un verdict d'acquiescement à plus d'un tribunal, — après quoi l'aventurier a reparu, car nous finissons toujours comme nous avons commencé. Vraiment il est permis de croire que la balle qui l'a tué avait été fondue le jour même de sa naissance par cette main fatale qui fait tout et qu'on ne voit pas.

Quant à ceux qui prétendent que, s'il avait vécu, il n'aurait pas tardé à se brouiller avec ses utopies et à transiger avec les gouvernemens, ils affectent d'oublier sa dévorante ambition. Dans la nuit où il escalada la fenêtre de Dalila, il lui dit : « Nous ne nous sommes pas entendus, Bismarck et moi, et nous ne pouvions nous entendre. Nous sommes tous les deux trop finassiers, nous avons deviné notre finasserie réciproque. En vérité, nous aurions fini par nous rire au nez, mais nous sommes trop bien élevés pour cela; aussi nous sommes-nous contentés de nous voir et de causer ensemble comme deux hommes d'esprit. » Il était de cette race d'ambitieux qui ne peuvent s'accommoder que de la première place; or la première place était prise et bien gardée. Il s'en consolait en caressant des chimères dont il n'était qu'à moitié la dupe. Il promettait à M^{lle} de Dönniges qu'elle entrerait un jour à Berlin assise à ses côtés dans une voiture attelée de six chevaux blancs, au milieu des acclamations de tout un peuple. Il lui annonçait qu'avant peu il serait Ferdinand, l'élu de la nation allemande, Ferdinand, président de la grande république unitaire. Puis, l'entraînant devant une glace et attachant sur elle ses yeux d'oiseau de proie : — « Regarde dans cette glace nos deux images. Ne voilà-t-il pas un fier couple, vraiment royal? La nature n'a-t-elle pas créé ces deux êtres dans un moment de joyeuse et superbe humeur? et n'est-il pas vrai que la souveraine puissance nous s'irait à merveille? Enfant, applaudis-toi de m'avoir choisi entre tous. Vive la république et sa présidente aux cheveux d'or! » Quelque justice qu'on puisse rendre aux talens de Lassalle et à la générosité naturelle de son esprit, l'Allemagne, il faut en convenir, n'a pas sujet de regretter qu'il ait emporté dans la tombe ses amours, son rêve et sa république. Quelle république, grand Dieu! et, malgré ses cheveux d'or, quelle présidente!

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1870.

Oui vraiment, il y a encore, à ce qu'il paraît, de beaux jours pour les voyages à fracas, les représentations bruyantes et les vaines paroles. Oui, depuis plus d'une semaine, — la première semaine du « beau vendémiaire, » selon l'expression orthodoxe, — il y a un certain nombre de nos contemporains, sans oublier quelques ministres, qui semblent fort contents d'eux-mêmes, heureux de vivre, de se montrer aux populations et de distribuer des harangues. Ce ne sont dans certaines régions de la France que fêtes, réjouissances, ovations, banquets et discours, tantôt à propos d'un monument qu'on élève, tantôt à propos d'un anniversaire, tantôt à l'occasion du passage d'un ministre et de l'article 7, tantôt pour rien.

Dans l'est, à Montbéliard, c'est la statue de M. le colonel Denfert-Rochereau, le défenseur de Belfort, qu'on inaugure, et M. le ministre de l'intérieur en profite pour aller de ville en ville, déployant une intarissable faconde entre le Jura et les Vosges, non loin de la retraite de M. le président de la république, qui ne paraît pas, quant à lui, aimer le bruit. A Perpignan, en plein Roussillon, c'est l'inauguration d'une autre statue, tardif hommage rendu à un grand homme de science, François Arago, et M. le ministre de l'instruction publique, en visite universitaire à Bordeaux et à Toulouse, arrive aussitôt pour être de la cérémonie, pour rivaliser d'éloquence avec M. Paul Bert autour de la statue, comme dans le festin obligé. Les historographes ne peuvent plus suffire à raconter les étonnans spectacles, — réceptions enthousiastes, multitudes joyeuses, illuminations, toasts, improvisations sans nombre. On parle partout et à tout venant dans ces bienheureux voyages, on parle sur le sommet du Lomont, on parle du haut des balcons ou dans les gares de chemins de fer. M. Jules Ferry, pour avoir dialogué avec quelques désœuvrés poussant des cris sur son passage, reste convaincu que la nation française tout entière, y compris les enfans de sept ans, a l'article 7 gravé dans son cœur. Et, comme il faut que les fêtes soient complètes, comme il faut qu'il y ait de l'enthousiasme pour tout le monde, M. Louis Blanc,

à son tour, débarquant à Marseille, voit dételé les chevaux de sa voiture; quelques Marseillais, avec ce sentiment de fierté qui n'appartient qu'à des hommes libres, s'attellent civiquement à son char de triomphe, — ce qui fait un grand honneur à M. Louis Blanc ainsi trainé et à ceux qui le traînent. M. Blanqui, arrivant peu après, n'a pas obtenu tout à fait la même faveur, il n'en a pas moins eu comme d'autres son jour dans la grande semaine des fêtes, des banquets et des discours; il a trouvé l'occasion de dire que M. le président Jules Grévy était un despote et que la république était en danger! Tout cela est certainement assez ridicule et ne laisse pas cependant d'avoir sa gravité, d'autant plus qu'à ce jeu, au milieu de toutes ces excitations de la vanité et de l'esprit de parti, on s'échauffe à plaisir, on dit souvent ce qu'on ne devrait pas dire quand on est ministre; on a l'air d'accepter un rôle dans des manifestations qui ne sont pas toujours innocentes, et on risque d'engager le gouvernement, les pouvoirs publics plus qu'il ne le faudrait; on prend au sérieux des ovations puérides et on finit par perdre le sens de la réalité dans tout ce tapage, assourdissant, artificiel, de voyages et de fêtes qui, de loin, fait un si singulier contraste avec la paix laborieuse du reste de la France.

Il faut s'entendre. Tout est évidemment affaire de mesure. Des ministres sont à coup sûr dans leur droit et même dans leur devoir quand ils parcourent les provinces, étudiant avec sollicitude les besoins moraux et matériels du pays, écoutant tous ceux qui représentent les intérêts locaux, et si sur leur chemin ils trouvent un accueil empressé, cordial, rien n'est plus simple et plus honorable. De même, c'est assurément une pensée légitime, une inspiration digne d'un peuple intelligent, de vouloir honorer ceux qui l'ont défendu de leur épée ou illustré par leur science, et de consacrer ces souvenirs de l'héroïsme ou du génie par l'éclat des solennités publiques; mais lorsque des ministres passent à travers le bruit, les ovations et les banquets, ayant l'air de rechercher une popularité équivoque et lorsque les inaugurations de statues ne sont plus que l'occasion de manifestations intéressées de parti, tout cela devient réellement une assez triste comédie. Certes Arago, par sa science, méritait tous les honneurs, il était de ceux dont la renommée appartient à la France. Est-ce bien toutefois le savant illustre qui a reçu l'autre jour de si bruyans hommages à Perpignan? Non, vraiment, c'est avant tout et par-dessus tout le républicain, c'est le père du suffrage universel, et même aussi, à ce qu'il paraît, le père de l'article 7 de la loi Ferry; c'est le politique qui a été fêté, et M. le ministre de l'instruction publique, qui s'entend aussi bien à caractériser les hommes qu'à juger le passé, a même trouvé le moyen de transfigurer Arago, de faire de lui un « administrateur incomparable! » Soyez donc un des premiers personnages de la science dans votre siècle pour être exposé un jour à subir cette banalité de

parti! Ce n'est pas tout cependant, et ce n'est pas même là ce qu'il y a de plus grave. La vérité est qu'il y a eu visiblement une intention, une préméditation dans la coïncidence de toutes ces fêtes, inaugurations de statues, commémorations, banquets qui ont eu lieu dans la même semaine, le même jour, — le 21 septembre : c'est le grand anniversaire républicain qu'on a essayé de remettre en honneur! M. le ministre de l'intérieur, au surplus, l'a dit lui-même à Montbéliard, M. Paul Bert l'a dit à Perpignan, tout le monde l'a dit plus ou moins. On a voulu célébrer, sinon officiellement, du moins moralement, la « date mémorable, » et c'est là justement ce qui fait la gravité de ces manifestations. Ce n'est rien, dira-t-on, c'est une fantaisie sans conséquence; c'est beaucoup, au contraire, puisque c'est le signe d'une sorte de superstitieuse faiblesse pour des souvenirs qu'on devrait répudier dans l'intérêt même de la république nouvelle.

Qu'a donc affaire cette république d'aujourd'hui, qu'on se plaît sans cesse à proclamer éternelle et à qui M. Thiers, avec son ingénieuse sagesse, souhaitait d'être simplement durable, qu'a-t-elle affaire, cette république nouvelle, avec cette autre république de 1792 qui naissait sous les effroyables auspices des journées de septembre, dont l'existence n'a été qu'une longue et sinistre convulsion? Assurément, si on veut dire que la révolution française dans son ensemble est la grande ère moderne, qu'elle a créé un monde nouveau, que nous venons d'elle, que ses œuvres et ses principes sont partout dans notre société, c'est un fait qui ne risque pas d'être oublié; c'est de l'histoire. Un peuple ne renie pas son passé sans doute; mais apparemment il n'est pas enchaîné dans sa vie présente à un mot, à une date, à des souvenirs qui ne peuvent que le troubler. et, en acceptant le passé, il accepte aussi les redoutables lumières de l'expérience, il garde le droit de choisir dans son histoire, dans ses traditions. Si on ne cède pas tout simplement à la plus vulgaire et à la plus dangereuse des superstitions, quel avantage politique trouve-t-on à évoquer ces sanglants anniversaires, à paraître rattacher un régime naissant à des temps qui heureusement ne sont plus, à faire revivre des confusions avec lesquelles on croyait en avoir fini? Y pense-t-on bien? Cette époque qu'on célèbre, d'où l'on prétend dater et qu'on propose sans doute en exemple, elle n'a vécu, à partir de 1792, que d'insurrections et de coups d'état : coups d'état sous toutes les formes, depuis celui qui a fait du roi un captif et une victime jusqu'à celui qui a fait des muets avec des révolutionnaires de la veille et des chambellans avec des jacobins! coup d'état contre la royauté, coup d'état supprimant la république modérée par l'exclusion de la Gironde, coup d'état supprimant Danton, coup d'état contre Robespierre lui-même! Puis encore les vendémiaire, les prairial, les fructidor, jusqu'au moment où cette république, qui n'a pas un seul jour connu le règne de la loi, expire d'un dernier coup sous l'épée d'un victorieux! Il faut bien savoir

ce qu'on fait : si on se passe la fantaisie de jouer avec ces malfaisans souvenirs, de réhabiliter la politique de sédition, l'ère des dictatures révolutionnaires, quel droit garde-t-on pour condamner les 18 brumaire? Cette « date mémorable » dont on parlait l'autre jour, elle ne rappelle qu'une carrière livrée à la force, ouverte par la force, close par la force; elle inaugure cette série d'attentats de toute nature qui faisait dire à M. Royer-Collard que « notre histoire était une grande école d'immoralité. » Est-ce là le genre d'histoire qu'on veut enseigner au peuple français d'aujourd'hui? Est-ce à cette école qu'on veut le conduire en recommandant à ses respects des temps où la force a régné?

Ce n'est point là sans doute absolument ce que veulent faire tous ceux qui à l'heure qu'il est célèbrent gravement ou naïvement le « quatre-vingt-septième anniversaire de la fondation de la république en France. » Ces réhabilitations choquantes, plus ou moins lyriques, qui se produisent par momens, qui se sont renouvelées l'autre jour dans les banquets du 21 septembre, ces réhabilitations, dit-on, sont l'œuvre de quelques fanatiques obstinés, de quelques radicaux excentriques, insensibles à toute expérience; elles ne sont pas dans la pensée de la masse du parti républicain d'aujourd'hui. C'est probable en effet, c'est certainement désirable. Il est évident que les républicains sérieux qui sont entrés dans les affaires depuis quelque temps n'ont pas envie de faire une république à la façon de 1792 et des années qui ont suivi. Nous l'entendons bien ainsi; mais alors que signifie cette coïncidence de fêtes de toute sorte célébrées le 21 septembre, à l'est et au midi, avec la complicité de quelques ministres? Pourquoi ne pas saisir cette occasion de marquer par un généreux désaveu des excentricités révolutionnaires, par l'affirmation claire et ferme d'une politique nouvelle la distinction nécessaire entre le passé et le présent? Qu'on le remarque bien : la république française d'aujourd'hui a eu cette fortune unique de naître dans des conditions toutes particulières de légalité et de régularité, avec la sanction graduelle du pays. Elle s'est promptement établie et accréditée, un peu sans doute parce que tout le reste était devenu impossible, mais en même temps parce qu'elle a ressemblé aussi peu que possible à la république d'autrefois, parce qu'elle a été entourée dès l'origine de toutes les garanties d'une organisation sérieuse, parce qu'en un mot elle est apparue comme un régime d'équité libérale et conservatrice. C'est sa force, c'est son titre. Tout ce qui tend à la dénaturer en la rattachant à d'autres traditions est un danger pour elle. Tout ce qui la fixe de plus en plus dans les conditions premières de son établissement est aussi pour elle une garantie de durée, et ce n'est qu'ainsi qu'elle peut remplir sans trouble son double rôle de protectrice de la sécurité à l'intérieur, de gardienne de la considération nationale à l'extérieur.

Qu'on voyage et qu'on péroré de Montbéliard à Perpignan, du Lomont

au Canigou, soit. Pendant ce temps, il y a d'autres voyages qui ont certainement aujourd'hui un peu plus d'importance pour l'Europe, pour les relations générales du continent. Après l'entrevue de l'empereur d'Allemagne et de l'empereur de Russie à Alexandrovo, c'est maintenant M. de Bismarck qui vient de faire une excursion passablement retentissante à Vienne. Le chancelier allemand ne s'est pas contenté des entretiens qu'il a eus il y a quelques jours à Gastein avec le comte Andrassy, il a tenu à se rendre en personne dans la capitale de l'Autriche, où il a été reçu avec un éclat exceptionnel. « Les peuples comme les hommes ont peu de mémoire, » aurait dit récemment, à ce qu'on assure, ce grand sceptique. Le fait est qu'il y a treize ans déjà que l'armée prussienne était aux portes de Vienne, que depuis ce jour bien des événemens se sont accomplis, et que cette fois M. de Bismarck a été accueilli par la population viennoise non-seulement comme un hôte illustre, mais encore comme un ami, messenger de bonnes nouvelles. Il a été fêté partout. L'empereur François-Joseph est allé le visiter dans son hôtel et l'a reçu avec des honneurs particuliers à Schœnbrunn. Les entrevues et les conférences se sont succédé. Or, quand un politique comme M. de Bismarck fait avec un si grand apparat un voyage de ce genre, quand un souverain comme l'empereur François-Joseph témoigne à son hôte une courtoisie si marquée, quand de tels incidens se produisent dans certaines circonstances, il est assez simple qu'ils soient aussitôt l'objet de tous les commentaires, qu'ils soient interrogés curieusement comme le signe d'une situation nouvelle, de quelque évolution dans les rapports publics. Quelle est donc cette situation nouvelle? quelle est cette évolution de diplomatie que le voyage de M. de Bismarck à Vienne pourrait inaugurer?

Voilà bien des questions obscures qui depuis quelques jours ont fait le tour de l'Europe. Et d'abord il faudrait, ce nous semble, écarter la France de tout ce travail dont le but est jusqu'ici invisible et insaisissable. Un journal anglais, hardi dans ses interprétations, disait récemment que l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche inaugurée par le voyage de M. de Bismarck devait avoir pour résultat de contenir « les aspirations agressives attribuées à la Russie et à la France, » et qu'à ce point de vue, elle ne pouvait être considérée que « comme une garantie de plus du maintien de la paix en Europe. » Si le chancelier allemand n'avait que cette pensée, il n'avait pas besoin d'aller à Vienne, il pouvait tout aussi bien continuer sa cure à Gastein ou aller se reposer à Varzin. Assurément la France, en ce qui la touche, n'a pas la moindre « aspiration aggressive, » pas même l'intention d'ajouter aux difficultés que les autres suffisent parfaitement à se créer. Depuis longtemps elle n'a pas fait un geste qui puisse être malignement interprété, et le mérite de M. le ministre des affaires étrangères est justement d'avoir maintenu nos relations dans les termes les plus simples et les

plus corrects, d'avoir mis sa droiture à défendre notre politique de toute intrigue. La France ne menace personne, et elle a la confiance de n'être menacée par personne. Elle n'a pas plus à briguer qu'à accepter des alliances de fantaisie qui ne répondraient à rien, qui ne sont que de vaines imaginations, et ce serait vraiment la croire par trop facile, par trop crédule que de la supposer si prompte à prendre feu au premier signal, à la première tentation. Ce qu'elle a de mieux à faire pour le moment, c'est de rester ce qu'elle a été jusqu'ici, attentive, réservée, exacte dans ses rapports, zélée dans ses efforts pour la paix commune, et de voir passer les combinaisons nouvelles qui peuvent se produire comme elle a vu passer déjà bien d'autres combinaisons, bien d'autres incidens qui se sont produits et se sont succédé depuis sept ou huit ans. Toute sa politique, c'est de garder sa liberté et son indépendance, avec la certitude qu'une nation de trente-cinq millions d'hommes relevée par degré d'incomparables malheurs, unie par une même pensée de patriotisme, conduite avec prudence, retrouve un jour ou l'autre son action utile, bienfaisante, efficace dans le mouvement des influences et des intérêts européens. M. le ministre des affaires étrangères, avec le sentiment qu'il a de ses devoirs, ne semble nullement disposé à dévier de cette politique bonne aujourd'hui comme hier, et tout ce qu'il peut demander, c'est qu'on ne lui crée pas capricieusement à l'intérieur des difficultés de nature à affaiblir l'action et la considération de notre pays au dehors.

Cela dit et la France écartée, quelle est la signification réelle de ce bruyant voyage de M. de Bismarck à Vienne? quel peut en être l'objet direct et positif? M. de Bismarck est-il allé chercher une garantie de plus pour l'exécution du traité de Berlin, une alliance contre la Russie? Est-il allé préparer des événemens destinés à surprendre le monde un de ces jours? Vraisemblablement on exagère beaucoup en attribuant au chancelier allemand toute sorte de projets compliqués ou de profonds calculs. Que M. de Bismarck ait eu l'intention de rétablir entre l'Allemagne et l'Autriche des habitudes d'intimité, une entente politique plus ou moins permanente complétée par quelques arrangements commerciaux et qu'il ait espéré par ce rapprochement créer au centre de l'Europe une force particulière de résistance faite pour avertir la Russie, c'est possible. Dans ces limites d'une certaine solidarité d'intérêts, d'un certain accord général, ce n'est rien de nouveau. C'est la politique qu'a suivie jusqu'ici le comte Andrassy et à laquelle s'est prêté le chancelier allemand, qui a fait son apparition au congrès de Berlin et qui a survécu au congrès. Au delà il ne peut vraiment y avoir une alliance réelle affectant un caractère plus actif, ayant un objet déterminé, impliquant ou préparant des événemens prochains. Évidemment ce qui pourrait convenir à Berlin ne conviendrait pas à Vienne. Les combinaisons qui pourraient satisfaire les ambitions de l'Allemagne ne deviendraient pos-

sibles qu'avec des compensations qui altéreraient complètement les conditions essentielles d'existence de la monarchie des Habsbourg. L'Autriche aurait acheté trop cher une alliance qui pour des garanties douteuses l'enchaînerait à l'empire allemand. Rien de semblable n'a donc pu être débattu dans les conversations de Vienne. Il ne s'agit ni de destinées nouvelles pour l'Autriche engagée vers l'Orient, ni de nouvelles révolutions d'équilibre par des remaniemens territoriaux, provisoirement laissés sous le voile. Tout cela est du domaine de la chimère, en dehors de cette vie réelle où les plus puissans eux-mêmes ne font pas toujours tout ce qu'ils veulent, où ils risquent de se heurter à chaque pas contre l'invincible nature des choses.

Ce qu'il y a de plus clair, c'est que M. de Bismarck, provisoirement à demi détaché de la Russie, a laissé son empereur aller à Alexandrovo et a pris, quant à lui, le chemin de Vienne. Après tout, ce n'est pour M. de Bismarck qu'une phase de plus, une évolution de plus. C'est la tactique assez ordinaire du chancelier allemand de modifier, non pas sa politique, mais ses amitiés, ses alliances, ses combinaisons selon les circonstances. Il procède dans sa diplomatie comme dans les affaires intérieures de l'empire. Hier, il faisait campagne avec les libéraux allemands, il dirigeait la guerre du *Kulturkampf* et il disait fièrement qu'il n'irait pas à Canossa; aujourd'hui, il se replie vers les conservateurs, les catholiques et le centre parlementaire, qui l'ont aidé à rétablir la protection commerciale en Allemagne, et à qui il doit bien quelques ménagemens. S'il ne va pas à Canossa, il négocie la paix religieuse, et ces jours derniers encore, il mettait une certaine affectation à rendre visite au nonce du pape à Vienne. Selon toute apparence, il attend le résultat des élections qui se font en ce moment pour fixer la mesure d'une évolution qui se manifestait il y a quelque temps déjà par les discussions du parlement et par la modification partielle du ministère de Berlin. Il en est de même dans les affaires extérieures. C'est M. de Bismarck lui-même qui, il y a quelques années, mettait la main à cette œuvre merveilleuse de l'alliance des trois empereurs, qui représentait cette alliance intime comme la sauvegarde de la paix. Il n'y a pas trouvé sans doute tout ce qu'il espérait, ou du moins il a fini par y découvrir des inconvéniens qu'il n'avait pas entrevus d'abord, et maintenant il se détourne de Saint-Petersbourg pour concentrer ses prédilections sur Vienne. C'est avec l'Autriche qu'il veut resserrer ses liens. A l'alliance à trois il substitue plus ou moins l'alliance à deux. Il n'est toujours préoccupé que de la paix, c'est entendu, il ne cesse de le répéter, et il faut l'en croire. Il n'a aucun des projets chimériques et démesurés qu'on lui prête; il ne songe tout simplement qu'à la paix, à l'exécution du traité de Berlin, au maintien des rapports existans. Il a courtoisement visité l'ambassadeur de France, M. Teisserenc de Bort, et il a tenu à ne point laisser ignorer à notre représen-

tant que sa présence à Vienne n'avait aucune signification propre à inquiéter notre pays. Rien de mieux. Seulement il est bien permis de le dire, si M. de Bismarck n'a en vue que la Russie en se rapprochant de l'Autriche, s'il voit un danger dans l'extension de la puissance russe en Orient, c'est lui-même qui a contribué à aggraver ce danger contre lequel il sent le besoin de se prémunir aujourd'hui; s'il ne veut que la paix, le meilleur moyen de garantir cette paix précieuse n'est pas de faire de ces voyages mystérieux qui laissent toujours des impressions équivoques, qui réveillent tous les doutes et ouvrent la carrière aux imaginations défiantes.

Si engagée qu'elle ait été depuis quelque temps dans le vaste mouvement des affaires européennes, l'Angleterre ne semble pas s'émouvoir d'une manière particulière aujourd'hui de ce qui se passe sur le continent. Elle peut, comme d'autres nations, suivre avec curiosité, interroger le nouveau travail diplomatique dont une partie reste plus ou moins mystérieuse; elle commente avec sa liberté d'interprétation le voyage de M. de Bismarck, les incidens de Vienne, de même qu'elle commentait dernièrement l'entrevue de l'empereur Guillaume et de l'empereur Alexandre. Elle observe toute cette agitation à demi énigmatique entre les puissances du nord; elle n'y voit évidemment rien qui soit de nature à altérer la position qu'elle a prise, rien qui puisse troubler ou modifier les récents arrangements des affaires orientales.

L'Angleterre a, il est vrai, d'autres affaires plus pressantes, d'autres sujets de préoccupation; elle a surtout cette question de l'Afghanistan, qui vient de renaître à l'improviste et qui ne se simplifie nullement, qui semble au contraire s'aggraver et se compliquer, qui nécessite dans tous les cas de nouveaux efforts. Les troupes anglaises en viendront à bout, cela n'est point douteux; elles réussiront à dominer le mouvement insurrectionnel qui a éclaté par le massacre de Caboul, et à rétablir une paix telle quelle, avec quelques garanties de plus, avec un traité de Gandamak plus avantageux: elles sont déjà en marche de toutes parts. Ce n'en est pas moins une épreuve pénible, peut-être très meurtrière pour l'armée anglaise, une déception irritante pour le pays, un embarras pour le gouvernement, et pour l'opposition une occasion nouvelle de reprendre le procès de la politique ministérielle, de remettre en cause l'esprit d'aventure du chef du cabinet. La guerre contre lord Beaconsfield avait été déjà vivement engagée à la fin de la dernière session du parlement; elle continue et s'anime plus que jamais dans les *meetings* qui se succèdent. Le désastre de l'Afghanistan est devenu un prétexte de plus, et il y a quelques jours, dans des réunions populaires, à Newcastle, le chef de l'opposition, lord Hartington, a visiblement touché le point vulnérable du ministère, en évoquant quelques-uns des plus récents mécomptes de la politique anglaise. Est-ce par un savant calcul de stratégie, est-ce par une vieille habitude d'optimisme? le fait est que lord

Beaconsfield, lui aussi, a eu récemment à parler au milieu des propriétaires et des fermiers d'Aylesbury, et il a mis son art le plus raffiné à ne pas même dire un mot de tout ce qui préoccupe l'opinion. On attendait peut-être de lui un discours politique, quelques explications sur l'Afghanistan : il a déconcerté tout le monde, il a parlé avec une imperturbable assurance de la crise agricole, des fermages, du Canada et des ressources qu'il offre à l'émigration. C'était se tirer d'affaire en habile homme, accoutumé à jouer avec les auditoires et les difficultés.

Au fond, lord Beaconsfield sait bien qu'en penser, et s'il avait eu d'abord l'idée de faire des élections au lendemain de ce qu'il considérerait comme une série de succès diplomatiques ou militaires, il est probablement moins disposé aujourd'hui à risquer cette aventure sous le coup des sanglans incidens de Caboul. Les vacances sont longues en Angleterre; le parlement, tel qu'il est, ne se réunira guère qu'au mois de janvier ou de février. D'ici là tout aura pu être réparé. On en a déjà fini à peu près avec la guerre du Zoulouland par la récente capture de ce petit roi barbare Cettiwayo. Quelques mois suffiront sans doute pour mener à bonne fin la nouvelle campagne de l'Afghanistan. Lord Beaconsfield y compte bien, il compte toujours sur sa fortune, et il retrouvera sûrement la parole dès qu'il le faudra, quand il pourra aiguïser sa mordante et superbe ironie contre ses adversaires, contre l'opposition qui le menace de ses assauts. C'est un joueur audacieux qui ne réussit pas toujours, qui est souvent trahi par son imagination; il a eu du moins le mérite de relever l'Angleterre, de la replacer fièrement dans les conseils de l'Europe, de donner satisfaction à son orgueil aussi bien qu'à ses intérêts. C'est ce qui a fait sa popularité, et sous ce rapport comme pour sa belle humeur, il est de la race de ce ministre d'autrefois qui revit avec son originale physionomie dans un livre dont la seconde partie vient d'être mise au jour : *Lord Palmerston et sa correspondance intime*.

Y aura-t-il désormais, dans notre monde moderne si changeant, y aura-t-il même en Angleterre de ces grandes existences vouées tout entières aux affaires publiques, confondues pour ainsi dire avec la vie nationale? Palmerston avait eu cette fortune d'être membre de la chambre des communes avant vingt-cinq ans, d'être ministre, même ministre de la guerre dès 1810 en face du premier empire napoléonien et il ne s'est éteint qu'en 1865 : il est mort debout, premier ministre de l'Angleterre, après avoir vu quatre ou cinq révolutions passer sur la France et un autre Napoléon reparaitre sur la scène. Pendant plus de soixante années, il n'a cessé un instant de voir de près les plus grandes affaires, d'être mêlé à tout, d'avoir un rôle souvent prépondérant soit dans le parlement, soit au pouvoir, de manier tous les ressorts de la puissance de son pays. Il a parcouru cette carrière d'un pied léger, en homme à l'esprit toujours vif, aux goûts moudains, à la parole prompte

aux railleries, accomplissant les choses les plus sérieuses sans se départir de sa bonne humeur et gardant jusqu'au bout assez de force pour faire à quatre-vingts ans de longues courses à cheval ou pour aller haranguer des multitudes sous la pluie et le vent. C'était un tempérament robuste et gai. A-t-il été un whig ou un tory? Il a été avant tout un grand Anglais au pouvoir, Anglais de caractère, de préjugé, d'ambitions. Il ne connaissait que sa nation dans la politique qu'il suivait, il se refusait à admettre qu'il y eût des alliés éternels ou des ennemis perpétuels pour l'Angleterre et il répétait volontiers : « Il n'y a que nos intérêts qui sont éternels et perpétuels. » Il reprenait pour lui le mot de Canning disant que « pour un ministre les intérêts de l'Angleterre devaient être le *shibboleth* de sa politique. » Le point culminant de cette carrière est évidemment ce jour de 1850 où, dans une discussion solennelle, lord Palmerston revendiquait fièrement pour tous les sujets britanniques dispersés dans le monde le privilège d'invoquer le *Civis romanus sum*, avec la certitude d'être protégés par « l'œil vigilant et les bras vigoureux de l'Angleterre. » C'est là le secret de sa force, de son crédit grandissant à travers les règnes et les révolutions. Lord Palmerston parlait au sentiment anglais par cette combinaison singulière d'un égoïsme superbe dans les affaires nationales et d'un certain libéralisme allant jusqu'aux connivences révolutionnaires dans la politique extérieure. Tel il était, tel il se peint dans cette *Correspondance intime* qui touche à tous les incidens d'une longue vie, aux révolutions de 1848, à la bourrasque du 2 décembre 1851, à la période agitée de l'empire jusqu'à ces derniers jours de 1865 où le vieux *Pam* récite encore quelques vers de Virgile avant de se livrer à la mort qui attend.

Et Palmerston, lui aussi, était de son vivant accusé de faire de la politique de coups de théâtre, de la « politique de sensation : » c'était Cobden qui lui faisait particulièrement ce reproche que M. Gladstone et l'opposition d'aujourd'hui adressent à lord Beaconsfield. Palmerston lui aussi était accusé de jeter l'Angleterre dans les aventures, dans des campagnes diplomatiques inutiles, dans des guerres lointaines, d'imposer au pays des armemens ruineux par sa politique agitatrice. Lord Palmerston, bien loin de s'émouvoir, remerciait galamment M. Cobden de ces accusations qui, selon lui, ne pouvaient que constater son zèle pour l'agrandissement de la puissance anglaise. Il savait que les nations pardonnent beaucoup à ceux qui se font les représentans jaloux et passionnés de leurs intérêts, de leurs ambitions et même de leurs préjugés. Lord Beaconsfield le sait comme lord Palmerston, et c'est ce qui fera probablement sa force dans les luttes qu'il aura un jour ou l'autre à soutenir devant le parlement d'abord, puis devant l'opinion publique de l'Angleterre.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

MÉMOIRES

DE

MADAME DE RÉMUSAT

1802-1808

CHAPITRE VIII (1).

(1804.)

Procès du général Moreau. — Condamnation de MM. de Polignac, de Rivière, etc. —
Grâce de M. de Polignac. — Lettre de Louis XVIII.

La création de l'empire avait distrait les esprits de la procédure du général Moreau, que l'on continuait d'instruire cependant. Les accusés avaient comparu plusieurs fois devant le tribunal; mais plus on avançait, plus on perdait l'espoir de la condamnation de Moreau, qui chaque jour devenait plus nécessaire. J'ai l'intime conviction que l'empereur n'eût point laissé couler son sang. Moreau condamné et pardonné lui eût suffi, mais il avait besoin de répondre par un jugement positif à ceux qui l'accusaient d'avoir mis de la précipitation et de l'animosité personnelle dans cette affaire.

Tous ceux qui ont apporté quelque froideur dans l'examen de cet événement se sont accordés à trouver que Moreau avait montré de la faiblesse et une assez grande médiocrité d'esprit sur le banc des accusés; il n'eut ni l'importance, ni la grandeur à laquelle on s'attendait. Il ne parut point, comme Georges Cadoudal, un homme déterminé qui convenait fièrement des hauts projets qui l'avaient animé, ni comme un innocent indigné d'une accusation qu'il n'a point

(1) Le premier volume des *Mémoires* de M^{me} de Rémusat, dont nous avons publié quelques fragmens dans la *Revue* du 15 juin, du 1^{er} et du 15 juillet, va paraître à la librairie Calmann Lévy. M. Paul de Rémusat veut bien nous communiquer encore plusieurs chapitres des volumes qui doivent suivre.

méritée. Il tergiversa dans quelques-unes de ses réponses ; il atténua un peu l'intérêt qu'il inspirait ; mais, même alors, Bonaparte ne gagnait rien à cet affaiblissement de l'enthousiasme, et l'esprit de parti, et peut-être aussi la raison, n'en blâmait pas moins hautement un éclat qu'on attribuait toujours à la haine personnelle.

Enfin, le 30 mai, l'acte d'accusation en forme parut dans *le Moniteur*. Ce document était accompagné de lettres de Moreau écrites en 1795, avant le 18 fructidor, qui prouvaient qu'à cette époque ce général, ayant été convaincu que Pichegru entretenait des correspondances secrètes avec les princes, l'avait dénoncé au directoire. Et quand, dans cette seconde conspiration, Moreau, pour se justifier, s'appuyait sur ce qu'il n'eût pas cru qu'il fût convenable de révéler au premier consul le secret d'un complot dans lequel il avait refusé d'entrer, on ne pouvait s'empêcher de demander pourquoi Moreau agissait cette fois d'une manière si différente de la première.

Le 6 juin, on publia les interrogatoires de tous les accusés. Il y en avait parmi eux qui déclaraient positivement qu'en Angleterre les princes ne doutaient point qu'ils ne dussent compter sur Moreau. Ils disaient que c'était sur cette espérance que Pichegru avait passé en France, et que les deux généraux avaient eu ensemble, conjointement avec Georges, quelques entrevues. Ils allaient même jusqu'à affirmer qu'à la suite de ces entretiens, Pichegru s'était montré fort mécontent, se plaignant que Moreau ne les secondait qu'à moitié, et qu'il semblait vouloir profiter pour son compte du coup qui frapperait Bonaparte. Un nommé Rolland alla même jusqu'à lui prêter ces paroles : « qu'il fallait, préalablement à tout, faire disparaître le premier consul. »

Moreau, interrogé à son tour, répondit « que Pichegru, lorsqu'il était en Angleterre, lui avait fait demander s'il le servirait dans le cas où il voudrait obtenir sa rentrée en France, et qu'il avait promis de l'aider au succès de ce projet. » On pouvait bien s'étonner que Pichegru, dénoncé quelques années auparavant par Moreau lui-même, s'adressât à lui pour demander sa radiation. Pichegru, interrogé, nia ces démarches, mais en même temps il nia aussi qu'il eût vu Moreau, quoique Moreau en convint, et il ne voulut jamais appuyer sa venue en France que sur l'aversion que lui inspiraient les pays étrangers, et sur le désir qu'il éprouvait de rentrer dans sa patrie. Peu de temps après, il fut trouvé étranglé dans sa prison, sans qu'on ait jamais pu avérer les circonstances qui causèrent sa mort, ni comprendre les motifs qui auraient pu la rendre nécessaire (1). Moreau convint donc d'avoir reçu chez lui Pichegru qui,

(1) Il semble que l'auteur, ici comme dans le chapitre précédent, n'est pas assez précis sur la cause de la mort du général Pichegru. C'était une opinion fort répandue alors de douter de son suicide, et l'empereur expiait la mort du duc d'Enghien. Depuis ce crime, on

disait-il, était venu le surprendre ; mais, en même temps, il déclara qu'il avait positivement refusé d'entrer dans un projet qui remettrait la maison de Bourbon sur le trône, puisque son retour devait compromettre la propriété des biens nationaux, et il ajouta que, pour ce qui le regardait personnellement, il avait répondu que ses prétentions seraient insensées, car il faudrait, pour qu'elles réussissent, qu'on eût fait disparaître le premier consul, les deux autres consuls, le gouverneur de Paris et la garde. Il déclara n'avoir vu Pichegru qu'une fois, quoique d'autres accusés assurassent qu'il y avait eu plusieurs entrevues, et il demeura toujours sur ce système de défense, ne pouvant nier cependant qu'il avait découvert assez tard que Fresnières, son secrétaire intime, avait beaucoup de relations avec les conjurés. Ce secrétaire, dès le commencement de l'affaire, avait pris la fuite.

Georges Cadoudal répondit que son projet était d'attaquer de vive force le premier consul, qu'il n'avait pas douté que, dans Paris même, il ne se présentât des ennemis du régime actuel qui l'aideraient dans son entreprise, qu'il eût tenté de tout son pouvoir de remettre Louis XVIII sur son trône. Mais il nia qu'il connût ni Pichegru, ni Moreau ; il termina ses réponses par ces paroles : « Vous avez assez de victimes : je n'en veux pas augmenter le nombre. »

Bonaparte parut frappé de la fermeté de ce caractère et nous dit à cette occasion : « S'il était possible que je pusse sauver quelques-uns de ces assassins, ce serait à Georges que je ferais grâce. »

M. de Polignac, l'aîné, répondit qu'il n'était venu secrètement en France que pour s'assurer positivement de l'opinion publique et des chances qu'elle pouvait offrir, que, lorsqu'il s'était aperçu qu'il était question d'un assassinat, il avait pensé à se retirer, et qu'il serait sorti de France s'il n'eût pas été arrêté.

M. de Rivière répondit de la même manière, et Jules de Polignac prouva qu'il avait seulement suivi son frère.

était prompt à lui en prêter d'autres qu'auparavant ses plus grands ennemis n'auraient osé lui imputer. Il est pourtant certain qu'on n'a jamais établi l'intérêt qu'aurait eu Napoléon à ce que l'accusé ne parût point devant ses Juges. M. Thiers a très fortement démontré que sa présence aux débats était nécessaire. Toutes les dépositions des accusés de tous les partis l'accablaient également. Son crime légal était certain, et il ne pouvait manquer d'être condamné et de paraître mériter sa condamnation. L'homme à redouter, c'était Moreau. On a dit, il est vrai, qu'un rapport de gens de l'art existe à la faculté de médecine, établissant l'impossibilité du suicide dans les conditions où l'on disait qu'il s'était passé, avec une cravate de soie dont il avait fait une corde et une cheville de bois dont il avait fait un levier. Mais la médecine légale, il y a plus de soixante-dix ans, était une science bien conjecturale, et des travaux récents ont démontré combien le suicide par strangulation est facile et demande peu d'efforts et de temps.

Enfin, le 10 juin, vingt des accusés furent déclarés convaincus et condamnés à la peine de mort. A leur tête était Georges Cadoudal, et, parmi eux, le marquis de Rivière et le duc de Polignac.

Le jugement portait que Jules de Polignac, Louis Léridan, Moreau et Rolland, étaient coupables d'avoir pris part à la dite conspiration, mais qu'il résultait de l'instruction et des débats des circonstances qui les rendaient excusables, et que la cour réduisait la peine encourue par eux à une punition correctionnelle.

J'étais à Saint-Cloud quand cette nouvelle y arriva. Tout le monde en fut atterré. Le grand juge s'était témérairement engagé vis-à-vis du premier consul à la condamnation à mort de Moreau, et Bonaparte éprouva un tel mécontentement qu'il ne fut pas maître d'en dissimuler les effets. On a su avec quelle véhémence fureur, à sa première audience publique du dimanche, il accueillit le juge Lecourbe, frère du général, qui avait parlé au tribunal avec beaucoup de force pour l'innocence de Moreau. Il le chassa de sa présence en l'appelant *juge prévaricateur*, sans qu'on pût deviner quelle signification dans sa colère il donnait à cette expression, et, peu après, il le destitua.

Je revins à Paris fort abattue des impressions que je rapportais de Saint-Cloud, et je trouvai dans la ville, chez un certain parti, une joie, insultante pour l'empereur, du dénoûment de cet événement. Mais la noblesse était affligée de la condamnation de M. le duc de Polignac.

J'étais avec ma mère et mon mari, déplorant les tristes effets de ces procédures et les nombreuses exécutions qui allaient suivre, quand on m'annonça tout à coup M^{me} de Polignac, femme du duc, et sa tante, M^{me} Dandlau, fille d'Helvétius, que j'avais souvent rencontrée dans le monde. Toutes deux étaient en larmes, la première, grosse de quelques mois, m'attendrit vivement : elle venait me demander de l'aider à parvenir jusqu'aux pieds de l'empereur ; elle voulait obtenir la grâce de son époux ; elle n'avait aucun moyen d'arriver dans l'intérieur de Saint-Cloud et se flattait que je lui en procurerais. M. de Rémusat, ma mère et moi, nous sentimes tous trois les difficultés de l'entreprise ; mais tous trois nous pensâmes en même temps qu'elles ne devaient point m'arrêter ; et, comme nous avions quelques jours à cause de l'appel que les condamnés avaient fait de leur jugement, j'engageai ces deux dames à se rendre le lendemain matin à Saint-Cloud ; je promis de les précéder de quelques heures, et de tenter de décider M^{me} Bonaparte à les recevoir.

En effet, je retournai à Saint-Cloud le lendemain, et il ne me fut pas difficile d'obtenir de mon excellente impératrice d'accueillir une

si malheureuse personne. Mais elle montra un peu d'effroi d'aborder l'empereur dans un moment où il était si mécontent.

« Si Moreau, me dit-elle, eût été condamné, je serais plus sûre de notre succès; mais il est dans une si grande colère que je crains qu'il ne nous repousse, et qu'il ne vous sache mauvais gré de la démarche que vous allez me faire faire. » J'étais trop émue de l'état et des larmes de M^{me} de Polignac pour qu'une pareille considération m'arrêtât, et je fis de mon mieux à l'impératrice la peinture de l'impression que ces jugemens avaient produite à Paris. Je lui rappelai la mort du duc d'Enghien, je lui représentai son élévation au trône impérial tout environnée d'exécutions sanglantes, et l'effroi général qui serait apaisé par un acte de clémence que du moins on pourrait citer à côté de tant de sévérités.

Tandis que je lui parlais ainsi avec toute la chaleur dont j'étais capable et sans pouvoir retenir mes larmes, l'empereur entra tout à coup dans la chambre, arrivant, selon sa coutume, par une terrasse extérieure qui lui servait souvent le matin à venir ainsi se reposer près de sa femme. Il nous trouva toutes deux fort émuës; dans un autre moment, sa présence m'eût rendue interdite, mais, le profond attendrissement que j'éprouvais l'emportant sur toutes considérations, je répondis à ses questions par l'aveu de ce que j'avais osé faire, et comme l'impératrice vit son visage devenir fort sévère, elle n'hésita point à me soutenir, en lui déclarant qu'elle avait consenti à recevoir M^{me} de Polignac.

L'empereur commença par nous refuser de l'entendre et par se plaindre que nous allions le mettre dans l'embarras d'une position qui lui donnerait l'attitude de la cruauté. « Je ne verrai point cette femme, me dit-il. Je ne puis faire grâce; vous ne voyez pas que ce parti royaliste est plein de jeunes imprudens qui recommenceront sans cesse si on ne les contient par une forte leçon. Les Bourbons sont crédules; ils croient aux assurances que leur donnent certains intrigans qui les trompent sur le véritable esprit public de la France, et ils m'enverront ici une foule de victimes. »

Cette réponse ne m'arrêta point, j'étais exaltée à l'excès, et par l'événement même, et peut-être aussi par le petit danger que je courais d'avoir déplu à ce maître redoutable. Je ne voulais pas avoir à mes propres yeux le tort de reculer par considération personnelle, et ce sentiment me rendit courageuse et tenace. Je m'échauffai beaucoup, au point que l'empereur, qui m'écoutait en se promenant à pas précipités dans la chambre, s'arrêta tout à coup devant moi, et, me regardant fixement: « Quel intérêt prenez-vous donc à ces gens-là? me dit-il; vous n'êtes excusable que s'ils sont vos parens. — Sire, repris-je avec le plus de fermeté que je pus en trouver au dedans de moi, je ne les connais point, et jusqu'à hier

matin je n'avais jamais vu M^{me} de Polignac. — Eh bien ! vous plaidez ainsi la cause des gens qui venaient pour m'assassiner ! — Non, sire, mais je plaide celle d'une malheureuse femme au désespoir, et, je dirai plus, la vôtre même. » Et en même temps, emportée par mon émotion, je lui répétais tout ce que j'avais dit à l'impératrice ; celle-ci, attendrie comme moi, me seconda beaucoup ; mais nous ne pûmes rien obtenir dans ce moment, et l'empereur nous quitta de mauvaise humeur en nous défendant de l'étourdir davantage.

Ce fut peu d'instans après qu'on vint me prévenir que M^{me} de Polignac arrivait. L'impératrice alla la recevoir dans une pièce écartée de son appartement ; elle lui cacha le premier refus que nous avions éprouvé, et lui promit de ne rien épargner pour obtenir la grâce de son époux.

Dans le cours de cette matinée, qui fut certainement une des plus agitées de ma vie, deux fois l'impératrice pénétra jusque dans le cabinet de son mari et fut obligée d'en sortir deux fois, toujours repoussée : elle me revenait découragée, et moi-même je commençais à l'être et à frémir de la dernière réponse qu'il faudrait donner à M^{me} de Polignac. Enfin nous apprîmes que l'empereur travaillait seul avec M. de Talleyrand. Je l'engageai à une dernière démarche, pensant que M. de Talleyrand, s'il en était témoin, pourrait bien contribuer à déterminer l'empereur. En effet, il la seconda sur-le-champ, et enfin Bonaparte, vaincu par des sollicitations si redoublées, consentit à ce que M^{me} de Polignac fût introduite chez lui. C'était tout promettre, car il n'était pas possible de prononcer un *non* cruel devant une telle présence. M^{me} de Polignac, introduite dans le cabinet, s'évanouit en tombant aux pieds de l'empereur. L'impératrice était en larmes : un petit article, rédigé par M. de Talleyrand, qui a paru le lendemain dans ce qu'on appelait alors le *Journal de l'Empire*, a rendu fort bien compte de cette scène, et la grâce du duc de Polignac fut obtenue.

Quand M. de Talleyrand sortit du cabinet de l'empereur, il me trouva dans le salon de l'impératrice et me conta tout ce qui venait de se passer ; au travers des larmes qu'il me faisait répandre, et de l'émotion que lui-même avait éprouvée, il me fit sourire par le récit d'une petite circonstance ridicule que son esprit malin n'avait eu garde de laisser échapper. La pauvre M^{me} Dandlau, qui accompagnait sa nièce et qui voulait aussi produire son petit effet, tout en relevant et soignant M^{me} de Polignac, qui avait peine à reprendre ses sens, ne cessait de s'écrier : « Sire, je suis la fille d'Helvétius. » Et avec ces paroles vaniteuses, disait M. de Talleyrand, elle a pensé nous refroidir tous.

La peine du duc de Polignac fut commuée en quatre années de

prison qui devaient être suivies de la déportation. On le réunit à son frère. Ils ont tous deux été gardés depuis, et après avoir été renfermés dans une forteresse, on les retint dans une maison de santé, d'où ils s'échappèrent pendant la campagne de 1814. A cette époque, on a soupçonné le duc de Rovigo, alors ministre de la police, d'avoir favorisé leur évasion, pour s'ouvrir la faveur d'un parti qu'il voyait près de triompher.

Sans chercher à me faire valoir dans cette occasion plus que je ne le mérite, je puis cependant convenir que les circonstances s'arrangèrent alors de manière à permettre que je rendisse à la famille Polignac un service très réel, et il paraîtrait assez naturel qu'elle en eût conservé quelque souvenir. Cependant depuis le retour du roi en France, j'ai été à portée d'éprouver à quel point l'esprit de parti, et surtout dans les gens de cour, efface les sentimens qu'il réprouve, quelque justes qu'ils soient.

Après cet événement, M^{me} de Polignac se crut obligée de me faire quelques visites, mais peu à peu, nos relations étant assez différentes, nous nous perdîmes de vue pendant les années qui s'écoulèrent, jusqu'à l'instant de la restauration. A cette époque, le roi envoya le duc de Polignac à la Malmaison pour y remercier l'impératrice Joséphine, en son nom, du zèle qu'elle avait montré pour sauver les jours de M. le duc d'Enghien. M. de Polignac profita de cette occasion pour lui offrir en même temps l'expression de sa propre reconnaissance. L'impératrice, qui me conta cette visite, me dit que, sans doute, le duc passerait aussi chez moi, et, je le confesse, je m'attendais à quelques marques de son attention. Mais je n'en reçus aucune; et comme il n'était pas dans mon caractère de chercher à échauffer par des paroles une reconnaissance à laquelle je n'eusse attaché quelque prix que si elle eût été volontaire, je me tins paisible chez moi, sans essayer de rappeler un événement qu'on paraissait vouloir oublier. Un soir, le hasard me fit rencontrer M^{me} de Polignac chez M. le duc d'Orléans. Ce prince recevait ce jour-là, chacun s'y faisait présenter, il y avait un monde énorme. Le Palais-Royal était décoré avec le plus grand luxe; toute la noblesse française s'y trouvait réunie, et les grands seigneurs et les gentilshommes, à qui la restauration semblait au premier moment rendre leurs droits, s'abordaient avec cette assurance et ces manières satisfaites et aisées que l'on reprend toujours avec le succès.

Au milieu de cette foule brillante, j'aperçus la duchesse de Polignac. Après une assez longue suite d'années, je la retrouvais remise à son rang, recevant toutes les félicitations qui lui étaient dues, satisfaite, environnée d'un monde qui se pressait autour

d'elle; je me rappelais l'état où elle m'était apparue pour la première fois, ses larmes, son effroi, l'air dont elle m'avait abordée quand je la vis entrer dans ma chambre et tomber presque à mes genoux. Je me sentais émue de cette comparaison. Étant seulement à quelques pas d'elle, entraînée par un mouvement assez vif qui tenait à l'intérêt qu'elle m'avait inspiré, je m'approchai d'elle, et je lui adressai d'un ton de voix réellement attendri une sorte de compliment sur cette situation si différente où je la voyais dans cet instant. Je ne lui aurais demandé qu'un mot de souvenir qui eût répondu à l'émotion qu'elle me faisait éprouver. Cette émotion fut promptement glacée par l'air indifférent et gêné avec lequel elle reçut mes paroles. Elle ne me reconnut point, ou parut ne point me reconnaître; je dus me nommer; son embarras s'accrut. Dès que je m'en aperçus, je m'éloignai d'elle promptement, emportant une impression pénible, parce qu'elle refoulait vivement les réflexions que sa présence m'avait inspirées, et que j'avais cru d'abord qu'elle aurait faites avec le même attendrissement que moi.

La manière dont l'impératrice avait obtenu la grâce de M. de Polignac fit beaucoup de bruit à Paris et devint une nouvelle occasion de célébrer sa bonté, à laquelle on rendait justice très généralement. Aussitôt les femmes, les mères ou les sœurs des autres condamnés assiégèrent le palais de Saint-Cloud, et tâchèrent d'être admises en sa présence, pour parvenir aussi à l'attendrir. On s'adressa en même temps à sa fille, et l'une et l'autre obtinrent de l'empereur d'autres commutations de peine. Il s'apercevait des sombres couleurs que tant d'exécutions multipliées allaient jeter sur son avènement au trône, et il se montrait accessible aux demandes qui lui étaient adressées. Ses sœurs, qui ne partageaient nullement la bienveillance publique qu'inspirait l'impératrice, jalouses d'en obtenir, s'il était possible, quelques marques pour elles-mêmes, firent avertir les femmes de quelques-uns des condamnés qu'elles pouvaient aussi s'adresser à elles; elles les conduisirent à Saint-Cloud dans leur voiture, avec une sorte d'apparat, pour solliciter la grâce de leurs époux. Ces démarches sur lesquelles l'empereur, je crois, avait été consulté d'avance, eurent quelque chose de moins naturel que celle de l'impératrice, parce qu'elles parurent trop bien concertées. Mais, enfin, elles servirent à conserver la vie à un certain nombre d'individus.

Murat qui, par sa conduite violente et son animadversion contre Moreau, avait excité une indignation universelle, voulut aussi se réhabiliter par une démarche de ce genre, et obtint la grâce du marquis de Rivière. Il apporta en même temps une lettre de Georges Cadoudal adressée à Bonaparte dont j'entendis la lecture. Cette

lettre était ferme et belle, telle qu'un homme résigné à son sort peut l'écrire, quand il est animé par l'opinion que les démarches qu'il a faites, et qui l'ont perdu, ont été dictées par des devoirs généreux et des résolutions invariablement prises. L'empereur en fut assez frappé et montra encore du regret de ne pouvoir comprendre Georges dans ses actes de clémence.

Ce véritable chef de la conspiration mourut avec un froid courage. Sur les vingt condamnés, sept virent leur arrêt de mort changé en une détention plus ou moins prolongée. Voici leurs noms : le duc de Polignac, le marquis de Rivière, Russillon, Rochelle, d'Hozier, Lajollais, Gaillard. Les autres furent exécutés, et le général Moreau fut conduit à Bordeaux pour être embarqué sur un vaisseau qui devait le mener aux États-Unis. Sa famille vendit ses biens par ordre; l'empereur en acheta une partie et donna la terre de Grosbois au maréchal Berthier.

Quelques jours après, on mit dans *le Moniteur* une protestation de Louis XVIII contre l'avènement de Napoléon. Elle fut publiée le 1^{er} juillet 1804, et produisit peu d'effet. La conspiration de Georges avait peut-être encore refroidi les sentimens déjà si faibles que l'on conservait à peine pour l'ancienne dynastie. Cette conspiration avait été si mal ourdie, elle paraissait appuyée sur une telle ignorance de l'état intérieur de la France et des opinions qui la partageaient, les noms ou les caractères des conspirateurs excitaient si peu de confiance, et surtout on craignait si généralement les nouveaux troubles que de grands changemens eussent entraînés, qu'en exceptant un certain nombre de gentilshommes intéressés au retour d'un ordre de choses détruit, il n'y eut point en France de regrets de ce dénoûment qui affermissait le système qu'on voyait s'établir. Soit par conviction, ou besoin de repos, ou soumission à la fortune imposante du nouveau chef de l'état, les adhésions à son élévation furent nombreuses, et la France prit dès cette époque une assiette paisible et ordonnée. Le découragement se mit dans les partis opposés, et, comme cela arrive communément, il fut suivi de tentatives secrètes que chacun des individus qui les composaient firent pour rattacher leurs existences aux chances qui s'ouvraient avec tant d'innovations. Gentilshommes et plébéiens, royalistes et libéraux, tous commencèrent leurs démarches pour être employés. Les ambitions et les vanités éveillées sollicitèrent de tous côtés, et Bonaparte vit briguer l'honneur de le servir par ceux sur lesquels il aurait dû le moins compter.

Cependant il ne se pressa pas dans son choix, et il attendit quelque temps afin d'entretenir les espérances et d'augmenter le nombre des aspirans. Pendant ce répit, je quittai la cour pour aller respi-

rer à la campagne; je demeurai un mois dans la vallée de Montmorency chez M^{me} d'Houdetot, dont j'ai déjà parlé; la vie douce que j'y menai me reposa des émotions pénibles que je venais d'éprouver presque sans interruption. J'avais besoin de cette retraite; ma santé qui, depuis, a toujours été plus ou moins faible, commençait à s'altérer; elle me donnait quelque tristesse qui s'augmentait encore des impressions nouvelles que je recevais par les découvertes que je faisais peu à peu et sur les choses en général, et sur quelques personnages en particulier. Le voile doré dont Bonaparte disait que les yeux sont couverts dans la jeunesse commençait, pour moi, à perdre de son éclat, et je m'en apercevais avec une surprise qui fait toujours plus ou moins souffrir, jusqu'à ce que l'expérience en ait amorti les premiers effets.

CHAPITRE IX.

(1804.)

Organisation de la flotte de Boulogne. — Article du *Moniteur*. — Les grands officiers de la couronne. — Les dames du palais. — L'anniversaire du 14 juillet. — Beauté de l'impératrice. — Projets de divorce. — Préparatifs du couronnement.

Peu à peu les différentes flottilles construites dans nos ports venaient toutes se réunir à celle de Boulogne; quelquefois, dans le trajet, elles essayaient des échecs, car les vaisseaux anglais croisaient incessamment sur les côtes pour s'opposer à ces jonctions. Les camps de Boulogne, de Montreuil et de Compiègne offraient le coup d'œil le plus imposant, et l'armée devenait de jour en jour plus nombreuse et plus redoutable.

Sans doute ces préparatifs excitèrent de l'inquiétude en Europe, de même que les discours qu'ils faisaient tenir à Paris, car on inséra dans les journaux un article qui ne produisit pas alors un grand effet, mais qu'il m'a paru assez important de conserver, parce qu'il est un récit exact de tout ce qui a été fait depuis.

Cet article parut dans *le Moniteur*, le 10 juillet 1804, le même jour que l'on y rendit compte de l'audience que l'empereur donna à tous les ambassadeurs qui venaient de recevoir de nouvelles lettres de créance auprès de lui; quelques-unes étaient accompagnées de paroles flatteuses des souverains étrangers sur son avènement au trône. Voici l'article :

« De tout temps, la capitale a été le pays des *on-dit*. Chaque jour fait naître une nouvelle que le lendemain voit démentir. Quoi-

qu'on ait remarqué récemment plus d'activité et une certaine direction dans les *on-dit* dont s'amuse la crédulité des oisifs, on serait disposé à penser qu'il faut s'en remettre au temps à cet égard, et que le silence est de toutes les réponses qu'on peut faire la meilleure et la plus sensée. Quel est, d'ailleurs, le Français homme de sens qui, mettant quelque intérêt à découvrir la vérité, ne parvienne bientôt à reconnaître dans les bruits qui se répandent le résultat d'une malignité plus ou moins intéressée à les propager ? Dans un pays où tant d'hommes savent ce qui est et peuvent juger ce qui n'est pas, si quelqu'un croit trouver dans les *on-dit* des sujets d'inquiétudes réelles, si la crédule confiance trompe les spéculations de son commerce ou ses intérêts intérieurs, son erreur n'est pas durable, ou bien il doit s'en prendre à son défaut de réflexion.

« Mais les étrangers, les personnes attachées aux missions diplomatiques, n'ayant ni les mêmes moyens d'arrêter leurs jugemens, ni la même connaissance du pays, sont souvent abusés; quoiqu'ils aient lieu d'observer depuis longtemps avec quelle constance les événemens se jouent des bruits qui circulent, ils ne les propagent pas moins dans les pays étrangers, et leurs récits font naître sur la France les idées les plus fausses. Nous croyons, en conséquence, qu'il n'est pas hors de propos de dire dans ce journal quelques mots sur les *on-dit*.

« *On dit* que l'empereur va réunir sous son gouvernement la république italienne, la république ligurienne, la république de Lucques, le royaume d'Étrurie, les états du saint-père, et par une suite nécessaire, Naples et la Sicile. *On dit* que la Suisse et la Hollande auront le même sort; on dit que le pays d'Hanovre offrira à l'empereur par sa réunion le moyen de devenir membre du corps germanique.

« On tire plusieurs conséquences de ces suppositions, et la première qui se présente, c'est que le pape abdiquera, et que le cardinal Fesch ou le cardinal Ruffo occuperont le trône pontifical.

« Nous avons déjà dit, et nous répétons, que si la France devait influencer sur des changemens relatifs au souverain pontife, ce serait plutôt pour influencer d'autant sur le bonheur du saint-père, et pour accroître la considération du saint-siège et ses domaines, au lieu de les diminuer.

« Quant au royaume de Naples, les agressions de M. Acton et son système constamment hostile auraient autrefois donné à la France assez de motifs légitimes pour faire la guerre, qu'elle n'eût jamais entreprise avec le projet de réunir les Deux-Siciles à l'empire français.

« Les républiques italienne et ligurienne, et le royaume d'Étrurie

ne cesseront pas d'exister comme états indépendans, et il est assurément peu vraisemblable que l'empereur méconnaisse en même temps les devoirs attachés au pouvoir qu'il tient des comices et la gloire personnelle qu'il a acquise en rendant deux fois à l'indépendance des états qu'il avait deux fois conquis.

« On peut se demander, à l'égard de la Suisse, qui a empêché sa réunion à la France avant l'acte de médiation? Cet acte, résultat immédiat des soins et des pensées de l'empereur, a rendu la tranquillité à ces peuples, et la garantie de leur indépendance et de leur sûreté, tant qu'eux-mêmes ne briseront point cette égide en substituant aux élémens dont elle est formée les volontés d'un des corps constitués ou d'un des partis.

« Si la France eût voulu réunir la Hollande, la Hollande serait française comme la Belgique. Si elle est puissance indépendante, c'est que la France a senti à l'égard de ce pays, ainsi que pour la Suisse, que les localités exigeaient une existence individuelle et une organisation particulière.

« Le Hanovre est l'objet d'une supposition qui a quelque chose de plus ridicule. La réunion de cette province serait le présent le plus funeste qu'on pût faire à la France, et il ne fallait pas de longues méditations pour s'en apercevoir. Le Hanovre deviendrait un sujet de rivalité entre le peuple français et le prince qui s'est montré l'allié et l'ami de la France dans un temps où l'Europe était conjurée contre elle.

« Le Hanovre, pour être conservé, exigerait un état militaire dont les dépenses seraient hors de toute proportion avec quelques millions qui constituent tous les revenus de ce pays. Le gouvernement, qui a sacrifié aux principes de la nécessité d'une ligne de frontières simple et continue jusqu'aux fortifications mêmes de Strasbourg et de Mayence, sur la rive droite, serait-il assez peu éclairé pour vouloir l'incorporation du Hanovre? Mais on dit qu'à cette possession est attaché l'avantage d'être membre du corps germanique. Le titre seul d'empereur des Français répond à cette singulière idée. Le corps germanique se compose de rois, d'électeurs, de princes, et n'admet relativement à lui qu'une seule dignité impériale. Ce serait d'ailleurs mal connaître la noble vanité de notre pays que de croire possible qu'il consentît à entrer comme élément dans un corps particulier. Si telle chose eût été compatible avec la dignité nationale, qui eût empêché la France de conserver ses droits au cercle de Bourgogne et ceux que lui donnait la possession du Palatinat? Nous le disons même, avec le sentiment d'un juste orgueil que personne ne pourra blâmer, qui a empêché la France de garder une partie des états de Bade et du territoire de la Souabe?

« Non, la France ne passera jamais le Rhin, et ses armées ne le franchiront plus, à moins qu'il ne faille garantir l'empire germanique et ses princes, qui lui inspirent tant d'intérêt par leur affection pour elle et par leur utilité pour l'équilibre de l'Europe.

« Si ces *on-dit* sont nés de l'oisiveté, nous y avons assez répondu.

« S'ils doivent leur origine à l'inquiète jalousie de quelques puissances habituées à crier sans cesse que la France est ambitieuse pour masquer leur propre ambition, il est une autre réponse. Grâce aux deux coalitions successivement formées contre nous, et aux traités de Campo-Formio et de Lunéville, la France n'a à la proximité de son territoire aucune province qu'elle doive désirer de garder, et si dans les événemens passés elle a fait preuve d'une modération sans exemple dans l'histoire moderne, il en résulte pour elle cet avantage qu'elle n'aura plus désormais besoin de prendre les armes.

« Sa capitale est située au centre de son empire, ses frontières sont environnées de petits états qui complètent son système politique, elle n'a géographiquement rien à désirer de ce qui appartient à ses voisins, elle n'est donc en inimitié naturelle avec personne, et comme il n'existe pour elle ni une autre Finlande ni d'autres lignes de l'Inn, elle se trouve dans une situation qui n'est celle d'aucune autre puissance.

« Parallèlement à ces *on-dit*, ayant pour but de faire croire que la France a une ambition démesurée, on en fait circuler d'une autre espèce.

« Tantôt la révolte est dans nos camps : avant-hier trente mille Français ont refusé de s'embarquer à Boulogne ; hier nos légions se battaient dix contre dix, trente contre trente, drapeau contre drapeau. On disait aux quatre départemens du Rhin que nous allions les rendre à leur ancienne domination.

« Aujourd'hui *on dit* peut-être que le trésor public est sans argent, que les travaux ont cessé, que la discorde est partout et que les contributions ne se paient nulle part. Si l'empereur part pour les camps, on dira peut-être qu'il court y apaiser des troubles.

« Enfin qu'il reste à Saint-Cloud, qu'il aille aux Tuileries, qu'il demeure à la Malmaison, ce sera autant de sujets de propos tous plus ridicules les uns que les autres.

« Et si ces bruits, simultanément colportés dans les pays étrangers, avaient à la fois pour but d'alarmer sur l'ambition de l'empereur et de s'enhardir en donnant quelque espoir sur la faiblesse de son administration, à des démarches inconvenantes et erronées, nous ne pourrions que répéter ce qu'un ministre a été chargé de dire en quittant la cour : L'empereur des Français ne veut la

guerre avec qui que ce soit, il ne la redoute avec personne. Il ne se mêle pas des affaires de ses voisins et il a droit à une conduite réciproque. Une longue paix est le désir qu'il a constamment manifesté; mais l'histoire de sa vie n'autorise pas à penser qu'il soit disposé à se laisser outrager ou mépriser. »

Cependant, après m'être reposée quelque temps à la campagne, je revins, et je rentrai dans le tourbillon de notre cour, où le mal de la vanité semblait de jour en jour s'emparer davantage de nous. Bonaparte nomma alors les grands officiers de sa maison. Le général Duroc fut grand maréchal du palais; Berthier, grand veneur; M. de Talleyrand, grand chambellan; le cardinal Fesch, grand aumônier; M. de Caulaincourt, grand écuyer; et M. de Ségur, grand maître des cérémonies. M. de Rémusat reçut le titre de premier chambellan. Il marchait immédiatement après M. de Talleyrand qui, paraissant devoir être occupé par les affaires étrangères, abandonnerait à mon mari la plus grande partie des attributions de sa place. Cela fut en effet réglé ainsi d'abord. Mais peu après l'empereur fit des chambellans ordinaires; parmi eux étaient le baron de Talleyrand, neveu du grand chambellan, des sénateurs, des Belges distingués par leur naissance, un peu plus tard aussi des gentilshommes français. Avec eux commencèrent les petites prétentions de préséances, les mécontentemens des distinctions qui n'étaient pas pour eux; M. de Rémusat se trouva en butte à leur jalousie perpétuelle, et dans un certain état de guerre, qui me causa des chagrins dont je rougis aujourd'hui quand je me les rappelle. Mais quelle que soit la cour qu'on fréquente, et celle-là en était devenue une bien véritable, il est impossible de n'y pas donner de l'importance à tous ces riens qui en composent les élémens. Un honnête homme, un homme raisonnable a souvent honte vis-à-vis de lui-même des joies ou des peines que lui fait éprouver le métier de courtisan, et cependant il ne peut guère échapper aux unes et aux autres. Un cordon, une légère différence dans un costume, le passage d'une porte, l'entrée de tel ou tel salon, voilà des occasions, chétives en apparence, d'une foule d'émotions toujours renaissantes. En vain on voudrait pourtant s'endurcir contre elles. L'importance qu'un grand nombre de gens y attachent vous force malgré vous de les apprécier. En vain l'esprit, la raison se dressent contre un tel emploi des facultés humaines; tout mécontent de soi qu'on est, il faut s'apétisser avec tout le monde, et fuir la cour tout à fait, ou consentir à prendre sérieusement toutes les niaiseries dont est composé l'air qu'on y respire.

L'empereur ajouta encore aux inconvéniens attachés aux usages des palais ceux de son caractère. Il ordonna l'étiquette avec la sévé-

rité de la discipline militaire. Le cérémonial s'exécutait comme s'il était dirigé par un roulement de tambour ; tout se faisait en quelque sorte au pas de charge, et cette espèce de précipitation, cette crainte continuelle qu'il inspirait, jointe au peu d'habitude des formes d'une bonne moitié de ses courtisans donna à sa cour un aspect plutôt triste que digne, et marqua sur tous les visages une impression d'inquiétude qui se retrouvait au milieu des plaisirs et des magnificences dont, par ostentation, il voulut sans cesse être entouré.

La nouvelle impératrice eut pour dame d'honneur sa cousine M^{me} de la Rochefoucauld, et pour dame d'atours M^{me} de la Valette. On leur nomma douze dames du palais. Peu à peu leur nombre fut augmenté, et nous y vîmes appeler des grandes dames de tous les pays, des personnes fort étonnées de se trouver ainsi rapprochées. Mais sans entrer ici dans aucun détail, aujourd'hui fort inutile, combien ne vis-je pas, à cette époque, de demandes faites par des personnes qui maintenant affectent une sévérité de royalisme peu compatible avec les tentatives qu'elles essayèrent alors ! Disons-le franchement, toutes les classes voulurent dans ce moment prendre leur part de ces nouvelles créations, et je pus remarquer, à part moi, nombre de gens qui, après m'avoir blâmée d'être arrivée à cette cour par suite d'une ancienne amitié, n'épargnèrent rien pour s'y placer par ambition. Quant à l'impératrice, elle était enchantée de se voir environnée d'une suite nombreuse et qui plaisait à sa vanité. La victoire qu'elle avait remportée sur M^{me} de la Rochefoucauld en l'attachant à sa personne, le plaisir de compter M. d'Aubusson de la Feuillade parmi ses chambellans, M^{mes} d'Arberg, de Ségur et des maréchaux parmi les dames du palais, l'enivrait un peu. Mais il faut convenir que sa joie toute féminine n'était rien à sa bonne grâce accoutumée ; elle eut toujours une adresse infinie pour conserver la supériorité de son rang, tout en montrant une sorte de déférence polie envers ceux ou celles qui par l'éclat de leurs noms y ajoutaient un lustre nouveau.

Dans le même temps, le ministère de la police générale fut recréé et Fouché y fut, de nouveau, nommé. L'époque du couronnement fut fixée d'abord au 18 brumaire, et, en attendant, pour montrer qu'on ne perdait pas de vue les époques révolutionnaires, le 14 juillet de cette année, l'empereur se rendit en grande pompe aux Invalides, et après avoir entendu la messe, y distribua les croix de la Légion d'honneur à une foule considérable composée de toutes les classes qui formaient le gouvernement, l'armée et la cour. Comme on doit s'attendre à retrouver dans ces souvenirs, de temps en temps, des particularités qui rappellent qu'ils sont dictés

par une mémoire féminine, je ne négligerai pas cette occasion de dire à quel point l'impératrice sut, par le goût de sa parure et l'habileté de sa recherche, paraître jeune et agréable en tête d'un nombre considérable de jeunes et jolies femmes dont, pour la première fois, elle se montrait entourée. Cette cérémonie se fit à l'éclat d'un soleil brillant. On la vit, au grand jour, vêtue d'une robe de tulle rose, semée d'étoiles d'argent, fort découverte selon la mode du moment, couronnée d'un nombre infini d'épis de diamans, et cette toilette fraîche et resplendissante, l'élégance de sa démarche, le charme de son sourire, la douceur de ses regards produisirent un tel effet, que j'ai ouï dire à nombre de personnes qui assistèrent à la cérémonie qu'elle effaçait tout le cortège qui l'entourait.

Peu de jours après, l'empereur partit pour le camp de Boulogne, et si l'on en croit les bruits publics qui se répandirent, les Anglais commencèrent à redouter réellement la tentative de la descente. Pendant plus d'un mois, il parcourut les côtes, passa en revue les différens camps de son armée, alors si nombreuse, si florissante et si animée. Il assista à plusieurs engagements qui eurent lieu entre les vaisseaux qui nous bloquaient et nos flottilles, qui prenaient un aspect redoutable. Tout en se livrant à ces occupations militaires, il rendit plusieurs décrets qui tendaient à fixer les préséances et le rang des diverses autorités qu'il venait de créer. Sa préoccupation atteignait tout à la fois. Il avait déjà conçu le projet secret d'appeler le pape à son couronnement, et, pour y parvenir, il ne négligeait ni la puissance de sa volonté qu'il lui manifestait de manière à ne point éprouver de refus, ni l'adresse avec laquelle il pouvait espérer de le gagner. Il envoya la croix de la Légion d'honneur au cardinal Caprara, légat du pape. Cette distinction fut accompagnée de paroles flatteuses pour le souverain pontife et consolantes pour le rétablissement de la religion. On les publia dans *le Moniteur*.

Quand il communiqua cependant au conseil d'État son projet d'appuyer son élévation d'une telle pompe religieuse, il eut à soutenir la résistance d'une partie de ses conseillers d'État effarouchés de ce saint appareil. Treilhard, entre autres, s'y opposa fortement. L'empereur le laissa parler, et lui répondit ensuite : « Vous connaissez moins que moi le terrain sur lequel nous sommes ; sachez que la religion a bien moins perdu de sa puissance que vous ne le pensez. Vous ignorez tout ce que je viens à bout de faire par le moyen des prêtres que j'ai su gagner. Il y a en France trente départemens assez religieux pour que je ne voulusse pas être obligé d'y lutter de pouvoir contre celui du pape. Ce n'est qu'en compromettant successivement toutes les autorités que j'assurerai la mienne, c'est-à-dire celle de la révolution, que nous voulons tous consolider. »

Tandis que l'empereur parcourait les ports, l'impératrice partit pour aller prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Elle y fut accompagnée d'une partie de sa nouvelle maison. M. de Rémusat (1) eut ordre de l'y suivre, pour y attendre l'empereur, qui devait la rejoindre. Je fus assez contente de ce nouveau répit; je ne pouvais pas trop me dissimuler que tant de nouveaux venus effaçaient un peu de la valeur que m'avait donnée pendant les premières années l'impossibilité des comparaisons, et, quoique jeune encore sur les expériences du monde, je compris qu'un peu d'absence me serait utile pour reprendre ensuite, non la première place, mais celle que je choisirais. L'impératrice emmena donc M^{me} de la Rochefoucauld. C'était une femme alors d'environ trente-six à quarante ans, petite, bossue, d'une physionomie assez piquante, d'un esprit ordinaire, mais dont elle tirait bon parti, hardie comme les femmes mal faites qui ont eu quelque succès malgré leurs difformités, gaie et nullement méchante (2). Elle affichait toutes les opinions de ce qu'on appelait les aristocrates pendant la révolution, et, comme elle eût été embarrassée de les allier avec sa situation présente, elle prenait son parti d'en rire, et ses plaisanteries retombaient sur elle-même avec assez de bonne grâce. Elle plut à l'empereur, parce qu'elle était légère et incapable d'intrigue. Au reste, soit sagesse, heureux hasard ou impossibilité, jamais cour aussi nombreuse par les femmes n'offrit moins de chances pour aucune espèce d'intrigue. Les affaires de l'état se concentraient dans le seul cabinet de l'empereur; on les ignorait et on savait que personne n'eût pu s'en mêler; de faveur, personne non plus ne pouvait se flatter d'en avoir. Le petit nombre de ceux que l'empereur distinguait, habituellement suspendus à l'exécution de sa volonté, étaient inabornables sur tout. Duroc, Savary, Maret ne laissaient échapper aucune parole inutile et s'appliquaient à nous communiquer immédiatement les ordres qu'ils recevaient. Nous ne leur apparaissions, et nous ne nous apparaissions nous-mêmes, en faisant uniquement la chose qui nous était ordonnée, que comme de vraies machines à peu près pareilles, ou peu s'en fallait, aux meubles élégans et dorés dont on venait d'orner les palais des Tuileries et de Saint-Cloud.

Une remarque que je fis dans ce temps et qui m'amusaient assez, fut qu'à mesure que les grands seigneurs d'autrefois arrivèrent à

(1) Il venait d'être nommé premier chambellan de l'empereur. (P. R.)

(2) « Une personne de haute naissance, a dit M. Thiers (tome v, livre xix, p. 124), M^{me} de la Rochefoucauld, privée de beauté, mais non d'esprit, distinguée par son éducation et ses manières, autrefois fort royaliste, et riant maintenant avec assez de grâce de ses passions éteintes, fut destinée à être dame d'honneur de Joséphine. »

(P. R.)

cette cour, ils éprouvèrent tous, quelle que fût la différence de leur caractère, un petit désappointement assez curieux à observer. Quand ils apparaissaient pour la première fois, en se retrouvant dans quelques-unes des habitudes de leur première jeunesse, en respirant de nouveau l'air des palais, en revoyant des distinctions, des cordons, des salles du trône, en reprenant les locutions ordinaires dans les demeures royales, ils cédaient assez vite à l'illusion et croyaient pouvoir apporter la manière d'être qui leur avait réussi dans ces mêmes palais où le maître seul avait changé. Mais bientôt une parole sévère, une volonté cassante et neuve les avertissait tout à coup, et durement, que tout était renouvelé dans cette cour unique au monde. Alors il fallait voir comme gênés et contraints sur toutes leurs futiles habitudes, et sentant le terrain mouvoir sous leurs pas, ils perdaient tout aplomb malgré leurs efforts. Déroutés de leurs usages, trop vains ou trop faibles pour les remplacer par une gravité étrangère aux mœurs qu'ils s'étaient faites dès longtemps, ils ne savaient quel langage tenir. Le métier de courtisan auprès de Bonaparte était nul. Comme il ne menait à rien, il n'avait aucune valeur; il y avait du risque à rester *homme* en sa présence, c'est-à-dire à conserver l'exercice de quelques-unes de ses facultés intellectuelles; il fut donc plus court et plus facile pour tout le monde, ou à peu près tout le monde, de se donner l'attitude de la servitude, et si j'osais, je dirais bien à quelle espèce d'individus ce parti parut le moins coûter. Mais, en m'étendant davantage sur ce sujet, je donnerais à ces mémoires la couleur d'une satire, et cela n'est pas dans mes goûts, ni dans mon esprit.

Pendant que l'empereur était à Boulogne, il envoya à Paris son frère Joseph, qui fut harangué, ainsi que sa femme, par tous les corps du gouvernement. Il faisait ainsi peu à peu la place de chacun et dictait la suprématie des uns comme la servitude des autres. Vers le 3 septembre, il rejoignit sa femme à Aix-la-Chapelle; il y demeura quelques jours, y tenant une cour fort brillante et recevant les princes d'Allemagne, qui commençaient à venir remettre leurs intérêts dans ses mains. Pendant ce séjour, M. de Rémusat eut ordre de faire venir à Aix-la-Chapelle le second Théâtre-Français de Paris, dirigé alors par Picard, et on donna en présence des électeurs quelques fêtes assez belles, quoiqu'elles n'approchassent point encore de la magnificence de celles que nous avons vu donner plus tard. L'électeur archichancelier de l'empire germanique et l'électeur de Bade firent à nos souverains une cour assidue. L'empereur et l'impératrice visitèrent Cologne et remontèrent le Rhin jusqu'à Mayence, où ils trouvèrent encore une foule de princes et d'étrangers distingués qui les attendaient.

Ce voyage dura jusqu'au mois d'octobre. Le 11 de ce mois, M^{me} Louis Bonaparte accoucha d'un second fils (1). L'empereur arriva à Paris peu de jours après. Cet événement causait une grande joie à l'impératrice; elle en tirait des conséquences flatteuses pour la certitude de son avenir, et cependant, dans ce moment même, il se tramait contre elle un nouveau complot qu'elle ne parvint à déjouer qu'après beaucoup d'efforts et d'inquiétudes.

Depuis que l'on avait appris que le pape viendrait à Paris pour le couronnement de l'empereur, sa famille était fort empressée à empêcher que M^{me} Bonaparte n'eût sa part d'une si grande cérémonie. La jalousie de nos princesses était fort échauffée sur cet article. Il leur semblait qu'un pareil honneur mettrait trop de différence entre elles et leur belle-sœur, et d'ailleurs la haine n'a pas besoin d'un motif d'intérêt qui lui soit personnel pour être blessée de ce qui satisfait l'objet haï. L'impératrice désirait vivement son couronnement; il devait à ses yeux consolider son rang, et elle s'inquiétait du silence de son époux. Il paraissait hésiter sur ce point. Joseph Bonaparte n'épargnait rien pour l'engager à ne faire de sa femme qu'un témoin de la cérémonie du sacre. Il allait même jusqu'à renouveler la question du divorce; il conseillait de profiter de l'événement qu'on préparait pour s'y déterminer. Il démontrait l'avantage de s'allier à quelque princesse étrangère, ou au moins à quelque héritière d'un grand nom en France; il présentait habilement l'espoir qu'un autre mariage donnerait d'une succession directe, et il se faisait d'autant mieux écouter sur ce point qu'en même temps il faisait valoir le désintéressement avec lequel il poussait à une détermination qui devait personnellement l'éloigner du trône.

L'empereur, harcelé sans cesse par sa famille, semblait prêter l'oreille à ces discours, et quelques paroles qui lui échappaient jetaient sa femme dans un trouble extrême. L'habitude qu'elle avait de me confier ses peines me rendit toutes ses confidences. J'étais assez embarrassée pour lui donner un bon conseil et je craignais d'être un peu compromise dans un si grand démêlé. Un incident inattendu pensa hâter le coup que nous redoutions. Depuis un temps M^{me} Bonaparte croyait s'apercevoir d'un redoublement d'intimité entre son époux et M^{me} de ***. En vain je la conjurais de ne point fournir à l'empereur le prétexte d'une querelle dont on tirerait parti contre elle; trop animée pour se montrer prudente, elle épiait, malgré mes avis, l'occasion de se convaincre de ce

(1) Ce second fils de la reine Hortense était Napoléon-Louis, mort subitement pendant l'insurrection des états pontificaux contre le pape, à laquelle il prenait part. Le troisième fils de la reine, qui devait être Napoléon III, est né le 20 avril 1808. (P. R.)

qu'elle soupçonnait. A Saint-Cloud, l'empereur occupait l'appartement qui donne sur le jardin et qui est de plain-pied avec lui. Au-dessus de cet appartement, il avait fait meubler un petit logement particulier qui communiquait avec le sien par un escalier dérobé. L'impératrice avait quelque raison de craindre la destination de cette retraite mystérieuse. Un matin qu'il se trouvait assez de monde dans son salon (M^{me} de *** étant établie depuis quelques jours à Saint-Cloud), l'impératrice, la voyant sortir tout à coup de l'appartement, se lève peu d'instans après son départ, et me prenant dans l'embrasement d'une fenêtre : « Je vais, me dit-elle, éclaircir tout à l'heure mes soupçons : demeurez dans ce salon avec tout mon cercle, et, si on cherche ce que je suis devenue, vous direz que l'empereur m'a demandée. » J'essayai de la retenir, mais elle était hors d'elle-même, et ne m'écouta point ; elle sortit au même moment, et je demeurai très inquiète de ce qui allait se passer. Au bout d'une demi-heure d'absence, elle rentra brusquement par la porte de son appartement opposée à celle par où elle était sortie ; elle paraissait fort émue et pouvait à peine se contraindre, elle se rassit à un métier qui était dans le salon. Je me tenais loin d'elle, occupée de quelque ouvrage et évitant de la regarder ; mais je m'apercevais facilement de son trouble à la précipitation de tous ses mouvemens, habituellement si doux.

Enfin, comme elle était incapable de garder en silence une forte émotion quelle qu'elle fût, elle ne put demeurer longtemps dans cette contrainte, et, m'appelant à haute voix, elle m'ordonna de la suivre, et dès qu'elle fut dans sa chambre : « Tout est perdu, me dit-elle ; ce que j'avais prévu n'est que trop avéré. J'ai été chercher l'empereur dans son cabinet, il n'y était point ; alors je suis montée par l'escalier dérobé dans le petit appartement ; j'en ai trouvé la porte fermée, et au travers de la serrure j'ai entendu les voix de Bonaparte et de M^{me} de ***. J'ai frappé fortement en me nommant ; vous concevez le trouble que je leur ai causé ; ils ont fort tardé à m'ouvrir, et quand ils l'ont fait, l'état dans lequel ils étaient tous deux et leur désordre ne m'ont pas laissé le moindre doute. Je sais bien que j'aurais dû me contraindre ; mais il ne m'a pas été possible ; j'ai éclaté en reproches. M^{me} de *** s'est mise à pleurer, Bonaparte est entré dans une colère si violente que j'ai eu à peine le temps de m'enfuir pour échapper à son ressentiment. En vérité, j'en suis encore tremblante, car je ne sais à quel excès il l'aurait porté. Sans doute, il va venir, et je m'attends à une terrible scène. »

L'émotion de l'impératrice excita la mienne, comme on peut bien le penser. « Ne faites pas, lui dis-je, une seconde faute, car l'empereur ne vous pardonnerait pas d'avoir mis qui que ce soit dans

vosre confiance. Laissez-moi vous quitter, madame. Il faut l'attendre; qu'il vous trouve seule, et tâchez de l'adoucir et de réparer une si grande imprudence. » Après ce peu de mots, je la quittai et je rentrai dans le salon, où je trouvai M^{me} de ***, qui lança sur moi des yeux inquiets. Elle était fort pâle, ne parlait que par mots entrecoupés, et cherchait à deviner si j'étais instruite. Je me remis à mon ouvrage le plus tranquillement que je pus; mais il était assez difficile que M^{me} de ***, en me voyant sortir de cet appartement, ne comprît pas que je venais d'y recevoir une confiance. Tout le monde dans ce salon se regardait et ne comprenait rien à ce qui se passait.

Peu de momens après, nous entendîmes un grand bruit dans l'appartement de l'impératrice, et je compris que l'empereur y était et quelle scène violente se passait. M^{me} de *** avait demandé ses chevaux et partit pour Paris. Cette absence subite ne devait point adoucir l'orage. J'y devais retourner dans la soirée. Avant mon départ, l'impératrice me fit appeler et m'apprit avec beaucoup de larmes que Bonaparte, après l'avoir outragée de toutes manières et avoir brisé dans sa fureur quelques-uns des meubles qui s'étaient rencontrés sous sa main, lui avait signifié qu'il fallait qu'elle se préparât à quitter Saint-Cloud, et que, fatigué d'une surveillance jalouse, il était décidé à secouer un pareil joug et à écouter désormais les conseils de sa politique, qui voulait qu'il prît une femme capable de lui donner des enfans. Elle ajouta qu'il avait envoyé à Eugène de Beauharnais l'ordre de venir à Saint-Cloud pour régler les circonstances du départ de sa mère, et qu'elle se voyait perdue sans ressources. Elle m'ordonna d'aller voir sa fille dès le lendemain à Paris, et de lui faire le récit de tout ce qui s'était passé.

En effet, je me rendis chez M^{me} Louis Bonaparte. Elle venait de voir son frère; il arrivait de Saint-Cloud. L'empereur lui avait signifié sa résolution de divorcer, qu'Eugène avait reçue avec sa soumission accoutumée et en refusant tous les dédommagemens personnels qui lui avaient été offerts comme consolation, déclarant qu'il n'accepterait rien, au moment où un tel malheur allait tomber sur sa mère, et qu'il la suivrait dans la retraite qu'on lui donnerait, fût-ce à la Martinique même, sacrifiant tout au besoin qu'elle aurait d'une pareille consolation. Bonaparte avait paru frappé de cette résolution généreuse et l'avait écouté dans un farouche silence. Je trouvai M^{me} Louis moins émue de cet événement que je ne m'y étais attendue : « Je ne puis me mêler de rien, me dit-elle, car mon mari m'a positivement défendu la moindre démarche. Ma mère a été bien imprudente; elle va perdre une couronne, mais au moins elle aura du repos; ah! croyez-moi, il y a des femmes plus malheu-

reuses ! » Elle prononça ces mots avec une tristesse qui faisait deviner toute sa pensée ; mais, comme elle ne permettait jamais un mot sur sa situation personnelle, je n'osai pas lui répondre de manière à lui prouver que je l'eusse comprise. « Au reste, me dit-elle en finissant, s'il y a une chance de raccommodement dans cette affaire, elle se trouvera dans l'empire que la douceur et les larmes de ma mère exercent sur Bonaparte ; il faut les laisser à eux-mêmes, éviter de se trouver entre eux, et je vous conseille de ne point aller à Saint-Cloud, d'autant que M^{me} de *** vous a nommée et croit que vous donneriez des conseils violens. »

Et voilà, pour le dire en passant, comme il est assez souvent impossible d'être mieux comprise dans les cours, et comme des circonstances, puérides en apparence, nous mettent dans une évidence dont on n'est pas maître de se débarrasser.

Je demurai deux jours sans me montrer à Saint-Cloud, pour suivre les avis de M^{me} Louis Bonaparte, et, le troisième, j'allai retrouver mon impératrice, dont le sort m'inquiétait profondément.

Elle était hors d'une partie de ses angoisses ; ses larmes et sa soumission avaient en effet désarmé son mari ; il n'était plus question de son courroux, ni de ce qui l'avait causé. Mais, après un tendre raccommodement, l'empereur venait de mettre sa femme dans une nouvelle agitation en lui montrant de quelle importance le divorce était pour lui. « Je n'ai pas le courage, lui disait-il, d'en prendre la dernière résolution, et si tu me montres trop d'affliction, si tu ne fais que m'obéir, je sens que je ne serai jamais assez fort pour t'obliger à me quitter, mais j'avoue que je désire beaucoup que tu saches te résigner à l'intérêt de ma politique, et que, toi-même, tu m'évites tous les embarras de cette pénible séparation. » En parlant ainsi, l'impératrice ajoutait qu'il avait répandu beaucoup de larmes. Tandis qu'elle me parlait, je me souviens encore que je concevais intérieurement pour elle le plan d'un grand et généreux sacrifice. Croyant alors le sort de la France irrévocablement attaché à celui de Napoléon, je pensais qu'il y aurait une véritable grandeur d'âme à se dévouer à tout ce qui devait l'affermir, et que si j'avais été la femme à qui on eût adressé un pareil discours, j'aurais été fortement tentée d'abandonner ce poste si brillant, où l'on ne me voyait qu'avec une sorte de regret, pour me retirer dans une solitude où j'aurais vécu paisiblement et satisfaite de mon sacrifice. Mais, en considérant le trouble dont les paroles impériales avaient laissé les traces sur le visage de M^{me} Bonaparte, je me rappelai ce que j'avais souvent entendu dire à ma mère : que pour donner un conseil utile, il fallait toujours le mesurer au caractère de la personne à qui on l'adressait. Je jugeai, en même temps, à l'effroi que la retraite inspi-

rait à l'impératrice, à son goût pour le luxe et l'éclat, de l'ennui qui la dévorerait quand elle aurait rompu avec le monde, et alors, revenant du sentiment exalté qui s'était emparé de moi un moment, je lui dis que je ne voyais pour elle que deux partis à prendre : ou se dévouer avec dignité et résolution à ce qu'on exigeait d'elle, et, dans ce cas, dès le lendemain matin il faudrait partir pour la Malmaison, d'où elle écrirait à l'empereur qu'elle lui rendait sa liberté ; ou bien, si elle voulait demeurer, se montrer incapable de rien décider de son sort, toujours prête à obéir, mais déclarer bien positivement qu'elle attendrait des ordres directs pour descendre du trône où on l'avait fait monter.

Ce dernier conseil fut celui qu'elle adopta, et avec une douceur adroite et tendre, prenant toute l'attitude d'une victime soumise, elle parvint à éteindre, encore pour cette fois, les traits que la jalousie de sa famille avait lancés contre elle. Triste, complaisante, entièrement soumise, mais adroite à profiter de l'ascendant qu'elle exerçait sur son époux, elle le réduisit à un état d'agitation et d'incertitude dont il ne pouvait sortir. Enfin, harcelé un peu trop vivement par ses frères, et s'apercevant de la joie que les Bonapartes laissèrent voir en se croyant arrivés au but de leurs vœux, touché de la comparaison intérieure qu'il fit de la conduite de sa femme et de ses enfans, et, autant que je puis m'en souvenir, blessé de l'air de triomphe des siens, qui eurent l'imprudence de se vanter de l'avoir mené à leurs fins, éprouvant un secret plaisir à déjouer le plan qu'il voyait ourdi autour de lui, après une longue hésitation pendant laquelle l'impératrice se livrait à de mortelles inquiétudes, tout à coup il lui déclara un soir que le pape allait arriver, qu'il les couronnerait tous les deux, et qu'elle pouvait s'occuper sérieusement des préparatifs de cette cérémonie.

On peut se représenter la joie causée par un pareil dénouement et la mauvaise humeur des Bonapartes, et de Joseph particulièrement. Car l'empereur, fidèle à ses habitudes, ne manqua point de dire à sa femme toutes les tentatives qu'on avait faites pour le déterminer, et on conçoit que ces révélations ajoutèrent encore à la haine secrète entre les deux partis.

Ce fut à cette occasion que l'impératrice me confia que, depuis longtemps, elle désirait affermir encore son mariage par la cérémonie religieuse qui avait été négligée à l'époque où il fut conclu. Elle en parlait quelquefois à l'empereur, qui n'y montrait aucune répugnance, mais qui répondait qu'en faisant même venir un prêtre chez lui, ce ne pourrait jamais être avec assez de mystère pour qu'on n'apprit pas par là que jusqu'alors il n'avait point été marié devant l'église, et soit que ce fût sa vraie raison, soit qu'il voulût

garder pour l'avenir cette facilité de rompre son mariage quand il le croirait vraiment utile, il repoussait toujours, mais avec douceur, les demandes de sa femme à cet égard. Elle se détermina à attendre l'arrivée du pape, se flattant avec raison qu'en pareille occasion il entrerait facilement dans ses intérêts.

A ce moment, toute la cour se livra sans relâche aux apprêts des cérémonies du couronnement et l'impératrice s'entoura des meilleurs artistes de Paris et des marchands les plus fameux. Aidée de leurs conseils, elle détermina la forme du nouvel habit de cour et son costume particulier. On pense bien qu'il ne fut pas question de reprendre le panier, mais seulement d'ajouter à nos vêtemens ordinaires ce long manteau, qu'on a conservé lors du retour du roi, et une collerette de blonde appelée *chérusque*, qui montait assez haut derrière la tête, était attachée sur les deux épaules, et qui rappelait le costume de Catherine de Médicis. On l'a supprimée depuis, quoique, à mon avis, elle donnât de la grâce et de la dignité à tout l'habit. L'impératrice avait déjà des diamans pour une somme considérable. L'empereur en ajouta encore à sa parure. Il mit dans ses mains ceux qu'on possédait au trésor public, et voulut qu'elle les portât ce jour-là. On lui monta un diadème brillant qui devait être surmonté de la couronne fermée que l'empereur lui poserait sur la tête. On fit secrètement des répétitions de cette cérémonie, et le peintre David, qui devait en faire ensuite le tableau, dirigea les positions de chacun. Il y eut d'abord d'assez grandes discussions sur le couronnement particulier de l'empereur. La première idée était que le pape placerait cette couronne de ses propres mains; mais Bonaparte se refusait à l'idée de la tenir de qui que ce fût, et il dit à cette occasion ce mot que M^{me} de Staël a rappelé dans son ouvrage : « J'ai trouvé la couronne de France par terre, je l'ai ramassée. » Il eût pu ajouter : « avec la pointe de mon épée. » Enfin, après de longues délibérations, on détermina que l'empereur se couronnerait lui-même, et que le pape donnerait seulement sa bénédiction. Rien ne fut négligé pour l'éclat des fêtes : l'affluence devint nombreuse à Paris. Une partie des troupes y fut appelée; toutes les autorités principales des provinces, l'archichancelier de l'empire germanique et une foule d'étrangers y arrivèrent aussi. Quelles que fussent les opinions particulières, on se laissa aller dans la ville au plaisir et à la curiosité qu'inspiraient un événement si nouveau et la vue d'un spectacle que tout annonçait devoir être magnifique. Les marchands fort occupés, les ouvriers de tout genre employés se réjouissaient d'une telle occasion de gain pour eux; la population de la ville semblait doublée; le commerce, les établissemens publics, les théâtres y trouvaient leur profit, et tout paraissait actif

et content. On invita les poètes à célébrer ce grand événement. Chénier eut ordre de composer une tragédie qui consacra ce souvenir; il prit Cyrus pour son héros. L'Opéra prépara ses ballets. Dans l'intérieur du palais nous reçûmes de l'argent pour les dépenses que nous avions à faire, et l'impératrice fit à ses dames du palais de beaux présens en diamans.

On régla aussi le costume des hommes autour de l'empereur; il était beau et allait très bien. L'habit français, de couleurs différentes pour les services qui dépendaient du grand maréchal, du grand chambellan et du grand écuyer; une broderie d'argent pour tous; le manteau sur une épaule, en velours et doublé de satin; l'écharpe, le rabat de dentelle et le chapeau retroussé sur le devant garni d'un panache. Les princes devaient porter cet habit en blanc et or; l'empereur, en habit long, ressemblant assez à celui de nos rois, un manteau de pourpre semé d'abeilles, et sa couronne formée d'une branche de lauriers comme celle des Césars.

Je crois encore rappeler un rêve, mais un rêve qui tient un peu des contes orientaux, quand je me retrace quel luxe fut étalé à cette époque et quelle était en même temps l'agitation des préséances, des prétentions de rang, des réclamations de chacun. L'empereur voulut que les princesses portassent le manteau de l'impératrice (1); on eut bien de la peine à les déterminer à y consentir, et je me souviens même que, dans le premier moment, elles s'y prêtèrent de si mauvaise grâce qu'on vit le moment où l'impératrice, emportée par le poids de ce manteau, ne pourrait point avancer, tant ses belles-sœurs le soulevaient faiblement. Elles obtinrent que la queue de leur habit serait portée par leurs chambellans, et cette distinction les consola un peu de l'obligation qui leur était imposée.

Cependant on avait appris que le pape avait quitté Rome le 2 novembre. La lenteur de son voyage et l'immensité des préparatifs firent reculer le couronnement jusqu'au 2 décembre, et le 24 novembre la cour se rendit à Fontainebleau pour y recevoir Sa Sainteté, qui y arriva le lendemain.

(1) Les mémoires du comte Miot de Mérito renferment des renseignemens précieux sur l'intérieur de la cour du premier consul et de l'empereur, et sur les querelles de celui-ci avec ses frères à propos de l'hérédité du trône et de l'adoption du jeune fils de Louis Bonaparte, et racontent avec détail les querelles de préséance et la grande question du manteau de l'impératrice. C'est après une discussion entre l'archichancelier, l'architrésorier, le ministre de l'intérieur, le grand chambellan, le grand écuyer et le grand maréchal de la cour, les princes Louis et Joseph, présidés par l'empereur, que l'on renonça à donner à ces derniers princes le grand manteau d'hermine, « attribut, disait-on, de la souveraineté » et que l'on se décida à employer dans le procès-verbal les mots : *soutenir le manteau*, au lieu de : *porter la queue*. (*Mémoires du comte Miot de Mérito*, vol. II, p. 23 et suiv.)

Avant de clore ce chapitre, je veux rappeler une circonstance qui me paraît bonne encore à conserver. L'empereur ayant renoncé pour ce moment au divorce, mais toujours pressé du désir d'avoir un héritier, demanda à sa femme si elle consentirait à en accepter un qui n'appartiendrait qu'à lui, et à feindre une grossesse avec assez d'habileté pour que tout le monde y fût trompé. Elle était loin de se refuser à aucune de ses fantaisies à cet égard. Alors Bonaparte, faisant venir son premier médecin Corvisart, en qui il avait une confiance étendue et méritée, lui confia son projet : « Si je parviens, lui dit-il, à m'assurer de la naissance d'un garçon qui sera mon fils à moi, je voudrais que, témoin du feint accouchement de l'impératrice, vous fissiez tout ce qui serait nécessaire pour donner à cette ruse toutes les apparences d'une réalité. » Corvisart trouva que la délicatesse de sa probité était compromise par cette proposition; il promit le secret le plus inviolable, mais il refusa de se prêter à ce qu'on voulait exiger de lui. Ce n'est que longtemps après, et depuis le second mariage de Bonaparte, qu'il m'a confié cette anecdote, en m'attestant la naissance légitime du roi de Rome, sur laquelle on avait essayé d'exciter des doutes parfaitement injustes.

CHAPITRE X.

(Décembre 1804.)

Arrivée du pape à Paris. — Plébiscite. — Mariage de l'impératrice Joséphine. — Le couronnement. — Fêtes au champ de Mars, à l'Opéra, etc. — Cercles de l'impératrice.

Il est vraisemblable qu'on ne détermina le pape à venir en France qu'en lui présentant tous les avantages et les concessions qu'il retirerait, pour le rétablissement de la religion, d'une pareille complaisance. Il arriva à Fontainebleau, déterminé à se prêter à tout ce qu'on exigerait de lui et qu'il pourrait se permettre; et, malgré la supériorité que pensait avoir sur lui le vainqueur qui l'avait contraint à ce grand déplacement, et le peu de dispositions que toute cette cour eût à éprouver du respect pour un souverain qui ne comptait point l'épée au nombre de ses ornemens royaux, il imposa à tout le monde par la dignité de ses manières et la gravité de son maintien.

L'empereur alla au-devant de lui de quelques lieues, et quand les voitures se rencontrèrent, il mit pied à terre ainsi que Sa Sainteté. Tous deux s'embrassèrent et remontèrent dans le même car-

rosse, l'empereur montant le premier pour donner la droite au pape (dit *le Moniteur* de ce jour), et ils revinrent ensemble au château.

Le pape était arrivé un dimanche (1) à midi. Après avoir pris quelque repos dans son appartement où l'avaient conduit le grand chambellan (c'est-à-dire M. de Talleyrand), le grand maréchal et le grand maître des cérémonies, il alla faire une visite à l'empereur, qui le reçut en dehors de son cabinet, et, au bout d'un entretien d'une demi-heure, le reconduisit jusqu'à la salle dite, alors, des grands-officiers. L'impératrice avait reçu l'ordre de le faire asseoir à sa droite.

Après ces visites, le prince Louis, les ministres, l'archichancelier et l'architrésorier, le cardinal Fesch et les grands-officiers qui se trouvaient à Fontainebleau furent présentés au pape. Il reçut tout le monde avec bonté et politesse. Il dîna ensuite avec l'empereur, et se retira de bonne heure pour prendre du repos.

Le pape, à cette époque, était âgé de soixante-deux ans. Sa taille parut assez haute, sa figure belle, grave et bienveillante. Il était entouré d'un nombreux cortège de prêtres italiens qui furent loin d'imposer comme lui, et dont les manières vives, communes et étranges ne pouvaient entrer en comparaison avec la bonne tenue ordinaire au clergé français. Le château de Fontainebleau offrait en ce moment un aspect bizarre, par le mélange de personnages variés dont il était habité : souverains, princes, militaires, prêtres, femmes, tout était à peu près pêle-mêle dans les différens salons où l'on se réunissait à des heures indiquées. Dès le lendemain, Sa Sainteté reçut toutes les personnes de la cour qui se présentèrent chez elle. Nous fûmes tous admis à l'honneur de lui baiser la main, et de recevoir sa bénédiction. Sa présence en pareil lieu, et pour une si grande occasion, me causa une assez forte émotion.

Ce même lundi, les visites entre les souverains recommencèrent. Quand le pape fut venu pour la seconde fois chez l'impératrice, celle-ci exécuta le plan secret qu'elle avait formé, et lui confia qu'elle n'était point mariée devant l'église. Sa Sainteté, après l'avoir félicitée des actes de bonté auxquels elle employait sa puissance, et l'appelant toujours en lui répondant du nom de sa fille, lui promit d'exiger de l'empereur qu'il fit précéder son couronnement d'une cérémonie nécessaire à la légitimité de son union avec elle, et en effet, l'empereur se trouva forcé de consentir à ce qu'il avait éludé jusqu'alors. Ce fut au retour à Paris que le cardinal Fesch le maria, comme je le dirai tout à l'heure.

(1) 25 novembre 1804, ou 4 frimaire an XIII. (P. R.)

Dans la soirée du lundi, on avait fait venir quelques chanteurs pour exécuter un concert dans les appartemens de l'impératrice; mais le pape refusa d'y assister, et se retira au moment où on allait commencer.

A cette époque, le goût de l'empereur pour M^{me} de X... commença à se faire sentir au dedans de lui. Soit que la satisfaction qu'il éprouvait du succès des projets qu'il avait formés lui donnât une joie qui éclaircissait son humeur, soit que son amour naissant lui inspirât quelque désir de plaire, il parut, durant le petit voyage de Fontainebleau, serein et d'un abord plus facile que de coutume. Quand le pape était retiré, il demeurait chez l'impératrice, et causait de préférence avec les femmes qui s'y trouvaient. Sa femme, frappée de son changement et très avisée sur tout ce qui pouvait éveiller sa jalousie, soupçonna que quelque nouvelle fantaisie en était la cause; mais elle ne put encore découvrir le véritable objet de sa préoccupation parce qu'il mit assez d'adresse à s'occuper de nous toutes tour à tour; et, M^{me} de X..., montrant une extrême réserve, ne parut pas voir dans ce moment si elle était le but caché de cette galanterie générale que l'empereur affecta assez bien de partager entre nous. Quelques personnes eurent même l'idée que la maréchale Ney allait recevoir ses hommages. Elle est fille de M. Auguié, ancien receveur général des finances et de M^{me} Auguié, femme de chambre de la dernière reine. Elle avait été élevée par M^{me} Campan, sa tante, et se trouvait par cela même compagne et amie de M^{me} Louis Bonaparte. Elle avait alors vingt-deux ou vingt-trois ans; son visage et sa personne étaient assez agréables, quoiqu'un peu trop maigres. Elle avait peu d'usage du monde et une extrême timidité, et ne pensait nullement à attirer les regards de l'empereur, dont elle avait une extrême peur.

Pendant notre séjour à Fontainebleau, parut dans *le Moniteur* le sénatus-consulte qui, vu la vérification faite par une commission du sénat des registres des votes émis sur la question de l'empire, reconnaissait Bonaparte et sa famille comme appelés au trône de France.

Le total général des votans se montait à 3,574,898. Pour le *oui*, 3,572,329; pour le *non*, 2,569.

La cour retourna à Paris le jeudi 29 novembre. L'empereur et le pape revinrent dans la même voiture, et Sa Sainteté fut logée au pavillon de Flore, l'empereur ayant nommé une partie de sa maison pour la servir.

Dans les premiers jours de sa présence à Paris, le pape ne trouva pas dans les habitans le respect auquel on devait s'attendre. Une

vive curiosité poussait la foule sur son passage, quand il visitait les églises, et sous son balcon, aux heures où il s'y montrait pour donner sa bénédiction. Mais, peu à peu, les récits que faisaient ceux qui l'approchaient de la dignité de ses manières, quelques paroles nobles et touchantes qu'il prononça en diverses occasions et qui furent répétées, et l'aplomb avec lequel il soutenait une situation si étrange pour le chef de la chrétienté, produisirent un changement marqué même chez les classes inférieures du peuple. Bientôt la terrasse des Tuileries se vit couverte durant toutes les matinées d'un monde immense qui l'appelait à grands cris, et qui s'agenouillait devant la bénédiction. On avait permis que la galerie du Louvre se remplit à certaines heures de la journée, et alors le pape la parcourait et y bénissait ceux qui s'y trouvaient. Nombre de mères lui présentaient leurs enfans, qu'il accueillait avec une bienveillance particulière. Un jour, un homme connu par ses opinions antireligieuses, se trouvait dans cette galerie, et voulant satisfaire seulement une vaine curiosité, se tenait à l'écart comme pour éviter d'être béni. Le pape, s'approchant de lui et devinant sa secrète et hostile intention, lui adressa ces paroles d'un ton doux : « Pourquoi me fuir, monsieur ? La bénédiction d'un vieillard a-t-elle quelque danger ? »

Bientôt tout Paris retentit des louanges du pape, et bientôt aussi l'empereur commença à en être jaloux. Il prit quelques arrangemens qui obligèrent Sa Sainteté à se refuser à l'empressement trop vif des fidèles, et le pape, qui pénétra l'inquiétude dont il était l'objet, redoubla de réserve, sans jamais laisser paraître la moindre apparence du plus petit orgueil humain.

Deux jours avant le couronnement, M. de Rémusat, qui en même temps que premier chambellan était aussi maître de la garde-robe, et qui par cette raison se trouvait chargé de tous les préparatifs des costumes impériaux, allant porter à l'impératrice son élégant diadème qui venait d'être achevé, la trouva dans un état de satisfaction qu'elle avait peine à dissimuler publiquement. Prenant mon mari à part, elle lui confia que, dans la matinée de cette journée, un autel avait été préparé dans le cabinet de l'empereur, et que le cardinal Fesch l'avait mariée en présence de deux aides de camp. Après la cérémonie, elle avait exigé du cardinal une attestation par écrit de ce mariage. Elle la conserva toujours depuis avec soin, et jamais, quelques efforts que l'empereur ait faits pour l'obtenir, elle n'a consenti à s'en dessaisir.

On a dit, depuis, que tout mariage religieux qui n'a point pour témoin le curé de la paroisse où il est célébré renferme par cela même une cause de nullité, et que c'est à dessein qu'on se réserva

ce moyen de rupture pour l'avenir. Il faudrait, dans ce cas, que le cardinal lui-même eût consenti à cette fraude. Cependant la conduite qu'il tint dans la suite ne le donne point à penser, car, lors des scènes assez vives auxquelles le divorce a donné lieu, l'impératrice alla quelquefois jusqu'à menacer son époux de publier l'attestation qu'elle avait entre les mains, et le cardinal Fesch, consulté alors, répondait toujours qu'elle était en bonne forme et que sa conscience ne lui permettrait pas de nier que le mariage n'eût été consacré de manière à ce qu'on ne pouvait le rompre que par un acte arbitraire d'autorité.

Après le divorce, l'empereur voulut ravoire encore cette pièce dont je parle ; le cardinal conseilla à l'impératrice de ne point s'en dessaisir. Ce qui prouvera à quel point était poussée la défiance entre tous les personnages de cette famille, c'est que l'impératrice, tout en profitant d'un conseil qui lui plaisait, me disait alors qu'il lui arrivait quelquefois de croire que le cardinal ne le lui donnait que de concert avec l'empereur, qui eût voulu la pousser à quelque éclat afin d'avoir une occasion de la renvoyer de France. Cependant l'oncle et le neveu étaient brouillés alors par suite des affaires du pape.

Enfin, le 2 décembre, la cérémonie du couronnement eut lieu. Il serait assez difficile d'en décrire toute la pompe et d'entrer dans les détails de cette journée. Le temps était froid, mais sec et beau ; les rues de Paris pleines de monde ; le peuple plus curieux qu'empressé ; la garde sous les armes et parfaitement belle.

Le pape précéda l'empereur de plusieurs heures et montra une patience admirable en demeurant longtemps assis sur le trône qui lui avait été préparé dans l'église, sans se plaindre du froid ni de la longueur des heures qui se passèrent avant l'arrivée du cortège. L'église de Notre-Dame était décorée avec goût et magnificence. Dans le fond de l'église, on avait élevé un trône pompeux où l'empereur pouvait paraître entouré de toute sa cour. Avant le départ pour Notre-Dame, nous fûmes introduites dans l'appartement de l'impératrice. Nos toilettes étaient fort brillantes, mais leur éclat pâlisait devant celui de la famille impériale. L'impératrice surtout, resplendissante de diamans, coiffée de mille boucles comme au temps de Louis XIV, semblait n'avoir que vingt-cinq ans (1). Elle était vêtue d'une robe et d'un manteau de cour de satin blanc, brodés en or et en argent mélangés. Elle avait un bandeau de diamans, un collier, des boucles d'oreilles et une ceinture du plus grand prix, et tout cela était porté avec sa grâce ordi-

(1) Elle avait quarante et un ans, étant née le 23 juin 1763, à la Martinique. (P. R.)

naire. Ses belles-sœurs brillaient aussi d'un nombre infini de pierres précieuses, et l'empereur, nous examinant toutes les unes après les autres, souriait à ce luxe, qui était, comme tout le reste, une création subite de sa volonté.

Lui-même aussi portait un costume brillant. Ne devant revêtir qu'à l'église ses habits impériaux, il avait un habit français de velours rouge brodé en or, une écharpe blanche, un manteau court semé d'abeilles, un chapeau retroussé par devant avec une agrafe de diamans et surmonté de plumes blanches, le collier de la Légion d'honneur en diamans. Toute cette toilette lui allait fort bien. La cour entière était en manteau de velours brodé d'argent. Nous nous faisons un peu spectacle les uns aux autres, il faut en convenir ; mais ce spectacle était réellement beau.

L'empereur monta dans une voiture à sept glaces toute dorée, avec sa femme et ses deux frères, Joseph et Louis. Chacun, ensuite, se rendit à la voiture qui lui était désignée, et ce nombreux cortège alla au pas jusqu'à Notre-Dame. Les acclamations ne manquèrent pas sur notre passage. Elles n'avaient point cet élan d'enthousiasme qu'aurait pu désirer un souverain jaloux de recevoir les témoignages d'amour de ses sujets ; mais elles pouvaient satisfaire la vanité d'un maître orgueilleux et point sensible.

Arrivé à Notre-Dame, l'empereur demeura quelque temps à l'archevêché pour y revêtir ses grands habits. Le costume paraissait l'écraser un peu. Sa petite taille se fondait sous cet énorme manteau d'hermine. Une simple couronne de laurier ceignait sa tête ; il ressemblait à une médaille antique. Mais il était d'une pâleur extrême, véritablement ému, et l'expression de ses regards paraissait sévère et un peu troublée.

Toute la cérémonie fut très imposante et belle. Le moment où l'impératrice fut couronnée excita un mouvement général d'admiration, non pour cet acte en lui-même, mais elle avait si bonne grâce, elle marcha si bien vers l'autel, elle s'agenouilla d'une manière si élégante et en même temps si simple, qu'elle satisfit tous les regards. Quand il fallut marcher de l'autel au trône, elle eut un moment d'altercation avec ses belles-sœurs, qui portaient son manteau avec tant de répugnance que je vis l'instant où la nouvelle impératrice ne pourrait point avancer. L'empereur, qui s'en aperçut, adressa à ses sœurs quelques mots secs et fermes qui mirent tout le monde en mouvement.

Le pape, durant toute cette cérémonie, eut toujours un peu l'air d'une victime résignée, mais résignée noblement par sa volonté et pour une grande utilité.

Vers deux ou trois heures, nous reprîmes en cortège le chemin

des Tuileries, et nous n'y rentrâmes qu'à la nuit, qui vient de bonne heure au mois de décembre, éclairés par les illuminations et par un nombre infini de torches qui nous accompagnaient. Nous dînâmes au château chez le grand maréchal, et, après, l'empereur voulut recevoir un moment les personnes de la cour qui ne s'étaient point retirées. Il était gai et charmé de la cérémonie; il nous trouvait toutes jolies, se récriait sur l'agrément que donne la parure aux femmes, et nous disait en riant : « C'est à moi, mesdames, que vous devez d'être si charmantes. » Il n'avait point voulu que l'impératrice ôtât sa couronne, quoiqu'elle eût dîné en tête-à-tête avec lui, et il la complimentait sur la manière dont elle portait le diadème; enfin il nous congédia.

Quand je rentrai chez moi, je trouvai un assez grand nombre de mes amis et de personnes de ma connaissance qui, demeurant étrangers à toutes ces brillantes nouveautés, s'étaient rassemblés pour se donner l'amusement de me voir dans mes nouveaux atours. Dans le détail comme dans l'ensemble de cette journée, tout ce qui se passa servit de spectacle à la ville de Paris; mais on applaudit en général, parce qu'il faut convenir que la représentation fut magnifique.

Pendant un mois, un nombre infini de fêtes et de réjouissances suivirent. Le 5 décembre, l'empereur se rendit au champ de Mars avec le même cortège que celui du 2, et distribua les aigles à nombre de régimens. L'enthousiasme des soldats fut bien plus vif que celui du peuple. Le mauvais temps nuisit à cette seconde journée; il pleuvait à verse; une foule de monde couvrait cependant les gradins du champ de Mars : « Si la situation des spectateurs était pénible, il n'en est pas un qui ne trouvât un dédommagement dans le sentiment qui l'y faisait demeurer et dans l'expression des vœux que ses acclamations manifestaient de la manière la plus éclatante. » Voilà comme M. Maret rendait compte de cette pluie dans *le Moniteur*.

Une des flatteries les plus communes dans tous les temps, quoiqu'elle soit la plus ridicule, c'est celle qui tend à faire croire que le besoin qu'un roi a du soleil arrive à avoir de l'influence sur sa présence. J'ai vu, au château des Tuileries, l'opinion comme établie que l'empereur n'avait qu'à déterminer une revue ou une chasse à tel ou tel jour, et que le ciel, ce jour-là, ne manquerait pas d'être serein. On remarquait avec assez de bruit chaque fois que cela arrivait, et on glissait sur les temps de brouillard et de pluie. On voit au reste que c'était la même chose sous Louis XIV. Je voudrais pour l'honneur des souverains qu'ils reçussent avec tant de froideur, je dirai presque de dégoût, cette puérule flatterie, que per-

sonne ne s'avisât plus d'en essayer l'effet. Il ne fut pourtant pas possible de dire qu'il n'avait pas plu au champ de Mars pendant la distribution des aigles, mais combien ai-je vu de gens qui assuraient le lendemain que la pluie ne les avait pas mouillés !

On avait élevé pour la famille impériale et sa suite un grand échafaudage sur lequel était le trône, recouvert du mieux qu'on avait pu à cause du mauvais temps. Les toiles et les tentures furent promptement percées. L'impératrice fut forcée de se retirer avec sa fille, qui relevait de couches, et leurs belles-sœurs, à l'exception de M^{me} Murat, qui demeura courageusement exposée au mauvais temps, quoique légèrement vêtue. Elle s'accoutumait dès lors « à supporter, disait-elle en riant, les contraintes inévitables du trône. »

Ce même jour, il y eut aux Tuileries un banquet somptueux. Dans la galerie de Diane, sous un dais éclatant, on dressa une table pour le pape, l'empereur, l'impératrice et le prince archichancelier de l'empire germanique. L'impératrice avait l'empereur à sa droite et le pape à sa gauche. Ils étaient servis par les grands officiers. Plus bas, une table pour les princes, parmi lesquels était le prince héréditaire de Bade; une autre, pour les ministres; une, pour les dames et les officiers de la maison impériale; le tout servi avec un grand luxe; une belle musique pendant le repas; ensuite un cercle nombreux, un concert auquel le pape voulut bien assister, et un ballet exécuté au milieu du grand salon des Tuileries par les danseurs de l'Opéra. A l'instant où commença le ballet, le pape se retira. On joua à la fin de la soirée, et l'empereur en se retirant donna le signal du départ de tout le monde.

Le jeu à la cour de l'empereur entraînait seulement dans le cérémonial. Il ne voulut jamais qu'on jouât d'argent chez lui; on faisait des parties de whist et de loto; on se mettait à une table pour avoir une contenance, mais le plus souvent on tenait les cartes sans les regarder, et on causait. L'impératrice aimait à jouer, même sans argent, et faisait réellement un whist. Sa partie, ainsi que celle des princesses, était établie dans le salon qu'on appelait le cabinet de l'empereur et qui précède la galerie de Diane. Elle jouait avec les plus grands personnages qui se trouvaient dans le cercle, étrangers, ambassadeurs ou Français. Les deux dames de semaine au palais demeuraient assises derrière elle, un chambellan près de son fauteuil. Tandis qu'elle jouait, toutes les personnes qui remplissaient les salons venaient, les unes après les autres, lui faire une révérence. Les sœurs et les frères de Bonaparte jouaient et faisaient inviter à leurs parties par leurs chambellans; de même sa mère, qu'on appela Madame Mère, qu'on fit princesse et à qui on

donna une maison. Tout le reste de la cour jouait dans les autres salons. L'empereur se promenait partout, parlait à droite et à gauche, précédé de quelques chambellans qui annonçaient sa présence. Quand il approchait, il se faisait un grand silence, on demeurait sans bouger, les femmes se levaient et attendaient les paroles insignifiantes, et assez souvent peu obligeantes, qu'il allait leur adresser. Il ne se souvenait jamais d'un nom, et presque toujours la première question était : « Comment vous appelez-vous ? » Il n'y avait pas une femme qui ne fût charmée de le voir s'éloigner de la place où elle était.

Ceci me rappelle une assez jolie anecdote relative à Grétry. Comme membre de l'Institut, il se rendait assez souvent aux audiences du dimanche, et il était arrivé déjà plus d'une fois à l'empereur, qui s'était accoutumé à reconnaître son visage, de s'approcher de lui, presque machinalement, en lui demandant son nom. Un jour Grétry, fatigué de cette éternelle question et peut-être un peu blessé de n'avoir pas produit un souvenir plus durable, à l'instant où l'empereur lui disait avec la brusquerie ordinaire de son interrogation : « Et vous, qui êtes-vous donc ? » Grétry répondit avec un peu d'impatience : « Sire, toujours Grétry. » Depuis ce temps, l'empereur le reconnut parfaitement.

L'impératrice, au contraire, avait une mémoire admirable pour les noms et les petites circonstances particulières de chacun.

Les cercles se passèrent longtemps comme je viens de le conter. Plus tard on y ajouta des concerts et des ballets, tels que ceux qu'on avait imaginés à l'occasion du couronnement, et ensuite des spectacles; je dirai tout cela dans son temps. Dans ces brillantes assemblées, l'empereur voulut qu'on donnât aux dames du palais des places particulières; ces petites préséances excitèrent de petites humeurs qui enfantèrent de grandes haines, comme il arrive dans les cours. La vanité est toujours de toutes les faiblesses humaines celle qui reprend le plus vite son métier.

A cette époque, l'empereur ne s'épargna aucune cérémonie; il les aimait, surtout parce qu'elles faisaient partie de ses créations. Il les compliquait toujours un peu par sa précipitation naturelle, dont il avait peine à se défendre, et par la crainte extrême qu'on éprouvait que tout ne se fît point à sa fantaisie. Un jour, placé sur son trône, environné des grands officiers, des maréchaux et du sénat, il reçut les révérences de tous les préfets et de tous les présidens des collèges électoraux. Dans une seconde audience qu'il donna aux premiers, il leur recommanda fortement d'exécuter la conscription. « Sans elle, leur dit-il (et ces paroles furent insérées dans *le Moniteur*), il ne peut y avoir ni puissance, ni indépendance

nationales. » Il nourrissait sans doute dès lors le projet de placer sur sa tête la couronne d'Italie et il sentait que ses projets devaient finir par allumer la guerre. D'ailleurs l'impossibilité de la descente en Angleterre, quoiqu'on continuât les préparatifs, lui était démontrée, et bientôt il lui faudrait employer son armée dont la présence pouvait être un poids pour la France. Il eut au milieu de cela une petite occasion d'humeur contre les Parisiens. Il avait ordonné à Chénier une tragédie qui pût être donnée à l'occasion du couronnement. Chénier avait traité le sujet de Cyrus, et le cinquième acte de son ouvrage représentait assez fidèlement en effet le couronnement de ce prince et la cérémonie de Notre-Dame. La pièce était médiocre, les applications commandées et trop indiquées. Le parterre parisien, toujours indépendant, siffla l'ouvrage et se permit même de rire au moment de l'installation sur le trône. L'empereur fut mécontent; il bouda mon mari chargé de l'administration du théâtre, comme s'il eût dû répondre de l'approbation du public, et dès lors ce même public apprit par quel côté faible il pouvait se venger, au théâtre, du silence qui, partout ailleurs, lui était rigoureusement imposé.

Le sénat donna aussi une belle fête; plus tard, le corps législatif l'imita. Le 16, on en célébra une magnifique, qui endetta la ville de Paris pour plusieurs années. Grand festin, feu d'artifice, bal; service de vermeil, et toilette de vermeil aussi, offerts à l'empereur et à l'impératrice; harangues, légendes flatteuses à outrance inscrites partout. On a beaucoup parlé des éloges prodigués à Louis XIV sous son règne; je suis sûre qu'en les réunissant tous, ils ne feraient pas la dixième partie de ceux qu'a reçus Bonaparte. Je me rappelle que dans une autre fête donnée encore à l'empereur par la ville quelques années après, comme on était à bout d'inscriptions, on inventa de mettre en lettres d'or au-dessus du trône où il devait s'asseoir ces paroles de l'Écriture : *Ego sum qui sum*, et personne ne s'en montra scandalisé.

La France aussi fut dévouée pendant ce temps aux fêtes et aux réjouissances : on frappa des médailles qui furent distribuées avec profusion. Enfin les maréchaux donnèrent aussi leur fête dans la salle de l'Opéra. Elle coûta dix mille francs à chaque maréchal. On avait mis le théâtre de plain-pied avec la salle; les loges étaient décorées de gaze d'argent, éclairées de lustres brillans et ornées de femmes très parées. La famille impériale était sur une estrade; on dansait dans cette grande enceinte. La profusion des fleurs, des diamans, la richesse des costumes, la magnificence de la cour, donnèrent à cette fête un grand éclat. Il n'est pas une d'entre nous qui ne fit de grandes dépenses pour toutes ces cérémonies. On

accorda aux dames du palais 10,000 francs pour les en dédommager; ils furent loin de nous suffire. Les dépenses du couronnement se montèrent à près de 4 millions.

Les princes et les étrangers de marque qui se trouvaient à Paris faisaient une cour assidue à nos souverains, et de son côté l'empereur mettait assez de grâce à leur faire les honneurs de Paris. Le prince Louis de Bade était alors fort jeune, assez embarrassé de sa personne et se mettait peu en évidence. Le prince primat était un homme de plus de soixante ans, aimable, gai, un tant soit peu bavard, connaissant bien la France et Paris, qu'il avait habité dans sa jeunesse, amateur des lettres et lié avec les anciens académiciens. Ils étaient admis, et quelques autres encore, aux petits cercles qui se tenaient chez l'impératrice. Durant cet hiver, une ou deux fois par semaine, on invitait une cinquantaine de femmes et un assez bon nombre d'hommes à souper aux Tuileries. On s'y rendait à huit heures, dans une toilette recherchée, mais sans habits de cour. On jouait dans le salon du rez-de-chaussée qui est aujourd'hui celui de Madame. Quand l'empereur arrivait, on passait dans une salle où des chanteurs italiens donnaient un concert qui durait une demi-heure; ensuite on rentrait dans le salon et on reprenait les parties, l'empereur allant et venant, causant ou jouant selon sa fantaisie. A onze heures, on servait un grand et élégant souper : les femmes seules s'y asseyaient. Le fauteuil de l'empereur demeurait vide; il tournait autour de la table, ne mangeait rien et, le souper fini, il se retirait. A ces petites soirées étaient toujours invités les princes et les princesses, les grands officiers de l'empire, deux ou trois ministres et quelques maréchaux, des généraux, des sénateurs et des conseillers d'état avec leurs femmes. Il y avait là de grands assauts de toilettes; l'impératrice y paraissait toujours, ainsi que ses belles-sœurs, avec une parure nouvelle et beaucoup de perles et de pierreries. Elle a eu dans son écrin pour un million de perles. On commençait alors à porter beaucoup d'étoffes lamées en or et en argent. Pendant cet hiver, la mode des turbans s'établit à la cour; on les faisait avec de la mousseline blanche ou de couleur, semée d'or, ou bien avec des étoffes turques très brillantes. Les vêtements, peu à peu, prirent aussi une forme orientale; nous mettions sur des robes de mousseline richement brodées de petites robes courtes, ouvertes par-devant, en étoffe de couleur éclatante, les bras, les épaules et la poitrine découverts. Souvent, pendant cette saison, il arriva que l'empereur, de plus en plus amoureux, comme je le dirai plus bas, et cherchant à dissimuler sa préférence en s'occupant de toutes les femmes, semblait n'être à l'aise qu'au milieu d'elles, et chacun des hommes de la cour,

s'apercevant que sa présence le gênait, se retirait dans un autre salon voisin de celui où on se tenait. Alors nous pouvions assez bien figurer un harem : j'en fis un soir la plaisanterie à Bonaparte ; il était en belle humeur et s'en amusa ; mais elle ne plut nullement à l'impératrice.

Pendant ce temps, le pape, qui vivait fort retiré le soir, employait ses matinées à visiter les églises, les hôpitaux et les établissemens publics. Il alla officier à Notre-Dame, et une foule considérable fut admise à lui baiser les pieds. Il parcourut Versailles, les environs de Paris, fut reçu d'une manière touchante aux Invalides, et ce fut alors qu'il commença à produire plus d'effet que l'empereur ne l'eût voulu. J'entendais dire à cette époque que Sa Sainteté désirait fort de retourner à Rome ; je ne sais pourquoi l'empereur le retenait toujours, je n'en ai pas pu éclaircir le motif.

Le pape était toujours vêtu de blanc ; il avait une robe de moine, parce que d'abord il avait été moine. Cette robe était de laine, et, par-dessus, une sorte de camisole en mousseline garnie de dentelle faisait un assez étrange effet. Sa calotte était de laine blanche.

A la fin de décembre, le corps législatif fut ouvert en grande cérémonie ; on s'y évertua en discours sur l'importance et le bonheur du grand événement qui venait de se passer, et on y fit encore un rapport beau et vrai de l'état prospère de la France.

Cependant les demandes se multipliaient pour obtenir des places à la nouvelle cour ; l'empereur accéda à quelques-unes. Il prit aussi des sénateurs parmi les présidens des collèges électoraux. Il fit Marmont colonel-général des chasseurs à cheval, et il distribua le grand cordon de la Légion d'honneur à Cambacérés, à Lebrun, aux maréchaux, au cardinal Fesch, à MM. Duroc, de Caulaincourt, de Talleyrand, de Ségur, à plusieurs ministres, au grand juge, à M. Gaudin et à M. Portalis, ministre des cultes. Ces nominations, ces faveurs, ces promotions, tenaient le monde en haleine. Dès ce moment le mouvement fut donné ; on s'accoutuma à désirer, à attendre, à voir incessamment quelque nouveauté ; chaque jour produisit un petit incident, inattendu dans le détail, mais prévu par l'habitude que nous primes tous de voir toujours quelque chose. Depuis, l'empereur a étendu à toute la nation, à toute l'Europe, ce système d'éveiller sans cesse l'ambition, la curiosité et l'espérance ; ce n'a pas été un des secrets les moins habiles de son gouvernement.

GEORGETTE

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

« — Je me suis mariée bien jeune, commença M^{me} de Villard, et pour que vous compreniez dans quelles dispositions j'étais alors, il faut que je remonte loin, presque au jour de ma triste naissance, qui fut celui de la mort de ma mère. On me confia aux soins de mon aïeule maternelle, qui m'éleva auprès d'elle jusqu'à l'âge de sept ou huit ans dans un vieux château de Bretagne où n'arrivaient que les bruits monotones de l'Océan, et d'où l'on ne découvrait qu'un horizon de landes et de rochers. Cette lugubre demeure était en harmonie avec le caractère et les habitudes de ma grand'mère. Infirme et d'une dévotion austère, accablée par la douleur de survivre à ses nombreux enfans, elle s'était volontairement cloîtrée, ne recevant personne que le curé du village, un saint, disait-on, mais farouche et inculte, dont le grand mérite aux yeux de la pauvre femme était d'avoir connu tous ceux qu'elle pleurerait. Il m'enseignait le catéchisme et m'entretenait beaucoup de l'enfer; d'autre part, ma grand'mère me faisait passer de longues heures avec elle dans une église froide et délabrée dont je ne me rappelle que les ossuaires. Tandis qu'elle priait, je m'amusais à compter dans leur encadrement de granit les crânes qui tombaient en poussière ou qui grimaçaient encore un hideux sourire; j'épelais en même temps les inscriptions consacrées à chaque défunt : — *Ci gist le chef de Jean L'Hostie.* — *Ci gist le chef d'Yvon Kerhio...* — Ces noms me sont restés dans la mémoire mêlés à l'horreur de la mort visible et familière pour ainsi dire, telle qu'elle m'apparut dès mes premières années. Quand on m'emmenait ensuite prier

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} octobre 1879.

sur le tombeau de famille où étaient réunis ma mère et mes oncles défunts, mon imagination frappée évoquait le souvenir de ces crânes et je frissonnais... Ces crânes mettaient pour moi en fuite toutes les visions du paradis. Je grandis donc ainsi entre l'église et des tombes, dans une véritable forteresse noircie et moussue, comme il en existe encore quelques-unes en Bretagne, qui représentent, malgré les mutilations qu'elles ont subies, l'architecture militaire au moyen âge. Faut-il s'étonner que de cette première éducation il me soit resté un certain éloignement pour les pratiques de piété avec lesquelles la dévotion beaucoup plus douce du couvent où je fus placée, aussitôt après la mort de ma grand'mère, ne suffit pas à me réconcilier? Derrière la jolie Vierge de notre chapelle, — vêtue d'une écharpe bleue nouée sur sa robe blanche, couronnée de perles, souriant à travers les cierges et les lis d'argent, — derrière la figure sentimentale et mystique du sacré cœur, je revoyais toujours, malgré moi, les ossements affreux qui blanchissaient dans leur boîte de pierre, la chapelle remplie de membres difformes modelés en cire, où l'on conduisait les enfans noués, et les chapiteaux romans qui symbolisaient avec une brutalité naïve les péchés capitaux, et l'unique tableau enfin de l'église de Kerogan : une épouvantable image de la sainte Trinité formée de trois faces humaines réunies par le front avec trois nez, trois bouches, trois mentons et trois yeux entourés d'un cartouche en caractères gothiques : — *Ma Douce* : Mon Dieu. — Si j'insiste sur ces détails, c'est pour arriver à vous dire que le frein de la piété, fort utile, assure-t-on, dans les circonstances décisives de la vie, n'exista pas suffisamment pour moi. La religion ne m'apparut que terrible à l'excès ou entourée de mièvreries qui suffirent à mon âme pendant la période placide de la première jeunesse, mais qui ne pouvaient la fortifier contre les luttes de la vie proprement dite.

Le temps que je passai au couvent me fait l'effet, quand j'y pense, d'un long sommeil entremêlé de songes puérils. Les religieuses, ne trouvant pas de défaut sérieux à réprimer en moi, car j'étais soumise à la règle et reconnaissante des moindres marques d'affection, me choyaient à l'envi comme la fille adoptive de toute la communauté. Aucune autre élève n'était en effet aussi complètement livrée à leurs soins. Mon père, qui n'était pas venu plus de deux ou trois fois en Bretagne pendant que j'y demeurais et toujours pour un laps de temps très court, se montrait plus souvent depuis qu'il m'avait rapprochée de lui, mais sans me témoigner autrement que par des dons multipliés de jouets et de bonbons qu'il songeât beaucoup à moi. Les années avaient passé sur son veuvage; il était redevenu célibataire avec toute l'insonniance que ce titre comporte; il l'était redevenu d'autant plus aisément qu'il n'avait jamais su en somme remplir un

autre rôle, bien qu'il eût essayé autrefois de celui de mari et que les notes du couvent lui rappelaient de temps en temps qu'il était père. Quand il avait constaté que j'embellissais tous les jours, d'ailleurs sans grande satisfaction, autant que j'en pouvais juger, il ne trouvait plus rien à dire ni aux religieuses, ni à moi. Mon père se faisait, je l'ai compris plus tard, une assez triste idée des personnes de mon sexe, dont il n'avait connu que les pires échantillons, sauf un seul, cette petite provinciale timide, qui, épousée à la légère, était morte trop tôt pour qu'il pût apprécier ses qualités. La beauté lui semblait un don enviable et funeste à la fois, le seul qui fût susceptible de l'attirer, le seul dont il admit que la femme en général eût le droit de se vanter, mais qui, si on le rencontrait à un trop haut degré chez sa propre femme ou chez sa propre fille, pouvait devenir un sujet d'inquiétudes. Or il me croyait très belle, à tort ou à raison, et il avait peur... Le plus sûr était de tenir longtemps fermées sur moi les grilles d'un couvent; du reste, je vous le répète, ces grilles ne me paraissaient nullement oppressives; je ne les maudissais pas plus qu'une petite Turque ne doit maudire celles du harem, ou un oiseau né en captivité les barreaux de sa cage, car mon bon et cher couvent était pour moi la maison paternelle, tout autrement que ne l'avait été Kerogan, où ma pauvre grand'mère vivait bien moins avec moi qu'avec les âmes des morts. Ici les religieuses m'entouraient de toutes les gâteries qu'elles réservent si volontiers aux élèves qu'aucune influence du dehors ne vient disputer à la leur. Cet objet qui leur appartenait, qu'elles espéraient former à leur gré, devait nécessairement jouir de privilèges d'affection tout particuliers, privilèges dont j'étais reconnaissante, bien qu'un esprit de justice rigoureusement observé empêchât qu'ils ne se traduisissent en préférences trop sensibles; aussi les aimais-je toutes... toutes également comme si elles n'eussent été qu'une même providence.

« Mon genre de vie, quelque doux qu'il fût, était si monotone que la première visite de M^{me} Danemasse se détache comme un grand événement sur cette trame de huit années. M^{me} Danemasse vint un jour au parloir avec mon père, et il me sembla que je n'avais jamais vu de personne aussi aimable. Bien d'autres plus difficiles et plus compétens avaient fait avant moi la même remarque. C'était une ancienne amie de mon aïeule et de ma mère; peut-être même quelques liens de parenté lointaine unissaient-ils dans le passé sa famille et la mienne. Quoi qu'il en fût, elle avait été ma marraine et elle exigea tout de suite que je lui en donnasse le nom. J'obéis avec élan. Elle représentait une sorte de marraine-fée qui allait tout changer pour le mieux autour de moi. Qu'est-ce que je désirais? Rien encore, mais cette marraine charmante saurait

sans doute deviner, prévenir mes souhaits ; ainsi elle gronda vertement mon père de ne jamais se charger de moi pendant les vacances et lui fit promettre de m'amener cette année-là chez elle, dans un lieu qu'elle me donna le plus vif désir de connaître. Mon père devait oublier sa promesse ou trouver d'excellentes raisons pour ne pas la tenir. N'importe, un séjour aux Granges, c'était le nom de la propriété que M^{me} Danemasse habitait en Franche-Comté, resta longtemps le but de tous mes rêves. Hélas ! quels réveils la réalité nous réserve !

« Impossible d'être plus séduisante que ne l'était M^{me} Danemasse ; jamais, à l'en croire elle-même, elle n'avait été très jolie et elle n'était plus jeune, mais il lui restait et elle devait garder jusqu'au bout le don souverain de la grâce. Son sourire lui eût ouvert les cœurs les plus obstinément fermés, sa voix vous enlaçait d'inflexions caressantes, son regard prenait possession de vous à votre insu. Elle déroutait les opinions préconçues de mon père sur les femmes, et était pour lui par conséquent un sujet d'étonnement mêlé de quelque méfiance ; il lui accordait cependant le grand mérite d'avoir su dompter un mari indomptable, une espèce de sanglier des montagnes sur lequel, sans que ce rustre s'en rendit compte, elle était arrivée à prendre un singulier ascendant : — Pour cela il a fallu, disait mon père, plus de patience et d'esprit que toutes les autres femmes réunies ne seraient capables d'en avoir. — Elle avait beaucoup d'esprit en effet et quelque chose de supérieur encore à l'esprit, je ne sais quoi d'enlaçant, de persuasif, d'irrésistible. Jamais je n'ai découvert un angle, une aspérité quelconque dans ce caractère assoupli sans doute par un long effort, car il y avait peu d'années que ma marraine était veuve. Tant qu'avait vécu son tyran, devenu esclave peu à peu, mais qui ne restait tel qu'à force d'adresse de sa part, elle avait dû s'observer et se contraindre ; ce travail incessant sur elle-même avait nécessairement laissé son empreinte chez M^{me} Danemasse ; nul ne savait mieux s'insinuer, plaire et ménager les gens. Sa douceur, sa bonté superficielle, résultats d'un calcul qui à la longue avait dégénéré en habitude, me frappèrent comme les qualités natives d'une belle âme, ou plutôt je ne songeai pas, enfant que j'étais, à m'expliquer son charme ; je le subis. La première elle m'inspira une amitié particulière, profonde, exclusive, et l'on sait tout ce qu'il entre de passion, de confiance aveugle dans le sentiment accordé par une très jeune fille à sa première amie, surtout lorsque cette amie a sur elle toutes les supériorités que donne l'expérience fine et profonde des choses de la vie et un esprit d'élite qu'on est naturellement fier d'occuper et d'intéresser. Ma marraine semblait s'être prise pour moi d'un goût très vif à première

vue; elle revint souvent, tantôt avec mon père, tantôt seule, et comme, fixée en province, elle ne faisait à Paris que de rares voyages, elle me proposa bientôt de remplir les lacunes de l'absence par de longues lettres que nous échangerions régulièrement.

« J'ai relu depuis cette correspondance et j'ai été malgré moi émerveillée de l'art inoui qu'elle déploya pour pétrir à sa guise une pâte encore molle. Elle avait dès lors ses vues sur moi. Elle écrivait à ravir; c'était un mélange de gaîné, de raison, d'agrémens de tout genre que je n'ai retrouvé sous aucune autre plume; elle savait redevenir jeune, m'amuser par des enfantillages, ce qui ne l'empêchait de toucher en passant aux questions les plus sérieuses ou les plus délicates, et de disserter sur le bonheur, de manière à me le faire entrevoir dans le sort qu'elle préparait pour moi, comme une araignée ourdit sa toile, sans grande certitude que la mouche s'y laisse prendre, mais à tout hasard, patiemment et résolument. Tantôt c'était une pastorale exquise sur la vie qu'elle menait dans sa chartreuse du Jura, comme elle nommait les Granges, tantôt de longues tirades sur son fils George, qu'elle présentait à mon imagination sous les traits d'un héros de roman, ou tout au moins de ce que je pouvais me représenter sous ce nom, les lettres de ma marraine étant le premier roman qu'on m'eût jamais permis de lire. Mon cœur battait quand je reconnaissais l'enveloppe bleu d'azur, l'écriture allongée de M^{me} Danemasse. En dehors du caquet des petites pensionnaires, des exhortations de nos bonnes religieuses, de mes livres d'étude et de quelques autres livres de prétendue morale récréative aussi fades que possible, je ne connaissais rien jusque-là. Tout un monde de sensations et de réflexions nouvelles me fut apporté par ces lettres dont les *mères* ne se méfiaient pas. De mon côté, je lui envoyai la confiance ingénue de mes moindres pensées; elle savait si bien m'interroger, et j'étais si disposée à tout dire! Cependant il est peu probable qu'elle eût atteint aisément son but, qui était, vous l'avez deviné, de faire épouser cette petite niaise pourvue d'une grosse dot à son fils George, si la mort de mon père ne fût venue favoriser la réalisation de ce hardi projet.

« A l'improviste je fus appelée près de mon père, que j'avais vu plein de vigueur et d'entrain huit jours auparavant et qu'une attaque d'apoplexie avait frappé au sortir de l'Opéra. Il n'était plus lui-même; le peu qui lui restait de souffle allait bientôt s'éteindre, et, comme tous les hommes de plaisir qui n'ont contracté que des amitiés passagères fondées sur ce qui s'écroule aux approches de la maladie et de la mort, il était seul. Personne, parmi les complices de sa vie agitée, ne se souciait d'affronter un spectacle qui, pour la plupart d'entre eux, était un avertissement, une sorte de menace. Malgré ma bonne volonté, j'eusse été bien insuffisante dans cette

crise, si l'idée ne me fût venue d'écrire à celle qu'alors j'appelais mon bon ange. M^{me} Danemasse accourut sans retard du fond de sa province, et tant que dura l'affreuse agonie, fit preuve d'un dévouement qui triompha de toutes les petites préventions que mon père avait nourries autrefois contre elle. Cette intelligence affaiblie subit même peu à peu le genre d'ascendant qu'exerce toujours sur un malade la personne dont les soins lui sont devenus indispensables. Dans les intervalles où son cerveau paraissait se dégager, mon père eut avec M^{me} Danemasse plusieurs entretiens dont je fus l'objet, paraît-il, et quand une seconde attaque, trop prévue, l'eut enlevé à quelques semaines de là, ce fut M^{me} Danemasse qui remplaça pour moi la famille qui me manquait. Ses premières paroles à cette heure douloureuse m'apportèrent ce qui pouvait être pour moi la plus efficace consolation ; elle m'annonça qu'elle m'emmènerait aux Granges passer le temps de mon deuil ; ensuite, il dépendrait de moi soit de rentrer au couvent, décision qu'on ne pouvait raisonnablement attendre d'une fille de seize ans, soit de rester indéfiniment auprès d'elle, la volonté de mon père l'ayant investie d'une espèce de tutelle purement morale, cela va sans dire, car l'administration de ma fortune était entre les mains de curateurs que je ne connaissais pas. Ce fut ainsi qu'au lendemain des obsèques je partis pour le Jura, encore tout étourdie par la joie inespérée qui se mêlait à mon chagrin, très profond d'ailleurs, car je m'étais tendrement attachée à mon pauvre père pendant ces tristes jours qui me l'avaient montré souffrant et malheureux.

« Les Granges n'étaient pas précisément cet Éden que m'avaient fait pressentir les descriptions de leur propriétaire ; si je vous montrais ce domaine tel que me le représentent aujourd'hui mes souvenirs, vous auriez peine à comprendre que j'eusse été enchantée tout d'abord ; mais songez que j'en étais à mon premier voyage, et que les seuls mots d'Alpes et de Suisse auraient suffi pour me faire prendre en gré l'antichambre, pour ainsi dire, de ces régions tant vantées. Voir les Alpes, parcourir la Suisse, c'est la plus belle récompense qu'on puisse promettre à une échappée de pension. En attendant, j'avais fait connaissance avec la route pittoresque de Pontarlier à Neuchâtel, et il me semblait impossible que rien de plus beau pût exister dans le genre agreste. L'habitation des Danemasse était située au delà de la masse rébarbative du fort de Joux, près de la frontière... Connaissez-vous ce pays-là ? De hauts rochers, que revêt la verdure noire des sapins, dominant, encaissant de larges prairies baignées par des petites rivières qui, détournées de leurs cours pour les besoins de l'industrie, forment çà et là des chutes bruyantes. Une de ces chutes emplissait d'une humidité fraîche et d'un perpétuel pouddroisement d'eau, d'où se détachaient soir et matin des brouillards

blanchâtres, le creux qui abritait la maison de ma marraine, une grande maison grise, d'apparence bourgeoise, devant laquelle se dressait comme un écran la montagne boisée; en somme c'était froid et austère; les voisins, riches manufacturiers, éleveurs ou tanneurs pour la plupart, n'avaient de remarquable que la simplicité de leurs habitudes et une raideur quasi puritaine, mais nul n'était tout à fait stupide et ennuyeux auprès de ma marraine, tant elle excellait à obtenir de chacun tout ce qu'il pouvait donner, en tirant de son propre fonds des ressources inépuisables. Aussi je ne m'aperçus pas que rien manquât, ni dans la maison, ni au dehors.

« Le fils, ce fameux George dont on m'avait tant parlé, ne se trouvait pas aux Granges lorsque nous y arrivâmes, il faisait une tournée de naturaliste. Sa mère m'apprit qu'il était fort instruit, géologue, botaniste, entomologiste, que sais-je encore? Des collections que je contemplai de loin avec respect attestaient la variété de ses connaissances en matière de sciences naturelles. Ma marraine avait pour sa part une bibliothèque purement littéraire, assez complète, où, avec son autorisation, je me plongeai à corps perdu. Walter Scott m'enivra comme il enivre les jeunes filles qui n'ont jamais rien lu; je vis poindre dans tous les sites de la montagne, qui à la rigueur pouvaient rappeler l'Écosse, ces premières idoles de notre adolescence, Fergus, Rob-Roy, Edgard de Ravenswood; il y avait à l'extrémité de l'étroite vallée deux rochers très proches l'un de l'autre, entre lesquels s'échappait en écumant le plus rapide et le plus furieux des ruisseaux. Un sapin frangé de lichens formait au-dessus une sorte de pont rustique. Cette frêle passerelle me faisait toujours penser à la poétique rencontre de Waverley et de la belle Flora Mac-Ivor, celle-ci s'avançant au-dessus de la cascade sur le chemin aérien qui la sépare du jeune capitaine, frappé d'amour à première vue. Je m'asseyais sur un banc commodément creusé dans le roc, et, là, tout enveloppée du silence des bois, où ne résonnait que le bruit sourd et lointain de la hache de quelque bûcheron, un livre ouvert devant moi, le cœur épanoui par cette liberté si nouvelle d'errer, de rêver à ma guise dont on me laissait jouir, j'attendais à mon insu... oui, j'attendais ma destinée.

« Elle m'apparut un matin de juin en ce lieu propice aux évocations, mais j'avoue que, malgré mes pressentimens, j'hésitai à la reconnaître, car le jeune homme qui, tout poudreux, en habit de voyage, un bâton ferré à la main, une boîte à herboriser en sautoir, franchissait le pont rustique d'un pas fatigué, n'était ni Fergus ni Ravenswood. Il s'arrêta comme intimidé à ma vue, salua assez gauchement et continua sa route sans laisser la moindre trace dans ma pensée, qui était remontée sur les hauteurs du ro-

man ; mais, une heure après, la cloche du déjeuner m'ayant appelée aux Granges, je fus stupéfaite de retrouver cet inconnu dans la salle à manger, où ma marraine me présenta son fils ! Mon premier sentiment fut que l'orgueil maternel l'avait aveuglée : ce George tant vanté ne ressemblait guère au portrait qu'elle m'en avait fait. Et pourtant, à un an de là, j'épousai ce même George ! Pourquoi ? par suite de quelle aberration ? me demanderez-vous peut-être... Non, vous connaissez trop bien le monde et le cœur humain pour me demander cela ; vous comprendrez, sans que je vous le dise, comment une femme astucieuse, qui a résolu d'arriver à ses fins, peut triompher des hésitations, des répugnances mêmes d'une enfant qui a en elle confiance absolue. M^{me} Danemasse me fit la cour pour George en me répétant les prétendus aveux dont elle était dépositaire, elle me signala son apparente tristesse et la mit sur le compte d'un amour sans espoir, elle inventa pour les lui prêter des trésors de poésie et de sensibilité cachés sous des façons réservées à l'excès, presque craintives. Ce n'était pas sa faute, hélas ! il avait dû plier sous le joug paternel, et elle-même, M^{me} Danemasse, s'accusait de l'avoir trop accaparé depuis, par excès de tendresse, de ne lui avoir pas permis de chercher dans une carrière où il se serait assurément distingué, l'emploi de son énergie, de sa haute intelligence. Il en était résulté chez lui une mélancolie habituelle, une touchante méfiance de soi, qui ne se dissipait que sous l'influence encourageante et tendre d'une femme aimée. Ah ! la belle tâche qu'aurait cette femme, et comme elle la bénirait, elle, la mère ! En même temps mon adroite marraine me mettait en garde contre l'influence que chercheraient inmanquablement à prendre sur moi mes amies les religieuses, pour me décider à prononcer des vœux ; elle me traçait un tableau lamentable des côtés les plus mornes et les plus mesquins de la vie claustrale ; pourtant il faudrait y rentrer bientôt dans ce couvent, plein de pièges, à l'entendre ! Elle ne pouvait me garder auprès d'elle, quelque désir qu'elle en eût, au risque de voir son malheureux fils se consumer dans de folles espérances et perdre son repos déjà bien compromis. Si, autre hypothèse, je me mariais à Paris, ce serait par les soins d'un tuteur indifférent, sans que mon goût fût consulté... les notaires arrangeraient cela... on me retirerait du couvent pour me livrer à un inconnu aimable peut-être, auquel je finirais par m'attacher... un homme du monde comme mon père. Quels maris que ceux-là !

« Alors, entre deux soupirs, elle me faisait entrevoir tout ce que ma pauvre mère, jalouse et délaissée, avait souffert pendant sa courte union avec un de ces hommes séduisants qui prodiguent au dehors tout ce qu'ils ont de qualités brillantes et frivoles, jusqu'à ne rien garder pour le foyer qu'ils abandonnent le plus possible.

« Quand, bouleversée par toutes ces révélations inattendues, je lui demandais si elle approuvait pourtant qu'on se mariât sans amour : — Une honnête femme aime toujours son mari, répondait ma marraine en m'embrassant ; j'ai bien aimé M. Danemasse !

« En parlant ainsi, je crois encore qu'elle ne mentait pas ; elle avait pu aimer ce mari, autant qu'elle était capable d'aimer, elle l'avait aimé comme on aime son œuvre, le témoignage vivant et présent de sa puissance et de son habileté. Ne l'avait-elle pas en effet dégrossi, façonné, dominé, rendu supportable ? N'avait-elle pas tiré parti de la maussade vie qui lui était faite ? Pourquoi une autre aurait-elle moins de courage et moins de bonheur ? — Enfin elle s'était juré de bien établir son fils en dépit des obstacles qui n'étaient jamais qu'un stimulant pour sa volonté, et elle en vint à bout comme elle était toujours venue à bout de ce qu'elle entreprenait. Le héros de l'aventure ne l'aida pas d'une manière bien active, j'en conviens, mais il était de ces gens qui parlent peu et auxquels il est permis par conséquent de prêter tous les sentimens qu'ils n'expriment point sans qu'ils nous contredisent. Que vous dirai-je ? le respect ému et craintif qu'il me marquait laissait un libre champ aux éloquents interprétations de sa mère. Celle-ci nous fit voyager ensemble. Elle savait qu'on peut tirer parti de l'enthousiasme qu'allument en une âme toute neuve les grands spectacles de la nature, que les émotions inspirées par un splendide coucher de soleil ou un poétique orage se déversent où elles peuvent, qu'une sorte de vertige moral autant que physique accompagne toujours une grande dépense d'admiration et d'activité. Tout conspirait pour elle et contre moi. Les rapports familiers qui s'établissent forcément entre compagnons de route, les fréquens tête-à-tête ménagés par la prévoyance maternelle et qui peu à peu enhardirent M. George Danemasse en lui procurant l'occasion de se déclarer, la pensée du bonheur que ce *oui* qui ne se décidait qu'à grand-peine à sortir de mes lèvres causerait à ma marraine, le désir de ne jamais la quitter, tout cela paralysa mes instincts de résistance. J'écartai le type d'amant idéal que m'avaient présenté quelques lectures romanesques, je me dis en soupirant : — C'est de la fiction, et la fiction n'a rien à faire avec la vie... Ma marraine l'affirme... pourquoi me tromperait-elle, puisqu'elle ne désire que mon bien ?.. — Là-dessus, je ne sais si j'accordai bien volontiers ma main à M. Danemasse, mais je consentis assurément de grand cœur à devenir la fille de ma chère marraine.

« J'ai découvert plus tard que dans le pays cet accaparement d'une héritière au profit de son fils avait mis le comble à la réputation de *maîtresse-femme* dont M^{me} Danemasse jouissait parmi ses voisins et amis. Cette fois pourtant, il me semble, son habileté fut surfaite.

Égarer le jugement à peine formé d'une enfant de dix-sept ans n'est pas bien difficile ! »

M^{me} de Villard avait parlé avec tant d'abondance jusque-là que je n'aurais eu garde d'intercaler la moindre réflexion dans son récit ; elle semblait trouver une sorte de soulagement à répandre le flot pressé de ses souvenirs, sans se hâter d'en venir à ce qui était pour moi le point essentiel ; ce fut en approchant de cet endroit intéressant que sa verve se tarit comme il arrive presque toujours. Voyez si au plus beau moment de leurs mémoires ou de leurs confessions, les femmes ne se mettent pas toujours à éluder ! Je vis qu'il fallait lui venir en aide par des questions directes.

— Ainsi, commençai-je, vous croyez avoir été victime d'une captation, d'un froid et indigne complot ourdi entre la mère et le fils ?

— Je l'ai cru, répondit-elle évasivement ; aujourd'hui encore je suis persuadée que M^{me} Danemasse eut un seul but : enrichir et relever sa maison.

— Mais le fils ?.. Pensez-vous vraiment qu'il ait été complice, que cette mère ambitieuse ne se soit pas plutôt servie de la passion qu'il devait inévitablement éprouver pour vous, de même qu'elle abusait de votre jeunesse...

— M. Danemasse n'a pas de passions, interrompit M^{me} de Villard avec un léger haussement d'épaules... il n'aime que la botanique et les papillons épinglés...

— Il ne vous aimait pas ! m'écriai-je incrédule.

— Je n'ai jamais songé à me demander cela, répondit-elle avec beaucoup de logique, ne l'aimant pas moi-même. Non, il n'a jamais su me persuader qu'il m'aimât...

— Et c'est cette impossibilité de vous attacher à lui qui a été cause de votre malheur ? dis-je, décidé à lui arracher la vérité. Comment auriez-vous pu en effet éprouver autre chose que de l'indifférence pour ce personnage que je vois d'ici... une espèce de Genevois lourd, glacial et taciturne... langage de pédant... manies de collectionneur...

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle avec impatience, ne vous attendez pas que je vous explique pourquoi je ne l'ai pas aimé. Le sais-je moi-même ? Je ne sais pas non plus s'il m'a rendue malheureuse, comme vous l'avez dit à ma fille... non, il ne m'a ni maltraitée, ni outragée... un tribunal ne lui trouverait probablement aucun tort, mais...

Elle se redressa, serra autour d'elle les plis de sa mante, et, la bouche frémissante d'une sorte de défi altier :

— Il a eu le plus grand de tous les torts, celui de prendre possession de ma vie avant que mon cœur eût parlé ou se connût seu-

lement lui-même... Je pense, je sens que le mariage sous cette forme est un acte odieux d'oppression et de tyrannie, que celle qui l'a subi peut s'y dérober comme à la pire humiliation et qu'il n'y a de vrai devant Dieu et devant nous-mêmes que l'union de deux êtres qui se donnent librement l'un à l'autre en sachant ce qu'ils font, à quoi ils s'engagent, bref tout ce que je ne savais pas lorsque j'épousai M. Danemasse... Chacun de nous, ajouta-t-elle, tandis que je faisais la réflexion qu'à cette période décisive de sa vie elle avait dû lire non plus Walter Scott, mais George Sand, et se pénétrer outre mesure de cet axiome que le mariage n'est bon que pour les amans, comme but suprême de l'amour, — chacun de nous a droit à sa part de bonheur, n'est-ce pas?..

En la contemplant animée par le feu intérieur d'une vive exaltation, je ne pus m'empêcher de reconnaître que cette royale créature si exceptionnellement douée avait des droits sans doute à une plus belle part que qui ce fût, qu'elle n'était vraiment pas née pour souffrir et courber la tête comme le vulgaire des femmes.

— Eh bien ! poursuivit-elle, je ne pouvais être heureuse, moi, qu'à la condition de faire un Dieu de l'homme aimé, je n'étais ni une sainte qui se résigne, ni une de ces épouses dominatrices qui se contentent d'être maîtresses dans leur ménage, j'eusse voulu pouvoir admirer mon mari, faire de lui mon maître, et c'était mon mari au contraire qui semblait craintif, perplexe et méfiant devant moi comme il l'eût été devant une énigme.

— J'imagine, fis-je observer, que vous deviez être pour lui une énigme très redoutable en effet ; et je ne puis m'empêcher de le plaindre presque autant que vous.

— Je crois qu'il se plaignit avant moi, dit M^{me} de Villard ; pour ma part, je ne trouvai mon sort réellement misérable que lorsque ma belle-mère me manqua. Tant qu'elle avait été là, j'étais restée dupe de l'espèce de mirage qu'avait créé autour de moi son habileté profonde. Elle s'efforçait si bien de me faire croire à ce qu'elle appelait mon bonheur, qu'elle y réussissait presque. Sans doute elle eût voulu rendre la vie que je m'étais laissé imposer aussi douce que possible ; elle me dirigeait, elle conseillait son fils. Connaissez-vous ce conte bleu où des noix sèches sont transformées en diamans par la magie d'un coup de baguette ? Ma marraine était capable d'opérer ces prodiges, mais un jour, vous savez, les diamans redeviennent autant de vieilles coquilles autour du cou de la princesse désabusée. Il est vrai que je n'avais jamais cru les miens d'une bien belle eau ; il fallut toutefois que M^{me} Danemasse disparût pour que je me rendisse compte du peu qu'ils valaient. Ma belle-mère fut enlevée en quelques jours par une maladie aiguë. Sa mort me laissa seule et désespérée en face de mon mari. Alors je vis clair : le

pays me parut lugubre, la maison me fit l'effet d'un tombeau, tout l'ensemble de ma destinée, M. Danemasse compris, me devint insupportable. L'ennui, un ennui écrasant, mortel, s'était emparé de moi. Mon mari s'en aperçut, bien qu'il fût peu perspicace, et m'emmena passer quelques mois d'hiver à Paris, où il vécut, quant à lui, à peu près comme aux Granges, enfermé dans son cabinet, plongé dans ses paperasses;... il n'aimait ni les arts, ni le luxe, ni les plaisirs : le peu de gens que je recevais considéraient M. Danemasse comme un vrai sauvage, une sorte de maniaque. A peine pouvais-je le décider à m'accompagner au théâtre, où il bâillait le plus souvent, n'étant capable de s'intéresser, je suppose, qu'aux veines d'un silex ou à l'aile d'un coléoptère. Cependant je compris pour la première fois tout ce que l'argent peut procurer de jouissances dans une vie élégante et mondaine; par contre, à quoi me servait le mien? Il avait servi à provoquer la cupidité des coureurs de dot, à me faire épouser par intérêt... Aussitôt que j'eus entrevu le monde si peu que ce fût et mesuré l'importance qu'on y donne aux richesses, cette idée me vint et elle acheva de nuire à M. Danemasse dans mon esprit.

— Permettez-moi une question, dis-je en réprimant un sourire ironique, cette idée, assez naturelle d'ailleurs, ne vous l'a-t-on pas suggérée plutôt qu'elle ne vous est venue?

Elle rougit légèrement et détourna la tête.

— Je ne me trompe pas, vous avez senti toute l'étendue des torts qu'on avait eus envers vous, lorsqu'apparut à l'horizon de votre immense ennui M. de Thymerale?..

— Eh bien! oui! s'écria-t-elle avec un soudain éclat de franchise. Le hasard nous mit en présence et je sentis aussitôt que toutes les rêveries enthousiastes dont s'était bercée ma jeunesse n'avaient pas menti, qu'il n'y avait de mensonges que les froids raisonnemens et les vulgaires convenances qui avaient présidé à mon mariage. J'essayai de lutter, je voulus fuir et priai M. Danemasse de me ramener aux Granges... Celui que je redoutais m'y suivit, et... je ne crois pas nécessaire, ajouta M^{me} de Villard dont les joues s'étaient vivement colorées en parlant, je ne crois pas nécessaire d'insister sur un événement de ma vie que tout le monde connaît. M. de Thymerale avait-il calculé dès le premier jour les conséquences inévitables d'un amour tel que celui qu'il m'offrirait? Je ne sais,.. mais pour moi il n'y avait pas de demi-mesures ni de transactions possibles. J'étais incapable de tromper. Je le lui dis. Je lui dis hardiment que je pouvais mourir s'il refusait d'accepter le don de toute ma vie, mais que je ne me partagerais jamais entre un amant et mon mari. Il eut peur un instant,.. oh! peur pour moi de

la réprobation à laquelle je m'exposais ; il ne se croyait pas digne, disait-il, d'un si grand sacrifice ; ses scrupules tinrent peu contre un entraînement,.. que je partageais au point de n'éprouver ni combat ni hésitation, ni remords. Je me disais : — M. Danemasse a voulu ma fortune. Qu'il la garde!.. Moi je quitterai son nom, je redeviendrai, pour disposer de moi-même, Blanche de Villard. Il n'y aura plus de M^{me} Danemasse. — Ces arrangemens eussent suffi à me mettre l'esprit en repos, si le vertige auquel je cédaï m'eût permis de réfléchir.

— Et Georgette?..

Ces deux mots m'échappèrent malgré moi. Il y avait longtemps déjà que j'aurais voulu parler de Georgette, jeter au milieu de cette orgueilleuse justification de la passion triomphante le reproche si naturel :

— Mais votre enfant? votre enfant?.. Il était là dans cette maison que vous qualifiez de tombeau, et que son sourire aurait dû égayer, il était là pour vous faire comprendre autrement le devoir, et la famille, et la douleur, et le sacrifice, et toute la vie, pour vous inspirer ce besoin de souffrir et de se dévouer qu'éprouvent les vraies mères, pour vous guider au milieu des écueils et vous aider à résister même à cet irrésistible amour?.. — Mais je n'osai pas... De quel droit aurais-je parlé? Et à quoi bon maintenant?..

— Georgette? dit-elle en relevant mon exclamation. Eh bien ! je l'ai emmenée... Croyez-vous que l'idée eût pu me venir de l'abandonner?.. Philippe a été généreux jusqu'au bout, reprit-elle après avoir attendu un instant ce que je pouvais avoir à répondre et ce que je retins prudemment sur mes lèvres. Il m'a prise tout à lui pour toujours, moi, mon enfant et la pauvreté qui, croyait-il, devait être mon partage, car nous ne pouvions prévoir ni l'un ni l'autre la résolution de M. Danemasse.

— Quelle résolution? demandai-je avec curiosité.

— Oh ! une sorte de vengeance, quand on y songe,.. mais qui indiquait cependant un désintéressement auquel j'étais loin de m'attendre... M. Danemasse ne voulut garder rien qui fût à moi. Philippe s'attendait à ce qu'il nous poursuivît, à ce qu'il le provoquât... Il ne fit que m'informer de ses intentions par l'entremise d'un homme d'affaires dévoué à mes intérêts et que j'avais vu à Paris pour le prier de s'occuper de la vente de quelques diamans... Quoique j'eusse accepté de tout devoir à celui qui allait être le compagnon de ma vie, je ne me résignais pas sans peine à une telle dépendance, pour ma fille surtout,.. moins généreuse que lui en ceci, je le reconnais... Je voulais donc me défaire d'un superflu incompatible, pensais-je, avec ma situation nouvelle. Cette situation, je m'y préparais avec joie, devait être aussi modeste que possible.

Mais M. Danemasse ne l'entendait pas ainsi. Il me fit dire que mes revenus me parviendraient régulièrement en quelque lieu qu'il me plût de vivre.

— Et vous n'avez plus entendu parler de votre mari?

— Jamais.

— Il n'a rien tenté pour revoir sa fille, pour vous la reprendre?..

— Non, dit M^{me} de Villard en pâlisant un peu, mais il m'a fait parvenir, il y a longtemps déjà, — toujours par la même voie, — une lettre avec cette suscription : — Pour être remise à Georgette Danemasse, le jour où elle aura besoin de son père.

— Vous ne savez pas ce que cette lettre renferme?..

— Comment le saurais-je? Elle est cachetée.

M^{me} de Villard répondait d'une voix brève; le sujet que nous avions abordé lui était évidemment fort pénible. Aussi bien que moi, elle devait sentir ce qu'il y avait de noble dans cette prétendue vengeance du mari, répudiant la fortune qu'on l'accusait d'avoir convoitée, dépouillant l'adultère de toute poésie et de toute grandeur par cette simple renonciation, permettant à sa femme de garder son enfant comme une dernière planche de salut dans la vie coupable où elle s'était jetée, songeant cependant aux intérêts futurs de cette enfant et se fiant assez sinon à la loyauté, du moins aux sentimens maternels de celle qui l'avait trahi, pour la laisser libre de décider de l'heure et des circonstances où il pourrait être utile à Georgette d'apprendre qu'elle avait un père.

Ce que je découvrais là modifia singulièrement la première opinion que je m'étais formée de ce botaniste morose. Je compris alors que M^{me} de Villard, tout en n'ayant pu supporter l'ennui de vivre auprès de lui, ne permit pas qu'on le calomniât.

— Et, dis-je, répondant assez indiscretement à ma propre pensée, vous n'avez jamais eu de regrets?

Elle me jeta un regard singulier et répliqua :

— Jamais. J'aime M. de Thymerale,.. — d'un ton qui mettait fin très nettement à la conversation.

VI.

Ces confidences ne resserrèrent pas les liens d'indécise sympathie qui existaient entre M^{me} de Villard et moi, au contraire. Une pécheresse non repentie, qui trouve dans sa faute un bonheur hardiment proclamé, sans souci des devoirs et peut-être des affections qu'il lui a fallu fouler aux pieds pour atteindre à ce bonheur, sans préoccupation apparente des fatalités que ce bonheur attirera sur d'autres encore qu'elle-même, ne peut inspirer le genre de compassion émue qui parfois s'attache aux femmes le plus bas tombées.

Celle-ci se parait fièrement de sa déchéance; elle en était à cette heure fugitive où la puissance infinie d'amour et de félicité que renferme notre pauvre cœur humain semble satisfaite. Le dévouement le mieux intentionné n'aurait rien pu pour la maîtresse de M. de Thymerale; la mettre en garde contre le lendemain eût été inutile. Elle aurait répondu : — J'aime... — de ce ton intrépide qui m'avait une fois déjà fermé la bouche.

Jamais, depuis l'entretien qu'il lui avait plu de provoquer et qui me laissa pénétré du vague regret d'avoir fait injure à M. Danemasse, nous ne revînmes sur ces choses délicates. Je voyais néanmoins M^{me} de Villard plus souvent encore que par le passé; elle me rappelait inmanquablement par un billet quand je restais deux ou trois jours sans me présenter chez elle, car ce n'était qu'avec moi qu'elle pouvait causer de Georgette; elle savait que la présence de ma petite nièce d'adoption me manquait beaucoup, elle savait que j'allais la voir à son pensionnat, que je m'informais avec sollicitude de ses progrès, de tous les détails de sa vie nouvelle; seul sur ce point, apparemment, j'étais digne de m'entendre avec la mère : aussi Thymerale, quand il venait nous interrompre, me comparait-il en riant à demi à ce marquis d'Estréhan dont parlent les mémoires de M^{me} de Genlis, confesseur des vrais secrets, armé de son grand âge comme d'un passe-partout pour mieux pénétrer dans les consciences féminines, homme dangereux à sa manière. Il était intéressant alors et assez triste de voir M^{me} de Villard, sérieuse et attendrie tout à l'heure, changer brusquement de ton, entrer dans ce badinage et déguiser sous mille folies le véritable sujet de nos petits conciliabules, car elle ne voulait pas que Thymerale s'aperçût qu'elle souffrit de la séparation dont il avait été cause; elle tenait à ce qu'il la crût toujours en plein enchantement, en plein ciel... Le masque auquel les femmes savent si bien avoir recours pour cacher leurs émotions coupables lui servait ici pour dissimuler le sentiment le plus pur et le plus digne de respect... la mère cédait la place à l'amante. Jamais je n'ai mieux vu combien ces deux rôles sont inconciliables : l'un fait toujours du tort à l'autre, de quelque illusion que se paient certaines âmes romanesques qui entreprennent de les remplir à la fois.

Peut-être en somme, et j'étais le premier à en convenir, avait-on pris le meilleur parti dans l'intérêt même de Georgette : les prévisions de M^{me} Despreux s'étaient réalisées, elle s'accoutumait à merveille au régime de la pension et nous apportait au parloir, quand nous l'y faisons demander, une mine souriante où ne se reflétait plus aucune mélancolie. Son antipathie jalouse contre Thymerale s'apaisa aussitôt qu'elle eut cessé d'avoir chaque jour sous les yeux des incidens qui, tout voilés qu'ils fussent, lui auraient sug-

géré à la longue un vague soupçon de la vérité; il ne lui resta, grâce à la société d'autres enfans de son âge, que des pensées et des sentimens d'enfant, autant du moins que j'en pouvais juger. Une vive émulation la poussait à s'élever dans sa classe au premier rang; ses maîtres attendaient beaucoup de son intelligence, ses compagnes la recherchaient comme un boute-en-train, et elle les trouvait charmantes sans exception, mais son cœur s'était donné d'emblée cependant à l'une d'elles, que j'appris bientôt à connaître sous le nom de Denise, car il n'était question que des perfections de Denise; on m'invitait à me munir toujours d'un double sac de bonbons et d'une double provision de gâteaux pour Denise. Cette fameuse Denise était de beaucoup l'ainée de Georgette, et je crois que l'orgueil d'être en termes d'intimité avec une *grande* contribuait à l'engouement de ma jeune amie. Dans toute autre maison d'éducation, la différence d'âge les eût séparées, mais vu le petit nombre des élèves, chez M^{me} Despreux toutes les classes se réunissaient pour les récréations, les filles raisonnables exerçant même une sorte de protection, très bien entendue, à mon avis, envers leurs cadettes. J'entrevis deux ou trois fois la Denise en question, brune et délicate personne, au sourire pâle, à l'œil profond, qui traversait les limbes de l'âge ingrat, un peu ployée comme une branche de saule, embarrassée de sa croissance hâtive : — Une eau dormante, disait M^{me} Despreux, qui se piquait de connaître à fond le caractère de toutes ses élèves, mais le diable n'y perd rien; non que ce ne soit une excellente enfant, — la droiture et la franchise mêmes, — mais ce qu'elle veut elle le veut bien. Heureusement pour Georgette l'entêtement n'est pas un mal contagieux, sans quoi elle l'aurait vite gagné dans la société de Denise d'Orfeuil! — Nous entendîmes ainsi pour la première fois, quinze jours après l'entrée de Georgette au pensionnat, le nom de famille de sa nouvelle amie, nom qui fit tressaillir M^{me} de Villard en lui rappelant la désagréable aventure qu'elle avait quelques années auparavant subie aux Pyrénées. Des rencontres fâcheuses auraient lieu, il fallait s'y attendre, dans cette maison que je croyais avoir si bien choisie en vue de les éviter. J'essuyai le premier feu un jour que j'étais venu seul au parloir. A deux pas de moi, sur une banquette, se répandaient les falbalas de M^{me} d'Orfeuil. Elle bondit et vint à moi :

— Vous ici?.. par quel miracle? Un vieux garçon chez des petites demoiselles? Le loup dans la bergerie! Il y a des siècles que je ne vous ai vu... depuis le mariage de Berthe, n'est-ce pas? Maintenant il va falloir penser à celui de ma fille cadette, Aurélie. J'ai assez d'une ombre à la fois qui m'accompagne partout... Oh! le métier de mère!.. On n'en a jamais fini avec ses corvées, quand on s'en acquitte consciencieusement,.. aussi j'ai placé ici mon troi-

sième et dernier souci, Denise. C'est un nouvel essai... Berthe avait été élevée au couvent de ***, où, entre nous, je puis le dire maintenant qu'elle est mariée, — on ne lui avait rien appris, pas même à mettre l'orthographe... Aurélie, elle, a suivi des cours, c'est-à-dire que j'ai été gouvernante, répétiteur, esclave, et pis que cela, tant qu'a duré cette éducation... Je me suis bien juré qu'on ne m'y reprendrait plus et j'ai fait une dernière expérience; comme cela on pourra dire que nous avons tâté de tout. L'avantage de cette maison-ci, c'est qu'on s'y perfectionne dans les langues étrangères,.. un diminutif de la tour de Babel, avez-vous remarqué? M^{me} Despreux m'assure cependant que toutes ces Chinoises et Iroquoises sont des filles bien nées... J'ai confiance en elle, la connaissant de longue date,.. elle n'était pas faite pour le métier de maîtresse de pension, pauvre créature!.. Autrefois nous étions du même monde et presque liées... Ah! voilà Denise!.. comme elle se tient mal! A qui donc donne-t-elle la main?

Denise et Georgette entraient en effet bras dessus bras dessous comme toujours. La première alla tendre son front à sa mère, qui lui prédit aussitôt qu'elle deviendrait bossue, la seconde courut à moi et se mit à fouiller sans façon toutes mes poches. Le regard perçant de M^{me} d'Orfeuil glissa sur elle sans la reconnaître, bien entendu, mais nous fûmes moins heureux la semaine suivante. La mère de Denise se trouvait encore là quand arriva la mère de Georgette; un coup d'œil qui équivalait à une déclaration de guerre insollement lancée d'une part, tranquillement acceptée de l'autre, fut échangé par les deux femmes, et, en sortant, M^{me} de Villard vit M^{me} d'Orfeuil gesticuler avec véhémence dans le petit salon de la directrice en reprochant à cette dernière la composition douteuse de son pensionnat, qui n'était censé abriter que des filles bien nées; M^{me} Despreux écoutait avec l'immuable sourire que nous lui connaissions. Sans doute elle finit par faire entendre raison à son ancienne amie, car cette algarade n'eut pas de suites, et M^{me} de Villard, qui s'attendait, non sans angoisse, à ce qu'on la priât de reprendre sa fille, continua d'être reçue avec les mêmes égards, la même ignorance apparente de sa véritable situation. Seulement, à quelque temps de là, une question innocente de Georgette la fit changer de couleur sous son voile.

— Pourquoi donc la maman de Denise m'en veut-elle? demanda la petite fille. Je suis toujours au tableau d'honneur et parmi les plus sages;.. eh bien! elle a pourtant défendu à Denise de jouer et de causer avec moi comme si j'étais d'un mauvais exemple, moi qui prends exemple en tout sur Denise, au contraire. C'est méchant, n'est-ce pas?.. Denise n'a rien voulu promettre, et elle m'a dit: — Je désobéirai, va, parce que je t'adore!.. — Bonne

Denise ! Seulement, tu vois, nous ne nous faisons plus de signes au parloir, nous n'avons plus l'air de nous connaître en public. Il le faut ;... mais c'est bien injuste, et je n'y comprends rien.

Nous comprenions, hélas ! sa mère et moi !

VII.

L'intimité défendue persista jusqu'à l'époque bien douloureuse pour Georgette où M^{me} d'Orfeuil, trouvant sans doute sa troisième fille suffisamment versée dans la connaissance des langues étrangères, la reprit à M^{me} Despreux ; elle persista même au delà, car Denise, suivie d'une femme de chambre, venait encore de loin en loin rendre visite à ses anciennes compagnes, parmi lesquelles Georgette était toujours appelée au parloir. Nous entendions donc parler de cette amie exquise et incomparable presque autant que par le passé :

— Elle commence à aller dans le monde, disait Georgette à sa mère ; il paraît que l'on va dans le monde en sortant de pension et que c'est très amusant. Tu m'y conduiras un jour, n'est-ce pas, maman ? Denise me parle de toutes les maisons où elle danse. Il faudra nous y faire inviter.

Deux sentimens nouveaux, coïncidant avec le retour dans sa famille de M^{me} d'Orfeuil, s'éveillèrent presque à la fois chez Georgette : le désir de sortir elle-même de pension pour aller dans le monde, où elle rencontrerait Denise, et une bienveillance soudaine, inexplicable pour M. de Thymerale. Elle demandait de ses nouvelles, ce qu'elle n'avait jamais fait, et elle alla jusqu'à se plaindre de ce qu'il ne venait plus chez sa mère les jours de congé. M^{me} de Villard, par une précaution à laquelle Thymerale se prêtait lui-même assez volontiers, l'éloignait en effet de la maison ces jours-là. Une remarque si imprévue la remplit d'étonnement :

— Il craint peut-être, répondit-elle, de nous importuner, et puis, .. autrefois tu ne l'aimais guère, ce pauvre Thymerale... Il s'en souvient probablement.

— J'en serais fâchée, repartit Georgette avec vivacité ;.. si je l'avais en grippe, c'est que je le jugeais mal... J'étais si petite ! Maintenant je serais contente de le voir au contraire.

— Et peut-on vous demander ce qui vous a fait changer d'avis aussi complètement ? hasardai-je.

— C'est une personne en qui j'ai toute confiance et que j'aime beaucoup, .. beaucoup... En disant cela je la nomme, n'est-ce pas ? C'est Denise.

— Comment ! s'écria M^{me} de Villard, ... elle le connaît ?

— Mais oui ;... elle va tous les mercredis travailler pour les pauvres chez la tante de M. de Thymerale, la chanoinesse, M^{me} de Bri-

nay,.. et il paraît que là elle le rencontre quelquefois. M^{me} de Brinay, qui est une vieille fille pourtant, passe sa vie à faire des mariages, ajouta Georgette en riant; déjà elle a proposé plus d'un bon parti pour Denise, mais Denise ne veut pas se marier...

Et Georgette pinça les lèvres de l'air d'une personne qui, toute fière d'être dépositaire d'un secret, trouve néanmoins ce secret pesant et brûle de le répandre.

— Jamais?.. jamais?

— Oh! quelle idée!.. Je veux dire seulement qu'elle n'épousera que celui qui lui plaît et que celui-là ne se presse pas de faire attention à elle. Je parie que vous avez déjà deviné qui est celui-là? acheva Georgette d'un air fin.

— Ce ne serait pas Thymérale?

— Oh! s'écria-t-elle en battant des mains, vous êtes sorcier, ma parole, car enfin je ne l'ai pas dit! Vous êtes témoins tous les deux que je ne l'ai pas dit... Seulement maintenant que vous savez... Comme c'est singulier, n'est-ce pas? il doit être si vieux!.. Maintenant que vous savez, aidez donc un peu cette pauvre Denise. Peut-être M. de Thymérale, qui est très distrait, ne la regardera-t-il jamais au milieu d'autres jeunes filles... Tandis que, si vous lui disiez tout simplement: — Cette petite, à côté de qui vous passez sans la voir, est un trésor... — Qui sait?.. Il a grande confiance en toi, chère maman, nous le connaissons depuis si longtemps! Essaie, je t'en prie...

M^{me} de Villard, tandis que Georgette parlait en la câlinant, passait d'un air pensif la main sur les cheveux de sa fille et regardait droit devant elle, le sourcil contracté. J'étais aussi mal à l'aise qu'elle paraissait l'être elle-même. Malheureuse mère qu'un mot de son enfant peut faire rougir... combien je la plaignais!..

— Tu lui en parleras bien mieux que moi, dit enfin M^{me} de Villard avec cet aplomb désespéré qui vient toujours en aide aux femmes dans les situations difficiles. Dimanche prochain, puisque tu le désires, M. de Thymérale dînera avec nous.

— Oh! je n'oserai jamais! s'écria Georgette, devenant toute rouge, et puis ce serait trahir Denise!

Néanmoins, le dimanche suivant, elle osa dans une certaine mesure. J'étais du dîner. Thymérale fit bonne mine à Georgette, la complimenta gaîment et rompit la glace par des plaisanteries, si bien qu'elle se mit à l'intriguer avec une gaîté égale à la sienne, lui affirmant que, sans le voir, elle était au courant de tous ses faits et gestes... Oh! il avait beau se dérober, elle était fée... Pour le prouver, elle lui raconta une foule d'incidens puerils qui le concernaient plus ou moins et qui s'étaient passés dans le salon de M^{me} de Brinay.

— Ah! ça, dit-il, quel espion avez-vous mis à mes trousses?.. Je suis curieux de le savoir.

Là-dessus elle se renversa sur sa chaise en riant de ce beau rire clair de l'enfance qui est, bon gré mal gré, communicatif. M^{me} de Villard seule ne s'y joignit pas.

— Allons! ne le tourmente plus, dit-elle à la fin d'un ton bref.

Puis se tournant vers Thymérale :

— Georgette a une petite amie qui vous rencontre chez votre tante de Brinay. Je ne vous savais pas, par parenthèse, si assidu chez cette tante-là.

— Oh! assidu!.. J'y vais trois ou quatre fois dans l'hiver, et ces visites ne sont pas des parties de plaisir. Mais M^{me} de Brinay compose à elle seule toute la famille qui me reste, je suis son unique héritier,.. je lui dois donc quelques égards, reprit en riant Thymérale, et le meilleur moyen de garder ses bonnes grâces est d'aller croquer des gâteaux secs, très secs, entre quatre et cinq heures à ses mercredis. L'effort est méritoire, car ils ne sont pas précisément folâtres, les mercredis de ma tante! Figurez-vous un vénérable hôtel rue Saint-Guillaume, un hôtel borné à droite par un orphelinat, à gauche par un magasin d'articles de dévotion. Devant cet hôtel stationne à jour fixe une longue file de voitures, et de chacune de ces voitures, armoriées pour la plupart, descend une femme en tenue ascétique, robe noire couvrant discrètement jusqu'au bout de la bottine, moins de cheveux et plus de chapeau qu'à l'ordinaire, l'air angélique et pénétré que prend toute dévote partant en tournée d'aumônes ou en conquête d'âmes. On se salue avec le muet recueillement qui sanctifie les politesses échangées après vêpres sur les degrés de Saint-Thomas-d'Aquin. L'aspect de la maison et du jardin prépare à celui de la maîtresse de céans. Jamais on n'a sarclé l'herbe, qui pousse où bon lui semble, même entre les pierres disjointes du perron conduisant à notre ouvroir. C'était il y a cent ans un salon où l'on tenait bureau d'esprit; mais les caillettes qui seraient venues il y a cent ans, une bobine de parfilage dans leur sac, se piquent maintenant les doigts sur des layettes de grosse toile destinées aux enfans trouvés, aux petits Chinois et autres petits mécréans.

Dans ce salon, poursuivit Thymérale, qui se battait les flancs pour égayer Georgette et chasser les nuages qui assombrissaient le front de sa mère, Jean, le vieux valet de chambre qui a l'air d'un sacristain en livrée, introduit chaque nouvelle venue. La maîtresse de la maison salue d'un signe de tête, car il est réglé dans les statuts de l'association qu'on évitera de se lever afin de ne pas dérober aux pauvres un seul instant de zèle, et l'on s'assied en rond autour des grandes tables de travail.

— En somme, c'est très bien de la part de toutes ces belles dames, fit observer Georgette, c'est de la charité. Pourquoi donc n'y vas-tu pas, maman, toi qui es si adroite l'aiguille à la main? M^{me} de Brinay serait ravie. Tu dois connaître M^{me} de Brinay, puisque son neveu...

— Non, interrompit précipitamment Thymérale, les yeux fixés sur le fond de son assiette, votre maman ne s'est jamais souciée de faire connaissance avec la bosse et le nez rouge de M^{me} de Brinay; je ne veux pas dire que ce soit une méchante personne, mais elle a tant de ridicules!

— Lesquels?

— D'abord elle s'appelle Rogatienne.

Georgette partit d'un éclat de rire.

— Et puis des ridicules de vanité... On vous aura dit, puisque vous savez tout, qu'elle est madame et comtesse du droit que confère aux chanoinesses le chapitre le plus ancien du monde chrétien. Le grand cordon et la croix d'émail qu'elle a le droit de porter ont cousolé ma tante Rogatienne d'être horriblement défigurée par la petite vérole...

— Tant mieux, pauvre femme! Vous ne lui connaissez pas d'autres défauts?

— Mon Dieu! répliqua Thymérale, pressé sans miséricorde, en critiquant ses ridicules, je pensais surtout à ceux de son salon. Il est certain que plus d'une sotte vient chez elle pour avoir l'honneur de s'asseoir à côté de quelque duchesse qui ailleurs ne lui eût jamais adressé la parole, pour quêter des invitations dans le grand monde, ou, comme M^{me} d'Orfeuil, cette peste, pour marier ses filles.. — Georgette me poussa vivement le coude. — Car, reprit Thymérale, il s'est décidé plus de mariages dans ce cénacle qu'en aucun autre lieu du monde. Par contre, la plus grosse dot, les quartiers de noblesse les plus irréprochables ne suffiraient pas toujours de l'autre côté de l'eau pour établir le mérite d'une demoiselle à marier, si l'on n'y ajoutait le prestige d'une année au moins de mercredis chez la comtesse de Brinay. Votre amie, puisque vous avez une amie dans la place, a dû vous dire cela...

— Il y a aussi, ajouta Thymérale à demi-voix, en s'adressant à M^{me} de Villard, tandis que Georgette se penchait vers moi pour parler tout bas de Denise, il y a aussi bon nombre d'hypocrites qui viennent chercher là un certificat de vertu. Tenez, M^{me} de Saint-Béat elle-même traverse quelquefois le salon comme un ouragan, en semant sur son passage de petits béguins fabriqués par sa femme de chambre ou des ornemens d'église taillés dans ses vieilles robes de bal. Il n'en faut pas davantage pour que le lendemain on dise en chœur à ce pauvre diable de Saint-Béat, qui vient, en jaloux

qu'il est, aux informations chez ma tante, que sa femme a édifié l'ouvrage... Elle n'a fait cependant qu'y passer sous prétexte qu'elle était en train de visiter les pauvres et qu'elle avait encore dix-sept étages à monter... Si on la rencontre en fiacre, dans des quartiers peu fréquentés, c'est encore pour les pauvres... Les pauvres ont bon dos!

— Qu'est-ce que vous dites? demanda Georgette, qui n'avait entendu que la fin de la phrase.

— Nous parlons de l'abbé Coussin, répondit effrontément Thymerale, du bon abbé Coussin, doux, replet et arrondi comme son nom, qui visite quelquefois le salon-atelier de la rue Saint-Guil-laume...

— Oh! oui, s'écria Georgette, Denise m'a parlé de lui... Il exhorte ces dames et il les flatte un peu aussi...

— S'il les flatte! J'ai entendu sa dernière allocution. Sainte Élisabeth de Hongrie, sainte Chantal, la fleur de l'aristocratie céleste lui fournissaient des comparaisons qui n'étaient pas trop au désavantage du paradis de ma tante. Il place en tête de tous les mérites l'active charité de « ces chères abeilles du bon Dieu » (c'est son mot), et les chères abeilles en l'écoutant prennent des poses sérapiques...

— Que vous êtes méchant! s'écria Georgette, et que vous êtes drôle!.. Il me semble entendre Denise...

— Denise, c'est votre amie qui me connaît? demanda Thymerale. Georgette fit un signe affirmatif.

— Comment est-elle, cette fine mouche?

— Oh! charmante...

— Ces demoiselles le sont toutes... Vous ne m'apprenez donc rien.

— Rappelez vos souvenirs, Thymerale, dis-je malicieusement. Une grande brune, un peu maigre...

— Mince tout au plus, interrompit Georgette avec indignation. Et depuis que vous ne l'avez vue, elle a beaucoup engraisé.

— Signe particulier, continuai-je, force taches de rousseur, ce qui est rare avec les cheveux noirs.

Georgette se récria : — Quelle calomnie! Des taches de rousseur! elle n'en a que deux ou trois et si bien placées dans le rose des joues! Cela lui donne un petit air hâlé dont tout le monde lui fait compliment.

— Calmez-vous, dit gravement Thymerale, je raffole des taches de rousseur et le portrait que cet homme mal intentionné me fait de votre amie ne lui nuit en aucune façon, au contraire; mais je ne crois pas l'avoir jamais aperçue. Il y en a tant de ces petites filles!

— Il y en a bien peu qui la valent, répartit Georgette d'un ton piqué ; d'ailleurs Denise n'est pas une petite fille ; elle a dix-sept ans et demi.

— Vraiment ! dit Thymerale avec indifférence. Alors M^{me} de Brinay doit penser déjà à la marier. Quelques jeunes gens rôdent autour de cet assortiment de vertus chrétiennes et de dots rondes patronné par ma tante ; à l'un elle impose des billets de loterie, à l'autre elle recommande un livre de dévotion, à tous elle distribue des conseils. Il ne leur faut pas beaucoup d'esprit pour faire ainsi leur chemin.

— Et vous?.. quels conseils peut-on bien vous donner ? demanda M^{me} de Villard d'une voix sèche qui chez elle trahissait toujours l'émotion contenue. On vous presse de vous marier, je suppose ?

— Naturellement... depuis des siècles... et vous savez avec quel succès. Il n'est plus temps pour moi de songer à faire mon chemin. J'ai passé l'âge. Qu'en dites-vous, M^{me} Georgette ?

— Mais, je ne trouve pas, répondit celle-ci en devenant pourpre comme si elle eût livré à la fois tous les secrets de son amie. Il y a des jeunes filles qui aiment les vieux maris, et si vous vouliez...

Thymerale la déconcerta en lui faisant un beau salut comme pour la remercier de son indulgence.

— Vous entendez votre fille, madame, je ne serais plus qu'un vieux mari...

M^{me} de Villard prit part à notre gaité, mais son rire était un peu nerveux, et elle tourmentait le tapis du bout de son pied avec impatience.

— Mon Dieu ! me dit Georgette à l'oreille, je m'y suis mal prise, je crois... c'est votre faute aussi... Comment faire?..

— Bah ! répondis-je en guise de consolation, il saura la reconnaître maintenant. Les taches de rousseur sont un signallement.

Furieuse, elle refusa de me dire bonsoir.

Tandis que M^{me} de Villard reconduisait elle-même sa fille au pensionnat quelques minutes après, Thymerale alluma une cigarette, se jeta dans un fauteuil et se mit à fumer en silence. Je l'observais, essayant de suivre ses pensées dans les spirales bleues qui montaient rêveuses vers le plafond.

— Comme les enfans grandissent vite ! dit-il enfin. Georgette ne pourra rester bien longtemps en pension... Que fera-t-on d'elle ensuite ? ajouta-t-il après une pause.

— Oui, que fera-t-on d'elle ? répétai-je comme un écho.

Il continua de fumer, puis haussant les épaules : — Pauvre petite !

Je crois que pour la première fois il pensait au tort irréparable que lui avait fait sa mère, au tort dont il était complice. Cette jeune

destinée prise et broyée entre l'élan de leur passion et la rigueur des lois sociales, lui inspirait de la pitié; ce ne fut qu'un éclair.

Thymerale, semblable à beaucoup d'hommes de ce temps-ci, avait adopté la doctrine commode du combat pour l'existence, pour le bonheur, pour le succès, et la poussait à ses dernières limites. Il lui semblait naturel et fatal qu'un certain nombre de victimes subalternes fussent immolées à la satisfaction des instincts de quelques privilégiés. S'il fallait, quand on enlève une belle jeune femme dont on est amoureux, réfléchir que l'on brise du même coup l'avenir d'une petite fille encore presque au berceau, ce serait trop ridicule! Et pourtant ce soir-là Thymerale se sentait attendri malgré lui par la candeur de cette enfant prête à entrer si confiante dans le monde, qui ne lui réservait que des humiliations et des déboires... peut-être allait-il jusqu'à s'adresser des reproches. Plus probablement il accusa tout bas la femme qu'un fol amour pour lui avait entraînée sans doute, mais qui après tout était mère et qui à ce titre aurait dû résister. Oui,... il l'accusa,... je le vis à l'expression dure de son visage tout à l'heure ému,... et après tout, c'était sinon le meilleur moyen, du moins le plus facile de se mettre la conscience en repos.

VIII.

A dix-sept ans, quand elle sortit de pension, Georgette était vraiment une aimable créature sincère et bonne, simple et enjouée, facile à rendre heureuse. Elle ressemblait beaucoup à sa mère, bien qu'elle fût loin d'être aussi belle; mais sa physionomie était différente, franche jusqu'à l'indiscrétion au lieu d'être impénétrable. Je m'amusais parfois à les comparer: celle-ci, pensais-je, n'exigera de la vie que ce qu'elle peut donner, elle ne s'égarera pas dans des rêves, elle se contentera du lot le plus modeste pourvu qu'il lui soit permis d'exercer dans le cercle étroit de la famille son dévouement et cette grâce étrangère à toute coquetterie qui n'est le partage que de quelques femmes d'élite, cette grâce qu'on a si bien définie: la bonté en action. Le devoir lui sera facile, et comme naturel. Sa piété est celle d'un petit enfant; toutes les raisons que l'autre invoque pour s'être détournée des pratiques religieuses n'auraient rien pu contre une foi aussi ferme et aussi naïve; il n'y a en elle aucun désir de briller, elle est capable de s'attacher naïvement et pour toujours au premier honnête homme qui lui dira qu'il l'aime, sans s'inquiéter que cet honnête homme bien épris ressemble ou non à un héros de roman; avec lui, elle s'accommodera de tous les genres d'existence: elle saurait vivre contente, en

fermière, à la campagne, de même que pour le moment elle jouit de tout son cœur des plaisirs de Paris.

Je me disais cela avec un intérêt plus tendre encore qu'à l'ordinaire, certain soir à l'Opéra, en la regardant de loin boire à longs traits, pour ainsi dire, savourer par tous les pores la musique d'un chef-d'œuvre, ravie, les yeux braqués sur la scène avec une curiosité palpitante, les oreilles ouvertes à la voix d'une grande cantatrice comme elles l'eussent été à celle des anges. Parfois une larme involontaire roulait sur sa joue, semblable aux gouttes de rosée sur les pétales d'une fleur, puis presque aussitôt un sourire séchait cette larme dont elle ne s'était pas aperçue, et l'expression de son visage, ouvert comme un livre que tout le monde pouvait lire sans qu'elle eût à en rougir, disait pendant les duos d'amour : — Moi aussi je serai aimée ! — Il n'y avait dans cette espérance visible à fleur de peau aucun mélange d'inquiétude ni de trouble ; l'hymne sublime des amans était une promesse qui tombait d'en haut, droit à son jeune cœur, voilà tout. Elle la recueillait sans la bien comprendre encore.

De ma place, je ne perdais rien de ce qui se passait dans la loge au bord de laquelle étaient posées ses petites mains gantées de blanc ; au-dessus s'avancait, souple et frêle encore, un joli buste noyé dans une buée de tulle blanc aussi d'où émergeait sa tête attentive couronnée d'une tresse superbe, sans autre ornement qu'une seule rose. Au près d'elle sa mère, à demi renversée dans son fauteuil, prenait cette attitude convenue, indolente et un peu banale, des femmes qui sentent que les regards s'attachent sur elles et qui ne veulent pas paraître s'en soucier. Comme à l'ordinaire en effet, elle ne se souciait que de Thymérale, qui, assis derrière elle, lui parlait bas de temps à autre avec une indifférence affectée. Du même air, elle laissait tomber quelque monosyllabe, s'accordant avec lui pour critiquer tel acteur, tel passage de musique, au grand désespoir de la jeune fille, qui trouvait tout parfait.

La salle était très brillante, les habitués à leur poste, les femmes en grande toilette, parmi elles M^{me} de Saint-Béat, coiffée d'un papillon de diamans, ses épaules satinées, audacieusement sorties du corsage, qui ne tenait pas ; — c'était le signe particulier de tous les corsages de M^{me} de Saint-Béat ; — elle persistait dans des mouvemens d'oiseau d'une pétulance qui n'était plus en rapport avec son âge, relevait dix fois dans une minute son épaulette prête à tomber, lorgnait, se retournait, gesticulait, distribuait à droite, à gauche, des bonjours du bout de son éventail, parlait aux plus beaux endroits et faisait évidemment ses délices du défilé de petits jeunes gens qui se renouvelait dans sa loge à chaque entr'acte, véritable invasion devant laquelle se retirait, avec une discrétion mélan-

colique et résignée, M. de Saint-Béat, le mieux dressé des maris, pour aller faire un tour au foyer. Entre le second et le troisième acte, je suivis le flot, et la reine de tant de cœurs daigna me retenir un instant; nous causâmes, elle n'était occupée qu'à se faire indiquer les célébrités du demi-monde, les célébrités de la veille, s'entend, car toutes les autres, elle les connaissait et les nommait très haut, discutant. approuvant cette robe, cette coiffure, cette manière de poser le fard : — Elles sont plus fortes que nous, répétait-elle avec une vague envie. Les femmes du monde n'osent pas. Dites, connaissez-vous une femme du monde assez courageuse pour arborer cette perruque rousse, et cependant quoi de plus joli?

Je pensai à part moi, que, le lendemain, elle oserait probablement.

— Oui, reprit-elle après avoir promené de nouveau sa lorgnette à travers la salle, oui, elles y sont toutes... sans exception... Tiens, votre amie, M^{me} de Villard!... toujours imperturbablement belle... Quel secret ont donc ces femmes-là pour ne pas changer?

Je ne pus relever l'impertinence d'un rapprochement à peine indiqué, mais cependant facile à saisir; déjà M^{me} de Saint-Béat poursuivait avec volubilité : — Sa fille la vieillit pourtant,... rien ne vieillit comme le voisinage d'une grande fille. Il est impossible que Thymerale ne s'en aperçoive pas... Sa fidélité va devenir tout à fait ridicule... Voyez donc cette mine de beau-père! Pourquoi n'avoir pas condamné la demoiselle aux robes courtes à perpétuité? Une personne d'esprit laisserait au logis cette preuve de ses trente-cinq, quarante... quel âge peut-elle bien avoir, M^{me} de Villard?.. Attendez, nous allons trouver cela,... ce n'est pas difficile... Autant exhiber son acte de naissance tout simplement qu'une progéniture aussi compromettante.

M^{me} de Saint-Béat n'avait jamais eu d'enfans, ce qui lui permettait d'avoir l'âge qu'elle voulait en dépit des démentis chaque jour plus impérieux que lui donnait son miroir.

Au fond, cette coquette raisonnait logiquement... Je savais M^{me} de Villard assez faible et assez préoccupée de l'opinion de Thymerale pour souffrir en effet, quelque tendresse qu'elle eût pour sa fille, de l'épanouissement de cette beauté naissante auprès de la sienne encore intacte, mais prête à décliner. Jalousie odieuse?.. Non, cette souffrance involontaire n'avait rien de commun avec la jalousie; mais c'était en regardant grandir Georgette que Thymerale avait pu compter les années de leur liaison; la présence de Georgette était une perpétuelle dénonciation du secret que toute femme qui tient à son empire souhaite le plus de cacher. Sans doute, le sentiment maternel aidait M^{me} de Villard à prendre son parti de ce qui était au fond un sujet d'angoisses pour elle, mais

chaque fois néanmoins que Thymerale lui disait : — Georgette devient femme, — ou — Georgette embellit, — il lui semblait qu'il ajoutât intérieurement :

— Vos charmes pâlissent à mesure que les siens se développent... — et qu'il lui découvrit des rides au front. Certes elle était belle autant que jamais, nul ne pouvait nier cela, mais elle atteignait l'âge où d'autres cessent de l'être, et cet âge, grâce à la présence de Georgette, le monde pouvait maintenant à quelques jours près le calculer, et Thymerale avec le monde.

Les mauvais sentimens sont fatalement engendrés dans les plus nobles âmes par ces situations ambiguës que la morale réprouve. Elle s'en rendait compte... elle repoussait des pensées indignes d'elle, elle s'accusait de vanité, de bassesse, d'égoïsme. Pourquoi ce qui réjouit toutes les mères lui inspirait-il des réflexions pénibles? — Hélas! c'est que la mère de Georgette était aussi la maîtresse de Thymerale!

Je plaignais M^{me} de Villard et je m'irritais contre elle tout en suivant les couloirs pour regagner ma stalle, quand une main se posa sur mon épaule, celle de Samiel. Jamais je ne revoyais ce personnage sans un secret déplaisir depuis l'aventure du duel : un peu plus fané, un peu plus rabougri, avec une insolence et une audace plus marquées, en homme qui n'a désormais rien à perdre, il s'efforçait de continuer le même petit métier à travers le monde et les journaux; seulement son étoile s'était réduite aux proportions d'une pâle veilleuse, comme il arrive toujours pour les succès de mauvais aloi; il avait perdu la vogue, d'autres avaient pris son rôle en y apportant des qualités nouvelles; les articles et le ton de Samiel avaient leur date... Ils n'étaient plus dans le mouvement.

— Eh bien! me dit-il, vous êtes donc toujours le cavalier servant de cette éternelle Blanche? En voilà une qui peut se flatter d'attacher ses amis!.. Du reste à la rigueur cela se conçoit. Elle est étonnamment conservée... Oui, elle se défend mieux qu'aucune femme que j'aie jamais connue, poursuit Samiel en appuyant avec férocité sur chacun de ces mots qui eussent assassiné la malheureuse si elle eût pu les entendre. Mais c'est égal, j'ai mes idées sinon sur votre constance, du moins sur celle de Thymerale. La petite est bien gentille, — un vrai bouquet de roses de mai! — Vous qui savez le fond des choses... ne croyez-vous pas que peut-être...

— Ne parlez pas de cette enfant, je vous prie, interrompis-je d'un ton si impérieux que Samiel fit la grimace comme si je lui eusse dit : — Je vous défends de parler d'elle!

Mais il se ravisa, enfouça son chapeau sur sa tête, haussa légèrement les épaules, tourna les talons et s'éloigna en répliquant d'un air d'insouciance : — Au fait, cela m'est égal, vous comprenez!...

Cela lui était égal absolument, je n'en doutais pas, mais il avait jeté son venin... Il l'avait jeté peut-être dans mainte oreille plus complaisante que la mienne. Pendant tout le dernier acte je fus sourd à la musique; j'étais plongé dans mes réflexions. Tantôt j'observais Georgette, toujours étrangère à ce qui n'était pas le spectacle, tantôt la loge de M^{me} d'Orfeuil, presque en face de celle de M^{me} Villard. M^{me} d'Orfeuil coiffée sans prétention d'une espèce de turban, s'effaçait derrière ses filles. Denise était là; elle n'avait pu adresser à son amie qu'un salut rapide à la dérobée pour éviter les admonestations maternelles, et maintenant elle écoutait, les yeux fixés sur Thymérale indifférent à sa présence, ce mélodieux langage qui pour son cœur déjà torturé, avait un tout autre sens que pour le cœur libre et ingénu de Georgette. Mieux que Georgette elle comprenait. Ces cris d'amour et de désespoir éveillaient au plus profond d'elle-même un écho douloureux; ce n'était pas une fiction qui se déroulait devant elle, c'était la vie, sa propre vie, cette vie à peine commencée, où le rêve pourtant avait déjà fait place à d'amères déceptions.

Elle se dominait bravement, mais sous ses bras croisés, je voyais haleter sa poitrine et ses lèvres se serraient de façon à rendre plus frappante encore l'expression de son visage aminci, altéré. En vain essayait-elle de regarder la scène où se poursuivait le dénouement tragique, toujours ses grands yeux noirs brûlans d'un feu sombre revenaient à Thymérale comme attirés par un aimant. Pour moi le drame était tout entier dans la salle, je ne voyais que ces deux jeunes filles, l'une menacée, l'autre atteinte déjà par l'implacable fatalité qui ne se lasse pas de faire des victimes. Mon cœur se serrait; c'est que le bonheur de la jeunesse m'est je ne sais quoi de sacré... Il semble si naturel d'être heureux à cet âge rayonnant où tout s'épanouit, où tout gazouille!.. S'imaginer-t-on le printemps sans fleurs? La jeunesse triste et dépossédée est une anomalie au moins égale. Certes, dans ce milieu brillant et paré, il y avait bien d'autres douleurs; ces sourires, ces jeux d'éventails, cachaient à chaque rang de loges plus d'une plaie secrète: comment en douter? Mais il ne s'agissait plus d'enfans. Un temps vient où nos malheurs sont le résultat de nos fautes, tout au moins de nos imprudences, enfin de nos propres actes, où nous en avons la responsabilité; et puis la raison s'est fait jour au milieu de nos émotions confuses, on est pourvu de cette sagesse mondaine qui atténue chez chacun la faculté de souffrir, on a pris son parti de l'inévitable, triste mot!.. On se contente de ces à-peu-près qui font horreur à l'âge de la foi et de l'enthousiasme, à l'âge où l'on attend tout de la vie, où l'on est digne en effet de tout recevoir!

— Pourquoi ne m'aime-t-il pas? devait se demander Denise, incapable dans son innocence de comprendre quels liens secrets et flétris retenaient loin d'elle celui qu'elle croyait libre, puisqu'il n'était pas marié.

— Pourquoi le monde me repousse-t-il? devait bientôt se demander Georgette.

Et si un jour elles devinaient l'énigme que leur posait un sphinx prêt de toute façon à les dévorer, le supplice ne serait que pire... Pauvres, pauvres petites!.. J'abandonnais encore à son sort Denise d'Orfeuil, qui ne m'intéressait que d'une façon secondaire, mais Georgette! Que n'aurais-je pas donné pour qu'un homme brave et dévoué, un mari digne d'elle, la transplantât, sans lui laisser le temps de s'éveiller, du songe heureux qui la berçait encore, dans une douce et honorable réalité! Hélas! c'était en vain que je cherchais ce protecteur, cet époux, ce sauveur, parmi les jeunes gens qui autour de moi frappaient méthodiquement l'une contre l'autre leurs mains gantées ou ramenaient sur leur front, tout en parlant entre eux des prochaines courses du bois de Boulogne, de petites mèches de cheveux ondes comme ceux des femmes. Ils lorgnaient les jambes des danseuses et filaient après le ballet. S'ils accordaient un regard à quelque loge honnêtement garnie, c'est qu'une grosse dot s'y prélassait sous la garde d'une famille bien posée. J'étudiais leurs physionomies sèches, éteintes, où rien ne révélait la passion généreuse, où se peignaient en revanche l'égoïsme, le contentement de soi : ils étaient tous blasés, incapables de courir le moindre risque pour l'amour de qui que ce fût; toute entreprise romanesque les eût fait sourire de dédain. Ils s'amusaient à leur manière, prudemment, modérément pour la plupart, jusqu'à l'heure d'un mariage froidement accepté comme la fin inévitable de folies faites sans fougue, par habitude plutôt, par *genre*. Si j'eusse dit à l'un d'eux : — Le bonheur est là... vous voyez... cette ravissante enfant à cheveux blonds, en robe blanche,.. — il eût demandé aussitôt, je n'en pouvais douter : — Qu'a-t-elle?.. Qui est-elle?.. — Et, en admettant que j'eusse réussi à le satisfaire sur la première question, il m'eût été difficile de répondre à la seconde.

TU. BENTZON.

(La troisième partie au prochain n°.)

LORD BEACONSFIELD

ET SON TEMPS

II¹.

LA JEUNE ANGLETERRE.

I.

« Nous nous rencontrerons à Philippes. » Ainsi se terminait la lettre de défi que M. Disraeli avait adressée, le 5 mai 1835, à O'Connell. Le 7 décembre 1837, trois semaines après l'ouverture du premier parlement de la reine Victoria, une motion de M. Smith O'Brien provoquait, sur les affaires d'Irlande, une discussion dans laquelle O'Connell intervint. A peine le grand agitateur avait-il terminé son discours que M. Disraeli, à son tour, prenait la parole. Aussitôt des murmures et des vociférations éclatèrent sur les bancs où siégeait la députation irlandaise : les amis d'O'Connell, tantôt par des cris, tantôt par des rires affectés et bruyans, s'efforçaient de couvrir la voix de l'orateur. La tradition veut qu'ils aient réussi, que M. Disraeli, troublé et impuissant à dominer le tumulte, ait dû renoncer à la parole. Cette tradition exagère les faits. M. Disraeli avait parlé trop fréquemment sur les *lustings*, au milieu des cris, des grognemens et des sifflets d'auditoires tumultueux, pour se laisser aussi facilement déconcerter. On peut lire son discours dans les journaux du temps et dans l'impartial *Hansard*, qui a fidèlement enregistré et les bruyantes interruptions dont il fut fréquemment l'objet et les marques d'approbation qui lui furent données à plusieurs reprises par les tories. On remarqua même que sir Robert

(1) Voyez la *Revue* du 4^{er} octobre.

Peel, d'ordinaire fort peu démonstratif, fut un de ceux qui applaudirent le plus souvent et avec le plus de vivacité. M. Disraeli alla donc jusqu'au bout de son discours ; mais il est évident, pour qui sait lire, qu'il s'était tracé un cadre trop étendu et que, vaincu par la fatigue, il n'a pu donner à sa pensée tout le développement qu'il avait projeté. Les témoignages contemporains attestent également que, la ténacité de l'orateur surexcitant l'animosité de ses adversaires, sa voix fut plusieurs fois couverte par des clameurs au milieu desquelles elle se perdait. Quant à la phrase célèbre par laquelle il termina son discours, en voici le texte d'après *Hansard* : « Pour bien des choses j'ai dû m'y reprendre à plusieurs fois, et j'ai souvent fini par réussir. Je m'arrête pour aujourd'hui, mais le temps viendra où vous m'écoutez. » On sait si cette fière prédiction s'est accomplie.

L'accueil fait à M. Disraeli était d'autant plus propre à le décourager, qu'il est de tradition, dans les deux chambres du parlement, de témoigner une grande bienveillance aux orateurs qui débutent. Pourtant, loin de se laisser abattre, il ne vit dans sa mésaventure qu'une leçon dont il devait faire son profit. Il comprit la nécessité de s'abstenir de parler longuement jusqu'à ce qu'il eût acquis l'oreille de la chambre, de modérer l'exubérance de ses gestes et de corriger certaines intonations de sa voix. Sept jours après son premier discours, il prenait de nouveau la parole, mais dans un débat où personne ne pouvait contester sa compétence, pour appuyer la présentation du bill de M. Talfourd sur la propriété littéraire. Il parla un peu plus longuement au cours de la seconde lecture de ce bill, invoquant l'exemple d'écrivains éminens dont la vie, comme celle de Southey, n'avait été qu'une longue lutte contre la pauvreté, tandis que leurs œuvres enrichissaient les libraires. Les engagements qu'il avait pris vis-à-vis des électeurs lui faisaient une obligation de se prononcer contre la motion par laquelle M. Villiers demandait annuellement l'abolition des droits d'entrée sur les céréales. Il le fit dans un discours très court et très simple, où il s'efforça de démontrer que l'existence des *Corn Laws* n'était pas préjudiciable à l'industrie manufacturière, parce que le renchérissement que ces lois pouvaient produire dans le prix du pain ne représentait qu'une fraction infinitésimale des salaires habituels. Une courte protestation contre le principe d'un bill sur l'administration municipale en Irlande, qu'il considérait comme un pas vers la centralisation, fut son dernier effort pour cette année.

Dès la session de 1839, il se sentit plus sûr de son terrain et prit plus souvent la parole. Le ministère ayant présenté de nouveau le bill sur les municipalités irlandaises, M. Disraeli, dans un discours qui obtint l'approbation et les applaudissemens d'O'Con-

nell, combattit cette mesure, ainsi qu'il l'avait fait l'année précédente, comme un empiètement sur l'indépendance municipale et une atteinte aux libertés de l'Irlande. Une motion de M. Hume, en faveur de l'extension du droit de suffrage à tous les locataires d'une maison entière, lui fournit l'occasion d'exposer quant au rôle et à la composition du corps électoral les idées qu'il avait développées dans son livre sur la constitution anglaise, et qui devaient servir de base au bill de réforme de 1867. A son avis, le bill de 1832 aurait dû avoir pour objet d'accorder une représentation aux intérêts nouveaux qui n'étaient pas représentés et qui avaient droit à l'être. Ce bill, au contraire, partie en supprimant des collèges entiers et partie en faisant absorber les électeurs existans par la multitude à laquelle l'abaissement de la franchise conférait le droit de suffrage, avait retiré à l'ancien corps électoral la part d'influence qu'il possédait en vertu de titres consacrés par la tradition. Le bill de 1832 ne reposait donc ni sur le développement historique des institutions anglaises, ni sur un principe clair et défini. Partant de la règle fondamentale de la constitution, qui veut qu'impôt et représentation aillent de pair, M. Disraeli admettait avec M. Hume que les citoyens qui paient l'impôt indirect sont fondés à demander d'être représentés comme ceux qui paient l'impôt direct ; ils avaient donc droit, non point à être tous électeurs, mais à avoir au sein du corps électoral, qui est un des pouvoirs de l'état, des représentans qui concourussent à la direction des affaires publiques. Le tort des radicaux, aux yeux de M. Disraeli, était de vouloir transformer les membres de la chambre des communes, qui représentent les divers intérêts dont la réunion constitue la nation, en de simples délégués de ce qu'ils appelaient le peuple, c'est-à-dire d'une seule classe à qui sa supériorité numérique assurerait la prépondérance et à la merci de laquelle tomberaient tous les intérêts ainsi que les destinées de la nation.

Ce fut à l'occasion du bill de lord John Russell sur l'instruction primaire que M. Disraeli prononça, pour la première fois, un grand discours. Le parlement votait depuis plusieurs années un crédit de 20,000 livres qui était réparti, à titre de subventions, entre les écoles établies par deux sociétés : l'une la Société nationale, qui plaçait ses écoles sous la surveillance exclusive des ministres de l'église anglicane, et l'autre, la Société des écoles nationales et étrangères, dont les écoles étaient sous la direction des ministres dissidens. Aucune surveillance n'était exercée par l'état sur ces écoles ; aucun compte de l'emploi des fonds n'était rendu au parlement. Le bill de lord John Russell avait pour objet l'institution d'un conseil de cinq membres pour présider à la distribution du crédit, la création d'inspecteurs chargés de visiter les écoles qui recevraient

une subvention, la fondation d'une école normale pour former des maîtres et enfin l'établissement d'écoles pour les petits enfans. L'école normale et les écoles primaires devaient être ouvertes à tous, sans distinction d'opinions religieuses. Ce bill, qui a été le point de départ de l'organisation d'une instruction publique en Angleterre, souleva une ardente opposition de la part du clergé anglican, et ne triompha, à une majorité de deux voix, que par l'appui des députés catholiques. Le parti tory fut unanime à le repousser. M. Gladstone, qui était alors un tory ardent, se signala par la véhémence de son opposition. Son principal argument mérite d'être signalé par le contraste qu'il offre avec les opinions subséquentes et la réputation de libéralisme de cet orateur. « Le bill, au jugement de M. Gladstone, était une tentative pour établir entre les diverses sectes chrétiennes une certaine égalité : un pareil principe était contraire à la constitution. Il mettait la vérité et l'erreur sur un pied d'égalité. La pratique de la constitution avait été jusqu'à ce moment et la loi présente du pays était encore de soutenir uniquement l'église que la législature avait déclarée être l'église du pays. Si l'on prétendait que l'état a le devoir de subventionner toutes les écoles, ne serait-ce pas aussi son devoir de subventionner toutes les églises? »

M. Disraeli combattait le bill à un tout autre point de vue. Ce qu'il repoussait, c'était l'intervention de l'état; c'était la création d'un mécanisme officiel. L'éducation des enfans intéresse surtout la famille : c'est donc une matière essentiellement domestique où il faut faire la part des citoyens aussi large et la part de l'état aussi restreinte que possible. Les gouvernemens qui suppléent par l'action administrative à l'accomplissement des devoirs privés, les gouvernemens qui s'intitulent paternels, sont les plus prompts à dégénérer en despotisme. « Il y avait, en ce monde, un pays où l'instruction était donnée par l'état, où elle était le seul titre aux emplois publics. Ce pays devait être assurément, aux yeux des auteurs du bill, l'école normale des nations, la société modèle. Or ce pays était la Chine. Pour ne point sortir de l'Europe, le gouvernement paternel de la Prusse faisait assez voir que la plus sûre méthode pour inculquer à une nation l'obéissance passive était de la façonner à la tyrannie dès le berceau. Le parlement devait réfléchir avant de permettre un seul pas dans cette voie. Que l'état vint en aide à tous les efforts tentés en faveur de l'instruction, qu'il secondât toutes les initiatives, mais qu'il n'intervint à aucun titre dans la distribution de l'enseignement : son assistance suffisait. N'était-ce pas à l'initiative et à la générosité privées que l'Angleterre était redevable de ses universités, de ses cathédrales et de ses collèges? »

Ainsi, en combattant la même mesure, M. Gladstone puisait ses

objections dans l'intolérance la plus exclusive; M. Disraeli empruntait ses argumens à l'exagération d'un principe libéral et vrai, la nécessité de protéger les droits de la famille contre les empiètemens de l'état.

Le premier incident parlementaire qui fixa l'attention sur M. Disraeli fut le débat auquel donna lieu, le 12 juillet 1839, la mémorable pétition des chartistes. A ce moment, les classes ouvrières étaient en proie à l'agitation la plus redoutable : des rassemblemens tumultueux avaient lieu journellement dans les villes manufacturières et dans les districts houillers ; le langage le plus menaçant s'y faisait entendre : on parlait ouvertement d'en appeler à la force si les réclamations du peuple n'étaient pas écoutées. La ville de Llandloes, dans le pays de Galles, était demeurée quelque temps au pouvoir de l'émeute : le sang avait coulé à Birmingham. Une pétition, couverte d'un million et demi de signatures, demandait à la reine de renvoyer le ministère et de prendre de nouveaux ministres qui fissent de l'adoption des cinq points de la charte une question de cabinet. Feargus O'Connor recommandait, dans le *Northern Star*, que cette pétition fût portée au parlement par une procession de cinq cent mille hommes, s'avancant paisiblement et en bon ordre, mais ayant tous un mousquet sur l'épaule. Le gouvernement avait donc de sérieuses inquiétudes : lord Melbourne, déjà fatigué du pouvoir, avait essayé de se soustraire à une tâche trop lourde ; mais il avait dû retirer sa démission quelques jours après l'avoir donnée. C'est dans ces circonstances critiques qu'un débat s'engagea au sein de la chambre des communes. La pétition avait été apportée à Westminster par les délégués de la convention chartiste, sur un énorme chariot : on avait dû construire un appareil spécial pour introduire cette masse de parchemin dans la salle des séances, où elle demeura jusqu'après la discussion, couvrant de ses flots une partie du parquet. Dans un discours habile et modéré, M. Attwood, député radical de Birmingham, demanda à la chambre de prendre la pétition en considération ; il adjura ses collègues de ne pas repousser sans examen les prières et les vœux de plus d'un million d'hommes qui composaient l'élite de la classe ouvrière, et il termina par un parallèle entre la situation présente de l'Angleterre et celle de la France avant la révolution de 1789. Lord John Russell, ministre de l'intérieur, répondit à M. Attwood avec une extrême hauteur et comme irrité qu'on eût osé appuyer la pétition. A son avis, les demandes des pétitionnaires ne pouvaient être prises au sérieux parce qu'elles reposaient sur une erreur : à savoir que la concession des droits politiques pouvait conjurer l'effet des causes économiques qui influaient sur le bien-être des classes ouvrières.

D'après le ministre, l'agitation chartiste n'était qu'un mouvement séditieux, organisé et dirigé par quelques factieux qui voulaient exploiter les souffrances d'une partie des ouvriers.

Ce fut alors que M. Disraeli prit la parole : « Si les ouvriers, dit-il, avaient tort de chercher dans des changemens politiques le remède à leurs maux, qui leur avait inculqué cette erreur, sinon les hommes qui, pour intimider les pouvoirs publics et faire passer le bill de réforme, avaient soulevé partout les classes laborieuses, en leur répétant que cette mesure inaugurerait pour elles une ère de prospérité et de bien-être? N'était-ce pas un membre du gouvernement qui avait proposé, en 1832, de faire marcher cent mille hommes de Birmingham sur Londres, si le bill de réforme n'était pas voté? Les chartistes ne faisaient donc que mettre en pratique les leçons qui leur avaient été données par les whigs. Non-seulement les ouvriers avaient été laissés en dehors de la réforme électorale, mais toutes les conséquences de cette mesure, notamment la nouvelle loi municipale et la nouvelle loi des pauvres, avaient été pour eux ou des déceptions ou des causes de souffrances. Aussi leur hostilité ne s'adressait-elle ni à l'aristocratie, ni à la législation sur les céréales, mais à la façon de gouverner de ces classes moyennes sur lesquelles le ministère s'appuyait exclusivement. » M. Disraeli se refusait à voir uniquement l'œuvre de quelques factieux dans un mouvement d'opinion qui entraînait plus d'un million de sujets anglais. Aussi, tout en reconnaissant que les demandes des pétitionnaires étaient inadmissibles dans la forme sous laquelle elles étaient produites, il ne craignait pas d'avouer sa sympathie pour les chartistes, parce qu'il y avait là des plaintes légitimes et des souffrances incontestables qui méritaient autre chose que le dédain qu'on témoignait pour elles.

La motion de M. Attwood fut rejetée. Quelques jours plus tard, lorsque de nouvelles émeutes eurent éclaté à Birmingham, lord John Russell demanda l'autorisation de renforcer la police par une levée supplémentaire de cinq mille hommes. M. Disraeli, conséquent avec lui-même, combattit cette mesure et fut presque seul à le faire; il ne croyait pas qu'on pût avoir raison par la force d'un mal qui exigeait d'autres remèdes qu'une répression implacable. Lorsqu'on passa au vote, son ami Duncombe et lui formèrent, avec trois autres députés, toute la minorité.

Le chiffre de la minorité suffit à montrer qu'il y avait, de la part de M. Disraeli, quelque courage à prendre cette attitude et à tenir ce langage au milieu d'une crise qui semblait justifier l'emploi de mesures exceptionnelles, et lorsque le gouvernement déclarait ne pouvoir autrement répondre de la tranquillité publique. Non-seu-

lement son discours du 12 juillet fut l'objet des plus vives attaques de la part des journaux ministériels, mais lui-même eut à se défendre personnellement contre le chancelier de l'échiquier et contre un sous-secrétaire d'état, M. Fox Maule, qui l'accusèrent de se montrer par ses votes l'avocat du désordre et de l'émeute. M. Disraeli releva ces personnalités avec une extrême vivacité; mais le seul fait que des ministres se permettaient de semblables imputations suffit à faire voir quel était alors l'état des esprits. Si l'attitude de M. Disraeli irritait les partisans du gouvernement, elle ne devait pas trouver beaucoup d'approbateurs parmi les tories, dont la plupart partageaient les alarmes du cabinet.

Ces inquiétudes étaient justifiées par l'attitude de plus en plus menaçante des chartistes. Les émeutes se multiplièrent et le gouvernement dut recourir à des mesures de rigueur : il fit disperser par la force les rassemblemens ; il fit arrêter un certain nombre des principaux meneurs et les traduisit en justice; trois chartistes, Jones, Frost et Williams furent condamnés à mort pour trahison et n'échappèrent à la peine capitale que grâce à un vice de forme dans le jugement. Néanmoins, au début de la session de 1840, M. Disraeli n'hésita pas à réitérer l'expression de ses sentimens. Le 28 janvier, une motion de refus de confiance fut proposée à la chambre des communes : en la combattant, un des ministres, sir George Grey, par une évidente allusion à M. Disraeli, signala l'alliance qu'il prétendait exister entre les chartistes et certains tories. M. Disraeli ayant exprimé, dans sa réponse, le regret que des deux côtés de la chambre on n'eût pas témoigné plus de sympathie aux chartistes, les députés ministériels accueillirent ces paroles comme un aveu de l'alliance stigmatisée par sir George Grey. L'orateur s'empressa d'ajouter qu'il ne craignait pas d'avouer ses sympathies pour plusieurs millions de ses concitoyens et sa conviction qu'en présence des souffrances d'une partie considérable de la nation, le parlement avait le devoir d'étudier les causes de cette situation. Quelque temps après, M. Disraeli appuyait, dans un discours chaleureux, la protestation de M. Duncombe contre les traitemens infligés à Collins et à Lovat, qui, condamnés à quelques mois d'emprisonnement pour un écrit séditionnaire, avaient été assujettis au même régime que les plus vils criminels, confondus avec eux et obligés même à partager leur lit avec des assassins et des faux monnayeurs. M. Disraeli demanda avec indignation si les lois du pays étaient changées, et où les ministres puisaient le droit d'aggraver les peines édictées par la justice.

A partir de 1840, M. Disraeli prit part à tous les débats importants. Il forçait l'attention de ses adversaires comme de ses amis par la façon dont il rajeunissait toutes les questions, en introdui-

sant dans le débat des considérations nouvelles, des argumens imprévus. Nul ne songeait à contester son talent de parole, et sa verve sarcastique le faisait redouter des jouteurs les plus expérimentés du parlement. Il votait habituellement avec les tories, mais il n'hésitait pas à se séparer d'eux, à parler et à voter en faveur des motions présentées par les radicaux, si la liberté de conscience ou l'égalité civile étaient en jeu. Il reconnaissait néanmoins sir Robert Peel pour son chef et se déclarait fier d'être un de ses soldats. Il était surtout frappé de la persévérance et de l'habileté merveilleuse avec lesquelles Peel avait su reconstituer le parti conservateur après les élections qui avaient suivi le bill de réforme. Peel avait trouvé ce parti réduit à cent cinquante-cinq membres, abattu, découragé et abandonnant la lutte. Il l'avait rallié et ramené au combat; il avait tourné son attention et ses efforts vers la préparation des élections, et au bout de quelques années ce parti était redevenu assez puissant pour balancer les forces ministérielles et prétendre au pouvoir. M. Disraeli retrouvait donc dans Peel quelques-uns des mérites qu'il avait lui-même célébrés dans Bolingbroke et dans Pitt, et il fit son éloge dans les termes les plus nobles et les plus élevés, en appuyant, en mars 1841, une motion dirigée par son chef contre le ministère.

Sauvé d'une défaite en 1840 par une faible majorité, parce que beaucoup de conservateurs n'avaient pas voulu faire coïncider le mariage de la reine avec une crise ministérielle, le cabinet Melbourne avait depuis lors marché d'échec en échec. Il avait comprimé par la force l'agitation chartiste; il ne l'avait pas apaisée, et M. Duncombe avait pu présenter une pétition couverte de treize cent mille signatures qui demandait la grâce des chartistes condamnés. En Irlande, O'Connell avait peine à maintenir dans les limites de la légalité l'agitation en faveur du rappel de l'union. Les finances étaient en désordre, et le ministère ne savait comment rétablir l'équilibre du budget. Il acheva de se perdre en voulant toucher à la législation sur les céréales par l'établissement d'un droit fixe réduit à 8 shillings. La motion de censure, que M. Disraeli soutint de toutes ses forces fut adoptée à une voix de majorité; le ministère répondit à ce vote par la dissolution du parlement.

M. Disraeli ne se représenta point à Maidstone. Il n'avait pas de relations personnelles avec le comté de Kent. Son collègue, M. Wyndham Lewis, à l'appui duquel il avait dû son élection, était mort; des compétitions s'annonçaient parmi les propriétaires du comté, et, dans l'intérêt du parti conservateur, M. Disraeli préféra leur laisser le champ libre. Il déclina la candidature qui lui fut proposée par les électeurs de Wycombe, mais il accepta celle qui fut offerte à M. Tomline et à lui par les électeurs de Shrews-

bury. Les deux députés de ce bourg, l'un tory, l'autre whig, renonçaient tous deux à se représenter, et deux candidats ministériels s'étaient mis sur les rangs; il s'agissait donc de défendre le siège qui était acquis à l'opposition et de conquérir l'autre. Aussi la lutte fut-elle des plus vives. Les journaux whigs concentrèrent tous leurs efforts contre M. Disraeli. Non-seulement les anciennes accusations furent reproduites, mais l'animosité des whigs ne s'arrêta pas devant la vie privée. Leur agent électoral accusa M. Disraeli d'être perdu de dettes et produisit plusieurs jugemens obtenus contre lui; il fallut que M. Disraeli expliquât qu'il avait répondu pour le marquis de Chandos, et que celui-ci avait satisfait ses créanciers. Le mariage que M. Disraeli venait de contracter le mettait au contraire dans une situation de fortune tout à fait indépendante. Les deux candidats conservateurs furent élus à une forte majorité; leur victoire constituait un succès pour le parti, et M. Disraeli s'empressa d'en informer sir Robert Peel.

Les élections eurent pour résultat la nomination de 366 tories et de 292 whigs ou radicaux : le ministère était donc condamné. Le vote d'un amendement à l'adresse contraignit lord Melbourne à céder la place à sir Robert Peel. Lord Lyndhurst reprit le poste de lord chancelier et lord Aberdeen les affaires étrangères; sir James Graham devint ministre de l'intérieur et M. Gladstone président du bureau du commerce. On a prétendu que l'hostilité de M. Disraeli contre sir Robert Peel datait de la formation de ce ministère, dans lequel on aurait refusé de lui faire une place. Cette accusation s'appuie sur une insinuation que sir Robert Peel laissa échapper quelques années plus tard dans un moment d'exaspération; on ne prend pas garde qu'il dut la retirer lorsque M. Disraeli le mit en demeure de fournir ses preuves. Cette imputation de motifs intéressés ne saurait se soutenir en présence de la circulaire que M. Disraeli adressait aux électeurs de Shrewsbury plusieurs mois avant la formation du ministère et dans laquelle on lit : « Puisque l'on a poussé la curiosité jusqu'à vouloir pénétrer dans ma vie privée, on ne pourra m'accuser d'ostentation si je déclare que je n'aurais pas sollicité vos suffrages si je n'étais en possession de cette large indépendance qui fait qu'excepté comme marque et récompense de services publics, l'obtention d'une fonction quelconque m'est absolument indifférente. » M. Disraeli comptait dans le ministère des amis, et particulièrement lord Lyndhurst, qui auraient soutenu ses prétentions, s'il en avait élevé. La vérité est qu'au moment de la formation du ministère, un des confidens de Peel vint trouver M. Disraeli et lui donna à entendre que, s'il demandait à faire partie de la nouvelle administration, il recevrait satisfaction. M. Disraeli répondit que, si l'on jugeait ses services

assez utiles au parti pour le comprendre dans la combinaison ministérielle, il accepterait les fonctions qui lui seraient proposées, mais qu'il n'avait rien à demander et ne demanderait rien. A défaut de l'intérêt, serait-ce l'amour-propre qui aurait été blessé chez M. Disraeli? Cela est encore moins vraisemblable. M. Disraeli n'avait montré aucune de ces aptitudes spéciales qui désignent d'avance un homme public pour certains postes; il était un nouveau venu dans la chambre et dans son parti, tandis que Peel avait autour de lui une foule d'hommes éprouvés et déjà rompus aux affaires. On n'aurait donc pu lui proposer qu'une place de sous-secrétaire d'état ou quelque autre de ces postes secondaires habituellement attribués aux jeunes gens qui débudent et que l'on veut essayer. A trente-sept ans, dans la plénitude du talent et avec la conscience de ses forces, M. Disraeli pouvait-il ambitionner un poste subalterne? Était-ce pour si peu qu'il eût abdiqué sa liberté d'action et se fût soumis à la discipline de fer que Peel faisait peser sur ses amis et surtout sur ses collègues? Ne devait-il pas porter ses vues plus haut et attendre que le temps, les circonstances, le développement de sa situation parlementaire, qui ne pouvait que se fortifier, lui conquissent une situation plus en rapport avec sa valeur réelle? N'était-il pas préférable de conserver son indépendance afin de pouvoir se consacrer librement à la propagation de ses idées politiques et travailler à grossir le noyau qui se formait déjà autour de lui?

II.

Parmi les jeunes députés que les deux dernières élections générales avaient fait entrer à la chambre, plusieurs s'étaient laissés séduire par les théories politiques que M. Disraeli exposait avec une éloquence communicative. Il en était dans le nombre que leur position sociale mettait fort en évidence: M. Monkton Miles, lord John Manners, second fils du duc de Rutland, M. George Smythe, fils et héritier du comte Strangford. A côté d'eux se rangeaient des lettrés et des hommes du monde: Henry Hope, le fils de l'auteur d'*Anastasius*, Whytebread, que son zèle apostolique devait conduire au martyre, Faber, le futur restaurateur de l'ordre de l'Oratoire en Angleterre, Tennyson, qu'il suffit de nommer. Presque tous étaient poètes, tous avaient les nobles ardeurs et les généreuses illusions de la jeunesse. Tous rêvaient la régénération morale de l'Angleterre par le réveil des idées religieuses, la réconciliation de l'aristocratie et des classes laborieuses, le soulagement de la misère par la charité, mais surtout par la prévoyance, l'apaisement des haines et des préjugés de caste par une législation plus libérale et plus hu-

maine; enfin l'effacement des anciens partis par l'avènement des jeunes générations, imbuës d'idées plus larges et plus élevées. Tous ensemble, par la parole ou la plume, déterminèrent ce mouvement d'idées remarquable dont le souvenir est inséparable de celui de la *jeune Angleterre*, nom par lequel on désignait ironiquement le groupe de novateurs dont M. Disraeli était le chef. Ce mouvement, à la fois religieux, philanthropique et politique, tient une trop grande place dans l'histoire morale de l'Angleterre contemporaine, et le rôle de M. Disraeli y a été trop considérable pour qu'il ne convienne pas d'y insister.

L'église anglicane, à partir des premières années du XVIII^e siècle, était tombée dans un état de torpeur funeste; de plus elle était descendue à l'état de simple dépendance du gouvernement. Les dignités ecclésiastiques étaient devenues une monnaie à l'usage des partis, qui les distribuaient en récompense de service politiques. Les dignitaires ainsi choisis, sans qu'il leur fût demandé de justifier d'aucun titre, ni même d'aucune aptitude, se contentaient de toucher leur prébende, voyageaient sur le continent et se renfermaient dans une opulente oisiveté, abandonnant les soins du ministère à des substitués assez mal rétribués pour être aussi pauvres que leurs plus pauvres paroissiens. L'église avait ainsi perdu toute action sur les âmes, toute influence sur la société. Les seules productions qui sortissent des plumes ecclésiastiques étaient des recueils d'homélies ou des traités de morale affadie. Cette apathie d'une église dotée de revenus considérables et indifférente à ses devoirs spirituels formait un contraste trop frappant avec le zèle et l'activité des sectes dissidentes, soutenues uniquement par les contributions volontaires de leurs adhérens, pour ne pas avoir attiré l'attention des réformateurs. Les disciples de Bentham dirigeaient les attaques les plus vives contre la dotation de l'église et surtout contre le commerce simoniaque des bénéfices qui mettait aux enchères l'exercice du ministère spirituel.

Vers 1830, les premiers symptômes d'une rénovation se produisirent au sein de l'église elle-même, comme un contre-coup des attaques dont elle était l'objet. Deux hommes de mérites différens, deux dignitaires de l'université d'Oxford, ont attaché leur nom à ce réveil: l'un était le D^r Pusey, auteur de nombreux ouvrages théologiques et controversiste éminent; l'autre était le D^r Keble, auteur de *l'Année chrétienne* (*the Christian Year*), recueil de cantiques pour tous les jours de l'année, aujourd'hui répandus et chantés partout où se parle la langue anglaise. Pusey était un théologien, Keble était un éducateur d'une influence irrésistible sur les jeunes esprits. Ils entreprirent de ramener l'église anglicane aux doctrines et à la ferveur des premiers âges du christianisme.

Tout ce qu'il y avait de généreux et d'ardent dans la jeunesse qui fréquentait Oxford les suivit dans cette voie, et M. Gladstone lui-même n'échappa point à la contagion. Par son savoir, par l'ardeur de son zèle, par son éloquence entraînant, le Dr Newman donna un grand élan à cette rénovation religieuse. M. Disraeli a pensé et tout récemment encore il écrivait que, si au lieu d'être dirigé uniquement par des érudits et des ascètes, ce mouvement avait eu à sa tête un grand esprit, un homme fait pour le gouvernement, il aurait donné des résultats durables et conduit à une transformation de l'église anglicane, tandis que la défection du Dr Newman, entraînant après lui tant d'hommes éminens, avait ébranlé cette église jusque dans ses fondemens, et provoqué dans son sein une réaction et un réveil de l'esprit de secte et d'intolérance.

Il est permis de ne pas partager l'opinion de M. Disraeli. L'élan donné était trop grand, les esprits qui s'y abandonnaient étaient trop élevés et trop sincères pour qu'aucune influence pût prévenir le retour des scissionnaires au catholicisme. Le point de départ du mouvement avait été une réaction contre l'abus du libre examen dans les matières religieuses. La substitution du sens individuel à la doctrine traditionnelle, la liberté d'interprétation conduisant à la destruction du dogme, à la fantaisie et à l'infidélité : voilà le spectacle qu'ils avaient sous les yeux ; voilà le danger contre lequel ils avaient voulu se prémunir en remontant à l'enseignement de la primitive église, en essayant de se retremper aux sources mêmes du christianisme. Mais où trouver une autorité pour trancher les difficultés, pour résoudre les questions douteuses ? Ici apparaissait en pleine lumière la faiblesse indélébile de l'église anglicane. Cette église n'a point de vie propre : elle est dans la dépendance de l'état pour ses doctrines plus encore que pour tout le reste. Elle avait des assemblées, une sorte de parlement appelé convocation, composé de deux chambres dans l'une desquelles siégeaient les évêques et dans l'autre les délégués du clergé ; mais la convocation, qui se réunissait de droit en même temps que le parlement, était depuis deux siècles prorogée par le gouvernement le jour même de sa réunion sans qu'il lui fût permis de délibérer. Non-seulement les questions de discipline, mais les questions de doctrine elle-mêmes étaient donc tranchées ou par des décisions du conseil privé ou par des bills du parlement. Pouvait-on attendre que des esprits ardents et sincères, à la poursuite de la vérité religieuse et possédés du besoin de croire, acceptassent leur *credo* des mains du parlement et soumissent leur conscience à ce qui serait voté à la majorité des voix par une assemblée absolument incompétente pour trancher des questions théologiques et au sein de laquelle des dissidens de toutes les sectes, des catholiques et des libres penseurs, siégeaient à côté des anglicans ? Tous

ceux qui éprouvaient le besoin d'une autorité devaient donc être entraînés par une pente irrésistible là seulement où cette autorité religieuse existe, vers le catholicisme.

A l'époque où la *jeune Angleterre* commença d'attirer l'attention publique, le puseyisme n'avait pas encore dévié vers le catholicisme : il était dans toute sa force et n'avait pas conscience des conséquences qu'il portait dans son sein : il était encore à l'état d'aspiration vers la vérité religieuse, vers le réchauffement de la foi dans les âmes, vers l'affranchissement de l'église. Les conséquences politiques et sociales de ce mouvement religieux devaient seules préoccuper un esprit comme celui de M. Disraeli. Pourquoi l'église anglicane avait-elle cessé d'être populaire? Pourquoi la direction des esprits lui avait-elle complètement échappé? Cet anéantissement de son influence n'était-il pas un mal et un danger?

L'église était autrefois la grande nourricière du peuple. Par l'instruction, elle lui donnait le pain de l'intelligence. Par ses libéralités, par les aumônes qu'elle distribuait, elle lui donnait souvent le pain de la vie matérielle. Par la beauté des édifices religieux, par les splendeurs du culte, par l'éclat des cérémonies, elle satisfaisait aux besoins de son imagination : elle était pour ceux qui souffraient une consolation de tous les instans. Elle était aussi une école permanente d'égalité, car son enseignement, ses prédications, ses prières appartenaient aux pauvres comme aux grands de ce monde : tous étaient égaux aux pieds des autels. Le pauvre était donc instruit, il était secouru, il était consolé et, dans toutes les épreuves de la vie, une influence bienfaisante était toujours prête à s'exercer pour apaiser son esprit aigri, pour lui enseigner la résignation, pour ranimer son espérance.

L'état avait mis violemment la main sur l'église : le prêtre avait disparu ; il avait fait place à un fonctionnaire préoccupé de ses intérêts matériels, anxieux de plaire aux grands, désireux de gagner son salaire le plus facilement et avec le moins d'effort possible. L'église avait abandonné le pauvre, et le pauvre s'était éloigné d'elle. Ses temples demeuraient vides : on n'y voyait plus, le dimanche, que les grands propriétaires du pays, les fournisseurs jaloux de leur complaire en tout, et quelques bourgeois qui trouvaient de meilleur ton d'aller au temple qu'aux assemblées des non-conformistes. De là les attaques dirigées contre l'église ; son utilité contestée, sa constitution et son existence même mises en péril.

L'état n'a-t-il pas perdu autant que l'église à cet abandon des traditions du passé? Le pauvre est laissé à lui-même ; il est livré à toutes les influences mauvaises. Comme il n'a plus de soutien moral et que rien ne détache plus son esprit de la terre, il se dégrade de plus en plus sous l'action de la misère ; il s'habitue à vivre de la

vie animale ; il passe à l'état de force brutale qu'on peut déchaîner contre la société.

Quel est le devoir de l'église ? Elle doit reprendre son ancien rôle. Elle doit réveiller et réchauffer dans son sein le zèle apostolique. Elle doit disputer le pauvre à toutes les influences pernicieuses qui peuvent s'exercer sur lui. Elle doit être la première à distribuer l'instruction, à répandre les aumônes, à porter la consolation où est l'infortune : elle doit reconquérir la direction des âmes. Qu'a-t-elle droit d'attendre de l'état ? Celui-ci doit grossir les rangs du clergé inférieur pour qu'il puisse être partout présent ; il doit améliorer sensiblement sa situation pour relever sa considération et son autorité et le mettre en état de faire le bien. Il doit surtout respecter la liberté de l'église, parce qu'en l'asservissant il frappe de paralysie l'auxiliaire le plus fidèle et le plus utile qu'il puisse avoir dans l'accomplissement de sa tâche qui est la concorde de toutes les classes et le bien général.

A côté de l'église, une autre des forces sociales avait aussi déserté sa tâche traditionnelle : c'était l'aristocratie.

Quelques familles puissantes qui devaient leurs honneurs, leur crédit et leurs richesses à la part qu'elles avaient prise à l'expulsion des Stuarts s'étaient habituées à trafiquer du pays sous l'administration corruptrice de Walpole. Après avoir perdu le pouvoir pour avoir fait litière des libertés publiques, vainement défendues par les tories, elles avaient voulu, pour recouvrer leur prépondérance, mettre à profit le mouvement libéral et réformateur issu de la révolution française. Elles avaient tenté de détruire en Angleterre l'influence légitime et séculaire des propriétaires du sol et de faire passer la suprématie politique aux mains de la bourgeoisie et de l'industrie manufacturière, afin de gouverner sous le nom de celles-ci. Tel avait été l'objet du bill de réforme, mesure partielle, dépourvue d'équité et de prévoyance, qui, au lieu de faire une juste part à tous les élémens de la société, avait visé uniquement à déplacer l'axe de la politique anglaise.

Qu'en était-il résulté ? C'est que les nouveaux détenteurs du pouvoir politique n'avaient songé immédiatement qu'à consolider leur influence et à la faire tourner au profit exclusif de leurs intérêts. Après avoir fanatisé les classes ouvrières et les avoir employées comme une machine de guerre contre le gouvernement, après avoir fait luire à leurs yeux des horizons d'une prospérité sans mélange, ils les avaient exclues de toute participation aux affaires municipales qui touchent à leurs intérêts de tous les jours. Puis ils avaient révisé la législation sur le paupérisme afin de s'affranchir, eux et leurs cliens, d'une partie des taxes locales. Quand la royauté avait confisqué les biens ecclésiastiques qui étaient le patrimoine des

pauvres, elle avait compris qu'il fallait imposer à ceux au profit desquels l'église était dépouillée la tâche que celle-ci ne pouvait plus remplir ; l'assistance publique avait été mise à la charge de la propriété foncière. Des abus considérables se commettaient sans aucun doute dans l'application de la loi des pauvres : le mécanisme était coûteux et fonctionnait mal, mais il atteignait son but. Les représentans des comtés, les détenteurs du sol, appliquaient la loi libéralement et sans esprit de lésinerie, et si les économistes et les calculateurs rigides pouvaient trouver qu'il y avait déperdition et mauvais emploi du produit des taxes, du moins la misère était efficacement secourue : il n'y avait ni souffrances criantes, ni irritation contre la société.

Au nom de l'économie politique, mais surtout pour satisfaire des intérêts égoïstes, la nouvelle législation, premier fruit du bill de réforme, avait supprimé l'assistance à domicile. Sous prétexte de faire la guerre à la paresse et de détruire la mendicité, on avait imaginé le *work-house*, c'est-à-dire le travail forcé, compliqué d'emprisonnement, avec séparation des sexes et rupture de tous les liens de famille : on avait ainsi assimilé les pauvres aux criminels ; à leur tour, les pauvres en face des souffrances morales qui les attendaient préféraient tout au *work-house*, même la mort par la faim. Des manufacturiers avides, des propriétaires sans entrailles avaient profité de cette législation pour réduire les salaires et se dispenser de tout devoir de charité, renvoyant à l'administration des *work-houses* le soulagement de toutes les misères et de toutes les infortunes. Le premier qui avait prévu et signalé les effets inévitables de cette loi était M. Disraeli, qui, en sa qualité d'un des juges de paix du comté de Buckingham, avait protesté contre elle : c'était lui encore qui avait rédigé et signé la première pétition présentée au parlement contre cette législation inhumaine : elle avait produit tous les résultats qu'il redoutait.

Déçues dans les espérances dont on les avait bercées, atteintes dans la régularité du travail par le ralentissement des affaires, frappées dans leurs moyens d'existence par la réduction des salaires et acculées au désespoir, au *work-house* ou à l'émigration, les classes laborieuses étaient en proie à une fermentation permanente : en pouvait-on être surpris ? Le chartisme n'avait pas d'autre origine. Pratiquant les leçons qu'ils avaient reçues, les ouvriers cherchaient dans des changemens politiques le remède à leurs maux. Sans doute ils étaient mal conseillés, leurs manifestations étaient imprudentes et malavisées, ils pouvaient se tromper sur le but à poursuivre et sur les moyens à employer ; mais le chartisme n'avait au fond rien de menaçant pour la société, rien de révolutionnaire : il

ne s'attaquait ni à la royauté, ni à la propriété. Fait digne de remarque, ce n'était pas à titre d'innovations que les chartistes demandaient les parlemens annuels, le suffrage universel et le scrutin secret : ils prétendaient ne réclamer que le rétablissement de l'ancien état des choses, que la restitution de leurs droits historiques. Le chartisme était donc dirigé uniquement contre le gouvernement exclusif et égoïste des classes moyennes.

Que fallait-il faire ? Disperser à coups de fusil les *meetings* chartistes, remplir les prisons ? Non, il fallait apaiser les souffrances qui donnaient un fondement légitime à cette agitation. Au lieu d'abandonner les ouvriers à eux-mêmes et de les livrer en proie aux agitateurs et aux démagogues, il fallait s'occuper d'eux, les soulager, faire appel à leur conscience, mériter leur confiance et se faire leurs guides.

Ce rôle de protecteurs, de conseillers et de guides du pauvre, à qui appartenait-il, sinon aux propriétaires du sol, à cette aristocratie terrienne qui l'avait rempli de temps immémorial ? N'était-ce pas en vue de ce rôle qu'elle avait reçu les privilèges et les droits politiques dont elle était investie et qui lui avait été conférés, non pour elle-même, mais pour le bien de la nation ? Pourquoi avait-elle abandonné cette tâche, qui était la plus noble part de son héritage ? Ses inquiétudes et ses dangers n'avaient d'autre origine que cet oubli des devoirs qui s'imposent à toute aristocratie.

Il fallait donc que l'aristocratie, rajeunie et retremnée par le sentiment du devoir, revînt à sa mission traditionnelle. Il fallait qu'elle se mît à la tête de toutes les œuvres utiles, qu'on s'accoutumât de nouveau à la voir toujours en avant dans la voie du bien à faire, qu'on pût compter sur son concours et qu'on reprît l'habitude de le solliciter. Pourquoi ne pas réviser et ne pas adoucir la législation sur le paupérisme de façon à tenir compte des droits de la famille et à ne plus briser des liens sacrés ? Pourquoi la législation serait-elle faite uniquement au profit et en vue des intérêts d'une seule classe ? Pourquoi ne pas protéger l'enfance contre un labeur au-dessus de ses forces ? Pourquoi ne pas interposer la loi entre les travailleurs et ceux qui seraient tentés de les exploiter ? Pourquoi la durée de la journée ne serait-elle pas limitée, de façon à ménager les forces physiques de ceux dont le travail est la seule ressource ? Pourquoi ne pas assurer aux ouvriers les moyens de débattre librement leurs salaires et de régler les questions qui les intéressent sur le pied d'égalité avec la féodalité industrielle ? Si les ouvriers voyaient qu'on s'occupe d'eux, qu'on leur assure leur part de liberté, qu'on met leurs droits hors d'atteinte, que la législation tend sans cesse à améliorer leur position, à accroître leur bien-être, l'agitation s'apaiserait d'elle-même, le chartisme prendrait

fin avec les causes qui l'ont enfanté. Il n'y aurait plus ni fermentation politique, ni nécessité de répression.

On n'éteint les mécontentemens qu'en soulageant les souffrances réelles et imméritées : la politique la plus miséricordieuse est aussi la plus habile et la plus prévoyante. Charles I^{er} avait traité l'Irlande avec humanité et avec équité, elle demeura fidèle aux Stuarts; Cromwell y fit couler des flots de sang, sans y étouffer l'esprit de rébellion. C'était une politique libérale et clémente qui, en Angleterre, ferait disparaître le chartisme et, en Irlande, détruirait l'influence d'O'Connell.

Mais cette politique de justice, de miséricorde et de liberté ne saurait être pratiquée qu'autant que le gouvernement ne serait pas exclusivement aux mains d'une classe qui, dès qu'elle aurait le pouvoir, aurait aussi le désir de faire tourner sa prépondérance au profit de ses intérêts : il fallait donc que le gouvernement du pays demeurât un gouvernement pondéré, où tous les intérêts eussent leur part d'influence : il fallait que ce fût le gouvernement de la nation et non celui d'une seule chambre, et il était essentiel que la chambre des communes ne fût pas la délégation d'une seule catégorie de citoyens. Il fallait donc maintenir intacte l'autorité de la chambre des lords; il fallait aussi conserver à la royauté, puissance pondératrice, sa part de pouvoir et d'initiative. Si la royauté et l'aristocratie remplissaient leurs devoirs envers le peuple, les sympathies populaires seraient la sauvegarde de leurs prérogatives.

Qui pouvait le mieux servir et faire triompher cette grande cause que la jeunesse d'Angleterre, si elle s'élevait à la hauteur de ses devoirs, si elle appliquait son ardeur, son savoir et ses loisirs au noble métier de la politique ? Le sort de l'Angleterre était entre les mains de la jeunesse.

Telles étaient, dans leur ensemble, les idées que M. Disraeli s'attachait à exposer et à défendre au sein du parlement et dans le monde, et dont sa parole entraînant imprégnait un certain nombre de jeunes esprits, bien doués et pleins d'une ardeur communicative. Qu'il y eût dans ces doctrines de la *jeune Angleterre* des vues et des appréciations historiques contestables, et que ce programme politique ne fût pas exempt de chimères, on doit l'admettre, mais on doit, en même temps, reconnaître que la part des idées nobles, élevées, généreuses, était de beaucoup la plus grande. Le temps a fait ici son œuvre ordinaire : il a emporté ce qui était chimérique : ce qui était contestable n'est point sorti des livres : les vues justes et humaines ont pris place, l'une après l'autre, dans la législation. Parmi les mesures équitables et philanthropiques qui ont honoré le parlement dans les trente dernières années, il en est peu dont le germe ne se retrouve dans les œuvres

ou les discours de ce petit groupe d'intelligences élevées. La *jeune Angleterre* a promptement disparu, et elle n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir; mais l'œuvre qu'elle rêvait s'est accomplie et elle demeure.

Il est facile de comprendre qu'un pareil programme devait être médiocrement goûté des esprits positifs, absorbés par les complications de la stratégie parlementaire; et les hommes du monde dont la chasse et les chevaux étaient la grande préoccupation n'y trouvaient que matière à railleries. Les uns et les autres n'y voulaient voir que des rêves humanitaires et des fantaisies d'érudits : ils n'étaient frappés que de ce qu'il y avait, à leurs yeux, de chimérique et d'extravagant dans ces protestations en faveur des humbles et des déshérités : les dures vérités qui s'adressaient à l'aristocratie n'étaient point faites pour leur plaire; et ils n'étaient que trop disposés à mal interpréter les relations amicales de M. Disraeli avec des radicaux tels que Thomas Duncombe, et les sympathies qu'il avait exprimées pour les chartistes. L'indépendance dont il faisait preuve au sein du parlement était aussi un grief sérieux dans un pays où les partis se piquent d'observer une discipline rigoureuse. Cette conduite leur semblait entachée d'intrigue, et ils regardaient volontiers M. Disraeli comme un bel esprit chimérique et un assez méchant caractère. En septembre 1844, on devait inaugurer à Manchester une institution nouvelle, l'*Athenæum*, destinée à procurer aux jeunes employés des maisons de commerce et des fabriques les moyens de s'instruire, et des distractions paisibles et honnêtes. M. Disraeli avait été invité à présider à cette inauguration : lord John Manners et M. George Smythe devaient y assister avec lui et prendre aussi la parole. Le duc de Rutland, qui ne permit à son fils de se rendre à Manchester que sur l'assurance qu'il ne serait point question de politique, écrivait à ce sujet à lord Strangford : « Je déplore autant que vous l'influence que M. Disraeli a acquise sur plusieurs de nos jeunes législateurs, particulièrement sur votre fils et sur le mien. Je ne connais pas personnellement M. Disraeli, et je n'ai que du respect pour ses talents, dont j'estime qu'il fait un mauvais emploi. Il est regrettable que deux jeunes gens tels que John et M. Smythe se laissent conduire par un homme sur la droiture duquel j'ai la même opinion que vous, bien que je n'en puisse juger que par sa carrière publique. L'excellent naturel de nos fils ne les rend que plus accessibles aux séductions d'un esprit artificieux. » Cette lettre curieuse montre de quelles préventions M. Disraeli était l'objet au sein de l'aristocratie anglaise, et quelles difficultés il a eu à surmonter.

III.

De tels obstacles n'étaient pas faits pour arrêter un homme résolu et plein de foi dans l'avenir de ses idées. Ce n'est pas seulement par la parole et par la conversation qu'il chercha à les répandre : il se souvint qu'il avait une plume. Lord John Manners et M. Monkton Miles publiaient des poésies ; M. George Smythe, qui était aussi un poète à ses heures, écrivait dans les journaux et dans les revues. M. Disraeli recourut à une forme qui lui était familière, le roman, et en fit un instrument de propagande. Il pouvait difficilement mieux choisir. Le roman est le livre populaire, il va dans toutes les mains, il s'accepte sans défiance, il se lit sans fatigue et sans effort d'attention, et il se prête à la controverse. Dans trois romans, publiés coup sur coup de 1844 à 1846, *Coningsby*, *Sybil* et *Tancred*, M. Disraeli exposa ses idées politiques sous leurs diverses faces.

Coningsby est le premier en date. Il est dédié à Henry Hope, dans la demeure duquel il a été écrit. Dans la préface générale de ses œuvres complètes, lord Beaconsfield dit au sujet de ce livre : « Les origines et le caractère des partis politiques, la condition du peuple qui en a été la conséquence, les devoirs de l'église comme instrument important de salut à notre époque, telles étaient les trois questions principales que je m'étais proposé de traiter ; mais j'ai dû reconnaître qu'elles étaient trop vastes pour l'espace que je m'étais accordé. Toutes trois ont été soulevées dans *Coningsby* ; mais la première partie de ma tâche, à savoir l'origine et la situation des partis politiques, est la seule qui ait été complètement traitée dans cet ouvrage. »

Coningsby est le petit-fils d'un grand seigneur ; il vient de terminer ses études et rapporte de l'université les idées politiques et philanthropiques qui constituaient le programme de la *jeune Angleterre*. L'existence fastueuse et vide de l'aristocratie, où les futilités de la mode tiennent la plus grande place, où les occupations sérieuses sont une appréhension et d'où les bonnes œuvres sont absentes, n'a point de charmes pour ce jeune esprit, qui s'est formé un idéal tout différent, qui rêve une carrière utile et la conquête du pouvoir par l'accomplissement du bien. Les reproches qu'il adresse à la société actuelle, les idées de réforme qu'il émet, choquent et irritent sa famille : il est déshérité et un accident seul, en lui rendant une fortune, lui permet d'épouser celle qu'il aime. Les critiques du temps jugèrent que l'intrigue de *Coningsby* était faiblement nouée, que les incidens et les péripéties n'y abondaient pas. Le reproche est juste, mais le roman pour M. Disraeli, comme

la tragédie pour Voltaire, n'était qu'un cadre commode pour exposer et répandre des idées philosophiques ou politiques. Toutefois on fut unanime à reconnaître que le tableau du monde politique était pris sur le vif : la malignité se complut même à voir dans les personnages aristocratiques qui se succèdent au château de Beaumanoir une galerie de portraits contemporains. Sept ou huit éditions imprimées coup sur coup, suffirent à peine à satisfaire l'empressement du public, et cinq clés différentes parurent pour suppléer à la pénétration des lecteurs. Il en est de ces clés comme de celles qui avaient été publiées pour *Vivian Grey* : elles trouvent leur réfutation dans leur diversité. La médisance et la malignité ne suffiraient point à expliquer le succès extraordinaire du livre. Les nombreuses réimpressions qui en ont été faites, les traductions qui ont paru dans toutes les langues, prouvent qu'il avait un mérite plus durable ; qu'il offrait un intérêt général et appréciable par les lecteurs étrangers à qui la ressemblance des prétendus portraits est indifférente. Les mœurs politiques de l'Angleterre y sont peintes au vrai, et plusieurs des personnages du roman, dessinés de main de maître, sont demeurés comme des types impérissables de la classe qu'ils représentent. L'expérience a démontré la justesse de certaines vues qui, aux yeux des contemporains, devaient paraître de pures rêveries, et les prédictions de l'auteur sur le développement rapide et la puissance toujours croissante de la presse se sont réalisées.

M. Disraeli n'avait pu épuiser dans ce premier ouvrage le sujet complexe qu'il s'était proposé. Il se remit donc à l'œuvre et moins d'un an après, il publia *Sybil, ou les Deux Nations*. On devine quelles sont les deux nations que l'auteur met en présence : c'est, d'une part, la nation officielle, les grands propriétaires et les grands industriels, exclusivement investis des droits politiques et usant de leur pouvoir dans un intérêt égoïste ; de l'autre, ce sont les déshérités de ce monde, les travailleurs et les pauvres qui demandent leur place au soleil. *Sybil* est la mise en action des revendications du chartisme vis-à-vis des auteurs du bill de réforme. M. Disraeli n'a déguisé, d'ailleurs, ni l'objet de son livre ni les sources auxquelles il a puisé. Il a eu entre les mains les mémoires et la correspondance d'un des chefs du chartisme, c'est là qu'il a pris l'exposé des griefs des classes laborieuses.

Un jeune membre du parlement, le fils cadet de lord Marnay, Egremont, a reçu du ciel l'âme la plus généreuse et l'esprit le plus élevé. Son père, au contraire, est le type de ces propriétaires intraitables qui ne veulent jamais donner à bail ni une mesure ni un morceau de terre, afin de pouvoir disposer souverainement du sort de ceux qui dépendent d'eux, — qui rasant les chaumières sur leurs domaines pour contraindre les ouvriers des champs à s'aller éta-

blir dans les faubourgs de la ville voisine, parce que la charge de les assister incombe alors à la paroisse. Lord Marnay est d'avis qu'un faible salaire, s'il est régulier, et la facilité de recourir au *work-house* en cas de chômage, constituent pour l'ouvrier des champs une existence suffisante, et il s'applaudit d'être exempt, à si bon compte, de tout devoir de charité. Comme pendant à cet oppresseur de l'ouvrier des champs, est le grand industriel, tyran de l'ouvrier des villes, dont il épuise les forces et auquel il mesure parcimonieusement le salaire. Ému des plaintes qu'il entend, inquiet de l'agitation redoutable qu'il voit croître autour de lui, Egremont veut se rendre compte de la condition des ouvriers. Il les visite, il les interroge, il vit quelque temps au milieu d'eux. C'est ainsi qu'il rencontre Sybille, la fille de Gérard, l'un des chefs du chartisme, qui a été recueillie et instruite dans un couvent catholique, et il se prend à l'aimer. Sybille commence par repousser l'amour du jeune noble, d'un membre de cette classe qu'elle considère comme l'ennemie de la sienne : elle se laisse toucher par les efforts généreux d'Egremont en faveur de la cause populaire, et elle finit par l'aimer à son tour. Il se découvre que Gérard est le dernier rejeton d'une grande famille : il recueille une fortune considérable, et Egremont épouse Sybille.

On a reproché à M. Disraeli d'avoir reculé devant le dénoûment logique de son livre et d'avoir recouru à une fiction invraisemblable au lieu de faire épouser à son héros la fille d'un simple ouvrier. Bien que l'application rigoureuse du droit de primogéniture ait souvent pour conséquence de faire descendre rapidement aux branches cadettes plusieurs degrés dans l'échelle sociale, et qu'elle amène par contre, à la suite de l'extinction des branches aînées, l'élévation soudaine de gens obscurs, nous ne nous autoriserons pas d'un ouvrage connu, les *Romans de la pairie*, pour contester l'invraisemblance du moyen par lequel M. Disraeli rapproche Sybille de la condition de son amant. Mais eût-il été plus vraisemblable qu'Egremont jetât à sa famille et au monde au sein duquel il vit le défi d'une mésalliance? Quelle autorité s'attacherait aux critiques et aux conseils d'un enthousiaste capable de céder à l'entraînement d'une passion aveugle? Il ne suffit pas qu'Egremont, représentant des idées de la *jeune Angleterre* en face d'une aristocratie entichée de sa noblesse et de ses privilèges, ait une âme généreuse et un caractère chevaleresque, il faut qu'il soit aussi le plus sensé et le plus clairvoyant au sein de cette société dont il désapprouve l'égoïsme inintelligent et qu'il veut faire entrer dans une autre voie. M. Disraeli a préféré sauvegarder l'autorité morale de son héros et sacrifier un élément d'intérêt romanesque. Son livre, du reste, pouvait s'en passer : les malheurs de Sybille et son chaste et pur

amour, courageusement combattu, avaient conquis tous les cœurs féminins.

Les critiques contemporains, préoccupés d'apprécier *Sybille* au point de vue de la composition littéraire et comme une œuvre d'imagination ou de discuter les jugemens politiques de l'auteur au point de vue de la polémique quotidienne des partis, ne semblent point avoir vu qu'entraîné par la thèse qu'il soutient, M. Disraeli arrive à faire le procès de cette aristocratie dont il est le défenseur. Quelle condamnation plus forte des privilèges de cette aristocratie que la frivolité, la paresse et l'égoïsme de ces grands seigneurs, esquissés dans *Coningsby* et dans *Sybille*, et que l'auteur crible de ses sarcasmes ou flagelle avec sévérité! Sans doute il ne veut que réformer cette classe privilégiée, dont il fait ressortir les fautes et les vices; il trace à ses jeunes représentans un idéal et une conduite propres à leur faire pardonner leurs privilèges; mais si l'aristocratie ne se réforme pas, si elle ne se met pas à la tête de la nation, si elle persiste dans les anciennes voies, ne tirera-t-on pas des peintures si fortes et si fidèles de l'auteur une conclusion toute contraire au but qu'il poursuit? Ne peut-on pas relever dans *Sybille* une attaque directe contre le droit de primogéniture, cette base essentielle, ce fondement de toute aristocratie territoriale? Egremont, qui est un fils cadet, veut travailler, et Gérard le chartiste, à qui il annonce son dessein, lui répond : « Sagement pensé! Vous faites partie des classes laborieuses, et vous vous enrôlez avec elles, je l'espère, dans la grande lutte contre la fainéantise. Les fils cadets sont les alliés naturels du peuple, quoique généralement ils prennent parti contre nous. Quelle folie de consacrer leurs forces au maintien d'un système qui est fondé sur l'égoïsme, qui aboutit à la fraude, et dont ils sont les premières victimes! » Quel acte d'accusation plus terrible un radical pourrait-il dresser que le contraste savamment ménagé par l'auteur entre l'opulence du château de Marnay et les effroyables misères qu'abrite le bourg voisin! Il y a là un tableau tracé avec une vigueur de touche et une puissance d'expression incomparables : on est entraîné par l'auteur, on se sent en présence de la réalité, et on ne peut s'empêcher de frissonner.

Coningsby avait charmé et diverti toute l'Angleterre par la verve spirituelle qui éclatait à chaque page; *Sybille* avait remué toutes les âmes compatissantes; aussi *Taurède* fut-il une déception. C'était encore un roman, mais un roman théologique, rempli de dissertations religieuses et de métaphysique. Se pouvait-il que ce romancier, qui avait tracé de si charmantes scènes d'amour, ce railleur inexorable, cet aspirant politique qui devait appréhender par-dessus tout le ridicule, eût l'imprudence de toucher aux choses religieuses? Il en était ainsi, et lorsqu'après vingt années exclusi-

vement consacrées à la politique, M. Disraeli reprendra la plume du romancier, qu'il a déposée après *Tancredé*, ce sera un nouveau roman religieux, *Lothair*, qu'il écrira. C'est que M. Disraeli, comme presque tous les esprits élevés et clairvoyans, sait quelle place les idées et les sentimens religieux tiennent dans la vie des peuples : il s'est rendu compte de l'influence que les causes morales exercent en ce monde. A mesure que notre siècle vieillit, la part qu'on est contraint de faire aux questions religieuses dans les préoccupations de chaque jour est plus considérable, et leur action sur la politique devient plus manifeste. La génération présente ne partagerait donc pas l'étonnement qui fut ressenti alors en Angleterre. Non-seulement l'esprit de M. Disraeli était ouvert à ces grandes questions, ainsi que le prouvent la complaisance avec laquelle il s'y étend et le feu qu'il y met; mais l'auteur venait d'assister à la naissance et aux développemens du puseyisme, qui ne s'était pas encore affaibli, et le tableau qu'il voulait tracer de la société anglaise et de ses besoins n'eût pas été complet s'il en avait négligé le côté religieux. *Tancredé* traduit donc ce besoin de croire et d'arriver à la possession de la vérité qui agitait un si grand nombre d'esprits, qui ébranlait l'église anglicane et amenait tous les jours tant d'hommes éminens à sacrifier leur position et leur avenir à leurs convictions. Cette question s'est tellement emparée de l'auteur qu'elle lui a, dans une certaine mesure, fait perdre de vue son sujet. Dans le plan que nous connaissons, l'objet de cette dernière partie de la trilogie devait être le rôle de l'église dans la société anglaise : ce point y est à peine effleuré, et tout l'effort de l'auteur s'est porté sur la peinture du besoin de croire qui tourmente l'héritier d'une illustre famille.

Lord Tancredé Montaignu, fils aîné du duc de Bellamont, est convaincu que les institutions sociales doivent avoir la religion pour base, parce que les seuls devoirs qui s'imposent obligatoirement à la conscience humaine sont ceux qui lui sont dictés par la foi religieuse. Or il n'aperçoit autour de lui qu'incertitudes, contradictions et mobilité. Toutes les institutions de l'Angleterre ont dévié de leur but; toutes les classes ont abandonné leur rôle traditionnel. La royauté est annulée; l'aristocratie n'a plus que l'apparence du pouvoir, et le peuple se plaint de sa détresse. L'organisation des pouvoirs publics est sans cesse remaniée sans que ces changemens perpétuels, faute d'un principe directeur, mettent fin aux plaintes et aux critiques. C'est l'église qui devrait servir de guide à la nation, puisque son rôle est d'être dépositaire de la vérité; mais l'église anglicane est-elle en possession de la vérité? Si cela était, serait-il possible de laisser subsister à côté d'elle les sectes dissidentes dont l'existence autorise le doute?

Cette incertitude trouble profondément un esprit sincère, préoc-

cupé du rôle que sa naissance l'appelle à jouer, qui est résolu à faire son devoir et tout son devoir, et qui n'aperçoit point devant lui de voie sûrement tracée. Il veut marcher à la lumière de la vérité; il a besoin de s'appuyer sur des principes certains et arrêtés, et, ne trouvant point autour de lui la réponse à ses doutes, il rêve d'aller chercher cette réponse là même où la vérité a été annoncée à l'homme. « Voyant, dit-il lui-même, les choses comme elles sont; né dans un temps et dans un pays partagés entre l'incrédulité d'une part et l'anarchie des croyances de l'autre; ne trouvant aucun guide compétent pour me conduire et sentant néanmoins qu'il faut que je croie, car je tiens que le devoir ne peut exister sans la foi, est-il donc aussi étrange qu'on paraît le penser, est-il déraisonnable que je souhaite faire ce qu'a fait, il y a six cents ans, l'ancêtre dont je porte le nom? que je passe les mers pour visiter le saint-sépulcre? »

Tancrède s'ouvre de son dessein à son père et lui en donne les raisons :

« Quand je songe que le Créateur, depuis que la lumière est sortie des ténèbres, n'a daigné se révéler à sa créature que dans une seule contrée; que c'est là qu'il a pris la forme de notre humanité et subi une mort humaine, je ne puis m'empêcher de croire que la contrée sanctifiée par ces rapports avec Dieu et par de tels événemens doit être investie de privilèges merveilleux et spéciaux que l'homme peut n'être pas toujours capable de comprendre, mais qui n'en exercent pas moins une irrésistible influence sur sa destinée. C'est cette contrée qui, à plusieurs reprises, pendant le moyen âge, a attiré l'Europe en Asie... Le temps est venu de rétablir et de renouveler nos communications avec le Très-Haut. Moi aussi, je veux m'agenouiller auprès du saint tombeau! Moi aussi, je veux, à l'ombre des collines augustes et des arbres sacrés de Jérusalem, soulager mon cœur du poids qui l'opprime; je veux élever ma voix vers le ciel et lui demander : « Où est le Devoir? où est la Foi? Que dois-je faire et que faut-il que je croie? »

On a malicieusement remarqué, et c'est la critique la plus spirituelle qu'on ait adressée à *Tancrède*, que le jeune enthousiaste, en quête d'un guide spirituel, ne s'adresse ni à un évêque anglican, ni à un ministre d'aucun culte, mais qu'il s'en va tout droit dans la cité trouver un banquier, et un banquier israélite. On voit reparaître ici un des personnages épisodiques de *Coningsby*, le banquier Sidonia, qui se prétend d'une noblesse égale à celle des plus anciennes et plus illustres maisons et qui croit à la supériorité de la race juive sur toutes les autres, le causeur merveilleusement doué qui a parcouru toute l'Europe et conversé avec tous les chefs de gouvernement, l'esprit sagace qui possède tous les secrets de

la politique, le penseur qui a sondé tous les arcanes de la philosophie. Sidonia approuve le projet de Tancredé; il encourage le jeune lord à essayer de pénétrer « le grand mystère asiatique, » c'est-à-dire à chercher sur les lieux mêmes le secret de l'irrésistible attraction que l'Asie exerce sur l'Europe. Pour Sidonia comme pour Tancredé, la région qui s'étend du Sinaï et de l'Horeb au Golgotha est une terre privilégiée que la Divinité a choisie pour être le théâtre unique de ses manifestations sensibles. La race qui est issue de cette région et qui a eu le privilège de ces communications directes avec Dieu est marquée d'un sceau spécial, et elle doit à sa supériorité native d'avoir traversé le temps et l'espace sans s'altérer et sans pouvoir être détruite par les races inférieures qui l'ont persécutée. La thèse qui était en germe dans *Alroy* et qui n'était qu'esquissée dans *Coningsby*, est ici formulée avec précision et reçoit un développement étendu. Faut-il croire que M. Disraeli parlait lui-même sous le masque de ses personnages, et que ce mélange incohérent d'idées religieuses et de considérations géographiques et ethnographiques faisait partie de ses convictions personnelles? N'est-il pas plus probable que, par cette glorification de la race juive, l'auteur a voulu, au moment où l'émancipation civile et politique des israélites se discutait au sein du parlement, venir en aide à une cause qui lui était chère, et répondre aux argumens injurieux par lesquels les intolérans et les fanatiques repoussaient une mesure aussi équitable? Il ne faut pas perdre de vue que c'est en 1844 seulement qu'un bill, présenté par lord Lyndhurst, l'ami le plus cher de M. Disraeli, ouvrit aux juifs l'accès des fonctions municipales, et lorsqu'une mesure de ce genre rencontrait parmi ses adversaires un homme tel que M. Gladstone, on s'explique l'insistance que M. Disraeli mettait à plaider la cause de la race à laquelle il appartenait. C'est postérieurement à l'apparition de *Coningsby* et de *Tancredé*, c'est seulement en 1846 qu'un nouveau bill fit disparaître toutes les incapacités civiles qui pesaient encore sur les israélites, ainsi que les obligations surannées et depuis longtemps tombées en désuétude qui leur avaient été imposées par l'intolérance des âges précédens, comme de porter un costume particulier, de se ceindre d'une ceinture de soie jaune et d'assister, à certains jours, aux offices de l'église anglicane. Ce n'est aussi qu'à partir de 1846 que les israélites ont eu, en Angleterre, le droit d'acquérir des propriétés foncières, de fonder des écoles, des hôpitaux et autres établissemens de bienfaisance et d'attacher à ces établissemens des dotations en immeubles et des rentes perpétuelles. C'est un acte de 1847 qui a donné force légale à leurs mariages et les a autorisés à revendiquer devant les tribunaux les effets civils des unions contractées entre eux. Il a fallu attendre

jusqu'en 1855 pour que les synagogues fussent assimilées aux églises des catholiques et aux chapelles des dissidens et pour que le caractère d'édifices publics leur fut reconnu. On voit donc que les plaidoyers de M. Disraeli, si fréquens qu'ils puissent paraître, n'étaient pas superflus.

Le sentimentalisme religieux de *Tancredé*, ce mélange d'illuminisme et de politique, cette conception d'un grand seigneur, épouvanté de la responsabilité qui pèse sur lui, allant chercher en Palestine la révélation de ses devoirs de législateur et revenant calmé par une vision dans laquelle il a cru entendre la voix d'un ange, tout cela trouva une médiocre faveur auprès du public et de la critique : on cria à l'in vraisemblance, à la bizarrerie, même à l'extravagance. En même temps, on fut unanime à rendre justice au récit du voyage et des aventures de Tancredé en Orient. Les juges les plus sévères reconnurent que la beauté des descriptions, la magie du style, la vivacité et la chaleur entraînant de la narration en faisaient une lecture des plus attachantes, et que certaines pages atteignaient à la plus haute éloquence. Jamais M. Disraeli n'a montré de plus grandes qualités d'écrivain que dans cette œuvre bizarre et incohérente ; oserons-nous dire que l'explication de ce fait doit être cherchée dans les sentimens intimes de l'auteur ? Chimériques ou sensées, vraies ou fausses, la plupart des idées exposées dans *Tancredé* étaient chères à M. Disraeli ; elles avaient leurs racines dans sa conscience : en les traduisant pour le public, il a mis dans les pages qui sortaient de sa plume quelque chose de son âme et de son cœur, et il a été éloquent parce qu'il était sincère.

Après *Tancredé*, M. Disraeli sembla dire un adieu définitif à la littérature. Dans les vingt années qui suivirent, il ne reprit la plume qu'une seule fois pour écrire la *Vie de lord George Bentinck*, qui est moins un livre d'histoire qu'une brochure politique et une œuvre de polémique. La part de plus en plus grande qu'il prenait aux luttes parlementaires ne lui laissait plus le loisir d'écrire. Voyons donc comment il servit par sa parole, au sein de la chambre des communes, les idées qu'il professait en commun avec la jeune Angleterre, qu'il avait exposées dans *Coningsby*, *Sybille* et *Tancredé*, et que nous avons essayé de résumer.

IV.

Sir Robert Peel avait pris le pouvoir dans les circonstances les plus défavorables, et les difficultés de sa tâche devaient s'accroître d'année en année. L'industrie anglaise subissait une crise que chaque jour aggravait. De tous côtés, les ateliers se fermaient. Plus de cent mille ouvriers ne tardèrent pas à se trouver sans ouvrage.

Birmingham, Leeds, Paisley, Manchester, Sheffield, toutes les grandes villes manufacturières souffraient également. Le contre-coup de cette stagnation de l'industrie atteignait cruellement les districts où la population vivait de l'extraction de la houille. Le pays de Galles ne tarda pas à être en proie aux désordres les plus graves ; la police y était tenue en échec par des bandes armées, conduites par des hommes qui mettaient des jupes de femmes par-dessus leurs habits et qui s'intitulaient eux-mêmes dans des placards menaçans : les filles de Rebecca. L'Irlande continuait à s'agiter ; la maladie des pommes de terre venait d'y faire sa première apparition, et devait bientôt y amener toutes les horreurs de la famine. Enfin, les finances étaient dans le plus triste état. Ce fut le premier mal auquel sir Robert Peel s'efforça de porter remède. Il y parvint par un moyen héroïque : l'établissement de l'impôt sur le revenu, que lui seul était capable de faire accepter par le parlement. Il commença ensuite cette série de dégrèvemens qui devaient transformer le régime économique de l'Angleterre. Il supprima entièrement les droits sur sept cent cinquante des articles qui figuraient au tarif général des douanes, en commençant par un certain nombre de denrées alimentaires, telles que le lard et les salaisons ; et il réduisit sensiblement les droits sur le bétail, sur les viandes fraîches, sur le sucre, le café et le cacao. Quant aux céréales, il semblait avoir les mains liées par les engagemens explicites que tous ses collègues et lui-même avaient pris vis-à-vis des électeurs. Sir James Graham avait tracé des bienfaits de l'agriculture et des douceurs de la vie des champs un tableau qui était devenu pour les orateurs de la ligue contre les *Corn Laws* un thème inépuisable de railleries. M. Gladstone, en se représentant devant les électeurs de Newark, leur avait déclaré qu'ils pouvaient compter avec certitude sur deux choses : la première qu'une protection suffisante serait assurée à l'agriculture ; la seconde que cette protection résulterait des effets d'une échelle mobile. Ce fut, en effet, à cette solution que sir Robert Peel s'arrêta, en établissant des droits variables, dont l'importance devait décroître à mesure que le prix du blé s'élèverait sur le marché. Néanmoins, on calcula que, par le jeu de cette échelle, le droit d'importation pourrait descendre jusqu'à n'être plus que la moitié de celui qui existait antérieurement ; et un assez vif mécontentement se manifesta dans les rangs du parti tory. Deux grands propriétaires terriens, les ducs de Buckingham et de Richmond, accusèrent sir Robert Peel de manquer à ses engagemens et de devenir infidèle à la cause de l'agriculture.

Pendant cette première période de l'administration de sir Robert Peel, M. Disraeli appuya le ministère de ses votes et de sa parole soit au sein du parlement, soit devant ses électeurs. Le 10 mai

1843, dans un discours que Macaulay déclara fort ingénieux, il soutint contre les adversaires du cabinet et contre ceux des tories qui s'alarmaient des tendances de sir Robert Peel, que la politique des dégrèvements d'impôts et des droits de douane modérés, loin d'être un emprunt aux doctrines des whigs, était la tradition même du parti tory. Pitt avait inauguré cette politique en concluant avec la France le traité de commerce que la révolution avait déchiré. Elle avait été continuée par M. Robinson, par lord Liverpool et par M. Huskisson sous des administrations conservatrices. Interrompue par le bill de réforme qui avait banni les tories du pouvoir, il était naturel qu'elle fût reprise par eux, lorsqu'ils revenaient aux affaires. Il concluait en exprimant la conviction que « le principe d'une équitable protection pour l'industrie nationale se conciliait parfaitement avec une politique commerciale large et libérale. » Quant à la législation sur les céréales, tant que l'expérience n'aurait pas prononcé, il ne se déclarait d'une manière absolue ni pour une échelle mobile ni pour un droit fixe. Il ne s'attachait qu'au principe de cette législation, qui avait pour objet « de maintenir la prépondérance des intérêts territoriaux, prépondérance indispensable au bien du pays, qui lui devait la stabilité de ses institutions. »

Ce fut à propos de la législation sur les céréales que M. Disraeli fut amené à exprimer pour la première fois une opinion sur la politique étrangère. Le 1^{er} juillet 1842, M. Wallace prit occasion de la discussion du budget pour faire le tableau de la détresse qui régnait dans les districts manufacturiers et conclut à l'abrogation des *Corn Laws*. Sir James Graham lui répondit que le gouvernement n'était pas d'avis d'accroître la détresse générale en retirant à l'agriculture la protection dont celle-ci avait besoin. Dans le cours de la discussion, M. Disraeli soutint que le moyen le plus efficace de venir en aide à l'industrie anglaise était de lui ouvrir de nouveaux marchés par la conclusion de traités de commerce; il reprocha à lord Palmerston d'avoir compromis par sa politique brouillonne les bonnes relations de l'Angleterre avec la France, et d'avoir ainsi rendu plus difficiles les négociations que le gouvernement essayait de nouer avec le cabinet de Paris. L'année suivante, le 13 février 1843, à l'occasion d'une motion de lord Howick, qui avait le même objet que celle de M. Wallace, M. Disraeli revint sur ce thème de la nécessité de conclure des traités de commerce, et se prononça très explicitement en faveur de l'alliance française. « Il y a dix ans, dit-il, un cabinet anglais annonçait au monde son entente avec la France, comme la plus ferme base de son autorité et comme le glorieux triomphe de sa politique. Pourquoi cette confiance mutuelle ne serait-elle pas rétablie? Aucune discussion au sein du par-

lement n'est encore venue donner au pays l'explication du changement de politique qui a altéré les relations de deux nations placées à la tête de la civilisation, et que toutes sortes de sympathies politiques et sociales lient l'une à l'autre. Le temps est venu de dégager cette question des ambages de la diplomatie et des fausses appréciations de la presse. C'est par la voix de leurs parlemens qu'une franche explication doit avoir lieu entre la France et l'Angleterre. Un traité de commerce avec la France ferait plus pour Sheffield que les deux Amériques.» Dans la même session, M. Disraeli, prenant la parole sur une motion de M. Roebuck, relative aux affaires étrangères, critiqua de nouveau la politique tracassière de lord Palmerston, auquel il reprocha d'éprouver une jalousie malade de l'influence russe, et défendit la politique conciliante que pratiquait lord Aberdeen. Quelques jours plus tard, il défendit énergiquement l'attitude prise par le cabinet tory vis-à-vis de l'Amérique dans les négociations qui aboutirent au traité de Washington.

M. Disraeli avait donc le droit d'être compté parmi les amis du ministère, mais c'était un ami indépendant, qui réservait la liberté de son jugement et de son action, comme il l'avait prouvé en présentant, sans avoir consulté les ministres, une motion pour la réforme du service consulaire. Les députés qui s'étaient groupés autour de lui, presque tous jeunes et nouveaux venus dans le parlement, entendaient donner au gouvernement un appui réfléchi et ne point recevoir de mot d'ordre. Cette disposition à l'indocilité devait les conduire fatalement à une rupture avec sir Robert Peel. Le grand ministre était investi, à ce moment, d'une véritable dictature. Non-seulement, il avait été porté au pouvoir par une majorité considérable, mais l'appui que les députés libre-échangistes et même une partie des députés libéraux donnaient à la plupart de ses mesures le dispensait de compter avec ses partisans. Portant presque seul le poids des affaires, se réservant la haute direction et le dernier mot dans toutes les questions, obligé d'entrer dans mille détails à cause de la complexité des réformes qu'il accomplissait, aux prises avec les difficultés d'une situation que la stagnation du travail, le déficit des récoltes et une agitation redoutable aggravaient tous les jours, sir Robert Peel, malgré sa constitution robuste et ses habitudes laborieuses, succombait à la fatigue : il ne pouvait rien sacrifier à ces obligations de courtoisie et de bienveillante déférence qui s'imposent à un chef de parti. On le voyait arriver à la chambre des communes, l'air soucieux et préoccupé, vêtu d'un habit trop grand et d'un pardessus plus ample encore, qui ajoutaient à l'effet de sa haute taille et de sa large encolure. Tout le monde s'écartait instinctivement devant lui : il passait sans reconnaître et sans saluer personne, et d'un pas lent et silencieux,

semblant glisser comme une ombre plutôt que marcher, il allait droit à sa place, et s'asseyait sans échanger un seul mot, ni même un salut avec ses collègues placés à ses côtés. Le chapeau enfoncé jusque sur les yeux, les jambes croisées, le corps penché en avant, il suivait les débats avec une attention extrême et dans une immobilité absolue : on aurait pu le prendre pour une statue, si de temps en temps un mouvement nerveux, aussitôt réprimé, n'avait trahi une impression fugitive, ou si l'on n'avait vu ses doigts jouer machinalement avec les clés de son portefeuille. En dehors du parlement, il était aussi peu communicatif, ne s'ouvrant à personne de ses desseins, gardant jusqu'au dernier moment, même vis-à-vis de ses collègues, le secret de ses combinaisons, accueillant les observations, même les plus déférentes, d'un air distrait et avec une hauteur dédaigneuse, laissant trop voir, enfin, que l'approbation de l'opinion publique le rendait indifférent aux jugemens de ses amis et qu'il attendait de ceux-ci une confiance absolue et une obéissance passive.

On doit comprendre quelle fut l'impression de sir Robert Peel et de ses collègues lorsque, le 9 août 1843, M. Disraeli, prenant la parole sur la troisième lecture d'un bill qui avait pour objet d'appliquer à l'Irlande des mesures de rigueur et d'interdire aux Irlandais le port d'aucune arme, déclara qu'il ne voterait pas contre le bill pour ne pas refuser au gouvernement des pouvoirs que celui-ci jugeait nécessaires, mais qu'il lui était impossible de donner un vote approbatif à une mesure inefficace et impolitique. A son avis, ce n'était pas par des mesures isolées, et surtout par des mesures de rigueur, qu'on pouvait rétablir la paix publique en Irlande ; il fallait traiter les Irlandais avec humanité et justice, comme avaient fait les Stuarts ; il fallait porter remède à leurs maux. Il témoigna ses regrets de voir les ministres adopter vis-à-vis de l'Irlande la politique de rigueur et les mesures d'exception qu'ils avaient condamnées lorsque les whigs étaient au pouvoir, et il exprima l'espoir « qu'un jour viendrait où un parti s'appuyant sur des principes plus vrais ferait acte de justice envers l'Irlande, non en donnant satisfaction aux agitateurs, non en se laissant acculer au premier expédient qui serait suggéré, mais en étudiant sérieusement ce qu'il y avait au fond de cette situation déplorable, afin de mettre les relations de l'Angleterre et de l'Irlande sur un pied plus conforme au bien des deux pays, et de faire cesser un état de choses qui était le fléau de l'Angleterre et la honte de l'Europe. » Sir Robert Peel prit aussitôt la parole et répondit à M. Disraeli avec une acrimonie et une amertume qui témoignaient de son irritation.

Quelques jours plus tard, le 15 août 1843, lord Palmerston demanda la communication de certains documens pour avoir occasion

de discuter la conduite du gouvernement dans le démêlé qui s'était élevé entre la Serbie et la Porte. Lorsque sir Robert Peel eut répondu à lord Palmerston, M. Disraeli, qui dans le cours de la session avait deux fois interrogé le gouvernement sur cette même question sans obtenir jamais d'explications nettes et précises, se leva et commença par rappeler à la chambre ces deux circonstances dans lesquelles « le premier ministre lui avait répondu avec cette lucidité dont il avait le secret et avec cette courtoisie qu'il réservait pour ses partisans. » Après ce sarcasme, l'orateur fit ressortir les tergiversations et les contradictions de la politique ministérielle, et démontra sans peine que le premier ministre avait induit la chambre des communes en erreur en prétendant que l'intervention de la Russie en faveur des Serbes était justifiée par les traités d'Akerman et d'Andrinople, qui ne donnaient à cette puissance aucun droit à cet égard. Il invita le gouvernement à montrer plus de fermeté, s'il voulait prévenir la crise que tout le monde prévoyait dans l'avenir. Après les événemens qui viennent de s'accomplir en Orient, il est intéressant de relire la conclusion de ce discours, prononcé il y a trente-cinq ans : « L'action diplomatique de l'Angleterre doit avoir pour objet de maintenir la Turquie dans une situation qui lui permettra de défendre l'indépendance des Dardanelles. Il n'en serait point ainsi si la politique que le gouvernement a adoptée dans la question de Serbie venait à être poursuivie. Les ministres essaieraient en vain de se faire illusion sur la situation de la Turquie. La Turquie est à terre, moins par l'effet d'une décadence naturelle que pour avoir été frappée par derrière. C'est la diplomatie européenne qui, par la conduite qu'elle a tenue dans les vingt dernières années, a réduit la Turquie à sa faiblesse présente : ce n'est pas le déclin de ses ressources, qui sont encore incomparables. »

Ce discours donna lieu à un incident caractéristique. Aux termes du règlement, sir Robert Peel, qui avait parlé après lord Palmerston, ne pouvait prendre une seconde fois la parole ; ce fut un de ses collègues, lord Sandon, qui répondit à M. Disraeli. Lord Sandon, partageant et exagérant peut-être le mécontentement de son chef, mit dans sa réponse une violence et une maladresse extrêmes. Il déclara que « des attaques contre le gouvernement, quand elles partaient des bancs ministériels, étaient inconvenantes. Était-il admissible que de jeunes membres de la chambre se levasent derrière les ministres qu'ils prétendaient soutenir, non pas seulement pour exprimer une divergence d'opinion, mais pour prodiguer les insultes et les outrages aux hommes qu'ils affectaient d'appuyer ? Ce n'était pas seulement son opinion ; c'était, il le savait,

celle d'un grand nombre de membres de la chambre, qui s'accordaient à considérer le langage que le député de Shrewsbury venait d'employer, et celui dont d'autres députés s'étaient servis en plusieurs occasions, comme tout à fait inconvenant dans la bouche de membres qui prétendaient appuyer le ministère. » Mis en demeure de faire connaître quelles expressions il considérait comme outrageantes, lord Sandon ne sut que balbutier et répéter à diverses reprises qu'il y avait, de la part de députés ministériels, manque de convenance à attaquer le ministère. M. George Smythe releva avec vivacité le reproche adressé par lord Sandon « à certains jeunes députés siégeant sur les bancs ministériels » et revendiqua pour eux la liberté d'exprimer leur opinion. M. Hume, lord Palmerston et plusieurs autres orateurs s'accordèrent à déclarer qu'il n'y avait eu dans le langage de M. Disraeli rien qui fût contraire aux convenances parlementaires et qui excédât les droits de tout membre de la chambre; un député libéral, M. Curteis, tira la morale de cet incident en disant que si les députés ministériels n'avaient pas le droit de s'expliquer et devaient demeurer enchaînés au banc des ministres, il ne pouvait que le regretter pour eux. Une rupture entre la *jeune Angleterre* et le cabinet devenait inévitable; M. Disraeli devait la consommer en affrontant à plusieurs reprises le courroux du premier ministre.

La chambre des communes ayant introduit un amendement dans un bill présenté par sir James Graham sur la législation des sucres, Peel déclara qu'il se retirerait, si ce vote n'était pas rapporté. C'était la seconde fois, dans cette session, qu'il manifestait une semblable exigence. La chambre obéit, mais M. Disraeli protesta. « Je me souviens, dit-il, d'avoir entendu en 1841 le très honorable gentleman dire qu'il n'avait jamais uni sa voix aux clameurs contre l'esclavage et qu'il ne se joindrait pas davantage aux clameurs en faveur du sucre à bon marché. Deux ans se sont écoulés; le très honorable gentleman a fait cause commune avec les adversaires de l'esclavage: il a adopté le cri en faveur du sucre à bon marché; mais il semble que son horreur de l'esclavage s'étende à tout l'univers, hormis aux bancs où siègent ses amis. Là le troupeau d'esclaves est encore à la chaîne; là le sifflement du fouet se fait entendre tous les jours. » D'une semblable protestation à une déclaration de guerre, il n'y avait qu'un pas. M. Disraeli le franchit dès le début de la session de 1845, à l'occasion de la motion dirigée par M. Duncombe contre sir James Graham, secrétaire d'état à l'intérieur, qui avait fait ouvrir à la poste la correspondance de Mazzini, et avait averti le gouvernement autrichien de la conspiration ourdie par les frères Bandiera. M. Disraeli prit parti contre le ministère, et un incident de la discussion amena entre le premier ministre et lui un échange

d'amères récriminations. Une motion d'un député tory, M. Miles, demandant que les excédans de recettes fussent appliqués au soulagement de l'agriculture, fournit à M. Disraeli l'occasion de passer en revue l'administration de sir Robert Peel. Rappelant qu'en 1836, le marquis de Chandos avait présenté, avec l'appui et sous la direction du premier ministre, une motion exactement semblable à celle que le gouvernement combattait, il cita malignement les discours que la plupart des membres du cabinet avaient prononcés en cette occasion, comme autant de garanties du vote qu'ils ne pouvaient manquer d'émettre. Arrivant alors à sir Robert Peel, et énumérant les promesses par lesquelles il avait endormi ses amis et les déceptions qu'il leur avait fait éprouver, il lui reprocha de ne laisser à ses partisans que les plaisirs de la mémoire, les douceurs des souvenirs, et il termina en l'accusant de méditer l'abandon complet des *Corn Laws*. « La protection, dit-il, me semble être aujourd'hui à peu près dans la position du protestantisme en 1828. » Nombre de tories trouvèrent que M. Disraeli se laissait emporter trop loin, et lord George Bentinck lui dit, après la séance, qu'il calomniait le premier ministre. M. Disraeli, comme lord George le proclama quelques mois plus tard, était prophète. Sa clairvoyance avait pénétré les secrètes pensées de sir Robert Peel. Les hésitations et les tergiversations du premier ministre, ses réticences dans les débats, le soin avec lequel il évitait de renouveler aucun des engagements du passé : tout révélait le travail qui s'opérait dans son esprit.

M. Disraeli prit encore parti contre le gouvernement, avec un grand nombre de tories, dans la discussion mémorable à laquelle donna lieu l'augmentation de crédit proposée par sir Robert Peel en faveur du séminaire catholique de Maynooth. Il n'employa aucun des argumens que l'intolérance religieuse suggérait aux protestans fanatiques de la chambre des communes ; il combattit la mesure ministérielle comme un premier pas dans une voie mauvaise, comme une tentative pour subordonner à la politique les influences religieuses. Étendrait-on ce système à toutes les églises ? leur donnerait-on à toutes une dotation dans l'espoir de les asservir ? L'orateur se prononçait pour l'indépendance des églises. « Vous voyez, dit-il, crouler sous vos pieds votre système d'éraastianisme. Allez-vous adopter un principe panthéiste ? J'ai, pour ma part, une confiance inébranlable dans la stabilité de notre église, mais je tiens que la seule source de danger pour elle est dans ses relations avec l'état, relations qui la soumettent au contrôle d'une chambre des communes qui n'est plus nécessairement de la même communion qu'elle. Laissez l'église à elle-même et elle ne reculera devant aucune lutte, quelque redoutable qu'elle puisse être. Même en Irlande, si la question se posait ainsi : Voulez-vous séparer l'église

de l'état ou voulez-vous doter l'église catholique? les protestans d'Irlande vous répondraient, j'en suis sûr : Séparez l'église de l'état et ne dotiez pas l'église catholique... Je nie que l'église d'Angleterre soit la création de l'état. L'alliance entre eux a été formée et maintenue sur le pied de l'égalité, et si l'on tentait, comme on paraît en avoir l'intention, de mettre toutes les affaires ecclésiastiques sous la direction de Downing-Street et de les assujettir à la même espèce de discipline qu'on impose en Prusse à l'église nationale, j'avertis le très honorable gentleman que le peuple de ce pays ne tolérera jamais un pareil système. » Le bill, combattu par un grand nombre de partisans du ministère, triompha par l'appui que les whigs et les radicaux donnèrent au gouvernement. C'était le prélude de l'alliance inattendue qui allait mettre fin à la législation sur les céréales.

L'Irlande était en proie à la famine : la détresse n'était guère moins grande dans les districts manufacturiers d'Angleterre. La ligue contre la législation des céréales faisait tous les jours de nouveaux progrès, et ses orateurs attaquaient avec une violence extrême l'aristocratie terrienne, qu'ils accusaient d'être sans entrailles et de sacrifier le peuple à son avidité égoïste; les paroles les plus menaçantes se faisaient entendre et étaient applaudies dans les réunions publiques qui se tenaient journallement d'un bout à l'autre du pays : l'heure de la crise était arrivée. La conviction de sir Robert Peel était faite, comme le prouve une lettre qu'il écrivait, le 13 octobre, à sir James Graham; mais il s'agissait de faire partager cette conviction aux autres membres du gouvernement. La question fut agitée dans quatre conseils de cabinet consécutifs, du 1^{er} au 6 novembre, et sir Robert Peel ne rallia à son opinion que lord Aberdeen, sir James Graham et M. Sydney Herbert. Lord Stanley soutint que si l'abrogation des lois sur les céréales était nécessaire, il fallait laisser aux whigs la tâche de présenter cette mesure, et il déclara que, pour sa part, il ne ferait point partie d'un cabinet qui prendrait cette initiative. Le 22 novembre, lord John Russell, informé sans doute des intentions de sir Robert Peel et des divisions du ministère, et voulant sauvegarder la popularité de son parti, lança d'Édimbourg, sans prendre le temps de consulter ses amis, une lettre aux électeurs de la cité de Londres dans laquelle il se prononçait pour la suppression immédiate et définitive de tout droit d'entrée sur les céréales. La publication de la lettre de lord John Russell démontra à sir Robert Peel la nécessité d'agir immédiatement : il mit ses collègues en demeure de se prononcer et, ne pouvant vaincre la résistance de lord Stanley, il déposa le 6 décembre, entre les mains de la reine, la démission du cabinet. Mandé aussitôt d'Édimbourg, lord John Russell ne put triompher de l'antipathie de lord Grey pour lord

Palmerston, et dut renoncer, le 20 décembre, à former un ministère. Rappelé par la reine, sir Robert Peel ne fit aucune difficulté de reprendre le pouvoir, mais la retraite de lord Stanley indiqua clairement quel serait le programme du cabinet reconstitué.

M. Disraeli était à ce moment à Paris, où il avait l'honneur de voir quelquefois le roi Louis-Philippe, pour lequel il professait une grande admiration. Ce fut de la bouche du roi qu'il apprit le retour de sir Robert Peel au pouvoir, et interrogé par son auguste interlocuteur sur l'issue probable de la crise, il répondit sans hésiter que sir Robert Peel ferait certainement voter l'abrogation des *Corn Laws*; mais que ce succès mettrait fin à sa carrière politique. La prédiction s'est vérifiée de point en point, et elle est d'autant plus remarquable que personne, à ce moment, ne partageait la manière de voir de M. Disraeli. On était convaincu que la plupart des tories subiraient en silence l'abrogation des *Corn Laws* comme ils avaient subi la dotation de Maynooth et tant d'autres mesures qui leur avaient été imposées par sir Robert Peel; au besoin, l'appoint que les libéraux apporteraient au gouvernement compenserait largement la défection des protectionnistes obstinés. Les libre-échangistes, qui touchaient au but de leurs efforts, témoignaient une satisfaction sans bornes, et leurs journaux ne tarissaient pas en railleries sur la résignation dont les défenseurs les plus ardents de l'agriculture ne manqueraient pas de faire preuve, quand la voix de leur ancien chef leur enjoindrait le sacrifice de leurs intérêts et de leurs convictions. Il semblait en effet que les choses dussent se passer ainsi. Des *meetings d'indignation* avaient bien lieu dans les comtés; on y exhalait des plaintes amères contre la conduite du gouvernement; mais on s'en tenait à de vaines protestations; aucune ligne de conduite n'était suggérée, aucune résistance n'était organisée. Le jour fixé pour l'ouverture du parlement arriva sans que les députés tories eussent tenu une seule réunion, sans qu'aucun concert se fût établi entre eux, et sir Robert Peel put croire que son autorité ne recevrait aucune atteinte. L'adresse en réponse au discours de la reine fut proposée par lord Francis Egerton, et appuyée par M. Becket Denison, deux conservateurs convertis aux projets du premier ministre. La mise en scène était donc complète. Après ces deux discours, Peel fit connaître les incidens de la crise qui avait déterminé, un mois auparavant, la retraite du ministère, puis son retour au pouvoir, et il annonça le changement qui s'était opéré dans ses idées relativement aux *Corn Laws*. Peel était un admirable homme d'affaires; il apportait dans l'exposition des questions de finances une lucidité incomparable; mais sa parole manquait souvent d'éclat et d'élévation: il lui est arrivé rarement d'atteindre à la véritable éloquence. Ce jour-là, il prit un ton hau-

tain et cassant à l'égard de ses amis, dont il prévoyait les plaintes, les avertissant qu'ils lutteraient en vain contre une inexorable nécessité. Il présenta la solution à laquelle il s'était arrêté comme le résultat de ses propres réflexions sur les moyens de mettre fin à une crise redoutable, et donna clairement à entendre qu'il se considérait comme le ministre indispensable, comme le seul homme en état de faire face aux difficultés de la situation. Lord John Russell, prenant la parole à son tour, rendit compte de ses tentatives inutiles pour composer un cabinet. L'agitation de l'assemblée s'était calmée pendant les explications diffuses et embarrassées du chef des whigs, et lorsqu'il eut cessé de parler, il se fit un grand silence. Observés curieusement par leurs adversaires, les tories semblaient partagés entre l'abattement et un sombre mécontentement : si la séance se fût terminée ainsi, toute pensée de résistance se serait évanouie, et il est probable que le parti tory eût subi encore une fois la volonté de son impérieux dictateur. M. Disraeli se leva, et dans un discours où la chaleur s'alliait à la plus mordante ironie, il demanda compte au premier ministre des engagements pris par lui vis-à-vis des électeurs et vis-à-vis de ses amis, s'indignant que la confiance et la docilité d'un grand parti fussent payées par une trahison. Des applaudissemens frénétiques accueillirent les premiers accens de cette parole vengeresse, qui traduisait éloquemment les sentimens secrets de tous ces cœurs ulcérés : chaque phrase de l'orateur soulevait de nouveaux transports. Le parti tory échappait à l'ascendant de sir Robert Peel.

Cependant, quelques tories voulaient espérer encore. On disait que l'abolition des *Corn Laws* ne devait pas être immédiate, et le premier ministre avait donné tant de preuves de fécondité d'esprit qu'il pouvait tenir en réserve une combinaison qui ménagerait les intérêts de l'agriculture ; mais lorsque, cinq jours plus tard, sir Robert Peel exposa un plan qui consistait à réduire considérablement les droits d'année en année, et à les faire disparaître complètement au bout de trois ans, toute illusion dut s'évanouir. Que fallait-il faire ? Était-il possible de résister ? Qui organiserait et dirigerait la résistance ? Tous les hommes qui avaient eu, depuis vingt ans, la confiance des tories faisaient partie du ministère, et tous, à l'exception de lord Stanley, avaient suivi leur chef dans son évolution. Lord Stanley joignait à l'expérience de la tactique parlementaire un remarquable talent de parole ; mais il siégeait à la chambre des lords, et c'était dans la chambre des communes que la bataille devait se livrer. M. Disraeli était devenu un des orateurs les plus écoutés de la chambre ; mais il était trop nouveau dans le parlement et sa situation n'y était pas encore assez forte pour qu'il pût prétendre à un rôle aussi considérable. Un homme de haute nais-

sance et de grande fortune, en possession de relations étendues, pouvait seul faire accepter son autorité par un parti qui comprenait presque tous les grands propriétaires terriens de l'Angleterre. Ce chef, dont on avait besoin et qui s'ignorait encore lui-même, surgit tout à coup du sein même de la chambre.

Le duc de Richmond avait accepté la présidence d'une association qui s'était formée pour la défense des intérêts agricoles. Aussitôt que sir Robert Peel eut fait connaître son projet, le duc crut devoir convoquer, au siège de la société qu'il présidait, tous les membres du parti tory dans les deux chambres. Lord George Bentinck assistait à cette réunion. Il y prit la parole un des premiers. Il déclara que, bien qu'il ne fût arrivé à Londres que le matin même de l'ouverture de la session, sa résolution avait été prise dès le jour où il avait connu les intentions du premier ministre ; il ne comprenait pas qu'on pût hésiter sur la conduite à tenir : il fallait résister, disputer le terrain pied à pied, épuiser les ressources de la stratégie parlementaire pour faire échouer les projets de sir Robert Peel.

L'homme qui tenait ce langage était de la plus haute naissance ; il était le second fils du duc de Portland, le neveu et l'héritier de lord William Bentinck, ancien gouverneur général de l'Inde, auquel il avait succédé comme député de Lynn ; il était aussi le neveu, par alliance, de Canning, dont il avait été le secrétaire particulier. Il avait voté pour l'émancipation des catholiques et pour le bill de réforme ; il avait soutenu le ministère de lord Grey, dans lequel plusieurs des anciens collègues de Canning avaient accepté des places. Lorsque lord Stanley avait brisé avec les whigs à l'occasion du bill relatif à l'église d'Irlande, lord George Bentinck l'avait suivi et était venu se ranger avec lui dans le parti tory. Il avait témoigné à sir Robert Peel une admiration et une confiance absolue dont le souvenir redoublait son ressentiment.

Débutant dans la vie publique sous les auspices et aux côtés de Canning, intelligent et instruit, joignant l'esprit de décision à la netteté du jugement, lord George Bentinck semblait appelé à une carrière politique ; mais, possesseur d'une grande fortune, il n'avait pu s'astreindre à l'assujettissement d'un poste secondaire ; il s'était abandonné à sa passion pour la chasse et les chevaux. Il avait la plus belle meute et l'écurie la plus renommée de l'Angleterre ; ses avis faisaient loi dans le monde des courses, et nul ne pouvait rivaliser avec lui pour l'audace et l'importance de ses paris. Grand, de haute mine, d'une physionomie ouverte sur laquelle se peignaient la droiture et l'énergie de son caractère, apportant la même ardeur dans ses amitiés et dans ses haines, il réunissait tous les dons qui pouvaient séduire les gentilshommes campagnards.

L'avis de lord George Bentinck, énergiquement appuyé par

M. Disraeli, rallia tous les suffrages. Les tories avaient un chef et ils avaient aussi un orateur. Alors commença cette lutte mémorable qui, pendant plusieurs mois, tint l'Angleterre et l'Europe attentives. M. Disraeli l'a racontée dans la *Vie de lord George Bentinck*, où il s'efface modestement derrière son chef, bien que son rôle personnel ait été aussi actif qu'important. Sir Robert Peel réussit, avec l'appui des whigs, à faire voter l'abrogation des *Corn Laws*; mais, à leur tour, les amis de lord George Bentinck se joignant aux whigs et aux députés irlandais firent rejeter un bill qui investissait le gouvernement de pouvoirs extraordinaires en Irlande. Le ministère donna sa démission, et lord John Russell prit le pouvoir. Ainsi que M. Disraeli l'avait annoncé au roi Louis-Philippe, la carrière politique de sir Robert Peel était terminée.

L'un des premiers actes du nouveau ministère fut la présentation d'un bill qui modifiait la formule du serment à prêter par les membres du parlement : l'élection du baron Lionel de Rothschild, qui venait d'être nommé, à une grande majorité, député de la cité de Londres, était l'occasion de ce bill qui, en ouvrant au baron les portes de la chambre des communes, devait consacrer l'émancipation politique des israélites. Inspiré par son sujet, M. Disraeli prononça en faveur de la mesure ministérielle un discours d'une haute éloquence, et il entraîna avec lui la majorité du parti tory. Par une contradiction singulière autant qu'inattendue, lord George Bentinck, qui avait voté l'émancipation politique des catholiques, ne put se résoudre à voter celle des israélites. Il ne témoigna aucune amertume de se voir abandonné sur cette question par un grand nombre de ses amis; mais, comme sa santé commençait à se ressentir du travail excessif qu'il avait dû s'imposer, il invoqua le déclin de ses forces pour abdiquer la direction du parti tory en annonçant l'intention de se consacrer tout entier à la défense des intérêts coloniaux. Après les services que M. Disraeli avait rendus et le rôle qu'il avait joué dans toutes les discussions importantes, nul ne pouvait songer à lui disputer le premier rang. Un assentiment unanime lui déféra la direction que lord George Bentinck abandonnait : la mort inopinée de celui-ci, frappé d'apoplexie l'année suivante, acheva de consolider son autorité. Dix ans après son entrée à la chambre, M. Disraeli, par son mérite et son énergie, plus encore que par un heureux concours de circonstances, devenait le chef reconnu d'un grand parti. Quel usage allait-il faire de cette autorité conquise par l'ascendant légitime du talent ?

DIDEROT INÉDIT

D'APRÈS LES MANUSCRITS DE L'ERMITAGE

I.

L'IDÉE DU TRANSFORMISME DANS DIDEROT.

Œuvres complètes de Diderot, éditées par J. Assézat et Maurice Tourneux,
20 vol. in-8°, 1875-1877; Garnier frères.

Est-ce là l'édition définitive que le public lettré attend depuis si longtemps ? Nous n'oserions le dire. Il ne peut y avoir une édition définitive, tant qu'il y manquera une partie considérable de la correspondance avec M^{lle} Volland, qui doit exister quelque part et dont il serait fâcheux d'avoir à désespérer. Mais cette publication nouvelle ajoute un contingent fort respectable de morceaux inédits à ceux qu'avaient successivement donnés Belin en 1818, Brière en 1821, en 1830 Sautelet et Paulin, en 1856 un amateur enthousiaste et fort instruit, M. Walferdin; et les travaux épars de plusieurs autres explorateurs habiles, qui ont enrichi nombre de recueils et de journaux, se trouvent ici réunis pour la première fois.

Cette difficulté de reconstruction, spéciale pour les travaux de Diderot, tient aux circonstances de sa vie et aux traits de son caractère. Il semait ses écrits dans des mains avides, comme il semait ses idées et sa vie dans la conversation, qui était la vraie forme littéraire de son esprit. Grimm avait gardé par devers lui plusieurs des écrits les plus importants, entre autres les lettres à M^{lle} Volland, qui ne se retrouvèrent qu'en 1830, très incomplètes et après avoir traversé bien des hasards. Beaucoup d'autres, parmi les amis de Diderot, étaient devenus de la même façon les dépositaires de quelqu'une de ces pages écrites dans une matinée, oubliées le

lendemain et disparues dans le tourbillon. Et combien de solliciteurs improvisés, amis du jour ou de l'heure, obtenaient et ravissaient en se jouant les dons gratuits de l'improvisateur prodigue ! Ils emportaient de ce laboratoire d'idées, plein de flammes et de fumée, quelque arme mieux trempée pour la lutte du lendemain, ou quelque ornement, quelque ciselure, dont ils s'empressaient de décorer leurs propres ouvrages. Ce serait un travail bien difficile de rechercher ces fragmens dispersés à travers les écrits de l'abbé Raynal, du baron d'Holbach, d'Helvétius, de Pezay, de Grimm, de J.-J. Rousseau lui-même et de bien d'autres. OEuvre assez ingrate d'ailleurs et que l'on regretterait peut-être, après qu'on l'aurait accomplie, tant les résultats sembleraient disproportionnés à l'effort, la plupart de ces morceaux n'ayant qu'une valeur de circonstance ou de polémique !

Il restait une sérieuse exploration à faire en Russie. On sait que les manuscrits de Diderot furent transportés à sa mort au palais de l'Ermitage, avec sa bibliothèque, par suite de la cession qu'il en avait faite à l'impératrice Catherine, et dont le prix avait racheté le bien-être et la dignité de ses dernières années. C'est même cette circonstance qui a sauvé ces manuscrits d'une destruction à peu près certaine. Nous savons par M^{me} de Vandeuil que le fameux chanoine, frère de Diderot, réclama tous les papiers du philosophe pour les jeter au feu : on ne put le calmer qu'en lui disant qu'ils étaient en Russie ; mais il vécut jusqu'à la fin dans la crainte de les voir renaître, et sa vieillesse en fut troublée. Que dirait aujourd'hui le pauvre chanoine ? — Il y a dix ans, on voyait encore, au rez-de-chaussée de l'Ermitage, la résidence favorite de Catherine II, la bibliothèque particulière de l'impératrice, enrichie sous son règne et par son ordre des livres de Voltaire, de Diderot, de d'Alembert. Depuis quelques années seulement, cette collection précieuse a été réunie à la bibliothèque publique. Ce qui ajoute un prix singulier à ces livres, c'est que les marges sont couvertes des notes les plus curieuses de ces mains illustres. Les manuscrits ne sont pas la partie la moins intéressante de cette collection. Il y en a jusqu'à trente-deux de Diderot, dont six complètement inédits, écrits de sa main, sauf quelques passages recopiés sans doute par Naigeon ou M^{me} de Vandeuil. M. Léon Godard, à qui nous devons ces renseignements, auteur d'un livre intitulé *Pétersbourg et Moscou, souvenirs du couronnement d'un czar*, a pris le soin de transcrire ces six volumes, qui font le mérite et la nouveauté de la présente édition. Ils contiennent une *Réfutation de l'Homme d'Helvétius*, les *Éléments de physiologie*, le *Plan d'une université pour le gouvernement de Russie*, analysé par M. Guizot, en 1813, dans les *Annales de l'éducation* ; des fragmens de psychologie, de morale et de logique sur

les caractères, la diversité et l'étendue de l'esprit, le génie; le *Discours d'un philosophe à un roi*; des appréciations rapides d'ouvrages littéraires du temps; des plans inédits de pièces de théâtre; de nombreuses pages et feuillets détachés, appartenant à des ouvrages en préparation ou en projet. Si nous y joignons quelques lettres retrouvées dans ces derniers temps, il y a là de quoi renouveler un sujet déjà inépuisable par le nombre des questions que Diderot aborde et la variété des aperçus qu'il ouvre dans toutes les directions de la pensée.

On a tant étudié Diderot dans ces trente dernières années que c'est une bonne fortune d'avoir seulement à parler de ces inédits et d'éviter ainsi le péril de répétitions fastidieuses ou de dangereuses comparaisons. Non pas qu'on doive s'attendre à des révélations qui modifient la physionomie connue du philosophe ou rectifient les jugemens antérieurs; mais on nous fournit dans cette édition nouvelle des informations curieuses sur l'origine et le développement de quelques-unes des théories chères à Diderot; on nous permet de saisir, comme à sa source, cet esprit vraiment *général*, comme disent les Allemands, novateur avec ivresse, qui verse dans tous les sujets un flot d'idées plus ou moins trouble, mais d'une abondance extraordinaire. Nous surprenons dans ses livres caprices cette verve immodérée, mais inventive et toujours en éveil, qui se répand à la surface de toutes les sciences, à travers tous les arts, avec l'ambition de les renouveler, et qui les agite du moins furieusement et leur imprime un mouvement sensible encore à la distance d'un siècle, à travers tant de révolutions de tout genre, scientifiques et littéraires. Il nous a paru qu'il y avait quelque intérêt à mettre en lumière ces témoignages nouveaux d'une activité intellectuelle que cinquante années n'épuisèrent pas, et de les replacer à leur lieu et à leur date parmi les travaux déjà connus, en rétablissant ainsi quelques anneaux disparus dans l'ordre des temps et la chaîne des idées.

I.

Le marquis de Chastellux (1) caractérisait ainsi les écrits de Diderot : « ce sont des idées, disait-il, qui se sont enivrées et qui se sont mises à courir les unes après les autres. » Ce mot nous donne bien la sensation de la rapidité agitée des conceptions qui se succèdent devant le lecteur, du vertige qui emporte ce mobile esprit à travers tous les sujets dans une sorte de course effrénée non sans but, mais sans repos. Nous savons par Nageon qu'il avait contracté

(1) Auteur d'un ouvrage momentanément célèbre vers 1772, sur *la Félicité publique*, et que Voltaire (avec quelque ironie, je suppose) plaçait au-dessus de *l'Esprit des lois*.

de bonne heure l'habitude d'écrire sur les premiers feuillets de ses livres et souvent sur des feuilles volantes qu'il y insérait, ses jugemens et ses réflexions. « En parcourant les titres parfois inconnus des ouvrages sur lesquels il a fait des observations, on voit qu'il lui importait fort peu que le livre qu'il analysait fût bon ou mauvais. » Dans le premier cas, il s'élevait avec l'auteur, s'emparant de ses principes et de ses idées avec cette faculté d'assimilation et cette puissance de transformation qui est un don chez lui. Dans l'autre cas, il se substituait à l'écrivain malhabile qui n'avait pas su profiter de son sujet ; il refaisait le livre à sa manière et presque sans s'en apercevoir.

M. d'Holbach lui disait qu'il n'y avait point de mauvais livres pour lui. Lorsqu'après avoir lu quelque ouvrage sur son témoignage excessif et déclamatoire, on lui faisait remarquer qu'il n'y avait rien là de ce qu'il y avait vu : « Eh bien ! répondait-il, si cela n'y est pas, cela devrait y être. » C'est ainsi que naissaient les unes après les autres ces pages qui devenaient des livres, au jour le jour, au hasard d'une lecture ou d'une conversation. Les notes s'ajoutaient aux notes à mesure que les idées affluaient à son esprit, sous le coup d'une suggestion subite ou d'une contradiction. Le plus souvent il ne s'accordait ni la peine ni le temps de donner une forme définitive à sa pensée, qui courait plus vite que sa plume : telle était cette fécondité déréglée répandant à profusion des germes d'idées dont quelques-uns devaient revivre plus tard, croître et produire de véritables révolutions dans la philosophie et dans la science.

Ainsi sont nés, dans les dernières années de la vie de Diderot, les *Éléments de physiologie*, que l'on ne connaissait jusqu'ici que par quelques lambeaux de conversation rapportés par Naigeon. Ils sont remarquables à plus d'un titre, ne fût-ce que comme un des développemens les plus considérables de la philosophie naturelle, à laquelle il avait fini par réduire toute philosophie. Comment et par quels degrés en était-il arrivé à ces conclusions extrêmes ? Les *Éléments de physiologie* se rattachent par un lien étroit au *Rêve de d'Alembert*, qui lui-même, pour être bien compris, doit être replacé à son moment dans l'évolution de la pensée de Diderot. Nous verrons, sous l'action d'une logique fatale, se former et se dégager, dans chacun des écrits qui l'expriment, cette philosophie où abondent de jour en jour davantage les conceptions les plus hasardeuses, chères au naturalisme de notre temps et que Diderot a presque toutes pressenties.

Les premiers ouvrages philosophiques de Diderot eurent une origine assez compromettante pour la gravité de la philosophie nouvelle. On sait qu'il s'était lié intimement avec une sorte d'aventurière,

M^{me} de Puisieux, l'année même qui suivit son mariage, pendant une absence de M^{me} Diderot. « M^{me} de Puisieux était pauvre, dit M^{me} de Vandeuil ; elle demanda de l'argent à mon père ; il publia l'*Essai sur le mérite et la vertu*, vendit cet ouvrage cinquante louis et les lui porta. Bientôt elle demanda une nouvelle somme ; il publia les *Pensées philosophiques*, les vendit cinquante louis et les lui porta encore ; il fit cet ouvrage dans l'intervalle du vendredi saint au jour de Pâques. Après les *Bijoux indiscrets*, qui furent écrits dans la même intention, mon père fit la troisième partie de l'*Apologie de la Thèse de l'abbé de Prades* ; comme l'existence de Dieu y était niée, cela rendit l'affaire de l'abbé assez grave pour l'obliger à sortir de France. Mon père était inquiet des suites de cet événement, lorsque de nouveaux besoins de M^{me} de Puisieux l'engagèrent à publier les *Lettres sur les sourds et les aveugles*. » Nous arrêtons là cette nomenclature, admirant avec quelle exactitude Diderot tenait la comptabilité de ses galanteries et avec quelle candeur sa fille reproduit cette partie de ses notes intimes. Le nouvel éditeur, après avoir rappelé les circonstances particulières qui ont marqué l'origine des écrits philosophiques de Diderot, fait cette déclaration assez singulière : « M^{me} de Puisieux ayant puissamment excité par ses exigences réitérées la verve créatrice de Diderot, elle mérite quelque reconnaissance. » On avouera que, pour placer sa reconnaissance de cette manière, il faut en avoir de reste.

Quelle qu'ait été l'occasion qui donna lieu à la publication de ces divers écrits, on peut suivre, à la date de chacun d'eux, le changement qui s'accomplit dans l'esprit de Diderot et qui le fait passer d'une sorte de christianisme de convention au déisme, puis au scepticisme, et du doute provisoire, où il ne s'arrêta guère, à un naturalisme exalté. Il fallut quelque temps, selon la plaisante expression de Naigeon, avant que le philosophe *se fût entièrement purgé de la matière superstitieuse*. L'*Essai sur le mérite et la vertu*, paru en 1745, n'était qu'une traduction de l'ouvrage de Shaftesbury, mais les notes, le discours préliminaire et la dédicace à son frère marquent bien l'état d'esprit du traducteur au moment où il s'occupait de ce travail d'un genre secondaire, inférieur à son mérite. Il insiste sur le vrai caractère du *théisme*, l'opposant à l'*athéisme*, en faisant une sorte de préparation nécessaire et d'introduction au christianisme : « Le but de cet ouvrage, dit-il, est de montrer que la vertu est presque indivisiblement attachée à la connaissance de Dieu, et que le bonheur temporel de l'homme est inséparable de la vertu. Point de vertu sans croire en Dieu ; point de bonheur sans vertu, ce sont les deux propositions de l'illustre philosophe dont je vais exposer les idées... Tout ce que nous dirons à l'avantage de la connaissance du Dieu des nations s'appliquera

avec un nouveau degré de force à la connaissance du Dieu des chrétiens... Voilà donc le lecteur conduit à la porte de nos temples. Le missionnaire n'a qu'à l'attirer maintenant au pied de nos autels : c'est sa tâche. Le philosophe a rempli la sienne. » Un an après, en 1746, paraissent les *Pensées philosophiques*. Diderot étudiait alors Bayle avec passion et l'on peut voir dans ce petit ouvrage une imitation assez piquante des habitudes d'esprit du fameux dialecticien, l'*amasseur de nuages*, habile à soulever les questions, évitant de les résoudre. — Au fond, la rupture est accomplie avec cette espèce de christianisme philosophique où Diderot était resté quelque temps engagé, par habitude d'esprit ou par prudence. Ce n'était pas tout à fait à tort qu'il craignait le parlement. Les *Pensées philosophiques* furent condamnées au feu, par arrêt du 7 juillet 1746, ce qui n'empêcha pas l'ouvrage de paraître plusieurs fois, du vivant de l'auteur, sous différens noms. La *Promenade du sceptique*, composée en 1747, est une froide allégorie, dirigée contre la vie religieuse ; en 1749, dans la célèbre *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, le voici aux prises avec le problème de l'existence de Dieu ; il ne dépasse pas encore les limites du doute. Pourtant Voltaire s'en émut et, dans une réponse fort embarrassée à l'envoi de cet ouvrage, il déclara que, quant à lui, « il n'est point du tout de l'avis de Saunderson, qui nie Dieu parce qu'il est né aveugle. »

On sait que Diderot paya de cent jours de captivité à Vincennes la hardiesse plus que philosophique de ce livre, où respire déjà le souffle de tempête qui va soulever de terre l'*Encyclopédie*, et par elle l'opinion. Dans ses Mémoires récemment publiés, le marquis d'Argenson dit négligemment, à la date du mois d'août 1749 : « On a arrêté ces jours-ci quantité d'abbés, de savants, de beaux esprits, et on les a menés à la Bastille, comme le sieur Diderot, quelques professeurs de l'Université, docteurs de la Sorbonne, etc. Ils sont accusés d'avoir fait des vers contre le roi, de les avoir récités, débités, d'avoir froncé contre le ministère, d'avoir écrit et imprimé pour le déisme et contre les mœurs, à quoi l'on voudrait donner des bornes, la licence était devenue trop grande. *Mon frère en fait sa cour et se montre par là grand ministre.* » — Et un peu plus loin : « Le nommé Diderot, auteur des *Bijoux indiscrets* et de *l'Aveugle clairvoyant* (la *Lettre sur les aveugles*), a été interrogé dans sa prison à Vincennes. Il a reçu le magistrat (on dit même que c'est le ministre) avec une hauteur de fanatique. L'interrogateur lui a dit : « Vous êtes un insolent, vous resterez ici longtemps. » Ce Diderot venait de composer, quand on l'a arrêté, un livre surprenant contre la religion. »

La *Suite de l'Apologie de M. l'abbé de Prades* (1752) et les

articles de l'*Encyclopédie* qui commencent à paraître ne dépassent pas cette moyenne d'incrédulité plutôt religieuse que philosophique, que l'on caractérisait alors du nom de *déisme* et que personne n'a mieux définie que Diderot lui-même : « La diversité des adversaires qui se sont élevés contre la religion, dit-il, a introduit une infinité de questions inconnues il y a cinquante ans ; et l'on a été contraint d'adopter des expressions peu communes et de distinguer des objets qu'on a souvent confondus. Ainsi, dans le nouvel usage, on n'attache point au théisme la même idée qu'au déisme. » Et, d'après ses explications fort nettes, on peut se convaincre que le théisme n'était pas considéré comme hostile à la religion, tandis que le déisme était un terme d'opposition contre toute religion. « Le *théiste* est celui qui est déjà convaincu de l'existence de Dieu, de la réalité du bien et du mal moral, de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses à venir, mais qui attend, pour admettre la révélation, qu'on la lui démontre ; il ne l'accorde ni ne la nie. Le *déiste* au contraire, d'accord avec le *théiste* seulement sur l'existence de Dieu et la réalité du bien et du mal moral, nie la révélation, doute de l'immortalité de l'âme et des peines et des récompenses à venir (1). » C'est ce mot qui peint le mieux l'état d'esprit de Diderot à cette époque. Il ne proteste qu'ironiquement contre cette appellation, et encore est-ce au nom de l'abbé de Prades. Une première phase de son évolution intellectuelle est accomplie. Il ne cherche plus « la voie par laquelle il faut passer pour arriver méthodiquement au pied des autels ; » ce passage, il le déclare infranchissable. Une seconde phase va s'accomplir, celle qui va le conduire du déisme au naturalisme pur. C'est dans les *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1754) que cette nuance va se marquer pour la première fois ; elle s'accentuera de plus en plus dans la dernière partie de la vie du philosophe.

Il avait alors quarante et un ans. Les historiens de la philosophie qui n'ont pas tenu compte de ces phases diverses de son esprit ont tout brouillé, tout confondu. A l'aide de cette observation si simple des dates, on se reconnaît sans peine dans les apparentes contradictions de Diderot. Il y a dans sa philosophie une dégradation continue de l'idée de Dieu, jusqu'à son évanouissement dans le pur scepticisme, qui lui-même n'est qu'un passage par où il arrive promptement à l'idée de la nature, prise désormais comme objet unique de sa foi et de son culte.

Le *Rêve de d'Alembert*, écrit en 1769, mais non publié de son vivant, a une importance capitale dans son œuvre. C'est de son propre aveu un des seuls d'entre ses ouvrages dans lesquels il se

(1) *Apologie de l'abbé de Prades*, xvi.

complaisait. Il en parle à plusieurs reprises à M^{lle} Volland : « Les interlocuteurs sont d'Alembert, qui rêve, Bordeu et l'amie de d'Alembert, M^{lle} de l'Espinasse... *Il n'est pas possible d'être plus profond et plus fou.* J'y ai ajouté après coup cinq ou six pages capables de faire dresser les cheveux à mon amoureuse; aussi ne les verra-t-elle jamais. » Et à quelques jours de là : « Si j'avais voulu sacrifier la richesse du fond à la noblesse du ton, Démocrite, Hippocrate et Leucippe auraient été mes personnages; mais la vraisemblance m'aurait renfermé dans les bornes de la philosophie ancienne, et j'y aurais trop perdu. Cela est de la plus haute extravagance, et tout à la fois de la philosophie la plus profonde; il y a quelque adresse à avoir mis mes idées dans la bouche d'un homme qui rêve : il faut souvent donner à la sagesse l'air de la folie, afin de lui procurer ses entrées. » — Pourtant, réflexion faite, il eut peur de « ces extravagances ». Il n'osa pas les publier, et il fit bien; il eût encouru de terribles colères et soulevé une véritable émeute parmi ses amis. M^{lle} de l'Espinasse, qui figurait dans le dialogue et y jouait son rôle avec une bonne grâce et une compétence fort piquantes, se fâcha et fit adresser par d'Alembert de si vifs reproches à Diderot, que celui-ci promit de brûler le manuscrit. Ne nous fions pas trop à ces exécutions : rarement elles se font jusqu'au bout.

Peut-être le manuscrit fut-il brûlé; mais il en subsistait des copies, puisque l'œuvre a reparu en 1830 dans les quatre volumes de mémoires qui furent alors publiés. Cependant Diderot, ne se résignant ni à perdre ce travail, où il avait amassé beaucoup d'idées qui lui étaient chères, ni à en priver le public, avait composé une variante du *Rêve*; il nous reste seulement la lettre d'envoi, que l'on nous donne pour la première fois : « L'historique de ces dialogues, dit l'auteur, en excusera les défauts... Le plaisir de se rendre compte à soi-même de ses opinions les avait produits; l'indiscrétion de quelques personnes les tira de l'obscurité; l'amour alarmé en désira le sacrifice; l'amitié tyrannique l'exigea; l'amitié trop facile y consentit; ils furent lacérés. Vous avez voulu que j'en rapprochasse les morceaux, je l'ai fait... Ce n'est ici qu'une statue brisée, mais si brisée qu'il fut presque impossible à l'artiste de la réparer. Il est resté autour de lui nombre de fragmens dont il n'a pu retrouver la place... D'ailleurs, en changeant le nom des interlocuteurs, ces dialogues ont encore perdu le mérite de la comédie. » Cette œuvre substituée à la première, qu'est-elle devenue? Il importe assez peu d'ailleurs, puisque nous avons le *Rêve de d'Alcembert* et les *Éléments de physiologie*, qui en sont un commentaire du plus haut intérêt, plus intéressant même que le *Rêve*, si l'on ne consulte que les idées, qui s'y montrent plus directement et à découvert.

En quoi donc consistait cette « philosophie profonde » que Diderot annonçait mystérieusement à son ami ? A travers les divagations, les fantaisies et le libertinage qui se mêlent à ses ouvrages les plus sérieux, percent quelques grandes conceptions qu'il attribue à d'Alembert rêvant, mais qui sont bien d'un homme singulièrement éveillé. C'est d'abord cette idée que, pour imaginer la manière dont la vie a pu naître et se propager sur la terre, il ne faut pas prendre garde à quelques centaines de siècles de plus ou de moins. Le temps n'est rien pour la nature, et le philosophe doit avec soin se garantir du *sophisme de l'éphémère*, celui d'un être passager qui croit à l'immortalité des choses, celui qu'exprimait si bien la rose de Fontenelle, qui disait « que de mémoire de rose, on n'avait vu mourir un jardinier. » — Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut traiter ces graves sujets, la sensibilité générale, la formation de l'être sentant, son unité, l'origine des animaux, leur durée et toutes les questions de ce genre. « On suppose, disait-il, que les animaux ont été dans l'origine ce qu'ils sont à présent. Quelle folie ! on ne sait non plus ce qu'ils ont été qu'on ne sait ce qu'ils deviendront. Le vermisseau imperceptible qui s'agite dans la fange s'achemine peut-être à l'état de grand animal ; l'animal énorme, qui nous épouvante par sa grandeur, s'achemine peut-être à l'état de vermisseau ; il est peut-être une production momentanée de cette planète... L'homme lui-même se résout en une infinité d'animalcules dont il est impossible de prévoir les métamorphoses et l'organisation future. Qui sait si ce n'est pas la pépinière d'une seconde génération d'êtres, séparée de celle-ci par un intervalle incompréhensible de siècles et de développemens successifs ? Le vase où Needham apercevait tant de générations momentanées d'êtres microscopiques peut être comparé à l'univers. On voit dans une goutte d'eau l'histoire du monde. Sans doute, dans le monde, le même phénomène dure un peu davantage ; mais qu'est-ce que notre durée en comparaison de l'éternité des temps ? Moins que la goutte que j'ai prise avec la pointe d'une aiguille, en comparaison de l'espace illimité qui m'environne... Qui sait les races d'animaux qui nous ont précédés ? qui sait les races d'animaux qui succéderont aux nôtres ? Tout change, tout passe, il n'y a que le tout qui reste. Le monde commence et finit sans cesse ; il est à chaque instant à son commencement et à sa fin ; il n'en a jamais eu d'autre et n'en aura jamais d'autre. »

Voilà le cadre très vaste dans lequel se meuvent, à côté des imaginations les plus étranges, quelques-unes de ces théories qu'on pourrait appeler prophétiques, qui devancent les temps et que l'on ne comprend bien, dont on ne saisit exactement la portée que quand,

à la suite de plusieurs tentatives, elles sont entrées dans l'esprit public, sinon à titre de vérités conquises, du moins comme des doctrines provisoires dignes d'examen. Ce sont, par exemple, le passage de l'inertie à la sensibilité, de l'inorganique à l'organique, de l'organique à l'être sensible, de l'être sensible à l'être pensant par une série de gradations insensibles; les générations spontanées, « une suite indéfinie d'animalcules dans l'atome qui fermente, une même suite indéfinie d'animalcules dans l'autre atome qu'on appelle la terre; » chaque être considéré comme une république d'êtres microscopiques, chaque animal comme un polype; la fibre un animal simple, l'homme un animal composé; chaque être étant la somme d'un certain nombre de tendances, et les espèces des tendances à un terme commun qui leur est propre; l'être normal un effet commun, le monstre un effet rare, tous les deux également naturels, également nécessaires, également dans l'ordre universel et général; la vie considérée comme une suite d'actions et de réactions, avec cette seule différence qui les distingue de la mort, c'est que vivant j'agis et je réagis en masse, mort j'agis et je réagis en molécules; tout enfin se tenant dans la nature et l'impossibilité qu'il y ait un vide dans la chaîne, les individus n'étant rien qu'une apparition, un moment dans la vie d'un seul grand individu, qui est le tout. — Voilà à coup sûr une philosophie qui nous est devenue familière, que nous reconnaissons sans peine sous les formes particulières de l'esprit de Diderot et de son siècle, que nous voyons s'étendre et se propager autour de nous sous les noms divers du transformisme, de l'évolution ou de la philosophie *monistique*, comme disent les Allemands, doctrines presque identiques au fond, ne différant guère entre elles que par le caractère métaphysique ou naturaliste qu'elles revêtent dans les divers esprits, ou bien encore par la hardiesse des synthèses qu'elles produisent, l'assurance plus ou moins impérieuse des hypothèses qu'on nous impose et la déduction plus ou moins outrée des conséquences qu'on en tire.

Quel est le naturaliste ou le philosophe de cette école qui ne reconnaîtrait son ancêtre dans celui qui disait, il y a un siècle : « Tous les êtres circulent les uns dans les autres, par conséquent toutes les espèces. Tout est en un flux perpétuel. Tout animal est plus ou moins homme; tout minéral est plus ou moins plante; toute plante est plus ou moins animal. Toute chose est plus ou moins une chose quelconque, plus ou moins terre, plus ou moins eau, plus ou moins air, plus ou moins feu, plus ou moins d'un règne ou d'un autre. » Celui qui tenait ce langage, avant de s'appeler Diderot, s'appelait dans l'antiquité Héraclite, Empédocle, Lucrèce; au XVIII^e siècle, il s'appela tour

à tour Maillet, Robinet et Lamark; il s'est appelé successivement de notre temps Darwin, Haeckel, Herbert Spencer, il s'appelle aujourd'hui légion. C'est le même homme, au fond, le même penseur sous la diversité des formes et du langage, si l'on tient compte des temps et des progrès de la science. C'est aussi la même doctrine, la mobilité absolue des choses (si ces deux mots souffrent d'être rapprochés), la variabilité universelle des êtres et des espèces, l'évolution qui remplit de ses rythmes alternatifs l'infinité de l'espace et du temps, sans autre principe que la force éternelle, inconsciente, sans autre but que l'éternelle succession de ses métamorphoses.

Le *sophisme de l'éphémère* est une des idées qui reviennent le plus souvent dans ces improvisations ardentes de Diderot sur l'univers et sur l'homme. Mais ce sophisme se présente à lui sous différents aspects : tantôt c'est l'illusion de l'être passager qui croit à l'immortalité des êtres et des espèces, parce que ces grands objets de la nature existaient avant lui et existeront encore après, et qui de cette durée relativement longue conclut à une durée éternelle; tantôt c'est une autre illusion, contraire en apparence, celle de l'homme qui, perdu sur un atome de poussière, enfermé dans un moment de la durée, imperceptible dans cet immense océan de matière qui roule autour de lui, prétend du fond de sa chétive existence usurper l'infini par sa pensée ou par son cœur et s'arroge à lui, à ses idées et à ses sentimens, une immortalité dérisoire, quand tout meurt autour de lui, quand tout se transforme et change. On trouve une expression saisissante de cette pensée dans le *Supplément au Voyage de Bougainville*, quand « l'innocent Taïtien » Orou oppose la loi de la nature concernant l'union des sexes à la morale artificielle de l'aumônier.

« Tes préceptes, lui dit Orou, je les trouve opposés à la nature et contraires à la raison. Contraires à la nature, puisqu'ils supposent qu'un être pensant, sentant et libre peut être la propriété d'un être semblable à lui. Contraires à la loi des êtres; rien, en effet, te paraît-il plus insensé qu'un précepte qui prescrit le changement qui est en nous; qui commande une constance qui n'y peut être et qui viole la liberté de l'homme et de la femme en les enchaînant pour jamais l'un à l'autre; qu'une fidélité qui borne la plus capricieuse des jouissances à un même individu; qu'un serment d'immuabilité de deux êtres de chair, à la face d'un ciel qui n'est pas un instant le même, sous des antres qui menacent ruine, au bas d'une roche qui tombe en poudre, au pied d'un arbre qui se gerce, sur une pierre qui s'ébrante? » Un fin lettré nous fait remarquer qu'Alfred de Musset s'est visiblement inspiré de ce passage et qu'il l'a presque littéralement traduit dans ces beaux vers, tout en transformant le

sentiment naturaliste de Diderot par l'accent de sa mélancolie passionnée :

Oui, les premiers baisers, oui, les premiers sermens
Que deux êtres mortels échangeaient sur terre,
Ce fut aux pieds d'un arbre effeuillé par les vents,
Sur un roc en poussière.

Ils prirent à témoin de leur joie éphémère
Un ciel toujours voilé qui change à tout moment,
Et des astres sans nom, que leur propre lumière
Dévore incessamment.

Tout mourait autour d'eux, l'oiseau dans le feuillage,
La fleur entre leurs mains, l'insecte sous leurs piés,
La source desséchée où vacillait l'image
De leurs traits oubliés.

Et sur tous ces débris joignant leurs mains d'argile,
Étourdis des éclairs d'un instant de plaisir,
Ils croyaient échapper à cet Être immobile
Qui regarde mourir (1).

La morale à l'usage de Taïti nous amène à dire un mot de ce que Diderot appelait lui-même les *idées folles* mêlées à la *profonde philosophie* dans le *Rêve de d'Alembert*. — Une pareille désignation ne peut s'appliquer à la théorie physiologique sur l'origine de la conscience, de la perception, de la mémoire et des facultés qui en dérivent, sur le génie et l'esprit, sur le sommeil, sur la volonté et la liberté, aussi réelles dans le sommeil que dans la veille, tout cela expliqué par le rapport de *l'origine du faisceau nerveux* à ses ramifications. » Assurément il y a là bien des subtilités et des obscurités, et, quoi qu'en dise Naigeon, Condillac s'entend mieux lui-même dans son *Traité des sensations* et nous fait mieux entendre sa pensée. Mais enfin ce n'est pas pour si peu que Diderot se serait accusé à M^{lle} Volland « de haute extravagance. » Il parle évidemment, quand il s'accuse ainsi, de la *Suite de l'entretien*, où le médecin Bordeu, dans un dialogue avec M^{lle} de l'Espinasse, tire de si étranges conséquences de son système de physiologie sur le mélange possible des espèces, qu'il veut pousser jusqu'à l'espèce humaine, sur l'art de créer des êtres qui ne sont pas, sur la méthode propre à poursuivre en ce sens des tentatives graduelles, et les préparations nécessaires à faire subir aux espèces pour les adapter à ce genre d'expériences. Si l'on joint à cet exposé d'obscurités révoltantes et nullement scientifiques (quoi qu'en dise l'auteur) le *Supplément au voyage de Bougainville* ou le *Dialogue entre A. et*

(1) *Poésies nouvelles. — Souvenir.*

B. sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas, on aura réunis sous les yeux, dans le *Rêve de d'Alembert* et dans ces opuscules, les deux Diderot que nous connaissons : l'un vraiment philosophe, savant même par une vaste lecture, sinon par ses expériences personnelles, l'œil et l'esprit tendus vers toutes les nouveautés, passionné pour la méthode expérimentale, d'une puissance de pensée peu commune pour recueillir les observations des autres et en déduire les plus hardies conséquences, doué au plus haut degré de la curiosité intellectuelle et de la faculté de généraliser, tirant sans cesse de son cerveau toujours en ébullition, et sans l'épuiser jamais, des conceptions neuves sinon vraies, spécieuses, pleines de prestige, s'imposant à notre attention par un air de grandeur dans ses systèmes, devant les âges et ne laissant guère au naturalisme contemporain, dans certaines théories qu'il a devinées, que la besogne des détails à classer et des preuves à faire, un de ces promoteurs d'idées dont la science profite, même quand ils se trompent et qui l'agitent par une sorte d'inquiétude salutaire en la troublant dans son repos, en stimulant son ambition vers les vastes horizons.

Voilà le Diderot qui appartient à l'histoire de la science comme à celle de la philosophie. Mais il y en a un autre, un fâcheux compagnon du penseur et qui malheureusement ne le quitte jamais : c'est une sorte de Diogène raffiné, un libertin d'imagination, poursuivant les problèmes qu'il pose dans leurs conséquences les plus extravagantes, portant une curiosité froide et une logique à outrance dans les questions équivoques, l'auteur des *Bijoux indiscrets* et de *la Religieuse* apparaissant tout à coup au milieu des plus graves sujets, l'origine des êtres ou la transformation des espèces, prétendant déniaiser l'humanité et spécialement ses contemporains, qui ne péchaient pourtant pas par excès de niaiserie, réduisant la morale à cette unique loi « que tout ce qui est ne peut être ni contre nature ni hors de nature, » et par conséquent « que ce serait une vertu comme la continence qui serait le premier des crimes contre la nature, s'il pouvait y en avoir. » Il faut le voir pousser jusqu'au bout cette agréable facétie d'un logicien en gaîté, prêt à se tirer d'affaire, si la société se révolte, comme le faisait Bordeu avec M^{lle} de l'Espinasse : « Sans doute, disait Bordeu à l'aimable et facile amie de d'Alembert, ce serait fouler aux pieds toute décence, attirer sur soi les soupçons les plus odieux et commettre un crime de lèse-société que de développer ces principes... Je n'ôterais pas mon chapeau à l'homme suspecté de pratiquer ma doctrine; il me suffirait qu'on l'appelât un infâme. Mais nous causons sans témoins et sans conséquences... » Et comme M^{lle} de l'Espinasse se récriait, Bordeu la raillait doucement : « Ah ! après avoir été un homme

pendant quatre minutes, voilà que vous reprenez votre cornette et vos cotillons, et que vous redevenez femme. A la bonne heure! eh bien! il faut vous traiter comme telle. Voilà qui est fait.» Dieu sait cependant ce que M^{lle} de l'Espinasse et la société du XVIII^e siècle pouvaient entendre sans se fâcher. Bordeu avec l'une et Diderot avec l'autre allèrent vraiment trop loin.

Je sais comment Diderot se défendait. Ce germe d'apologie, nous le trouvons dans une curieuse lettre d'envoi (publiée pour la première fois) qui accompagnait la rédaction nouvelle du *Rêve de d'Alembert*, celle qui s'est perdue. Diderot rappelle la différence qu'il y a entre une morale illicite et une morale criminelle; il veut qu'on n'oublie pas d'ailleurs que l'homme de bien ne fait rien de criminel, ni le bon citoyen d'illicite. « Il est, dit-il, une doctrine spéculative qui n'est ni pour la multitude ni pour la pratique, et, si sans être faux, on n'écrit pas tout ce que l'on fait, sans être inconséquent, on ne fait pas tout ce qu'on écrit. » Je comprends à peu près ce que veut dire l'auteur, mais il ne me convainc guère. Cette *doctrine spéculative* m'inquiète; si elle a pour elle la vérité, qu'importe, au moins pour la vie privée, qu'elle ait contre elle les mœurs, qui sont des préjugés, et les lois qui sont d'autres préjugés? Si l'on peut la pratiquer en secret, en dehors de l'action des lois et de l'opinion publique, pourquoi s'en priver? Diderot prétend que sans être inconséquent on ne fait pas tout ce qu'on écrit. D'accord; mais est-il bien sûr que les lecteurs que la *doctrine spéculative* aura persuadés se réfugieront dans une pareille excuse? Et pourquoi le feraient-ils? Ils répondront que si l'on peut sans inconséquence ne pas faire tout ce qu'on écrit, on est au moins assuré, en le faisant, d'être parfaitement d'accord avec soi-même et avec la nature, seul arbitre de la morale. Et ils auront raison contre Diderot. — Je comprends mieux l'autre argument donné dans la même lettre. Diderot supplie son ami de ne communiquer cette œuvre à personne. C'est là un argument tout pratique où nous n'avons rien à voir: « Il y va, dit-il, de mon repos, de ma vie et de mon honneur ou de la juste opinion qu'on a conçue de mes mœurs. » Cela n'intéresse que l'auteur et n'a rien de commun avec la distinction « de la doctrine spéculative et de la pratique » c'est-à-dire, en mots plus clairs, des deux morales, l'une pour les philosophes et l'autre pour le peuple. Il est bien certain, d'ailleurs, que les expériences sur le croisement des espèces, recommandées dans la *Suite de l'entretien* et l'indifférence proclamée dans le *Supplément du Voyage de Bougainville* à l'égard de certaines actions physiques auraient de graves conséquences si on les appliquait « à la multitude »; mais est-ce à dire qu'elles seraient sans gravité entre savans? — C'est précisément cette distinction entre la morale philosophique et la morale

pratique qui est fausse, et disons-le (puisque'il s'agit de moralité), immorale. — Un gros mot qui fâche les amis de Diderot. La question a été, en effet, plus d'une fois discutée. Mais Diderot s'est chargé, dans la lettre que nous avons citée, de marquer le point délicat de la controverse, et, en posant si bien la question, il nous a mis en état de la résoudre contre ses amis et contre lui-même.

II.

Le Diderot que nous allons trouver dans les *Éléments inédits de physiologie* n'est pas le cynique, c'est l'homme d'étude, le penseur. Homme d'étude parfois ivre des libations hâtives d'une science trop neuve, penseur toujours agité par le mouvement excessif de sa pensée et comme étourdi par le bruit des idées dans son cerveau, mais sincèrement épris des découvertes nouvelles, enthousiaste des horizons réels ou imaginaires qui se révélaient à lui, prodigue d'aperçus, improvisateur merveilleux de systèmes, à certains égards le prophète de la philosophie naturaliste du XIX^e siècle.

Ces *Éléments* sont un simple recueil de notes prises dans ses lectures, rapidement commentées, à peine classées. Les éditeurs ont raison de dire qu'elles sont certainement de dates et de provenances fort diverses, mais qu'il est probable qu'elles ont été réunies pendant le séjour de Diderot en Hollande et qu'elles ont reçu quelques additions pendant les dernières années de sa vie. Il y parle de la Hollande en disant : *Ici*, et dans un autre passage, à propos des ennuis de la vieillesse, il ajoute en note : « J'avais soixante-six ans quand j'écrivais cela. » De plus, il y est fait mention de l'*Histoire de la chirurgie*, qui ne fut achevée qu'en 1780. J'inclinerais à croire que Diderot l'entreprit vers 1766, à l'époque même où parurent à Lausanne les *Elementa physiologiæ* dont le philosophe français s'est tant inspiré. L'identité du titre adopté par Diderot est déjà un fait significatif. Une note des *Mémoires* de Naigeon rend cette hypothèse plus que probable : « Il avait lu deux fois, nous dit Naigeon, et la plume à la main, la grande *Physiologie* de Haller. Les extraits raisonnés qu'il en avait faits étaient en latin et en français, selon qu'il trouvait plus ou moins promptement les expressions qui correspondaient exactement aux idées de Haller. Ces extraits assez étendus ne pouvaient guère être utiles qu'à lui. Ce n'était souvent que de simples mots de *réclame* (sic) destinés à lui rappeler dans le besoin des idées analogues ou contraires. On y voyait quelquefois aussi, non-seulement ce que Haller avait pensé sur tels ou tels phénomènes de l'économie animale, mais même tout ce que Diderot avait conjecturé sur les causes de ces phénomènes; ces divers extraits n'existent plus; il les jeta au feu lorsqu'il eut fini les deux

dialogues objet de ses recherches (1). » C'est là évidemment l'origine de ce travail dont une première et informe rédaction fut peut-être détruite, comme on nous le dit, mais pour être améliorée, et qui subsista dans ses parties essentielles, s'accroissant de jour en jour par les nombreuses lectures de Diderot et par ses réflexions à propos de chacune d'elles. Il n'est pas douteux que c'est d'après ces notes que furent composés l'*Entretien avec d'Alembert* et le *Rêve*, où il est aisé de reconnaître l'identité des faits cités et des hypothèses qui en sont la conséquence; mais il n'est pas douteux aussi que le cahier dont Diderot avait tiré en 1769 la substance de ces Dialogues resta ouvert pour recevoir les nouveaux faits, les nouvelles expériences dont sa vieillesse, comme sa maturité, était avide, et les conjectures qui se pressaient en foule dans son esprit toujours jeune.

Il serait intéressant de connaître les sources principales où Diderot a puisé les élémens de sa science. Dans une lettre au célèbre chirurgien Petit, le maître de Vicq d'Azyr, il prétend « qu'il n'a de l'anatomie et de la physiologie que la pauvre petite provision que l'on prend au collège, ensuite ce qu'il en a pu prendre chez Verdier, puis chez M^{lle} Bihéron (2). » Cela est fort exagéré. D'abord nous savons qu'il a fait des extraits considérables du grand ouvrage de Haller. Les noms de Linné, qu'il aime médiocrement, et de Buffon reviennent sans cesse dans ses écrits. Il est au courant des travaux de Needham, l'*Anguillard* de Voltaire, de Camper, de Fontana, l'auteur d'expériences alors célèbres sur *les parties irritables et sensibles*, de tous ceux enfin qui apportent une contribution à la science. Et comment n'eût-il pas été bien informé de tout ce qui se produisait de nouveau de son temps dans cet ordre de connaissances, quand on sait dans quelle liaison intime, dans quel commerce d'amitié et d'idées il vivait avec Bordeu, avec quelle passion lui et Naigeon lisaient et discutaient les *Recherches anatomiques sur les glandes*, sur le *tissu muqueux* et l'*organe cellulaire* qui paraissaient de 1752 à 1767? Il était d'ailleurs bien préparé à des lectures et à des entretiens de ce genre par la connaissance qu'il avait prise de certaines sciences accessoires. Nous savons qu'il avait fait plusieurs cours de chimie, comme on disait alors, sous le grand démonstrateur Rouelle, celui qui forma les principaux chimistes du temps et le plus illustre de tous, Lavoisier, et duquel une tradition

(1) *Mémoires* de Naigeon sur Diderot, édition Brière, p. 224.

(2) *Lettre à M. Petit sur une question d'anatomie et de physiologie*. Verdier était un chirurgien qui faisait des leçons publiques. M^{lle} Bihéron a, la première, fabriqué avec une grande perfection des pièces d'anatomie. Les éditeurs nous apprennent qu'elle était fort dévote, fort pauvre, passionnée depuis sa jeunesse pour cette science, dont elle excellait à donner les figures; elle habitait, place de l'Estrapade, la maison d'angle où Diderot avait au si demeuré.

plaisante raconte qu'en arrivant à son amphithéâtre du Jardin du Roi, il commençait posément, puis s'animant, jetait à la tête de ses auditeurs son bonnet professoral, sa perruque, sa robe et, débarrassé de cet attirail bien gênant pour la circonstance, se livrait alors sans entrave à ses expériences et à ses démonstrations.

Nous ne prétendons pas juger la partie technique des *Éléments de physiologie*, ni même en rendre compte. Décider en quoi et jusqu'à quel point l'auteur est bien informé, sur quels points et dans quelle mesure il se trompe, les erreurs qu'il devait à son temps et celles qu'il ne devait qu'à lui-même, mesurer la distance qui sépare la physiologie de Haller de celle de Claude Bernard, voilà un travail que nous n'entreprendrons pas, mais qu'il serait d'un haut intérêt de voir mené à bonne fin par un physiologiste de profession. Ce savant marquerait d'une main précise la limite des connaissances exactes de Diderot et celle de son ignorance dans ces notes si nombreuses et si variées sur les fibres, le tissu cellulaire, le sang, le cœur, le cerveau, les nerfs et les muscles, la matrice, sur la sympathie et le *consensus* des organes, sur leurs fonctions propres et communes, sur les sensations, sur la génération, etc. Il y aurait là de quoi exercer une sagacité érudite dont le témoignage serait, je n'en doute guère, à l'honneur de Diderot, qui sut amasser tant de faits, enregistrer les expériences, noter les découvertes à mesure qu'elles se faisaient. Pour un littérateur, pour un philosophe, ce bagage n'est pas mince.

Évidemment toute cette science n'est que de seconde main; il n'y a aucune part ni d'expérience ni d'invention personnelle; mais il y a la preuve d'un véritable souci d'être bien informé. Ce qui mérite vraiment d'attirer notre attention, c'est la partie des réflexions que les faits suggèrent à l'auteur, c'est l'abondance et la hardiesse des conjectures qu'il sème, comme en se jouant, d'une main prodigue à travers ces notes amassées pêle-mêle et à peine rédigées, c'est l'interprétation qu'il nous donne du système de la nature, tel qu'il pense le saisir dans le creuset vivant où il étudie les métamorphoses de l'être.

L'idée maîtresse qui fait l'unité de cette interprétation est celle que l'on exprimerait aujourd'hui sous le nom devenu si populaire du transformisme, idée dont nous avons marqué la brillante esquisse dans le *Rêve de d'Alembert*, mais avec un mélange de fantaisie et d'art qui lui enlevait quelque chose de sa netteté. C'est vers 1754 que cette conception était apparue pour la première fois à l'esprit de Diderot. Il l'exprimait alors, mais timidement et avec un reste de respect ironique pour la religion : « Si la foi ne nous apprenait que les animaux sont sortis des mains du Créateur, tels que nous

les voyons, si elle ne nous eût point éclairés sur l'origine du monde et sur le système universel des êtres, combien d'hypothèses différentes que nous aurions été tentés de prendre pour le secret de la nature!.. Heureusement la religion nous épargne bien des écarts et bien des travaux. » Une de ces hypothèses lui échappe comme malgré lui : « De même que dans les règnes animal et végétal, un individu commence, pour ainsi dire, s'accroît, dure, dépérit et passe, n'en serait-il pas de même des espèces entières?.. Le philosophe abandonné à ses conjectures ne pourrait-il pas soupçonner que l'animalité avait de toute éternité ses élémens particuliers, épars et confondus dans la masse de la matière; qu'il est arrivé à ces élémens de se réunir, parce qu'il était possible que cela se fit; que l'embryon formé de ces élémens a passé par une infinité d'organisations et de développemens, qu'il a eu, par succession, du mouvement, de la sensation, des idées, de la pensée, de la réflexion, de la conscience, des sentimens, des passions, des signes, des gestes, des sens, des sons articulés, une langue, des lois, des sciences et des arts; qu'il s'est écoulé des millions d'années entre ces développemens; qu'il a peut-être encore d'autres développemens à subir ou d'autres accroissemens à prendre, qui nous sont inconnus; qu'il a eu ou qu'il aura un état stationnaire; qu'il s'éloigne ou qu'il s'éloignera de cet état par un dépérissement éternel, pendant lequel ses facultés sortiront de lui comme elles y étaient entrées; qu'il disparaîtra pour jamais de la nature, ou plutôt qu'il continuera d'y exister, mais sous une forme et avec des facultés tout autres que celles qu'on lui remarque dans cet instant de la durée (1)? »

Il y a là tout un ensemble de conjectures suivies qui en font une théorie bien différente des vagues oracles d'Empédocle sur la génération confuse des organes et des organismes, et dont on ne pourrait rapprocher dans l'antiquité que les étonnans passages du cinquième livre du poème de Lucrèce, *de Natura*. Mais rien ne fait supposer que Diderot ait pris cette conception dans le poète romain. Il ne parle nulle part de Lucrèce comme philosophe, il en parle seulement comme poète. S'est-il inspiré de quelques-uns de ses contemporains? On a prétendu que les idées analogues qui se rencontrent dans le *Rêve de d'Alembert* ont pu être suggérées à Diderot par l'ouvrage de Robinet, *la Nature*, publié précisément dans l'année qui précéda la composition des deux fameux Dialogues. On donne comme preuve à l'appui la curiosité qui s'émut dans le monde des encyclopédistes autour de ce livre où étaient

(1) *De l'Interprétation de la nature*, question LVIII.

développées et appliquées l'idée d'une vie latente répandue dans tout l'univers, la loi de continuité des êtres, l'uniformité des procédés par lesquels se communique la vie, l'unité d'un prototype animal. Voltaire s'inquiéta de ce livre : « Est-ce un abrégé de Lucrèce? écrivait-il; est-ce du vieux? est-ce du neuf? s'il y a *miraculis*, envoyez-le à votre frère du désert. » Grimm en parle à plusieurs reprises : « Cet homme n'est pas à beaucoup près sans mérite, il a du style et la tête philosophique, il a un défaut ordinaire même aux meilleures têtes (et en écrivant cela, il pensait peut-être à l'ami Diderot), il a le goût des systèmes, et s'il avait fait de son livre un poème à l'imitation de celui de Lucrèce, il aurait eu justement le degré de vérité suffisant pour cela. Les gens à systèmes et à hypothèses devraient toujours écrire en vers. » Enfin Diderot lui-même cite deux ou trois fois le nom de cet écrivain : « Ce Robinet, dit-il quelque part, a de la chaleur, de la hardiesse et du nerf. » Rien ne s'opposerait donc à ce que Diderot eût pris dans l'ouvrage de Robinet quelques germes d'idée qui se seraient ensuite organisés et développés dans son cerveau fécond. Rien ne s'y oppose que les dates. *L'Interprétation de la nature*, où paraît déjà très clairement la théorie transformiste, est de 1754; le livre de *la Nature* de Robinet, où elle est noyée dans un fatras de métaphysique obscure, parut en Hollande de 1763 à 1768.

Reste ce singulier écrivain, qui eut la mauvaise fortune d'être immortalisé par les épigrammes de Voltaire, à l'occasion de son trop fameux ouvrage : *Telliamed, ou Entretiens d'un philosophe indien avec un philosophe français*, qui précède de quelques années *L'Interprétation de la nature* (1). Benoît de Maillet y soutient que le germe primitif vital n'avait donné que des espèces marines dont étaient descendues, par une série de transformations, toutes les espèces terrestres et aériennes, l'homme lui-même. Et voici une phrase que Lamarck n'aurait pas désavouée et où Darwin reconnaîtrait un ancêtre : « La transformation d'un ver à soie ou d'une chenille en papillon serait mille fois plus difficile à croire que celle des poissons en oiseaux, si cette métamorphose ne se faisait chaque jour sous nos yeux. La semence de ces poissons portée dans les marais peut avoir donné naissance à une première transmigration de l'espèce du séjour de la mer à celui de la terre. Que cent millions aient péri sans avoir pu en contracter l'habitude, il suffit que deux y soient parvenus pour avoir donné lieu à l'espèce. » Voltaire,

(1) *Telliamed* fut publié à Amsterdam, en 1748, par un ami de Benoît de Maillet, mort en 1738.

qui ne devinait là ni Lamarck, ni Darwin, s'en donne à cœur-joie sur cette belle hypothèse (1). On connaît ses vers :

Notre consul (2) Maillet, non pas consul de Rome
Sait comment ici-bas naquit le premier homme :
D'abord il fut poisson.

Mais c'est déjà un honneur, à tout prendre, pour de Maillet, que d'avoir rang dans cette illustre satire des *Systèmes*, à côté de Malebranche et de Spinoza. C'est une preuve que l'ouvrage fut loin de passer inaperçu. L'abbé Raynal le signale dès son apparition, en termes très expressifs, dans ses *Nouvelles littéraires*, qui précédèrent la *Correspondance de Grimm* : « Tout est extraordinaire, dit-il, dans un ouvrage qu'on vient d'imprimer en deux volumes et qui fait beaucoup de bruit par la hardiesse des sentimens qu'on y a hasardés. » Il est donc impossible que Diderot n'ait pas lu ce livre, bien qu'à ma connaissance, il n'en ait fait mention nulle part. Curieux comme il l'était, facilement enthousiaste, beaucoup plus porté que Voltaire par son genre d'esprit et son goût pour l'histoire de la nature vers ce genre d'hypothèses, il ne dut pas accueillir *Telliamed* par un éclat de rire, comme le terrible railleur des *Systèmes*, il dut y démêler du premier coup d'œil l'idée fondamentale sous les accessoires plus ou moins ridicules. Mais de tout cela, de ces influences et de ces suggestions possibles, nous ne savons rien de positif, nous en sommes réduits à de simples conjectures.

Il y a des momens où une idée est dans l'air. Plusieurs esprits la respirent ou la conçoivent en même temps. Cette conception plus ou moins vague du transformisme était née tout naturellement, vers la seconde moitié du XVIII^e siècle, des progrès si rapides de la science expérimentale, qui, enivrée de ses premiers triomphes et se livrant à une ambition sans frein, s'élançait à la conquête du monde qu'elle voulait posséder et dans l'avenir et dans le passé : dans l'avenir en s'emparant de toutes les forces et des agens de la nature, dans le passé en retrouvant le secret des origines et devant le mystère primitif des choses. — A ces présomptueuses espérances de la science, se joignait un mouvement d'hostilité très vif contre les dogmes religieux, et ce n'était pas pour les philosophes de ce temps une médiocre satisfaction que de concevoir une Genèse scientifique en opposition avec la Genèse de Moïse. Une confiance passionnée dans la science positive qui naissait alors, et l'horreur

(1) *Les Systèmes*.

(2) De Maillet était consul de France au Caire.

du surnaturel à l'origine des choses, aussi bien que dans la suite de l'histoire, ces deux raisons suffisent pour expliquer l'éclosion simultanée de la même théorie naturaliste dans plusieurs de ces intelligences que tentent les grandes aventures d'idée et qui croient qu'on ne peut vraiment comprendre le monde qu'en le recréant par la pensée. Mais il y a toujours de ces intelligences maîtresses dans lesquelles la conception nouvelle prend un air d'originalité décisive : c'est l'histoire de Diderot. Il était de ces esprits qui ne souffrent pas de bornes à leur puissance de concevoir et qui aiment mieux combler l'abîme par leurs conceptions même chimériques que de s'arrêter devant l'inconnu.

Lisons quelques pages de ces *Éléments de physiologie*, et nous serons étonnés de voir comme son imagination se déploie librement à travers tous ces grands problèmes des origines et comme ses vues se rencontrent naturellement avec celles de nos contemporains qui se sont jetés en pleine hypothèse pour échapper aux bornes trop étroites que leur assignent les faits. A supposer que le transformisme soit appelé un jour à s'établir dans la science de la nature comme une vérité démontrée, à passer de l'état d'hypothèse au rang des lois (époque qui semble bien éloignée encore), — ou bien à supposer que ce soit là une de ces brillantes et décevantes conceptions qui apparaissent à certains âges et qui après une fortune momentanée finissent par s'évanouir faute de preuves positives, dans les deux cas il est incontestable que Diderot est un précurseur et que personne avant lui n'a saisi avec cette souplesse et cette liberté d'esprit les différens aspects sous lesquels pouvait s'offrir l'idée nouvelle. Il s'enchantait de ces généralisations hardies dont il développait toutes les conséquences, et se complaisait à trouver des formules saisissantes pour les imprimer fortement dans l'intelligence de ses lecteurs futurs, qui ne devaient pas être ses contemporains, puisqu'il était résolu à ne pas publier de son vivant ce genre d'ouvrages.

Nous allons tenter de rassembler les élémens de la théorie dispersés dans une multitude de notes jetées au hasard d'une plume négligente et précipitée, et sans lien apparent entre elles (1) : Pourquoi, demande Diderot, la longue série des animaux ne serait-elle pas des développemens différens d'un seul? Camper fait naître d'un seul modèle, dont il ne fait qu'altérer la ligne faciale,

(1) Pages 253-255, 264-265. Édition Assézat et Tourneux, tome ix. Nous serons contraints, pour la clarté de cette restitution, de resserrer le texte, de changer l'ordre là où règne le plus grand désordre, et de rétablir les intermédiaires entre des aphorismes séparés. Aussi supprimerons-nous d'ordinaire les guillemets qui sont la marque convenue des citations textuelles. Mais nous certifions d'avance l'exactitude de ces réductions qui s'éloignent aussi peu que possible de la lettre du texte. Aucune division en chiffres n'était marquée dans cet amas de notes, nous devons renvoyer le lecteur, pour qu'il puisse le contrôler, à la page de l'édition nouvelle.

tous les animaux depuis l'homme jusqu'à la cigogne. N'est-ce pas une image de ce qu'a pu faire la nature? On parle de trois règnes et on a raison. Mais le règne végétal pourrait bien être et avoir été la source première du règne animal, et avoir pris la sienne dans le règne minéral, et celui-ci *émaner de la matière universelle hétérogène*. Il ne faut pas croire que les animaux ont toujours été et qu'ils seront toujours tels que nous les voyons. C'est l'effet d'une longue durée, pendant laquelle leur organisation, leur couleur, leur forme semblent garder un état stationnaire; mais c'est une apparence seulement. — Les espèces sont-elles stables? Les règnes de la nature sont-ils vraiment séparés? Il faut commencer par classer les êtres, depuis la molécule inerte, s'il en est, jusqu'à la molécule vivante, à l'animal microscopique, à l'animal-plante, à l'animal, à l'homme. La chaîne est tendue à travers les êtres depuis le premier jusqu'au dernier. Mais il arrive que la diversité des formes nous fait croire que cette chaîne est interrompue: ne nous arrêtons pas à cette difficulté. La forme n'est souvent qu'un masque qui trompe: le chaînon qui paraît manquer existe peut-être dans un être connu à qui les progrès de l'anatomie comparée n'ont encore pu assigner sa véritable place. Cette manière de classer les êtres est très pénible et très lente et ne peut être que le résultat des travaux successifs d'un grand nombre de naturalistes. Attendons et ne nous pressons pas de juger.

Il y a contiguïté entre les règnes, comme il y a contiguïté entre les espèces et peut-être identité. Saura-t-on jamais, par exemple, fixer les frontières entre la plante et l'animal, frontières de plus en plus indécises, à mesure qu'une science plus exacte les serre davantage? La définition de l'animal et de la plante est la même. L'animal et la plante sont également une coordination de molécules infiniment actives, un enchaînement de petites forces vives que tout concourt à séparer. De là les phénomènes de la vie et de la mort par lesquels se rapprochent autant que possible l'animal et la plante. Où commence l'un? où finit l'autre? Lorsque Beccari à Bologne eut découvert le *gluten* en analysant les parties constituantes de la farine, le savant chimiste Rouelle, à Paris, reprit ces expériences et les poussa aussi loin qu'il put les conduire. Il démontra que le *gluten* était une substance qui ressemblait beaucoup à une substance animale, et il l'appela *végéto-animal* (1). — « Par la chaleur et la fermentation, la matière végétale *s'animalise* dans un

(1) La *fibrine végétale* tirée du gluten par MM. Dumas et Cahours. Nous prévenons une fois pour toutes que nous bornant ici au rôle de rapporteur, nous ne nous portons garant ni des expériences citées par Diderot, ni des conséquences qu'il en tire, ni de l'exactitude du langage qu'il emploie en chimie et qui ne correspond plus au vocabulaire de la chimie moderne.

vase. Elle *s'animalise* aussi en moi. Il n'y a de différence que dans les formes. »

C'est surtout dans certains êtres ambigus, comme les oscillaires, que le naturaliste hésite. Doit-il les classer parmi les algues ou parmi les zoophytes? Que dire, par exemple, de la plante aquatique appelée la *tremella*? Adanson est le premier qui y ait aperçu un mouvement singulier, et cependant il refuse la vie et le sentiment à cette plante, et par conséquent l'animalité, et la laisse plante. Fontana, au contraire, en fait le passage du règne végétal au règne animal. Diderot, après une longue discussion, se range à cet avis. Pour lui il n'y a pas de doute. Ce mouvement singulier ne peut venir que d'une spontanéité qui caractérise la vie. Il dure tant que la plante vit. Sèche, la plante perd cette propriété; humide, elle la reprend; elle naît et meurt à discrétion. La *tremella* et ses fils sont en réalité des animaux sensibles et vivans; elle porte déjà en elle le principe de la sensibilité. Mais voici un exemple plus caractéristique encore où l'on peut mieux juger, s'il est possible, de la continuité des êtres et de la contiguïté des règnes; c'est l'histoire de cette plante (que M. Darwin a étudiée récemment et qui a été l'objet ici même d'une curieuse étude), la dionée (1). Diderot en parle comme un disciple de Darwin et avec le sentiment juste de l'importance de ce fait, qui est des plus singuliers pour la science et des plus saisissans pour l'imagination. « Cette plante a ses feuilles étendues à terre, par paires et à charnières : ces feuilles sont couvertes de papilles. Si une mouche se pose sur la feuille, cette feuille et sa compagne se ferment comme l'huitre; la plante sent et garde sa proie, la suce, et ne la rejette que quand elle est épuisée de suc. *Voilà une plante presque carnivore.* » Et Diderot suggère à ce propos une expérience aux naturalistes de l'avenir : « Je ne doute point, dit-il, que la dionée ne donnât à l'analyse de l'alcali volatil, produit caractéristique du règne animal. » Il ne néglige pas non plus les *anthérozoïdes*. — « On tire de l'alcali volatil du champignon; aussi sa graine est-elle douée d'une vie particulière : elle oscille dans l'eau, se meut, s'agite, évite les obstacles et semble balancer entre le règne animal et le règne végétal avant que de se fixer à celui-ci. » Donc pas de classification absolue entre les règnes et une indécision complète sur les limites qui les séparent. La transmutation est partout : d'abord entre les espèces, chaque espèce paraissant bien n'être qu'un développement du même type animal ou végétal, différencié par les circonstances; puis, entre les règnes, chaque règne se confondant avec celui qui le précède ou qui le suit par des générations équivoques. La chaîne des êtres ne s'inter-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1876, le travail de M. Pranchon sur les *Plantes carnivores*.

rompt nulle part, et, quand elle paraît brisée, c'est la faute ou de notre attention qui se fatigue, ou de la diversité apparente des formes qui nous trompe, ou des doctrines préconçues qui nous aveuglent.

La question de l'origine de la vie est tranchée par Diderot de la même manière qu'elle l'est aujourd'hui par les représentans du transformisme radical. Il se déclare nettement pour l'hétérogénéité et les générations spontanées; il ne manque pas de citer à l'appui les fameuses expériences de Needham sur les *anguilles* du grain niellé et ergoté. Il résume avec soin tous les travaux du temps sur la fermentation et les animaux microscopiques. Il y a trois degrés, selon lui, dans la fermentation : la *vineuse*, l'*acide*, la *putride*. Ce sont comme trois climats différens sous lesquels les générations d'animaux changent. — Il y a des générations sans nombre d'animaux par putréfaction : chaque animal donne des animaux différens, chaque partie de l'animal donne les siens. Les mêmes espèces d'animaux différens se succèdent régulièrement, selon la substance animale ou végétale mise en fermentation ou en putréfaction. Prenez des chairs grillées au feu le plus violent. Exposez les végétaux dans la machine de Papin, où les pierres se réduisent en poudre, où les plus dures se mettent en gelée : cela n'empêche pas ces substances de donner des animaux par la fermentation ou la putréfaction (1). *Il y a une sorte de génération descendante, par division*, qui va peut-être jusqu'à la molécule sensible, laquelle montre, réduite à cet état, une activité prodigieuse (2). Cette molécule sensible de Diderot ressemble singulièrement à la cellule de la physiologie contemporaine, commencement et fin de tous les organismes.

Mais là encore, il y a de la matière organique : il y en a dans la fermentation, il y en a dans la putréfaction : c'est une matière qui a vécu, qui a été saturée de vie. Peut-on poursuivre plus loin la doctrine de la transmutation des êtres ? Peut-on prolonger la chaîne des êtres jusqu'à l'inorganique ? Peut-on supposer que la vie puisse éclore en dehors même de ce qui a vécu ? Diderot ne refuse pas d'aller aussi loin. Prenez l'animal, dit-il, analysez-le, ôtez-lui toutes ses modifications l'une après l'autre, et vous le réduirez à une molécule qui aura longueur, largeur, profondeur et sensibilité. Supprimez la sensibilité, il ne vous restera que la molécule inerte. Mais si vous commencez par soustraire les trois dimensions, la sensibilité disparaît. Diderot ne doute pas qu'on

(1) On connaît les belles expériences par lesquelles M. Pasteur a détruit l'illusion de ces phénomènes apparens et réduit ces créations spontanées d'organismes élémentaires à l'action des germes organiques contenus dans l'atmosphère.

(2) Pages 257, 264, 263, etc.

n'en vienne à démontrer un jour que la sensibilité appartient à tous les êtres. Il y a déjà de nombreux phénomènes qui y conduisent. Alors la matière en général aura cinq ou six propriétés essentielles, la force morte ou vive, la longueur, la largeur, la profondeur, l'impénétrabilité et la sensibilité (1). La sensibilité est en puissance dans la molécule inerte. Introduisez-y le *mouvement animal*, la sensibilité s'éveille du même coup. C'est la qualité propre à l'animal qui l'avertit des rapports existans entre lui et tout ce qui l'environne. — Entre la sensibilité en puissance de la molécule et la sensibilité de l'animal, il n'y a qu'une question de circonstances et de temps. C'est par cette théorie que débutait l'*Entretien entre d'Alembert et Diderot* :

« Mais cette sensibilité, si c'est une qualité générale et essentielle de la matière, il faut que la pierre sente. — Pourquoi non ? — Cela est dur à croire. — Oui, pour celui qui la coupe, la taille, la broie et qui ne l'entend pas crier. — Je voudrais bien que vous me dissiez quelle différence vous mettez entre l'homme et la statue, entre le marbre et la chair. — Assez peu ; on fait du marbre avec de la chair, et de la chair avec du marbre. — Mais l'un n'est pas l'autre. — Comme ce que vous appelez la force vive n'est pas la force morte. — Serait-ce par hasard que vous reconnaîtriez une sensibilité active et une sensibilité inerte, comme il y a une force vive et une force morte ? Une force vive qui se manifeste par la translation, une force morte qui se manifeste par la pression ; une sensibilité active qui se manifeste par certaines actions remarquables dans l'animal et peut-être dans la plante, et une sensibilité inerte dont on serait assuré par le passage à l'état de sensibilité active. — A merveille. Vous l'avez dit. »

C'est la sensibilité qui fait le passage entre le règne minéral et le règne *végéto-animal* : inerte dans l'un, active dans l'autre. Seulement Diderot néglige de nous dire sous quelles influences le passage s'opère et comment d'inerte la sensibilité devient active, comment la molécule devient le tissu vivant de la plante ou de l'animal. Évidemment, dans sa pensée, ce ne peut-être que sous l'action de certaines forces physiques, comme l'électricité et la chaleur, qui accumulées en proportions convenables et combinées d'une certaine manière, éveillent les énergies latentes des molécules, tirent la sensibilité de sa torpeur, et font passer la matière inorganique à la sensibilité et à la vie. C'est la logique qui se charge d'opérer ce passage, que l'expérience n'a pas démontré encore aujourd'hui, plus d'un siècle après Diderot.

(1) Pages 267, 269, etc.

Revenons aux animaux et à l'homme. Diderot résume Maillet et pressent Lamarck dans cette hardie formule : « Animal : forme déterminée par des causes intérieures et extérieures qui, diverses, doivent produire des animaux divers (1). » Ainsi, voilà déjà la variété des espèces expliquée par les circonstances, par l'adaptation au milieu, par l'habitude, par l'hérédité. Qu'on ne vienne donc pas chercher des *intentions*, là où il n'y a que des faits accidentels. Ces sortes d'explications téléologiques, Diderot les repousse énergiquement, il les signale avec mépris, il dénonce la *bêtise de certains défenseurs des causes finales* (2). « Ils disent : *Voyez l'homme, etc.* — De quoi parlent-ils ? Est-ce de l'homme réel ou de l'homme idéal ? Ce ne peut-être de l'homme réel, car il n'y a pas sur toute la surface de la terre un homme parfaitement constitué, parfaitement sain. L'espèce humaine n'est qu'un amas d'individus plus ou moins contrefaits, plus ou moins malades. Or quel éloge peut-on tirer de là en faveur du prétendu Créateur ? Ce n'est pas à l'éloge, c'est à une apologie qu'il faut penser. Ce que je dis de l'homme, il n'y a pas un seul animal, une seule plante, un seul minéral dont on n'en puisse dire autant. A quoi servent les phalanges au pied fourchu du pourceau ? à quoi servent les mamelles au mâle ? etc., etc. Si *le tout actuel est la conséquence nécessaire de son état antérieur*, il n'y a rien à dire. Si l'on en veut faire les chefs-d'œuvre d'un Être infiniment sage et tout-puissant, cela n'a pas le sens commun. Que font donc ces préconiseurs ? Ils félicitent la Providence de ce qu'elle n'a pas fait ; ils supposent que tout est bien, tandis que relativement à nos idées de perfection, tout est mal (3).

La sensibilité étant pour Diderot une propriété immanente de la matière, il n'est pas étonnant qu'il se sépare de son maître, Haller, qui prétendait qu'il n'y a que le cerveau, la moelle des nerfs, la peau, et en général les parties dans lesquelles il entre des nerfs, qui fussent doués de sensibilité. Diderot soutenait que toutes les parties du corps vivant sont sensibles, parce qu'elles sont toutes vivantes. La sensibilité (que d'ailleurs il réduit à l'irritabilité) est partout où est la vie, jusque dans le dernier élément des tissus. Elle est la vie propre aux organes. Il n'y a pas une seule partie animale quelconque qui en soit privée. Un organe intermédiaire non sensible, entre deux organes sensibles, arrêterait la sensation et deviendrait, dans le système, corps étranger : ce serait comme deux animaux couplés par une corde (4).

Diderot devance cette théorie de la physiologie moderne, d'après

(1) Page 267.

(2) Page 271.

(3) Pages 267, 272.

(4) Pages 268-269, 330-331.

laquelle chaque organisme se résout en une multitude d'organismes élémentaires, tous également vivans, et qui soutient que l'animal n'est au fond qu'une réunion d'animaux.

Il y a une vie particulière des organes, et il y a une vie commune, qui résulte de la sympathie et des habitudes réciproques qu'ils contractent entre eux. La vie propre à chaque organe se caractérise très nettement. Chacun a son plaisir et sa douleur particulière, sa position, sa construction, sa fonction, ses maladies accidentelles, héréditaires, ses dégoûts, ses appétits, ses remèdes, ses sensations, ses volontés, ses mouvemens, sa nutrition, ses stimulans, son traitement approprié, sa naissance, son développement, sa vieillesse et sa décrépitude (1). La même maladie transférée par métastase d'un organe à un autre présente des phénomènes et produit des sensations plus variées que la même maladie fixée au même lieu dans des animaux différens. La goutte brûle, pique, déchire le pied; à la main, c'est autre chose; sur les intestins, à l'estomac, aux reins, aux poulmons, à la tête, aux yeux, aux articulations, autant de douleurs différentes. — Mais en même temps que la vie propre des organes, il y a leur vie commune qu'il faut considérer. Chacun d'eux a son caractère d'abord, puis son influence sur les autres. De là la variété des symptômes qui semblent propres à un seul et étrangers aux autres, qui en sont pourtant affectés. — Ils sont forcés de se concilier et de se mettre en société. Chacun d'eux sacrifie pour cela une partie de son bien-être au bien-être d'un autre. Ce qui soustrait les organes à leur vie égoïste et isolée, c'est la *sympathie* (le partage de la sensation commune) et c'est aussi l'habitude (2). L'animal chez lequel cette sympathie et ce que Diderot appelle les *habitudes sourdes* ne parviennent pas à s'établir meurt fatalement. Il meurt aussi celui chez lequel ces habitudes et ces sympathies sont violemment troublées, et la mort n'est que la rupture d'équilibre de ces fonctions réciproques et simultanées qui font l'harmonie et la vie.

☞ Ce qui explique l'unité de sensation dans l'être vivant, c'est la continuité de la sensation, laquelle s'explique par la contiguïté des organes, c'est-à-dire des parties élémentaires de l'organisme, toutes sensibles et vivantes. Ces *organes élémentaires*, sensibles et contigus, ont été symbolisés par la célèbre image de la *grappe d'abeilles*, qui tient une si grande place dans le *Rêve de d'Alcembert* : « Si l'une de ces abeilles, dit le philosophe rêvant, s'avise de pincer d'une manière quelconque l'abeille à laquelle elle est accrochée, celle-ci pincera la suivante; il s'excitera dans toute la grappe autant de sensations qu'il y a de petits animaux; le tout s'agitiera,

(1) Pages 332, 335.

(2) Page 334.

se remuera, changera de situation et de forme; il s'élèvera du bruit, de petits cris, et celui qui n'aurait jamais vu une pareille grappe s'arranger serait tenté de la prendre pour un animal à cinq ou six cents têtes et à mille ou douze cents ailes. » Vous pouvez transformer par l'imagination cette grappe d'animaux distincts en un seul et unique animal : « Amollissez les pattes par lesquelles se tiennent ces abeilles; de contiguës qu'elles étaient, rendez-les continues. » Il en est de même de nos organes. « Ce sont des animaux distincts que la loi de continuité tient dans une sympathie, une unité, une identité générales. Chaque animal est un polype, l'homme comme les autres... »

Nous ne pouvons prolonger outre mesure l'analyse de ces notes, si confuses en apparence, mais ordonnées par l'unité intérieure d'une pensée qui se poursuit à travers la diversité infinie et le désordre des détails. J'aurais voulu recueillir ici les idées les plus intéressantes qui jaillissent à chaque instant d'un souvenir, d'un fait, d'une expérience, et qui donnent une vie, une couleur à cet exposé d'ailleurs si dénué d'art. Je me contenterai de citer, sans y insister davantage, les réflexions très curieuses sur le cerveau et la vie du cerveau (1), sur les différentes sortes de mouvemens que Diderot appelle *volontaires*, *spontanés*, *involontaires*, *naturels*, et où il n'est pas difficile de reconnaître ce que la science moderne appelle les mouvemens *volontaires*, *instinctifs* et *réflexes* (2), sur l'instinct et l'habitude, sur le mécanisme de la volonté (3), sur le sommeil, dans lequel Diderot distingue comme les physiologistes modernes le sommeil total et le sommeil partiel des organes (4), etc. Mais je ne puis m'empêcher de signaler particulièrement à l'attention des savans une série d'aphorismes caractéristiques et complémentaires de l'idée du transformisme, perdus un peu partout.

Voici d'abord quelques principes qui joueront un grand rôle plus tard dans l'école : « *L'organisation détermine les fonctions.* L'aigle à l'œil perçant plane au haut des airs; la taupe à l'œil microscopique s'enfuit sous terre; le bœuf aime l'herbe de la vallée; le bouquetin, la plante aromatique des montagnes. L'oiseau de proie étend ou raccourcit sa vue, comme l'astronome étend ou raccourcit sa lunette (5). *Le besoin engendre l'organe.* Les besoins refluent sur l'organisation, et cette influence peut aller quelquefois jusqu'à produire des organes, toujours jusqu'à les transfor-

(1) Pages 310, 424.

(2) Pages 327, 330.

(3) Pages 329, 351, 374.

(4) Page 362.

(5) Page 264.

mer (1). » Sur l'hérédité, les conformations et les maladies héréditaires, notre moisson serait aisément abondante : « La nature se plie à l'habitude. Je ne suis pas éloigné de croire que la longue suppression d'un bras n'amenât une race manchote (2). » Et, à ce propos, l'éditeur appelle en témoignage M. de Quatrefages, qui citait un jour ce fait, dans un rapport à la *Société d'anthropologie*, qu'au dire des voyageurs sérieux, les chiens des Esquimaux viennent au monde sans queue, à la suite de l'ablation de cet organe chez leurs parens. — Le développement des organes est généralement en rapport avec le besoin qu'on en a et la vie qu'on mène : « Le défaut continu d'exercice anéantit les organes, l'exercice violent les fortifie et les exagère. Rameur à gros bras, portefaix à gros dos, jambes du sauvage (3), etc., etc. » L'animal crée donc et développe presque à volonté ses organes. La *théorie des monstres* est intimement liée à celle des organismes réguliers : « Qu'est-ce qu'un monstre ? Un être dont la durée est incompatible avec l'ordre subsistant. Il y a autant de monstres qu'il y a d'organes dans l'homme et de fonctions ; des monstres d'yeux, d'oreilles, de nez, qui vivent tandis que les autres ne vivent pas ; des monstres de position de parties, des monstres par superfétation, des monstres par défaut. » Et, à ce propos, Diderot s'égaie à l'idée d'un homme qui aurait deux têtes : l'une pourrait être incrédule, l'autre dévote. Dans le même moment, l'être serait sollicité par deux désirs contradictoires : celle-ci voudrait aller à la messe, l'autre à la promenade ; l'une prendrait telle femme en passion, l'autre en aversion, à moins peut-être qu'avec le temps l'harmonie ne s'établît entre les deux têtes et que l'homme n'agit comme s'il n'en avait qu'une (4).

N'y a-t-il pas quelque idée de la concurrence vitale et de la sélection naturelle dans cette sentence, qui est le dernier mot du livre : « Le monde est la maison du fort (5). » Sous une forme trop concise, n'est-ce pas la traduction anticipée de cette loi célèbre d'après laquelle les mieux doués pour la bataille de la vie survivent, les individus ou les variétés privilégiées de quelque avantage triomphent, et le monde, livré à un combat sans pitié, devient le théâtre de la sélection qui s'opère au profit des plus forts ? « Les *êtres contradictoires* sont ceux dont l'organisation ne s'arrange pas avec le reste de l'univers. La nature aveugle qui les produit les extermine ; elle ne laisse subsister que ceux qui peuvent coexister avec l'ordre général (6). »

(1) Pages 330, 331.

(2) Page 419.

(3) Pages 419-420.

(4) Page 419.

(5) Page 428.

(6) Page 253.

Du reste, il se pourrait que les espèces naturelles fussent éliminées à leur tour : « La nature extermine l'individu en moins de cent ans. Pourquoi n'exterminerait-elle pas l'espèce dans une plus longue succession de temps? » Les espèces peuvent devenir à leur tour incompatibles avec les circonstances extérieures, lesquelles ne sont pas stables : « L'ordre général change sans cesse; comment, au milieu de cette vicissitude la durée de l'espèce peut-elle rester la même? Il n'y a que la molécule qui demeure éternelle et inaltérable (1). » Y a-t-il progrès dans ce développement, dans cette évolution perpétuelle du monde et de ses formes? Cette question n'a pas de sens pour qui a bien saisi la doctrine. Les défauts et les qualités de l'ordre précédent ont amené l'ordre qui existe aujourd'hui et dont les défauts et les qualités amèneront l'ordre qui suit, sans qu'on puisse déclarer si un ordre est meilleur ou pire qu'un autre. Ces expressions et d'autres semblables, progrès ou décadence, sont des termes relatifs aux individus d'une espèce entre eux ou aux différentes espèces entre elles (2). Déjà, dans la *Lettre sur les aveugles*, en 1749, Diderot avait soutenu que l'ordre actuel n'est que le résultat de longs tâtonnemens et d'une longue élimination des êtres contradictoires. On dirait que Diderot traduit ici Lucrèce : « Qui vous dit que, dans les premiers instans de la formation des animaux, les uns n'étaient pas sans têtes et les autres sans pieds?.. Tels à qui un estomac, un palais et des dents semblaient promettre de la durée ont cessé par quelque vice du cœur ou des poumons; les monstres se sont anéantis successivement; toutes les combinaisons vicieuses de la matière ont disparu, et il n'est resté que celles où le mécanisme n'impliquait aucune contradiction importante et qui pouvaient subsister par elles-mêmes et se perpétuer (3). »

La concurrence vitale est partout; elle est entre les formes d'êtres qui s'adaptent plus ou moins facilement à l'ordre général dans une certaine période de la durée infinie; elle est aussi entre toutes les combinaisons de la matière, entre les mondes possibles; voilà le fond des idées cosmiques de Diderot. Et de là l'instabilité perpétuelle, les révolutions (nous dirions aujourd'hui l'évolution), les changemens dont nous ne pouvons juger que par la raison, non par l'expérience d'une si courte vie, — ou de l'histoire si brève de l'humanité, depuis qu'elle a une histoire. « Qu'est-ce donc que ce monde? Un composé sujet à des révolutions qui toutes indiquent une tendance continuelle à la destruction; une succession rapide d'êtres qui s'entre-suivent, se poussent et disparaissent;

(1) Page 418.

(2) Page 419.

(3) *Lettre sur les aveugles*, p. 309, 311.

une symétrie passagère, un ordre momentané... Le monde est éternel pour vous, comme vous êtes éternel pour l'être qui ne vit qu'un instant... Cependant nous passerons tous, sans qu'on puisse assigner ni l'étendue réelle que nous occupions ni le temps précis que nous aurons duré. Le temps, la matière et l'espace ne sont peut-être qu'un point. » Nous voilà ramenés au *sophisme de l'éphémère*. Le monde actuel est un éphémère pour les millions de mondes réels ou possibles dans le passé et dans l'avenir, comme l'insecte de l'Hypanis en est un pour l'homme qui le voit naître et mourir dans la même journée. La journée d'un monde est plus longue, voilà tout. La conclusion est triste : « Qu'aperçois-je ? Des formes. Et quoi encore ? Des formes. J'ignore *la chose*. Nous nous prome-nons entre des ombres, ombres nous-mêmes pour les autres et pour nous. — Si je regarde l'arc-en-ciel tracé sur la nue, je le vois ; pour celui qui regarde sous un autre angle, il n'y a rien (1). »

Voilà des textes positifs d'où il ressort qu'aucune des idées essentielles qui constituent le transformisme n'avait échappé à la sagacité inventive de Diderot. Il rejette les causes finales et tout mode d'explication supra-naturelle ; il y substitue l'unité et la continuité de la nature, la gradation insensible entre les règnes et les espèces, la conception de la concurrence vitale, de l'extermination des faibles et du triomphe assuré des forts, la loi des fonctions engendrées par l'organe, celle des organes engendrés par les besoins, les formes organiques s'adaptant à la diversité des milieux, déterminés par les circonstances intérieures et extérieures, l'action profonde et multiple de l'hérédité, enfin la mobilité perpétuelle de ces êtres, qu'aucun plan, aucune intention ne paraît déterminer en dehors des causes physiques et que d'autres causes du même ordre détruisent sans cesse, laissant la place vide pour les figures changeantes d'un monde qui, lui-même, soumis aux actions lentes, se transforme d'une manière insensible, mais certaine, et prépare, dans le secret travail de ses métamorphoses, l'éclosion de nouvelles générations d'êtres adaptés à de nouveaux milieux, et dont personne ne peut concevoir une idée ou se former une image.

Si l'on veut bien consulter de près les textes dont nous nous sommes servis, on verra que nous en avons respecté scrupuleusement l'esprit, que nous ne leur avons fait subir d'autre contrainte que celle de l'ordre dans lequel nous les avons rangés et de la liaison que nous avons mise entre eux, mais que nous nous sommes bien gardés de les solliciter à dire plus qu'ils ne veulent dire dans la pensée de Diderot lui-même. C'est donc à tort que nos transformistes contemporains ont voulu faire honneur à Lamarck de ces vues nou-

(1) Page 428.

velles, réservées à une si prodigieuse fortune. L'originalité véritable dans cet ordre d'idées, c'est à Diderot qu'elle revient. Ni dans ses *Recherches sur les causes des principaux faits physiques*, en 1801, ni dans ses *Recherches sur l'organisation des corps vivans*, en 1802, ni dans les pages devenues célèbres de sa *Philosophie zoologique*, en 1809, Lamarck n'a été vraiment créateur. Avec une science très supérieure à celle de Diderot, avec beaucoup plus d'ordre dans les idées et une force d'esprit toute spéciale appliquée à cet ordre de problèmes, il n'a pas produit une seule idée dont le germe ne puisse être retrouvé dans les *Éléments de physiologie*. Pour ceux qui auront lu attentivement ce curieux ouvrage, en y ajoutant le *Rêve de d'Alembert*, la *Lettre sur les aveugles*, l'*Interprétation de la nature*, qu'y aura-t-il de nouveau dans les principes qui constituent la *Philosophie zoologique* : le changement continu et indéfini proclamé comme la loi même de la nature, la négation de la fixité dans les types organiques, la substitution de l'évolution progressive des êtres à la doctrine des causes finales, et tous les moyens auxiliaires, tous les procédés à l'aide desquels s'accomplit cette grande et universelle opération de la nature, l'empire des circonstances extérieures, l'influence modificatrice des milieux, l'action souveraine des conditions de la vie, les organes naissant successivement des besoins que ressentent les vivans inférieurs, des habitudes qu'ils contractent ou des efforts qu'ils font pour accroître ou développer leur vie, d'où la formation graduelle et la disposition de la série organique?.. Voilà tout Lamarck. Mais n'est-ce pas aussi Diderot? Et lequel de ces principes n'avons-nous pas vu, à l'état de conception naissante ou même de vue très nette, dans l'ouvrage que nous avons analysé? La supériorité de Lamarck n'est pas dans la conception; elle est dans le système. Il a fait un tout organisé de ce qui n'était qu'une ébauche. Il a constitué en théorie ordonnée et suivie des intuitions rapides, des conjectures jetées à la hâte, ce qui était le rêve d'un philosophe ou la brillante fantaisie d'un spéculatif. En cela comme en toute chose, Diderot n'a été qu'un prodigieux improvisateur : il a semé, c'est Lamarck qui a récolté.

A plus forte raison peut-on dire que Diderot a précédé les Allemands dans cette voie nouvelle du transformisme, où ils s'avancent depuis une vingtaine d'années, avec une intrépidité de dialectique qui défie la contradiction, mais qui ne supplée pas aux dates, s'il s'agit de l'invention de l'idée. Aussi n'est-ce pas sans une certaine surprise que nous entendons dire gravement par M. Hæckel : « A la tête de la civilisation se placent aujourd'hui les Anglais et les Allemands qui, par la découverte et le développement de la théorie de l'évolution, viennent de poser les bases d'une nouvelle période de haute culture intellectuelle. La disposition de l'esprit

à adopter cette théorie et la tendance à la philosophie monistique qui s'y rattache fournissent la meilleure mesure du degré de développement intellectuel de l'homme (1). » A supposer que la conception du transformisme devienne le critérium du développement intellectuel des races, ce qui est une assertion bien arrogante, c'est à la France qu'appartiendrait ce droit singulier de suprématie. De Maillet, Diderot, Robinet, Lamarck, ont enlevé d'avance cette initiative à la race anglo-germanique. Il faut qu'elle en prenne son parti. La *Biologie* de Tréviranus, le naturaliste de Brême, la *Philosophie de la Nature* de Owen, la *Zoonomie* d'Érasme Darwin, le grand-père du célèbre naturaliste, tous ces ouvrages et bien d'autres où s'annonce le transformisme, datent du commencement de ce siècle ou de la fin du siècle précédent. — C'est bien dans l'activité dévorante de notre XVIII^e siècle français, c'est dans la fermentation prodigieuse des idées de ce temps si fécond pour l'erreur comme pour la vérité, qu'il faut aller chercher les origines historiques de cette grande hypothèse qui devait remuer si profondément la philosophie et la science de notre âge.

Gœthe, celui qui, le premier parmi les Allemands, s'est pénétré de cette idée de l'évolution et de la métamorphose, est un disciple avoué de Diderot, qu'il ne connaissait cependant que par quelques-uns de ses écrits (2). Ses *Pensées*, ses fragmens d'histoire naturelle, ses *Conversations avec Eckermann* en font foi. — La forme soumise à une perpétuelle métamorphose dans l'individu comme dans l'espèce, chaque espèce, chaque genre, chaque règne dérivant à l'origine « d'un point vital immobile ou doué de mouvemens à peine sensibles, » la nature répugnant à tout ce qui ressemble à un système, passant par des modifications insensibles d'un centre inconnu à une circonférence qu'on ne saurait atteindre, voilà le fond de la doctrine naturaliste de Gœthe, si l'on peut appeler cela une doctrine. A peine ose-t-il lui même donner le nom de vues scientifiques à ces conjectures hardies. Peut-être ne sont-elles « qu'une de ces navigations vers les îles imaginaires, » dans lesquelles il nous dit qu'il aime à s'aventurer. En tout cas, quand il s'embarque pour les îles inconnues, c'est Diderot qu'il prend pour pilote.

Et maintenant, je pense, on n'attend pas de nous un examen critique des théories de Diderot qui nous mènerait trop loin du sujet que nous avons choisi. — Ce n'est pas l'occasion d'ouvrir à fond ce grand débat. Nous n'avons prétendu qu'à établir sur des textes

(1) Hæckel, Leçons faites à Iéna en 1868.

(2) Que le lecteur nous permette de le renvoyer, pour un plus ample informé sur cette question, au chapitre cinquième de la *Philosophie de Gœthe*.

péremptoires une enquête sur les origines de l'idée du transformisme, que nous avons trouvée expressément sous une forme littéraire dans le *Rêve de d'Alembert*, sous une forme plus précise et dogmatique dans les *Éléments de physiologie*, que l'on vient de nous restituer avec tant d'à-propos. La question est ouverte encore à l'heure qu'il est, et rien ne nous porte à croire qu'elle doive se fermer de si tôt. La théorie de M. Darwin, moins absolue que celle de Diderot, moins radicale, appuyée d'ailleurs sur une série d'expériences délicates, d'observations admirables, d'analogies ingénieuses, n'en est pas moins contestée aujourd'hui dans le monde savant avec autant d'ardeur et de force que le premier jour où elle s'est produite. Elle n'a pu encore traverser la région des hypothèses, parvenir au plein jour de la science expérimentale et positive. Et qui peut dire qu'elle y arrivera jamais? C'est encore une nébuleuse en voie de formation. Qui peut tirer l'horoscope de ses destins futurs? Et cependant que de circonstances propices! et quel concours inouï de travailleurs infatigables, de prosélytes ardens, de savants distingués! En Angleterre les Lyell, les Huxley, les Lubbock, les Herbert Spencer; en Allemagne les Moleschott, les Carl Vogt, les Reich, les Wundt, les Ecker, les Jæger, et enfin le plus vif et le plus dogmatique de tous, le célèbre professeur à l'université d'Iéna. Hæckel. Nous ne parlons pas des savans français, que la question divise profondément, mais dont la portion jeune et militante semble entrer de plus en plus dans le courant nouveau qui emporte la science de la nature. Malgré tant de chances avantageuses dans ce grand combat pour la vie scientifique que soutient le transformisme, la victoire reste plus incertaine que jamais.

Plutôt que de soumettre à une discussion en règle les conceptions brillantes de Diderot, qui échappent à la critique par l'absence de documens positifs, par la fantaisie même de celui qui les produit, s'appuyant sur les élémens de la physiologie naissante qu'il étudie au jour le jour, souvent même sur des faits qu'il emprunte à des témoins sans autorité, à des voyageurs inconnus, ou bien encore aux légendes les plus apocryphes de l'antiquité, il est peut être plus intéressant de caractériser l'idée de la nature, telle qu'elle ressort des *Éléments de physiologie* et qui nous paraît un peu différente de celle qui règne dans la plupart de ses autres ouvrages. Il y a, en effet, deux manières de concevoir la nature, quand on prétend se passer de Dieu : ou bien la nature est une grande artiste qui ne se connaît pas, — ou bien elle n'est autre chose que la nécessité aveugle et mécanique. Dans d'innombrables passages de ses œuvres, Diderot célèbre sous ce nom la puissance universelle, la puissance vive, éternellement féconde, le principe actif, innomé, qui élabore sans

trêve la substance du monde, l'instinct artiste qui dispose les types et les formes, je ne sais quelle âme plastique de l'univers, ouvrière industrielle, travaillant pour réaliser à son insu, un modèle invisible, se dirigeant par des chemins inconnus à elle-même vers un but qu'elle ignore. Voilà l'image de la nature qui charmait Gœthe et qui l'entraînait à la suite du philosophe français dans des navigations aventureuses. Mais cette conception s'est singulièrement altérée, abaissée dans les *Éléments de physiologie*. Ici il ne s'agit plus guère que de pur mécanisme; il n'y est question que des propriétés innées à la matière, de combinaisons nécessaires, de réus-sites accidentelles.

A ces deux conceptions de la nature se rattachent deux interprétations fort différentes du transformisme, selon que l'on reconnaît le progrès dans le travail de la nature ou qu'on ne le reconnaît pas. La différence est capitale. Pour les uns, l'évolution du monde est un travail purement mécanique, une forme de la nécessité physique et sans autre résultat que l'ordre momentanément avec lequel peuvent coexister les formes actuellement existantes de l'être. Pour les autres, l'évolution est un travail intelligent par ses résultats, sinon par ses intentions, et bien qu'il s'exécute par des agens purement naturels, un *travail dirigé vers le mieux* et dont le vrai nom est progrès. C'est le sens dans lequel on peut interpréter le transformisme, tel qu'il nous apparaît dans Darwin, dans Hæckel et dans Herbert Spencer. Avec eux on est fort éloigné du hasard et de la nécessité brute. Les moyens sont mécaniques, le produit n'est pas, puisqu'il y a une amélioration continue et graduelle dans les types, dans les formes, dans les espèces, puisqu'il y a passage insensible et constant, par voie de sélection, du pire au moins mal et du moins mal au mieux. Conçu de cette façon, construit avec l'idée du progrès, le transformisme n'exclut, quoi qu'on en dise, ni l'idée de plan, ni la finalité. Il n'exclut que l'idée de hasard et celle de la nécessité aveugle. Qu'est-ce donc, en effet, que ce passage du pire au mieux, sans rétrogradation définitive, avec une lenteur infailible et sûre d'opérations mécaniques qui semblent poursuivre un but, sinon la manifestation d'une idée directrice, ou si l'on aime mieux, d'une force secrète, d'un ressort de progrès déposé dans le premier atome, l'amenant à des combinaisons de plus en plus parfaites, de plus en plus élevées, quel que soit d'ailleurs l'ensemble des moyens physiques ou physiologiques, concurrence vitale, hérédité, influence des milieux, sélection naturelle, dont le résultat final est de tirer du chaos informe des élémens primitifs la figure du monde actuel et la série des mondes futurs?

C'est bien ainsi que Diderot paraît souvent entendre cette con-

ception, mais non pas dans les *Éléments*. Ici il refuse de reconnaître le progrès dans le changement incessant des formes, et qu'est-ce alors que l'évolution sans progrès, sinon un jeu des forces brutes, et le monde ainsi formé sinon un résultat accidentel ou nécessaire des combinaisons de molécules éternelles? Selon lui, le progrès n'a de sens que dans l'enceinte d'un monde donné. C'est une expression toute relative qui ne peut s'appliquer qu'à l'adaptation plus ou moins heureuse d'une forme organique à ses conditions d'existence. Mais ce monde lui-même qu'est-il? Un ordre qui s'est formé accidentellement de telle manière plutôt que de telle autre, un ordre de circonstance qui ne durera pas, qui peut-être retombera dans le désordre des éléments primitifs, une symétrie passagère; en un mot, un coup heureux dans le grand jeu de la nature, la réussite d'un coup qui visait au hasard ou plutôt qui ne visait à rien et qui, parmi des milliards de combinaisons possibles, a touché le but et fait éclore ce monde pour un temps indéterminé, sans veille et sans lendemain. C'est bien le dernier mot des *Éléments de physiologie*. Mais avec une imagination aussi ardente, aussi instable, il ne faut désespérer de rien, et nous verrons que, vers le même temps, dans un de ses derniers écrits, également inédit, Diderot se relève d'un vigoureux élan vers une plus haute conception de la nature et de l'homme. Il sait s'affranchir de tout et de lui-même au prix de contradictions manifestes qu'il ne semble pas craindre et qui sont une partie essentielle de l'histoire de son esprit.

E. CARO.

LA

MARINE DE SYRACUSE

I.

LES QUINQUÉRÈMES DE DENYS L'ANCIEN

I.

La quinquérème est le vaisseau de ligne de l'antiquité; elle n'emploie pas moins de trois cents rameurs. La première quinquérème fut construite à Syracuse, en l'année 399 avant Jésus-Christ, par ordre de Denys le Tyran. On attribue généralement à Corinthe l'honneur d'avoir mis en mer la première trière; Syracuse, colonie corinthienne, ne peut revendiquer que la gloire d'avoir augmenté les dimensions du navire de combat. Ce fut une gloire peut-être; était-ce bien un avantage? Toute plage pouvait servir de port à la trière; la quinquérème ne gravissait pas avec la même facilité le talus. Surprise par la tempête, elle ne savait plus où se réfugier. Aussi les naufrages vont-ils prendre des proportions énormes: les combats, il est vrai, seront plus décisifs. Sur la question des quinquérèmes, je ne me crois pas tenu de montrer les ménagemens qui ont suspendu l'expression de mon opinion lorsqu'il s'agissait des trières (1); j'arbore ici, dès le début, mon pavillon. La quinquérème est pour moi une galère sur laquelle chaque aviron se trouve manœuvré par cinq rameurs. Entre le vaisseau qui part, l'an 398 avant notre ère, pour Locres, chargé d'en ramener à Syracuse la fiancée de Denys l'Ancien, la future mère de Denys le Jeune, et *la Réale*, que le régent de France envoie, au mois de mai 1720, conduire de Marseille à Gênes sa fille, M^{lle} de Valois, fiancée au prince

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1878, du 1^{er} février, du 15 mars et du 15 juin 1879.

héréditaire de Modène, mon esprit ne découvre pas de différence. Je partage complètement, au sujet des vaisseaux longs des anciens, l'avis d'un éminent critique du XVIII^e siècle, M. Deslandes : « Si des étages eussent été convertis l'un par l'autre, comme ceux d'une maison, en ne donnant pour chaque étage que quatre pieds et demi de hauteur, la quinquèrème aurait eu vingt-deux pieds et demi d'œuvres mortes; les rames les plus élevées auraient dû sortir de cinquante pieds pour porter dans l'eau. A ce chiffre il faut ajouter la partie intérieure qui eût été le tiers de la partie extérieure, — soit dix-sept pieds environ. — La longueur totale de la rame eût donc été de soixante-sept pieds. Les rames de nos plus grandes galères n'ont jamais dépassé trente-six ou quarante pieds. »

La marine des quinquèrèmes n'est pas une marine démocratique; on pourrait l'appeler à juste titre la marine des patriciens et des despotes. Le cardinal-duc, — c'est ainsi qu'on désignait encore dans nos arsenaux, à la fin du XVIII^e siècle, l'incomparable ministre de Louis XIII, — imita l'exemple du tyran de Sicile. Trois ou quatre rameurs maniant une seule rame ne lui parurent pas, « pour les galères du roy, » un armement suffisant; il lui fallut cinq rameurs au moins pour les galères subtiles, six pour les patronnes et sept pour les réales. Un état conservé dans nos archives et qui porte la date de 1639, alloue au cardinal 48,000 livres « pour l'entretien d'une galère *septirame* qui n'était ci-devant que *quinquèrème*. » Le même état attribue 42,670 livres à Charles Daumont, seigneur de Chappes, « capitaine ordonné pour commander la galère *la Régine*, appartenant à la royne, mère du roy, pour l'entretien de la dicte galère *septirame* qui n'était en devant que *quatrirame*. » Les capitaines des galères subtiles, devenues de *quatrirames quinquèrèmes*, reçurent également un notable accroissement de solde; 32,000 livres par an leur furent assignées pour l'entretien d'un navire qui, « outre les gens de guerre, » dut comprendre, à dater de ce jour, un équipage de trois cents rameurs au moins. La chieurme des réales, galères de vingt-neuf bancs et de 45 mètres de longueur, se trouve portée par le même édit au chiffre de quatre cent vingt hommes. Je n'imagine pas que le tyran Denys, quand il se proposa d'introduire un type nouveau dans la composition de sa flotte, ait fait faire un progrès d'autre sorte à la vieille architecture navale. Ses *quinquèrèmes* ou *pentères* ne furent probablement que des trières agrandies. Le nom qu'il leur donna indique bien, à mon sens, la portée de la modification; la forme du navire ne fut point altérée, il n'y eut de changé que les dimensions de la coque et la force numérique des équipages.

Nous connaissons, à un homme près, l'effectif des galères modernes. Cet effectif nous permettra de juger, par un rapprochement

très plausible, de l'armement que dut affecter Denys l'Ancien à ses quinquérèmes. Lorsqu'au mois d'août 1752, une escadre de quatre galères commandée par le chevalier de Cernay reçut une mission analogue à celle qu'avait accomplie, au mois de mai 1720, le chevalier d'Orléans, fils naturel du régent, grand-prieur de France, abbé d'Hautevilliers et général des galères, de l'année 1716 à l'année 1748, une revue administrative eut lieu dans le port d'Antibes. Sur la galère *la Reine*, destinée à transporter sa majesté l'infante duchesse de Parme, se trouvait alors embarqué, outre le chevalier de Cernay, chef d'escadre, le capitaine même de la galère, M. le chevalier de Glandevès. L'état-major se composait de 3 lieutenans et de 3 enseignes, de 3 écrivains ou commis, d'un aumônier, d'un chirurgien et de 17 gardes de la marine. L'équipage comprenait 33 officiers-mariniers, 5 tambours et hautbois, 73 matelots, 19 domestiques, 79 soldats, 11 pertuisaniers, 11 pruyers ou mousses; la chîourme employait 403 rameurs — 363 forçats et 40 Turcs. — Fixé au chiffre de 865 hommes, l'effectif total de cette septième était donc à peine inférieur à l'effectif de nos grandes frégates cuirassées : *la Prave*, *la Hardie*, *la Duchesse*, n'étaient que des quinquérèmes; 553 hommes, dont 256 forçats, occupaient les bancs de ces galères subtiles et en garnissaient les arbalétrières. Ainsi donc, on le voit, pour ramener de Gènes à Antibes Madame royale et sa suite, composée de quarante-neuf personnes, parmi lesquelles nous ne remarquerons pas sans quelque étonnement un médecin-accoucheur et un chirurgien-dentiste, il ne fallut pas, en un temps où nos finances étaient loin d'être prospères, mettre en mouvement moins de deux mille trente hommes. C'est à peine si, aux jours de notre suprématie napoléonienne, on nous vit déployer plus de pompe lorsque nous allâmes, en l'année 1859, pour l'escorter de Gènes à Marseille, deux vaisseaux de quatre-vingt-dix et une frégate de cinquante-deux canons au-devant de la jeune princesse que nous confiait l'illustre maison de Savoie.

Quinques et vaisseaux à vapeur sont aujourd'hui de vieilles lunes. En 1752, les quinquérèmes chantaient leur chant du cygne et donnaient à regret leur dernier coup d'aviron. Les demi-galères, les galiotes à quinze bancs, ces trières modernes particulièrement chères aux Barbaresques, survécurent quelque temps encore aux massives réales. À vrai dire, je crois qu'elles méritaient bien quelque peu de leur survivre. Tout aussi agiles et plus manœuvrantes, elles rendaient surtout à moins de frais les services qu'on avait conservé l'habitude de demander, en de rares occasions, aux galères. Qui sait si même, au point de vue du combat, la construction de la quinquerème et surtout celle de ses dérivées, l'octère et la décère, ne fut pas une faute? L'étude approfondie de la bataille

d'Actium nous servirait peut-être à éclaircir ce point. Tout est à méditer dans la guerre navale, surtout à une époque de révolution scientifique. Dieu veuille que l'avenir ne réserve pas à nos monstrueux léviathans quelque leçon semblable à celle qui fut infligée à la flotte d'Antoine par les liburnes d'Octave !

Quand on se propose « de faire grand, » on s'expose à faire quelquefois démesuré. Le génie n'est-il pas, par lui-même, une exagération ? Aussi le législateur antique ne le considérait-il que comme un germe périlleux destiné à faire éclater tôt ou tard la cité. « Les grands hommes, prétendait Solon, sont la ruine d'un état. » C'est pour maintenir dans la cité de Minerve une sorte de végétation rabougrie que ce prudent esprit inventa l'ostracisme. Le résultat, par bonheur, ne répondit point complètement à son attente. L'ostracisme ne fonctionnait pas, comme l'élection, à des époques prévues et déterminées d'avance ; il fallait que quelque orateur prît sur lui d'en venir réclamer l'application. « Ne vous semble-t-il pas, disait cet amant jaloux de l'égalité au peuple devenu plus que jamais attentif à sa harangue, qu'il y a déjà bien longtemps que nous n'avons émondé notre jardin ? J'aperçois d'ici plus d'une tige ambitieuse qui m'inquiète ; un bon coup de faux, suivant moi, ne gênerait rien. » Sur cette motion, presque invariablement accueillie, les prytanes convoquaient d'urgence les tribus ; les hérauts couraient sur les bords du Céphise, sur le penchant méridional du Parnès, arrachaient les cultivateurs à l'exploitation de leurs terres, à la surveillance de leurs ruches, de leurs plantations de vignes ou d'oliviers, et les poussaient tout haletans vers Athènes. « Qui bannissons-nous aujourd'hui pour cinq ans ? » Chacun prenait une coquille, un tesson de terre cuite et y inscrivait le nom du citoyen dont il jugeait essentiel de débarrasser momentanément la communauté. Au centre de l'agora se trouvait ménagé un espace circulaire qu'entourait une grille ; dans l'intérieur de cette urne gigantesque les votans sont venus jeter l'un après l'autre leur bulletin, c'est aux magistrats maintenant de compter les suffrages. Y en a-t-il six mille ? le peuple est en nombre pour prononcer son arrêt. Au-dessous de ce chiffre, le vote serait nul. Le triage s'opère, le nom du banni est proclamé. Les envieux respirent, et la cité est sauvée.

Voilà, en vérité, une belle législation ! Le peuple de Syracuse eut un instant l'idée de se l'approprier ; il fit seulement l'économie des tessons. Ce fut tout simplement sur des feuilles d'olivier qu'à Syracuse on écrivit le nom du citoyen éminent dont l'heure était venue de rabaisser l'orgueil en lui faisant connaître les amertumes de l'exil. Le *pétalisme* était une institution d'origine étrangère ; il ne réussit pas à s'acclimater en Sicile. Tout ce

qui avait quelque indépendance de fortune, quelque valeur morale, s'éloigna des affaires publiques; « l'administration de l'état passa aux mains des sycophantes et des démagogues. » Bientôt il n'y eut plus de sécurité pour personne, plus de stabilité pour les institutions; le désordre, en quelques années, fut au comble. Les Syracusains se ravisèrent et, en l'an 454 avant Jésus-Christ, ils prirent le parti de choisir entre deux maux le moindre; ils se résignèrent à garder leurs grands hommes. Les Athéniens furent plus tenaces. Si l'ostracisme ne se fût égaré, en l'année 416, sur Hyperbolos, Athènes n'eût probablement pas renoncé de sitôt à ce procédé sommaire d'exclusion qui flattait si bien ses penchans jaloux. Tant que la loi de Solon n'atteignit que des Aristide, des Cimon, la malveillance y trouva son compte; lorsqu'on la vit frapper « un éhonté, dit Plutarque, un pervers dédaigneux de l'opinion jusqu'à demeurer insensible à l'infamie, » on craignit que le but ne fût par être dépassé. L'ostracisme se discréditait. Qui voudrait donc encore se charger des vilaines besognes? qui viendrait désormais humilier, calomnier les meilleurs citoyens? Traité en grand homme, Hyperbolos se rengorge. Soupçonnerait-on par hasard ce turbulent fabricant de lanternes d'aspirer à la tyrannie? On le croit donc de taille à jouer le rôle d'un Pisistrate? Et pourquoi pas, après tout? Syracuse, presque à la même époque, ne se courbe-t-elle pas sous le joug d'un scribe avant de subir celui d'un potier? Je ne trouve pas juste, quant à moi, de chicaner sur son origine l'homme assez heureux pour justifier par de réels services son élévation. Qu'il s'appelle Masaniello, Ivan IV ou Denys, du moment qu'il chasse l'étranger, je l'absous. Je n'ai pas, vous pouvez m'en croire, un goût beaucoup plus vif qu'Harmodius ou qu'Aristogiton pour la tyrannie, mais quand le ciel se couvre, quand la mer, sourdement gonflée, grossit et se soulève, je ne me sens guère à l'aise sur un navire « qui navigue à la part. » Denys l'Ancien et Ivan le Terrible ont exercé le pouvoir dans un jour de tempête; il est fort heureux qu'ils n'aient pas permis au premier venu de porter la main sur le gouvernail.

Que les hordes affamées viennent du désert ou du pays des neiges, béni soit celui qui les tient à l'écart! « En Sicile, dit Homère, l'orge et le froment n'attendent pas la semaille pour donner leurs moissons. » La Libye ne reçut pas des dieux le même privilège. Les vastes plaines qui confinent à l'Atlas étaient encore incultes quand les Carthaginois se jetèrent, comme une nuée de sauterelles, vers l'année 480 de notre ère, sur l'île des Sicanes, sur cette île si prodigieusement féconde, dont les colonies grecques se contentaient d'occuper les bords. Ils y débarquèrent au nombre

de trois cent mille hommes, affirme un historien, de cent mille seulement, prétend un autre auteur. Gélon les extermina. La Sicile n'en vécut pas moins, à dater de ce jour, sous la menace constante de quelque irruption désastreuse. Pour assaillir l'opulent territoire, les Carthaginois n'avaient qu'un détroit large à peine de soixante-dix-sept milles marins à franchir. Ces colons de la Phénicie se trouvaient en possession de la plus magnifique flotte de transport qui eût jamais existé; ils étaient infiniment moins riches en navires de combat. La hardiesse même de leurs entreprises commerciales les inclinait vers la marine à voiles. Ce n'est pas avec des trières qu'ils seraient allés chercher l'argent de l'Ibérie et l'étain des îles Britanniques. En mesure de verser à tout instant l'Afrique sur la Sicile, de charger sur deux mille vaisseaux leurs chars, leurs cavaliers, leurs machines de guerre, les Carthaginois demeuraient à court quand il leur fallait escorter ces immenses convois. Les grandes navigations ne forment pas des rameurs et Carthage, sur ce point, fut longtemps inférieure aux villes de la Trinacrie. Fort heureusement pour le succès des armes carthaginoises, ces villes, fondées par des migrations venues de diverses parties de la Grèce, vivaient fort divisées. Égeste avait appelé les Athéniens à son aide; quand les Athéniens eurent été battus, elle sollicita l'intervention de Carthage. En l'année 409, le fils de Giscon détruisit Selinonte et Himère. Trois ans après, ce fut sous les murs d'Agrigente que le même général débarqua son armée. Il arriva d'Afrique avec une innombrable horde de Libyens, de Phéniciens, de Numides, de Maures, d'habitans de la Cyrénaïque et d'Ibères. Agrigente était une ville de deux cent mille âmes; les Carthaginois l'assiégèrent huit mois avant de la prendre. Le fils de Giscon succomba, durant ce long siège, à une maladie contagieuse; son collègue, Himcon, réduisit l'infortunée cité, dont les ruines attestent encore l'effroyable catastrophe et la magnificence.

Le désastre d'Agrigente répandit l'effroi dans toute la Sicile. Ce n'était plus pour la liberté, c'était pour la vie qu'il fallait désormais combattre. La cruauté punique était un bien autre danger que l'ambition athénienne. La paix a ses douceurs; quand elle conduit les hommes au supplice de la croix, les femmes au déshonneur, les enfans à l'esclavage, on est tenté de la rendre responsable des calamités imprévues qu'une génération plus imbue de l'esprit militaire eût peut-être réussi à conjurer. Les plus fortes murailles, — l'exemple d'Agrigente en faisait foi, — ne procurent qu'une sécurité précaire. Agrigente expirait étouffée dans son luxe: le caporalisme de Sparte l'aurait très probablement sauvée. Dès la première annonce au péril, c'était à Sparte que la malheureuse ville avait

demandé des généraux; les généraux que Sparte lui envoya la défendirent avec indifférence. La haine d'Athènes, en l'année 416, stimulait leur zèle; la république oligarchique des Carthaginois ne leur faisait même pas ombrage. S'ils eussent écouté leurs sympathies secrètes, ce n'est assurément pas du côté de la démocratie sicilienne que leur instinct les aurait rangés. Le danger touchait de plus près Syracuse, et cependant Syracuse ne sut pas complètement oublier qu'aux jours où Nicias campait sous ses murs, Agrigente avait paru sourire à sa ruine prochaine. Les Syracusains se portèrent donc sans la moindre ardeur au secours de la grande cité rivale. L'épouvante causée par la férocité d'Imilcon leur ouvrit enfin les yeux et leur fit comprendre toute l'imprudance de leur égoïsme. Le peuple alors se souvint d'Hermocrate. On peut éteindre à plaisir un flambeau et le rallumer; il faut y regarder à deux fois avant de supprimer un grand homme. Les larmes et les regrets ne le rappelleront pas à la vie. Tous les partisans de l'illustre patriote, par bonheur, n'avaient pas été enveloppés dans son destin funeste. Le plus jeune et non pas le moins énergique, Denys, s'était sauvé du tumulte, criblé de blessures; son obscurité même lui permit de rentrer, peu de temps après, dans Syracuse. Il était au nombre des soldats tardivement envoyés au secours d'Agrigente. Si Denys n'eût eu en partage que la bravoure d'un héros, il eût probablement végété dans les bas rangs de l'armée; le ciel lui avait, de surcroît, donné l'éloquence; avec l'éloquence et le courage on peut toujours se faire un marchepied des malheurs publics. Les factions prenaient d'ailleurs la peine de déblayer sous ses pas le terrain; nulle supériorité ne se dresserait devant son ambition pour lui barrer la route; le champ était libre. Denys s'y élança tout rempli de l'ardeur d'un aventurier qui n'a rien à perdre. Il ne vit que le but auquel, si les dieux le favorisaient, il pouvait atteindre, et ce but était, dans sa pensée, la libération plus encore peut-être que l'asservissement de sa patrie. L'asservissement en effet, quand l'ennemi est aux portes et l'anarchie en dedans des murs, pourrait bien mériter de s'appeler le salut.

Le fâcheux côté de ces entreprises, c'est qu'on les accomplit rarement sans porter une funeste atteinte à la morale publique. Comment acquérir de l'influence sur le peuple, si l'on ne se résigne avant tout à caresser ses passions haineuses et à paraître épouser ses soupçons? Le peuple de Syracuse était en proie à une inquiétude vague; Denys accusa les généraux de vouloir livrer l'état aux soldats de Carthage; il dénonça du même coup les principaux citoyens de tout temps soupçonnés de rêver le triomphe de l'oligarchie. « Ce ne sont pas, dit-il à la multitude, les personnages les plus distingués

par leurs richesses ou par leur naissance qu'il convient d'appeler au commandement des armées; les meilleurs généraux, ce seront les généraux *les mieux intentionnés*. » Sur ce conseil, le peuple prend feu et choisit d'emblée d'autres chefs. Naturellement Denys est du nombre. L'habile démagogue se garde bien de se confondre avec ses collègues; il les tient à distance et les laisse combiner leurs plans à loisir. Quand ces plans sont à la veille de s'exécuter, Denys les déclare tout d'abord détestables. « Cette fois encore, le peuple a eu la main malheureuse; ce sont de nouveaux traîtres que, pour sa perte, il vient d'élire. » O le vigilant défenseur qu'a rencontré l'état! Combien ce peuple dont il protège, en toute occasion, la simplicité confiante ne lui doit-il pas de reconnaissance! Denys cependant se trouve trop isolé dans Syracuse. La multitude l'écoute, la multitude l'acclame; seulement la multitude est sujette à de soudains caprices, et ses idoles ont toujours chancelé sur leur piédestal. Il faut une base plus sûre à cette jeune ambition qui se pique avant tout d'être prévoyante. Denys songe à rouvrir les portes de Syracuse aux bannis qui furent jadis avec lui les compagnons d'Hermocrate, bannis dont il a bien pu seconder les projets aux jours des grandes et généreuses espérances, mais dont il lui parut inutile, quand survint la déroute, de partager la mauvaise fortune. Cette troupe de proscrits, incessamment grossie par de nouvelles rigueurs, formait presque une armée. « Eh! quoi, s'en allait déclamant en tous lieux Denys, on fait venir d'Italie des soldats; on recrute des mercenaires jusque sur les côtes du Péloponèse et l'on refuserait à des concitoyens que nulle offre de Carthage n'a encore pu séduire, le droit d'accourir sous les drapeaux de la patrie menacée et de verser ce qui leur reste de sang pour délivrer le sol natal de ses envahisseurs! » Le peuple ne tarde pas à reconnaître combien cette interdiction est à la fois impolitique et injuste; il se consulte un instant et abolit sur l'heure les décrets d'exil. Denys aura désormais pour garde les Syracusains auxquels il a rendu leur foyer.

Le moment est-il donc venu de jeter le masque? Un impatient le croirait: l'impatience a souvent compromis les plus belles parties; Denys ne commettra pas la faute de se mettre prématurément en campagne. Le trésor est vide: quelle figure ferait un usurpateur obligé de refuser, le lendemain de son avènement, la solde à ses troupes? L'impôt des riches est une ressource dont on pourra user à son heure. Commençons par chercher en dehors de Syracuse quelque mine encore vierge à exploiter. Les habitans de Géla se présentent tout à point pour sortir l'astucieux conspirateur d'embarras. Menacés par Imilcon, ils implorèrent avec larmes l'assistance

qui n'a cependant pas sauvé Agrigente. Denys obtient sans peine qu'on fasse bon accueil à cette demande. Il se met à la tête d'un détachement de 2,000 fantassins et de 400 chevaux. Le voilà introduit dans la place, entouré de forces suffisantes pour y commander en maître. Quel sera, pensez-vous, son premier soin? Va-t-il se hâter de courir aux remparts? La foule anxieuse n'attend que ses ordres pour se mettre à l'œuvre. Quelle brèche faut-il réparer la première? Quels travaux supplémentaires de défense convient-il d'élever? Le regard soupçonneux de Denys se dirige ailleurs. Il doit y avoir des traîtres dans Géla, puisque Syracuse, malgré une épuration première, en est encore remplie. Les bons traîtres, ce sont toujours les riches. Que ferait le peuple des oreilles d'un chiffonnier? Les principaux citoyens de Géla n'échapperont pas à cette distinction fatale. Denys les fait sur-le-champ arrêter, condamner à mort et exécuter. Il n'y a plus maintenant, pour que leur supplice profite doublement à la république, qu'à vendre à l'enchère les biens dont une juste sentence les a dépouillés. Habitans de Géla, on vous a délivrés des sommités qui vous offusquaient; avant de songer à remplir vos coffres, occupez-vous de payer vos sauveurs! Denys se fait la part du lion dans le butin. Ce n'est pas pour lui qu'il se montre avide, c'est pour ses soldats. La bataille a été si rude! Les troupes, le jour même, reçoivent double solde; le camp est dans l'ivresse, et les gens de Géla peuvent dormir tranquilles, l'oligarchie ne relèvera pas la tête.

Denys n'a plus que faire dans cette ville pacifiée et tranquillisée en un clin d'œil; il reprend le chemin de Syracuse. Filles d'Israël, rassemblez vos palmes! Accourez toutes au-devant du berger! D'un seul coup de sa fronde, il a terrassé Goliath. Mais à Syracuse aussi, les magistrats font mollement leur devoir; s'ils ne sont pas vendus personnellement à l'ennemi, leur faiblesse n'en sert pas moins les desseins secrets de la trahison. Exercé dans des conditions pareilles, le commandement des troupes devient trop périlleux, Denys se démet de celui qu'on lui a confié. Perdre un tel général! le perdre, au moment où les Carthaginois, refaits pendant l'hiver, vont se mettre en marche et venir camper sous les murs de Syracuse! Le peuple ne permettra pas que le seul ami sincère qui l'ait invariablement assisté jusqu'ici dans ses peines l'abandonne en cette heure de péril extrême. Denys se plaint d'être mal secondé? Eh bien, que Denys commande seul! C'est parce qu'il commandait seul, que Gélon a vaincu jadis les Carthaginois dans les plaines d'Ilménè. Voilà le grand mot lâché; la tyrannie est plus d'à moitié faite. A l'âge de vingt-cinq ans, Denys devient en quelques heures le maître absolu dans Syracuse. Échappé au massacre

d'une faction proscrite, ce scribe de génie a gardé trente-huit ans le pouvoir. Je ne m'occuperai qu'en passant de son administration, je raconterai le plus brièvement possible ses campagnes; en revanche, j'étudierai avec un soin tout particulier ses flottes et ses arsenaux.

II.

Avant de trouver dans Rome l'ennemi qui la devait détruire, Carthage fut deux fois mise en sérieux péril par les chefs démagogiques de la Sicile. Le trait particulier de cette lutte acharnée qui ne dura pas moins de cent ans, c'est la facilité avec laquelle les deux partis contraires recrutaient des auxiliaires sur le sol même qu'ils venaient envahir. Les Libyens d'un côté, les Sicules de l'autre, jouèrent un rôle important dans ces agressions. Même après ses plus sanglantes défaites, Carthage n'en gardait pas moins des alliés et des places d'armes en Sicile. La pointe occidentale de l'île, de Palerme à Marsala, lui appartenait. Ce fut à la déposséder de ce territoire que Denys mit, dès le début, tous ses soins. Il ne prit cependant l'offensive que lorsqu'il crut avoir rendu par des fortifications nouvelles Syracuse imprenable. L'île d'Ortygie constituait la partie la plus forte de la ville; Denys l'entoura de murailles, et dans l'intérieur de cette première enceinte fit élever à grands frais une citadelle. On se souvient que, dans la guerre attique, Syracuse faillit être investie, d'un bras de mer à l'autre, par un mur de circonvallation (1). Pour prévenir le retour d'une pareille tentative, Denys jugea nécessaire de fortifier les Épipoles. Soixante mille ouvriers de condition libre, six mille couples de bœufs achevèrent en vingt jours un travail qui n'avait pas moins de cinq kilomètres et demi de développement. Syracuse, nous l'avons déjà dit, possédait deux ports. La nouvelle enceinte enveloppa le petit port situé au nord-est d'Ortygie. Cette darse pouvait contenir soixante trières; Denys en rétrécit l'entrée et n'y laissa passage que pour un vaisseau. Sur les bords de ce premier bassin il établit ses chantiers. Les versans de l'Etna étaient alors couverts de forêts de pins et de sapins; le tyran jeta sur ces pentes boisées une véritable armée de bûcherons. Les arbres abattus étaient sur-le-champ transportés à la mer. Des barques les prenaient sur le rivage et les amenaient à Syracuse. Ces mêmes barques allaient chercher des bois de construction jusqu'en Italie. Plus de deux cents navires furent mis d'un seul coup sur les chantiers; cent dix autres subissaient en même

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mars 1879 l'*Expédition de Sicile*.

temps un radoub complet. Quand Denys eut une flotte, il s'occupait d'en prévenir autant que possible le dépérissement. L'habile politique fut sous ce rapport beaucoup plus prévoyant que Méhémét-Ali, l'infatigable et audacieux vice-roi, qui n'improvisa pas avec moins d'activité une flotte formidable, mais qui, après avoir construit ses vaisseaux avec du bois vert, s'étonna de les voir s'évanouir en quelques années dans ses mains. Tout le pourtour du grand port de Syracuse se garnit de magnifiques cales couvertes. Ces hangars étaient au nombre de cent soixante; chaque hangar contenait deux galères. Il existait déjà cent cinquante chantiers abrités. Denys les fit remettre en état. On reconnaît dans ces dispositions l'organisation qu'imita Venise au temps où le monde la proclamait la reine de l'Adriatique.

Il est plus aisé de fonder des arsenaux et de construire une flotte que de faire sortir de terre des équipages. C'est toujours là que les développemens trop hâtifs s'embarassent. Denys ne put donner qu'à la moitié de ses vaisseaux longs des pilotes, des céleustes, des rameurs recrutés parmi les citoyens de Syracuse; l'autre moitié fut montée par des étrangers dont le tyran s'assura les services par une solde élevée. A cette force navale il ne manquait plus qu'un chef; Denys le choisit dans sa propre famille. Son frère Leptine fut placé à la tête de la flotte, Denys se réserva le commandement de l'armée. Cette armée ne dépassa jamais le chiffre de trente mille fantassins et de quatre mille cavaliers; encore pour en arriver là, fallut-il tirer des mercenaires de tous les pays. Déjà mises à contribution par Carthage, l'Italie et la Grèce fournirent de nombreuses recrues à la Sicile. Denys d'ailleurs ne négligea rien pour tirer le meilleur parti possible de ces troupes étrangères. Chaque soldat trouva, en arrivant à Syracuse, les armes qu'il était habitué à manier dès l'enfance. Les officiers recruteurs avaient reçu l'ordre de rapporter des diverses contrées où ils opéraient les modèles les plus perfectionnés des instrumens de guerre en usage dans le pays. Denys prescrivit à ses ouvriers de reproduire exactement et sans y rien changer le coutelas des Thraces, la javeline du Brutium et la sarisse des Doriens. Tout l'espace que n'occupaient pas les chantiers ou les cales couvertes avait été abandonné aux armuriers. Si vastes qu'ils pussent être, ces ateliers furent encore jugés insuffisants; on les compléta en affectant à la fabrication des armes la plupart des édifices publics et les maisons les plus considérables de la ville. En quelques mois, Denys eut à sa disposition cent quarante mille boucliers, un nombre égal d'épées et de casques, plus de quatorze mille cuirasses. Le pouvoir absolu abrège bien des lenteurs, et l'autorité que s'était adjugée Denys le rendait, pour

un certain temps du moins, le maître incontesté « des biens et des nuques. » Dans de pareilles conditions, la tyrannie ne risque rien à se montrer libérale; Denys payait sans compter. Le bruit de ses largesses se répandit rapidement dans le monde; les plus habiles artisans que possédassent l'Italie et la Grèce affluèrent en masse à sa cour. Tous les inventeurs étaient assurés d'y trouver le meilleur accueil. La catapulte avait déjà été employée par Conon au siège de Mitylène; à Syracuse, on la perfectionna et on s'en servit pour lancer, non-seulement des pierres, mais des traits. Elle devint un arc d'une immense puissance, un arc tel que les géans de la fable seuls auraient pu le bander. La portée des armes de jet se trouva ainsi considérablement accrue et la guerre en prit soudain un nouvel aspect. L'artillerie de l'antiquité vient d'entrer en ligne : que les dieux de Carthage protègent Lilybée et Panorme!

C'était surtout à la guerre de siège que Denys se préparait, car sa flotte lui semblait assez forte pour le garantir contre toute descente, le jour où il aurait constitué l'unité politique de la Sicile. Un semblable dessein ne s'accomplirait pas sans des luttes sanglantes; le ciel cependant, par plus d'un symptôme, se montrait prêt à le favoriser. La ruine d'Agrigente laissait la puissance de Syracuse sans rivale et si quelque diversion étrangère était encore à craindre, de l'étranger aussi on pouvait se promettre des secours. La froideur que les Lacédémoniens témoignaient à la démocratie sicilienne avait fait place à la plus vive sympathie. C'était le moment où Lacédémone victorieuse à Égos-Potamos, s'occupait activement de consolider son triomphe et envoyait Lysandre parcourir les villes de la Grèce pour y établir des harmostes. De la tyrannie à l'oligarchie la distance n'était pas si grande que Sparte eût sujet de se montrer rigoureuse envers un état de choses qui se rapprochait beaucoup au fond de sa propre organisation politique. Aussi, de l'année 405 avant notre ère à l'année 398, Sparte autorisa-t-elle le tyran Denys à enrôler sur son territoire autant de soldats qu'il le jugerait bon. Ces recrues formèrent le noyau de l'armée syracusaine et lui apportèrent l'instruction tactique avec l'esprit de discipline qui lui manquait.

Où Denys puisait-il donc les énormes sommes que durent exiger de si prodigieuses dépenses? Il les puisa dans les proscriptions dont ses ennemis eurent l'imprudence de lui fournir à diverses reprises l'occasion. Les premiers temps de son usurpation furent singulièrement troublés par des séditions militaires; les cavaliers surtout, attachés, par je ne sais quel penchant dont la cavalerie fut rarement exempte, au parti oligarchique, faillirent plus d'une fois « la faire sortir de la tyrannie, tiré par les jambes. » Denys parvint

pourtant à comprimer ces révoltes ; il en prit avantage pour alimenter son trésor par d'impitoyables confiscations. Toute la richesse de la Sicile passa peu à peu dans ses coffres, et la richesse de la Sicile, à cette époque, était grande. Pour se donner le temps d'asseoir son autorité, Denys avait dû en passer par les conditions des Carthaginois, bien que les Carthaginois eussent été, depuis l'occupation d'Agrigente, décimés par le typhus et qu'ils éprouvassent autant d'impatience de retourner en Afrique que les Siciliens pouvaient en avoir eux-mêmes de les y renvoyer. Les généraux de Carthage ne voulurent reconnaître à Denys que la possession de Syracuse ; les autres villes, celles du moins que des garnisons puniques n'occupaient pas, conserveraient leur indépendance et se gouverneraient par leurs propres lois. De pareils traités sont œuvre de dupe, car on n'y souscrit que pour les violer. A peine en effet les Carthaginois eurent-ils mis à la voile que Denys, délivré de leur présence, entra en campagne. Naxos, Catane, Léontium sentirent tour à tour le poids de ses armes. Ce ne fut qu'après avoir soumis ces cités dissidentes, avoir battu les Sicules et contenu les dispositions hostiles des habitans de Rhegium, qu'il se crut assez fort pour ne plus dissimuler ses projets et pour déclarer ouvertement la guerre à Carthage.

A l'extrémité occidentale de la Sicile existait autrefois un îlot qu'une chaussée d'un kilomètre à peine de longueur joignait à la terre ferme. Sur cette tête de pont s'élevait la ville de Motye. Nulle cité ne s'était montrée plus constamment fidèle à la cause punique ; elle pouvait donc s'attendre à subir les premiers assauts. La position par elle-même était forte ; les habitans de Motye la rendirent plus inexpugnable encore en rompant la digue qui les rattachait à la grande île. La rivalité dont Messine et Palerme donnèrent, pendant tout le cours du moyen âge et jusque sous le règne de Louis XIV, des preuves si énergiques, semble remonter à l'époque lointaine dont nous essayons de retracer l'histoire. On dirait que le même sang ne coule pas dans les veines des insulaires qui ont pris parti pour Carthage et de ceux qui, plus fidèles à leur origine, n'échangèrent l'influence de la Grèce que pour subir l'ascendant de l'Italie. Denys avait hâte de faire l'épreuve de ses machines de guerre ; il vint mettre le siège devant Motye. Les Motyens lui opposèrent une résistance qui donna aux Carthaginois le temps d'accourir. Denys appuya sa flotte au rivage. Sur le pont des navires, il avait placé une multitude d'archers et de frondeurs ; à terre, il rangea, comme une batterie d'artillerie ses catapultes. Les Carthaginois reculèrent effrayés devant cette mitraille et reprirent le chemin de la Libye ; Motye était livrée à son sort.

Le premier siège où l'on puisse constater des approches régulières, un terrain gagné pied à pied, appartient à l'histoire de Denys. Les catapultes font d'abord évacuer les remparts, puis les travailleurs rétablissent à grand renfort de blocs la chaussée rompue. Les tours de bois à six étages sont alors roulées à toucher les murs. Les Perses de Xerxès ont jadis mis le feu aux palissades qui entouraient l'Acropole d'Athènes à l'aide de flèches garnies de paquets d'étoupes enflammées; les habitans de Motye recourent au même moyen pour tenter d'incendier les tours du haut desquelles les soldats de Syracuse combattent de niveau avec leurs guerriers. Ils essaient même de retrouver l'avantage d'un tir plongeant en dressant sur le terre-plein de leurs bastions de grands mâts portant au sommet, en guise de lunes, de vastes paniers. Des gens de trait ont pris place au fond de ces corbeilles et y forment comme un corps d'archers aériens. Les béliers de Denys n'en continuant pas moins de battre sans relâche le pied des murs. Une brèche est enfin ouverte. Les Motyens ont renoncé à la défendre; ils se replient en arrière, barricadent les rues et garnissent de défenseurs les maisons. C'est un nouveau siège qui commence. Denys fait élargir à coups de sape la brèche; les tours mobiles s'avancent, abaissent sur les toits les ponts dont on les a munies et le combat s'engage à vingt ou trente pieds au-dessus du sol. Les assiégeans gagnent peu à peu du terrain, mais la lutte sera longue, car l'ennemi n'attend pas de merci et ne s'est pas ménagé de retraite. Un soldat de Thurium, Archylus, profite de l'obscurité de la nuit; il parvient, suivi de quelques compagnons, à escalader un pàté de maisons écroulées. Les Motyens font de vains efforts pour le chasser de ce monceau de décombres; les colonnes que Denys a pris soin de masser sur la chaussée accourent au bruit du combat et couronnent de leurs bataillons la position conquise. Ils en font, en quelques instans, une véritable place d'armes. C'est de là qu'aux premières lueurs du jour le tyran précipite ses troupes sur l'ennemi. Les Motyens éperdus ont jeté bas les armes; ils attendent les ordres du vainqueur.

Pas de pitié pour les Grecs qui ont embrassé le parti de Carthage! Qu'on leur inflige le supplice dont les Carthaginois ont tant de fois donné l'odieuse spectacle à la Sicile! Qu'on les cloue à la croix et qu'ils puissent, en mourant, jeter un dernier regard sur cette mer déserte qui devait leur ramener la flotte d'Imilcon et qui ne leur apporte que le souffle desséchant du simoun échauffé par les sables de la Libye! Quant aux Motyens eux-mêmes, ils sont moins coupables; Denys se contentera de les vendre à l'encan et de livrer leurs demeures au pillage de ses soldats. C'est ainsi que jadis

on faisait la guerre et que probablement on la ferait encore, si quelques pauvres gens, rebelles à la loi d'orgueil sous laquelle le ciel les avait fait naître, n'eussent conçu le sublime dessein d'aller enseigner au monde une autre morale. Le christianisme a changé le cours des idées de ceux mêmes qui affectent de se proclamer ses ennemis et, quoi qu'on en puisse dire, les hérauts de la bonne nouvelle n'ont pas parcouru l'univers en vain. Sans leurs prédications, la civilisation moderne courait grand risque de nous ramener par une pente insensible à l'anthropophagie.

L'été finissait : Denys chargea Leptine de garder avec cent vingt navires les parages que la saison le forçait d'évacuer. Dans Motye même, il laissa une garnison composée de Sicules. Le gros de ses forces reprit, sous ses ordres, la route de Syracuse. Il y aurait eu folie à s'endormir sur ce premier succès; les Carthaginois ne pouvaient manquer de préparer un retour offensif. Investi de l'autorité suprême, Imilcon faisait, en effet, d'immenses levées. Une flotte de quatre cents bâtimens à rames escortant six cents navires de transport, reçut à son bord une armée de cent mille hommes. On ne chargea point seulement cette flotte de vivres, de machines de guerre, de munitions; on lui donna aussi à porter quatre mille chevaux et quatre cents chars. De semblables expéditions ne furent point rares dans l'antiquité et, avec toutes les ressources dont dispose aujourd'hui la science navale, nous les déclarerions impossibles! Remarquons d'ailleurs le cachet de vraisemblance dont sont empreints les récits contemporains auxquels Diodore a emprunté le fond de son histoire. Lorsque la flotte est prête, Imilcon fait remettre à chacun des pilotes un pli cacheté. Ce pli ne devra être ouvert qu'à une distance déterminée du rivage. Semblable précaution fut prise par l'empereur, lorsqu'il fit partir l'amiral Villeneuve de Toulon. Ce sont là les conditions indispensables du secret, mais on n'invente point de pareils détails; quand je les rencontre dans les relations de Timée ou d'Éphore, je me crois fondé à y reconnaître la déposition de témoins bien informés.

Les plis cachetés remis par Imilcon aux pilotes de Carthage leur enjoignaient de se diriger sur Panorme. Le vent était favorable, toute la flotte leva l'ancre. Les vaisseaux à voiles eurent bientôt pris une avance considérable sur les navires à rames qui devaient au besoin les défendre; ils n'essayèrent cependant pas de ralentir leur allure et comptèrent sur la violence de la brise pour forcer, si l'ennemi se présentait, le passage. Déjà l'on aperçoit Maritimo, Favignana, Levanzo, ce groupe d'îles élevées dont le sommet se cache si souvent dans les nuages et qui sert d'avant-poste à la pointe occidentale de la Sicile. Les Libyens ne pouvaient souhaiter un phare mieux placé pour assurer leur traversée d'Afrique en Europe.

L'amiral de Sicile, Leptine, prévenu par Denys, guettait avec trente trières l'arrivée d'Imilcon; seulement il la guettait du canal étroit où il s'était embusqué. Ses vaisseaux ne lui semblaient pas de ceux qu'on peut impunément aventurer au large. Quand les premiers transports ennemis apparurent, Leptine courut sur eux et en coula cinquante. Il submergea ainsi d'un seul choc cinq mille hommes et deux cents chars de guerre; le reste de la flotte réussit à gagner Panorme. Les anciens faisaient, sans hésiter, la part du feu dans toute affaire sérieuse; maîtres de la Calabre, ils n'auraient pas, comme nous, laissé les Anglais s'implanter en Sicile.

Imilcon, quand il eut débarqué le gros de ses troupes à Panorme, ne trouva pas qu'il eût payé ce premier succès trop cher. Le seul déploiement de ses forces le rendait, sans coup férir, maître du terrain; il l'inonda sur-le-champ de son armée. Denys n'eut d'autre ressource que de s'aller enfermer, en ravageant sur tout son passage la campagne, dans l'enceinte fortifiée de Syracuse. Imilcon ne voulut pas s'arrêter à Panorme; il y redoutait encore les vaisseaux longs de Leptine. Une baie ouverte ne lui semblait pas un abri suffisant; il lui fallait un port fermé par un goulet étroit pour y remettre en toute sécurité ses six cents navires. Messine lui parut offrir l'abri désiré. Il s'y porta sans délai avec toute son armée flanquée par les trières qui longeaient d'aussi près que possible la côte. Messine n'était point en état de soutenir un siège; les troupes carthaginoises s'en emparèrent sans peine, et les six cents vaisseaux donnèrent à pleines voiles dans ce havre, arrondi, suivant la remarque des géographes anciens, comme un crochet d'hameçon.

Les Sicules étaient toujours, à peu d'exceptions près, du parti des envahisseurs; ils furent d'un grand secours à Imilcon. Ces montagnards lui rendirent avec empressement les services qu'ils avaient naguère rendus aux Athéniens, mais ils ne pouvaient lui livrer Syracuse, et c'était devant Syracuse qu'avait échoué Nicias. On comprend l'importance dont jouissait la cité dans le monde antique, car la cité devenait, en toute occasion périlleuse, le refuge. Les nationalités y mettaient pour ainsi dire leur âme. Les cités aujourd'hui sont des nids à bombes, et il est facile à l'ennemi qui tient la campagne de les enfermer dans un cercle de feu; leur résistance peut donc se mesurer au nombre de jours de vivres qu'elles ont accumulés. Le plus sûr boulevard des nations, depuis que les canons rayés s'entendent si bien à cerner les villes, ce sont les bataillons disciplinés qui s'interposent entre l'invasion et le cœur du pays. Quand ces bataillons ont été dispersés ou refoulés sur les places fortes du centre, il n'y a que la mer à laquelle on puisse encore, comme dernier recours, tenter de s'appuyer. Denys s'était

flatté de garder la possession de la mer; la fortune ne seconda pas cet espoir. Leptine fut enveloppé par les forces supérieures de Magon, l'amiral de Carthage; il perdit plus de cent bâtimens et de 20,000 hommes. Denys ne s'émut pas outre mesure d'un si grave échec; le triple rempart de Syracuse le rassurait.

Ce fut cependant un spectacle bien fait pour porter la terreur dans le cœur des Syracusains que celui de la flotte de Magon venant s'établir au centre du bassin qui avait jadis accueilli les trières athéniennes. Les bâtimens à rames des Carthaginois marchaient en tête. Rangés en bataille sur une ligne de front, la poupe magnifiquement décorée de dépouilles, ces vaisseaux de combat occupaient presque tout l'espace qui s'étend entre Ortygie et Plemmyrion. En arrière de cette première ligne s'avançaient, masse serrée et confuse, plus de mille vaisseaux de transport. Les Carthaginois, de Messine à Catane, avaient ramassé sur la route tout ce que la Sicile employait de navires à trafiquer avec l'Italie. La baie, si spacieuse qu'elle fût, semblait trop étroite pour contenir tant de galères étendant au loin leurs rames, tant de barques déployant le nuage de plus en plus épais de leurs voiles. La flotte carthaginoise avait à peine jeté l'ancre que l'armée d'Imilcon déboucha dans la plaine. L'immense armée se développa lentement des rives de l'Anapos au promontoire de Plemmyrion. Pour protéger son front de bandière, elle s'occupa sur-le-champ d'élever au bord de la mer trois camps palissadés. Denys contemplait avec calme ces préparatifs du haut des remparts, qu'il avait de longue date garnis de balistes et de catapultes. Il se savait en mesure de prêter, grâce à cette artillerie, un appui efficace aux navires qu'il attendait du Péloponèse. Son beau-frère Polyxène était en effet parti à la première alarme, muni d'une somme considérable, pour Lacédémone et pour Corinthe. Il avait ordre d'en ramener des renforts à tout prix. Trente vaisseaux longs arrivèrent les premiers sous la conduite du Lacédémonien Pharacidas. La flotte carthaginoise ne réussit pas à les intercepter. Cette preuve manifeste d'impuissance ranima le courage des Syracusains. Peu importait d'ailleurs que les Syracusains tremblassent, si le chef qu'ils s'étaient donné demeurait impassible. La fermeté du commandement vaut encore mieux que l'ardeur enthousiaste du soldat, et la fermeté de Denys s'était promis de laisser aux marais de l'Anapos, à ces terribles marais qui avaient déjà englouti une armée athénienne, le temps de faire leur œuvre. L'été devenait brûlant; une chaleur suffocante succédait, vers midi, aux brouillards glacés du matin. Nous qui avons connu les rosées du Mexique, nous savons ce que ces alternatives peuvent produire: la fièvre paludéenne en est inévitablement la conséquence. Trente

jours à peine après avoir pris ses campemens, l'armée carthaginoise se trouva infectée; le poison s'insinuait sournoisement dans les rangs. Les Libyens, mal vêtus, furent atteints avant tous les autres. On inhuma les premières victimes: bientôt la mortalité fut telle, le désordre devint si affreux qu'on ne prit plus la peine d'enterrer les morts. Ces miasmes pestilentiels aggravèrent encore l'épidémie. Les troupes de Carthage ne sont pas les seules qui aient eu à regretter d'avoir dressé leurs tentes sur un sol insalubre, les rives du Pamisus et celles du Rio San-Juan ne furent guère plus clémentes aux malheureux soldats du général Maison et aux miens que les bords de l'Anapos aux hordes à demi sauvages d'Imilcon. Néanmoins les armées carthaginoises ont en mainte occasion disparu trop vite pour qu'on ne soit pas tenté de flairer, sous leurs nombreux désastres, une absence complète de police. Ces camps, qui se convertissent si promptement en cloaques, auraient probablement gagné à connaître et à emprunter à la loi religieuse des Juifs les réglemens de salubrité de Moïse.

Une armée en proie à la peste est une armée facile à surprendre. Les Carthaginois avaient déjà perdu cinquante mille hommes; Denys jugea le moment venu de les aller assaillir dans leurs lignes. Leptine et Pharacidas reçurent l'ordre d'attaquer à la pointe du jour les navires ennemis. Denys se chargea de seconder ce mouvement par une diversion. Éveillés en sursaut, les soldats d'Imilcon se portèrent en toute hâte sur le point où le danger paraît le plus pressant; Denys vient de s'emparer, à l'exemple de Gylippe, d'un des forts du Flemmyrion. En ce moment même, les vaisseaux de Leptine et de Pharacidas se détachent du rivage. Avant que les soldats d'Imilcon aient pu remonter à bord des trières abandonnées aux rameurs, la flotte de Syracuse a engagé l'action. Aux clameurs qui s'élèvent, au fracas retentissant des proues qui se heurtent, Denys reconnaît que ses ordres ont été fidèlement exécutés; il accourt à cheval, suivi de ses troupes. Un groupe composé de quarante quinquérèmes résistait encore: « Des torches! apportez des torches! On brûlera ce qu'on n'a pu couler. » Un vent violent régnait dans la baie; la flamme est portée des bâtimens à rames aux navires de charge, les câbles prennent feu, et les vaisseaux qui s'en vont en dérive propagent d'un bout de la ligne à l'autre l'incendie. Il restait aux Carthaginois quarante trières; les troupes d'élite s'embarquèrent avec Imilcon sur ces quarante vaisseaux dans l'espoir de pouvoir gagner le large à la faveur des ombres de la nuit. Les Corinthiens découvrirent l'escadre fugitive au moment même où elle franchissait la passe. Ils se mirent, sans perdre un instant, à sa poursuite; ils ne purent néanmoins atteindre que quelques vaisseaux retenus,

par l'infériorité de leur marche, en arrière. Le gros de l'armée avait été abandonné par Imilcon sur la terre de Sicile. Cette foule sacrifiée n'essaya pas de se défendre; les Sicules gagnèrent la montagne, les mercenaires, jetant au loin leurs armes, demandèrent la vie. Seuls les Ibères, réunis en corps, gardaient vis-à-vis de l'ennemi une attitude menaçante. Avant de se soumettre, ils firent leurs conditions; Denys les incorpora dans l'armée sicilienne.

III.

Avec les Carthaginois, la victoire n'était qu'un répit; en détruisant leurs armées, on n'appauvriissait que leur trésor. Tant que la Campanie, la Libye, l'Ibérie ne seraient pas dépeuplées, Carthage se tenait pour assurée de ne pas manquer de soldats. Trois fois, durant le long règne de Denys, elle revint à la charge, et trois fois elle vit l'expédition nouvelle se terminer par un nouveau désastre. La vie du tyran de Syracuse ne fut qu'une longue lutte pour l'affranchissement de la patrie. La Sicile avait le goût des tyrans, — les patriciens de Rome le lui ont assez durement reproché; — l'eût-elle eu à ce point si les tyrans ne lui eussent été nécessaires? De tous côtés, en effet, la malheureuse île se sentait vulnérable. Deux jours de vent propice jetaient la Libye sur ses rivages; de l'Italie, elle n'était séparée que par un détroit qui, au temps de la grande invasion d'Imilcon, fut franchi à la nage par cinquante Messinois. Il est vrai que, pour arriver cinquante, ces nageurs désespérés étaient partis au nombre de deux cents; mais des red-aux ne pouvaient-ils pas, sans exiger d'aussi grands sacrifices, transporter en quelques heures d'une rive à l'autre une armée? Toute cette pointe extrême de la péninsule qui, sous le nom de Brutium, s'étendait alors de Rhegium à Crotona, était habitée par une population farouche et belliqueuse. Denys avait affranchi la Sicile de la domination de Carthage; il ne pouvait la laisser exposée à des incursions qu'un si proche voisinage rendait plus redoutables encore. A peine a-t-il envoyé les Libyens en Afrique qu'il songe à prendre ses sûretés du côté de l'Italie. Jamais roi ou tyran n'a plus consciencieusement rempli ses devoirs de gardien du troupeau. Dans toute expédition, vous êtes sûr de trouver Denys au premier rang. Il blanchit sous le heaume et vieillit sous le bouclier; on eût pu compter ses années de pouvoir par ses cicatrices. A Rhegium entre autres, il reçut un coup de pique dans l'aine et bien peu s'en fallut qu'il n'y laissât la vie. La foi qu'il mettait dans ses quinquérèmes faillit également lui coûter cher un jour. Surpris par la tempête au milieu du détroit, il vit sept bâti-

mens, montés par quinze cents hommes, périr autour de lui. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'il parvint à gagner, grâce aux efforts prodigieux de sa chiourme, le havre protecteur de Messine.

Le trésor royal cependant peu à peu s'épuisait. Les temples élevés aux dieux, les gymnases ouverts au peuple, les halles et les portiques qui rendaient de toutes parts témoignage de la sollicitude du tyran pour le bien-être de ceux dont il s'était cru autorisé à usurper les droits, achevaient ce que le coûteux entretien d'une armée permanente avait commencé; il fallait de toute nécessité détourner vers la source tarie quelque nouveau Pactole. L'expédient des confiscations n'était plus de saison; la foule nivelée n'offrait guère de prise à ce fisc aux abois. Denys songea, dit-on, à reprendre aux dieux de l'Épire et de la Tyrrhénie ce qu'il donnait avec excès aux dieux de la Sicile; le pillage d'un seul temple lui rapporta, si l'on en doit croire ses historiens, la somme considérable de 6 millions de francs. Je n'accueillerai cependant qu'avec une extrême réserve cette accusation de sacrilège. Que Denys, sous prétexte d'exterminer les pirates, ait lancé ses vaisseaux en course, je l'admettrai sans peine; qu'il ait fermé les yeux sur des déprédations dont ses alliés non moins que ses ennemis furent quelquefois victimes, je ne verrai rien là d'improbable; mais s'attaquer aux temples quand on a mérité la réputation de grand politique, voilà ce qui me semblera, jusqu'à nouvel ordre, très douteux. Denys avait un plus sûr moyen de s'enrichir. Ce moyen consistait à laisser se développer, sous l'égide de la paix intérieure, de la sécurité garantie au travail, les merveilleuses ressources agricoles de la Sicile. Le mit-il en pratique? J'en ai, je l'avouerai, quelque soupçon, bien que l'histoire ait jugé inutile de s'appesantir sur ce point. Sans un revenu assuré, il lui eût été impossible de faire face à tant de dépenses. Syracuse possédait deux flottes toujours prêtes à entrer en campagne, l'une retirée sous ses hangars, l'autre renfermée dans les bassins que Denys avait fait creuser, bassins qui pouvaient contenir, assure-t-on, deux cents trières. Deux amiraux, tous deux frères de Denys, Leptine et Théaride, commandèrent successivement les armées navales de la Sicile. Leptine trouva, en l'année 383 avant Jésus-Christ, une mort glorieuse sur le champ de bataille. Denys perdait en lui un vaillant capitaine; il n'en poursuivit pas avec moins d'énergie son œuvre. Sélinonte, Entelle, la ville fameuse d'Éryx tombèrent en son pouvoir. Les Carthaginois ne conservaient plus, pour descendre en Sicile, que le port de Lilybée, ce pied-à-terre de toutes les invasions, qui reçut des Arabes le nom de Marsala et dont Garibaldi a rajeuni en 1860 la mémoire. Denys assiégea Lilybée comme il avait assiégé Motye. Il s'en fût rendu maître si

une attaque imprévue ne lui eût coûté la meilleure partie de sa flotte. Les flottes syracusaines étaient heureusement de ces arbres gonflés d'une sève puissante dont on peut impunément retrancher un rameau. Les tempêtes, les batailles, quand elles avaient passé, ne les retrouvaient que plus nombreuses et plus florissantes. Denys prenait plaisir à étendre sans cesse le cercle de leur action; il les maintenait en croisière dans la mer Ionienne, les montrait comme un épouvantail à la piraterie et protégeait ainsi, avec une efficacité inconnue jusqu'alors, les immenses convois de céréales qui allaient alimenter l'Illyrie et l'Épire. Peuplée par des colons grecs, la Sicile eut à son tour des colonies; la ville d'Alessio, bâtie à l'embouchure du Drin, sur les bords de l'Adriatique, doit sa naissance à l'infatigable activité du vengeur d'Hermocrate.

L'heure du déclin cependant approchait pour le grand tyran dont la physionomie nous demeure encore aujourd'hui confuse à travers tous les nuages dont des dépositions intéressées se sont appliquées à l'envelopper. Cette heure, il n'est point permis d'en douter, fut soupçonneuse et triste.

Être heureux comme un roi! dit le peuple hébété...

ce n'est assurément pas un roi qui a inventé ce proverbe. Denys dut mettre à mort un grand nombre de ses amis et condamner les autres à l'exil. Les lettres, dans le culte desquelles il s'était réfugié, le trahirent elles-mêmes. Le tyran de Syracuse vit ses vers sillés aux jeux olympiques. Il n'était probablement pas meilleur poète que Richelieu ou que Frédéric II. Les hommes d'action ont généralement dans l'esprit un côté trop ferme, trop positif, pour ne pas laisser traîner quelque fil aux ailes de leur muse; exceptons cependant de ce jugement le grand empereur. Celui-là fut un poète et, comme l'a si bien dit un critique éminent, — M. Villemain, — nous rencontrons chez lui ce qu'on ne trouverait pas même chez César: « l'imagination de Tacite colorant la pensée de Richelieu. » Denys ne paraît avoir eu ni la flamme d'Eschyle, ni le charme d'Anacréon. Les Grecs, à mon avis, auraient dû cependant lui tenir quelque compte de ce goût des lettres qui sera toujours la grâce la plus séduisante des souverains. Si l'on ne prenait soin d'encourager ce penchant, il est bien peu de princes qui voudraient s'y abandonner, car il est assez rare que les détenteurs du pouvoir, « ces illustres ingrats, » au dire de Voltaire, aient beaucoup à se louer de leurs relations avec les poètes ou avec les philosophes. Dans le commerce de louanges qui doit forcément s'établir alors entre les deux amis, ce ne sont pas généralement les princes qui se montrent le plus exigeants. Denys

ne parvint pas à satisfaire Platon, Frédéric II indisposa Voltaire, Louis XIV eut à se reprocher la mélancolie qui conduisit Racine au tombeau, et Alfonso d'Este se vit obligé d'envoyer le Tasse à l'hôpital. N'importe ! malheur aux cours qui voudraient retrancher la science et la poésie de leurs fêtes ! Malheur aussi peut-être à la science et à la poésie qui méconnaîtraient ce qu'elles ont souvent dû à l'élégance et à la critique indulgente des cours !

A l'âge de soixante-trois ans, en l'année 368 avant Jésus-Christ, le vieux Denys finit, comme devait finir Cromwell, dans l'amertume d'une œuvre inachevée. Son fils Denys le Jeune rouvrit par sa nonchalance la porte à toutes les compétitions qu'avait tenues en respect le sceptre de fer. La Sicile se vit de nouveau en proie à la plus sanglante anarchie. Un ami de Platon, un beau-frère de Denys l'Ancien, Dion, fils d'Hipparinus, accourut de l'exil, appelé par les mécontents. Sur les cadavres de 4,000 citoyens égorgés en un jour, le peuple, réuni en assemblée solennelle, lui décerna l'autorité suprême ; les mercenaires que Dion avait amenés de Zacynthe ne ratifièrent pas ce suffrage. Le guerrier philosophe tomba sous leurs coups et, durant huit années encore, les factions ennemies se disputèrent avec un acharnement sans exemple les lambeaux de la tunique de pourpre que personne en Sicile n'était plus de taille à porter. Les Syracusains, dans leur désespoir, tournèrent un regard éperdu vers l'étranger ; ils envoyèrent demander un chef à Corinthe. Le sénat corinthien se trouvait lui-même, en ce moment, dans un singulier embarras. Timoléon, le fils de Timenète, venait de poignarder sur la place publique son frère Timophane. Timoléon outrageait ainsi la nature, mais il sauvait, paraît-il, la patrie, si la patrie se devait confondre avec l'autorité dévolue au sénat. Timophane, en effet, « flattait notoirement la classe indigente, rassemblait des armes, s'entourait des gens les plus mal famés. » Ce sont là les préludes habituels de la tyrannie, car la tyrannie ne saurait avoir la naïveté de vouloir séduire les classes mêmes dont son avènement ne peut que ruiner les privilèges. Cependant comme il est difficile de laisser le soin de sauver l'état par un meurtre à toutes les consciences que quelque soupçon plus ou moins justifié enflamme, le sénat hésitait beaucoup sur le parti à prendre. Condamner un ami lui semblait bien dur ; l'absoudre pouvait être d'un fâcheux exemple. La demande des Syracusains arrivait à point pour épargner aux juges de Corinthe l'obligation de prononcer dans cette délicate situation leur sentence. Ils décidèrent que le meurtrier serait envoyé en Sicile. Ne fallait-il pas avoir quelque crime à expier pour oser descendre dans ce gouffre ?

Quand Étienne Bathori entreprit de ramener la fortune sous les dra-

peaux de la Pologne, il n'eut qu'à faire sonner le boute-selle pour voir la plus vaillante noblesse de l'Europe oublier ses divisions et accourir en armes au champ du conseil. Timoléon acceptait une tâche plus difficile. On lui donnait à sauver un peuple qui n'avait plus d'armée et dont le sol se montrait plus propre à enfanter des moissons que des soldats. Il y eut un moment où Denys le Jeune, entouré de ses affidés, régnait dans la citadelle de Syracuse, où Hicétas était maître des faubourgs, les Carthaginois en possession du grand port, Timoléon souverain dans la campagne. Celtes, Ibères, Liguriens, Grecs partagés entre tous les camps, s'abattaient en troupes, comme des nuées d'oiseaux voyageurs, sur la pauvre Sicile. L'île féconde nourrissait et dévorait tout. Carthage, à court d'argent, se lassa la première. Dans une dernière bataille livrée sur les bords du Crimèse, elle avait perdu 10,000 hommes, laissé 45,000 prisonniers et 200 chars aux mains du Corinthien; en l'année 339, elle traita. Timoléon venait d'achever sa tâche, — la tâche d'un guerrier. — Comment se fût-il acquitté de la mission bien autrement épineuse qui allait lui être dévolue? Par quel artifice fût-il parvenu à faire vivre en paix toutes ces cités rivales, toutes ces factions contraires, auxquelles le départ des armées de Carthage allait rendre le loisir de se déchirer? Je ne me chargerai pas de le pressentir, car le ciel épargna au héros triomphant la délicate épreuve; Timoléon mourut en l'an 337. Moissonné à temps, il descendit au tombeau avec toute sa gloire et les historiens s'accordèrent pour lui décerner le titre usurpé de pacificateur de la Sicile.

Celui qui pacifia réellement le malheureux royaume de Denys, ce fut un potier. Dépeuplée par la guerre et par les proscriptions, Syracuse plus d'une fois eût manqué d'habitans, si l'on n'eût pris soin de lui refaire, par des appels réitérés du dehors, une population. Timoléon, entre autres, y fit entrer jusqu'à 5,000 colons venus de Corinthe; il accorda également le droit de cité à tous les Siciliens qui consentiraient à s'y établir. Le père d'Agathocle, Carcinus, originaire de Rhegium, avait été admis par les Carthaginois dans la ville qui fut bâtie non loin de l'emplacement et probablement à l'aide des ruines d'Himère. Cet Italien nomade profita de l'occasion pour transporter ses pénates et son industrie à Syracuse. Agathocle, son fils, était né avec toutes les qualités qui font les aventuriers heureux, et les temps étaient alors singulièrement propices aux aventures. Dès qu'il eut l'âge d'homme, il laissa là l'argile et la roue paternelles, pour courir après la fortune.

Dans quelles luttes obscures, par quelle succession d'intrigues et d'exploits arriva-t-il à se faire peu à peu sa place au sein d'une société troublée? L'histoire ne nous le dit pas bien clairement. C'é-

tait l'heure où la Grèce s'ébranlait tout entière, prête à se jeter sur l'Asie : le monde pendant treize ans n'eut d'oreilles et d'yeux que pour Alexandre ; ce qui se passait en Sicile avait perdu le don de l'intéresser. Nous savons cependant, que doué d'une force peu commune, Agathocle, à une époque où la force corporelle jouait un si grand rôle, étonna ses contemporains par le poids insolite des armes avec lesquelles il se présenta dans le rang. Ce bras qui jusqu'alors n'avait pétri que de la terre glaise, eût bandé sans peine l'arc d'Ulysse et brandi sans effort la lance de Diomède ou d'Ajax. Agathocle fut nommé chiliarque. Dès qu'on est colonel, on peut arriver à tout pour peu que les révolutions y aident ; l'essentiel est de ne pas se tromper de chemin. L'ambitieux potier comprit du premier coup celui qu'il devait prendre. La faction oligarchique, incessamment terrassée, se relevait toujours obstinée et vivace. Agathocle ne se laissa point abuser par cette persistance ; l'avenir n'était pas de ce côté. Ce fut dans les bras de la démocratie que dès le début il se jeta. Pour défendre sa cause, le peuple ne pouvait souhaiter un plus vaillant champion. Agathocle reçut de la confiance populaire le commandement de l'armée et, avec ce commandement qui déjà donnait tout, les pouvoirs les plus absolus. Le fils de Carcinus devait être « le gardien de la paix jusqu'à ce que la concorde fût parfaitement rétablie. » Rétablir la concorde dans une cité divisée depuis des siècles eût peut-être embarrassé un légiste : Agathocle trouva la chose simple, — il supprima les dissidens. A un jour donné, les portes se fermèrent, les soldats se réunirent, les trompettes sonnèrent la charge ; quatre mille citoyens « qui n'avaient d'autre tort que celui d'être les plus influens, » furent égorgés par les troupes chargées de la mission pacificatrice. Plus de six mille à qui leur effroi sembla donner des ailes réussirent à franchir les remparts ; ils coururent se réfugier dans Agrigente. La concorde était rétablie à Syracuse, car il n'y restait plus que les meurtriers et leurs complices. Les sept chefs de Thèbes se prêtèrent jadis un mutuel serment en plongeant leurs bras jusqu'au coude dans le sang d'un taureau : les septembriseurs syracusains trouvèrent un plus sûr moyen de cimenter à jamais leur union. Le massacre dura depuis deux jours ; ils le suspendirent pour organiser méthodiquement le pillage. Quand les maisons des proscrits furent vides, Agathocle annonça l'intention de se retirer des affaires. Il voulait déposer le sceptre et la chlamyde, vivre désormais en simple particulier, sur le pied d'une parfaite égalité avec tous les citoyens. Il n'y eut qu'un cri dans la foule : « Agathocle n'avait pas le droit d'abandonner le peuple qu'il venait d'arracher à la servitude ; le peuple lui imposerait au be-

soin par la force le fardeau de l'autorité absolue. On le contraindrait à régner. » Agathocle ploya ses épaules sous le faix, il avait modestement quitté la chlamyde de pourpre; il la reprit sur l'heure aux applaudissemens de la multitude. La dette était le fléau des sociétés antiques; Agathocle abolit les dettes et distribua des terres aux indigens. Quelle humeur morose eût pu refuser son approbation au nouveau règne? Nul faste d'ailleurs n'environna la personne du tyran; un souverain populaire n'a pas besoin d'un éclat emprunté pour rehausser son prestige; point de gardes non plus : à quoi auraient-ils servi? Le fils de Carcinus se sentait trop bien protégé par ses bienfaits. Le vieux Denys, sur la fin de ses jours, devint sombre et atrabilaire; Agathocle, jusqu'à sa dernière heure, demeura un tyran jovial. Nul n'aimait plus que lui à déposer la majesté suprême, à faire échange de joyeux propos et de fines railleries. Dans les banquets, dans les assemblées publiques, c'était toujours lui qui se montrait le bon compagnon. Il excellait à mettre les rieurs de son côté, plaisantant agréablement ses adversaires, les contrefaisant, provoquant par ses gestes, par les contorsions de son visage, la gaité bruyante de la foule. Ce n'est pas lui qui eût passé une sarisse à travers le corps de Clitus; il se fût contenté de le larder de coups d'épingle. La multitude avait bien rencontré cette fois le roi qu'il lui fallait. Aussi le garda-t-elle durant vingt-huit années contre toutes les levées de boucliers des mécontents. Néron fut moins pleuré et Néron probablement mérita moins de l'être. Bien que l'histoire d'Agathocle ne puisse être pour nous que la résultante de récits contradictoires et de témoignages à bon droit suspects, puisque les contemporains qui l'ont écrite furent des exilés ou des écrivains enrichis des dépouilles de l'exil, nous nous écarterons, je crois, bien peu de la vérité en admettant qu'Agathocle fut à la fois « un général habile, entreprenant, bravant les dangers avec sang-froid, » et un souverain « non moins impie envers les dieux que cruel envers les hommes. » Les faits parlent plus haut que Timée ou Callias, et toutes les déclamations du monde n'y sauraient rien changer.

E. JURIEU DE LA GRAVIÈRE.

LA CONSTITUTION INTÉRIEURE

DE LA TERRE

- I. *On the probable Condition of the Interior of the Earth*, a lecture by sir George Airy, 1878. — II. *Essai sur la constitution et l'origine du système solaire*, par M. Ed. Roche, 1873. — III. *Coup d'œil historique sur la géologie*, leçons professées au Collège de France, par M. Charles Sainte-Claire Deville, 1878. — IV. *Les Volcans et les Tremblemens de terre*, par M. K. Fuchs (*Bibl. scientifique internationale*), 1876.

En voyant se multiplier de jour en jour les découvertes sur la composition et l'état physique des corps célestes les plus éloignés de nous, on est porté à se demander comment il se fait que nous soyons encore si mal informés de la constitution intime de la planète que le Créateur nous a assignée pour séjour. Les puits, les mines ont à peine entamé la croûte solide sous laquelle se cachent les mystères de l'abîme. Les notions incertaines et confuses que nous avons de la condition probable de l'intérieur du globe nous sont fournies par des analogies, par des inductions tirées de faits qui s'observent à la surface terrestre ou dans le ciel. Bien peu de lumière nous est venu, sur cette matière, de l'expérience directe. C'est que les entrailles de la terre ne sont pas d'un facile accès : quoi qu'en dise le poète, on ne descend pas si aisément aux enfers. Le domaine des astres nous est moins fermé. Depuis près de deux siècles, beaucoup d'argent a été dépensé pour la construction de télescopes gigantesques à l'aide desquels on a pu sonder l'espace ; aucune tentative n'a été faite pour aborder directement, en vue d'une exploration scientifique, les ténèbres du monde souterrain. Les mines qui ont été creusées sur tant de points n'avaient pour but que l'exploitation des richesses minérales, et les profondeurs qui ont été atteintes ne dépassent guère, et dans des cas très rares seulement, un millier de mètres. C'est à peine la six-millième

partie du chemin qu'il faudrait faire pour aller jusqu'au centre de la terre : ce que seraient des piqûres d'un millimètre de profondeur sur une sphère de 13 mètres de diamètre, grosse comme une petite maison. Malgré cette pénurie de données positives, il ne sera peut-être pas sans intérêt de résumer l'état de nos connaissances sur cette obscure matière et de montrer par quels côtés la question devient accessible à la science.

I.

La forme extérieure, la *figure* des planètes peut, jusqu'à un certain point, témoigner de leur origine et de leur condition actuelle. Ces globes légèrement aplatis qui gravitent autour du soleil ont dû s'arrondir sous l'empire des mêmes lois qui façonnent les gouttes de pluie et les grains de plomb : on ne peut se défendre de penser que ce sont des spécimens, dans de plus vastes proportions, de ces « figures d'équilibre » que prennent les masses liquides abandonnées à elles-mêmes, par l'effet des forces intérieures qui rassemblent et lient leurs molécules. Tous ces sphéroïdes ont été sans doute ou sont encore des gouttes liquides, et des gouttes aplaties par suite de leur mouvement de rotation. Newton avait deviné l'aplatissement de la terre en partant de cette idée qu'elle avait dû être primitivement liquide ; car la force centrifuge qui naît de la rotation tend à renfler l'équateur aux dépens des régions polaires.

Lorsqu'on fait tourner une fronde, la tension de la corde prouve que la pierre qui est au bout fait effort pour s'échapper ; elle s'envole dès que la corde défaite cesse de la retenir. De même il arrive parfois que des meules de grès que l'on fait tourner trop vite se brisent sous l'effort de la force centrifuge, et que les éclats soient lancés au loin. C'est ainsi que les particules d'une sphère qui tourne sur elle-même tendent à s'éloigner de l'axe de rotation, et cette tendance centrifuge croît depuis les pôles, où elle est nulle, jusqu'à l'équateur, où elle atteint son maximum. Sur la terre, elle a pour effet de diminuer la pesanteur : les corps semblent un peu moins lourds sous l'équateur que sous les cercles polaires. Concevons maintenant la terre entièrement liquide ; les masses équatoriales, chassées par la force centrifuge, s'élèveront, tandis qu'une dépression se produira aux deux pôles. Pour le comprendre, il faut imaginer un siphon dont les deux branches, partant du centre, vont aboutir, l'une à l'un des pôles, et l'autre à un point de l'équateur ; les deux colonnes liquides ne pourront être en équilibre que si la colonne équatoriale, qui contient des molécules plus légères grâce à la force centrifuge, est plus longue que la colonne polaire, où se trouvent des molécules qui n'ont rien perdu de leur poids. La

sphère devient un sphéroïde aplati. On peut observer cette déformation en faisant tourner rapidement autour d'un axe vertical une sphère d'argile ou des cercles d'acier flexibles; c'est une expérience qui se fait dans les cours de physique. L'aplatissement du sphéroïde se conserve lorsque la masse liquide se solidifie d'une manière plus ou moins complète. En rapprochant du centre les deux pôles tandis qu'il en éloigne les points de l'équateur, cet aplatissement augmente encore l'écart entre l'intensité de la pesanteur à l'équateur et aux pôles. On pourrait constater cet écart en mesurant, par la tension d'un ressort, le poids apparent d'un même kilogramme sous les différentes latitudes; mais un moyen plus sûr d'apprécier les variations de la pesanteur est fourni par les oscillations du pendule, qui sont d'autant plus lentes que l'attraction terrestre est plus faible. L'astronome Richer, ayant été envoyé à Cayenne en 1672 pour y observer la planète Mars, avait remarqué qu'un pendule réglé à Paris retardait à Cayenne de deux minutes et demie par jour. C'est cette observation, d'abord inexplicquée, qui fit soupçonner à Newton que la terre devait être un sphéroïde aplati.

On comprend maintenant que la connaissance exacte de la figure de la terre ait une grande importance au point de vue des hypothèses qu'on peut faire sur la constitution intérieure de notre planète. La géodésie, — cet arpentage en grand, qui prend ses points de repère à la fois sur la terre et dans le ciel, — n'a pas encore terminé son œuvre. Depuis l'abbé Picard, à qui nous devons la première mesure d'un degré du méridien, et les célèbres voyages de Bouguer et La Condamine au Pérou, de Maupertuis en Laponie, qui confirmèrent l'aplatissement du globe, de grands travaux du même ordre ont été exécutés dans presque toutes les parties du monde; l'association géodésique internationale, constituée depuis quelques années, s'occupe de les relier entre eux, de les compléter et d'en tirer un résultat — provisoirement — définitif. Nous savons, avec certitude, que la figure de la terre ne s'éloigne pas beaucoup d'une sphère parfaite, car l'aplatissement qui résulte des mesures géodésiques est, en nombre rond, égal à $\frac{1}{300}$, d'où il suit que le rayon équatorial ne surpasse le rayon polaire que de 22 kilomètres. Ce nombre, qui représente l'épaisseur du renflement équatorial, égale deux fois et demie la hauteur du Gaurisankar, quatre fois et demie celle du Mont-Blanc; mais il faut toujours avoir présent à l'esprit que, sur une boule de 13 mètres de diamètre, les 22 kilomètres en question ne produiraient qu'une inégalité de 2 centimètres, qui serait tout à fait imperceptible pour nos yeux. De même, le relief naturel du sol ne donne lieu qu'à des irrégularités insignifiantes : les Alpes ou l'Himalaya seraient figurés, sur la boule de 13 mètres, par des saillies de quelques millimètres seu-

lement, et les plus grandes profondeurs océaniques n'y dépasseraient pas 1 centimètre.

Si petites que soient toutes ces inégalités relativement aux dimensions de la terre, elles ne peuvent échapper à l'observation, puisqu'elles nous apparaissent sous la forme de montagnes et de vallées. Néanmoins la recherche de la véritable figure de la terre est un des problèmes les plus épineux qui soient, dès qu'il s'agit de sortir des approximations dont on peut se contenter dans un traité de géographie. Depuis Newton, on avait toujours admis que la terre était un ellipsoïde de révolution, en d'autres termes que les méridiens étaient des ellipses, l'équateur et tous les parallèles des cercles; on cherchait seulement à déterminer, une fois pour toutes, l'ellipticité propre à ces méridiens, et supposée partout la même. Il y a vingt ans, les calculs du capitaine Clarke, fondés sur l'ensemble des grandes triangulations qui avaient été exécutées jusqu'alors dans les différentes parties du monde, conduisirent à cette conclusion que l'équateur lui-même avait une forme elliptique, que les méridiens, par conséquent, étaient des ellipses inégalement aplaties. D'après Clarke, l'aplatissement de l'équateur était de $\frac{1}{3270}$, c'est-à-dire environ dix fois plus petit que l'aplatissement moyen des méridiens; il représentait donc une dépression de 2 kilomètres, et cette dépression existait sous le méridien qui passe, à l'est, par l'archipel de la Sonde et à l'ouest par l'isthme de Panama, tandis que le renflement se trouvait sous le méridien de Vienne, qui traverse l'Europe centrale et l'Afrique. La terre était, en définitive, un ellipsoïde à trois axes inégaux; et ce résultat pouvait à la rigueur se concilier avec l'hypothèse de la fluidité primitive de la terre, car la forme en question est comprise parmi les figures d'équilibre que peut prendre un liquide en rotation. Toutefois, en y regardant de près, on trouve que les calculs de Clarke ont pu être fortement influencés par des anomalies qui existent probablement dans quelques-uns des réseaux géodésiques employés, et il semble que la majorité de ceux qui ont quelque autorité en ces matières soit revenu à l'ellipsoïde de révolution.

Lorsqu'on dit : figure de la terre, on entend par ces mots la forme géométrique d'une surface idéale qui coïncide avec le niveau moyen de la mer libre, et qu'on prolonge par la pensée au-dessous des continens. En effet, les opérations géodésiques sont toujours réduites, par le calcul, « au niveau de la mer, » après que les altitudes des stations ont été déterminées par des nivellemens qui partent du littoral le plus proche. La grande difficulté, c'est de définir exactement ce niveau pour une station donnée. Longtemps on s'est contenté d'admettre qu'en un point quelconque du globe la surface idéale de la mer libre était une surface

horizontale, en d'autres termes, qu'elle était parallèle au niveau des liquides au repos, et perpendiculaire à la direction du fil à plomb. Mais cette définition est insuffisante, comme il est facile de le montrer. La verticale apparente indiquée par le fil à plomb, ou déterminée au moyen du niveau d'eau, du bain de mercure, etc., n'est autre chose que la direction effective de la pesanteur, qui peut être notablement influencée par des attractions locales dues à une distribution irrégulière des masses dont le sol est formé; le voisinage d'une montagne peut faire fléchir le fil à plomb d'une manière très sensible, et une caverne souterraine peut causer une déviation en sens opposé. Concevons maintenant les continents découpés par un réseau de canaux qui relie toutes les mers et en fassent, pour ainsi dire, une nappe continue; faisons abstraction des oscillations périodiques auxquelles donnent lieu les marées; cette nappe, supposée immobile, qui représente le niveau moyen de la mer libre, offrira des intumescences suivies de dépressions par lesquelles s'accuseront les influences locales qui produisent la déviation du fil à plomb. L'attraction des continents doit causer une surélévation notable du niveau de la mer le long des côtes et un abaissement proportionnel du même niveau au large. Cette influence des continents a été signalée en 1842 par M. Saigey, qui trouve 36 mètres pour l'exhaussement probable de la mer sur les côtes de l'Europe. Sept ans plus tard, un célèbre physicien anglais, M. Stokes, a repris cette question en y appliquant toutes les ressources de l'analyse mathématique (1), et Philipp Fischer, en 1868, a calculé que le dénivèlement dû aux attractions des masses continentales peut aller jusqu'à 900 mètres. Le niveau moyen des mers libres est donc, selon toute probabilité, une surface irrégulièrement ondulée. La surface idéale ou géométrique de la terre sera le sphéroïde régulier qui s'écarte le moins possible de ce niveau moyen, dont il égalise en quelque sorte le relief accidentel.

Les triangulations au moyen desquelles on mesure les arcs terrestres font connaître les dimensions et la configuration de ce sphéroïde par la comparaison des distances mesurées sur le terrain avec les amplitudes angulaires correspondantes qui se déduisent des latitudes et des longitudes astronomiques des stations. La partie la plus délicate des opérations consiste à faire la part des attractions locales qui inclinent l'horizon en faussant la direction du fil à plomb. C'est surtout dans les triangulations de la Russie et de l'Inde que cette difficulté s'est fait sentir. Tandis que, dans le Cau-

(1) *On the Variation of gravity at the surface of the Earth* (Cambr. Philos. Trans., 1849). Borenius émet des idées analogues dans un mémoire publié en 1843. Tout récemment, M. Benazet a trouvé 137 mètres pour la valeur probable de l'exhaussement de la mer dans le voisinage des côtes du Pérou.

case, le colonel Chodsko a constaté des déviations de 54 secondes, que Schweitzer a trouvé dans les environs de Moscou, en rase campagne, des déviations de 8 et de 9 secondes, la chaîne de l'Himalaya n'a paru exercer sur le fil à plomb qu'une action insignifiante au lieu de la forte déviation que faisait prévoir la théorie, — comme si ces montagnes étaient constituées par des roches plus légères que le sol de la plaine.

Les opérations dont il vient d'être question servent à déterminer la figure de la terre par les angles que font avec l'axe du monde les verticales d'une série de stations, c'est-à-dire les directions de la pesanteur. Un autre moyen consiste à mesurer, sur un grand nombre de points, l'intensité de la pesanteur, et par là la distance au centre de la terre, en comptant les oscillations d'un pendule : ces oscillations s'accroissent quand l'attraction se manifeste avec plus d'énergie, quand, par conséquent, l'observateur se trouve plus près du centre. Nous avons déjà vu que Richer avait remarqué ces variations du pendule lors de son voyage à Cayenne, et que Newton en avait fourni l'explication. Au commencement de ce siècle, Biot, Sabine, Kater, Lütke, Foster et d'autres, ont fait de nombreuses déterminations de ce genre, qui ont fourni une précieuse vérification des résultats de la géodésie proprement dite. Mais il ne faut pas oublier que l'intensité de la pesanteur peut être troublée par les mêmes causes qui en altèrent la direction. Une accumulation locale de roches très denses peut augmenter l'attraction terrestre, des vides peuvent la diminuer. La dénivellation de l'Océan dont nous avons déjà parlé, qui relève le niveau des eaux dans le voisinage des grands continents et l'abaisse au large, a évidemment pour effet de rapprocher les îles du centre de la terre, puisqu'elles se trouvent ainsi situées dans une sorte de vallée océanique. Cette remarque fait comprendre pourquoi les oscillations du pendule paraissent éprouver dans beaucoup d'îles une accélération autrement inexplicable (1).

Les perturbations auxquelles sont ainsi soumises la direction aussi bien que l'intensité de pesanteur, ont du moins permis de déterminer la densité moyenne de la terre. Le principe de la méthode se comprend facilement. Supposons qu'on ait mesuré la déviation du fil à plomb dans le voisinage d'une montagne isolée dont il soit possible d'évaluer avec quelque précision le volume et le poids : la grandeur de la déviation permettra de calculer le rapport dans lequel la masse de la montagne est à la masse de la terre, et, les volumes des deux masses étant connus, on pourra

(1) A. Fischer, *die Gestalt der Erde und die Pendelmessungen*, 1876. Voir aussi : Saigey, *Petite Physique du globe*, Paris 1842, t. II, p. 138.

en conclure le rapport de leurs densités. Un calcul analogue pourra être fait lorsqu'on aura compté les oscillations d'un pendule au sommet et au pied de la montagne. En transportant le pendule au sommet, on s'éloigne du centre de la terre et l'on doit perdre quelques oscillations par jour; mais l'attraction de la montagne compense en partie la diminution de pesanteur qui dépend de l'altitude, et l'on a ainsi le moyen de comparer sa masse à celle de la terre.

Bouguer, dans son voyage au Pérou, n'avait point négligé d'appliquer ces méthodes. Aidé de La Condamine, il avait observé la déviation du fil à plomb sous l'action du Chimborazo, et il avait étudié la marche de son pendule sur la montagne volcanique de Pichincha (dont l'altitude est égale à celle du Mont-Blanc) et au niveau de la mer. Malheureusement l'imperfection des instrumens, la rigueur du climat, la violence des vents, ne permirent pas aux deux astronomes français d'apporter à ces observations une grande précision; les effets qu'ils s'étaient proposé de constater se trouvèrent beaucoup plus faibles qu'on ne s'y était attendu, et Bouguer crut devoir en conclure que les montagnes volcaniques du Pérou étaient creuses et ne représentaient que d'immenses ampoules vides à l'intérieur. En répétant ses expériences avec toutes les précautions que demandent des recherches d'une nature aussi délicate, on pourrait décider si l'insuffisance de ses résultats tient à des erreurs d'observation, ou s'il s'est trouvé réellement en présence d'un phénomène analogue à celui qu'a présenté la chaîne de l'Himalaya (1).

La méthode de Bouguer a été utilisée avec un plein succès, en 1774, par le célèbre astronome anglais Maskelyne. Ce dernier avait choisi, pour ses expériences, le mont Shéhallien en Écosse; c'est une montagne complètement isolée, dont la constitution géologique est connue et la forme peu compliquée, ce qui simplifie les calculs. Maskelyne détermina d'abord, par l'observation des étoiles qui passaient près de son zénith, les latitudes de deux stations, prises l'une au sud et l'autre au nord de la montagne, et dont la distance horizontale, mesurée par une triangulation, était de 1,330 mètres. La différence des deux latitudes astronomiques fut trouvée égale à 43 secondes, au lieu de 54",6, que donnait la distance mesurée; l'excès de 11",6 représentait la somme des déviations exercées par le Shéhallien sur ses deux faces opposées. Il restait à relever le relief exact de la montagne, à en évaluer le volume, la densité, le

(1) M. Saigey a montré qu'en choisissant parmi les observations de Bouguer celles qui paraissent avoir été faites dans de bonnes conditions et en évaluant les attractions d'une manière plus exacte, on trouve pour la densité de la terre un nombre qui s'accorde avec celui de Maskelyne.

poinds total, et à calculer, à l'aide de ces éléments, la valeur théorique de l'attraction qu'elle devait exercer sur le fil à plomb aux deux stations. C'est le géologue Hutton qui se chargea de cette besogne : elle prit trois années. Le résultat de ses calculs fut que la déviation observée s'expliquait en supposant que la densité moyenne de la montagne était à celle de la terre comme 5 est à 9. Hutton adopta d'abord pour la densité du Shéhallien le nombre 2,5 (c'est à peu près la densité du grès quartzeux); dès lors la densité moyenne du globe était 4,5. Plus tard, il modifia ces chiffres en prenant 3,0 pour la densité de la montagne et 5,4 pour celle de la terre. L'étude géologique de cette montagne, entreprise dans la suite par Playfair et lord Webb Seymour, a donné pour la densité des roches qui la composent un chiffre intermédiaire entre ces deux évaluations, par lequel la densité de la terre devient 4,7.

On n'a pas songé à compléter ces expériences par l'observation du pendule; il est vrai que la faible élévation du Shéhallien (1,000 mètres) ne promettait pas un effet très marqué. Une observation de ce genre a été faite par l'astronome Carlini, en 1821, au sommet du Mont-Cenis; elle a donné pour la densité du globe un nombre voisin de celui de Maskelyne.

En 1854, M. Airy a exécuté une expérience analogue au fond de la mine de houille de Harton; à une profondeur de 4,220 pieds, il fut constaté que le pendule à secondes avançait de 2 secondes $\frac{1}{2}$ par jour. On en conclut que la densité moyenne du globe est à celle de la surface dans le rapport de 2,63 à 1, et, en prenant la densité de la surface égale à 2,3, celle du globe devient 6,1.

M. Saigey a essayé d'obtenir la densité du globe par la déviation du fil à plomb due à tout un continent, en calculant la déviation théorique de la verticale pour Evaux, point central de la France et l'une des stations de la méridienne de Paris. D'après les calculs de Puissant, il existe entre la latitude astronomique et la latitude géodésique d'Evaux une différence de près de 7 secondes, qui semble indiquer que l'attraction de la portion méridionale de la France, qui est située au sud du parallèle d'Evaux, l'emporte sur l'attraction de la portion septentrionale. Or on peut, en s'aidant d'une bonne carte orographique, calculer les hauteurs moyennes du sol tout autour d'Evaux jusqu'aux Pyrénées, aux Alpes et aux mers adjacentes, puis, avec ces hauteurs moyennes, calculer la résultante de toutes les attractions partielles qui sollicitent le fil à plomb à Evaux. M. Saigey a trouvé que, pour rendre compte de l'écart constaté par Puissant (qui suppose que l'attraction du globe est environ trente mille fois plus grande que celle de toute la France sur Evaux), il faut que la densité moyenne de la terre soit à celle du sol de la France comme 4,7 est à l'unité. En prenant 2,5

pour la densité du sol (rapportée à celle de l'eau), cela donne 4,25 pour la densité du globe.

L'entreprise de Maskelyne peut être réduite aux proportions d'une expérience de cabinet : on peut donc peser la terre sans sortir de chez soi. C'est ce qu'a fait pour la première fois l'illustre Cavendish. Ce fils cadet du duc de Devonshire, qui sacrifiait ses espérances de fortune à son goût pour les sciences, avait commencé sa carrière pauvrement : « Ses parens, nous dit M. Biot, voyant qu'il n'était bon à rien, le traitèrent avec indifférence et s'éloignèrent peu à peu de lui. » Il s'en dédommagea en devenant un des premiers chimistes de son temps, et lorsqu'il fut célèbre, un de ses oncles, qui avait été général outre-mer, revint à point nommé pour lui laisser un héritage de 300,000 livres de rente. Il laissa lui-même, lorsqu'il mourut âgé de soixante-dix-sept ans, une fortune de 30 millions. Cavendish était ainsi « le plus riche de tous les savans, et probablement aussi le plus savant de tous les riches. »

Cavendish avait reçu de Hyde Wollaston un appareil que ce dernier tenait lui-même, par voie d'héritage, de John Michell, et qui était destiné à mesurer le poids de la terre par l'attraction que deux grosses boules de plomb exerçaient sur deux petites boules suspendues aux deux extrémités d'un levier mobile. Il y avait certainement quelque chose d'inattendu, de bizarre, dans cette idée de vouloir observer l'attraction d'une boule de plomb, qu'on est habitué à regarder comme une masse inerte, — de vouloir constater *de visu* la part infinitésimale qu'elle prend à l'œuvre de la gravitation universelle. On y réussit pourtant. Cavendish perfectionna l'appareil de Michell en y appliquant le principe de la fameuse balance de torsion de Coulomb, — la torsion d'un fil opposée comme force modératrice à l'attraction qui agit sur un levier porté par ce fil.

Ses expériences furent communiquées à la Société royale de Londres en 1798. Voici, en deux mots, comment se faisaient les observations. Un levier horizontal de sapin était suspendu à un fil métallique fixé au plafond d'une chambre fermée; à ses deux extrémités, il portait deux petites balles et deux lames d'ivoire sur lesquelles étaient tracées des divisions; deux lunettes, enchâssées dans les murs de la chambre et dirigées sur ces divisions, permettaient de suivre du dehors tous les mouvemens du levier. Enfin deux grosses boules de plomb, pesant chacune 158 kilogrammes et soutenues par une règle tournante, pouvaient à volonté être éloignées ou rapprochées des deux balles par un mécanisme que l'on manœuvrait encore de l'extérieur. Or toutes les fois qu'on les rapprochait des petites balles, on voyait celles-ci obéir à l'attraction des masses de plomb; elles se déplaçaient, puis oscillaient autour d'une nouvelle position d'équilibre où la réaction de torsion du fil

balançait l'attraction des grosses boules. En soumettant au calcul les résultats de ces expériences, on a pu estimer la force d'attraction des boules par rapport à la pesanteur; de là il est facile de déduire le rapport dans lequel la masse des boules est à celle de la terre, et par suite la densité de la terre comparée à celle du plomb. En définitive, Cavendish trouva 5,48 pour la densité de la terre, celle de l'eau étant prise comme unité (1).

Les expériences de Cavendish ont été répétées par F. Reich, à Freiberg, à deux reprises, en 1837 et en 1849, puis à Londres, en 1842, par Francis Baily, sous les auspices de la Société astronomique. Reich trouva des nombres peu différens de celui de Maskelyne (5,44 et 5,58); le résultat de Baily fut un peu plus fort (5,67). Baily avait perfectionné l'appareil de Cavendish sous plusieurs rapports, il avait varié le diamètre et la nature des petites balles en faisant usage de balles de platine, de plomb, de laiton, de zinc, de verre et d'ivoire. Le nombre auquel il s'était arrêté était la moyenne de plus de deux mille expériences; néanmoins il ne mérite pas une grande confiance, car les résultats sont affectés d'erreurs systématiques dont la cause est restée longtemps inexpliquée.

Il valait la peine de reprendre la question avec toutes les ressources de la science moderne. C'est ce qu'ont fait récemment deux physiciens français, MM. A. Cornu et J. Baille. Leurs expériences, commencées en 1870, ont déjà fait l'objet de plusieurs communications intéressantes à l'Académie des sciences. Les appareils sont installés dans une des caves de l'École polytechnique; ils sont beaucoup plus petits que ceux de Cavendish et de Baily, car, d'après une heureuse remarque de MM. Cornu et Baille, on a tout avantage, au point de vue de la déviation qu'on veut obtenir, à réduire les dimensions des appareils. On a donc pu réduire à 42 kilogrammes la masse attirante, qui est formée par du mercure contenu dans deux sphères creuses de fonte de 0^m,12 de diamètre; par aspiration, on fait passer le mercure de l'une des sphères dans l'autre, de manière à doubler l'effet de l'attraction, et ce déplacement s'obtient sans choc ni trépidations (2). Le levier de la ba-

(1) L'écart assez considérable qui existe entre ce nombre et celui fourni par les observations de Maskelyne engagea Hutton, alors fort avancé en âge, à refaire en entier le calcul des expériences de Cavendish. « Je ne pouvais, dit-il, avoir confiance dans ces résultats sans répéter tout le calcul. Cependant, après une longue vie dépensée en recherches abstraites de tous les jours depuis l'âge de dix ans, ayant maintenant quatre-vingt-quatre ans et me trouvant accablé d'infirmités, je pensais qu'on m'excuserait de reculer devant ce travail. Mais je n'eus pas de repos que je ne me fusse moi-même attelé à la besogne. » Hutton découvrit une foule de petites erreurs de calcul, et il trouva 5,31 pour la densité cherchée.

(2) Dans les dernières expériences, le nombre des sphères a été doublé.

lance de torsion est un petit tube d'aluminium de 0^m,50 de longueur, qui porte à ses deux extrémités deux boules de cuivre pesant chacune 109 grammes; un miroir plan fixé en son milieu permet d'observer avec une lunette l'image d'une échelle horizontale placée à une distance de 5 ou 6 mètres. Le moindre mouvement du levier est ainsi révélé par un déplacement des divisions de l'échelle. Le temps d'une oscillation double du levier est d'environ 7 minutes. Les phases de ces oscillations sont enregistrées électriquement.

Le mérite principal de ce travail consiste dans une étude approfondie de toutes les causes de perturbation qui pourraient introduire des erreurs dans les expériences de cette nature; aussi le résultat définitif pourra-t-il être accepté avec confiance. Le chiffre trouvé jusqu'ici est 5,56. Ajoutons que MM. Cornu et Baille ont découvert la cause d'erreur qui a fait trouver à Baily des nombres trop grands; en corrigeant l'erreur systématique de ses expériences, il est probable qu'on trouvera un nombre peu différent de 5,55.

En résumé, la densité moyenne de la terre paraît donc être cinq fois et demie celle de l'eau; elle est double de la densité à la surface, qui ne diffère pas beaucoup de 2,5. Il s'ensuit qu'il doit y avoir, dans l'intérieur de la terre, des masses très lourdes dont l'excès de densité compense le défaut de densité des roches superficielles. Cela n'a rien de surprenant, car les fortes pressions que supportent les couches profondes doivent nécessairement en augmenter la densité naturelle. Mais quelle est la loi suivant laquelle la densité augmente de la surface au centre? Legendre avait imaginé une loi assez simple, adoptée aussi par Laplace, d'après laquelle on aurait pour la densité à la surface 2,5, au milieu du rayon 8,5 et au centre 11,3, en supposant la densité moyenne égale à 5,5. Une loi différente, à laquelle M. Ed. Roche est parvenu en partant de considérations théoriques, donnerait pour la densité à la surface 2,1, au milieu du rayon 8,5, et au centre 10,6 (1). Cette concordance de résultats déduits d'hypothèses très différentes montre que l'indétermination du problème est assez limitée; en adoptant les résultats de M. Roche comme les plus vraisemblables, nous pouvons dire que la densité moyenne du globe est à peu près double de la densité à la surface, et la densité au centre double de la densité moyenne. Les couches centrales ont une densité voisine de celle du plomb.

(1) Le rapport de la densité moyenne du globe à la densité de la surface est, dans l'hypothèse de Legendre, 2,2, et dans l'hypothèse de M. Roche, 2,6; l'expérience de M. Airy, citée plus haut, a donné 2,63.

II.

L'existence d'une température élevée dans les couches profondes de la terre est un fait dont il n'est plus permis de douter, bien que la loi suivant laquelle la chaleur augmente à mesure qu'on descend au-dessous de la surface soit encore loin d'être exactement connue. Le père Kircher, au xvii^e siècle, parle déjà de la chaleur souterraine, qui se fait sentir au fond des mines (1). Boerhave et Boyle mentionnent également des observations concernant la chaleur qui règne dans les profondeurs du sol. Cependant c'est seulement en 1740, — près d'un siècle et demi après l'invention du thermomètre, — qu'une tentative sérieuse est faite pour mesurer cette chaleur; elle est due à Gensanne, directeur des mines de plomb de Giromagny (Vosges), qui descend un thermomètre dans des profondeurs dépassant 400 mètres et constate que la température s'élève en moyenne de 1 degré pour 19 mètres. Vers la fin du siècle, Horace de Saussure, voulant vérifier si la chaleur propre du globe peut contribuer à la fusion des glaciers, fait une expérience du même genre dans les salines de Bex, où il trouve une augmentation de 1 degré pour 37 mètres. Depuis cette époque, les expériences se sont multipliées; il suffira d'en citer les plus importantes.

Cordier, dans son célèbre *Essai sur la température de l'intérieur de la terre*, qu'il lut à l'Académie des sciences dans le courant de l'année 1827, a réuni les travaux de ses devanciers et les résultats qu'il avait obtenus lui-même dans quelques mines. Il avait trouvé, dans les mines de Carmaux (Tarn), une augmentation de 1 degré pour 36 mètres, pour 19 mètres dans les mines de Littry (Calvados), pour 15 mètres à Decize (Nièvre). Le chiffre moyen auquel il s'arrête est de 1 degré pour 25 mètres. Il conclut de ces observations qu'à une profondeur de quelques centaines de kilomètres, on rencontrerait une chaleur de 100 degrés du pyromètre de Wedgwood, qui suffit à faire fondre toutes les laves.

Pour arriver à des résultats dignes de confiance, il ne faut pas se contenter d'observer la température de l'air au fond de la mine, ou celle des eaux qui pénètrent dans les galeries, il faut enfoncer les thermomètres dans des cavités percées dans la roche vive, et les y laisser un temps suffisant pour qu'ils prennent la température du milieu ambiant. En effet, les courans d'air qui s'établissent dans les mines en abaissent d'ordinaire la température, surtout lorsqu'ils

(1) *Mundus subterraneus*, 1664, t. II.

produisent une évaporation active de l'humidité des parois; c'est ainsi qu'il arrive que, dans quelques mines, la température de l'air reste inférieure à la température moyenne qui règne à la surface (comme dans les carrières de Maestricht). L'échauffement dû à la présence des ouvriers peut compenser cet effet dans une certaine mesure: on a calculé que dix ouvriers, munis chacun d'une lampe, pourraient échauffer de 1 degré l'air contenu dans une galerie de 4,650 mètres de longueur, ayant 2 mètres de haut sur 1 mètre de large. Quant aux eaux que l'on trouve dans les galeries, il est clair qu'elles ne peuvent en faire connaître la véritable température que si elles y ont séjourné quelque temps, car les eaux d'infiltration qui arrivent de la surface ou les eaux de source qui montent d'une certaine profondeur peuvent être ou plus chaudes ou plus froides que les roches qui leur livrent passage. Le plus sûr est donc de déposer les thermomètres dans des excavations pratiquées dans les parois de la mine; encore faut-il se placer dans l'angle du front de taille, c'est-à-dire choisir la roche fraîchement entamée, qui n'a pas encore eu le temps de se refroidir au contact de l'air. Cordier perçait des trous de 0^m,65; Reich, qui organisa dans les mines de l'Erzgebirge un vaste ensemble d'observations, faisait forer la roche jusqu'à un mètre de profondeur; il se servait de thermomètres construits spécialement pour cet usage, dont la tige très longue dépassait l'orifice du trou, qu'on bouchait avec du sable. Ces expériences ont été poursuivies, de 1830 à 1832, dans vingt mines différentes, représentant une surface de plusieurs lieues carrées. Les thermomètres étaient échelonnés, autant que possible, sur une même ligne verticale, à des profondeurs variant de 20 à 350 mètres; on en relevait les indications deux ou trois fois par semaine. La discussion de ces observations a donné 42 mètres pour la profondeur qui correspond à une augmentation de 1 degré centigrade (1). Dans les mines de l'Oural, en Sibérie, Knipfler constata une augmentation bien plus rapide (1 degré pour 20 mètres), tandis que les observations faites dans les mines de la Prusse donnent un accroissement moyen beaucoup plus lent (1 degré pour 57 mètres, d'après Gerhard). Les résultats isolés présentent des divergences encore bien plus fortes. Il semble d'ailleurs prouvé que la chaleur s'accroît plus vite dans les houillères que dans les gisemens de métaux, dans les filons de cuivre plus que dans l'étain, dans les roches métallifères en général plus que dans les schistes, et dans ces derniers plus que dans le granit. Ces différences tiennent sans doute à la facilité plus ou moins grande avec laquelle ces terrains condui-

(1) On ne compare que les observations faites à partir d'une certaine profondeur (20 mètres) où la température ne varie plus avec les saisons.

sent la chaleur, peut-être aussi à des phénomènes chimiques dont ils sont encore le siège.

Il faut dire aussi que, dans beaucoup de cas, le taux de la progression, loin d'être uniforme, semble se ralentir à mesure qu'on arrive à des profondeurs plus grandes. C'est ainsi que, d'après Fox, l'ensemble des observations recueillies dans les mines de Cornouailles et du Devonshire donnerait une différence de 1 degré centigrade pour 15 mètres à une profondeur d'environ 100 mètres, et pour 41 mètres lorsqu'on arrive à 350 mètres. Ce ralentissement est aussi très sensible dans le fameux puits de Tcherguine, à Yakoutsk, lequel a été creusé dans un terrain entièrement gelé. Commencé en 1828, aux frais d'un négociant nommé Fédor Tcherguine, qui espérait qu'on rencontrerait l'eau à une profondeur de 10 mètres, ce puits avait été en trois ans poussé à 35 mètres sans qu'on fût sorti de la terre glacée, et on allait renoncer à continuer les travaux si, fort heureusement pour la science, l'amiral Wrangel, de passage à Yakoutsk, n'eût fait comprendre au propriétaire l'intérêt que pouvait présenter cette entreprise au point de vue de la physique du globe. On continua donc à creuser pendant six années encore, et l'on atteignit ainsi la profondeur de 116 mètres; la terre y était toujours gelée, et les travaux furent définitivement arrêtés en 1837; on se contenta de couvrir le puits avec soin. En 1844, Middendorf eut l'occasion de le visiter et d'y faire une série d'observations thermométriques, d'après lesquelles la température moyenne est de $-11^{\circ},2$ à une profondeur de 2 mètres; de $-4^{\circ},8$ à 60 mètres; de $-3^{\circ},0$ au fond du puits (à 116 mètres). On voit qu'elle augmente d'abord de $6^{\circ},4$, puis de $1^{\circ},8$ seulement pour 60 mètres.

Les observations qu'on a pu faire dans les puits artésiens ont donné des résultats analogues, c'est-à-dire tout aussi discordans quant au taux de la progression. Le chiffre moyen fourni par vingt-sept puits artésiens de Vienne serait, d'après Spasky, de 1 degré pour 20 mètres. Les expériences très précises que le physicien Magnus a instituées en 1831, à Rüdersdorf, près de Berlin, à l'occasion du forage d'un puits artésien, ont donné le même résultat. Mais à Pregny, près de Genève, MM. de la Rive et Marcet ont trouvé 32 mètres pour la profondeur qui correspond à une augmentation de 1 degré centigrade (le puits a été poussé jusqu'à 220 mètres).

Ce chiffre représente assez exactement le taux moyen de l'accroissement de la température, tel qu'il résulte des sondages thermométriques exécutés dans les puits artésiens : en effet, Walferdin a trouvé un accroissement de 1 degré pour chaque 31 mètres dans le puits artésien de l'École-Militaire à Paris, dans celui de Saint-André (Eure), dans le puits de Grenelle, et beaucoup d'autres puits

ont donné des chiffres compris entre 30 et 35 mètres pour la différence de niveau qui correspond à une augmentation de 1 degré. Il suffit d'ailleurs de constater que l'eau qui s'échappe des puits de Grenelle (548 mètres) et de Passy (570 mètres) est à la température d'environ 28 degrés, tandis que la température moyenne de Paris est de 10°,6, pour en conclure que cette eau emprunte aux couches profondes du sol un peu plus de 17 degrés, ce qui fait à peu près 1 degré pour 32 mètres. Les forages beaucoup plus profonds de Neusalzwerk, près Minden, en Prusse (700 mètres), et de Mondorf, dans le grand-duché de Luxembourg (730 mètres), ont donné aussi une différence de 1 degré pour 30 ou 31 mètres.

La comparaison des températures notées par Walferdin, près du Creuzot, au fond d'un trou de sonde de 816 mètres de profondeur et dans un puits voisin, de 554 mètres (38°,3 et 27°,2), pourrait faire croire qu'à ces profondeurs l'accroissement est plus rapide que près de la surface du sol, puisque la différence observée est de 11 degrés pour 262 mètres, ce qui donne 1 degré pour 23^m,6. Mais il ne faut pas oublier que des puits très voisins peuvent donner des résultats notablement différens : à Naples, d'après M. Mallet, deux puits artésiens très profonds, creusés à 1,600 mètres de distance l'un de l'autre, donnent respectivement 45 et 109 mètres pour la profondeur qui correspond à 1 degré de chaleur supplémentaire. Enfin les expériences thermométriques qui ont été faites en 1876 par M. Mohr, dans un puits de 4,000 pieds de profondeur, percé à travers un roc de sel à Sperenberg, près de Berlin, ont conduit ce physicien à admettre que le taux de la progression se ralentit sensiblement à mesure qu'on descend au-dessous de la surface, conclusion conforme à celle que Fox avait déduite des observations faites dans les houillères anglaises. M. Mohr a cru remarquer que, depuis 700 pieds, où le thermomètre marquait 19°,6 cent., jusqu'à 3,300 pieds, où il marquait 46°,0, la différence de température correspondant à une différence de 100 pieds diminuait d'une manière régulière, de telle sorte qu'en continuant le sondage, on n'aurait plus trouvé, au delà de 5,000 pieds, qu'un accroissement à peine sensible. Mais M. A. Boué, qui a vivement contesté les conclusions de M. Mohr, a fait observer avec raison que les eaux d'infiltration ont pu abaisser considérablement la température des couches profondes, ce qui suffirait pour expliquer le ralentissement constaté par M. Mohr.

On emploie pour ces sortes de recherches les thermomètres à déversement, dont le réservoir se vide en débordant à mesure que la température s'élève; le mercure resté dans la boule fait connaître le maximum qui a été atteint. C'est là le principe du thermomètre à maxima de Walferdin, du *géothermomètre* de Magnus, etc. Des

thermomètres à minima, d'une construction différente, servent à déterminer la température des profondeurs océaniques, qui sont généralement plus froides que la surface. Les nombreux sondages qui ont été exécutés depuis quelques années par les expéditions scientifiques anglaises ont mis hors de doute ce fait, que le fond de la mer est partout à une température peu différente de zéro, et ce phénomène s'explique en admettant que les eaux froides sont entraînées au fond par leur poids spécifique, tandis que les eaux réchauffées par le soleil, et dilatées par la chaleur, restent à la surface. En faisant abstraction du trouble que les courans d'eaux chaudes tels que le Gulfstream apportent dans la distribution normale des températures, on peut donc dire que le lit de l'Océan est recouvert d'une eau glacée. Le fond des lacs d'eau douce est moins froid, parce que l'eau douce a un maximum de densité à 4 degrés : il en résulte que les masses liquides qui possèdent cette température sont entraînées au fond, tandis que les eaux plus chaudes ou plus froides montent vers la surface. En résumé, la partie de l'écorce terrestre qui est couverte par les eaux demeure à une température relativement basse par suite de la stratification que les variations de densité établissent au sein des liquides ; mais s'il était possible de pratiquer des sondages dans le lit des mers, on y trouverait sans doute le même accroissement de température qu'on a constaté dans le sol congelé de la Sibérie.

En moyenne, on admet généralement que l'augmentation est de 1 degré pour 30 mètres. Si cette progression se continuait indéfiniment, il est clair qu'à une profondeur de 2,700 mètres on devrait rencontrer la température de l'eau bouillante, et qu'au delà de 50 kilomètres la chaleur dépasserait 1,600 degrés, température à laquelle fondent le fer et la plupart des roches. C'est là l'argument principal de ceux qui soutiennent que l'écorce solide du globe n'a qu'une épaisseur de 40 ou 50 kilomètres, qui lui donne, par rapport au noyau liquide, l'importance de la coquille d'un œuf. Il est certain que l'accroissement de la température avec la profondeur, constaté par tant d'observateurs, fait invinciblement naître l'idée d'un foyer souterrain qui possède une énorme chaleur. Mais à quelle distance de la surface faut-il en chercher le siège ?

Les profondeurs que les sondages thermométriques ont explorées jusqu'à ce jour sont insuffisantes pour décider la question. Parmi les mines dont les travaux ont atteint une grande profondeur, on cite celles de Kitzbühl, dans le Tyrol (900 mètres), de Kuttemberg, en Bohême (1,200 mètres) ; parmi les forages les plus profonds, ceux de Mondorf (730 mètres), de Mouille-Longe (920 mètres), de Speremberg (1,260 mètres), etc. Pourquoi n'essaierait-on pas de

pratiquer un forage au fond de quelque mine, afin de pénétrer encore plus avant dans les entrailles de la terre?

Il serait à désirer aussi que les cavités naturelles qui existent dans certaines parties du globe fussent utilisées pour des explorations scientifiques. Les renseignemens que l'on trouve à cet égard dans les vieux livres sont malheureusement entachés d'exagération, et l'absence de témoignages recens nous empêche d'y démêler la part de vérité qu'ils renferment peut-être. Pontoppidan, dans son *Histoire naturelle de la Norvège*, parle d'un trou qui existe dans le voisinage de Frederikshall, et dans lequel la chute d'une pierre paraît durer deux minutes. « Si l'on pouvait supposer, dit Arago, que cette chute s'opère tout d'un trait, que la pierre ne ricoche pas, qu'elle ne s'arrête jamais tantôt sur une saillie des parois du trou et tantôt sur une autre, les deux minutes en question donneraient, pour la profondeur totale du trou de Frederik-hall, au delà de 4,000 mètres, c'est-à-dire 800 mètres de plus que la hauteur de la plus haute cime des Pyrénées. » Mais il paraît bien qu'il s'agit ici du bruit continu d'une pierre qui roule et ricoche, et d'ailleurs les voyageurs modernes ne parlent plus du fameux trou de Frederikshall. Je n'ai pu éclaircir davantage ce qu'il peut y avoir de vrai dans les récits concernant la légendaire caverne de Dolsteen, dans l'île Herroe (Norvège), qui, suivant une croyance répandue parmi les habitans, s'étendrait jusqu'au-dessous de l'Écosse. En 1750, dit-on, deux ecclésiastiques s'y étaient aventurés assez loin et avaient entendu au-dessus d'eux gronder la mer; arrivés au bord d'un précipice, ils y avaient jeté une grosse pierre dont le bruit était encore perçu au bout d'une minute.

Sans attacher aucune importance à ces renseignemens puisés à des sources peu sûres, on peut cependant admettre qu'il doit exister des cavités naturelles qui pourraient être utilisées pour l'exploration des couches profondes de l'écorce terrestre. M. Babinet, qui caressait le rêve d'une société par actions pour le creusement d'un trou très profond, pensait qu'on ne devait pas négliger le côté industriel de l'affaire. « Nous ne sommes plus, dit-il quelque part, au temps où Voltaire raillait si amèrement Maupertuis, qu'il accusait d'avoir voulu percer la terre de part en part, en sorte que nous aurions vu nos antipodes en nous penchant sur le bord du puits de cet antagoniste de l'irascible roi de la littérature. Personne ne niera aujourd'hui qu'il ne soit possible de faire descendre des galeries de mines à des profondeurs de plusieurs kilomètres, quand on a à sa disposition le choix du terrain, des dimensions convenables et le temps surtout!.. Eh bien, arrivons à 4 kilomètres seulement sous terre et déblayons-y un local suffisant. Si les hommes n'en peuvent sup-

porter la chaleur, les machines ne seront pas si délicates. Nous voici en possession d'un vaste local dont les parois sont à la chaleur de nos fours et de nos étuves. Amenons-y un ruisseau, une petite rivière; elle en ressortira plus chaude que l'eau bouillante et sera une vraie mine de chaleur, comme les précieuses couches de charbon de terre de l'Angleterre et de la Belgique. » On sait que la chaleur des sources de Chaudes-Aigues, dont la température atteint 80 degrés, est utilisée par les habitans pour préparer leurs alimens, nettoyer leur linge et chauffer leurs maisons. « Des conduits en bois, établis dans toutes les rues de la ville, alimentent, au rez-de-chaussée de chaque maison, un réservoir servant de calorifère pendant les journées froides, et dispensant ainsi de foyers et de cheminées. En été, de petites écluses, placées à l'entrée de chaque tuyau d'amenée, arrêtent les eaux chaudes et les rejettent dans le ruisseau qui coule au bas de la ville. Un chimiste, M. Berthier, a calculé que la chaleur fournie journellement par les sources égale celle que produirait la combustion de plus de quatre tonnes et demie de houille; c'est assez pour donner une température confortable à l'intérieur des maisons et pour chauffer les rues elles-mêmes (1). »

Depuis que l'épuisement progressif des houillères oblige l'industrie à chercher le précieux combustible à des profondeurs de plus en plus grandes, on s'est occupé de savoir quelle serait la limite extrême des profondeurs accessibles. Le rapport de la commission d'enquête anglaise contient à ce sujet des renseignemens très complets (2). La seule cause, dit le rapport, qui puisse pratiquement limiter la profondeur des mines, c'est l'élévation de la température. En Angleterre, on rencontre une température sensiblement constante (10 degrés centigrades) jusqu'à 15 mètres environ; à partir de là, la température augmente en moyenne de 1 degré par 37 mètres, de sorte qu'à 1 kilomètre de profondeur elle atteint la chaleur du sang (37 degrés). Cette chaleur terrestre gêne les exploitations en échauffant l'air que l'on fait circuler à travers la mine; à une grande distance des puits, cette ventilation artificielle ne procure plus qu'un abaissement insignifiant de la chaleur des galeries. Il faut donc se demander quelle est la plus haute température de l'air où l'homme puisse encore travailler sans danger pour sa santé. Les témoignages recueillis par l'enquête mentionnent des températures vraiment extraordinaires qui auraient été impunément supportées

(1) El. Reclus, *la Terre*, t. 1, p. 239.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1876, l'étude sur *la Production houillère en Angleterre et en France*.

dans certains cas; mais celles de ces assertions qui ont pu être vérifiées ont été trouvées exagérées. Somme toute, les médecins qu'on a entendus se sont accordés pour soutenir qu'un travail régulier était impossible dans l'air humide, à une température approchant de 37 degrés. Dans un air sec, la chaleur est mieux supportée. Or, les mines les plus profondes étant en général les plus sèches, cette circonstance jointe aux puissans moyens de ventilation dont on dispose aujourd'hui permettra probablement de pousser les exploitations à des profondeurs d'au moins 1,200 mètres. Peut-être même ira-t-on plus loin, grâce au système des « puits atmosphériques » qu'un ingénieur français, M. Z. Blanchet, a récemment inauguré à Épinac; dans ces puits, l'extraction s'opère au moyen d'un tube pneumatique qui fonctionne par le vide et aspire les chariots tout en procurant une énergique ventilation. En perfectionnant ce système d'extraction, on pourra sans doute atteindre les gisemens les plus profonds.

III.

En dehors des renseignemens que nous fournissons sur la chaleur de l'abîme les excavations artificielles, les puits et les mines, nous en avons un témoignage irrécusable dans les sources thermales et dans l'ensemble des phénomènes volcaniques. La température de certaines sources approche de 100 degrés : celles de Chaudes-Aigues marquent 80 degrés, la fontaine des Trincheras, au Venezuela, 97 degrés; l'eau des geysers de l'Islande marque 85 degrés à la surface et 127 degrés à 20 mètres de profondeur. Mais il est facile de voir que la température des sources chaudes ne représente pas nécessairement celle de la profondeur d'où elles viennent. Si l'on fait abstraction des phénomènes chimiques qui pourraient contribuer à échauffer l'eau dans sa course souterraine, il est une autre cause purement physique qui peut en accroître la température dans une forte mesure. Lorsqu'on songe aux immenses cavernes de la Carniole et de l'Istrie, on n'aura pas de peine à admettre qu'il peut exister dans l'intérieur de l'écorce terrestre des fissures qui descendent jusqu'à 10 ou 20 kilomètres de profondeur et qui sont remplies d'eau comme le gouffre qui vomit et absorbe périodiquement le lac de Zirknitz. A une profondeur de 2 ou 3 kilomètres, cette eau possède déjà une température de 100 degrés; mais la pression de 200 ou 300 atmosphères qu'elle supporte empêche l'ébullition, car à 100 degrés la vapeur ne peut acquérir qu'une tension égale à une atmosphère, et elle ne se forme que si la pression ne dépasse pas

cette limite. Sous des pressions plus fortes, l'ébullition exige une température plus élevée (le *point d'ébullition* est la température à laquelle la tension de la vapeur égale la pression qui pèse sur le liquide). Ainsi l'eau bout à 180 degrés sous une pression de 10 atmosphères, à 225 degrés sous 25 atmosphères, etc.; au delà de ces limites, la loi qui règle le phénomène de l'ébullition n'est pas exactement connue, mais on sait que la tension de la vapeur augmente beaucoup plus vite que la température, et l'on peut admettre qu'elle approche de 1,200 atmosphères vers 600 degrés, de 5,000 atmosphères vers 1,000 degrés, etc. Dès lors il est clair qu'il y aura une profondeur où la tension de la vapeur deviendra égale à la pression, où par conséquent l'eau pourra entrer en ébullition. En admettant que la température du sol augmente de 1 degré par 20 mètres, on aurait déjà 600 degrés à 12 kilomètres, et ce serait à cette profondeur que la tension de la vapeur égalerait la pression (il faudrait descendre plus bas si l'on adoptait une progression moins rapide des températures). Or, si l'eau commence à bouillir au-dessous d'un certain niveau, les vapeurs monteront à travers la masse et s'y condenseront de nouveau comme dans un réfrigérant, en lui cédant une partie de leur chaleur; grâce à cet apport incessant, les couches supérieures du liquide pourront s'échauffer peu à peu bien au delà du degré de chaleur qui règne au même niveau dans le sol. L'ébullition peut même se propager jusqu'à la surface, comme cela se voit dans les geysers de l'Islande.

En admettant de même que, dans les régions volcaniques, la température de 1,000 degrés existe à environ 20 kilomètres au-dessous de la surface, la vapeur qui se forme à cette profondeur peut acquérir une tension supérieure à 5,000 atmosphères, et qui suffirait à soutenir le poids d'une colonne de lave de 20 kilomètres de hauteur. Une température de 1,300 degrés comporterait probablement une tension de 10,000 atmosphères, — c'est à peu près le maximum de l'effort que les gaz de la poudre produisent dans l'âme d'un canon de gros calibre, — et l'on voit qu'il y aurait là une force plus que suffisante pour expliquer les effets mécaniques dont les volcans nous offrent le terrifiant spectacle.

En tous cas, les volcans sont des témoins irrécusables de l'existence d'un foyer souterrain : ils semblent vraiment les mille portes de l'enfer où couve le feu éternel. Le nombre des volcans connus s'accroît sans cesse avec les progrès de la géographie, parce que parmi les contrées les moins explorées se rencontrent des régions éminemment volcaniques. A. de Humboldt en énumère 407, parmi lesquels 225 encore actifs; on en connaît aujourd'hui plusieurs milliers, et d'après M. Fuchs le nombre des volcans actifs peut être

porté à 323. Il est d'ailleurs difficile d'établir la ligne de démarcation entre les volcans actifs et les volcans éteints, car la plupart des volcans offrent des périodes de repos qui peuvent être de plus d'un siècle. On sait que le Vésuve était considéré par les anciens comme une montagne parfaitement inoffensive jusqu'à la grande éruption de l'an 79, qui ensevelit Herculanium et Pompéi, et qu'il est resté comme endormi pendant trois siècles (1306-1631).

Lorsqu'on jette les yeux sur une carte où les volcans sont marqués par des points rouges, ce qui frappe tout d'abord, c'est qu'ils sont presque tous situés à proximité des grands amas d'eau. Le plus grand nombre se trouve dans des îles, et, à peu d'exceptions près, les autres sont alignés sur les rivages de la mer ou des bassins lacustres. Autour du Pacifique, une série de montagnes ignivomes dessine un vaste cercle de feu qui comprend les côtes occidentales de l'Amérique, les îles Aléoutiennes, le Kamtchatka, les Kouriles, les îles du Japon, les Philippines, les Moluques jusqu'aux îles de la Sonde et à la Nouvelle-Zélande. En dehors de cette immense ceinture, on ne rencontre plus que des groupes isolés, mais toujours disposés près des bords de la mer ou voisins de quelque autre grande nappe d'eau. Comment ne pas conclure de cette distribution géographique qu'il existe une liaison intime entre les phénomènes volcaniques et le voisinage de l'eau? Ne dirait-on pas que l'infiltration des eaux est une condition nécessaire des éruptions, et que la force qui soulève les torrens de lave doit être la tension de la vapeur?

Cette opinion est confirmée par tout ce que nous ont appris de récentes découvertes sur la composition chimique des gaz vomis par les volcans. D'après M. Charles Sainte-Claire Deville, la fumée des volcans consiste principalement en vapeur d'eau. M. Fouqué a estimé à plus de 2 millions de mètres cubes la quantité d'eau qui est sortie de l'Etna sous forme gazeuse pendant l'éruption de 1865. Les nuages de vapeurs sortis d'un cratère d'éruption se condensent souvent et retombent en pluies diluviennes qui, en délayant les cendres volcaniques, produisent des torrens de boue. Les coulées de lave sont d'ailleurs elles-mêmes imprégnées de vapeurs qui donnent à ces masses incomplètement fondues une remarquable fluidité, et qui se dégagent rapidement pendant la descente de la coulée. Parfois même ces vapeurs emprisonnées occasionnent, en s'échappant brusquement, des éruptions en miniature au milieu d'un torrent de lave qui commence à se figer. Le sel marin et les autres élémens de l'eau de mer se retrouvent également dans les produits gazeux des éruptions comme dans les dépôts des fumerolles, et les recherches de M. Fouqué sur la com-

position chimique des émanations du Vésuve, de l'Etna, du volcan de Santorin, ont montré que ces émanations proviennent en partie de la décomposition de l'eau marine.

Tant de preuves accumulées ne permettent plus de douter de l'intervention habituelle de l'eau dans la production des phénomènes volcaniques. Évidemment les eaux de la mer s'infiltrent dans des réservoirs souterrains par des fissures, ou par transsudation sous l'influence de l'énorme pression qu'elles supportent; arrivées au contact des laves incandescentes qui existent à de grandes profondeurs, elles sont vaporisées, et la tension croissante des vapeurs violemment chauffées amène de temps à autre une explosion de ces chaudières souterraines. La chaleur des coulées se dissipe rapidement au contact de l'air, mais au fond des cratères la température de la lave incandescente peut être estimée à 2,000 degrés, car on a vu des métaux réfractaires se fondre au voisinage d'un courant de lave. Ne fût-elle que de 1,200 degrés, la tension de la vapeur qui se développe au contact de matières aussi chaudes suffit amplement à rendre compte de la force explosive qui produit les éruptions. Il n'est même pas nécessaire de placer le siège de cette force à une profondeur aussi considérable que 20 kilomètres pour expliquer la présence des matières en fusion, car rien n'empêche de supposer que, dans les régions volcaniques, l'écorce du globe offre une épaisseur plus faible qu'ailleurs. Il est fort possible que la surface intérieure de cette écorce soit creusée de longs sillons et fendillée par des crevasses, surtout le long des lignes où les contours des continents marquent les soudures des plaques d'inégale densité qui constituent la terre ferme et le lit de l'Océan.

La quantité de matière qu'un volcan peut rejeter dans une seule éruption dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Le volume de la coulée de lave qui, lors de la grande éruption de 1840, sortit du cratère de Kilauea, a été évalué à 5 milliards et 1/2 de mètres cubes; une masse encore plus considérable fut vomie en 1855 par le cratère qui existe au sommet de la montagne de Mauna-Loa, dont le Kilauea représente l'évent inférieur. Mais ces éruptions sont bien peu de chose à côté de celle qui, en 1783, fit sortir du volcan islandais de Skaptar-Jokul une quantité de lave comparable au volume du Mont-Blanc, car on estime qu'elle n'a pas été inférieure à 500 milliards de mètres cubes! D'après l'évaluation, probablement exagérée, de Zollinger, le volume total des scories et des cendres lancées en 1815 par un volcan de l'île Sumbava, le Timboro, à des distances de 500 kilomètres, égalerait deux fois celui du Mont-Blanc. On a des données plus précises sur l'explosion du Coseguina, petit volcan de l'Amérique centrale, qui, en 1835, fit pleuvoir la pierre ponce sur les campagnes et sur la mer dans un

rayon de 1,500 kilomètres et amena certainement au jour une masse de 50 milliards de mètres cubes.

Lorsqu'on réfléchit à l'effort épouvantable nécessaire pour soulever et pour projeter au loin de telles masses, il est bien difficile d'admettre que les foyers souterrains qui alimentent les volcans, et dont l'activité se manifeste depuis les époques les plus reculées, puissent n'être que des accumulations locales de matières en fusion; on conçoit encore moins que la chaleur de ces foyers puisse être le résultat d'actions chimiques qui s'accomplissent au sein de la terre. On ne peut échapper à la nécessité de chercher la cause prochaine des phénomènes volcaniques dans l'existence d'une nappe incandescente continue au-dessous d'une croûte solide d'une faible épaisseur qui peut d'ailleurs varier de 20 à 100 kilomètres. L'objection tirée de la non-coïncidence des éruptions de volcans situés dans une même région disparaît, lorsqu'on explique le mécanisme des éruptions par l'intervention plus ou moins fortuite des eaux d'infiltration.

La question se réduit alors à décider si le noyau central sur lequel repose la nappe des laves est lui-même liquide, ou s'il est solide. C'est là un point très controversé, et beaucoup de sagacité a été dépensée pour trancher la question dans l'un ou l'autre sens. L'hypothèse du noyau liquide est celle qui a longtemps prévalu, et elle a toujours beaucoup de partisans. On a objecté qu'un noyau liquide éprouverait des marées qui briseraient à chaque instant sa mince enveloppe et produiraient d'épouvantables cataclysmes. Ampère notamment ne voyait pas comment concilier ces marées avec le calme qui règne à la surface terrestre. « Ceux qui admettent la liquidité du noyau intérieur de la terre, disait-il, paraissent ne pas avoir songé à l'action qu'exercerait la lune sur cette énorme masse liquide, d'où résulteraient des marées analogues à celles de nos mers, mais bien autrement terribles tant par leur étendue que par la densité du liquide. Il est difficile de concevoir comment l'enveloppe de la terre pourrait résister, étant incessamment battue par une espèce de levier hydraulique de 1,400 lieues de longueur. » Aussi s'en tenait-il, avec Davy, à l'hypothèse d'un noyau non oxydé qui devient une source chimique intarissable de chaleur par le contact avec la croûte déjà oxydée. Dans cette manière de voir, un volcan n'est autre chose qu'une fissure permanente, une correspondance continuelle du noyau non oxydé avec les liquides qui surmontent la couche oxydée; toutes les fois qu'a lieu cette pénétration des liquides jusqu'au noyau, il se produit des élévations des terrains par suite de l'augmentation de volume qui résulte de l'oxydation. La chaleur engendrée par ces actions chimiques se propage à la fois vers l'extérieur et vers l'intérieur du globe, et à mesure

que l'oxydation de la croûte va plus avant, la région des actions chimiques s'abaisse au-dessous de la surface. — Cette théorie, difficile à soutenir, n'a plus de partisans aujourd'hui. On peut d'ailleurs répondre à l'objection tirée des marées, qu'en y regardant de près elles ne produiraient sans doute qu'une flexion tout à fait insensible de la croûte solide et qui serait loin d'entraîner aucune dislocation. Enfin, il s'agit de savoir si les phénomènes séismiques ne révèlent pas l'existence de marées souterraines.

Cette question fait l'objet des recherches que M. Alexis Perrey, professeur à la faculté des sciences de Dijon, poursuit depuis plus de trente ans. M. Perrey s'est appliqué à réunir toutes les observations concernant des tremblemens de terre qui ont été faites depuis le milieu du siècle dernier jusqu'à nos jours, et en groupant convenablement les faits recueillis dans cet intervalle de cent vingt-cinq ans, il a pu mettre en évidence les rapports qui existent entre la fréquence des tremblemens et l'âge de la lune. En premier lieu, si les phénomènes sont rapportés au mois lunaire, on constate l'existence de deux maxima aux époques des syzygies (nouvelle lune et pleine lune), tandis que deux minima correspondent aux quadratures (premier et dernier quartier). Le tableau suivant résume les résultats obtenus pour trois périodes différentes, en groupant les jours de tremblemens par semaines correspondant aux phases de la lune, et en réunissant d'une part les groupes correspondant à la nouvelle et à la pleine lune, et de l'autre ceux qui appartiennent au premier et au dernier quartier.

	1751—1800	1801—1850	1843—1872
Total	3,655	6,595	17,240
Aux syzygies	4,901	3,434	8,838
Aux quadratures	1,754	3,161	8,411
Différence	147	273	427

La différence est toujours en faveur des syzygies : il semble donc que ces sortes d'accès de fièvre dont la terre est saisie d'une manière intermittente se produisent avec le plus de facilité aux époques où le soleil et la lune peuvent combiner leur action sur les parties liquides de l'intérieur du globe.

M. Perrey a encore examiné l'influence des positions de la lune dans son orbite, en comparant les nombres qui correspondent aux époques du périégée et de l'apogée, c'est-à-dire aux époques où la lune est le plus près et le plus loin de la terre. Voici les résultats de cette comparaison, si l'on réunit, pour chaque époque, les faits notés pendant les périodes de cinq jours au milieu desquelles tombe un périégée ou un apogée de la lune.

	1751—1801	1801—1850	1843—1872
Au périgée	526	1,223	3,290
A l'apogée	465	1,413	3,015
Différence	61	110	275

Une troisième manière d'apprécier l'influence de notre satellite sur les phénomènes séismiques consiste à grouper ces derniers selon les heures du jour lunaire. On constate alors deux maxima de fréquence qui accompagnent les passages de la lune au méridien supérieur et au méridien inférieur, ou ce qu'on pourrait appeler le midi et le minuit lunaires ; les minima tombent vers le milieu des intervalles. M. Perrey a discuté, sous ce point de vue, 824 secousses ressenties à Arequipa de 1810 à 1845, puis les journaux tenus par quatre observateurs à Monteleone, à Messine, à Catanzaro et à Scilla, pendant les années 1783, 1784, 1785, qui ont été marquées par de grandes éruptions du Vésuve, enfin le journal de M. S. Arcovito, tenu à Reggio, de 1836 à 1853. Dans toutes ces observations se manifeste, avec plus ou moins de netteté, la prépondérance des heures voisines du passage de la lune au méridien.

Cette majorité constante en faveur des époques où les marées sont les plus fortes prouverait, ce semble, que l'action des causes qui les produisent s'étend au-dessous de l'écorce terrestre. Sans doute cette majorité est en général assez faible ; mais on la retrouve, de quelque manière que l'on groupe les faits. Il ne faut pas, d'un autre côté, oublier les perturbations locales auxquelles peuvent donner lieu les irrégularités de la surface intérieure de la pellicule solide. Comme le fait remarquer M. Perrey, l'envers de cette écorce doit présenter des anfractuosités et des courbes, des montagnes dont les sommets plongent dans le fluide central comme de gigantesques stalactites, et des vallées dont le thalweg, creusé par les courans volcaniques, se rapproche de la surface du sol. Ce système orographique interne doit modifier la marche et la propagation des ondes souterraines. L'onde se resserrera et gagnera en vitesse entre deux montagnes qui obstruent son passage, ainsi que cela s'observe dans les fleuves qui offrent des rapides ; elle s'épanouira et perdra de sa vitesse dans une plaine ou dans une vallée dont la direction lui permet de se développer librement. Elle ira battre contre les flancs, sur les pentes et dans les anfractuosités qu'elle rencontre sur son passage ; de là des compressions d'une nouvelle espèce, des chocs et des ébranlemens moléculaires qui offriront un caractère ondulatoire, enfin des éboulemens partiels et des fissures dans la voûte intérieure, dont les effets seront ressentis à la surface du sol comme des secousses ou comme des vibrations. Toutes

ces circonstances font des tremblemens de terre un phénomène très complexe.

Le niveau des laves, dans les volcans actifs, devrait laisser voir aussi une sorte de marée, mais les observations manquent à cet égard. Le seul fait de ce genre que l'on connaisse a été noté par MM. Scacchi et Palmieri, au mois de mai 1855, pendant l'éruption du Vésuve. Ces physiciens ont remarqué une recrudescence des laves, deux fois par jour, à des intervalles de douze heures environ, et avec un retard d'un peu moins d'une heure, d'un jour à l'autre, comme on le constate pour les marées de l'Océan. L'éruption avait commencé le 1^{er} mai, et l'intumescence périodique de la coulée a été observée depuis le 5 jusqu'au 19. Des observations régulières de cette nature seraient peut-être faciles à instituer dans l'île d'Havaii, sur les bords du lac de laves de Kilauea.

Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que ces marées souterraines ne prouveraient nullement la liquidité du noyau, mais seulement l'existence d'une nappe liquide d'une certaine épaisseur. Nous verrons comment les phénomènes astronomiques peuvent fournir des données pour la solution de la question; mais il convient de nous arrêter d'abord aux considérations purement physiques qui ont été invoquées pour la trancher.

M. James Thomson a fait voir le premier que la compression devait abaisser le point de fusion et par suite retarder la congélation des liquides qui se dilatent en se solidifiant; c'est ce qui a été vérifié pour l'eau, et ce qu'on observerait sans doute aussi pour la fonte de fer, qui est dans le même cas. Au contraire, pour les substances, beaucoup plus nombreuses, qui se contractent en se solidifiant, la compression est un moyen de faciliter la congélation par refroidissement; elle doit donc élever le point de fusion, et c'est ce qu'on a pu vérifier pour beaucoup de corps. Ainsi, le point de fusion du soufre, qui éprouve un retrait sensible en devenant solide, s'élève de 107 degrés à 140 degrés sous une pression de 800 atmosphères. Or, d'après les expériences de Bischof, la plupart des roches sont dilatées par la fusion et se contractent en se solidifiant; le granit, les schistes, le trachyte, perdent un cinquième de leur volume en redevenant solides. Ceci posé, il devient probable, dit sir W. Thomson, que le noyau de la terre est depuis longtemps solidifié.

En effet, concevons la terre d'abord entièrement liquide; il s'établira dans la masse une sorte d'équilibre des températures où une température déterminée correspond à une pression donnée. Cette masse venant à se refroidir, la solidification pourra, en thèse générale, commencer soit au centre, soit à la surface; la question est très complexe et ne peut être résolue que si l'on connaît certaines propriétés du liquide considéré. Mais en admettant que la

solidification commence à la surface, il se formera d'abord une mince pellicule, et cette pellicule étant, par hypothèse, plus lourde que le liquide qui la porte (puisque ce dernier se contracte en se solidifiant), il est certain qu'elle se brisera et que les morceaux iront au fond, où ils finiront par constituer un noyau solide. Ainsi, de toute manière, la masse devra se solidifier à partir du centre. La surface commence à se recouvrir définitivement d'une carapace solide quand toute la masse est arrivée à une température voisine du point de solidification, et sous cette croûte il pourra exister encore çà et là des amas de liquide.

Ce raisonnement est toutefois contestable à bien des égards. En premier lieu, les expériences de M. Mallet sur les scories des hauts fourneaux montrent que certains silicates se contractent beaucoup moins (de 6 pour 100 seulement). Ensuite le célèbre ingénieur Werner Siemens oppose à sir W. Thomson les observations qu'il a pu faire à Dresde dans la verrerie de son frère Fr. Siemens. Quand la masse vitreuse, parfaitement fondue, commence à se refroidir, elle se contracte d'abord rapidement, puis de moins en moins à mesure qu'elle prend une consistance pâteuse ; au moment de la solidification, il semble même qu'il y ait une faible dilatation. M. Siemens en conclut que la contraction qui accompagne la solidification des silicates fondus arrive pendant le passage de l'état liquide à l'état pâteux, de sorte que le raisonnement de sir W. Thomson prouverait tout au plus que les parties centrales du globe ont déjà pris une consistance pâteuse (1).

En admettant que la croûte solide n'a qu'une faible épaisseur et qu'elle enveloppe une nappe liquide reposant sur un noyau pâteux, on facilite l'explication d'une foule de phénomènes, et notamment l'ascension des laves dans les cheminées volcaniques, qui serait due en partie à la pression hydrostatique développée par le poids des masses rocheuses. Cette pression pourrait même avoir contribué au soulèvement des montagnes, en faisant émerger les masses solides les plus légères au-dessus du niveau d'une mer de lave plus lourde. Enfin les oscillations lentes du sol, qui se traduisent par l'exhaussement ou la dépression de certaines côtes, semblent trahir encore une certaine mobilité de vastes portions de l'écorce solide qui éprouveraient des mouvemens de bascule par suite d'un déplacement séculaire de leur centre de gravité, et ce déplacement pourrait résulter des modifications de la surface extérieure sous l'action des eaux et de la surface intérieure sous l'effort des laves. Les tremblemens de terre, — dont la cause doit être cherchée aussi bien dans les éboulemens que peut occasionner le

(1) *Physikalisch-mechanische Betrachtungen* (Monatsbericht der Akad. der Wiss. zu Berlin, 1878).

tassement des roches ou l'action des eaux souterraines que dans les phénomènes volcaniques proprement dits, — ne nous avertissent-ils pas tous les jours que de grands changemens s'accomplissent dans les profondeurs du sol ?

Sir George Airy lui-même est venu prêter l'appui de sa grande autorité aux partisans de l'hypothèse du noyau liquide dans l'intéressante conférence qu'il a faite récemment à Cockermouth, devant un public de mineurs et de gens du monde. Pour l'illustre astronome royal, l'écorce terrestre est formée de roches plus ou moins compactes qui flottent sur une masse de lave fluide ou semi-fluide : les roches les plus lourdes forment le lit des mers ; les roches plus légères forment les continens, et les parties montagneuses sont en même temps celles qui enfoncent le plus dans la lave, exactement comme un grand navire a plus de tirant d'eau qu'un petit. Il s'ensuit que, sous les montagnes, un volume considérable de lave relativement dense est déplacé par des masses plus légères, ce qui explique le peu d'effet que certaines chaînes (l'Himalaya par exemple) exercent sur le fil à plomb.

C'est encore sur l'hypothèse du feu central que repose la théorie du soulèvement des montagnes, telle que l'a formulée M. Élie de Beaumont. L'écorce terrestre, en se refroidissant, éprouve un retrait, puis des ruptures qui se produisent suivant des arcs de grands cercles ; la lave, comprimée par la croûte solide qui s'est resserrée, monte à travers ces fissures, dont elle plisse et relève les bords, et forme, en se solidifiant, de longs bourrelets qui constituent les chaînes de montagnes. Les eaux dont l'ancien lit a été soulevé cherchent alors d'autres bassins et, à mesure que le calme se rétablit, elles déposent les matières dont elles s'étaient chargées pendant la période de trouble : c'est ainsi que se forment des terrains de sédiment recouvrant des dislocations plus anciennes. Le relief actuel du globe serait ainsi le résultat d'une série de soulèvemens séparés par de longs intervalles de calme, dont M. Élie de Beaumont a tenté d'établir la chronologie à l'aide de lois géométriques en vertu desquelles les chaînes contemporaines affectent des directions parallèles. La théorie des soulèvemens a ses côtés faibles, surtout la partie relative au synchronisme des formations ; elle a été vivement combattue par l'école de sir Charles Lyell, qui veut ramener tous les changemens de la surface du globe aux actions lentes des forces qui sont encore à l'œuvre sous nos yeux. En considérant les effets prodigieux des éruptions volcaniques et des tremblemens de terre, les oscillations séculaires du sol, les changemens que l'action de la mer et celle des rivières opèrent encore de nos jours à la surface du globe, les partisans de l'*uniformité*

des causes en géologie rejettent l'idée des révolutions brusques qui sont invoquées dans le camp opposé. On ne peut cependant nier que la terre a vieilli et que ses activités ont dû changer. Sir W. Thomson fait à cet égard une remarque judicieuse : « Il serait surprenant, mais, à la rigueur, admissible, que l'activité volcanique n'eût jamais été, au total, plus intense qu'à l'époque actuelle. Cependant il n'est pas moins certain que la terre renferme aujourd'hui une provision d'énergie volcanique moindre qu'il y a mille ans ; exactement comme un navire de guerre, après avoir entretenu un feu nourri durant cinq heures sans renouveler ses munitions, contient alors moins de poudre dans ses soutes qu'avant le combat. » M. Charles Sainte-Claire Deville, dans ses leçons du Collège de France, invoquait encore, contre l'école de l'uniformité, des considérations empruntées à une étude de M. J. Bertrand sur la *similitude en mécanique*, d'où il résulte qu'il n'est pas permis, pour obtenir un déplacement d'une grandeur donnée, de suppléer à un déficit dans la force par une longueur indéfinie du temps employé. Les argumens physiques ne feraient donc pas défaut pour soutenir l'hypothèse des révolutions géologiques attribuées à la réaction du noyau liquide. Mais nous allons examiner ceux que nous fournit l'astronomie.

IV.

Emmanuel Swedenborg n'a laissé que le souvenir d'un théosophe et d'un thaumaturge ; c'était pourtant un ingénieur distingué, et, avant de devenir le chef d'une secte d'illuminés, l'assesseur du Collège des mines de Stockholm a publié des travaux qui ne sont point sans valeur. Dans son grand ouvrage de 1734 (*Principia rerum naturalium*), sur lequel M. Nyrén vient de rappeler l'attention du monde savant, on trouve exposée pour la première fois une théorie de l'univers qui ressemble beaucoup à la célèbre hypothèse cosmogonique de Laplace. Swedenborg, en effet, imagine un tourbillon solaire d'où peu à peu se détache un anneau dont la dislocation donnera naissance à des globes planétaires accompagnés de satellites (1). Vingt ans plus tard, des idées analogues sont soutenues par Emm. Kant, qui au reste n'a fait, paraît-il, que commenter et développer les vues de Thomas Wright (2) ; dans ce système, les planètes naissent directement de la condensation de la matière nébuleuse, sans formation préalable d'anneaux. Ces tentatives sont curieuses au point de vue de l'histoire de la science ; il en est de

(1) Le chapitre est intitulé : *de Chao universali solis et planetarum, deque separatione ejus in planetas et satellites.*

(2) *An Original Theory or new Hypothesis of the Universe*; Londres, 1750.

même de celle de Buffon, qui suppose qu'une comète, en choquant le soleil, en a fait sortir un torrent de matière qui s'est condensée pour former les planètes. Mais c'est Laplace qui le premier a entrepris d'expliquer l'origine du système solaire par une théorie fondée sur des principes rigoureux et conforme aux données de la mécanique céleste; ce qui distingue les conceptions de son génie, c'est que les découvertes modernes, loin d'en ébranler la base, semblent au contraire leur donner chaque jour une force nouvelle.

Laplace conçoit tous les astres formés par la condensation graduelle d'une nébulosité diffuse dans l'espace et qui devient lumineuse à mesure qu'elle est concentrée par l'effet de la gravitation. Le soleil lui-même était d'abord une nébulosité à noyau brillant. En supposant le système doué d'un mouvement de rotation, — et c'est là un postulat qu'on ne peut éviter, — l'atmosphère solaire prend d'abord une figure d'équilibre sphéroïdale, fortement aplatie et limitée dans ses dimensions par la zone où la force centrifuge balance la pesanteur. Les molécules situées au delà de cette limite cessent d'appartenir à l'atmosphère proprement dite, et circulent librement autour de l'astre central comme des masses planétaires. Or un principe de mécanique nous apprend qu'à mesure que le refroidissement resserre l'atmosphère et condense à la surface du noyau les molécules qui en sont voisines, la vitesse de rotation augmente; la force centrifuge devenant ainsi plus grande, le point où la pesanteur lui est égale, ou la limite de l'atmosphère, se trouve plus près du centre, et les molécules reléguées dans la nouvelle banlieue deviennent planètes. En se contractant peu à peu, l'atmosphère solaire a donc dû abandonner des zones de vapeurs dans le plan de son équateur. Ces vapeurs abandonnées, — laissées de l'océan solaire, — ont dû former d'abord des anneaux concentriques circulant autour du soleil, comparables à l'anneau de Saturne; ces anneaux n'ont pas tardé à se rompre en plusieurs masses qui, bientôt conglobées elles-mêmes, ont pris la forme sphéroïdale, avec un mouvement de rotation dirigé dans le sens de leur révolution. C'est ainsi que sont nées les planètes, qui à leur tour ont donné naissance, en se refroidissant, aux satellites qui les accompagnent aujourd'hui. « Ainsi, dit Laplace, les phénomènes singuliers du peu d'excentricité des orbites des planètes et des satellites, du peu d'inclinaison de ces orbites à l'équateur solaire, et de l'identité du sens des mouvements de rotation et de révolution de tous ces corps avec celui de la rotation du soleil, découlent de l'hypothèse que nous proposons et lui donnent une grande vraisemblance. » Elle explique encore pourquoi la durée de la rotation du soleil (vingt-cinq jours) est moindre que celles de la révolution des diverses planètes; enfin le triple anneau de Saturne est en quelque

sorte un témoignage visible de l'extension primitive de l'atmosphère de cette planète et de ses retraites successives. Tant de preuves accumulées donnent certainement à l'hypothèse cosmogonique de Laplace un très haut degré de probabilité.

Une dernière confirmation est fournie par les récentes découvertes dont nous sommes redevables à l'analyse spectrale. L'étude du spectre des nébuleuses a fait reconnaître que, si un grand nombre d'entre elles ne sont que des amas d'étoiles, d'autres sont réellement encore à l'état gazeux, — véritables échantillons du chaos, — et répondent parfaitement à l'idée que Kant, Laplace et W. Herschel se faisaient de la première phase des mondes sortis de la main du Créateur. Parmi ces nébuleuses, il y en a deux qui semblent composées d'un globe entouré d'un anneau, comme Saturne, et dans beaucoup d'autres on croit deviner les traces d'un mouvement gyroïde dont les tourbillons enfanteront des systèmes planétaires.

Parmi les travaux modernes qui ont affermi les bases et développé les conséquences de la théorie de Laplace, il faut placer au premier rang les belles recherches de M. Édouard Roche sur la figure des corps célestes, que l'auteur a récemment complétées par un *Essai sur la constitution et l'origine du système solaire*. M. Roche montre d'abord qu'en vertu de la forme particulière de la « surface libre » qui termine l'atmosphère, — surface qui offre une arête saillante tout le long de l'équateur, — lors de la contraction de la nébuleuse, une couche fluide doit couler des pôles vers l'équateur et s'échapper par l'arête saillante comme par une ouverture : c'est ainsi que se forme une zone équatoriale, indépendante de l'astre central, qui constitue un anneau extérieur. Mais la théorie fait voir qu'en outre une partie du fluide descendu des régions polaires doit former des anneaux intérieurs, et c'est là l'origine des deux anneaux de Saturne dont le rayon est moindre que deux fois le rayon de la planète ; car, la limite équatoriale de l'atmosphère de Saturne étant aujourd'hui égale à 2, il n'y a pas pu avoir d'anneau *délaissé* en deçà de cette distance. La théorie de Laplace, qui n'admet que des anneaux extérieurs, ne rend compte que de la formation du plus grand des trois anneaux. M. Roche pense que la lune, elle aussi, est née d'un anneau intérieur et qu'elle s'est progressivement développée au sein même de l'atmosphère terrestre, jusqu'à ce que celle-ci, se retirant peu à peu, ait abandonné son satellite.

Toutes les considérations qui militent en faveur de la conception de Laplace rendent évidemment très plausible l'hypothèse de la fluidité primitive de la terre ; mais elles ne décident pas la question de savoir si le noyau est encore liquide. Voici comment on a essayé d'élucider cette obscure question.

Ce bourrelet équatorial, qui change si peu la forme générale de

la terre, a cependant une influence très sensible sur le mouvement de rotation du globe autour de son centre. Si la terre était exactement sphérique et homogène, ou si elle était formée de couches sphériques, homogènes et concentriques, l'attraction du soleil n'aurait aucune prise sur ce mouvement de rotation : l'axe de la terre resterait toujours parallèle à lui-même, il irait toujours percer la voûte céleste en un même point ; mais l'action du soleil sur le renflement équatorial détermine peu à peu un changement de direction de l'axe de rotation de la terre, et la lune produit un effet analogue. L'ensemble de ces perturbations se traduit par cette oscillation lente et complexe de l'axe terrestre qui constitue les phénomènes astronomiques de la précession et de la nutation, et en vertu de laquelle le pôle céleste se déplace progressivement parmi les étoiles.

C'est de la considération de ces phénomènes que M. Hopkins a tiré une grave objection contre la fluidité intérieure de la terre (1). En déterminant l'effet dû à l'action du soleil et de la lune sur le renflement équatorial, dit M. Hopkins, on regarde la terre comme un corps solide dont toutes les parties sont invariablement liées les unes aux autres, et qui doit participer tout entier à l'effet de ces actions perturbatrices. Mais si la terre est une masse liquide recouverte d'une croûte solide, ces actions ne se transmettront qu'à la partie solide, qui glissera en quelque sorte sur le noyau liquide. Les forces perturbatrices agissant dès lors sur une masse totale beaucoup moindre que si elles entraînaient le globe entier, les changemens qui en résultent dans le mouvement de rotation de la croûte solide doivent être beaucoup plus grands que ceux qu'on a obtenus en regardant la terre comme une seule masse solide, et ils seront d'autant plus grands que la croûte sera supposée plus mince. Pour mettre d'accord l'effet possible de l'action luni-solaire sur le bourrelet équatorial avec la grandeur connue de la précession et de la nutation, M. Hopkins estime qu'il faut attribuer à l'écorce solide du globe une épaisseur d'au moins 1,300 ou 1,600 kilomètres, qui représente $\frac{2}{3}$ ou $\frac{1}{4}$ du rayon terrestre.

Les calculs de M. Hopkins ont été repris vingt ans plus tard par sir William Thomson, dans son mémoire sur la *Rigidité de la Terre* (2), où l'illustre physicien apporte aux vues de M. Hopkins tout le poids de son autorité. « Quelque objection que l'on fasse à la partie mathématique du travail de M. Hopkins, dit-il, je n'ai pu arriver à trouver aucune force dans les argumens par lesquels sa

(1) *Transactions philos. de la Société royale de Londres*, 1839-1842.

(2) *Trans. philos.*, 1863.

conclusion a été attaquée, et je suis heureux de voir mon opinion à ce sujet confirmée par une autorité aussi éminente que celle de l'archidiacre Pratt. Il m'a toujours semblé, en vérité, que M. Hopkins eût pu pousser plus loin son argumentation et conclure qu'aucune masse liquide continue, approchant des dimensions d'un sphéroïde de 6,000 milles (9,600 kilomètres) de diamètre, ne peut exister dans l'intérieur de la terre sans rendre les phénomènes de la précession et de la nutation très sensiblement différens de ce qu'ils sont. »

Ces conclusions commençaient à être acceptées par les géologues, et l'hypothèse du noyau liquide passait peu à peu à l'état de préjugé suranné, quand le regretté M. Delaunay entreprit de battre en brèche l'argument principal et déclara qu'à son avis l'objection de M. Hopkins ne reposait sur aucun fondement réel (1). « Prenons, pour fixer les idées, dit M. Delaunay, un ballon de verre rempli d'eau. Si nous admettons que ce liquide soit doué d'une *fluidité* absolue, il est clair qu'en imprimant brusquement au ballon un mouvement de rotation autour d'un axe vertical, il devra tourner seul, sans entraîner le liquide. C'est ce qu'on vérifie facilement en donnant au ballon un mouvement de rotation plus ou moins rapide; des corps légers, en suspension dans l'eau, paraîtront ne pas bouger de place malgré la rotation du ballon. Mais en sera-t-il toujours de même, quelle que soit la vitesse du mouvement? Si l'on fait tourner le ballon avec une extrême lenteur, verra-t-on encore le liquide rester indifférent à ce mouvement de l'enveloppe? En admettant la fluidité absolue du liquide, on fait abstraction de sa *viscosité*. Or cette viscosité, bien que très faible, n'est pas nulle, et il en résulte que, si la rotation est suffisamment lente, le liquide sera entraîné par le ballon, de sorte que le tout tournera tout d'une pièce, absolument comme un corps solide. » Cet entraînement du liquide a d'ailleurs été constaté par M. Champagneur dans une série d'expériences entreprises, à la demande de M. Delaunay, au laboratoire de recherches de la Sorbonne.

Pour appliquer ce raisonnement au globe terrestre, admettons qu'il est formé d'une masse liquide recouverte d'une pellicule solide; il est tout d'abord évident que, sans les perturbations dues à la présence du renflement équatorial, la masse entière tournerait tout d'une pièce autour de l'axe polaire; si une différence quelconque avait pu exister entre le mouvement de l'enveloppe et celui du noyau liquide, les frottemens n'auraient pas tardé à la détruire. Les actions perturbatrices de la précession et de la nutation im-

(1) *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, juillet 1868.

priment à l'enveloppe solide un mouvement de rotation extrêmement lent qui se combine avec celui qu'elle possède déjà; la question est de savoir si le liquide intérieur participera à ce mouvement additionnel, ou si la croûte seule en sera affectée. « Pour moi, dit M. Delaunay, il n'y a pas lieu au moindre doute. Le mouvement additionnel dû aux causes indiquées est d'une telle lenteur que la masse fluide qui constitue l'intérieur du globe doit suivre la croûte qui l'enveloppe absolument comme si le tout formait une seule masse solide. Les pressions auxquelles sont soumises les diverses parties de la masse liquide sont si énormes que nous ne pouvons pas nous faire une idée de l'influence que ces pressions peuvent avoir sur le degré de viscosité du fluide dont il s'agit. Mais ce fluide fût-il dans des conditions identiques à celles des liquides que nous voyons autour de nous, cela suffirait pour que les choses eussent lieu comme nous venons de le dire. » M. Delaunay conclut en affirmant qu'à son avis les phénomènes de la précession et de la nutation ne peuvent fournir aucune donnée sur le plus ou moins d'épaisseur de la croûte solide du globe.

Sir William Thomson considère encore la question sous un autre point de vue. Lorsqu'on cherche à déterminer par la théorie la hauteur des marées, on suppose généralement que les eaux seules cèdent à l'attraction luni-solaire, tandis que l'enveloppe solide de la terre n'éprouve aucune déformation sous l'influence des forces qui soulèvent l'Océan. Or il est évident qu'une sphère même entièrement solide se déformerait toujours un peu par l'effet de ces forces, et que la déformation sera plus sensible encore pour une masse en partie liquide. Supposons d'abord que la masse entière du globe puisse céder aux forces qui la sollicitent, aussi facilement que si elle était liquide; dans ce cas, les eaux et l'écorce solide se soulèveront tout d'une pièce, la surface de la mer restera donc toujours à la même distance du fond : il n'y aura pas de marée visible. En admettant que la masse du globe offre une rigidité moyenne comparable à celle du verre, on trouve qu'elle devra encore subir une déformation égale aux 0,6 de celle qu'elle subirait si elle était liquide, et, ce soulèvement étant retranché de celui de la nappe océanique, la hauteur de la marée n'est plus que les 0,4 de ce qu'elle serait sur une enveloppe invariable. En attribuant à la masse terrestre la rigidité de l'acier, sir W. Thomson trouve qu'elle éprouverait encore une déformation égale au tiers de celle d'une sphère liquide, et les marées apparentes se trouvent par là réduites aux $\frac{2}{3}$ de ce qu'elles seraient sur une terre d'une rigidité absolue. Même en tenant compte de l'incertitude dont reste encore affectée la détermination théorique de la hauteur des marées, sir W. Thomson ne croit pas qu'on puisse admettre que la hauteur

réelle ne soit que les 0,4 de la hauteur calculée dans l'hypothèse d'une rigidité absolue; il en conclut que la terre doit avoir une rigidité moyenne supérieure à celle du verre, et peut-être à celle de l'acier. Quant à l'influence que l'élasticité du globe peut exercer sur les phénomènes de la précession et de la nutation, les calculs fondés sur l'hypothèse de la rigidité absolue sont d'accord avec l'observation, et ce résultat semblerait confirmer la conclusion tirée de la considération des marées. Il est vrai que, si la déformation élastique tend à diminuer directement la précession, il existe un effet indirect de cette déformation qui tend à l'augmenter, de sorte que peut-être ces deux effets contraires se balancent à très peu près.

Tout bien considéré, il ne paraît pas d'ailleurs impossible de concilier ces résultats avec l'existence d'une chaleur excessive dans les couches centrales du globe. Il ne faut pas oublier, en effet, que ces couches sont soumises à une pression d'autant plus forte qu'elles sont plus rapprochées du centre. En faisant le calcul avec la loi des densités proposées par M. Roche, on trouve que la pression au centre dépasse 3 millions de kilogrammes par centimètre carré (3 millions d'atmosphères). Nous n'avons aucune idée de ce que peut être l'état physique des corps soumis à de telles pressions. Les expériences sur la résistance des matériaux nous ont appris que de petits cubes de granit s'écrasent sous un poids de 700 atmosphères, le basalte et le porphyre sous des poids de 2,000 et 2,500 atmosphères; quand la pression atteint ces limites, les roches se désagrègent, se pulvérisent intérieurement. Le cuivre, l'acier, la fonte de fer, résistent à des pressions doubles ou triples; mais que deviennent les métaux sous une pression cent fois, mille fois plus forte? Quel est le jeu des forces moléculaires dans un solide ou dans un liquide soumis à une pression de plusieurs millions d'atmosphères en même temps qu'à une température de quelques milliers de degrés? Qu'est-ce que l'état solide ou l'état liquide quand on se place dans ces conditions? Les données nous manquent absolument pour répondre à ces questions, et tout ce qu'on pourrait avancer à cet égard serait purement hypothétique. « On peut comparer les mathématiques, a dit spirituellement M. Huxley, à un moulin d'un travail admirable, capable de moudre à tous les degrés de finesse; mais ce qu'on en tire dépend ce qu'on y a mis, et comme le plus parfait moulin du monde ne peut donner de la farine de froment si on n'y met que des cosses de pois, de même des pages de formules ne tireront pas un résultat certain d'une donnée incertaine. »

R. RADAU.

LÉGENDE DE FAUST

I. Carl Engel, *Deutsche Puppenkomödien*, 1878. — II. Kuno Fischer, *Goethe's Faust. Deutsche Rundschau*, 1879. — III. W. Creizenach, *Versuch einer Geschichte des Volksschauspiels vom Doctor Faust*. Halle, 1879.

Lorsqu'un homme de génie s'empare d'une légende populaire, la transforme et en tire un chef-d'œuvre, il arrive souvent que la légende ne survit pas à ce glorieux enfantement : elle se dessèche et meurt, comme une plante épuisée par une dernière et magnifique floraison. Il n'en a pas été ainsi pour la légende de Faust. Elle a subsisté, en Allemagne, à côté du poème de Goethe. Elle y a conservé, sous sa forme primitive de conte bleu et de drame populaire, son empire sur les imaginations. Elle y est demeurée l'objet de la prédilection des érudits, qui travaillent sans se lasser à en démêler les origines et à en éclaircir les obscurités. Toutes ces circonstances lui donnent un attrait particulier. On sent qu'il y a là une histoire curieuse à retracer et une physionomie originale à esquisser. Les derniers travaux de la critique allemande permettent de le faire avec un degré de certitude suffisant, sinon complet. M. Carl Engel, dans son *Théâtre de marionnettes allemand*, a donné l'un des meilleurs textes connus du vieux drame de *Faust* et a résumé dans une excellente notice la plupart des renseignements que l'on possède sur le héros de la tradition. M. Kuno Fischer a publié un remarquable essai sur le *Faust de Goethe*, où l'ingéniosité n'ôte rien à la largeur des vues. Le volume de M. Wilhelm Creizenach, *Histoire de la pièce populaire du docteur Faust*, appartient aux ouvrages d'érudition pure ; il est utile pour fixer la valeur des textes. Il va sans dire que nous ne saurions entrer ici dans les discussions auxquelles plusieurs points de fait donnent encore lieu après trois siècles de recherches. Notre intention est uniquement de montrer, en nous tenant aux opinions les plus généralement reçues, comment est né ce qu'on a appelé le *mythe magique* de la race germanique ; d'expliquer sous quelles influences il s'est développé, et d'indiquer, s'il est possible, les causes de sa singulière vitalité.

I.

La légende de *Faust* repose sur un fonds de vérité. Il y a eu réellement un docteur Johannes Faust, que Mélanchthon a connu, et dont il est question dans les écrits de plusieurs savans de l'époque. On sait qu'il était né à Knittlingen, dans le Wurtemberg, vers la fin du xv^e siècle; quelques personnes s'opiniâtrent néanmoins à le confondre avec l'associé de Gutenberg, l'imprimeur Johannes Fust, qui a vécu une centaine d'années plus tôt. Le père de Faust était, selon les uns, un savant homme, versé dans la science du droit et personnage important dans sa province. Selon les autres, c'était un pauvre paysan, honnête et craignant Dieu, qui consacra le produit d'un petit héritage à donner de l'éducation à son fils. Il va sans dire que la seconde version est celle des récits populaires. La chronique ne devient tout à fait précise qu'à l'arrivée de Johannes Faust à l'université de Cracovie. Nous savons qu'il s'y distingua dans toutes les branches des études, mais surtout dans la magie, à laquelle il s'adonna particulièrement. La magie blanche, ou l'art de produire des effets surnaturels avec des moyens naturels, faisait alors partie de l'enseignement public de certaines écoles. Les savans du temps, Paracelse tout le premier, ne dédaignaient pas d'en suivre les leçons, qui devaient assez ressembler à des séances de physique amusante. On y apprenait des tours de jonglerie dont un esprit pratique pouvait tirer parti à l'occasion; nous verrons tout à l'heure que le docteur Faust n'y manqua point. Quant à la magie noire, où les démons servaient d'auxiliaires à l'opérateur, on la cultivait aussi, mais sans l'avouer.

Son stage d'étudiant terminé, Faust embrassa une profession particulière au moyen âge; il se fit *scholasticus vagans*, écolier errant: métier adorable, si ceux qui l'exerçaient ne l'avaient gâté. Avoir vingt ans, se bien porter, n'être ni un sot ni un ignorant, et se lancer à pied à travers les grandes Allemagnes; n'avoir nul souci du lendemain, puisque le *scholasticus vagans* exerçait un droit de tribut sur les anciens écoliers; suivre sa fantaisie, coucher à la belle étoile comme Rousseau, comme lui jouir du grand air, du bon appétit gagné en marchant, s'endormir et s'éveiller en rêvant d'aventures étranges, traverser le matin, l'œil au guet, une forêt mal famée, entrer le soir, à l'heure où les fenêtres s'éclairaient, dans une ville aux grands pignons et aux toits aigus; compter sur le hasard, qui sourit toujours à la jeunesse: c'est la poésie même, et c'était la vie de l'écolier errant. Il allait de ci, de là, libre et capricieux comme le vent qui passe, aujourd'hui professeur, remplaçant le pédagogue empêché; demain louant ses services à M. le curé pour entonner la grand'messe, prêchant même à sa place pour peu qu'il l'en priât; bref tenant le milieu, comme le dit très bien M. Carl Engel, entre le

vagabond et le savant. Lorsqu'il avait assez couru, assez vu de pays, assez tâté de tout, il se fixait quelque part, entrait dans la vie régulière; le vagabond disparaissait, le savant seul survivait. Malheureusement, de bonne heure ce fut le contraire qui arriva; le vagabond devint tout l'homme; sa science ne lui servit qu'à faire des dupes et il abusa des privilèges que lui assurait son costume pour se livrer aux industries les moins avouables. C'était le temps où l'on croyait aux philtres, aux charmes, aux élixirs de longue vie, aux cures sympathiques, à la divination, aux évocations d'esprits. Tout cela se payait très cher. Les écoliers errans ne se firent point faute de dire la bonne aventure, d'indiquer les trésors cachés, de vendre des drogues merveilleuses. Le poignard destiné à les protéger dans leurs voyages leur servit à extorquer double et triple tribut aux confrères. Ils eurent, comme Panurge, soixante et dix manières de se procurer de l'argent, dont la plus honnête était de dérober par larcin. La corporation écolière se peupla de charlatans et d'escrocs, et de ces charlatans et escrocs, Faust fut le roi.

Il n'y eut jamais hâbleur plus effronté. A sa sortie de l'université, il commença sa tournée, se vantant en tous lieux de posséder une science merveilleuse et d'accomplir les plus surprenans prodiges. Il s'intitulait philosophe des philosophes, *philosophus philosophorum*, source de la nécromancie, astrologue, physionome, chiromancien, agromancien, pyromancien, etc. Son chien et son cheval, dont il avait fait des animaux savans (ils savaient tout faire, dit le théologien Johann Gast, dans les *Sermones*), aidèrent encore à son renom de magicien auprès de la foule, qui les prenait pour deux diables déguisés. Un accident faillit interrompre, presque à ses débuts, une carrière qui promettait d'être si brillante. Il avait poussé jusqu'à Venise, et là il s'était fait fort de voler dans les airs. On le prit au mot; il tomba et se rompit à moitié le col; mais il n'en devint pas plus sage. Quelque temps après, l'auteur de la *Chronique d'Hirsauge*, l'abbé Trithème, passant par une ville de Hesse, apprit que le docteur Faust, dont le nom était déjà célèbre, se trouvait dans son hôtellerie. Il s'était donné au public pour savoir par cœur, mot à mot, tous les ouvrages de Platon et d'Aristote. L'occasion était bonne de faire ses preuves devant le docte abbé. Aussi le docteur se hâta-t-il de prendre la fuite, laissant pour Trithème une carte de visite ainsi conçue : *Magister Georgius Sabellicus, Faustus junior, fons necromanticorum, magus secundus, chiromanticus, agromanticus, pyromanticus, in hydra arte secundus*. « C'est un bavard et un fourbe » écrivait l'abbé à la suite de cette aventure.

La même année (1507), Faust fit à Kreuznach la connaissance d'un certain Franz von Sickingen, influent dans sa ville, homme très porté au mysticisme. Il l'éblouit par sa jactance, si bien que Franz von Sickingen usa de son crédit pour le faire nommer régent de l'école de Kreuznach, où toutefois il ne demeura guère; certaines gentilleses à

la Scapin l'obligèrent bientôt, malgré ses protections, à gagner lestement au pied, et un ami de Luther, Conrad Mußt, le retrouva dans une taverne d'Erfurth, occupé à pérorer devant un auditoire de badauds. Il s'appelait ce jour-là *Georgius Faustus Helmitheus Hedebergensis*, et il fit à Conrad Mußt l'effet d'un « fripon fieffé. » L'université d'Erfurth fut moins clairvoyante. Elle lui permit d'ouvrir un cours sur Homère. Faust y parlait des héros de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* comme s'il les connaissait personnellement, ce qui encouragea les étudiants à le prier de les leur faire connaître aussi. Il y consentit volontiers, les réunit dans une chambre noire et évoqua en leur présence les principaux personnages d'Homère. Polyphème leur produisit une impression profonde. Il avait une grande barbe rousse, un énorme pieu de fer à la main, deux pieds d'homme lui sortaient de la bouche, et quand il vit toute cette chair fraîche, il ne voulut plus s'en aller; il frappait le sol de son épieu si terriblement que la maison en tremblait, et plusieurs étudiants racontèrent qu'ils s'étaient échappés à grand'peine, car il les avait déjà saisis avec les dents.

Pour récompenser l'université de son hospitalité, Faust offrit de lui procurer pour quelques heures, le temps de les copier, les comédies perdues de Plaute et de Térence. Les théologiens d'Erfurth délibérèrent gravement avec les conseillers de ville sur cette proposition, qu'on décida de rejeter, parce qu'il semblait difficile que le diable ne s'en mêlât pas. Quant à mettre en doute que le docteur fût capable de tenir ce qu'il avait offert, les braves gens n'y songèrent point. Au contraire, peinés de la pensée qu'un homme aussi distingué (*feingelehrt*) se livrait à des pratiques compromettantes pour son salut, ils lui députèrent un franciscain chargé de le convertir. Le moine n'oublia pas l'intérêt de son couvent; il engagea Faust à s'y faire dire beaucoup de messes, mais Faust se moqua de la messe, ce qui décida le conseil de ville à le chasser. Une des rues d'Erfurth a gardé son nom en souvenir du jour où il y fit passer une charrette de foin, attelée de deux gros chevaux, dans un endroit à peine assez large pour un piéton.

L'idée que tout était possible au docteur Faust parce qu'il avait le diable à ses ordres était acceptée de la plupart de ses contemporains. Si une chose doit surprendre dans l'histoire de cet habile charlatan, c'est que les autorités ecclésiastiques, si chatouilleuses à l'endroit de la magie, l'aient laissé faire parade impunément de ses recettes surnaturelles et de ses relations avec l'enfer. Lorsqu'on parcourt les annales de la sorcellerie allemande, du xv^e au xvii^e siècle, et que l'on voit les exécutions de sorciers des deux sexes et de tout âge (des enfans d'un an!) se multiplier par centaines et par milliers, on en vient à admirer le savoir-faire qui permit à ce personnage bruyant et fanfaron de se tirer sain et sauf, trente ans durant, de toutes les aventures. A Worms et aux environs, quatre-vingt-cinq sorcières sont brûlées en une seule

année (1485). A Hambourg, un médecin est condamné au feu pour avoir sauvé une femme abandonnée par la sage-femme. Dans une petite principauté du sud, deux cent quarante-deux personnes, dont plusieurs petits enfans, sont livrées aux flammes dans l'espace de cinq ans. Ailleurs un seul juge, Nicolas Remy, se vante d'avoir brûlé à lui seul, en quinze ans, neuf cents sorciers. Dans la ville de Wurtzbourg, où Faust déclarait publiquement qu'il se chargeait de refaire tous les miracles du Christ, le nombre des victimes se monte à neuf cents en 1659. Il est de six cents dans le diocèse voisin de Bamberg. Des personnes des conditions les plus diverses figurent dans ces holocaustes : artisans, servantes, campagnards, acteurs, bateleurs, étudiants, nobles, bourgeois, magistrats, ecclésiastiques, simples *passans*. Les listes portent des annotations de ce genre : « Le maître de l'hospice, homme très savant. » — « La petite Barbara, la plus joye fille de Wurtzbourg. » — « Un étudiant qui parlait toutes sortes de langues et qui était excellent musicien, *vocaliter et instrumentaliter* (1). »

Assurément il y avait des momens de répit. On conviendra pourtant qu'il fallait une certaine audace pour continuer le métier sous des menaces semblables. Faust ne se laissa pas intimider, bien qu'il eût de temps à autre maille à partir avec la police. Il se fiait à son génie naturel, fertile en expédiens, et aux bons avis de ses nombreux admirateurs, pour dépister les archers, qui arrivaient toujours trop tard ; au moment où ils entraient par une porte, le docteur disparaissait par l'autre sans qu'on pût retrouver sa trace. Il savait d'ailleurs où se réfugier dans les occasions pressantes. Son bon ami l'abbé Entenfuss, qui le faisait venir dans son monastère de Maulbronn pour apprendre de lui les secrets de l'alchimie (2), ne lui aurait pas refusé un asile en cas de besoin. Une seule fois il fut pris. Mais le prêtre auquel on le remit, au lieu de faire brûler son prisonnier, lui demanda des leçons ; il avait été fasciné, comme le sire de Sickingen et tant d'autres. Faust ne tarda pas à reprendre le cours de ses exploits. Ses biographes nous le montrent chevauchant sur un tonneau plein de vin ; un autre jour, il se venge d'un moine inhospitalier en lui envoyant un lutin qui met le couvent sens dessus dessous. Son adresse à s'esquiver est devenue la faculté de se rendre invisible ; son activité remuante lui a valu le don d'ubiquité. Un pareil homme ne pouvait mourir naturellement. On conte que le diable, l'an 1537 ou aux environs, vint chercher son âme au coup de minuit, avec tout le fracas qui accompagne ces sortes de visites. Le matin on trouva le docteur Faust sur le nez, et quand on essaya de mettre le cadavre sur le dos, il se retourna de lui-même. Les sceptiques racontent la chose d'une autre façon. Ils disent que Faust, s'étant

(1) Voir l'ouvrage de M. Moncure Conway, *Demonology and Devil-Lore*.

(2) On montre encore à Maulbronn, dans une vieille tour, un laboratoire que les gens du pays appellent « la cuisine du docteur Faust. »

retiré sur la fin de sa vie auprès de l'abbé Eutenfuss, fut tué par une explosion en s'occupant d'alchimie. L'une et l'autre version sont fondées sur des conjectures, car les documens dignes de foi manquent pour la vieillesse du docteur comme pour son enfance; le lecteur est donc libre de choisir entre les deux.

II.

Loin de décroître après la disparition du héros, la renommée de Faust continua de grandir pendant tout le *xvii*^e siècle. Les circonstances s'y prêtaient. Au milieu du tumulte d'idées produit par la réformation et la renaissance, il se trouvait que l'histoire du remuant docteur fournissait des argumens à toutes les opinions, de sorte que chacun s'en empara et la fit valoir à sa manière. L'église romaine y vit la preuve dont elle avait besoin pour montrer les dangers de la science. Elle considérait le désir de savoir, qui se faisait jour de toutes parts, comme un fruit de la réformation; l'homme qui en avait été possédé au point de sacrifier le bonheur éternel à sa passion lui servit d'exemple pour effrayer ceux que les idées nouvelles séduisaient. Loin de révoquer en doute que Faust eût possédé des pouvoirs surnaturels, elle encourageait cette croyance parmi le peuple, d'abord parce qu'elle la partageait, et puis parce qu'elle y avait avantage; l'église était intéressée à ce qu'on crût au diable, car elle était l'unique recours contre lui, la seule puissance en état de se mettre entre l'enfer et l'homme et d'arracher à Satan, au dernier moment, l'âme du pécheur.

D'autre part, les protestans crurent fermement que les pratiques criminelles dans lesquelles Faust s'était montré passé maître étaient le résultat de ce qu'ils appelaient les idolâtries catholiques, et ils estimèrent d'autant plus urgent de mettre la foule en défiance contre elles que personne sur cette terre ne possédait, selon eux, le pouvoir de remettre les péchés; il ne suffisait donc plus de se repentir pour que le diable, lorsqu'il viendrait chercher sa proie, fût chassé honteusement avec de l'eau bénite et un crucifix. L'influence protestante est sensible dans la plus ancienne biographie connue de Faust. L'auteur anonyme de ce curieux récit, qui fut imprimé à Francfort en 1587, ne perd aucune occasion de faire jouer un rôle ridicule ou fâcheux aux membres du clergé romain. Méphistophélès s'y montre sous l'habit d'un moine, et lorsque son maître lui demande des objets de luxe ou des friandises, il va les chercher dans les logis des prélats. L'une des clauses du contrat qu'il passe avec Faust est que celui-ci ne se mariera pas, le mariage étant agréable à Dieu. Enfin il l'emmène passer trois jours au Vatican, ce qui fournit au chroniqueur l'occasion de décrire les pompes de la cour papale contraires à l'esprit de l'Évangile, et d'insister sur l'impuissance de l'église romaine envers les mauvais esprits; le saint-père et tous ses

cardinaux réunis ne parviennent pas à se défendre contre les deux hôtes invisibles qui les houspillent, mangent dans leur assiette, boivent dans leur verre, et se moquent des exorcismes.

Un troisième courant vint ajouter aux élémens primitifs de la légende un élément nouveau, dont plus tard le génie de Goëthe tirera un parti admirable. La renaissance avait relevé l'idée de la personne humaine, non point seulement quant au corps, mais aussi quant à l'esprit. Elle avait redonné confiance en la puissance intellectuelle de la créature, comme en la valeur de l'individu. Selon une jolie expression de M. Kuno Fischer, elle avait fait croire à la magie personnelle de l'homme. En même temps, elle avait réveillé la notion antique que le secret de la Divinité est caché dans la nature. Elle ne songeait pas à soumettre celle-ci à un examen méthodique; elle la considérait comme une énigme dont un mot mystérieux pouvait donner la clé, et elle demandait ce mot aux sciences occultes; on était persuadé qu'un hasard heureux, tel que la réunion fortuite de deux signes cabalistiques, révélerait à l'humanité le secret de l'univers. En même temps, grâce aux efforts des lettrés, qui travaillaient à répandre la connaissance des écrivains anciens, les yeux s'ouvraient encore à une autre magie, celle de la beauté antique. L'Allemagne, âpre et barbare, contemplant avec éblouissement la Grèce radieuse, et à la foi en la pensée humaine venait s'ajouter la foi en la beauté. Sous cette double influence, le charlatan de l'histoire se transfigura. De magicien vulgaire, Faust devint un nouveau Prométhée, dérochant les secrets réservés à la seule Divinité et amoureux de la beauté éternelle, qui se personnifia dans l'Argienne Héléne. La transformation du type primitif est déjà visible dans le texte du pieux chroniqueur de Francfort, qui ne cherchait certes pas à idéaliser son héros. — « Je veux voir les élémens en face! s'écrie Faust; comme je ne puis obtenir ni de Dieu ni des hommes la force de le faire, je me suis donné à l'esprit infernal afin qu'il m'instruise et que je sache! » Il se perd, comme les Titans, auxquels le narrateur va le comparer, par l'orgueil. — « Faust était si présomptueux dans son orgueil et son arrogance qu'il ne voulait pas songer au salut de son âme; il pensait que le diable n'est pas si noir qu'on le représente, ni l'enfer si chaud qu'on le dit... Il lui arriva comme aux géans, dont les poètes racontent qu'ils entassèrent les montagnes les unes sur les autres et qu'ils voulurent faire la guerre à Dieu. »

Faust achève de se métamorphoser dans un drame populaire qui fut composé un peu après la chronique de Francfort et qui n'a pas quitté la scène allemande depuis trois cents ans. Son amour pour Héléne, cette passion noble que Goëthe glorifie dans le second *Faust*, y cause sa perte au moment où la miséricorde divine le sauvait des conséquences funestes de l'orgueil. Ce drame, qui n'est pas devenu moins cher au public germanique pour n'être plus joué aujourd'hui que par les

marionnettes (1), n'a malheureusement été imprimé que fort tard. Les textes que nous en possédons ont été modifiés au gré de plusieurs générations de directeurs de théâtre et de montreurs de marionnettes, qui l'accoutumèrent au goût de leur temps et de leur public. Mais, malgré les altérations et les interpolations, la vieille pièce de *Faust*, telle que M. Carl Engel nous la donne dans son *Théâtre de marionnettes allemand*, conserve des traces très nettes du conflit d'idées et de sentimens au milieu duquel elle est née. Elle se recommande par là à notre attention, et nous allons l'analyser brièvement.

Le prologue du *Docteur Johann Faust* se passe aux enfers. Gœthe osera le transporter dans le ciel. L'idée de faire converser Dieu avec des diables qui l'appellent familièrement *le vieux* n'aurait sans doute pas été admise, au lendemain de Luther et de Calvin, par la censure ecclésiastique chargée de veiller à la moralité de la scène. C'est donc de Pluton que Méphistophélès reçoit la mission de tenter Johann Faust, « homme à l'esprit vigoureux et hardi, mécontent de lui-même et du monde. » Au premier acte, le rideau se lève sur le cabinet de travail du docteur, qui est en train de méditer sur la nature humaine. — « L'homme veut goûter à toutes les sciences; il aime le changement; il n'est jamais content de son sort : le mendiant veut devenir bourgeois; le bourgeois, noble; le noble, prince; le prince, roi; le roi, empereur. Il n'y a pas sous le soleil une créature vivante qui ait atteint le bonheur et la perfection dans la mesure de ses désirs. — Et toi aussi, Faust, tu n'es pas content de ton état. J'ai étudié toutes les sciences, l'Allemagne connaît le nom de Faust, — mais à quoi me sert tout cela? — Mes désirs restent inassouvis. — Ah! tout cela est trop peu de chose pour mon esprit. — J'ai honte de moi, — c'est pourquoi j'ai résolu de m'adonner à la nécromancie. »

A ce mot de nécromancie, il est interrompu par son bon génie, qui l'engage à continuer plutôt l'étude de la théologie, par laquelle il deviendra le plus heureux des hommes. Son mauvais génie le rassure en lui disant que par la nécromancie il deviendra, non-seulement le plus heureux des hommes, mais encore le plus savant. Il se laisse tenter et ouvre un livre de magie envoyé par un donateur inconnu. Les esprits infernaux obéissent à ses évocations, et alors a lieu la scène célèbre, imitée par Lessing dans son *Faust* inachevé, où le docteur interroge les démons avant de les prendre à son service.

FAUST.

— Toi, le premier à ma droite, comment t'appelles-tu, et quelle est ta vitesse?

LE DÉMON.

— Je m'appelle Asmodi, et je suis aussi rapide que le limaçon sur la baie.

(1) Voir l'*Histoire des marionnettes en Europe*, par M. Charles Magnin.

FAUST.

— Va-t'en! Hors d'ici, prince de la paresse! Et toi, à ma gauche, comment t'appelles-tu?

LE DÉMON.

— Je m'appelle Auerhahn.

FAUST.

— Et quelle est ta vitesse, Auerhahn?

AUERHAHN.

— Je suis rapide comme la flèche.

FAUST.

— Ce n'est pas assez pour moi. Va-t'en! Et toi, petit velu, qui es-tu?

LE DÉMON.

— Je m'appelle Fitzliputzli, et je suis rapide comme l'aile de l'oiseau le plus vite.

FAUST.

— C'est mieux que les autres, mais c'est encore trop lent pour moi. Va-t'en.

Ainsi de suite, jusqu'à l'arrivée de Méphistophélès, qui déclare être aussi rapide que la pensée humaine. Faust lui donne rendez-vous la nuit suivante pour conclure un pacte.

Au second acte, Faust est de nouveau seul. Les démons de l'avarice, de la volupté, de l'orgueil et des autres péchés capitaux viennent le tenter. Il les chasse honteusement. Ce qu'il veut, c'est savoir : — Méphistophélès aura-t-il le pouvoir de remplir le vide intérieur dont je souffre? Pourra-t-il répondre à toutes mes questions sur ces obscurs secrets qui sont cachés à nous autres hommes? — A l'arrivée de Méphistophélès, il se hâte de lui poser ses conditions : — Tu me serviras fidèlement pendant vingt-quatre ans.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

— Vingt-quatre ans! Mais c'est une éternité! La moitié serait bien assez.

FAUST.

— Du tout. Vingt-quatre ans, à trois cent soixante-cinq jours par année.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

— Allons! accordé. Après?

FAUST.

— Tu ne me laisseras jamais manquer d'argent; tu me fourniras abon-

damment toutes les nécessités de la vie, tu me feras jouir de tous ses plaisirs.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

— Bon. Après ?

FAUST.

— Tu me découvriras toutes les sciences et tous les arts cachés du monde...

MÉPHISTOPHÉLÈS.

— Passe encore pour cela.

FAUST.

... Et tu répondras fidèlement et véridiquement à toutes mes questions, soit sur les choses temporelles, soit sur les spirituelles.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

— Si je le puis, très volontiers.

Ces deux dernières clauses sont les clauses importantes; le reste n'est que menus détails, qui ne souffrent point de difficultés. Après Faust, c'est à Méphistophélès de fixer ses conditions. La première est de ne pas se marier; la dernière est d'appartenir corps et âme au diable au bout des vingt-quatre ans. Le docteur chicane un peu sur quelques articles; il a du respect humain, et il est choqué de ce que Méphistophélès, à qui il vend son âme, lui interdit d'aller au sermon. — « Songe donc à ma position! lui dit-il; on me prendra pour un athée? » — Ce singulier scrupule vaincu, il se décide à signer le contrat, en se disant à part lui qu'il sera plus malin que le diable et qu'il trouvera moyen de rompre le marché avant l'expiration du délai.

Le troisième acte est consacré à la course de Faust à travers le monde, sous la conduite de Méphistophélès. Les prodiges se succèdent. Cette partie de la pièce, qui prête à une mise en scène brillante, offre peu d'intérêt à la lecture. Nous passons donc immédiatement à l'acte IV^e et dernier, où le docteur, rassasié, lassé de tout, regrette son imprudence et le bonheur éternel perdu. Accablé de repentir, et aussi de frayeur, il voudrait se délivrer du démon, recommencer une autre vie. Il cherche comment il pourra amener Méphistophélès à briser lui-même le pacte qui les lie. — Je veux, lui dit-il, t'interroger sur des choses importantes. Notre contrat t'oblige à me répondre la vérité.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

— Parle.

FAUST.

— Parle-moi donc du ciel et de ses splendeurs, des élus et de leurs joies. Dis-moi si je pourrais encore devenir un enfant de la béatitude.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

— Je n'en sais rien.

FAUST.

— Il faut que tu me le dises. Tu y es obligé.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

— Je n'ose pas !

FAUST.

— En vertu de notre contrat, tu es forcé de parler !

MÉPHISTOPHÉLÈS (*avec angoisse*).

— Je ne peux pas !

FAUST.

— Alors je t'exorcise !

Méphistophélès s'enfuit en poussant un cri, Faust se jette à genoux et prie. Il va être sauvé quand le démon, sentant sa victime lui échapper, s'avise de lui envoyer Hélène, ou la beauté idéale. Dans les idées de l'auteur du drame populaire, la tentation était irrésistible, et en même temps il y avait crime à y succomber. — « Viens ! s'écrie Faust éperdu, en apercevant Hélène. Tu seras mon tout ! Tu seras ma compagne pour toujours ! » — Il veut la saisir dans ses bras. Hélène se change en une furie qui lui reproche ses péchés, et Méphistophélès triomphant lui annonce qu'il est irrévocablement damné ; la nuit prochaine, au coup de minuit, les diables viendront chercher son âme. Les scènes qui suivent sont d'une grande puissance dramatique. Le malheureux Faust, torturé, dévoré de remords, erre à travers l'obscurité dans les rues désertes. En quelque lieu qu'il fuie, il entend, comme la Marguerite de Goëthe à l'église, une voix mystérieuse. Cette voix lui arrive du tribunal de Dieu, où son procès s'instruit en ce même moment.

LA VOIX.

— *Fauste ! præpara te !*

FAUST.

— Maintenant, Faust, prépare-toi aux tourmens éternels ! Le prince de l'enfer t'appelle ; il t'attend ; tu vas recevoir la juste punition de tes péchés. (Il fuit.)

LA VOIX. (Dix heures sonnent.)

— *Fauste ! accusatus es !*

FAUST.

— Maintenant, Faust, on t'accuse à cause de tes péchés. Malheureux ! Où trouverai-je des consolations, où trouverai-je du secours ? Dans mon angoisse, le vaste monde me paraît trop étroit. L'aiguillon qui pique ma conscience est au dedans de moi ; il n'y a plus de salut, plus de

grâce à espérer. Oui, oui, je suis accusé à cause de mes péchés. (Il se jette à genoux.

LA VOIX. (Onze heures sonnent.)

— *Fauste! judicatus es!*

FAUST.

— Maintenant, Faust, tu es jugé. La sentence est prononcée. La verge a été rompue sur toi. Je vois déjà l'enfer s'ouvrir devant moi. O longue éternité, que vais-je devenir!..

LA VOIX. (Minuit sonne.)

— *Fauste! Fauste! in æternum damnatus es!*

FAUST.

— Maintenant, Faust, tu es damné. J'entends l'annonce de la mort et du châtement... Il vient! Je l'entends! C'en est fait de moi! Malheur à ma pauvre âme; elle est perdue pour l'éternité!

Nous avons laissé de côté la partie comique de la pièce, représentée par Wagner, le fidèle *famulus* du docteur, par Hans Wurst, son valet, et par quelques diables de second ordre qui poursuivent Hans Wurst de leurs agaceries. Les plaisanteries de ces personnages, assaisonnées au plus gros sel, ne sauraient se passer des jeux de scène traditionnels qui les accompagnent à la représentation. Privées du secours des acteurs, leur intérêt n'est pas assez vif pour faire oublier qu'elles ralentissent, en se prolongeant démesurément, l'action du drame étrange dans lequel elles sont enchâssées. Quant au rôle de Marguerite, dont on s'étonne peut-être de n'avoir trouvé aucune mention, il a été entièrement créé par Goëthe; il n'existe pas, même en germe, dans la vieille pièce.

Celle-ci n'a pas manqué de commentateurs pour en expliquer le sens supérieur et caché. On comprend qu'il soit tentant de soumettre à une analyse raffinée et subtile une œuvre où l'on croit trouver le résumé de la pensée d'un grand peuple à une époque critique de la vie de ce peuple. La question est de savoir si en raffinant et en subtilisant on ne va pas plus loin que n'avaient été les instincts de la foule, lorsqu'ils enfantaient l'histoire de l'homme puni pour avoir voulu conquérir par des moyens criminels les seuls biens réellement enviables de la terre : la toute science et la toute beauté. Pour notre part, nous ne pouvons lire certaines interprétations trop ingénieuses sans nous rappeler le plaisir malin que prenait Goëthe à encourager les critiques de son temps, lorsqu'ils peinaient à découvrir dans les phrases les plus simples de son *Faust* des sens symboliques auxquels lui-même n'avait jamais songé. Que leur exemple nous profite. Ne cherchons pas un plan

rigoureux, une pensée parfaitement suivie dans ce qui fut le produit d'un monde d'aspirations confuses où toutes les contradictions trouvaient place, où l'amour naissant de la science était associé à l'amour persistant du fantastique, où le mysticisme et la superstition du moyen âge vivaient à côté de la froide raison protestante et de la lumineuse poésie grecque, où Luther ne se débarrassait du diable qu'en lui jetant un encier à la tête. La légende de Faust s'est formée de ces élémens si divers, comme le génie de l'Allemagne moderne, et en même temps que lui. Ce rapprochement nous livre peut-être le secret de sa faveur persistante. Chaque peuple a dans son histoire une époque décisive où son génie prend sa forme définitive. Pour l'Allemagne, cette époque se place dans la période qui a suivi la grande impulsion donnée par la réformation et la renaissance et qui a précédé l'effondrement de la guerre de trente ans, c'est-à-dire exactement au moment où la tradition qui nous occupe se définissait et se complétait. La trace des impressions qu'un peuple a reçues dans une pareille crise ne s'efface plus; il n'oublie jamais les émotions qu'il a alors subies, les rêves qui l'ont ou charmé ou effrayé; il semble qu'il ait retrouvé pour cet instant unique la vivacité d'impressions de l'enfance et sa ténacité de mémoire. Les aventures tragiques du docteur Faust sont restées étroitement liées dans le souvenir de l'Allemagne à la période de transition, de lutte et d'écllosion. C'est pourquoi Goëthe a pu y trouver le thème d'un poème national; c'est encore pourquoi le poème national n'a pas fait oublier l'humble récit populaire. Celui-ci contenait l'impression naïve des sentimens que Goëthe a si magnifiquement traduits. L'Allemagne a admiré et aimé comme elle le méritait l'interprétation de son grand poète; elle n'a pas retiré sa tendresse au conte pieux dans lequel elle revoit comme en un miroir les sentimens qui furent les siens au moment où elle s'éveillait du long rêve du moyen âge.

ARVÈDE BARINE.

REVUE LITTÉRAIRE

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AVANT 1789.

Les études relatives à l'ancien régime sont entrées depuis quelques années, pour le plus grand profit de l'histoire, dans une voie nouvelle. Il y avait beaucoup à faire, et l'on a vraiment beaucoup fait. Nous avons assez indécemment oublié que nous étions les fils de nos pères : nous commençons à nous en ressouvenir. On parlait de l'ancien régime : on le connaissait peu. On croyait volontiers qu'en 1789 il s'était effondré tout d'un coup, d'une ruine complète, et qu'il n'en était, non plus que de la Bastille, demeuré pierre sur pierre. On s'est aperçu qu'on se trompait, et l'on a pris la résolution de l'étudier avant de le juger. Quand le malade résiste au mal et que pour l'emporter il faut une crise aussi violente que la crise révolutionnaire, on a compris qu'il fallait que le malade eût la vie dure. C'est à Tocqueville qu'appartient l'honneur de l'avoir compris. Les érudits se sont donné la tâche de remplir le programme de recherches qu'il avait tracé. En ce moment même, province par province, département par département, ville par ville, ils sont en train de dresser la carte historique de l'ancienne France. Les uns, par exemple, écrivent la monographie du village sous l'ancien régime et tâchent à préciser les traits les plus généraux de l'administration communale sous la monarchie (1). Les autres, plus modestes, et limitant leurs investigations aux archives d'une seule province, nous y font connaître dans le dernier détail les hommes et les choses à la veille du mouvement révolutionnaire (2). Il y en a qui se bornent à publier des pièces (3). Il y en a qui se réduisent à l'étude statistique

(1) A. Babeau, *le Village sous l'ancien régime*; Paris, 1879, Didier.

(2) L'abbé Mathieu, *l'Ancien Régime dans les provinces de Lorraine et Barrois*; Paris, 1879, Hachette.

(3) Gazier, *Lettres à Grégoire sur les patois de France*; Paris, 1879, Pedone-Lauriel.

d'une seule question, telle que la question de l'instruction primaire avant 1789 dans les pays qui depuis ont formé tel ou tel de nos départemens. En nous aidant des premiers, c'est de ceux-ci surtout que nous voudrions, — très brièvement, — résumer les travaux. Il semble en effet que l'on puisse, dès à présent, indiquer les grandes lignes, peut-être encore un peu flottantes, mais déjà suffisamment précises, d'une histoire de l'instruction primaire sous l'ancien régime.

C'est, je crois, M. Léopold Delisle qui, dans son savant ouvrage sur *la Condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*, dirigea le premier, voilà bientôt trente ans, la curiosité des érudits vers cette question de l'instruction primaire. Il avait prouvé par des textes et par des faits que l'instruction primaire, en Normandie du moins, était beaucoup plus largement répandue qu'on ne le pensait, et qu'en plein *xiii^e* siècle, dans cette nuit légendaire du moyen âge, non loin des vives clartés que jetaient les universités, d'humbles lueurs avaient aussi brillé dans nos campagnes. Dans les écoles rurales de ce temps-là, sans doute, l'instruction religieuse tenait la première place, mais « on ne peut douter qu'on y enseignât aussi la grammaire, » et l'on y formait surtout des clercs, destinés plus tard à la prêtrise, mais « on initiait à l'art de la lecture et de l'écriture un certain nombre de paysans. » Des recherches nouvelles, faites par M. de Robillard de Beaurepaire, ont confirmé depuis lors, pour le diocèse de Rouen, et même singulièrement étendu les conclusions de M. Delisle (1). Enfin, plus récemment, un autre érudit, M. Siméon Luce, dans une histoire de *Bertrand du Guesclin*, reprenant incidemment la question, élargissant le sujet, a cru pouvoir dire, sur des preuves nouvelles et pour une autre province, qu'il n'était guère au *xiii^e* siècle de commune rurale qui ne possédât son école.

On a demandé là-dessus comment et par quel miracle ce progrès commencé s'était brusquement interrompu? Il n'y a pas de miracle, et la réponse est facile. Philippe de Valois est monté sur le trône de France, et la guerre de cent ans a commencé. Cent ans de guerre, et d'une guerre soutenue tout entière sur le sol français, changent la face de bien des choses. Quand le roi de France n'était plus que le roi de Bourges, il faudrait avoir l'étonnement facile pour s'étonner qu'on ne songeât guère à l'instruction du peuple dans un royaume occupé tout entier par l'Anglais. Autant vaudrait s'étonner que nos assemblées révolutionnaires n'aient rien fait ou presque rien pour l'instruction primaire que des rapports et des réglemens. *Silent leges inter arma*. Chacun sait au surplus que, si les Valois sont au premier rang parmi les princes protecteurs de ce qu'on pourrait appeler les parties brillantes de la civilisation, il y a beaucoup à dire, depuis Philippe VI jus-

(1) *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, tomes xx et xxvi.

qu'à Henri III, sur la manière dont ils ont compris, pour la plupart, leurs devoirs envers la France. Et pourtant même alors la décadence ne fut pas si complète que les ordonnances des rois ne portent la trace de l'intérêt qu'ils attachent à la diffusion de l'enseignement. Quand, par exemple, ils octroient à telle ville une érection d'officiers municipaux, on voit figurer, comme une clause de style, parmi les attributions des consuls, le droit de nommer des maîtres d'école. Il y avait donc des maîtres d'école. La décadence ne fut pas si profonde que le pays en oubliât les bienfaits de l'instruction. En 1492, dans un hameau de Normandie, à la Haye du Theil (350 habitans), nous voyons « que les parens et amis de Marion Boucher, qui vient de perdre son père, la baillent à sa mère et à son tuteur à garder, nourrir et gouverner pendant trois ans, pendant lequel temps ils seront obligés la tenir à l'école et lui trouver livres à ce nécessaires (1). » On s'intéresse donc, dès lors, même à l'éducation des filles. Je ne nie pas d'ailleurs qu'il y ait une lacune dans l'histoire de l'instruction primaire. Que si vous ajoutez à la guerre de cent ans les dernières guerres féodales et les guerres de religion, vous comprendrez aisément qu'il y en ait une et qu'il faille attendre jusqu'à la fin du xv^e siècle, ou même jusqu'au milieu du xvii^e siècle, pour voir l'enseignement commencer à se relever de ses ruines.

L'église donna l'impulsion pour la seconde fois. Parmi les nombreux documens rassemblés dans un intéressant ouvrage par M. de Fontaine de Resbecq (2), je vois que le concile de Trente a voulu « qu'auprès de chaque église il y eût au moins un maître qui enseignât la grammaire gratuitement aux clercs et autres pauvres écoliers. » Évidemment, et M. de Fontaine a raison de le faire observer, c'était en vue d'abord de l'éducation religieuse et du recrutement des autels que les pères du concile enjoignaient la multiplication des écoles. Non pas, à la vérité, comme on l'a soutenu, « que l'esprit du clergé catholique soit entièrement opposé aux progrès des lumières et de la raison » et non pas que l'église, en aucun temps, ait négligé la cause de l'instruction, mais parce qu'à des attaques nouvelles il fallait opposer une tactique nouvelle. « J'affirme, avait dit publiquement Luther, que l'autorité a le devoir de forcer ceux qui lui sont soumis à envoyer les enfans à l'école... C'est pourquoi je veille, autant que j'y puis veiller, à ce que tout enfant en âge d'aller à l'école y soit envoyé par le magistrat. » Le concile suivait le protestantisme sur son propre terrain et retournait contre lui ses propres armes. Les historiens de l'instruction primaire auront à rechercher si d'ailleurs les pays protestans ont suivi le conseil de Luther aussi fidèlement et surtout aussi promptement qu'on se plaît quelquefois à le dire. Ils trouveront peut-être de bonnes raisons d'en douter. Ils ne feront pas mal

(1) De Beaurepaire, *Recherches, etc.*

(2) De Fontaine de Resbecq, *Histoire de l'enseignement primaire avant 1789 dans les pays qui ont formé le département du Nord*; Paris, 1878, Champion.

encore d'examiner pourquoi le protestantisme naissant devait nécessairement prendre en main, comme on fait une cause urgente, la cause de l'enseignement populaire. Je recommande à leur attention ce texte d'un réformateur : « La grande majorité reçut avec empressement la doctrine où l'on enseigne que ce par quoi nous sommes justifiés, c'est la foi et nullement les bonnes œuvres, pour lesquelles ils ne se sentent pas la moindre inclination. » On dut remplacer, pour « la grande majorité », par la discipline de l'école cette discipline des bonnes œuvres que la doctrine célèbre de l'imputation était venue détruire.

Admettons cependant qu'on ne scrute les intentions de personne et disons au moins que, si le protestantisme s'imposa la loi de répandre abondamment l'instruction, le catholicisme suivit sans retard l'exemple qu'on lui donnait.

Je vois qu'aux états-généraux d'Orléans, en 1568, le tiers état demanda « qu'une prébende fût affectée, dans chaque église cathédrale ou collégiale, à l'entretien d'un précepteur qui aurait pour charge d'instruire gratuitement la jeunesse et sans salaire. » La noblesse alla plus loin. Le tiers état n'avait demandé que *l'instruction gratuite*, la noblesse demanda *l'instruction obligatoire* en demandant que le clergé prélevât sur le revenu des bénéfices « une contribution pour stipendier des pédagogues et gens lettrés en toutes villes et villages... et seront tenus les pères et mères, à peine de l'amende, envoyer leurs enfans à ladite école. » Ces vœux n'obtinrent qu'une médiocre satisfaction. Les premiers états de Blois en 1576, et les seconds en 1588, les renouvelèrent expressément. Cette fois, ce fut le clergé qui prit l'initiative et qui demanda « que, dans tous les bourgs et même dans les villages, les évêques instituassent un maître, précepteur d'école, pour instruire la jeunesse, lequel serait stipendié par les paroissiens, tenus de faire instruire leurs enfans (1). » Malheureusement, dans ces années de luttes civiles, compliquées de guerres étrangères, les circonstances ne se trouvèrent pas de sitôt favorables à la réalisation de ces louables intentions.

Ici se place dans notre histoire, non pas une « réforme, » mais, comme disait Bossuet, une « réformation » de l'église nationale, une renaissance de la discipline religieuse et de la ferveur chrétienne, à laquelle on n'a pas peut-être accordé toute l'attention qu'elle mérite. On n'a pas fait la part assez belle aux Bérulle, aux saint Vincent de Paul et à l'histoire de leurs fondations. Port-Royal non plus et le jansénisme ne tiennent pas le rang qu'ils devraient tenir. On s'élève de nos jours, et l'on a raison, contre cette manière d'écrire l'histoire qui se réduirait à mentionner des dates et des faits; on demande, et c'est justice, que le peuple ait son histoire aussi; mais l'histoire des idées, l'histoire des idées religieuses et morales surtout, ne saurait nous être indiffé-

(1) Voyez les textes dans *l'Histoire des états-généraux*, de M. George Picot.

rente, ou plutôt n'est-ce pas la véritable histoire? Or en ces belles années, où du bruit de leurs grandes actions les Henri IV et les Richelieu remplissent le devant de la scène, toute une forte génération grandit qui sera la génération du siècle de Louis XIV, et dont la piété connue, il est vrai, toutes les défaillances, mais fut, en somme et tout pesé, si profondément sincère. C'est alors que se fondèrent toutes ces grandes congrégations qui toutes ou presque toutes se donnèrent pour tâche la diffusion de l'enseignement.

Le pouvoir royal, pour lui, ne s'occupa sérieusement de l'instruction primaire que lorsqu'il y vit, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, un moyen de pallier les désastreuses conséquences de ce grand coup d'état. Il ne suffisait pas d'avoir chassé les ministres, il fallait les remplacer. C'est à cette occasion que l'ancienne monarchie posa le principe de l'enseignement obligatoire : « Enjoignons à tous pères, mères, tuteurs et autres personnes qui sont chargées de l'éducation des enfans, et nommément de ceux dont les pères et mères ont fait profession de la religion prétendue réformée, de les envoyer aux dites écoles et au catéchisme jusqu'à l'âge de quatorze ans. » La déclaration est de 1698. Une déclaration de 1724 réitéra les mêmes prescriptions et chargea de plus « les procureurs fiscaux de se faire remettre tous les mois la liste des enfans qui n'iraient pas aux écoles, afin de faire poursuivre les pères, mères, tuteurs et curateurs chargés de leur éducation. » Que des écrivains, entraînés par l'esprit de parti, citent ces textes sans autre commentaire, et qu'ils présentent ces déclarations, assez remarquables d'elles-mêmes, comme des déclarations ou édits sur l'instruction, dont la diffusion de l'enseignement serait le seul but, je ne m'en étonne pas, mais je ne comprends pas pourquoi M. Babeau s'écarte ici de son impartialité habituelle. Ce n'est vraiment pas assez de dire « que Louis XIV, pour faire élever les enfans des protestans dans les principes du catholicisme, n'hésita pas à décréter pour tous l'instruction primaire obligatoire. » Il fallait dire encore que la longue *Déclaration* de 1698 d'où l'on fait cet extrait était intitulée : *Déclaration concernant la religion*. Il fallait rappeler surtout que la *Déclaration* de 1724 est cette déclaration fameuse contre les protestans, par où le duc de Bourbon, le méprisable amant de la marquise de Prie, s'imaginait, dans sa férocité naïve, continuer la tradition de Louis XIV en aggravant les dispositions de l'édit de 1685. Que sert-il en vérité de dissimuler les choses, et ne se trouvera-t-il pas toujours quelqu'un pour les rétablir dans leur vérité? Oui, ce fut dans un intérêt politique, dans une intention de prosélytisme religieux que le gouvernement de Louis XIV et le gouvernement de Monsieur le Duc s'occupèrent de l'instruction primaire. Eh bien, que nous importe? Ils s'en occupèrent : voilà le fait. Un grand bien sortit d'un grand mal, si l'on veut. En fut-il moins un bien? Je pourrais demander quel est le prince ou le gouvernement qui ne mêle pas à ses intentions les plus

généreuses quelques vues d'intérêt et de prosélytisme politique. Je pourrais demander si, dans le temps où nous sommes, ceux qui réclament avec le plus d'ardeur l'instruction obligatoire voudraient nous donner à croire qu'ils travaillent à la propagation des idées qu'ils détestent? Ceci serait nouveau dans le monde. Je me contenterai de demander si nous avons des opinions pour les garder ou pour les répandre? Poser la question, c'est l'avoir résolue. Ni la parole ne vaudrait la peine d'être parlée, ni l'instruction d'être distribuée, si la parole et l'enseignement n'étaient pas le légitime instrument de domination des intelligences et des âmes.

Aussi, pendant tout le xviii^e siècle, voyons-nous les évêques travailler de toutes leurs forces à l'établissement des petites écoles. « Nous exhortons les curés, dit un évêque de Grenoble, de s'appliquer à l'établissement des petites écoles dans les paroisses, par toutes les voies que la charité leur inspirera. » L'évêque de Boulogne s'exprime en ces termes : « Convaincus que rien ne contribue davantage à former de bons chrétiens que la bonne éducation des enfans, nous croyons aussi que rien ne mérite plus notre attention et celle des curés que l'établissement des maîtres d'école... Nous désirons qu'il y en ait un dans chaque paroisse de notre diocèse, qui ait soin de tenir bonne école. » L'évêque de Dijon, moins verbeux, ne désire ni n'exhorte ; il ordonne : « s'il se trouve dans notre diocèse quelques paroisses qui soient sans recteur d'école, nous ordonnons aux curés et vicaires desdites paroisses de veiller à ce qu'il y en soit établi. » Ils vont plus loin. Le gouvernement de Louis XIV, depuis 1685, avait affecté les biens des consistoires protestans ou des religionnaires fugitifs « à l'établissement de recteurs ou de maîtres d'écoles » de préférence à toute autre affectation, et plutôt même « qu'à la réparation des églises. » Les évêques entrent volontiers dans cette pensée. « Inspirez, disent les statuts synodaux de Toul et de Châlons, inspirez à ceux qui veulent faire des fondations au profit de l'église, de les attribuer à cette bonne œuvre » de l'établissement des écoles. La *Correspondance des intendans avec les contrôleurs généraux* nous signale en effet, dans tel village de quatre-vingts feux et de trois cents âmes environ, des « fondations considérables » en faveur des écoles. On trouvera dans le livre de M. de Fontaine de Resbecq, pour la seule province de Flandre, une quantité considérable de ces « fondations. » Tantôt ce sont des nobles, comme en 1660 (1), Louis de Croix, écuyer, seigneur de Gourguemez, qui donne un capital de 28,000 florins pour l'entretien et l'instruction de « 12 pauvres orphelins ; » tantôt c'est un prêtre comme en 1686 Denis Francquet, qui complète l'œuvre de Jean Lenglard, chanoine de Séclin, en « érigeant une école de filles en même forme de l'école de garçons présentement établie par les biens » de ce dernier ; tantôt c'est une simple bourgeoise, comme en 1688 « Jeanne

(1) Quelques années, par conséquent, avant la réunion.

Ramery, veuve du sieur Beaudoin Sturtellaghem, en son vivant marchand », qui lègue une rente et une maison dans laquelle « trois filles dévotes et craignant Dieu seront tenues de recevoir les pauvres honnêtes filles n'ayant moyen de payer écolage jusqu'au nombre de cent cinquante. »

Je ne voudrais pas exagérer la valeur de ces citations ni l'importance de ces menus faits. On pourrait sans peine les multiplier, mais il faut bien avouer que de ces fondations le grand nombre sont plutôt fondations charitables que fondations scolaires. Il n'est pas douteux pourtant qu'on y apprit pour le moins la lecture, l'écriture, un peu de calcul peut-être, et dans les grandes villes, un métier. D'autre part, à défaut de la sollicitude des pouvoirs publics, les habitans même des campagnes connaissent déjà les bienfaits de l'instruction et déjà savent fort bien mener eux seuls leurs petites affaires. On voit dans la *Correspondance des contrôleurs généraux* que l'un des premiers soins d'une humble commune déchargée de ses dettes et libre désormais de sa petite fortune est de se procurer un maître d'école ou de traiter avec quelqu'une des grandes congrégations enseignantes, oratoriens et jésuites. Vers le milieu du xviii^e siècle, on s'adressera de préférence aux frères ignorantins. A la campagne, voici comment se passent les choses. Les notables habitans de l'endroit se réunissent, annoncent à la ronde ou font annoncer par leur curé l'intention qu'ils ont ou de nommer ou de remplacer un maître d'école et parmi les candidats qui se présentent, en choisissent un à l'élection, sauf d'ailleurs approbation de l'intendant. Car on votait beaucoup, sous l'ancien régime, dans la commune rurale; on y votait même trop. Je veux dire qu'il n'était pas toujours sans danger que « la sage-femme » fût élue par les matrones de la localité. M. Babeau nous apprend qu'en 1788 l'usage subsistait dans cent cinquante paroisses de la subdélégation sur cent soixante-dix. Il subsistait aussi, dans les villages de Lorraine, d'après le livre de M. l'abbé Mathieu. Dans les dernières années du xviii^e siècle, on essaya de porter remède à l'insuffisance notoire de ces sages-femmes improvisées en instituant des cours gratuits d'accouchemens. On a constaté l'existence de ces cours à Moulins, Alençon, Rouen, Albi, Nancy. En 1784, pour le diocèse d'Albi, quarante-trois femmes y assistaient régulièrement (1).

Quant à la nomination du maître d'école, elle se faisait par les notables, « à l'issue de la messe paroissiale. » Elle était quelquefois authentiquée par un acte en forme, véritable contrat qui stipulait expressément les obligations du maître d'école et les émolumens consentis par la communauté. Quelques-uns de ces actes ont été publiés, l'un par M. de Fontaine de Resbecq, il est daté de 1777, pour le département du Nord; l'autre, pour le département de l'Aube, par M. Babeau,

(1) Rossignol, *les Petits États d'Albigeois*.

il est daté de 1712. Dans certaines localités, une sorte de jury faisait subir aux candidats tantôt un interrogatoire, tantôt un véritable examen. On a retrouvé des sujets de composition donnés à Bourbourg, en 1764, à quatorze candidats qui se disputaient la place; — ils firent une dictée d'orthographe en français, une dictée d'orthographe en flamand, une page d'écriture, savoir, trois lignes en *petit gros*, deux lignes en *moyenne*, deux lignes en *ronde* et huit lignes en *fine* (1), une addition, une multiplication, un problème sur la règle de trois et un problème sur la règle de société. Mais d'ordinaire on s'en rapporte au bon jugement du curé d'apprécier les titres et la capacité du candidat. Il y a des raisons nombreuses à cette ingérence du curé dans les affaires de l'école. La première, — je ne dis pas la meilleure, — c'est que le maître est engagé « pour chanter à l'église, assister le sieur curé au service divin et à l'administration des saints sacremens, pour l'instruction de la jeunesse, pour sonner l'Angelus le soir, le matin et à midi, et à tous les orages qui se feront pendant l'année, puiser l'eau pour faire bénir tous les dimanches, balayer l'église tous les samedis, faire la prière tous les soirs depuis la Toussaint jusqu'à Pâques (2). » Il semble que son devoir d'enseigner soit en quelque sorte noyé dans la foule de ses autres occupations, et qu'il rende plus de services au « sieur curé » personnellement qu'à la jeunesse du pays. Ce n'est pas là, comme le remarque fort à propos l'abbé Mathieu, ce gros monsieur d'instituteur que connaissent aujourd'hui nos campagnes. Aussi la science de ce brave homme d'ancien régime est-elle assez légère, et ce qu'il donne d'instruction se réduit à peu de chose : la lecture, l'écriture, le calcul, quelquefois, dans quelques gros bourgs privilégiés, le plain-chant et les rudimens du latin. Ajoutez que pour une grande partie du territoire, nul, pas même le curé, dont c'est le devoir, ne paraît tenir la main à l'exécution de l'obligation scolaire. Les institutions, édits, ordonnances, réglemens, en tous lieux comme en tout temps, sont nécessairement ce que les hommes les font. Et là surtout fut le vice, en France, de l'ancien régime. Malgré la haute sagesse de quelques-uns de nos rois et de nos ministres, malgré les efforts accomplis depuis Richelieu vers la centralisation, malgré le nombre déjà considérable des agens et fonctionnaires de toute sorte, malgré leur zèle et leur probité déjà proverbiale, le désordre administratif était partout, parce que les attributions de personne n'étaient étroitement déterminées, parce que les droits de tous étaient confus, mêlés, pour ainsi dire enchevêtrés les uns dans les autres, et qu'enfin à chaque instant la meilleure volonté du monde, à moins qu'elle ne fût servie par la force, et par la force matérielle, se heurtait aux privilèges de l'un, à la situation acquise de l'autre, au caractère sacré d'un troisième, à la résistance active ou pas-

(1) De Fontaine de Resbecq.

(2) Babeau.

sive de tous. L'ouvrage de M. Gazier peut nous servir très utilement à mesurer ce qui manquait encore, sous l'ancien régime, à l'organisation de l'instruction primaire, et par conséquent à tempérer un peu de l'enthousiasme que les textes que nous avons cités risqueraient d'éveiller chez quelques partisans outrés du vieux temps.

En 1790, le célèbre abbé Grégoire, vivement préoccupé des obstacles que la multiplicité, la grande diversité surtout des dialectes locaux et patois pouvait opposer au nivellement révolutionnaire, forma le projet bizarre de les anéantir et fit dresser un questionnaire qu'il envoya probablement à tous les départemens de France. C'est ce questionnaire que M. Gazier nous fait connaître, en y joignant les réponses qu'il a pu retrouver. Elles sont curieuses à plus d'un titre. J'en extrais seulement quelques détails relatifs à ces trois questions de Grégoire : « 1^o Dans les écoles de campagne, l'enseignement se fait-il en français? — 2^o Chaque village est-il pourvu de maîtres et de maîtresses d'école? — 3^o Outre l'art de lire, d'écrire, de chiffrer, et le catéchisme, enseigne-t-on autre chose dans les écoles? » Sur la première question, les réponses varient selon les départemens, — quelques prétendus patois, comme le provençal et le breton, étant des langues véritables, c'est-à-dire un signe d'indépendance antique, de liberté native, qu'un peuple n'abdique pas volontiers, même quand il se fonde dans une grande unité nationale. Sur la deuxième question, quelques départemens, le département de l'Aude par exemple, celui du Pas-de-Calais, celui du Jura, répondent qu'il y a des écoles partout; quelques autres, le département du Gers, le département de l'Aveyron, le département des Landes, répondent qu'il n'y en a nulle part. Je les soupçonne tous d'un peu d'exagération, et de leurs témoignages contradictoires je tire une opinion moyenne. Mais ce qu'il y a de caractéristique et de plus intéressant, ce sont les considérations dont quelques-uns des correspondans entourent les renseignemens qu'ils font parvenir à Grégoire. Voici par exemple ce qu'on lui écrit du Gers : « Dans nos campagnes, nous ne connaissons pas d'école fondée ou gratuite où l'on enseigne à lire, à écrire et à chiffrer. *Quelque magnifiques que soient les fondations et quelque bien motivées et expliquées que soient les intentions des fondateurs, l'objet n'est jamais rempli ou ne l'a pas été jusqu'ici. Les curés étaient trop maîtres...* » On lui répond d'Agen : « Les maîtres d'école, dans les villages où il y en a, apprennent à lire en français et en latin; mais en général ils ont tous la manie de commencer par cette langue, de sorte que l'éducation se réduit presque dans nos campagnes à rendre *les élèves capables de pouvoir, les jours de fêtes et dimanches, aider leurs pasteurs à chanter les louanges de Dieu dans une langue qu'ils n'entendent pas.* » Il reçoit encore de Bordeaux la lettre suivante : « Généralement parlant, les ecclésiastiques se mêlent peu ou point des écoles. Ils se bornent à l'autoriser par une permission et trouvent toujours l'instituteur assez ca-

pable quand il sait servir la messe et jouer au piquet. » Je ne voudrais pas fatiguer le lecteur de citations qui se répéteraient un peu les unes les autres. Il voit où était le mal et par où péchait l'organisation des écoles. Il y avait des fondations, mais on les détournait trop souvent de leur usage; il y avait des maîtres d'école, mais leur ignorance était grande; il y avait des surveillans naturels des écoles de campagne, mais ces surveillans ressemblaient à beaucoup de surveillans qui surveillent leurs intérêts d'abord et le reste ensuite, ou jamais.

Quand le temps sera venu de tracer un tableau d'ensemble de l'instruction primaire sous l'ancien régime, il ne faudra pas oublier d'y faire entrer ces sortes de détails. Ce serait mutiler la vérité que de les omettre, mais ce serait aussi l'outrer que de leur donner trop de relief, et, dans l'un comme dans l'autre cas, ce serait la défigurer. Car des renseignemens d'un autre genre viendraient aussitôt prouver contradictoirement qu'après tout ces vieux maîtres ne laissaient pas de remplir à peu près leur métier. Je veux parler de ces plaintes qui s'élèvent, dès le milieu du XVIII^e siècle, sur la diffusion de l'instruction primaire. On trouve évidemment que les choses vont trop vite, et que ce peu d'instruction qu'on leur donne met aux mains des populations rurales une arme dangereuse, dangereuse pour la société, dangereuse pour elles-mêmes surtout, qui ne savent pas s'en servir. « On a la manie, dit l'auteur anonyme d'un *Essai sur la voirie et les ponts et chaussées*, — attribué longtemps, mais faussement, à Duclos, — de ne plus engager aucun domestique qui ne sache lire, écrire et calculer; tous les enfans des laboureurs se faisant moines, commis des fermes ou laquais, il n'est pas étonnant qu'il n'en reste plus pour le mariage et pour l'agriculture. » Les maîtres d'école enseignaient donc quelque chose « aux enfans des laboureurs, » fût-ce entre deux sonneries d'*Angelus*. Un autre anonyme se plaint « de la multiplicité des écoles publiques et gratuites qui sont répandues dans tout le royaume, » et c'est justement pour aboutir à la même conclusion qu'il n'y a désormais d'état pour le fils de l'agriculteur « que de venir grossir le nombre des religieux ou de ces célibataires, solliciteurs d'emplois, dont la France fourmille. » Mais laissons les anonymes.

Je lisais récemment, dans les extraits d'un rapport à déposer sur le bureau de la chambre des députés, que Joseph de Maistre aurait dit quelque part : « Je n'éprouve pas le besoin d'avoir un valet de chambre qui sache lire. » Le jeune député qui cite ainsi Joseph de Maistre rappelle-t-il au moins qu'avant Joseph de Maistre bien d'autres avaient dit la même chose, et que ces autres, pour n'en citer que quelques-uns, étaient le procureur général La Chalotais, par exemple, et Voltaire? On n'a pas encore perdu l'habitude, à ce que je vois par des livres récents, de célébrer les « intentions généreuses » et « l'esprit libéral » de La Chalotais. Aussi ne faut-il pas laisser dans l'ombre ce passage de

son *Essai d'éducation nationale*. « N'y a-t-il pas trop d'écrivains, trop d'académiciens, trop de collèges?... Il n'y a jamais eu tant d'étudiants... *le peuple même veut étudier*; des laboureurs, des artisans envoient leurs enfans dans les collèges des petites villes, où il en coûte si peu pour vivre. » Et là-dessus, des jésuites qu'il venait d'attaquer, passant aux frères ignorantins, il ajoutait impitoyablement : « Les frères sont survenus pour achever de tout perdre; ils apprennent à lire et à écrire à des enfans qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner, et à manier le rabot et la lime... *le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations*. » Voilà Joseph de Maistre dépassé de beaucoup et sa boutade réduite en système, — quarante ou cinquante ans devant qu'elle ne lui échappât, — par l'homme qui pourtant prononça le premier cette formule désormais célèbre, « que l'état devait élever les enfans de l'état. » J'emprunte ces deux citations de La Chalotais à M. Jules Rolland, l'auteur d'une intéressante, mais un peu lourde, *Histoire littéraire de la ville d'Albi* (1). C'est avec raison qu'il a rapproché de ces paroles tant d'autres paroles analogues échappées à Voltaire sur « la canaille » et les « gueux ignorans, » et la nécessité, dans une société bien ordonnée, de maintenir le peuple croupissant dans son ignorance et dans son abjection naturelles. C'est avec raison surtout qu'il rappelle la lettre de Voltaire à La Chalotais. Car dans le mémoire de La Chalotais, c'est justement ce passage qu'a visé tout d'abord le seigneur de Ferney : « Je vous remercie, monsieur, de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes charrues ou pour les atteler. » Diderot n'est pas de cet avis, il s'en faut du tout au tout, mais il convient quelque part que cette opinion sur l'instruction du peuple est l'opinion de la noblesse et des *lettrés*. S'il parle absolument, il va trop loin; tous les lettrés du xviii^e siècle ne partagent pas ces opinions, et lui-même, Diderot, en est la preuve. Aussi ne parle-t-il pas absolument, il constate une opinion, il fixe l'état d'une question, et je dis qu'à défaut d'autres textes, cette constatation, ces plaintes, ces récriminations suffiraient encore pour nous permettre d'affirmer qu'à la veille de la révolution française l'instruction populaire était plus largement répandue qu'on ne l'a cru longtemps.

Au surplus, les chiffres ne manquent pas, et puisque dans les questions de ce genre on veut que les chiffres aient le dernier mot, citons en quelques-uns. En 1789, une seule congrégation de femmes, peu connue d'ailleurs, la congrégation des filles de la Providence, dirigeait 116 maisons d'instruction, qui recevaient 11,660 élèves. Deux autres congrégations, plus célèbres, les ursulines et les filles de Saint-Vincent-de-Paul,

(1) Jules Rolland, *Histoire littéraire de la ville d'Albi*; Toulouse, 1879, Privat.

possédaient à elles deux plus de 800 maisons. A la même date, l'institut des Frères des écoles chrétiennes dirigeait déjà 120 maisons, qui comptaient en tout 36,000 élèves (1). Descendons aux écoles communales. M. de Beaurepaire a constaté que sur 1,159 paroisses du diocèse de Rouen, visitées de 1713 à 1717, 855 se trouvaient pourvues d'écoles. M. Babeau constate à son tour qu'en 1788, sur 446 communes qui depuis ont formé le département de l'Aube, 420 avaient leur école. Il ajoute qu'en 1879, dans le même département, 21 communes sont encore sans écoles. Le progrès accompli se réduirait donc à l'érection de six écoles nouvelles pour quatre-vingt-deux ans de temps, sans parler de l'accroissement probable de la population? Enfin, si l'on veut restreindre encore le champ des recherches, on trouve que dans le petit village de Saint-Prix, canton de Montmorency, le nombre des conjoints sachant lire, ou du moins signer, n'a pas cessé de grandir depuis 1668 jusqu'en 1789. En 1668, pour 100 mariages, 46 hommes et 12 femmes savent signer. En 1789, la proportion est déjà de 73 hommes sur 100 et de 46 femmes. Elle est aujourd'hui de 88 hommes et de 94 femmes (2).

Je sais le peu de confiance qu'en beaucoup de matières il convient d'accorder aux chiffres, et particulièrement ici. Je sais ce que de telles statistiques, si prudemment établies qu'on les suppose, comportent encore d'arbitraire. On détermine, par exemple, le nombre des lettrés et des illettrés par rapport au chiffre des mariages; mais sur un nombre donné de mariages, combien des conjoints appartiennent-ils réellement à la localité? Ou bien encore on nous apprend que dans le diocèse d'Autun les archiprêtres, — de 1667 à 1792, — ont constaté que sur 360 paroisses 253 étaient pourvues de maîtres ou de maîtresses d'écoles; c'est à peu près comme si l'on ne nous apprenait rien, et c'est un pur mirage que ce total. Car enfin de ces 253 écoles, combien en existait-il déjà, par exemple, en 1667, ou combien en existait-il encore en 1792? Dans cet espace de plus de cent ans, combien de causes ont pu faire varier ce chiffre et rendent par conséquent tout à fait dérisoire cette prétendue proportionnalité? Car, si les archiprêtres du diocèse ont fait régulièrement, chaque année, leur visite, il se pourrait parfaitement que dans l'étendue de ces 360 paroisses il n'eût jamais existé plus d'une douzaine d'écoles à la fois.

Mais la grande raison de ne pas se presser de conclure, c'est que l'investigation n'a jusqu'ici porté que sur quelques provinces de l'ancienne France et qu'il convient d'attendre que la patience de nos érudits ait achevé cette vaste enquête. J'ajouterai que quelques-uns des livres dont nous venons de parler tombent un peu sous le coup du reproche

(1) De Fontaine de Resbecq, ouvrage cité.

(2) *L'Ecole et la Population de Saint-Prix depuis 1668*, par M. Auguste Rey, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. v, 1879.

que l'on peut adresser à beaucoup de livres qu'on écrit sur l'ancien régime. Ils ne disent que la vérité, certainement, mais ils ne disent pas la vérité tout entière. Ils ne mettent en lumière que des faits incontestables et que des textes authentiques; ils ne joignent pas toujours à ces faits d'autres faits, qui ne laissent pas d'atténuer la portée des premiers, non plus qu'à ces textes d'autres textes qui modifient, qui corrigent, qui tempèrent ce que les textes cités peuvent avoir de décisif et d'absolu. Je conviens d'ailleurs bien volontiers que les auteurs ont une excuse. Puisqu'en effet depuis quatre-vingts ans nul n'a guère parlé de l'ancien régime que pour l'accabler, en quelque sorte, et lui disputer jusqu'aux plus innocentes justifications qu'il pût produire, il est assez naturel après tout que l'on procède comme nous voyons qu'on procède aujourd'hui. Ce n'est pas tant que l'on prenne plaisir ou que l'on mette un intérêt de parti à ramener au jour uniquement les textes et les faits favorables à l'ancien régime; c'est qu'on a révélé depuis longtemps tous les autres et qu'en travaillant, selon les méthodes en faveur, sur « l'inédit, » on ne retrouve précisément que des textes et des faits jusqu'ici négligés ou systématiquement repoussés dans l'ombre parce qu'ils donnaient aux idées que l'on voulait se faire de l'ancien régime quelque'un de ces vigoureux démentis dont l'histoire est coutumière. Quoi de plus humain! Il restera maintenant à contre-peser tous ces ouvrages les uns par les autres, et, les deux parties entendues dans leurs conclusions, à résumer les débats. Mais peut-être dès à présent n'était-il pas inutile de signaler ces quelques ouvrages et d'indiquer sommairement ce qu'ils contiennent de nouveautés.

Dès à présent aussi je crois que l'on peut admettre que ces nouveautés prendront place dans l'histoire. Est-ce à dire qu'on prouvera que l'instruction primaire était tout aussi répandue sous l'ancien régime que de nos jours? Ce serait une mauvaise plaisanterie que de le prétendre; une plaisanterie qui ne vaut pas seulement la peine d'être discutée. C'en serait une plus mauvaise encore de prétendre que la révolution soit venue méchamment interrompre le développement naturel et, comme on vient de le voir, assez considérable déjà, de l'enseignement. Mais l'impulsion était donnée, l'utilité de l'instruction était comprise, même par le pouvoir royal, même par l'église, et tout aussi clairement que par les philosophes. Il restait beaucoup à faire, mais on avait beaucoup fait. Voilà ce que de nouvelles recherches ne manqueront pas de mettre en lumière, voilà ce qu'on peut dire, et par honneur pour nos pères comme par respect pour la vérité, il faut le dire.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1879.

Les derniers jours d'automne s'en vont rapidement. Deux mois et demi sont passés déjà depuis que députés et sénateurs se sont dispersés de toutes parts, et maintenant, avant que six semaines soient écoulées, les chambres seront de nouveau réunies non plus à Versailles, mais à Paris, où elles rentreront après neuf ans d'absence. Les vacances politiques ne sont pas encore finies, elles sont cependant assez avancées pour que l'animation reparaisse un peu partout, pour que les questions qui auront un rôle dans les luttes prochaines commencent à se préciser, et dès ce moment on peut prévoir qu'à l'ouverture du parlement il y aura des difficultés qui ne laisseront pas d'être sérieuses. Ces difficultés, elles menacent certainement d'être graves pour tout le monde, pour les partis, pour le gouvernement, surtout pour le pays, toujours condamné en définitive à payer les fautes de ceux qui disposent de ses destinées. Il n'y a point à s'y tromper, en effet, c'est une épreuve nouvelle qui se prépare. On le sent déjà rien qu'à voir ces déchaînemens révolutionnaires qui redoublent depuis quelques jours, qui tendraient tout simplement à réhabiliter la guerre civile et la commune, sous prétexte de faire renaître cette question de l'amnistie souverainement tranchée par les pouvoirs publics. On le sent aussi aux émotions, aux excitations qu'entretiennent ces lois sur l'enseignement, qui jusqu'ici n'ont eu d'autre résultat que de mettre le doute et la division partout en faussant la direction d'une république sérieusement libérale. On aurait beau se faire illusion, les vacances qui vont bientôt finir n'auront servi ni à dissiper les incertitudes, ni à fortifier les conditions de sécurité politique. Elles n'auront été peut-être que l'incohérent prélude de complications nouvelles, et pour aller droit à une des causes les plus directes, les plus essentielles du mal, M. le ministre de l'instruction publique peut certes se rendre le témoignage de n'être point étranger aux troubles d'une

situation que plus que tout autre il a contribué à créer, qu'il vient d'aggraver par sa récente campagne en appelant à son aide des passions auxquelles il livre l'article 7, qui lui répondent par l'amnistie. Amnistie et article 7, tout se tient et s'enchaîne dans la mauvaise politique qui prépare les crises inévitables.

Avant que le dernier moment soit venu, avant que le parlement rentré à Paris ait à décider, examinons avec quelque sang-froid, sans rien exagérer et sans rien déguiser. Où est la faiblesse réelle de cette situation visiblement troublée et menacée qui existe aujourd'hui? D'où provient-elle, cette malheureuse faiblesse?

Elle n'est point sans doute dans le fond des choses, elle ne tient pas essentiellement à la nature du régime qui a été donné à la France, elle n'est pas la fatalité de la république, d'une république régulièrement et libéralement organisée. Mettre en cause à tout propos cette république constitutionnelle, c'est le thème commode des polémistes à outrance de tous les camps, des partis extrêmes de toutes couleurs, de ceux qui vont aux banquets royalistes du 29 septembre et de ceux qui vont aux banquets révolutionnaires du 21 septembre, radicaux de droit divin ou radicaux de démagogie, qui vivent dans l'absolu de leurs rêves et de leurs passions. Il faut rester dans la vérité simple et légale. La faiblesse de la situation présente n'est pas dans les institutions qui, appliquées avec une intelligente fidélité, suffiraient parfaitement à tout, qui ont le souverain avantage d'être une œuvre de raison pratique, d'expérience et de transaction. Elle n'est pas non plus dans la politique générale qui est suivie : cette politique a pu avoir ses incertitudes et payer quelquefois rançon à des nécessités du moment, elle a su en fin de compte se défendre des repréailles de parti, des conseils violens. La cause des évidentes faiblesses de notre situation intérieure n'est point enfin dans l'ensemble, dans les principaux membres du gouvernement. M. le président de la république, à défaut de l'initiative qu'il ne se croit peut-être pas permise, est un homme de légalité et d'intégrité. Il accepte son rôle d'arbitre un peu philosophe, de sage, se plaisant, dit-on, à répéter qu'il faut « laisser tout dire et ne rien laisser faire, » — bien entendu ne rien laisser faire qui puisse troubler la paix publique. L'opinion n'a que de l'estime pour lui, et M. Jules Grévy n'a nullement besoin des banales flatteries de quelques harangues officielles pour être entouré du respect public dans le poste qu'il occupe avec une dignité sans faste. M. le président du conseil est certainement, auprès du chef de l'état, un ministre aux intentions droites, au jugement calme, qui depuis deux ans a eu le mérite de diriger avec mesure nos affaires extérieures, d'inspirer toute confiance aux chanceleries, et à l'heure qu'il est sa retraite serait peut-être une épreuve pour nos relations. M. le ministre des travaux publics est un esprit trop

sérieux et il s'est engagé dans de trop grandes entreprises d'utilité nationale pour ne pas sentir tout le prix d'une politique de modération féconde et de paix intérieure. M. le ministre des finances conduit d'une main souple et habile la plus vaste administration, et il a la satisfaction de voir le produit des impôts dépasser chaque jour les prévisions du budget. M. le ministre de la justice a montré, à propos de l'amnistie, contre les sinistres fauteurs de l'insurrection de 1871, un courage de parole qu'il déploierait sûrement encore à la première occasion. M. le ministre de la guerre et M. le ministre de la marine tiennent honorablement leur place à la tête des grands services de l'armée et de la flotte. Chez tous ces hommes, dans leurs idées, dans la mesure de leurs opinions, il n'y a rien qui ne soit propre à constituer une situation suffisamment solide, suffisamment rassurante.

D'où vient donc que cette situation, qui a été forte un moment, au lendemain de l'élévation de M. Jules Grévy à la présidence, et qui aurait pu rester forte, se soit sensiblement altérée au point d'être livrée aujourd'hui à toutes les contestations? Il n'y a point à s'y méprendre : la cause du mal n'est pas bien loin, elle est dans une partie du gouvernement lui-même, elle est dans l'insuffisance de M. le ministre de l'intérieur qui, ne prenant que la moitié de la devise de M. le président de la république, parle beaucoup, se flatte d'avoir prononcé cinquante-quatre discours en se promenant et laisse tout faire autour de lui; elle est surtout dans la politique imprévoyante et irritante que M. le ministre de l'instruction publique s'est donné la singulière mission de représenter, de pousser jusqu'au bout, au risque de compromettre le cabinet dont il fait partie. On dira sans doute que ce n'est point cela, que toutes les difficultés sont venues de cette agitation qui s'est récemment produite à propos d'une amnistie plénière et qui aurait rencontré des complicités inattendues de nature à embarrasser le gouvernement; mais avant même que cette agitation eût pris des proportions toujours attristantes, quoique réellement assez superficielles et assez factices, le mal existait. M. le ministre de l'instruction publique n'avait pas attendu le rapatriement des amnistiés de la Nouvelle-Calédonie et le tapage dont leur retour a été l'occasion pour déployer cette merveilleuse initiative dont le premier effet a été de compliquer la position du ministère, de scinder les forces par lesquelles la république a été fondée en inquiétant des intérêts de conscience et de libéralisme. C'est M. Jules Ferry qui, sans prévoir complètement peut-être les conséquences de ses propositions, s'est plu à soulever la question la plus délicate, la plus dangereuse, la mieux faite pour jeter un trouble profond et durable dans une situation. C'est lui, et on peut dire que c'est lui seul qui, dès le premier moment, de sa propre autorité, sous sa responsabilité de ministre né de la veille, a engagé une lutte où la république

n'a rien à gagner, où la paix du pays risque d'être atteinte et par des conflits religieux toujours graves et par les crises politiques qui peuvent en être la suite.

La vérité est que dans ces lois par lesquelles M. le ministre de l'instruction publique a cru illustrer son entrée au pouvoir et qui n'ont pas cessé de peser sur le cabinet, sur le parlement, sur l'opinion, tout a été également malheureux, et le fond et la forme, et l'esprit qui a inspiré les projets et les procédés par lesquels ils sont encore soutenus. Tout s'est réuni pour donner à cette campagne un caractère de légèreté emportée et d'incohérence. Assurément, si M. Jules Ferry, restant dans son devoir de ministre de l'instruction publique et reprenant l'œuvre de son prédécesseur, s'était borné à poursuivre avec maturité une réforme de l'enseignement en inscrivant dans ses projets des garanties d'indépendance civile, en réclamant pour l'état la collation des grades, des droits nouveaux ou plus étendus d'inspection et de contrôle; si M. Jules Ferry était resté dans ces limites, il en aurait déjà fini. Il aurait pu rencontrer encore, sans doute, une certaine opposition, il n'aurait pas trouvé de difficultés sérieuses. Il aurait, à l'heure qu'il est, sa réforme, sa collation de grades restituée à l'état, ses droits d'inspection renforcés; mais cela ne lui a pas suffi, et il a imaginé cet article 7 qui éclipse et résume tout, qui est devenu le fond, l'essence, la pensée de la loi. Malheureusement cette pensée, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, c'est une atteinte au droit commun, c'est la guerre par représaille de parti, par suspicion contre une liberté conquise depuis trente ans; c'est un arbitraire vague, mal défini, réclamé pour l'autorité ministérielle contre des corporations dont on n'a pas même encore réussi à caractériser la position, qu'on ne peut saisir que par leur habit ou par leur nom, qui après tout n'ont rien d'illicite tant qu'elles ne prétendent à aucun privilège, tant qu'elles restent dans le droit commun. Voilà, encore une fois, le fond de cet article 7, voilà ce qui, dès le premier jour, l'a rendu suspect aux esprits sincères qui ont la faiblesse de croire que la république n'est pas incompatible avec la liberté pour tous. Et qu'on ne dise pas qu'il s'agit ici de circonstances exceptionnelles, d'une défense nécessaire de la société moderne contre les usurpations théocratiques, que si l'article 7 était repoussé aujourd'hui, ce serait une dangereuse victoire des influences cléricales sur la république elle-même. Ce n'est là qu'une confusion plus ou moins habile, une tactique peu sérieuse. Si M. le ministre de l'instruction publique est arrêté dans son entreprise, il sera vaincu moins par le cléralisme que par une réaction de l'esprit libéral qui aura refusé de le suivre jusqu'au bout dans la voie où il est entré, — et la preuve c'est que, s'il n'y avait eu que l'opposition cléricale, s'il n'y avait pas les libéraux du sénat, l'article 7 serait déjà voté. C'est cet esprit libéral qui reste le meilleur gardien

de l'indépendance de la société moderne, sans avoir besoin de recourir à des exclusions jalouses, à ce médiocre expédient d'un article équivoque.

Un homme qui vivait il y a près d'un demi-siècle, qui avait autant de vigueur d'âme que de supériorité d'intelligence et qui n'était pas suspect pour ses opinions républicaines, Armand Carrel, disait qu'il était « pour le gouvernement représentatif contre la monarchie, » mais qu'il était aussi « pour le gouvernement représentatif contre la république, » si celle-ci touchait aux garanties de la liberté. Il parlait ainsi en face des jacobins de son parti, ajoutant avec une fierté virile : « Il y a peu de mérite à vouloir la liberté à son profit quand on en a besoin pour se défendre... Nous voulons la liberté pour nous aujourd'hui, demain contre nous si nous étions les maîtres, bien différens de ceux qui veulent caresser et ménager des pratiques oppressives dans l'espoir de les manier à leur tour et devenir de persécutés persécuteurs. » C'est là la vraie et forte tradition à laquelle M. le ministre de l'instruction publique a manqué le jour où il a compromis le gouvernement auquel il appartient, la république elle-même dans une entreprise contre la liberté, sous prétexte que cette liberté peut profiter à des adversaires, et si ses projets ont été malheureux par le fond, ils l'ont été au moins autant par la forme incohérente et décousue sous laquelle ils ont été présentés, qu'ils gardent encore. Qu'est-ce qu'une loi qui a trait à la collation des grades, à des détails d'enseignement supérieur et qui s'en va par voie subreptice, par une disposition épisodique, abroger une autre loi datant de trente années, relative à l'instruction secondaire? Qu'est-ce qu'une œuvre législative qui a pour objet de régler des questions scolaires et qui en même temps a la prétention de prononcer sur les associations, d'introduire l'autorité discrétionnaire dans le domaine du droit commun?

Le fait est que cette œuvre, destinée à une si étrange fortune, a eu dès l'abord tout le caractère d'une improvisation de circonstance, irréfléchie et confuse, dépourvue de toute garantie d'examen, livrée aux ardeurs de l'opinion sans avoir même subi un peu sérieusement le contrôle du gouvernement. Tout le monde sait aujourd'hui que les projets de M. Jules Ferry n'ont guère été soumis au conseil que pour la forme, que les autres ministres en ont à peine entendu la lecture sans se rendre exactement compte de la portée de cet article 7 et du retentissement qu'il allait avoir, si bien que bientôt après il y a eu peut-être une certaine surprise. L'œuvre personnelle de M. le ministre de l'instruction publique avait à demi échappé au gouvernement, préoccupé à ces premiers instans d'en finir avec l'amnistie, avec le procès toujours suspendu sur le 16 mai. On avait laissé faire, et c'est ainsi que conçue dans une pensée peu libérale, marquée de sceau de l'esprit de secte, improvisée dans la confusion, cette loi s'est trouvée

tout à coup être une arme de guerre mise par un ministre impatient de popularité aux mains des partis. Elle répondait à des passions assez vives dans la chambre des députés, cela n'est pas douteux : M. le ministre de l'instruction publique s'est fait l'homme de ces passions.

C'est bien une œuvre de guerre qui a été proposée, qu'on a entendu faire entrer dans nos lois sous le voile d'une réforme de l'enseignement et d'une revendication de l'indépendance civile. M. Jules Ferry n'a pas vu qu'il sacrifiait tout à une fantaisie anti cléricale, que pour donner satisfaction aux impatiences de certains républicains il risquait de blesser les modérés, de les jeter dans la dissidence, qu'il prenait l'initiative des scissions dans la majorité, peut-être entre les pouvoirs publics, et que, s'il avait son succès dans la chambre des députés, il allait se trouver au sénat en face d'hommes comme M. Dufaure, M. Jules Simon, M. Laboulaye, M. Littré, qui comptent, eux aussi, dans la république. Il ne s'est pas aperçu qu'il affaiblissait tous les élémens de pondération, qu'il faisait tout dévier. Une fois engagé dans cette voie, poussé par un faux point d'honneur, aiguillonné par les excitations, M. Jules Ferry ne s'est plus arrêté. Il a été comme tous les hommes qui sont la proie et le jouet d'une idée fixe. Il a entrepris ce voyage, ce singulier voyage de propagande pour son propre compte, cette série de pérégrinations où il apparaît tantôt dialoguant avec les petits enfans, tantôt armé en cavalier marchant à la croisade, enseignes déployées, au nom de l'article 7. Il a paru partout, dans les banquets, sur les chemins, sur les balcons, pérorant, provoquant d'assez banales ovations, s'acclamant lui-même et criant au besoin avec son cortège : Vive l'article 7 ! Ce n'était vraiment pas exempt de ridicule.

Que M. Jules Ferry ait cru sérieusement porter avec lui le destin de la république dans cette bizarre et triste campagne, il n'a pas moins fait deux choses qui ne sont pas d'un politique : deux choses qui peuvent avoir leurs conséquences et qui ne simplifient certes pas une situation déjà difficile. D'abord, pour qui réfléchit, il est bien clair que M. le ministre de l'instruction publique a pris beaucoup sur lui, qu'il a notablement dépassé la mesure des opinions de quelques-uns de ses collègues, qu'il s'est efforcé d'engager le ministère plus que le ministère tout entier n'entend sans doute être engagé. M. Jules Ferry s'est plu à répéter sur tous les tons et à tout propos que le gouvernement était uni, parfaitement uni, qu'il était résolu à aller jusqu'au bout, qu'il ne « reculerait pas d'une semelle. » Tout cela est bon à dire dans un banquet. Assurément les membres du cabinet qui ont laissé M. Jules Ferry présenter ses projets restent loyaux dans leurs rapports avec lui, ils sont unis dans ce sens : ils ne troublent pas leur impétueux collègue dans ses triomphes peu sérieux. Au fond ils ne partagent pas ses ardeurs, ils croient beaucoup moins que lui à l'utilité, à la vertu de ce malencontreux

article 7 qui fait plus de bruit qu'il ne vaut. Ils n'ont pas besoin d'en faire confiance : leur réserve visible, leurs opinions connues parlent pour eux. M. Waddington avec son esprit calme, juste et libéral, n'est point certainement homme à approuver des mesures qui pourraient devenir une persécution religieuse, qui ne l'aideraient pas d'ailleurs dans son rôle de ministre des affaires étrangères, et le langage qu'il tenait, il y a quelques semaines, à Laon ne laisse aucun doute sur le fond de sa pensée. Quand on se souvient de tous les discours que M. le ministre des travaux publics prononçait l'an dernier dans un voyage plus fructueux et plus utile que celui de M. Jules Ferry, quand on se rappelle ces paroles si sensées, ces appels séduisants à la conciliation et à l'équité, on sait d'avance ce que M. de Freycinet peut penser d'une politique d'irritante agression et de conflits. M. Léon Say, avec son intelligence libre et fine, n'est sûrement pas disposé à entrer en guerre pour l'article 7. M. le ministre de l'instruction publique a pu parler pour lui, il n'avait aucun droit, aucun mandat pour engager ses collègues, pas plus que M. le président de la république lui-même, et c'est en cela justement qu'il s'est exposé à compliquer la situation en dépassant son rôle; après tout, il n'était pas un chef de cabinet ayant le droit de dire le dernier mot du gouvernement.

M. le ministre de l'instruction publique a fait une chose plus grave. A travers tout ce bruit de discours, de toasts, d'ovations prétentieuses ou puériles dont le midi de la France a été assourdi pendant quelques jours, il n'est pas difficile de démêler l'intention de trancher la plus sérieuse question du moment par une sorte d'arrêt d'opinion populaire; on a espéré, c'est bien clair, peser par cette série de manifestations retentissantes sur les modérés du centre gauche, sur les libéraux qu'on appelle galamment les « timorés, » sur le parlement, sur le sénat. Flatteries, menaces ou dédains, tout y est; tout est combiné de façon à créer l'illusion d'une sorte de consultation spontanée du pays et à ne laisser aux modérés, au sénat, que la triste ressource de se soumettre — ou peut-être de se démettre. M. le ministre de l'instruction publique lui-même, oubliant qu'il devait donner l'exemple de la réserve et du respect pour la liberté du parlement, M. le ministre de l'instruction publique n'a pas craint de s'associer à cette tentative de pression qu'il lui plaît de représenter comme la manifestation du sentiment unanime de la France. M. Jules Ferry n'a pas un doute, il dispose d'avance du vote du sénat, et pour mieux ménager sans doute la dignité d'une assemblée qu'il appelle « la chambre de la réflexion et de la sagesse politique, » il la menace tout simplement d'une révolution si elle ne se hâte pas de voter; il lui dit sans façon que « l'on crie aujourd'hui : Vive l'article 7! comme on criait en 1847 : Vive la réforme! et qu'il faut se garder d'imiter le gouvernement d'alors, qui refusa d'entendre la voix de la nation. »

Fort bien ! voilà les modérés, les libéraux « timorés » avertis qu'ils doivent s'incliner devant le génie de M. Jules Ferry et comprendre la république comme lui ! Voilà le sénat prévenu que s'il ne vote pas, il va au-devant d'une révolution ! Malheureusement il y a une petite difficulté. Au moment où M. Jules Ferry parle ainsi au sénat, d'autres lui tiennent, à lui, le même langage et lui crient : « Entendez la voix du peuple qui de Port-Vendres à Paris vous demande l'amnistie plénière ! Donnez-lui l'amnistie plénière, sinon la révolution va vous emporter ! » Et l'un est aussi vrai que l'autre. Le seul fait réel, c'est que dans ces mouvemens tout s'enchaîne. L'agitation pour l'amnistie suit l'agitation pour l'article 7, et c'est ainsi que sans le vouloir, selon toute apparence, M. le ministre de l'instruction publique a plus que tout autre conduit le gouvernement à cette situation où il n'a que le choix des difficultés et des embarras. Peut-être M. Jules Ferry espère-t-il encore se tirer d'affaire par un coup de tactique et enlever le vote de son article 7 en payant cette concession d'un refus de l'amnistie plénière. Il est bien possible que cette combinaison se soit présentée à quelques esprits ; mais ce ne serait plus là qu'un vain expédient qui ne résoudrait rien. La seule, la vraie question, telle qu'elle se débat aujourd'hui, telle qu'elle apparaîtra à l'ouverture du parlement, elle est désormais tout entière entre ceux qui veulent l'amnistie plénière, l'article 7, bien d'autres choses encore, et ceux qui ne veulent ni l'article 7, ni l'amnistie, qui ne demandent que l'exécution fidèle de la constitution avec une politique de prévoyante modération, de fermeté libérale, assurant à la fois la paix civile et la considération extérieure du pays.

S'il y a des énigmes dans les affaires de la France, il y a pour le moins autant de mystères dans la situation de l'Europe. Il est certain qu'à l'heure qu'il est il y a sous nos yeux, sous les regards du monde, un mouvement singulièrement compliqué, affectant un double caractère, un mouvement dans les alliances, dans les rapports des grands états européens, un mouvement dans la politique intérieure de ces empires qui se partagent le centre et le nord du continent. On a cherché curieusement déjà, on cherchera longtemps encore sans doute le secret du récent voyage de M. de Bismarck à Vienne, de ces démonstrations d'intimité, de ces entrevues préparées avec une si visible ostentation. Le tout-puissant chancelier, quelque soin qu'il prenne de répéter à tout propos qu'il ne se sert pas de la parole pour déguiser sa pensée, ne dit point toujours assurément le dernier mot de ses combinaisons. S'il a d'autres desseins, si dans ses marches et contre-marches il va vers quelque but entrevu de lui seul, il n'en fait pas confidence, et dans la réalisation de ces desseins d'ailleurs tout dépendrait de bien des circonstances. Pour le moment, même après tous les commentaires qui ont couru le monde, ce qui reste le plus probable, c'est que, dans cette visite du chancelier de Berlin à Vienne, on s'est borné de part et d'autre

à des explications, à des protestations d'amitié, à des promesses de bon accord. M. de Bismarck s'est vraisemblablement proposé avant tout d'effacer les dernières traces des anciennes blessures de 1866 par une démarche éclatante, de préparer entre la Prusse devenue l'empire allemand et l'Autriche acceptant son rôle d'empire de l'est des relations nouvelles profitables aux deux états; il a tenu à s'assurer par lui-même, comme il l'a dit, que cette politique caressée par lui depuis longtemps, acceptée et suivie par le comte Andrassy, ne serait pas altérée par la retraite du premier ministre austro-hongrois, dont le baron Haymerlé vient de recueillir officiellement la succession.

Le chancelier a-t-il réussi selon ses désirs et recueillera-t-il de son voyage tous les fruits qu'il s'en promettait? Plus d'un signe tendrait à prouver qu'il n'a pas désarmé complètement le vieil orgueil militaire autrichien, que tout ne sera pas facile dans le règlement des relations commerciales des deux empires. M. de Bismarck a dû réussir tout au moins à établir une entente de raison sur certains points d'intérêt commun, de sécurité commune. Sans aller jusqu'à une alliance formelle, ce rapprochement ostensible, avoué, de l'Allemagne et l'Autriche a surtout cela de significatif et de sérieux qu'il semble mettre fin aux combinaisons diplomatiques de ces dernières années, en laissant la Russie dans un isolement que la puissance du nord ne paraît pas accepter sans quelque ressentiment et quelque amertume. A travers tout, dussent le prince Gortchakof et le prince de Bismarck se rencontrer un de ces jours pour faire la paix personnelle des chanceliers, c'est comme un règlement de comptes entre Berlin et Saint-Petersbourg. La Russie a permis beaucoup à la Prusse, elle lui a rendu des services que l'empereur Guillaume a reconnus avec effusion. La Prusse à son tour a beaucoup permis à la Russie, elle lui a payé sa dette en la laissant faire sa dernière guerre d'Orient. Maintenant le voyage à Vienne semble s'être produit à propos pour dire que c'est assez, que toute entreprise nouvelle rencontrerait l'Autriche en Orient, l'Allemagne au centre du continent. Sur ce point, s'il n'y a pas une alliance précise, arrêtée, il y a évidemment un accord tacite qui s'explique par des intérêts communs, par le système de conduite des deux cabinets dans la négociation du traité de Berlin comme dans l'occupation de la Bosnie, qui en a été la suite. Il resterait à savoir quelles seront les conséquences de cette entente austro-allemande dans l'ensemble de la situation diplomatique de l'Europe, dans les rapports généraux de toutes les puissances. C'est ici une question d'avenir qui bien des fois sans doute changera de face, qui est destinée à subir l'influence de bien des événements; mais, en attendant, ce qui n'est pas moins curieux et moins caractéristique peut-être, c'est la coïncidence de ce rapprochement de l'Allemagne et de l'Autriche avec le mouvement intérieur qui s'accom-

plit dans les deux empires, c'est la connexité entre ce travail de diplomatie et une évolution conservatrice qui se poursuit dans une mesure différente, qui ne fait que s'accroître.

Les élections prussiennes sont pour l'Allemagne l'expression la plus récente de ce mouvement, et certes, si quelque chose peut démontrer l'ascendant de M. de Bismarck, c'est ce qui vient de se passer, c'est le résultat de cette consultation publique. On ne peut pas dire que M. de Bismarck ait cherché à exercer une influence directe et personnelle sur le scrutin. Il laisse à d'autres le soin de s'occuper de ces détails. Il paraît, quant à lui, tout entier à ses combinaisons diplomatiques ou à ses voyages de santé. Il était, il y a quelques semaines, à Gastein, puis il est allé à Vienne; tout récemment il est reparti pour Varzin, il a paru à peine quelques instans à Berlin. Pendant ce temps, les élections pour le Landtag prussien se font et l'opinion va du côté où marche le chancelier; elle se fait plus ou moins conservatrice à la suite de M. de Bismarck. S'il y a eu un moment quelque incertitude, causée par le scrutin primaire dans les grandes villes, le résultat général et définitif de l'élection du second degré n'a pas tardé à remettre les choses dans leur vrai jour. Le fait est que les libéraux sortent singulièrement meurtris de l'épreuve, ils sont les grands vaincus du dernier scrutin. Les nationaux-libéraux expient assez durement l'illusion qu'ils ont eue de pouvoir s'imposer à M. de Bismarck et la résistance qu'ils ont opposée à la politique financière ou religieuse du chancelier; ils ont perdu plus de 50 sièges parlementaires, les progressistes en ont perdu 30. Par contre, les conservateurs, qui ne comptaient que 40 députés, passent au chiffre de 115. Le centre catholique a conquis quelques sièges de plus; il a un contingent de 96 voix au lieu de 89. Les Polonais ont aussi gagné quelques voix. Au demeurant, dans la chambre nouvelle, l'importance des partis s'est sensiblement modifiée et déplacée. Les conservateurs ne suffisent pas pour constituer par eux-mêmes une majorité; ils en seront le principal noyau, et au besoin, avec le centre catholique, ils formeront une majorité complète. L'opinion conservatrice a désormais la prépondérance. Ce résultat paraît répondre aux vues du gouvernement.

Est-ce à dire que M. de Bismarck, plus libre avec son parlement nouveau, soit disposé à se laisser emporter par un mouvement de réaction, et à faire ce « voyage de Canossa, » qui est redevenu depuis quelques jours le sujet de toutes les polémiques allemandes? Il n'est nullement décidé sans doute à faire le « voyage de Canossa, » ou, en d'autres termes, il ne capitulera pas devant le Vatican, pas plus que le Vatican ne capitulera devant lui; mais avec un pape comme Léon XIII, il croit certainement pouvoir s'entendre, et la paix religieuse, dût-elle être achetée par quelques atténuations des lois de mai, est devenue désor-

mais une partie de son programme, comme ses projets économiques de toute sorte sont une autre partie de ce programme. Le chancelier poursuit ses desseins avec ténacité, avec le sentiment de sa force, sans se laisser entraîner d'habitude au-delà des limites qu'il s'est fixées, et la chambre nouvelle lui offre précisément tous les moyens parlementaires de rester dans la mesure de sa politique. Avec l'appui invariable des conservateurs, il peut manœuvrer entre les catholiques du centre et le groupe des nationaux-libéraux, de façon à demeurer maître de ses actions et à ne subir aucune prétention exorbitante. Pour lui, il ne connaît ni catholiques, ni libéraux, il ne connaît que des auxiliaires, il se sert de tout le monde; il est l'homme de l'empire, et si après avoir été libéral il y a quelques années, il est conservateur aujourd'hui, c'est qu'il y voit dans les circonstances présentes l'intérêt extérieur et intérieur de l'empire, qu'il est chargé de gouverner après l'avoir créé.

Ce n'est point sans doute sous la même forme et dans la même mesure que le mouvement conservateur se produit en Autriche, dans cette partie de l'Autriche qui s'appelle la Cisleithanie; il n'est pas moins réel, il s'est manifesté il y a quelque temps par l'avènement au pouvoir du ministère que préside le comte Taaffe, il se manifeste encore en ce moment par l'existence même de ce parlement qui vient de se réunir à Vienne, où, pour la première fois, font leur apparition les représentans de la Bohême, systématiquement absens jusqu'ici. L'empereur François-Joseph a ouvert il y a peu de jours le *Reichsrath* par un discours où il fait appel à la conciliation des partis, des nationalités diverses sur le terrain constitutionnel. La conciliation, l'union des partis, c'est un beau mot, à qui il ne manque souvent que de devenir une réalité, à Vienne comme partout. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant bien des années l'Autriche, la Cisleithanie, a été gouvernée par les libéraux, les centralistes, les Allemands, et que, depuis quelques mois, elle est dans des conditions toutes différentes. Le cabinet du comte Taaffe n'est point sans doute arrivé au pouvoir avec des intentions fédéralistes, avec des idées de réaction contre l'ordre constitutionnel; mais il représente la paix des nationalités, il personnifie une politique qui a été sanctionnée dans les dernières élections. Les Tchèques, qui s'étaient abstenus jusqu'ici, qui vivaient pour ainsi dire enfermés dans leurs revendications historiques et nationales, sont maintenant au *Reichsrath*, où leur présence est comme une consécration de la politique nouvelle. S'ils font encore des réserves, s'ils ont cru devoir, dès la première séance du *Reichsrath*, déposer une protestation, ils n'ont pas moins accepté par le fait le rendez-vous que l'empereur leur a donné sur le terrain constitutionnel, et en entrant au parlement, ils y portent leurs opinions, leur importance morale et numérique; ils deviennent un des principaux élémens des combinaisons parlementaires. Dans cette situation nouvelle,

dans ce parlement nouveau, ce sont les influences conservatrices qui dominent par la majorité, par le ministère, et ce mouvement conservateur coïncide avec la marche de l'Autriche vers l'est, avec l'occupation de la Bosnie et de Novi-Bazar. Cette rentrée des Slaves de la Bohême dans la vie publique s'accomplit au moment où l'empire semble tendre de plus en plus à s'assimiler d'autres populations slaves. Tout se tient dans ces incidens, et, par une singularité de plus, c'est un Hongrois, c'est le comte Andrassy qui, par sa politique d'extension en Orient, a préparé la réconciliation de la Bohême.

Que résultera-t-il de tout ce mouvement qui commence à peine? Les conséquences pourront être assurément de diverses natures, et également graves dans la politique intérieure comme dans la politique extérieure. Il est bien clair que les Tchèques, en reprenant leur place dans les conseils, dans le parlement, voudront jouer un rôle proportionné à leur importance. S'ils ont accepté l'ordre constitutionnel tel qu'il existe, ils se proposeront d'en modifier certaines parties, tout au moins ce qui a été fait un peu contre eux ou à leur détriment. Même en se laissant modérer par un ministère qui reste assez libéral, ils tiendront à exercer leur influence, et le mouvement conservateur, dont leur rentrée est l'expression, ne fera peut-être que s'accroître dans les affaires intérieures de l'empire. Il n'est pas moins évident que la politique nationale de l'Autriche, une fois engagée dans la direction qu'elle vient de prendre, devra nécessairement se ressentir de plus en plus de tout ce qui relève et fortifie la prépondérance slave. Il sera difficile peut-être de s'arrêter dans cette voie. A mesure que les événemens se dérouleront cependant, le dualisme sur lequel a reposé depuis bien des années l'existence constitutionnelle de l'Austro-Hongrie ne sera-t-il pas soumis à de singulières épreuves et ne risquera-t-il pas d'être ébranlé? Les Hongrois se tiendront-ils pour satisfaits de cet accroissement de l'importance slave qu'ils ont toujours vu avec ombrage? Le comte Andrassy aura-t-il assez d'autorité pour les rallier à une politique qui, sous prétexte de contenir la Russie en Orient, peut avoir de si étranges résultats pour la Hongrie? C'est tout un ordre nouveau qui commence, c'est une évolution où les péripéties inattendues peuvent se succéder, et où, sous plus d'un rapport, les intérêts de l'Europe sont eux-mêmes peut-être engagés.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-CINQUIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIX^e ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1879

Livraison du 1^{er} Septembre.

LE ROI APÉPI, première partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	5
PORTRAITS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — I. — AUBER ET SCRIBE, par M. HENRI BLAZÉ DE BURY.	43
L'HISTOIRE MONUMENTALE DE ROME ET LA PREMIÈRE RENAISSANCE. — I. — LES RUINES DE ROME PENDANT LE MOYEN AGE, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France.	76
UN ESSAI DE GOUVERNEMENT EUROPÉEN EN EGYPTE. — I. — LA CHUTE DU MINISTÈRE EUROPÉEN ET DU KHÉDIVE, par M. GABRIEL CHARMES.	105
LE MUSÉE THORVALDSEN ET L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE COPENHAGUE. — I. — L'ŒUVRE ANTIQUE DE THORVALDSEN, par M. S. JACQUEMONT.	142
L'EMPIRE DES TSARS ET LES RUSSES. — VII. — LA RÉFORME JUDICIAIRE. — IV. — LA PÉNALITÉ : LES CHATIMENS CORPORELS, LA PEINE DE MORT, LA DÉPORTATION, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU.	176
UN ENNEMI DES PRÉJUGÉS, par M. G. VALBERT.	212
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	225
ESSAIS ET NOTICES. — L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES.	235

Livraison du 15 Septembre.

LE ROI APÉPI, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	241
LES ASSEMBLÉES DU CLERGÉ EN FRANCE SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE. — III. — LES ASSEMBLÉES DU CLERGÉ AU TEMPS DE LA FRONDE, par M. ALFRED MAURY, de l'Institut de France.	265
LE MUSÉE THORVALDSEN ET L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE COPENHAGUE. — II. — L'ŒUVRE MODERNE ET RELIGIEUSE DE THORVALDSEN, par M. S. JACQUEMONT.	301

LA RÉFORME DE L'IMPOT FONCIER, par M. MATHIEU-BODET	337
L'HISTOIRE MONUMENTALE DE ROME ET LA PREMIÈRE RENAISSANCE. — II. — Du SOIN DES ÉDIFICES A ROME PENDANT LE XV ^e SIÈCLE, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France.	363
LAURENCE	394
L'ESTHÉTIQUE NATURALISTE, par M. CHARLES BIGOT	415
REVUE LITTÉRAIRE. — LE THÉÂTRE DE M. LABICHE, par M. F. BRUNETIÈRE .	433
REVUE MUSICALE. — L'ACADÉMIE NATIONALE DE MUSIQUE ET L'OPÉRA POPULAIRE, par M. F. DE LAGENEVAIS.	445
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	461
ESSAIS ET NOTICES. — LES OBSERVATOIRES D'ITALIE.	472

Livraison du 1^{er} Octobre.

LORD BEACONSFIELD ET SON TEMPS. — I. — L'ANGLETERRE APRÈS LE BILL DE RÉFORME, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY.	481
PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES. — VI. — LES PEINTURES D'HERCULANUM ET DE POMPÉI, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française	514
GEORGETTE, première partie, par M. TH. BENTZON.	540
REMERANDT AUX MUSÉES DE CASSEL, DE BRUNSWICK ET DE DRESDE, par M. ÉMILE MICHEL.	579
LE SOCIALISME AU XIX ^e SIÈCLE. — II. — CHARLES FOURIER, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France	619
LE MARÉCHAL DAVOUT, SA JEUNESSE ET SA VIE PRIVÉE, par M. ÉMILE MONTÉGUT.	646
LA COMMUNE A L'HOTEL DE VILLE. — <i>Post-Scriptum</i> , par M. MAXIME DU CAMP.	688
LES AMOURS DE FERDINAND LASSALLE, par M. G. VALBERT.	697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	711

Livraison du 15 Octobre.

MÉMOIRES INÉDITS DE M ^{me} DE RÉMUSAT, publiés par son petit-fils, M. PAUL DE RÉMUSAT, sénateur. — 1802-1808. — LE PROCÈS DU GÉNÉRAL MORBAU, LA COUR IMPÉRIALE, LES FÊTES DU COURONNEMENT	721
GEORGETTE, deuxième partie, par M. TH. BENTZON.	758
LORD BEACONSFIELD ET SON TEMPS. — II. — LA JEUNE ANGLETERRE, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY	781
DIDEROT INÉDIT, D'APRÈS LES MANUSCRITS DE L'ÉRMITAGE. — I. — L'IDÉE DU TRANSFORMISME DANS DIDEROT, par M. E. CARO, de l'Académie française. .	825
LA MARINE DE SYRACUSE. — I. — LES QUINQUÉRÈMES DE DENYS L'ANCIEN, par M. le vice-amiral JUBIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences.	861
L'ÉTAT DE NOS CONNAISSANCES SUR LA CONSTITUTION INTÉRIEURE DU GLOBE, par M. R. RADAU	886
LA LÉGENDE DE FAUST, par M. ARVÈDE BARINÉ.	921
REVUE LITTÉRAIRE. — L'INSTRUCTION PRIMAIRE SOUS L'ANCIEN RÉGIME, par M. F. BRUNETIÈRE	934
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	947

TUJETS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 517 036

